Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XLVII. — 1er SEPTEMBRE 1863.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1863

domaines, dans ces quartiers nouvellement bâtis et peuplés de nouveau-venus comme moi.

N'importe, je n'ai pu assister hier sans une émotion pénible au mariage de Bessie Christian. Vainement ai-je cherché sur ce beau visage blond l'expression d'un regret qui répondît au mien : elle était calme, souriante et sereine. Quand je l'ai saluée du nom de « mistress Brown, » son teint ne s'est pas animé, ses lèvres n'ont pas frémi, elle n'a eu l'air ni de triompher ni de me plaindre. Elle se disait probablement comme tant d'autres : « Voilà une âme vulgaire et faible, qui n'a ni l'audace des héros, ni la résignation des martyrs. Épris de moi, touché du sort misérable qui m'était fait, appréciant ma constance résignée, mon dévouement infatigable, il n'a voulu ni partager ma tâche, ni m'associer à sa destinée. Un autre s'est rencontré qui m'a peut-être moins bien comprise, et qui m'a néanmoins plus complétement aimée. Je me donne à lui sans arrière-pensée, sans vains retours sur un passé qui n'est plus, et sans craindre que l'avenir me fasse regretter... ce qui aurait pu être. » J'ignore si c'est là très exactement ce qu'elle se disait. Elle est si douce, et son âme est si bien fermée à tout sentiment amer! Mais d'autres intérieurement se tenaient ce langage. J'ai lu ma condamnation sur mainte physionomie. Que j'aurais donc voulu, au sortir du temple, pouvoir conduire ici ces gens si dédaigneux, ces juges si sévères, et leur montrer le boulet que je traîne après moi!... Que j'aurais voulu pouvoir leur dire à mon tour : « Non certainement, je ne revendique pas le titre de héros, j'ai conscience de ma faiblesse, je ne retrouve pas en moi l'élément sublime qui élève un homme au-dessus de la foule et le signale à l'admiration des âmes d'élite; mais, quant à la résignation silencieuse du martyre, je la pratique à votre insu, sans une plainte, sans un murmure. Personne ne sait que j'ai commencé ailleurs ma carrière, et qu'après deux années d'efforts absolument perdus, il m'a fallu quitter la ville où j'étais établi. Personne ne sait qu'ici même je suis menacé d'un désastre pareil, et que, pour le conjurer, il faut toute ma volonté, toute mon énergie... »

Je suis sûr que bien des gens m'envient quand ils me voient le matin sauter lestement dans mon *drag*, prendre les rênes des mains de mon groom, et commencer au grand trot ma tournée de visites. « L'heureux célibataire! disent-ils; quelle rapide désinvolture, quelle absence de soucis! » Et pendant qu'ils s'extasient ainsi sur mon bonheur, voici l'image que j'ai sous les yeux. Dans une chambre mansardée, au second étage de ma maison, près d'un feu qui brûle toujours, sur un divan dont les coussins ne sont jamais à leur place, au sein d'une atmosphère sans cesse chargée de tabac,

entouré d'une vingtaine de romans lus et relus à satiété, fumant une pipe éternelle qui dépose de tous côtés, par petits tas, ses cendres grisâtres, un être constamment oisif (que je n'ose véritablement appeler un homme) continue sans plaisir et sans utilité une existence honteusement inerte, fardeau pour lui, fardeau pour les autres. Nulle excuse à sa paresse. Les souffrances nerveuses dont il se plaint sont une vraie dérision, les prétextes dont il colore son oisiveté autant de mensonges; les distractions vulgaires qu'il va parfois chercher mystérieusement au dehors, et dont le secret m'est révélé de mois en mois par les notes qu'on m'apporte, ont pour complices mes propres domestiques, aveuglés par les manières affables de cet hôte terrible, et qui ne se rendent pas compte du discrédit auquel ils m'exposent... N'est-ce pas là un tableau consolant, une image agréable à traîner après soi? — Et n'est-on pas heureux d'avoir un frère pareil?

Quand je pense que Fred était l'idole de nos parens, que ses talens faisaient leur orgueil, qu'ils se berçaient pour son avenir des chimères les plus brillantes, — et que toutes ces illusions ont abouti en définitive à un avortement complet, qu'il a vainement tenté fortune d'abord en Angleterre, puis en Australie, et que, revenu depuis cinq mois, il est probablement à ma charge pour le reste de ses jours, — je ne saurais me défendre d'une secrète irritation. A quoi bon cependant? la fatalité ne se discute pas : on plie les épaules, et voilà tout!...

C'est ce que j'ai fait hier en rentrant après cette journée d'angoisses et d'amertume. La vue de Fred qui s'en revenait furtivement au logis, rapportant du cabinet de lecture deux ou trois romans nouveaux, m'a d'abord agacé les nerfs. Les récriminations étranges par lesquelles il a répondu aux reproches muets de ma physionomie ont provoqué de ma part une explosion de colère. Le tort qu'il a fait à notre famille, le tort qu'il m'a fait à moi-même, en me forçant par ses exigences pécuniaires à quitter la ville où il m'avait cédé sa clientèle, tout cela me revenait à l'esprit, et je l'ai fort malmené; mais de mon grand fauteuil où il se carrait avec une aisance incroyable, il m'a répondu avec un sang-froid si dédaigneux, une impassibilité si complète qu'il a fini par me désarmer. « Croyez-vous donc, Ned, me disait-il, que je n'apprécie pas vos procédés à leur juste valeur?... Au lieu de m'associer à vos travaux, au lieu de me produire dans le monde, vous avez l'air de rougir de moi, vous me calfeutrez dans un grenier qui deviendrait bientôt une prison, si je vous laissais faire... Allons donc! sont-ce là les idées d'un *gentleman?* Vous croyez-vous quitte envers votre frère, momentanément aux prises avec la fortune, en lui fournissant l'eau et le pain?...

Vous n'êtes vraiment pas fait pour une profession libérale... On ouvre boutique, mon cher, quand on a ces façons de voir... Du reste, je ne vous les avais jamais connues... Il faut que vous soyez tourmenté de quelque chose que je ne sais pas... Je n'insiste nullement pour avoir vos secrets; mais si vous m'en croyez, nous passerons ici même dans ce joli salon (Crésus que vous êtes!) une soirée comfortable... Faites apporter le souper, je vous régalerai de mes histoires australiennes... Vous saurez, à un *iota* près, ce qui m'a fait quitter la colonie... La vérité tout entière vous sera connue... »

Le croirait-on? cet absurde langage a fini par triompher de mes répugnances. J'avais besoin d'oublier, j'avais soif d'épanchemens, d'affection, de vieux souvenirs. Je ne me suis repenti que ce matin, — en m'éveillant la tête un peu lourde, les idées un peu moins nettes qu'à l'ordinaire, — d'avoir cédé aux perfides insinuations de mon frère aîné.

..... Quelle journée, quelle catastrophe! J'étais à peine habillé, on frappe à ma porte : « Deux dames vous demandent... Elles attendent en bas; elles ont sollicité la permission de déposer leurs malles dans le vestibule... » On juge de ma stupéfaction : « Leur nom? — Elles veulent vous le dire elles-mêmes. » J'achève ma toilette dans un trouble d'esprit incroyable, et je descends quatre à quatre. A la porte du salon, cependant un bruit de voix m'arrête, et j'écoute fort indiscrètement, je l'avoue. Les propos du reste, articulés d'une voix très douce, n'avaient rien de confidentiel. « Bon Dieu! disait la voix, quelle odeur de tabac dans cette pièce!... Pour se supporter dans une atmosphère pareille, il faut qu'il ressemble à Fred. — Pauvre Fred! reprit alors une autre voix plaintive et traînante... Pourra-t-on nous dire où il habite?... Mais chut, j'entends un pas derrière la porte!... » Le moment d'entrer était venu; j'entre en effet et me trouve en face de mes inconnues, qui venaient de se retourner toutes deux : l'une assise près de la table, l'air inquiet, le teint un peu flétri (c'est la voix plaintive), se soulève et tend vers moi des mains suppliantes. L'autre, plus jeune, plus alerte en ses mouvemens, tête vive et brune, surchargée d'abondans cheveux noirs, toute vie et toute action, se hâte de s'interposer entre sa compagne et moi. Est-elle jolie? Je n'en sais trop rien. Ses prunelles noires ont l'éclat de la mûre, et ses lèvres rouges celui de l'églantine. Elle prend la parole la première avec une certaine précipitation : « C'est votre frère, monsieur, dont nous voudrions savoir l'adresse... Nos lettres devaient lui être acheminées chez vous... Mais il n'écrit pas depuis un an, et ma sœur est fort inquiète.

— Voilà, Nettie, ce qu'il ne fallait pas dire!... Où est-il, monsieur? où est mon pauvre Fred?...

— S'agirait-il, madame, de mon frère,... de mon frère Frederick... Et pourrais-je savoir quel intérêt?... »

Les deux femmes ne semblaient plus si pressées de parler, et se regardaient l'une l'autre avec un certain embarras.

« Je vous l'avais dit, s'écrie tout à coup la brunette; il avait caché son mariage à sa famille... Le poltron!... » Puis avec un petit air tragique et me montrant du doigt sa compagne : « Voici ma sœur, monsieur,... mistress Frederick Rider, ou plutôt, puisque votre frère est l'aîné de la famille, mistress Rider en personne! voudrez-vous bien lui dire où est son mari? »

Et comme j'hésitais à répondre, complétement abasourdi :

« Docteur Rider, reprit-elle, interrompant les supplications plaintives de sa sœur, veuillez vous expliquer sans retard!... Si vous n'avez jamais entendu parler de nous, en revanche nous vous connaissons de reste... Mon beau-frère ne nous a rien laissé ignorer... Vous ne prétendez pas, sans doute, séparer la femme et le mari?... Je suis là d'ailleurs, et c'est pour ma sœur que j'ai fait le voyage... Dieu merci, j'ai gardé mon argent alors qu'elle se laissait dépouiller du sien; je veillerai sur elle et sur ses droits... »

Après cette harangue *ab irato*, la sœur allait recommencer ses doléances, mais j'y coupai court immédiatement :

« Vous pouvez vous rassurer, madame, Fred se porte bien, — aussi bien du moins qu'à l'ordinaire... Je ne suis pas bien sûr, ajoutai-je avec une certaine amertume, qu'il soit en état de se présenter devant des dames; mais je présume que vous devez connaître ses habitudes... Quant à moi, vous me permettrez de ne pas prolonger cette visite tout à fait imprévue. Mes heures, mes minutes sont comptées... Je puis seulement me charger de faire annoncer à mon frère que vous êtes là... Excusez le décousu de cet accueil... J'étais si loin de m'attendre... Est-ce que vous avez fait seules, mesdames, le voyage d'Australie?...

— Pas le moins du monde, répliqua cette belle-sœur qui me tombait des nues... Les enfans sont à l'hôtel... Nettie a prétendu qu'il était inutile de les amener, à moins d'une installation complète. »

Les enfans! Il y avait *des* enfans?... Que faire, que devenir? Et le *drag* qui attendait à la porte! et les cliens qui s'impatientaient déjà... Pendant que je demeurais irrésolu, l'infatigable Nettie prit de nouveau l'initiative :

« Encore une fois, monsieur, l'adresse de Fred... Je le préparerai à recevoir Susan... Il peut me dire, à moi, tout ce qu'il lui

plaira, cela ne m'importe guère; mais Susan doit être ménagée. Susan est votre belle-sœur, docteur Edward, et je suis la sœur de Susan. Nous ne comptons pas vous déranger... Je me charge de tout... Seulement ayez confiance en moi.

— Confiance! m'écriai-je... Mais Fred est parfaitement libre... C'est bien malgré moi qu'il est installé dans ma maison... Il dort encore, voilà tout, et je crois qu'il serait inopportun de le réveiller... Maintenant, mesdames, ajoutai-je, il me faut bien vous apprendre que rien ici ne se prête à l'installation d'une famille... Si donc vous voulez retourner à l'hôtel où vous avez laissé les enfans, je me charge de vous y envoyer Fred aussitôt qu'il sera levé... C'est en bonne vérité tout ce que je puis faire.

— Susan retournera; moi, je reste, » riposta Nettie avec sa promptitude accoutumée. Et comme sa sœur insistait sur l'inconvenance qu'il y avait à ce qu'elle demeurât seule dans une maison étrangère : « Laissez donc, reprit cette courageuse personne, vous me prenez pour une demoiselle de Londres... Mais je n'ai besoin d'aucun chaperon... Je dois rester, et je reste. »

Là-dessus elle se jeta résolûment dans le même grand fauteuil où j'avais vu, le soir précédent, se dandiner maître Fred, et, retirant son chapeau, elle écarta de ses deux petites mains, — un peu brunes, il est vrai, mais exquises de forme, — les épais bandeaux qui semblaient tendre à se réunir sur son front. Je ne sais comment mes idées changèrent aussitôt. Il me parut moins intolérable de laisser ma maison à la discrétion de ces deux femmes. Elles n'y mettraient pas le feu après tout, et quant à chasser de chez moi brutalement cette gentille Australienne, il n'y fallait décidément pas songer. Le groom venant à frapper aux carreaux pour m'avertir qu'on me demandait au dehors, je partis sans autres réflexions.

Écrasé de travail pour toute la journée, je traînais après moi de visite en visite une étrange préoccupation. Au ressentiment que me laissait la dissimulation de mon frère, — cette dissimulation entachée de tant d'ingratitude, et si puérile d'ailleurs, si mal raisonnée, — se joignait la crainte de l'invasion qui me menaçait. La nécessité de me défendre à tout prix, et (n'ayant pas osé affronter les charges d'une famille qui serait mienne) de ne pas me laisser imposer celles d'une famille étrangère, ne faisait aucun doute à mes yeux; mais comment me tirer de là? Et d'abord, en rentrant chez moi, qu'allais-je y trouver? Une *nursery* complète sous la surveillance de Nettie? ou bien un mari rebelle dont elle se serait constituée le geôlier? ou bien encore un drame de famille, des explications pathétiques, une réconciliation accompagnée de baisers et de

larmes?... Tout cela me trottait par la cervelle, lorsque, aux premières lueurs du crépuscule, je pus, enfin délivré, tourner vers ma maison la tête de mon cheval. J'y arrivai plein de pitié pour moi-même, d'inquiétude sur les soucis qui attendaient au débotter un pauvre diable épuisé de fatigue et de faim. Ce fut une grande surprise et une grande joie de trouver le logis parfaitement vide et muet, les volets à demi baissés comme de coutume, sans aucune trace d'arrivée ou de bouleversement quelconque. Le plus grand calme régnait aussi sur le visage de la vieille Mary, quand elle vint m'ouvrir la porte.

« Eh bien! mon frère?... et ces dames?... lui demandai-je, voyant que les malles avaient disparu.

— Tous à l'hôtel, monsieur; tous partis dès que M. Rider a été descendu... J'avais prévenu la demoiselle que monsieur ne voudrait jamais d'enfans chez lui... Elle a fait chercher un *cab*, on y a chargé les malles, ils s'y sont empilés tous les trois, et...

— Quoi! vraiment? ils sont partis? » m'écriai-je avec un soulagement immense. Et de fait je ne pouvais en croire ni mes yeux ni Mary, qui perdait maintenant ses peines à s'excuser d'avance du mauvais dîner que j'allais faire après un retard si contraire à mes habitudes.

J'avais certainement un grand poids de moins sur le cœur, j'étais débarrassé d'une véritable inquiétude; mais à cette satisfaction très réelle se mêlait un désappointement très réel aussi. On n'aime pas à voir déranger son programme, et la solitude, le calme dont j'étais entouré (véritables bienfaits du ciel!) ne m'inspiraient qu'une reconnaissance... contrariée. Mary n'a pas eu à se louer de cette disposition. J'ai critiqué avec une injustice palpable le dîner beaucoup trop cuit qu'elle avait à m'offrir. Mon *Times* ensuite m'apparut dépourvu de tout intérêt. Je n'ai pu mettre la main sur un volume qui stimulât à un degré quelconque ma curiosité distraite. Et j'aurais été forcé de me coucher à une heure infiniment trop bourgeoise, si je n'avais eu l'excellente idée de fixer par écrit les souvenirs de cette journée mémorable.

..... J'attendais ce matin une lettre de mon frère. Après avoir été pendant cinq grands mois mon cauchemar et mon vampire, peut-être me devait-il quelques explications sur son brusque départ. S'il ne s'en est pas douté, tant pis pour lui. Son ingratitude me peine et me révolte. Je ne crois pas manifester en ceci une susceptibilité outrée... Mais d'où viennent ces retours pénibles? et comment ne suis-je pas plus joyeux d'une délivrance que j'ai tant souhaitée, implorée avec tant de ferveur?... Je devrais brûler un cierge

(si j'étais catholique) à ce charmant petit lutin, à cette Titania d'Australie qui est venue faire disparaître d'un coup de baguette tout ce qui gênait ma vie et limitait si étroitement mon avenir.

..... Encore un jour de passé. Pas de lettre, pas de message! Fred est, ma foi, sous bonne garde. Peut-être Titania, la petite fée brune, l'a-t-elle déjà transporté en Australie sur un char de nacre, attelé de colombes... Comme tout cela est courtois, comme tout cela est fraternel!...

« Monsieur,

« Nous sommes encore au *Sanglier Bleu* jusqu'à ce que nous ayons trouvé à nous loger; ce sera, je l'espère, aujourd'hui même. Je regrette que Fred n'ait pas cru devoir vous le mander, et je m'en veux beaucoup de m'en être rapportée à lui pour cela. Je commence d'ailleurs à penser que nous nous sommes trompées sur son compte et sur le vôtre. Si vous pouviez être ici vers une heure, je serais charmée de vous voir et de vous demander conseil au sujet de notre installation. *Ils* ne s'y entendent aucunement ni l'un ni l'autre. Vous excuserez, j'espère, l'importunité d'une personne qui arrive en pays inconnu. — On ne vous trouve que le soir, à ce qu'il paraît, et le soir il m'est absolument impossible de sortir, tous les soins intérieurs m'étant dévolus. C'est là ce qui m'oblige à vous déranger, et c'est avec toute sorte d'excuses que je suis, monsieur,

« NETTIE UNDERWOOD. »

Je ne pus m'empêcher de sourire devant cette bizarre formule : « je suis, monsieur, Nettie Underwood. » Sourire n'est même pas le mot propre, car les éclats de ma gaîté firent accourir, toute stupéfaite, la vénérable duègne qui venait de me remettre ce billet. J'étais encore dans un état d'esprit très satisfaisant, lorsqu'après ma tournée du matin, l'horloge sonnant une heure, je débouchai dans George-street, notre *rue de Rivoli*, notre *Pall-mall*, où se trouvent à la fois l'auberge du *Sanglier Bleu* et la maison ample et commode qu'occupe mon très cher confrère Marjoribanks. S'il venait à mourir, — et on meurt partout, même à Carlingford, — j'aimerais à résider, moi aussi, dans un quartier moins excentrique. Cette pensée, que je me hâtai d'éloigner de mon esprit, devait être une inspiration du malin. Elle eut son châtiment immédiat. A peine, me démêlant comme je pus dans les nombreux corridors de la vieille auberge, arrivais-je devant la porte que l'on m'avait indiquée, j'entendis un vacarme à réveiller les morts, et je me trouvai l'instant d'après au milieu de trois diablotins, de trois petits sauvages qui

sont, à ce qu'il paraît, mes deux neveux et ma nièce. L'un d'eux, à cheval sur un bras de fauteuil, talonnait vigoureusement sa monture; l'autre, armé d'une paire de pincettes, courait après sa sœur, dont il essayait de prendre les jambes; il poussait à chaque tentative inutile un hurlement de désespoir. Tous les trois s'interrompirent, en extase devant le nouveau-venu.

« Un homme! c'est un homme! criait le plus jeune, contemplant son oncle à un point de vue tout à fait philosophique. — Il faut aller prévenir Nettie, ajouta la petite fille avec un calme tout aussi imperturbable.— Si c'est Nettie qu'il veut voir, qu'il l'attende! » ajouta l'aîné. Puis, reprenant en chœur à la manière antique : « Maman! maman! maman! crièrent-ils à l'envi, venez voir!... Il y a un homme! » Ainsi se passent les choses, paraît-il, dans notre admirable colonie. Leur mère ne tarda pas à se montrer. C'étaient les mêmes allures traînantes, la même voix plaintive qui m'avaient frappé déjà. Peut-être a-t-elle été plus jolie que sa sœur, mais son éclat de blonde est déjà terni, sa taille s'est affaissée. Une lassitude générale est empreinte sur toute sa personne. Je retrouvai cette espèce de faiblesse constitutionnelle jusque dans les paroles malveillantes qu'elle essayait de me décocher et auxquelles j'affectai de ne pas prendre garde. Que m'importaient les impressions d'une personne aussi évidemment bornée? Devais-je voir en elle autre chose qu'un reflet, un écho des mauvais sentimens que son malheureux mari ne m'avait jamais dissimulés? Au fond, cette pensée m'exaspérait; mais je me gardai bien d'en rien laisser paraître, et, détournant la discussion où elle voulait m'engager, feignant de m'intéresser à ces abominables marmots qui bruissaient autour de nous, j'attendis patiemment l'heure de ma délivrance. L'entrée de Nettie au bras de mon frère, le contraste de cette frêle petite créature douée de tant d'énergie avec le géant apathique et mou, produisirent sur moi une sensation particulière. Je ne pouvais me défendre d'un étonnement mêlé d'admiration en songeant à l'intrépidité de cette enfant devenue l'unique soutien de toute une famille, séparée des siens par des milliers de lieues et portant sans fléchir le fardeau qu'elle s'était volontairement imposé.

« Mille pardons, docteur Edward! me dit-elle... J'avais cru revenir plus tôt; mais avec Frederick, vous le savez, on n'en finit jamais... J'ai trouvé à nous loger un peu hors la ville, auprès d'une espèce de chapelle,... la chapelle Saint-Roque, à ce que je crois... Le ministre, par parenthèse, est un fort beau jeune homme... Comment l'appelez-vous?... Eh bien! donc, à une centaine de pas de cette chapelle, un petit cottage gothique avec jardin... Il est tout battant neuf. Les propriétaires s'appellent Smith... Si ce sont des

gens respectables, j'irai arrêter l'appartement sans retard. Le loyer n'est pas au-dessus de ce que j'y pense mettre. »

Je connaissais parfaitement l'habitation, ainsi que les gens dont elle parlait, et je pus lui garantir l'honnêteté parfaite de ces derniers; mais leur maison était bien éloignée, bien incommode...

« Voilà justement, dit Nettie me coupant la parole, voilà un des motifs qui lui valent mes préférences. Cette incommodité dont vous parlez, nous y sommes faits, et je ne vois pas que nous ayons fréquemment à venir en ville... C'est donc chose arrêtée... Et maintenant pourquoi le *lunch* n'est-il pas sur table?... Je l'avais demandé pour une heure; il est une heure et demie... Sonnez, Fred!... C'est ainsi que se perd le temps... Vous, docteur Edward, veuillez vous asseoir. Puisque votre *drag* est à la porte, vous me conduirez, dès que nous aurons fini, chez ces braves gens, avec lesquels je veux conclure très décidément. »

Devant ces déterminations si nettes, ces ordres si péremptoires, personne ne songeait à répliquer. Moi-même, bien que mes griefs me fissent hésiter à prendre ma part de ce repas de famille, je ne vis pas moyen de refuser à Nettie le service qu'elle me demandait. Depuis qu'elle était là, tout marchait vite et bien. Présidant au repas, elle maintenait dans l'ordre et le silence les trois démons qui naguère encore avaient failli mettre ma patience à bout. Elle faisait la part à Susan comme aux enfans; elle assignait à Fred ce qui était le meilleur pour lui. Jamais je n'avais vu tant de prestesse dans les mouvemens, tant d'autorité dans le maintien, jamais entendu de voix aussi douce et en même temps aussi nette. Elle me parlait d'ailleurs avec une confiance dont j'étais touché. Aussi me sentis-je peu à peu des dispositions plus conciliantes. Et pour rompre la glace entre mon frère et moi, je lui rappelai certains objets, à lui appartenant, qu'il avait omis de déménager.

« C'est vrai, dit Fred avec confusion... Cette arrivée de mistress Rider a été si imprévue... Sans cela, croyez-le bien, je vous aurais prévenu... Nettie...

— Nettie, interrompit ici la femme de Fred, a été d'avis qu'il valait mieux partir sur-le-champ et sans écrire d'avance...

— A quoi servait d'écrire? s'écria la petite personne. N'aviez-vous pas écrit six mois de suite sans obtenir une seule réponse de Fred?... Avec vos anxiétés sur son sort, vos inquiétudes sur sa santé, vous tourmentiez, vous rendiez malheureux tous ceux qui vous entouraient... Je savais parfaitement, quant à moi, qu'il se portait à merveille et n'engendrait pas le moindre souci... Mais à quoi bon? il eût fallu persuader Susan. Ceci étant impossible, nul autre remède que de l'amener ici... N'est-ce pas, docteur Edward?

Laisser les enfans derrière nous, c'était tout bonnement se créer de nouveaux soucis. Susan, une fois rassurée sur le compte de Fred, aurait été à leur sujet comme une âme en peine... Et pour en finir il aurait fallu les aller chercher... Le plus court était de les amener tout de suite. Qu'en pensez-vous, docteur?... Un instant, Fred!... c'est assez de bière pour aujourd'hui... »

Et la petite main de Nettie arrêta au passage la bouteille à moitié vidée. Fred rougit quelque peu en faisant les gros yeux à sa belle-sœur; mais il céda néanmoins, et sans mot dire. Céder à Nettie semblait une nécessité providentielle. Elle m'amusait, je dois le dire, au dernier point. Je me sentais enclin devant elle à tout oublier, à tout pardonner. Une faiblesse fraternelle dont je m'étais cru guéri me reprenait par momens. J'allai jusqu'à témoigner quelque amitié à ma belle-sœur, et je crois, Dieu me pardonne! que je fis une niche à l'un des enfans. Ces pauvres enfans, après tout ne fallait-il pas les plaindre? Avec un père comme le leur, déjà parvenu à un âge où on ne remonte plus le courant de la vie, que deviendraient-ils? quels seraient leurs soutiens? Le cœur me manquait à cette seule idée. Sur les six personnes assises avec moi devant cette table, Nettie seule semblait douée de quelque vouloir et de quelque raison; mais suffirait-elle à sa tâche, et, si elle échouait, à qui recourrait nécessairement ce groupe d'infortunés? A moi, sans nul doute. Cette perspective n'avait rien de particulièrement comfortable. Quand on se tue de travail pour sa famille, le salaire est à côté de la peine. En est-il de même quand il s'agit des enfans d'autrui? Ces tristes questions, que je m'adressais sans y pouvoir répondre, me coupèrent peu à peu la parole, et la conversation, à laquelle je ne prenais plus part, tomba d'elle-même.

Aussi fus-je charmé de me retrouver dans mon *drag* en tête-à-tête avec Nettie.

« Quel joli chemin! disait-elle, et à travers ces portes parfois entr'ouvertes comme on surprend au passage de ravissans intérieurs!... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et j'ai à causer sérieusement avec vous... Fred, je m'en aperçois, nous a fait mensonges sur mensonges... Je me garderai bien de le dire à Susan, qui croit à ses paroles comme à l'Évangile; mais entre nous, docteur Edward, votre frère est-il bon à un métier quelconque?

— Pour le moment,... commençai-je fort embarrassé.

— Pour le moment, interrompit-elle avec un peu d'impatience, pour le moment il n'est bon à rien, et je ne me figure pas qu'on ait jamais pu penser de lui autre chose... On disait pourtant beaucoup de bien de son esprit quand il débuta dans la colonie... Pourquoi Susan l'a épousé, je ne saurais le dire... Avec ses airs soumis,

qui vous ont peut-être fait illusion, elle est remarquablement obstinée; il y a de ces personnes qui, lorsqu'on les contrarie, tombent malades, menacent de mourir, et à qui on finit toujours par céder... Maintenant que faire d'eux?... Il ne veut pas retourner dans la colonie, et je ne m'en soucie guère davantage... Convient-il de les maintenir ici?

— Vous me posez là une question, miss Underwood...

— Il serait plus court de m'appeler Nettie,... comme fait tout le monde,... me dit mon étrange compagne. D'ailleurs vous êtes en quelque sorte mon frère, et je ne puis demander conseil à personne autre... Je vois chez vous beaucoup de réticences, de ménagemens tout à fait inutiles, sachez-le bien... Si vous croyez que je me fais des illusions sur le compte de votre frère et sur celui de ma sœur, vous êtes dans une erreur absolue. Je savais à quoi m'en tenir avant de quitter l'Australie... Mais pourquoi vous effaroucher ainsi?... Pensez-vous que je vais me tourner contre les miens par cela seul que leur absurdité m'est connue?... Me croyez-vous capable de murmurer contre le poste où Dieu m'a mise?... Pas le moins du monde. Je connais la situation, et je voudrais la connaître mieux encore,... mais pour en tirer meilleur parti... Expliquez-vous donc sans détour. »

J'étais étonné, presque choqué de cette liberté de langage. La résolution de cette jeune fille en même temps m'alarmait sur son avenir. « Ah! me dit-elle, dès qu'elle vit poindre cette pensée, si on pouvait compter sur Fred pour quoi que ce soit, s'il voulait se conduire en homme et travailler pour les siens, je me chargerais bien de nous établir dans un de ces cottages fleuris et d'y procurer aux enfans tous les soins que réclame leur éducation;... mais s'il continue à croupir dans la paresse, nous aurons grand'peine à joindre les deux bouts... On peut vous le dire, docteur Edward, j'ai deux cents livres sterling de revenu... Susan était dans la même position que moi quand elle s'est mariée; mais Frederick alors s'est fait remettre le capital de cette modique dot, et l'a complétement dissipé. Reste donc à savoir si on peut subsister à Carlingford avec trois enfans et deux cents livres par an.

— Fred serait un grand misérable, m'écriai-je malgré moi, s'il pouvait se résigner à vivre à vos dépens.

— Il me semble qu'il vivait aux vôtres, me répliqua froidement Nettie, — et sans se croire obligé à beaucoup de reconnaissance... Que voulez-vous? il faut le prendre comme il est, puisque nous ne saurions le changer... Mais voici la chapelle, et la maison Smith ne doit pas être bien loin... Ne pourriez-vous, en me présentant comme votre belle-sœur, et en me donnant ainsi votre garantie morale,

faire en sorte qu'on nous laisse emménager immédiatement?... Nous payons tout si cher là où nous sommes. »

Elle me regardait en même temps avec ses beaux yeux noirs, au fond desquels une espèce de sourire semblait constamment se jouer, — le sourire de la jeunesse, qui ne doute de rien et marche gaîment aux plus impossibles conquêtes. Cet héroïsme est-il tout bonnement de l'imprévoyance? Ai-je affaire à une espèce de sainte ou à une espèce de folle? Je l'ignore en bonne vérité. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle a les plus beaux cheveux noirs, les lèvres les plus vermeilles, et qu'en l'aidant à descendre du *drag* j'ai cru recevoir dans mes bras un bouquet de marabouts, une fée des *Mille et une Nuits*. En la voyant combiner d'avance les arrangemens qu'elle prendrait pour rendre son intérieur le plus commode et le plus comfortable possible, mistress Smith partageait mon étonnement. Nous nous regardions, tout émus de ce bon sens précoce, de cette invention si prompte et si délibérée, de cet entrain courageux, de cette joyeuse sérénité. Faut-il que le ciel ait envoyé à mon frère une pareille protectrice! Mais au fait, pourquoi s'en étonner? Les femmes n'ont-elles pas toujours eu pour les vauriens de l'autre sexe une sympathie charitable? Ne mettent-elles pas une espèce d'orgueil à aider, à consoler avec une persistance infatigable ces lâches qui ne savent rien faire pour eux-mêmes? Que de sacrifices ce malheureux Fred n'a-t-il pas coûtés à ma mère et à ma sœur! Quel dévoûment ne lui témoignent pas aujourd'hui sa femme et Nettie!... Et qu'a-t-il fait pour mériter cette indulgence que rien ne lasse, ce zèle, cette abnégation dont il est l'objet? Il a tout simplement méconnu, mis de côté les devoirs sérieux de l'existence, tandis que moi!... Mais laissons là ce retour inutile, il sent son pharisien d'une lieue. La vérité, c'est qu'on ne peut voir sans indignation, devant une pareille idole, s'immoler une victime comme Nettie.

..... Les voilà installés depuis quinze jours dans ce cottage Saint-Roque, bâti par le même architecte que la chapelle voisine, et qui reproduit pour ainsi dire au dix-millième les distributions d'un château du moyen âge. C'est une forteresse naine, avec tourelles, mâchicoulis et créneaux, où l'on installerait volontiers, sous les ordres du général Tom Pouce, une garnison d'enfans à peine sevrés. Nettie a déployé d'incroyables ressources d'intelligence pour faire entrer tout son monde dans les quatre ou cinq chambres dont elle dispose. Du matin au soir, génie familier, elle imprime la vie et le mouvement à cette espèce de microcosme. Jamais un mouvement d'impatience contre les enfans, jamais un reproche à son indolente sœur; de temps en temps, par exemple, une vive et poignante épigramme

à l'adresse de Fred, de cette masse inerte qu'elle s'efforce en vain d'utiliser. Les voisins commencent à la connaître, à l'admirer. Pour moi, je ne sors jamais de là sans une irritation, une indignation profondes. A cette table qu'elle a préparée elle-même, autour de ce pain qu'elle a payé de ses deniers, ils s'assoient tous avec un sang-froid parfait, n'ayant pas l'air de soupçonner ce qu'elle fait pour eux, et trouvant tout simple de vivre à ses dépens. Nettie, du reste, ne semble pas s'en douter davantage; elle n'a pas conscience de ce dévouement quotidien qui a pris le caractère d'une habitude instinctive. C'est incroyable, mais cela est. Pour elle, s'il faut la prendre au mot, elle subit tout simplement une nécessité inévitable; elle la subit sans se glorifier et sans se plaindre, comme une loi de sa destinée, à laquelle il serait insensé de vouloir se soustraire. Moi, je me pose toujours la même question : est-ce une héroïne? est-ce une folle? A-t-elle infiniment plus de cœur ou infiniment moins de cervelle que la moyenne des autres humains? Tout cela est inexplicable. Au temps des sorciers, on eût pu la croire victime de quelque philtre, de quelque possession prestigieuse; mais de nos jours l'asservissement spontané d'une volonté si ferme peut passer pour un véritable miracle.

..... L'hiver se passe, et je ne puis me faire à cette situation. Tout ce que je vois à Saint-Roque me contrarie et me déplaît : j'y retourne cependant, car je ne saurais me dissimuler que mon appui moral est pour la famille de mon frère une ressource presque indispensable. Nettie le comprend et me l'a fait sentir plusieurs fois. Rien de moins amusant que ces réunions trop fréquentes à mon gré. Mon frère après tout, — et malgré les dehors indifférens qu'il affecte, — garde au fond du cœur le sentiment de sa déchéance. Voyant qu'il était inutile de le stimuler par ses sarcasmes et qu'elle l'irritait en pure perte sans obtenir de lui le moindre travail, Nettie a cessé un beau jour cette petite guerre. Elle ne s'occupe plus de lui que pour lui donner la pâtée comme aux enfans. Seulement, ainsi que j'avais fait, elle l'a strictement cantonné dans une chambre du haut, où il vit avec sa pipe et ses romans, au sein du désordre empesté qui lui plaît par-dessus tout. Quand je suis là, s'il descend au salon, je ne puis lui dissimuler, malgré tous mes efforts, le dégoût et le mépris qu'il m'inspire. Il le ressent à sa manière, c'est-à-dire en boudant et en inspirant à sa sotte femme, toujours dominée par lui, la secrète malveillance dont il est animé contre moi. Elle cherche à lui complaire en me disant à mots couverts toute sorte de choses désagréables. Leurs enfans sont odieux. Je ne passe pas à Carlingford pour un ogre, et mes petits malades accueillent

au contraire mes soins avec une prédilection marquée; mais ces trois petits sauvages australiens toujours prêts à vous dévisager de leurs yeux ronds grands ouverts, les tranquilles observations qu'ils se permettent sur l'immonde fainéantise de leur père et l'aveugle faiblesse de leur mère, — leur perspicacité, leur insubordination précoces, me donnent aux mains d'étranges démangeaisons. Je n'ai cependant affaire qu'à eux et à leurs chers parens. Nettie est trop occupée pour m'accorder beaucoup d'attention. Elle va et vient comme si je n'étais pas là, toujours affairée, toujours alerte, et ne se refusant pas de temps en temps, quand l'occasion se présente trop belle, le droit de brusquer Fred et Susan; car c'est un trait de sa nature de ne mettre aucune délicatesse romanesque dans ce qu'elle fait de plus grand. Cette simplicité m'impatiente quelquefois. Si du moins elle avait conscience d'elle-même, d'un saint devoir rempli, d'un noble sacrifice noblement fait, il y aurait là du moins quelque germe de consolation; mais elle se refuse obstinément à interpréter ainsi sa conduite. « Ce n'est pas son devoir qu'elle fait, c'est sa volonté. » Je la voudrais voir aussi plus rebutée du milieu où elle vit. Une petite fée comme elle ne devrait pas pouvoir tolérer toutes ces difformités morales qui me blessent, moi, rien que d'y songer. Titania devrait prendre en mauvais gré les Bottom par qui elle se laisse gruger. J'espérais toujours qu'elle s'en apercevrait à la longue, et j'épiais chez elle les premiers symptômes de dégoût qui signaleraient pour moi l'avortement de sa téméraire entreprise. Rien de pareil ne s'étant manifesté, je dois en conclure, ce me semble, qu'il manque à cette nature d'ailleurs si bien douée une certaine finesse de perceptions, une certaine délicatesse de sentimens dont une femme n'est jamais impunément dépourvue.

..... Jolie soirée que celle d'hier! Assiégé de soucis, épuisé de fatigue, ennuyé pourtant de ma solitude, j'arrivais à Saint-Roque, espérant à part moi que les enfans seraient couchés, Fred dans sa chambre, et ces dames seules au salon. Une causerie paisible, une tasse de thé, le plaisir de contempler tout à mon aise la petite fée d'Australie, je n'en demandais pas davantage; mais cela même, la Providence me le refusa. La porte à peine ouverte, je me trouvai dans un véritable *pandæmonium*. Les trois enfans, livrés à eux-mêmes, mettaient à sac le vestibule, théâtre ordinaire de leurs jeux. Au risque de se casser le cou, l'aîné se laissait glisser, à cheval sur la rampe, du haut en bas de l'escalier. Mon premier mouvement (mouvement d'homme déçu, je dois le dire) fut de saisir le jeune drôle et de le secouer un peu vivement. Je reçus aussitôt de mon aimable petite nièce un projectile que j'eus le bonheur d'éviter en

me jetant de côté; ce n'était rien moins qu'une brosse à meubles! Comme je me retournais pour manifester à mistress Smith ma surprise et mon indignation : « Que voulez-vous? me dit-elle; miss Nettie est allée prendre le thé dehors... Et quand elle n'est pas là, personne, vous le savez, ne veille sur les enfans... Dieu me préserve cependant de lui reprocher une distraction si rare!... Et vous ne lui en voudrez pas non plus, » ajouta-t-elle en levant les yeux sur mon visage, où se peignait une contrariété voisine de l'irritation.

Cette contrariété me rendait cruel. Je poussai devant moi les enfans dans le salon, heureux par avance du trouble et du désarroi que j'allais y porter. Il fut aussi complet que possible. La pièce était remplie d'une épaisse fumée. Sur le sofa de Nettie, dans le domaine réservé de Nettie, — qui lui avait solennellement interdit d'en abuser ainsi, — Fred se vautrait avec une inqualifiable impudence, et Susan, assise auprès de lui, promenait son aiguille indolente dans je ne sais quelle inutile tapisserie. Il y avait quelque chose de misérablement égoïste dans ces jouissances furtives sur lesquelles ils s'étaient ainsi jetés, en véritables esclaves, aussitôt leur maîtresse partie. Surpris à l'improviste par mon entrée, ils se soulevèrent tous deux, Fred pour cacher sa pipe, et sa femme pour enlever de la table le verre où il venait de boire. Par réflexion cependant et honteux de leur couardise, ils laissèrent les choses en place; mais ils ne savaient par où commencer, et j'étais pour le moins aussi gêné qu'eux.

« Nettie n'est pas là, dit enfin l'aimable compagne de mon frère, et j'ose affirmer que si vous l'aviez su, nous n'aurions pas le plaisir de vous voir... Il est bien rare, au surplus, que nous ayons une soirée à nous, et le hasard qui nous l'avait donnée s'est cru, je le vois, trop prodigue...

— Voulez-vous bien vous taire, Susan! interrompit son mari. »

Je m'excusai du dérangement que je paraissais leur causer en invoquant la nécessité de les avertir du désordre périlleux qui régnait dans le vestibule au moment où j'y avais pénétré. Mon explication n'eut aucun succès auprès de ma belle-sœur, qui recommençait ses récriminations sur nouveaux frais, lorsque son mari lui coupa derechef la parole.

« Allez à vos affaires! lui dit-il brusquement... Allez surveiller cette marmaille!... » Et quand elle fut sortie : « Ma foi, continua-t-il avec une rare effronterie, si bonne ménagère que soit Nettie, son absence, par momens, est un véritable débarras... On respire un peu plus librement loin de ses beaux yeux. »

Une bouffée de pipe accompagna cette espèce d'apologie, qui me parut un véritable défi.

« Je m'étonne, lui dis-je, que vous parliez ainsi d'une personne à qui vous devez tout; mais je m'étonne bien davantage que vous consentiez à lui tout devoir; grand et robuste comme vous l'êtes, et avec une santé dont mieux que personne je puis apprécier les ressources...

— Et qui êtes-vous pour vous mêler ainsi de nos arrangemens intérieurs? s'écria, rentrant à l'improviste, mistress Fred, qui tout bonnement écoutait aux portes. Mon mari...

— Taisez-vous, encore une fois! » répéta Fred, et, se laissant retomber de tout son long sur le sofa, il se mit à l'aise mieux que jamais... « Quant à vous, mon frère, vous êtes plus prompt à censurer qu'à venir en aide... Veuillez vous rappeler que vous n'êtes pas ici chez vous... Moi qui vous parle, au contraire... »

Je l'attendais à cette absurdité pour le relever de bonne sorte, et nous échangions des regards assez peu tendres lorsque des cris perçans vinrent interrompre ce doux échange de nos pensées les plus intimes. Freddy, l'aîné des enfans, continuant sa périlleuse gymnastique, avait fini par tomber du haut de l'escalier. Sa tête avait porté; il était sans connaissance. Sa mère, le croyant mort, poussait des clameurs désespérées. Fred affectait plus de sang-froid, mais au fond, ne sachant trop que faire, donnait çà et là des instructions contradictoires et répétait de minute en minute avec une sorte d'obstination machinale : « Comment se fait-il que tout aille à la diable dès que Nettie n'est plus là? » Fort heureusement je ne m'étais pas laissé déconcerter par tout ce désordre, et, voyant que l'état du petit bonhomme n'avait rien de grave, je prenais en silence toutes les mesures nécessaires pour le faire revenir à lui. Lorsque j'y fus parvenu, je le portai dans mes bras jusqu'à son lit, au premier étage, dans la chambre même de miss Underwood, après quoi, redescendu tout aussitôt, je sortis du cottage sans vouloir remettre les pieds dans ce salon profané. Si j'y étais rentré, c'eût été pour briser la pipe et le verre de Fred, pour faire disparaître toutes les traces de cette orgie domestique dont le souvenir seul me donnait des tressauts nerveux.

A quelques cents pas de Saint-Roque, je faillis heurter dans l'obscurité deux personnes qui marchaient se dirigeant vers le cottage. Elles causaient en riant, et je les reconnus à leur voix. C'était Nettie au bras du jeune M. Wentworth, le révérend ministre de la chapelle Saint-Roque, celui-là même dont elle m'avait parlé comme « d'un très beau jeune homme. » Je les reconnus, dis-je, et ne voulus pas m'arrêter pour les saluer. J'étais mécontent de moi-même et des autres, fort peu disposé par conséquent à un échange de paroles oiseuses. A ma porte, où je frappais, altéré de solitude et de

sommeil, je trouvai un message pressant qui m'appelait chez un de mes malades, auprès duquel je fus retenu pendant une bonne partie de la nuit... Allons, allons, la soirée d'hier fut décidément une charmante soirée!

« ..... Je savais que je vous verrais aujourd'hui, m'a dit Nettie, que j'ai trouvée chantant des chansons et racontant des histoires à notre petit malade. Malgré tout le tapage que vous faites à propos des enfans, vous êtes au fond comme moi... Vous les aimez sans le savoir... Celui-ci a un peu de fièvre; comment le trouvez-vous? »

Je m'empressai de la rassurer dès que j'eus tâté le pouls de Freddy.

« Eh bien! reprit-elle, puisqu'il est en si bonne voie, vous allez me conduire à Carlingford avec les deux autres petits... Oh! ne faites pas la grimace, et ne cherchez pas de prétextes; j'ai lu dans vos yeux que vous ne me refuseriez pas... Pendant que je m'habille, allez voir un peu M. Smith, qui se plaint d'un grand mal de tête! »

Le « grand mal de tête » de M. Smith était tout simplement un moyen de m'attirer chez lui pour que mistress Smith pût m'exposer en détail ses griefs contre Fred et Susan.

« Vous l'avez vu vous-même, monsieur, disait-elle, la situation n'est plus tolérable. J'ai voulu m'en expliquer avec vous de préférence à cette aimable et bonne miss, contre laquelle il n'y a pas un mot à dire;... mais les autres font de véritables dégâts dans la maison, et si monsieur votre frère doit continuer sur le même pied, s'il ne renonce pas à cette pipe qui infecte et noircit tout,... à moins de compensations suffisantes... »

Ce dernier mot me fit parfaitement comprendre où voulait en venir notre digne hôtesse, et après quelques échappatoires, comme elle ramenait toujours la question sur le même terrain, j'allais lui ôter à cet égard toute espérance, lorsque j'entendis sur l'escalier le pas léger de Nettie. Alors je ne sais comment ma détermination changea soudain. « Nous arrangerons cela une autre fois, dis-je à mistress Smith... D'ici là, pas un mot!... pas un mot, entendez-vous bien?... Et je m'engage à vous donner pleine satisfaction... » Après quoi, je fis monter Nettie dans le *drag* avec les deux marmots, et nous trottâmes bravement vers Carlingford, tandis qu'un de mes malades soupirait après ma visite, à un mille au-delà de Saint-Roque, dans la direction opposée.

« Mistress Smith vous a parlé de nous, me dit Nettie avec un regard pénétrant... Est-ce qu'on veut déjà nous faire quitter la maison?... Je n'en serais pas autrement surprise après la scène d'hier

au soir... Mais s'ils réclament une augmentation de loyer, je vous le dis en toute vérité, il m'est impossible d'y suffire...

— C'est une indignité que la conduite de Fred et de sa femme... Vous mettre dans une situation pareille!...

— Un instant, dit Nettie posant sa main sur mes lèvres avec une familiarité que je trouvai fort douce... Pas un mot de plus sur ce sujet, ou nous nous querellerions infailliblement... Ceci me regarde et ne regarde que moi... »

Et comme je protestais contre cette assertion que les circonstances rendaient si singulière : « Ah! oui, c'est vrai, me dit-elle avec une légère nuance de dédain... A la rigueur cela vous regarde aussi;... mais vous, vous n'êtes qu'un homme... »

Et sur ce mot, qu'accompagnait un regard étincelant, je restai pour ainsi dire atterré. Sous ces allures impérieuses, sous ces caprices un peu hautains, comment retrouver la douceur résignée qui me semblait l'attribut indispensable de son rôle? Obéissait-elle donc à un pur instinct, comme celui des chiens de Terre-Neuve? ou bien se plairait-elle par-dessus tout à faire prévaloir sa volonté tyrannique?

« Pas de discussion, reprit-elle d'une voix quelque peu radoucie, et parlons de Fred, que je vois en assez mauvais train. La sotte existence qu'il mène finira par lui déranger le cerveau. Bizarre phénomène qu'un homme capable de tant de choses accepte une vie pareille!... Je suis quelquefois tentée de le prendre au collet et de le secouer un peu en lui demandant à quoi il pense;... mais ce serait peine perdue... Et à propos que lui avez-vous dit hier au soir?

— Peu de chose, ou presque rien... en comparaison de ce que j'aurais voulu lui dire... Le voir s'établir ainsi chez vous, déranger, souiller cet appartement qui est le vôtre!... »

Je ne sais au juste quelle expression avaient mes paroles, mais Nettie leva en ce moment les yeux sur moi, et il me sembla que ses joues s'animaient... Peut-être était-ce de la colère en songeant aux souvenirs que j'évoquais.

« Merci, me dit-elle en m'offrant sa petite main. Il est beau de prendre ainsi les intérêts des absens... Maintenant laissez-moi descendre, ajouta-t-elle, voyant que je retenais comme malgré moi cette main mignonne... Bien que nous soyons en quelque sorte frère et sœur, on ne comprendrait rien à tout ceci... Veuillez arrêter, docteur Edward, je ne compte pas aller plus loin. »

Et il y avait tant de sérieux dans son accent, une telle autorité dans sa voix qu'il a bien fallu lui obéir.

..... Nettie est plus réservée que jamais. Plus que jamais aussi je

me sens assiégé par mille et mille scrupules. Je me contrôle, je m'examine avec une assiduité qui me fatigue moi-même. J'ai déjà passé par assez d'épreuves pour me bien connaître. Je n'ai ni cette témérité qui dompte parfois la fortune rebelle, ni cette confiance en moi qui servirait de baume, en cas de revers, aux blessures de mon orgueil. Je constate avec amertume que je suis loin d'être un héros. Sans cela, aurais-je frémi, le lendemain de mon dernier entretien confidentiel avec Nettie, lors de cette course à Carlingford, qui ne s'est pas renouvelée depuis, — aurais-je frémi, dis-je, en songeant à l'imprudence décisive à laquelle j'avais failli m'exposer? Un mot d'elle, un mot de moi, et je tombais dans l'abîme ouvert à mes pieds,... je me plaçais dans une de ces situations presque impossibles à soutenir, où la nécessité absolue de vaincre n'est pas toujours un gage de victoire. Si je pouvais persuader à Fred de retourner en Australie... que dis-je?... si je pouvais acheter son départ au moyen d'un sacrifice pécuniaire qui ne fût pas absolument une ruine?... Une fois là-bas, la Providence prendrait soin de cette famille abandonnée... Une misère plus que jamais impérieuse pousserait au travail notre incorrigible paresseux... Mais non, non! ce sont là de vaines chimères, des calculs insensés, nonobstant la prudence étroite qui me les dicte... Et pour cette prudence même, dont parfois je me sais gré, parfois aussi je me méprise.

..... Est-ce une gageure? je l'ai encore rencontrée seule avec M. Wentworth. Il est très grand, elle très petite; il se penchait pour mieux l'entendre, elle lui parlait presque à l'oreille : qu'aurait dit de cela miss Lucy Wodehouse, qui reçoit, elle aussi, avec tant de faveur les hommages du séduisant ministre?... Cette fois je les ai abordés, et M. Wentworth, sur qui ma politesse glaciale semblait produire l'effet d'une douche d'eau froide, a bientôt repris le chemin de la *manse*. Nettie rapportait de Carlingford deux ou trois paquets de lingerie.

« Si vous m'accompagnez jusqu'au cottage, m'a-t-elle dit, veuillez vous charger de tout cela... Je suis un peu fatiguée,... vous l'êtes aussi, ce me semble, et de plus légèrement grognon... »

Puis, comme je lui offrais mon bras : « Merci, me dit-elle, je préfère marcher seule. »

J'étais las de moi-même et de mes hésitations. Peut-être aussi me trouvais-je sous l'influence d'une magnifique soirée de printemps.

« Vous me chargez de ces bagatelles, lui dis-je après un moment de silence, et vous me refuseriez sans doute le droit de vous enlever certains autres fardeaux bien plus écrasans... Vous vous lais-

serez miner, exténuer, par ces trois détestables marmots auxquels...

— Prenez garde, monsieur, que vous parlez de *mes* enfans, » s'écria Nettie avec un ressentiment très marqué; — mais le moment d'après, sur un ton bien différent : « Vous êtes de mauvaise humeur,... reprit-elle, vous aurez travaillé outre mesure... Peut-être vaudrait-il mieux ne pas venir au cottage... Je n'ai nulle envie de vous voir encore une fois vous quereller avec Fred.

— Vous me trouvez de mauvaise humeur? m'écriai-je, n'y tenant plus... Vous ne savez donc pas dans quelles angoisses je vis depuis trois mois?... Vous n'avez pas l'air de comprendre...

— Faites attention à vos paroles! interrompit Nettie, ne vous préparez pas de repentir! Continuez comme pendant ces trois mois d'angoisses où vous ne m'avez pas dit, que je sache, un seul mot de plus qu'il ne fallait... »

C'en était trop de cette allusion cruelle; même pour moi, c'en était trop... Je laissai déborder tout ce que j'avais dans l'âme. Un peu interdite, elle m'écouta sans m'interrompre.

« Docteur Edward, me dit-elle ensuite avec une certaine solennité, vous savez le néant de pareils projets... Supposons qu'il en soit... ce que vous dites. Je ne suis pas libre de... rien changer à ce qui est; or vous savez comme moi que vous ne pouvez vous charger de Fred, de Susan et des enfans... Je ne me méfie pas, remarquez-le, de votre sincérité,... je ne dis pas que, si les choses étaient arrangées autrement, cela ne me convînt beaucoup mieux;... mais là précisément est l'impossible... Vous vous connaissez sans doute et vous devez me connaître?... Je ne vois vraiment pas, docteur Edward, ajouta-t-elle avec un léger soupir, qu'il soit possible de sortir de là...

— Est-ce tout ce que vous avez à me dire? m'écriai-je stupéfait.

— Et que vous dirai-je de plus? répliqua-t-elle en personne positive... Les élémens de notre situation, vous les connaissez comme moi... Quant à des regrets, il peut y en avoir; mais cela n'empêche pas de faire ce qu'on doit. »

Ce calme, cette impassibilité me démontaient. Rien de plus humiliant, rien de plus mortifiant pour mon orgueil en même temps que pour mon amour. Je ne sais si elle s'en aperçut; toujours est-il qu'elle reprit la parole : « Voyons, disait-elle, inventez vous-même ce que j'aurais pu répondre... M'est-il donné de changer ce qui est?... Si je vous fais de la peine, croyez que c'est malgré moi, et que je suis moi-même bien affligée... »

Nous étions cependant arrivés devant la porte du cottage.

« Ne vous désolez pas outre mesure, lui dis-je, et croyez que

je saurai prendre sur moi... » Puis, tout amour-propre cédant : « Réfléchissez, Nettie, réfléchissez à ce que vous faites!... Avant de nous sacrifier tous deux à cette misérable famille, prenez le temps d'y songer!... Vous n'êtes pas aussi indifférente que vous le croyez vous-même. Nous ne nous ferons jamais à cette séparation, ni vous ni moi... Une fois pour toutes, Nettie, est-ce là votre réponse? »

La porte venait de s'ouvrir, et mistress Smith était sur le seuil, sa lampe à la main.

« Toutes les réponses du monde, dit Nettie, précipitant un peu ses paroles, ne sauraient prévaloir contre la force des choses, celle-ci dût-elle briser nos cœurs. »

Sous le rayon de lumière qui nous couvrait, nous ne pouvions plus rien ajouter. Je déposai sur une des marches les paquets dont Nettie m'avait chargé, puis je m'enfonçai dans les ténèbres de la route, heureux de cacher ma honte à tous les regards.

Une nouvelle vie commence pour moi.

..... La dernière fois que je suis allé à Saint-Roque (où je ne suis pas retourné depuis un mois), j'avais rencontré le docteur Marjoribanks dans un *meeting* où se discutaient les intérêts municipaux de Carlingford. Jamais je ne l'avais vu si gracieux pour moi et si prévenant. Il parlait de sa santé qui décline, de sa retraite possible, même probable, dans un assez court délai, du bel avenir qu'un jeune homme de notre profession peut entrevoir à Carlingford, et finalement il me proposa une consultation le lendemain avec lui chez un de ses plus riches cliens dont l'état se compliquait d'une manière assez grave.

Ce fut même à la suite de cet entretien que je me hâtai de courir à Saint-Roque, tout enfiévré d'espérance, tout ébloui des perspectives nouvelles qui s'ouvraient devant moi. Il était réservé à miss Underwood de guérir cette fièvre et de me rendre tout à fait raisonnable.

Je le suis maintenant. J'ai dîné hier chez mon illustre confrère, et l'accueil presque affectueux que j'ai reçu de lui, les égards flatteurs que m'a témoignés sa fille, une des personnes les plus spirituelles de la ville, ont été un véritable baume pour la blessure de mon amour-propre. Je sais maintenant où chercher des consolations à cet abattement, à cet ennui qui me dévoraient.

..... Depuis quelques semaines, je ne vois que gens qui me sourient et me félicitent à mots couverts. Il a bien fallu finir par deviner de quoi. Les commérages de la ville associent mon nom à celui de miss Marjoribanks. On nous « marie » déjà, c'est la locution con-

sacrée. Les choses à coup sûr sont loin d'en être là; mais après tout cette pensée n'a rien d'absolument chimérique. Les deux ou trois ans que miss Marjoribanks peut avoir de plus que moi seraient amplement compensés par l'agrément de sa personne (car elle est encore très bien), par la distinction de son esprit, et aussi, convenons-en, par les avantages matériels d'une pareille union. Le docteur Marjoribanks n'eût-il rien mis de côté, — ce qui, pour un Écossais, serait prodigieux, — l'abandon de sa clientèle constituerait seul une jolie dot. Laissons donc jaser les oisifs, et si l'écho de leurs bavardages arrive, comme je n'en doute pas, jusqu'aux oreilles de miss Underwood, elle verra qu'on n'est, après tout, ni inconsolable ni abandonné. Pourquoi ne pas suivre son exemple? Pourquoi ne pas me montrer aussi raisonnable qu'elle? Depuis deux mois et demi que nous ne nous sommes parlé, j'évite à dessein de passer devant Saint-Roque, je me borne à la saluer poliment quand je la rencontre, et, sauf le salut qu'elle me rend de fort bonne grâce, je n'ai pas reçu d'elle signe de vie. Si j'en crois mistress Smith, avec qui le hasard d'une rencontre m'a fait causer l'autre jour, miss Nettie travaille beaucoup plus et parle beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Le premier de ces détails ne me surprend point; je n'en saurais dire autant du second : elle n'est pas déjà si bavarde!

..... Aussitôt que la terrible nouvelle me fut parvenue, je me hâtai de courir à Saint-Roque. Elle avait sans doute reconnu mon pas, car elle m'ouvrit la porte avant que j'eusse frappé. Sa main me fut tendue sans nul effort, sans nulle contrainte. Je me sentais rougir en la revoyant, mais sa pâleur, sa préoccupation, restaient les mêmes.

« Je ne vous aurais pas envoyé chercher, docteur Edward, si j'avais pu tout faire par moi-même... Il est là, sous clé, dans le salon... J'ai voulu le soustraire à la froide curiosité, aux commentaires oiseux des premiers venus... Maintenant qu'il est mort, tâchons de le faire respecter!

— Susan sait-elle?...

— Rien encore... J'attendais que vous fussiez là pour l'éveiller et lui tout dire. »

A ces mots, elle ouvrit la porte du salon, mit la clé en dedans, et là, près de ce cadavre, me raconta ce qui s'était passé. Voici fort en abrégé ce qu'elle me dit :

« Fred et Susan m'ont quittée hier soir de bonne heure. Je les ai crus remontés dans leur chambre, et je ne me suis plus occupée d'eux. J'avais à travailler beaucoup pour les enfans et me suis laissé entraîner par mon ouvrage, au point d'oublier complétement de

regarder l'heure. Il y avait déjà longtemps que j'avais entendu, sans y prendre garde, fermer la porte de la maison, lorsqu'un certain bruit, parti de la chambre de ma sœur, est venu attirer mon attention. Je me levais déjà pour monter, quand elle-même est descendue inquiète et plaintive. Son mari, sorti déjà depuis plusieurs heures, n'était pas encore rentré. Au premier abord, je n'ai rien trouvé là qui dût nous surprendre ou nous tourmenter beaucoup. Ce n'était pas la première fois que Fred s'oubliait ainsi; je le dis à Susan, et, voyant que malgré mes instances elle ne voulait pas retourner dans son lit, je me décidai à lui tenir compagnie. Roulée dans un châle que j'étais allée lui chercher, tantôt elle sommeillait, tantôt elle pleurait, tantôt elle s'indignait contre son mari, et je la laissais dire ou dormir, travaillant toujours. Je ne m'inquiétai véritablement qu'un peu après l'aube. Dépourvu d'argent et de crédit, cachant volontiers dans les ténèbres ces désordres dont il avait honte, il me semblait étrange que le malheureux eût passé dehors la nuit entière. Une fois sérieusement alarmée, j'eus bientôt pris mon parti. « Je vais aller chercher Fred, dis-je à Susan, si vous voulez vous remettre au lit. Vous savez dans quel état nous l'avons quelquefois vu revenir... Il sera peut-être tombé dans les champs, et le sommeil l'aura pris avant qu'il ait pu se relever... » Elle ne voulait pas. Elle prétendait que c'était là une démarche inconvenante, que cela vous regardait, qu'il fallait vous envoyer chercher, que Fred se fâcherait si je courais après lui, que je ne saurais où le trouver,... mille objections enfin qui n'allaient à rien et auxquelles je coupai court en la ramenant dans sa chambre. Je partis ensuite avant que personne fût éveillé dans la maison. Au fait, je ne savais où le prendre. Je me rappelai seulement, une fois dehors, ce que j'avais dit à ma sœur, et je me dirigeai, à travers champs, du côté d'une misérable taverne assez mal hantée, où on prétendait l'avoir vu quelquefois. Elle est située sur les bords du canal. J'en étais encore assez loin, lorsque j'entendis pousser un grand cri. Je regardai, car ce cri avait un accent extraordinaire. Il partait d'une barque au bord de laquelle deux hommes étaient penchés; l'un d'eux semblait montrer quelque chose au fond de l'eau. Sur le chemin de halage, deux conducteurs qui amenaient à loisir les chevaux destinés à remorquer la barque pressèrent en même temps le pas et vinrent, eux aussi, regarder au même endroit. Je ne sais quel serrement de cœur me prit à l'instant même, et, comme poussée par un pressentiment irrésistible, je m'acheminai vers ce groupe d'hommes sans songer le moins du monde aux inconvéniens possibles d'une pareille témérité... J'arrivai au moment où ils soulevaient le long des flancs de la barque une masse inerte, une forme humaine ruisse-

lante d'eau et de fange... Dès ce moment et avant que je l'eusse reconnu, la fatale vérité se fit jour en moi. Pendant quelques secondes, une sorte d'éblouissement ténébreux m'ôta la faculté de voir. Dès qu'elle me revint, ce malheureux m'apparut, la face renversée en arrière, les yeux grands ouverts sous les rayons du soleil levant... Si quelqu'un eût été là pour me venir en aide, je me serais peut-être abandonnée à la douleur mêlée d'effroi qui semblait prête à m'envahir; mais ceci ne m'était pas permis : il fallait parler à ces hommes, invoquer leur assistance, ramener le corps, l'introduire sans bruit dans la maison, éviter le scandale, les fausses interprétations, épargner à ma sœur un choc trop rude, aux enfans un horrible spectacle... Et voilà ce que j'ai tâché de faire. On parle maintenant d'une enquête, de formalités légales, de mille choses que j'ignore et qui ne sont pas de mon ressort... A votre tour donc, docteur Edward!... Vous tiendrez tête aux gens de loi; je monte auprès de ma sœur.

— Mon Dieu! Nettie, m'écriai-je quand elle eut fini, pourquoi ne m'avez-vous pas appelé plus tôt? Pourquoi vous surcharger de tant de soins écrasans? Le moindre signe de vous m'aurait fait accourir.

— Je vous ai mandé aussitôt qu'on a eu besoin de vous, me répondit-elle avec une nuance d'orgueil féminin... Je ne suis jamais restée au-dessous de ma tâche... Mais tenez, docteur Edward, ne nous cherchons pas de vaines querelles!... Vous m'en avez voulu, et je le comprends... Oublions tout cela, soyons amis, et veillons à nous deux sur la mémoire de ce pauvre Fred! »

L'instant d'après, j'étais seul dans le petit vestibule, ayant dans ma main la clé du salon, et guetté de loin par les Smith, qui brûlaient sans doute de me raconter leurs griefs de propriétaires.

Nettie a passé la plus grande partie du jour auprès de Susan, chez qui une sombre stupeur a suivi un mouvement d'incrédulité obstinée. Je sais d'avance, et Nettie le sait comme moi, par quelles phases passera cette douleur égoïste. L'indolence de Susan reprendra bientôt le dessus; elle se fera peu à peu à sa situation nouvelle, et le souvenir de son mari, tant que ce souvenir lui sera présent, servira de matière à de vaines plaintes, à des récriminations perpétuelles. Chez les enfans, il y a plus d'étonnement et de curiosité que de véritable chagrin. Nettie n'a pu leur faire comprendre au juste de quoi il s'agissait. Avec une espèce de scepticisme obtus, ils se sont remis à jouer dans la *nursery*, prêtant une oreille attentive aux bruits inusités qui se font dans la maison, cherchant à voir qui entre et qui sort, ne se refusant pas au besoin le plaisir d'une observation maligne et tout disposés, — si l'autorité de Nettie n'y mettait bon ordre, — à venir porter leurs investigations indiscrètes jusque dans ce salon où gît encore le cadavre de leur père.

Pauvre petit salon, sanctuaire de ses modestes élégances et de son travail assidu!... Je suis sûr qu'il lui en a coûté d'y introduire ces restes immondes... Et cependant, si quelqu'un ici accorde à mon malheureux frère une véritable compassion, un regret sérieux et durable, je suis tenté de croire que c'est Nettie.

Quant à moi, je suis forcé de me l'avouer, c'est pour elle, pour elle seule que je prends tous ces soins, que je déploie toute cette activité. Ce qui est de mon devoir, je l'eusse fait en d'autres circonstances; mais je ne l'eusse pas fait de même, c'est-à-dire avec les mêmes sentimens. Cette triste agitation, l'ignominie attachée à une mort dont chacun connaît la cause, la publicité qui met en relief d'une manière si fâcheuse le nom de notre famille, toutes ces choses qui m'eussent exaspéré n'ont plus pour moi que des atteintes émoussées. Ce n'est pas que je ne sois triste, assez triste, je le crains, pour que les curieux qui me regardent me fassent honneur de plus de regrets que je n'en éprouve. Cette mort si parfaitement logique, si bien en rapport avec la misérable existence qu'elle termine, j'y étais en quelque sorte préparé. Pardonner à ce malheureux m'est facile; mais en revanche il m'est impossible d'oublier tout ce que j'ai souffert par lui et pour lui, les douleurs dont il abreuva jadis notre pauvre mère, le sort pénible auquel il a condamné notre sœur, et surtout, surtout l'avenir de Nettie, peut-être compromis à jamais!

..... Je m'étais promis de ne plus m'irriter contre elle... Elle m'a forcé de manquer à ce serment. Les paroles qu'elle m'avait dites il y a huit jours, en me quittant après son funèbre récit : « vous m'en avez voulu, et je le comprends, » revenaient sans cesse à ma pensée. Elle a connu, apprécié mon légitime ressentiment, me disais-je; ce n'est pas sans doute pour le provoquer de nouveau. Un grand découragement, une grande impatience m'attendaient au salon de Saint-Roque. Sur ce même sofa auquel se rattachait plus d'un odieux souvenir, ma belle-sœur étalait son deuil austère, son mouchoir brodé, sa douleur d'apparat. Un fauteuil préparé d'avance attendait les personnes qui ne manqueraient pas de venir s'associer à ses regrets. Près de la table, assidue comme toujours à son implacable besogne, Nettie piquait l'aiguille avec une ardeur fiévreuse dans je ne sais quel petit vêtement noir. Toujours le même tableau dans cette maison que j'espérais changée, toujours la même servitude et toujours les mêmes obstacles!

« Je ne m'attendais pas à vous voir, monsieur Edward, me dit ma belle-sœur, portant son mouchoir à ses yeux... Le souvenir de ce qui s'est passé dans ce salon même, la dernière fois où nous nous y sommes trouvés réunis, doit vous expliquer ma surprise;... mais à

présent que nous sommes sans protecteur, à présent que j'ai perdu mon bien-aimé Frederick, il vous importe peu sans aucun doute de froisser mes sentimens... Si du vivant de ce pauvre ami vous eussiez rempli vos devoirs à son égard, jamais, non, jamais... »

Mistress Fred n'alla pas plus loin, suffoquée par ses larmes vindicatives.

« Ne faites pas attention aux paroles de Susan, me dit Nettie... Il est bien à vous d'être venu, aujourd'hui que rien ne vous y obligeait plus... Encore un service, docteur Edward... Faites en sorte qu'on ne s'occupe plus autant de nous!... Les visites, les complimens de condoléance, les offres de service, affluent de tous côtés... Obtenez qu'on nous laisse à nous-mêmes... Vous savez que nous n'avons besoin de rien, ajouta-t-elle avec un mouvement de fierté. Vous savez que rien n'est changé ici... Sans vouloir désobliger personne, il faut que personne ne l'ignore... Tout marche ici comme par le passé.

— Je m'en aperçois, répondis-je avec une certaine amertume;... mais ma visite n'est pas un simple acte de politesse. Je venais demander à ma belle-sœur ce qu'elle compte devenir... Privée de votre soutien naturel, mistress Rider, vous avez sans doute formé quelques projets pour vous et pour vos enfans? »

Susan me regardait tout effarouchée, et comme saisie d'une terreur vague devant cette question dont le sens paraissait lui échapper. Jetant du côté de sa sœur un coup d'œil suppliant : « Nettie, lui disait-elle,... Nettie! » Et, sauf cet appel routinier, elle ne trouvait plus une parole. Quant à moi, j'étais au désespoir et par conséquent impitoyable.

« Nettie, et toujours Nettie! m'écriai-je avec une espèce de fureur. Est-il donc bien vrai que rien n'est changé?... Resterez-vous jusqu'au bout l'esclave des autres?... Qu'allons-nous devenir?... Avez-vous fait un pacte éternel avec cette misérable destinée? »

Laissant tomber de ses mains laborieuses la petite veste de deuil qu'elle achevait de décorer : « Je vois à votre figure que vous avez passé la nuit, me dit-elle avec une certaine tendresse... Vous êtes fatigué, vous avez l'esprit malade... C'est là, je le comprends, ce qui vous pousse malgré vous à tenir ce langage..... En somme, voyons, — à part le pauvre Fred, auquel vous ne songez ni les uns ni les autres, — tout se retrouve ici sur le même pied qu'il y a huit jours. Peut-être même y suis-je plus nécessaire, peut-être mes devoirs sont-ils devenus plus stricts qu'ils n'ont jamais été... Je n'y puis rien, personne n'y peut rien... Susan est là, les enfans sont là... Pour ces derniers, à qui je ne puis faire donner ici une éducation très convenable, il vaudrait sans doute mieux retourner dans la co-

lonie;... mais c'est un voyage bien long, un voyage horriblement coûteux... Et d'ailleurs, s'il faut tout dire, ajouta-t-elle avec un grand effort de sincérité naïve, je ne puis me résoudre à quitter ce pays. »

Je crus la comprendre, et ces dernière paroles me mirent hors de moi. Je m'élançai, j'étreignis dans les miennes sa petite main mignonne, et, presque agenouillé à ses pieds, sollicitant la réponse de ses yeux, emporté au-delà de toute prudence : « Nettie, lui dis-je, si vous persistez à vous charger de ce fardeau, ne pourrions-nous du moins le porter à deux? » Elle ne retira pas sa main, je vis frémir ses lèvres et passer sur ses yeux un léger nuage. Nous ne songions ni l'un ni l'autre que nous n'étions pas seuls, et pendant quelques secondes, grâce à son hésitation éphémère, la balance de nos destinées parut en suspens; mais le doigt brutal de la réalité pesa bien vite sur un des plateaux.

« Nettie, s'écria mistress Fred, si Edward Rider ne me porte aucun respect, s'il foule aux pieds la mémoire de mon pauvre Fred, de ce cher époux victime de tant d'injustices, — qui a tant contribué à l'élever, qui plus tard l'a mis à la tête d'une clientèle, et qui est mort, je puis bien le dire, par suite de l'abandon où on le laissait, — vous du moins, Nettie, comment pouvez-vous traiter votre sœur avec tant de cruauté?... Prendre sa main devant moi, le regarder comme si vous l'aimiez déjà!... Allez, allez, malgré tout le bien qu'on dit de vous, jamais vous n'avez ménagé mes sentimens... Et je vois à présent ce que je puis attendre de vous... A peine mon pauvre Fred couché dans le cercueil, à peine sa mort me met-elle complétement à votre merci... Ah! mon pauvre ami, mon Fred bien-aimé, voilà comme ils traitent, dès que vous n'êtes plus là, ceux que vous avez laissés derrière vous!... Au surplus soyez tranquilles, je le suivrai bientôt, moi aussi... Vous ne serez pas longtemps embarrassés de moi! »

Dès le début de cette pathétique harangue, nos mains s'étaient disjointes. J'arpentais le salon à grands pas, comprimant avec effort une colère toujours croissante. Nettie, les deux mains sur ses yeux brûlans, semblait vouloir se soustraire à la vision d'un bonheur impossible. Je croyais entendre dans sa frêle poitrine battre le cœur d'un géant. Elle ne répondait rien aux reproches de sa sœur, et laissait en revanche sans consolations ces larmes, ces sanglots convulsifs dont elle avait le secret. Tout ce désespoir égoïste ne la touchait guère : elle en prévoyait le terme, elle savait qu'aucune grande douleur ne pouvait prendre racine dans cette âme insignifiante; mais elle savait aussi quelle serait l'issue fatale, inévitable, de ce conflit où elle n'essaya même pas de s'engager.

« Ne songez plus à moi, docteur Edward, me dit-elle résolûment en m'accompagnant vers la porte... Vous voyez très bien que ceci est positivement impossible... Vous le voyez comme moi, je n'en doute pas... Si nous pouvions reprendre l'un et l'autre les traditions de notre ancienne amitié, je vous assure que ce serait un grand bonheur pour moi; mais je ne crois pas que d'ici à longtemps cela se puisse... Ne me dites rien... Nous savons l'un et l'autre à quoi nous en tenir, et ni vous ni moi ne pouvons remédier à ce qui est... Le mieux serait de ne plus penser l'un à l'autre, ajouta-t-elle avec un soupir... En attendant, disons-nous adieu, et plus un mot sur ce sujet... »

La ferme conviction que j'étais aimé de Nettie, — et comment en aurais-je douté maintenant? — n'ôtait rien au caractère décisif de l'arrêt qu'elle venait de porter. Je me séparai d'elle absolument convaincu qu'un lien plus étroit ne nous unirait jamais. Un âpre besoin d'activité me torturait au sortir de là. Mon cheval ne m'entraînait jamais assez vite au gré de mon impatience; je le stimulais de la voix, et le généreux animal prit une allure des plus rapides. Au moment où je rentrais ainsi presque à fond de train dans les rues de Carlingford, je rencontrai, coïncidence étrange, la belle mistress John Brown, celle qui s'était jadis appelée Bessie Christian. Celle-là aussi, je l'avais perdue faute d'un peu de courage, et ce courage, un autre l'avait trouvé en lui. En même temps que cette réflexion, le visage flétri de mistress Fred s'offrit à ma pensée. Une espèce de soubresaut nerveux me fit cingler d'un vigoureux coup de fouet les flancs de mon cheval déjà échauffé. Il s'emporta cette fois pour tout de bon, et nous faillîmes écraser mistress Brown, qui se réfugia tout effrayée dans le magasin le plus proche. Qui sait si elle ne s'attribuait pas, dans une proportion quelconque, le transport furieux auquel je semblais en proie pendant les cinq ou six minutes que je mis à dompter l'animal rebelle? Et pourtant elle n'avait qu'une place maintenant bien effacée dans des souvenirs qui me paraissaient dater d'un siècle ou deux. Resté vainqueur à la fin, et dans la première exaltation du triomphe, je me demandai si on ne pouvait pas traiter la destinée comme on traite un cheval rétif, et la dominer de même par l'énergie de la volonté; mais, encore une fois, mistress Fred m'apparut, hargneuse, éplorée, sur ce sofa de malheur... Nettie d'un côté, mais de l'autre ce fantôme grondeur et maussade, entouré de marmots endurcis, despotes insolens de cette petite fée trop fidèle, — c'était là un tableau que je ne pouvais affronter.

Non! Nettie a raison, c'est impossible! L'amour, la patience, la charité ne sont après tout que des vertus humaines, et c'est dire

qu'elles ont leurs limites. Il est peut-être des âmes choisies où elles résistent aux dégoûts quotidiens, aux irritations, aux petites misères sans cesse renouvelées; mais la mienne, j'en conviens, n'est pas de cet ordre-là. Je sais, — Nettie le sait aussi, — que je supporterais à grand'peine une condition pareille. Je sais même, — et Nettie ne le sait peut-être pas, — que dans cette indissoluble alliance son prestige se perdrait à la longue. Et je suis forcé de m'avouer, avec une confusion poignante, que j'en viendrais peut-être avant longtemps à regretter le sacrifice consenti, à faire retomber sur ma femme (et Dieu sait par quelle injustice!) la responsabilité des ennuis, des tourmens, des inquiétudes inséparables d'une existence pareille. Pourquoi feindre à mes propres yeux? pourquoi méconnaître mon infirmité morale?... Je suis ainsi, et ne saurais me refaire... Si du moins cette conviction bien arrêtée, tout humiliante qu'elle est, pouvait me procurer le repos!... Mais on a beau se mésestimer, on n'en est ni moins amoureux ni plus tranquille. Mécontent de soi-même, on n'est, je m'en aperçois, ni plus indulgent pour les autres, ni plus soumis aux décrets de la Providence.

..... Mistress Smith est venue chercher le petit supplément de loyer que je continue de payer en secret pour apaiser ses scrupules et ceux de son mari au sujet des dégâts qui enlèvent son premier lustre à leur castel microscopique. Rigoureusement parlant, cette indemnité trimestrielle, motivée autrefois par la conduite de Fred, n'a plus sa raison d'être depuis que nous l'avons perdu; mais je n'élève là-dessus aucune réclamation, car il m'est doux, n'allant plus à Saint-Roque, d'avoir de temps en temps quelques détails sur ce qui s'y passe. Il m'est doux aussi, sans qu'elle le sache, de faire quelque chose pour la fière Titania.

Ma belle-sœur, paraît-il, a mis dans sa tête de retourner en Australie. Entre elle et Nettie, c'est là un sujet perpétuel de discussions et de scènes plus ou moins pathétiques. La première a débuté par un refus formel; mais Susan, qui sait déjà par expérience comment les sots doivent s'y prendre pour faire faire leurs volontés aux gens d'esprit, a organisé tout un système d'obsessions et d'insistances continuelles. Nettie se défend encore, opposant un silence de glace aux larmes, aux plaintes, aux reproches dont on l'assiége. Mistress Smith néanmoins suppose qu'elle finira par céder, et s'occupe déjà de trouver de nouveaux locataires.

Je suis, malheureusement pour moi, du même avis que mistress Smith. Un *gentleman* d'Australie, de passage en Angleterre, vient d'écrire à mistress Rider que, si son veuvage la décidait à rentrer dans la colonie, il s'offrait à ces dames pour être leur compagnon

e tleur escorte pendant la traversée de retour. Peut-être est-il épris de Nettie. En tout cas, Susan trouve là un puissant auxiliaire, elle ne manquera pas d'en tirer parti.

..... Mes visites à Saint-Roque n'ont pas absolument cessé; mais elles s'éloignent de plus en plus. Depuis trois mois, j'y vais à peine une fois tous les quinze jours. Il m'est impossible de me dissimuler que Nettie ne me voit jamais arriver sans une émotion pénible qui jette une sorte de contrainte dans tous nos rapports. Je ne lui parle jamais d'ailleurs qu'en présence de mistress Fred, et cela suffit pour ôter toute espèce de charme à ces rencontres de plus en plus rares.

.... Une manière de géant sauvage, au costume excentrique, et dont la barbe ressemble à une forêt vierge, — on ne le reconnaît pour Anglais qu'au luxe du linge blanc qu'il étale sur sa large poitrine, — promène depuis quelques jours dans les rues de Carlingford son chapeau à larges bords, ses favoris en cascades, sa canne à pommeau ciselé, ses allures d'un autre monde. Il excite généralement la curiosité des bourgeois paisibles, et les gamins des rues courraient volontiers après lui. On l'avait pris d'abord pour un hercule, un athlète de cirque, arrivé chez nous pour y donner quelques représentations; mais ses allées et venues au cottage Saint-Roque ont éclairci la question. C'est bien là M. Richard Chatham, de Melbourne, le chevalier australien qui doit reconduire ces dames dans leur patrie.

Il le veut du moins; il offre ses services avec un zèle, un empressement auxquels mistress Smith est obligée de rendre hommage; mais Nettie fait bonne résistance, et son sérieux imperturbable déconcerte singulièrement, à ce qu'on m'assure, les insistances badines de ce paladin-gorille. Il s'est fait rembarrer par elle l'autre jour, et de bonne sorte, en offrant assez gauchement, pour lever ses scrupules économiques, de payer les dépenses de la traversée. Ceci vraiment passe un peu les bornes, et je commence à craindre que Nettie ne soit compromise par de si marquantes assiduités, par un zèle si extraordinaire.

..... Mes prévisions se réalisent. Les commérages de Carlingford s'emparent de cette situation nouvelle. De même qu'on me mariait naguère avec miss Marjoribanks, on regarde comme conclu l'hymen de Nettie et de l'*homme des bois*. Serait-il possible?... Mais non, tout le monde, excepté moi, peut croire à une pareille absurdité... Qui sait cependant?... Il se fait dans la tête des femmes de si étranges combinaisons... Et jusqu'où ne poussent-elles pas le dévouement lorsque leur imagination s'exalte!... Nul doute d'ailleurs que Susan

ne se fasse la complice de ce *bushranger*. Et constamment en butte à leurs obsessions combinées, préoccupée de l'avenir des enfans, lasse enfin de la lutte qu'elle soutient dans de si misérables conditions, comment leur résistera-t-elle?...

..... Au plaisir, au soulagement que m'a procuré ma conversation avec l'aînée des misses Wodehouse, je puis apprécier les soucis qui me dévoraient depuis quelques jours. Ses relations avec Nettie, quoique bien peu fréquentes, ont pris un certain caractère d'intimité, et c'est, je pense, la seule véritable amie que la pauvre enfant ait pu se faire à Carlingford. L'âge de miss Wodehouse lui permet d'ailleurs de témoigner à Nettie une sorte de sollicitude maternelle et de lui faire écouter des conseils qui, venant de toute autre personne, seraient fort mal accueillis. Ces dames se sont rencontrées ce matin à la chapelle qu'on décore pour les fêtes de Noël, et ont eu au retour une conversation qui me rassure en partie. Miss Wodehouse, bien convaincue (elle n'est pas la seule) que Nettie était sur le point d'épouser M. Chatham, tâchait de lui faire comprendre, par mille insinuations délicates, qu'il serait bon, « avant le mariage, » de régler le sort de sa sœur et des enfans de sa sœur. « Jusqu'à présent, lui disait-elle, vous vous êtes sacrifiée à eux; mais une fois mariée, il faudra les sacrifier à votre époux... S'il a promis de les emmener avec lui, rien de mieux assurément;... mais une fois là-bas, — croyez-en ma vieille expérience, — il faudra mettre les choses sur un autre pied. »

Nettie la regardait, pendant tout ce discours, comme si elle lui eût parlé grec. Forcée de s'expliquer, miss Wodehouse dut faire une allusion plus directe à M. Chatham, au but probable de ses fréquentes visites.

« Vraiment, dit alors Nettie sans trahir d'autre émotion que celle d'une surprise effarouchée, se pourrait-il que ce fût là ce qu'il espère?... Le pauvre homme, il perd bien ses peines... Et vous vous imaginez, vous, reprit-elle en se tournant du côté de miss Wodehouse, qu'il a dû lui suffire de songer à pareille chose pour que ce soit une affaire conclue?... Eh bien! moi, je suis d'un autre avis... Vingt mille Chatham me demandassent-ils l'un après l'autre, je suis décidée à n'épouser jamais personne... Ce n'est pas mon lot, ce n'est pas mon *affaire*... Mon affaire est de ramener les enfans en Australie et de les élever de mon mieux... Vous croyez que je pleure? Je ne pleure pas le moins du monde... Des regrets, je ne dis pas, on en peut avoir, on peut trouver la route un peu dure;... mais on n'est pas ici, je suppose, pour faire ses quatre volontés, et ce n'est pas là d'ailleurs ce qui me manque... »

Ainsi a parlé mon intrépide Titania, mais sans persuader com-

plétement miss Wodehouse, qui me disait encore tout à l'heure d'un air avisé : « Je la crois sincère,... sincère et vaillante;... mais les traversées sont bien longues, et trois mois de tête-à-tête sur le même bâtiment... »

Irais-je encore, sur la foi de ces paroles menaçantes, mettre en doute la constance de Nettie? Ce serait une singulière ingratitude après la joyeuse surprise qu'elle vient de me faire.

Surprise?... Allons donc! est-ce que jamais j'ai douté d'elle?

..... Je revenais ce soir à Carlingford par un froid piquant, après une tournée de plusieurs milles. Il y a dans ces brises d'hiver, quand on les traverse au grand trot d'un cheval rapide, quelque chose qui retrempe le métal dont nous sommes faits. On se sent égayé, enhardi, poussé à toute sorte d'aventures, enclin à toute sorte de témérités. En passant devant Saint-Roque, une idée folle m'était venue : celle d'y pénétrer à l'improviste et d'enlever Nettie. Ramener à Carlingford cette proie, quel beau triomphe et quel texte à commérages!... Il fallut naturellement rabattre de ces belles visées en rentrant chez moi, où je trouvai, comme d'ordinaire, un silence glacial, un salon mal éclairé, un souper à moitié froid, servi par une gouvernante assez revêche; mais au moment où je m'attablais, je vis apparaître, comme pour conjurer ma mauvaise humeur, l'obligeante mistress Smith. Mon accueillant sourire sembla l'embarrasser. On eût dit qu'elle se sentait dans une fausse position, et que la gaîté peinte sur mon visage n'était pas tout à fait d'accord avec les nouvelles dont elle allait me régaler.

Ces nouvelles en effet me parurent assez étranges. Nettie, en rentrant ce soir-là même au cottage, venait de donner congé à mistress Smith pour la huitaine suivante, et de déclarer qu'ils partaient tous pour l'Australie le 24 du mois, c'est-à-dire la veille de Noël.

« Impossible! m'écriai-je dans une véritable stupéfaction...

— C'est ce que je me disais, reprit mistress Smith; mais rien n'est impossible de ce que miss a chaussé dans sa cervelle... Mon mari d'ailleurs l'avait bien prévu, et les visites continuelles du *gentleman* étranger...

— Quoi?... Voyons!... que voulez-vous dire?... Pas de bavardages, la vérité toute simple...

— Dame! monsieur, ce n'est pas ma faute... Ce n'est pas non plus mon affaire; mais vous êtes si bon, et miss est si bonne... Comme je le disais à Smith, j'ai voulu venir moi-même pour que vous n'apprissiez pas tout cela par la voix publique... sans explication, comme cela, tout d'un coup... car enfin...

— Encore une fois que supposez-vous?... ou, pour mieux dire, que savez-vous?... un fait, un seul fait, mais précis et clair...

— Le fait, je vous l'ai dit... Ils partent le 24. Le *gentleman* étranger passe la soirée au cottage... et miss Nettie a fait descendre ses malles dans le vestibule afin de commencer immédiatement ses apprêts de départ. »

Comme je me levais précipitamment pour me jeter sur mon chapeau et ma canne : « Grand Dieu! s'écria mistress Smith, se cramponnant après moi, où allez-vous, docteur?... voilà précisément ce que je craignais... qu'allez-vous faire?... Un duel entre *gentlemen!* il ne manquerait plus que cela pour discréditer ma maison... Docteur, docteur!... au nom du ciel,... je vous en supplie!... »

Mais avant que cette adjuration pathétique ne fût terminée, je longeais déjà les murs des jardins qui bordent Grange-Lane, laissant derrière moi un pauvre diable quelconque, — enfant ou vieillard, je ne sais, — que j'avais renversé au passage, et dont en ce moment je ne m'occupais guère. Le hasard me fit aussi rencontrer M. Wentworth, le *curate* de Saint-Roque, et le souvenir de l'absurde jalousie qu'il m'avait jadis inspirée vint encore aiguillonner celle qui me torturait en ce moment. « Est-il donc vrai, me disais-je, que ma sagessse ait abouti à une monstrueuse folie?... et que ma soi-disant prudence m'ait aveuglé à ce point?... Ce que j'ai jugé impossible, cet Australien va-t-il l'accomplir sous mes yeux?... Nettie Underwood va-t-elle m'échapper comme Bessie Christian?... »

Quand je frappai, hors d'haleine, à la porte du cottage, la voix de Nettie me répondit de l'intérieur : « Allons donc, mistress Smith!... disait-elle, venez à mon aide!... il est bien temps... » Et ce fut elle-même qui vint m'ouvrir. A ma vue, elle recula de deux pas comme surprise en flagrant délit. Les deux grandes malles étaient là effectivement, espèces d'arches australiennes aux parois solides, aux nombreux compartimens, et autour d'elles des monceaux de linge et de vêtemens que les doigts alertes de Nettie commençaient à distribuer déjà dans leurs profondeurs mal éclairées. A cet aspect, un gémissement profond sortit de ma poitrine : « C'est donc vrai? répétais-je machinalement; c'est donc bien vrai, Nettie? » Elle était debout devant moi, prise à court, décontenancée, les manches de sa robe noire relevées jusqu'aux coudes, ses cheveux rejetés en arrière, et laissant voir par parenthèse une charmante petite oreille, délicieusement sculptée, qu'ils dissimulent ordinairement.

« C'est parfaitement vrai, me répondit-elle en fixant sur moi, plus droit et plus ferme que jamais, le regard de ses yeux brillans.

— Mais enfin ce départ précipité, votre sœur?...

— Ma sœur s'y refuse,... cela va sans le dire... Après avoir dé-

siré, sollicité ce départ, maintenant que je l'accorde, maintenant que je le hâte, elle m'accuse d'oppression et de tyrannie; mais de même que j'obéis à mon devoir, il faudra bien qu'elle m'obéisse... Je veux qu'elle parte, elle partira ! »

La contagion de cet énergique vouloir finit par me gagner, moi aussi. Au moment où elle se penchait résolûment pour recommencer son odieuse besogne, je m'avançai vers elle et saisis ses deux mains de manière à lui prouver qu'elle avait un maître.

« Réglons d'abord une petite question..., lui dis-je. Oh ! tant que vous voudrez : vous ne m'échapperez pas !... Vous comptiez donc partir ainsi sans me donner signe de vie, sans me prévenir, sans une parole d'adieu ?... Et vous croyez que je le souffrirai ?... Par le ciel ! vous vous abusez étrangement.

— Docteur Edward, me répondit-elle à moitié tremblante de peur, à moitié d'irritation, vous n'avez aucune autorité sur moi... Nous sommes deux, entendez-vous ?... Je ne serais certainement pas partie sans prendre congé de vous; mais autre chose sont les égards, autre chose est l'obéissance... Je n'ai pas à me mêler de vos affaires, ne vous mêlez pas des miennes ! »

L'argument en lui-même n'était pas mauvais; mais le temps des argumens était passé. Je poussai dans un coin, avec une vigueur dont je ne me serais pas cru capable, l'énorme caisse qu'elle était en train de remplir, et j'en laissai retomber le couvercle avec un fracas formidable.

« Il n'est pas question d'autorité ni d'obéissance,... m'écriai-je ensuite. A coup sûr, Nettie, si vous eussiez été ma femme, vous ne m'auriez pas abandonné... Ce que vous faites aujourd'hui est presque aussi cruel... Si quelqu'un a obéi jusqu'ici, c'est moi, ce me semble... Et pour cette docilité, au fond, voyez-vous, je sens que vous me méprisez... »

Cette pensée venait en effet d'éclater dans mon cerveau comme un jet de lumière.

« C'est là une injustice, repris-je; ne vous imaginez pas que je la supporterai plus longtemps. Vous ne partirez pas, cela ne doit pas être... Merci de vos adieux, je n'en veux pas... Ce que vous appelez « votre affaire » devient la mienne, et, si vous partez, je partirai... Ah ! j'oubliais... On parle de quelqu'un, d'un Australien,... qui ose prétendre;... mais je ne crois pas,... non, je vous assure, je ne le crois pas... Mon Dieu, Nettie, cessons ce jeu qui nous tue !... Et, plutôt que de nous séparer, prenons, s'il le faut, le monde entier sur nos épaules !... »

Il y eut un moment de silence, car Nettie, fortement émue, n'osait se fier à sa voix pour me répondre. Pendant qu'elle se taisait

ainsi, n'ayant plus rien à lui dire, j'occupai mes loisirs (et je ris encore quand j'y pense) à rapporter sur les marches de l'escalier, où je les rangeais avec un soin minutieux, les vêtemens de toute sorte, bas, chemises, mouchoirs, etc., qu'elle avait empilés au milieu du vestibule. Ceci fait, je revins à elle, je m'emparai encore une fois de ses mains, qu'elle tenait fortement serrées l'une dans l'autre.

« Vous avez reconnu vous-même que cela était impossible, s'écria-t-elle alors tout à coup... Personne ne prendra le monde sur ses épaules pour l'amour de moi... Je ne convie personne à partager mon fardeau... Je vous remercie de n'avoir pas cru ce qu'on vous disait; il y a là du moins une pensée consolante... Non bien certainement, personne autre... Et pas même, pas même vous... Finissons-en, docteur Edward!... Je ne vous assujettirai jamais au joug qui pèse sur moi; mais je... je ne vous oublierai jamais. Je ne me permettrai jamais de vous blâmer... Adieu donc... Épargnez-moi; partez, je vous le demande en grâce!... Pas un mot de plus en ce moment... »

La porte du salon vint alors à s'ouvrir. Nous avions complétement oublié, — moi du moins, — qu'on nous écoutait peut-être. Ce ne fut donc pas sans quelque surprise que je vis mistress Fred, debout sur le seuil, me saluer, m'inviter même par un geste moins disgracieux que de coutume. « Si M. Edward veut se donner la peine d'entrer, disait-elle, je serai charmée qu'il entende, ma chère Nettie, ce que j'ai à vous dire... Je ne puis en appeler qu'à vous, continua-t-elle, se tournant de mon côté, du caprice auquel cette enfant veut me soumettre. »

Nous entrâmes à sa suite dans le salon. Placé en écran devant le feu, l'homme des bois en interceptait complétement les clartés. Un épais abat-jour éteignait en partie celles de la lampe. On y voyait à peine dans cette pièce, où le désordre était grand, et qui me sembla métamorphosée. Je ne reconnaissais plus le salon de Nettie, ce salon peuplé, pour moi, de tant de souvenirs amérs et doux. Sous les regards un peu étonnés que lui jetait Titania, le géant australien semblait embarrassé. Il tordait de temps en temps ses longues moustaches pour se faire une contenance, et mistress Fred, réinstallée sur son sofa, éventait vivement, de son mouchoir brodé, ses joues plus animées que d'habitude.

« Nettie, me dit-elle enfin, est si accoutumée à régenter un chacun, qu'elle se croit des droits incontestables à notre obéissance... C'est sans doute la faute de Fred qui, se souvenant des obligations par lui contractées envers ma famille, se subordonnait trop complétement à ma sœur; mais à présent que j'ai quelqu'un pour me

prêter appu (et mistress Fred ici parut sur le point d'éclater en pleurs), je vous proteste, Nettie, que je ne partirai pas le 24... »

A cette déclaration formelle, Nettie ne répondit que par un regard rapide jeté sur l'Australien. Celui-ci, très embarrassé, se dandinait de droite et de gauche, et semblait pour ainsi dire augmenter de volume.

« Non, je ne partirai pas le 24! s'écria mistress Fred, dont la tête se redressa majestueusement... Je ne suis pas une enfant qu'on mène ainsi à la baguette... Nettie prétend qu'elle agit dans notre intérêt, mais au fond c'est pour exercer son autorité... C'est peut-être aussi par suite de quelque échec, de quelque déconvenue, de quelque dégoût soudain qui lui rend odieux le séjour de Carlingford... Je vous ai appelé ici, monsieur Edward, d'abord parce que vous êtes lié avec elle, et parce qu'ensuite, — comme oncle des enfans, — vous devez être informé de ce qui concerne leur avenir... M. Chatham et moi, poursuivit Susan, dominée par ses émotions et agitant son mouchoir plus violemment que jamais, nous avons décidé que... notre... mariage... aurait lieu avant le départ... »

Jusque-là nous avions écouté les propos diffus de mistress Fred avec une attention assez languissante, absorbés que nous étions tous deux dans de bien autres pensées; mais sa dernière phrase éclata comme une bombe au milieu de ce paisible appartement. « Vous êtes folle, Susan! » s'écria Nettie avec un étonnement mêlé d'incrédulité. Pour moi, oubliant toutes les règles du *decorum*, je m'élançai d'un bond vers la cheminée devant laquelle notre géant se démenait toujours, plus gêné, plus gauche et plus développé que jamais. Je ne sais trop ce que je lui disais, pressant entre mes deux mains son énorme poing. Il me semble pourtant que je lui souhaitai « infiniment de plaisir, » et que je mettais tous mes services à sa disposition; mais, au milieu de cet élan de joie, je m'arrêtai tout à coup en voyant les joues de Nettie se couvrir d'une pâleur mortelle. Jamais sa figure n'avait exprimé pareil désespoir.

« Faut-il vous croire, Susan? disait-elle avec un étonnement douloureux, ou bien n'est-ce là qu'une plaisanterie cruelle?... Et cette espèce de conjuration se tramait à mon insu!... Et vous me pressiez cependant de retourner à la colonie, — *moi* qui vous parle, — comme si vous n'aviez pas d'autres idées... Une fois le parti pris, pourquoi me harceler, me tourmenter de la sorte? » s'écriait-elle avec cet élan des cœurs généreux devant un calcul égoïste auquel ils ne peuvent rien comprendre... « Mais au fait que sert de parler? » reprit-elle, coupant court à son apostrophe indignée. Puis, se laissant aller dans le fauteuil le plus proche, elle se mit, de ses pe-

tites mains hâtées et tremblantes, à baisser ses manches, qu'elle n'avait pas encore remises en ordre.

Ainsi, dans l'amertume du premier moment, méconnaissant la délivrance soudaine qui lui arrivait à l'improviste, elle n'était sensible qu'au manque de cœur, à la trahison domestique de Susan. Comment! c'était elle, depuis tant d'années protectrice de cette famille, elle qui leur donnait du pain, elle qui le leur administrait de ses mains infatigables, c'était elle qu'on mettait ainsi de côté, au moment où elle s'imposait, pour rester fidèle aux siens, un sacrifice suprême! — Toutes ces réflexions, tous ces sentimens, éclataient dans le simple geste par lequel, ramenant ses manches noires sur ses bras blancs, elle semblait renoncer à un labeur inutile et d'ailleurs si mal récompensé.

Ce transport indigné, suivi d'une abdication soudaine, avait quelque chose d'énergique et de grand qui aurait peut-être échappé à un spectateur ordinaire, mais que je ne pouvais m'empêcher de comprendre, élevé par mon amour au niveau de ses pensées. Aussi me gardai-je bien de trouver à dire qu'elle ne fût pas de moitié dans ma satisfaction, et quand elle voulut se retirer, ses manches une fois en place, la même inspiration salutaire m'empêcha de chercher à la retenir.

Le *bushranger* y mit moins de scrupule. Rougissant jusqu'à la plante des cheveux et « filant » de plus belle sa moustache blonde : « Miss Nettie, lui disait-il, c'est tout récemment que votre sœur et moi,... tout récemment, je vous assure,... nous avons découvert... ce qui devait être; mais ceci ne doit rien changer à vos projets... Nous serons heureux, toujours heureux... »

Nettie jusqu'alors l'avait suivi du regard en fronçant le sourcil d'une manière peu rassurante, et la timidité de l'Australien allait croissant sous ce regard significatif; mais, se levant tout à coup : « Merci, dit-elle, je n'ai jamais douté de vos intentions... Il est aussi très bien de vouloir me conserver avec vous... Seulement cela n'a pas le sens commun... Au surplus, ne vous étonnez pas du trouble où vous me voyez,... on ne saurait, sans quelque émotion, renoncer à l'œuvre de toute sa vie... Je désire que personne,... personne, entendons-nous bien,... ne me parle aujourd'hui de ceci... Bonne nuit, docteur Edward!... A demain, si vous voulez; mais ce soir, pas d'explications! »

Et comme je m'élançais pour lui ouvrir la porte, se méprenant encore sur la portée de ce geste : « Non, m'a-t-elle dit, je vous défends de me suivre... Pour ce soir, j'en ai bien assez. »

On croira sans peine qu'une fois en tiers avec le couple amoureux, je ne l'ai pas fatigué longtemps de ma présence. Je suis revenu à

Carlingford, par un beau froid blanc, jetant au ciel étoilé des remerciemens enthousiastes. J'aurais voulu trouver, à mon retour, quelque bonne œuvre à faire, une course de cinq à six milles, par exemple, pour me rendre auprès d'un de ces excellens malades à qui on se garde bien d'envoyer sa note; mais le ciel était las d'exaucer mes vœux, et je n'ai trouvé chez moi que la vieille Mary, mon salon désert, ma tasse de thé tiède... En face de moi s'étalait le grand fauteuil où j'ai vu s'asseoir Nettie, où j'espère la réinstaller bientôt... Je souriais à ce meuble, le narguant comme une personne vivante, et la vieille Mary, qui m'a surpris dans cette attitude ridicule, a cru, — je le tiens d'elle-même, — que je venais de « faire un héritage. »

..... Je suis retourné ce matin à Saint-Roque. On m'a dit qu'elle était sortie. J'aurais dû m'y attendre, bien qu'elle ait ainsi dérogé à toutes ses habitudes. Informé de la direction qu'elle avait prise, j'ai pu, grâce à la vélocité de mon *drag*, la rejoindre à l'entrée de Grange-Lane, cette rue bordée de jardins où il ne passe pas une âme toutes les trois heures.

C'est bien toujours la même personne.

« Docteur Edward, s'est-elle écriée au moment où, jetant les rênes à mon groom, je venais de sauter près d'elle, laissez-moi d'abord m'expliquer... Je suis libre maintenant; mais je ne suis pas sans ressources... Ne vous croyez pas tenu d'honneur à quoi que ce soit!... Je vous rends toutes les paroles que vous m'avez pu donner...

— A la bonne heure, lui dis-je; mais je ne vous rends pas les vôtres... Un seul obstacle nous séparait, vous le savez, et cet obstacle n'existe plus... Vous n'avez sans doute pas oublié ce que vous m'avez répété cent fois au sujet de cette impossibilité absolue...

— Que vous admettiez comme moi, docteur Edward, interrompit cet être capricieux, retirant sa main, que j'avais passée sous mon bras... Non, merci, je puis fort bien marcher seule... Vous ne m'avez jamais contredite là-dessus, veuillez vous en souvenir... Vous vous soumettiez à cette nécessité inexorable... Je ne suis pas plus rebelle que vous... Un obstacle écarté seulement par M. Richard Chatham, ajouta-t-elle avec une cruauté véritablement féminine et en me regardant au visage, n'est pas après tout un obstacle bien considérable... La situation est donc restée à peu près la même... Je ne vous regarde nullement comme lié envers moi... Nous sommes libres tous deux... »

Dans quel embarras, dans quel étonnement me jeta cette sortie

inattendue, tout le monde pourra aisément le comprendre. J'étais profondément indigné, mais je ne savais que dire. « Nettie! m'écriai-je avec cette toux préliminaire qui annonce un exorde peu sûr de lui-même.

— Nettie, Nettie, » répéta une voix enfantine qui me faisait écho à quinze ou vingt pas de distance. On entendait en même temps trottiner sur la terre dure les deux petits pieds d'un enfant, et à peine nous étions-nous retournés que l'insupportable Freddy vint se jeter dans nos jambes. Il s'était échappé du cottage pour courir après nous, c'est-à-dire après elle.

« Je ne veux aller qu'avec Nettie! criait-il, se cramponnant à la robe de sa tante et me repoussant à grands coups de pied... Je hais Chatham,... je hais tout le monde!... Si on m'emmène sur le vaisseau, je sauterai à la mer pour revenir en nageant... Non, je ne la lâcherai pas... Coupez-moi les mains si vous voulez!... Gardez-moi, Nettie, gardez-moi!... Vous verrez si je serai sage... Je veux rester avec Nettie... Personne n'aime Nettie comme moi! »

Chose étrange, Nettie était émue. Elle se pencha vers l'enfant et le serra contre elle d'une étreinte si forte qu'il cessa tout à coup de crier, me regardant avec une espèce d'effroi.

« Tu m'aimes donc, toi? disait-elle... Tu quittes tout, tu oublies tout, tu braves tout pour venir à moi?... Figurez-vous, ajouta-t-elle, se tournant de mon côté, qu'il a failli ce matin avoir une attaque de nerfs... Il couche dans ma chambre, vous le savez... Quand il m'a vue faire le triage de son linge et du mien... Pauvre Freddy!... Si je le leur demandais pourtant?... On me le laisserait sans aucun doute... »

Je ne sais comment à ce propos ses yeux vinrent chercher les miens. Il y avait là une question qui ressemblait à une prière, ou une prière qui ressemblait à une question. La réponse ne se fit pas attendre.

« Allons, soit! m'écriai-je en reprenant cette main qu'on m'avait enlevée et que cette fois on me laissa, puisque vous le voulez, va pour Freddy!... Ce sera l'aîné de nos enfans. »

Je les hissai tous deux dans mon *drag* pour les ramener au cottage Saint-Roque, et jamais, je crois, on n'a mis si longtemps à franchir les deux milles qui nous en séparaient.

Je dois à mon bon cheval de dire ici que ce ne fut pas sa faute.

E.-D. Forgues.

SOUVENIRS

D'UN DIPLOMATE ANGLAIS

II.

LA SUÈDE ET GUSTAVE III.

LE PARTAGE DE LA POLOGNE ET FRÉDÉRIC II.

I.

M. Harris fut nommé ministre à Berlin en 1771 (1). Il n'avait alors que vingt-cinq ans, mais il venait de se distinguer dans la négociation relative aux îles Falkland (2). Cette affaire, de médiocre importance en elle-même, et qui serait aujourd'hui oubliée sans les conséquences qu'elle faillit entraîner, fut sur le point d'allumer la guerre en Europe, et devint, sinon une des causes, du moins un des prétextes de la disgrâce du duc de Choiseul.

En 1770, M. Harris, resté chargé d'affaires à Madrid après le départ de sir James Gray, apprit tout à coup qu'une expédition espagnole, préparée en secret à Buenos-Ayres, s'était emparée des îles Falkland, où l'Angleterre venait de former (1768) un établissement objet de la jalousie et des alarmes du gouvernement de l'Espagne. Sans attendre d'instructions, le jeune diplomate fit à M. de Grimaldi, alors premier ministre, les représentations les plus vives, et le prit

(1) Voyez la *Revue* du 15 août dernier.

(2) Ces îles, situées près du détroit de Magellan, sont aussi appelées Malouines.

sur un ton qui ébranla la résolution du cabinet de Madrid. Cette attitude décidée de M. Harris fut d'un grand secours à lord North, violemment accusé par l'opposition d'avoir trahi les intérêts de son pays et d'avoir abandonné, par des conventions secrètes, les îles Falkland à l'Espagne. M. Harris, hautement approuvé, reçut l'ordre d'insister, et, les informations qu'il fut en mesure d'envoyer à Londres ayant mis en évidence la faiblesse des armemens espagnols, on n'hésita pas en Angleterre à se préparer à la guerre, si on n'obtenait pas satisfaction complète.

Le gouvernement espagnol ne s'était pas attendu à une pareille explosion. D'ailleurs il avait compté sur l'appui de la France, que lui garantissait le pacte de famille, et cet appui lui manquait tout à coup, d'abord par le refus que fit Louis XV d'adopter l'avis de M. de Choiseul, qui voulait qu'on soutînt l'Espagne, et bientôt par la disgrâce de ce ministre. M. Harris, dans ses dépêches à lord Weymouth, déclare « qu'il est convaincu que l'Espagne n'aurait jamais cédé, si le cabinet de Versailles ne lui avait pas fait défaut. » Il ajoute dans une note : « La chute du duc de Choiseul devant l'influence croissante de Mme Du Barry amena seule ce manquement aux obligations contractées par la France. » On ne tarda pas à comprendre, à propos d'événemens d'une tout autre importance qui se préparaient dans le nord de l'Europe, quelles graves conséquences devait produire le changement de politique qui suivit la retraite de M. de Choiseul. Quoi qu'il en soit, le gouvernement espagnol se vit obligé de céder; le commandant de l'expédition fut désavoué, et M. Harris ne tarda pas à recevoir, par sa nomination à Berlin, la juste récompense de ses services.

Au moment où M. Harris faisait ses débuts à cette cour de Prusse qui attirait les yeux de l'Europe, la Suède voyait s'accomplir la révolution par laquelle Gustave III, neveu de Frédéric, tirait sa couronne de tutelle en renversant la constitution rétablie à la mort de Charles XII. M. Harris n'eut point à prendre de part directe à ces événemens; mais ses correspondances nous montrent combien il se trompa sur les causes, sur la signification véritable et sur la portée de faits qui se passaient presque sous ses yeux, et il n'est pas difficile de voir que les préventions qu'il apportait dans toutes les affaires où la France avait une part quelconque purent seules égarer à ce point son jugement.

Les anciennes constitutions suédoises ne laissaient guère au souverain d'autre rôle que celui d'instrument docile d'une puissante oligarchie. En 1680, Charles XI, s'appuyant avec habileté sur le clergé et sur la bourgeoisie, obtint des états l'affranchissement de la couronne. Ceux-ci déclarèrent que le roi cessait d'être lié par le ser-

ment, prêté à son avénement, de ne gouverner que de l'avis des sénateurs, et que, tenant ses droits de Dieu, il n'était responsable de ses actes qu'envers Dieu seul. Charles XII hérita de l'autorité de son père et sut la maintenir avec fermeté, même après ses revers; mais, lorsqu'il mourut sans enfans, les Suédois, qui avaient eu le temps d'oublier les maux de leur ancienne anarchie et que frappaient davantage, parce qu'ils étaient plus récens, les inconvéniens d'un pouvoir devenu à son tour trop absolu, — les Suédois, au lieu d'appeler au trône le jeune duc de Holstein, désigné par le testament de Charles XII, donnèrent la couronne à la sœur de ce dernier, Ulrique-Éléonore, mariée au prince de Hesse. On lui fit jurer de respecter l'ancienne constitution, remise en vigueur avec des modifications tendant à rendre à peu près nominale l'autorité royale. Cette autorité allait être soumise en tout temps au contrôle du sénat, et remplacée complétement, lors de la tenue des diètes, par le pouvoir de ces assemblées, qui s'arrogeaient jusqu'au droit de paix et de guerre, et timbraient les actes émanés d'elles de la griffe du monarque, dont la signature même cessait ainsi d'être nécessaire. Telle fut la constitution de 1720.

L'excès de ces précautions soupçonneuses, les germes de discorde et d'impuissance partout déposés, devaient amener une prompte réaction. Il se forma deux partis : l'un, celui des *chapeaux*, favorable à la couronne; l'autre, celui des *bonnets*, défenseur des prétentions oligarchiques. Le premier avait les sympathies de la France, le second celles de la Russie et de la Prusse. Ces partis, par leurs divisions et leurs luttes, préparèrent la révolution de 1772.

Un des premiers soins du duc de Choiseul, lorsqu'il remplaça M. de Praslin aux affaires étrangères en 1766, fut de chercher à rétablir en Suède l'influence française. Ses vues sont exposées avec un talent remarquable dans les instructions qu'il donna au baron de Breteuil le 22 avril 1766 (1), au moment où la diète venait de consentir à un traité d'amitié avec l'Angleterre (5 février 1766), traité qui était une sorte de rupture avec la France. Ce que la sagacité et la prévoyance de M. de Choiseul préparaient alors devait se réaliser après sa chute.

Lorsque Frédéric-Adolphe mourut en 1771, son fils Gustave III était en France. Louis XV reçut la confidence des projets de Gustave et les encouragea. C'est là une des pages consolantes de la triste histoire des dernières années de ce règne, car le duc d'Aiguillon, mieux inspiré de ce côté qu'à l'égard de la Pologne, suivit les traditions du

(1) On trouve cette pièce dans l'*Histoire de la Diplomatie française*, par M. de Flassan, t. VI, p. 562.

duc de Choiseul, qui, avant sa disgrâce et dès 1770, avait concerté avec l'héritier du trône de Suède les moyens d'arracher ce pays aux intrigues de la Russie et d'y rétablir l'indépendance de la couronne. Certes la France et la Suède n'étaient plus aux temps glorieux où François Ier trouvait dans Gustave Wasa un auxiliaire contre Charles-Quint, où Richelieu savait se servir de Gustave-Adolphe pour combattre l'ambition de la maison d'Autriche. Ce n'était pas cependant un spectacle sans intérêt et sans grandeur que celui de cette antique alliance resserrée entre un vieux monarque à qui le sceptre échappait et un jeune prince plein d'ardeur, jaloux de saisir le sien pour le porter en roi.

Le traité de 1738 et d'autres traités postérieurs, dont le dernier était de 1754, obligeaient la France à fournir des subsides à la Suède pour le besoin de sa défense; mais la Suède avait été infidèle à ses engagemens en contractant d'autres alliances, et les subsides avaient cessé d'être payés depuis 1756. Gustave, avant de quitter Versailles, reçut une somme considérable sur les arrérages, emporta des promesses de secours en hommes et en argent, et Louis XV le fit accompagner du comte de Vergennes, qu'il chargea de représenter la France à Stockholm. En arrivant dans ses états, le jeune souverain convoqua une diète où domina le parti des bonnets, et feignit de se soumettre à des décisions qui lui imposaient le respect de l'ordre de choses établi et le maintien des priviléges.

Six mois ne s'étaient pas écoulés, que Gustave, profitant des divisions des partis et des dispositions favorables de quelques corps de troupes, jugea le moment venu pour la réalisation de ses vues. Le 19 août 1772, il monte à cheval, rassemble ses soldats, les harangue, marche à leur tête, et fait arrêter les sénateurs et les hommes les plus influens du parti des bonnets. Deux jours après, il convoque les états, les entoure de troupes, et paraît sur son trône, au milieu de ses gardes. Il prend la parole, s'élève contre les prétentions aristocratiques, promet des libertés réelles à la nation, reproche aux membres de la diète leurs fautes et leurs trahisons, et termine en disant : « Si quelqu'un peut nier ce que j'avance, qu'il se lève et qu'il parle! »

Tout le monde se tut. La révolution était accomplie, sans désordre, sans réaction et sans une goutte de sang répandue. Rarement coup d'état fut plus justifiable et plus heureux. Ce n'était pas l'acte d'un despote jaloux d'une autorité utilement partagée et sagement contenue, qui risque sa couronne et trouble la paix de son royaume pour conquérir un pouvoir absolu. Ce n'était pas l'acte d'un usurpateur foulant aux pieds les lois qu'il a juré de respecter, et se couvrant de quelqu'un de ces prétextes qui ne manquent ja-

mais à l'ambitieux et au parjure pour arracher la liberté à son pays et se lancer avec lui dans les aventures. L'auteur de la révolution de 1772 était un souverain patriote qui, justement alarmé des périls d'une constitution anarchique, témoin impuissant des abus qu'elle couvrait, voyant la liberté de son peuple et la sienne propre opprimées, trouvant partout la trace des intrigues et de l'or de l'étranger, brisait ses entraves d'une main ferme et clémente à la fois. Avant de tomber sous les coups d'un assassin, Gustave devait régner vingt ans, maître chez lui, et sachant se faire respecter de ceux qui, au dedans comme au dehors, avaient cru triompher aisément de son inexpérience et de sa jeunesse.

Tels sont les faits. Voyons comment M. Harris les jugeait à l'époque où ils s'accomplissaient. Le 5 septembre 1772, quinze jours après l'événement, voici ce qu'il écrit à lord Suffolk :

« La révolution qui paraît éclater en Suède préoccupe beaucoup ici. J'avoue à votre seigneurie que je ne puis la considérer que comme s'étant accomplie d'accord avec les cours de Pétersbourg et de Berlin, et sous leur approbation. Le roi de Suède, quelque degré d'assistance pécuniaire qu'il reçoive de la France, ne peut avoir la folie de s'imaginer qu'il pourrait opérer et maintenir chez lui un changement de gouvernement contre le gré de deux si puissans voisins, surtout au moment où la paix est à la veille de se conclure (1), et où la Russie pourra disposer de forces considérables. Le prince Henri (2), dont les voyages n'ont jamais été de pure curiosité, s'est arrêté longtemps en Suède avant de se rendre en Russie. Il a parcouru tout le pays, et je sais qu'il a fait grande violence à son caractère habituel pour se rendre populaire. La reine douairière (de Suède) (3), lors de sa visite ici, a eu de fréquentes conversations politiques avec le roi, et quoique maintenant, dans ses lettres de Stralsund, elle affiche beaucoup de surprise de ce qui s'est passé, je connais cependant quelqu'un à qui elle a fait, il y a plus de deux mois, des insinuations relatives à ces événemens. En un mot, mylord, s'il m'est permis de former des conjectures, je ne regarde pas comme impossible que les deux cours du Nord consentent à mettre aux mains du roi de Suède un pouvoir plus étendu, à la condition toutefois que le reste de la Finlande soit abandonné à la Russie, et la Poméranie suédoise cédée ou vendue au roi de Prusse pour la somme que son père était convenu de la payer (4). En même temps elles

(1) Entre la Russie et la Turquie.

(2) Frère de Frédéric II.

(3) Sœur de Frédéric II.

(4) La Prusse devait attendre longtemps encore cette acquisition si désirée. Les restes de la Poméranie suédoise et l'île de Rugen furent d'abord cédés au Danemark par la Suède en échange de la Norvége à la paix de Kiel le 14 janvier 1814. Le Danemark les rétrocéda à la Prusse en 1815, en échange du Lauenbourg, que la Prusse elle-même avait reçu du Hanovre par le traité du 29 mai de la même année. Quant à la Russie, la réalisation complète de ses vues ambitieuses sur la Finlande devait être également

autorisent sa majesté suédoise à amuser la cour de Versailles, afin d'en tirer le plus d'argent possible..... »

N'est-il pas piquant que le jeune, mais habile diplomate se soit cette fois si singulièrement trompé? N'est-ce pas une preuve frappante des erreurs où le parti-pris peut entraîner les esprits les plus clairvoyans? On ne saurait en effet soupçonner M. Harris d'avoir induit volontairement en erreur ceux à qui il écrivait pour flatter leurs penchans. Nous ne le verrons jamais tomber dans ce travers, dont beaucoup de diplomates ne sont pas exempts. Il est vrai que ce sont surtout les souverains absolus qui sont exposés à être si mal servis. Lorsque la fortune et la carrière des hommes publics ne dépendent que de la faveur et du caprice d'un maître, on voit trop de ces lâches complaisances, voisines de la trahison, qui ont eu souvent sur la politique et sur les événemens une désastreuse influence.

Le 19 du même mois de septembre 1772, M. Harris rend compte en ces termes d'une conversation avec le ministre des affaires étrangères de Prusse :

« Lorsque le comte de Finckenstein a eu terminé ce qu'il avait à me dire au sujet du partage de la Pologne, il a commencé de lui-même à me parler des affaires de Suède. Il m'a dit que, quoiqu'il y eût bien des motifs de croire que le tout avait été concerté à l'avance, le secret avait été si bien gardé que la nouvelle de l'événement avait été tout à fait inattendue pour sa majesté prussienne, que le roi de Suède avait montré une grande résolution au moment de l'exécution, et qu'il fallait souhaiter maintenant que les conséquences ne devinssent pas fatales pour lui et pour son pays, car on ne pouvait supposer que la Russie supportât patiemment dans le gouvernement de la Suède une révolution si complète, et destinée à mettre un pouvoir si étendu aux mains de son souverain. J'ai pris la liberté de lui demander si le roi de Prusse avait l'intention de s'associer aux mesures que la cour de Russie pourrait prendre à cette occasion. Il a répliqué que sa majesté désirait ne pas s'en mêler activement, que ses liaisons avec les

ajournée. Déjà la paix de Nystadt en 1721 lui avait donné, sous Pierre le Grand, outre la Livonie et l'Esthonie, l'Ingrie, une partie de la Karélie, quelques districts de Finlande et plusieurs ports sur la Baltique. Le traité d'Abo en 1743 ajouta encore aux agrandissemens de la Russie; mais ce n'est qu'en 1809 que se consommèrent les sacrifices de la Suède et l'abandon de tout le reste de la Finlande par le traité de Frédérikshamm. La Suède, après un siècle écoulé, portait la peine des alarmes que sa gloire passée et l'épée de Charles XII avaient causées à ses puissans voisins. Elle était cruellement punie de son union momentanée à l'Angleterre, car c'était la France, cette ancienne alliée, qui livrait à *l'ennemie géographique* (*) de la Suède la Finlande, promise à Alexandre par les conventions secrètes de Tilsitt.

(*) Ce sont les propres expressions de Napoléon répétées par Alexandre, racontant à M. de Caulaincourt ce qui s'était passé à Tilsitt. (M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 648.)

deux cours étaient telles qu'elle souhaitait de s'abstenir, que, comme la Russie était plus directement intéressée, tout dépendrait de la manière dont cette puissance envisagerait les choses. En résumé, mylord, je vois que la Russie est destinée à paraître donner le branle, et si ensuite le roi de Prusse se montre, il s'appuiera sur la conduite de cette cour, tout comme il a prétendu que la première idée du partage de la Pologne lui avait été suggérée par les réclamations de l'impératrice-reine. »

Malgré l'incrédulité un peu railleuse avec laquelle étaient accueillies par M. Harris les déclarations de M. de Finckenstein, ce que ce ministre disait de la surprise et du mécontentement de la cour de Prusse à propos de ce qui se passait en Suède était parfaitement vrai; rien n'était plus faux et en même temps, disons-le, plus puéril que les suppositions de M. Harris; il n'eut pas longtemps à attendre pour se convaincre qu'un diplomate s'égare quelquefois à vouloir être trop fin et à ne pas croire possible qu'on lui dise la vérité. Quant aux intrigues, aux espérances et aux projets cachés de la Russie et de la Prusse, qu'aurait aisément discernés dès lors un esprit aussi pénétrant que celui de M. Harris, s'il n'avait pas été aveuglé par son hostilité contre la France et contre tous les alliés de la France, des documens publiés longtemps après sa mort les ont éclairés d'une vive lumière. La plus curieuse de ces pièces est certainement l'article secret du traité conclu à Pétersbourg entre la Prusse et la Russie le 12 octobre 1769, et qu'a publié pour la première fois M. de Manderstroëm dans un *Recueil de documens* (1).

« Les hautes parties contractantes s'étant déjà concertées, par un des articles secrets du traité d'alliance signé le 31 mars 1764, sur la nécessité de maintenir la forme du gouvernement confirmé par les quatre états du royaume de Suède et *de s'opposer au rétablissement de la souveraineté,* sa majesté le roi de Prusse et sa majesté l'impératrice confirment de la manière la plus solennelle par le présent article tous les engagemens qu'elles ont contractés alors, et s'engagent de nouveau à donner à leurs ministres résidens à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la susdite constitution du royaume de Suède et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait pas pour atteindre le but désiré, et que, malgré tous les efforts des deux parties contractantes, il arrivât que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède, ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme du gouvernement de 1720 dans les articles fondamentaux, en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les états et de nommer aux charges sans le consen-

(1) Imprimé à Stockholm en 1847.

tement du sénat, leurs majestés sont convenues que l'un ou l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède, et celui du renversement total de la présente forme du gouvernement, seront regardés comme le *casus fœderis*. Et sa majesté le roi de Prusse s'engage, dans les deux cas susmentionnés, et lorsqu'elle en sera requise par sa majesté l'impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps de troupes considérable dans ce duché. »

Quoique cet article fût destiné à rester secret, il est difficile de ne pas s'étonner, en le lisant, de l'audace avec laquelle y est formulée la volonté de maintenir en tutelle un monarque dont on déclare *qu'on ne laissera pas rétablir la souveraineté*. Comment qualifier les prétentions de puissances qui abusent de leurs forces au point d'assimiler les changemens constitutionnels qui s'accompliraient dans le sein d'un état indépendant à une invasion de leur territoire? Tels étaient cependant les principes de droit politique de Frédéric et de Catherine à l'égard des faibles, et ce n'était pas assez de mettre ces principes en pratique, on n'hésitait pas à les ériger en doctrine.

Dans le recueil que nous venons de citer (1) se trouvent de curieuses lettres du roi de Prusse et de son frère. Le premier écrit à Gustave III le 1er septembre 1772 :

« Monsieur mon frère, je vois par la lettre de votre majesté le succès qu'elle a eu dans le changement de la forme du gouvernement suédois; mais croit-elle que cet événement se borne à la réussite d'une révolution dans l'intérieur de son royaume? Que votre majesté se souvienne de ce que j'ai eu la satisfaction de lui dire lorsqu'à Berlin j'ai joui de sa présence; je crains bien que les suites de cette affaire n'entraînent votre majesté dans une situation pire que celle qu'elle vient de quitter, et que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui peut arriver à la Suède.

« Vous savez, sire, que j'ai des engagemens avec la Russie; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous venez de faire; l'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à votre majesté que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagemens; elle me met le poignard au cœur en me jetant dans un embarras cruel, duquel je ne vois aucune issue pour sortir..... »

Quant au prince de Prusse, il s'exprime plus nettement encore, s'il est possible, dans une lettre à sa sœur, la reine douairière de Suède, du mois de décembre 1772 :

(1) Ce recueil a déjà été consulté avec grand profit par l'auteur d'une intéressante série d'études sur *le Nord scandinave dans la question d'Orient*, M. A. Geffroy. Cette série a été publiée dans la *Revue;* voyez notamment les livraisons du 15 février et du 1er juillet 1855.

« ..... Tout comme il y a des puissances qui sont attachées à la Suède et qui sans doute auront favorisé la révolution pour en tirer avantage en temps et lieu, tout ainsi il y en a d'autres qui, par leur situation, sont obligées à prévenir les desseins d'une puissance qui pourrait se servir de la Suède contre leurs intérêts. Je suis convaincu en mon particulier des sentimens du roi votre fils, je suis assuré qu'il n'a aucun dessein formé contre aucune puissance; mais, avec le gouvernement d'à présent, la Suède deviendra, si elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Jugez, ma chère sœur, avec équité, et dites ensuite si c'est caprice de la part du voisin formidable si, pour éviter qu'une puissance, qui tout à l'heure ne pouvait lui nuire, ne se remette en état d'être comptée encore dans la balance politique, il cherche à la prévenir.....

« ..... La Russie n'est pas la seule qui trouve son intérêt blessé par la nouvelle forme de gouvernement en Suède. *Les Anglais en sont plus fâchés encore.* Jugez, ma chère sœur, quelle sera la position du roi de Suède si ce feu vient à s'embraser. » . . . . . .

Quoique Frédéric et son frère s'efforcent de mettre la Russie en avant, fidèles au système qui devait mieux leur réussir en Pologne; quoiqu'ils parlent surtout au nom des engagemens qu'ils ont contractés, leur langage est assez clair; le désappointement et la mauvaise humeur les font sortir de toute mesure. La menace même se cache mal sous les conseils, et la cupidité éclate à propos de la Poméranie. « ... Si on n'avait pas affaire à des parens, écrit le prince de Prusse à la reine douairière de Suède, on aurait un moyen sûr, en irritant les esprits, de s'emparer d'un domaine qui arrondirait nos états... » Frédéric, un peu plus réservé que son frère, ne peut cependant s'en taire. « ... Ne pensez pas, écrit-il à la même reine, que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie, qui certainement ne pourrait exciter au plus que la cupidité d'un cadet de famille... »

Deux choses frappent surtout dans ces lettres intimes où s'épanche la pensée secrète de Frédéric et de son frère : la preuve flagrante, quoique devenue assez inutile, de l'existence des mêmes projets à l'égard de la Suède qu'à l'égard de la Pologne, puis le secret de la mauvaise humeur de M. Harris : *les Anglais en sont plus fâchés encore.* Il est naturel que ce diplomate ait ignoré, au moment où il écrivait, une partie de ce que le temps a éclairci depuis; mais on s'étonnera qu'il pût se faire des illusions aussi grossières que celles où il risquait d'entraîner avec lui son gouvernement, qu'il ne vît dans la révolution suédoise qu'un *jeu joué pour tromper la France et pour lui tirer de l'argent*, qu'un complot odieux que Gustave aurait formé avec les ennemis de son pays pour leur livrer ses plus belles provinces en échange de leur acquiescement à l'exten-

sion de son pouvoir dans ses états démembrés. M. Harris, qui n'aimait pas la France et qui ne s'en cachait guère, semble n'avoir pu se résigner à reconnaître l'influence de la grande rivale de l'Angleterre dans les affaires de Suède. C'est la France seule, en effet, qui non-seulement permit à Gustave de mettre ses projets à exécution, mais qui le protégea contre les dangers auxquels l'exposait le ressentiment de ses redoutables voisins. Quel que fût le déplaisir de Catherine en voyant la ruine ou l'ajournement indéfini de ses plans sur la Finlande, elle avait alors bien des embarras à surmonter, bien des entreprises à diriger. Sans parler de la révolte de Pugatchef et de la peste de Moscou, la guerre contre la Turquie et les affaires de Pologne suffisaient pour occuper son attention et pour l'empêcher de diviser ses forces. Intervenir en Suède, c'était risquer une rupture avec la France; Catherine ne voulait ni ne pouvait s'y exposer; Frédéric, livré à lui seul, n'y songea pas davantage, et dut se contenter d'exhaler sa mauvaise humeur dans ses correspondances.

Abandonnant tous deux à regret la proie qui leur échappait, ils se retournèrent avec plus d'ardeur contre la malheureuse Pologne. Leurs efforts, nous l'avons déjà dit, ne faisaient que changer de but, car le système et les moyens restaient les mêmes. En Pologne comme en Suède, c'est en exploitant tous les désordres, en attisant toutes les discordes, c'est en protégeant chez une aristocratie brillante, brave, et parmi laquelle il y avait peu de traîtres, mais turbulente et aveugle, c'est en y protégeant, disons-nous, les droits et les priviléges les plus exorbitans, déguisés sous le nom de libertés, qu'on minait toute autorité et qu'on favorisait l'anarchie. Dans les deux pays, l'or et les faveurs étaient prodigués pour séduire les cœurs et pour égarer les têtes. La Pologne, plus exposée par sa situation, plus désarmée par ses divisions, ne devait pas tarder à succomber. Là d'ailleurs l'élection enlevait au trône la force que donnent l'hérédité et la tradition. La faiblesse du monarque, la jalousie de ses rivaux d'hier, l'ambition de futurs prétendans rendaient la politique incertaine et vacillante, les alliances précaires, et laissaient la patrie sans défense. En Suède, au contraire, la nationalité s'identifie à la race royale, partage ses vicissitudes, mais toujours se relève avec elle, et n'est jamais plus vivace et plus respectée que quand l'autorité salutaire du souverain s'exerce avec plus d'indépendance. Gustave III, libre d'entraves, arrachait son pays aux intrigues de l'étranger au moment où la Pologne succombait malgré les efforts paralysés de Stanislas-Auguste.

II.

Notre intention n'est pas d'embrasser, même d'un coup d'œil rapide, l'ensemble des causes qui préparèrent le premier partage et des circonstances dans lesquelles il s'accomplit : non pas que cette tâche ait été remplie de manière à ce qu'il ne reste rien à dire; mais entreprendre une pareille œuvre n'est pas dans notre dessein, et notre seul but sera de nous servir des documens fournis par M. Harris pour éclairer quelques aspects de cette question, dont l'intérêt semble grandir avec le temps, et dont la solution reste encore, après un siècle, suspendue sur l'Europe comme une menace et comme un châtiment.

M. Harris assista au partage de la Pologne, mais en simple spectateur; il n'eut pas même une protestation à faire entendre! Voici de quelles courtes réflexions son petit-fils et son éditeur fait précéder cette partie de ses correspondances :

« Les lettres suivantes montreront quelle faible attention le gouvernement anglais accorda au partage de la Pologne. Il paraît que le ministre des affaires étrangères, lord Suffolk, ne fit entendre ni représentations ni paroles de blâme jusqu'au jour où la spoliation lui fut annoncée par les trois puissances, et même à ce moment son langage fut à peine une représentation ou un blâme. Lorsqu'il en reçut de M. Harris la première nouvelle, il se contenta de l'appeler une curieuse affaire (*a curious transaction*). »

Si depuis la France a dans maintes occasions montré des sympathies beaucoup plus vives en faveur de la Pologne que celles qui se manifestaient en Angleterre, ses torts ont été les mêmes dans le passé; mais nos historiens n'ont pas toujours été justes dans la part de responsabilité qu'ils ont faite à nos hommes d'état. On lit en plus d'un endroit que la légèreté du duc de Choiseul l'empêcha de prévoir et de chercher à prévenir le partage de la Pologne, tandis qu'il serait plus vrai de n'accuser que la faiblesse du duc d'Aiguillon et la vieillesse insouciante de Louis XV, endormie, après la mort de Mme de Pompadour, dans les bras d'une indigne favorite. *Si Choiseul avait été là, le partage n'aurait pas eu lieu.* Ce mot qu'on a prêté tantôt à Louis XV, tantôt à Frédéric, et que tous deux peuvent avoir prononcé, est acquis à la mémoire du duc de Choiseul, également honorable pour lui, que ce mot ait été arraché aux regrets de son souverain ou à la justice d'un ennemi. Serviteur fidèle de la monarchie, M. de Choiseul conserva vis-à-vis du trône son indépendance, et poussa à l'égard du dauphin la franchise jusqu'à

la rudesse (1). Adversaire des jésuites, il fut le protecteur et l'ami des philosophes. Ce n'est pas un motif pour que les défenseurs de la monarchie et de la religion se laissent entraîner vis-à-vis de lui à une hostilité systématique. L'histoire doit être plus impartiale. A quelque opinion, à quelque école qu'on appartienne, il ne faut pas plus hésiter à blâmer Voltaire d'avoir applaudi au partage de la Pologne qu'à louer M. de Choiseul d'avoir voulu la défendre. Rien ne montre mieux le parti-pris et l'injustice des préventions qui poursuivent ce ministre même de nos jours que la tentative de rejeter à la fois sur lui les fautes de ses successeurs et celles de ses prédécesseurs. Comme si ce n'était pas assez que de lui refuser, à propos de la Pologne, un témoignage que l'Europe entière lui accorda de son vivant, on l'accuse d'avoir aggravé les malheurs et les humiliations de la guerre de sept ans, si légèrement entreprise et si déplorablement conduite, d'avoir conseillé en 1758 l'abandon de l'Autriche et une paix séparée avec l'Angleterre et la Prusse. Or il est au contraire établi d'une manière irrécusable que M. de Choiseul, ambassadeur à Vienne, s'appliqua constamment à relever l'énergie morale de M. de Bernis, qui avait perdu la tête, et ne cessa de tenir un langage conforme aux intérêts et à l'honneur de la France. Et quand M. de Bernis eut succombé à la tâche et que M. de Choiseul fut entré aux affaires, il lutta avec courage, avec génie, quelquefois avec succès contre une situation désespérée, et obtint, lors de la paix de Paris, des conditions dures sans doute, mais meilleures et plus honorables qu'on ne pouvait l'espérer après tant de fautes et de revers; puis, en peu d'années, rétablissant notre marine, consolidant nos alliances, il laissa la France plus forte et plus respectée qu'il ne l'avait trouvée.

Après cette digression trop naturelle pour avoir besoin d'excuse, revenons à Berlin, afin d'y admirer avec quelle habileté Frédéric faisait mouvoir les ressorts compliqués de ses intrigues, comment il réussissait à surprendre par l'imprévu, à tromper par la ruse ou à égarer dans le doute tous ceux qui avaient pour mission et pour devoir de surveiller ses projets. C'est le 1er mars 1772 que M. Har-

(1) A la suite d'une explication sur des accusations injustes dont l'héritier du trône s'était rendu l'écho et que le ministre réduisit à néant, le dauphin reconnut ses torts et alla jusqu'à assurer M. de Choiseul qu'il serait heureux de pouvoir compter un jour sur ses services. Celui-ci, qui savait à qui il avait affaire, répondit fièrement : « Je puis être destiné à être votre sujet, votre serviteur jamais. » Le dauphin ne lui pardonna pas. On a prétendu qu'il avait fait jurer à son fils de ne jamais prendre M. de Choiseul pour ministre, et que ce fut là le principal motif de la résistance inflexible de Louis XVI aux instances qui lui furent faites pour qu'il plaçât M. de Choiseul à la tête de ses conseils.

ris donne tout à coup à son gouvernement la première nouvelle des projets de partage; voici ce qu'il écrit à lord Suffolk :

« ..... Au moment où j'allais fermer mon paquet, je viens d'apprendre qu'un traité de partage disposant de diverses parties de la Pologne a été signé à Pétersbourg le 15 du mois dernier (1), et qu'aussitôt que les ratifications auront été signées et échangées entre les cours de Vienne, de Berlin et de Russie, un congrès sera tenu à Varsovie. La poste va partir, et je ne puis aujourd'hui en dire davantage. »

Le 7 avril il écrit de nouveau :

« J'ai de bonnes raisons de croire que le traité relatif au partage de plusieurs districts polonais est revenu hier ici, de Vienne, avec les ratifications, et qu'avant peu toute l'affaire sera rendue publique. Le roi de Prusse a donné vingt mille écus au comte de Solms, et j'ai peine à croire qu'il ait agi ainsi sans bien savoir ce qu'il faisait. Le département des affaires étrangères est ici fort occupé en ce moment. On expédie courrier sur courrier, probablement pour annoncer la fin de la négociation. J'ai la complète certitude que la cour de Vienne non-seulement a tout caché au cabinet de Versailles, mais encore l'a amusé de demandes propres à lui faire croire qu'elle ne consentirait jamais à un agrandissement territorial de la Prusse. »

La première réponse que nous trouvions à cette communication est datée du 20 juin 1772. Lord Suffolk écrit à M. Harris :

« J'apprends de Varsovie que la consternation causée à la cour par les projets de démembrement est aussi grande qu'on pouvait s'y attendre. L'ambassadeur de Prusse, jusqu'à ces derniers temps, a témoigné la plus grande incrédulité et protesté de sa profonde ignorance de tout traité de partage; maintenant, sans rien avouer positivement, il se montre très affecté de nouvelles reçues de sa cour qu'on suppose relatives à cette affaire. En même temps le ministre d'Autriche à Saint-Pétersbourg prétend être fort mécontent et fort dégoûté des prétentions du roi de Prusse. Il est inutile de chercher à former des conjectures sur cette *curieuse affaire*. — Jusqu'à quel point les trois cours sont-elles d'accord sur les détails, et que leur reste-t-il à arranger? C'est ce que nous saurons bientôt. — *Pour ma part, je ne puis m'empêcher de penser qu'elles sèment le germe de troubles futurs, au lieu d'assurer le repos et la tranquillité de cette partie de l'Europe.* »

Il ne faut pas craindre de continuer ces extraits : les réflexions qu'ils sont propres à faire naître iront certainement au-devant des nôtres.

(1) La convention dont parle M. Harris fut signée à Pétersbourg le 17 février 1772 entre la Prusse et la Russie; l'Autriche adhéra le 4 mars. Cette première convention fut suivie d'une seconde, conclue à Pétersbourg entre les trois cours le 5 août.

M. HARRIS A LORD SUFFOLK.

Berlin, 4 juillet 1772.

« Les choses paraissent rester en suspens comme à la date de ma dernière lettre. Il m'est impossible de recueillir des informations ou de former des conjectures qui méritent d'occuper votre seigneurie. Je crois encore que les deux autres cours ne font que discuter les termes du marché avec celle de Vienne, qui, de son côté, n'a pas le moindre désir de rien rabattre de ses prétentions. Ses troupes sont en ce moment entrées à Léopol et occupent presque tout le territoire qui doit lui échoir en partage. Les fonctionnaires prussiens, civils ou militaires, agissent dans la Prusse polonaise comme si elle appartenait déjà à leur maître. »

Berlin, 8 juillet 1772.

« ..... Je ne puis rien apprendre sur la réduction du lot réservé à la cour de Vienne dans les dépouilles de la Pologne, si ce n'est que cette cour a consenti à renoncer à la ville de Cracovie et au territoire qui l'entoure; j'ai déjà mandé à votre seigneurie que le roi de Prusse avait intérêt à ne pas les laisser tomber entre les mains de l'Autriche. Cependant elle ne consent pas à rendre les salines de Wielicska, tout en s'engageant à livrer le sel aux Polonais au prix actuel, sans pouvoir jamais l'augmenter, sous quelque prétexte que ce soit. On me dit aussi, mais je ne sais s'il faut y ajouter une égale confiance, que l'Autriche n'insiste plus sur la ville de Léopol, quoique le général Esterhazy l'occupe encore avec un corps considérable de cavalerie. Ces résolutions sont, m'assure-t-on, l'ultimatum du cabinet de Vienne, et son ministre ici s'en est expliqué si vivement que le roi de Prusse n'a plus essayé de marchander davantage et s'est montré satisfait, comme il a en effet toute raison de l'être. — Le consentement de la cour de Pétersbourg paraît être maintenant la seule chose qui manque pour tout terminer. »

Si les dépêches du ministre d'Angleterre à Berlin font honneur à sa vigilance et à sa perspicacité, on ne trouvera certes pas qu'il soit possible de juger de même le langage qui lui était adressé de Londres. Le cabinet britannique semblait s'efforcer d'écarter comme importune la pensée d'une affaire dont il comprenait toute l'importance sans vouloir prendre les déterminations qu'elle aurait dû lui dicter. Il ne reculait même pas devant les contradictions les plus singulières, et après avoir déclaré que « toute intervention officielle serait inefficace dans l'état avancé des choses, » il laissait percer des doutes sous les formules les plus louangeuses, et donnait presque à entendre que les informations transmises à Londres par M. Harris n'y étaient pas reçues avec une confiance sans réserve.

LORD SUFFOLK A M. HARRIS.

Saint-James, 7 août 1772.

« Vous devez souhaiter de connaître la réponse que sa majesté a jugé à propos de faire aux communications qui ont été faites par le gouvernement polonais à M. Wroughton, à Varsovie, et ici à moi-même. Ces communications n'avaient pour but que de faire appel, en termes généraux, aux bons offices et à l'intervention du roi, mais sans aucune allusion à un *traité* ou à une *garantie*. La réponse, qui a été faite ici et qui sera donnée à Varsovie, est verbale; elle tend à démontrer combien toute intervention officielle serait inefficace dans l'état avancé des choses; mais, quoiqu'il ressorte de notre langage que sa majesté ne considère pas cette affaire comme étant d'une suffisante importance actuelle pour justifier une action préventive, cependant il n'y a pas eu un seul mot prononcé dont on puisse inférer que le roi donne la moindre approbation à ce qui s'est fait, et qui puisse autoriser le moins du monde la supposition de son indifférence.

« Vos informations ont toute l'apparence d'une grande exactitude, et je les reçois avec beaucoup de confiance. Vos observations sont très judicieuses, et j'en suis fort satisfait. Je n'ai aucunement l'intention d'en gêner l'expression en vous faisant connaître les avis différens que je reçois d'ailleurs. S'il faut en croire les protestations du ministre de Russie, le plan de partage est, encore aujourd'hui, loin d'être définitivement arrêté. Il va jusqu'à insinuer que, s'il existe quelque projet de ce genre, c'est une affaire d'avenir dont la mise à exécution est fort éloignée. Je ne vous donne pas cela comme méritant grande confiance. Je désire seulement tenir informé un ministre qui se conduit avec autant de vigilance que vous, et qui, soit dit sans compliment, possède toutes les qualités qui vous rendent si éminemment propre à servir utilement le roi. »

M. Harris insiste énergiquement et en homme sûr de lui-même.

Berlin, 22 août 1772.

« Je serais très malheureux que des informations venant de moi pussent induire votre seigneurie en erreur, et j'ai grand soin, dans tout ce que j'écris, de me borner, autant que je le puis, aux faits bien authentiques ou aux conclusions qu'il est naturel d'en tirer. Votre seigneurie, je le sais, fait la part du singulier mystère avec lequel cette affaire est conduite par sa majesté prussienne, et par ce motif me pardonnera, j'en suis sûr, si mes informations ne sont pas toujours aussi exactes qu'elles devraient l'être. Malgré les protestations de M. Mouschkin Pouschkin (1), je dois avouer à votre seigneurie que je regarde le plan du partage de la Pologne non-seulement comme arrêté, mais encore comme à la veille de recevoir son exécution. Le courrier autrichien de Pétersbourg est passé ici mercredi 19 en route pour Vienne, et, si j'en crois ce que j'apprends d'une personne gé-

(1) Ministre de Russie à Londres.

néralement bien informée, il portait une réponse satisfaisante aux dernières propositions des cours de Vienne et de Berlin. »

Un mois plus tard, tous les doutes sont levés. M. Harris écrit à lord Suffolk le 19 septembre :

« J'ai reçu hier matin un message du comte Finckenstein (1) pour me faire savoir qu'il désirait me parler entre midi et une heure. Quand j'ai été chez lui, il m'a informé que, sa majesté prussienne s'étant entendue avec les cours de Vienne et de Pétersbourg pour renouveler de concert d'anciennes réclamations que les trois cours avaient à faire au sujet de plusieurs parties du royaume de Pologne, leurs ministres respectifs à Varsovie avaient reçu ordre de signifier leurs intentions au roi et à la république, et de remettre une déclaration y relative.

« Il a ajouté que sa majesté prussienne, désirant saisir toute occasion de prouver au roi son amitié et ses égards, lui avait ordonné de ne pas différer un instant de m'informer de cet événement, et de me remettre une copie de la déclaration. Le comte de Finckenstein m'a encore dit que le chargé d'affaires de Prusse à Londres avait reçu l'ordre de prévenir les ministres du roi et de leur communiquer la déclaration.

« Dans le cours de la journée d'hier, M. de Finckenstein a fait demander tous les ministres étrangers et leur a fait connaître l'événement, se servant avec tous, à ce qu'on m'assure, des mêmes expressions sans la moindre variante. »

Quoique près d'un siècle ait passé sur ces événemens, on ne saurait lire sans une sorte de stupeur la réponse de lord Suffolk :

« Ma réponse aux déclarations relatives au démembrement de la Pologne, qui m'ont été remises mercredi dernier par les ministres des trois puissances intéressées, a été conçue en ces termes : « *Le roi veut bien supposer que les trois cours sont convaincues de la justice de leurs prétentions respectives, quoique sa majesté n'est* (sic) *pas informée des motifs de leur conduite.* »

« Vous remarquerez que les expressions dont je me suis servi, et qui étaient préférables à un complet silence, ont été étudiées avec le plus grand soin, de façon à ne pouvoir impliquer la moindre disposition favorable à une pareille affaire, dont les résultats sont trop incompatibles avec la morale publique et la bonne foi pour ne pas mériter le blâme de sa majesté, bien qu'elle ne les considère pas comme ayant un intérêt immédiat qui doive motiver son intervention. »

Ainsi le traité signé le 17 février 1772, annoncé par M. Harris dès le 1er mars, n'est porté à la connaissance officielle des gouvernemens étrangers par les parties contractantes qu'au mois de septembre. Sept mois se sont écoulés, pendant lesquels, malgré les

(1) Ministre des affaires étrangères à Berlin.

affirmations si positives de son ministre à Berlin, malgré les informations répétées et circonstanciées qu'il en reçoit, le gouvernement anglais semble ne pouvoir se décider à se rendre à l'évidence. Enfin, quand il n'y a plus moyen de se faire illusion, quand une déclaration sommaire et péremptoire a fait connaître les *résolutions arrêtées par les trois cours*, le cabinet de Saint-James, sans un mot de blâme ou de reproche, se borne à *donner acte* dans une phrase que lord Suffolk admire avec une complaisante naïveté, et où se découvre à grand'peine l'intention des réserves qu'il y veut exprimer.

De l'ensemble de ces documens ressort dans son plein relief l'absence de tous scrupules et de toute pudeur de la part des trois gouvernemens, qui, jusqu'au dernier jour, font nier par leurs agens à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, des faits accomplis. Et cependant, par une singulière contradiction ou par un reste de honte, chacun cherche à diminuer sa part de responsabilité dans un acte dont il sent tout l'odieux, et en rejette le plus possible sur ses voisins. Les correspondances de M. Harris confirment pleinement l'opinion que le roi de Prusse fut l'inventeur, l'instigateur et le meneur de toute l'affaire. L'édition complète des œuvres de Frédéric II, récemment publiée à Berlin, et où le texte original a été loyalement rétabli, ne peut laisser de doute sur la pensée première venue de lui. Les ouvertures faites à Catherine datent du jour où Frédéric espérait l'arrêter dans ses progrès contre les Turcs en offrant un autre but à son ambition (1); mais Catherine avait alors d'autres projets en tête, et à l'égard de la Pologne d'autres intérêts et d'autres vues que la Prusse. Il lui convenait mieux d'y faire régner ses créatures, d'y dominer par la ruse et par la corruption, appuyées au besoin par la force, sauf à profiter un jour d'une occasion favorable pour s'en emparer, que d'en partager les dépouilles avec ses voisins. Frédéric avait facilement démêlé cette politique, et n'était pas homme à en permettre le succès; Catherine, de son côté, était trop habile pour ne pas compter avec un rival qu'elle ne pouvait se flatter d'écraser, et pour ne pas se résigner à n'être que sa complice, ne pouvant en faire sa dupe ou sa victime. Aussi plus tard, lorsque Frédéric renouvela ses instances par l'intermédiaire du prince Henri son frère, il trouva Catherine mieux disposée à l'écouter.

Frédéric, repoussé dans ses premières ouvertures à la tsarine, essaya de se tourner vers l'Autriche. Tout porte à croire que dès 1769, lors de la première entrevue qu'il eut à Neiss en Silésie avec l'archiduc Joseph, élu empereur après la mort de son père et déclaré par sa mère corégent de ses états héréditaires, il fut grande-

(1) *Œuvres du grand Frédéric*, Berlin 1846-1847, t. VI, p. 27.

ment question de la Pologne. Frédéric ne perdit pas cette occasion d'exciter le jeune souverain contre la Russie, de le mettre en garde contre l'ambition de Catherine. Il ne manqua pas non plus, en 1770, dans les conférences de Neustadt, de fomenter les causes de jalousie et de discorde entre ses deux puissans voisins. Cependant Joseph et Marie-Thérèse s'affranchissaient de tous scrupules moins aisément que Catherine et que Frédéric : ils s'effrayaient de cette violation de tous les principes et de tous les droits; d'ailleurs ils étaient encore, en 1769, retenus par les liens qui les unissaient à la France, et, bien que celle-ci ne prît pas ouvertement parti pour la Pologne, la cour d'Autriche n'ignorait ni les dispositions du duc de Choiseul, ni les secours d'hommes et d'argent qu'il faisait passer aux confédérés (1). L'Autriche pouvait donc encore compter raisonnablement sur l'appui de la France pour le cas où elle se déciderait elle-même à s'opposer aux empiétemens de la Russie et de la Prusse. Après la chute de M. de Choiseul, Marie-Thérèse ne put conserver d'illusions sur l'attitude que prendrait son successeur. L'indifférence et l'inaction futures du duc d'Aiguillon ne se présageaient que trop par son silence. Aussi, lorsque le cabinet de Vienne se fut décidé à prendre sa part d'une spoliation qu'il ne croyait plus pouvoir empêcher, le comte de Merci-Argenteau, son ambassadeur à Paris, fut-il chargé d'alléguer pour principal motif de la conduite de sa cour cette indifférence et ce silence.

Il faut bien reconnaître que, livrée à ses seules ressources, Marie-Thérèse pouvait difficilement s'arrêter à un parti différent; cependant elle résista jusqu'au bout et ne se rendit que lorsque, dans le traité secret signé à Saint-Pétersbourg le 17 février 1772 entre la Russie et la Prusse, ces deux puissances se furent montrées résolues non-seulement à se passer du consentement de l'Autriche, mais encore à se liguer contre elle. Les scrupules de Marie-Thérèse ne résistèrent pas à une pareille alternative; elle aima mieux prendre sa part des dépouilles de la Pologne que risquer, par un refus qui n'eût rien empêché, de laisser ses deux puissans voisins ajouter aux lots qu'ils s'étaient destinés celui qu'ils lui réservaient à elle-même. Il est vrai, et la correspondance de M. Harris en donne une curieuse et triste peinture, qu'une fois la curée commencée, ce fut à qui s'y précipiterait avec le plus d'ardeur. Rien de plus honteux que ce spectacle. Les trois cours se disputent avec avidité les débris de la malheureuse Pologne. Frédéric paraît le plus ardent; de temps en temps l'Autriche et la Russie semblent vouloir élever la voix en faveur de leur impuissante victime : alors on se fâche, on se dit des

(1) Armés par la confédération de Bar.

paroles aigres-douces; mais le raccommodement ne se fait pas attendre, et c'est la Pologne qui en fait invariablement les frais.

« Le roi de Prusse, dit M. Harris, a pris possession de la Prusse polonaise avec une rapidité surprenante... il a déjà levé dans le pays cent mille livres sterling. » (Dépêche du 21 novembre 1772.)

« ..... Les troupes prussiennes s'avancent en Pologne beaucoup au-delà des limites qu'elles s'étaient d'abord assignées, et il y a lieu de craindre que le roi de Prusse ne veuille s'emparer des palatinats de Posen et de Kalish sous le prétexte qu'ils faisaient autrefois partie du duché de Glogau. Les Autrichiens, de leur côté, étendent leurs possessions bien au-delà de ce qui avait été fixé par les lettres patentes de l'impératrice-reine et traitent les Polonais, sur le territoire qu'ils occupent, avec autant de rigueur qu'en montrent ailleurs les Prussiens. . . . . .

. . . . . .

« Il y a encore, dans les mains des troupes prussiennes, une immense quantité de monnaie de bas aloi que les Polonais sont obligés d'accepter, mais dont le roi ne permet pas le cours dans ses nouvelles acquisitions. J'ai entendu calculer l'autre jour qu'il a déjà tiré de la Pologne plus de quatre millions sterling. » (Dépêche du 21 novembre 1772.)

« ..... J'ai lieu de croire qu'une grande partie du traité de partage n'a pas encore reçu son exécution, et que ce qui reste de la malheureuse république de Pologne, à très peu d'exceptions près, tombera entre les mains des puissances copartageantes. — Le roi de Prusse, à ce qu'on m'assure, est si ardent pour ce projet, qu'il a résolu de n'en pas différer la réalisation au-delà du printemps prochain. C'est dans cette unique intention qu'il a mis son armée sur un pied complet de guerre, afin d'être en état aussi bien d'intimider les Polonais que de résister à toute puissance qui voudrait lui faire opposition. Toutefois il n'en redoute d'aucun côté, l'empereur s'accordant avec lui de tous points, et la Russie paraissant dévouée à ses intérêts. » (Dépêche du 26 décembre 1772.)

Frédéric ne peut se résigner à ne pas mettre la main sur Dantzig, et on l'aurait probablement surpris autant qu'irrité, si on lui avait annoncé dès lors que la Prusse attendrait jusqu'en 1793 cette *part du gâteau* dont parle Voltaire. La lutte qui se livre, chez le roi de Prusse, entre l'avidité et la prudence nous est vivement peinte par M. Harris.

« ..... L'intérêt que la cour de Russie paraît prendre au sort de Dantzig a convaincu le roi de Prusse que l'impératrice ne consentirait pas facilement à le laisser s'emparer de cette ville. Cela, joint au refus fait par les magistrats d'entrer en négociation avec M. Richard, a fort dérangé ses projets, car on me garantit que, sans cette opposition de la Russie, il aurait employé la force à Dantzig, sauf à alléguer ensuite comme motif soit les anciens droits de sa famille, soit quelque infraction de la part de l'Autriche au traité de partage, qui l'autoriserait de son côté à n'en pas respec-

ter les limites. Pour le moment toutefois, il ne se soucie pas de se risquer encore sous l'un de ces prétextes, et aura, je crois, recours à toute espèce de ruse plutôt que de donner ombrage à l'impératrice de Russie, dont l'amitié et le bon vouloir lui sont d'une utilité qu'il sait apprécier. J'avoue en même temps qu'au point où il a mené les choses, je ne puis m'empêcher de penser que tôt ou tard il tendra davantage la corde, et s'en fiera à l'influence qu'il exerce sur plusieurs cours et à la crainte qu'il inspire pour sauter le pas sans encombre. » (Dépêche du 12 janvier 1773.)

En Pologne, le désespoir ne s'exprime que par le découragement; on n'y résiste même plus, et c'est pour ainsi dire sur un cadavre inerte que s'exerce la rapacité des spoliateurs.

« J'ai maintenant la confirmation de ce que j'ai mandé à votre seigneurie sur ce qui se passe dans la diète. Le roi de Pologne a abandonné la lutte, et, la délégation nommée étant à l'entière dévotion des trois cours, nous n'aurons plus que peu ou point de bruit de ce côté. J'ai toutefois quelques raisons de croire que la cour de Vienne ne donne pas son assentiment à tous les projets du roi de Prusse, et que l'impératrice-reine s'oppose, contre l'attente générale, à ce que le démembrement de la Pologne soit poussé plus loin. J'apprends aussi qu'il y a eu, à cette occasion, des paroles fort vives échangées entre les deux cours, et bien que le retrait des prétentions du roi de Prusse semble, pour le moment, avoir remis les choses dans leur état antérieur, cependant il reste des traces de mauvaise humeur, et la cordialité, assez peu naturelle, qui existait entre les deux cours s'est sensiblement refroidie. » (Dépêche du 25 mai 1773.)

Frédéric ménageait moins l'Autriche que la Russie, et plus d'une fois de Vienne à Berlin on fut sur le point de se quereller; puis la réflexion vint de part et d'autre, et, au lieu de s'envier réciproquement de *misérables* empiétemens, on s'accorda pour se tailler en plein drap de larges compensations. M. Harris raconte admirablement ces scènes, d'un ton moitié sérieux, moitié railleur.

« J'ai tout lieu de croire que la dernière audience que M. de Swieten (1) a eue du roi avait pour objet de lui communiquer un projet de sa cour d'augmenter ses acquisitions en Pologne, et de les étendre vers le Kaminiec, au nord-est du Dniester, dans les palatinats de Brahilow et de Podolie. Sa majesté prussienne est entrée dans ces idées avec la plus grande cordialité, a traité M. de Swieten avec la plus parfaite bonne grâce, et lui a fait savoir que, de son côté, elle comptait ajouter à ses possessions polonaises tout le territoire qui s'étend entre Thorn et la Netze, et qui dépend des palatinats de Posen, de Kalish et de Cujavia. M. de Swieten était autorisé à accéder, au nom de sa cour, à cette proposition, et l'audience s'est terminée au milieu de vives protestations d'amitié et de bon accord. Je n'ai pas entendu dire que la Russie ait été consultée à cette occasion, et j'ignore

(1) Ministre d'Autriche à Berlin.

si elle doit aussi s'agrandir aux dépens de la Pologne. » (Dépêche du 10 juillet 1773.)

« ..... Sans parler de l'envahissement des faubourgs de Dantzig et des extorsions que le roi de Prusse y a commises, il a enlevé à la Pologne, outre ce qui lui a été donné par le traité du 18 septembre, un territoire peuplé de plus de quarante mille habitans, et produisant des revenus proportionnés. Il a obtenu le consentement de la cour de Vienne en la laissant ajouter Brody à ses propres conquêtes. » (Dépêche du 25 décembre 1773.)

Enfin Catherine est sur le point de se fâcher de ce pillage, et soit dégoût, soit dépit, soit tout cela ensemble, elle déclare ne plus vouloir se mêler de rien.

« Le courrier que le chargé d'affaires d'Autriche a reçu la semaine dernière n'a rien apporté que de relatif à la fixation définitive des limites de la Pologne. — Le plan a été entièrement arrêté avant le départ de M. de Swieten, et le messager n'avait à annoncer que l'approbation de l'impératrice-reine. — Sa majesté prussienne en a immédiatement transmis la nouvelle à Saint-Pétersbourg par un de ses chasseurs, plutôt à titre d'information que pour demander l'avis de cette cour, puisque la tsarine, ainsi qu'on me l'assure et que je le tiens pour indubitable, après avoir en vain tenté de modérer les prétentions de ses deux alliés, a déclaré que, quant à elle, elle était décidée à s'en tenir aux limites posées dans le premier traité de partage conclu à Pétersbourg, et à les laisser fixer leurs frontières à leur guise..... Je ne puis rien dire de certain sur l'étendue des territoires que la cour de Vienne prétend ajouter à son lot primitif. Sa majesté prussienne prend ses frontières sur la Netze, depuis sa jonction à la Warta jusqu'à sa source, d'où il sera facile à votre seigneurie de voir que la Prusse gagne un spacieux territoire comprenant le fameux lac de Goblo, les palatinats d'Inowroclowiez et de Brescia et presque tout le district de Cujavia, à l'ouest de la Vistule. Il est probable que la délégation ne fera pas d'opposition à cette nouvelle usurpation, que la diète et le roi de Pologne en feront peu. Maintenant que les trois cours paraissent avoir atteint leur but respectif, il y a lieu d'espérer que, cette affaire une fois terminée, la malheureuse république, après une série non interrompue de discordes, de troubles, de malheurs qui l'ont bouleversée pendant dix ans, qui lui ont coûté sa liberté, ses plus belles provinces, et tout poids en Europe, pourra pleurer en repos sur ses infortunes, et que du moins sa nullité future la garantira de nouvelles agressions. » (Dépêche du 29 octobre 1774.)

Le repos que M. Harris croyait pouvoir espérer pour la Pologne, et qu'elle avait si chèrement acheté, ne devait pas durer vingt ans, et les nouvelles agressions dirigées contre elle ne devaient avoir d'autre terme que celui de son existence.

III.

Après avoir suivi M. Harris dans le dédale d'intrigues dont Berlin était le principal foyer, après avoir assisté avec lui à ces luttes de perfidie et de convoitise dont les dépouilles de la Pologne étaient le triste but et furent la récompense inique, il nous semble à propos de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau qu'il trace de la cour près de laquelle il était accrédité et le portrait du prince qui jouait le premier rôle sur cette scène agitée.

A l'époque où M. Harris représentait son pays à Berlin, Frédéric II montrait un grand éloignement pour le gouvernement anglais, qu'il accusait, non sans quelque raison, d'avoir songé beaucoup à ses propres intérêts et fort peu à ceux de la Prusse dans les négociations qui mirent fin à la guerre de sept ans. M. Harris avait donc peu d'affaires à traiter près d'une cour dont les relations avec la sienne étaient empreintes d'une froideur voisine de l'hostilité. Son rôle était celui d'observateur, et il s'en acquittait avec une vigilance et presque toujours avec une sagacité que nous avons pu trouver accidentellement en défaut, mais que ses correspondances font presque toujours ressortir à son avantage.

« Le roi de Prusse, écrit-il à lord Stormont (1) le 21 novembre 1775, est en trop mauvais état de santé pour donner la même attention que par le passé à tous les événemens qui peuvent influer sur les affaires de l'Europe. A moitié rétabli d'une maladie grave, longue, douloureuse, c'est à peine s'il trouve la force d'esprit nécessaire pour soutenir le prodigieux édifice qu'il a élevé. Incapable de former de nouveaux plans d'usurpations et de conquêtes, il semble désormais borner ses vœux à la conservation de ce qu'il possède et au maintien de la prépondérance qu'il doit à son habileté et à sa fortune. Ne pouvant échapper peut-être à la conviction intime de l'illégitimité de plus d'un de ses droits, jugeant du caractère des autres souverains d'après le sien, il éprouve enfin pour son propre compte les sentimens qu'il a si longtemps inspirés. Plein de soupçons et d'alarmes, il semble n'avoir d'autre but que de deviner les projets des cours de l'Europe sans en former lui-même. Il est inquiet de l'intimité qui unit la cour de Vienne à celle de Versailles (2), plus inquiet encore des avances que le cabinet français fait à celui de Saint-Pétersbourg et de la parfaite intelligence qui règne entre eux. Il est bien convaincu qu'il ne peut compter sur la maison d'Autriche qu'autant que l'intérêt cimente leur alliance, et que, le jour où elle cesserait d'y trouver avantage, les vieilles haines renaî-

(1) Alors ministre de la guerre.

(2) L'avénement de Louis XVI au trône, en 1774, avait naturellement rapproché les deux cours.

traient dans toute leur force. Il sait aussi que d'autres peuvent employer à Pétersbourg, pour y détruire son influence, les mêmes moyens dont il a usé pour l'établir, et sentant l'absolue nécessité, non-seulement de marcher d'accord avec la tsarine, mais encore de la diriger, il est résolu à ne rien épargner pour contrecarrer les négociations de toutes les cours de l'Europe avec elle. C'est dans cette pensée qu'il a proposé un second voyage à son frère le prince Henri (1), en accompagnant cette proposition de magnifiques promesses et d'un présent considérable. L'Espagne, le Portugal, l'Italie, ne l'occupent guère que pour servir de texte à des plaisanteries et à des propos de table. Le Danemark et la Suède ne méritent pas son attention, et ses dispositions à notre égard semblent de tous points les mêmes qu'elles sont depuis douze ans. Votre seigneurie peut conclure de tout cela que tant que durera la vie du roi de Prusse, il n'y a pas plus de danger de voir la paix de l'Europe troublée par lui que par l'Angleterre elle-même ; mais comme sa santé, unanimement jugée fort précaire, est, dans mon opinion, s'il m'est permis de vous le confier, assez compromise pour faire croire à un danger imminent, il se peut que le système politique du Nord prenne bientôt un aspect tout nouveau, et ouvre un vaste champ aux conjectures. »

En 1775 et de nouveau en 1777, l'état de santé de Frédéric II inspira à ses ennemis l'espoir d'être débarrassés de ce rude adversaire. Il se remit toutefois, et donna un démenti aux prévisions de M. Harris en vivant encore onze ans et en reprenant assez de vigueur pour commander ses armées en personne. — Cet *esprit fort* n'était pas à l'abri des défaillances de la nature humaine.

« Parmi les faiblesses inconcevables que présente un si grand caractère, il faut placer un certain degré de croyance à l'astrologie judiciaire. J'apprends d'une source digne de confiance que la crainte de voir s'accomplir cette année une prédiction faite par un diseur de bonne aventure saxon, que le roi a eu la faiblesse de consulter il y a quelque temps, pèse sur son esprit et augmente l'aigreur de dispositions naturellement peu aimables. Il serait très malheureux pour ses sujets que ces sortes de craintes s'augmentassent, car il deviendrait infailliblement soupçonneux et cruel et, ce qu'il n'a pas encore été jusqu'ici, *tyran en détail*. Je n'aurais pas fait attention à ces propos, qui sentent trop l'antichambre, si je n'avais pu observer moi-même sa contrariété à la vue d'un habit de deuil à *ses levers*, et le changement sensible qui s'opère sur ses traits à l'annonce de la mort subite de quelqu'un. Ces sensations sont l'indice si évident de dispositions superstitieuses que, quoique je ne garantisse pas l'histoire de mon sorcier saxon,

(1) Ce prince était très avant dans les bonnes grâces de Catherine. Lors de son premier voyage à Saint-Pétersbourg, en 1770, les bases du partage de la Pologne avaient été posées entre lui et l'impératrice. — Son second voyage devait avoir pour résultat le mariage de la petite-nièce de Frédéric (la duchesse de Wurtemberg) avec l'héritier du trône de Russie (le grand-duc Paul).

cependant je la regarde comme assez probable. Frédéric II n'est pas le premier grand homme, le premier libre penseur qui ait été troublé par des craintes de ce genre, et l'histoire nous fournit plus d'une excuse de sa faiblesse, si des exemples peuvent en pareil cas servir d'excuse. » (Lettre à M. W. Eden, 11 mars 1775.)

. . . . . .

« Dans une lettre qui m'a été communiquée sous la promesse du plus grand secret et que le roi de Prusse a adressée à sa sœur, la princesse Amélie, un jour avant son accès de goutte, il se plaint si vivement d'être abandonné de tout le monde, de n'avoir pas un ami, et montre une telle tristesse, pour ne pas dire une telle faiblesse, que, si je n'étais certain qu'il ne pouvait se figurer que cette lettre dût être lue de qui que ce soit, je serais tenté de supposer qu'il l'a écrite avec quelque intention cachée. » (Lettre à lord Suffolk, 7 octobre 1775.)

« Le roi de Prusse n'est pas assez bien pour s'occuper d'affaires quelconques. Le commandant de Potsdam donne le mot d'ordre tous les matins, et, singulière comédie, annonce régulièrement aux officiers de la garnison que le roi assistera à la garde montante, puis, avec la même régularité, leur apprend, quelques minutes avant l'heure, « que des affaires de la plus haute importance empêchent ce jour-là sa majesté de s'y rendre. » Personne à Potsdam n'oserait s'informer de sa santé. Chacun observe à cet égard le plus profond silence, et nul, à l'exception du chirurgien et de quelques gens à gages, n'a la permission d'approcher de Sans-Souci. » (Lettre à lord Suffolk, 17 octobre 1775.)

Il faut citer en entier une lettre remarquable écrite à lord Suffolk le 18 mars 1776 :

« La base du système du roi de Prusse, depuis son avénement jusqu'à ce jour, semble avoir été de considérer l'espèce humaine en général, et en particulier ceux sur lesquels il était appelé à régner, comme des êtres créés uniquement pour servir d'instrumens à ses volontés et de moyens à son ambition dans tout ce qu'elle lui ferait entreprendre pour augmenter sa puissance et ajouter à ses possessions. Agissant d'après ce principe, il n'a pris pour guide que son seul jugement, ne consultant jamais aucun de ses ministres ou de ses officiers supérieurs, et cela beaucoup moins par le peu de cas qu'il faisait de leurs talens que par la conviction, fondée sur ses propres sentimens, qu'en se servant d'eux autrement que comme de simples instrumens, il risquait de les voir, avec le temps, penser et vouloir d'eux-mêmes, sortir d'un rôle subalterne et viser à une action dirigeante. Pour persévérer dans ce système, il a dû renoncer à toute compassion, à tout remords, et bien entendu à toute religion et à toute morale. Il a remplacé l'une par la superstition, l'autre par ce qui s'appelle en France *sentiment*, et c'est là ce qui peut, jusqu'à un certain point, expliquer ce singulier mélange de cruauté et d'humanité qui forme un des traits distinctifs de son caractère. Je l'ai vu pleurer à une tragédie, soigner un chien malade

comme une tendre mère soignerait un enfant chéri, et le lendemain il faisait dévaster une province, réduisait par des taxes exorbitantes des populations entières à la misère, ou, ce qui peut paraître pis encore, hâtait la fin de son propre frère (1), en ne cessant de lui donner, dans sa dernière maladie, des marques de son mécontentement. . . . . .

« Loin d'être sanguinaire, c'est tout au plus s'il laisse appliquer la peine capitale à d'autres qu'aux plus grands criminels, et cependant, dans la dernière guerre, il avait, par des ordres secrets, enjoint à plusieurs chirurgiens de son armée de laisser mourir ses soldats blessés plutôt que d'augmenter par des amputations le nombre et par conséquent la dépense de ses invalides. C'est ainsi que, ne perdant jamais de vue le but qu'il se propose, il foule aux pieds toutes considérations qui y sont étrangères; c'est ainsi que, se montrant souvent et étant réellement, comme homme, humain, bienveillant, capable d'amitié, il ne garde plus traces de ces qualités du moment qu'il agit comme roi, et porte partout sur ses pas la désolation, la ruine et la persécution. — Par une application, facile à concevoir, de ses doctrines erronées à l'administration intérieure de ses états, il n'a jamais su apprendre ni pu se persuader que l'accumulation de grosses sommes immobilisées dans son trésor était une cause d'appauvrissement pour son royaume, que la fortune publique s'accroît par la circulation du numéraire, que le commerce ne peut subsister sans réciprocité de profits, que les monopoles et les priviléges exclusifs tuent toute concurrence et partant toute industrie, et enfin que la vraie richesse d'un souverain consiste dans l'aisance et la prospérité de ses sujets. — Ces erreurs, quelque graves qu'elles soient, ont, il faut le reconnaître, plus augmenté la misère de son peuple qu'entravé les progrès de sa grandeur personnelle. S'il a échoué dans quelques détails, la résolution et l'adresse, employées à propos et toujours soutenues par de grands talens, ont assuré le succès de presque toutes ses entreprises importantes. Nous l'avons vu sortir par une paix avantageuse d'une guerre avec presque toutes les grandes puissances de l'Europe, et depuis exercer, sur ceux même qui devaient être ses ennemis les plus naturels, un tel ascendant qu'il les faisait concourir à l'accomplissement de ses ambitieux projets. L'immense accroissement de son revenu, la force colossale de son armée, la prépondérance merveilleuse qu'il a acquise en Europe, seront un jour un sujet d'étonnement. Il trouva à la mort de son père un revenu de 13 millions d'écus, un trésor de 16 millions sans dettes et une armée de cinquante mille hommes. Cela paraissait alors le plus prodigieux effort d'économie. Il a maintenant 21 millions d'écus de revenu, au moins le triple de cette somme dans ses coffres, et un effectif de près de deux cent mille hommes. Sans doute il doit à sa supériorité personnelle la majeure partie de ces résultats, mais je crois que nous pouvons en trou-

(1) Après la journée de Kolin en 1757, dans la guerre de sept ans, où Frédéric, battu pour la première fois, dut se mettre en retraite devant les Autrichiens commandés par le maréchal Daun, il divisa son armée en plusieurs corps dont l'un fut confié au prince de Prusse. Ce corps éprouva des pertes considérables, et le roi maltraita fort durement son frère, qui en fut affligé au point de tomber malade et de mourir après avoir langui quelque temps et sans avoir pu fléchir la colère royale.

ver une autre cause dans le caractère et la condition de ses sujets. Ils sont en général pauvres, vains, ignorans et sans principes. Si sa noblesse avait été riche, il ne l'aurait jamais réduite à servir avec zèle et ardeur jusque dans les rangs subalternes. A de telles gens la vanité persuade que la grandeur de leur souverain est leur propre grandeur, et l'ignorance étouffe dans leurs cœurs toute idée de liberté et de résistance. L'absence de principes en fait les instrumens dociles de tous ordres donnés, justes ou injustes. Le roi de Prusse a su tirer parti de ces dispositions de ses sujets en les tenant à une effrayante distance de lui. Un mot, un sourire sont regardés comme une faveur, et le mérite réel, n'obtenant jamais sa récompense, en est venu à s'ignorer lui-même. La supériorité des dons que le roi a reçus de la nature, la prééminence qu'il affecte en toute chose, le font considérer comme une divinité, et quoique son sceptre de fer pèse lourdement sur tous, bien peu s'en affligent, et nul n'oserait en murmurer. Dans les momens mêmes où, mettant de côté la royauté, il se livre à toute espèce de débauches, il ne permet jamais aux compagnons ou aux complices de ses excès de prendre sur lui la moindre influence. Il en a récompensé quelques-uns, disgracié plusieurs; la plupart sont restés tels qu'il les a pris. — D'après tout ce que je viens de dire, il paraîtra peut-être moins étonnant qu'un tel souverain, régnant sur un tel peuple, ait élevé à un si haut degré de gloire un pays qui, par sa situation géographique, son climat, son sol, ne semblait destiné qu'à un rôle très secondaire parmi les puissances européennes. Il n'est pas difficile de prévoir qu'un changement de maître le fera grandement déchoir... »

Les lettres de M. Harris sur Frédéric II seront lues avec intérêt, même après tout ce qui a déjà été écrit sur ce personnage extraordinaire. Parmi les hommes auxquels l'histoire accorde le nom de grands, il en est peu qui offrent plus de petits côtés, plus de contrastes et plus de fâcheux aspects. Quoique M. Harris fasse ressortir avec fermeté les ombres de ce caractère singulier et les taches de cette vie si remplie, quoique la justice de ses jugemens soit parfois sévère, cependant son esprit est trop éclairé pour le conduire jusqu'au dénigrement vis-à-vis d'un prince que le malheur ne put jamais abattre ni la prospérité égarer, à qui la défaite n'arracha pas une faiblesse, que la victoire ne poussa jamais à une imprudence, et qui, grâce à ce don merveilleux, sut, au milieu de fortunes diverses, se faire toujours craindre en même temps qu'envier, qui prit la Prusse au second rang pour la laisser au premier, portant si haut sa grandeur et préparant si bien sa prospérité qu'après lui cette dernière seule put s'accroître.

CASIMIR PERIER.

(*La troisième partie à un prochain n°.*)

LES LUTTES

DE

LA LIBERTÉ A ROME

CATON ET LES GRACQUES.[1]

La république romaine à la fin du ve siècle de Rome et au commencement du vi^e. — Caton vieux Sabin. — Caton aux prises avec les dames romaines. — Carrière militaire de Caton. — Temple de la Victoire Vierge. — Censure de Caton, sa statue. — Travaux d'utilité publique. — La basilique Porcia près de la Curie. — L'aristocratie de la naissance et l'aristocratie de l'argent. — Dernière partie de la vie de Caton à Rome. — Origine et caractère particulier de la famille des Gracques. — Temple de la Liberté. — Esclaves enrégimentés et affranchis. — Un tableau historique à Rome. — Le père des Gracques. — Basilique Sempronia. — Les deux Gracques : différence de leurs traits, de leur caractère, de leur éloquence; culte populaire rendu à leurs statues. — Ce qu'étaient les lois agraires; un préjugé réfuté. — But politique de Tiberius Gracchus. — Assemblées du Forum. — Déposition du tribun Octavius par le peuple. — Faute et excuses de Tiberius. — Scènes dans le Forum. — Meurtre de Tiberius Gracchus sur le Capitole. — Barbarie des patriciens. — Mort de Scipion Émilien, sa villa de Laurentum.—Térence, son jardin sur la voie Appienne.—Caïus Gracchus se dévoue à l'œuvre de son frère. — Politique artificieuse du sénat. — Caïus Gracchus va demeurer dans la Subura. — Il veut fonder une Italie. — Assemblée orageuse du Capitole. — Faute de Caïus Gracchus. — Il va sur l'Aventin. — Caïus Gracchus se tue au-delà du Tibre. — Atrocités des vainqueurs. — Temple de la Concorde et basilique d'Opimius. — Cornélie, sa statue et sa grande âme.

Il y eut une époque décisive dans l'histoire du peuple romain : elle commence vers le milieu du ve siècle de Rome et se prolonge dans la première moitié du vi^e. Agrandie, enrichie, conquérante en Grèce et en Orient, initiée aux arts des Grecs, ouvrant l'oreille à

(1) La série d'études sur l'*Histoire romaine à Rome* publiées dans la *Revue* par M. Ampère s'est augmentée, grâce aux recherches poursuivies chaque année à Rome

leur philosophie, Rome ne peut plus être ce qu'elle était quand, sur un petit territoire, dénuée de richesses, luttant pour son existence, ne faisant que des conquêtes défensives, elle ignorait que la philosophie existât, et ne connaissait que l'art et la science étrusques. Il fallait que la république romaine se transformât; mais cette transformation était bien difficile. Plus un corps est dur, moins il est malléable; plus un organisme est fort, moins il est souple. La transformation ne s'est point faite, et la république a péri.

Dans un tel état de choses, en présence de cette lutte de l'ancien esprit, qui voulait conserver Rome telle qu'elle avait été jusqu'alors, ce qui était impossible, et de l'esprit nouveau, qui aspirait à la métamorphoser, ce qui était dangereux, les politiques furent partagés : les uns voulaient faire durer le passé, les autres cherchaient à préparer l'avenir. L'effort des premiers a été stérile, la tentative des seconds a échoué. Rome s'est agitée et s'est déchirée sans fruit dans la longue agonie de sa liberté, qui était robuste, car elle a mis près d'un siècle à mourir.

Avant que cette agonie ait commencé à Marius pour finir à César, deux types se présentent, — l'un, des hommes qui embrassent le passé sans pouvoir le ranimer : c'est Caton le Censeur; — l'autre, de ceux qui s'efforcent, hélas! en vain de fonder l'avenir : ce sont les Gracques.

Caton est un Romain ou plutôt un Sabin primitif. La *gens* Porcia d'où il sortait, et qui devait à l'élève des porcs son nom rustique, laissé par elle à Monte-Porzio près de Frascati, était établie à Tusculanum, mais devait venir de la Sabine, qui n'en est pas loin, et où Caton lui-même avait une partie de son héritage paternel. Les deux surnoms de ce Porcius, *Priscus* et *Cato*, étaient sabins (1). Il avait les yeux bleus (2) et les cheveux roux des Sabins, la vigueur, l'austérité, la rudesse de la race sabine. Je ne l'appellerai pas le dernier des Romains, mais le dernier des vieux Sabins.

Ses modèles furent son voisin de campagne Manius Curius Dentatus et son général Fabius, tous deux de même race que lui; aussi

même par l'auteur, de parties entièrement nouvelles destinées au livre dont la publication sera bientôt terminée. C'est un de ces épisodes que nous détachons aujourd'hui. Un récit consacré à Coriolan et aux Fabius (*Revue* du 1er décembre 1861) nous avait montré les *Commencemens de la liberté à Rome;* l'étude qu'on va lire nous raconte, avec la vie de Caton et des Gracques, les luttes mémorables qui ont précédé sa fin.

(1) *Priscus* comme *Cascus*, ancienne dénomination des Sabins, ne peut vouloir dire l'*ancien* pour le distinguer de Caton d'Utique, car il s'appela Priscus avant de s'appeler *Cato* (Plut., *Cat. Maj.*, 1). La terminaison en *o* est pour moi une terminaison sabellique : *cato* était la forme sabine du mot latin *catus*.

(2) Comme Sylla de la *gens* Sabine des Cornelii (voir une épigramme contre Caton citée par Plutarque, *ibid.*).

bien que son protecteur Valerius Flaccus, qui fut son collègue dans la censure et dans le consulat, Caton a toutes les anciennes vertus et tous les anciens préjugés. Sobre, économe, homme des champs et homme de guerre, son corps, endurci par le travail, était couvert de blessures. Dur et cruel pour ses esclaves, dur à lui-même, toujours prêt à accuser et à punir, il se défie constamment de ce qui est nouveau, du génie militaire de Scipion comme des doctrines de Carnéade. Tout ce qui vient de la Grèce lui est odieux ou suspect, jusqu'aux médecins, qu'il recommande à son fils d'éviter avec soin. Pourtant tel était l'ascendant du génie hellénique, auquel de son temps nul ne pouvait échapper, que Caton lui-même reçut très jeune des leçons du pythagoricien Néarque, et finit par apprendre le grec. On dit même qu'il le savait déjà quand il harangua les Athéniens en latin, selon l'usage des généraux romains. C'est ainsi que Méhémet-Ali, bien qu'il sût l'arabe, employait toujours le turc avec ses sujets arabes.

Consul, il appliqua ses maximes dans toute leur sévérité, et fit la guerre au luxe des femmes. Pendant la guerre contre Carthage, le tribun Oppius avait fait passer une de ces lois somptuaires qui étaient dans le génie de la politique des anciens, et que la science économique des modernes a sagement proscrites. Aux termes de la loi Oppia, les femmes ne pouvaient posséder qu'une demi-once d'or. Il leur était interdit d'aller en voiture par la ville et à un mille de Rome. Enfin, et c'est ce qui probablement leur tenait le plus au cœur, il ne leur était pas permis de porter des vêtemens de diverses couleurs. Si les Romaines d'alors avaient le même goût que les Romaines d'aujourd'hui pour les couleurs *voyantes*, la loi Oppia dut singulièrement les contrarier. Qui défendrait aujourd'hui aux femmes de Rome de porter des corsets rouges et des tabliers violets soulèverait parmi elles une émeute, et c'est ce qui arriva quand, Caton étant consul, des tribuns proposèrent l'abolition de la loi Oppia. Caton et deux Brutus tribuns, de race sabine comme lui, s'opposèrent à l'abrogation. Les dames romaines se mirent en campagne : elles assiégeaient toutes les avenues du Forum, elles suppliaient les citoyens qui s'y rendaient des différens quartiers de la ville (1), elles faisaient des *meetings* (*conciliabula*), elles allaient solliciter les magistrats. Cela donnait à Rome un aspect qu'elle n'avait jamais eu, et qui était un signe des temps nouveaux. Les femmes avaient un parti qui appuyait leur réclamation ; mais Caton fut inflexible.

Tite-Live lui fait prononcer dans le Forum un long discours qui

(1) Tite-Live, XXXIV, 1. *Descendentes ad Forum*. Le Champ de Mars n'étant pas habité, la plus grande partie de la ville était sur les collines.

n'est pas de lui, non qu'il ne fût un vigoureux orateur, mais il ne parlait pas cette langue-là, et les contemporains de Tite-Live le trouvaient obscur et vieilli. L'historien avait cependant sous les yeux la véritable harangue de Caton, et il a pu en tirer plusieurs traits qu'on reconnaît à leur âpreté sous le langage trop élégant que lui prête Tite-Live. Caton put bien exprimer son indignation en voyant les femmes, que leur condition plaçait dans la *main*, c'est-à-dire dans la dépendance absolue, de leurs maris, de leurs pères, de leurs frères, oser sortir de leurs maisons, où la pudeur aurait dû les tenir renfermées, et venir *presque* dans le Forum (on voit qu'elles ne s'étaient pas permis cependant d'y pénétrer) se mêler aux comices et aux débats. Caton a dû dire : « Donnez un frein à leur nature, qui n'est jamais maîtresse d'elle-même, et à l'animal indompté (*indomito animali*). » Tite-Live place dans la bouche du censeur ses vrais sentimens quand il lui fait maudire les progrès du luxe et le fait s'écrier : « C'est avec déplaisir, croyez-moi, que je vois les statues de Syracuse apportées dans cette ville. J'entends beaucoup trop louer et admirer les monumens de Corinthe et d'Athènes, et se moquer des ornemens en terre qui décorent les temples des dieux romains. » Les ornemens en terre étaient l'œuvre de l'art étrusque, et Caton les préférait aux produits de l'art grec; de sa part, rien de plus naturel. La rude éloquence de Caton ne put rien pourtant contre celle des dames romaines : le lendemain, elles se répandirent dans les rues en plus grand nombre encore que la veille; toutes ensemble coururent assiéger les demeures des tribuns qui s'opposaient à l'abrogation de la loi Oppia, et triomphèrent de leur résistance; puis, pour célébrer ce triomphe, elles allèrent par la ville et à travers le Forum étalant les atours qu'elles avaient reconquis. Mais lorsque Caton fut censeur, il prit sa revanche.

La carrière militaire de Caton fut glorieusement remplie. Il décida la victoire des Thermopyles en chassant par un coup hardi Antiochus du mont Callidromus, qui domine le passage, et par lequel, selon le mot de Napoléon, Léonidas s'était laissé tourner. En Espagne, Caton, qui disait de lui le bien avec la même franchise qu'il disait le mal en parlant des autres, se vantait d'avoir pris une ville par jour; dans cette campagne, il voua une chapelle à la Victoire Vierge; elle fut élevée sur le Palatin à côté du grand temple de la Victoire, dont la première fondation remontait aux Sabins aborigènes, aux Prisci, qui s'appelaient comme Caton, leur descendant. Par le nom de *Victoire Vierge*, il voulait sans doute indiquer la pureté de la sienne, que nul gain honteux du général n'avait déshonorée, et faire une allusion désobligeante aux victoires de Scipion, qu'il accusait de souffrir trop de mollesse dans son armée, ou de

Fulvius Nobilior, auquel il reprochait, comme un signe de relâchement, d'avoir emmené avec lui le poète Ennius.

Caton était né pour être censeur; aussi sa censure fut-elle l'époque de sa vie dont on a le plus parlé, et le surnom de *censeur* lui est resté. Quand on lui éleva une statue dans le temple de la déesse sabine Salus, ce fut surtout le censeur qu'on voulut honorer, et on eut raison, car ce qui le distingue particulièrement dans l'histoire, c'est son rôle de réformateur des mœurs; aussi on ne mentionna dans l'inscription ni ses victoires ni son triomphe, mais on le loua d'avoir, « étant censeur, remis dans la droite voie, par ses bonnes directions et ses institutions sages, le gouvernement des Romains, qui tournait à mal et penchait vers sa ruine. » Avant l'érection de cette statue, quelqu'un s'étonnant qu'on ne lui eût point fait cet honneur trop commun de son temps, et que lui-même s'efforça de rendre plus rare, il avait répondu : « J'aime mieux qu'on s'étonne de cela que du contraire, » mot qui du reste, ainsi que plusieurs de ceux qu'on rapporte de lui, est un portrait, le seul que nous possédions.

Il frappa sans pitié et sans égard pour personne tout ce qui donnait prise à sa sévérité. Lucius Flamininus, l'infâme général qui avait fait décapiter un condamné pendant un souper, d'autres disent tué de sa propre main un prisonnier, pour amuser sa maîtresse, selon la version la moins honteuse pour lui, Lucius Flamininus fut chassé de la curie; mais le peuple, il en était déjà là, trouva la rigueur de Caton trop grande, et au théâtre, comme Lucius se tenait au dernier rang des spectateurs, exigea par ses cris qu'il reprît sa place parmi les consulaires.

De concert avec son collègue Valerius Flaccus, il fit briser les tuyaux par lesquels les particuliers détournaient à leur profit et au détriment du peuple l'eau des aqueducs, et abattre la partie des maisons qui, contrairement aux règlemens de police, empiétaient sur la voie publique. On pava les ruisseaux, on nettoya les égouts, on en construisit de nouveaux sur l'Aventin et ailleurs. Le monument qui fit le plus d'honneur à la mémoire de Caton fut sa basilique, le premier monument de ce genre construit à Rome, et qui du nom de sa famille s'appela Basilica Porcia. L'avénement des capitalistes et des financiers à une situation aristocratique, réservée d'abord au seul patriciat, — soit sous le nom de chevaliers, qui dans l'origine désignait une partie du corps des patriciens, soit sous celui de nobles, devenu la désignation commune des vieilles familles patriciennes et des familles plébéiennes enrichies, — cet avénement des capitalistes et des financiers coïncide d'une manière remarquable avec l'établissement des deux premières basiliques, élevées l'une par

Caton, et l'autre par le père des Gracques, la basilique Sempronia. La fondation de ces monumens se lie ainsi à l'histoire de ce temps, dont les principaux représentans sont Caton et les Gracques.

Le même progrès de l'influence financière dans la société romaine avait fait remplacer les boutiques de bouchers, situées dans le Forum, du côté de la Curie, par les bureaux des changeurs et des préteurs, qu'on appelait *argentariæ novæ*. C'est derrière ces boutiques qu'était la basilique Porcia; elle touchait à la Curie, et brûla avec elle dans l'incendie causé par les funérailles de Clodius. Des bureaux de banque et une basilique, lieu consacré aux affaires, placés ainsi tout près du temple, du sénat et du *comitium* patricien, montrent que l'illustration de la naissance souffre à côté d'elle l'ascendant dû à la richesse, et offre une vive image du rapprochement qui s'opère entre l'aristocratie héréditaire et l'aristocratie de l'argent. Caton, pour faire sa basilique, acheta pour l'état deux *atria*, dont on ne sait pas bien la destination, et quatre boutiques. Dans la création de cet édifice d'une utilité populaire, il éprouva de grandes difficultés de la part des ennemis que sa rigueur lui avait faits, et en particulier de la part de Titus Flamininus, le prétendu libérateur de la Grèce, frère de ce Lucius Flamininus, si justement expulsé du sénat par Caton; mais l'opiniâtre volonté du censeur triompha de tout.

Caton passa la dernière partie de sa vie tantôt dans son champ de la Sabine, tantôt à Rome, grondant les sénateurs dans la Curie, tançant le peuple à la tribune, plaidant sans cesse le plus souvent pour accuser, quelquefois pour se défendre, et trouvant au milieu de tout cela le temps d'écrire plusieurs ouvrages, dont les principaux furent un traité sur l'agriculture, qu'il pratiquait avec passion, et une histoire des premiers siècles de Rome, qui étaient pour lui l'âge d'or de la république, et auxquels on peut dire qu'il appartenait par l'âme et par les idées, étranger à ce qu'il y avait de bon et de mauvais dans son temps, homme du passé auquel il avait survécu, et par le fait de sa longue vie devenant de plus en plus, pour les générations qu'il traversait, une exception et un anachronisme. Le succès qu'obtinrent les trois philosophes envoyés par Athènes l'irrita beaucoup, et il ne respira que quand il eut obtenu du sénat l'ordre de les renvoyer d'où ils étaient venus.

Un des plus détestables rois d'Égypte, Ptolémée Physcon, vint à Rome se plaindre de son frère Ptolémée Philométor, qui ne valait guère mieux que lui, et qu'il accusait d'avoir voulu l'assassiner. Le sénat, qui voulait faire durer la guerre entre les deux frères, feignit d'être touché des supplications de Physcon, qui parut devant lui en vêtemens de deuil; mais Caton n'aimait pas les rois, qu'il appelait

des mangeurs de chair ; il démasqua dans la curie les intrigues de Physcon, la politique malhonnête des sénateurs, qui ne lui imposaient pas plus que les rois. Caton, c'est le paysan du Danube né aux bords du Tibre.

Âgé de plus de quatre-vingts ans, il accusa devant le peuple, sans pouvoir le faire condamner, Sulpicius Galba, qui avait massacré traîtreusement un corps de Lusitaniens après les avoir, par de trompeuses promesses, décidé à déposer les armes. Caton cependant n'était pas tendre aux ennemis de Rome, lui qui, à la fin de chacun de ses discours, quel qu'en fût le sujet, disait toujours : « Je pense qu'il faut détruire Carthage ; » mais il eut horreur de la perfidie jusqu'à son dernier souffle, qu'il rendit bientôt après, âgé de quatre-vingt-cinq ans ; à quatre-vingts ans, il avait eu un fils.

Tel fut cet homme, qui semblait taillé dans le bois dur et rugueux d'un vieux chêne de la Sabine ; mais cette énergie était dirigée tout entière vers la résurrection d'un état de choses qui n'était plus et ne pouvait renaître.

D'autres comprenaient qu'il fallait introduire des élémens nouveaux dans l'ordre ancien pour lui donner une nouvelle vie ; ceux-là, c'étaient les Gracques. La tentative politique des Gracques est un événement capital dans l'histoire de la république romaine. La lutte dans laquelle ils périrent pouvait la sauver, s'ils avaient triomphé, et la perdit, parce qu'ils succombèrent. Il y a peu de noms plus purs dans cette histoire que le nom souvent calomnié des Gracques.

Les *Gracchi* étaient une famille plébéienne faisant partie de la *gens Sempronia*, qui comptait aussi dans son sein une branche patricienne, les Sempronii Atratini, comme faisaient partie de la *gens* patricienne des Claudii les Marcelli, plébéiens.

Gracchus est un nom æque ; c'était celui d'un chef de cette nation énergique et si difficile à dompter, dont on aperçoit les âpres montagnes du côté de Subiaco, à la dernière extrémité de l'horizon romain ; ce chef qui, dédaignant de répondre à un envoyé romain, lui dit : « Parle à ce chêne, » s'appelait Gracchus. La famille des Gracques était plébéienne, mais très considérable, ce que prouve sa double alliance avec la superbe famille des Scipions. Je suppose que c'était une grande race du pays des Æques (1), qui, après l'assujétissement de ce pays, vint s'établir à Rome, où elle ne paraît pas avant le VIe siècle. Peut-être est-ce à la suite du triomphe obtenu au milieu du Ve, à l'occasion d'une victoire définitive sur les

(1) Les Æques faisaient partie de cette famille de peuples à laquelle appartenaient les *Sabins* et qu'on nomme *Sabelliques*. Le prénom *Tiberius* est celui de la grande majorité des Gracques. Il se rencontre aussi dans la *gens* Claudia, certainement sabine, et à laquelle appartenaient Tiberius Claudius Nero, l'odieux Tibère.

Æques par un *Sempronius* que les *Gracchi*, venus à Rome, furent incorporés dans la *gens Sempronia* (1).

A Rome, plusieurs des grandes familles offrent un type héréditaire que la plupart de ses membres reproduisent : chez les Claudius la fermeté et l'orgueil, chez les Valerius la modération et le goût de la faveur plébéienne; chez les Gracques domine un remarquable instinct de générosité et de liberté. Un aïeul des deux Gracques paraît avoir été un des premiers qui ait enrégimenté des esclaves de bonne volonté, *volones*, en leur promettant la liberté après la victoire : grand exemple de ce que nous nommerions libéralisme. Ce fait est assez curieux pour être raconté avec quelque détail, d'autant plus qu'il fut l'occasion pour ce Gracchus d'orner d'un tableau historique un monument de Rome, et quel monument! le temple de la Liberté, élevé par son père sur le mont Aventin, le mont populaire, en face du temple de Jupiter, que devait reconstruire Auguste. Ce coin de l'Aventin contient donc pour nous le souvenir de l'apothéose et de l'étouffement de la liberté romaine.

Pendant la guerre contre Annibal, ce Sempronius Gracchus commandait près de Bénévent un corps d'armée dans lequel se trouvaient un grand nombre de *volones*. Ces esclaves, qui servaient depuis deux ans, attendaient avec impatience leur affranchissement. La veille d'une bataille, Sempronius leur déclara que celui qui le lendemain apporterait la tête d'un ennemi serait libre. Animés par l'espoir de la liberté, les volons se battirent très bien : seulement on s'aperçut que le temps qu'ils mettaient à couper les têtes des ennemis et le soin qu'ils apportaient à conserver ce trophée libérateur nuisaient au succès de la bataille; Sempronius leur fit dire de jeter les têtes, de ne songer qu'à attaquer, et que le don de la liberté était assuré à tous ceux qui se conduiraient bravement. Après la victoire, il les déclara tous libres, même ceux qui avaient donné mollement pendant le combat. Cette armée d'affranchis triomphans revint à Bénévent dans un délire de joie qui ressemblait à l'ivresse. Les habitans de la ville sortirent à leur rencontre, les embrassèrent, les fêtèrent, leur offrirent avec empressement l'hospitalité; des tables étaient placées en plein air devant les maisons. Les nouveaux hommes libres, invités par les Bénéventins, s'y assirent et festinèrent joyeusement avec leurs hôtes, portant sur la tête le bonnet, signe d'affranchissement, ou debout ils se servaient les uns les autres et mangeaient en même temps. Sempronius fit faire et plaça dans le temple de la Liberté, érigé par son père sur le mont Aventin, un ta-

(1) Le triomphe de P. Sempronius Sophus sur les Æques est de 450. Le premier Gracchus dont parle l'histoire romaine fut consul en 516.

bleau de cette fête singulière, tableau que Tite-Live semble avoir vu et nous faire voir par sa narration aussi pleine de vivacité qu'une kermesse de Téniers.

Le père des deux tribuns qui ont immortalisé le nom de Gracchus fut un modèle des sentimens généreux qu'on trouve toujours attachés à ce nom. En Espagne, il avait préludé aux réformes agraires de ses fils en donnant des champs et des habitations aux pauvres. Sa situation de grand plébéien et les sentimens démocratiques héréditaires dans sa famille en faisaient un adversaire naturel des Scipions, les aristocrates par excellence, et en particulier du plus grand et du plus aristocrate de tous, Scipion l'Africain; mais son respect pour la famille de son ancien général, L. Cornelius Scipion, son admiration pour les hautes qualités de l'Africain le portèrent à prendre son parti contre les autres tribuns que le superbe dédain des lois professé en toute occasion par le glorieux vainqueur d'Annibal avait assez justement irrités.

Quand ce grand homme, qui ne voulait ni se soumettre aux lois de son pays ni les renverser, eut pris le fier parti et le seul honnête pour lui de s'exiler, quand il fut mort près de Naples, à Literne, où son tombeau supposé se cache dans un champ de roseaux, les accusations contre son frère, auquel l'orgueil de l'Africain n'avait pas permis de se justifier d'une accusation de péculat, furent reprises avec plus de fureur, et Caton, dont l'honnêteté ne peut être suspecte, les appuyait énergiquement. Scipion l'Asiatique se contenta de répondre : « Vous n'avez pas voulu que l'éloge de l'Africain fût prononcé dans les rostres, et aujourd'hui vous l'accusez. Les Carthaginois se sont contentés de l'exil d'Annibal; la mort de son vainqueur ne vous suffit pas, il vous faut encore déchirer sa mémoire et perdre son frère. » Ce n'était pas se justifier : aussi l'Asiatique fut-il condamné comme ayant reçu six mille livres d'or et quatre cent quatre-vingts livres d'argent pour être favorable au roi Antiochus. Déjà le vainqueur de l'Orient était entraîné hors de la Curie, vers la prison devant laquelle avait passé, peu de temps auparavant, la pompe de son éclatant triomphe, quand un de ses parens, Scipion Nasica, éleva la voix en faveur de sa gloire plus que de son innocence, et en appela aux tribuns dans le Forum, leur disant que le condamné ne possédait rien de ces richesses qu'on l'accusait d'avoir indûment acquises, qu'il faudrait donc enfermer ce citoyen illustre parmi les voleurs de nuit et les brigands jusqu'à ce qu'il expirât dans un cachot ténébreux, puis fût jeté nu sur l'escalier de la prison, ce qui serait un opprobre pour la *gens Cornelia* et pour le peuple romain. En réponse à cela, le prêteur Terentius Culleo, qui avait été l'obligé et l'admirateur enthousiaste de Scipion

l'Africain, mais qui, assis sur son tribunal, n'était plus que l'homme de la loi, se contenta de lire l'acte d'accusation des tribuns, le sénatus-consulte et le jugement, ajoutant que si l'argent n'était pas versé dans le trésor, il ne voyait rien à faire que d'appréhender le condamné et de le conduire en prison. Les tribuns se retirèrent pour délibérer, puis tous, excepté Sempronius Gracchus, ennemi bien connu de Scipion, déclarèrent qu'ils n'opposaient point leur intercession à la sentence du préteur; mais l'intercession d'un seul tribun suffisait, et Sempronius Gracchus, digne de ce nom généreux, oubliant ses inimitiés privées, tout en autorisant le préteur à disposer des biens du condamné, déclara que Lucius Scipion, à cause des grandes choses qu'il avait faites pour la république, ne serait point mis en prison, et qu'on le laisserait aller. Tout le Forum applaudit à cette grâce, qui dispensait du châtiment, mais laissait subsister l'accusation.

A cette époque, Sempronius Gracchus était l'allié des Cornelius, soit que son mérite eût séduit son grand adversaire, un jour son protégé et le plus hautain de cette vieille famille patricienne, Scipion l'Africain, et que Scipion eût donné au puissant plébéien sa fille Cornelia, soit, suivant un autre récit plus vraisemblable, qu'à la mort de l'Africain, ses amis, reconnaissans des bons procédés de Sempronius, lui eussent accordé pour femme celle qui a été si connue dans l'histoire sous le nom de Cornélie. Cette union et celle qui eut lieu plus tard entre la sœur des Gracques et Scipion Émilien, entre Tiberius Gracchus et une Claudia, montrent quel chemin avaient fait les idées d'égalité depuis le temps où un Cornelius ou un Claudius n'aurait point voulu donner sa fille à un plébéien, si illustre qu'il fût. Sempronius Gracchus, époux de Cornélie, pendant une censure que sa sévérité rendit célèbre, fit construire avec le produit des amendes une des premières basiliques de Rome, celle qui s'appela de son nom Sempronia. Une basilique, lieu où se faisaient les affaires de commerce, était un monument dont la pensée devait appartenir à un membre de la populaire famille des Gracques. La basilique Sempronia s'éleva au sud-ouest du Forum, à peu près en face de la basilique Porcia, œuvre de Caton, à l'extrémité d'un quartier très marchand, le quartier étrusque, et placée là pour les besoins commerciaux de ce quartier, comme la basilique Porcia pour ceux de la Subura, région très marchande aussi, et de même hantée par une population peu respectable, ainsi que l'était autrefois à Paris un lieu célèbre par ses boutiques, le Palais-Royal.

Nous connaissons de la manière la plus précise l'emplacement de cette basilique, derrière les boutiques vieilles, celles qui étaient placées au sud-ouest du Forum, à l'extrémité de la *Rue Étrusque*, à

droite (1), car Tite-Live nous donne avec cette exactitude comme l'*adresse* de Scipion l'Africain, en nous apprenant que Sempronius Gracchus acheta pour l'état le terrain où il voulait faire construire sa basilique, et que ce terrain était occupé par la maison de Scipion, des échoppes et des boutiques de boucher; il s'en trouvait, comme on le voit, des deux côtés du Forum. La mort de Virginie et celle de Spurius Cassius (2) ont rendu historiques celles du côté opposé.

Scipion, qui avait quitté Rome pour n'y plus revenir, devait être bien aise de vendre sa maison, et son gendre, en l'achetant pour l'état, lui rendit un service sans lui rien sacrifier de l'utilité publique, car, ainsi qu'on vient de le voir, la nouvelle basilique était très bien placée entre le quartier étrusque et le Forum.

Le mariage de Sempronius et de Cornélie fut l'idéal d'un mariage romain : fécond, — Cornélie fut mère de douze enfans; — uni jusqu'à la mort, ce que l'on exprima par une légende touchante. Deux serpens ayant été trouvés dans le lit conjugal, les aruspices déclarèrent que, pour conjurer le prodige, il fallait tuer un des serpens, ajoutant que si le mâle était mis à mort, Sempronius mourrait, et Cornélie, si c'était la femelle. Sempronius fit tuer le mâle, disant, ce qui était bien le mot d'un Romain, que sa femme était jeune et pouvait encore enfanter. On remarqua qu'il mourut peu de temps après.

Les deux fils de Cornélie, si semblables par les sentimens, les desseins et la destinée, étaient aussi différens de caractère que de visage. Chez Tiberius, l'aîné de neuf ans, les traits, le regard, le geste, étaient pleins de douceur; chez son frère Caïus, tout était animé et véhément. Malheureusement on n'a point de portrait des Gracques, bien qu'après leur mort le peuple leur ait élevé des statues qu'il couronnait de fleurs, et auprès desquelles il allait sacrifier. Ces portraits, s'ils existaient, seraient aussi ceux de leur éloquence, qui, au dire de Plutarque, leur ressemblait. Celle de Tiberius était agréable et attendrissait, celle de Caïus était fougueuse et violente jusqu'à l'exagération; mais il faut songer que Caïus avait vu massacrer son frère, et qu'un tel souvenir peut bien excuser quelque violence. Le premier, il marcha dans la tribune en *preschant*, dit le bon Amyot, qui se souvenait peut-être d'avoir vu quelques prédicateurs pareils à ceux qu'on voit à Rome se promener en gesticulant dans la chaire italienne, disposée sous ce rapport comme la tribune antique.

(1) Tite-Live, XLIV, 16. Il faut y joindre Ps. Asconius, *Cic. in Verr.*

(2) Voyez sur *Spurius Cassius* la *Revue* du 1er décembre 1861.

C'est C. Gracchus qui, lorsqu'il haranguait, avait près de la tribune un joueur de flûte chargé non, comme on l'a dit, de faire une sorte d'accompagnement musical à son discours, qui n'était point chanté, mais de l'avertir quand l'emportement lui faisait trop élever le ton et de ramener ses intonations au niveau ordinaire de sa voix. Le jeune Tiberius se distingua en Espagne, où il servait sous son beau-frère Scipion Émilien, par son courage et par sa prudence.

Il y fit paraître aussi un scrupule de comptable qui mérite d'être cité. S'apercevant que ses papiers étaient restés entre les mains des Numantins, avec lesquels il avait heureusement traité de la paix, il quitta l'armée et retourna presque seul les leur demander. Le souvenir de sa propre modération et de celle que son père avait montrée en Espagne lui fit obtenir des Numantins ce qu'il désirait. On ne peut s'empêcher de comparer cette conduite à celle de Scipion l'Africain, défendant à son frère de rendre ses comptes et les déchirant en plein sénat. Ces deux familles alliées, les Scipions et les Gracques, qui se côtoient pour ainsi dire l'une l'autre, offrent à cet égard un parfait contraste. L'une, aveuglée par l'orgueil du vieux patriciat, dédaigne de se conformer aux lois; l'autre, qui a pris en main la juste cause de la démocratie, se soumet aux lois, qu'elle veut améliorer. Et c'est aux Gracques qu'on a donné le nom de factieux! Les Gracques ont dû cette fâcheuse réputation surtout aux lois agraires qu'ils voulurent établir. Par une inexcusable légèreté, on a confondu le sage, équitable et patriotique dessein des Gracques avec les absurdes et séditieux projets de Babeuf. De ce qui était un retour à la légalité, violée effrontément par les patriciens, on a fait une tentative démagogique et révolutionnaire; on a pris la défense de la propriété de l'état pour une atteinte portée au droit de l'état. Jamais le lieu commun faux, que l'on a vu si souvent régner dans l'histoire, ne s'est établi plus contradictoirement aux faits que dans ce que l'on a dit et ce qu'on répète encore sur les lois agraires des Gracques. Et non-seulement cette accusation injuste contre leur mémoire a été reproduite par ceux à qui leur ignorance donnait un droit incontestable à la mettre en avant, mais encore par des hommes que leur science privait de ce privilége (1).

(1) Les circonstances expliquent ces aberrations singulières, et comment Heyne a donné pour titre à une dissertation : *Leges agrariæ pestiferæ et exsecrabiles* (les lois agraires pestilentielles et exécrables). Cette dissertation, écrite en 93 et destinée à un auditoire dans lequel il y avait beaucoup d'émigrés français, s'adresse moins aux lois agraires de Rome qu'aux spoliations du gouvernement révolutionnaire. L'excuse d'ignorance que Heyne ne pouvait réclamer doit être pleinement accordée à un conseiller intime du gouvernement prussien appelé Schultz, qui, au sujet de leur jugement très fondé sur l'œuvre des Gracques, a accusé des hommes tels que Niebuhr et Savigny

Disons d'abord à ceux qui confondent les lois agraires des Gracques avec le partage de la propriété que toute loi concernant l'*ager publicus*, les terres de l'état, s'appelait à Rome *loi agraire*, *lex agraria*. Ainsi Cicéron a prononcé à Rome deux discours contre la loi agraire du tribun Rullus, qui proposait de distribuer des terres à des colons en Campanie, ce qui en soi n'était pas plus révolutionnaire que de donner en Algérie des terres à nos colons. Chez les Romains, le plus souvent le terme de loi agraire a désigné des mesures à prendre pour faire rentrer dans le domaine de l'état et appliquer aux besoins des citoyens pauvres des terres dont l'usufruit avait été concédé à des patriciens, et que, contre toute justice et toute légalité, ils voulaient retenir comme leur propriété. C'est de cette prétendue propriété, usurpée par les patriciens, qu'on eût pu dire : La propriété, c'est le vol!

Dans l'origine, quand les plébéiens n'avaient aucune puissance, les patriciens pouvaient s'adjuger sans partage les terres prises à l'ennemi : cependant, même sous les rois, il est parlé de terres divisées entre tous les citoyens; mais aussitôt que les plébéiens eurent dans les tribuns des défenseurs et des garans de leurs droits, les réclamations touchant l'emploi du territoire public commencèrent.

La première victime des lois agraires fut Spurius Cassius, un patricien généreux, qui demanda que les terres conquises sous son commandement fussent partagées entre les plébéiens. Les plébéiens, trompés, abandonnèrent Cassius. Les patriciens le mirent à mort, ou, selon d'autres récits, son père le pendit de ses propres mains dans sa maison. Licinius Stolo et son gendre Sextius parvinrent à établir que l'occupation des terres publiques serait renfermée, pour chacun des possesseurs, dans de certaines limites; mais cette loi n'empêcha point le mal, et Plutarque nous apprend par quels artifices les patriciens parvinrent à l'éluder : ils haussaient le prix du fermage payé à l'état, et par là forçaient les pauvres à y renoncer, ou occupaient sous des noms supposés un terrain dont l'étendue dépassait celui que la loi leur permettait de posséder. Enfin, non contens d'éluder la loi, ils la violaient ouvertement, « et à la fin, sans

d'être des perturbateurs de la société. Cet auteur a soin d'établir ses titres à l'excuse d'ignorance en nous apprenant qu'il ne sait pas le grec et très peu le latin (*). En revanche, il est à l'abri du reproche de partager les opinions révolutionnaires de Niebuhr et de Savigny. Si ces hommes illustres vivaient, ils seraient à la tête du parti constitutionnel en Prusse; quant à leur adversaire, s'il vit encore, il doit être dans un autre parti, et je recommande son avancement à qui de droit, en supposant qu'il y ait dans la bureaucratie prussienne quelque grade plus élevé que celui d'un *geheimer Ober-Regierungsrath*.

(*) Engelbregt, *de Legibus agrariis ante Gracchos*, p. 7.

plus déguiser rien, en tirent eux-mêmes publiquement et notoirement entre eux la plus grande partie, de manière que les pauvres, en étant ainsi déboutés, ne se soucioient plus de nourrir et élever des enfans, tellement qu'en peu de temps l'Italie se fût trouvée dépeuplée d'hommes de libre condition, et remplie de barbares et d'esclaves par lesquels les riches faisoient labourer les terres desquelles ils avoient chassé les citoyens romains (1). »

Telle était donc la situation. Les riches avaient indûment accaparé les terres partagées entre tous. Les pauvres ne pouvaient plus exister. De là devait sortir la misère générale, la destruction des hommes libres, la dépopulation. De plus, d'un droit de possession, c'est-à-dire de jouissance à titre précaire, ils voulaient faire un titre de propriété, semblables en cela à un homme qui déclarerait sien l'argent qu'on lui aurait prêté. C'est un tel état de choses que les *conservateurs* romains voulaient *conserver*, c'est là ce que les Gracques, ces factieux, voulaient changer. Et par quel moyen? Je laisse encore parler Plutarque (2). Après avoir dit qu'à la nouvelle du dessein de Tiberius Gracchus, le peuple l'y excitait « par écriteaux que l'on trouvoit partout contre les murailles et portiques, sur les sépultures, esquels on le prioit de vouloir faire rendre aux pauvres citoyens romains les terres appartenant à la chose publique, » Plutarque ajoute : « Toutes fois encore ne fit-il pas seul de sa tête l'édit, ains le fit avec le conseil des premiers hommes de la ville en vertu et en réputation, entre lesquels étoient Crassus, le souverain pontife, Mucius Scævola, le jurisconsulte, qui lors étoit consul, et Appius Claudius, son beau-père, et ce semble que jamais ne fut faite loi si douce et si gracieuse que celle-là qu'il proposa contre une si grève injustice et si grande avarice, car ceux qui devoient être punis de ce qu'ils avoient contrevenu aux lois, et à qui l'on devoit ôter par force les terres qu'ils tenoient injustement, contre les ordonnances expresses de Rome, et leur en faire payer l'amende, il voulut que ceux-là fussent remboursés par le public de ce que les terres qu'ils tenoient illicitement pouvoient valoir, et qu'elles fussent remises ès mains des pauvres bourgeois qui n'en avoient point, et qui avoient besoin d'aide pour vivre. »

En effet, la mesure proposée par Tiberius Gracchus était un adoucissement de la loi licinienne. En enlevant au possesseur l'excédant du terrain que la loi de Licinius lui avait accordé, la loi de Gracchus, au lieu de le frapper d'une amende, lui accordait une indemnité à laquelle il n'avait aucun droit. De plus, au lieu de cinq cents arpens, chaque chef de famille, en son nom et au nom de ses fils,

(1) Plut., *Tib. et Caius Gr.*, traduction d'Amyot.
(2) *Ibid.*, 11-12.

s'il en avait deux, pouvait en posséder mille. On voit quelle était la modération de Tiberius Gracchus ; il poussait les ménagemens jusqu'à l'iniquité. C'est précisément ce qu'avaient fait les États-Unis du nord en protégeant l'esclavage dans le sud par la loi des fugitifs. Les patriciens se montrèrent tout juste aussi reconnaissans que l'ont été les états du sud. Les patriciens furent cruellement punis d'avoir repoussé des concessions excessives, et il pourra se faire que les états du sud, qui ont agi de même, ne soient pas moins sévèrement punis.

En outre Tiberius Gracchus voulait qu'on accordât une partie des terres reprises sur l'usurpation patricienne à des citoyens pauvres en toute propriété, comme on l'avait fait dès le temps des rois, et depuis lors chaque fois qu'on établissait une colonie sur un territoire conquis. Par là le sage tribun (je me plais à lui donner ce titre, que les faits exposés par Plutarque justifient) avait le dessein d'arrêter la dépopulation née de la misère, la substitution du travail par les esclaves au travail libre, de combattre l'accroissement démesuré de la propriété, la formation de ces *latifundia* dont on a si bien dit qu'ils ont perdu l'Italie, et qui là où ils existent encore, comme dans l'état romain, sont un obstacle à la culture et à la population. Ces mesures, si utiles à la république, gênaient beaucoup les patriciens. Les lots assignés aux citoyens étaient déclarés inaliénables ; c'étaient comme des majorats de la petite propriété, institués afin qu'elle ne fût pas absorbée dans la grande, et cela empêchait les grands propriétaires de s'arrondir. Ils se plaignaient qu'on leur enlevât des terrains qu'ils avaient cultivés, et où étaient les tombeaux de leurs ancêtres. C'était touchant, mais pourquoi avaient-ils placé les tombeaux de leurs ancêtres sur des terrains qui ne leur appartenaient point? La transmission créait certainement non un droit, mais des intérêts à ménager, et c'est pourquoi, par une transaction indulgente, on ne leur reprenait pas tout ce que leurs aïeux avaient pris aux pauvres ou à l'état.

Aujourd'hui, quand on parcourt le désert silencieux de la campagne romaine, partagée entre un nombre restreint de propriétaires, qui sont loin d'en tirer ce qu'elle pourrait rendre, on est vivement frappé des inconvéniens nés de cette distribution de la richesse territoriale, et on appelle tout bas une autre législation qui, en la divisant autrement, en accroîtrait la valeur, en multiplierait les produits et les bienfaits. Une pensée pareille frappa Tiberius Gracchus, lorsque, revenant d'Espagne, il traversa les plaines de la Toscane, qui, par une raison semblable, étaient presque inhabitées, et ce jour-là il conçut le projet de rendre la terre à la culture, en l'enlevant, au nom du droit existant et foulé aux pieds par les riches, à

l'abandon où ils la laissaient, de remplacer le travail paresseux de leurs esclaves par le travail fécond des hommes libres. Il empêchait ainsi le paupérisme d'envahir la société romaine et d'y amener le désordre, puis le despotisme, et, en soulageant dans le présent des misères injustes, il conjurait dans l'avenir des dangers autrement inévitables. Jamais politique ne fut plus honnête et plus prévoyante que celle-là. Il y allait tout simplement du salut de Rome.

C'est ce que ne comprit point l'aristocratie romaine, la faction des riches, composée et des vieilles familles patriciennes et des familles nouvelles enrichies surtout par l'usure, qui était à peu près leur seule industrie, cette faction qu'on appelait les nobles (*nobiles*), c'est-à-dire les notables (plus exactement les notabilités), nom qui prévalut alors que la noblesse du sang ne fut plus la seule condition d'aristocratie; car, chose remarquable à Rome, le mot *noble* devint le nom de la classe gouvernante, quand, selon les idées féodales, elle n'aurait plus eu le droit de le porter. Cette noblesse-là ressemblait beaucoup par sa composition à l'aristocratie anglaise, dans laquelle il y a place, à côté de l'hérédité de la race, pour toutes les illustrations et toutes les influences.

Revenons à Rome avec Tiberius, pour y assister aux combats livrés par lui pour la plus juste des causes, à sa défaite et à sa mort. Son premier champ de bataille fut le Forum. Le peuple se pressait autour de la tribune où il faisait une émouvante peinture de la déplorable condition des citoyens romains, dépouillés indûment par les riches. Ces discours transportaient ceux qui y reconnaissaient si bien leurs misères. Personne n'osait monter à la tribune pour répondre à Tiberius, et l'on était certain que sa loi passerait, quand ses adversaires trouvèrent un moyen peu honnête, mais qui semblait sûr, de paralyser son action. Ils séduisirent un des tribuns, M. Octavius : ce nom fut toujours funeste à la liberté romaine. Gagné par eux, il promit de s'opposer à la proposition de Tiberius. L'opposition d'un seul tribun suffisait pour empêcher que la loi ne fût présentée. Ceci amena une scène violente dans le Forum. Quand le jour du vote fut arrivé, les tribuns parurent dans la tribune. Tiberius Gracchus ordonna au scribe de lire la loi, Octavius lui ordonna de se taire, et Tiberius, après avoir accablé celui-ci de justes reproches, remit l'assemblée à un autre jour.

Une résistance insensée aigrit les meilleurs. Tiberius Gracchus proposa une loi encore plus favorable pour les pauvres et plus dure pour les riches. C'était un tort, il en eut un plus grand. Poussé à bout par l'opiniâtreté du tribun suborné, il commit la seule violence qu'on puisse reprocher aux Gracques dans ces débats où leurs adversaires en montrèrent contre eux une si grande qu'ils allèrent

jusqu'à l'assassinat. Après avoir pris Octavius à part, après l'avoir supplié de se désister d'une opposition intéressée (car Octavius était lui-même détenteur d'une portion du territoire public) et offert de le rembourser à ses frais, bien que sa famille ne fût pas riche, Tiberius Gracchus, ne pouvant souffrir qu'un seul tribun empêchât les huit autres d'accomplir une si grande chose pour le bien public, conçut la malheureuse pensée de faire déposer Octavius par le suffrage des tribus.

Sans doute, selon la rigueur des principes, Tiberius fut coupable. Le jour où il mit la volonté du peuple, quelque raisonnable qu'elle fût, au-dessus de la loi, et au-dessus de la légalité un droit quelconque, ce jour-là, mais ce jour-là seul, il fut un factieux. Tiberius Gracchus, portant atteinte à l'indépendance du tribunat pour produire un bien évident, doit être blâmé sans doute; cependant il y aurait duperie à trop s'indigner contre un acte illégal accompli en vue de la justice. Tiberius, en violant sur un point la lettre de la constitution de son pays, ce qui est toujours déplorable, s'écarta moins de l'esprit de cette constitution que les empereurs romains, qui faisaient respecter dans leur personne l'inviolabilité légale des tribuns, dont ils avaient usurpé le titre : dérision insolente que quelques écrivains ont prise au sérieux!

Puis, que d'excuses pour Tiberius dans les circonstances au milieu desquelles fut décidé ce coup d'état de tribune! Tout ne fut pas violence dans l'exécution. Il est vrai que, sachant très bien d'où partait le coup et dans la crainte que le sénat, profitant de la division du tribunat, n'eût recours à quelque acte d'autorité, Tiberius ordonna qu'il fût sursis à toute autre affaire jusqu'au vote de la loi, et lui-même apposa son sceau sur le trésor dans le temple de Saturne, pour qu'aucune somme n'en fût distraite par les questeurs ou n'y fût apportée par eux. Ce n'était pas très régulier; cependant il valait mieux sceller le trésor comme Gracchus que de l'ouvrir pour le piller comme César. A cette nouvelle, les riches prirent des vêtemens de deuil et parcoururent le Forum, l'air triste et abattu. Dès ce moment ils méditèrent la mort de Tiberius, qui, averti de leur dessein, s'arma d'un poignard. Avant d'en venir aux dernières extrémités, Tiberius voulut tout tenter; il alla dans la Curie pour obtenir quelque chose du sénat : il en fut chassé par des injures. Alors il revint dans le Forum et déclara que dans la prochaine assemblée on prononcerait entre sa loi et Octavius, qu'on déciderait si un tribun qui agissait contre les intérêts du peuple devait conserver sa charge.

Le jour venu, les riches enlevèrent de vive force les urnes. Cette indignité souleva le peuple. Une grande foule vint au pied de la tri-

bune se mettre à la disposition de Tiberius. La force était pour lui; mais, deux personnages consulaires l'ayant supplié de s'en rapporter à la décision du sénat, il y consentit. Le sénat ne se prononçait point; Tiberius, n'attendant rien d'un corps où la faction des riches dominait, assembla le peuple de nouveau dans le Forum. Cette fois il adjura encore Octavius avec douceur, et en lui prenant les deux mains, de céder, de ne pas résister au peuple, qui réclamait une chose juste, qui demandait bien peu en dédommagement de tant de maux, en récompense de tant de dangers. Octavius fut inflexible. Alors Tiberius dit : « Nous sommes tous deux des magistrats et différons sur un point de grande importance. Ceci peut amener la guerre civile; je ne vois qu'un remède, c'est que l'un de nous deux quitte sa charge. Que l'on vote d'abord sur Octavius, je rentrerai bien volontiers dans la vie privée, si telle est la volonté de mes concitoyens. » Octavius refusa de se soumettre à ce jugement, et c'était son droit. Tiberius l'avertit que ce vote aurait lieu, et pour lui donner le temps de changer d'avis par la réflexion, il renvoya l'assemblée au lendemain.

Le lendemain, Gracchus s'efforça encore de fléchir l'opiniâtre tribun, et, sur un dernier refus, mit sa déposition aux voix. Déjà elle avait été votée par dix-sept des trente-cinq tribuns; avant que le dix-huitième eût prononcé, Tiberius fit suspendre le vote; il supplia de nouveau Octavius, en l'embrassant, de ne pas s'exposer à la honte d'une telle déposition et de ne pas lui causer à lui-même le chagrin de l'avoir obtenue. En ce moment, Octavius parut incertain et, des larmes dans les yeux, demeura longtemps sans répondre; mais il jeta un regard sur les riches possesseurs de terres qui formaient dans le Forum un groupe considérable, il n'eut pas le courage de céder devant eux, et dit à Tiberius : « Agis comme il te plaira. » Alors, la majorité des tribuns ayant prononcé, Tiberius ordonna qu'on le fît descendre de la tribune où ils siégeaient tous deux. Cet ordre fut exécuté par un affranchi des Gracques, ce qui fit paraître la mesure encore plus odieuse. Probablement les serviteurs publics avaient été gagnés et ne se trouvaient point là. La multitude, toujours la même, voulut courir sus à Octavius; mais les riches vinrent à son secours. Un brave serviteur de sa maison, s'étant placé devant lui pour le défendre, fut maltraité et perdit la vie. Entendant ce bruit, Tiberius accourut avec beaucoup d'empressement. Octavius, arraché aux mains de la populace, était parvenu à s'échapper et à regagner la demeure de sa famille, la maison où naquit Auguste, remplacée après sa mort par son temple, au pied du Palatin, tout près du Forum.

Encouragé par son succès, Tiberius Gracchus mit en avant la pro-

position que les trésors légués aux Romains par Attale, roi de Pergame, fussent répartis entre les citoyens pauvres, à qui des portions du territoire public seraient assignées pour se procurer les meubles nécessaires et les instrumens de labourage. Cette proposition souleva la colère des patriciens. L'un d'eux prétendit savoir que l'envoyé de Pergame avait apporté un bandeau royal à Tiberius, qui voulait se faire roi : c'était ridicule. Un autre l'accusa de ce que, lorsqu'il rentrait la nuit, le peuple l'accompagnait avec des flambeaux : c'était puéril. La déposition d'Octavius était un fait plus grave ; un personnage consulaire, Annitus, la condamna avec énergie dans le sénat, et, conduit dans le Forum par Tiberius, qui voulait lui faire son procès, la lui reprocha courageusement au pied de la tribune en présence du peuple irrité.

Tiberius Gracchus fut puni d'avoir porté la main sur l'inviolabilité du tribunat. Les plébéiens mêmes s'en plaignirent, et il donna par là à ses ennemis le droit de l'accuser. En vain appela-t-il à son aide une éloquence vantée par les anciens, en vain invoqua-t-il la souveraineté du peuple, qui pouvait s'exercer sur son représentant. C'était la doctrine des révolutions qu'il était amené à prêcher, lui dont l'œuvre en elle-même n'avait rien que de juste et de conforme aux lois. Ce principe dangereux de l'omnipotence populaire mis en avant par Gracchus, et non sa loi très équitable, peut seul justifier jusqu'à un certain point la réputation de factieux qu'on lui a faite.

La guerre était déclarée entre Tiberius et les patriciens; le tribunat lui était devenu un asile nécessaire pour sa sécurité. Il fut réélu, et proposa diverses mesures populaires, dont une au moins ne mérite pas les reproches de Plutarque : c'était l'admission parmi les juges, qui à Rome, on le sait, étaient de véritables jurés, et qui jusqu'alors étaient exclusivement patriciens, d'un nombre égal de chevaliers. Il espérait sans doute par là diviser ses ennemis en accordant à la richesse, — les chevaliers, c'étaient les fermiers généraux de l'époque, — un droit que le sénat et les anciennes familles voulaient se réserver.

Le jour où Gracchus devait proposer ses nouvelles lois, le Forum, occupé de bonne heure par ses ennemis, tardait à se remplir de ses partisans, dont le zèle allait se ralentissant; sans doute l'influence des riches avait obtenu de beaucoup d'entre eux ce qu'il est toujours facile d'obtenir des masses, l'abstention. Tiberius, malgré sa douceur naturelle, montra un dépit violent; pour gagner du temps, il prononça la dissolution de l'assemblée. Le lendemain il parut de bonne heure à la tribune en habit de deuil, suppliant le peuple de ne pas le livrer à la rage de ses ennemis, qui voulaient le faire mourir. Déjà une fois, vêtu de deuil, il avait amené devant le peuple

ses enfans, lui demandant de les protéger, eux et sa veuve, quand il ne serait plus : il commençait à pressentir son sort. Le peuple fut ému; un grand nombre de citoyens allèrent dresser des tentes autour de sa maison, sur le Palatin, et y veillèrent la nuit suivante pour le garder.

Le jour d'après, le peuple se rassembla, non plus dans le Forum, mais sur le Capitole. Nous avons vu que c'était parfois un lieu d'assemblée, mais dans les circonstances présentes le choix qu'on fit de ce lieu élevé et fortifié avait quelque chose de menaçant. Tiberius sortit de bonne heure pour se rendre au Capitole. Comme il allait sortir, il apprit que les poulets sacrés avaient refusé de manger, il se souvint alors qu'un jour on avait trouvé dans son casque deux serpens. Au premier pas qu'il fit hors de sa maison, son pied heurta contre le seuil; l'orteil, que la chaussure des Romains ne protégeait point, fut blessé, l'ongle fut brisé, et le sang parut à travers ses courroies. En traversant le Forum, entouré d'une grande foule qui l'accompagnait, il vit à sa gauche, c'était le côté de sa maison, deux corbeaux qui se battaient sur un toit, et une pierre détachée par l'un d'eux vint tomber à ses pieds. « Cela, dit Plutarque, arrêta les plus hardis de ceux qui entouraient Gracchus. » Lui-même fut au moment de rentrer; mais un philosophe de Cumes, son familier, auquel on attribuait, ainsi qu'à plusieurs autres Grecs de son entourage, ses tendances démocratiques, plus esprit fort que ces Romains, le décida à continuer sa marche vers le Capitole; en même temps il lui vint de là des messagers rassurans sur les dispositions du peuple, qui l'y attendait. En effet, il fut accueilli par de grands cris de joie, et l'affection populaire se montra par le soin que l'on mettait à ne laisser que des gens très sûrs approcher de sa personne. Évidemment on s'attendait à quelque violence de la part des patriciens : l'événement ne tarda pas à montrer qu'on avait raison.

Le vote des tribus commença au milieu d'un grand tumulte. La foule était considérable. La plate-forme du Capitole était comme aujourd'hui de peu d'étendue, de plus encombrée alors de petits temples et de statues. Ceux qui venaient derrière poussaient les autres et étaient repoussés; mais dans tout cela on ne voit nulle trace d'un coup de main préparé par Gracchus. Tout à coup un de ses amis, L. Flaccus, monta sur un endroit élevé, probablement au haut des marches de quelque temple, et, sa voix ne pouvant être entendue, il lui fit signe qu'il avait quelque chose d'important à lui dire. Tiberius ordonne à la foule de s'ouvrir, Flaccus la traverse à grand'peine, arrive à un autre point élevé, sur lequel étaient placés les siéges des tribuns (ce devaient être les marches du temple de

Jupiter), y monte et dit à Tiberius que dans l'assemblée du sénat, le consul ayant refusé de le faire arrêter, on a résolu de le tuer, que les sénateurs ont armé à cet effet un grand nombre de cliens et d'esclaves. Ce qui se passa peu d'instans après prouva que Flaccus avait dit la vérité. Tiberius communique à ses amis ce qu'il vient d'apprendre, ceux-ci ceignent leurs toges comme pour le combat, saisissent, brisent les verges des licteurs et s'arment de leurs débris pour se défendre. Comme ceux qui sur la place étaient éloignés de Tiberius et de ses amis ne comprenaient point ce qu'ils leur voyaient faire, Tiberius porta les mains à sa tête pour donner à entendre que sa vie était en danger. Ce geste fort innocent le perdit, ses ennemis s'écrièrent qu'il demandait au peuple le diadème royal, et quelques-uns coururent porter cette nouvelle absurde au sénat. Le sénat était réuni, lui aussi, sur le Capitole, dans le temple de la Bonne-Foi, près de celui de Jupiter. Je ne sais si le temple de la Bonne-Foi était bien le lieu d'assemblée que le sénat aurait dû choisir ce jour-là. Le plus violent des patriciens, Scipion Nasica, demanda aussitôt au consul de sauver la république et d'exterminer le tyran. Le consul répondit qu'il résisterait à toute tentative factieuse, mais qu'il ne ferait point mettre à mort sans jugement un citoyen romain. Alors Scipion s'écrie : « Puisque le consul trahit la cité, que ceux qui veulent défendre les lois me suivent. » C'est lui qui désobéissait au consul, et par conséquent aux lois, que personne n'attaquait, car tout se bornait à un vote tumultueux, mais il n'y avait nulle révolte. Le vrai motif de Scipion Nasica était celui que nous fait connaître Plutarque : « il se déclara son ennemi à toute outrance pource qu'il possédoit grande quantité de terres publiques et étoit fort marry de se voir contraint à force d'en vuider ses mains. »

Alors, jetant un pli de sa toge sur sa tête, ce qui pour un Romain était *se couvrir* (1), Scipion Nasica s'élança vers les marches du temple de Jupiter, sanctuaire de sa famille, et près duquel son père avait élevé un portique, tandis que Gracchus était sur la place, au milieu des siens. D'autres suivirent Scipion, et, entortillant leur robe autour de leur main gauche, en manière de bouclier, ils se ruèrent sur la foule, qui, par une habitude de respect, dans toutes les émeutes se dispersait toujours devant les sénateurs. Ils arrachèrent les débris des verges des licteurs aux mains qui s'en étaient armées; eux-mêmes avaient apporté des massues, de gros bâtons, ils y joignaient les pieds des tables et des siéges que la foule ren-

(1) A Rome, on saluait en découvrant son front voilé par la toge, comme nous saluons en ôtant notre chapeau.

versait dans sa fuite, et allèrent, assommant ainsi tous ceux qu'ils rencontraient ou les poussant vers les escarpemens du Capitole.

Tiberius voulait fuir, mais il tomba sur d'autres qui étaient tombés devant lui. Un indigne tribun, soudoyé certainement par les patriciens, avec le pied d'un siége le frappa à la tête. Un autre misérable, Lucius Rufus, se vanta depuis de lui avoir porté le second coup. On dit qu'il était tombé devant la porte du temple de Jupiter, au pied des statues des rois. Certes jamais Tiberius Gracchus n'avait songé à se faire roi, mais on l'en avait accusé, comme c'était l'usage d'en accuser tous les défenseurs du peuple; un tel rapprochement dut être agréable aux patriciens, et ils ne l'épargnèrent pas sans doute à sa mémoire : ils ne firent pas remarquer qu'auprès des statues des rois était celle de Brutus, le grand patricien qui dut se reconnaître dans le grand et infortuné plébéien, son égal en patriotisme et plus humain que lui.

Initium in Roma civilis sanguinis, dit Valère-Maxime; ce fut le premier sang répandu dans Rome par la guerre civile, et ce sang, ce n'étaient pas les plébéiens qui l'avaient fait couler. Les riches et le sénat souillèrent par de tristes fureurs leur facile victoire; ils traînèrent le corps de Tiberius par toute la ville avant de le jeter dans le Tibre, qui baigne presque le pied du Capitole, et un édile, c'est-à-dire un magistrat chargé d'entretenir l'ordre et la police dans la ville, précipita de sa propre main le cadavre dans le fleuve. Il était de la famille à laquelle avait appartenu Lucrèce, car il s'appelait Lucretius; à ce glorieux nom qui rappelait des souvenirs de liberté dont il se montrait si peu digne, on joignit dès ce jour le sobriquet de *Véspillo* (croque-mort). Trois cents des partisans de Gracchus furent tués à coups de pierre ou de bâton. Les lettrés grecs, ses amis, qu'on accusait à leur honneur, et je pense avec raison, de ne pas être étrangers à ses inspirations généreuses, furent mis à mort ou poursuivis, et un Romain nommé Villius, coupable du même crime, fut enfermé dans un tonneau pour y périr sous la dent des vipères. Quant à Scipion Nasica, il ne put rester à Rome, où le peuple, indigné de l'assassinat d'un tribun, dont la personne était inviolable, accompli dans un lieu consacré, le plus saint de la ville, l'accablait d'injures et lui aurait fait un mauvais parti. Bien que grand-pontife et par là nécessaire aux sacrifices, il dut quitter Rome, et, dit Plutarque, « allant hors de son pays, errant, sans honneur et avec grand travail et trouble d'entendement, il mourut bientôt après en Asie, non loin de la ville de Pergame. »

La mort tragique d'un autre membre plus illustre de la même famille vint consterner Rome. Scipion Émilien, le vainqueur de Numance et de Carthage, était revenu à Rome, où il combattait rudement les

réformateurs. Quoique beau-frère des Gracques, il s'était prononcé contre les lois agraires et avait même approuvé la mort de Tiberius. Un patricien romain, quelque éminent qu'il fût, était patricien avant tout, et la passion d'Émilien pour les intérêts de son ordre aveuglait ce jour-là ce noble esprit; il s'y mêlait la crainte de voir la république ébranlée par des agitations populaires, quelque raisonnable qu'en fût le principe. Scipion Émilien était de ces hommes qui, attachés à un ordre de choses, n'admettent pas volontiers les innovations qui pourraient le sauver en le transformant, redoutent trop les ébranlemens qui pourraient le raffermir, et croient le mal toujours moins dangereux que le remède. Du reste, sa passion politique était pure de tout motif personnel, et l'avarice, si puissante sur la plupart des hommes de son parti, lui était étrangère. Il comprenait les périls de la république; les larmes qu'il répandit sur la chute de Carthage, dont il était l'auteur, eussent été une affectation de sentimentalité hypocrite, si elles eussent coulé sur Carthage; mais Scipion Émilien, comme il le dit, pleurait sur Rome, qu'il voyait menacée dans l'avenir d'un sort semblable, et c'est en pensant à Rome qu'il prononçait tristement ces vers d'Homère : « Le jour viendra qui verra périr la ville sacrée d'Ilion, et Priam, et son peuple. » C'était aussi par une citation d'Homère que Scipion Émilien avait exprimé son approbation de la mort de Tiberius Gracchus. Il aimait les lettres grecques et l'élégance grecque; disciple de Polybe et de Panænus, il fut le premier à Rome, où les barbiers venaient de Grèce, qui se fit raser tous les jours. Il encouragea aussi les lettres latines. On sait que l'affranchi Térence fut admis dans sa maison, et si on ignore quelle fut à Rome la demeure des Scipions après que le père des Gracques eut acheté la maison de l'Africain, voisine du Forum, pour bâtir sur son emplacement la basilique Sempronia, la villa de Scipion à Laurentum, où fut depuis celle de Pline, a été immortalisée par les entretiens de l'Émilien et de Lælius, Lælius, qu'on appelait le *sage*, et qui l'était trop en effet, car, un bon mouvement l'ayant poussé à entreprendre l'œuvre des lois agraires, la difficulté et les dangers de l'entreprise l'avaient arrêté. Aujourd'hui, en se promenant sur ce rivage de Laurentum, aux environs de la belle forêt de pins de Castel-Fusano, il est impossible de ne pas songer à Scipion et à Lælius s'y promenant ensemble et y ramassant des coquilles aussi indolemment que le peut faire chacun d'entre nous, et cela au milieu de ces agitations terribles qui devaient causer la mort de Scipion. Ce contraste est encore une vue sur l'histoire. Les grands hommes ne sont pas toujours en scène et en action, et dans les temps les plus troublés il se trouve une heure pendant laquelle ils ramassent des coquilles.

Ce fut sans doute à la libéralité de Scipion Émilien que Térence dut ses jardins sur la voie Appienne aux portes de la ville, et qui avaient vingt arpens. Comme ils sont indiqués près du temple de Mars, il faut les chercher dans les jardins qui encore aujourd'hui occupent les environs du tombeau des Scipions : les tombeaux étaient souvent attenans à une propriété; on peut donc croire que les jardins de Térence avaient été détachés d'une propriété des Scipions. Posséder des jardins de vingt arpens était une fortune assez nouvelle pour un poète, et l'existence de Térence était assez différente de celle d'Ennius dans sa petite maison de l'Aventin avec une seule esclave. Évidemment la condition des hommes de lettres allait s'améliorant.

Un buste de Térence, dont l'authenticité est loin d'être certaine, a été trouvé près de la voie Appienne; mais dans la société d'Émilien et de Térence j'oublie les graves événemens qui s'accomplissent à Rome : je fais comme Scipion et Lælius, je m'amuse à ramasser des coquilles au bord de la mer. Revenons. Un jour, Scipion Émilien avait exposé ses plans de résistance dans le sénat, où ils avaient eu beaucoup de succès. Le lendemain il voulait les exposer devant le peuple. Le peuple s'était rassemblé en grand nombre dans le Forum pour l'entendre. Un de ses adversaires dans le sénat, où il en avait aussi, parut et s'écria : « Les remparts de Rome sont tombés; Scipion est mort égorgé durant son sommeil dans sa propre maison! » Le Forum fut consterné. Cette mort soudaine de Scipion Émilien fut attribuée au parti populaire, que Scipion s'était plu à irriter et à braver en plein Forum. Quelques-uns pensèrent qu'il s'était ôté la vie parce qu'il sentait la cause de l'aristocratie perdue, à peu près comme Scipion l'Africain s'était exilé, et comme plus tard abdiqua Sylla. Rien cependant n'avait pu faire prévoir un tel dessein, et je crois plutôt à un assassinat politique, funestes représailles du meurtre de Tiberius. On en accusa, contre toute vraisemblance, le jeune Caïus Gracchus et sa mère Cornélie. Il est peu honorable à Cicéron d'avoir fait plusieurs fois allusion à ces bruits calomnieux sans les articuler nettement, ou sans y répondre. La postérité ne les a pas crus. Cornélie et C. Gracchus étaient également incapables d'une pareille infamie.

Caïus Gracchus est un personnage encore plus intéressant que son frère aîné; il sait les dangers de l'entreprise que ce frère a tentée et qui lui a coûté la vie. Comme il le dit un jour dans le Forum, il a hésité avant de s'y engager, il s'est demandé s'il fallait s'exposer à y périr, lui et son enfant, le seul reste de la famille Sempronia. Son frère Tiberius lui apparaît dans un songe et lui dit : « Hésite tant que tu voudras, il faudra que tu meures comme moi. » Caïus

comprend que c'est sa destinée, il se dévouera comme son frère et finira comme lui.

A peine nommé tribun, Caïus éleva la voix contre les meurtriers de ce frère, puis s'acquit grandement la faveur du peuple par des distributions de terres publiques dans plusieurs villes qu'il repeupla et par des distributions de blé qui devaient être faites aux citoyens pauvres, obligés de payer seulement une partie du prix. Cette loi était d'un mauvais exemple, j'en conviens; mais les spoliations des patriciens avaient tellement appauvri les citoyens, qu'il fallait leur venir en aide de quelque manière. Cette loi pouvait se défendre par la nécessité, comme la *loi des pauvres*, elle aussi très mauvaise en principe. Pour ces distributions, il fallait de vastes greniers publics; Caïus Gracchus en fit construire plusieurs et les établit avec un soin minutieux. Ces greniers, dont l'emplacement n'est point indiqué, devaient être dans le quartier des greniers et des marchés au blé, aux environs de la porte d'Ostie et du lieu de débarquement, *Emporium*, qui n'a pas changé depuis les Romains. Quand la popularité de C. Gracchus fut bien établie, il proposa une mesure hardie : c'était d'accorder le droit de cité à tous les alliés. Ceci est l'autre partie de l'œuvre des Gracques. Par la loi agraire, ils voulaient créer une démocratie propriétaire et libre; ils voulaient aussi, et cette gloire n'est pas pour eux moins grande que l'autre, ils voulaient créer une Italie.

A Rome, il y eut toujours alliance entre la pensée démocratique et la pensée italienne, et cette alliance existe encore. Le premier auteur des lois agraires, Spurius Cassius, fut aussi accusé d'avoir voulu trop faire pour les Latins. Tiberius Gracchus laissa voir des desseins favorables à l'Italie, qu'il n'eut pas le temps de pousser sérieusement. Cependant il est dit qu'il était considéré par le peuple comme le fondateur non d'une ville ou d'une race, mais de tous les peuples de l'Italie. Ce qui avait détaché de Cassius les plébéiens de Rome, jaloux alors de leurs droits, c'était de vouloir les leur faire partager avec d'autres peuples italiotes; aujourd'hui la pensée de la fondation d'une Italie les attachait à Tiberius et excitait leur enthousiasme. Il y avait là de leur part un progrès sur la vieille politique égoïste de Rome, à laquelle le sénat restait fidèle. C'est néanmoins à Caïus Gracchus que revient l'honneur d'avoir proposé l'extension du droit de suffrage à tous les Italiens. Cela était d'autant plus nécessaire au succès de ses plans que les lois agraires déplaisaient aux alliés, parmi lesquels il en était beaucoup qui participaient à l'usurpation des terres publiques menacées par la loi agraire, et qui, bien que ces terres ne fussent point leur propriété, ne se souciaient pas de les rendre; mais l'égalité politique pouvait

les consoler de tout. Les deux mesures se tenaient donc étroitement, et, en donnant des droits aux Italiens, Caïus complétait et assurait l'œuvre agraire de Tiberius.

Avant de porter le grand coup, et pour le préparer, il reprit la loi de son frère Tiberius, destinée, en améliorant la justice, à séparer des intérêts patriciens les intérêts des financiers, qu'on appelait les chevaliers; elle associait, pour l'office de juge, les chevaliers aux sénateurs. Caïus lui donna une portée plus grande en remplaçant les sénateurs par les chevaliers. La corruption des juges que l'on dépossédait était si grande, que *par pudeur*, dit Appien, le sénat n'osa point résister. C'est en soutenant à la tribune cette loi, qui portait le dernier coup aux monopoles politiques de l'aristocratie, que Caïus Gracchus, contrairement à l'usage qui voulait que l'orateur se tournât vers le Comitium, où étaient les familles patriciennes, se tourna vers le Forum, où étaient les plébéiens : léger changement d'attitude dans lequel était toute une révolution (1).

Caïus Gracchus s'occupa aussi de la condition du soldat pour l'adoucir. Le soldat ne dut commencer à servir qu'à l'âge de dix-sept ans, et la durée du service militaire fut abrégée. Dans le combat entre les Gracques et les patriciens, l'humanité est toujours du côté des Gracques. Mais la grande affaire de Caïus Gracchus, c'était la cause des Italiens, de ceux qui jouissaient d'un droit politique incomplet nommé droit latin, et de ceux qui, sous le nom d'alliés, étaient encore moins favorisés, en un mot la cause des franchises italiennes, la cause de l'Italie. Caïus Gracchus voulait élever tous les Italiens sujets de Rome au rang de citoyens romains (2). On peut le considérer comme le premier précurseur de l'unité italienne; il voulait réaliser d'avance le vœu que formait plus tard Virgile :

Sit romana potens itala virtute propago.

C'est pourquoi il s'occupa beaucoup des routes, ce qui était un bienfait pour toutes les populations italiennes; en facilitant les rapports de ces populations, les routes devaient préparer leur unité politique, but des efforts de Caïus. A cette heure, on attend un résultat pareil des chemins de fer établis entre les différens états. Ce qu'étaient les routes dans l'antiquité, les chemins de fer le sont aujourd'hui.

Caïus Gracchus passe pour avoir établi l'usage des pierres mil-

(1) Cette innovation est attribuée aussi à un Licinius Crassus, du reste orateur populaire; mais elle va trop bien au personnage de Caïus Gracchus pour qu'on la lui ôte.

(2) Selon M. Mommsen, il voulait donner le droit de cité romaine aux *Latins*, et étendre les prérogatives du droit *latin* aux *alliés*.

liaires le long des voies romaines. En Grèce, les distances étaient marquées par des hermès depuis le temps d'Hipparque, fils de Pisistrate, et Polybe nous apprend que de son temps des pierres milliaires existaient dans la partie de la route d'Espagne qui traversait la Gaule. Toujours est-il que C. Gracchus en fit planter sur les routes, qu'il fit commodes et belles : magnifique moyen de popularité dans toute l'Italie. On peut attribuer aussi à Caïus Gracchus l'admirable substruction de la voie Appienne qui se voit près de Lariccia, et qui doit être du VIe ou du VIIe siècle de Rome. Pour éviter une montée pénible, les Romains ont construit là un viaduc de sept cents pieds, qui est formé de masses quadrilatérales de péperin ayant jusqu'à sept pieds de longueur et une hauteur de deux pieds. Le mur atteint une hauteur de quarante pieds. Trois arcades y ont été percées pour permettre l'écoulement des eaux. Telles étaient les vues politiques de Caïus Gracchus, tels étaient les constructions et les travaux d'art qui s'y rattachaient.

Que fit le sénat pour entraver ses desseins en lui enlevant toute sa popularité? Il s'avisa d'un singulier artifice : il mit en avant un tribun, Livius Drusus, qui à chaque proposition libérale de Gracchus en opposait une plus libérale encore, et toujours au nom du sénat (1). Espérait-il amener par là un retour en sa faveur, ce que nous nommons une *réaction*, et pouvoir plus tard abolir ces lois excessives? ou cédait-il seulement à sa haine pour celui qu'il détestait comme l'auteur après son frère de mesures qui lui étaient antipathiques, se résignant à beaucoup perdre s'il le perdait?

Quoi qu'il en soit, la manœuvre réussissait, et, en l'absence de Gracchus, qui était occupé à repeupler Carthage, ses amis de Rome perdaient du terrain. A son retour, il quitta la maison qu'il avait habitée jusqu'alors sur le Palatin, où étaient les demeures des personnages considérables, par où l'on peut voir ce qu'étaient des plébéiens comme les Gracques, alliés d'ailleurs à l'une des plus grandes familles de Rome, les Cornelii, et il alla se loger *au-dessous* du Forum, dans un lieu où il y avait beaucoup de gens de pauvre et de basse condition. Ce ne pouvait être que dans le quartier de la Subura, habité en effet par des gens de cette sorte.

A Rome, le lieu de la demeure des personnages historiques n'est presque jamais indifférent, et c'est pourquoi il est toujours bon de le déterminer. En descendant du Palatin et en allant loger dans la Subura, Caïus Gracchus faisait ce que fit depuis, quand il alla aussi loger dans la Subura, Jules-César, personnage d'une extraction plus

(1) Une politique semblable avait été proposée au sénat pour combattre la loi agraire d'Icilius; mais le sénat d'alors l'avait rejetée avec mépris.

illustre que celle de Gracchus, et qui n'ambitionnait pas moins que lui la popularité, mais pour d'autres fins. Caïus Gracchus, voyant la sienne atteinte par les intrigues du sénat, faisait tout pour la reconquérir. Le consul ayant ordonné à quiconque n'était point citoyen de Rome de quitter la ville, où l'on allait voter sur des lois proposées par Gracchus, et qu'un grand nombre d'Italiotes étaient venus appuyer, le tribun fit afficher dans les lieux publics une protestation contre cette mesure arbitraire, et promit à ceux qu'elle frappait de leur venir en aide. Cependant il poussa la modération jusqu'à laisser conduire en prison, sous ses yeux, par ordre du consul, un hôte et ami de sa famille, disant qu'il ne voulait pas donner à ses ennemis le prétexte qu'ils cherchaient pour commencer les violences.

Caïus prit parti contre les puissans dans une autre circonstance. On devait donner des combats de gladiateurs au milieu du Forum, où avait encore lieu ce genre de représentations, puisqu'alors Rome n'avait point d'amphithéâtre. Un certain nombre de magistrats firent dresser autour du Forum des échafauds pour les louer aux spectateurs. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui à Rome des *palchi*, et cette industrie est pratiquée à l'occasion des cérémonies religieuses et des divertissemens du carnaval. Caïus Gracchus ordonna d'enlever les échafauds, afin que le peuple pût voir les jeux sans rien payer. On n'obéit point au tribun. Gracchus attendit jusqu'au soir qui précédait le jour de la représentation, prit avec lui des ouvriers et abattit les échafauds pendant la nuit. Le lendemain matin, le Forum était libre. Cette satisfaction donnée à la multitude coûta cher à Gracchus, si, comme on l'a cru, elle l'empêcha d'être nommé tribun pour la troisième fois. Ce ne fut, je crois, qu'une occasion pour les personnages influens qui l'avaient soutenu de montrer leur malveillance, et pour le peuple de montrer son ingratitude et son refroidissement.

Le sénat crut le moment arrivé d'en finir avec Caïus Gracchus. Opimius, son ennemi, venait d'être nommé consul. « Ils cherchaient, dit Plutarque, tous les moyens de l'irriter, afin que lui leur donnât quelque occasion de courroux pour le tuer. » Caïus se contint d'abord; mais, poussé par ses amis, il rassembla ses partisans pour tenir tête au consul et appela, dit-on, bon nombre d'Italiotes qui vinrent peut-être spontanément à Rome pour appuyer, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois, leur défenseur et leur patron.

Caïus Gracchus était allé en Afrique pour faire sortir Carthage de ses ruines en y établissant une colonie romaine, dessein qu'exécuta depuis César. Scipion Émilien avait fait vœu, en dévouant Carthage aux dieux infernaux, que l'herbe y croîtrait toujours : c'était la vo-

lonté impitoyable du sénat, la vieille tradition romaine dans toute sa férocité. Les Gracques et le parti novateur qu'ils représentaient commençaient à sortir de ce point de vue étroit et barbare de la conquête sans merci, et déjà Tiberius avait donné l'exemple de quelque humanité pour les peuples vaincus. Le sénat s'opposait fortement au projet de coloniser Carthage; il avait fait parler les aruspices, qui avaient déclaré qu'il fallait renoncer à ce projet parce que des loups avaient arraché les bornes de délimitation que Gracchus et son ami Fulvius Flaccus avaient fait planter; mais ceux-ci affirmaient que les loups n'avaient point arraché les bornes, ce qui en effet n'était guère vraisemblable, et persistaient malgré cette grave objection à maintenir l'utilité de leur loi. Le peuple allait décider.

Le matin du jour où l'on devait prononcer sur la rescision des lois de Caïus Gracchus touchant la colonisation de Carthage, lui et le consul Opimius s'établirent tous deux de bonne heure sur le mont Capitolin. Tous les partis choisissaient cette position dominante pour tenir les assemblées qui devaient être orageuses; à tout événement, on espérait rester ainsi maître du Capitole. Appien parle de poignards apportés par les plébéiens, ce que ne dit pas Plutarque. Après ce qui s'était passé, cela prouverait seulement qu'ils ne se souciaient pas d'être assommés sans se défendre.

Fulvius Flaccus avait commencé à parler quand Gracchus arriva sur le Capitole, où son frère avait été massacré. En attendant la fin du discours, il se promenait sous le portique bâti par le père de Scipion Nasica, l'assassin de Tiberius. Ce lieu n'était pas propre à lui faire oublier, non plus qu'à ses amis, un tel attentat. Ils devaient être dans une disposition irritée. Un pauvre diable nommé Antyllus, attaché au service du consul, vint à passer portant les entrailles sacrées, et avec l'insolence d'un employé subalterne s'écria : « Allons, mauvais citoyens! place aux honnêtes gens (1)! » et il insulta du geste les amis de Gracchus, qui étaient de méchante humeur et qui tuèrent Antyllus. Gracchus les tança vertement, leur disant qu'ils donnaient beau jeu à ses ennemis. En effet, le consul Opimius déjà demandait vengeance du meurtre d'Antyllus, et Caïus offrait de se justifier quand une pluie, probablement une de ces pluies soudaines et torrentielles de l'été comme on en voit à Rome, fit dissoudre l'as-

(1) Appien raconte la chose un peu autrement. (*B. Civ.* 1, 25). Antyllus serait un plébéien qui offrait là un sacrifice, et qui, prenant la main de Caïus, l'aurait adjuré de renoncer à ses desseins contre la patrie. La circonstance des entrailles portées par Antyllus semble donner à la version de Plutarque un caractère de probabilité qui manque à la narration d'Appien, où l'on voit un plébéien offrir un sacrifice sur le Capitole dans une assemblée, ce qui est peu conforme à la vraisemblance.

semblée. Chacun se retira chez soi. A minuit, une partie du peuple vint camper dans le Forum, et le consul Opimius, pour veiller sur ce rassemblement, fit occuper le temple de Castor, situé à l'extrémité du Forum, qu'on voit toujours dans les troubles être un centre de désordre, comme la *Puerta del Sol* à Madrid.

Le lendemain, les sénateurs, convoqués dans la Curie, appellent devant eux le consul et Caïus Gracchus. C. Gracchus n'était pas tribun en ce moment, et l'inviolabilité du tribunat ne pouvait le couvrir; aller dans la Curie, c'était se livrer. Le sénat était en proie à l'exaltation la plus violente; on avait apporté le corps d'Antyllus, à travers le Forum et le Comitium, à la porte de la Curie. Les sénateurs en étaient sortis, et en présence du cadavre avaient poussé des cris de rage et de vengeance à la grande indignation des plébéiens, qui voyaient cela du Forum, et trouvaient que c'était bien du bruit pour un serviteur public mis à mort injustement sans doute, mais qui s'était attiré son malheur, de la part de ceux qui avaient massacré un tribun inviolable sur le saint Capitole et en avaient précipité son cadavre.

Ce n'était pas à de telles gens, dans un tel moment, que Gracchus pouvait présenter sa justification, d'autant plus que, rentrés dans la Curie, ils décrétèrent que le consul Opimius était chargé de sauver la république et d'exterminer les tyrans : c'était l'arrêt de mort pour Gracchus et ses amis. Gracchus, retournant à sa demeure, s'arrêta dans l'atrium, où était le portrait de son père, le regarda fixement et passa outre sans mot dire. Ceux qui étaient le plus attachés à Caïus allèrent veiller durant toute la nuit dans sa maison et alternativement faire le guet devant sa porte pour la garder. Là tout se passa dans un calme digne et triste. Les choses n'allèrent pas de même chez Fulvius Flaccus. Ici la veillée fut bruyante et désordonnée. Flaccus lui-même s'enivra et parla à tort et à travers comme un homme téméraire qui veut s'étourdir sur le danger. Le lendemain, lui et les siens, s'emparant d'armes qu'il avait conquises sur les Gaulois et dont il avait fait un trophée dans sa maison, se rendirent sur l'Aventin, lieu cher aux plébéiens, qu'il avait vu plus d'une fois triompher. Caïus Gracchus s'arma seulement d'un poignard sous sa toge pour se défendre, et sortit d'un air tranquille comme s'il allait au Forum. Le Forum était sur son chemin pour gagner l'Aventin en partant de la Subura. Sa femme, tenant leur enfant, voulut l'arrêter sur le seuil en lui rappelant le meurtre de son frère; il se dégagea doucement, et alla rejoindre Flaccus sur l'Aventin. Flaccus était un séditieux qui avait pris les armes. Caïus Gracchus, qui ne les avait point prises, eut tort d'aller près de lui; mais évidemment sa vie était en danger. Les sénateurs, par leur

décret, l'avaient voué à la mort comme son frère. L'Aventin avait été plusieurs fois, pour les plébéiens, un refuge : c'était pour lui un *asile;* il n'excitait point la sédition qu'il commettait la faute de suivre, et il fit ce qu'il put pour amener la paix.

Le mont Aventin avait toujours été la forteresse des mécontens. La loi Icilia y avait établi, par une distribution des terres publiques, pareille à celle que demandaient les Gracques et qui avait réussi, un grand nombre de petites familles plébéiennes. Cette population de l'Aventin devait être favorable à la cause des réfugiés. Caïus Gracchus trouvait sur cette colline démocratique, avec les souvenirs de l'insurrection contre le décemvirat, le temple érigé à la Liberté par son aïeul, et orné par son père d'un tableau qui représentait une scène d'affranchissement. Son éloquence, que Cicéron, peu suspect de partialité pour lui, a vantée, dut tirer parti de ce rapprochement.

Il voulut aller dans la Curie porter des paroles de concorde; mais c'était insensé, et on ne le permit point; alors, sur sa proposition, Fulvius y envoya le plus jeune de ses enfans, « le plus beau jeune garçon qu'on pût voir, » dit Plutarque. L'enfant se présenta timidement, gracieusement, en versant des larmes, aux sénateurs, et prononça des paroles de conciliation, que sans doute Caïus Gracchus lui avait fait apprendre par cœur. Plusieurs étaient d'avis d'entrer en pourparlers; mais l'inflexible consul déclara, et je ne saurais l'en blâmer, qu'on ne pouvait traiter avec des rebelles que s'ils faisaient leur soumission : il congédia l'enfant en lui disant de ne revenir que si la soumission était acceptée; on l'envoya de nouveau vers le sénat. Cette fois Opimius le fit arrêter, et ordonna l'assaut de l'Aventin.

Opimius avait prescrit aux sénateurs d'apporter des armes, et à chaque chevalier d'en faire autant et d'amener avec lui deux esclaves. On ne pouvait plus franchement accepter et précipiter la guerre civile. Flaccus y répondit en appelant les esclaves à sa défense; mais il n'avait pas affaire aux généreux *volones* que Sempronius, père des Gracques, avait affranchis. Opimius fit crier à son de trompe que ceux qui poseraient les armes seraient amnistiés, et que ceux qui apporteraient les têtes de Gracchus et de Fulvius recevraient le poids de ces têtes en or (ce sont déjà les procédés des proscriptions), puis il marcha contre l'Aventin avec des archers crétois, milice étrangère propre à être employée contre les citoyens, comme l'ont été les Suisses. Vivement attaquée par eux, la petite troupe fut bientôt en fuite. Fulvius se jeta dans des thermes abandonnés, où il fut tué avec son fils aîné. Celui-ci avait été pris les armes à la main; mais ce qui doit être une immortelle flétrissure

pour Opimius et le parti vainqueur, c'est que le plus jeune des fils de Fulvius, ce charmant enfant qui, envoyé par son père, avait apparu entre les deux partis comme un innocent génie de la concorde, fut égorgé après la victoire. On lui laissa le choix de sa mort : il dut être bien embarrassé, car il ne s'était, je pense, jamais encore demandé comment on s'y prenait pour mourir. A Rome, pour trouver une atrocité pareille, il faut franchir vingt siècles et arriver du fils de Fulvius au petit-frère de la Cenci, malgré sa parfaite innocence sauvé à grand'peine du supplice par un avocat courageux, et condamné à assister au pied de l'échafaud à la mort de sa mère, de sa sœur et de son frère. On savait ce que l'on faisait en le graciant ainsi, car il survécut peu à l'horreur d'un tel spectacle, et les biens des Cenci passèrent aux Aldobrandini.

Caïus Gracchus ne combattit point; il n'était pas venu sur l'Aventin pour cela, mais pour disputer quelques momens sa tête à ses ennemis. Il entra dans le temple de Diane, sur la pente du mont Aventin, pour s'y tuer; deux amis l'en empêchèrent. Alors il se mit à genoux, comme aurait fait un chrétien dans une église, et, tendant les mains vers la statue de la déesse, lui demanda que ce peuple qui l'avait trahi ne fût jamais libre. Cette prière du désespoir ne devait pas tarder beaucoup à être exaucée. Il voulut ensuite s'échapper en sautant de la hauteur où était le temple pour gagner le Vélabre; il se donna une entorse, ce qui retarda sa fuite. Son projet était de gagner la porte Trigemina, par où l'on allait à Ostie; mais elle était gardée. Ne pouvant sortir par cette porte, il n'avait plus d'autre ressource que de passer le Tibre et d'aller chercher sur l'autre rive la porte du *Janicule*. Il s'élança sur le pont en bois (*Sublicius*). Ceux qui lui donnaient la chasse l'y poursuivirent. Un autre ami, Lætorius, arrêta un moment la poursuite, renouvelant presque, pour protéger la retraite du fugitif, l'exploit d'Horatius Coclès, que ce pont rappelait. De l'autre côté du fleuve était un bois consacré à la déesse Furina, divinité funèbre que son nom a fait confondre avec les furies. Ce fut là que Caïus Gracchus fut atteint par ses persécuteurs, et qu'un esclave grec, par son ordre, lui donna la mort. Sa tête fut coupée et portée au consul par un misérable qui la remplit de plomb, et réclama, selon la promesse d'Opimius, le poids de la tête en or. L'histoire ne dit pas que, malgré la supercherie employée, le consul ait marchandé sur le prix; mais il ne permit pas qu'un tombeau fût élevé au petit-fils de Scipion l'Africain. Le corps de Caïus fut jeté dans le Tibre, où l'on avait jeté celui de Tiberius. La maison de Flaccus, sur le Palatin, fut rasée comme l'avait été autrefois celle de Spurius Cassius, qui valait mieux que lui. Trois mille personnes furent égorgées. Après la mort de l'aîné des Gracques, on s'était

borné à trois cents; mais plus l'aristocratie avait eu peur, plus elle se montra cruelle.

Après tous ces meurtres, Opimius, avec les biens de ceux qui avaient péri et les dots de leurs femmes, que l'on confisqua, éleva un temple à la *Concorde*. On a bien appelé *place de la Concorde* la place qui vit le sanglant triomphe de nos haines civiles, on a bien appelé *Commune-Affranchie* ma pauvre ville de Lyon après qu'on l'avait mise sous un joug de fer, et que les Opimius de ce temps-là avaient fait monter sur l'échafaud, qu'eux-mêmes méritaient, ses meilleurs citoyens, entre autres mon vertueux grand-père. Ce temple de la Concorde était placé entre le Comitium et le Capitole, sur la plate-forme à laquelle un antique autel de Vulcain avait fait donner le nom de Vulcanal. Au même endroit, Flavius Coruncanus avait dédié un temple à la Concorde, et plus tard on en dédia un autre, dont les traces sont encore visibles, car à Rome les temples à une même divinité, comme, depuis l'établissement du christianisme, les églises consacrées à un même saint, s'élevaient dans le même lieu. L'insolence cruelle d'Opimius, dédiant un temple à la Concorde après avoir noyé dans le sang les mesures conciliatrices des Gracques, fut ressentie à Rome, et les auteurs des *pasquinades* du temps écrivirent la nuit sur le temple un jeu de mots grec qui faisait ressortir l'odieuse inconvenance d'une telle dédicace, et dont voici une sorte d'équivalent : temple à la *clémence* élevé par la *démence*. L'auteur anonyme de ce jeu de mots était plus près de la vérité que saint Augustin. Ce grand homme, venu tard, et quand le préjugé contre les Gracques était déjà fortifié par le temps, admire qu'on ait placé le temple de la Concorde en un lieu où il pût servir d'avertissement aux orateurs, et appelle le sénatus-consulte qui en a décrété la fondation un sénatus-consulte ingénieux (*eleganti sane senatus consulto*).

Il resta sans doute assez des biens confisqués des proscrits pour élever à côté du temple dérisoire de la Concorde une basilique qui porta le nom d'Opimius. Opimius acheva de se déshonorer en se faisant bannir de Rome pour avoir été acheté par Jugurtha. On éprouve quelque plaisir à penser que la fin d'un tel homme fut honteuse et triste, et à lire dans Cicéron qu'autant sa basilique était fréquentée à Rome, autant en Épire sa tombe était abandonnée.

Malgré mes sympathies pour les deux nobles victimes, je crois n'avoir pas déguisé leurs fautes; mais je soutiens que leur tentative était généreuse et politique : ils voulaient prévenir par une transaction équitable le conflit qui allait s'élever entre la pauvreté du grand nombre, augmentée par des envahissemens illégaux sur la propriété publique, et la richesse de quelques-uns, immodérément

accrue par une flagrante iniquité. Ils voulaient aller au-devant du mécontentement des populations italiotes en leur offrant l'égalité de droits qu'ils réclameraient par la guerre sociale, et qu'après une sanglante résistance il fallut leur accorder. Ces deux buts étaient grands; il était sage et patriotique d'y tendre par une réforme de la législation. C'est ce que voulurent les Gracques. Ils échouèrent contre l'avarice et l'orgueil de leurs ennemis. Pendant les cinq premiers siècles de Rome, j'admire beaucoup l'aristocratie romaine, la fermeté et la suite de ses desseins, la hauteur de son courage dans les périls; mais dès lors on remarque en elle ces deux défauts, l'orgueil et l'avarice. Quand à côté des vieilles races viennent se placer les grandes existences financières, son orgueil ne diminue pas, et son avarice tourne à l'avidité. Le plus honteux de ces deux défauts, l'avarice, put seul fermer les yeux à l'équité et à l'opportunité des mesures agraires de Tiberius; l'orgueil, à l'équité et à l'opportunité des propositions de Caïus en faveur des Italiens.

Les Gracques n'étaient donc point des factieux; en voulant introduire légalement dans la constitution romaine des améliorations nécessaires et qui seules pouvaient la faire vivre, ils étaient des novateurs éclairés et des conservateurs hardis. S'ensuit-il que tous les détails de leur conduite aient été irréprochables? Qui est irréprochable dans les luttes civiles? L'opiniâtreté de la résistance irrite et entraîne parfois trop loin. La plus grande faute de Tiberius fut de faire déposer par le peuple son collègue Octavius. La plus grande faute de Caïus fut d'aller rejoindre Fulvius Flaccus et les insurgés de l'Aventin. Leur excuse est dans la nécessité, qui peut être une excuse, mais n'est jamais une justification. A faire autrement, il y allait pour l'un du succès de son noble et utile dessein; pour l'autre, de la possibilité de vivre. N'importe, je ne les justifie point; mais quand je compare l'ensemble de leur conduite avec celle des ennemis qui assassinèrent l'un et forcèrent l'autre à mourir, sans pouvoir les accuser d'aucun crime, j'aurais peine à comprendre comment le nom des Gracques, déjà dans l'antiquité, était le synonyme de factieux :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes? (1)

si je ne voyais de nos jours certains préjugés nationaux et populaires tout aussi peu fondés, et qui, les événemens aidant, menacent de passer dans l'histoire.

Ce furent aussi les événemens et les circonstances qui établirent l'injuste lieu commun sur les Gracques, lieu commun que du reste

(1) « Qui pourrait supporter les Gracques se plaignant de la sédition? »

n'ont admis ni Plutarque ni complétement Appien. Les Gracques furent vaincus, ce qui est toujours une preuve qu'on a été coupable aux yeux de la partie aveugle de la postérité. Les annalistes et les auteurs de mémoires où puisèrent les historiens étaient presque tous des patriciens. Les principaux écrivains romains appartenaient au parti qui triompha par la mort des Gracques. Tite-Live prend toujours en main la cause du patriciat par un reste de républicanisme qui, sous Auguste, le destructeur de la république, le niveleur par le despotisme, lui fait honneur. Cicéron, homme nouveau, parvenu par le talent, et dont l'ambition était de représenter et de conduire l'aristocratie, n'a garde d'en combattre les préjugés. Celui qui était si glorieux, et avec raison, d'avoir sauvé l'état par un coup dont la légalité lui était contestée se croyait obligé de défendre les répressions qui ressemblaient en apparence à la sienne. Il ne trouve d'indulgence pour les Gracques que lorsque, combattant une loi agraire proposée par le tribun Rullus, il tient à ménager César, qui en est un des principaux auteurs, et dont Rullus est l'instrument. Sous l'empire, toute lutte contre l'autorité fut regardée comme un crime. La rhétorique, docile de sa nature, amplifia complaisamment le thème de la servitude, et c'est ainsi que s'est transmis de siècle en siècle une fausse vue de l'histoire des Gracques, contre laquelle Niebuhr, qui n'était point révolutionnaire, a eu la gloire de protester. Pour moi, venu après lui sur le Capitole et sur l'Aventin, j'y ai trouvé le souvenir pathétique de son récit de la mort des Gracques, que je lui ai entendu faire autrefois dans ses cours à Bonn, et qui, trente ans après, m'est encore présent à Rome.

Il y avait à Rome, dans le portique de Métellus, qui devint le portique d'Octavie, une statue avec cette inscription : « A Cornélie, mère des Gracques. » La vertueuse sœur d'Auguste fut digne d'abriter sous le portique qui avait reçu son nom la vertueuse mère des Gracques. La fille des Scipions était représentée assise, sans doute dans cette noble et calme attitude qu'on a donnée depuis aux Agrippines, dont la première n'eut pas une âme moins forte et moins fière que la sienne. Je voudrais que cette statue existât encore, pour chercher dans ses traits la clé de cette grande âme, où durent se passer bien des luttes entre les opinions de la fille des Scipions et les sentimens de la mère des Gracques.

Dès leur enfance, elle éleva ses deux fils, qu'elle nommait ses joyaux, pour de grandes choses. « M'appellera-t-on toujours, disait-elle, la fille des Scipions? Ne m'appellera-t-on jamais la mère des Gracques? » Après la mort de Tiberius, elle voulut détourner son frère Caïus de la même entreprise. Ce n'était pas la douleur de la perte d'un fils ou la crainte d'en perdre un autre qui pouvait faire

fléchir l'âme de leur mère; mais elle s'appelait Cornélie, elle était de la hautaine race des Cornelii : ses traditions de famille, les opinions de son entourage, lui faisaient condamner les projets de ses fils. Elle ne voyait dans celui de Caïus Gracchus que le désir de venger Tiberius. « A moi aussi, lui écrivait-elle, rien ne semble plus beau que de se venger de ses ennemis, quand cela peut se faire sans que la patrie périsse; mais si nous ne pouvons le faire qu'à ce prix, il vaut mille fois mieux que nos ennemis soient épargnés, et que la patrie ne périsse pas. » Dans ses inquiétudes de patricienne et de mère de famille, elle ajoutait : « Les entreprises téméraires de notre famille n'auront-elles pas un terme? Où nous arrêterons-nous? N'avons-nous pas assez agité et ébranlé l'état? » Gracchus eût pu lui répondre : « Ma mère, je veux l'affermir et le sauver. »

Mais les scrupules aristocratiques de Cornélie ne l'empêchaient pas, le jour où Caïus était en danger, de faire venir de la campagne des cliens pour le défendre. Puis, quand ses deux fils eurent succombé, les scrupules de parti et de race s'effacèrent devant le respect de son deuil, et elle adopta sans réserve leur cause, lorsqu'elle eut échoué. Après la triste fin de Caïus, elle se retira dans une villa près du cap Misène, non loin de Literne, où son père était mort dans un volontaire exil. Là, elle refusa d'un Ptolémée, qui lui offrait de l'épouser, le titre de reine d'Égypte. Elle y menait une existence grande et hospitalière. On venait de partout la visiter, l'entendre retracer le genre de vie de son père l'Africain, et raconter les actions et la mort de ses fils avec une fierté qui ne lui permettait pas les larmes, « non plus, dit Plutarque, que si elle eût raconté quelque ancienne histoire. » — « Les petits-fils du grand Scipion, disait-elle, étaient mes fils. » Et, faisant allusion au très saint Capitole et au bois de la déesse Furina, au-delà du Tibre : « Ils méritaient de tomber dans ces lieux consacrés, car ils sont morts pour une cause sublime, le bonheur du peuple romain! » Quand on la plaignait, elle, mère de douze enfans, de les avoir tous perdus, elle répondait : « Jamais je ne pourrai me dire malheureuse, car j'ai enfanté les Gracques. »

J.-J. Ampère.

LE RIRE

LE COMIQUE ET LE RISIBLE

DANS L'ESPRIT ET DANS L'ART

I. *Les Causes du Rire*, par M. Léon Dumont; Paris 1862. — II. *Poétique ou Introduction à l'Esthétique*, par Jean-Paul F. Richter, traduit de l'allemand et précédé d'un Essai sur Jean-Paul, par MM. Alexandre Büchner et Léon Dumont; Paris 1862, 2 vol. in-8°. — III. *Le Sentiment du Gracieux*, par M. Léon Dumont; Paris 1863.

Depuis que les sciences de l'esprit sont entrées résolûment dans la route de l'expérience, elles n'ont pas eu à s'en repentir. En suivant cette voie plus modeste, elles sont arrivées à des résultats moins grandioses peut-être, mais aussi moins contestables, ou, pour parler exactement, plus certains. On pourrait énumérer toute une série de vérités qu'elles ont établies si solidement par l'analyse, que la critique, loin de les ébranler, semble au contraire les affermir. D'autre part, sur le terrain de l'observation, elles ont rencontré les sciences physiques et naturelles, et se sont, à quelques égards, entendues avec elles. De ce rapprochement sont nés des travaux d'un genre nouveau et d'un sérieux intérêt, qui ont jeté un jour imprévu sur les plus secrets rapports du corps et de l'âme. Il suffit de rappeler à ce propos les grandes recherches de M. Lélut sur la *Physiologie de la Pensée*, le livre où M. F. Bouillier traite *du Principe vital et de l'Ame pensante*, les ouvrages consacrés par M. Albert Lemoine au *Sommeil* et à *l'Aliéné devant la Philosophie, la Morale et la Société* (1); mais il est évident que ce progrès de la science psychologique n'est pas uniquement dû à l'emploi régulier

(1) Voyez sur le livre de M. Bouillier la *Revue* du 15 août 1862, et sur l'ouvrage relatif au *Sommeil* la *Revue* du 15 avril 1858.

de la méthode expérimentale : il a aussi sa cause dans une judicieuse division du travail d'investigation qui concentre sur des points particuliers des efforts autrefois disséminés. C'est par l'étude spéciale et approfondie de certaines questions bien définies, c'est-à-dire en multipliant les monographies, que la psychologie a le mieux prouvé sa certitude, sa force, sa fécondité, et qu'elle conquiert sans bruit une influence croissante.

Ainsi, sans s'interdire à jamais ces majestueux et imposans systèmes qui embrassent tous les problèmes et répondent à toutes les questions, la philosophie ferait peut-être bien de se livrer quelque temps encore à des investigations partielles. Un ensemble de monographies psychologiques, circonscrites, il est vrai, mais fondées sur des observations délicates poussées jusqu'aux derniers détails, et aussi complètes que possible dans leurs limites restreintes, préparerait infiniment mieux une synthèse durable que les plus brillantes et même les plus heureuses témérités de l'hypothèse. La matière d'ailleurs ne manquerait pas. Que de points déjà traités par les maîtres ont besoin d'être repris et serrés de plus près! Que de sujets précédemment rebelles même à de puissantes mains, céderaient au travail passionné de quelque jeune intelligence avide de recherches! Aussi convient-il que la critique accueille favorablement et discute avec bienveillance de semblables essais, quand ils sont sérieux, afin qu'ils croissent en nombre et en qualité, au réel profit de la science. Voilà pourquoi nous nous proposons d'étudier ici le livre récent de M. Léon Dumont sur *les Causes du Rire*. De toutes les délicates questions comprises dans cette partie de la psychologie qui a gardé le nom mal fait d'esthétique, la question du rire et de ses causes est sans contredit la plus délicate. Quoique une multitude de penseurs s'en soient occupés, ce phénomène du rire, si fréquent, si quotidien, si vulgaire même, qui manifeste si puissamment l'activité et surtout l'exubérance de la vie, et qui joue un si grand rôle dans certaines œuvres d'art, ce frémissement singulier de l'âme et du corps reste, en partie du moins, enveloppé de mystère. Il serait piquant que le mot de cette énigme psychologique nous fût donné par un jeune philosophe amateur, qui ne se réclame d'aucun maître, d'aucune école, et qui n'a d'autre prétention que d'écouter religieusement la voix des faits. Demandons-lui donc, et quand il ne pourra nous répondre, ou quand ses réponses ne nous satisferont pas, cherchons nous-même ce qui manque aux définitions antérieures du rire; quelle est la définition du rire en nous-mêmes et du risible dans les objets; comment s'expliquent tous les phénomènes qui sont comme les analogues ou les annexes du rire, et enfin dans quelle mesure les arts doivent admettre le rire, le risible et le comique.

I.

Comme toutes les questions philosophiques, celle du rire a son histoire à la fois générale et particulière, théorique et anecdotique, qu'il serait injuste de dédaigner. Cette histoire prouve une fois de plus que s'il est rare que l'esprit humain saisisse dans chaque sujet la vérité tout entière, il est rare aussi qu'il la manque entièrement. Aussi les définitions du risible qui ont été successivement présentées depuis Aristote jusqu'à nos jours sont-elles plutôt incomplètes que fausses ou absurdes. Il est même permis d'affirmer qu'il n'en est pas une qui ne contienne un élément de vérité digne d'être recueilli. Celles qui nous sont venues de l'antiquité ont un commun défaut : elles reposent sur une analyse qui tient compte de l'objet risible en lui-même, mais ne s'efforce pas assez de démêler et de décrire les effets produits par l'objet risible sur les diverses facultés de celui qui rit. Cependant l'un des caractères du risible, son caractère le plus général peut-être, y est signalé. On lit au cinquième chapitre de la *Poétique* d'Aristote les lignes que voici : « .... Le ridicule suppose toujours un certain défaut et une difformité qui n'a rien de douloureux pour celui qui la subit, ni rien de menaçant pour sa vie. C'est ainsi qu'un masque provoque le rire dès qu'on le voit, parce qu'il est laid et défiguré, sans que d'ailleurs ce soit par suite d'une souffrance (1). » En citant ce passage et en l'examinant, on doit avoir soin de remarquer qu'Aristote ne s'y est pas proposé de donner une définition, encore moins une théorie du risible : il a voulu seulement constater que le ridicule est l'élément essentiel de la comédie, et que le ridicule est toujours en lui-même une sorte de défectuosité, d'irrégularité, d'incorrection, qui reste en deçà de certaines limites. Et cette observation est si exacte, quoique incomplète, qu'elle s'est reproduite constamment dans la plupart des théories ultérieures et qu'on est forcé de la déclarer juste, au moins en ce qu'elle affirme. Cicéron et Quintilien l'ont faussée, le premier en appuyant trop fortement sur les mots laideur et difformité, le second en mêlant au sentiment du risible une idée de blâme qui n'y est pas associée dans la réalité. Ceux-là la fausseraient bien plus gravement encore qui n'entendraient par le mot défaut ou défectuosité qu'un désordre moral, léger il est vrai. Toutefois, en relisant tel de ces auteurs que M. L. Dumont désigne comme n'ayant vu dans le beau que *la forme du bien*, le jeune esthéticien reconnaîtra que ce même auteur a profondément distingué du beau moral plusieurs autres espèces de beautés, par exemple la beauté physique, la beauté

(1) Voyez la traduction de M. J. Barthélemy Saint-Hilaire.

intellectuelle, la beauté des actes non marqués du caractère de moralité. Nous avouons très volontiers que l'idée d'un désordre léger n'épuise pas la notion du risible, et à cet égard nous nous exécutons de bonne grâce; mais à notre tour nous prenons acte de cet aveu : « que le risible est quelque chose d'irrégulier et d'exceptionnel (1), » et nous ajoutons que, si le risible est si varié dans ses formes, c'est qu'il y a plusieurs sortes de règle ou d'ordre, et qu'une bonne classification des objets risibles a peut-être son meilleur point d'appui dans la distinction des diversités de l'ordre et de la règle.

C'est parce que le risible est toujours quelque chose d'irrégulier ou d'exceptionnel qu'on a été entraîné à le confondre avec ce qui est inattendu, avec ce qui produit tel ou tel contraste, avec le défaut d'harmonie, ou bien même avec l'absurdité. On ne trouvera en effet aucun objet risible qui ne présente, en même temps que la forme de l'irrégularité, l'un pour le moins des caractères que nous venons d'énumérer. Nous ne pensons pas avoir jamais ri d'un objet régulier, habituel, attendu, harmonieux par rapport à lui-même et par rapport au reste, et de plus parfaitement logique et raisonnable. Enfin il n'y a pas moyen de le contester : l'inattendu, ce qui fait contraste tout à coup, ce qui brise subitement l'harmonie existante, et ce qui dément inopinément la raison et la vérité, ce sont là autant de formes de l'exception et de l'irrégularité. Ainsi le risible est irrégulier, et l'irrégulier est un genre qui a ses espèces. Les écrivains qui ont prétendu réduire le genre à l'une de ces espèces se sont trompés; mais, en reconnaissant et en distinguant tour à tour chacune des espèces du genre, ils ont rendu à la psychologie du risible et du rire un service qui aurait mérité d'être mieux apprécié par ceux qui profitent du résultat de leurs efforts.

C'était donc quelque chose d'avoir éclairé d'une lumière croissante la nature extérieure, ou, comme disent les Allemands, la nature objective du risible. Ce n'était pourtant que la moitié de la tâche à accomplir, car le risible doit son nom tout autant à l'effet qu'il produit sur nous qu'à ce qu'il est en lui-même. Le risible et le rieur sont deux termes d'un même rapport, et ce rapport ne saurait être suffisamment connu de quiconque ignore l'un des deux termes. Or ces deux termes sont connus, au moins confusément, de tout le monde, puisqu'il n'est ici-bas personne qui n'ait ri ou qui, en riant, n'ait eu conscience de son rire. Il en est résulté d'abord que, dès le principe, les théories du risible contenaient une certaine vue des élémens internes ou psychologiques du rire, et réciproquement que les analyses modernes du rire ont presque toutes retenu cette notion de l'irrégularité et du léger désordre qui est au fond des définitions

(1) *Des Causes du Rire*, p. 87.

anciennes. Ainsi la difficulté pour les derniers venus n'était pas de saisir dans le mobile phénomène son élément psychologique, mais de faire à cet élément la part qui lui revient. C'est à quoi se sont appliqués des esprits curieux et même de vigoureux génies qui n'ont pas jugé la question du rire indigne de leurs réflexions. Parmi les premiers, la plupart, malgré certaines différences, semblent s'accorder à définir le sentiment du rire : le plaisir momentané que nous fait éprouver la perception d'un rapport d'opposition entre ce qui est et ce qui doit être. Nous voyons dans cette définition la sensibilité figurer sous la forme du plaisir, et l'intelligence sous la forme de la perception d'un rapport. C'est déjà quelque chose. L'illustre auteur de *la Critique de la Raison pure*, et de *la Critique du Jugement*, Kant, après avoir analysé le beau, le sublime et leurs effets sur l'âme, n'a pas trouvé au-dessous de lui de rechercher quelle est l'essence psychologique du rire. Dans les deux ou trois pages qu'il y a consacrées, reparaît la conception de l'absurde, si souvent invoquée et encore contestée; mais Kant y ajoute, comme élément intérieur, une affection de la sensibilité, et essaie d'expliquer l'espèce de satisfaction particulière qui accompagne le rire. Nous ne croyons pas possible d'accorder à ce puissant observateur que le rire soit « une affection qu'on éprouve quand une grande attente se trouve tout à coup anéantie (1). » Cent fois pour une, nous rions sans rien attendre, et sans que notre attente se réduise à néant. Mais il y a dans l'analyse rapide de Kant une ligne qui enveloppe le germe, plus tard développé par d'autres, de ce que nous oserons nommer la métaphysique du rire : cette ligne indique brièvement que la jouissance du rire tient à ce que le jeu des représentations apportées à l'esprit par l'objet risible « produit un équilibre des forces vitales. » En effet, nous montrerons tout à l'heure comment le rire met en jeu subitement, vivement et facilement, car il exclut tout effort, les énergies diverses de notre vie physique, sensible et intellectuelle.

On peut défier le lecteur étranger aux spéculations d'outre-Rhin de deviner ce que cette question du rire, si épineuse, mais si intéressante et qui réclame tant de clarté, est devenue entre les mains des philosophes et des esthéticiens de l'Allemagne. Loin de nous la pensée de traiter avec dédain des hommes qui ont imprimé à l'intelligence humaine l'un de ses plus amples mouvemens. Néanmoins la justice n'est pas l'aveuglement, et il faudrait être aveugle pour ne pas apercevoir les nuages que l'imagination germanique s'est complu à épaissir autour du phénomène dont il s'agit ici. Le grand et habile organisateur de l'esthétique allemande, Hegel, sans être

(1) Voyez la traduction de *la Critique du Jugement*, par M. J. Barni.

clair, est encore assez ferme et assez raisonnable dans ses observations sur le risible. « Tout contraste, dit-il, entre le fond et la forme, le but et les moyens, peut être risible. C'est une contradiction par laquelle l'action se détruit elle-même, et le but s'anéantit en se réalisant (1). » Et plus loin : « Le rire n'est (dans certains cas) qu'une manifestation de la sagesse satisfaite, un signe qui annonce que nous sommes si sages que nous comprenons le contraste et nous en rendons compte. » Nous ne discuterons pas ces brèves réflexions : il suffit de noter que, si les élémens du rire y sont renfermés, ils y sont tantôt faussés, tantôt obscurcis; mais que dire de cette définition de Wischer, un des disciples de Hegel : « Le risible, c'est l'idée sortie de sa sphère et confinée dans les limites de la réalité, de telle sorte que la réalité paraisse supérieure à l'idée? » La fantaisie philosophique et la métaphysique en gaîté atteignent les dernières limites dans ce passage de Zeising cité et traduit par M. Léon Dumont : « Lorsque le dieu suprême vient au *rien*, il se produit un monde, et quand son image, l'homme, rencontre le rien, il se produit un rire. *L'univers est le rire de Dieu*, et le rire est l'univers de celui qui rit. Celui qui rit s'élève jusqu'à Dieu; il devient créateur en petit d'une création gaie, *destructeur du rien*, contradicteur de la contradiction... C'est alors que l'idée du rien avorte chez lui dans le sentiment du tout, de la liberté illimitée, de la subjectivité qui se sent comme perfection. Dans et avec ce sentiment de la perfection subjective, il s'élance hors du point mathématique, de ce point central de l'objet comique, *et ce saut*, c'est le rire... » On demandera peut-être de qui ou de quoi M. Zeising se moque dans ce passage, si c'est du lecteur, de la science ou de lui-même. Nous sommes convaincu que l'auteur des *Recherches esthétiques* ne se moque de rien ni de personne, et qu'il a cru sincèrement être aussi sérieux que profond. Il a suivi, vraisemblablement sans malice, l'habitude que Hegel a signalée et blâmée dans les poètes et artistes de son pays lorsqu'il a dit : « Nous autres Allemands, à l'inverse des Français, nous nous attachons trop exclusivement au fond dans les œuvres d'art; satisfait de la profondeur de son idée, l'artiste s'inquiète peu du public qui doit se pourvoir lui-même, se mettre l'esprit à la torture et se tirer d'affaire comme il lui plaît et comme il peut. » Ce blâme, les artistes allemands ne l'ont pas seuls encouru, et nous doutons qu'à cet égard Hegel lui-même fût en pleine sûreté de conscience.

La théorie du risible de Jean-Paul Richter, au contraire, nous semble très intelligible, en même temps qu'elle est la plus importante et la plus complète de toutes celles que nous connaissons. Elle

(1) *Esthétique de Hegel*, traduct. de M. Ch. Bénard, t. V, p. 157-158.

est développée dans *la Poétique ou Introduction à l'Esthétique* du célèbre humoriste, dont MM. Alexandre Büchner et Léon Dumont viennent de publier la traduction en français. Jean-Paul a embrassé tous les élémens de la question. Rien n'a échappé à la vivacité pénétrante de son coup d'œil, ni l'aspect extérieur du risible, ni les mouvemens intellectuels et sensibles qu'il provoque dans notre âme, ni l'ébranlement physique qui en est la conséquence. Son analyse a évidemment servi de modèle et de guide à celle de M. Léon Dumont, son interprète. Prenant d'abord le risible en lui-même, Jean-Paul le définit l'*infiniment petit*, parce qu'à ses yeux le risible est le contraire du sublime, c'est-à-dire de l'infiniment grand. Nous ne sommes pas sûr que le risible soit l'infiniment petit; mais nous sommes certain qu'il n'est pas le contraire du sublime, ni même le contraire du sérieux. Si, de l'avis de tout le monde, le risible a pour caractère et pour essence de produire le rire, — j'entends le véritable rire, — plus fortement et plus infailliblement que quoi que ce soit, le contraire du risible sera sans contredit, non pas simplement ce qui fait pleurer, puisque le rire peut aller jusqu'aux larmes, mais bien ce qui est triste et surtout ce qui est triste jusqu'à faire pleurer. L'absence d'une chose n'en est pas le contraire, et le sérieux n'est que l'absence du risible. Ainsi, par exemple, l'innocence est l'absence du vice, elle n'en est pas le contraire : ce contraire, c'est la vertu. Au reste, Jean-Paul n'insiste pas sur sa première définition du risible. Chemin faisant, il la modifie et ramène l'objet risible à trois élémens : d'abord une absurdité, c'est-à-dire l'entendement d'un individu violant ses propres lois; puis, en second lieu, l'expression saisissable par nos sens de cette absurdité; enfin la contradiction entre cette absurdité et les pensées que nous attribuons à l'individu dont l'action est absurde. Quant au plaisir du rire, Jean-Paul n'en parle qu'à propos du comique, et il le fait consister dans « la jouissance ou plutôt l'imagination et la poésie de l'entendement tout à fait affranchi qui s'exerce sur trois chaînes syllogistiques et fleuries, et qui s'y balance çà et là en dansant. » Il dit aussi que le comique a le charme du vague, et que par là il se rapproche du chatouillement corporel « qui, comme un double son folâtre, s'éteint entre la douleur et le plaisir. » Quoique plus poétiques et plus colorées qu'il ne convient à une analyse scientifique, ces expressions laissent apercevoir quelques-uns des traits du phénomène. De ces traits, il en est un que Jean-Paul n'a trouvé que dans son imagination : ce n'est certes pas l'observation qui lui a appris que nous attribuons à l'objet risible notre âme et notre manière de penser. Une telle attribution n'a jamais lieu. Cette méprise est singulière de la part d'un théoricien qui a si exacte-

ment mesuré l'importance, l'influence irrésistible et la rapidité de l'acte intellectuel dans la production du rire, car là est le principal mérite de cette curieuse étude de Jean-Paul.

Nous ne multiplierons pas ces exemples. Ce que nous avons dit a suffi pour montrer l'importance et le caractère des débats scientifiques soulevés par la question du rire. Nous avons tenu surtout à marquer le point où les principales discussions antérieures ont conduit et laissé le problème. A vrai dire, ces discussions ont dégagé et éclairé jusqu'à un certain degré toutes les faces de ce sujet complexe. Les formes mobiles et fuyantes de ce protée psychologique ont été à peu près toutes entrevues au passage et plus ou moins fidèlement esquissées. La tâche des derniers venus était donc d'adopter une méthode large et sévère en même temps, de retrouver par l'analyse toutes les parties du phénomène déjà signalées, et de rétablir entre ces élémens le lien de cause à effet qui les rattache. Bref, il s'agissait moins d'inventer que de vérifier, démontrer et organiser.

II.

Dans l'ordre de ces faits quotidiens que chacun peut atteindre, vérifier, c'est mieux observer; démontrer, c'est mieux expérimenter et mieux décrire; organiser, c'est mieux classer sur le sujet qui nous intéresse. Laissons parler l'observation, et complétons au besoin son témoignage par celui de l'expérimentation.

Il y a deux rires, le rire de l'âme et le rire du corps. Le premier est ordinairement suivi du second; cependant ils sont aussi distincts l'un de l'autre que les larmes sont distinctes de l'affliction, et il n'y a qu'une analyse grossière et superficielle qui se méprenne jusqu'à les confondre. Rien de plus facile que de les produire séparément ou de les isoler lorsqu'ils se présentent réunis, tant il y a de différences dans leurs élémens, et en quelque façon dans leur ressort et dans leur mécanisme. A considérer d'abord le rire corporel, on n'y surprend que des mouvemens purement organiques. Le grand ressort du rire physique, c'est le diaphragme, dont le nom grec n'effraie plus quand on sait qu'il signifie tout bonnement cloison, parce que ce muscle membraneux sépare, comme une cloison, la poitrine de l'abdomen. Quand les poumons sont vides, cette espèce de toile se courbe et se gonfle de bas en haut; quand l'air remplit les poumons, la cloison mobile s'abaisse, et sa courbure s'aplatit. Aspirez fortement, votre diaphragme descend; respirez au contraire, votre diaphragme remonte. Le bâillement, le hoquet, le soupir, le sanglot, le rire physique, sont autant de mouvemens divers du dia-

phragme. Lorsque nous éclatons de rire, le diaphragme est d'abord refoulé sous le poids d'une aspiration prolongée et quelquefois douloureuse; puis il se détend et sautille en provoquant toute une série d'expirations rapides et saccadées. L'air, chassé hors de la poitrine par ces sautillemens, sort du larynx avec un tremblement qui fait chevroter la voix; la bouche s'ouvre, les coins des lèvres se relèvent, tous les muscles de la face se dilatent, et le visage s'épanouit.

Or ce qui démontre que ce n'est pas là le rire tout entier et qu'une explication exclusivement physiologique et matérialiste du rire est inadmissible, c'est qu'en l'absence du rire intérieur il y a des moyens variés de produire soit totalement, soit partiellement le phénomène corporel que nous venons de décrire. Que nous y consentions ou non, nous rions lorsqu'on nous chatouille à la région des côtes, sous la paume de la main, sous la plante des pieds. Pour jeter les personnes nerveuses dans un accès de rire convulsif, le chatouillement n'est pas nécessaire : la menace suffit. Les chimistes disent que le protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, aspiré par l'homme, excite des sensations délicieuses qui se traduisent en éclats de rire singuliers. On rencontre en Sardaigne une terrible plante, la sardonie, appelée dans la science *ranunculus sceleratus*, dont les feuilles ressemblent au persil sauvage et contiennent un poison actif qui tue de si étrange sorte que la victime, en mourant, semble éclater de rire. C'est là le véritable rire sardonique qui a transmis son nom à toute espèce de rire amer ou douloureux. Tous ces moyens étant ou trop excitans ou trop dangereux, on peut, pour isoler le rire physique, recourir aux procédés très curieux du docteur Duchenne (de Boulogne). Après de longues recherches, ce savant expérimentateur est parvenu à mettre en mouvement, au moyen de réophores électriques, les muscles les plus délicats du visage humain, et à leur faire exprimer artificiellement les passions diverses de l'âme à leurs différens degrés, sans la participation du principe spirituel. Ce qui donne à ses expériences une portée saisissante, c'est qu'il obtient le rire ou telle autre expression non-seulement du sujet vivant, mais même d'un corps mort, pourvu que celui-ci ait conservé quelque irritabilité. Au contact de l'instrument, à l'ordre du savant physiologiste, l'homme rit, le cadavre rit. Des photographies où le phénomène a été fixé attestent le succès de ces expérimentations, qui intéressent vraiment la psychologie, comme le dit M. Duchenne, puisque, quant à la question qui nous occupe en ce moment et à ne parler que de celle-là, elles sont décisives (1).

La réunion des exemples précédens compose, par rapport à la re-

(1) Voyez l'ouvrage du docteur Duchenne (de Boulogne) intitulé *Mécanisme de la Physionomie humaine, ou Analyse électro-physiologique de l'expression des passions.*

cherche dont il s'agit, ce que Bacon aurait appelé *une table d'absence dans les analogues*, c'est-à-dire une série de faits analogues au rire et où manque pourtant le rire de l'âme, qui seul mérite le nom de rire. Pour celui qui expérimente, de tels faits sont d'un grand prix, parce qu'ils désignent tout de suite les élémens que l'investigation doit écarter. Ces faits avaient donc leur place marquée dans une monographie comme celle de M. Dumont, et nous aurions désiré les voir inscrits à côté de quelques autres qui sont importans, mais peut-être moins décisifs. La valeur de ces études spéciales consiste essentiellement à varier l'expérience avec tant d'habile insistance que peu à peu la vérité se dégage du sein des exemples choisis et finisse par sauter aux yeux. Ainsi, après avoir établi que le corps rit souvent, ou plutôt qu'il semble rire, sous l'influence de certains agens extérieurs purement physiques, chimiques ou mécaniques, et à l'exclusion de tout objet risible, il était utile de montrer, comme on l'a fait, qu'il dépend de l'âme soit d'imposer silence au rire corporel, soit de le produire sans motif, comme il arrive à ceux chez lesquels le rire presque continuel est devenu un tic fatigant et ridicule. Cependant il eût fallu ne pas omettre le pouvoir qu'ont les acteurs de simuler les mouvemens, les bruits sonores, les modifications du visage, qui expriment l'état intérieur d'une âme épanouie et riante, et cela lorsque la douleur les accable ou même lorsqu'ils ont la mort dans le cœur. Cette désharmonie entre le dedans et le dehors, les mauvais comédiens la laissent percer et recueillent des sifflets; les artistes consommés la dissimulent par un effort suprême, et enlèvent les applaudissemens; mais, visible ou cachée, elle est fréquente, et le rire physiologique s'y montre ce qu'il est, c'est-à-dire un masque mobile et vivant que le personnage prend ou dépose, mais sous lequel l'homme plus d'une fois a pleuré. N'en déplaise à ceux qui l'accusent de se repaître d'abstractions, la science de l'esprit prend son bien partout où elle le trouve : elle distingue l'âme du corps aussi bien dans la damnée créature qui trompe par des larmes feintes celui dont elle se rit en dessous que dans le diplomate à la mine impassible dont le rire muet n'éclate qu'*in petto*.

Si le rire ne consistait que dans un ensemble de mouvemens organiques, pourquoi les animaux ne riraient-ils pas? Beaucoup d'espèces animales ont, comme nous, un diaphragme, un appareil respiratoire et vocal, des muscles faciaux souples et mobiles. Pourtant aucun animal ne rit. Aristote, qui constate à deux reprises le fait dans un même chapitre du traité des *Parties des animaux*, ne l'explique ou n'essaie de l'expliquer que par rapport au rire qu'excite le chatouillement. Cet effet, dit-il, a sa cause dans la délicatesse de la peau de l'homme. Il est regrettable que l'antique fondateur de la psychologie et de la physiologie n'ait pas abordé

plus hardiment la difficulté. Il a du moins démêlé le fait, qui reste acquis à la science. Vivès, au XVIe siècle, a cru tenir la raison du phénomène. D'après cet adversaire d'Aristote, seul, entre tous les animaux, l'homme rit, parce que seul il a un visage où s'exprime le rire, tandis que la face des bêtes est immobile. Il y a trois erreurs dans ces trois lignes : d'abord il est inexact que le masque des animaux soit immobile; puis on ne rit pas seulement du visage, mais aussi de la voix; enfin, eût-il un visage semblable au nôtre, l'animal ne rirait pas : pour cela, il lui manquerait encore non pas une âme, puisqu'il en a une qui sent, connaît et se souvient, mais une âme douée de la faculté tout à fait éminente de comprendre et de juger le risible. Quelle est donc cette faculté? Il faut le savoir. Peut-être ceux qui analysent le risible et le rire ne font-ils autre chose qu'étudier par un certain côté l'essence de la raison elle-même.

A l'égard du rire invisible de l'âme ou du risible dans l'esprit, le dernier chercheur qui se soit aventuré sur ces terrains mouvans, M. L. Dumont, se persuade qu'il a rencontré la solution du problème, et l'annonce en ces mots : « Nous pouvons présenter maintenant la *véritable* définition du risible. » Cette heureuse confiance ne déplaît pas, elle inspire même une bienveillante sympathie. On voudrait partager la sécurité où se repose le jeune esthéticien; mais dès les premières pages les doutes s'élèvent et l'inquiétude commence. On est surpris de voir paraître tout à coup la solution vers laquelle on espérait être conduit pas à pas. Cette solution, on la considère attentivement, et la surprise redouble. « Le risible, dit M. Dumont, peut être défini : tout objet à l'égard duquel l'esprit se trouve forcé d'affirmer et de nier en même temps la même chose. En d'autres termes, c'est ce qui détermine notre entendement à former simultanément deux rapports contradictoires. » Que l'on définisse d'abord le risible par les effets qu'il produit sur notre âme, rien de plus permis; c'est même là une marche excellente, puisqu'elle nous mène de ce que nous connaissons le mieux à ce qui nous est moins voisin et moins connu. Cependant, puisqu'on professe avec raison que le risible est non-seulement jugé, mais senti, qu'il agit et sur l'entendement et sur la faculté de jouir, la définition que l'on énonce au début, et à laquelle on restera fidèle jusqu'à la fin de l'ouvrage, devait réfléchir la double puissance du risible, et non le présenter comme un objet qui n'atteint que notre intelligence. Quoi qu'il en soit, l'acte intellectuel est assurément le premier qui s'accomplisse : l'esprit le plus alerte, le plus prompt, le plus agile, a beau avoir des ailes en quelque sorte et saisir au passage l'objet risible, comme l'hirondelle prend en volant l'insecte qui traverse l'air; il y a un moment, si bref que l'on voudra, où l'on connaît d'a-

bord la chose dont on ne rit qu'ensuite. Rire de ce qu'on ignore absolument est radicalement impossible : on l'avoue en donnant à l'entendement le pas sur la sensibilité. Cette priorité de l'intelligence sera-t-elle maintenue? Nous verrons bien. Pour le présent, on semble la reconnaître, et c'est un mérite que nous aimons à signaler.

Toutefois ce n'est point assez. Une des nouveautés à introduire dans la monographie du rire et du risible eût été la description exacte du phénomène intellectuel par lequel débute le rieur. Or dire que le risible est ce qui force l'entendement à affirmer les contradictoires, voilà qui est incontestablement nouveau; mais est-ce exact? Nous n'hésitons pas à le nier. Pourquoi? Parce que, ainsi que nous l'avons rappelé déjà, la nature de l'esprit humain s'y refuse, comme le même espace se refuse à contenir deux corps différens au même instant. Affirmer en même temps que le même objet est blanc et noir, rond et carré, vrai et faux, personne ne le peut ni ne le pourra jamais. Pourtant, si Aristote, si Leibnitz et tant d'autres s'étaient trompés, si les exemples que l'on invoque prouvaient que le principe de contradiction est un joug léger que l'esprit humain secoue ou brise quelquefois, il faudrait bien nous rendre à l'évidence. Examinons donc les exemples sur lesquels s'appuie M. Dumont; d'ailleurs ils sont très simples et faciles à discuter (1). « Un homme distrait veut sortir d'un salon où il laisse nombreuse compagnie; il se croit à la porte de la rue, et s'écrie : « Le cordon, s'il vous plaît! » Nous éclatons de rire : que s'est-il passé en nous? » M. Dumont est convaincu qu'à ce cri, par une erreur rapide comme l'éclair, mais néanmoins réelle, nous avons cru et affirmé que cet homme était devant la porte de la rue, puis que, revenus de cette illusion, nous avons nié ce premier jugement, et qu'ainsi l'élément intellectuel du rire, ou le risible dans l'esprit, c'est une affirmation tout aussitôt niée. L'auteur nous accordera, nous en sommes certain, que former un jugement et le détruire sont deux actes successifs, non deux actes simultanés, et qu'il est obligé, sous peine de se contredire, de modifier gravement les termes de sa définition; mais il y a plus : qu'il nous permette de lui demander si, lorsque son distrait a crié, en plein salon : « Le cordon, s'il vous plaît! » il s'est trouvé un seul assistant, nous disons un seul, capable de s'abuser au point de se croire, ne fût-ce qu'une seconde, près de la loge du concierge? A qui fera-t-on admettre que toutes ces personnes qui ont éclaté de rire ont toutes partagé, ne fût-ce qu'un instant, l'erreur du distrait, que toutes elles ont affirmé instantanément que la porte du salon

(1) Ces exemples seront même trouvés peut-être par trop simples. Nous avons cru devoir les reproduire, parce que l'auteur des *Causes du Rire* les a pris pour base de son analyse, et afin de présenter exactement, et jusque dans sa forme extérieure, l'opinion que nous allons combattre.

était celle de la rue, et qu'elles ont ensuite nié leur propre affirmation? A coup sûr, la compagnie a mentalement nié quelque chose; mais ce qu'elle a nié, c'est uniquement l'affirmation risible contenue dans le cri qu'elle a entendu. Au lieu d'appartenir à un seul et même sujet, c'est-à-dire au rieur, l'affirmation et la négation sont venues l'une du distrait, l'autre du rieur.

Le second exemple cité par M. Dumont tourne également contre sa théorie, et la renverse au lieu de la soutenir. Un petit homme se baisse en passant sous une porte, et nous rions. « Nous l'avons vu faire un mouvement que font seulement les personnes qui sont de haute stature, et nous ne pouvons nous empêcher de penser tout d'abord que cet homme est grand; mais en même temps notre attention se porte sur lui, et nous nous apercevons qu'il n'en est rien. Sa taille détruit le jugement que son geste nous avait suggéré. » Eh! mon Dieu non! Les choses sont autres, et beaucoup plus simples : avant, pendant et après son passage sous la porte, le petit homme a toujours été petit à nos yeux; sa taille n'a pas eu à démentir un jugement que nous n'avons pas formé, parce que d'avance elle l'avait rendu impossible. Encore une fois, nous reconnaissons avoir nié une certaine affirmation; mais cette affirmation n'était pas nôtre. Ce jugement ou plutôt cette espèce de duperie que l'on place au commencement du rire est une addition gratuite; l'observation n'en retrouve aucune trace, et la théorie ne marche que mieux quand on l'en a débarrassée.

Aussitôt que l'intelligence a connu et jugé l'objet risible, l'âme rit. Ce rire lui est agréable; c'est pour elle un plaisir, et tout plaisir est une modification de la sensibilité. Ce point n'est pas contesté. Cependant, sur les détails, on est encore assez loin de s'entendre avec soi-même et avec les autres. Les termes les plus clairs s'obscurcissent et changent tout à coup de signification. Après avoir établi que le fait intellectuel est le premier, après avoir affirmé qu'il consiste dans deux jugemens dont l'un détruit l'autre, on se dédit en soutenant que le contraste qui existe entre les deux rapports n'est pas *connu*, mais qu'il est *senti*, comme s'il était possible de sentir un rapport avant d'en avoir eu connaissance. Cette erreur en amène une autre. On veut que l'élément principal de toute théorie du rire soit l'étude du sentiment agréable dont le rire est accompagné, tandis que le point capital de toute analyse est évidemment le fait que supposent et d'où dérivent les phénomènes ultérieurs, et que ce fait ici est la conception du risible. On le reconnaît du reste implicitement, puisque l'on explique non point certes la conception par le sentiment, mais tout au contraire le sentiment par le double jugement qui le précède. A cet endroit, et malgré quelques exagérations et quelques méprises, la nouvelle théorie devient juste et

assez profonde; elle se montre manifestement en progrès sur les théories antérieures.

Ceux qui, en philosophie, énumèrent les phénomènes partiels compris dans un phénomène total décrivent la vie de l'âme sans l'expliquer. Ceux qui disent comment chaque phénomène engendre le suivant, et qui donnent la raison de cette génération, expliquent en même temps qu'ils décrivent. Quelle que soit la prodigieuse rapidité avec laquelle le plaisir, dans le rire, succède à la conception du risible, le rire est une conception avant d'être un plaisir. Quand on a noté ces deux faits dans l'ordre où ils se produisent, on a brièvement décrit le rire; on ne l'a pas expliqué. Reste alors, pour que la tâche soit achevée, à mettre en lumière le lien qui rattache l'acte intellectuel à l'émotion agréable. Une exacte théorie de la sensibilité résoudrait la difficulté, pourvu toutefois que cette théorie sût pénétrer jusqu'à la racine même de nos plaisirs. Or cette théorie existe, et celui qui l'a fondée, c'est encore cet Aristote que l'on est sûr d'apercevoir devant soi dans toutes les voies de la recherche philosophique. Omise dans le *Traité de l'Ame*, l'analyse du plaisir et de la peine occupe dans la *Morale à Nicomaque* une place considérable, et l'essence des deux phénomènes y est déterminée en traits auxquels la science moderne n'a ajouté que peu de chose. La vie, y est-il dit, est une sorte d'acte, et chacun agit dans les choses et pour les choses qu'il aime le plus. Le plaisir complète les actes, et par suite il complète la vie que tous les êtres désirent conserver, et c'est là ce qui les justifie de chercher le plaisir, puisque pour chacun d'eux le plaisir complète la vie que tous ils aiment avec ardeur. Aristote a dit encore, de ce ton simple et mâle qu'il ne quitte presque jamais : « Peut-être même les actes de chacune de nos facultés devant se développer sans entraves, le bonheur doit-il être nécessairement l'acte de toutes nos facultés réunies, ou du moins l'acte de l'une d'entre elles, et cette activité est pour l'homme le plus désirable des biens, du moment que rien ne la gêne, ni ne l'arrête. Or voilà précisément le plaisir (1). » Il y a de grandes clartés dans ces quelques lignes. Nous aimons à vivre; vivre, c'est développer nos facultés sans gêne, sans entrave, par conséquent sans effort. Développer ainsi nos puissances librement, sans lutte, c'est le plaisir. Le plaisir a donc sa cause dans la vive conscience d'une existence active et facile. Parvenus à cette profondeur, nous avons touché la raison dernière du fait, et l'analyse n'aurait plus rien à nous apprendre. M. Hamilton a repris cette admirable doctrine du plaisir : il l'a encore éclaircie et développée; mais un autre, peut-être avant d'avoir lu Aristote, s'était rencontré avec lui sur ce

(1) Voyez la traduction de la *Morale d'Aristote*, par M. J. Barthélemy Saint-Hilaire.

point : cet autre, c'est Jouffroy, dont il convenait à un psychologue français de ne pas oublier ici le nom. La seconde leçon du *Cours de droit naturel* présente, avec cette lucidité que Jouffroy répandait sur toutes les questions, l'explication du plaisir par l'exercice facile, naturel et libre de nos facultés, et celle de la peine par l'effort qu'exigent nos tendances pour arriver à se satisfaire lorsqu'un obstacle les arrête. Sous une autre forme, c'est toujours la doctrine de la *Morale à Nicomaque :* le bonheur consiste à être, à vivre, et le plaisir de vivre est d'autant plus doux que nos énergies naturelles jouent avec une liberté plus entière et une plus grande facilité. Là était le secret du plaisir que nous cause le rire, et M. Léon Dumont a eu raison d'étudier le phénomène par ce côté, qui est le bon.

Ce qu'il pense de très bonne foi y avoir découvert est ingénieux, spécieux, habilement exposé. De plus sa solution étant la première qui ait été méthodiquement proposée dans notre pays, beaucoup d'esprits inclineront naturellement à l'admettre; mais la critique doit-elle ou non la laisser passer? Que l'on en juge. « La connaissance d'un objet (risible), dit-il, donne d'abord à notre entendement une certaine impulsion, et stimule son activité dans une certaine direction; mais immédiatement une impulsion contraire lui vient d'une autre qualité de ce même objet, et imprime à cette activité, avec une assez forte secousse, la direction contraire : telle est la série de phénomènes que cause en nous la présence d'un objet risible, et l'ensemble des modifications de la sensibilité qui accompagnent ce procédé constitue le sentiment du rire. Une sorte de choc, l'excitation de l'entendement à un double exercice de son énergie relativement à un seul objet, et une certaine variété dans cette activité, tels sont les élémens de ce sentiment... L'objet risible imprime à cette énergie une intensité extraordinaire et exceptionnelle... Il ne s'agit plus d'un minimum, mais d'un maximum d'intensité. Ce redoublement d'énergie est accompagné d'un double sentiment agréable et par conséquent d'une somme double de plaisir. » Voilà qui n'est ni commun, ni superficiel, ni dépourvu d'une certaine clarté. Pourtant le faux s'y mêle au vrai de façon à surprendre l'attention la plus exercée. Tout le système repose sur un premier fait que nous avons démontré être absolument chimérique. Ce fait, c'est l'adhésion, aussi rapide qu'on voudra, de notre raison à la sottise, à la niaiserie, à la distraction qui provoque notre rire. Encore un coup, la bêtise d'un niais qui fait l'homme d'esprit nous saute aux yeux tout de suite, et tout de suite nous l'affirmons; et si, comme on le prétend, nous avons commencé par être dupes, revenus de notre erreur, nous ne rions pas : loin de là, il nous déplaît fort d'avoir été pris au piége. Dans ce dernier cas, nous nions certainement notre affirmation première; mais aussi nous nous sentons

dupés, et ce sentiment désagréable, bien loin de surexciter notre énergie intellectuelle jusqu'à son plus haut degré d'intensité, l'arrête, la glace. Nous demeurons penauds et interdits; nous craignons d'être ridicules, et en fait ne serait-ce pas l'être tant soit peu que de prendre un nain pour un géant par cela seul qu'il a baissé la tête en passant sous une porte? Ainsi il faut choisir : ou la première affirmation n'est pas, et alors le rire n'a pas sa cause dans le prompt démenti que le rieur se donne à lui-même, ou cette première affirmation est réelle, et si elle l'est, la négation qui la détruit anéantit toute possibilité de rire.

Que l'on tourne et retourne le phénomène du rire de toutes les manières, jamais on ne réussira à prouver qu'il consiste dans une réaction de l'esprit du rieur contre lui-même, cette réaction ne fût-elle qu'instantanée. D'ailleurs elle ne saurait être suivie d'une nouvelle action amenant une nouvelle réaction; la première réaction paralyserait l'énergie de l'âme, et le phénomène cesserait. Dans le rire, nous n'allons pas de nous à nous-mêmes, mais, ce qui est fort différent, nous oscillons de nous-mêmes à l'objet et réciproquement. On ne se fait pas rire soi-même. Le rire est un épanouissement, une explosion essentiellement expansive, et dont la cause nous est extérieure. Jean-Paul l'a finement indiqué dans une page piquante où il constate ce détail curieux et significatif : que si nous sommes à un faible degré complices de celui qui nous chatouille, aussitôt la vivacité du chatouillement s'émousse. « Nous ne sentons, dit-il, qu'à moitié le chatouillement sous l'aisselle ou sous le pied quand il est produit avec notre consentement par un doigt étranger; quant à notre doigt, il n'y produit rien de semblable. » Le spirituel humoriste a touché juste. Il aurait dû marquer davantage le trait qui rattache son observation à la théorie du rire psychologique. Ce trait, c'est que de même que, pour nous chatouiller, il faut une main étrangère et libre de toute direction de notre part, de même aussi, pour nous imprimer la secousse du rire intérieur, il faut un objet extérieur, ou pris pour tel, et qui agisse sur nous sans notre participation. Il est bien entendu que nous percevons l'objet risible et que même nous y devenons attentifs : autrement il nous serait inconnu; mais cette perception, même attentive, n'est pas le jugement parasite qu'on voudrait greffer sur le phénomène et qui doit en être retranché.

Débarrassée de cette malencontreuse surcharge, la théorie se relève; elle marche régulièrement, et il devient plus aisé de l'entendre et de la suivre. Se sentir vivre sans souffrance est agréable à l'homme. Agir, c'est vivre; se sentir agir librement, fortement, est un plaisir. Quand on est en pleine vigueur, chasser, nager, monter à cheval, se livrer à la gymnastique sont autant de plaisirs qui con-

sistent à se sentir vivre largement et puissamment dans sa personne physique. De même, quand on a acquis l'habitude de penser et d'écrire, être en veine, écrire de verve, ce sont de vrais et vifs plaisirs, parce que nous y puisons la pleine conscience de l'existence intellectuelle. Sommes-nous affaiblis par la maladie et incapables de marcher, mais néanmoins convalescens et avides de jouir quelque peu de la vie, le médecin nous prescrit ce qu'il nomme le mouvement passif, c'est-à-dire la promenade en chaise, en voiture ou en bateau, parce que être mû, même sans se mouvoir soi-même, c'est encore agir, par conséquent se sentir être et en goûter la joie. Et que notre existence même heureuse, même active, même occupée, s'écoule uniformément dans l'ornière quotidienne, exempte de soucis et d'efforts, mais aussi dénuée de variété et d'accidens, nous ne tarderons pas à la trouver fade : bien plus, la conscience de ce bonheur trop calme s'endormira graduellement, et notre vie ne sera plus qu'une langueur mortelle, à moins que quelque épreuve salutaire vienne nous rendre par la douleur le sentiment de nous-mêmes. Ainsi la vie, pour se faire sentir et goûter, doit ressembler non à un lac ou à un marais, mais à un fleuve, même à un torrent. Peut-être est-elle moins heureuse, mais plus aimable et plus piquante, lorsque, par momens, elle se contente d'imiter les allures d'un petit ruisseau qui va sautillant et gazouillant parmi les cailloux, tournant à droite, revenant à gauche, et ne cessant de babiller et bondir que lorsqu'il est enfin tombé dans la rivière qui l'attend. Tels nous sommes quand nous rions. Notre raison allait son train régulier et ordinaire ; soudain l'objet risible se jette au-devant d'elle. Suivra-t-elle l'objet risible? reviendra-t-elle sur ses pas? Ni l'un, ni l'autre. Elle continuera son chemin, mais non du même pas. En d'autres termes, voici, sauf erreur, ce qui a lieu. L'objet risible, apparaissant brusquement, tente de séduire la raison et de l'entraîner avec lui. Pour la mieux attirer, il revêt les apparences qu'elle aime : il se dit beau, ou vrai, ou bon, ou correct, ou simplement ordinaire; bref, il feint d'être dans l'ordre ou affirme naïvement y être. Or en réalité, sans tomber tout à fait dans le désordre et l'irrégularité, il y est sensiblement. De prime abord, la raison le constate, et tout aussitôt l'objet risible, au lieu de l'attirer comme un aimant, la repousse, non violemment, mais d'une poussée prompte, vive, irrésistible, dans les voies où elle se plaît naturellement. Ainsi la raison, sous l'influence du risible, agit promptement, vivement, sans travail, sans effort et précisément dans le sens qui est le sien, toutes façons d'agir qui nous sont très agréables, parce que nous y puisons le sentiment de la vie coulant librement à flots pressés et rapides. Tous ces effets, produits à la première aperception du risible, se reproduisent autant de fois que nous l'apercevons

de nouveau ou seulement que nous y pensons, jusqu'au moment où, connu à fond, percé à jour, épuisé, il cesse d'agir, à titre de contraire et d'excitant, sur la raison, qui ne l'entend plus, ne le voit plus ou le dédaigne. Au total : action subite, spontanée, merveilleusement facile, de la raison niant ce qui lui est opposé, et du même coup affirmant avec une triomphante certitude ce qui lui est conforme; plaisir piquant et itératif de se sentir vivre sainement, régulièrement par l'intelligence, beaucoup en peu de temps, et cela sans peiner, sans réfléchir, que dis-je? sans s'en être mêlé, au coin de son feu, dans une stalle au théâtre, dans la rue en passant, voilà, selon nous, les phénomènes intérieurs dont le rire physique n'est que le retentissement dans l'organisme; les voilà dans l'ordre où ils se succèdent et dans leur rapport de cause à effet.

Ramenée à ces termes, la théorie qu'on nous propose semblera, nous l'espérons, assez voisine de la vérité; mais on remarquera que, sous cette autre forme, il n'y est plus question d'un premier jugement porté, puis retiré par l'esprit, et qu'en outre la nature extérieure et propre du risible y joue un rôle que M. Dumont ne lui a pas attribué. Ce rôle du risible une fois admis, le rire se distingue nettement de ce qui lui ressemble sans être la même chose que lui. Et d'abord on ne peut le confondre avec le sourire. Dans l'âme, le sourire n'est qu'un doux épanouissement causé par quelque sentiment agréable ou sympathique; sur le visage, c'est une dilatation sereine et paisible que n'accompagnent ni les soubresauts du diaphragme, ni les saccades sonores de la voix, ni une dénégation de la raison en présence de quelque légère violation de la règle. On dira qu'il y a un sourire malin, un sourire amer, un sourire de pitié : sans doute; mais nul de ces sourires ne peut se ramener au rire lui-même, lequel jaillit de source, pur de toute malignité comme de toute compassion, et aussi de cette joie que nous cause l'infériorité ou le mauvais succès d'autrui. La raillerie non plus n'est pas le rire : elle cherche à exciter le rire aux dépens de sa victime; mais ordinairement elle est froide et ne rit pas; mêlée de dépit, de colère, de haine même, elle part plus souvent d'un cœur blessé qui se venge ou d'un mauvais cœur qui veut nuire que d'une âme tout entière au plaisir de se dilater et de se sentir vivre. Le rire recueille l'action du risible, mais ne crée pas cette action. La raillerie, même la moins offensive, cherche les élémens du risible, les réunit et en compose ce mélange mordant qui est le ridicule. L'ironie ne diffère pas essentiellement de la raillerie : elle n'en est que le plus haut degré et la forme achevée. La raillerie peut être fine, l'ironie ne peut se passer de l'être. Elle exige le plus ferme bon sens, une âme fière, un esprit délié, une parole incisive. Il ne faut pas moins en effet pour se rabaisser soi-même de façon à se gran-

dir, ou pour grandir les autres de façon à les rabaisser. Il ne faut pas moins pour savoir mentir de telle sorte que personne ne soit trompé, excepté celui qu'on bafoue, et que tout le monde rie, excepté celui dont on rit. Supposez au contraire que l'ironique mensonge soit un instant accepté comme vrai par ceux dont le rôle est de rire, le rire éclatera peut-être encore, mais trop tard, comme une arme qui fait long feu.

L'ironie est-elle identique au fond avec ce que l'école romantique et les esthéticiens modernes ont appelé l'*humour?* L'humour lui-même n'est-il que la verve comique? A ces mots différens doivent correspondre des idées distinctes, et la psychologie du rire nous apprendra sans doute quelles sont ces idées. De tous les phénomènes qui ont quelque affinité avec le risible, le rire et la faculté d'exciter le rire, nous n'en connaissons pas qui résiste autant à une définition que l'humour. Nous avons cru longtemps que la difficulté que nous éprouvions à démêler les divers élémens de cette disposition singulière de l'âme venait de notre tempérament français; mais, en lisant et relisant ce qu'en ont écrit les esthéticiens étrangers, nous nous sommes assuré que l'humour n'est pas plus docile à l'analyse de nos voisins qu'à la nôtre. L'humour est certainement une disposition morale et intellectuelle particulière à certains hommes, puisqu'il a conquis dans l'art et dans la science une place que personne ne lui conteste; mais, par une destinée assez bizarre, l'humour a surtout grandi en Angleterre : c'est en Allemagne qu'on l'a le plus étudié, et nous penchons à croire que si jamais sa nature se laisse voir clairement, c'est que quelque main française l'aura débarrassé des brumes qui l'entourent. Jusqu'à présent, et même après l'ingénieux travail de M. Dumont, l'humour reste flottant, mobile, presque insaisissable. Quelques traits cependant en ont été aperçus, et notre prétention se borne ici à les recueillir, sans nous flatter de les réunir en un tout homogène et distinct. Hegel, dans son *Esthétique*, a consacré à l'humour un chapitre de quatre ou cinq pages dont voici les premières lignes : « Dans l'humour, c'est la personne de l'artiste qui se met elle-même en scène tout entière dans ce qu'elle a de superficiel à la fois et de profond, de sorte qu'il s'agit essentiellement de la valeur spirituelle de cette personnalité. » Et non-seulement la personne de l'artiste se met en scène, mais elle refoule, écarte, supprime tout ce qui paraît avoir une valeur objective et fixe, ou, pour parler à la française, tout caractère général, toute forme permanente des choses et de l'humanité, de telle sorte que le rôle principal, sinon unique, appartienne à l'artiste ou à l'écrivain lui-même, représenté par ses idées propres, par ses éclairs d'imagination, par des conceptions individuelles et frappantes. Cependant l'humour qui n'admet aucune vérité générale ou qui ne

finit pas par conduire l'esprit à quelque idée substantielle et vraie n'est, d'après Hegel, que le langage indéchiffrable d'une fantaisie sans frein. Plus l'humour est fantasque, plus l'imagination qui lui obéit est capricieuse, plus aussi les particularités qu'il accumule doivent s'éclairer du rayon lumineux de la raison générale. Ce qui résulte de ces brèves considérations de Hegel, c'est que l'humour dans l'art est principalement le libre jeu d'une imagination individuelle qui n'écoute qu'elle-même, se moque des autres et d'elle-même à l'occasion, et, sauf quelques vérités communes qui l'aident à se faire comprendre, n'exprime guère que ses conceptions.

Il est évident que celui qui pousse l'audace ou l'indépendance de l'esprit jusqu'à écrire à peu près tout ce que lui suggère sa fantaisie et sur lui-même et sur autrui n'estime guère l'humanité, ou plutôt la méprise. Jean-Paul considère donc le mépris universel comme un élément de l'humour et l'*Hamlet* de Shakspeare comme le type de ces fous mélancoliques dont se servent les poètes humoristiques « pour précipiter l'humanité du haut de la roche Tarpéienne. » Ainsi la mélancolie, cette humeur noire, cette humeur dénigrante, cette mauvaise humeur contre soi-même et contre les autres, est l'aigre levain qui fermente au fond de l'humour et qui lui a donné son nom; mais ce que l'humour ajoute à la mélancolie, c'est la plaisanterie. « En somme, dit M. Dumont, l'humour, dans son sens le plus strict, est une cause de plaisanterie. C'est la mélancolie d'une âme supérieure à qui il arrive de plaisanter, » et, dirons-nous, de plaisanter sur ce qui l'attriste. Le trait humoristique lancé par une grande intelligence désenchantée nous fait sourire; mais ce sourire n'est pas sans quelque tristesse, et une certaine amertume en est comme la marque d'origine. Il n'est pas nécessaire cependant que l'intelligence soit grande pour exciter ce rire amer : c'est assez que la plaisanterie porte sur quelque misère profonde de notre nature. On connaît cette locution d'atelier : manger l'herbe par les racines. Ce jeu d'esprit sur la mort fait toujours rire; mais aussitôt qu'on a ri, on se sent le cœur oppressé par cette farce lugubre. Nul autre langage ne nous a mieux fait entrevoir la nature de l'humour, si ce n'est pourtant la terrible plaisanterie d'Hamlet dans le cimetière.

Tels sont les caractères généralement attribués à l'humour triste qui seul peut-être mérite le nom d'humour. Que cette verve bizarre, capricieuse, méprisante, sombre, faisant courir le sourire sur les lèvres, puis sur tout le corps je ne sais quel frisson, ait été le privilége de certains hommes de génie, il n'y a pas moyen de le nier; pourquoi donc n'a-t-on pas su la distinguer jusqu'ici ni de l'ironie ni de la puissance comique? Serait-ce parce que l'humour est une espèce d'ironie? Sans doute; mais cette espèce d'ironie a, selon la remarque de Jean-Paul, une portée plus grande que toute autre :

elle est universelle. D'autre part, nous voyons Hegel, Jean-Paul, et après eux la plupart des esthéticiens allemands prendre l'humour pour le comique, et réciproquement. Ceux qui blâment en France cette confusion, et qui nous semblent en avoir le droit, auraient bien dû la rendre désormais impossible par quelques distinctions approfondies. Ils ont du moins convenablement séparé le comique du risible. Il faut se hâter de les en remercier dans un temps où des auteurs fort applaudis s'imaginent qu'il y a une comédie de mots qui peut remplacer, par quelques poignées de sel gaulois ou autre, la peinture des mœurs et des caractères. « Le comique, disent les critiques qui pensent, le comique est quelque chose de permanent, de continu, d'essentiel; il appartient à l'ensemble d'une œuvre, à la totalité d'un caractère; c'est une qualité constante plutôt qu'un acte. Le risible est au contraire quelque chose de momentané, de passager, d'accidentel; c'est la qualité d'une action particulière, d'un trait, d'une parole, d'un geste. » Ces observations sont de toute justesse; mais il n'est pas inutile de les compléter en disant que la confusion du risible et du comique n'est pas toujours une simple erreur d'esthétique. Plus d'un instinct médiocrement élevé y trouve son compte. Pour les auteurs, le risible est plus facile à trouver que le comique. Combien peu de comiques en effet dans chaque littérature, et au contraire quelle multitude d'amuseurs à la plume leste et féconde en saillies! Pour les spectateurs, le risible est plus aisément et plus promptement saisi que le comique. D'ailleurs, si le rire prolongé rassasie l'esprit et fatigue le corps, pris à petite dose, il procure une distraction immédiate, une sorte d'activité passive qui ne coûte nul effort, et qui par conséquent repose, comme l'avoue quelque part M. Dumont après l'avoir nié ailleurs. C'est une espèce de second dessert que vont chercher au théâtre les natures paresseuses, ou sensuelles, ou brisées par les occupations quotidiennes, ou accablées d'un ennui journalier. Au contraire, le vrai comique, qui n'éclate pas sans cesse en fusées risibles, qui ne réveille pas assez les nerfs engourdis, qui n'aiguillonne pas assez fréquemment la torpeur et la somnolence, le vrai comique, tout clair et jaillissant qu'il soit, a besoin qu'on s'y rende attentif, qu'on l'écoute et qu'on le suive dans ses développemens variés. Le vrai comique ne chatouille pas les sens; il s'adresse à l'intelligence, et les auditeurs qui ne cherchent que le risible sont des intelligences qui ont abdiqué. Enfin le vrai comique est hardi; il touche à certaines parties qu'irrite le moindre contact. Le risible, plus indulgent, ne cherche querelle à personne; bon vivant, joyeux compagnon, il prend pour lui toute la peine, il chasse nos soucis, et sa complaisance ira, s'il le faut, jusqu'à étouffer sous le bruit de sa voix et des grelots de sa marotte les importunes réclamations de la conscience. Comment s'étonner après cela

qu'il ait peu à peu usurpé la place, la popularité, si ancienne pourtant, et même le nom du comique?

Mais la raison n'a point légitimé cette usurpation : elle maintient que la matière du comique, ce n'est pas le risible, mais le ridicule. Quand on emploie indifféremment ces deux termes, on ignore ou l'on oublie que le premier signifie tout simplement ce qui fait rire, tandis que le second désigne ce qui mérite d'être puni par les risées. En présence du risible, la raison se borne à goûter le plaisir d'agir vite et sans effort dans son propre sens, sous la pression d'une pointe légère qui l'aiguillonne à petits coups répétés. Le ridicule provoque deux sortes de rires, l'un qui n'est que goûté, l'autre qui est infligé à un travers, à un défaut ou à un vice, à titre d'humiliation méritée, par la raison jugeant et punissant au nom des lois de la logique, du goût ou de la conscience. Le risible éveille et stimule la raison; le comique fait davantage, il l'exerce et la fortifie; il l'instruit en lui montrant les dangers qu'elle court lorsqu'au lieu d'observer franchement les règles du grand jeu de la vie, elle s'abaisse jusqu'à tricher. Le comique est semblable à l'ombre savante qui, dans les tableaux de clair-obscur, décuple l'éclat de la lumière : le cadre est couvert presque tout entier de teintes foncées, un point seulement en est vivement éclairé; mais c'est de ce point que le regard est frappé, c'est de ce rayon unique que se souvient la mémoire. Pour faire passer à travers les ombres de la comédie ce rayon qui vient de la beauté même, ou de la vérité, ou du bien, un amuseur n'est pas l'homme qu'il faut : un poète en est seul capable, parce que, seul, le poète est inspiré. Le risible n'est pas inspirateur; le ridicule l'est pour les grands esprits, dont l'œil pénétrant voit dans toutes les négations de la sottise quelque affirmation de la raison. Au fond, le poète comique, quoique par un procédé indirect, affirme l'ordre éternel aussi haut que personne. Or l'affirmation est la fécondité même. Aussi le comique est-il fécond : pour une part considérable, il fait dans la vie ou contribue à faire des esprits sensés; dans l'art, il suscite des chefs-d'œuvre. Mais quels sont les arts qui l'admettent, et dans quelle mesure l'admettent-ils?

III.

Une réponse à peu près complète à ces deux questions fournirait la matière d'un assez long chapitre d'esthétique; elle dépendrait à la fois et de la façon dont on comprendrait l'art et de l'idée qu'on se serait formée du rire, du risible, du comique et de tous les phénomènes analogues. Cette réponse, M. Léon Dumont a essayé de la donner; mais, quoique cette partie de son ouvrage renferme bon nombre d'observations fines et justes, on regrettera, nous le crai-

gnons, qu'elle soit brève au point de ressembler plutôt à un programme qu'à une discussion, et que les faits qu'on y rencontre ne soient pas suffisamment rattachés à l'essence même de chaque art particulier. Ces pages si courtes ne nous apprennent pas pourquoi certains arts ont le privilége exclusif de traduire le risible ou d'exciter le rire. On s'en étonne moins quand on remarque en un endroit que l'auteur attribue la question du rire non à l'esthétique, mais à ce qu'il appelle la science de la sensibilité. Toutefois il est plus que difficile de lui concéder ce point. Si tous les phénomènes qui comprennent un élément sensible doivent être renvoyés à une science de la sensibilité, cette science absorbera non-seulement la théorie du rire, mais aussi celles de tous les sentimens que font naître en nous le beau, le sublime, le joli, le laid, et l'esthétique tout entière ira se fondre dans le chapitre de psychologie relatif à la faculté de sentir. Le jeune esthéticien serait assurément le premier à déplorer cette destruction d'une science, nouvelle à certains égards, mais qui a conquis son domaine propre, et qui ne permettra pas aisément que d'autres études s'en partagent les lambeaux. Sans renier la science de l'âme, qui est sa mère, et en reconnaissant qu'elle lui doit tout, l'esthétique entend vivre d'une vie séparée et personnelle, et elle prouverait au besoin qu'elle en a la force et le droit; du moins se croit-elle en mesure de revendiquer comme siennes toutes les questions qui se lient à celle du rire, et voici en quels termes elle pourrait les réclamer. L'art est l'expression de la belle nature au moyen des formes qui l'interprètent le mieux. Le beau est donc le principal, sinon l'unique objet de l'art. Or le risible, le ridicule, le comique, sont incontestablement la négation partielle d'une des espèces de la beauté, que la beauté niée soit intellectuelle, ou morale, ou seulement physique. Comment l'art, qui se propose d'exprimer le beau, accueillerait-il ces négations de son objet propre? Tel est le problème. Et quelle science le résoudra, si l'esthétique en est incapable? Aussi le prend-elle à sa charge, et elle répond que le risible et le ridicule doivent entrer dans les œuvres d'art, parce qu'ils donnent du relief, de la saillie au beau lui-même et dans la proportion où ils lui rendent cet office; de plus, elle s'applique à déterminer cette proportion, et enfin elle assigne à chaque art le degré de risible ou de ridicule qu'il est susceptible de rendre, en calculant l'étendue de ses forces expressives. Un rapide examen des différens arts à ces divers points de vue nous montrera que telle est la méthode applicable à ce problème, et que c'est à la science du beau de le résoudre.

Nous ne pensons pas qu'il se rencontre un seul architecte qui, avec les seules ressources de son art, entreprenne jamais d'expri-

mer le rire, ou le risible, ou le comique. La solidité, l'équilibre, l'harmonieuse variété ou la richesse de la matière inerte, et indirectement les habitudes ou le genre de vie de l'hôte du monument ou de la maison, voilà le cercle que les forces expressives de l'architecture ne sauraient dépasser. Cet art, qui ne parle qu'aux yeux, a besoin, pour exprimer le rire, des traits de la figure humaine : or, ces traits et cette figure, il doit les emprunter à un art voisin, la sculpture. Quant à ceux qui disent parfois que l'architecture d'une maison est riante, ils attachent à ce mot un sens d'agrément ou de gaîté, et savent de reste que l'architecture ne rit pas. Encore moins par elle-même et par elle seule produira-t-elle l'impression et le sentiment du risible. Le style rococo, dans ses plus baroques fantaisies, est bizarre, capricieux, contourné, mais il n'est pas risible. Au vrai, dès qu'une œuvre d'architecture fait rire ou seulement sourire, il est certain que l'art y a enfreint quelqu'une de ses règles fondamentales, que l'incorrection s'y est glissée, que le plan était mauvais, ou que l'exécution en a été manquée. Et dans ce cas le rire, loin d'être un effet préparé et souhaité par l'artiste, est la punition de son incapacité. Jamais, dans l'architecture, l'incorrection ne sert à rehausser la beauté par une sorte de contraste. Parmi ces lignes symétriques et harmonieuses, sur ces façades étendues, toute irrégularité admise comme repoussoir s'aperçoit trop et acquiert une valeur désastreuse. Les architectes les plus médiocres savent cela : aussi lorsque des constructions voisines ou la nature du terrain leur imposent quelque irrégularité inévitable, ils ont des expédiens tout prêts pour masquer ou dissimuler la fâcheuse dissonance. Quant au comique qui est l'expression plus ou moins développée d'un ridicule, c'est-à-dire d'un caractère en dehors de la règle, comment l'architecture l'exprimerait-elle, puisque, réduite à son propre langage, elle ne sait même pas dire qu'elle l'abrite?

A l'égard du rire, du risible et du comique, la sculpture est beaucoup plus puissante que l'art de bâtir. Il lui est donné de représenter le corps humain sous cette forme à trois dimensions dont l'aspect est saisissant. Muette, il est vrai, et immobile, la statue ne fait pas retentir la note éclatante du rire, et sa poitrine ne vibre pas; mais ses lèvres s'entr'ouvrent, ses dents brillent, ses narines se dilatent, ses yeux se voilent à demi, elle sourit. La matière que la sculpture emploie, marbre ou bronze, or ou argent, n'ayant qu'une couleur, atténue doucement ce sourire, toujours trop visible dans la peinture, où le brillant émail des dents tranche sur le vermillon des lèvres ou sur les teintes brunes de la barbe. Et pourtant cette atténuation, à ce qu'il semble, ne suffisait pas aux sculpteurs grecs, qui contenaient, modéraient le sourire de leurs statues, comme le prouvent

le Faune à la flûte et *Silène tenant Bacchus enfant dans ses bras*, tant ils craignaient de trop agiter les lignes du visage. Les modernes sont plus hardis, peut-être parce que nos sens moins délicats demandent à être plus vivement frappés. Au reste, il n'y a pas à s'en plaindre quand cette hardiesse produit *l'Improvisateur napolitain* de M. Duret ou *l'Enfance de Bacchus* de M. Perraud, cette œuvre exquise qui a été l'honneur de notre dernier salon de sculpture. Silène et ses aventures attestent que la statuaire antique se permettait aussi le risible, et même un peu plus. Le développement dans la durée d'un caractère comique est en dehors des moyens de cet art concis, qui doit produire sur le spectateur une impression instantanée. Toutefois le bas-relief permet la représentation en termes succincts de telle scène où quelque personnage connu expie dans une situation plus ou moins ridicule ses travers ou ses excès. Nous avons sous les yeux le moulage d'une patère antique trouvée il y a cinq ou six ans, à Athènes : on y voit Bacchus, en costume de femme, chancelant sous le poids de l'ivresse et soutenu par Silène et par une bacchante. Pour les dévots du paganisme, ce n'était sans doute qu'une image religieuse; mais les sceptiques du temps d'Euripide y trouvaient probablement, comme nous-mêmes, un trait comique à l'adresse du dieu puni par où il aimait à pécher. La charge moderne nous a quelquefois régalés de morceaux vraiment comiques. Elle ne se borne pas à rendre la ressemblance plus frappante par l'exagération des lignes principales : elle signale aussi avec malice les manies, les défauts, les faiblesses des hommes célèbres; mais le rire, le risible et le comique en sculpture imposent trop de sacrifices à la beauté. Minerve rejeta loin d'elle, dit-on, la flûte qui aurait déformé ses lèvres sérieuses. Périclès, au rapport de Plutarque, n'avait jamais ri. Le Jupiter Olympien de Phidias ne souriait qu'à peine. Des Vénus que le temps a laissé parvenir jusqu'à nous, aucune ne rit. La grande beauté garde un visage calme, et la sculpture est l'art de la grande beauté. Cela, bien entendu, ne regarde pas la sculpture de portraits, qui nous doit la physionomie habituelle et caractéristique du modèle. Rabelais souriait d'un large et franc sourire : un buste sérieux de Rabelais serait un contre-sens.

Par la façon merveilleuse dont elle a traité le sourire non-seulement dans le portrait, mais aussi dans les sujets les plus nobles et les plus religieux, la peinture a démontré que cette expression du visage humain lui appartient à tous les titres. Au moyen de la lumière et de l'ombre, en éclairant et en voilant le regard, elle a rendu toutes les nuances, toutes les grâces, toutes les séductions du sourire. Elle peut, quand il lui plaît, faire de ce sourire tantôt un lien entre la figure peinte et le spectateur, tantôt une chaîne magnétique qui réunit de nombreux personnages et confond leurs

âmes dans un seul et même sentiment. Ceux qui ont contemplé, ne fût-ce qu'une fois, le sourire fascinateur de la *Mona Lisa* sont ensuite comme hantés par le fantôme de cette charmeresse. Dans la *Sainte Famille* du même Léonard de Vinci, le sourire va de sainte Anne à la Vierge, de la Vierge à l'enfant Jésus, et, quoique trop humain peut-être, il communique à ces visages une singulière expression de mutuelle tendresse. L'authenticité de ce tableau a été contestée par plusieurs critiques; mais à qui persuadera-t-on que le sourire léger et suave de ces saintes femmes ait été saisi et fixé par une autre main que par celle de l'auteur de la *Mona Lisa?* Quant aux vierges de Raphaël, elles n'ont pas ces lèvres épanouies; sérieuses, graves, tristes même parfois, elles laissent le sourire à l'enfant Jésus ou au petit saint Jean. Dans le tableau appelé *la Perle*, dans la *Sainte Famille* du Louvre, dans la composition nommée la *Vierge au voile* ou le *Sommeil de Jésus*, les bouches enfantines s'entr'ouvrent, fraîches comme des fleurs; mais le rire éclatant, le rire à gorge déployée, ce n'est pas dans cet ordre de chefs-d'œuvre qu'il faut aller le chercher. Ce gros rire, en effet, suppose ou une gaîté exubérante et un peu triviale, ou la présence dans le tableau même de quelque objet risible qui l'explique et le justifie; or la gaîté surexcitée et le risible font aussitôt déchoir la dignité de l'art. Les *kermesses* de l'école hollandaise avec leurs danses, leurs festins, et tout ce qui s'ensuit, appartiennent à l'art plutôt par le talent du peintre et par expression puissante d'une vitalité vigoureuse dans les personnages, que par l'éclat pur de la beauté. Nous concevons qu'on les aime et même qu'on les admire : cependant si le choix du sujet, si l'élévation de la pensée et la noblesse de l'inspiration ne sont pas de vains mots, il n'est que juste de ne pas accorder à Téniers la même admiration qu'à Michel-Ange. Aussi les peintres ne s'y méprennent-ils pas. Lorsqu'ils ambitionnent le succès difficile et durable, sans rester invariablement et éternellement sérieux, ils s'arrêtent au sourire. Ce n'est certes pas qu'il faille porter la pruderie à l'excès, ni interdire absolument le risible et le comique à la peinture; mais la critique ne saurait être trop sévère à l'égard de ce que nous nommerons la caricature peinte. C'est ici une question de tact et de mesure. La mesure est indiquée par la nature même de l'art de peindre, qui est un art plastique, et qui, à ce titre, n'est pas reçu à se passer de la beauté ou à ne la considérer que comme un accessoire. La caricature a sa province, qu'elle y reste; elle a le crayon, qu'elle s'y tienne. Un croquis léger qui s'ébauche en quelques traits spirituels, qui ne sollicite qu'une attention passagère, qui n'a d'autre but que de signaler et de livrer à la moquerie le ridicule de l'heure présente, peut user de la laideur et même en abuser : c'est son arme et sa force. Le caricaturiste peut être un grand artiste; mais ce n'est

pas l'art qu'il sert, c'est une opinion, ou un parti, ou simplement la cause du bon sens : ses obligations à l'égard du beau sont donc petites ou nulles. Il n'en est pas de même du peintre qui, en tant que peintre, sollicite nos suffrages et compte même sur notre admiration. Plus il aura soigné sa caricature, plus il l'aura caressée de son meilleur pinceau et éclairée des tons les plus vifs, plus l'impression du laid nous restera dans la mémoire, à moins que cette laideur ne soit placée là qu'afin de repousser et de faire valoir quelque autre figure vraiment belle; mais dans ce cas l'artiste aura employé le gros rire et le risible sans s'y asservir, et sera resté dans les conditions naturelles de son art.

Même en supposant que le peintre pût mettre sur la figure humaine, sans la faire grimacer, tout ce que le rire a de visible, il demeurerait néanmoins impuissant à rendre cette espèce de trille dont la voix du rieur frappe nos oreilles. Il semble tout d'abord que la musique ait le pouvoir d'aller jusque-là; pourtant il n'en est rien. Aucun art n'imite servilement la nature, et la musique moins qu'aucun autre. Qu'on veuille bien y songer : jamais la musique ne se sert de la voix humaine sans la modifier : le chant n'est pas notre voix naturelle, c'est notre voix agrandie et réglée, rendue plus puissante et plus ordonnée, c'est-à-dire (que le mot plaise ou non) idéalisée. Bien que nous l'ayons honoré tout à l'heure du nom de trille, le rire vocal n'est pas musical le moins du monde. Pour l'introduire dans une phrase musicale, il faudrait l'adoucir, le moduler, le discipliner : dès lors ce ne serait plus le rire, dont la spontanéité irrégulière est un des caractères saillans; ce serait un pauvre rire bien joli, mais bien abâtardi, qui se confondrait avec une de ces cadences quelconques dont les compositeurs ne sont que trop prodigues. Quant au risible, on ne comprend pas du tout comment un musicien, fût-ce Mozart ou Rossini, parviendrait à l'exprimer. Le risible, on s'en souvient, est un objet irrégulier, incorrect, imprévu, bizarre, qui nous excite à affirmer vivement la régularité, la raison, l'ordre naturel ou simplement habituel qu'il semble nier. Au fond, le risible est une négation qui provoque de notre part une affirmation. Telle étant la chose risible, elle échappe absolument aux forces expressives de la musique. Celle-ci ne peut exprimer qu'un nombre limité de sentimens primitifs et vagues, et en les exprimant elle les provoque dans notre âme. Mais rien n'est plus déterminé en soi-même, rien n'est plus précis que l'objet risible et que l'acte intellectuel qu'il nous entraîne à accomplir. Tout ce que la musique peut interpréter de l'objet risible, c'est la vertu qu'il a de nous agiter agréablement. Lors donc qu'elle veut exprimer quelque chose du risible, elle se fait aimable, joyeuse, sémillante, j'ai presque dit souriante, je n'ai pas dit riante; mais une musique ri-

sible n'existe pas, ou n'existe que comme musique ridicule. Or, quand elle a le malheur de le devenir, c'est sans intention assurément et en dépit de l'art, ainsi que M. Dumont l'a fort bien remarqué.

Cependant il y a des opéras-comiques : n'y a-t-il donc pas une musique, sinon risible, au moins comique? Pour répondre de notre mieux à cette question, nous rappellerons l'effet que le comique produit sur notre âme. Cet effet est double : le comique étant un caractère en dehors de la règle et trouvant dans ses travers mêmes la punition qu'il mérite, nous jugeons qu'il est justement puni, et nous jouissons à la fois et du plaisir de le juger et de celui de le voir pris dans son propre piége. Ainsi le comique agit sur notre intelligence, qu'il excite, et sur notre sensibilité, qu'il réjouit. Exciter notre intelligence à la façon du comique, c'est-à-dire d'un caractère qui se développe et se fait condamner, la musique ne le peut pas plus que traduire une page de Descartes; mais nous égayer et réjouir, ou, si l'on aime mieux, être divertissante et réjouissante comme l'est le comique et au même degré, chanter et jouer de façon à toucher notre sensibilité comme l'émeut le comique, pour cela la musique le peut, elle le fait; bien plus, elle y excelle. Mais faire cela, ce n'est en aucune sorte ni rire, ni provoquer le rire, car, répétons-le, l'essence du comique n'est pas de nous faire éclater de rire, et d'ailleurs la musique n'en a pas le pouvoir. Lors donc que l'on parle du rire qui naît sur nos lèvres à l'audition de la musique vraiment comique, c'est du mot sourire que l'on devrait se servir. En ces termes et sous ces réserves, il y a certainement une musique comique, et le lecteur nomme ici de lui-même en première ligne *les Noces*, *le Mariage secret*, *le Barbier de Séville*. Néanmoins l'expression de comique, quand il s'agit de musique, ne signifie que gaîté, agrément, vivacité pétillante de la voix et des sons de l'orchestre en parfait rapport avec une pièce, des situations et des caractères comiques. Sur ce point, l'auteur d'une *Philosophie du rire*, le savant et spirituel critique qui plus d'une fois a heureusement appliqué, dans la *Revue*, sa théorie aux œuvres musicales, serait certainement du même avis que nous. Veut-on d'ailleurs vérifier nos assertions? L'expérience est facile et a lieu chaque jour : que l'on prenne la scène la plus comique du plus comique de tous les opéras, du *Barbier de Séville*, et qu'on en joue la musique au piano, dans un salon; on ne fera éprouver à l'assistance que l'impression de la gaîté et non celle du comique, à moins que l'assistance ait vu la pièce au théâtre et retrouve le comique dans ses souvenirs. Soumettez à la même épreuve la musique d'un ballet très comique; vous aboutirez à un résultat semblable. Le son musical est modulé, il n'est pas articulé comme la parole; inarticulé, il reflétera éternellement

la joie et la douleur avec leurs nuances infinies, jamais il n'exprimera une idée : or, sans idée niée d'une part, affirmée de l'autre, il n'y a plus d'élément comique.

L'élément comique a son expression vivante, complète, agrandie même, dans le genre de poésie auquel il a donné son nom. A l'égard du rire, du risible et du comique, la comédie a plus de puissance expressive que tous les autres arts réunis, parce qu'elle les emploie tous, et qu'à leurs ressources combinées elle ajoute l'instrument sans pareil de la poésie en général, la parole, à laquelle elle imprime une forme particulière. Comme la statue, l'acteur rit; mais son rire est celui-là même de la vie : il a le mouvement, le souffle, la voix, le visage, le regard. Mieux qu'en peinture, ce rire peut éclater dans toute sa force, parce qu'il n'est que passager, tandis que sur la toile il reste fixe, immobile, d'une immobilité que sa nature n'admet pas. Comme la musique joyeuse, la comédie nous égaie; mais, au lieu d'une gaîté vague, sans cause connue, sans objet déterminé, la comédie nous met en présence de l'être ou de la chose risible : non-seulement elle nous fait ou rire, ou simplement sourire, mais elle nous apprend pourquoi et de quoi. Elle se meut dans le temps; elle dispose de l'espace : dans ce temps et dans cet espace, elle développe ses caractères, les oppose les uns aux autres, et sans prêcher, sans déclamer, par le seul conflit du bon sens et du ridicule, elle nous donne, en nous divertissant, la leçon de la vie. Cependant, il importe de le remarquer, son but n'est de célébrer ni la grandeur héroïque, ni les grands crimes expiés par de plus grandes infortunes : la comédie se tient dans une région moyenne, à cet endroit où la faiblesse humaine s'arrête dans le ridicule, et mérite, non le malheur, mais la risée et les sifflets. De là toutes les différences qui séparent la comédie des autres genres de poésie; de là aussi, pour qui sait voir et comprendre, la juste mesure dans laquelle la comédie elle-même admet le comique, son élément essentiel, et le risible, cet élément plus accidentel.

En effet, puisque la matière de la comédie n'est pas l'idéal, mais une réalité presque ordinaire, quoique épurée, au moins dans les formes qui la traduisent, les actions d'éclat, les coups de tonnerre de l'adversité n'y seraient pas à leur place; mais il ne faudrait pas se persuader non plus qu'elle doive être comique du premier mot au dernier, sans la moindre interruption. Ce serait une image bien infidèle de la vie ordinaire que celle où tous les caractères représentés marcheraient à côté du bon sens, de la vérité et de la règle. Il y a plus, loin de délasser et divertir, la comédie ainsi comprise causerait la plus insupportable fatigue. Chose singulière et qui ressemble à un paradoxe, l'âme supporte mieux la continuité de la tristesse que celle de la joie. Voilà ce qu'il est urgent de dire à

nos amuseurs modernes, ou plutôt ce n'est pas nous qui le leur dirons, ce sont les génies mêmes de la scène comique. Certes, s'il est un poète qui ait usé et abusé du rire, du risible, du comique, de la bouffonnerie grossière et du mot ordurier, c'est Aristophane. Il ne s'est rien refusé, il n'a rien ménagé; il s'est rendu trop souvent illisible et intraduisible, et quelque sincère admiration que l'on éprouve pour un génie de cette vigueur, de cette abondance et, par momens, de cette grâce et de cette pureté, on est contraint de déplorer le cynisme où trop souvent il s'est complu. Pourtant, comme il connaissait les règles de son art et cette âme humaine qu'il voulait charmer et séduire tout en la châtiant, il fait trêve parfois, il change de ton, et un lyrisme doux, suave, sympathique, noble même, interrompt le courant de sa verve comique et berce délicieusement l'esprit, sauf à le rejeter bientôt, par un coup de sifflet, en pleine comédie. Voici par exemple le chant harmonieux et grave adressé aux spectateurs par les *Oiseaux* dans la comédie de ce nom :

Humains, faibles humains, errant dans la nuit sombre,
Race sans consistance, espèce de limon,
Plus légers que la feuille et plus frêles que l'ombre,
Créatures d'un jour, sans ailes et sans nom,
Mortels infortunés qu'on appelle des hommes
Et qui ne ressemblez qu'aux songes passagers,
Écoutez ce discours, apprenez qui nous sommes :
Immortels, éternels, à la terre étrangers,
Libres enfans des airs, toujours beaux de jeunesse,
Sur l'immense infini fixant toujours les yeux,
Nous vous révélerons la céleste sagesse,
L'essence des oiseaux, l'origine des dieux,
La coupe d'où les eaux s'épanchent en rivières,
Le Chaos et l'Érèbe, abîmes inconnus,
Et quand nous vous aurons dévoilé ces mystères,
Mortels,... envoyez-nous promener Prodicus (1).

De tels passages, et ils ne manquent pas, nous montrent que le grand comique se gardait bien de surmener les Athéniens et de les soumettre à l'épreuve, aussi périlleuse pour lui que pour eux, d'un rire sans repos. Comme Aristophane, Shakspeare avait à son instrument des cordes diverses qu'il savait faire résonner tour à tour. Mieux peut-être encore que l'auteur des *Nuées*, des *Acharniens*, des *Chevaliers*, il a connu le secret de tempérer et même de suspendre l'effet trop actif du comique; il a mêlé plus d'une fois la sensibilité à l'ironie et l'amour au scepticisme. Qu'on se rappelle seulement les deux charmantes figures de Rosalinde et de Béatrix, qui se mo-

(1) Nous citons la traduction de M. Eugène Fallex, qui a mis en vers avec un rare bonheur un grand nombre de *Scènes d'Aristophane* et le *Plutus* tout entier (2 volumes in-18, 2e édition, 1863).

quent si bien de l'amour jusqu'au moment où elles y cèdent et en souffrent. Molière n'avait pas, comme Aristophane, le chœur antique des *Nuées* ou des *Oiseaux* à qui prêter le langage de la sagesse, ou les accens d'une brillante poésie lyrique; il n'avait pas non plus ces personnages humoristiques, nombreux dans les comédies de Shakspeare, mais dont la raison trop fantasque n'eût pas été goûtée de notre esprit gaulois. En revanche, il avait ce bon sens vigoureux, robuste et infaillible qui, sous diverses figures, donne chez lui la réplique à la sottise, et de temps en temps la réduit au silence. D'ailleurs ses personnages déraisonnables ne sont pas toujours risibles, témoin Tartufe, dont le caractère odieux tournerait au tragique, si Molière ne l'arrêtait un peu brusquement en chemin; témoin le misanthrope, dont on ne sourit qu'à peine de peur que la raillerie destinée à l'homme bizarre et insociable n'atteigne en même temps l'âme honnête et pure qui inspire la sympathie et presque le respect. N'est-il pas très remarquable que les deux chefs-d'œuvre de Molière soient précisément celles de toutes ses pièces où le comique a le moins de saillie et d'où le risible est presque absent? Regnard serait plus près de Molière, son maître et son modèle, si sa gaîté consentait parfois à s'interrompre, et si son rire à outrance n'excluait pas toute pitié. Un autre comique de sa trempe, un autre rieur de bonne race, Beaumarchais, s'est montré plus habile et poète à un plus haut degré, lorsqu'à tous les fous de sa *Folle Journée* il a opposé la figure noble, triste et sympathique de la comtesse Almaviva.

Si la comédie, qui a pour substance le comique accumulé et concentré, s'abstient cependant de l'employer sans mesure, et ne produit des chefs-d'œuvre qu'au prix de cette sobriété, parce que la vie, dont elle est l'expression épurée, n'est jamais exclusivement comique, même alors qu'elle l'est le plus, à plus forte raison les genres littéraires que les exigences dramatiques ne dominent pas doivent-ils épargner au lecteur l'aspect trop fréquent du ridicule et la secousse trop répétée du rire. Plus l'œuvre est longue, plus cet abus serait insupportable. Pour ne parler que du roman, qui est devenu le délassement nécessaire de notre siècle affairé et enfiévré, le jour où la plaisanterie l'envahira, sa décadence sera prochaine. Cinq cents pages de scènes ridicules, de caractères risibles, de bons mots et de saillies, c'est infiniment plus que les forces humaines ne peuvent porter. Et pourtant cela s'est vu peut-être il n'y a pas longtemps. Qu'on n'objecte pas l'exemple de Rabelais, ni celui de Voltaire. Rabelais est un pamphlétaire de génie qui attaque une société tout entière, et qui, pour mener à fin cette guerre contre des abus crians et tenaces, a besoin de se couvrir des formes comiques

et grotesques comme d'un rempart. Ainsi abrité, il fusille sans relâche la fausse science, la fausse éducation, l'hypocrisie, l'injustice. Il n'aurait pu les attaquer autrement avec le même succès. Encore a-t-il senti que l'âme de son lecteur demandait quelque diversion et quelque relâche; il a voulu le reposer çà et là de la fatigue du rire, et il s'est fait de temps en temps raisonnable, judicieux, attendri, pathétique même. Nous pourrions montrer de même que les romans de Voltaire, qui sont aussi des pamphlets, et des pamphlets d'une rare puissance, ne se réduisent certes pas à un ricanement perpétuel; mais le simple roman de mœurs, qui n'est ni le pamphlet, ni la satire, et qui n'est écrit ni par Rabelais ni par Voltaire, comprend bien mal ses intérêts intellectuels (je ne parle pas des autres) et nos jouissances, lorsqu'il semble se donner pour unique tâche d'agiter par le rire notre système nerveux. Ce sera certainement l'une des gloires de notre siècle d'avoir élevé le roman à la hauteur des plus immortels chefs-d'œuvre. Aucun autre temps n'a rien produit de comparable à ces livres toujours jeunes qui ont pour titre *Valentine*, *Mauprat*, *la Mare au Diable*, *Jean de La Roche*, *le Marquis de Villemer*. Qu'on nous dise si le comique et le risible y abondent, et si, plus abondans, ils en eussent accru le charme et la valeur!

Encore un coup, il ne s'agit pas d'exclure le risible, ni même le comique, de la littérature en général et du roman en particulier, mais de ne les y introduire que dans l'exacte mesure. Cette exacte mesure, qui donc la marquera? Le vrai génie et le vrai talent la trouveront d'eux-mêmes. Si, par une fatalité quelconque, ils en venaient à ne la plus apercevoir, et si la critique avait à la retrouver pour eux, celle-ci devrait la chercher où elle est, c'est-à-dire d'une part dans la connaissance du but de l'art, de l'autre dans la nature même du risible et du comique. Redisons-le en terminant : le risible en lui-même, et pris indépendamment du comique, qui est le développement d'un caractère, le risible excite la raison et l'amuse, mais sans la fortifier, et souvent même il n'éveille en nous aucune des idées supérieures qui sont les objets principaux et les régulateurs de l'intelligence. Ainsi, séparé du comique, le risible n'a pas avec le beau et avec l'art de relation nécessaire, d'où il résulte qu'il n'entre pas à titre d'élément nécessaire dans toute œuvre d'art. Aussi voit-on de vrais artistes qui s'en passent, et des gens qui manient habilement le risible sans que la Muse les ait jamais touchés. Que ceux-ci nous amusent, si cette fonction leur plaît, nous nous laisserons faire, et nous leur en aurons la reconnaissance qui convient; mais cette gratitude n'ira pas jusqu'à les mettre à un rang qui n'est pas le leur. Le rang qu'ils ambitionnent est à un

autre prix et suppose d'autres puissances. Les grands comiques ont de fermes convictions. C'est parce qu'ils croient fortement au vrai, au juste, au beau, que la violation de ces lois intelligibles leur est comme une injure personnelle. C'est parce qu'ils aiment l'ordre moral plus qu'eux-mêmes qu'ils en poursuivent et punissent la négation, même partielle, comme une atteinte à la raison, qu'ils la couvrent de ridicule, et qu'ils réussissent à la faire siffler. Imaginez un homme de génie qui ne croie à rien, et tâchez de concevoir comment cette intelligence que rien n'attache, que rien ne transporte, que rien n'indigne, pourrait devenir un grand poète comique. De quoi donc rire et de quoi faire rire, quand on estime tout à l'égal de rien? De même le comique n'est bien saisi et goûté que par des spectateurs qui pensent quelque chose, et par exemple autre chose qu'Harpagon, Tartufe, Arnolphe et leurs pareils. Il faut que leur esprit ferme et sain vibre au contact du ridicule comme la corde bien tendue d'un instrument vibre et résonne quand elle est mordue par l'archet. Cependant, toutes ces conditions fussent-elles remplies de part et d'autre, deux choses seraient encore nécessaires pour susciter ou ramener dans une société la grande comédie : le génie, qui vient de Dieu, et la liberté, sans laquelle le vol captif et abaissé du génie ne fait plus que raser la terre.

Les considérations auxquelles le sujet de cette étude nous a naturellement conduit témoignent que la question du rire n'est ni frivole, ni rebattue, ni oiseuse. Il n'y manque aucun des caractères propres aux questions philosophiques, et parmi celles-ci, aux questions esthétiques. Ce problème a attiré l'attention des plus grands penseurs. La solution n'en peut être trouvée, même incomplétement, que par ceux qui appliquent l'observation scientifique à la nature de l'âme humaine, et jusqu'à un certain point à la constitution de notre corps, ainsi qu'aux rapports qui unissent l'organisme au principe pensant. Il faut même, si l'on veut traiter le problème dans toute son étendue, poursuivre dans les arts les diverses expressions du phénomène du rire. Il a peut-être suffi de discuter un ouvrage touchant à un ordre de questions si délicates pour montrer que ces recherches attrayantes et utiles auraient pour résultat, si elles étaient poursuivies, d'élargir à la fois les sources de la psychologie et celles de la critique d'art.

CHARLES LÉVÊQUE.

UN

VOYAGE AUTOUR DU JAPON

SOUVENIRS ET RÉCITS.

III.

LA SECONDE CAPITALE DU JAPON. — LE CHATEAU ET LA CITÉ DE YÉDO. — LES HABITANS.

I.

Les villes de Nagasacki, de Yokohama et de Hakodadé sont accessibles au commerce étranger depuis le 1er juillet 1858 (1). Yédo, capitale du *taïkoun* et depuis 1859 résidence des ministres français, anglais, américain et hollandais, devait être ouvert le 1er janvier 1862; mais à cette époque le gouvernement japonais objecta que la population se montrait trop hostile aux Occidentaux pour que le maintien des relations pacifiques pût être assuré, et l'on décida, d'un commun accord, que la capitale resterait encore fermée à notre commerce pendant un temps indéterminé, que nos ministres et consuls-généraux continueraient seuls à y résider, et que tout autre étranger, fonctionnaire, négociant ou voyageur, ne pourrait s'y rendre à moins d'être muni d'une autorisation spéciale, délivrée par le représentant d'une des nations occidentales.

Lors de ma première visite à Yédo, en 1859, j'étais parti de Yokohama sans autre guide que mon *betto* (espèce de *groom*). A Ka-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er août 1863.

vasacki, grand village situé au milieu de la route entre Yokohama et Yédo, j'avais rencontré le secrétaire de la légation américaine, M. Heusken, le meilleur cicerone et le plus aimable compagnon de voyage que l'on pût désirer. Après avoir congédié son betto et le mien, M. Heusken m'avait fait abandonner la grande route et m'avait conduit à Yédo par des sentiers bien entretenus qui serpentaient à travers la campagne. Tout y respirait le bien-être et la paix : les nombreux villages, les vastes plaines couvertes de riches cultures, les travailleurs répandus dans les champs. Parfois nous gravissions de petites collines à pente douce, et du haut desquelles on découvrait un panorama enchanteur. A l'horizon s'étendait à perte de vue la mer bleue comme le ciel et sillonnée par d'innombrables barques de pêcheurs, dont on voyait glisser rapidement sur les flots les grandes voiles carrées. A nos pieds, de vertes rizières descendaient jusqu'au rivage, et formaient comme un magnifique jardin. Des bouquets d'arbres centenaires abritaient de vieux temples à la toiture énorme, à l'architecture fantastique, et de petites fermes dont les blanches murailles en papier et en bois brillaient gaîment à travers la sombre verdure. Une brise tiède nous apportait les exhalaisons des fleurs, un calme pénétrant régnait autour de nous; tout invitait au repos. Jamais je n'avais si bien senti le bonheur de l'homme qui vit au sein de la nature. Nous arrivâmes le soir même à Yédo sans que personne nous eût demandé d'où nous venions et où nous allions.

Tout était bien changé en 1862. M. Heusken, regretté de tous ceux qui l'avaient connu, était mort assassiné; plusieurs étrangers avaient eu le même sort. Les représentans des puissances occidentales, justement alarmés pour la sûreté de leurs nationaux, avaient adopté un ensemble de mesures qui faisaient ressembler une promenade à Yédo à une reconnaissance militaire en pays ennemi. Cependant, désireux de compléter les études que j'avais entreprises lors de mon premier séjour à Yédo, je m'empressai d'accepter la proposition du général Pryne, ministre des États-Unis, qui m'invitait à passer quelques jours dans sa résidence de Dsen-fou-dsi, où il exerçait une si large hospitalité. Un de mes amis, M. P...st, de Shang-haï, ayant manifesté le désir de m'accompagner dans la capitale, je dus à l'amabilité de M. de Wit, consul-général de Hollande, l'autorisation spéciale dont il avait besoin, et nous quittâmes Yokohama le 5 août 1862 pour prendre la route de Yédo. Afin d'éviter les fortes chaleurs de la journée, nous partîmes de grand matin, et, pour abréger la distance que nous devions parcourir à cheval, nous nous rendîmes en bateau à Kanagava, situé à 4 kilomètres de Yokohama. A Miono-kachi, lieu du débarquement,

nous trouvâmes nos *bettos*, qui nous avaient devancés avec nos chevaux. L'escorte qui devait nous accompagner nous attendait; elle se composait de neuf *yakounines* (officiers). Les *bettos*, pour être plus propres à la longue et rapide course qu'ils allaient fournir, s'étaient dépouillés de leurs vêtemens et n'avaient gardé qu'une étroite écharpe ceinte autour des reins. Les *yakounines*, hommes petits, maigres, nerveux, avaient un aspect tout à fait martial : ils portaient de larges chapeaux ronds et plats, excellens pour garantir de la pluie et du soleil; leurs longues robes, relevées sur le devant, laissaient voir de larges pantalons en soie de couleurs brillantes. Ils avaient pour chaussures des sandales de paille; un manteau court (*haouéri*) leur tombait gracieusement sur les épaules; à leur ceinture, ils portaient suspendus les deux formidables sabres sans lesquels un noble japonais ne se montre jamais hors de chez lui; leurs chevaux, petits et assez laids, étaient harnachés avec goût, même avec une certaine magnificence. Le chef de l'escorte vint à notre rencontre, nous salua avec cette politesse exquise qui caractérise toutes les classes de la société japonaise, et, après s'être assuré que nous étions bien les personnes qu'il avait reçu l'ordre d'accompagner à Yédo, il se déclara prêt à nous suivre. Nous montâmes en selle, nos *bettos* partirent au pas de course, et quelques minutes plus tard nous traversions Kanagava (1). Tout le monde était encore couché; les rues, si animées au moment des affaires, étaient désertes. Quelques-uns de ces chiens-loups à moitié sauvages que l'on rencontre en grand nombre par tout le Japon montraient au coin des rues leurs museaux pointus, et s'enfuyaient en hurlant et en aboyant après avoir reconnu que nous étions des étrangers. A l'extrémité de Kanagava, près de l'ancien consulat hollandais, nous arrivâmes devant un poste de police où quelques hommes, accroupis autour d'un *chibats* (*brasero*), buvaient du thé et fumaient. Le chef de notre escorte exhiba les passeports que lui avait remis le gouverneur de Yokohama, et, cette formalité remplie, nous continuâmes notre route en nous dirigeant sur Kavasacki, grand village distant de Yokohama d'environ 12 kilomètres. La route, après avoir assez longtemps suivi la plage, s'incline vers la gauche, et traverse une vaste plaine formée d'alluvions, couverte de rizières, et peuplée de hérons, de grues et d'autres oiseaux aquatiques. Des collines d'une hauteur moyenne de quatre cents pieds bordent cette plaine du côté opposé à la mer, et en marquent les anciennes limites.

(1) Kanagava servait jadis de résidence aux consuls de France, d'Angleterre, d'Amérique et de Hollande. Depuis deux ans environ, tous se sont retirés à Yokohama, à l'exception du consul américain. Avec ce fonctionnaire, un missionnaire et un docteur forment en ce moment toute la population étrangère de Kanagava.

La route de Kanagava à Yédo fait partie du *to-kaïdo* (chemin de l'ouest), qui traverse tout l'empire du Japon depuis Nagasacki, à l'extrémité sud, jusqu'à Hakodadé, au nord, et qui relie entre elles les grandes cités de Kiou-siou, de Sikokf et de Nippon. C'est une chaussée fort bien entretenue et qui est des plus pittoresques. Dans le voisinage de Yédo et en général à proximité des grandes villes, elle est très animée et bordée des deux côtés par de nombreux villages qui se suivent de près, et qui sont reliés entre eux par des chaumières, des fermes isolées et des *maisons de thé* (1). La route entière ressemble ainsi à une longue rue. Les voyageurs qu'on y rencontre vont à pied ou se font porter soit dans de grandes litières (*norimons*), soit dans d'étroites et incommodes chaises (*kangas*). Les nobles seuls ont le droit de se servir d'un *norimon*. La forme et la grandeur de ces litières varient suivant le rang des personnages. Les *norimons* sont formés d'une caisse oblongue en bambou natté, surmontée d'un toit en bois léger, et ressemblent à une maison en miniature. Ceux des hommes sont blancs et noirs; ceux qu'emploient les femmes de distinction et les prêtres sont revêtus de laques rouges ou vertes. Les voitures ne sont pas connues au Japon; à peine y voit-on quelques lourdes charrettes traînées par des bœufs (2). Quant aux chevaux, ils font l'office de bêtes de somme, mais on ne les attelle jamais à un véhicule. Les cavaliers sont très rares sur la route, car il n'appartient qu'à des officiers d'un certain rang de monter à cheval, et l'étiquette japonaise exige que, pour se rendre d'une ville à une autre, ils voyagent en *norimons*, et se fassent accompagner d'une nombreuse escorte.

A mi-chemin entre Kanagava et Kavasacki, se trouve une maison de thé qui est connue sous le nom anglais de *middle-way tea-house*. Elle est tenue par une bonne vieille femme et sa fille, jeune et jolie créature que les résidens français de Yokohama ont surnommée *la belle Espagnole*. Ce fut près de cet endroit que le pauvre Lenox Richardson périt assassiné. Mourant, il se traîna jusqu'au seuil de la maison qui lui était bien connue et demanda à boire. La bonne et courageuse fille s'inquiéta peu de la présence des assassins; se souvenant sans doute du salut amical que Richardson lui avait adressé en passant par là plein de force et de jeunesse quelques instans auparavant, elle lui apporta une coupe remplie d'eau qu'il vida avec la soif fiévreuse d'un homme blessé à mort. Peu après

(1) Il ne faut point confondre ces maisons de thé situées sur la grande route, ou *tscha-jas*, avec les *djoro-jas*, dont j'ai déjà parlé. Les *tscha-jas* sont des établissemens respectables où le voyageur trouve du repos et des rafraîchissemens.

(2) C'est dans des chariots ainsi attelés que voyagent quelquefois les membres de la famille du *mikado*.

il expira. La jeune fille alla chercher une natte et en couvrit le cadavre. A ce moment même, des soldats, faisant partie de l'escorte du prince de Satzouma, vinrent à passer; ils se ruèrent sur le corps inanimé, le mutilèrent, puis le jetèrent comme un objet immonde dans un champ voisin. La fille d'auberge les suivit, et pieusement elle couvrit le cadavre une seconde fois. C'est dans cet état que le trouvèrent M. du Chesne de Bellecourt, le ministre de France, MM. Vyse et de Graeff van Polsbroek, les consuls anglais et hollandais, et leur suite.

Dans le jardin qui s'étend derrière la *maison du mi-chemin*, il y a une éminence d'où l'on plane sur le golfe de Yédo. Devant nous, ce golfe magnifique se déployait comme un immense lac; à notre droite s'ouvrait le port de Yokohama. Une vingtaine de navires européens y reposaient sur leurs ancres; un bateau à vapeur, marchant à grande vitesse, vint prendre place au milieu de la petite flottille; c'était le *Yang-tse*, le fameux bâtiment de M. Dent, que tous les Européens résidant en Chine et au Japon connaissent et aiment, parce que bien souvent il leur a apporté des nouvelles d'Occident un ou deux jours plus tôt que les autres navires partis en même temps de Hong-kong ou de Shang-haï (1).

De la *maison du mi-chemin*, une route bien entretenue nous conduisit en une demi-heure à Kavasacki. La chaussée, qui traverse des champs de riz, est coupée vers son extrémité par une petite rivière sur laquelle on a jeté un pont de bois. Les rares passans que nous rencontrâmes à cette heure matinale ne firent pas grande attention à nous; mais la présence de notre escorte leur inspira un certain respect : tous s'empressèrent d'ôter leurs chapeaux dès qu'ils nous virent arriver, et ils n'osèrent les remettre que lorsque nous les eûmes dépassés de beaucoup. Un seul homme, volontairement ou par oubli, nous regarda passer, la tête enveloppée dans un grand mouchoir. Un de nos officiers s'approcha vivement de lui, et, le frappant d'un violent coup de cravache à la tête, il lui parla avec colère. L'homme se jeta immédiatement à genoux en se décoiffant et en implorant son pardon. Dans nul pays au monde, on ne tient autant qu'au Japon à la stricte observance des lois de l'étiquette et de la civilité. Cela s'explique en partie par la

(1) On construit pour les mers de Chine et du Japon les meilleurs bateaux à vapeur qui puissent se construire en Angleterre et en Amérique, et les grandes maisons de commerce de Shang-haï et de Hong-kong rivalisent entre elles pour avoir les bateaux les plus rapides. Plusieurs de ces bâtimens valent des sommes énormes : il en est un qui ne charge que quelques centaines de tonneaux de marchandises, et qui a coûté à ses propriétaires plus de 2 millions de francs; mais aussi le service maritime entre Hong-kong et Shang-haï est-il fait avec une précision admirable, et cela malgré les ouragans terribles qui visitent si fréquemment ces parages.

bienveillance propre au caractère japonais, et surtout par les mœurs régulières qu'entretient le système politique, purement féodal, de l'empire. Le respect dû à la noblesse est la religion du Japon. Cette religion est intolérante et fanatique; elle a ses martyrs et ses victimes. L'histoire japonaise fourmille d'exemples qui prouvent que tout *samouraï* (noble) doit être préparé à faire le sacrifice de sa vie pour donner la mort à celui qui a offensé son suzerain (1). Aussi une insulte est-elle chose fort grave au Japon; on y a grand soin de ne point faire d'offense inutile, et l'on y observe, dans tous les rapports de la vie, une politesse accomplie, exagérée même. Il suit de là naturellement qu'un acte d'incivilité, étant plus rare, est en même temps plus grave au Japon que partout ailleurs, qu'un manque d'usage équivaut à une insulte, et qu'un homme mal élevé est regardé comme un être dangereux, sinon criminel.

Kavasacki est un gros bourg qui peut renfermer environ dix mille habitans. Les maisons, de bonne apparence, sont neuves pour la plupart, un incendie ayant récemment détruit une grande partie des anciennes habitations. Nous passons devant la poste et devant l'hôtel de ville, résidence d'un officier ayant rang de vice-gouverneur et remplissant les fonctions de maire. A quelques pas de là, nous rencontrons un de ces coureurs qui sont au Japon chargés du service postal. Hiver comme été, on les voit, lorsqu'ils exercent leur métier, presque entièrement nus; ils n'ont qu'une étroite ceinture en coton blanc autour des reins et des sandales en paille (2). Sur l'épaule gauche, ils portent un bâton en bambou; à l'une des extrémités est attachée une boîte ficelée et cachetée contenant les lettres, à l'autre pend une lanterne en papier où sont peintes les armes du prince au service duquel est entré le coureur. Dans la main droite,

(1) Un fonctionnaire d'un rang élevé, ayant été insulté par un de ses collègues, se retira de la cour, et, après avoir fait son testament, se donna solennellement la mort au milieu des siens. Un certain nombre de ses amis, devenus fameux dans l'histoire du Japon, entreprirent de le venger. Ils se rendirent nuitamment au palais de celui qui avait causé la mort de leur chef, massacrèrent une foule de domestiques, et s'emparèrent de la personne de leur ennemi; ils le mirent à mort en lui coupant la tête. Ensuite ils placèrent ce trophée sanglant sur la tombe de celui qu'ils avaient promis de venger. Le lendemain, ils s'assemblèrent autour de cette même tombe, et, après avoir adressé une longue allocution aux mânes de leur chef et prononcé une courte prière, chacun d'eux tira son sabre, s'ouvrit le ventre et mourut sur la place. Cette histoire, appelée l'*histoire des trente-cinq lonines*, est populaire au Japon; chaque enfant la sait par cœur et a appris à l'admirer. Véridique ou non, elle prouve chez le peuple qui s'en glorifie un sentiment de l'honneur personnel extrêmement développé.

(2) Les chaussures japonaises sont d'un bon marché extraordinaire : une paire de sandales communes, telles que le bas peuple en porte en voyage, ne coûte pas même un sou; elle s'use assez vite, et on la remplace. On en voit un très grand nombre sur les routes, et personne, pas même un mendiant, ne se donne la peine de les ramasser.

il tient une sonnette, et en balançant le bras, pour faciliter sa course, il la fait tinter à des intervalles courts et réguliers. Cette sonnette tient lieu du cor de nos postillons. En l'entendant à la station qui marque le terme d'une course, l'homme de service se prépare à partir immédiatement; il reçoit le paquet de lettres apporté par son camarade, et s'éloigne au pas gymnastique. La poste japonaise parvient de cette manière à faire parcourir en vingt-quatre heures une distance de plus de 200 kilomètres. Le service postal ordinaire ne se fait pourtant pas avec la même célérité, car, pour recevoir à Yokohama une lettre de Nagasacki, il faut compter huit jours, bien qu'il n'y ait entre ces deux villes que 1,100 kilomètres. Les coureurs japonais possèdent un grand fonds de résistance : ils vont les genoux pliés, les épaules rejetées en arrière; ils rasent le sol de leurs pieds et ils respirent avec bruit.

A l'extrémité de Kavasacki, au bord d'un petit fleuve, le Lokoungo, qui va se jeter dans le golfe de Yédo, on trouve une auberge (*tscha-ja*), qui, semblable au *middle-way tea-house*, est bien connue de tous les étrangers de Yokohama. Le Lokoungo marque la limite du territoire franc. Kavasacki est le dernier village, du côté de Yédo, que les étrangers aient le droit de visiter, et comme dans les environs il y a un temple fort curieux, et que le *tscha-ja* est bien tenu, ceux qui habitent Yokohama s'y rendaient assez fréquemment, et parfois en nombreuse et joyeuse compagnie. On les recevait jadis à bras ouverts, car ils payaient sans regarder ou sans comprendre, quand ils s'avisaient de jeter les yeux sur la note que leur présentait l'hôtelière; aujourd'hui nous ne sommes plus les bienvenus. Le maire de Kavasacki, agissant sans aucun doute d'après des instructions reçues de haut lieu, n'a pas voulu souffrir que les *todjins* (hommes de l'Occident) se rendissent trop familiers avec les gens du village. Il n'a pas permis qu'ils y répandissent de l'argent, et le *tscha-ja* est non-seulement placé sous une surveillance sévère, mais il est soumis à des impôts extraordinaires et tellement considérables, que les propriétaires, tout en volant les étrangers de leur mieux, souffrent plutôt de leur venue qu'ils n'en profitent. Aussi la vieille femme qui tient l'auberge de Kavasacki s'est empressée, bien malgré elle, d'en faire disparaître ce qui peut en rendre le séjour agréable. Les servantes jeunes et alertes, qui s'ingéniaient en 1859 à nous préparer de bons repas, ont cédé en 1862 leur place à de vieilles maritornes qui nous regardent de travers et mettent très peu de bonne grâce à nous servir.

Près de Kavasacki s'élève le vaste temple de Daïsi-Gnavara-Hegensi. On le compte parmi les plus beaux du Japon. C'est un ancien édifice, couronné d'un large toit, orné de belles et curieuses

sculptures, placé au centre d'une vaste cour dallée, et entouré d'un épais bouquet d'arbres de haute futaie. Comme dans un grand nombre de temples bouddhistes, la disposition intérieure présente beaucoup de ressemblance avec celle des églises catholiques. Le maître-autel est suivi d'un sanctuaire auquel on arrive par plusieurs marches, et il est accompagné à droite et à gauche d'autres autels qui portent des images en bois doré; plusieurs d'entre elles, avec l'auréole qui ceint leur tête et les nuages sur lesquels leurs pieds reposent, semblent être des copies de nos *vierges* et de nos *saints*. Des *ex-voto* couvrent les murailles. Près de la porte d'entrée se tient un homme qui vend des images, des médailles, des chapelets et des prières imprimées; il nous rappelait involontairement notre donneur d'eau bénite. Des nattes d'une propreté irréprochable garnissent le parquet; on y voit agenouillés çà et là des moines dont le couvent se trouve dans l'enceinte du temple; leur tête rasée et leurs vêtemens rappellent les moines et les prêtres catholiques : ils ont, comme ces derniers, l'aube, le surplis, le chapelet, les sandales. En général il est difficile de ne pas admettre, lorsqu'on se trouve dans un temple japonais, qu'il existe de nombreuses relations entre les cultes de l'Orient et de l'Occident. On n'en est que plus surpris de la tenue des Japonais; si leur dévotion est sincère, il faut avouer qu'elle ne les astreint pas à des pratiques extérieures bien sévères. Ceux qui entrèrent avec nous à Daïsi riaient et causaient à haute voix; ils nous appelaient d'un bout du temple à l'autre pour attirer notre attention sur tel ou tel objet, et faisaient de bruyans commentaires lorsque nous prenions une note, ou que nous demandions une explication. A la fin, fatigués de nous suivre, ils s'accroupirent autour d'un *brasero*, et se mirent à boire du thé et à fumer. Je m'approchai alors d'un moine qui, depuis notre entrée, *officiait*, et qui avait à peine levé la tête pour nous regarder. A genoux devant une table large et basse, chargée de fruits et de grains, il murmurait des prières et alimentait avec de petits morceaux de bois et des gouttes d'huile odoriférante le feu qui brûlait dans un antique vase de bronze; de temps en temps, il choisissait des feuilles ou des grains qu'il jetait parmi les flammes. C'était un jeune homme à la figure fine et intelligente, comme on en voit beaucoup au Japon; il était vêtu d'une longue robe blanche, et, s'il ne lui eût manqué le capuchon, on l'eût pris pour un moine de l'ordre des chartreux. En sortant du temple, nous fûmes abordés par un gros bonze, qui paraissait être le supérieur de la communauté, et qui, avec beaucoup de bonne grâce, nous pria d'entrer au réfectoire pour y prendre quelques rafraîchissemens.

A la porte de Daïsi, des mendians lépreux, infirmes ou estropiés,

d'un extérieur pitoyable, nous entourèrent, implorant notre charité. En général, il y a peu de misère au Japon : la vie matérielle coûte si peu, que les mendians mêmes ne sont pas dans une position précisément affligeante; de plus les Japonais, sans avoir, à ce qu'il me semble, l'âme très compatissante, n'en font pas moins de fréquentes aumônes. Rarement on rencontre des mendians dans les rues ou sur les grandes routes; presque toujours on les voit se tenir aux abords des temples. Ils attirent l'attention en poussant des cris plaintifs, en récitant certaines formules de prière, ou en frappant avec un marteau de bois un vase creux en bois verni qui est placé devant eux. Ils appartiennent à une caste particulière, regardée en quelque sorte comme impure. La saleté et les difformités les rendent souvent si hideux, qu'ils inspirent encore plus de dégoût que de pitié. On remarque parmi eux beaucoup de lépreux, d'aveugles; un grand nombre de ces malheureux est atteint de la hideuse éléphantiasis.

Avant d'arriver au petit fleuve de Lokoungo que j'ai déjà nommé, il faut traverser une porte en bois gardée par un poste de police. On y examina nos passeports, puis nous entrâmes avec nos chevaux dans le bac, qui nous mena de l'autre côté du fleuve, sur le territoire de Yédo. Les approches des grandes capitales ont, dans tous les pays du monde, un caractère particulier : les routes s'animent d'une population qui a un air plus vif et plus intelligent; les maisons, plus vastes et plus riches, sont ornées avec plus de goût et de luxe; les animaux mêmes semblent embellis par le voisinage d'un grand centre de civilisation. Telle est aussi la physionomie des environs de Yédo. La route qui part de Kavasacki, et qui mesure environ 12 kilomètres de long, est entretenue avec plus de soin encore que celle de Kanagava. De jolies habitations, reliées entre elles par de grands jardins, forment une ligne à peine interrompue par des villages et des bourgades. A Omori, nous nous arrêtâmes, selon l'habitude des Européens, dans le principal *tscha-ja* de l'endroit. Cette maison de thé est charmante; deux jeunes filles modestes et bien élevées y servent des rafraîchissemens aux voyageurs; elles m'avaient vu en 1860 dans la société du pauvre Heusken, qui leur faisait de fréquentes visites, et elles me parlèrent de sa mort en témoignant de vifs regrets.

Dans les environs d'Omori, nous rencontrâmes le cortége d'un *daïmio* (prince féodal). A cette vue, nos gardes japonais parurent très inquiets, et voulurent nous faire entrer dans un chemin de traverse, afin d'y attendre que le cortége fût passé; mais, comme la route était fort large et que nous pouvions continuer d'y marcher sans gêner personne, nous nous refusâmes à prendre cette précau-

tion (1). Nous vîmes donc défiler l'imposante escorte avec laquelle le puissant prince de Fossokawa se rendait de la capitale dans sa province. Deux hommes, marchant tête nue malgré l'ardeur du soleil, précédaient le cortége; ils criaient à de courts intervalles le mot *stániero*, qui annonce à la population l'approche d'un de ses maîtres. A cet appel, un silence respectueux se fait de toutes parts : les travaux s'interrompent, beaucoup de maisons se ferment, et les habitans se hâtent d'y rentrer; les bêtes de somme sont rangées sur les bords de la route, ou même emmenées au milieu des champs; les voyageurs se jettent à genoux et attendent, le front incliné jusqu'à terre, que le *norimon* (litière) du prince ait passé. Derrière les hérauts marchaient une quarantaine de soldats armés les uns de fusils, les autres de lances, tous des deux sabres passés dans la ceinture; le fer des lances et les canons des fusils étaient enfermés dans de solides étuis en cuir, portant peintes en or les armoiries du prince de Fossokawa. C'est en vertu d'une loi fort sage que les armes sont ainsi enveloppées. Le Japon étant de tous les pays civilisés celui où l'usage de porter des armes est le plus répandu, on a été forcé d'adopter des mesures sévères afin de parer le mieux possible aux inconvéniens de cette dangereuse coutume. Personne ne peut dans la rue, si ce n'est dans le cas de légitime défense, tirer son sabre sans encourir les peines les plus graves : le coupable s'expose à être condamné à mort après avoir été déclaré déchu de sa noblesse. Dans le Satzouma, province du midi dont les habitans passent pour avoir le caractère ardent et querelleur, la loi se montre plus sévère encore. Si en public un homme, sous n'importe quel motif, a tiré son sabre contre quelqu'un, il ne lui est plus permis de le remettre au fourreau avant d'avoir terminé un combat à mort : d'après la loi, il doit lutter jusqu'à ce qu'il tombe ou qu'il tue son adversaire. Sort-il vainqueur de ce duel à mort, il n'est point à l'abri, s'il a été l'agresseur, de l'impitoyable loi qui le condamne à la cruelle alternative de s'ouvrir le ventre ou de subir la peine capitale. Si au contraire il a versé le sang en défendant légitimement sa vie, il n'est ni puni ni même blâmé, et sa considération personnelle ne peut qu'y gagner; mais s'il a déserté le champ de bataille sans y laisser le cadavre de son agresseur, il n'est pas jugé digne de survivre à cette honte, et il faut aussi qu'il choisisse entre une mort volontaire et l'échafaud. C'est en vertu de ces injonctions rigoureuses, qui défendent en temps de paix d'exposer

(1) On sait que M. Lenox Richardson fut massacré à l'occasion de sa rencontre avec le cortége d'un *daïmio;* mais il ne faut pas oublier que cette rencontre eut lieu dans un chemin étroit et encaissé, et que M. Richardson et ses compagnons, involontairement sans doute, jetèrent plus ou moins de trouble dans l'ordonnance du cortége.

au jour une arme quelconque, que les fers de lance et de pique, les canons même de fusil, sont enveloppés soigneusement dans des étuis; on ne les ôte qu'en cas d'expédition militaire en pays ennemi, ou lorsqu'il s'agit d'escorter un criminel au lieu de son exécution. Aussi sir Rutherford Alcock, le ministre anglais, qui avait l'habitude de se faire accompagner à Yédo par des lanciers de sa propre nation, fut-il invité par le gouvernement japonais à dissimuler les fers de lance de son escorte pour éviter de faire naître chez les habitans la supposition qu'il nourrissait à leur égard des projets hostiles. Les lois japonaises relatives au port d'armes ont eu, il faut le reconnaître, de bons résultats, car il est remarquable que dans un pays où l'on rencontre un aussi grand nombre de gens armés qu'au Japon les collisions sérieuses soient si rares. Revenons au cortége du prince de Fossokawa.

Après l'avant-garde venaient huit soldats portant de longues hallebardes et des insignes dont la forme particulière indiquait le rang élevé du maître. Parmi ces marques de distinction, il y en avait une singulière, un chapeau en plumes de corbeau, qui servait plus spécialement à désigner la dignité de *daïmio*. Je vis ensuite s'avancer, comme une maison roulante, le lourd *norimon* (litière) : il reposait sur les épaules de douze hommes qui marchaient d'un pas égal, la tête et les jambes nues, comme l'exige l'étiquette japonaise. A peine fûmes-nous en vue, qu'un officier, qui se tenait hors des rangs, courut à la portière du *norimon*, probablement pour annoncer au prince que des étrangers se trouvaient dans le voisinage. On tira aussitôt les rideaux de telle façon qu'il nous fut impossible de rien entrevoir de la personne du grand seigneur qui passait si près de nous. A droite du *norimon*, un officier portait, enveloppé dans un drap de velours, un sabre, l'arme précieuse et honorée du prince. Derrière la litière, quatre palefreniers conduisaient deux beaux chevaux de selle, magnifiquement harnachés; puis suivait en bon ordre le reste de l'escorte militaire, composée d'environ quatre cents hommes, tous bien armés, et dans une tenue irréprochable. Les officiers supérieurs se faisaient porter dans des litières plus petites que celle de leur maître. L'imposant cortége s'avançait, comme nos troupes en marche, sur deux files, et couvrait une étendue considérable du *to-kaïdo*. Il était fermé par une multitude de domestiques (deux ou trois cents au moins), qui portaient chacun, aux extrémités d'une perche posée sur l'épaule, deux coffres en bambou contenant la garde-robe et autres effets de voyage de leurs maîtres respectifs. Tout le cortége défila en silence devant nous. Çà et là, des soldats ou même quelque officier nous lançaient des regards peu aimables; mais nous ne fûmes l'objet d'aucune démon-

stration ouvertement hostile. Nos *yakounines*, qui avaient ôté leurs chapeaux et qui osaient à peine lever les yeux, avaient l'air fort embarrassé; ils ne reprirent leur bonne humeur qu'en voyant enfin la route libre devant eux, et ils parurent très contens d'être sortis sains et saufs de la situation où le hasard nous avait placés.

Au-delà d'Omori, la route s'anima de plus en plus. Après avoir franchi plusieurs ponts en bois et traversé de jolis villages dont chaque habitation était une boutique, un restaurant ou une auberge, nous tournâmes à droite, nous rapprochant ainsi de nouveau de la mer, que, depuis Kavasacki, nous avions perdue de vue, et tout à coup nous aperçûmes en face de nous Yédo, la seconde et la plus opulente des deux capitales du Japon (1). La situation de cette ville est des plus heureuses. D'une étendue plus vaste que les grandes métropoles de l'Europe, elle est située sous un beau ciel et sur un terrain doucement ondulé, au bord d'un golfe magnifique dont elle suit la courbe gracieuse. Les parcs et les jardins la couvrent en si grand nombre, qu'ils lui donnent de loin l'aspect d'un parc immense. De toutes parts on aperçoit des arbres disposés en massifs ou en allées; leur épais feuillage masque les modestes habitations bourgeoises, et ne laisse voir que les temples et les innombrables palais des familles princières qui, depuis deux siècles, sont obligées de résider à Yédo, dans le voisinage et sous la surveillance du taïkoun. On voit dans le golfe des bâtimens de toute espèce, tels que bateaux à vapeur d'Occident, acquis à grands frais par la cour de Yédo, navires à voiles, également de construction européenne, jonques plaquées de cuivre, à la lourde mâture et aux voiles carrées, bateaux de pêche à la poupe effilée en bec de canard, enfin petites embarcations en nombre incalculable. Au milieu du golfe, à 3 ou 4 kilomètres du rivage, on a construit, il y a peu de temps, cinq forts, dont les murailles en granit clair forment un contraste pittoresque avec la fraîche verdure qui tapisse les remparts et avec le sombre azur de l'eau qui les entoure. Dans le lointain, vers l'ouest, court la chaîne des hautes montagnes de Hankoni, et au-dessus d'elle se détache, dans sa solitaire et incomparable magnificence, le pic de Fousi-yama.

Nous traversons une petite place carrée où l'herbe pousse, et qui renferme au centre une statue en pierre d'un Bouddha. Une douzaine de chiens à demi sauvages s'enfuient en hurlant à notre approche. C'est la place des exécutions capitales, située comme une menace à

(1) La première et l'ancienne capitale du Japon est, on le sait, Kioto, où réside le mikado, le souverain légitime; elle se trouve dans l'intérieur du pays, à 50 kilomètres d'Osakka, le plus grand entrepôt du commerce japonais, et figure sur nos cartes sous le nom de Miako, qui signifie simplement *capitale*.

l'entrée même de Yédo. Un peu après, nous entrons dans un village d'assez pauvre apparence et dont les habitans semblent, pour la plupart, se livrer à la pêche; au bout de ce village s'ouvre une longue rue bordée de chaque côté par de grandes et belles maisons. Nous sommes à Sinagava, faubourg de Yédo, fameux par ses *maisons de thé* et le plus mal famé des quartiers de la ville. Toute la jeunesse désœuvrée s'y donne rendez-vous, et un grand nombre de crimes et de complots y prennent naissance. Notre escorte se serre plus étroitement autour de nous; l'officier nous invite à presser l'allure des chevaux; deux hommes s'élancent au galop en criant *haï! haï! abonaï!* (attention! prenez garde!), et ces cris sont répétés par nos compagnons. La rue est pleine de gens d'un aspect peu rassurant : ils sont armés de deux sabres formidables, et, suivant un usage très répandu, ils portent autour de la tête un mouchoir qui ne laisse voir de leur visage qu'une paire d'yeux noirs qui brillent à travers une étroite fente, comme derrière un masque. Tous se hâtent pourtant de nous livrer passage, moins à nous peut-être qu'à nos chevaux, dont ils ont peur, mais quelques-uns nous poursuivent d'injures et de menaces. Notre marche devient de plus en plus rapide. Les chevaux, qui tout à l'heure étaient harassés de fatigue, semblent comprendre que nous touchons au but de notre voyage : excités par les cris de nos compagnons et des passans, ils sont devenus intraitables, et c'est au galop que nous franchissons, à l'extrémité du faubourg, la porte en bois qui marque la limite entre Sinagava et Yédo. Le chef de l'escorte, le front baigné de sueur, vient à nous : il nous félicite d'être arrivés à bon port, et il est évidemment satisfait de s'être acquitté d'une mission peu dangereuse à mes yeux, mais qui laisse peser sur lui une certaine responsabilité. Nous passons devant la colline de Goten-yama, où l'on construit en ce moment les nouvelles légations anglaise (1), française, américaine et hollandaise; nous laissons à droite le grand temple de Toden-si, résidence du ministre britannique, puis nous tournons à gauche, et, après avoir traversé un quartier fort tranquille, presque désert, nous pénétrons dans Dsen-fou-si, le siége de la légation américaine (2).

(1) Celle de la Grande-Bretagne a été incendiée et entièrement détruite au moment où elle venait d'être terminée. Goten-yama était jadis un but favori de promenade, et on dit que la concession de cette colline aux étrangers a été fort mal accueillie par la ville de Yédo et principalement par le faubourg voisin de Sinagava. Aussi ne serait-il point impossible que la jouissance en fût rendue au public afin d'enlever un motif de mécontentement, et qu'on désignât aux envoyés étrangers un autre emplacement où serait transféré le siége de leurs légations respectives. Ce qui paraît certain, c'est que tous les Européens résidant à Yédo seront à l'avenir réunis dans un quartier isolé et fortifié sur lequel il sera facile d'exercer une rigoureuse surveillance.

(2) Dsen-fou-si vient de partager le sort de la légation anglaise de Goten-yama : ce

II.

La ville de Yédo est située au nord du golfe qui porte son nom, entre 139° 35′ de longitude est, 35° 39′ de latitude nord; elle a une circonférence de 38 kilomètres et couvre une surface de 85 kilomètres carrés (1). Un fleuve large et majestueux à son embouchure, mais d'ailleurs sans importance, l'O-kava (grande-rivière), la traverse du nord au sud et la divise en deux parties inégales : la plus petite, à l'est du fleuve, porte le nom de Hondjo; l'autre, située à l'ouest, est Yédo proprement dit.

Hondjo est une île entourée, à l'ouest par l'O-kava, à l'est par un autre fleuve qui court parallèlement au premier, au nord par un canal, et au sud par la mer. La circonférence de cette partie de la ville est de 13 à 14 kilomètres, et sa superficie de 12 kilomètres carrés. Cinq grands canaux, dont deux vont du nord au sud, et trois de l'est à l'ouest, se coupant à angles droits, divisent Hondjo en huit quartiers, qui sont presque entièrement occupés par des temples, des palais de *daïmios* et des chantiers du gouvernement. Le temple des cinq cents images (*Goïaka-Lakan*), situé dans la partie nord-est de Hondjo, mérite une mention particulière : il est formé de deux édifices antiques qui ont eu beaucoup à souffrir d'un tremblement de terre et qui menacent ruine; les nombreuses idoles qui le décoraient, et auxquelles il doit son nom, sont placées à présent dans un vaste hangar, près de leur ancienne demeure. Le sud de Hondjo, qui touche au rivage de la mer, contient quelques habitations de bourgeois, d'artisans et de pêcheurs; mais on y trouve en bien plus grand nombre les palais et les temples, dont le plus vénéré est celui d'Hadsima, dieu de la guerre. La partie orientale est peu habitée; quelques temples, des palais et des fermes s'élèvent çà et là au milieu des champs cultivés (2). Hondjo, quar-

temple antique et vénéré est devenu la proie des flammes; mais, tandis qu'il est certain que la destruction de la légation anglaise est l'œuvre de mains criminelles, on attribue à un accident le sinistre de Dsen-fou-si.

(1) Yédo n'a point de mur d'enceinte, et il est impossible de fixer exactement ses limites; la ville se confond avec les faubourgs, et ceux-ci avec les villages qui les entourent. J'ai extrait les mesures que je donne ici d'une excellente carte japonaise, dont je me servais pendant mes promenades à Yédo, et que j'ai toujours reconnue parfaitement exacte.

(2) Les chiffres suivans, auxquels je ne me suis arrêté qu'après un mûr examen, donnent une idée de la proportion où se trouvent à Hondjo les divers élémens de la population : des 12 kilomètres carrés dont se compose la surface de ce quartier, 3 sont occupés par des rizières et des jardins, 5 par les résidences des *daïmios*, 1 1/2 par les temples, et 1 1/2 par les fortifications et les chantiers du gouvernement. Il ne reste aux demeures bourgeoises qu'un seul kilomètre carré.

tier aristocratique, a peu d'animation. Les quais larges, bien entretenus, bordés d'un grand nombre de palais, sont une des promenades les plus agréables de la capitale; ils offrent sur l'O-kava et sur Yédo des points de vue variés et pittoresques : le fleuve est garni de jonques et de petites barques, surmontées, pour la plupart, de tentes en bambou tressé, et dont un certain nombre, occupées par des jeunes filles, ont une destination semblable à celle des *bateaux de fleurs* de la rivière de Canton. Quatre ponts en bois d'une construction solide et simple réunissent Hondjo à Yédo; ils portent les noms de *Hadsouma-bassi*, *Liogokou-bassi*, *O-bassi* et *Yetaï-bassi*; le plus long, O-bassi (grand pont), mesure 160 *mattes* (1) japonaises, c'est-à-dire 320 mètres environ (2).

Yédo est divisé en trois parties : *Siro* (le château), *Soto-siro* (les environs du château), et *Midsi* (la ville). Une visite à ces trois parties de la seconde capitale japonaise nous fera pénétrer, sinon dans l'intérieur à peu près inaccessible des grandes familles du pays, au moins dans la vie publique de cette société pendant longtemps si peu connue, et dont le caractère original se révèle dans les monumens mêmes que nous essaierons de décrire.

Siro, la résidence du *taïkoun*, se trouve au centre de Yédo; de hautes et fortes murailles en font une espèce de citadelle ayant 8 kilomètres de circonférence. Outre le palais du *taïkoun*, on y voit celui de l'héritier présomptif, ceux des trois *gosankios* ou princes du sang royal, et d'une vingtaine de *daïmios*, enfin les habitations des membres du conseil d'état et la mairie, l'hôtel du gouverneur de Yédo. Les palais du *taïkoun* et de l'héritier présomptif sont séparés des autres par une enceinte particulière. Avant d'arriver à cette enceinte, que les hauts fonctionnaires et les domestiques attachés au service du château ont seuls le droit de franchir, il faut traverser deux larges fossés, sur lesquels sont jetés dix-huit ponts à des distances à peu près égales. La résidence du *taïkoun* a été visitée dernièrement par les ministres français, anglais, hollandais et américain, ainsi que par plusieurs membres des différentes légations; je tiens de la bouche même des visiteurs que, bien loin d'atteindre à

(1) Le pied japonais (*kaneschiak*), à très peu de chose près, a la longueur du pied anglais; il mesure 303 millimètres. Pour mesurer les distances, on se sert des multiples de la *matte* (*ken*), dont la longueur est de 1m 908. L'unité des mesures de superficie est un carré appelé le *tsbou*, dont chaque côté mesure 1 *ken* (1m 908). L'unité des mesures de capacité est le *sio* ou *itcimas* (1/16e de pied cube japonais), qui contient 0,01738645 mètre cube. L'unité de poids est le *kin* ou *katty* de 60 centigrammes, ou, livre anglaise, 1,323. L'unité monétaire enfin est la pièce d'or, *rio* ou *kobang*, qui vaut, suivant le cours, de 10 à 11 francs.

(2) Un cinquième pont a été jeté récemment sur l'O-kava au nord de la ville; il s'appelle *Oskio-kaïdo-no-o-bassi* (le grand pont du chemin du nord).

la magnificence dont quelques voyageurs ont parlé, cette résidence est au contraire d'une simplicité qui contraste vivement avec le luxe des autres cours orientales. Les nattes qui revêtent les appartemens sont, il est vrai, d'une extrême finesse; les sculptures qui décorent les piliers des portes, les colonnes qui supportent le plafond et le plafond même, sont artistement travaillées et soigneusement finies; mais rien d'ailleurs dans les salles et les chambres n'attire spécialement l'attention : une simplicité sévère règne dans tout l'édifice. C'est un trait général et l'un des plus remarquables du goût japonais que cette simplicité. Les palais des *daïmios* et des autres grands seigneurs présentent le même caractère : bâtis en pierre ou en pisé, blanchis au lait de chaux, ils ne s'élèvent que d'un étage et ressemblent à de vastes hangars; à l'extérieur, ils n'ont d'autre ornement que des plaques de cuivre fixées sur les portes en bois massif et disposées de manière à représenter les armoiries du propriétaire ou différens dessins. On ne sait rien de précis sur l'intérieur de ces hôtels, où aucun étranger n'a encore pénétré; mais on peut admettre presque avec certitude que là, comme chez toute la bonne société japonaise, la simplicité s'unit à un grand ordre et à une propreté parfaite.

D'agréables promenades larges et sablées entourent le château et en longent les fossés, qui sont littéralement couverts d'oiseaux aquatiques. Ces oiseaux vivent dans une complète sécurité; la troubler serait un sacrilége. Dans l'enceinte de Siro s'élèvent deux collines que tous les étrangers s'empressent de visiter : l'une est située près des palais des trois *gosankios;* on y monte à cheval; on gravit l'autre par un large escalier en pierre de plus de cent marches. Du sommet de ces hauteurs, on jouit d'une vue immense sur la ville et le golfe. Yédo est une ville de jardins; elle figure un parc dont l'œil ne découvre pas les limites, qui est baigné par la mer, traversé par un grand fleuve, et orné de nombreuses villas. On aperçoit bien dans certains quartiers des suites non interrompues de maisons qui forment des rues régulières; mais à chaque instant des temples, des jardins et des palais viennent briser l'uniformité des lignes, et rétablissent cette physionomie particulière qui fait de Yédo une ville unique dans le monde, et dont le premier aspect produit sur les voyageurs la plus vive et la plus agréable surprise.

Le second quartier de Yédo, *Soto-siro,* entoure le château, et, comme celui-ci, est de forme presque circulaire. Il a une circonférence de 15 kilomètres 3/4, et couvre une surface de 12 kilomètres carrés. Séparé du château par un fossé, de Hondjo par l'O-kava, et du reste de la ville par un canal qui porte le nom de *Chori,* il est relié au château par douze ponts, à Hondjo par trois des grands

ponts que j'ai nommés, Liogokou-bassi, O-bassi et Yetaï-bassi, et il se rattache à la ville par trente ponts, dont le plus remarquable est le fameux *Nippon-bassi* ou *Nihhon-bachi*, comme prononcent quelques personnes (le pont du Japon), qui a été choisi pour point de départ dans le calcul des distances de Yédo à toutes les parties de l'empire, et qui par là même est considéré comme le centre géographique du Japon. Les palais de *daïmios* occupent à Soto-siro 7 kilomètres carrés, les maisons bourgeoises 4, et les temples un seul. Parmi les édifices sacrés, il faut mentionner Mondseki, la plus grande *tera* de Yédo, et Sanno, une des principales *mias* (1).

La partie de Soto-siro qui renferme les habitations bourgeoises est une des plus importantes de la ville et de tout l'empire; elle est traversée par la grande route (2), qui amène à Yédo les habitans des provinces, et tout le commerce de la capitale s'y trouve concentré: c'est la *Cité* de Yédo. Cette cité forme un parallélogramme entouré de canaux; celui de l'ouest la sépare du château, les trois autres du quartier même de Soto-siro. La *cité* comprend cinq rues longitudinales et vingt-deux rues transversales qui se coupent à angles droits, et forment soixante-dix-huit îlots réguliers, tous séparés les uns des autres par des grilles en bois. Ces grilles, ordinairement ouvertes, sont toujours gardées par des postes de police, et peuvent se fermer aussitôt que l'on veut isoler un îlot d'un autre. Dans la *cité* et dans ses environs immédiats, il n'y a ni palais ni temple. C'est la seule partie de Yédo qui ait d'ailleurs quelque ressemblance avec nos villes d'Europe. Les rues y sont larges, droites, très animées, et bordées à droite et à gauche de maisons encombrées de marchandises de toute espèce. L'absence complète de voitures rend cependant la circulation facile dans ce quartier. Tandis que la plupart des habitations japonaises sont bâties avec des matériaux aussi légers qu'inflammables, comme le bois et le papier, on trouve dans la *cité* de Yédo un grand nombre de magasins dont les solides murailles en pisé offrent au feu une excellente barrière. Si l'on n'avait usé de cette précaution, les richesses des marchands auraient été bientôt consumées, car les incendies sont d'une fréquence exceptionnelle au Japon. Au nord et au sud de la *cité* s'étendent des quartiers qui en sont pour ainsi dire les dépendances, et qui servent aussi de demeure et de marché aux commerçans et aux artisans.

(1) On se rappelle que *tera* est le nom donné aux temples bouddhistes, et que les *mias* sont consacrés au culte primitif du Japon.

(2) La grande route du Japon porte, de Nagasacki à Yédo, le nom de *To-kaïdo* (chemin de l'ouest); en traversant la capitale, elle porte le nom de *O-tori* (grande rue), et au nord de Nihhon-bachi elle est appelée *Oskio-kaïdo* (chemin du nord).

Midsi (la ville) a 38 kilomètres de tour et 69 kilomètres carrés(1) de superficie. Une partie, Hondjo, située à l'est du château, a déjà été décrite. Le quartier qui est au nord du château couvre une surface de 26 kilomètres carrés, dont le tiers environ est consacré à des édifices religieux. Le mausolée du taïkoun seul, placé dans un beau parc d'une lieue de circonférence, est environné de trente-huit temples. On doit mentionner encore dans le même quartier les temples de Quannon, d'Amida, de Confucius et de Kanda, le patron de Yédo. Le temple de Quannon, — les Européens le désignent généralement sous le nom d'Akatsa, — est un des plus beaux et des plus vénérés du Japon. De toutes parts on y vient en pèlerinage. Il est bâti près du fleuve O-kava, non loin du pont d'Adsouma, et au centre d'un vaste parc où l'on voit plusieurs *maisons de thé* ainsi que des boutiques remplies de rosaires, d'images et de livres de piété. Ce jardin se transforme à certains jours en un véritable champ de foire; on y montre et on y vend des animaux privés et sauvages, des plantes rares, des statuettes en cire, et beaucoup d'autres choses propres à attirer l'attention des nombreux pèlerins qui viennent faire leurs dévotions. Le sanctuaire qui renferme l'idole sacrée est au bout d'une longue avenue dallée en pierres et plantée d'arbres au pied desquels on élève les baraques des marchands et des saltimbanques. Cette avenue est infestée de mendians qui étalent là leur hideuse misère et implorent par leurs cris pitoyables la charité des passans. A l'entrée de l'allée, on trouve un portail en bois verni rouge au milieu duquel sont suspendues trois lanternes colossales en papier de couleur; le vernis du portail n'a rien perdu de son éclat ni de sa fraîcheur, quoique depuis bien des années il ait été exposé à toutes les intempéries de l'air. A l'extrémité de l'allée, près du temple, on voit dans une écurie soigneusement entretenue un cheval sacré, dont la robe sans tache est d'une blancheur de lait. Chaque jour, à la même heure, il est magnifiquement harnaché et conduit en grande cérémonie auprès de l'idole. Un des prêtres demande à la déesse Quannon-sama si elle désire sortir de sa demeure, et ordonne, après avoir attendu une réponse qui ne vient jamais, que l'on ramène l'animal à l'écurie. Le temple, grand édifice carré, est exhaussé de quinze à vingt pieds au-dessus du sol. Un perron donne accès à l'intérieur, qui le soir est fermé par des portes massives en bois couvertes de lames de cuivre. A gauche du maître-autel, dans une chapelle latérale, on y voit un tableau qui offre un curieux échantillon des mœurs du Japon : il représente des courtisanes qui se

(1) En ajoutant à ce chiffre 4 kilomètres carrés pour la surface du château et 12 kilomètres carrés pour la surface de Soto-siro, on retrouve l'aire totale de Yédo, qui est de 85 kilomètres carrés.

sont rendues fameuses par leurs attraits et par leur charité, et auxquelles les *djoros* et autres habitantes des *maisons de thé* décernent des hommages presque divins. L'intérieur du sanctuaire n'a pas ce caractère de propreté scrupuleuse que j'ai observé dans plusieurs édifices de ce genre; en revanche, il ne cesse de se remplir de dévots qui y accourent de tous les points de l'empire, et dont la curiosité indiscrète rend pour les étrangers l'examen attentif du temple chose fort difficile. On voit, à la droite du bâtiment principal, une pagode semblable aux pagodes chinoises, mais d'une construction plus lourde, et deux statues colossales en pierre représentant l'image d'un Bouddha.

Le temple de Confucius n'est pas ouvert aux étrangers. Dans l'enceinte du parc qui l'environne est établie l'université de Yédo, où les fils des grandes familles japonaises terminent leurs études : ils y apprennent les élémens de la géographie, de l'histoire générale et des sciences physiques, les langues étrangères, et avec un soin plus particulier l'histoire naturelle, et surtout l'histoire nationale; mais les objets essentiels de l'enseignement sont les écritures japonaise et chinoise, et la haute littérature japonaise, qui emprunte ses œuvres à la littérature classique de la Chine. Les difficultés de ces dernières études sont presque insurmontables, et exigent un temps si long que les jeunes gens peuvent à peine effleurer les autres parties de l'enseignement (1). Aussi les meilleurs élèves, en sortant des écoles, ne savent-ils que lire et écrire le chinois et le japonais, et demeurent-ils, à peu d'exceptions près, dans une complète ignorance sur tout le reste. On a exagéré en général l'intelligence des Japonais. Bien élevés, patiens, sachant tout écouter avec une bonne grâce qui ne les compromet guère, ils ont l'esprit fin, subtil, rusé; mais ils ne possèdent certainement pas cette pénétration, cette largeur de vues, cette puissance créatrice qui font la force des races de l'Occident. Il semble décidément qu'il faille attribuer leur état intellectuel à une infériorité de race plutôt qu'à une infériorité de civilisation. Sans doute un *daïmio* est plus instruit, plus éclairé que ne l'étaient nos châtelains du moyen âge; mais il serait absurde de prétendre que le Japon peut produire des esprits philosophiques et spéculatifs comme en a produit chez nous cette époque. Les sources inépuisables de philosophie, de poésie et d'art, qui, descendant des hauteurs de notre antiquité classique, ont régénéré et fertilisé le monde occidental, n'ont jamais vivifié les champs arides de la philosophie et de la littérature japonaises.

(1) Il y a cinq manières d'écrire le japonais : en *kaï-cho*, en *gio-cho*, en *sosho*, en *hiragana* et en *katagana*. Les deux dernières écritures s'apprennent sans trop de difficulté; mais l'étude approfondie des trois autres suffit à remplir la vie entière d'un homme.

De nombreux palais de *daïmios* occupent, dans le quartier où s'élèvent les temples de Quannon et de Confucius, des terrains considérables (5 kilomètres carrés). On y remarque ceux des princes de Mito et d'Owari, proches parens du *taïkoun*, et celui du prince de Kanga, le plus riche des dix-huit *gokchis* ou pairs du Japon (1). Le même quartier contient aussi le grand théâtre, *Oki-chibaya*; *Yosivara*, la ville des *djoro-jas* ou maisons de tolérance, en dépend également. Le grand théâtre, vaste édifice construit en bois léger, peut recevoir de six à huit mille spectateurs. Yosivara forme une sorte de ville à part, isolée du reste de Yédo par des murailles et des fossés; on y pénètre par une seule porte, qui est gardée nuit et jour par un poste de police. C'est un parallélogramme régulier, mesurant 1 kilomètre 1/4 en circonférence. Quatre rues longitudinales et trois rues transversales, coupées à angles droits, le divisent en neuf quartiers séparés par des grilles en bois, que l'on ferme à volonté et qui permettent d'exercer une surveillance sévère, dont les mauvaises mœurs des habitans expliquent la nécessité. Ce rendez-vous de la débauche n'est fréquenté que par le bas peuple. Les officiers ne s'y aventurent qu'en cachette; ils préfèrent le faubourg de Sinagava.

Le nord de la capitale touche à des jardins de plaisance comme Aska-yama, et à de petits villages qui rappellent les promenades des environs de Paris. Tous les Européens résidant à Yédo ont visité Od-si, le plus remarquable de ces villages par la beauté du site. Il est adossé à une riante colline, près d'une petite rivière aux eaux limpides. Pendant la belle saison, des familles bourgeoises viennent fréquemment s'y reposer à l'ombre des vieux arbres ou dans les maisons de thé, qui y sont en grand nombre; elles prennent un repas simple, entendent de la mauvaise musique, et paraissent heureuses de ces plaisirs innocens. Bien rarement des discussions ou des querelles troublent le calme de leurs réunions, et un étranger ne peut s'empêcher de se plaire à ces mœurs aimables. Un temple érigé près de Od-si par Hiéas, le fondateur de la dynastie des *taïkouns* actuels, a été consacré plus tard à ce prince avec la dénomination de *gongen-sama-no-tera*. On se rappelle que Gongen-sama est le nom sous lequel on rend à Hiéas des honneurs presque divins. L'édifice est de peu d'importance, mais il se trouve dans un beau parc et est entretenu avec le plus grand soin. Les successeurs de Hiéas s'y rendent annuellement pour y adresser des prières aux mânes de leur illustre aïeul.

Le *Midsi* comprend encore un quartier beaucoup plus petit que

(1) Les revenus du prince de Kanga sont évalués à 1,200,000 *kokf* de riz, ce qui équivaut à 30 millions de francs environ.

celui dont nous venons de parler; situé à l'ouest du château, il ne couvre qu'une surface de 12 kilomètres carrés; les temples et les résidences des grands en occupent les trois quarts. Parmi ces derniers, il faut citer le palais du prince de Ki-siou, père du *taïkoun* actuel, et celui de la famille du régent Ikammono-kami, qui a succombé à une mort si tragique (1). Le temple le plus intéressant de ce quartier porte le nom de Mio-hoodchi : il est au milieu d'une véritable ville de couvens, à laquelle on arrive par un sentier de 2 kilomètres environ, bordé de maisons qu'habitent des prêtres ou des moines, et dans lesquelles on vend des objets sacrés semblables à ceux que l'on trouve au temple de Quannon. Le temple de Mio-hoodchi, vaste, beau, bien tenu, se compose de plusieurs corps de logis, dont le plus remarquable, une vaste salle ouverte à gauche du sanctuaire principal, renferme des milliers d'*ex-voto* suspendus le long des murs. Ce sont en général des tableaux peu différens de ceux qui décorent certaines chapelles catholiques, comme Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille : ils représentent des navires faisant naufrage, des enfans devant un lit de mort, et d'autres scènes de détresse ou de deuil. Souvent, dans un coin du tableau, apparaît le dieu auquel le croyant adressait sa prière. Un *ex-voto*, le plus curieux de tous, se trouve dans un coin de la salle : c'est une énorme tresse de cheveux, un câble plutôt, qui a neuf pouces de tour et près de cent pieds de long. Quand on réfléchit que les Japonais considèrent la chevelure comme un des plus précieux ornemens de l'homme, et qu'ils ne consentent que pour d'impérieux motifs à en faire le sacrifice, on a le droit de s'émerveiller à la vue de cet *ex-voto*, preuve colossale de la superstition humaine, et à la formation duquel des millions d'hommes doivent avoir contribué.

La troisième et dernière partie du *Midsi* s'étend, au sud du château, sur une superficie de 19 kilomètres carrés, dont un seul à peine est couvert d'habitations bourgeoises; le reste est consacré aux palais, aux jardins et aux édifices religieux. Ce quartier de Yédo est celui que les étrangers connaissent le mieux à cause des quatre légations européennes qui y sont établies.

La légation britannique est à Todensi. Placée au bord de la mer, dans le voisinage de Sinagava et sur le *to-kaïdo*, la grande route de l'empire, elle a des abords faciles. Le ministre et sa suite occupent un corps de logis affecté auparavant à la demeure des prêtres qui desservaient le temple de Todensi, situé au bout d'une avenue ombragée et dallée de pierres. La légation anglaise de Yédo a été le théâtre de plusieurs événemens qui marquent des phases douloureuses dans l'histoire des relations de l'Occident avec le Japon : là

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1863.

fut poignardé l'interprète de sir Rutherford Alcock; là ce ministre lui-même fut assailli la nuit par une bande de *lonines* (1), qui laissèrent cinq des leurs sur le champ de bataille, après avoir tué ou blessé plusieurs personnes, telles que M. Oliphant, attaché de la légation et écrivain distingué, et M. Morrison, consul à Nagasacki; là enfin périrent deux matelots anglais en défendant la vie du colonel Neal, le successeur par intérim de sir Rutherford Alcock.

Saï-kaï-dsi, la légation française, se trouve dans une rue parallèle au *to-kaïdo*, et sur une éminence d'où l'on jouit d'une vue admirable sur le golfe. Le consul-général hollandais occupe, lorsqu'il est à Yédo, un petit temple appelé Chio-dsi, qui est situé dans un quartier assez misérable, entre la légation d'Angleterre et celle de France. Il y vit comme un prisonnier d'état, car toute sa maison est envahie par des soldats japonais qui ne le perdent pas de vue pendant la journée, et qui pendant la nuit veillent jusqu'à la porte de sa chambre à coucher. Aussi s'expose-t-il le moins possible aux inconvéniens de la position qui lui est faite à Yédo, et passe la plus grande partie de l'année soit à Decima, colonie hollandaise de Nagasacki, soit à Yokohama, dans le voisinage de ses compatriotes. Pendant longtemps, le ministre des États-Unis seul a continué de résider d'une manière permanente à Yédo; mais depuis l'incendie de Dsen-fou-si, siége de la légation américaine, le général Pryne, successeur de M. Towsend Harris, a été obligé de suivre l'exemple de ses collègues et de s'établir aussi à Yokohama. Dsen-fou-si était un temple situé dans l'intérieur de Yédo, à 3 kilomètres de Toden-si et à 2 kilomètres de Saï-kaï-dsi. Il avait été autrefois l'habitation des bonzes attachés au service d'une grande *tera;* le parc qui l'entourait était mal entretenu, mais vaste et rempli de beaux arbres; on y admirait surtout un figuier des pagodes (*ficus religiosa*), aux dimensions colossales. Les Japonais l'avaient en vénération, y suspendaient des *ex-voto*, et s'y réunissaient en foule tous les soirs pour faire leurs prières. C'est dans l'enceinte du temple de Dsen-fou-si que logeait Henry Heusken, le secrétaire de M. Harris; c'est de là que pendant trois années il partit presque tous les jours pour faire des promenades à cheval dans Yédo ou dans les environs de la ville, qu'il avait étudiée avec le goût d'un antiquaire; on le connaissait jusque dans les ruelles et les quartiers les plus reculés. Durant les trois mois que je passai à Dsen-fou-si, il fut mon

(1) Les *lonines* se recrutent parmi les gens déclassés, tels que fils de famille sans emploi, soldats débandés, fonctionnaires destitués, etc. Les étrangers désignent sous le même nom des bandits et autres malfaiteurs dangereux qui se sont montrés hostiles aux rapports entre Japonais et Occidentaux. Chez les Japonais, le terme de *lonine* n'a rien de méprisable et signifie « homme sans emploi. »

compagnon et mon guide en toute occasion : je lui dois la plupart des renseignemens précis que j'ai pu recueillir sur Yédo. Heusken périt assassiné un soir qu'il sortait d'Akabané, résidence du comte d'Eulembourg, ministre de Prusse; il a été inhumé auprès de l'interprète de sir Rutherford Alcock, l'infortuné Denkouchki, dans un parc qui dépend d'un temple et qui servait de cimetière. Aujourd'hui ce cimetière est abandonné : on dirait que les Japonais poursuivent de leur haine jusqu'après la mort les innocentes victimes de leurs préjugés nationaux. Le monument que M. Alcock a élevé à la mémoire de son fidèle serviteur porte une inscription rappelant que Denkouchki a été massacré par des assassins japonais. Quant à M. Harris, il n'a pas voulu perpétuer le souvenir d'un crime qui fit naître une si grande et si juste indignation; la pierre qui couvre les restes de Henry Heusken ne présente que les dates de sa naissance et de sa mort.

Outre les légations étrangères, le quartier qui s'étend au sud du château renferme le temple de Megouro, une des plus grandes *teras* de Yédo, le cimetière des grands-prêtres, le palais du puissant prince de Satzouma, qui passe pour le plus vaste et le plus riche de la capitale, enfin l'ancien palais et l'ancien mausolée des taïkouns. Ce magnifique tombeau se reconnaît de loin à une haute pagode qui s'élève au milieu d'un parc : il est composé de plusieurs temples et entouré d'arbres centenaires qui répandent l'ombre et la fraîcheur, et qui protégent d'un silence imposant la dernière demeure des anciens chefs militaires du Japon.

Au terme de cette course à travers la capitale japonaise, qui nous en a montré surtout les aspects extérieurs, on voudrait se recueillir et observer la vie morale des habitans, rapprocher aussi quelques données sur le chiffre de la population et les divers groupes qui la forment. C'est un dernier côté de notre sujet, sur lequel il nous reste à interroger nos souvenirs et à résumer nos recherches.

III.

Il est impossible de fixer d'une manière précise le chiffre de la population de Yédo, le gouvernement japonais n'ayant pu y établir aucun cens régulier. On connaît exactement le nombre des bourgeois, des marchands et des artisans, lequel montait en 1858 à 572,848; mais la bourgeoisie, comparée à la noblesse et au clergé, n'a même, au point de vue numérique, qu'une importance secondaire. Yédo est avant tout une ville de fonctionnaires, d'officiers et de prêtres : l'étendue des terrains occupés par les habitations des

princes et par les temples le démontre suffisamment (1). On sait d'ailleurs que, d'après les lois qui régissent le Japon, une moitié des seigneurs féodaux entre lesquels est partagé l'empire doit habiter Yédo, et que l'autre moitié doit y être représentée par les plus proches parens des chefs de famille (2). Les daïmios, en quittant la capitale, emmènent avec eux toute leur cour, et cette cour est quelquefois nombreuse, puisqu'elle ne se compose pas seulement de fonctionnaires et de domestiques, mais aussi d'un corps d'armée dont le chiffre varie de quelques centaines à plusieurs milliers de soldats (3). Le prince qui part est à la vérité remplacé par un autre; mais l'armée du nouveau-venu peut être inférieure ou supérieure en nombre à celle de son devancier; il en résulte dans la population de Yédo des fluctuations continuelles et considérables, dont on ne peut se rendre compte, puisque les grands daïmios ne permettent au taïkoun aucun contrôle sur le nombre ou la qualité des personnes qui les suivent. On estime que les grands et petits daïmios sont représentés dans la capitale par un demi-million de personnes environ, hommes, femmes et enfans. La maison du taïkoun, en y comprenant les fonctionnaires, soldats et domestiques, compte, à ce que l'on dit, 180,000 personnes. En ajoutant à ces chiffres, ainsi qu'à celui que j'ai donné pour les bourgeois et artisans, 200,000 prêtres, moines et nonnes qui habitent les couvens et les temples, 200,000 voyageurs et pèlerins, 50,000 parias, c'est-à-dire *hettas* (4), chrétans (5) et mendians, on trouve que la population entière de Yédo ne

(1) L'étude du plan japonais dont j'ai parlé, et dont l'exactitude m'a été démontrée par l'expérience, m'a conduit à des résultats fort curieux sur la proportion des terrains occupés par les divers élémens de la population. La superficie totale de Yédo, qui est de 85 kilomètres carrés, se distribue de la manière suivante :

	Palais des daïmios et du taïkoun.	Parcs, jardins, terres cultivées et fortifications.	Temples et dépendances.	Habitations bourgeoises.	Total.
Ile de Hondjo	5	4 1/2	1 1/2	1	12
Quartier du château	4	»	»	»	4
— en dehors du château	7	»	1	4	12
— au nord du château	5	11	8	2	26
— à l'ouest du château	5	2 1/2	4	» 1/2	12
— au sud du château	3	10	5	1	19
	29	28	19 1/2	8 1/2	85

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai dernier (*le Japon depuis l'ouverture de ses ports*), le passage relatif à la constitution politique du Japon ou lois de Gongen-sama. Cette constitution vient de subir des réformes radicales, dont on ne peut encore apprécier la portée, et qui ont trait surtout aux obligations du taïkoun envers le mikado, et des daïmios envers le taïkoun.

(3) L'armée du daïmio de Satzouma s'élève, assure-t-on, à 25,000 hommes, et 8 ou 10,000 l'accompagnent ordinairement lorsqu'il se rend à Yédo.

(4) Ce sont des artisans qui travaillent le cuir et touchent le sang des animaux; on les regarde comme impurs, et ils sont parqués dans des quartiers particuliers.

(5) Les descendans des anciens chrétiens japonais. Ils vivent à Yédo dans un quar-

monte pas à moins de 1,700,000 individus (1). Ce chiffre est encore inférieur à celui que certains voyageurs, M. de Siebold entre autres, ont indiqué; mais je pense qu'on peut s'y arrêter, comme n'étant pas trop faible. Il correspond d'ailleurs à l'étendue de Yédo, à l'animation de ses rues, comparée à celle des villes dont on connaît le nombre d'habitans, enfin à la distribution particulière de la superficie de Yédo. Il est probable cependant qu'il cessera bientôt de donner une idée exacte de la vérité. La révolution radicale qui se prépare au Japon, et dont les origines nous ont paru mériter une étude spéciale, s'est déjà manifestée par quelques signes éclatans. Le chef du pouvoir exécutif, le taïkoun, que l'on regarde comme le représentant du libéralisme, a été appelé à comparaître devant le mikado, l'empereur légitime, afin de se justifier de l'accusation d'avoir violé la constitution en concluant des traités avec les étrangers. Après avoir résisté pendant quelque temps, il a été forcé de se rendre aux ordres de son souverain. Rien n'a été divulgué de ce qui s'est passé entre les deux princes; mais les étrangers résidant à Yokohama et à Nagasacki ont noté avec surprise, les uns l'émigration des familles princières de Yédo, les autres le départ de Nagasacki de presque tous les ouvriers employés dans la construction des maisons. On a bientôt compris, et des renseignemens puisés aux sources japonaises ont confirmé cette supposition, que le siége du gouvernement allait être transféré de Yédo à Kioto, que les daïmios seraient à l'avenir dispensés de l'obligation de passer la moitié de leur vie dans le voisinage et sous la surveillance du taïkoun, et que ce dernier, dépouillé du prestige de la souveraineté, allait rentrer dans son véritable rôle, qui est celui de lieutenant du mikado. Quant à la ville de Yédo, l'on peut prévoir le moment où elle ne sera plus qu'une ville marchande. Sans doute, avec les 500,000 commerçans et artisans qui l'habitent, elle comptera encore parmi les premières de l'empire; mais en perdant plusieurs centaines de familles princières et les armées de fonctionnaires, de soldats, de domestiques, qui entourent les daïmios, elle perdra la plus brillante partie de sa population, le principal élément de son

tier particulier, se marient entre eux et sont profondément méprisés. L'exercice de la religion chrétienne leur est sévèrement interdit, et ils en ont perdu tout souvenir.

(2) En récapitulant, on voit que les élémens de la population de Yédo se divisent ainsi :

Bourgeois, marchands, artisans.....	572,848 habitans.
Les *daïmios* et leurs maisons.....	500,000
Maison du taïkoun.....	180,000
Clergé.....	200,000
Voyageurs et pèlerins.....	200,000
Mendians *hettas* et *christans*.....	50,000
Total.....	1,702,848 habitans.

opulence et de son importance politique; elle ne sera plus que l'ombre de la brillante capitale que les traités devaient ouvrir au commerce des nations occidentales. Voilà le prix dont le taïkoun aura payé son alliance avec les étrangers : ses nouveaux amis auront amené sa ruine, à moins qu'ils ne s'unissent un jour à lui pour restaurer sa puissance et faire valoir les droits et les prérogatives qu'il tient des lois sacrées de Gongen-sama.

Lors de mon premier séjour à Yédo, cette ville n'avait encore rien perdu de son éclat et de sa vie. Dans les longues rues de la cité se pressait une multitude affairée. Des hommes de peine, aux membres robustes, brûlés par le soleil et bizarrement tatoués, traînaient de lourds chariots sur lesquels étaient entassées des marchandises de toute espèce; ils avançaient d'un pas lent et cadencé, poussant à intervalles réguliers des cris perçans pour chasser l'air engagé dans leurs poumons (1). Des marchands ambulans, des charlatans, tenaient boutique en plein air, et vantaient avec volubilité la qualité de leurs marchandises ou l'efficacité de leurs drogues. Dans les carrefours étaient réunis des prestidigitateurs, des jongleurs, des lutteurs, des diseurs de bonne aventure et des chanteurs de complaintes qui expliquaient des tableaux grotesques représentant des assassinats, des incendies, des batailles. Un public nombreux entourait ces spectacles. Dans les rues plus retirées, une foule d'enfans, qui n'étaient surveillés par personne, dormaient, mangeaient, jouaient ou travaillaient, et passaient ainsi hors de la maison paternelle presque toute la journée. Leur récréation principale était le cerf-volant : des milliers d'entre eux se livraient à cet amusement, et des personnes plus âgées ne dédaignaient pas de le partager lorsque la brise devenait favorable.

Les quartiers aristocratiques semblaient déserts, comparés aux rues bruyantes de la *cité*. Les palais, qui, avec leurs jardins et leurs vastes parcs, occupent des rues entières, demeuraient fermés; on ne rencontrait guère que des fonctionnaires et des soldats, ou le *norimon* de quelque grand personnage, dont le cortége défilait en silence, tandis que le peuple s'écartait respectueusement. Autour des temples, ce n'étaient que prêtres, moines, mendians (2), en un mot toute la gent fainéante qu'abritent les églises bouddhiste et sintiste.

(1) L'habitude de crier pendant le travail est très répandue dans l'extrême Orient : à Shang-haï surtout, les cris aigus des portefaix chinois remplissent les quais et les carrefours d'un bruit assourdissant.

(2) Parmi les mendians, qui forment une caste particulière, on remarque surtout les mendians dits *à la corbeille*. Ce sont d'anciens nobles dégradés qui, honteux de l'état auquel ils sont réduits, portent sur la tête un tube en bambou tressé qui repose, comme le ferait un chapeau trop large et trop long, sur leurs épaules, et qui cache leurs traits complétement. — Il est défendu sous des peines sévères de vouloir pénétrer l'incognito de ces *lonines*.

Pour retrouver l'animation et le bruit, il fallait aller jusqu'aux extrémités de Yédo, à Sinagava ou aux faubourgs du nord et de l'ouest. Là, les *maisons de thé* et autres lieux de débauche attiraient la foule avide de plaisir. On y menait grand tapage, on s'échauffait la tête par de fréquentes rasades de *sakki*, on se querellait. Les étrangers ne s'y hasardaient pas volontiers et n'y allaient que bien armés, en société de quelques compatriotes et avec l'escorte d'officiers japonais. On leur livrait passage de mauvaise grâce, il ne fallait pas s'arrêter, et il était expressément interdit d'entrer dans une *maison de thé*. Au coucher du soleil, ces rues s'animaient d'une façon particulière et prenaient un aspect vraiment sinistre. Partout on rencontrait des individus qui, la figure masquée d'un mouchoir et la main sur la poignée d'un de leurs sabres, ressemblaient beaucoup plus à des brigands qu'à d'honnêtes citoyens. Un étranger n'aimait pas à voir ces vilaines figures à ses côtés ou sur ses talons; il se dérobait vite à leurs regards, et apprenait aux nouveaux débarqués que c'était parmi ces hommes masqués qu'il fallait chercher les assassins de Heusken, de Voss, de Decker, et des autres victimes du fanatisme japonais. Lorsque la lumière du jour avait complétement disparu, ces quartiers s'éclairaient d'illuminations fantastiques. Chaque passant était muni d'une lanterne en papier qui portait écrit en gros caractères le nom du propriétaire ou, peintes à l'encre de Chine, les armoiries du maître. Dès l'entrée de la nuit, les *maisons de thé* étaient fermées, mais à travers les barreaux d'une épaisse grille on pouvait jeter un coup d'œil dans les salles du rez-de-chaussée, où se tenaient les *djoros*, parées de leurs plus beaux atours, et les *ghékos*, qui jouaient et chantaient pour attirer sur leurs compagnes l'attention des curieux. Peu à peu les bruits cessaient, le nombre des lanternes, que l'on voyait dans la rue, diminuait; on masquait les grilles des *maisons de thé* derrière un rideau de planches. A dix heures, les rues étaient presque désertes; à onze, il y régnait un profond silence. Tout Yédo dormait alors, mais bien souvent ses habitans s'éveillaient au glas sinistre du tocsin. On frappait sur une petite cloche à coups pressés et retentissans. Un gardien de nuit, placé sur un belvédère, comme on en voit par milliers à Yédo au-dessus des temples et des plus hautes habitations, avait aperçu un incendie et appelait au secours. Le signal d'alarme se répétait de toutes parts. On imagine quelles scènes de désordre accompagnent un de ces incendies. Les maisons s'ouvrent. Les habitans s'élancent au dehors : ils questionnent, ils interpellent les passans, ils courent vers l'endroit menacé; beaucoup ont grimpé sur les toits pour mieux apprécier le danger en ce qui les regarde. Le feu est loin encore; mais, alimenté par tant de matériaux combustibles, il s'avance, il dévore l'espace. Ce n'est plus une maison qui brûle, c'est une rue, un

quartier entier qui est envahi par les flammes. Les travaux de sauvetage sont conduits avec activité et intelligence, mais ils sont impuissans en présence de l'élément qu'ils doivent combattre. Il faut se résigner à faire au feu une part très large, car le plus souvent rien n'est capable d'en arrêter le progrès, si ce n'est l'espace vide.

Grâce à l'active surveillance des gardiens de nuit et à l'institution bien organisée des sapeurs-pompiers, grâce à la fréquence extraordinaire des incendies qui fait que tout le monde y est habitué et connaît la manière de les combattre (1), beaucoup de sinistres sont étouffés dès leur origine. Dans le cas contraire, il y a presque toujours des catastrophes à déplorer, à moins qu'un calme complet ne favorise les travaux de sauvetage, ou qu'une pluie un peu forte n'éteigne le feu. La principale cause des incendies doit être attribuée à l'usage du *brasero* que l'on tient allumé jour et nuit dans la maison. La nature très inflammable des matériaux qui servent à la construction des maisons japonaises explique les grandes proportions des sinistres. On bâtit en pierre et pisé les magasins destinés aux marchandises précieuses, ainsi que les palais des daïmios et d'autres grands personnages; mais les matériaux légers sont entassés en si grande quantité dans toutes les habitations que ces édifices mêmes ne sont plus à l'abri du feu, qui y cause de fréquens ravages. En 1859, l'ancien palais du taïkoun et celui de l'héritier présomptif furent entièrement détruits par les flammes; l'année suivante, un semblable sinistre couvrit de ruines les vastes terrains occupés à Yédo par les nombreux corps de logis dont l'ensemble constitue le palais du puissant prince de Satzouma. Pendant mon premier séjour à Yédo, en 1859 et 1860, Saï-kaï-dsi, siége de la légation française, n'échappa à une destruction complète que grâce aux courageux efforts des pompiers pour préserver ce temple, construit du reste de matériaux fort solides. M. du Chesne de Bellecourt fut obligé de chercher refuge auprès de son collègue, sir Rutherford Alcock. La malveillance des *lonines* pouvait n'être pas étrangère à cet accident, et on appréhendait une attaque à main armée sur la personne du représentant de la France; aussi fut-il conduit à la légation britannique sous bonne escorte. M. du Chesne de Bellecourt, en racontant plus tard les événemens de cette nuit, se plaisait à rendre justice à l'adresse et à l'activité des pompiers japonais : son déménagement avait été opéré en un clin d'œil; aucun des meubles

(1) Les maçons, charpentiers et beaucoup d'autres ouvriers sont, au nom de la loi, embrigadés dans le corps des pompiers; ils ont une grande habitude des travaux de sauvetage, et s'en acquittent avec autant de zèle que de courage. Dans chaque maison de Yédo, l'on trouve des pompes à incendie, et devant presque toutes les portes on remarque de grands cuviers remplis d'eau, et qui ne sont là que pour servir en cas de sinistre.

ou des objets de son appartement n'avait été cassé ou égaré, et lui-même avait été traité avec les plus grands égards.

Le gouvernement du taïkoun a ainsi, dans mainte occasion, fait preuve de bonnes intentions envers ses nouveaux alliés; mais il n'est point parvenu à établir avec eux des relations véritablement amicales. La crainte d'effaroucher les susceptibilités du parti patriotique, qui a vu avec regret l'intrusion des étrangers dans les affaires intérieures, a imposé à la cour de Yédo une réserve qui s'est manifestée chez tous les fonctionnaires qu'elle a désignés pour traiter avec les représentans de l'Occident. Ceux-ci, en vertu du caractère officiel dont ils étaient revêtus, n'ont pu faire des avances trop directes, et, après avoir acquis la certitude que la froideur avec laquelle on les recevait était le résultat d'un parti-pris, ils ont à leur tour gardé les mêmes apparences, corroborant ainsi malgré eux un état de choses qui rend leur séjour à Yédo et leurs rapports avec le gouvernement de plus en plus difficiles. Aucun lien d'amitié n'existe entre les fonctionnaires japonais et les membres des diverses légations occidentales, et la vie que ces derniers mènent à Yédo est fort monotone et triste. Jusqu'au moment où M. Heusken fut assassiné, cette existence n'était cependant pas dépourvue de distractions. Les attachés formaient une société de jeunes gens assez nombreuse; les chefs de légation exerçaient à l'envi la plus large hospitalité. Il y avait toujours des invités d'Europe ou d'Amérique à Saï-kaï-dsi, à Toden-si et à Dsen-fou-dsi, et on se faisait un plaisir de leur montrer la ville et les environs, qui sont charmans. C'étaient chaque jour de longues promenades à cheval; on allait au château, on traversait la *cité*, on visitait le temple de Quannon, on faisait des parties de plaisir à Odsi. Sans doute il fallait être armé et se tenir sur ses gardes, mais sans appréhensions sérieuses, et il n'y avait point d'imprudence à s'aventurer, quelle que fût l'heure de la journée, dans les parties les plus reculées de la ville. Je me souviens d'une promenade faite en compagnie des attachés de la légation anglaise et de M. Heusken. Nous partîmes de bonne heure de Toden-si sans autre escorte que celle de nos *bettos* (on était alors en 1860). Nous traversâmes le quartier du château, Soto-siro et toute la *cité;* nous nous arrêtâmes longtemps dans les temples du dieu de la guerre, des cinq cents images et de Quannon-sama; puis nous arrivâmes, après avoir visité les quartiers aristocratiques aussi bien que les rues habitées par la lie de la population, jusqu'au village d'Odsi, à une distance de 15 à 18 kilomètres du siége de la légation anglaise. Là nous fîmes une halte qui dura plusieurs heures, et la nuit nous surprit lorsque nous étions encore loin de Toden-si; nos chevaux étaient harassés de fatigue, et nous n'avancions plus qu'au pas. Nous ne rentrâmes chez nous que vers minuit, ayant passé

quinze heures dans les rues de Yédo sans que rien de fâcheux nous fût arrivé.

Nos excursions n'étaient pas toujours aussi prolongées; elles duraient d'ordinaire trois ou quatre heures. On se réunissait ensuite, soit à Toden-si, soit chez le ministre français ou américain (1). On se communiquait les observations faites dans l'excursion du jour, on discutait des projets de promenade pour le lendemain, on préparait son courrier pour l'Europe, ou bien on lisait les lettres et journaux qu'avait apportés le bateau de Shang-haï. Souvent il fallait se rendre en audience auprès d'un des membres du *gorodjo* (conseil des cinq), ou recevoir la visite officielle d'un gouverneur des affaires étrangères. Le temps était donc assez bien rempli, et les membres des diverses légations échappaient ainsi aux ennuis de l'isolement. L'assassinat de M. Heusken vint changer la situation. Après cet événement, le ministre des États-Unis resta seul à Yédo; les ministres français et anglais partirent pour Yokohama. Ils revinrent, il est vrai, plus tard dans la capitale du taïkoun; mais la surveillance sévère qui s'exerçait autour d'eux leur fut insupportable, et, deux tentatives d'assassinat sur le représentant de la Grande-Bretagne ayant causé la mort de deux sujets anglais et prouvé trop évidemment l'existence de dangers sérieux, MM. Alcock et du Chesne de Bellecourt décidèrent qu'ils retourneraient temporairement à Yokohama. Le ministre des États-Unis lui-même, M. Pryne, malgré le dessein bien arrêté de maintenir son droit de résidence à Yédo, se vit enfin obligé de quitter cette ville, sa demeure étant devenue la proie des flammes, et les gouverneurs de Yédo l'ayant supplié de partir, parce qu'ils craignaient de ne pouvoir le protéger à l'avenir contre la haine de ses ennemis.

La ruse, le crime, les complications politiques amenées au Japon par l'arrivée des Européens, ont ainsi chassé les hôtes étrangers de la capitale du taïkoun, qui, après une lutte de plus de trois années, se trouve rendue tout entière à ses anciens possesseurs; mais, on ne peut en douter, nos représentans retourneront tôt ou tard à Yédo. L'Occident est trop puissant, trop supérieur à l'Orient, pour qu'il ne lui soit pas facile de donner à sa volonté la force d'une loi; il a décidé, en imposant son amitié au Japon, que cet empire sortira de l'état d'isolement où il a vécu pendant des siècles, qu'il s'unira aux autres nations civilisées du globe, et qu'à cet effet il souffrira dans sa capitale la présence des représentans des puissances occidentales.

RODOLPHE LINDAU.

(1) Alors comme aujourd'hui, le représentant des Pays-Bas résidait ordinairement à Decima, celui de la Russie à Hokodadé, et le Portugal n'avait qu'un consul, habitant Yokohama. La Prusse, qui venait de conclure un traité avec le Japon, ne l'avait pas encore fait ratifier lorsque je quittai Yédo pour la dernière fois.

LES

PRÉDICTIONS MÉTÉOROLOGIQUES

LA LUNE, LES ÉTOILES FILANTES ET LES VENTS.

I. *De la Prédiction du temps*, par M. Mathieu (de la Drôme), Paris 1862. — II. *Précis des recherches sur les Météores et sur les Lois qui les régissent*, par M. Coulvier-Gravier, Paris 1863. — III. *The Weather Book*, by Rear-Admiral Fitz-Roy, F. R. S., London 1863.

C'est un des caractères les plus marqués de notre époque que la tendance qu'ont les sciences à marcher vers un but utile. Dans un temps où les applications industrielles suivent de près toutes les découvertes spéculatives, il semble que personne ne doive s'abandonner à d'arides travaux et qu'un savant mérite le blâme, s'il consacre ses veilles et son intelligence à la solution d'un problème purement théorique. Ce n'est pas à dire que l'utilité d'une science doive être immédiate et apparente; mais il faut que l'étude laisse entrevoir un résultat, lointain ou rapproché, direct ou détourné, qui ajoute quelque chose au bien-être matériel ou au perfectionnement moral de la société.

Les sciences qui viennent d'éclore ont en particulier ce désavantage que les hommes qui les cultivent ne sont pas eux-mêmes bien fixés sur les profits qu'on en peut attendre. L'électricité par exemple, si féconde, qui se fait dans l'industrie et les arts une place de plus en plus large, ne fut pendant plusieurs siècles qu'un sujet de pure curiosité. Quelquefois aussi on n'aperçoit pas tout de suite les conséquences utiles d'une découverte scientifique. Ainsi les astronomes de l'antiquité observèrent longtemps les mouvemens des corps cé-

lestes sans prévoir que les observations astronomiques serviraient un jour au navigateur pour se diriger sur l'Océan et au géographe pour mesurer les dimensions du globe terrestre. De même encore les alchimistes, en cherchant l'or, ont trouvé par hasard et dédaigné, sous l'empire d'une préoccupation exclusive, quelques-uns des corps les plus utiles de la chimie moderne. Pour la météorologie au contraire, on ne s'y est pas trompé. On a demandé tout d'abord à cette science de pronostiquer les orages, d'annoncer la pluie et le beau temps. Les savans ont longtemps refusé d'accéder à cette demande : non pas que dans leur opinion l'étude des météores n'eût aucun but, mais parce que la prédiction du temps leur paraissait être un problème trop complexe et trop difficile à résoudre. Le but qu'ils entrevoyaient à leurs travaux était de bien moindre importance. Accumuler les observations thermométriques et en déduire, après de longues années, la température moyenne d'une contrée, constater l'influence de la hauteur des montagnes sur le climat, mesurer la quantité d'eau qui tombe dans un mois ou dans une année, —la météorologie, au dire des savans, ne devait pas pour le moment se proposer autre chose. Il semblait que toutes les observations météorologiques n'eussent d'autre usage que de servir à la détermination de ce terme banal que l'on nomme une moyenne, chiffre abstrait qui ne présente pas plus de profit à l'industriel que d'intérêt à l'homme du monde. Aujourd'hui même il est plus d'un savant qui se refuse à tirer des conséquences pratiques de l'étude des météores, soit que cette science ne paraisse pas assez avancée pour donner des résultats certains, soit que l'on craigne les mécomptes, suite nécessaire de prédictions fausses, et la déconsidération qu'ils feraient rejaillir sur les auteurs de ces prédictions. Il faudrait donc encore se contenter d'enregistrer des observations, de les discuter, de les combiner ou comparer entre elles, afin de découvrir les lois générales qui régissent les météores plutôt que pour en prévoir le retour.

Cependant l'étude des phénomènes passés est en général d'un médiocre intérêt pour le public, et il est d'autant plus difficile de se refuser à l'examen des prédictions atmosphériques que la météorologie n'a par elle-même rien d'expressément scientifique. Elle n'exige jamais ces profonds et pénibles calculs ni ces observations d'une délicatesse exquise qui font que l'astronomie et la physique sont l'apanage de quelques hommes spéciaux. Les appareils qu'elle emploie sont entre toutes les mains et familiers à tous les hommes : c'est le thermomètre, la girouette, le baromètre. Il suffit de savoir consulter ces instrumens vulgaires, d'enregistrer avec ordre les indications qu'ils donnent tous les jours et de combiner les chiffres

suivant les principes communs à toutes les sciences. Ce dernier point est assurément le plus délicat. Ceux que l'étude approfondie d'une science exacte n'a pas assujettis aux déductions rigoureuses prennent trop volontiers la probabilité pour la certitude et substituent fréquemment les écarts de l'imagination à l'inflexibilité du raisonnement. De là tant de pronostics bizarres, tant de phénomènes supposés, qu'une étude plus sérieuse ne justifie pas et que les faits subséquens ne sauraient confirmer.

Est-il donc impossible de prévoir le temps, c'est-à-dire d'annoncer à l'avance la pluie et la grêle, les vents et les tempêtes? Les progrès très remarquables qui ont été faits depuis quelques années donnent quelque opportunité à cette question. A défaut d'une solution complète, les résultats que l'on a obtenus montrent combien les problèmes relatifs au temps sont difficiles à traiter d'une manière générale et quelle réserve doivent observer les prophètes de la météorologie. Ces résultats sont d'ailleurs assez complets déjà pour présenter dans certains cas un intérêt pratique.

I.

La tradition conserve sur les côtes de la mer et dans les campagnes quelques dictons populaires sur les changemens de temps et les pronostics atmosphériques. On ne saurait dédaigner ces croyances, car il est rare que la science, en se développant, n'en prouve pas la justesse, quoiqu'elles pèchent en général par un défaut de précision. Les proverbes, qui sont, dit-on, la sagesse des nations, constituent d'habitude tout le bagage scientifique des marins et des cultivateurs, qui néanmoins acquièrent quelquefois une merveilleuse aptitude pour prédire le temps. Ne semble-t-il pas que l'homme en rapport journalier avec les phénomènes de la nature emprunte à l'animal cette précieuse qualité que nous appelons instinct, faute de savoir l'expliquer? Malheureusement ceux même qui sont le plus habiles à observer les signes du temps se rendent assez mal compte des pronostics auxquels ils obéissent, et ils sont incapables, pour la plupart, de communiquer leur savoir à autrui, tant sont multiples ou délicats les caractères météorologiques qui guident leur instinct. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'on ne peut fonder une science sur cette aptitude individuelle; le savant a besoin de connaître non-seulement les effets, mais aussi les causes, et la certitude ne naît pour lui qu'autant que les phénomènes s'enchaînent dans un ordre conforme aux lois naturelles.

Parmi ces principes vulgaires, que nous hésiterons toujours à qualifier de préjugés, l'un des plus enracinés est sans contredit ce-

lui qui attribue à la lune une influence décisive sur les changemens de temps. Un esprit lumineux et sagace qui se dévouait à vulgariser parmi les gens du monde les vérités scientifiques les plus ardues, Arago, est souvent revenu sur cette question, sans réussir à vaincre l'opiniâtreté de ses contradicteurs. « On prétend, disait-il, que les phases de la lune ont une influence sur les changemens de temps; mais qu'est-ce qu'un changement de temps? Tel météorologiste, s'il admet l'influence des phases, se croira autorisé à ranger sous cette dénomination tout passage du calme au vent, d'un vent faible à un vent fort, d'un ciel serein à un ciel un peu nuageux, d'un ciel nuageux à un ciel entièrement couvert, etc. Tel autre exigera des variations plus tranchées. Où tracer, au milieu d'un vague pareil, les limites sur lesquelles on pourrait s'accorder? Passons sur cette première difficulté. Les savans qui ont compulsé les recueils d'observations météorologiques, avec la conviction d'y découvrir l'influence de la lune, attribuent à cet astre tous les changemens de temps qui se produisent deux ou trois jours avant et deux ou trois jours après la nouvelle lune. Qui ne sait que, dans une période de plusieurs jours, le temps change d'habitude au moins une fois? On fait donc honneur à la lune de changemens auxquels elle peut n'avoir aucune part. Puis l'opinion qui attribue à notre satellite quelque influence sur le temps peut être combattue au point de vue théorique, en dehors de toute vague interprétation. La lune ne peut agir sur l'atmosphère terrestre que par voie d'attraction, par la lumière qu'elle réfléchit, ou par de prétendues émanations obscures qu'elle émettrait. Ces émanations, nous ne pouvons y croire, car rien n'en démontre l'existence. La lumière de la lune est si faible, en comparaison de celle du soleil, que l'effet qu'elle produit, si elle produit quelque effet, doit être effacé par l'influence du soleil. Enfin, quant à l'attraction moins contestable de la lune sur l'atmosphère terrestre, nous possédons un instrument d'une précision admirable, le baromètre, qui nous permet de l'apprécier à chaque instant, et le baromètre nous prouve d'une manière irréfutable que cette attraction est trop faible pour exercer une influence appréciable. »

En dépit de cette réfutation, qui remonte à plus de trente ans, et qui a été souvent reproduite, l'influence de la lune sur l'atmosphère terrestre est maintenant encore le sujet de plus d'une prédiction. Tout récemment, elle a servi de base à une théorie complète de la pluie et du beau temps qui s'est produite avec bruit, et qui a préoccupé l'opinion publique plus longtemps que n'auraient pu le faire les découvertes les plus sérieuses. A quoi sert la lune? Telle est la question que s'est posée M. Mathieu (de la Drôme). A faire les marées avec l'aide du soleil? Ce ne serait pas assez pour un astre qui

tient si bien sa place dans notre ciel. Pourquoi a-t-elle des phases? Elle doit être inhabitée; alors c'est un monde privé de vie, un monde qui est à nous, dépendance naturelle de notre domaine, absolument comme ces montagnes inaccessibles, couvertes de neiges éternelles, dont l'utilité ne ressort pas au premier abord, et qui répandent la vie dans nos plaines et nos vallées en y versant les fleuves et les rivières. La lune doit avoir une influence prépondérante sur les vents, sur la température, sur les météores électriques et aqueux, en un mot sur les phénomènes atmosphériques; elle doit agir de même sur les végétaux, sur les animaux et sur l'homme lui-même. En dehors aussi des calculs et des observations météorologiques, la raison dit que la lune a une destination plus étendue que de concourir aux marées de l'Océan.

Déjà l'on sent qu'une objection peut être faite à ce système : ce n'est pas la raison, c'est l'imagination qui assigne à la lune le rôle qu'on voudrait lui faire jouer à la surface de la terre. La raison a besoin de preuves et ne se satisfait pas d'une simple probabilité. Il convient donc d'examiner de près les rapports qu'il peut y avoir entre les mouvemens de la lune et les phénomènes atmosphériques. Quant à l'influence de la lune sur l'homme ou les animaux, il est inutile de s'y arrêter. Il y a longtemps que cette prétendue influence est passée en proverbe, elle a même enrichi la langue française d'un adjectif assez malsonnant pour les inventeurs et les faiseurs de théories. Examinons maintenant les principes énoncés par M. Mathieu (de la Drôme). « Le soleil, dit-il, foyer de chaleur, volatilise les eaux des mers, des lacs et des terres humides, et les fait monter, sous forme de vapeurs ou de brouillards, vers les sommités de l'atmosphère; puis, les nuages étant ainsi formés et suspendus dans les airs, intervient l'influence de la lune, qui tour à tour attire et laisse redescendre l'atmosphère avec ses nuages, de même qu'elle élève et abaisse les flots de l'Océan. Il se produit donc des marées atmosphériques qui mettent en mouvement les couches supérieures de l'air. De l'effet combiné de ces marées et de la chaleur du soleil naissent les vents qui amènent ou entraînent les nuages, par suite la pluie, la neige ou la grêle, enfin tous les météores aqueux. Cette théorie étant admise, il est clair que l'effet ne peut être le même suivant que les phases de la lune coïncident avec le lever ou le coucher du soleil. Telle marée atmosphérique qui se produira vers midi n'aura pas les mêmes conséquences que si elle se produisait à minuit. L'une donnera la pluie, et l'autre le beau temps. En un mot, ce sont les phases qui font le temps suivant l'heure, ou, pour être plus exact, suivant la minute à laquelle elles arrivent; mais il ne suffit pas de consulter le moment précis où doit s'effectuer une seule

phase pour prédire le temps. Le problème n'est pas si simple. Les phases se suivent, ne se ressemblent pas, et réagissent les unes sur les autres. » Telle est en gros la méthode appliquée par M. Mathieu (de la Drôme). Il en résulterait que certaines phases sont pluvieuses et que d'autres sont sèches. Pour les distinguer les unes des autres, M. Mathieu a compulsé les observations météorologiques de l'observatoire de Genève, qui donnent jour par jour, depuis soixante-six ans, la quantité d'eau tombée. En prenant la moyenne des phases qui avaient à peu près commencé à la même heure, il est conduit à des axiomes du genre de ceux-ci : pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre, la nouvelle lune, qui arrive entre huit heures et neuf heures et demie du matin, donne plus d'eau que celle qui arrive entre sept et huit heures; ou bien encore, en juin, juillet et août, le premier quartier de la lune a une tendance moyenne à la pluie, s'il arrive entre sept heures et sept heures et demie du matin; il est sec au contraire, s'il arrive de sept heures et demie à huit heures. On peut donc prédire la pluie longtemps à l'avance avec autant de précision que l'on prédit les phases de la lune. L'auteur va plus loin : il se croit en état de prédire même la quantité de pluie qui tombera au moment désigné.

Cette théorie de la pluie et du beau temps avait peut-être quelque chose de séduisant par sa simplicité, et les prédictions énoncées par M. Mathieu (de la Drôme) plusieurs mois à l'avance eurent tout le retentissement que pouvaient leur donner les divers organes de la presse. Elles furent même adressées à l'Académie des Sciences sous un pli cacheté, qui, suivant les usages de ce corps savant, ne devait être ouvert que sur la demande de l'auteur. L'Académie refusa le dépôt, sachant la nature du contenu. Le public s'est mépris en général sur les motifs qui dictèrent ce refus. On ignore assez habituellement que la science ne consiste pas seulement dans ces découvertes positives qui ajoutent quelque chose à la somme de nos connaissances, et qu'elle s'enrichit aussi de découvertes négatives en quelque sorte. Les savans sont parvenus à démontrer que certains problèmes sont insolubles, comme par exemple, à ne prendre que les plus fameux, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle. S'il est vrai que la prédiction du temps à longue échéance doit être rangée dans cette catégorie, l'Académie des Sciences n'agit-elle pas sagement en détournant les esprits sérieux d'un ordre de recherches qui ne peut donner aucun résultat?

C'est M. Leverrier qui se chargea de réfuter officiellement la théorie météorologique de M. Mathieu (de la Drôme). « Dans les recherches de statistique, dit-il, l'illusion est facile; il faut beaucoup d'art pour échapper aux erreurs, qui trop souvent proviennent

d'un groupement artificiel des chiffres. Pour établir les lois physiques, il faut bien se garder de toute combinaison de chiffres dans laquelle le résultat est exceptionnellement influencé par un fait unique. » M. Leverrier prend au hasard l'un des axiomes posés par M. Mathieu, le premier que nous avons reproduit. Il relève sur le journal météorologique de Genève la quantité de pluie tombée pendant la première phase de la lune toutes les fois que la lune était nouvelle de sept heures à huit heures, de huit heures à neuf heures, de neuf heures à dix heures, et il montre que, pendant les soixante-six ans que comprennent les observations de Genève, la moyenne pour chaque période est sensiblement la même. La loi annoncée ne se vérifie donc pas, et l'on peut affirmer que les différences trouvées par M. Mathieu (de la Drôme) sur un nombre restreint d'observations ne sont que l'expression de l'extrême variabilité de la pluie. Que prouvent quelques observations restreintes, lorsqu'il s'agit d'un phénomène si incertain? Ne sait-on pas que sur les 60 centimètres d'eau qui tombent à Paris, année moyenne, une seule averse suffit pour donner de 3 à 4 centimètres en une heure de temps? Bien plus, deux localités très voisines peuvent recevoir pendant une même semaine des quantités de pluie très différentes. On se rappelle avoir vu le quartier du Gros-Caillou inondé sans qu'au Panthéon il y eût trace de pluie. Les phases de la lune ne sont-elles pas les mêmes pour ces deux quartiers d'une même ville?

Ce n'est pas assez de discuter les faits et les chiffres sur lesquels s'appuie une théorie; il faut encore la juger avec le raisonnement. Le hasard pourrait faire qu'une loi fût vraie pour les faits passés et fausse pour les phénomènes à venir. La nouvelle théorie ne supporte pas mieux le contrôle du raisonnement que l'épreuve de l'expérience. Les astronomes nous apprennent qu'une heure de retard ou d'avance dans l'instant où commence la nouvelle lune correspond à un déplacement insignifiant de cet astre. Supposons deux lunes dans le ciel; que l'une d'elles commence son premier quartier à huit heures du matin et que l'autre le commence le même jour à neuf heures : au dire de M. Mathieu (de la Drôme), la première donnerait de la pluie, et la seconde du beau temps. Les astronomes nous diront que deux lunes ainsi faites se toucheraient, qu'elles seraient côte à côte sur le firmament; peut-on admettre qu'elles exercent des influences différentes sur le climat, si tant est qu'elles exercent une influence quelconque?

Mais, dira-t-on, nier l'influence de la lune sur les phénomènes météorologiques, c'est nier les marées atmosphériques. L'action combinée du soleil et de la lune qui soulève périodiquement les flots de l'Océan n'aurait donc aucune influence sur les masses d'air plus mo-

biles et sur les nuages? Pourquoi ce qui est vrai pour le flux de la mer ne le serait-il pas pour le flux atmosphérique? A cette objection, la réponse est bien simple. De même que les marées de l'Océan ne font pas les courans marins, de même les marées atmosphériques ne font pas les vents. Tout est analogue dans les deux océans qui recouvrent la terre, l'un aqueux que le marin a sous les pieds, l'autre gazeux qu'il a sur la tête, et qui ne diffère du premier que par la légèreté du fluide. La pluie est pour l'un ce que l'évaporation est pour l'autre. Les vents correspondent aux courans. Descendez au fond de la mer, vous trouverez le calme absolu. Élevez-vous dans l'atmosphère au-dessus des nuages, par delà les montagnes, vous trouverez encore le calme, l'immobilité, en sorte que les deux élémens, l'air et l'eau, qui se touchent sur la presque totalité de notre globe, semblent ne pouvoir être bouleversés que par les réactions qu'ils exercent mutuellement l'un sur l'autre. Sur notre planète, le domaine de l'homme est la région des orages, et c'est une fiction poétique qui ne manque pas de vérité que de placer dans l'élévation des cieux ou dans les abîmes de la terre les lieux du repos éternel.

C'est entre ciel et terre, dans la région que nous pouvons pour ainsi dire toucher du doigt, que s'accomplissent tous les phénomènes météorologiques; c'est là aussi que nous devons chercher les causes qui leur donnent naissance et les lois qui les régissent. Le moteur principal dans cette lutte incessante de l'air et de l'eau, c'est le soleil. Le soleil pompe les eaux de la mer pour en faire des nuages et dépense à ce labeur quotidien une force équivalente à celle de plusieurs centaines de millions de chevaux. Le soleil, qui crée les nuages, crée aussi les vents, car il échauffe inégalement les divers côtés du globe, puis il livre les nuages aux vents. Alors intervient la rotation de la terre, qui détourne les vents de leur direction primitive; mais si ces deux causes, le soleil et la rotation de la terre, agissaient seules, les phénomènes météorologiques seraient simples et uniformes. Nous observerions sur toute la surface de la terre cette régularité de mouvemens qui fait que sur les grandes surfaces planes de l'Océan les vents alizés et les moussons soufflent régulièrement à chaque saison de l'année. Il n'en est pas ainsi. Les chaînes de montagnes modifient déjà d'une manière grave la direction des vents et la marche des nuages; puis, à la surface des continens et des mers, ces météores rencontrent d'autres causes perturbatrices en nombre presque infini, variables pour chaque localité, variables souvent d'une année à l'autre. Ce sont les immenses champs de glace des deux pôles, qui s'avancent peu à peu vers les eaux chaudes de l'équateur, entraînés qu'ils sont par les courans marins et qui re-

froidissent plus ou moins, selon leur étendue variable, les vents d'ouest qui nous arrivent d'Amérique. C'est aussi le *gulf-stream*, courant d'eau chaude qui réchauffe ces mêmes vents, et qui, suivant les années, remonte au nord ou descend au sud. Ce sont les nuages eux-mêmes, qui, plus ou moins opaques, retirent ou rendent à la terre la chaleur solaire, arrêtent ou retardent l'évaporation. Le desséchement d'un lac, le défrichement d'une forêt suffisent pour changer le climat d'une contrée, c'est-à-dire la température moyenne qui y règne, en même temps la quantité de pluie qu'il reçoit et les vents qui y soufflent. On a même prétendu que les coups de canon, qui produisent une puissante impulsion de l'air environnant, attirent ou éloignent (je ne sais lequel) les nuages et les orages. Les prédictions météorologiques, si quelqu'un était assez imprudent pour les faire longtemps à l'avance, seraient faussées par les grandes batailles que se livrent les hommes. Tout agit sur l'atmosphère, de même que l'atmosphère agit sur tout; elle pourrait être à plus juste titre que l'onde prise pour type de la mobilité. Il n'est pas de problème plus complexe que d'en prévoir les mouvemens. A négliger même les perturbations accidentelles qui sont l'œuvre de l'homme, l'esprit humain ne peut saisir à la fois toutes ces causes et tous ces effets, prévoir toutes les conséquences de ces réactions multiples. Pour apprécier combien notre intelligence est bornée dans le champ des prévisions, qu'on songe que le système solaire comprend à peine une douzaine de grosses masses isolées les unes des autres, qu'elles exercent l'une sur l'autre une influence réciproque qui suit une loi très simple, et que néanmoins, depuis cent cinquante ans que Newton a découvert la loi de l'attraction universelle, les astronomes n'ont pas encore réussi à expliquer tous les mouvemens de ces masses, ni à prévoir bien exactement tous les effets qui se produisent dans un monde si simple. Certes M. Mathieu (de la Drôme) a raison de croire que le hasard n'a rien à faire avec les phénomènes de l'atmosphère et que la plus petite goutte d'eau qui tombe des cieux obéit à des lois immuables; mais ces lois sont pour nous ce que serait pour le sauvage notre Code civil, un livre clos qui dépasse notre intelligence. Le prophète se trompe d'ailleurs quand il dit qu'on peut prédire le temps comme on peut prédire le lever et le coucher des astres, car les perturbations accidentelles, que l'on ne saurait prévoir, jouent un trop grand rôle pour être négligées. Nous pouvons dire avec Arago : « Jamais, quels que puissent être les progrès des sciences, les savans de bonne foi et soucieux de leur réputation ne se hasarderont à prédire le temps. »

Il est à remarquer que les hommes qui veulent prédire le temps qu'il fera dans un lieu et à un moment donné n'abordent jamais le

problème dans toute sa généralité : ils exagèrent l'importance d'une cause qui n'agit pas seule, mais qui devient l'unique objet de leurs études. Ils simplifient le problème et tranchent la question, ne pouvant la résoudre. Il y a quelques années, un spirituel astronome, que l'on prit peut-être en cette circonstance plus au sérieux qu'il ne le désirait, avait annoncé un hiver chaud par ce seul motif que le courant du *gulf-stream* s'était dérangé de sa course habituelle dans les parages de Terre-Neuve. L'influence de ce courant sur la température de l'Europe est sans doute appréciable, mais c'était se tromper que de la croire dominante. Je ne parle, bien entendu, que des prophètes de bonne foi; quant aux autres, et le nombre en est grand depuis Mathieu Lænsberg jusqu'à nous, qui spéculent sur la crédulité humaine, il serait au moins inutile de les discuter. Les prédictions que renferment les almanachs sont un jeu auquel personne ne se laisse plus prendre, et ceux même qui les consultent y cherchent plutôt un rêve qu'une certitude.

Sans doute quelques-unes de ces prédictions se réalisent chaque année, car le hasard fait que l'on tombe quelquefois sur la vérité. Arago faisait observer très judicieusement à ce sujet que la faculté de prédire toujours le faux serait aussi précieuse que la faculté de prédire toujours le vrai, puisque l'un est la contre-partie de l'autre. D'ailleurs la mémoire conserve le souvenir des prophéties qui se réalisent et oublie celles bien plus nombreuses qui sont démenties par l'événement. Remarquons enfin que les prédictions sont pour la plupart très générales. On n'ose prédire le temps à jour et à heure fixes, mais on annonce avec confiance les phénomènes généraux des saisons. Dans ce cas, le prophète ne se trompe jamais tout à fait; il se sauve par l'interprétation. On ne risque guère à prédire qu'un hiver sera froid ou qu'un printemps sera pluvieux. Dans chaque saison, il se trouvera certainement quelques jours auxquels la prédiction pourra s'appliquer avec vérité.

Pour conclure, nous pouvons donc affirmer, sur la foi des hommes les plus compétens et des savans qui se sont le plus occupés de la météorologie, qu'il ne sera jamais possible de savoir longtemps d'avance ce que seront, dans un lieu donné, la température de chaque mois, les quantités de pluie comparées aux moyennes habituelles, les vents régnans. Le laboureur ne pourra jamais deviner en hiver la grêle qui hachera ses blés au mois de juin, le marin qui part du cap de Bonne-Espérance ignorera toujours si la tempête ne le saisira pas sur les côtes de France. Bien plus, toutes recherches de ce genre sont illusoires et peu dignes d'occuper les esprits sérieux. Est-ce à dire que la météorologie soit inutile, et qu'elle ne puisse fournir au voyageur et à l'agriculteur des indications précieuses?

Non vraiment; dans des limites plus restreintes, elle a ses avantages. Comme toutes les sciences, elle gagne en précision à mesure qu'elle rétrécit le champ de ses observations. C'est ce qui caractérise les travaux qu'il reste à examiner.

II.

Les étoiles filantes ont-elles quelque connexion avec la pluie et le beau temps? Pour en décider, il faudrait d'abord savoir ce que sont ces météores ignés qui par les belles nuits sillonnent la voûte du ciel. Longtemps les étoiles filantes se sont dérobées à l'observation. Fugaces et irrégulières, elles étaient pour l'astronome une exception au milieu du monde admirablement réglé des étoiles fixes. On ne pouvait les étudier avec le télescope, en mesurer le diamètre ou la distance; elles échappaient aux procédés habituels d'observation de même qu'aux lois immuables et inflexibles de la pondération.

Les savans s'accordent à confondre sous le nom général de bolides ou étoiles filantes trois phénomènes, qui pourraient au premier aspect passer pour différens. Ce sont les aérolithes ou pierres météoriques, qui tombent du ciel et que l'on retrouve quelquefois à la surface de la terre; les globes enflammés, plus gros que les étoiles fixes, qui illuminent plus ou moins l'horizon, éclatent en fragmens et disparaissent, en laissant une longue traînée de feu; enfin les étoiles filantes proprement dites, que tout le monde connaît, que chacun a observées avec curiosité pendant les belles nuits d'été. Les aérolithes et les globes enflammés sont très rares; les étoiles filantes sont au contraire très fréquentes et, chaque fois que le ciel est clair, apparaissent dans tous les pays en nombre considérable. On admet assez volontiers que les aérolithes sont des étoiles filantes qui tombent sur la terre, et que les bolides sont des aérolithes dont on ne retrouve pas la trace, en sorte que ces trois météores auraient une origine commune. Les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir de quelques pierres tombées du ciel. Au temps d'Anaxagore, une pierre noirâtre, de la dimension d'un char, était tombée près du fleuve Ægos-Potamos, en Thrace. Pline avait assisté lui-même à la chute d'une pierre de même nature dans la Gaule narbonnaise. Le fait était trop remarquable pour ne pas prêter à la superstition; aussi les aérolithes reçurent souvent les honneurs divins et furent acceptés comme une personnification du soleil, auquel on en reportait l'origine. Cependant la chute de pierres météoriques paraissait tellement extraordinaire que les savans se refusèrent longtemps à en admettre l'existence. Les témoignages authentiques étaient rares

et s'enveloppaient, comme toutes les traditions populaires, de circonstances merveilleuses qui n'étaient guère propres à convaincre les esprits réfléchis. On pouvait attribuer aux effets du tonnerre certains phénomènes bizarres, par exemple les traînées de feu que des témoins oculaires avaient vues. Les pierres noirâtres et vitrifiées que l'on retrouvait en divers endroits n'étaient peut-être que des pierres ordinaires frappées par la foudre. Ce fut seulement en 1794 que Chladni, physicien allemand, sut réunir toutes les observations éparses dans les auteurs anciens ou contemporains, et parvint à établir la réalité du phénomène. Les travaux de ce savant eurent le privilége d'attirer l'attention. Les observateurs tenus en éveil signalèrent bientôt des faits qui démontraient l'existence incontestable des aérolithes. Peu après, en 1803, une véritable pluie de pierres vint à tomber en plein jour près de la petite ville de Laigle, en Normandie. M. Biot, envoyé sur les lieux par l'Académie des Sciences, recueillit les témoignages d'un grand nombre de personnes qui toutes avaient entendu une explosion dans l'air, et dont beaucoup avaient vu tomber les pierres. Ces pierres s'enfonçaient en terre en tombant; elles étaient très chaudes et répandaient une odeur de soufre insupportable. La plus grosse de toutes celles que l'on avait trouvées pesait près de neuf kilogrammes, et le nombre total de ces blocs météoriques était évalué à deux ou trois mille. Souvent les aérolithes ont des dimensions bien plus considérables. On en cite qui pesaient plusieurs milliers de kilogrammes. Quelquefois, il est vrai, on assignait une origine aérienne à des pierres que personne n'avait vues tomber. Ainsi le voyageur Pallas racontait à la fin du siècle dernier qu'il avait vu à Saint-Pétersbourg une masse minérale de huit cents kilogrammes environ découverte par un Cosaque au sommet d'une montagne schisteuse en Sibérie. C'était une masse de fer que les Tartares regardaient comme sacrée, parce que cette montagne ne contenait aucune trace de minerai ferrugineux. Il fallait bien qu'elle fût venue du ciel, puisque aux environs du lieu où elle avait été découverte on ne trouvait ni fer ni d'autres pierres analogues. Cette opinion était assez plausible. C'est en effet un signe caractéristique de toutes les pierres météoriques authentiques que l'uniformité de composition qu'elles présentent à l'analyse chimique. Elles contiennent du soufre, du fer, du nickel, de la magnésie, de la silice. Il est remarquable en particulier que le fer s'y trouve à l'état natif, blanc, plein de trous comme une éponge grossière, tandis que ce métal ne se présente à nous sur la terre qu'à l'état d'oxyde ou de sulfure, c'est-à-dire combiné avec d'autres substances.

L'existence des aérolithes étant ainsi mise hors de doute, il restait à en expliquer l'origine, en les assimilant, par une analogie

assez naturelle, aux étoiles filantes, qui ne font que briller un instant et disparaître dans les profondeurs de la voûte céleste. Aristote supposait que la pierre qui était tombée à Ægos-Potamos avait été enlevée par la force du vent. Moins crédules plus tard, les astronomes admirent que les bolides se formaient dans l'atmosphère par l'agrégation des vapeurs métalliques que dégagent les usines, comme la pluie, la grêle et la neige se forment par l'agrégation des vapeurs aqueuses. Les usines métallurgiques, disait-on, donnent naissance à des fumées épaisses qui entraînent les métaux mêmes dans un état extrême de ténuité, comme une poudre impalpable. Sans doute la plus grande partie de ces matières retombe très vite dans les localités voisines; mais ce qui reste est entraîné au loin, et, l'électricité aidant (on fait volontiers intervenir l'électricité lorsqu'on est embarrassé), se condense en masses volumineuses qui retombent naturellement sur la terre. Laplace faisait venir les aérolithes de la lune. C'étaient, suivant lui, des pierres lancées par les volcans de notre satellite, et il démontrait qu'il ne leur fallait, pour sortir de la sphère d'attraction de cette planète, qu'une vitesse égale à cinq fois et demie celle d'un boulet de canon. Ceci donnait bien raison de l'identité de composition chimique de tous les aérolithes connus, et justifiait mieux que la précédente explication la direction oblique qu'ils suivent dans leur chute, car, s'ils se formaient dans l'atmosphère, ils devraient tomber verticalement comme tombe la grêle. Il y avait néanmoins quelque chose de bizarre dans cette hypothèse où l'illustre auteur de la *Mécanique Céleste* assimilait la lune à un mauvais voisin qui jetterait des pierres sur la terre. Puis il faudrait être sûr que la lune a des volcans, ce qui n'est pas encore démontré. Enfin, si les étoiles filantes et les aérolithes ont une même origine, notre satellite s'épuiserait bien vite à fournir cette prodigieuse quantité de pierres météoriques.

Une troisième hypothèse, qui jusqu'à ce jour a paru aux astronomes, sinon mieux justifiée, du moins plus acceptable, consiste à faire de chaque étoile filante, de chaque bolide, un *astéroïde*, c'est-à-dire un petit astre, une petite planète. Le monde serait peuplé de milliards de ces astéroïdes qui circuleraient autour du soleil comme les grosses planètes, et qui ne deviendraient visibles qu'au moment où ils pénétreraient dans notre atmosphère. Alors le frottement contre l'air atmosphérique les enflammerait. Quelquefois ces petits astres brûleraient tout entiers sans rien laisser qu'une traînée lumineuse, d'autres fois ils ne se fondraient qu'en partie et tomberaient sur notre sol encore incandescens. Il y aurait ainsi dans les espaces célestes où notre globe s'avance régulièrement chaque jour la monnaie d'une grosse planète dont la masse terrestre s'accroîtrait

peu à peu. Si cette explication ne s'appliquait qu'aux aérolithes, nous l'admettrions volontiers; pendant les dix-huit premières années de ce siècle, on n'en avait observé que trente-sept. A supposer même que la plupart fussent tombés inaperçus, le nombre total n'en saurait être bien grand. Mais les étoiles filantes, c'est par milliers peut-être qu'il faut les compter chaque soir sur toute l'étendue du firmament. A qui persuadera-t-on que l'espace soit si peuplé? D'ailleurs l'identité des étoiles filantes et des aérolithes ne s'appuie sur aucun fait, et n'est fondée que sur l'apparence. Jusqu'au jour où quelque aéronaute aura la chance d'en saisir une au passage, nous ignorerons ce qu'elles sont, et même nous pourrons douter qu'elles existent réellement. Peut-être n'est-ce qu'une apparence, une illusion d'optique. La vue est le plus trompeur de tous les sens.

Dans un temps comme le nôtre, où l'électricité est la science à la mode, on ne pouvait manquer de prêter aux bolides une origine électrique. Dans tous les phénomènes inexpliqués, on assigne mystérieusement un grand rôle au fluide électrique. En somme, toutes les hypothèses qu'on vient de signaler sont illusoires, car aucune d'elles ne s'appuie sur des faits; elles rappellent trop les anciennes théories sur la nature des choses, que les philosophes créaient de toutes pièces sans souci des vérifications expérimentales. Il est assurément plus digne de la science de convenir que nous ignorons ce que sont ces météores, et d'attendre patiemment que l'observation des faits donne une base légitime à la théorie.

Cependant, depuis soixante-dix ans que Chladni a attiré l'attention sur les étoiles filantes, les observateurs n'ont pas fait défaut. Certaines apparitions d'une importance exceptionnelle donnèrent un nouvel intérêt à cette étude. Ainsi, dans la nuit du 11 au 12 novembre 1799, MM. de Humboldt et Bonpland, qui étaient alors à Cumana, en Amérique, observèrent une véritable pluie d'étoiles filantes; elles se succédèrent par milliers pendant plusieurs heures avec une telle abondance qu'il était impossible de les compter. On les aperçut sur toute la côte orientale de l'Amérique du Nord, depuis le golfe du Mexique jusqu'à Halifax. A Boston, un observateur les assimilait, au moment où elles étaient le plus nombreuses, à la moitié du nombre des flocons qu'on aperçoit dans l'air pendant une averse ordinaire de neige. Dans cette ville seulement, le nombre total de ces étoiles était estimé pour cette seule nuit à 240,000 au moins. En Allemagne, au Groënland, au Brésil, le même phénomène fut observé pendant la même nuit. On eut encore en 1833, dans la nuit du 12 au 13 novembre, une apparition extraordinaire qui fut visible dans l'Amérique du Nord. Cette date du 12 novembre semblait donc caractéristique, et Arago recommandait aux navigateurs

qui auraient vers cette époque de l'année des nuits pures et une atmosphère sereine d'observer attentivement les étoiles filantes. En même temps on recherchait les traces de phénomènes analogues qui auraient été observés dans les temps passés. M. Chasles retrouvait dans les anciennes chroniques depuis l'an 538 de notre ère jusqu'en 1233 le souvenir de quatre-vingt-neuf apparitions remarquables. M. Édouard Biot compulsait les interminables archives de l'empire chinois et y relevait un grand nombre d'observations du même genre. Il résultait de ces documens que le mois de novembre avait, depuis plusieurs siècles, le privilége de fournir les apparitions les plus abondantes.

Pour que la théorie des étoiles filantes pût faire de nouveaux progrès, il fallait qu'un observateur eût la patience de suivre ces météores pendant toutes les nuits où l'état du ciel permettait de les apercevoir et qu'il continuât cette étude pendant plusieurs années. M. Coulvier-Gravier entreprit ce travail fastidieux (1). A partir de 1841, il tint un journal quotidien où, d'après les conseils d'Arago, il inscrivait le nombre des météores observés chaque nuit et la direction qu'ils avaient suivie dans le ciel. Il put alors reconnaître que le nombre s'en accroît d'heure en heure depuis le soir jusqu'au matin. En moyenne, il y en a environ dix par heure; mais, de sept heures du soir à minuit, il n'en paraît que sept par heure, tandis qu'il en paraît quatorze de minuit à sept heures du matin. Ces nombres varient eux-mêmes suivant les saisons. La recrudescence que le phénomène manifestait autrefois dans le mois de novembre semble avoir disparu. Par compensation, les nuits des 9, 10 et 11 août voient chaque année se produire des apparitions très abondantes qui donnent en moyenne soixante étoiles filantes par heure. C'est donc à cette époque que les hommes curieux d'étudier de près ce phénomène bizarre doivent contempler le ciel. Enfin, d'une année à l'autre, ces moyennes varient; tantôt elles s'accroissent, tantôt elles diminuent, mais avec une certaine régularité qui prouve une fois de plus que la nature procède par degrés dans les phénomènes les plus irréguliers en apparence. Il est permis de croire que, s'il devait se produire maintenant encore des apparitions extraordinaires comme celles qui furent vues en Amérique pendant les années 1799 et 1833, les astronomes pourraient en être prévenus plusieurs mois et peut-être plusieurs années d'avance par l'accroissement graduel des nombres moyens que l'on observerait chaque nuit.

Il est vraiment singulier que l'on ait su démêler des lois immua-

(1) Voyez, sur les premières observations de M. Coulvier-Gravier, une étude de M. Littré dans la *Revue* du 15 avril 1852.

bles dans la marche de ces météores, qui disparaissent sans laisser de traces après avoir brillé quelques secondes à peine dans le ciel. On comprendra mieux encore la patiente ténacité qu'exigeait cette étude lorsqu'on saura que deux observateurs, regardant en même temps la même partie du ciel, ne peuvent voir les mêmes étoiles filantes, c'est-à-dire qu'à l'un des deux échappe plus de la moitié des étoiles que voit l'autre. Encore ne peut-on observer à la fois qu'une faible portion du firmament. Il fallait donc une rare persistance pour arriver à un résultat, car les observations faites en divers lieux et par diverses personnes ne sont pas comparables entre elles, et ce que les astronomes appellent l'*influence personnelle* a ici plus d'importance que partout ailleurs.

Il était intéressant de connaître la hauteur à laquelle apparaissent les étoiles filantes. Dès 1798, deux physiciens allemands, Brandes et Beuzenberg, essayèrent de résoudre ce problème. S'étant mis à 10 ou 12 kilomètres l'un de l'autre, ils notaient avec soin le moment de l'apparition de chaque météore et la direction où on l'avait aperçu; puis, en comparant les heures des observations, ils s'assuraient que la même étoile avait bien été vue simultanément par chacun d'eux, ce qui était rare. Les directions observées donnaient alors par un calcul facile la véritable hauteur du météore. Des expériences analogues ont été faites plus récemment par M. Coulvier-Gravier près de Paris, et à Rome par le père Secchi. Ces dernières sont un exemple des services que la télégraphie électrique peut rendre aux sciences. Deux observateurs, placés l'un à Rome, l'autre à Civita-Vecchia, s'avertissaient l'un l'autre de chaque apparition au moyen d'un signal télégraphique. Toutes ces expériences ont fait voir que les étoiles filantes sont très élevées au-dessus du niveau de la terre. En moyenne, elles paraissent être à 120 kilomètres de notre globe et sont quelquefois beaucoup plus éloignées. Il est certain que jamais on ne les voit apparaître au-dessous des nuages. Leur vitesse est aussi très grande; elle atteindrait, dit-on, 30 kilomètres par seconde, ce qui est la vitesse de translation de la terre autour du soleil. Cette altitude et cette vitesse considérables sont des raisons de croire que les étoiles filantes sont en dehors de l'atmosphère terrestre, puisque, s'appuyant sur des observations d'une autre nature, les astronomes admettent qu'au-delà de 80 kilomètres l'air atmosphérique a presque entièrement disparu.

Ainsi tout ce que les savans ont pu conclure sur ce phénomène après soixante-dix ans d'observations se réduit à bien peu de chose. Les étoiles filantes sont beaucoup plus élevées que les nuages. Le nombre en varie assez régulièrement suivant les heures de la nuit

et les époques de l'année, et manifeste une recrudescence remarquable du 9 au 11 août. De leur nature, nous ne savons rien. Les hypothèses que l'on a hasardées pour expliquer l'origine des étoiles filantes ne sont justifiées par aucun fait. Cependant c'est par l'observation de ces météores que l'on prétendrait reconnaître les signes du temps. Cette idée n'est pas nouvelle. Les anciens, qui rapprochaient volontiers les étoiles filantes des comètes, considéraient celles-ci comme un pronostic de vent et de grande sécheresse. D'après un vieux proverbe connu des marins, le vent soufflerait toujours du côté où les étoiles filent, et ces météores, lorsqu'ils seraient nombreux, seraient un indice de pluie. M. Coulvier-Gravier est plus précis. Si nous devons l'en croire, toutes les perturbations atmosphériques qui se manifestent pour nous en grêle, pluie, vent, froid, etc., se révéleraient plusieurs jours à l'avance par les perturbations qu'éprouvent les étoiles filantes. Le nombre, la couleur, le changement de direction, les traînées et la vitesse seraient autant d'indices qui dénoteraient à l'observateur expérimenté la pluie ou le beau temps des journées suivantes. Quand on trace sur une carte céleste la marche des étoiles filantes que l'on a observées pendant une nuit, on remarque qu'il s'en présente sur tous les points du ciel et dans des directions très variées; mais toutes ces directions ont ce qu'on appelle en mécanique une *résultante*. D'après M. Coulvier-Gravier, cette résultante donne déjà des indications précieuses. Est-elle dirigée vers le nord, elle annonce un temps froid; vers le sud, elle annonce des chaleurs. De plus les étoiles filantes ont quelquefois une marche irrégulière; la trajectoire qu'elles parcourent est courbe ou brisée, comme si la force qui les a mises en marche était balancée par une force d'une autre direction. Ceci donne une seconde résultante qui doit être combinée avec la première. Les deux résultantes sont-elles concordantes, la chaleur, le froid annoncé, seront d'autant plus sensibles. Sont-elles divergentes, elles se neutraliseront l'une l'autre. Enfin, après avoir calculé ces deux résultantes pour une longue série d'années, M. Coulvier-Gravier a remarqué que les résultats acquis au 30 avril, c'est-à-dire pour les quatre premiers mois de l'année, étaient identiques avec ceux de l'année entière, que l'on ne connaît qu'au 31 décembre. Dès le mois de mai, il est donc possible de dire si l'année sera chaude ou froide, sèche ou pluvieuse.

Ceci est une prédiction à long terme qui ne peut être conçue que dans un sens très général, puisque le météorologue se contente d'annoncer qu'il fera chaud sans dire en quel mois de l'année ou qu'il pleuvra beaucoup sans indiquer le nombre des jours pluvieux, et, suivant le sens qu'il attribue à ces expressions d'année chaude et d'année pluvieuse, il aura toujours raison. M. Coulvier-Gravier

nous en cite lui-même un exemple récent. Au 1er mai de l'année 1862, il avait annoncé que l'année serait chaude et sèche. Cependant il y a eu sept jours pluvieux de plus que de jours sans pluie; mais, ajoute-t-il, la quantité totale d'eau tombée en 1862 est moindre que les années précédentes. Les grands fleuves, le Danube, la Seine, le Mississipi, sont descendus à leur niveau le plus bas au mois d'octobre. Pour ceux qui ne tiennent compte que de la durée de la pluie, l'année a donc été humide, et elle a été sèche pour ceux qui se préoccupent de la quantité d'eau tombée. Cette observation suffit, ce semble, pour montrer l'inanité de ces prédictions. En même temps elles inspireront une juste défiance contre les prophètes qui, par une combinaison de chiffres, sauront toujours, après coup, se donner les apparences de la raison.

M. Coulvier-Gravier est un météorologue de trop bonne foi pour fonder le succès de ses pronostics sur l'ambiguïté des termes. Aussi déclare-t-il que la science des météores est appelée à rendre un plus important service : c'est d'indiquer trois ou quatre jours à l'avance les perturbations atmosphériques qu'on doit craindre ou espérer, soit pour en profiter, soit pour s'en garantir. Si l'observateur voit un soir les étoiles filantes marcher en ligne droite et fournir une longue course avant de s'éteindre, cela dénote la tranquillité des couches supérieures de l'atmosphère. Le calme observé dans les hautes régions continuera sûr la terre, si déjà nous en jouissons, ou s'y rétablira bientôt, si nous avons des orages autour de nous. Que si les étoiles filent au contraire avec rapidité, durent peu ou sont déviées de leur route, c'est un signe certain que la tranquillité dont nous jouissons ne tardera pas à être troublée. Les étoiles filantes sont blanches d'ordinaire : cependant il y en a de rouges, jaunes, bleues, vertes, qui sont encore un signe particulier de perturbation; mais les indications les plus précieuses sont fournies par les étoiles dont la course est plus ou moins curviligne et accidentée. Il faut quelque temps, il est vrai, pour se familiariser avec ce phénomène particulier, car la durée d'une étoile filante est si courte, l'apparition est si imprévue, que l'œil a peine à saisir dans le ciel les stations et les rétrogradations qu'elle éprouve. C'est là cependant l'indice le plus utile à recueillir, et, au dire de M. Coulvier-Gravier, un seul météore qui s'avance par saccades suffirait pour pronostiquer avec certitude une tempête violente à plusieurs jours de distance. Il est encore d'autres étoiles filantes non moins remarquables, auxquelles il donne le nom d'étoiles mouillées, parce que, par le plus beau ciel du monde, elles paraissent comme étouffées dans une masse d'eau, et que plus le nombre en est considérable, plus on est menacé de pluies abondantes. D'autres, qui s'éteignent au moment où elles pa-

raissent, annoncent également de la pluie, comme si l'humidité de l'air les étouffait aussitôt.

Tel est le système météorologique dont M. Coulvier-Gravier est l'inventeur, sauf quelques détails d'importance secondaire dont je le dégage pour en simplifier l'exposition. On a déjà compris sans doute quel en est le côté faible : c'est l'absence d'une théorie, le manque d'un lien philosophique entre les faits et les pronostics. L'esprit est mal satisfait par des prédictions dont rien que l'événement ne prouve la vérité. La preuve par les faits est toujours contestable en matière de science, et impose difficilement la persuasion. L'argument *cum hoc, ergo propter hoc*, a justifié pour un temps toutes les hérésies scientifiques. Pour nous convaincre, il faudrait que l'on pût nous montrer un rapport nécessaire, une relation incontestable entre ces étoiles filantes, reléguées bien au-delà de notre atmosphère, et les vents, les nuages, les météores aqueux qui s'agitent autour de nous ou sur nos têtes. Qu'on nous montre la cause qui fait que ces élémens réagissent l'un sur l'autre. Si nous sommes persuadés que les marées sont dues à la lune, ce n'est pas parce que les mouvemens de la mer coïncident avec les phases de notre satellite, mais bien parce que les astronomes ont analysé l'attraction que la masse de la lune exerce sur la masse de l'Océan, et qu'ils l'ont trouvée suffisante pour en soulever périodiquement les eaux.

Si l'on examine d'un peu près les principes météorologiques que pose M. Coulvier-Gravier, on est étonné de voir combien sont nombreux, complexes et fugitifs les symptômes qui lui servent à prédire le temps. Tantôt c'est une étoile filante unique dont l'aspect nébuleux dénote quelque perturbation grave, et qui à elle seule suffit pour annoncer une tempête. Dans une autre nuit, ce sont quatre étoiles à marche curviligne qui portent seules de mauvais présages au milieu d'une masse d'autres étoiles inoffensives. Rappelons-nous maintenant que l'observateur le plus attentif voit à peine la moitié des météores qui sillonnent la voûte céleste. Que de fois le signe néfaste échappera à l'attention! que de fois encore il sera mal interprété! De ce que l'auteur de cette théorie en retire pour lui-même des renseignemens exacts, il ne s'ensuit pas que tous ses disciples auront le même succès. On ne regarde pas impunément le ciel pendant tant d'années. Par une longue contemplation, l'observateur émérite se familiarise avec les signes du temps les plus mystérieux, et interprète sans hésitation les hiéroglyphes que le novice ne saurait déchiffrer. Si les étoiles filantes achèvent leur course en dehors des limites de notre atmosphère, la raison dit qu'il ne faut pas aller si haut dans le ciel pour y chercher le secret des nuages et des

vents. Il suffit d'interroger cette portion de l'espace plus rapprochée de nous, et où s'agitent les météores qui nous intéressent. Après avoir consulté sans succès la lune et les étoiles filantes, nous redescendrons plus bas, plus près de terre, et nous chercherons dans l'atmosphère qui nous entoure les signes du beau et du mauvais temps.

III.

Les rapports qui existent entre les variations du baromètre et les mouvemens de l'atmosphère ont déjà été exposés dans la *Revue* (1); il suffira donc de les rappeler en quelques mots. Les vents dominans sont, dans nos contrées, celui du sud-ouest, ou courant équatorial, qui nous transmet la chaleur du tropique, et celui du nord-est, ou courant polaire, qui nous fait sentir les froids du pôle. Tous les autres vents peuvent être considérés comme une combinaison des deux courans du sud-ouest et du nord-est. Tantôt ces deux courans s'avancent côte à côte dans des directions opposées, mais parallèles, et restent superposés comme les courans de l'Océan; nous ne sentons alors que celui qui chemine au ras de terre, dans la zone inférieure de l'atmosphère. Tantôt ils se croisent à divers angles; alors ils se mélangent et produisent par la combinaison de leurs forces et de leur nature ces différences de température qu'on observe lorsque le vent tourne plus ou moins dans la direction du pôle ou de l'équateur. S'ils se heurtent violemment, ils donnent naissance aux tempêtes circulaires appelées *cyclones* dans la langue scientifique moderne. Or, toutes les fois qu'un courant polaire s'approche, l'air devient lourd, et le baromètre monte. Si c'est un courant tropical, l'air devient plus léger, et le baromètre descend, car la pression atmosphérique est moindre. Le baromètre marque par avance les mouvemens, et pour ainsi dire les pulsations de l'atmosphère.

Il ne faudrait pas croire que ces mouvemens sont brusques et s'opèrent avec une grande rapidité. Quelque mobile que soit l'air, il est besoin cependant d'un certain temps pour qu'il reçoive l'impulsion des masses voisines qui le poussent en avant ou l'entraînent dans leur marche. C'est un fait d'observation que les oscillations de la colonne barométrique devancent toujours de plusieurs heures les vents qui les produisent, et qu'elles sont d'autant plus lentes que les phénomènes qu'elles annoncent seront plus durables. Ainsi un abaissement brusque d'un centimètre en une journée est l'indice d'une

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1860 une étude de M. Laugel sur les *Progrès de la Météorologie*.

tempête prochaine, mais de courte durée. Si cet abaissement de la colonne barométrique s'opère en plusieurs jours, la tempête qu'il annonce tardera davantage, durera plus longtemps et sera moins dangereuse. Un abaissement de 1 à 2 millimètres en une heure présage un orage ou une forte pluie, tandis que le baromètre pourrait descendre de la même quantité dans l'espace de vingt-quatre heures sans que l'atmosphère éprouvât de perturbation sensible. On comprend d'après ces données comment le baromètre permet de prévoir la pluie et le beau temps un jour, plusieurs jours quelquefois même avant que les changemens ne s'accomplissent. Néanmoins les indications qu'il fournit à l'avance n'ont une valeur réelle que pour les marins et les habitans des plaines. Dans les montagnes en effet, trop de circonstances locales exercent leur action sur la marche des vents. Les courans atmosphériques, s'ils ne s'élèvent pas à plusieurs milliers de mètres au-dessus du sol, sont arrêtés ou détournés de leur course. Chacun sait qu'une vallée peut être le théâtre d'un violent orage sans que l'atmosphère soit troublée dans les vallées contiguës. Dans les montagnes, ce sont les effets locaux qui prédominent, tandis que sur les mers et les plateaux ils ne parviennent que rarement à masquer les mouvemens généraux de l'air.

Il y a longtemps que l'on connaît l'influence exercée sur le baromètre par les changemens de temps et que l'on observe les oscillations de la colonne barométrique pour en conclure tant bien que mal l'arrivée prochaine d'une tempête ou le retour du beau temps; mais cet utile instrument était peu répandu et n'était guère à la portée de tous les marins. Les pêcheurs des petits ports de mer n'en connaissaient pas l'usage, et cependant ils en avaient besoin plus que qui que ce soit, car ils s'aventurent en mer sur des barques d'un faible tonnage. Depuis quelques années, le gouvernement anglais a fait distribuer des baromètres dans tous les villages habités par des pêcheurs, avec une instruction claire et précise qui en indique l'emploi. De la Manche jusqu'aux Shetlands, on en trouve partout sur les côtes de l'est et de l'ouest. Quelques grands propriétaires, guidés par des sentimens d'humanité, entre autres le duc de Northumberland, ont voulu concourir à cette œuvre utile, et ont fait poser à leurs frais des baromètres dans les localités auxquelles ils portaient un intérêt d'affection. Enfin l'institution des bateaux de sauvetage (1) en a aussi fourni à toutes ses stations. Ces efforts n'ont pas été sans fruits. Il est certain que, déduction

(1) Cette association de bienfaisance est peu connue et rend cependant d'immenses services sur les côtes de la Grande-Bretagne. Fondée et soutenue par des souscriptions particulières, elle a dépensé déjà près de 2 millions de francs en achats de bateaux

faite des abordages, le nombre des naufrages diminue d'année en année, quoique le nombre des bâtimens s'accroisse.

Mais pour tirer du baromètre tout le parti possible, il ne suffit pas d'une observation isolée ; il faudrait comparer les observations faites à un même instant de la journée dans des localités différentes. Les orages ne sévissent pas au même moment sur une étendue comme celle de la France ; ils se propagent lentement. Des faits incontestables mettent ce fait hors de doute. Le 10 août 1831, un ouragan qui put être bien étudié, grâce à de nombreuses observations, ravagea les Antilles. Il avait commencé à la Barbade un peu avant minuit, et n'atteignit l'île de Saint-Vincent, située à 110 kilomètres de là, que sept heures après. Plus récemment, le directeur de l'observatoire de Paris, M. Leverrier, put réunir de nombreux renseignemens sur la terrible tempête qui fondit sur la Mer-Noire en 1855, pendant la guerre de Crimée, et il reconnut qu'elle avait été produite par le transport d'une grande onde atmosphérique allant de l'ouest à l'est, et qui, ralentie un instant par les Alpes, mais augmentant toujours en intensité, mit plus de trois jours à traverser l'Europe, et atteignit enfin la Mer-Noire. Si l'on avait suivi la marche de cet ouragan, on aurait eu le temps de signaler le danger aux flottes alliées et de prendre les mesures de prudence nécessaires pour éviter en partie les désastres qui s'ensuivirent. Grâce à l'extension du télégraphe électrique, on pourrait maintenant, aussitôt qu'une tempête apparaît en un point de l'Europe, en suivre la marche pas à pas, heure par heure, et prévenir en temps utile les pays qui paraissent menacés. Pour atteindre ce but, il suffirait de faire converger les informations vers un centre principal d'où l'on pût avertir les points vers lesquels s'avance en grossissant la tempête.

Dès 1856, M. Leverrier organisait en France un système de communications météorologiques avec le concours de l'administration des lignes télégraphiques. Vingt-quatre villes convenablement choisies sur la surface du territoire français et pourvues des appareils nécessaires expédiaient chaque matin leurs observations à Paris. On connaissait ainsi chaque matin l'état du ciel, la direction et la force du vent, la température et la pression barométrique pour toute l'étendue de la France. Un peu plus tard, l'observatoire de Paris put échanger chaque jour ses communications météorologiques avec les observatoires étrangers. L'Espagne et le Portugal transmettaient les observations de Madrid, San-Fernando et Lisbonne; l'Italie, celles de Turin, Florence et Rome; la Russie donnait Saint-Pétersbourg,

de sauvetage et en récompenses aux marins qui les montent. Elle possède aujourd'hui plus de cent vingt stations, et se vante d'avoir sauvé la vie à 1,500 naufragés pendant les trois dernières années.

Varsovie et Moscou; la Belgique, Bruxelles; la Suède, le Danemark et la Norvége, Copenhague, Stockholm et Haparanda. Enfin on recevait même les observations de Constantinople et d'Alger, quoique un peu irrégulièrement à cause de la distance. Tous ces documens étaient publiés chaque jour par *le Moniteur* et reproduits par les autres journaux quotidiens. Il n'est personne qui n'ait quelquefois consulté avec intérêt ces tableaux météorologiques; néanmoins les indications thermométriques paraissaient avoir seules le privilége de fixer l'attention. Au milieu de l'hiver, c'était un éternel sujet d'envie pour l'habitant de Paris que cette température de 18 à 20 degrés qui règne à Alger pendant la mauvaise saison, et il se consolait à peine du froid modéré qui sévissait en France en remarquant les froids excessifs qui affligaient Haparanda, Saint-Pétersbourg et toutes les villes de l'Europe septentrionale. L'observatoire de Paris a cessé de publier les relevés météorologiques quotidiens. Peut-être ne satisfaisaient-ils qu'un intérêt de curiosité banale; les hommes de science n'y trouvaient pas une exactitude suffisante, et le but utile que l'on s'était proposé n'avait sans doute pas été atteint. Les observations n'inspirent la confiance qu'autant qu'elles sont faites avec soin, et le nombre des stations météorologiques était trop considérable pour que l'on fût certain d'avoir dans chacune d'elles des observateurs habiles et des instrumens bien réglés.

Le télégraphe électrique permettait, entre les différens ports d'une même côte, l'échange de renseignemens d'une utilité moins contestable. La chambre de commerce du Havre vint à demander qu'on lui fît connaître chaque jour la direction des vents régnans à Brest et à Cherbourg. On se rendit à ce désir, et l'on organisa un système de correspondance qui dure encore et qui renseigne deux fois par jour chacun de nos principaux ports sur l'état de la mer et de l'atmosphère dans les parages qui les intéressent.

Les prédictions météorologiques étant surtout utiles aux marins, il n'est pas de pays qui plus que l'Angleterre porte intérêt à cette science. Il n'en est pas non plus où l'étude des météores paraisse plus facile et plus féconde en résultats. Isolées au milieu des mers, les îles britanniques reçoivent les vents du large sans que les montagnes en aient détourné le cours ou altéré la force. Il y a deux ans que le contre-amiral Fitz-Roy eut l'idée d'employer les observations météorologiques comparées pour prédire le temps deux ou trois jours à l'avance. Voici comment il procède. Les côtes de la Grande-Bretagne sont divisées pour cet objet en sept régions tellement choisies que le climat et les conditions atmosphériques y soient presque semblables. Un certain nombre de villes dans chaque région sont pourvues d'appareils convenables et transmettent chaque

matin à Londres, par le télégraphe, les observations qu'elles ont faites, savoir les hauteurs du baromètre et du thermomètre, la force et la direction du vent, l'état du ciel et de la mer. Ces observations sont comparées entre elles. Avec quelque habitude, on reconnaît la direction, l'étendue et la marche des grands courans d'air qui s'agitent au-dessus des îles britanniques. Les vents dominans étant ceux du nord-est et du sud-ouest, ce sont les côtes septentrionale et occidentale qui sont les premières atteintes par un changement de temps. On commence donc par s'occuper de la région de l'Écosse, puis ensuite de l'Irlande. D'après les renseignemens fournis par chaque station, on estime les effets probables que produiront les vents le lendemain et le surlendemain, et l'on en conclut le temps moyen probable pour toute la région. Ce temps probable s'exprime en peu de mots : on se contente d'indiquer quel sera le vent dominant, si le ciel sera beau ou couvert, s'il y aura de la neige ou de la pluie. Quelquefois, mais rarement, les indications recueillies ne sont pas assez concordantes, et on annonce seulement que le temps sera incertain.

Ces opérations, qu'il serait trop long de décrire en détail, se font très rapidement. Chaque matin, vers onze heures, l'état probable de l'atmosphère pour les deux jours suivans est dressé et envoyé, avec les tables qui lui servent de base, aux divers organes de la presse ainsi qu'aux établissemens publics que ces prévisions intéressent. De plus on transmet aux ports de mer les avertissemens qui peuvent leur être utiles, afin que les navires qui sont en vue puissent être prévenus par des signaux d'une tempête imminente. Ces signaux sont bien simples. Un cône dont la pointe est tournée vers le ciel indique un orage venant du nord; si la pointe est en bas, l'orage est attendu du sud. Si l'on ajoute un tambour au-dessous ou au-dessus du cône, c'est l'indice d'un dangereux coup de vent du nord ou du sud. Pour la nuit, les mêmes signaux se font avec trois ou quatre fanaux disposés en triangle ou en carré. Les marins qui sont prêts à s'embarquer peuvent ainsi se mettre en garde contre une tempête. Les bateaux pêcheurs qui sont au large peuvent rentrer à temps, et les voyageurs qui ne prennent qu'accidentellement la mer savent d'avance s'ils auront ou non une traversée favorable.

A proprement parler, dit M. Fitz-Roy, ce ne sont pas là des prophéties ni des prédictions. On doit plutôt appeler *prévisions* ces renseignemens déduits du calcul et des observations. Il n'y a en leur faveur que des probabilités, et ils peuvent être contredits par un changement brusque dans l'atmosphère, comme par exemple par l'irruption soudaine d'un coup de vent ou par une perturbation élec-

trique. De plus ces prévisions, qui sont données pour 2 ou 300 kilomètres de côtes, ne peuvent être que très générales. Elles laissent en dehors les météores locaux; ainsi elles ne peuvent tenir compte des grains, c'est-à-dire de ces pluies subites accompagnées de bourrasques qui ont peu de durée et sont néanmoins dangereuses parce qu'elles surprennent les navires au milieu d'un calme. Malgré ces restrictions, les prédictions de l'amiral Fitz-Roy paraissent utiles, et l'on pourrait citer un grand nombre de cas où elles ont prévenu des désastres que les marins n'auraient pas su prévoir. Le 12 novembre 1861, un avertissement fut transmis au port d'Yarmouth dans l'après-midi. Il était presque nuit, et les signaux ne purent être faits que le lendemain matin, alors que tous les bateaux pêcheurs, qui avaient mis à la voile de très bonne heure, étaient déjà loin en mer. Le soir, un orage survint. Pour sauver leur vie et leurs bâtimens, les pêcheurs durent couper et abandonner leurs filets. Des signaux de nuit auraient prévenu cette perte d'une valeur considérable et auraient préservé les marins du danger. A cette époque, ces signaux n'étaient pas organisés; mais depuis quelques mois ils sont prêts à fonctionner. Le 7 mars 1862, le signal d'alarme fut hissé à Plymouth pendant toute la journée. Le lendemain, le temps était si beau en apparence que les pêcheurs n'en tinrent aucun compte et prirent le large comme d'habitude. Le soir, un nouveau signal fut fait pour annoncer un grain violent venant du sud, et cependant le temps était encore magnifique. Avant minuit survint un orage qui persista pendant toute la journée suivante. Au début, paraît-il, les marins avaient peu confiance dans les avertissemens qu'on leur transmettait de Londres par le télégraphe. L'usage leur en a montré la valeur. Les signaux d'alarme ne les forcent pas à rester dans les ports; c'est seulement un signe de précaution qui veut dire que l'atmosphère est troublée, qu'il y aura bientôt un orage, qu'il faut observer le baromètre avec soin et se mettre à l'abri aux premiers indices du mauvais temps. Chacun est libre d'interpréter à sa manière les pronostics officiels, de les compléter par son expérience personnelle, et peut-être même n'y a-t-il que les marins expérimentés qui sachent en tirer tout le parti possible.

Les prédictions atmosphériques de l'amiral Fitz-Roy sont portées à la connaissance du public de deux manières, d'abord par les signaux que les maîtres de ports arborent en cas de danger imminent, puis par la voie de la presse. Voilà deux ans que le *Times* publie chaque jour le temps probable du lendemain et du surlendemain pour les côtes de la Grande-Bretagne. A côté de ces prédictions, un autre tableau fait connaître le temps qu'il faisait la veille. Ainsi chacun peut, en consultant les journaux, voir à quel degré les

prédictions se sont réalisées. Certes le système est satisfaisant au point de vue théorique. Puisque les oscillations du baromètre précèdent de quelques heures les mouvemens de l'atmosphère, nous concevons aisément qu'on puisse prévoir le temps et pronostiquer les tempêtes; mais ces prévisions ont-elles l'exactitude que leur prête l'amiral Fitz-Roy? Sur ce sujet, les avis des hommes spéciaux sont, je crois, partagés. Quelques-uns prétendent avoir remarqué entre les prédictions et les événemens qui les ont suivies des divergences tellement grandes et tellement fréquentes, que le système n'aurait aucune valeur pratique. D'autres, plus confians dans les idées nouvelles, s'étonnent au contraire que des observations nécessairement imparfaites puissent conduire à des résultats si exacts. Peut-être serait-il téméraire de se prononcer dès à présent entre ces deux opinions. Il faut des années d'expérience pour juger la valeur de telles innovations. Ce qui semblerait prouver en faveur de la météorologie télégraphique, c'est qu'elle se généralise. La Prusse a déjà institué dans la Baltique un système de signaux analogues à ceux qu'emploie l'Angleterre. En France, la marine va poursuivre les mêmes observations. Il n'est pas certain que nous en obtenions tous les avantages que les Anglais prétendent avoir réalisés. Notre pays est baigné par deux mers qui ont chacune leurs perturbations atmosphériques. Dans la Méditerranée surtout, cette petite mer soustraite aux grands courans atmosphériques, il semble difficile d'admettre que les influences locales ne prédominent pas sur les mouvemens généraux. Nul n'ignore que sur les côtes de la Provence le golfe de Lion est le théâtre de fréquens coups de vent redoutés des marins, tandis que les mers environnantes jouissent d'une placidité admirable. Enfin il y a toujours dans le succès des applications scientifiques quelque chose de spécial à l'homme qui les a imaginées. Ne serait-il pas possible que le savant marin qui a organisé en Angleterre les prédictions météorologiques y ajoutât une part d'expérience personnelle ou un dévouement paternel que n'auront pas ses imitateurs?

Les différens essais qui ont été tentés pour prédire le temps peuvent, ainsi qu'on l'a vu, se ranger en deux classes : d'abord des théories vagues et vaines, comme les prophéties des astrologues au moyen âge, des prédictions faites plusieurs mois ou même plusieurs années à l'avance, qu'il est aussi difficile d'admettre, tant elles pêchent par la base, que de convaincre d'imposture, car la généralité des termes qu'elles emploient se prête souvent à des interprétations contraires; — puis les pronostics fondés sur l'expérience des faits naturels, sur une longue observation des mouvemens atmosphériques et des phénomènes qui les accompagnent. Cette dernière méthode,

la seule conforme à l'esprit philosophique qui doit diriger les sciences d'observation, n'a la prétention d'entrevoir l'avenir que peu de jours à l'avance; encore se défie-t-elle trop d'elle-même et des ressources dont elle dispose pour qu'on ne soit pas tenu, en l'adoptant, de se mettre en garde contre des erreurs involontaires. Cette science du temps, il y a longues années qu'elle est secrètement pratiquée par le marin, le laboureur et le montagnard, par tous les hommes enfin qui sont les témoins quotidiens des grandes luttes de l'atmosphère. De là ces proverbes qui, sous une forme triviale et quelquefois burlesque, renferment souvent des vérités utiles, et qui ont au moins droit à notre respect comme l'expression d'une expérience séculaire. Chacun sait que le brouillard au matin est un signe de beau temps, pourvu qu'il se dissipe à mesure que le soleil s'élève, mais que la brume sur les montagnes est un indice de pluie. Aussi le proverbe nous dit : « Brouillard dans la vallée, — pêcheur, fais ta journée; — brouillard sur le mont, — reste à la maison. » Lorsque le ciel est couvert de petits nuages ronds détachés les uns des autres (les savans appellent ces nuages *cirro-cumulus*), on a remarqué que le baromètre baisse, et qu'il faut attendre une tempête. Aussi « ciel pommelé, fille fardée, ne sont pas de longue durée. » Les animaux eux-mêmes, comme s'ils étaient agités par les signes avant-coureurs du mauvais temps, peuvent nous fournir quelques indications. A l'approche d'une tempête, les oiseaux de mer volent avec inquiétude vers la terre et poussent des cris répétés. Le proverbe nous dit encore : « Quand l'hirondelle — à tire-d'aile — vole en rasant la terre et l'eau, — le mauvais temps viendra bientôt. »

Pour que la science des temps fît quelques progrès, il ne serait pas inutile peut-être de chercher le sens souvent obscur de ces dictons familiers, d'ériger en théorie les préjugés populaires et de les soumettre au contrôle des observations scientifiques. Cette science profitera en outre des progrès de la physique terrestre et des relations fréquentes qui s'établissent entre les savans des divers pays. Au fond, le système de l'amiral Fitz-Roy n'est qu'un premier pas fait dans cette voie; aussi nous inspire-t-il une confiance que nous ne saurions accorder aux autres pronostics. Tous les proverbes cependant ne sauraient être vrais; il en est dont la science démontrerait la fausseté, celui-ci, entre autres : « qui veut mentir n'a qu'à parler du temps, » quoique ce soit une appréciation assez juste d'un bon nombre de prédictions météorologiques.

H. Blerzy.

LES

FOUILLES DE POMPÉI

DEPUIS LA RÉVOLUTION ITALIENNE

La ville ancienne si merveilleusement ressuscitée qui s'appelle Pompéi a toujours appelé sur elle l'intérêt des plus doctes comme des plus simples, des antiquaires comme des curieux. Qui pourrait s'en étonner? Sans doute cette ville était petite et obscure, bien que Tacite l'ait proclamée célèbre; mais elle nous offre un ensemble incomparable de renseignemens sur la vie privée et publique des anciens. C'est ainsi qu'elle séduit tous les passans par l'attrait d'une sorte de dénonciation, et que, laissant à Rome l'honneur de déclamer les annales du Forum et les métamorphoses de la basilique, elle nous raconte mystérieusement la chronique familière de la maison, comme si elle abandonnait les solennelles confessions de l'histoire pour s'en réserver les piquantes confidences. Aussi la ville retrouvée est-elle de nos jours assidûment visitée par les voyageurs les moins lettrés, qui en rapportent une impression très vive et très personnelle; tous confessent que, malgré les avertissemens des itinéraires, ils ne s'attendaient point à ce qu'ils venaient de voir. Cet intérêt populaire s'accroît et s'étend à mesure que les voyages deviennent plus faciles; en revanche, c'est l'intérêt scientifique qui, nous le craignons, souffre un peu.

Il fut un temps où l'Europe entière avait les yeux fixés sur Pompéi, et depuis le livre de G.-H. Martini, *das Gleichsam auflebende Pompeji*, publié à Leipzig en 1779 (le premier travail sérieux écrit sur la ville ressuscitée), jusqu'au *Pompeji* du docteur Overbeck, imprimé dans la même ville en 1856, il ne s'était point passé d'an-

née sans qu'un ouvrage important, publié sur les deux côtés de la Manche et du Rhin, ne fût venu enrichir la bibliothèque pompéienne. Est-il besoin de rappeler les travaux de Zahn, de Gell, de Donaldson, de Gandy, de Breton, et, en première ligne, ceux de deux érudits français, consultés et trop souvent dévalisés par des compilateurs de tout pays, — Mazois et Raoul-Rochette? — A Naples même, malgré l'inexplicable incurie de la dynastie bourbonienne, toute une école d'antiquaires, Mazzocchi en tête, après lui Avellino, Jorio, Garrucci, les Niccolini, les Minervini, Quaranta, Fiorelli, passaient toute leur vie sur la brèche à déchiffrer les rares peintures et à épeler les inscriptions plus rares encore que les fouilles conduites à l'aventure découvraient quelquefois par hasard. Les fouilles sont aujourd'hui mieux dirigées, grâce à l'initiative d'une administration plus intelligente et plus active. Pourquoi donc le monde savant paraît-il ne plus s'inquiéter de la ville antique? En Italie même, on ne compte guère plus que trois braves sur le terrain : M. Felice Niccolini, qui continue sur Pompéi d'importantes études illustrées par la chromolithographie; M. Giulio Minervini, correspondant de l'Institut, l'un des plus érudits et le plus modeste des antiquaires, qui poursuit seul le *Bulletin archéologique napolitain*, maintenant *italien;* enfin M. Giuseppe Fiorelli, devenu l'inspecteur ou, pour parler plus exactement, le dictateur des fouilles. Persécuté autrefois sous les Bourbons, comme la plupart des hommes distingués de Naples, il avait compilé en prison un immense ouvrage, un recueil de documens inédits racontant jour par jour l'histoire de Pompéi depuis l'année où elle fut découverte. Son manuscrit achevé, la police se hâta de le saisir, craignant peut-être d'y trouver des révélations contre le gouvernement. M. Fiorelli eut le courage de recommencer cette œuvre de bénédictin, qui remplit deux énormes volumes in-octavo; le premier a paru en 1861 (1), le second va paraître. On a maintenant le journal exact et complet de ce grand voyage de découvertes, et l'on peut suivre pas à pas, dans une lente excursion souterraine, les explorateurs qui, pierre à pierre, ont retrouvé la cité des morts.

Ceux qui croient que le Vésuve a détruit Pompéi se trompent gravement : le Vésuve au contraire l'a conservée. En la couvrant de pierre ponce et de cendre fine aspergée d'eau, durcie en croûte légère, comme pour garder l'empreinte des objets sur lesquels cette cendre était pressée, en accumulant devant les peintures le *lapillo* qui en préservait la fraîcheur, le volcan a protégé la ville engloutie contre les injures du temps et les violences des hommes. On peut affirmer que de ces mille constructions fragiles, se dégradant à l'air

(1) *Pompeianarum Antiquitatum historia,* etc.

en quelques mois plus qu'elles n'avaient fait sous terre en dix-huit siècles, il ne resterait plus maintenant pierre sur pierre, si le terrible voisin ne les eût enfouies comme des trésors, pour nous les garder. Ce fut donc une grande fortune pour Pompéi d'être ensevelie sous la cendre, mais c'en fut une plus grande encore d'y rester seize cent soixante-neuf ans. On frémit quand on songe à ce que seraient devenues ces pauvres ruines, si elles avaient eu à subir les outrages des mille invasions qui, depuis le règne de Titus jusqu'à celui de Charles III, vinrent s'arracher l'une à l'autre le malheureux pays de Naples.

A la fin du XVIe siècle, sous les vice-rois espagnols, le comte de Sarno, nommé Muzio Tuttavilla, eut l'idée de faire creuser un canal qui conduisît l'eau du Sarno jusqu'à Torre-Annunziata. L'architecte Fontana, chargé du travail, s'en acquitta fort heureusement : le conduit traversa Pompéi d'un bout à l'autre, entrant par la porte du Sarno, glissant devant l'amphithéâtre, courant droit au temple d'Isis, où il apparaît encore par un soupirail, et de là tournant par le bâtiment d'Eumachia, le forum et le temple de Vénus, vers la rue des Tombeaux, par laquelle il se frayait une issue. Qu'on se figure le danger que courut la ville enfouie pendant l'exécution de ce terrible ouvrage. A chaque pas, les ouvriers rencontrèrent les substructions de vieilles bâtisses; ils traversèrent des temples, des portiques, des maisons, deux plaques de marbre, avec des inscriptions dont l'une désignait la patronne païenne de l'endroit, la Vénus physique. Je lis même dans un passage de Giuseppe Macrino qu'une ancienne rue déblayée servit de lit au canal. Nul cependant ne s'avisa que tous ces indices si évidens dénonçassent une ville souterraine. Peut-être faut-il se féliciter de cette incroyable insouciance, car la colonie antique eût été, selon toute apparence, pillée à fond, vendue en détail, abattue et dispersée en peu de temps, si, par malheur, elle avait été reconnue. L'architecte Fontana n'y vit que des pierres : il a bien mérité de son pays.

On se doutait toutefois, même alors, qu'une ville ancienne, engloutie par une catastrophe connue, avait dû s'élever non loin de là. Certains monumens, qui n'étaient qu'à moitié enterrés, en affirmaient l'existence : l'amphithéâtre, par exemple, ou du moins les gradins supérieurs formaient comme un cirque au-dessus du sol. Le peuple même, les paysans de l'endroit, appelaient cet endroit d'un nom quasi latin, *la Civita*, qui dénotait certaines traditions confuses. Enfin le savant Luc Holstenius, de Hambourg, ayant visité Naples en 1637, avait déclaré dès lors, sans hésitation, que cette *civita* devait être Pompéi. « C'est, dit-il, une chose certaine. » Mais en dépit de tout on ne s'inquiéta point de cette précieuse découverte. On ne pratiqua des fouilles que par hasard, en creusant

des puits ou des fossés. Un jour, en 1689, on trouva des pierres et deux inscriptions qui démontraient, dit un historien, qu'il devait y avoir eu dans cet endroit « une villa de Pompée, » et non la « ville de Pompéi. » Une pareille bévue, cinquante ans après la déclaration de Luc Holstenius, prouve que les plus évidentes vérités se répandaient malaisément dans le grand siècle.

Tout le monde sait que la résurrection de Pompéi fut devancée par celle d'Herculanum. Un jardinier, en creusant un puits, avait découvert cette dernière ville; le prince d'Elbeuf, en élargissant l'ouverture, s'était emparé de statues qui sont maintenant à Dresde; les fouilles, interrompues par ordre, reprises en 1738 pour le compte du roi, interrompues de nouveau par l'invasion des impériaux, puis reprises de plus belle et continuées sans grand résultat jusqu'en 1748, étaient cette année-là presque abandonnées. On n'en retirait plus rien, on ne se doutait pas de ce qu'on y devait retrouver plus tard. Ce fut alors qu'un colonel du génie nommé don Rocco Alcubierre, s'étant rendu aux environs de Torre-Annunziata pour visiter le canal qui alimentait la poudrière, apprit par hasard de l'intendant don Juan Bernardo Boschi « qu'il y avait par là un endroit nommé *la Civita*, à quelque chose comme deux milles de la Torre, et qu'on y avait particulièrement trouvé quelques statues et autres débris de l'ancienne ville de Stabies. » — On le voit, l'erreur tenait bon malgré Holstenius. Don Rocco demanda donc au roi (c'était alors Charles III, le premier des Bourbons de Naples, et qui eût fondé quelque chose s'il avait eu d'autres successeurs) la permission de pratiquer quelques fouilles à la Civita et dans un autre endroit peu éloigné nommé Gragnano. Le roi donna son consentement, et ce grand ouvrage fut entrepris le 30 mars 1748 (et non en 1754, comme le disent tant de livres). Le point où commencèrent les travaux est dans la rue de la Fortune, à gauche, à quelques pas du carrefour. La première curiosité trouvée fut une peinture de onze palmes sur quatre et demie, figurant des festons formés de fleurs, de fruits et de feuilles de vigne, et une tête d'homme d'un beau caractère : on la coupa bien vite et on l'emporta sur un char. Les premiers ouvriers employés furent douze forçats (1). Les premières mesures prises dans les fouilles n'eurent aussi d'autre objet que de prévenir les détournemens. Ces précautions rigoureuses,

(1) On s'étonne aujourd'hui de voir les rudes mains des galériens occupées à ces œuvres délicates. C'est que Charles III ne savait que faire des innombrables prisonniers qu'il avait en son pouvoir. Outre les criminels du royaume, il entretenait par milliers des pirates et des corsaires qu'il avait pris dans ses expéditions contre les Barbaresques. C'étaient eux, en grande partie, qui travaillaient au château de Caserte, le Versailles napolitain. Cette magnifique construction fut entreprise avec 2,000 ouvriers, réduits à 600 en 1765. De ces derniers, 200 seulement étaient libres; tous les autres

qu'on ne craignit pas alors de multiplier, montrent l'intérêt dominant qui présidait aux premières recherches. On remuait la terre pour y trouver quelque objet précieux; l'objet trouvé, la fosse était aussitôt recomblée. Si l'on rencontrait un édifice, on en prenait les marbres, les bronzes, les inscriptions, et l'on rejetait sur les débris dépouillés la cendre et les *lapilli* du Vésuve. Si l'on découvrait une peinture, on la coupait vite et on l'emportait quand elle en valait la peine; dans le cas contraire, on cassait à coups de pic, avec une jalousie puérile, les couches de stuc où elle était marquée : ces rebuts mêmes ne risquaient pas ainsi d'être glanés plus tard. Même sous Charles III, la ville conservée pendant tant de siècles par l'étrange protection du volcan était menacée de destruction par la main des hommes.

Cependant, malgré ces tâtonnemens et ces maladresses, ce fut une vraie fortune pour Pompéi d'avoir été retrouvée sous Charles III. Ce prince ne put tout ordonner du premier jour, et s'il se fit prier longtemps avant de permettre le travail souterrain, il n'en finit pas moins par y prendre goût et par le seconder de tout son zèle. C'est lui qui (sans parler de tant d'autres preuves de sollicitude pour les villes retrouvées) fonda, le 13 décembre 1755, à l'instigation de son ministre Tanucci, cette fameuse académie d'Herculanum qui, instituée « pour répondre aux vives instances du public, » composée d'abord de quinze membres, dispersée par la révolution, reconstituée par le roi Joseph et fondue par Murat, en 1808, dans une vaste création pareille à l'Institut de France, a compté parmi ses membres des hommes éminens tels que Mazzocchi, Cotugni, Melchiorre Delfico, l'abbé Galiani, Avellino, etc., a commenté les peintures et les bronzes d'Herculanum, déroulé, déchiffré, publié six volumes de papyrus, et réuni enfin ses travaux les plus importans dans la considérable collection de ses *mémoires*.

Après la retraite ou la mort du colonel Alcubierre et du lieutenant-colonel Weber, plus soldats que savans, le premier Ferdinand confia la poursuite de ce travail au plus habile homme qui l'eût jamais dirigé, Francesco La Vega, officier du génie. Pour démontrer sa compétence en fait d'antiquités, il dut présenter un plan de fortifications et prouver qu'il connaissait à fond l'escarpe et la contrescarpe. Lui-même raconte le fait très sérieusement. Les bastions

forçats ou esclaves; parmi les esclaves, on comptait 165 Turcs et 160 mahométans baptisés. « On est très peu content de leur travail, dit Lalande dans son *Voyage d'un Français en Italie*. On emploie 250 hommes pour les garder, il y en a toujours qui s'échappent, et il y en a peu qui travaillent utilement. » Ajoutez qu'à Pompéi les forçats liés deux à deux, traînant des chaînes qui frottaient les mosaïques et heurtaient les constructions fragiles, faisaient plus de mal que de bien. Ils étaient surveillés, mais les surveillans auraient dû l'être eux-mêmes. *Quis custodiet ipsos custodes?* aurait demandé Juvénal.

ayant paru suffisans, La Vega fut proclamé *archéologue*. Il entra en charge le 26 avril 1764, pendant la fameuse famine. Les ouvriers de Pompéi durent en souffrir comme les autres. On trouve dans le journal de cette année, à la date du 10 mars, cette note lamentable qui ne fait pas regretter le bon vieux temps : « Maître Antonio Scognamiglio, ses fils et tous les ouvriers exposent qu'à Torre-Annunziata ils se trouvent dans une extrême détresse et souffrent la faim, ne pouvant avoir du pain que rarement et le payant quatre sous les huit onces; ils se nourrissent de panais, qui est aussi très difficile à trouver, de millet pilé et d'ivraie, mais on leur refuse même cette maigre pitance, parce qu'ils ne sont pas de Torre-Annunziata. Il est impossible d'en avoir de Castellamare, où le gouverneur a ordonné que quiconque donnerait *aux étrangers* un morceau de pain et une poignée de légumes serait puni de 25 ducats d'amende et de dix mois de prison. » *Aux étrangers!* Du temps de l'*autonomie*, on nommait ainsi les gens de la bourgade voisine, et par ordre on les laissait mourir de faim!

Francesco La Vega se conduisit en homme d'intelligence et de capacité dans la direction des fouilles. Ses notes sont précieuses à consulter : sous sa main, le journal se développe et se précise; en le lisant, on sait où l'on est et où l'on va. Quelques années plus tard, en 1775, on ne fouillait guère plus le sol de Pompéi que pour fournir du gravier à une route voisine. Les ruines étaient transformées en carrière : tout déclinait dans le pays. De temps en temps, quelque prince allait visiter les excavations, on nettoyait pour lui les maisons et les rues. Le 13 février 1784, ce fut le tour d'un artiste couronné nommé Adolphe-Frédéric, qui était évêque de Lubeck et roi de Suède. On lui montra le quartier des *soldats*, et il demanda au surveillant Perez Conde combien il s'y trouvait de colonnes. Le surveillant ne sut lui répondre : il ne les avait pas comptées, dit-il, par *scrupule*, parce qu'il aurait pu par mégarde en révéler le nombre, qui était un grand secret! Alors le roi se mit à les compter lui-même, les dessina très lestement d'une main exercée, puis il déjeuna de bon appétit et laissa vingt-cinq onces (plus de six cents francs) aux ouvriers.

La partie du journal des fouilles relative à l'année 1793 produit une étrange impression : l'imperturbable tranquillité du rapporteur ne se dément pas une fois en ces temps d'angoisse et de terreur. Les travaux, à en juger par les incidens qu'il note, marchaient assez lentement. A l'arrivée des Français seulement, ils prirent une vie nouvelle. Une vérité fort curieuse, et confirmée par tous les faits passés et présens, c'est que la fortune de Pompéi depuis sa résurrection suivit exactement la fortune de Naples. La ville morte revint en faveur toutes les fois que la ville vivante fut bien gouver-

née; or celle-ci ne le fut jamais que sous des princes étrangers : Charles III d'Espagne, Joachim Murat, Victor-Emmanuel. L'Espagnol l'avait tirée du tombeau, les Français lui rendirent la vie. Le général Championnet trouva le temps d'aller visiter les ruines, et l'on découvrit en sa présence une maison qui devait garder son nom, même après 1815, et qui le gardera toujours. Les Bourbons revinrent une première fois, les travaux languirent; les Bourbons s'en allèrent encore, les travaux furent repris avec vigueur. Ceci n'est pas de la polémique, c'est de l'histoire, l'histoire de Naples racontée par les fouilles de Pompéi (1).

Mais à quoi bon aller plus loin? Maintenant que la chronique des fouilles jusqu'à nos jours est résumée dans un tel contraste, il est permis de laisser de côté cette période de tâtonnemens qui nous sépare des travaux actuels. C'est Pompéi depuis l'établissement du royaume d'Italie que nous voulons surtout faire connaître, et c'est par les découvertes les plus récentes que nous pénétrerons le plus sûrement au cœur de l'antique cité, observée dans sa vie intime comme dans sa vie publique.

I.

Au moment de décrire les nouvelles fouilles, on peut maintenant préciser ce que les travaux de deux siècles avaient découvert. Si l'on interroge un plan de Pompéi, le premier venu, on y verra comme un œuf partagé en deux par une ligne à moitié tracée. Cette ligne s'appelait autrefois le carrefour de la Fortune; elle s'appelle aujourd'hui rue de Stabies, du nom de la porte méridionale, où elle aboutit. A droite de cette ligne, on ne trouvera sur le plan qu'une immense place blanche couvrant les deux tiers de la ville : c'était un coteau de terres labourées, vignes, vergers ou jardins plantés de légumes et amoncelés sur les matières qui avaient enseveli Pompéi. A l'extrémité du coteau, comme dans un ravin, se creusait l'amphithéâtre. A gauche de la rue de Stabies et jusqu'à 100 mètres du Forum, on remarque de nouvelles places blanches. Le coteau labouré s'avançait fort loin sur ce dernier tiers de la ville. Ainsi donc, tout bien mesuré, après cent douze années de travail, n'ayant à enlever que du gravier et du sable, les cinq Bourbons n'avaient pas déblayé le quart de Pompéi.

Depuis la révolution qui a créé le royaume d'Italie, la plus grande partie de ces places blanches, qui s'étendaient d'un côté entre la rue de Mercure et les théâtres, de l'autre entre la rue de Stabies et le Forum, ont été découvertes. On a plus travaillé en ce peu de

(1) A la fin de son règne, Ferdinand II réduisit à 10,000 francs la somme destinée à ces travaux; encore la trouvait-il beaucoup trop forte.

temps qu'on n'avait fait dans les trente années précédentes, tout ceci grâce au gouvernement italien, qui eut deux bonnes idées : il porta à 60,000 francs l'allocation annuelle accordée aux fouilles, et il nomma pour les diriger un homme dont il convient avant tout de dire quelques mots, le chevalier Giuseppe Fiorelli.

M. Fiorelli était né antiquaire, et, ne voulant pas être avocat, ayant d'ailleurs de la science et du talent, il quitta un jour Naples pour Gênes, où était réuni le congrès des savans. Non-seulement il obtint d'y siéger, mais il y fut nommé vice-président. C'était en 1846, il avait vingt-trois ans à peine. Il fut d'abord si honteux d'un pareil honneur que le premier jour il fallut un vrai combat pour l'entraîner à la séance; il se rassura peu à peu cependant, voyant que ses doctes collègues du congrès n'étaient pas infaillibles comme les pieux prélats d'un concile; il s'enhardit même si bien qu'il devint illustre en quelques jours. A son retour à Naples, il fut appelé chez Santangelo, le ministre d'alors, qui lui donna la direction des fouilles de Pompéi. Quelques mois auparavant, lors de son départ pour Gênes, manquant d'argent pour son voyage, il avait dû remuer ciel et terre avant de trouver 200 francs.

Installé à Pompéi, M. Fiorelli se donna beaucoup de peine pour amener un peu d'ordre, d'intelligence et de moralité dans cette administration. Aussi fut-il arrêté en 1849. Ceux qu'il gênait l'avaient accusé d'être libéral; c'était alors un gros crime. Il resta un an en prison, et il en sortit grâce à un acquittement formulé par le *consta che no*, bien différent du *non consta* dans les décisions de l'ancienne justice napolitaine. Le *non consta* déclarait l'absence de preuves, le *consta che no* proclamait l'absence du délit. La première formule voulait dire : « Il n'est pas constaté que l'accusé soit coupable. » La seconde signifiait : « Il est constaté que l'accusé ne l'est point. » Malgré cet acquittement formel, M. Fiorelli apprit en sortant de prison qu'il avait perdu sa place. Forcé de demander au travail les moyens de vivre, il asphalta des terrasses, grâce à la protection d'un brave homme qu'il avait autrefois employé à Pompéi; puis, un beau jour, il fut appelé chez le comte de Syracuse. Ce prince avait du bon, il aimait la liberté, ou du moins certaines libertés : il protégeait les arts et il pratiquait des fouilles. Il avait trouvé à Cumes, dans un tombeau, des cadavres avec des têtes fort bien conservées; on lui avait dit qu'elles étaient en bronze. Il voulait savoir si on ne l'avait pas trompé. M. Fiorelli lui apprit et lui prouva, une chandelle à la main, qu'elles étaient en cire. Charmé de cette première épreuve, le prince, qui ne détestait pas d'ailleurs les victimes de son auguste frère (tout despote a dans sa famille un libéral), pria le jeune savant de venir le voir à Sorrento, et dès sa première visite lui demanda s'il n'y aurait pas de fouilles à opérer quelque part.

M. Fiorelli regarda une colline, et pensa qu'on y pourrait trouver quelque chose. Il indiqua un endroit que des ouvriers attaquèrent aussitôt à coups de pioche : il en sortit par miracle un tombeau rempli de vases et d'objets précieux. Dès lors le prince ne voulut plus se séparer du docte magicien, et le garda près de lui, en qualité de secrétaire, jusqu'à la fin de sa vie. Il ne put le sauver cependant des persécutions de François II. Certaines protections ressemblent à l'abri des grands arbres touffus qui nous garantissent de la pluie, mais qui attirent sur nous la foudre. Quand le comte de Syracuse écrivit une première épître au jeune roi pour lui conseiller la constitution, on n'osa pas sévir contre l'altesse royale, mais on se vengea sur son secrétaire : la police ferma d'abord une imprimerie qui lui appartenait, puis le chercha partout pour l'arrêter. Le prince, l'ayant accueilli chez lui, le tint caché pendant quelques jours, après quoi, pour le garder jusqu'au dernier moment, il l'accompagna lui-même à bord d'un vapeur en partance. M. Fiorelli passa quelque temps à Florence, revint à Naples quand François II eut remis la constitution en vigueur, et repartit avec le comte de Syracuse après la seconde épître du comte au jeune roi, celle qui lui conseillait l'abdication. François II tomba, Garibaldi devint dictateur de l'Italie méridionale, et confia la direction des fouilles à un romancier français qui lui avait procuré des fusils. Le romancier eut le bon esprit de ne pas prendre au sérieux sa nomination; il se contenta de l'honneur, et laissa aux autres toute la peine et tout le profit de la charge; je crois même que ce directeur *in partibus* ne visita qu'une seule fois les ruines, en simple amateur, si bien qu'après l'établissement du gouvernement régulier, M. Farini rendit à Pompéi, avec M. Fiorelli comme inspecteur des fouilles, l'homme de Naples et du monde qui était le mieux préparé par ses travaux (1) à exhumer la ville morte.

Et maintenant, pour apprécier les premiers résultats obtenus sous la nouvelle administration, prenons le chemin de fer de Naples et arrêtons-nous à la gare de Pompéi. On n'aborde plus les ruines par la rue des Tombeaux, quelques-uns le regrettent en trouvant que l'avenue d'un cimetière formait une entrée convenable à la ville ensevelie; mais on est libre de prendre encore ce chemin, si l'on a de bonnes jambes. Quant à la nouvelle entrée, elle a l'avantage de nous mettre en quelques pas au cœur de Pompéi, c'est-à-dire au Forum. On s'élève d'abord par une montée en pente douce sur le coteau de décombres qui entoure et cache la ville. Cette montée conduit à un tourniquet, un peu étonné de se trouver là, mais fort utile à tout le

(1) Entre autres par sa précieuse publication des inscriptions osques et son plan de Pompéi, remplissant quarante-deux planches, qui, réunies, mesurent une surface de 140 palmes carrés (le palme équivaut à 26 centimètres).

monde; chaque voyageur paie 2 francs au bureau, reçoit un billet et un itinéraire, et, grâce à ces précautions, échappe à l'ancienne obsession et à l'avidité des guides. Des écriteaux avertissent les étrangers dans leurs langues qu'il est défendu de rien donner à qui que ce soit. Les étrangers se le tiennent pour dit, et, après avoir passé le tourniquet, se promènent librement dans les rues antiques.

Sous les Bourbons, il n'y avait ni péage, ni contrôle; mais le voyageur était accaparé dès l'entrée par des cicerones officieux qui ne le quittaient plus et qui lui imposaient leur volonté souveraine, le conduisant à leur gré, selon leur humeur, à droite et à gauche et ne lui montrant que ce qui leur plaisait. Ce n'était pas tout : la plupart des maisons curieuses et des édifices publics étaient munis de portes closes devant lesquelles stationnaient d'autres custodes, les clés à la main; ces portes ne s'ouvraient que moyennant finance. Enfin d'autres subalternes demandaient un pourboire pour découvrir les mosaïques en balayant le gravier. Le voyageur avait à donner la *buona mano* à chaque pas et sortait enfin de Pompéi, plus dépouillé que les ruines. Les guides d'aujourd'hui, dans leur costume quasi militaire, ne tendent plus la main sous peine de destitution : ils sont moins empressés, plus discrets, plus dignes; ils vous suivent pour vous surveiller, au besoin pour vous instruire, non pour vous rançonner. Cet air de domesticité qu'on trouvait partout chez les plébéiens du pays tend à disparaître, au moins dans les endroits bien gouvernés : les jeunes surtout, ceux qui sont entrés en place depuis la révolution, n'ont plus rien des obséquieux mendians qu'on bâtonnait autrefois; ils vous regardent en face et vous parlent en bon italien : ce sont des hommes. Cette différence frappe tous ceux qui, après quelques années d'absence, reviennent visiter les ruines. Je ne dirai pas que les guides de Pompéi soient devenus de grands savans; ils se trompent encore en répandant certaines erreurs consacrées. L'un d'eux m'a dit, par exemple, que Pompéi fut un port de mer, et qu'on a retrouvé sur les murailles les anneaux où s'enfilaient les câbles; un autre m'a soutenu que le temple de la Fortune avait été construit par Cicéron; un troisième, qu'on a découvert un billet de spectacle annonçant la représentation d'une pièce de Plaute; un quatrième, que les Osques adoraient la déesse Isis. Faut-il s'étonner de ces erreurs quand on les retrouve dans des livres sérieux, publiés longtemps après qu'elles furent réfutées? Les guides savent déjà lire : c'est un grand point obtenu; dans quelque temps, ils suivront des cours où on leur apprendra ce qu'ils auront à dire; l'année prochaine, ils pourront donner des leçons aux chevaliers et même aux commandeurs qui écrivaient autrefois des itinéraires de Pompéi.

Mais nous n'avons encore fait que passer le tourniquet, entrons

dans la ville par une arcade qu'on a récemment déblayée jusqu'au pavé, saluons en passant la niche de madone où l'on vient de retrouver une Minerve, et, sans nous arrêter, traversons la rue qui sépare la Basilique du temple de Vénus, puis le Forum, où trône le temple de Jupiter, enfin la rue des *Orfévres* ou de *l'Abondance*, à l'extrémité de laquelle on tourne à gauche, et l'on s'engage dans des ruelles nouvellement percées qui glissent entre des pâtés de maisons inconnues l'an dernier : c'est là le théâtre principal des fouilles de Pompéi en 1863.

J'ai dit qu'autrefois l'on ne travaillait que de temps en temps devant les princes. On travaille aujourd'hui devant tout le monde et tous les jours. J'ai vu de cinq à six cents ouvriers employés à remuer les terres, et j'ai assisté bien des fois, pendant de longues heures, assis sur un banc de gravier qui cachait peut-être des merveilles, à ce rude et intéressant labeur dont je ne pouvais détacher mes yeux. Je suis donc en mesure de parler sciemment. Je ne dis pas ce que j'ai lu, mais ce que j'ai vu. Trois systèmes, à ma connaissance, ont été employés pour les fouilles. Le premier, inauguré sous Charles III, était le plus simple; il consistait à creuser le sol, à déterrer les objets précieux et à recombler les fosses : excellent moyen de former un musée en détruisant Pompéi. Ce procédé fut abandonné, nous l'avons vu, dès qu'on s'aperçut qu'on avait affaire à une ville. Le second système, perfectionné peu à peu dans le dernier siècle, fut vivement poursuivi sous Murat. On se mit à l'œuvre sur plusieurs points à la fois, et les ouvriers, marchant les uns vers les autres, perçant et coupant la colline, suivaient les rues qu'ils frayaient pas à pas devant eux. C'était déjà procéder mieux, mais on pouvait beaucoup mieux faire encore. En suivant les rues au ras du sol, on attaquait par le bas le coteau de cendres et de pierre ponce qui les obstruait, et il en résultait des éboulemens regrettables. Toute la partie supérieure des maisons, à commencer par les toits, s'écroulait dans les décombres, outre mille objets fragiles qui se brisaient ou se perdaient, sans qu'on pût déterminer l'endroit d'où ils étaient tombés. Pour obvier à cet inconvénient, M. Fiorelli vient d'inaugurer un troisième système. Il ne suit pas les rues au ras du sol, mais il les marque par-dessus la colline, et trace ainsi, parmi les arbres et les terres cultivées, de vastes carrés indiquant les îles souterraines. Nul n'ignore que ces îles (*isole, insulæ*), dans la langue moderne de l'Italie comme dans l'ancienne, signifient des pâtés de maisons. L'île tracée, M. Fiorelli rachète le terrain qui avait été revendu par le roi Ferdinand Ier, et cède les arbres qu'il y trouve. Avec l'argent qu'il en retire, il forme dans Pompéi même une bibliothèque pompéienne ouverte à tous les artistes et à tous les savans : très heureuse idée pour les

hommes studieux qui ne peuvent parcourir les ruines en portant sous le bras les in-folio de Mazois et de Niccolini. Ces arbres servaient autrefois à chauffer les guides. Le terrain étant donc acheté et la végétation écartée, les travaux commencent. On enlève la terre au sommet de la colline et on la transporte sur un chemin de fer, qui du milieu de Pompéi, par une pente qui épargne les frais de machine et de charbon, descend déjà bien loin au-delà de l'amphithéâtre et de la ville. Ainsi se résout la question la plus grave, celle des déblais. On en recouvrait autrefois les ruines, on en forma plus tard une montagne, on en construit maintenant le chemin de fer, qui les emporte, et qui peut-être un jour les jettera dans la mer.

Rien de plus vivant que le travail des fouilles. Les hommes bêchent la terre, et des nuées de jeunes filles accourent sans interruption, leur panier à la main. Ce sont d'alertes campagnardes racolées dans les villages voisins, la plupart ouvrières des fabriques aujourd'hui fermées ou assoupies par l'envahissement des tissus anglais et par la hausse des cotons. Nul ne se fût douté que le libre échange et la guerre d'Amérique eussent fourni des ouvrières à Pompéi. Tout se tient maintenant dans le vaste monde. Elles accourent donc, remplissent leurs paniers de terre, de cendre et de lapillo, les chargent sur leur tête, avec l'aide des hommes, d'un seul mouvement vif et prompt, et s'en vont ainsi, par groupes incessamment renouvelés, vers le chemin de fer, en se croisant avec leurs compagnes qui en reviennent. Très pittoresques dans leurs haillons troués, aux vives couleurs, elles marchent à grands pas dans de longues jupes qui dessinent les mouvemens de leurs jambes nues et qui tremblent au vent derrière elles, tandis que leurs bras, avec des gestes de canéphores, soutiennent sur leurs têtes la lourde charge qui ne les fait pas fléchir. Tout cela n'est point en désaccord avec les monumens qui apparaissent peu à peu sous la terre à mesure que le sol s'abaisse. Si les visiteurs étrangers ne troublaient pas de loin en loin cette harmonie, on se demanderait volontiers, au milieu de ce paysage virgilien, parmi les festons des vignes, en face du Vésuve fumant sous le ciel antique, si toutes ces filles laborieuses qui vont et viennent ne sont pas les esclaves de Pansa l'édile ou du duumvir Holconius.

Ainsi pratiquées, les fouilles ont amené d'excellens résultats. Les étages supérieurs des maisons, dont l'ancien système avait presque partout détruit les traces, ont annoncé aussitôt leur existence par des pans entiers de murs encore debout. On a découvert même des balcons, ou plutôt des galeries extérieures, avançant sur la rue et régnant au premier étage de plusieurs façades. Ils étaient en maçonnerie et soutenus par une forte charpente qu'on rétablit maintenant pour les restaurer. Ces galeries, qui formaient des couloirs

percés de fenêtres, nous donnent le premier exemple des *mœniana* si souvent reproduits dans les peintures, et qu'on avait attribués jusqu'à présent à la fantaisie des décorateurs. Tous les voyageurs accoutumés aux tableaux vifs et gais des chambres pompéiennes ont retenu l'image de ces bonshommes curieux qui les regardaient passer du haut d'un panneau, sortant à mi-corps d'une sorte de croisée. On sait maintenant que ces balcons étaient peints d'après nature, et, avertis par ce premier exemple, les gens du métier en ont retrouvé des traces, dans plusieurs petites rues, à l'étage supérieur d'un certain nombre d'habitations. Cette découverte change complétement les théories qu'on s'était forgées sur la claustration des familles romaines. Après avoir doctement cherché la différence entre la maison antique et la maison moderne dans l'important et volumineux ouvrage qu'il écrivit sur Pompéi sans y avoir encore mis les pieds, le professeur Overbeck a fini par la trouver dans ce fait, que la maison antique, étrangère à la rue, était tournée au dedans, comme repliée sur elle-même, et qu'elle groupait ses chambres autour des cours intérieures, l'atrium et le péristyle, d'où elles recevaient uniquement l'air et le jour. Le savant allemand est maintenant réfuté, comme le fut un de ses confrères, qui avait publié, dit-on, un gros tome in-4°, d'une érudition effrayante, pour prouver que l'emploi des vitres était inconnu des anciens. Le gros tome avait à peine paru, qu'on trouva des vitres à Pompéi, dans les thermes.

Il est donc maintenant constaté que la maison chez les Romains n'était point isolée de la voie publique, mais qu'elle la regardait au contraire par les fenêtres du *mœnianum*. Cette disposition toute méridionale, qui s'accommode si bien aux coutumes et à la vie privée des Italiens, ne pouvait faire défaut chez leurs ancêtres, et je me représentais avec regret l'ancienne Pompéi, la ville peinte comme Gênes, attristée par des maisons qui auraient tourné le dos à la rue, des hôtels farouches entre cour et jardin.

Le nouveau système adopté pour les fouilles offre un second avantage souvent précieux : il permet de retrouver les objets à la place où ils étaient au moment de l'éruption, à peu près du moins, car il faut tenir compte du bouleversement causé par les torrens de cendre et d'eau, les tremblemens de terre et les incendies. Ainsi toutes les constructions en bois, notamment les planchers et les plafonds, ont disparu; il est donc impossible de préciser l'endroit où se trouvaient les objets appartenant aux étages supérieurs; on reconnaît pourtant qu'ils durent en tomber lorsqu'on les retrouve à une certaine hauteur au-dessus du sol, renseignement fort utile pour déterminer la valeur de ces étages et la qualité des gens qui les habitaient. On sait déjà que ce ne furent pas toujours de petits marchands et des esclaves.

Ajoutons que ces trouvailles sur place permettent de donner un nom presque sûr à plusieurs maisons récemment découvertes. Autrefois la fantaisie la plus arbitraire présidait à ces dénominations. Le plus souvent on infligeait aux ruines le titre du prince devant lequel elles avaient été découvertes. On avait ainsi la maison de l'empereur François II, celle de l'empereur Joseph II, celles de l'empereur, de l'impératrice et des princes de Russie, du grand-duc de Toscane, de la princesse de Saxe, etc. La maison du Faune était appelée par les Allemands maison de Goethe, parce que le fils du grand poète avait assisté aux fouilles qui l'avaient rendue au jour. Enfin, à défaut de prince, on désignait d'autres habitations par les peintures qu'on y avait retrouvées ou par quelques noms de propriétaires, un nom supposé très généralement. C'est ainsi qu'en trouvant cette inscription sur le pilier d'une porte : *Pansam æd. Paratus rog.* (en toutes lettres : *Pansam ædilem Paratus rogat*) en français : Paratus demande Pansa pour édile, on convertit en titre de propriété cette sorte d'affiche électorale, et la maison que fermait cette porte reçut le nom de maison de Pansa! Aujourd'hui les recherches mieux dirigées ont amené la découverte de plusieurs cachets gravés qui portaient des noms propres au génitif (T. Mescinionis, Sirici, etc.); on a donc pu affirmer avec une quasi certitude que les maisons où furent trouvés ces cachets appartenaient à Titus Mescinio et à Siricus, et on leur a laissé les noms de leurs maîtres.

Les fouilles se pratiquent avec un ordre parfait et une extrême probité. Quand on arrive aux couches inférieures de cendres ou de lapilli, la surveillance redouble. Les ouvriers les plus habiles écartent ou grattent la terre avec leurs mains, furetant autour d'eux avec des précautions infinies. Le moindre objet trouvé est aussitôt mis à part, consigné au *soprastante* (au surveillant) et noté sur un registre. Durant ma dernière visite, on fouillait une maison très curieuse, où l'on avait découvert le matin, dans le *tablinum*, une petite peinture très vivante, un jeune homme aux yeux étincelans debout devant une femme nue et couchée, dont les cheveux, d'une finesse minutieuse, paraissaient peignés par un ancien maître allemand. L'ouvrier qui avait écarté le lapillo dit aussitôt, en voyant ce groupe connu : « C'est Bacchus et Ariane. » A mon arrivée, on déblayait le péristyle, encore couvert de trois pieds de pierre ponce. La paroi de gauche était toute revêtue d'une seule et vaste peinture où un lion plus grand que nature assistait, immobile et calme, à l'assaut d'un sanglier attaquant un ours. Ce n'est certes pas un chef-d'œuvre, mais cela frappe au premier regard : il y a l'effet voulu et rendu, le mouvement, la vie. Je restai deux heures devant ces fouilles. Comme on déblayait un simple jardin, l'on n'y trouva guère

que les trous où furent jadis plantés les arbustes, le petit bassin carré de marbre blanc servant d'*impluvium*, et, dans un coin de chambrette, un cul de bouteille et un coquillage d'espèce très commune. Le coquillage, le cul de bouteille et même un fragment de tuyau de plomb qu'on trouva près de la fontaine furent aussitôt emportés et notés.

Ainsi des moindres objets d'art. On les dépose dans la maison d'un surveillant jusqu'à l'arrivée de l'inspecteur, qui, donnant l'exemple du zèle et de l'assiduité, vient à Pompéi plusieurs fois par semaine et, quand il peut, tous les jours. L'inspecteur désigne les objets qui doivent être envoyés au musée de Naples, et des rebuts qui ne valent pas le transport, des brisures qu'on aurait jetées autrefois, il a fait, dans Pompéi même, une petite collection déjà riche et fort intéressante à consulter sur les lieux. Ce sont des meubles, des ustensiles de ménage, des instrumens et des outils de toute sorte, des ferrières en bronze dont les anciens se servaient pour affermir les talons de leurs chaussures et qui trahissent des pieds énormes; quelques paysans des provinces méridionales en portent de pareilles encore aujourd'hui. Ce sont des fourneaux, des cuisines portatives, deux portes en fer, celle entre autres qui fermait si hermétiquement un four récemment découvert, qu'il n'y était entré ni une goutte d'eau ni un grain de cendre. Quatre-vingt-un pains, qu'on y avait mis cuire le 23 novembre de l'an 79, en ont été retirés un à un en 1862, tous intacts, un peu durs, un peu noirs, momifiés pour ainsi dire, mais d'une conservation parfaite, ronds et drus comme des bourrelets. Soixante et un de ces pains, dont chacun peut peser 1 kilogramme, sont conservés dans le musée de Pompéi. D'autres comestibles y figurent dans les récipiens où ils furent retrouvés : des noix, des noisettes, des écailles et des arêtes de petits poissons (probablement de sardines), des grains de blé, des figues, des olives, des oignons, des haricots, des lentilles. Je passe une foule d'objets en verre et en terre cuite : plats, coupes et soucoupes, tirelires, verres et fioles, flacons, carafes assez pareilles à celles des cantiniers napolitains; que dirai-je encore? des tessères ou billets de spectacle, des poids de marbre ou de plomb, des hameçons pour la pêche, des instrumens de toute sorte : ciseaux, tranchets, tenailles, marteaux, haches, pioches, bêches et faux de labour, des couleurs dans les pots où elles étaient contenues; des serrures, des boules et des clés, des fragmens de stuc tombés, des spécimens de tous les marbres trouvés dans les fouilles, enfin deux bancs à deux places, *bisellia*, en bronze, marquetés d'or et d'argent. Ce ne sont là pourtant que des rebuts, des débris restaurés; tous les restes de quelque valeur ont été transportées au musée de Naples. J'ai voulu me rendre un compte exact du nombre d'objets reçus de Pompéi

par ce musée depuis la révolution, ou du moins sous l'administration de M. Fiorelli. A cet effet, j'ai consulté les registres de la *contrôlerie*, tenus maintenant avec un ordre si parfait que ce travail m'a coûté fort peu de peine. J'ai compté mille cinquante objets divers, et ce chiffre, déjà considérable, serait grossi outre mesure, si d'énormes collections d'objets semblables (par exemple des tas de cent et de huit cents monnaies) n'étaient pas modestement comprises sous un seul numéro. Voilà ce qu'ont rendu les fouilles depuis deux ans et demi, grâce à l'unité italienne.

On n'ose s'engager dans l'inventaire de ces trésors. Un seul objet en bronze, un casque de gladiateur couvert de sculptures, fatiguerait la patience d'Homère, qui ne craignait cependant pas les descriptions. Outre toutes les reliques nommées tout à l'heure et déjà connues, auxquelles on pourrait ajouter des instrumens de chirurgie, des rangées de casseroles, des chaudières, des plateaux de balance, des moules de pâtisserie, une têtière de cheval, des poids, des gonds par centaines, une riche collection de tasses, d'aiguières, de nasiternes, de conques, de trépieds, sans compter les amulettes, les phallus en bronze avec ou sans ailes, — il y aurait à décrire de grands appareils, brasiers, fourneaux ou réchauds, curieux à double titre, comme meubles de maison et comme œuvres d'art, témoignages précieux de l'élégante et ingénieuse industrie dont les anciens nous ont donné tant de preuves. Un de ces appareils est un simple poêle qui contient une chaudière de bronze et une grille de fer dont les barres sont creuses, pour que l'eau y pénètre et atténue l'action du feu. Extérieurement, ce poêle est un vase de quatre pieds de haut, reposant sur trois pattes de lion et muni de deux anses figurant des couples de lutteurs. Deux mains sculptées servent aussi de poignées et tâchent de soulever cette lourde machine dont le couvercle est surmonté d'un enfant à cheval sur un dauphin. Comment compter tant de richesses, les précieux candélabres, les bronzes sculptés et ciselés, les bagues sans nombre aux pierres gravées (une entre autres dont le chaton retient un magnifique onyx), les boucles d'oreilles figurant des gousses d'ail, une plaque d'argent d'où sort en relief une Abondance tenant sa corne et une patère à la main; la fameuse lampe d'or, pesant trente-trois onces et un tiers, qui enrichirait à elle seule une collection, si le travail valait la matière; le petit Amour en ambre, coiffé d'une perruque à plusieurs rouleaux, la belle monnaie d'or des Vitellius, des statuettes de toute matière, en bronze, en marbre, même en argent; un Mercure assis, un sanglier attaqué par un chien, un serpent se dressant sur sa queue roulée en spirale, des enfans joufflus servant à décorer des fontaines, un entre autres épouvanté par un crapaud qu'il découvre entre ses jambes; une Vénus Anadyomène tordant ses cheveux; de

petits bustes à n'en plus finir; enfin une véritable merveille, le plus exquis chef-d'œuvre qui soit jamais sorti de Pompéi, le fameux Narcisse?...

Que de choses, et pourtant quel catalogue incomplet! Pour ne pas le surcharger, j'ai cité de mémoire tout ce qui m'était resté devant les yeux, sans toucher à mes notes. On voit ce que donne cette mine sans pareille quand elle est exploitée par d'honnêtes gens. Dirai-je maintenant les autres progrès obtenus, les quatre ateliers établis dans Pompéi même, l'un de menuiserie, l'autre de peinture, dirigé par M. F. Abate, le troisième de réparation pour les marbres, et le quatrième de réparation pour les bronzes : ce dernier gouverné par un habile homme nommé Bramante, le plus ingénieux fabricant d'antiquités qui fut jamais? Le monde et même les musées sont remplis de saintes reliques sorties de ses mains et certifiées grecques ou romaines par les plus fins antiquaires. Si Bramante écrit jamais ses confidences, bien des galeries vantées le maudiront. Un autre de ces artistes voués à la conservation des richesses de Pompéi est un homme de bonne volonté nommé Padiglione. Il a taillé dans des morceaux de liége, avec une scrupuleuse et minutieuse exactitude, une miniature de Pompéi qui ferait envie à Meissonier. Tout s'y trouve reproduit au centième de la grandeur naturelle; les mesures sont prises religieusement, rien n'y manque, ni les pavés, ni les ornières, ni les murs en brique, ni les pierres placées à joints verticaux ou disposées en filets, ni les plus fines peintures, ni même les mosaïques. Les parois de liége sont ébréchées où elles doivent l'être, les stucs écaillés ponctuellement, la moindre crevasse indiquée. Et l'on vante les Suisses, qui taillent des chalets dans des coquilles de noix! Le vieux Padiglione est depuis longtemps leur maître.

Enfin j'ai à citer un ouvrage qui commence à peine, mais qui sera un jour d'un puissant intérêt : une *Faune de Pompéi*, recueillie pour l'instruction des futurs zoologues. Cette collection sera peut-être unique au monde; on déterre chaque jour des monstres et même des mâchoires d'hommes antédiluviens, mais on n'en rencontre guère qui aient été contemporains de Jésus-Christ. Encore une lacune comblée par les fouilles. Le cabinet d'animaux pompéiens est pauvre encore; il s'enrichit pourtant chaque jour. On y voit déjà six tortues, deux chèvres, cinq chiens, un crâne et des sabots d'âne, un petit cochon de lait (*scrofa* ou *scrofina*) encore couché dans le vase de bronze où il cuisait pendant la fatale éruption. M. Panceri, professeur de physiologie comparée à l'université de Naples, est chargé de réunir et de classer ces ossemens instructifs.

II.

Le *Bullettino archeologico italiano* de M. Minervini et le *Giornale degli Scavi* de M. Fiorelli sont jusqu'à présent les seules autorités à consulter sur l'excursion qu'il nous reste à faire. Nous nous arrêterons avec les deux savans guides dans les maisons récemment découvertes qu'ils ont le plus attentivement étudiées, sans hasarder nos propres conjectures sur les nouvelles constructions qui revoient peu à peu le jour, constructions encore informes enfoncées à mi-corps dans la pierre ponce, et ne découvrant que confusément leurs rébus illustrés aux patientes investigations de la science. Nous irons donc devant nous, marchant par-dessus les murs qu'on étaie, sur un sol houleux et à moitié déblayé, sans nous attarder devant les mille objets qui pourraient nous retenir dans ces fouillis de décombres.

Voici un cadavre encore en place, couché dans la chambre où il s'était réfugié, dans l'attitude où il est mort; voilà plus loin le four où cuisaient les fameux pains au moment de la catastrophe, puis la boutique du foulon toute charbonnée de très vieux comptes, puis celle du corroyeur, avec la grande table de travertin sur laquelle cet artisan, nommé Marcus Nonius Campanius (vieux soldat de la neuvième cohorte, centurie de Cœssius), battait pacifiquement le cuir au retour de ses campagnes : on a même déterré son tranchet et d'autres outils de son métier. Le nom du vétéran est marqué très nettement à la pointe, avec les indications que je viens de répéter, sur l'enduit tout frais d'un mur. L'homme reparaît partout parmi ces pierres qui revivent. J'avisai un jour sur la façade d'une maison un éléphant peint, gardé par un pygmée et enlacé par un serpent, au-dessous duquel s'alignaient deux inscriptions tracées en rouge et que je lus parfaitement du premier coup d'œil; l'une disait : *Sittius restituit elephantum*, et la seconde : *Hospitium hic locatur, triclinium cum tribus lectis et com...* (*commodis?*), — en français : « Sittius a rétabli l'éléphant. Auberge à louer, triclinium à trois lits et tout le comfort désirable. » L'enseigne ne mentait pas, le triclinium y était bien. Quant au comfort, je pense que sur ce point les Pompéiens d'autrefois, comme les Napolitains d'aujourd'hui, ne se montraient pas difficiles; mais que pouvait donc être l'aubergiste Sittius? M. Fiorelli, qui connaît de nom tous les habitans de sa nécropole, et qui sait même leur parenté, leur filiation et leurs secrets les plus intimes, nous apprend qu'un certain P. Sittius de Nocera s'étant fort bien battu en Afrique pendant les guerres civiles, César lui fit cadeau d'un vaste territoire, que Sittius partagea en quatre colonies, en leur donnant, comme on fait encore en

Amérique, des noms empruntés au pays natal. Il y eut donc une colonie du Sarno (*colonia Sarnensis*) et une colonie de Vénus (*colonia Veneris*), patronne, comme on sait, des Pompéiens, qui adoraient en elle, comme en Isis, la *dea physica*, la Nature. L'aubergiste Sittius descendait peut-être du soldat de César, et l'éléphant de son enseigne était, qui sait? quelque souvenir d'Afrique. A ma dernière visite, les inscriptions étaient presque effacées, et l'énorme bête avait disparu.

Dans la même rue, un peu plus bas, s'ouvre une curieuse petite maison, celle de Siricus. Ce nom est marqué deux fois : au génitif sur un cachet retrouvé dans une chambre, et à l'accusatif en lettres rouges sur la façade. Quel était le maître du logis? un Syrien d'origine ou un marchand de soie? Son nom autorise les deux hypothèses; en tout cas, c'était un marchand. Au bout de son allée, un peu montante, il avait fait marquer sur le seuil une inscription très franche : *Salve lucrum* (salut au lucre)! Deux mots seulement sur la distribution de cette maisonnette. On n'y compte que peu de pièces : un atrium dégarni au fond duquel s'ouvre une chambre fort simple, qui était probablement le bureau de Siricus. On y a retrouvé son cachet et le squelette d'un chien domestique. Un petit corridor mène dans un jardin entouré d'un portique dont les colonnes sont encore debout; au centre du jardin, d'autres petites colonnes vertes devaient soutenir une treille. A gauche du portique, quelques marches montaient, par-dessous une porte, au péristyle d'une maison plus importante, mais découverte avant la révolution italienne en présence d'altesses russes : il n'y a point à l'examiner. Un autre corridor, revenant du jardin à la rue, traversait une cuisine très complète avec un four dans lequel s'étaient réfugiées, en l'an 79, une chèvre et quatre tortues : on les en a retirées le 14 mars 1862 avec la clochette autrefois pendue au cou de la chèvre. Au-dessus du four, en signe d'abondance et de liesse, était sculpté un phallus. N'oublions pas dans cette cuisine un laraire au fond duquel étaient peints un sacrifice et latéralement un âne aux formidables oreilles, adoration des meuniers et des boulangers. Rien de plus étrange que cette religion méridionale, quelle qu'elle soit, catholique ou païenne, s'insinuant partout, jusque dans les plus humbles recoins du foyer, avec son innombrable cortége de symboles, de mystères, de puissances et de protections, et trouvant un saint et un dieu pour toutes les situations et les plus menus détails de la vie.

Cette étroite maisonnette, dont les chambres seraient trop petites pour contenir un seul lit napolitain, n'en possède pas moins deux pièces, un exèdre et un triclinium, qui peuvent compter parmi les plus belles de toute la ville. L'exèdre est un grand salon ouvert sur l'atrium, c'est-à-dire sur la première cour. Une porte pliante se

déployait le long du seuil en mosaïque. Les quatre murs étaient couverts de peintures encore très fraîches et parfaitement conservées; celle du milieu, qui fait face à l'entrée, attire d'abord le regard et le retient longtemps : c'est un *Hercule vaincu par l'ivresse et l'amour*. Il y règne trois groupes très distincts, liés pourtant par une pensée commune. Au premier plan gît Hercule, revêtu de cette teinte cuivrée que les peintures pompéiennes et probablement aussi les autres peintures antiques donnaient aux hommes faits. La blancheur de la peau n'est attribuée qu'aux hommes ou aux dieux jeunes et aux femmes. Hercule donc, un Hercule basané, portant au front une couronne et au bras comme une chaîne de lierre, à peine vêtu d'une tunique basse et courte, adossé contre un cyprès, assis et accoudé sur le sol, renverse sa tête en arrière. Une de ses mains se lève lourdement et tâche de faire claquer ses doigts, geste d'insouciance et d'allégresse. L'autre main ne peut retenir une coupe d'où le vin se répand. Autour de lui lutinent de jolis petits amours ailés; l'un joue avec la couronne de lierre, l'autre amène à lui la coupe qui s'épanche; ceux-ci dansent sur un autel dédié à Bacchus en portant à quatre le carquois du demi-dieu; ceux-là, tirant des cordes ou réunissant toutes les forces de leurs bras, cherchent à soulever la massue. C'est une scène très vive et franche, qui saute aux yeux, mais déjà connue; un camée célèbre et d'autres pierres l'avaient popularisée depuis longtemps. A gauche et en arrière, trois jeunes femmes aux seins nus, groupées sur une hauteur au pied d'une colonne, regardent glorieusement le dieu désarmé; l'une d'elles, assise et tenant en main le *flabellum* de Vénus, est peut-être Omphale. Enfin à droite, plus haut encore et sur le dernier plan, le dieu Bacchus, jeune et blanc, satisfait, tranquille, entouré de bacchantes et de faunes dont l'un tient le bras levé en signe de triomphe, préside à la fête en vainqueur. Le drame est complet et vivant : c'est bien la clarté, la fraîcheur antiques!

La peinture à droite nous rappelle la visite de Thétis à Vulcain dans le XVIIIe chant de l'*Iliade :* « Je t'en conjure, a dit la déesse au long voile et aux pieds d'argent, donne à mon fils, à ce fils qui doit si peu vivre, donne-lui un casque, une cuirasse, un bouclier, d'élégantes cnémides que retiendront de belles agrafes, car son armure a été enlevée par le Troyen vainqueur, et lui cependant reste étendu sur la poussière, plongé dans la tristesse. » Aussitôt Vulcain s'est mis à l'œuvre, et au moment où le peintre pompéien nous le représente, il a déjà fini le merveilleux bouclier, « vaste et solide, qui figure tous les signes dont le ciel est couronné. » Encore armé du marteau et des tenailles, il montre à Thétis ce chef-d'œuvre improvisé pendant sa visite, et une jeune femme ailée, sans doute la belle Charis, épouse du dieu difforme et parée de bandelettes, explique

avec une verge les ciselures du bouclier divin. La cuirasse, « plus éclatante que le feu, » le casque, « pesant et splendide, qui doit s'adapter aux tempes du héros, » les cnémides, « dont le flexible étain brille comme l'or, » sont posés çà et là. Thétis est assise et regarde avec un geste de surprise et d'admiration.

La peinture à gauche nous montre un Neptune armé du trident, assis, vieux, cuivré, et un Apollon jeune et beau, debout, couronné de lauriers et appuyé sur la lyre : ils assistent à la construction des murs de Troie, dressant déjà derrière eux, au-delà d'un autel consacré à Jupiter, leurs assises formidables que piquent et martèlent des ouvriers assidus, tandis qu'au fond de la scène, dans l'intérieur de la ville, des bœufs paraissent traîner d'autres pierres énormes et déjà taillées vers une machine à poulies qui doit les soulever. « Nous quittons l'Olympe seuls (dit Neptune à Apollon dans *l'Iliade*), et au prix d'une récompense nous prêtons nos bras pour une année à l'orgueilleux Laomédon; il nous donne ses ordres, et pendant que tu conduis ses grands troupeaux sur le mont Ida, je construis la cité, les remparts des Troyens; j'élève ces larges et magnifiques murailles qui rendent leur ville inexpugnable. »

Autour de ces peintures se dessinent des cadres fantastiques, peuplés de centaures et de bêtes fauves; les Muses se rangent sur les parois de l'exèdre, Calliope et Apollon flanquent l'Hercule vaincu; un Mars doré, debout sur un piédestal, le domine; des paysages décorent les panneaux; des festons, pendant à des candélabres, enguirlandent le podium, et au-dessus de toutes ces peintures, dans la bordure supérieure, courent des branches de vigne enlaçant des quadrupèdes et de petits amours.

Le triclinium de la maison de Siricus n'est pas moins digne d'attention que l'exèdre. C'est une salle à manger ouverte sur le jardin par une énorme fenêtre, et qui vous frappe et vous saisit par sa décoration compliquée, ses parois, noires, jaunes, rouges, parsemées de candélabres, de constructions bizarres, de feuillages, de fleurs, de fruits, d'oiseaux, de dauphins, de tritons, de tambourins, de crotales, d'aigles césariens, de bacchantes, tout un monde merveilleux encadrant quelques jolis tableaux, dont une *Toilette d'Hermaphrodite* et deux autres mériteraient de nous arrêter longtemps, car ce sont des sujets tout nouveaux, non traités du moins dans les peintures que nous connaissons; ce sont des illustrations de *l'Énéide*. L'une d'elles, encore en place, mais fort endommagée, doit représenter Turnus entre Amata et Lavinie, la jeune fille qu'il aime et qui lui fut promise, mais qui vient d'être accordée à l'heureux Énée, le Moïse du peuple romain. Turnus armé veut courir au combat contre le rival heureux à peine arrivé de Troie. S'effrayant des dangers de la nouvelle guerre, la reine Amata, couronnée de lauriers

et vêtue d'un manteau blanc, cherche à calmer l'ardeur de son gendre et lui montre en pleurant Lavinia, qui, drapée d'un voile bleu, détourne la tête en tendant les bras dans une attitude suppliante. Turnus, comme dans Virgile, a les yeux fixés sur la vierge; l'amour le brûle, il ne se laissera pas retenir.

L'autre peinture nous donne la suite de cette histoire, qui est, comme on sait, l'une des plus émouvantes du poème. La bataille est livrée entre les Rutules et les Troyens. Turnus a rempli le camp de funérailles. Énée, blessé, sanglant, est ramené sous sa tente; il veut qu'on arrache de sa cuisse, en élargissant et en fouillant la plaie, le javelot qui s'y est enfoncé. Appuyé d'une main sur l'épaule de son fils Iulus, qui pleure, de l'autre sur sa grande lance, il est là, debout, *acerba fremens*, mais *lacrymis immobilis*, frémissant et immobile. Japis est accouru, le vieux Japis, qui a reçu d'Apollon tous les secrets et toutes les puissances, mais qui a préféré le don le plus modeste, la science des plantes et l'art de guérir. Vêtu de sa longue robe de médecin, retenue et retroussée par une ceinture, il est agenouillé devant son héros, et, le forceps à la main, il cherche à retirer le fer de la plaie ouverte et saignante. Peines inutiles : rien ne suffit, ni la dextérité du vieillard, ni la puissance des herbes, ni l'inspiration d'Apollon! Cependant au dehors l'horreur augmente de moment en moment, le combat s'irrite et se rapproche, le ciel se couvre de poussière, des nuées de flèches s'abattent jusqu'au milieu du camp, où entrent déjà les cavaliers ennemis, et dans les airs monte la triste clameur des jeunes hommes qui combattent et de ceux qui tombent... C'est alors que Vénus, émue de cette souffrance imméritée, va cueillir un dictame sur le mont Ida, pour guérir en secret, *occulte medicans*, le héros blessé dont elle est la mère. Elle arrive au fond de la scène, invisible aux personnages qui la remplissent, et cachée dans un voile rose qui flotte autour d'elle comme une vapeur.

En traduisant à peu près mot à mot le récit de Virgile, j'ai reproduit presque trait pour trait la plus curieuse peinture du triclinium de la maison de Siricus; mais il est temps de la quitter (1). En regagnant la rue et en tournant à droite, nous verrons au-dessus de nous, pour peu que nous levions la tête, les *mæniana* récemment découverts, grâce aux fouilles mieux conduites. Ils règnent au premier étage d'une maison qui fait l'angle entre deux ruelles; cette maison était un mauvais lieu. L'entrée donne sur un couloir aujourd'hui trop clair, l'étage supérieur ayant disparu, mais autrefois

(1) J'ai adopté ici l'explication de M. Fiorelli, qui me paraît inattaquable. Je note cependant qu'un savant étranger, M. Kiessling, a interprété différemment cette intéressante peinture : il y croit reconnaître Énée blessé par Diomède et guéri dans sa maison, et il voit dans le fond la déesse Artémis apportant sa plante miraculeuse.

très sombre. Ce couloir, percé de quatre portes latérales, glissait entre quatre petites chambres, et tournait ensuite à gauche pour aboutir à une seconde issue débouchant sur l'autre ruelle. A l'étage supérieur, il reste quelques pans de mur, des traces du balcon et quelques fragmens de peintures. On y a trouvé une sonnette de bronze. Paul Diacre nous apprend que les anciens *includebant in angusto prostibula et admittentes tintinnabula percutiebant, ut illo sono illarum injuria fieret manifesta.* Entre autres curiosités, bien que la maison eût été déjà précédemment fouillée, on a trouvé un *caccabus* de cuivre plein d'oignons et de haricots, humble pitance qu'on avait mise de côté le 23 novembre 79 pour servir de souper, vers la dixième heure, à ces pauvres filles. Les haricots étaient déjà, sous les Romains, une maigre chère. Virgile les appelle dédaigneusement *vilem fasellum.*

De ce triste réduit, fort mal hanté, il ne reste plus que le couloir, les quatre cellules, dont les entrées sont surmontées de peintures grossières et obscènes, mais bien conservées, et un immense répertoire d'inscriptions à la pointe qui nous révèle les secrets de l'endroit. Je ne peux les transcrire ici, je n'ai pas les franchises de la science. M. Fiorelli, qui les a étudiées patiemment avec un intérêt de paléographe, les a données dans le deuxième volume de son *Giornale degli Scavi.* C'est à peine si j'ose transcrire ici les moins indécentes, celles du moins qui s'expriment à mots couverts, celle-ci par exemple dénonçant une des irrégulières fraternités dont parle Pétrone : *Ilas cum Magno ubique,* et cette autre que je complète pour l'intelligence du lecteur : c'est un salut aux filles de Pouzzoles, de Nocera, de Pompéi et d'Ischia : *Puteolanis feliciter, omnibus Nucherinis! Felicia et universis Pompeianis, Pitecusanis!* — Cette autre encore, hommage rendu probablement par des gladiateurs : *Victrix victorum.* Et cette dernière enfin, que je suis forcé d'écourter : *Victor cum Attine hic fuit, Africanus moritur... Condisces, cui dolet pro Africano?* « Je vous en prie, qui portera le deuil d'Africanus? » Ce dernier mot, inscrit en cet endroit, est d'une étrange philosophie.

Une maison voisine, sans grande apparence, servait de dépôt, de magasin peut-être, à une collection de beaux vases en bronze, plaqués d'argent et ciselés avec une précieuse élégance. Parmi ces curiosités régnait la merveille qui trône maintenant au musée de Naples : une statuette déjà célèbre, bien qu'elle n'ait été retrouvée que l'an dernier et qu'elle ne mesure pas même 60 centimètres. Elle figure un jeune homme nu, d'une beauté svelte, élancée, délicate et fine avec un air d'indolence et de mélancolie. Ses cheveux, bouclés avec soin, sont retenus par un rameau courbé; le myrte y

attache ses baies légères; ses pieds sont couverts ou plutôt ornés de chaussures précieusement ciselées, où serpentent les tiges d'une autre fleur, celle peut-être qui porte son nom. Il a jeté sur son épaule une peau de chèvre dont l'extrémité s'enroule autour de son poignet; il tient sur sa hanche sa main gauche ou du moins le pouce et le petit doigt de cette main, les autres doigts étant pliés avec une mignardise efféminée. L'autre épaule est libre; l'autre main, effilée, très finie (toutes les extrémités de la statuette sont étudiées avec amour), lève et tourne son index vers l'endroit d'où vient le bruit. La tête s'incline avec une moue très singulière, où l'on peut voir une expression de complaisance ou d'humeur; l'oreille est tendue; tout le corps penche à droite en suivant ce mouvement d'attention; il écoute. N'est-ce pas Narcisse, et n'entend-il pas au loin la nymphe Écho?

Veut-on étudier maintenant de près et avec quelque attention une des maisons romaines nouvellement découvertes : il faut quitter les ruelles où nous sommes sans lire les inscriptions du voisinage, bien qu'il y en ait de curieuses, entre autres une acclamation aux libéralités de Néron et un programme de spectacle annonçant une chasse et un combat à l'amphithéâtre. « Il y aura une tente (*vela erunt*)! » ajoute le chef de la troupe ou de la *famille* des gladiateurs, comme on disait en ce temps-là. On peut s'abstenir de descendre jusqu'à la maison du cithariste, celle qu'on fouille devant les souverains et où l'on retrouve toujours quelque chose; on peut négliger aussi celle de Cornelius Rufus, bien qu'elle soit vaste et belle, et qu'elle conserve encore le buste en marbre de ce vénérable inconnu : elle est trop dépouillée pour nous instruire; mais un peu plus près du Forum, dans la même rue (celle d'Holconius), en face des nouveaux thermes, s'ouvre une habitation toute fraîche encore : à droite est une boutique derrière laquelle, dans une sorte de laboratoire, apparaissent encore de grandes vasques en maçonnerie couvertes d'un enduit très dur, et qui servait peut-être à teindre les laines. La chaux paraît rongée et saupoudrée d'une substance noirâtre, où la chimie a reconnu du sulfate de fer. Ce pourrait donc être une boutique de teinturier. La porte en avait disparu, comme toutes les constructions en bois; mais la cendre durcie en a gardé l'empreinte. M. Fiorelli a donc pu la dessiner exactement. Elle se composait de neuf volets s'emboîtant l'un dans l'autre dans une rainure encore marquée sur le seuil. Cette sorte de devanture était interrompue sur un point où la coulisse n'apparaît plus; là devait tourner la vraie porte, qui s'ouvrait en dedans et se fermait au moyen d'une forte serrure. Le philosophe Sénèque parle quelque part d'un pythagoricien qui, passant devant la boutique d'un cordonnier et la trouvant close, parce que l'homme était mort, n'en insinua pas moins

quatre deniers qu'il lui devait par une fente du *claustrum*, dont les jointures s'étaient écartées. Ce *claustrum* devait être une cloison pareille à la porte du teinturier pompéien.

La maison s'ouvre à gauche de la boutique, deux piliers en marquent l'entrée; ils sont couverts de placards peints, suivant l'usage, en lettres rouges et effilées sur la pierre ou sur le stuc. On lit sur le pilier de gauche : *Capellam d. v. i. d. o. v. f.*, en toutes lettres : *Capellam duum virum juri dicundo oro vos faciatis*, en français : « je prie que vous choisissiez Capella pour édile rendant la justice. » Sur le pilier de droite : *Popidium æd. Proculus rogat* (*Popidium ædilem Proculus rogat*), « Proculus invoque Popidius pour édile. » Je me demande si ces deux sortes de recommandations électorales, symétriquement placées à droite et à gauche de l'entrée, n'auraient pas eu pour objet d'indiquer aux passans, pour les désigner à leurs suffrages, les candidats au duumvirat et à l'édilité proposés par le maître de la maison. Si ma conjecture est juste, nous allons donc entrer chez le Pompéien Proculus.

C'est un nom qui ne m'est point inconnu : je l'ai revu sur un autre mur, dans une ruelle voisine, ou du moins peu éloignée, et justement à propos de manœuvres électorales. En ceci comme en tout, les Romains nous ont devancés, sinon dépassés. Ils furent nos dignes pères et nos maîtres. Voici l'inscription qui le prouve (encore une découverte toute nouvelle) : *Sabinum ædilem Procule fac et ille te faciet.* « O Proculus, nomme Sabinus édile, et il te nommera. » Mais Proculus ne céda point à ces suggestions et maintint la candidature de Popidius. Voilà tout ce que je sais de lui : rien n'empêche donc de présumer que sa maison fut celle d'un galant homme. Entrons-y, mais il ne faut pas s'attendre à trop de magnificence. Les romanciers et même les archéologues qui s'extasient sur les splendeurs de Pompéi se trompent et nous trompent. Ce n'était qu'une petite ville, avec de petits temples, de petites rues et de petites maisons. Celle de Proculus, qui compte parmi les belles, tiendrait tout entière, avec ses deux cours et la vingtaine de pièces qui composent son rez-de-chaussée, peut-être même avec tout son étage supérieur y compris la toiture, dans une seule grande salle de nos palais.

Si les lecteurs encore étrangers à ce genre d'études veulent se faire une idée d'une maison romaine, qu'ils se figurent une disposition intérieure pareille à celle du Palais-Royal de Paris, c'est-à-dire une cour et un jardin, la cour devant et le jardin derrière, l'un et l'autre entourés de galeries. Qu'on diminue maintenant toutes les proportions en abaissant les étages, en rapprochant les murs, en changeant le style, en substituant une colonnade aux arcades, en perçant de petites chambres à la place des boutiques, enfin qu'on

égaie tout cela de vives peintures éclatant au soleil, et l'on aura les maisons pompéiennes. Ce qui les distinguait surtout, c'étaient les deux cours (l'*atrium* et le *péristyle*) séparées l'une de l'autre par une grande chambre, le *tablinum*, qui servait de galerie pour les tableaux de famille, de bibliothèque pour les archives, quelquefois même de salle à manger. Le tablinum étant ordinairement fermé au fond par une draperie, une porte et quelquefois même par un mur, un ou deux petits couloirs (*fauces*) menaient d'une cour à l'autre. — L'*atrium* était la partie publique et en quelque sorte l'antichambre de la maison. Il ne s'y trouvait guère d'autre pièce que le *tablinum* et les *alæ* (littéralement les ailes) où le patron recevait ses cliens. La cour pouvait d'ailleurs servir de salle d'audience, quatre toits en appentis l'abritant presque toute et ne laissant à découvert que la partie centrale, où l'eau de pluie tombait dans un bassin nommé l'*impluvium*. — Le *péristyle* était la partie privée de la maison, l'habitation de la famille : il se composait en général d'un jardin entouré d'une colonnade formant un portique autour duquel s'ouvraient les *cubicula*, le *triclinium* et l'*æcus* ou l'*exedra*, c'est-à-dire les chambres à coucher, la salle à manger et le salon; ce dernier, faisant face au *tablinum*, régnait au fond du péristyle. Toutes les maisons de Pompéi étaient à peu près construites sur ce plan; on peut maintenant s'orienter dans celle de Proculus.

La porte à deux battans a disparu, comme toutes les portes; mais voici l'allée, ou, comme disaient les Latins, le *prothyrum*. Les peintures commencent déjà sur les murs, partagés en panneaux où flottent des nymphes, dansent des amours, volent des oiseaux, courent des guirlandes et repose un buste de sphinx : le tout fort effacé, parce que ce couloir fut découvert il y a déjà huit ans. On le franchit en quelques pas et l'on entre dans l'atrium. Cette première cour paraît fort simple au premier regard, et l'on pense d'abord que Proculus devait être un pauvre homme. Le pavé est en simple brique battue et rayée de morceaux de marbre rangés comme les cailloux du Petit-Poucet. L'impluvium n'est pas même revêtu de cette croûte de marbre blanc qui pare les bassins des maisons les plus vulgaires; mais un regard plus attentif jeté sur l'atrium suffit pour dissiper cette première impression : on réparait évidemment cette cour au moment de la catastrophe; tout était sens dessus dessous quand on l'a déblayée. On y a trouvé des soucoupes en terre cuite contenant des couleurs, un compas de bronze, une serrure avec son loquet dessoudé, mille outils qui n'étaient certainement pas à leur place. Enfin, dans une aile (*ala*) qui devait compter parmi les chambres nobles, était entassée toute la batterie de cuisine de la maison, des débris de trépieds, des grils, des chaudières, une casserole avec son manche à tête de bélier, des pots de bronze, des amphores renver-

sées servant de fourneaux, une hache à fendre le bois, même un grelot appartenant sans doute au collier d'un animal. Tout cela devait se trouver exceptionnellement dans l'*ala*. En supposant même que cette aile fût une salle à manger, ce n'est pas là qu'on met les marmites. Ajoutez à ce désordre celui qu'y apportèrent l'éruption d'abord et après l'éruption la rapacité des hommes, car la maison fut évidemment fouillée bien avant Charles III. Dans une des chambrettes entourant l'atrium, on ne trouva rien que des pelles, des pioches, des crocs, et d'autres instrumens pareils. Les parois étaient enfoncées et la place nette, preuve certaine que des paysans des environs, qui ne connaissaient pas les lieux ni les portes, étaient entrés là de tous côtés, comme ils avaient pu, par les murs. On peut suivre la trace de ces voleurs jusque dans une boutique à gauche attenant à la maison : ils la dévalisèrent de fond en comble, en ne laissant aux buffets que la trace des rayons. C'étaient peut-être des antiquaires. Qu'on ne s'étonne donc pas si l'atrium paraît pauvre, et donne au premier regard une piteuse idée de Proculus. Cette impression disparaît après un court examen, surtout à l'aspect des fraîches et vives couleurs qui charment les yeux. Le décorateur a partagé les murs en panneaux rouges séparés par des pilastres noirs et appuyés sur un soubassement imitant le marbre. Deux petites peintures près de l'entrée étaient encore en place et très visibles quand je les aperçus pour la première fois : l'une représente un vieux Silène et un Bacchus enfant; l'autre, beaucoup plus curieuse, offre sur fond jaune une tête singulière, cornue et barbue, dont les cornes sont formées de pattes de crabe, et dont la longue barbe s'enroule symétriquement, à droite et à gauche, en spirales régulières, en méandres ondoyans qui figurent des herbes marines ou imitent les vagues de la mer. Tout porte à croire que c'est la tête du dieu Océan.

Parmi les objets découverts dans l'atrium, on en a retrouvé si haut au-dessus du sol, qu'ils devaient être tombés de l'étage supérieur, notamment deux squelettes brisés dont les os s'éparpillaient dans la pierre ponce. Une pauvre poule qui voletait pendant la catastrophe a péri en même temps : on a aussi retrouvé ses os. Enfin une femme avait réuni tous ses trésors, son *monde féminin*, comme on disait à Rome : bijoux, ornemens en or, chapelet d'amulettes, et s'était attardée sans doute à les recueillir. Quand elle prit la fuite, il n'était plus temps, elle tomba foudroyée. On a retrouvé son squelette à l'entrée du tablinum, et à côté d'elle étaient dispersés les joyaux qui lui avaient coûté la vie. La femme est toujours la même dans toutes les situations et dans tous les siècles. Lors de l'épouvantable éruption de 1764, les religieuses de Torre-del-Greco se laissèrent presque brûler vives par les torrens de lave qui enve-

loppaient leur couvent; elles n'en voulaient pas sortir, elles cherchaient leurs confitures.

L'atrium de la maison de Proculus est entouré de petites pièces parmi lesquelles, chose curieuse, on compte plusieurs chambres à coucher (*cubicula*), ce qui contrarie un peu les théories des savans sur la partie antérieure de la maison romaine. L'exiguïté même de ces cabinets en prouve la destination; on trouve de plus dans l'un de ces *cubicula* une fissure où devait être introduit le bord d'un lit assez large pour deux. Dans un autre, à gauche de l'atrium, s'est dévoilée une singulière peinture, une tête très brune, à cheveux courts et à lèvres épaisses, peut-être une tête d'Africain, en tout cas un visage très particulier, point idéal. Une jeune femme parle à ce moricaud, et ce n'est point une déesse. La mythologie ne nous apprend rien qui se rapporte à ce sujet; c'est donc apparemment un portrait, rareté singulière, peut-être unique. Un autre cubiculum de la même maison est décoré de médaillons où rient des bustes de bacchantes et de satyres tenant une coupe, ou enlacés l'un à l'autre, ou se parlant à l'oreille. L'une des bacchantes repousse un vieux Silène. C'est toute une galerie consacrée à Bacchus. Dans un coin de la pièce, une femme ou un homme, coiffé du bonnet phrygien (Vénus ou Pâris, sur ce point les opinions diffèrent), porte sur son épaule un petit Amour et regarde sournoisement les sept bacchantes, ou les sept hyades selon M. Minervini. Au-dessous de Pâris ou de Vénus, un amateur a peint grossièrement un navire portant un gros rat. Était-ce une épigramme obscène? Un passage d'Élien, cité par M. Fiorelli, le ferait croire et pourrait expliquer cette peinture.

Il nous reste à parcourir les deux ailes et le tablinum. L'aile droite est celle où l'on trouva toute la batterie de cuisine; l'aile gauche nous offre quelques peintures, entre autres un Apollon embrassant une Daphné qui se débat : un petit amour se lève sur la pointe des pieds pour tirer le voile de la jeune fille. On aperçoit sur un autre mur un groupe de Persée et d'Andromède. Enfin un troisième tableau, fort endommagé, ne présente plus que trois paires de jambes : on y a reconnu celles d'Hercule, qui, suivies de celles d'un prêtre, marchent vers celles d'un héros nu. Ces trois sujets d'Hercule, Persée, Apollon, sont-ils réunis là par hasard ou de parti-pris? — De parti-pris assurément, répond M. Minervini, savant à l'allemande, érudit ingénieux, qui demande toujours le pourquoi. Je ne le suivrai pas dans cette recherche, où il remue ciel et terre, en avocat consommé, pour établir la préméditation du décorateur : il vaut mieux y renvoyer les savans, qui ne manqueront pas d'admirer ce tour de force archéologique.

Le tablinum est joli, pavé en briques battues entrecoupées de

carrés de marbre et de mosaïques; les murs jaunes à raies rouges, blanches et noires, présentent des constructions bizarres, des figures flottantes, des chèvres et des sphinx, de petits vases agréablement groupés, un ou deux sujets connus, une Léda montrant à Tyndare les nouveau-nés sortis de l'œuf, le tout surmonté d'une terrasse à parapet du haut de laquelle un petit homme et une petite femme nous regardent. Ce tablinum paraît ouvert sur l'atrium et sur le péristyle; mais des traces de chambranle accusent les portes qui devaient le fermer des deux côtés.

On connaît maintenant la première cour et ses dépendances. Pour entrer dans la seconde, il faut s'engager dans les couloirs (*fauces*) barrés autrefois par une poutre, et chacun remarquera en passant une figure de gladiateur, armé d'un casque, d'une targe et d'une courte épée, peinte grossièrement sur le mur. Chose très étrange, on a retrouvé des armes pareilles dans une des boutiques attenant à la maison; elles gisaient assez haut au-dessus du sol, et par conséquent devaient être tombées de l'étage supérieur; il paraît donc que Proculus avait un gladiateur pour hôte ou pour locataire. Avec un peu d'imagination et de bon vouloir, nous ferons connaissance avec tous les habitans de la maison. Parmi eux, il s'en trouvait un, notoirement malade ou ennuyé, de plus poète. Un jour de tristesse, il avait écrit avec un clou ou avec la pointe de son couteau, sur un mur de ce corridor, un distique indéchiffrable; mais M. Fiorelli a réussi à le rétablir, et M. Minervini à le compléter comme suit :

Multa mihi curæ : somnus cum presserit artus,
Has ego mancinas (1) stagna refusa dabo.

« J'ai beaucoup de soucis, mais je vais me coucher, et quand je dormirai bien, je jetterai à l'eau (dans l'eau du Léthé) toutes mes peines. »

Cependant, le mot de *somnus* ayant été ajouté par M. Minervini pour remplir le vers, il est permis de croire encore que notre Pompéien aux membres malades se proposait d'aller se noyer dans la mer, ou tout bonnement prendre un bain de vapeur dans les thermes.

Nous voici dans le péristyle, qui n'a rien de particulier. Les forts piliers qui l'entouraient devaient soutenir un second rang de colonnes dont on aperçoit quelques traces. Un jardin verdoyait au milieu, égayé par deux fontaines; au fond du jardin, un petit groupe en marbre, un peu fruste et encore à sa place, représentait un enfant pressant une oie dans son bras droit et inclinant un vase d'où l'eau

(1) Ce *mancinas*, mot nouveau, vient probablement de *mancus*, et indique une détérioration physique ou morale.

s'épanchait formant cascade sur trois petits gradins, et coulait ensuite par une rigole dans un vaste bassin carré, d'une belle profondeur, orné de plaques de marbre et d'une corniche élégante. On distingue encore dans les parois du bassin les crocs en fer où demeuraient suspendues les provisions qu'on voulait tenir au frais. Les Italiens d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, ne craignaient pas de montrer les coulisses de la cuisine.

Deux inscriptions marquées à la pointe sur les colonnes du péristyle indiquent le métier de Proculus. L'une était une sentence de négociant, traduite ainsi par M. Fiorelli : « si tu cherches la fortune, répands beaucoup, et recueille. » L'autre, une note très curieuse, a été interprétée par M. Minervini dans les termes suivans : « 8 juillet. — Deux cents livres de graisse et deux cent cinquante poignées d'ail. » C'était beaucoup trop pour la consommation d'un petit ménage. Une pareille provision d'ail aurait coûté 2,400 deniers d'après le tarif publié par Dioclétien quelque temps plus tard. Il est donc présumable que Proculus faisait commerce d'ail, et se servait pour ce négoce d'une boutique donnant sur la rue et communiquant avec sa maison. Je note le fait à son honneur : cela prouve que les épiciers pompéiens ne dédaignaient pas les arts, et qu'ils pouvaient décorer très joliment leur logis, tout en vendant de l'ail et de la graisse. En effet, sans nous attarder aux peintures d'un salon et d'une salle à manger ouverts à l'entrée du péristyle (les dernières sont des *marines*), ni de quelques cabinets latéraux qui servaient de chambres à coucher, nous trouvons dans les trois salles du fond, faisant face au tablinum, de précieux tableaux qui mériteraient une longue étude. Je passe, pour abréger, ceux des chambres latérales, bien que le triclinium à gauche nous montre un *Achille surpris par Ulysse parmi les filles de Lycomède* et un *Jugement de Pâris* qui pourraient nous retenir une heure. Je m'arrête dans la salle du milieu, la plus belle de la maison, pavée en carrés de marbre et creusée au centre en bassin de fontaine, ce qui suppose une ouverture dans le toit; c'est une miniature d'atrium.

Chacun des trois murs offre une peinture capitale; celle du fond, très endommagée, représente un Narcisse se mirant dans l'eau; on ne voit que son image. Un petit amour cherche à éteindre un flambeau renversé dans la fontaine; un hermès de Priape est adossé dans le fond à un autel de Bacchus. La peinture à gauche est une des plus expressives que je connaisse. Un hermaphrodite s'y penche, en fléchissant avec un air de tristesse et de défaillance, sur l'épaule de Silène, qui joue de la lyre à contre-cœur, tandis qu'un joli petit amour ailé marche en soufflant dans la double flûte. Une bacchante contemple mélancoliquement cet être douteux qui déconcerte ses désirs; un satyre stupéfait regarde et recule. L'hermaphrodite est

charmant dans son attitude abandonnée et languissante; il porte deux flambeaux renversés, emblèmes funèbres : la vie doit fatalement s'éteindre dans la confusion de ces deux natures qui ne peuvent la donner. Il y a une intention marquée dans le rapprochement de ces deux sujets, l'*Hermaphrodite* et *Narcisse*. Ils se touchent de près dans les fables antiques comme dans la maison de Proculus, et tous deux, comme dépaysés dans les mythes païens, qui étaient les fastes de la fécondité, expriment piteusement les amours stériles. Voilà peut-être pourquoi la troisième peinture, placée là comme contraste, célèbre une des gloires de Bacchus. Une femme nue, vue de dos, une Ariane callipyge, est couchée à ses pieds; un faune vient de soulever son voile : elle était endormie, mais un génie sombre aux ailes brunes, le Sommeil sans doute, s'éloigne d'elle et va s'envoler. Bacchus approche, heureux vainqueur, le thyrse à la main, la tête couronnée de lierre, Bacchus androgyne, exprimant l'universelle génération, et derrière lui pêle-mêle, du haut d'une montagne, descendent le gros Silène, les satyres, les bacchantes agitant leurs bras, choquant des cymbales, sonnant des fanfares. — Évohé! crient toutes ces voix joyeuses, évohé! — La vie éclate et déborde : c'est le triomphe de l'amour.

Redescendons maintenant sur la terre. Outre ces remarquables peintures, la maison de Proculus contenait quelques objets curieux lorsqu'elle fut découverte, notamment une amphore portant la marque suivante : *Frut. T. Claudio IIII, L. Vitellio III cos.*, ce qui voulait dire que l'amphore contenait du vin cuit (*frutum*) datant du quatrième consulat de Claudius et du troisième de Vitellius, c'est-à-dire de l'an 47 de notre ère, vingt-deux ans avant l'éruption. On faisait donc cuire le vin de Pompéi pour qu'il durât plus de dix années, et l'on en indiquait l'âge par la date des consulats, comme faisaient les vignerons de Rome. Une autre amphore, trouvée également dans ce péristyle, se vantait de contenir du vin de Cos. C'était une liqueur très célèbre chez les anciens, estimée de Caton, chantée par Horace. On la préparait avec le plus grand soin et on la mélangeait à l'eau de mer, qui perdait avec le temps son goût salé. Proculus avait donc une cave recommandable.

Outre beaucoup d'ustensiles de ménage, une belle conque de bronze, un joli brasier circulaire soutenu sur un trépied de fer par trois oies aux ailes déployées, et d'énormes tas de charbon (il a fallu pour les enlever trois charrettes), on a recueilli dans ce même endroit un petit gril; on l'enferma aussitôt sous verre. Il était resté dix-huit siècles, sous la cendre du Vésuve, en parfait état de conservation : dès qu'il fut dans la vitrine, il s'émietta petit à petit; au bout de six mois, il n'en restait plus que des brisures.

Un dernier regard au *posticum* et à la cuisine. Le posticum était

une porte de derrière donnant du péristyle dans la rue; on esquivait par là les fâcheux et l'on introduisait les intimes. Quant à la cuisine, étroite, retirée et cachée, elle ressemblait à toutes les autres et communiquait par une grande fenêtre avec l'une des salles à manger, le triclinium aux marmites. Comme dans la plupart des maisons napolitaines, le réduit le plus ignoble de la maison se trouvait dans cette pièce, tout près des fourneaux. De l'autre côté régnait une grande table de marbre assez pareille aux nôtres, au bout de laquelle un archéologue français, M. de Longpérier, a remarqué le premier un petit creux où le cuisinier de Proculus pilait probablement le sel, comme font nos cuisinières.

Du posticum, si l'on revient au tablinum, pièce centrale qui regarde les deux cours, on est dans l'endroit le plus favorable pour essayer de reconstruire, avec un léger effort d'imagination, la demeure de Proculus telle qu'elle était il y a dix-huit cents ans. D'un côté règne l'atrium, qui n'est pas strictement une cour, mais une grande salle avec une ouverture carrée au milieu du plafond; le toit ne repose pas sur des piliers, mais court autour des parois, soutenu par de grandes poutres horizontales. Sous l'ouverture du toit, au milieu du plancher ou plutôt du pavé formé de briques battues, se creuse l'impluvium, recevant l'eau pluviale et la renvoyant dans une citerne. Des deux côtés de la salle sont rangées les portes qui mènent aux ailes et aux chambres à coucher. En face se resserre l'allée, le prothyrum, qui mène à la rue. Tous les murs sont peints de couleurs fraîches et vives, et la singulière tête de l'Océan, qui semble un chapiteau retourné, étonne le visiteur avec sa grande barbe roulée en volutes. Si l'on tourne le dos à l'atrium, on voit le péristyle se déployer comme un *cortile* de couvent encadré dans deux étages de colonnades et de galeries. Un jardin fleurit autour du grand bassin; l'*amorino* sculpté, pressant une oie, verse dans un canal l'eau de son urne, et cette eau, clapotant d'abord sur l'étagère de marbre, rejaillit ensuite avec un frais murmure de la fontaine où elle est allée se jeter. Au fond, l'exèdre, derrière sa tapisserie soulevée, montre ses peintures amoureuses, et autour des galeries, à travers les colonnes et les feuillées, apparaissent les portes ou les draperies des chambres, les décorations capricieuses des parois, toutes ces couleurs voyantes qui éclatent si bien à l'air libre et au ciel ouvert. Il ne reste plus qu'à meubler la maison antique. Qu'on replace donc autour du jardin les bancs de bronze couverts de coussins et de draperies, les siéges de toute sorte, depuis la chaise jusqu'à l'escabeau, les tables élégantes et légères, les brasiers sculptés, les hauts candélabres; qu'on se figure les salles à manger avec leurs lits en fer à cheval, avec la grande armoire qui pouvait contenir les images vénérées des ancêtres; qu'on re-

mette à leur place ces mille curiosités utiles qui servaient à la joie des yeux et aux besoins de la maison. Qu'on repeuple enfin cette solitude, qu'on évoque les hommes qui devaient l'animer, — d'abord les esclaves! Où est le portier, l'*ostiarius?* Je ne vois pas sa loge; il couchait peut-être dans l'allée, sur un matelas. Quant à l'*institor*, qui vendait les denrées de Proculus, je reconnais sa chambre attenante à la boutique; il venait donc nuit et jour dans l'atrium. Les *cubicula* supposent des *cubicularii*, qui faisaient le service des alcôves, sans compter les *cosmetæ*, les *ornatrices*, qui appartenaient à la femme de Proculus. Ajoutons le cuisinier et ses marmitons, car les Romains ne voulaient pas de femmes dans la cuisine, enfin un esclave qui tranchait avec les autres, ayant quelque littérature : c'était le pédagogue des enfans ou l'archiviste de la maison. C'est lui qui écrivit un jour à la pointe, sur un mur du triclinium, à 3 mètres au-dessus du sol, ces deux mots très latins : *sodales, avete!* (salut, camarades!) A l'étage supérieur habitait le gladiateur dont une inscription nous a conservé le nom; il s'appelait Primus, et ce singulier locataire devait préoccuper toute la maison, puisqu'un des maîtres, probablement un enfant gâté qui pouvait tout se permettre, l'avait peint à sa manière dans le corridor, au bas du mur. Il trônait donc partout, ce héros de l'antique empire, comme les héros de nos fêtes populaires, les funambules au maillot souverain!

Il faut enfin compter les maîtres, assez nombreux, n'en mît-on qu'un par cubiculum, la femme de Proculus, qui croit aux maléfices et qui tient si fort à ses bijoux, à ses amulettes, parmi lesquels étincelait une abeille précieuse taillée dans un onyx, puis les pratiques, les cliens inondant l'atrium, les uns pour négocier des affaires, les autres pour solliciter l'appui du maître, Sabinus, qui veut être édile pour obtenir une voix en échange de celle qu'il vient offrir. Au milieu d'eux se pavane Proculus, homme d'importance et de capacité, qui protége les arts et vend de la graisse. Tout cela ne ressemble en rien aux palais de Scaurus décrits par Mazois, ni même aux ambitieuses inventions du romancier Bulwer : cela est borné, serré, bourgeois, grand comme la main, mais frais et gai, plein d'éclat et de charme, une chose de rien où étincelaient pourtant la splendeur et la grâce antiques, comme le soleil dans une goutte d'eau.

Cependant la terre s'est ébranlée plusieurs fois, et quelque chose comme une trombe de poussière toujours plus épaisse a tourbillonné dans le ciel. Depuis quelques jours, on entendait parler de géans qui, tantôt dans la montagne, tantôt dans la plaine, passaient dans l'air; ils ressuscitent maintenant et se dressent de toute leur hauteur dans des tourbillons de fumée, où l'on entend un bruit étrange, un formidable mugissement de clairons, puis des coups de tonnerre éclatant l'un sur l'autre, — et la nuit est venue, une nuit

d'horreur : de larges flammes embrasent les ténèbres. On crie dans les rues : C'est le Vésuve qui a pris feu! — Aussitôt les Pompéiens s'enfuient pêle-mêle, effarés, éperdus, comme une armée en déroute poursuivie par un ennemi terrible et mystérieux qui fond sur elle armé d'éclairs, et de tous côtés l'enveloppe et l'étouffe. Le jour est venu, et pourtant les ténèbres demeurent, — non celles d'une nuit sans lune, mais celles d'une chambre fermée et sans flambeau. A Misène, où était Pline le Jeune, qui a raconté la catastrophe, on n'entendait que des cris d'enfans, d'hommes et de femmes, s'appelant, se cherchant, ne se reconnaissant qu'à la voix, invoquant la mort, éclatant en pleurs ou en cris d'angoisse, et croyant que c'était l'éternelle nuit où les hommes et les dieux allaient s'anéantir. Puis tomba une pluie de cendre si épaisse qu'à sept lieues du volcan il fallait se secouer sans relâche pour n'en être pas étouffé. Cette cendre alla, dit-on, jusqu'en Afrique, et en tout cas jusqu'à Rome, où elle remplit l'air et cacha le jour, si bien que les Romains épouvantés se dirent : C'est l'univers entier qui se retourne; le soleil va tomber sur la terre pour s'y éteindre, la terre monter au ciel pour s'y embraser. Enfin, raconte Pline, la lumière revint peu à peu, l'astre qui la répand reparut, mais pâle comme dans une éclipse. Tout était changé autour de nous, la cendre, comme une neige épaisse, avait tout couvert.

On n'a soulevé qu'au siècle dernier ce linceul immense, ce linceul de cendre, et les fouilles ont raconté le désastre de Pompéi avec une éloquence que Pline lui-même, malgré les ressources de son style et l'autorité de son témoignage, n'a pu déployer. On a surpris comme en flagrant délit le terrible exterminateur dans les ruines qu'il avait faites. Toutes ces maisons sans toit, rasées à la hauteur du premier étage et livrant leurs murs au soleil, ces colonnades qui ne supportent plus rien, ces temples ouverts de tous côtés, sans fronton ni portique, cet air de désolation, de détresse et de dénûment qui ressemble à un lendemain d'incendie, tout cela suffirait pour serrer le cœur; mais il y a plus encore, il y a les squelettes qu'on retrouve à chaque pas dans ce voyage de découvertes au milieu des morts, et qui trahissent les angoisses et les épouvantes de la dernière heure. Il y a ce soldat fidèle qu'on a surpris dans une guérite ou dans une tombe, une main sur sa bouche et l'autre sur sa lance; il y a cette mère et ses trois enfans réfugiés dans un autre sépulcre que le volcan mura aussitôt sur eux; il y a la famille de Diomède, dix-sept morts étouffés dans une cave, où l'un d'eux, une jeune fille, incrusta son sein dans la cendre humide; il y a ces deux squelettes qu'on découvrit un jour étroitement embrassés dans une boutique près des thermes : ils étaient de sexes différens, et leurs dents étaient jeunes; il y a six cents cadavres

enfin, peut-être davantage, dont chacun raconte un poignant épisode de la catastrophe immense où ils furent anéantis!

Voyez cette maison de Proculus que nous venons de visiter : que de choses elle raconte! Cet écroulement de l'étage supérieur, ces squelettes en morceaux qui en tombèrent, ces armes que le gladiateur n'eut pas le temps d'emporter, ces morts retrouvés dans un *œcus* du péristyle, cette absence de monnaies prouvant que les hôtes avaient pris avec eux leur argent, laissant derrière eux la pauvre femme au chapelet d'amulettes : que de révélations sur le dernier jour de Pompéi! Cependant les dernières fouilles ont amené une découverte d'un intérêt plus dramatique encore.

Un jour, dans une petite rue, sous des amas de débris, on aperçut un espace vide au fond duquel apparaissaient des ossemens. On appela en hâte M. Fiorelli, qui eut une idée lumineuse. Il fit délayer du plâtre, qu'on versa aussitôt dans le creux, et la même opération fut renouvelée sur d'autres points où l'on avait cru voir des ossemens semblables, après quoi l'on enleva soigneusement la croûte de pierre ponce et de cendre durcie qui avait enveloppé, comme dans des châsses, ce quelque chose qu'on cherchait à découvrir... Et ces matières enlevées, on eut sous les yeux quatre cadavres. Tout le monde peut les voir maintenant dans le musée de Pompéi; rien de plus saisissant que ce spectacle. Ce ne sont pas des statues, mais des corps humains moulés par le Vésuve et conservés dans cette enveloppe de cendre qui reproduit les vêtemens et la chair, presque la vie. Les os percent çà et là certains endroits où la coulée n'a pu parvenir. Il n'existe nulle part rien de pareil. Les momies égyptiennes sont nues, noires, hideuses : elles n'ont plus rien de commun avec nous, elles sont arrangées pour le repos éternel dans une attitude consacrée; mais les Pompéiens exhumés sont des êtres humains qu'on voit mourir.

L'un de ces corps est celui d'une femme auprès de laquelle on a relevé quatre-vingt-onze pièces de monnaie, deux vases d'argent, des clés et des bijoux. Elle fuyait donc, emportant ces objets précieux, quand elle tomba dans la petite rue. On la voit encore couchée sur le côté gauche. On distingue fort bien sa coiffure, le tissu de ses vêtemens, deux anneaux d'argent qu'elle porte au doigt; l'une de ses mains est cassée; on voit la structure cellulaire de l'os; le bras gauche se lève et se tord, la main délicate est crispée, on dirait que les ongles sont entrés dans la chair; tout le corps paraît enflé, contracté; les jambes seules, très fines, demeurent étendues : on sent qu'elle s'est débattue longtemps dans d'horribles souffrances. Son attitude est celle de l'agonie, non celle de la mort.

Derrière elle étaient tombées une femme et une jeune fille. La

plus âgée, la mère peut-être, était d'humble naissance, à en juger par l'ampleur de ses oreilles; elle ne portait au doigt qu'un anneau de fer; sa jambe gauche, levée et ployée, montre qu'elle aussi a lutté, souffert, moins pourtant que la noble dame : les pauvres perdent moins à mourir. Tout près d'elle est couchée la jeune fille, comme si elles dormaient toutes deux sur un même lit, l'une à la tête et l'autre aux pieds; leurs jambes se croisent. Cette jeune fille, presque une enfant, produit une étrange impression. On voit très exactement le tissu, les mailles de ses vêtemens, les manches qui descendaient jusqu'au poignet, quelques déchirures çà et là qui laissaient la chair nue et la broderie des petits souliers dans lesquels elle marchait; on voit surtout sa dernière heure comme si on était là, sous la colère du Vésuve. Elle avait relevé sa robe sur sa tête comme la fille de Diomède, parce qu'elle avait peur. Elle était tombée en courant, la face contre terre, et, ne pouvant se relever, elle avait appuyé sur un de ses bras sa tête frêle et jeune. L'une de ses mains est entr'ouverte comme si elle y avait tenu quelque chose, peut-être le voile qui la couvrait. On voit les os de ses doigts percer le plâtre. Le crâne est luisant et poli, les jambes sont relevées en arrière et posées l'une sur l'autre. Elle n'a pas souffert longtemps, la pauvre fille; mais c'est elle qui fait le plus de peine à voir : elle n'avait pas quinze ans.

Le quatrième corps est celui d'un homme, une sorte de colosse. Il s'était couché sur son dos pour mourir bravement, étendant ses bras et ses jambes, qui n'ont pas remué. Ses vêtemens sont très nettement marqués, les braies visibles et collantes, les sandales lacées aux pieds et l'une d'elles percée par l'orteil, les clous des semelles apparens, le ventre nu et gonflé comme celui des autres corps, peut-être sous l'influence de l'eau dont fut pétrie la cendre. Il porte à l'os d'un doigt un anneau de fer; sa bouche est ouverte; il lui manque quelques dents; son nez et ses joues se dessinent vigoureusement; les yeux et les cheveux ont disparu, mais la moustache persiste. Il y a quelque chose de martial et de résolu dans ce beau cadavre. Après les femmes, qui ne voulaient pas mourir, on voit l'homme intrépide au milieu des ruines qui l'écrasent : *impavidum ferient ruinæ...*

Il faut s'arrêter ici, car cette ville retrouvée de Pompéi, que les travaux poursuivis avec tant d'ardeur depuis deux ans nous ont permis d'observer sous tous ses aspects, ne peut rien nous offrir qui approche de ce drame encore palpitant. C'est la mort violente avec ses tortures suprêmes, la mort qui souffre et se débat, prise sur le fait après dix-huit siècles.

MARC-MONNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1863.

L'agitation princière dont Francfort est en ce moment le théâtre peut être appréciée à plusieurs points de vue. Les Allemands peuvent discuter et contester les détails du plan de réforme du pacte fédéral proposé par l'empereur d'Autriche; les politiques de la confédération peuvent calculer les oscillations que l'initiative autrichienne doit imprimer à la balance des influences dirigeantes de l'Autriche et de la Prusse; les politiques européens peuvent supputer les conséquences qu'aurait pour l'équilibre général une concentration plus grande de la pensée publique, des intérêts et de la puissance de l'Allemagne. Pour nous, en examinant la réforme qui est l'objet des délibérations, nous nous plaçons au point de vue le plus simple et le plus désintéressé.

Nous ne savons si c'est une illusion du patriotisme, mais il nous semble que lorsque la France s'appartient à elle-même, lorsqu'elle n'est point entraînée à son insu et contre son gré par les vues personnelles de ses chefs, lorsque pour tout dire elle est libérale, elle n'apporte aucune prévention égoïste dans ses jugemens sur les mouvemens intérieurs qui travaillent les autres peuples. Elle n'a aucun intérêt et aucun goût à faire violence aux aspirations naturelles des peuples dans l'œuvre de leur organisation intérieure, à contrarier ces aspirations au nom de prétendues exigences de la politique française. On a souvent employé, à propos des luttes intérieures engagées en d'autres pays, les expressions d'influence française, de parti français. Quand c'est la France qui fait elle-même sa politique, ces expressions ne peuvent rien avoir de blessant pour les peuples étrangers, car elles ne signifient qu'une chose : c'est que les sympathies et les encouragemens de la France ne s'adressent qu'aux aspirations naturelles, légitimes et véritablement nationales des peuples dont on parle. La politique française, le parti français ne sont autre chose alors, dans les pays où de tels termes sont de mise, que la politique nationale et le parti national de ces pays. Le

peuple français, tel qu'il est sorti de notre révolution, et toutes les fois qu'il est affranchi de la direction d'une politique de cour, ne demande aux autres peuples que de disposer de leur propre fortune, de ne pas laisser fausser leurs destinées par les caprices de l'absolutisme et les manœuvres de l'intérêt dynastique, en un mot que d'être eux-mêmes. A ce compte, s'il y a un parti français en Espagne, ce sera le parti le plus véritablement espagnol; s'il y a un parti français en Italie, ce devra être le parti italien par excellence; s'il doit y avoir une politique française à l'égard des efforts que fait l'Allemagne par ses peuples et par ses princes pour mieux régler les conditions et les manifestations de sa vie publique, cette politique, pour être vraiment française, au lieu de se laisser offusquer par de mesquines préoccupations et une ombrageuse jalousie, devra donner ses encouragemens à la réforme de la confédération germanique.

Qu'on ne nous accuse point à l'étranger de céder à un mouvement de vanité nationale, quand nous revendiquons pour la politique française, lorsqu'elle est pure de l'alliage des vues personnelles, le mérite naturel du désintéressement. Certes on fait assez raillerie de ce que l'on appelle le don-quichottisme français; comment se croirait-on autorisé à voir en nous des don-Quichottes, si l'on ne reconnaissait pas cette générosité chevaleresque qui est au fond de notre caractère national? Qu'on ne nous reproche point en France de méconnaître les intérêts traditionnels de notre pays, si nous voyons sans humeur l'Allemagne chercher à obtenir une représentation plus condensée d'elle-même et une direction plus concentrée de sa vie politique. Un des principaux points du *credo* de notre vieille diplomatie était, nous le savons, qu'il fallait à la France une Allemagne divisée. Nous croyons que cette routine diplomatique n'est plus conforme à l'esprit de notre époque, et nous pouvons montrer, par les tristes effets qu'elle a produits, combien elle est peu conforme à nos véritables intérêts.

Quand on parle aujourd'hui de resserrer le nœud de la confédération germanique, la chose n'a plus le sens qu'elle avait autrefois. L'Allemagne que l'on avait en vue, et que nos intérêts nous commandaient de désunir, était l'Allemagne des princes et des souverains absolus, des politiques de cour, une Allemagne qui, si elle s'était unie tout entière sous la prépondérance d'une maison souveraine, eût pu être contre la France le redoutable instrument d'une ambition politique qu'aucune entrave intérieure n'eût gênée. Les projets actuels de réforme introduisent dans la question un élément tout nouveau, et cet élément n'est rien moins que le peuple allemand lui-même. La condition nouvelle et fondamentale de ces réformes est la constitution d'une représentation des peuples allemands au siége central de la confédération. Avec cette apparition d'une représentation collective et populaire de l'Allemagne s'évanouissent les motifs qui faisaient appréhender à notre ancienne diplomatie l'unité allemande. Nous autres Français, nous sommes un peuple fait; les bases de notre force nationale sont solidement posées; nous n'avons point à former le vœu de es étendre, ni à

éprouver la crainte qu'elles nous soient contestées et qu'elles puissent être restreintes : notre tâche principale est à l'intérieur, nous avons à poursuivre sur nous-mêmes le développement de notre révolution, qui demeure inachevée tant que nous demeurons dépossédés de la liberté. Pourquoi n'aurions-nous pas à l'extérieur la véritable fierté de notre situation? La force de l'Allemagne, concentrée et maniée dans le secret des cabinets et des cours, pouvait nous donner des soucis et nous inspirer des défiances; mais nous n'avons rien à craindre de l'Allemagne vivant au grand jour du système représentatif, s'éclairant et se modérant par les discussions publiques. Il n'y a d'inquiétans dans les relations internationales que les gouvernemens absolus, qui peuvent dissimuler la préméditation mystérieuse de leurs desseins arbitraires. Quant aux peuples qui pensent tout haut, ils ne sauraient se faire peur les uns aux autres; ils peuvent vivre paisiblement côte à côte en tirant un profit mutuel de l'échange de leurs sentimens et de leurs idées. La diffusion du régime représentatif réel et loyal s'offre ainsi à nous d'une façon chaque jour plus saisissante comme la plus solide garantie non-seulement de la paix, mais de cette sécurité prolongée qui manque à l'Europe contemporaine, et dont elle a soif.

La politique de désunion qui a jusqu'à présent été pratiquée du dehors sur l'Allemagne donne une légitimité irrésistible à la puissante aspiration qui s'est emparée aujourd'hui des peuples germaniques, et à laquelle leurs princes viennent de s'associer avec tant d'éclat. Les divisions de l'Allemagne sont depuis des siècles le véritable jeu d'échecs des cabinets européens. L'Allemagne a été le champ de bataille de toutes les grandes luttes modernes. Depuis que la théorie de l'équilibre européen a été inventée, il est devenu évident que le centre de gravité de cet équilibre était en Allemagne. Le jeu pour les grands états qui se disputent la prépondérance européenne a donc toujours été de séparer les uns des autres les groupes allemands, et de les battre les uns par les autres. Je me figure aisément la douleur et la honte qui doivent poindre au cœur un patriote allemand lorsque, repassant l'histoire de son pays, il voit partir de Madrid, de Versailles, de Londres, de Paris, de Saint-Pétersbourg, les fils qui ont fait mouvoir les guerres qui tant de fois ont désolé et ensanglanté sa patrie. Par l'empire, la maison d'Autriche, qui avait nombre d'intérêts si différens de ceux de l'Allemagne, combattait les résistances que soulevaient ses prétentions à la monarchie universelle; par les princes protestans, par les évêchés, par les électeurs, la France combattait la maison d'Autriche. Derrière Wallenstein, il y avait les Habsbourg cosmopolites; derrière Gustave-Adolphe et Bernard de Weimar, il y avait Richelieu. Tout le règne de Louis XIV est une guerre d'Allemagne. Au XVIIIe siècle, la France et l'Angleterre, changeant tour à tour d'ennemis et d'auxiliaires, se servent alternativement de la Prusse contre l'Autriche, de l'Autriche contre la Prusse. Le grand caractère de Chatham s'unit au diabolique génie de Frédéric II. Les imbéciles successeurs de Chatham abandonnent Frédéric; celui-ci,

de dépit, se jette dans les bras de Catherine, et, par une alliance dont la Pologne est le prix, introduit dans les affaires d'Allemagne un troisième survenant, le Moscovite. Puis arrive Napoléon. Ce grand capitaine, qui eut en politique si peu d'idées saines et si peu d'idées neuves, n'eut rien de plus pressé que de reprendre en les outrant à sa façon les erremens de Louis XIV. L'Allemagne fut cette fois la victime de la haine de Napoléon contre l'Angleterre. C'est l'Angleterre que visait Napoléon; c'est l'Allemagne qui recevait tous ses coups. Il ne peut mener à fin la fameuse entreprise de Boulogne, il fait une charge à fond sur l'Autriche. Il ne peut venir à bout des successeurs de Pitt, il foule la Prusse aux pieds. Il forme la confédération du Rhin pour avoir un tiers de l'Allemagne dans ses mains. L'Allemagne est à lui, il ne peut plus faire expier aux princes et aux peuples germaniques les forfaits de l'Angleterre; il ne peut plus, sur le continent, en demander raison qu'à la Russie : il poursuit l'Angleterre jusqu'à Moscou; mais l'Allemagne n'est pas quitte, elle fournit à l'invasion ses armées, qui plus tard devront si tristement se retourner contre nous. Napoléon tombe; une autre servitude attend l'Allemagne, une servitude moins violente, mais plus durable, celle de la Russie, qui s'empare des cours par la reconnaissance et le prestige des périls surmontés ensemble, par les souvenirs de la camaraderie militaire, par la pluie des croix et des pensions, qui pendant trente-cinq ans entrave le développement libéral de l'Allemagne, et par l'intervention du *Deus ex machina* de l'absolutisme de cette époque, l'empereur Nicolas, consomme à Ollmütz le triomphe de la réaction. Et pendant tout ce temps-là le peuple allemand, jouet de tant d'ambitions et de convoitises étrangères, avait néanmoins accompli toutes les œuvres qui consacrent l'originalité d'une grande nation, la placent au premier rang des races civilisées, lui donnent le droit de sortir de tutelle et de conduire avec indépendance ses propres destinées. Il avait régénéré l'érudition, il avait renouvelé la philosophie; il avait fait entendre dans la littérature et dans l'art des accens profonds et nouveaux. Qui pourrait justement en Europe contester à ce peuple le droit de prendre politiquement conscience et possession de lui-même dans une grande assemblée représentative, vivant organe de son union fédérale? Ce n'est pas la France; à moins de nous condamner à recommencer le même labeur puéril et ingrat pour aboutir à des conséquences également désastreuses, nous ne pouvons songer à faire avorter la régénération politique de l'Allemagne, nous ne pouvons travailler à perpétuer un état de choses suranné, vicieux, qui n'a laissé à la politique française aucun souvenir dont elle doive être fière, qui au contraire, pendant trente-cinq années, avait exalté artificiellement, de la façon la plus contraire à nos intérêts, une influence hostile à la France.

Ce qui conviendra à l'Allemagne comme nation doit convenir à la France comme peuple; c'est notre conviction, et nous tenons d'autant plus à l'exprimer que nous entendons comme un demi-murmure à côté de nous qui serait l'écho d'une opinion différente. On aurait été étonné d'abord de l'ini-

tiative alertement prise par l'Autriche. On aurait été piqué de la coïncidence du rendez-vous de Francfort avec le voyage de la reine d'Angleterre en Allemagne. On sait bien que la reine Victoria, en visitant les lieux où se passa la jeunesse du prince Albert, plane bien au-dessus des agitations politiques du moment; mais la reine est accompagnée d'un ministre qui est certes moins indifférent qu'elle aux choses de ce monde, lord Granville. D'ailleurs, à mesure que les princes arrivaient à Francfort, on y a vu descendre aussi un touriste politique dont les mouvemens ne sauraient être frivoles. Un grand personnage qui conserve peut-être une position politique d'autant plus considérable qu'il n'a point de rôle officiel, lord Clarendon, est allé recueillir à travers le congrès des princes des impressions de voyage. On a fait des remarques. On a trouvé que l'Autriche causait beaucoup avec l'Angleterre. Qu'est-ce à dire? que signifie cette intimité? Avec une moue de dépit amoureux, certaines gens ont roulé entre leurs sourcils de grosses pensées. Que l'Autriche y prenne garde! se disait-on. Est-ce que ses coquetteries avec l'Angleterre prépareraient quelque taquinerie à l'adresse de la politique française? Imprudente espièglerie! ah! nos alliés préférés voudraient s'entendre pour nous lier les bras; c'est jouer gros jeu, Autriche, ma mie! Souvenez-vous, téméraire, que vous n'avez contracté encore mariage avec personne, et que la volage Angleterre, qui vous dépêche un de ses anciens beaux, ne va point au-delà de simples passades. Que deviendriez-vous, malheureuse, si la France, ne pouvant, grâce à vous et à l'Angleterre, rien conclure de décisif pour la Pologne, s'avisait de vous faire payer les frais de l'impuissance à laquelle vous l'auriez réduite? La France, après tout, a le choix des alliances; elle n'est point sur le continent une Ariane délaissée. La Prusse, la Russie lui tendent les bras, et elle entraîne avec elle l'Italie. C'est ainsi que les diplomaties de cour ont leurs piques et leurs brusques revirements. Que l'on nous permette de ne pas prendre au sérieux cette façon de politique chatouilleuse et nerveuse. Pourquoi ces ressentimens féminins et ces idées de volte-face dépitée? Tout le mal vient de lord Clarendon; pourquoi, après tout, n'avons-nous pas envoyé, nous aussi, à Francfort un lord Clarendon français? Serait-ce que la vie politique actuelle de la France ne produit pas de ces illustrations et de ces situations considérables qui se trouvent chez elles, dans leur monde, au milieu de la plus haute société politique, et qui peuvent, sans être investies d'un mandat officiel, y jouer avec aisance et aplomb un rôle influent? S'il en était ainsi, ce n'est pas aux autres que nous devrions imposer la peine de notre indigence, c'est contre nous-mêmes qu'il faudrait nous fâcher. M. le comte de Persigny expliquerait peut-être cela comme tout le reste, en répétant pour la millième fois : L'Angleterre a une aristocratie, et nous n'en avons pas. Mauvaise raison, car la vie parlementaire a produit chez nous de ces grandes situations dont l'éclat peut être si profitable à un pays. Pour aller de pair avec l'élite de la société européenne, il a suffi quelquefois, au sein de notre démocratie simple et fière,

d'être un de ces grands orateurs dont le souvenir empêche M. le comte de Persigny de dormir, même lorsqu'il n'est plus ministre. N'en venons-nous pas d'avoir un exemple parlant dans le récent voyage de M. Thiers à Vienne?

Pourquoi au surplus s'émouvoir si vite en se complaisant aux conjectures irritantes? Nous assistons en Allemagne au commencement d'une chose intéressante et grave, mais n'oublions pas que nous sommes dans un pays où la fin n'est jamais près du commencement, dans un pays rempli par son histoire d'incohérences qui n'ont pas l'habitude de se gouverner d'après la logique française. Essayons plutôt de nous rendre compte de ces incohérences et du point où les prend l'initiative autrichienne; c'est le meilleur moyen d'apprécier la portée et la difficulté des problèmes qui s'attachent au projet de la réforme fédérale.

Rappelons-nous d'abord que la politique étrangère des puissances allemandes subit toujours l'influence des relations et des querelles intérieures de la confédération. Pour comprendre la politique européenne de la Prusse et de l'Autriche, il ne faut jamais perdre de vue leurs rivalités comme puissances allemandes. On ne saurait imaginer en France à quelles bizarres conséquences ont abouti quelquefois ces préoccupations jalouses. Un éminent observateur des affaires germaniques nous en citait un curieux exemple. « L'Autriche, nous disait-il, se décida à traiter à Villafranca pour n'avoir point à accepter l'aide de la Prusse, qui, en lui apportant l'appui de la confédération, se serait trouvée naturellement à la tête de l'Allemagne; la Prusse de son côté n'a jamais pardonné à l'Autriche de ne s'être pas fait battre une fois de plus pour lui laisser prendre ce rôle. » Cette interprétation des sentimens des deux puissances ne paraît point paradoxale quand on se rappelle en effet les aigres dépêches que M. de Schleinitz et M. de Rechberg échangèrent coup sur coup au lendemain de Villafranca. Cette rivalité primordiale plane sur l'inextricable dédale des divisions intérieures de l'Allemagne. Il y a dans ce pays des partis religieux dont l'un naturellement s'appuie sur l'Autriche catholique, et l'autre sur la Prusse protestante. Il y a le parti unitaire, décomposé en mille nuances, et les intérêts opposés, liés au maintien de l'équilibre actuel. Il y a dans chaque état des partis libéraux se ralliant au parti unitaire sans se confondre avec lui, et des partis rétrogrades qui, fondés sur un principe commun de droit divin, s'inspirent aussi des haines exclusives des semi-nationalités auxquelles ils appartiennent. Ces tendances diverses, après de nombreux et longs entrecroisemens, se combinent, se compensent, se contre-pèsent de façon, la plupart du temps, à annuler l'action du corps fédéral.

Parfois aussi tous les termes de cette équation embrouillée s'intervertissent et donnent les résultats les plus inattendus. C'est le phénomène que nous avons en ce moment sous les yeux : l'Autriche, devenue libérale, se conciliant les aspirations unitaires, et la Prusse, follement réactionnaire et absolutiste, s'isolant à plaisir de tous ses appuis. Comme toujours, les petits princes sont entre l'enclume et le marteau, et leurs peuples se groupent

diversement autour de l'Autriche et de la Prusse. Ce revirement d'attitudes a placé le parti unitaire et le *National-Verein* dans une situation contradictoire et singulière. En effet, dans tous les plans imaginés pour réorganiser l'Allemagne, la Prusse, qu'elle fût l'instigatrice ou l'instrument de ces projets, devait toujours jouer le premier rôle. Il devait en être ainsi, puisque le parti libéral prussien forme le groupe dirigeant et le plus considérable du parti unitaire allemand. L'initiative autrichienne est venue apporter une complication nouvelle dans la position du parti libéral prussien. Il n'est pas sans intérêt, à ce point de vue, d'essayer de faire comprendre les deux caractères distinctifs du conflit engagé entre le roi de Prusse et la chambre prussienne. Ces caractères sont des deux parts une singulière obstination et des lenteurs qui, même pour l'Allemagne, peuvent être regardées comme extraordinaires.

Les Allemands sont, au point de vue intellectuel et moral, un peuple très cultivé, mais dont l'éducation politique et pratique est demeurée en retard. Aussi, dans les questions constitutionnelles qui ne peuvent se résoudre que par des compromis, ils sont naturellement enclins à pousser les choses à l'extrême. La constitution prussienne fait beau jeu à cette disposition. Octroyée un beau matin comme une conception *à priori*, au lieu d'avoir été élaborée par l'expérience et consacrée par le temps, cette constitution présente des lacunes et des équivoques. A propos du budget, elle dit seulement qu'il sera réglé par une loi, et les termes de la rédaction sont si vagues que le roi peut soutenir avec assez d'apparence que, si le nouveau budget n'est pas voté, il a le droit d'appliquer celui de l'année précédente. Le roi est allé au-delà de cette interprétation. C'était justement le budget de l'année antérieure qu'il trouvait trop faible; ayant réorganisé l'armée contrairement au vote de la chambre, il lève maintenant de son autorité privée les sommes nécessaires à l'entretien de cette nouvelle organisation. La constitution est en cela positivement violée; mais le roi de Prusse se trouve dans la situation bizarre d'un souverain qui peut violer les lois et qui ne peut cependant pas devenir absolu. La constitution a son article 14, sur lequel ont été fondées les ordonnances tyranniques qui régissent en ce moment la presse. Or le peuple prussien est ainsi fait : sans être apathique, il est si patient qu'il tolère une violation des lois, pourvu qu'elle soit temporaire, et que les lois ne soient point changées. Il a confiance dans le triomphe définitif des lois, ou bien il ajourne sa résistance au moment où l'on tenterait de les abroger. Tout le monde en Prusse s'accorde à dire que l'on supportera jusqu'à la prochaine réunion des chambres les impôts arbitrairement levés et l'inique législation de la presse, mais que si le roi ne convoquait point les chambres, s'il voulait modifier leur esprit en changeant le cens et le système d'élection, il donnerait le signal de la résistance immédiate. Voilà donc le roi de Prusse avec quatre mois devant lui pour jouer à la monarchie absolue. La fin de décembre le replacera devant la même chambre pour reprendre la même discussion, affaibli de tout ce que

ses actes arbitraires lui ont fait perdre d'influence morale dans le pays. Il est peut-être déjà trop tard pour un changement de ministère; ce sont les idées du roi qu'il faudrait changer. On a parlé d'une abdication; cette solution est redoutée par les circonspects. Ceux-ci pensent qu'on pourra plus longtemps faire prendre patience au peuple prussien en lui montrant le prince royal en réserve dans un mystérieux demi-jour; ils espèrent qu'en attendant le moment où la nature l'appellera à porter le fardeau du pouvoir, quelque circonstance imprévue en aura allégé le poids.

Où va donc la Prusse? A une révolution, dirait-on en France. On est moins pressé en Allemagne d'appliquer la logique à la politique conjecturale. La situation intérieure de la Prusse dépendra beaucoup de ce qui va se passer dans le reste de l'Allemagne. Quoique le sort de leurs libertés touche réellement les Prussiens, il n'est pas douteux que si M. de Bismark se fût associé avec décision aux tendances unitaires, les libéraux en revanche se fussent montrés plus tolérans envers lui. Comment expliquer du reste cette situation vraiment extraordinaire où nous voyons le parti qui réclame la réduction de l'armée pousser aux agrandissemens extérieurs, tandis que le roi, à qui ces agrandissemens devraient le plus profiter, semble prendre à tâche de s'isoler de toute l'Allemagne? Ne semble-t-il pas que des élémens naturels de réconciliation doivent exister en Prusse entre le roi et le parti libéral, et que, si cette réconciliation s'opérait, la Prusse devrait supplanter l'Autriche dans la direction du mouvement allemand? Ces élémens existent assurément; mais ils sont frappés de stérilité par la politique de caste qui s'est emparée du gouvernement de la Prusse. La question politique est faussée par une funeste question sociale.

C'est que, pour le malheur de l'Allemagne, les classes y sont marquées non-seulement par de profondes divisions, mais par des haines vivaces. Ni la pratique des libertés publiques n'est venue les adoucir, ni le niveau de la révolution les confondre. Ces divisions et ces haines ont envenimé et dénaturé la question politique. L'aspiration à l'unité nationale, étant le sentiment le plus général en Allemagne, aurait dû, ce semble, dominer ces animosités déplorables. Que l'on cause avec des Allemands de toutes les classes, même avec ces princes qui perdraient tout à l'unité, on voit bien vite que le sentiment national, l'idée d'une patrie commune sont comme innés en eux. Aussi le *National-Verein,* avec son vague programme, réunit-il bientôt une portion importante de la population allemande. Cette partie de la nation instruite, intelligente, peu pratique, qui, en Allemagne, est plus nombreuse et mieux distribuée que partout ailleurs, se lança dans ce mouvement, et entraîna le reste de la bourgeoisie, habituée à la suivre. Mais si depuis 1848 les droits féodaux ont disparu dans presque toute l'Allemagne, quelques priviléges de la noblesse ont subsisté, d'autant plus blessans qu'ils sont moins justifiés. L'esprit de caste d'un côté, la jalousie de l'autre ont survécu aux causes qui les avaient fait naître. C'est en Prusse surtout que se produit cet antagonisme. Dans ce pays, la bourgeoisie, de plus en plus éclairée, riche,

puissante, voit la noblesse accaparer toutes les grandes positions, toutes les fonctions publiques dans l'armée, la diplomatie et l'administration, et, non contente de ces dangereux avantages, la noblesse prend plaisir, par sa morgue et son esprit exclusif, à envenimer la jalousie qu'elle inspire. Le *National-Verein* devint donc bien vite en Prusse le point de ralliement de toutes les aspirations de la bourgeoisie. La noblesse enveloppa dans une condamnation générale cette institution et toutes les idées qui s'y rattachaient. La plupart des princes, effrayés par les tendances des membres les plus avancés du parti unitaire, commirent longtemps la même faute; ils rendirent ainsi naturelle et nécessaire l'alliance d'élémens qu'ils auraient pu diviser, et dont une partie pouvait ne pas leur être hostile. Aussi, lorsque le roi de Prusse, imbu des idées d'un autre siècle, se mit entre les mains du parti de la noblesse, il se trouva par cela même en opposition avec tout le reste de la nation. Ce parti, rendu plus odieux encore par le nom de *Junkerpartei* qu'il s'est donné, et qui désigne non une opinion, mais une classe, s'inspire de tout ce qu'il y a d'étroit dans l'esprit prussien. Il admettrait bien que la Prusse gouvernât l'Allemagne, pourvu qu'il pût continuer à gouverner la Prusse; mais il redoute de voir la Prusse absorbée par l'Allemagne, car ce serait le terme de son pouvoir. Il ne réussira, croyons-nous, qu'à mettre son pays à la remorque de l'Allemagne, au lieu de le placer à sa tête, car le mouvement unitaire peut être contrarié, mais il est trop fort pour être arrêté.

L'exemple de l'Italie a eu une grande influence en Allemagne. Il y règne ce malaise dans les esprits, ce besoin indéterminé de changement, précurseur des grandes crises; mais les Allemands, beaucoup plus heureux que n'étaient les Italiens avant 1859, n'ont pas, pour étouffer un instant leurs divisions, le lien commun de la haine d'un oppresseur étranger. Le parti avancé, qui répond à celui de la démocratie centralisatrice, voudrait former de toute l'Allemagne un seul état ayant pour tout gouvernement un pouvoir central très puissant à Francfort. Quoiqu'il ne l'avoue pas hautement, ses tendances sont évidemment républicaines, et ne peuvent être autre chose; mais la grande masse du pays n'est pas avec lui. Ce qu'elle désire, c'est quelque chose qui, sans être une véritable révolution sociale, donne un corps tangible à cette grande idée de la nationalité allemande qui est profondément enracinée dans tous les cœurs. Ce quelque chose n'est pas facile à trouver, encore moins à préciser; mais au sentiment du plus grand nombre il pourrait se définir par l'unité d'armée et de diplomatie, c'est-à-dire par l'unité d'action vis-à-vis de l'étranger.

A tous ces projets, le principal obstacle s'est toujours rencontré dans la position de la Prusse et de l'Autriche, qui, quoique principalement allemandes, ne le sont pas entièrement, qui ne peuvent ni introduire dans la balance leurs provinces extra-allemandes, ni s'en séparer, et renoncer par là au rôle de grandes puissances européennes. On a eu récemment la pen-

sée que, si tous les autres états qui sont complétement allemands se réunissaient pour former une union compacte, une véritable fédération, ils constitueraient ainsi une troisième puissance, plus forte que chacune des deux autres, et qui, réunie à celles-ci par une simple confédération, pourrait maintenir entre elles l'équilibre. Cette idée est celle de M. de Beust; mais elle ne paraît pas réalisable, elle ne fait aucun progrès en Allemagne. Si l'on se sépare de la Prusse, c'est seulement pour aller à l'Autriche. D'une part, la Prusse est tellement enchevêtrée dans les petits états du nord, qu'elle ne saurait en être séparée politiquement plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Au point de vue moral comme pour les relations matérielles de tout genre, la Prusse est pour ces états un centre sans lequel ils ne peuvent vivre. D'autre part, cette combinaison échouerait contre ce dilemme : ou bien la fédération ne serait pas assez forte pour ne pas renouveler les scènes d'impuissance de la diète de Francfort, ou bien elle ne profiterait qu'à un seul état, qui deviendrait bientôt pour les autres une nouvelle Prusse. A tort ou à raison, cette idée n'entre donc pas dans les têtes allemandes.

Reste à combiner le mieux possible les élémens actuels pour arriver à une sorte d'unité, sans dépouiller cependant tout à fait les petits princes de leur souveraineté, sans enrichir les autres à leurs dépens, sans envenimer entre l'Autriche et la Prusse une rivalité qui replongerait l'Allemagne dans le chaos de la confédération. C'est ce problème difficile que les princes réunis autour de l'empereur d'Autriche à Francfort s'efforcent de résoudre. Ils ont donné une preuve de sens politique en faisant cette tentative; mais le moment est critique pour eux et pour l'Allemagne. S'ils réussissent, s'ils trouvent une solution qui donne satisfaction aux aspirations naturelles et toujours plus fortes de la majorité de la nation, ils auront conjuré un grand danger, et mis leur situation en harmonie avec les besoins du temps. S'ils échouent, ou si leur œuvre est illusoire, cette réunion, en constatant la nécessité d'une révolution politique, sera en même temps l'aveu de leur impuissance à l'accomplir. On aura alors le droit de leur dire : Ce que vous n'avez pas su, pu ou voulu faire, nous allons le tenter, et puisque votre position et les divisions qu'elle entraîne ont rendu votre œuvre impossible, il faut commencer par écarter cet obstacle.

Quelle qu'en soit l'issue, cette réunion est donc un grand pas vers l'unité, et il a fallu un concours extraordinaire de circonstances pour la rendre possible. Il y a un an, l'Allemagne du nord ne se serait pas plus réunie autour de l'Autriche que celle du midi autour de la Prusse. Il a fallu que l'Autriche devînt libérale chez elle, afin de pouvoir dire aux autres : Faisons en Allemagne ce que j'ai commencé par faire chez moi. Il a fallu encore que la Prusse, se jetant dans les voies révolutionnaires, s'isolât de tous ses appuis et s'aliénât le parti libéral qui lui tendait les mains.

La position de l'empereur d'Autriche est difficile, mais féconde; celle

du roi de Prusse est triste. Il a refusé d'aller à Francfort de peur d'être éclipsé par la popularité de son rival : il n'a fait que consacrer son isolement, et son attitude chagrine n'émeut pas plus les Allemands que la mauvaise humeur d'une petite-maîtresse. S'ils finissent par donner le jour à un projet de réforme, on les verra stipuler en faveur de la Prusse et lui faire la part aussi large que si elle ne les avait pas boudés, tant ils savent poursuivre une théorie en faisant abstraction au besoin des incidens de la vie réelle.

On ne saurait encore dire exactement quel sera ce projet; mais il y a des principes qui, adoptés ou non cette fois, seront toujours la base de toute discussion future. Comme d'habitude, tout le monde s'accorde d'abord pour abolir le système actuel, devenu par son impuissance la risée de l'Europe. Pour établir le nouveau pouvoir central, il s'agit de régler son organisation et de fixer ses attributions. Les princes réunis à Francfort ont paru prendre sérieusement à cœur cette tâche; mais la question des attributions du pouvoir central est bien plus difficile et bien plus importante.

Si l'on veut modeler ce pouvoir sur la forme des gouvernemens constitutionnels, les élémens variés ne manqueront pas pour le composer. La chambre haute, formée des princes ou de leurs représentans, ne devra pas avoir une influence trop grande sous peine de renouveler les lenteurs de l'ancienne diète, dont elle sera l'exacte copie. L'autre chambre, représentant l'élément populaire par un ou deux degrés d'élection, ne cesse d'effrayer la majorité, peu libérale au fond, des princes. Cette chambre seule cependant pourrait donner quelque vie à ce grand corps inerte et à ses membres disjoints, et si son action est trop limitée, le sentiment national ne sera pas satisfait : il ne verra encore à Francfort rien qui puisse lui représenter la patrie. L'organisation du pouvoir exécutif est une œuvre bien plus laborieuse. Qu'est-ce en effet que ce directoire formé à cinq, à six ou à sept? Une nouvelle et suprême représentation d'intérêts divers, composée d'élémens d'autant plus opposés qu'ils seront moins nombreux; un quatrième conseil au-dessus du conseil d'état et des deux chambres; la négation de l'unité, c'est-à-dire de tout pouvoir exécutif. Ainsi constitué, ce directoire sera tout ou rien. Si l'antagonisme des confédérés subsiste, il sera leur champ de bataille et suffira bien à leurs querelles; si c'est l'élément populaire, il sera bien vite annulé. En tout cas, les petits états y seront sacrifiés sans avantage pour l'unité. Pour que ce pouvoir fût réellement exécutif, c'est-à-dire supérieur aux états, il faudrait qu'il fût indépendant d'eux et émanât directement soit de l'élection nationale, soit des autres pouvoirs. Le conseil d'état, la cour suprême de justice, l'unité de législation, la réforme douanière, sont d'excellentes choses en elles-mêmes, qui peuvent faciliter la pratique de l'unité, mais qui n'auront de valeur qu'autant qu'elles auront une sanction supérieure.

La question fondamentale de l'unité n'est pas là, elle est dans les attributions du pouvoir central. Veut-on en Allemagne établir une véritable et sé-

rieuse fédération, ou bien seulement y maintenir, en le modifiant de nom et de forme, le système des confédérations? Système inutile ou dangereux lorsque la confédération, au lieu d'être une simple alliance temporaire, prétend être permanente et doit répondre à un besoin d'union naturel et durable; inutile lorsque les états sont constitués de manière à pouvoir vivre indépendans, dangereux lorsqu'ils ne le sont pas et que l'organisation centrale est la base de la société politique. C'est la même question qui se pose en Amérique entre le fédéralisme et les *state-rights*.

Si le nouveau système est jamais mis en pratique, au bout de peu de temps on n'en mesurera la valeur que par les attributions du pouvoir central. S'il a des finances indépendantes, car c'est toujours là le point vital, s'il a une armée régulière, si son autorité est étendue à un certain nombre de cas et si elle est supérieure dans sa sphère à toute autre, si en un mot il est formé, non par la délégation d'états demeurés en tout souverains, mais bien par l'abdication entre ses mains d'une partie de la souveraineté de ces états, alors la nation allemande y verra une représentation sérieuse de son unité, alors le pouvoir exécutif se centralisera naturellement, alors aussi l'élément populaire sera bien sûr d'y trouver tôt ou tard la place qu'il mérite, et enfin la cour suprême et les réformes douanières auront une utilité réelle. Sans cela, la réunion de Francfort ne servira qu'à frayer le chemin à une révolution politique plus fatale au système existant et à l'autorité des princes, parce qu'elle sera faite en dehors d'eux, malgré eux et contre eux.

On voit que si la question de la réforme fédérale en Allemagne se pose d'une façon très grave, elle ne se présente pas avec l'apparence d'une solution facile et prompte. Il serait donc inopportun de témoigner d'une susceptibilité ombrageuse à l'égard de la réunion de Francfort. Indépendamment de la réforme fédérale considérée en elle-même, il y a lieu, nous le savons, de prendre garde à l'influence que l'initiative de l'empereur François-Joseph peut avoir sur le rôle européen de l'Autriche. Cette puissance n'a-t-elle annoncé si haut son entente avec la France dans la question polonaise que pour nous retenir et dans la crainte de nous voir agir seuls? Il y a dans le parti libéral allemand une profonde antipathie contre la Russie; l'Autriche n'a-t-elle voulu qu'exploiter à son profit cette antipathie, se servir des souffrances des Polonais et de l'impopularité de l'alliance que Berlin a contractée avec Pétersbourg pour supplanter la Prusse en Allemagne? Ce serait ce côté de la politique européenne de l'Autriche plutôt que l'œuvre de la régénération fédérale de l'Allemagne qui demanderait à être surveillé par la France.

Au surplus, ce n'est pas sans un sentiment morose que nous parcourons du regard le chaos de la politique étrangère. On ne voit partout que des situations précaires et les symptômes d'un universel malaise. La France est forte sans contredit, elle est redoutée; mais la crainte qu'elle inspire suffit-elle à lui donner à elle-même une véritable sécurité? Il serait sage peut-

être de réviser en ce moment l'ensemble de notre politique étrangère. L'Angleterre, refroidie envers nous, n'oublie point nos annexions, ne dissimule pas ses défiances, nous taquine un peu partout, et ne nous encourage qu'aux entreprises hasardeuses qui ne sont, comme en Amérique, que des diversions opérées à son profit. La Russie, animée contre nous, caresse l'Angleterre, et lui accorde, assure-t-on, un dépôt de charbons à Sébastopol; l'Autriche se sert de nous pour se faire un rôle en Allemagne, et ne nous fournit aucun appui sérieux pour la Pologne : condescendra-t-elle à nous donner un empereur pour le Mexique? La Prusse est plus que jamais enchaînée à la Russie. Nous avons inquiété les États-Unis par les sympathies imprudentes que nous avons témoignées à la rébellion du sud et par nos projets de restauration monarchique au Mexique. Si, détournant nos regards de ce maussade tableau de la politique étrangère, nous portions nos regards sur la politique intérieure de la France, peut-être n'y aurait-il pas lieu de se rallier aux théories politiques que M. de Persigny vient de développer avec complaisance dans un cercle de Saint-Étienne. Peut-être le meilleur moyen de parer aux difficultés de notre politique extérieure serait-il, quoi qu'en pense l'ancien ministre de l'intérieur, de songer et de mettre la main aux réformes libérales attendues par l'opinion publique. Nous n'adoptons point les conclusions du discours de M. de Persigny; mais nous ne sommes point fâchés de la hardiesse avec laquelle il pose certaines questions « en mots exquis et sentences congrues, » comme dit notre Rabelais. Nous avons été charmés par exemple de l'entendre citer Montesquieu et professer sous ce grand patronage le culte de la division des trois pouvoirs. Nous espérons que l'opposition répondra, au mois de novembre, avec une suffisante vigueur au discours de l'ancien ministre de l'intérieur, et qu'elle nous apprendra comment a été pratiqué aux dernières élections le principe de la division du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Le Théâtre et les Pièces nouvelles en 1863.

Le théâtre se transforme d'une étrange façon depuis quelques années; peut-être devrait-on dire que depuis le commencement du siècle, depuis la fin même de l'âge précédent, il n'a cessé de se transformer. Arrêté un instant après l'organisation que lui avaient donnée les grands génies du XVIIe siècle, et fixé, à ce qu'il semblait, en de certains cadres bien définis où les hommes de talent qui succédèrent aux maîtres l'avaient maintenu, il s'ébranla subitement un jour en face de Voltaire, continuateur fidèle en apparence et zélé défenseur des conventions classiques en littérature; il s'ébranla d'abord, — chose piquante, — sous la main d'un auteur de second

ordre, La Chaussée. Diderot vint plus tard, et fut un guide pour Beaumarchais au début et au terme de sa carrière littéraire. Après Diderot et Beaumarchais, un homme d'un esprit bizarre, qui fut souvent médiocre, plus d'une fois absurde et parfois réellement inspiré par les besoins du temps, Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, promulgua une espèce de code du drame où le ton solennel et déclamatoire domine, mais où l'on sent comme le souffle d'une bien autre et bien plus audacieuse révolution dans les idées, les mœurs et les institutions de la France. Ce livre anonyme, intitulé *Du Théâtre ou Nouvel Essai sur l'art dramatique*, date de 1773. Ainsi, longtemps avant qu'il fût question chez nous de romantisme ou de réalisme, et devançant de beaucoup la fameuse préface de *Cromwell*, des essais et des critiques en tous sens avaient répandu dans le monde dramatique comme une semence de révolte. C'est ce mouvement qui, suspendu plutôt que détourné par la révolution de 1789, repris à une autre époque et accéléré par une impulsion reçue du dehors, recommença en partie sous la restauration, grâce aux hardies tentatives de la jeune école; c'est ce mouvement, issu d'une idée de réaction contre les conventions tragiques et les gênes de la comédie elle-même, qui aboutit maintenant, après avoir traversé le tourbillon des littératures étrangères et la mêlée romantique, aux efforts persistans, sinon encore au triomphe du moderne réalisme.

Les partisans du genre mixte au XVIIIe siècle réclamaient pour ancêtre dans l'antiquité l'auteur de l'*Andrienne* et de l'*Hécyre*, le classique Térence : ils outrèrent leur modèle et eurent le tort d'introduire dans leurs œuvres le ton sentencieux d'une morale et d'une philosophie gâtées par l'emphase. Voltaire, qui ne prisait guère leurs théories ni leurs pièces, et qui plaidait pour la tradition du siècle de Louis XIV, se rapprochait d'eux pourtant par cet emploi fréquent des maximes, par ces instincts de propagande, si remarquables chez lui, sous les formes les plus variées, dans la tragédie comme dans le roman, dans la poésie la plus badine comme dans la prose la plus sérieuse; mais leur principe était le sentiment, celui de Voltaire la raison. N'était-ce pas dès lors, et avant l'arrivée de Rousseau, une première escarmouche de l'esprit de Rousseau luttant contre l'esprit de Voltaire? D'autre part, ce successeur des Corneille et des Racine continuait-il vraiment leur œuvre autant qu'il le croyait? En admirant, malgré bien des réserves, les rudes beautés de Shakspeare, en imitant si peu que ce fût ce génie *sauvage*, disait-il, et dont nos romantiques devaient se faire un patron, Voltaire ne rompait-il pas à son insu avec les maîtres du XVIIe siècle pour explorer des régions moins connues? et n'osait-il pas quitter la Grèce, Rome, nos civilisations occidentales, pour nous familiariser avec un monde étrange et lointain dans *l'Orphelin de la Chine?* Qu'il ait adouci, retranché, défiguré tel ou tel détail, il n'importe. Ce qui ressort pour nous d'une étude impartiale de l'homme et de l'écrivain, c'est qu'il modifia la tragédie par le fond des pensées et même par la forme de l'action. Le choc des événemens, la rapidité de l'action, l'*effet* (au sens moderne et spécial du

mot), l'éclat extérieur des situations, l'inquiètent bien plus que tous les écrivains de l'âge antérieur. Il s'écriera avec dégoût, en songeant au nombre et aux redites fastidieuses des pièces jetées dans le moule classique : « La foule de nos faibles tragédies effraie. Il y en a près de cent volumes : *c'est un magasin d'énorme ennui.* » Une autre fois il répétera, avec Saint-Évremond, « que nos pièces ne font pas une impression assez forte, que ce qui doit former la pitié fait tout au plus de la tendresse, que l'émotion tient lieu du sentiment, l'étonnement de l'horreur, qu'il manque à nos sentimens quelque chose d'assez profond, » et il ajoutera : « Il faut avouer que Saint-Évremond a mis le doigt *dans la plaie secrète du théâtre français.* »

Par une coïncidence bizarre, ce fut Ducis qui remplaça Voltaire à l'Académie, et qui se chargea d'étudier comme lui, et après lui, le théâtre anglais. Quel traducteur, quel interprète de Shakspeare que ce doux et honnête Ducis ! Il supprime les plus suaves accens d'Ophélie, les plus beaux accens et la mort d'Hamlet dans *Hamlet;* il travestit Desdémone en Hédelmone, et met la *romance du Saule* en douze couplets, afin de charmer les « femmes tendres et mélancoliques, qui trouveront du plaisir à la chanter dans la solitude. » Eh bien ! Ducis, tout pesant, tout ridicule même qu'il est, n'en reste pas moins le frère aîné de nos romantiques. Tandis que les tragédies politiques de la révolution et les comédies innocentes de Collin-d'Harleville s'agitaient en sens inverse, Ducis annonçait le drame romantique dans la sphère élevée des lettres au moment même où Guilbert de Pixérécourt inaugurait sur de plus humbles scènes le règne populaire du mélodrame. La comédie sarcastique de Beaumarchais demeura une explosion isolée du génie satirique de la France dans la comédie. Bientôt le romantisme prétendit s'abreuver largement aux sources étrangères et importer chez nous toutes les libertés et toutes les beautés de Shakspeare (s'empare-t-on du génie?). Il eut des allures aristocratiques, dédaigneuses, et ne refoula bien loin tous les rois, tous les princes et les héros de Rome et de la Grèce, que pour courir sus au public avec des chevaliers et des rois féodaux fort empêchés dans leurs armures de carton. Une réaction inévitable tua net ce théâtre factice, qui n'eut pas le temps de se métamorphoser de lui-même en un théâtre naturel, où la fantaisie et la poésie eussent conservé le droit d'intervenir comme une ressource rare et précieuse, et non comme un cauchemar lyrique. Reconnaissons que, soit admiration pour Shakspeare, soit amour sincère pour la libre verve du XVIe siècle, dont on abordait l'étude, nos romantiques s'abstinrent, en leurs violences, de proscrire le comique, l'élément bouffon, honni par les novateurs du XVIIIe siècle, qui avaient la manie de tourner tout en pleurs, en exclamations, en apostrophes et en protestations dans le goût de Jean-Jacques. Le réalisme, caché dans certains recoins du théâtre, guettait l'heure propice pour se produire au grand jour. Pendant que le drame se démenait avec bruit, le vaudeville indifférent, leste et vif de M. Scribe amusait le public et le délassait des luttes engagées ailleurs. Or ce théâtre si gai, si inoffensif et si frivole

d'aspect portait en lui les germes d'une révolution prochaine. M. Scribe, tout en flattant les goûts et les modes du jour, tout en arrangeant les choses pour l'effet de la scène et en faussant bien des traits, crayonnait des croquis qui retenaient un peu de la réalité où il les avait pris. Servi, poussé par le succès, il étendait son cadre, et peu à peu, de proche en proche, transformait le mince vaudeville en grave comédie.

Essayons de nous résumer. En dépit d'un simulacre de résurrection qui ne fut, il y a quelques années, que la revanche de la tradition aux abois contre les excès du romantisme usé à son tour, la tragédie paraît morte et bien morte; comme le cheval de bois de don Quichotte, l'incomparable Chevillard, elle ne bouge non plus qu'un soliveau. Le drame la remplace dans une certaine mesure, non pas le drame historique et poétique dans lequel intervenait, comme une antiquité moins lointaine, un moyen âge de fantaisie, mais le drame bourgeois tiré de la vie ordinaire. Un rameau détaché de l'arbre est allé faire souche autre part; c'est notre mélodrame à l'usage de la foule. La haute comédie se confond de plus en plus avec le drame et cesse d'être un genre distinct. La comédie d'intrigue elle-même s'est alourdie, et les *tirades* alternent désormais avec les *mots* soigneusement préparés et amenés dans le dialogue par d'habiles faiseurs. Cependant la comédie-vaudeville, qui amusait nos pères du temps de Désaugiers, et dont Scribe fut le dernier maître parmi nous, s'est évanouie avec lui et de son vivant même, abandonnée par le malin auteur qui avait pressenti un changement dans le goût du public : le nom subsiste, la chose n'existe plus. La comédie-proverbe, si légère d'étoffe et de trame, si charmante dans les mains d'Alfred de Musset, ne s'est point soutenue après lui avec le même succès. La farce, dont Molière avait tiré jadis un si bon parti, est retombée presque au niveau des parades foraines. Bref, en ne tenant pas compte du mélodrame, genre faux, exagéré et grossier, qui trompe et ne satisfait point l'appétit populaire, nous n'avons plus que le drame bourgeois tempéré par la comédie, la comédie raisonneuse ou les pièces d'intrigue qui peuvent divertir l'assistance, mais qui n'offrent qu'un très petit côté de l'art théâtral. Cette fusion de l'élément pathétique ou sérieux et de l'élément comique dans un milieu *bourgeois* (nous répétons le mot, parce qu'il exprime la vérité de la situation,) nous semble devoir être l'œuvre des générations nouvelles, et la génération présente en aura hâté l'accomplissement.

On pensera peut-être que nous avons été chercher notre point de départ un peu haut. Qu'importe, si nous n'avons pas perdu de vue l'époque présente, dont il suffira aujourd'hui d'indiquer le caractère par quelques portraits et par l'analyse de quelques pièces nouvelles?

Dans ces derniers temps, un groupe s'est porté en avant, qui, tout en bénéficiant des conquêtes de l'école romantique, se rattache par-delà, et très étroitement, aux novateurs du XVIIIe siècle, plus étroitement encore au théâtre de Balzac, à quelques-unes des esquisses et aux scènes les plus

vives, les plus crues de *la Comédie humaine*. Balzac est bien le patron en effet de ce groupe, où figurent en première ligne M. Augier, M. Dumas fils, M. Barrière (1). Même quand il cherche à revêtir les choses réelles des plus riches broderies, on retrouve l'homme positif et un peu brutal dans un coin où on ne l'attendait guère. Eh bien! ce coin-là, vous l'apercevrez partout dans les œuvres des écrivains que nous venons de nommer; dans leur esprit, dans leur gaîté, dans leur bon sens, dans leurs meilleures qualités, vous retrouverez je ne sais quelle rudesse originelle : lorsqu'ils rencontrent la vérité (et maintes fois ils la manquent, faute de patience), ils nous la donnent trop peu dégrossie et lui font tort aux yeux des gens délicats. Leur pathétique même, s'ils s'avisent de l'introduire dans une scène, est d'un ordre inférieur, en ce qu'il produit chez le spectateur une excitation nerveuse plutôt qu'une émotion de l'âme. Là est l'écueil dont il faudrait se garer. Peindre les mœurs du temps, rompre avec les vieilles conventions, ne rien farder, faire contraster à l'occasion le sentiment avec la plaisanterie, c'est fort bien; mais n'y a-t-il donc qu'une espèce de réalité vulgaire, mesquine ou odieuse? En général, dans les pièces du jour, la méchanceté, la lâcheté ou l'imbécillité de la nature humaine s'étalent tout à l'aise et ont une physionomie très vivante. Les passions généreuses au contraire semblent n'entrer en jeu que par un artifice ou une concession de l'auteur, elles sont rendues avec un accent beaucoup moins naturel, ou sont elles-mêmes entachées de quelque arrière-pensée. On comprend à merveille ce qui est laid et petit : voilà de quoi alimenter notre verve comique; mais comprend-on également ce qui est bon et beau, ce qui seul peut nous permettre d'élever le ton de la comédie ou de créer un drame dont les figures ne grimacent pas? M. Émile Augier, de la comédie antique ou de fantaisie et de la comédie sentimentale, est allé se jeter dans la comédie satirique à outrance, combinée avec les moyens les plus violens du drame, témoin *les Lionnes pauvres, le Mariage d'Olympe, les Effrontés* et *le Fils de Giboyer,* où l'auteur nous promène dans un monde singulièrement taré. Même société de mauvais aloi dans *la Dame aux Camélias* et dans *le Demi-Monde* de M. Dumas; *le Fils naturel* exploite un autre genre de situation irrégulière; dans *le Père prodigue,* la réalité, — si réalité il y a, — est tout exceptionnelle : c'est le fils qui fait la leçon au père; dans *la Question d'argent,* on touche au mal du siècle; mais là, comme dans le reste, l'ampleur de la conception fait défaut. Si ce n'est dans *la Dame aux Camélias,* où l'héroïne est une femme perdue, on demeure froid, parce que l'esprit de l'auteur est sec. M. Théodore Barrière est plus gai; il possède une veine franchement comique, et dans *les Faux Bons-Hommes* cette veine se développe en liberté. Par malheur, c'est de l'esprit qui se dépense en gros sous au lieu de se fixer en belle et bonne monnaie d'or. Tous les personnages

(1) Nous ne plaçons pas dans ce groupe M. Ponsard : bien qu'il ait réagi contre le romantisme, il ne s'est point rallié aux principes du XVIIIe siècle, et c'est un écho affaibli de l'école purement classique qui vibre surtout en lui.

s'apostrophent dans le même langage, très amusant, très animé et très bigarré, ce qui ne veut pas dire très choisi ni très correct, bien au contraire : c'est par le feu, par l'entrain du dialogue, que M. Barrière se distingue surtout. Il compose une pièce, il ne l'écrit pas.

Le style, c'est là ce qui manque à la plupart des novateurs réalistes de notre scène moderne. Si nous exceptons M. Augier, tantôt précieux, quintessencié ou gracieux, tantôt brutal avec intention, et M. Dumas fils, qui parle souvent une langue nette et ferme, tout n'est à peu près ici qu'improvisation (1). C'est encore un improvisateur que M. Victorien Sardou, accueilli récemment comme un héritier de Scribe. Ce qui domine chez lui d'ailleurs, ce n'est pas le caractère d'initiative propre aux auteurs du *Demi-Monde* et du *Fils de Giboyer*. Préoccupé de l'intrigue avant tout, s'il a tenté la peinture des ridicules contemporains, c'est en s'efforçant de raviver des procédés vieillis par l'étude bouffonne de quelques caractères, comme dans *Nos Intimes* et dans *les Ganaches;* il en est résulté un mélange de jeux de scène, de railleries et de tirades qui pique la curiosité du public : c'est mieux qu'une œuvre de pur métier, sans être pour cela une œuvre d'art. Le souci de plaire et d'être applaudi prime, chez l'auteur, le souci d'être vrai, et jamais il ne fut moins question de mettre l'écrivain au service de chaque personnage comme un interprète scrupuleux; c'est le personnage qui se prête au genre d'esprit et aux boutades telles quelles de l'auteur.

Pour bien montrer où en est le mouvement théâtral en 1863, il n'est pas inutile de rappeler quelle physionomie il offrait en l'année 1862. Dans les *reprises* qui ramènent sur la scène des œuvres chères au public ou injustement négligées, comme dans les pièces nouvelles, on suivra ainsi les expériences diverses du théâtre, indécis entre l'esprit ancien, — classique ou romantique, — et l'esprit nouveau, tout imprégné de réalisme. Au nombre des pièces tirées en 1862 du théâtre classique, il faut compter la *Psyché* de Corneille et de Molière, *l'Indiscret* de Voltaire, *les Mœurs du Temps* de Saurin, et *Turcaret,* ce pamphlet en action, ce chef-d'œuvre, où l'âpreté de la satire s'autorise de la justesse extrême des observations. *Turcaret,* comme *le Mariage de Figaro* dans un autre genre, montre ce que l'on peut faire, d'une part avec l'empreinte brûlante de la réalité, de l'autre avec cette mordante ironie alliée, dans *la Folle journée*, aux inspirations de la fantaisie et du sentiment. Notons, à titre de curiosité, une *farce* de Voltaire, *le Comte de Boursoufflé,* improvisée pour les hôtes de Cirey, jouée par l'auteur et par Mme Du Châtelet, donnée plus tard au public par les acteurs de la Comédie-Italienne, très vertement critiquée par Fréron, et pleine de bonne humeur, quoi qu'il dise. Les pièces romantiques ne man-

(1) Cette question du style étant posée, on comprend que nous ayons omis de ranger M. Octave Feuillet dans le groupe militant qui nous occupe. Il ne s'y rattacherait guère que par *Dalila*, étude éloquente d'une plaie de notre époque. L'ensemble discret de son œuvre appartient à un autre public et à d'autres succès.

quent pas dans cet ensemble de reprises : *Don César de Bazan, Perrinet Leclerc, Antony, le More de Venise* de Shakspeare, traduit par M. Alfred de Vigny... Que de noms et que de choses dont la rencontre avec les pièces de l'ancien répertoire eût mis en émoi nos aînés, et nous laisse indifférens! Si nous prenons les pièces nouvelles, qu'apercevons-nous en laissant de côté le gros des productions dramatiques? Encore l'étude classique de rigueur au théâtre de l'Odéon, la légende fabuleuse de *Niobé,* traitée largement du moins, et en beaux vers, par M. Alphonse Schmidt, un jeune écrivain qui promettait d'être un homme de talent, et qui vient de mourir; encore la pièce romantique, la pièce de 1830, ressuscitée en 1863 dans le drame en vers de M. Louis Bouilhet, *Dolorès,* joué par la Comédie-Française devant un public insouciant. Puis voici que ce public, réveillé par l'annonce d'un spectacle plus neuf, court voir *les Ganaches* et *le Fils de Giboyer.* Le reste n'était qu'une série d'intermèdes : bon gré, mal gré, ces deux pièces, où l'homme du jour est peint avec plus ou moins d'exactitude, absorbent et retiennent l'attention générale; bon gré, mal gré, Paris les discute, les applaudit ou s'en moque avec passion. Elles reflètent, vaille que vaille, l'état de la société : c'en est assez pour emporter le prix.

L'année 1863 ne diffère de l'année 1862 que par les titres et par l'agencement des pièces; au fond, c'est toujours la même lutte, la même guerre intestine entre le romantisme en déroute et la réalité moderne qui triomphe. En vain M. Jules Lacroix arrange pour l'Odéon une traduction en vers de *Macbeth,* en vain le théâtre de la Porte-Saint-Martin reprend le *Don Juan de Marana* et le *Charles VII* de M. Alexandre Dumas; en vain la Comédie-Française reprend le *Louis XI* de Casimir Delavigne, œuvre hybride où l'influence classique et l'influence romantique se combattent en voulant s'entr'aider; en vain l'on découpe dans le livre de M. Vitet les pages où revivent les scènes des *États de Blois,* pour en extraire la matière d'un long drame au profit de l'Ambigu : le public réclame autre chose. Le moindre grain de réalité ou de nouveauté lui plaît davantage. Ce qui l'intéresse en 1863, c'est *le Mariage d'Olympe,* dont la reprise est comme un défi jeté par M. Émile Augier aux critiques dirigées contre lui pour certaines hardiesses de situation ou de langage; c'est une pièce intitulée *les Médecins,* qui se recommande, bien que languissante et médiocre, par une velléité d'étude sérieuse; c'est *le Démon du Jeu,* de M. Barrière, qui déroule devant nous toutes les péripéties d'une action essentiellement dramatique, en profitant de la chronique du jour ou de la veille, pour entrer dans le vif de nos mœurs; c'est encore *Un Homme de rien,* de M. Aylic Langlé, qui révèle dans un cadre semi-anecdotique, semi-historique, quelques qualités d'esprit et une certaine intelligence de la scène. *Un Homme de rien, les Médecins, le Démon du Jeu,* telles sont donc les trois pièces qu'il faut examiner de plus près.

L'auteur d'*Un Homme de rien* a voulu exposer l'histoire ou mieux le roman de Sheridan, depuis les tribulations du pauvre étudiant jusqu'aux

émotions de l'homme politique, du membre illustre du parlement, que les circonstances, unies à un mérite de premier ordre, poussent au ministère. Le personnage de Sheridan est assez bien saisi par l'auteur, qui toutefois le surfait un peu, lorsque dans cet homme d'esprit, dans cet écrivain plein d'*humour*, devenu orateur et tribun, il veut ajouter aux aspirations généreuses une dose de stoïcisme dont l'histoire ne dit mot. M. Aylic Langlé entend bien le maniement des ressorts dramatiques, il a des saillies heureuses, et nous ne lui reprocherons que d'abuser parfois de la plaisanterie en ne la mesurant pas au caractère ou au rang des personnages. Ce défaut, beaucoup trop commun aujourd'hui, froisse le sens intime du spectateur et du lecteur, et détruit la vraisemblance du dialogue. Le marquis de Champrosé, qui représente là l'émigré français, ce type tant de fois décrit du gentilhomme léger, spirituel, sceptique et par-dessus tout élégant de la fin du XVIIIe siècle, est-il bien dans le rôle d'un exilé de Versailles, en ne trouvant pour égayer la galerie que des jurons comme ceux-ci : *mille Danaés!... mille arcs-en-ciel!* etc., lorsqu'il ne s'écrie pas : *ventre de rose?* Comment une grande dame, une Anglaise, la duchesse Cecily de Cardwell, peut-elle s'exprimer dans ce jargon adopté par un certain monde parisien : « Lord Spencer, *énormément duc* et *extrêmement millionnaire?* » Autre chicane : pourquoi aller chercher dans les accessoires de théâtre ce personnage de la quakeresse discoureuse qui parle du Pentateuque et de la bête de l'Apocalypse, et qui est à coup sûr cousine-germaine de la vieille dévote des *Ganaches?* Pourquoi Susannah, abordant pour la première fois dans un lieu public Sheridan, qui l'épousera plus tard, lui fait-elle un sermon en plusieurs points pour lui prêcher la résignation et le courage au moment où elle ressent elle-même avec amertume les angoisses de la pauvreté humiliée et abandonnée de tous? En bonne conscience, n'est-ce pas elle qui est le bachelier d'Oxford, et Sheridan la faible jeune fille? — Ces réserves exprimées, il n'est que juste d'applaudir au coup d'essai de M. Aylic Langlé; si ce n'est pas un coup de maître, c'est un agréable début.

La pièce des *Médecins*, qui porte le titre de vaudeville, n'est qu'une suite de scènes burlesques entremêlées de lazzis traditionnels et de quelques traits de comédie. Pourtant, jusque dans cette pièce mal venue, on entrevoit le désir de saisir les mœurs du temps et de les peindre, non plus seulement dans le cercle des *filles de marbre*, mais dans leurs manifestations variées, chez le médecin comme chez l'homme de banque, chez le charlatan qui s'enrichit comme chez le joueur qui se ruine. Toutefois, puisque les auteurs voulaient faire une comédie-vaudeville, ils auraient dû la faire amusante, retenir un peu de la folle verve du *Malade imaginaire* et de la célèbre cérémonie où la faculté soutient un si joyeux assaut. Non pas que nous leur eussions conseillé de copier Molière : autres temps, autres types, avec un fonds d'analogie; mais que ne regardaient-ils autour d'eux, comme Molière, pour tirer de leur expérience des traits plus caractéristiques? Pourquoi ces emprunts tardifs à *l'Amour médecin* ou à *Monsieur de*

Pourceaugnac? On se souvient de l'ébahissement de celui-ci entre les deux médecins qui lui tiennent, dans un langage si baroque, les raisonnemens les plus saugrenus. La consultation de MM. Desfonandrès, Tomès, Macroton, Bahis, dans *l'Amour médecin,* est l'original de la consultation mise en scène dans la pièce des *Médecins,* et l'on reconnaît aussi, dans la scène entre Sganarelle et un marchand d'orviétan, le modèle de la scène entre le bonhomme Dutaffetas et le charlatan Musculus. L'*opérateur,* comme dit Molière, chante :

> L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan
> Peut-il jamais payer ce secret d'importance?
> Mon remède guérit, par sa rare excellence,
> Plus de maux qu'on n'en peut montrer dans tout un an...
>
> . . . . . .
>
> O grande puissance
> De l'orviétan!

Les auteurs de la pièce jouée au Vaudeville ont dit cela moins bien; il fallait dire autre chose. Qui écrira la comédie des médecins au XIXe siècle?

Une pièce à laquelle la vogue n'a du moins pas manqué est *le Démon du Jeu,* comédie écrite par M. Barrière en collaboration avec M. Crisafulli, et où l'on distingue de prime abord toutes les qualités et tous les défauts habituels de l'auteur des *Parisiens* et des *Faux Bonshommes :* une verve un peu triviale, un comique un peu chargé, des intentions dramatiques fort bonnes, et mainte défaillance dans l'exécution. En dépit de tout cela, *le Démon du Jeu* mérite le succès qui l'accueille par l'énergie réelle de quelques scènes. Les caractères ont moins de force que ne le comportait le sujet : c'est par-dessus tout la situation qui nous frappe et qui nous passionne. Or, après *le Joueur* de Regnard, *le Chevalier joueur* de Dufresny, le *Beverley* de Saurin, *Trente ans* de Victor Ducange, il était malaisé d'imaginer une donnée bien neuve. Aussi M. Barrière s'est-il accommodé tout bonnement de la donnée de *Beverley* en la rajeunissant par des détails de la vie moderne et en renversant le dénoûment de la *tragédie bourgeoise* de Saurin : en 1768, Beverley s'empoisonne et meurt; en 1863, Raoul de Villefranche se convertit en apprenant qu'il est père. Encore Saurin avait-il donné une *variante* du dénoûment, dans laquelle Beverley, sauvé malgré lui, se résout à vivre pour expier ses fautes. M. Barrière s'est décidé pour le moyen le plus doux : Raoul est guéri, Hector d'Argelès, le mauvais génie de Raoul et de plus un fripon accompli, est démasqué, et tout finit par des pardons et des embrassades. En ménageant la sensibilité du public, M. Barrière s'est éloigné, croyons-nous, de la réalité, qu'il poursuivait. Un homme que la piété filiale et l'amour n'ont pu détourner du tapis vert, un homme emporté comme Raoul par le *démon du jeu,* ne se corrige guère, et c'est ce qu'avaient compris, c'est ce qu'avaient exprimé, en appuyant plus ou moins fort, les auteurs qui avaient traité avant lui la même donnée. Pourquoi donc avoir pris tout juste le contre-pied de *Beverley?* Le

joueur, dans cette pièce, est un bon époux, un excellent père; mais il est joueur, et la vue de cet enfant qu'il aime, de cette femme qu'il adore, ne l'empêche pas de retomber dans le vice dont il comprend toute l'horreur; même, dans un accès de frénésie, il est près de tuer son fils. C'est là un trait forcé, nous l'avouons; ce qui ne l'est pas, c'est le spectacle d'un père que ne peut arrêter la pensée d'un enfant et d'une femme compromis par lui : le monde est trop plein de tels drames pour qu'on nous contredise. Hormis le dénoûment, l'ensemble de l'œuvre est le même chez l'auteur d'aujourd'hui que chez l'auteur d'autrefois. Raoul de Villefranche est marié comme Beverley; comme lui, c'est un galant homme, et, comme lui, on le voit, à l'instigation d'un faux ami, risquer au jeu les diamans de sa femme. Le traître Stukéli s'est perfectionné dans les mains de M. Barrière : il s'appelle aujourd'hui Hector d'Argelès. La sœur de Beverley, qui avertit, au début de la pièce, Mme Beverley, et lui montre l'avenir gros de malheurs, est remplacée dans *le Démon du Jeu* par Marguerite de Launay, une jeune veuve qui s'oppose d'abord au mariage de Mlle Trumeau avec le joueur. Ces ressemblances n'empêchent pas la pièce de M. Barrière d'être une étude contemporaine. On peut emprunter aux autres, pourvu qu'on ait quelque chose en propre, et le public ne se plaindra pas de retrouver dans ce tissu de scènes émouvantes quelques réminiscences combinées avec des observations de fraîche date. Ce n'est donc pas une critique, c'est un rapprochement que nous avons eu l'intention de faire ici, et une simple remarque en faveur de *Beverley*.

Saurin nous ramène au début de ce rapide tableau. *Beverley* est écrit en vers libres; c'était déja beaucoup pour l'époque que de s'éloigner de l'alexandrin auquel Molière était resté fidèle, excepté dans *Amphitryon*. Depuis l'année 1735, où La Chaussée écrivait *le Préjugé à la mode* et choquait Voltaire en commençant la fortune de la *comédie larmoyante*, les idées s'étaient bien transformées. Diderot, en 1757, avait écrit *le Fils naturel*, et en 1758 *le Père de famille*, représenté en 1761 avec un succès extraordinaire. L'essai dédié à Grimm et intitulé : *De la Poésie dramatique*, où il expose la théorie des réformes souhaitées par lui, forme avec les trois *entretiens* qui accompagnent *le Fils naturel*, avec le livre de Mercier et avec les préfaces des pièces de Beaumarchais, entre autres celle d'*Eugénie*, un curieux dossier qu'il faudrait compléter par les notes critiques de Voltaire et par quelques réflexions très justes et très fortes de Marmontel, pour bien suivre le procès pendant au XVIIIe siècle entre les deux camps du monde dramatique. Nous avons réalisé, et au-delà, ce que demandaient les partisans du genre mixte préconisé par Diderot; seulement nous avons gardé, grâce à Beaumarchais, l'éclat de rire, que l'auteur du *Père de Famille* bannissait comme trop frivole et qu'il voulait remplacer par le sourire. Diderot avait recommandé l'emploi de ces personnages « comme il y en a tant dans le monde et dans les familles, qui *se fourrent partout sans être appelés*, et qui, soit bonne ou mauvaise volonté, intérêt, curiosité...

se mêlent de nos affaires et les terminent ou les brouillent malgré nous. » Ces personnages épisodiques, ne les avons-nous pas vus se multiplier à l'excès dans les pièces du jour? N'avons-nous pas vu aussi, toujours au gré des théories de Diderot, la peinture des situations, les portraits et les tableaux d'ensemble se substituer au relief d'un caractère unique ou tout au moins dominant au milieu d'une action conduite avec art? Sous prétexte de peindre l'*espèce*, suivant le précepte de Mercier, et d'exposer « de grandes masses, des goûts opposés, des travers mêlés, » on s'est épargné la peine de créer des types. On ne s'est pas contenté de doubler ou de tripler l'expression du même caractère, quand le sujet le comportait, comme fit Molière dans *les Précieuses ridicules* et dans *les Femmes savantes*. Le plan des *Fâcheux* était d'un usage plus commode pour nos écrivains que la conception d'un Tartufe, d'un Alceste, d'un Harpagon ou d'une Agnès; on s'est empressé de l'appliquer. Convention pour convention, le type incarné dans un individu n'avait-il pas l'avantage de la vraisemblance, bien qu'on ait prétendu le contraire? Voir, entendre un homme dont la physionomie et le caractère sont plus accentués que ceux du commun des hommes, ce n'est point là une chose inadmissible. Est-il rien de moins vraisemblable au contraire que le rapprochement de tous ces *faux bonshommes*, de tous ces *intimes* pris de rage, de ces *ganaches* s'en allant par bandes comme des troupeaux destinés aux menus plaisirs du public? Aujourd'hui l'on va trop loin dans le sens des libertés dramatiques; notre indépendance des vieilles règles n'est-elle pas souvent de la licence? La cause du genre mixte est gagnée depuis longtemps. La distinction classique et absolue des genres n'est plus qu'un souvenir; les romantiques ont bataillé, après les créateurs de la *comédie larmoyante* et du *drame bourgeois*, contre les gardiens exclusifs de la tradition et les ont vaincus pour toujours. Écartés eux-mêmes par d'autres novateurs, qui ont arrêté court la folle cavalcade échappée des *sept châteaux du roi de Bohême*, ils ont laissé le champ libre aux adeptes du réalisme. Quelques-uns d'entre eux, attardés au milieu d'un public ironique, s'avisent en vain de franchir les Pyrénées et de s'en retourner chez nous avec des rondaches et des rapières espagnoles; on ne les écoute plus, et leurs œuvres, où l'enflure est voisine de la vulgarité, où Pradon embrasse naïvement Gongora, n'éveillent la curiosité de personne.

La comédie légère s'en est allée avec la grande comédie. Que faire? Conseillerons-nous aux poètes et aux dramaturges, avec M. Proudhon, l'homme du paradoxe et des boutades impitoyables, la suppression momentanée de l'art, pour en préparer l'expurgation? Eh non! il n'est pas encore nécessaire, ô *Timon*, « de fermer tous les théâtres, de briser toutes les plumes pendant trente ans. » Malgré « le genre faux, le mauvais goût, les mauvaises *mœurs dramatiques*, » nous pouvons accepter le réalisme, qui envahit les arts comme la littérature; nous pensons, avec de bons esprits, que le mot est plus gros que la chose, et que si la critique veut

bien mériter du public et des lettres en proscrivant le barbare, le grotesque et le grossier, on peut, on doit accepter l'étude hardie, la reproduction exacte des mœurs vivantes, l'expression des tendances multiples de la société. Nous répéterons ces paroles d'un juge délicat, M. Joubert : « Plus le genre dans lequel on écrit tient au caractère de l'homme, aux mœurs du temps, plus le style doit s'écarter de celui des écrivains qui n'ont été modèles que pour avoir excellé à montrer dans leurs ouvrages ou les mœurs de leur époque, ou leur propre caractère. *Le bon goût lui-même, en ce cas, permet qu'on s'écarte du meilleur goût, car le goût change avec les mœurs, même le bon goût.* » Seulement il importe d'ajouter que le style le plus libre, fût-ce le style du théâtre, qui se plie aux exigences des types les plus variés, est tenu de rester, suivant une expression parfaite de M. Sainte-Beuve, « dans le plein de la langue et de la veine française. » Aucun patois, aucun jargon artificiel, fût-il le plus ingénieux du monde, ne doit trouver grâce devant la critique : ou reproduisez les lignes naturelles et non les caprices, non les anomalies de la réalité, ou cessez d'écrire. Quant aux *mots* spirituels, s'ils ne jaillissent pas du choc même de votre dialogue avec un air de spontanéité, retranchez-les, ils ne valent rien. Rabelais, Molière, Voltaire, les maîtres du rire, ont dans tout leur œuvre bien peu de mots qui se puissent détacher de l'endroit où ils sont nés, et leurs saillies les plus comiques ou les plus caustiques ne déchirent jamais le tissu de leur phrase. En un mot, que le théâtre garde l'empreinte de la réalité contemporaine, qu'il en reçoive même, s'il se peut, une plus vigoureuse et plus fidèle empreinte; mais qu'il s'élève par la forme et par le fond : toute la réalité n'est pas faite d'ordures et de fumier, tout ce qui se dit ne mérite pas d'être consigné par écrit ou amplifié par la voix de l'acteur. L'art dramatique comporte le choix et le discernement, comme tous les autres arts. Et qu'on n'objecte pas les dispositions frivoles du grand nombre. Nous sommes de l'avis de Cervantes, qui, répondant en un passage de son *Don Quichotte* aux courtisans malavisés du public, prétend que le vrai coupable n'est point la foule, et ne craint pas d'accuser directement les auteurs « qui ne savent lui servir autre chose. » Vienne un talent mâle et simple, connaissant les ressources de la langue et sachant n'en point abuser, amoureux de l'art et de la vérité, et non pas du succès : tout ce qui tient l'art en estime accourra vers lui, et il aura par surcroît le succès populaire. C'est un paradoxe enterré que celui des génies ou même des talens méconnus, et c'est un instinct, c'est un besoin universel d'aller au talent, dès qu'il apparaît, comme on va au soleil, pour voir clair. FÉLIX FRANK.

V. DE MARS.

CE QUE DIT

LE RUISSEAU

J'étais fatigué quand je m'arrêtai au bord du ruisseau babillard.

La nymphe, qui est de ma connaissance, vu que je la rencontre souvent dans la forêt et dans la montagne, vint à moi toute courroucée.

« Que fais-tu si près de ma source, et d'où te vient cette hardiesse d'écouter des choses qui ne sont pas dites pour toi?

— Je ne connais pas la langue des ruisseaux, ma belle amie; je ne répéterai donc pas...

— Je ne m'y fie point. Vous autres rêveurs, vous êtes d'une insupportable curiosité. Vous vous piquez de deviner nos secrets, et vous les traduisez à tort et à travers. Va-t'en, tu n'as que faire dans mon jardin et dans ma prairie.

— Souffre-moi ici un instant, je suis las, et ton ravin sauvage est plus beau que toutes les œuvres de l'homme.

— Prends garde, dit-elle encore, vos fadeurs poétiques ne me touchent guère, et je t'avertis que si tu t'obstines, tu pourras bien t'en repentir. »

La grondeuse vision disparut, et moi, ne la jugeant point méchante, je restai sur ses terres sans souci ni bravade.

Il faut vous dire qu'il eût été difficile de rencontrer un plus joli ruisselet. Mince comme un fuseau et clair comme un diamant, il apparaissait tout à coup, sortant des buissons, dans une superbe touffe de primevères, et, se laissant tomber tout droit de roche en roche, il se cachait sous une pierre moussue, doucement inclinée, d'où il sortait en bouillonnant, et s'en allait vite frissonner sur un lit de sable fin qui le portait sans bruit dans la belle rivière.

Car c'est peut-être la plus belle rivière du monde que la Creuse au mois d'avril en cet endroit-là. Elle dessine de grandes courbes immobiles et transparentes dans de hautes coupures taillées en amphithéâtre et tapissées de l'éternelle verdure des buis. De loin en loin, elle rencontre des blocs et des gradins de rochers noirs et tranchans, où elle mugit et se précipite. Là où j'étais, elle ne disait mot, et sa grande clameur perdue ne m'empêchait pas d'entendre le babil de la petite source.

De beaux chênes occupés à développer et à déplier lentement au soleil leurs jeunes feuilles encore gommeuses et encore plus roses que vertes donnaient déjà un clair ombrage. Les gazons étaient littéralement semés de pâquerettes, de violettes blanches et bleues, de scilles, de saxifrages et de jacinthes. Dans le lit du ruisseau, la cardamine des prés attirait les charmans papillons aurore qui portent son nom. Partout, sur les âpres rochers granitiques, le lierre dessinait de mystérieuses arabesques, et les grands cerisiers sauvages tout en fleur semaient de leur neige légère les petits méandres de l'eau courante.

Mais au fait que disait-il ce ruisseau jaseur, si gai, si pressé, si sémillant dans son lit de mousse et de cresson? Il se souciait fort peu d'être écouté, lui, et il n'était point au pouvoir de sa nymphe jalouse de le faire taire un seul instant, eût-on récité à côté de lui les plus beaux discours. Il avait bien d'autres affaires! il tombait, tombait; il courait, courait, mais surtout, et il me sembla que c'était là son affaire de prédilection, il parlait, parlait; il ne déparlait pas.

« Bah! me dit Lothario, qui était venu me rejoindre et qui me surprit aux écoutes, il résonne, il gazouille, il *murmure*, comme disent les romances; mais il ne parle pas, va! Tu peux donner carrière à ton imagination; mais moi, je te jure qu'il ne dit rien du tout. »

Je n'osai point confier à Lothario l'apparition de la nymphe; je craignais qu'il ne se moquât de moi. Il voyageait en naturaliste, et l'étude des choses réelles était aussi le but de ma promenade; mais il ne dépendait pas de moi de n'être pas visité et interpellé de temps en temps par les esprits fantastiques qui ne lâchent guère un pauvre diable de poète.

« Je te jure aussi, moi, lui dis-je, que ce ruisseau ne chante pas au hasard. Nous sommes des sourds qui voulons faire les esprits forts, et nous parlons des voix de la nature comme les aveugles des couleurs. Si nous avions un peu d'intelligence et beaucoup de patience, nous finirions par comprendre ce que dit ce filet d'eau.

— Attends! reprit Lothario; veux-tu que je lui fasse dire tout

autre chose que ce que tu crois entendre? Je conviens avec toi qu'il a une très jolie voix, et qu'il a l'air d'articuler des syllabes assez variées; mais je vais soulever cette grosse pierre, déranger les cailloux qu'elle nous cache, et tu verras que ton ruisseau perdra la voix ou chantera un tout autre motif.

— Cette proposition me remplit d'horreur, m'écriai-je, et je te défends de toucher à cette voix!

— Imbécile, reprit Lothario, un instrument n'est pas une voix. Tu prends une cause pour un effet.

— Imbécile toi-même, lui dis-je. Veux-tu que j'ouvre ton larynx et que j'en arrache les organes du son, ou que je brise tes dents, que je supprime ta langue, et que je te réduise à ne plus produire que d'affreuses grimaces ou de sourds grognemens pour tout langage? Qu'aurai-je fait alors? J'aurai détruit en toi le plus bel instrument de la création et l'effet avec la cause, la cause avec l'effet, le verbe, le *logos*, le dieu qui se manifeste par la bouche de l'homme.

— Calme-toi, reprit Lothario. En vérité, mon pauvre Théodore, tu bats, aujourd'hui particulièrement, la campagne, et je veux te prouver ta sottise. »

Il s'assit sur la mousse et parla ainsi :

« Il n'y a pas seulement dans la création terrestre, qui est, j'en conviens, une œuvre d'intelligence divine, des causes et des effets. Il y a un troisième élément d'harmonie, ou plutôt il y a l'harmonie elle-même, c'est-à-dire le rapport entre l'effet et la cause. Prenons une lyre et supposons qu'elle puisse être la cause des sons qu'elle produit. Prenons aussi les sons produits pour l'effet de cette cause. Il n'en est pas moins vrai que, sans la main de l'artiste qui fait vibrer les cordes, la lyre est muette, et la cause qui ne peut produire aucun effet n'est plus une cause. Les sons ne peuvent jamais être qu'un effet, ou, pour mieux parler, une conséquence de l'ébranlement des cordes. Ils ne peuvent donc se passer de l'impulsion de l'instrument, mais l'instrument seul ne les produit pas. Dis-moi dès lors laquelle, de ta main ou de ta lyre, est la véritable cause?

— Où veux-tu en venir avec ce pédantisme de lieux communs?

— A ceci, qu'un instrument peut parler jusqu'à un certain point sous la main de l'homme, vu que la musique peut exprimer des sentimens, évoquer des images, être enfin l'expression d'un certain ordre de pensées, bien qu'elle ait besoin des paroles pour être un langage véritablement défini, mais que le prétendu langage de ton ruisseau, n'étant produit que par la rencontre et la combinaison fortuite de quelques cailloux et par la sonorité d'une roche creuse,

n'est ni de la musique ni de la parole, et doit être assimilé à un simple bruit.

— Je te déclare, Lothario, que je ne suis nullement satisfait de ta comparaison. Je t'accorde que la roche creuse et les cailloux fortuitement disposés en instrument n'établissent ici qu'une cause muette par elle-même; mais le ruisseau arrive et traverse les organes de cet instrument. C'est donc lui, la main de l'artiste, qui confie à l'air l'émission de ce qu'on appelle les ondes sonores. C'est donc lui, la cause, qui le fait parler.

— Soit, s'écria en riant Lothario : c'est le ruisseau qui fait vibrer l'instrument, absolument comme le vent fait vibrer la harpe éolienne; mais depuis quand une vibration est-elle un langage?

— Malheureux, tu ne l'as donc jamais écouté, le chant de la harpe éolienne, ou seulement celui de la girouette?

— Si tu veux appeler cela du chant, alors le chant n'est qu'un bruit, et il n'y a de véritable langage que dans la parole.

— Non, attends! Je ne dis pas cela. Le vrai chant est un langage, l'expression d'un certain ordre de sentimens et de pensées, tu l'as dit, et je le reconnais; mais n'y a-t-il de langage et de chant que chez l'homme? Crois-tu que le rossignol... Écoute! le voilà qui couvre le babil du ruisseau, et qui remplit de sa passion et de sa fantaisie la nature enivrée. Écoute ces abeilles; regarde deviser (et raisonner à coup sûr) ces laborieuses fourmis dont la faible voix ne peut parvenir à nos oreilles, mais dont le travail d'association nous étonne. Vois ici agir et folâtrer sur l'eau tous ces petits êtres que nous n'avons pas le droit de supposer muets parce que nos sens ne sont pas assez parfaits pour les entendre! N'ont-ils pas un langage complet, relativement aux besoins de leur nature?

— D'accord, répondit Lothario; mais si tu confonds maintenant le langage des animaux avec celui des choses, tu confonds les êtres avec la matière inanimée, et il n'y a plus moyen de causer avec un fou.

— Patience donc! Les plantes ne sont-elles pas aussi des êtres? Les crois-tu dépourvues de sensibilité et de volonté?

— Non. Elles ont aussi leurs manifestations, tout à fait mystérieuses pour nous; mais elles les ont parce qu'elles doivent les avoir, et elles doivent les avoir parce qu'elles sont, sur un échelon particulier, des êtres organisés. Si tu me disais : Je vais écouter le ramage des fleurs, je te répondrais que je te sais capable de tout; mais je ne verrais là que l'exagération poétique d'une déduction assez fondée, tandis que, devant ta prétention de surprendre le langage d'un ruisseau, je te salue comme le plus grand fou que la manie littéraire ait jamais produit.

— Il ne s'agit pas ici de littérature!

— Si fait! C'est la fantaisie descriptive qui vous jette dans ces aberrations. Vous confondez tout dans vos vagues peintures, et vous prétendez nous faire croire que vous surprenez dans la nature certains secrets ultra-panthéistiques dont la nature a horreur et dont la logique a pitié. »

J'allais me justifier, mais Lothario ne voulut pas m'écouter davantage. Une libellule qui passait lui parut pour le moment plus intéressante que ma conversation, et il s'éloigna à sa poursuite.

Je restai fort consterné, car il avait ébranlé en moi des notions vagues, je l'avoue, mais qui ne m'en sont pas moins chères. Je savais bien ne pas mériter le reproche de vouloir sacrifier le vrai à la fantaisie littéraire. La notion poétique qui ne vous surprend pas comme une impérieuse révélation n'est pas la poésie, et si on la cherche trop, elle vous fuit; mais je pensais que cette révélation devait être écoutée comme une voix de la nature elle-même, et la réprimande de Lothario me faisait craindre d'avoir pris mes propres hallucinations pour le langage de la Divinité. « Qui sait en effet, me disais-je, si tu n'es pas fou de chercher à pénétrer dans la région de l'indiscernable? N'est-ce pas à cette vaine fantaisie que tu sacrifies sans remords tant d'heures contemplatives qui pourraient être consacrées à ton instruction? La réalité, dans ce qu'elle met à la portée de tes recherches et de tes hypothèses, n'est-elle pas assez grande? N'est-elle pas précisément d'une étendue et d'une profondeur qui t'écrasent, et ne vois-tu pas que ta courte vie s'écoulera comme ce ruisseau que l'été va tarir, sans que tu aies seulement franchi le parvis du sanctuaire des sciences naturelles? Que cherches-tu dans les longues rêveries où tu t'absorbes, inerte comme une pierre sous le froid regard de la lune, passif comme l'arbre que la brise caresse ou que l'orage tourmente? Que crois-tu pouvoir entendre dans ces confuses sonorités, dans ces intraduisibles harmonies dont tu ferais mieux de démêler les causes positives et de déterminer les effets avec précision, comme fait Lothario? »

Une petite voix se prit à rire dans les buissons, et j'entendis la nymphe qui se moquait de moi. « Cherche, va! disait-elle, cherche ce qui se dit dans l'eau, dans le vent, dans le sable ou dans la nuée! Ton ami l'a trouvé, lui; il ne se dit rien du tout! Les *êtres* seuls sont doués de la parole, et moi, je ne suis rien, je suis muette, muette; je suis une cause sans effet et un effet sans cause, comme ma roche et comme mon ruisseau! »

Et il me sembla que le ruisseau et sa grosse pierre répétaient à satiété : *Nous sommes muets, muets! N'entends-tu pas que nous sommes muets?...* et qu'ils accompagnaient ces mots d'un perpétuel petit éclat de rire.

« Dites ce que vous voudrez et riez tout à votre aise! m'écriai-je impatienté; vous ne pouvez pas me prouver que vous dites ce que je crois entendre : donc vous n'êtes que des illusions, et je vous souhaite le bonsoir! »

Et j'allais ramasser mon sac et mon bâton pour m'en aller; mais je ne pus faire un mouvement, et je reconnus avec stupeur que j'étais enchaîné là par une force magique.

« Mon petit ami, reprit alors la nymphe invisible, il ne t'est pas possible de prouver que c'est moi qui te rends immobile; donc tu ne l'es pas : lève-toi donc, et va-t'en! »

Mais je ne pouvais m'en aller, et je me plaignis de l'ironie et de la cruauté de la magicienne.

« Allons, dit-elle, j'ai pitié de toi; je te rendrai ta liberté quand tu auras compris ce que dit le ruisseau. Tu l'as voulu, tu t'es obstiné. Tu as prétendu qu'avec un peu d'intelligence et beaucoup de patience on en viendrait à bout : essaie! Dès que la vraie parole se formulera dans ton esprit, tu n'auras pas besoin de m'en faire part. La vérité te délivrera toute seule et sans mon aide, puisqu'elle sera en toi.

— Par pitié, m'écriai-je, ne mets pas à ma liberté cette condition que j'aime mieux reconnaître impossible! Je resterais là cent ans que je ne trouverais peut-être que des chimères!

— Alors renonce à la poésie et jure que tu ne chercheras plus rien en dehors de la science. Jure de ne plus écouter que le langage des êtres qui savent formuler leurs besoins, leurs sentimens ou leurs idées. Allons, jure!

— J'aime mieux chercher, répondis-je en me grattant l'oreille.

— A ton aise! reprit-elle; mais je te retire aussi la parole, car je ne veux pas que tu ennuies mon ruisseau par de sottes questions. »

Je restai seul, muet, paralysé, et, sauf l'âme, tout semblait mort en moi.

Cette situation n'ayant rien d'agréable ni de rassurant, je résolus de sonder le problème, dussé-je n'en jamais sortir, pour conjurer du moins l'ennui de ma captivité.

En ce moment, chose bizarre, je me sentis tout à coup devenir fort sceptique. « Je sais fort bien, me disais-je, que je n'ai ni vu ni entendu la nymphe, qu'elle n'existe pas, et que par conséquent elle n'est pour rien dans l'état bizarre où je me trouve. C'est mon imagination surexcitée qui est cause de tout ceci, et le vrai remède est de trouver dans ma raison une formule de délivrance. Mon rêve de tout à l'heure disait quelque chose de très logique : « Quand la « vérité luira en toi, le vertige se dissipera de lui-même. » Cherchons

la vérité que m'a présentée la fantaisie, et dégageons-la des voiles dont l'imagination l'enveloppe et la défigure.

« Tous les linguistes et tous les musiciens de l'univers seraient ici à me jurer que le langage de ce ruisseau ne peut être ni traduit ni noté, que ce n'est là ni chant ni parole; ils ne me convaincraient pas, puisque j'entends que cette eau parle et chante tout à la fois. Il s'agirait pour eux de me prouver que ce qu'elle parle et chante n'a aucun sens; ils n'en viendraient pas à bout davantage, car où j'entends un langage, j'ai la certitude qu'il y a l'expression d'une émotion ou d'une sensation, ou tout au moins d'une vitalité quelconque.

« Tout parle et chante sous le ciel et probablement dans le ciel; qui osera décider que, dans la nature, il y ait une voix inutile, un chant qui n'exprime rien? Non, il n'y a pas même un cri, un souffle, un rugissement, un murmure, une explosion, un bruit enfin qui ne signale ou ne traduise une action, un mode d'existence ou un accident logiquement survenu dans le cours de la vie universelle.

« Ai-je besoin que Lothario me démontre qu'un ruisseau n'est pas un être, et que cette expression de *corps* appliquée par la science nouvelle à de pures entités chimiques est une simple formule de convention, sans prétention d'aucune valeur en philosophie? Non certes, pas plus que le métal qui résonne, pas plus que la foudre qui éclate, pas plus que la pierre qui siffle lancée par la fronde, pas plus que la brise qui rit et pas plus que la bise qui pleure, ce ruisseau n'a conscience du chant qu'il module sous sa roche et des paroles précipitées qu'il chuchote en sautillant sur ses cailloux. Ce qu'il dit et ce qu'il chante, il ne le sait pas, il ne le saura jamais.

« Mais s'il n'est pas un être organisé, n'est-il pas un organe de la création? N'appartient-il pas à ce grand être qu'on appelle la terre? N'est-il pas une des innombrables petites veines qui se rattachent à son vaste système artériel? Qui osera dire que notre planète, source de toute vie à sa surface, soit une matière inerte, un monde mort où la pourriture seule engendre les êtres vivans qui le peuplent? Quoi! une cause inorganique produirait la vie organisée? Allons donc! Laissons à certains théologiens ce mépris pour la *création*, qu'ils n'ont jamais comprise. Les cloches de leurs églises en savent plus long qu'eux sur la manière de louer le *Créateur;* car si elles n'ont pas conscience de ce qu'elles disent, du moins elles ne disent point de blasphèmes, et leurs notes monotones, qui se mêlent au concert des choses terrestres, sont plus agréables aux cieux que les paroles de mort d'une mystique éloquence.

« Oui, tout chante et tout parle dans l'univers pour proclamer

incessamment l'éternelle vitalité de l'univers. L'homme seul, en ce monde-ci, sait affirmer son existence par beaucoup de vérités et beaucoup de mensonges. Tout le reste des êtres et des choses exprime le fait de l'existence sans le comprendre. Tout ce que la terre fait dire aux innombrables voix qui émanent d'elle est donc pur et d'une logique indiscutable, puisque c'est la logique même de son ordonnance qui parle en elle. Nous, ses plus hardis enfans, nous cherchons à travers mille erreurs une affirmation raisonnée qui réponde sciemment au sens profond et divin des choses, une affirmation qui nous lie non-seulement à la planète notre mère, mais à l'univers entier notre patrie; mais nous sommes encore loin de comprendre notre destinée sublime, tandis que le monde des êtres secondaires et des choses appelées à les constituer proclame, en dehors des combinaisons de l'intelligence, une vérité qui nous écrase par sa persistante splendeur.

« Respectons-les dans leurs profondes manifestations, ces choses et ces êtres qui ne comprennent pas Dieu comme nous le comprenons, mais qui le sentent peut-être mieux que nous ne le sentons. C'est le monde sans souillure et sans défaillance, où la mort n'est pas connue, puisqu'elle n'excite ni crainte ni désir; c'est le monde où la lassitude, où le suicide ne sont jamais entrés, où l'erreur et l'imposture n'ont point de place et ne peuvent rien changer, rien déranger, rien retarder dans les lois de la vie. C'est le domaine de la vie elle-même dans son développement sans lacune et dans son renouvellement sans entraves. C'est la progression du grand tout qui s'accomplit à son propre insu, et dont la sainte ignorance est la base de toute sécurité dans l'univers.

« Oui, oui, petit ruisseau, tu chantes et tu parles, et ce que tu dis, tu ne peux ni ne dois t'en rendre compte à toi-même, puisque ton *moi* est un avec l'infini, et comme tu ne peux ni ne sais réclamer les honneurs de l'existence individuelle, c'est à nous de te la donner dans nos pensées et par nos soins. Nous te devons un nom, pour distinguer ta beauté et ton utilité particulières de celles de tous tes frères. Nous te devons de respecter l'ombrage qui protége ta source. Impie serait la main qui abattrait tes vieux chênes ou qui briserait ta roche protectrice! Tu chantes et tu parles; brutal et maudit serait le pied qui dérangerait ta grosse pierre et tes jolis cailloux, confidens des mystérieuses paroles de ta chanson. Nous te devons plus encore, nous t'écouterons tant que tu voudras causer avec nous, et toi, généreux sans effort et sans mérite, tu le voudras, tant qu'une goutte d'eau s'épanchera de ta petite coupe.

« Et ce que tu dis dans une langue qui n'est pas une langue ne sera jamais compris que de Dieu ou des anges; mais l'intelligence

humaine peut sans audace le préjuger, et sans folie l'interpréter dans le sens du vrai immuable.

« Et quel est-il, ce vrai immuable? C'est que rien n'est mort, c'est que tout renferme la vie formulée ou expectante, c'est que tout l'exprime, la rumeur comme le silence, l'activité comme le sommeil, le chant comme la parole, et le simple bruissement de l'onde comme la parole du sage et comme le chant du rossignol.

« Oui, l'immuable vrai, c'est l'incoercible mouvement, c'est l'éternelle mutation progressive des êtres et des germes qui les contiennent, germes répandus partout et que nous appelons des *choses*, faute d'un nom qui caractérise leurs fonctions multiples et indiscernables. Et ce ruisseau n'est pas seulement une veine dans le grand système physiologique de la terre, il est aussi une veine dans le système de toute l'animalité terrestre. Qui sait par quelle série de transformations il a passé depuis le jour où, émanation gazeuse du monde primitif, il est monté et descendu, remonté et redescendu, par d'innombrables voyages, de la terre au ciel et du ciel à la terre, pour occuper enfin cette petite place où je le vois? Ruisseau qui fus nuage, qui nous dira tout ce que tu as fécondé dans ta vie errante? Tes flancs ont sans doute plus d'une fois recélé le fluide électrique, et la foudre a déchiré tes masses livides un instant après répandues en franges roses sous le riant regard du soleil. Tu as vu passer dans le voile bienfaisant de tes épanchemens humides les phalanges altérées des oiseaux voyageurs; tu étais alors l'écho des hautes régions de l'atmosphère, et tu nous renvoyais, stridente ou plaintive, la voix de ces poétiques émigrans, agens eux-mêmes d'une fécondation sans limites. Pluie secourable, combien de moissons n'as-tu pas sauvées, combien de fleurs charmantes et suaves n'as-tu pas fait revivre! combien d'existences humbles ou superbes n'as-tu pas conservées ou renouvelées! Dans combien de poitrines n'as-tu pas fait rentrer la vigueur, dans combien de nerfs l'élasticité, dans combien de tissus la circulation, dans combien de cerveaux la lucidité, dans combien de cœurs l'espérance! O nuage béni! si petit que tu fus, tu as fait de grandes choses, et la parole te serait refusée pour les dire!

« Mais quoi! n'es-tu plus qu'un mince filet d'eau enchaîné à cette roche, contenu dans l'urne de cette naïade et condamné à faire pousser un tapis de jacinthes ou à développer la hampe des hautes primevères? La résolution de ta destinée est-elle enfermée dans ces étroites limites, et as-tu donc atteint le but de ton existence quand tu as offert au passant fatigué l'occasion de rafraîchir ses lèvres?

— Non pas, non pas! répondit le ruisseau, je suis ici et je suis ailleurs. Je féconde ce qui vit sous tes pieds, et je suis fécondé moi-

même à toute heure, en remontant dans le libre domaine de l'air. Mon évaporation est comme une sueur de vie qui se répand sur tout ce qu'elle touche et qui se reforme en nuage pour courir encore sur la cime des grands chênes. Je ne puis dire où je vais et où je ne vais pas, soit que je retourne au ciel, soit que, perdu dans les embrassemens de la belle rivière, j'aille me dilater dans le bassin des grandes mers; mais Dieu les connaît, mes beaux voyages, et toute la nature en profite; et moi, je m'en réjouis sans cesse, et toujours je ris, je cours, je chante, je raconte, je confie, je révèle, je bois et donne à boire, je sème et je récolte, je prends et je donne; tout me nourrit, même ton haleine, et je nourris tout, même ta pensée! Petit courant, je suis une des manifestations particulières du grand fluide vital; petite vapeur, je suis aussi vivant et aussi nécessaire que le grand fleuve et le grand océan, et que le grand troupeau des nuées qui accompagne et revêt la terre dans son voyage à travers l'infini. »

Et le ruisseau, dont j'avais traduit le langage, me fit connaître que je ne l'avais pas fait mentir, car j'entendis qu'il disait distinctement, comme un résumé de mes hypothèses : *Toujours, toujours partout, dans tout, pour tout, toujours!* — Et il recommençait sans se lasser, car c'est tout ce qu'il pouvait dire, et il ne pouvait rien dire de plus beau.

Alors je me levai sans peine pour continuer ma promenade, et je pus rejoindre Lothario, qui étudiait les tourbillons impétueux de la Creuse aux prises avec ses sombres blocs de diorite, et qui s'amusait de l'obstination vaillante des saumons à remonter le courant formidable.

« Eh bien! me cria-t-il, as-tu trouvé ce que dit le ruisseau?

— J'espère, répondis-je, que tu l'entendras toi-même quand tu voudras, car il dit une belle chanson que Dieu lui a apprise, et s'il n'est pas toujours possible à l'homme de comprendre l'hymne de la nature, il lui est toujours permis de le deviner.

— Poésie! dit-il en levant les épaules, horreur du vrai!

— Non pas, répondis-je, culte du vrai, mais traduction libre! »

GEORGE SAND.

Gargilesse, avril 1863.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN NÉERLANDE

SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE.

I.

LES TERRES BASSES.

LE BEEMSTER. — LA RÉGION VERTE DE LA FRISE ET DE L'OVER-YSSEL.

L'économiste qui met le pied sur le sol de la Néerlande ne peut se défendre, pas plus que l'historien, d'un sentiment d'admiration et de respect quand il songe à la manière dont ce sol a été d'abord conquis sur la mer et sur les sables, puis défendu contre l'étranger. Dans la plupart des contrées où l'homme s'est fixé, il n'a eu, pour assurer sa subsistance, qu'à profiter des ressources que lui offrait la nature. On sait que dans les Pays-Bas au contraire tout faisait défaut à la fois, jusqu'à la terre, qu'il fallait créer, faire surgir des eaux et protéger contre le retour de terribles désastres par de prodigieux travaux (1). La Zélande a mis dans son écusson un lion héraldique qui d'un fier mouvement surmonte les vagues prêtes à l'engloutir, et elle y a inscrit cette héroïque devise : *Luctor et emergo*, — je lutte et je surnage. Ce mot résume admirablement toute l'histoire de la Néerlande et surtout celle de son agriculture :

(1) Sur la formation du sol, le desséchement du lac de Harlem et l'extraction de la tourbe, on trouvera d'intéressans détails dans les travaux à la fois si poétiques et si exacts qu'a publiés dans la *Revue* M. Alphonse Esquiros; voyez surtout les livraisons du 1er juillet et du 15 décembre 1855.

lutter, lutter sans cesse et ne durer qu'au prix de cette lutte toujours victorieuse.

Un grand banc de sable çà et là entrecoupé de tourbières dans ses dépressions et à moitié recouvert de rélais vaseux que les flots de la mer envahissent à marée haute et que les eaux puissantes de trois grandes rivières inondent, déforment, remuent et découpent dans tous les sens, ici des dunes mouvantes que le vent déplace et roule sur la surface de la contrée, là une boue à peine figée que les vagues déposent et emportent tour à tour; tantôt des plaines spongieuses qui supportent à peine le poids de l'homme et qui semblent condamnées à une stérilité éternelle, tantôt un sol équivoque, liquéfié, des plages amphibies où l'on ne peut ni naviguer comme sur la mer, ni marcher comme sur la terre; point de matériaux pour se construire des demeures, ni fer, ni métaux, ni pierres d'aucune sorte : voilà tout ce que le territoire de la Néerlande présentait à ses premiers habitans. Aussi les anciens voyageurs du midi qui visitèrent ces contrées, Thraséas de Marseille d'abord, Pline ensuite, semblent-ils sous l'impression d'une mystérieuse terreur quand ils décrivent la condition des hommes forcés de vivre sur les bords de cette Mer du Nord dont les lourdes vagues terreuses et le sombre ciel annonçaient, croyaient-ils, le terme du monde habitable. Ils ne trouvèrent dans cette étrange région que quelques familles de pêcheurs se réfugiant à marée haute sur des tertres de gazon ou dans des cabanes supportées par des pieux, vivant du poisson qu'ils prenaient dans leurs filets ou des œufs que les oiseaux marins déposaient dans les sables en quantités innombrables. Et pourtant ce sont les descendans de ces pauvres familles qui ont formé les fières tribus des Bataves et des Cauques, et qui plus tard, après avoir conquis pas à pas le sol qu'ils fertilisaient, ont su trouver assez de ressources et d'énergie pour arrêter deux fois le despotisme menaçant leurs foyers, et pour donner le signal de l'émancipation des peuples modernes en fondant leur propre liberté. Sans doute le commerce a été la cause principale de la grandeur et de la richesse de la Néerlande; mais pour asseoir et faire vivre les villes où se développait le commerce, il fallait créer la terre et lui arracher d'abondans produits. Ç'a été là le résultat d'un effort incessant et séculaire, d'un art inépuisable en expédiens et d'une persévérance sans pareille à dompter les élémens. Tout le monde connaît l'immense travail des digues qui préserve de l'inondation une grande partie du pays, la conquête du sol sur l'Océan est ce qui a frappé l'imagination; mais la fertilisation des sables et des tourbières a exigé encore un plus grand labeur. En beaucoup d'endroits, la couche productive a été formée comme dans un jardin par un mélange de terres diverses souvent amenées de très loin. Ici c'est le sable

qu'on a emprunté au sous-sol pour le combiner avec le terrain tourbeux; là ce sont des dunes entières qu'on a transportées pour en répandre la maigre silice sur des prairies trop humides; ailleurs au contraire on a tiré du fond de l'eau les détritus tourbeux pour les mêler à des terres trop sablonneuses, ou bien on a extrait de l'argile pour communiquer à la superficie du sol une fertilité nouvelle. Et que de travaux pour défendre cette terre préparée au prix de tant d'efforts industrieux et soutenus! Comme elle se délaie et s'éboule facilement partout où des eaux courantes la touchent, il a fallu la préserver par des pilotis et des planches, par des clayonnages et des fascines, par des briques et des appareils de tout genre. Aussi, tandis qu'ailleurs pour faire connaître l'économie rurale il suffit de dire comment on exploite la terre, ici il faut encore indiquer comment on l'a formée.

L'ordre que nous suivrons pour étudier l'agriculture néerlandaise (1) nous est tracé d'une manière très nette par la nature géologique des terrains. Nous visiterons d'abord les terres d'alluvion qui bordent les côtes, puis les terres plus élevées qui appartiennent au *diluvium*, enfin la région plus ancienne du Limbourg, qui se rattache à la Belgique.

I.

Les terres d'alluvion s'étendent le long des côtes de la mer et au bord des grands fleuves qui arrosent les Pays-Bas, défendues tantôt par des digues, tantôt par les dunes de sable ou par ces îlots qui, au nord du Zuyderzée, forment comme une série de forts détachés propres à rompre le choc des flots. Cette zone, qui renferme aussi une grande étendue de tourbières basses (*lage veenen*), com-

(1) Pour contrôler les résultats de mes observations personnelles, j'ai consulté un très grand nombre de publications dont je ne puis donner ici l'énumération. Je crois cependant devoir citer les beaux travaux de M. C. W. Staring, inspecteur-général de l'enseignement agricole : *De Bodem van Nederland*, Haarlem 1855; — *Voormaals en thans*, Haarlem 1858; — *De Aardkunde en de Landbouw in Nederland*, etc. M. Staring a publié également une magnifique carte en quinze feuilles, d'une conception toute nouvelle, où il indique à la fois la nature des terrains et le genre des cultures qui les mettent en valeur. Je ne puis oublier non plus les excellens articles de M. le baron L. A. J. W. Sloet tot Oldhuis, actuellement gouverneur-général des Indes, et de son frère, M. le baron B. W. A. Sloet tot Oldhuis, publiés par ce dernier, à la fois poète distingué et économiste éminent, dans le recueil périodique qu'il dirige : *Tydschrift voor staats-huishoudkunde en Statistiek*. Les publications officielles concernant l'agriculture se bornent jusqu'à présent à un rapport annuel sur la situation des récoltes et du bétail, intitulé *Verslag van den Landbouw in Nederland*. Les Pays-Bas ne possèdent pas encore de statistique agricole dans le genre de celle qu'ont publiée la France et la Belgique. On le regrette d'autant plus quand on voit avec quel soin est fait l'*Annuaire* (*Statistiek Jaar boek voor het Konningryk der Nederlanden*) rédigé par M. von Baumhauer et publié par le département de l'intérieur.

prend à peu près la moitié du territoire néerlandais, soit environ 1,500,000 hectares. Elle embrasse complétement les provinces de Zélande et de Hollande méridionale et septentrionale, et elle s'étend encore sur une grande partie de la Frise, de la Groningue, de l'Over-Yssel et de la Gueldre. Le niveau parfaitement horizontal du sol montre clairement qu'il s'est formé au fond d'une eau tranquille, et qu'il n'a encore subi aucune grande dislocation ni aucun soulèvement produits par les forces centrales du globe. Il doit son origine aux trois fleuves qui ont ici leurs embouchures multiples et en plus d'un endroit confondues, l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Ces fleuves ont donné naissance à un delta irrégulier en vertu des mêmes lois qui ont fait surgir les deltas types du Nil, du Pô ou du Missisipi. On sait que, d'après la vitesse plus ou moins grande des eaux, celles-ci peuvent entraîner des corps plus ou moins pesans. Comme, en arrivant dans les Pays-Bas, les rivières n'ont presque plus de pente, le courant se ralentit extrêmement, et les eaux, débarrassées du gravier, ne tiennent plus en suspension que les particules les plus menues, un peu de sable très fin et de l'argile délayée en molécules tout à fait microscopiques. Là où l'eau douce rencontre l'eau salée, le courant s'arrête tout à fait, et le limon se dépose lentement en couches horizontales. C'est ainsi que se forment ces riches alluvions avec la fleur de l'argile des bassins des trois fleuves : les collines volcaniques du Rhin, les croupes schisteuses de l'Ardenne et les montagnes mêmes de la Suisse y contribuent pour leur part. En montant au Faulhorn, un professeur d'université hollandais a reconnu dans les effritemens de la roche qu'il gravissait le mica dont il avait observé les paillettes dans les boues de l'Yssel.

Les dépôts limoneux s'étant opérés sous les eaux, il va de soi que la terre à laquelle ils ont donné naissance ne peut dépasser le niveau de la haute mer. Toute la zone argileuse ne s'élève pas d'un mètre au-dessus du niveau moyen d'Amsterdam, de sorte qu'à marée haute, la Mer du Nord la recouvrirait entièrement de ses flots. Quelques districts sont même de beaucoup au-dessous du niveau A. P. (1), comme le lac de Harlem, qui l'est de 4 mètres, le Vierambachts-Polder de 5 mètres, et le Zuidplas-Polder de 5,60 mètres. Une partie de ces terres basses est naturellement protégée par les dunes, une autre partie l'est par des digues qu'on a commencé à construire dès les premiers temps historiques; mais ce n'est que depuis le XVIe siècle qu'on connaît exactement les travaux de ce genre qui ont été successivement exécutés. M. C. W. Staring en a

(1) Le niveau A. P. est le point de départ de toutes les mesures hydrographiques dans les Pays-Bas. On désigne celles-ci par les signes + A. P. et — A. P. Les deux lettres A. P. signifient *Amsterdamsche peil*, c'est-à-dire le niveau moyen des eaux de l'Y à Amsterdam.

fait le relevé aussi exact que possible, et il est arrivé à ce résultat, que, depuis l'an 1500 jusqu'en 1858, on a conquis sur les eaux 355,000 hectares de terre de qualité supérieure. Le tableau de ces utiles conquêtes, qui n'ont coûté de sang à personne, montre la funeste influence que la guerre exerce sur les progrès de l'agriculture, et au contraire l'élan extraordinaire que lui impriment les années de paix. Pendant la période qui s'écoule depuis la réunion de toutes les provinces des Pays-Bas sous Charles V jusqu'au commencement du soulèvement contre l'Espagne, de 1540 à 1566, on gagne annuellement 621 hectares. Durant les guerres de religion et la lutte contre Louis XIV, la moyenne annuelle tombe à 17 et à 84 hectares, tandis que depuis 1815 jusqu'en 1858 elle monte à 1,066. Si aucun affaissement ne se produit, — et, malgré quelques faits mal interprétés, rien n'indique qu'un pareil danger soit à craindre, — le lent et éternel travail de la nature, aidé par la main de l'homme, continuera, en comblant peu à peu les eaux peu profondes de la mer, à ajouter des terres nouvelles et également fertiles au territoire toujours croissant des Pays-Bas. Tandis qu'en Suisse, à la source des fleuves, nous avons vu les anciens terrains redressés en forme de montagnes se détruire et s'en aller en poussière (1), à l'embouchure des rivières nous pouvons étudier la formation de terrains récens qui constitueront peut-être un jour les schistes argileux d'un nouveau système de soulèvemens. Chaque année, les pâturages des Alpes diminuent, et ceux de la Hollande s'agrandissent.

La zone argileuse est la plus connue à l'étranger, parce que c'est celle où se sont élevées les villes principales : Flessingue, Middelbourg, Rotterdam, Delft, La Haye, Harlem, Leyde, Amsterdam, Leeuwarden, Groningue, et les populations se sont agglomérées dans cette région, parce qu'elle était la plus productive et la plus favorable au développement du commerce à cause de la proximité de la mer et de la multiplicité des cours d'eau qui la découpaient en tout sens. C'est d'elle que vient le nom de la partie la plus importante du pays, la Hollande, car ce nom, Hol-Land, signifie terre creuse, et creuse elle est en effet, car lorsqu'on parcourt la contrée on voit de toutes parts les canaux et les rivières dominer le niveau des campagnes, et les bateaux naviguer au-dessus de la tête des vaches qui paissent dans les pâturages. C'est aussi en jugeant d'après l'aspect de cette région qu'on s'est figuré toute la Néerlande comme une vaste prairie, ce qui est très loin de la vérité. Même dans la zone d'alluvion, une grande partie, et précisément la plus fertile, est dévolue à la charrue. Celle qui est constamment en her-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1863.

bages est au contraire la plus légère, la plus tourbeuse, ou tout au moins la plus humide : c'est celle-là que nous visiterons d'abord.

Le voyageur qui, entré dans les Pays-Bas par Rotterdam, s'avance vers le nord jusqu'à la pointe extrême du Helder, ne traverse qu'une succession ininterrompue de prairies basses toutes remplies d'un magnifique bétail, chevaux, moutons, bœufs et porcs confondus. On connaît ce paysage : les tableaux des maîtres hollandais l'ont assez souvent reproduit, et tous les écrivains qui ont voulu faire connaître la Néerlande ont commencé par le décrire. Le but de notre voyage agricole nous oblige à considérer les choses de plus près. A cet effet, nous prierons le lecteur de vouloir bien traverser l'Y en face d'Amsterdam et de nous suivre dans la Nord-Hollande, cette presqu'île basse et presque noyée qui s'avance entre la Mer du Nord à l'ouest et le Zuyderzée à l'est, et que les vagues auraient déjà divisée en plusieurs îlots sans les ouvrages de défense qu'on leur oppose. Passons sans nous y arrêter à côté de Zaandam, le séjour de Pierre le Grand, et de Broek, qu'on cite comme le modèle de la propreté hollandaise, et descendons dans le Beemster, où nous pourrons voir comment se pratique l'économie pastorale dans toute cette partie de la contrée. Le Beemster est un ancien lac desséché entre 1608 et 1612, et dont le fond est à trois mètres et demi au-dessous du niveau d'Amsterdam. Il résulte de cette situation que l'écoulement naturel des eaux de pluie est impossible, et que pour s'en débarrasser il faut avoir recours à des moulins à vent qui les soulèvent soit par une vis d'Archimède, soit par une pompe, pour les déverser ensuite dans des canaux extérieurs en communication avec la mer. Le Beemster mesure 7,000 hectares; il forme ce que l'on appelle un *droogmakery* (terrain artificiellement desséché), et il est administré, comme tous les polders, par un comité que les propriétaires nomment, et qui fait face aux dépenses au moyen de taxes réparties par hectare. La superficie est divisée en carrés à peu près d'égale grandeur par de larges fossés qui se coupent à angle droit, et le long desquels courent les routes empierrées et les chemins de terre également bien entretenus. Tous les transports des fermes se font en bateau. C'est en bateau qu'on emporte le fumier, qu'on rentre le foin, et que soir et matin on ramène le lait qu'on trait dans les prairies. On ne se sert des chemins que pour conduire à la ville prochaine les produits du bétail, le beurre et le fromage.

On compte dans le Beemster 240 fermes qui ont de 20 à 35 hectares chacune; une ferme de 30 hectares entretient 20 vaches à lait, de 12 à 14 élèves, de 30 à 40 moutons, de 8 à 9 porcs et 1 cheval; dans les meilleures parties, on ajoute encore un certain nombre de bêtes à l'engrais. On tient peu de volaille, sauf des canards, des oies et des cygnes. Il y a quelques années, l'ancien lac nourrissait

6,000 bêtes à cornes et 400 chevaux, ce qui fait à peu près une tête de gros bétail par hectare de terrain productif. On ne voit point d'arbres, si ce n'est autour des fermes, qu'un bouquet d'ormes, de peupliers et de saules protége contre la violence du vent. Dans les pâturages, deux objets singuliers attirent aussitôt l'attention : d'abord un grand mât au haut duquel l'oiseau de bon augure, la cigogne, est venu faire son nid sur une roue placée là par le fermier, afin d'attirer près de sa demeure le voyageur ailé au retour de ses migrations vers les pays du soleil; ensuite une sorte de pieu allongé et recourbé qu'on a enfoncé en terre pour que les vaches, à défaut d'arbres, puissent venir s'y frotter l'échine : ce pieu, d'une forme bizarre, ressemble à quelque os gigantesque d'un monstre antédiluvien, et en effet c'est une côte de baleine, ancien trophée des victoires remportées par les pêcheurs hollandais dans leurs expéditions aux mers polaires. Ces côtes de baleine sont devenues un objet de luxe, car elles sont rares maintenant et coûtent cher. L'attention mise à étudier l'instinct des animaux, la prévenance à satisfaire leurs besoins est un trait de mœurs saisi dans un détail, mais qui a de grandes conséquences, car c'est en étudiant les lois de la nature afin d'en tirer parti qu'un peuple industrieux a su créer la richesse là où tout semblait devoir lui manquer à la fois.

L'été, les troupeaux restent nuit et jour à la prairie. On a seulement soin d'attacher sur le dos des vaches pleines une sorte de couverture pour les préserver du froid, ce qui fait dire aux plaisans qu'on rencontre en Hollande des vaches en paletot. Quand on visite les habitations rurales en cette saison, la pièce que la fermière vous montre avec le plus d'orgueil, c'est l'étable. La paroi extérieure, construite en brique, est percée d'une série de petites fenêtres toutes garnies d'un rideau de mousseline; le plafond et la cloison du côté du fenil sont en sapin du nord reluisant de propreté. Une couche de sable fin et blanc recouvre le pavement de briquettes sur champ, et le balai de la ménagère y trace des dessins variés. Sur des tables et des dressoirs rangés dans les stalles des vaches, on voit souvent étalées les pièces d'argenterie et les vieilles porcelaines de la Chine et du Japon soigneusement transmises de père en fils, depuis le XVIIe et le XVIIIe siècle. Les objets rares ne manquent pas, et l'on peut en admirer plus d'un qui ferait la joie d'un amateur. Des pots de fleurs aux vives couleurs et des instrumens aratoires bien polis complètent la décoration. Dans l'intérieur de la maison se dressent d'énormes armoires aux formes antiques, toutes pleines de linge, de bijoux et de robes de soie, richesses héréditaires dont s'enorgueillissent les femmes. Les anciennes légendes du nord et l'histoire des rois germaniques parlent souvent

de trésors, les principales cours d'Allemagne ont même encore leur *Schatzkammer*, leur chambre du trésor; les fermiers hollandais sont restés fidèles à ces traditions du temps passé, et ils attachent une grande importance à posséder une riche argenterie. Comme la culture pastorale n'admettait pas d'améliorations dispendieuses et que tous leurs besoins étaient largement satisfaits, les cultivateurs propriétaires ne trouvaient point pour leurs économies de meilleur placement que celui qui flattait le plus leur vanité. Depuis que le beurre et le fromage ont presque doublé de prix, leurs bénéfices ont considérablement augmenté, et ils ont pu se livrer à leur goût plus largement encore que jadis. Ils ne se sont plus contentés d'avoir de la vaisselle, des couverts et des services à thé en argent, ils ont fait fabriquer pour eux en ce métal de grands vases et toute sorte d'ustensiles de ménage. Il y en a même qui, trouvant l'argent de trop peu de valeur, se sont fait faire des services en or. Cependant un grand nombre de paysans ont acheté en même temps des fonds publics et surtout beaucoup de *métalliques* autrichiens. Leur manière de vivre restant simple, ils ont fait de grandes économies, et il s'est accumulé ainsi dans les campagnes de la Hollande des capitaux considérables. Un cultivateur qui possède une *tonne*, c'est-à-dire 216,000 francs, ne passe point pour riche, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui en ont deux et trois (1). On s'étonne d'abord de rencontrer tant d'orfévres dans les petites villes et jusque dans les villages; on admire à leur étalage des pièces d'argenterie somptueuses et des colliers de corail de 1,500 et 2,000 francs, comme on n'en voit pas à Naples même, et l'on se demande qui peut acheter ces objets d'un luxe d'ordinaire inconnu et certainement déplacé à la campagne. Il suffit d'arriver dans ces localités un jour de marché pour

(1) La tonne d'or (*een ton gouds*) est l'unité dont on se sert dans les Pays-Bas pour estimer les fortunes ou pour compter les grandes sommes : elle vaut 100,000 florins. En visitant la Nord-Hollande, je vis passer un jour une noce villageoise. Une quarantaine de voitures entraînaient les invités au grand trot des chevaux sur les routes de briquettes aussi unies que le parquet d'un salon. Ces voitures sont d'une forme ancienne, mais charmante. On les appelle *chaises* dans le pays. Ce sont en effet des chaises du XVIIIe siècle, dont la caisse en forme de conque, suspendue très haut, est toute couverte de dorures et d'ornemens en chicorée. Elle est si étroite que deux personnes peuvent à peine s'y tenir. Aussi les jeunes filles, dont les dentelles et les rubans éclatans volaient au vent et dont les plaques d'or attachées sur le front brillaient au soleil, s'accrochaient-elles à leur joyeux compagnon, qui conduisait, les bras tendus, un vigoureux cheval noir lancé à toute vitesse. Les couples, animés d'une gaîté expansive, — le Hollandais ne s'amuse pas à demi, — jetaient en passant des dragées aux enfans; puis, aux acclamations des villageois, les voitures reprenaient leur course rapide, et disparaissaient comme un tourbillon. Le soir, les invités étant venus prendre des rafraîchissemens à l'hôtel où j'étais logé, je demandai à l'un des jeunes paysans si la mariée était riche. « Eh! elle a bien quelque chose, me répondit-il, environ *anderhalf ton* (une tonne et demie), je suppose; mais, ajouta-t-il en me présentant une belle blonde aux yeux noirs, voici ma fiancée qui sera plus à son aise : elle en aura deux. »

que le mystère s'explique. Les places et les rues sont littéralement encombrées de petits fromages ronds empilés comme des boulets dans les arsenaux. En 1860, on a vendu à Alkmaar 4,363,885 kilos de fromage, à Horn 2,882,679, à Purmerend 1,771,387, à Medemblik 778,065, à Enkhuizen 739,788, et dans toute la Nord-Hollande environ 12 millions de kilos représentant une valeur d'environ 15 millions de francs. Arthur Young, visitant la Lombardie, se rendit un soir au théâtre de Pavie. A la lueur de mille bougies, il vit dans toutes les loges des dames richement vêtues et parées de diamans aux feux étincelans. Se rappelant ses courses de la matinée, des prairies, se dit-il, des vaches, du lait et du fromage, voilà ce qui produit toute cette richesse. Le même mot peut s'appliquer à la Hollande, avec cette différence qu'ici une grande partie des profits réalisés dans les campagnes y reste et y répand le bien-être, au lieu d'aller alimenter le luxe des villes.

Dans cette région fertile, où le sol, souvent arrosé par suite de l'humidité du climat, produit spontanément une herbe abondante, les travaux du cultivateur ne sont pas très compliqués. Un peu plus de la moitié des prairies est consacrée au pâturage; le reste est réservé pour faire du foin. Sur les 141,270 hectares de prés que possédait la Nord-Hollande en 1855, 73,734 étaient pâturés et 67,536 fauchés. En général, le même pré est alternativement fauché et pâturé; mais il est certaines parties de terre que l'on doit cultiver pendant quelques années pour extirper une plante qu'on dit très nuisible au bétail. Cette plante est une espèce de prêle, l'*equisetum palustre*, et on appelle les terres qui en sont infestées *unjerland;* elles ont beaucoup moins de valeur que les autres. La culture éloigne pour quelque temps la plante maudite; mais on parvient rarement à l'extirper complétement; elle reparaît quand le champ est remis en herbage; peut-être en viendrait-on à bout au moyen d'une large application de chaux. Conserver de bon foin est ici la question capitale, puisque l'entretien du bétail en dépend durant les six mois d'hiver, où l'on ne peut leur procurer d'autre nourriture. Sur cet important objet, les opinions diffèrent; les uns prétendent qu'il vaut mieux mettre le foin en meule, comme en Angleterre et en Belgique; d'autres soutiennent qu'il faut le rentrer dans un fenil bien clos : c'est ce que l'on fait dans la Nord-Hollande. Dans la Hollande méridionale, on a adopté un système mixte qui mérite d'être signalé. Un toit mobile est supporté par quatre grands montans en bois solidement fichés en terre et percés de distance en distance de trous horizontaux. On soulève et on abaisse à volonté le toit retenu autour des montans au moyen de grands anneaux de fer, et on le fixe à la hauteur voulue en passant des barres de fer à travers les trous des montans. Les meules abritées sous ce toit sont garanties

des pluies et ne sont pas exposées à s'échauffer et à moisir. Une moitié des provinces a adopté les *hooi-bergen* (c'est ainsi qu'on appelle les fenils volans); l'autre moitié préfère les fenils complétement fermés comme des granges. Récemment, au congrès agricole de Leeuwarden, on a repris la question sans réussir à décider quel était le meilleur système. Il en est de cette question comme de bien d'autres : *adhuc sub judice lis est.*

Les deux produits dont le cultivateur fait de l'argent sont le bétail et le fromage. On engraisse des bœufs pour le marché d'Amsterdam, et l'on vend aussi beaucoup de vaches à lait pour la Belgique et la France, car c'est ici que se rencontre dans toute sa beauté cette fameuse race hollandaise si renommée pour ses qualités lactifères. Ce sont des animaux énormes et paisibles, à la tête petite, aux cornes fines et effilées, aux pis démesurés, qui donnent jusqu'à trente litres de lait par jour. 250 florins est un prix ordinaire; mais quand on veut avoir une bête de choix, il faut payer 7 ou 800 fr. A diverses époques, la race hollandaise a été employé à anoblir les races de choix. C'est même d'elle, assure-t-on, que provient le fameux sang durham, si recherché maintenant par toute l'Europe. Dans le moyen âge, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suède, la Russie ont demandé à la Hollande des animaux reproducteurs, et l'on cite même un troupeau que l'on a mené à travers tout le continent jusqu'à Odessa, en suivant, mais en sens inverse, les routes parcourues jadis par les grandes invasions germaniques.

Le fromage qu'on fait dans la Nord-Hollande est le meilleur du pays; on l'appelle *Edamsche kaas*, fromage d'Edam, parce qu'il s'en tient un marché important dans cette petite ville; il est dur, sec et tout à fait rond de forme, et il se conserve parfaitement pendant un an et même dix-huit mois dans les climats les plus chauds, ce qui fait que l'Angleterre en importe des quantités considérables. Avec le petit lait, on fait encore du beurre; mais il est de seconde qualité et se vend bon marché.

Le Beemster que nous venons de décrire peut donner une idée exacte des autres polders et *droogmakeryen* qui s'étendent le long de la Mer du Nord. Le Wormer, le Purmer, l'Amstelland dans la Hollande septentrionale, dans la Hollande méridionale le Rynland, le pays de Gouda, le Krempenerwaard et l'Ablasserwaard forment autant de grands lacs desséchés par des moulins, qui en enlèvent incessamment les eaux. Le mode d'exploitation est toujours le même. Des vaches transformant l'herbe des prairies en lait, et le lait transformé en beurre et en fromage, tel est surtout ici le cercle très simple de la production rurale, avec cette différence que les pâturages sont de moins bonne qualité au sud qu'au nord de l'Y.

II.

Si, après ce coup d'œil rapide jeté sur la Nord-Hollande, nous traversons le Zuyderzée, nous trouvons le long de cette mer intérieure, depuis Leeuwarden en Frise jusqu'au-delà de l'Yssel, une nouvelle zone de prairies d'un aspect à peu près uniforme, mais de valeur très inégale. Ce sont d'abord les gras pâturages sur fond d'argile du Westergoo, puis, entre le promontoire relevé et boisé du Gasterland et les bruyères de la Drenthe, s'étendent à perte de vue les prés tourbeux des Zevenwolden et de Giethoorn; viennent ensuite, entre la rivière le Zwarte-Water et l'Yssel, le grand polder de Mastenbroek, et enfin, aux bouches mêmes de l'Yssel, les relais de mer si fertiles du Kamper-Eiland. C'est cette verdoyante ceinture d'herbages que nous allons maintenant parcourir.

Lorsqu'on se dirige de Leeuwarden vers Sneek, on traverse la partie la plus riche du *Greidstreek*, c'est-à-dire de la région verte de la Frise. De tous côtés, dans la campagne, on voit s'élever, à des distances à peu près égales, de petits bouquets d'arbres où s'abrite le *frische hiem*, ce *home* du Frison, la vieille ferme des ancêtres. Un fossé entoure le verger au milieu duquel s'élève la maison d'habitation. Large de façade, bâtie en briques, et d'un aspect gai avec ses volets verts, elle est cependant complétement écrasée par l'immense toit de roseaux de la grange à laquelle elle est adossée. Cette majestueuse grange, qui n'est qu'un fenil, puisqu'elle n'abrite jamais que du foin, inspire le respect quand on y entre. Soutenue par de gigantesques poutres de pin de Norvége, elle ressemble au vaisseau d'une église. Tout le long de l'une des parois s'étend l'étable, séparée du reste du fenil par une cloison de bois. Le système d'étable adopté généralement en Frise est désigné sous le nom de *grup-stal*, et ce nom provient de la rigole profonde et encaissée qui s'étend derrière les stalles des vaches, et qui sert à recevoir et à écouler les déjections. Les animaux, attachés deux à deux dans chaque stalle, n'ont jamais de litière. Le pavement est en brique sur champ, et on leur attache la queue afin qu'ils ne puissent point se salir. Ce système d'étable, auquel on tient beaucoup en Frise, présente en effet un coup d'œil imposant et permet une grande propreté; mais il offre de sérieux inconvéniens, surtout pour donner l'hiver aux animaux leur ration d'eau et de fourrage. Comme on n'a pas de paille, on fait du fumier en mêlant à l'engrais la terre extraite des fossés, et on le réserve pour les prés à faucher. Sur une ferme de 30 à 35 hectares, on tient d'ordinaire un cheval et soixante-dix bêtes à cornes. On compte à peu près une vache à lait par hectare. On rencontre aussi dans les

pâturages huit ou dix brebis laitières d'une taille colossale, dont le lait sert à faire de petits fromages plats, très gras et recherchés comme une friandise dans les villes frisonnes. Nulle part on ne fait de meilleur foin qu'en Frise. Généralement ailleurs on attend que les herbes montent en graine avant de les couper; ici on les fauche de très bonne heure, parce qu'on sait par expérience que ce qu'on gagne en qualité compensera largement la perte en quantité, et qu'en outre le regain sera beaucoup plus précoce et plus abondant. Malheureusement dans la *contrée verte* les bras manquent pour le fanage. Les journaliers sont rares, car d'ordinaire il n'y a pas de travail pour eux; un domestique et deux servantes logés à la ferme suffisent pour le soin des vaches. De la Drenthe et du Hanovre accourent, il est vrai, des troupes de faucheurs; mais tout le jour ils manient la faux et non le râteau. Il en résulte que l'herbe, jeune et gonflée de séve, n'est pas assez souvent retournée, exposée en tout sens au soleil et au vent, et qu'ainsi parfois le foin est rentré sans être bien complétement séché. Alors la masse énorme de fourrage accumulée dans le fenil fermente, s'échauffe, prend feu, et, les flammes se communiquant au bois, toute la ferme est réduite en cendres. Cet accident, le *hooi broeyen*, est bien plus fréquent en Frise que partout ailleurs. La cause en étant connue, le remède n'est pas difficile à trouver. Ce serait l'emploi généralisé de la faneuse à cheval, une excellente machine d'invention anglaise, que déjà plusieurs cultivateurs frisons emploient avec le plus grand avantage.

En Hollande, on l'a vu, le lait sert avant tout à faire du fromage; le beurre est un produit secondaire. Ici c'est le contraire : le beurre est le produit principal; le fromage, fabriqué avec le lait battu, est considéré comme un accessoire. C'est surtout dans la confection du beurre que la fermière frisonne peut déployer cette propreté exquise, ce soin des détails qui la caractérisent. Ne pénètre pas qui veut dans la cave à lait : c'est un sanctuaire d'où est exclu le profane qui, par quelque émanation fâcheuse, pourrait faire aigrir la crème. Quand on est admis dans cette cave, toujours située au nord, et qui est l'été d'une délicieuse fraîcheur, on voit rangée régulièrement toute une légion de vases plats en cuivre rouge pleins jusqu'au bord du lait fraîchement trait que recouvre déjà une couche épaisse de crème. Généralement la baratte est mise en mouvement par un cheval qui tourne dans un manége. Le beurre de Frise est d'une qualité si fine qu'au marché de Londres, où il s'en exporte considérablement, il se vend à un prix exceptionnel. La quantité de beurre apporté aux différens marchés de la province s'est élevée en 1860 à 7 millions de kilos qui, au prix moyen de 2 fr. 50 c., ont réalisé une somme de 17 millions 1/2 de francs. Il

faut ajouter encore 1 million de francs, produit de la vente de plus de 2 millions de kilos de fromage ordinaire, *lappe-kaas*, aussi exporté en Angleterre pour la consommation des ouvriers des houillères. Il est curieux de voir aux balances municipales des principales villes la masse innombrable de petits tonnelets de beurre qui y arrivent. Ces tonnelets, faits en chêne de Russie, sont examinés, dégustés par un expert-juré, puis on les pèse pour voir s'ils ont le poids légal de 20 ou 40 kilos; marqués aux armes de la ville, on les dirige ensuite vers le port de Harlingen, d'où un *steamer* les emporte vers les bords de la Tamise. On ne peut se figurer tout ce que demande Londres, ce géant aux trois millions de bouches à qui des centaines de navires et des milliers de wagons doivent apporter chaque jour ce qu'il faut pour satisfaire ses immenses besoins. Indépendamment du beurre, du fromage, du bétail, la Frise lui expédie de la chicorée, des pommes de terre, des pommes, des quantités de groseilles, du millet (*phalaris canariensis*), qui sert à faire de l'empois pour les cotonnades, de l'avoine, du colza, et jusqu'à de petits coquillages de mer (*alikruiken*) dédaignés même par les pêcheurs.

Depuis quelques années, la fertilité du *Greidstreek* a été notablement augmentée par l'emploi d'un procédé tout local et que nous ne pouvons passer sous silence. Dans les provinces de Frise et de Groningue, tout le long de la Mer du Nord, sur le terrain d'alluvion, on rencontre de distance en distance de petits monticules hauts de 4 à 6 mètres, sur lesquels sont parfois bâtis des villages, comme par exemple Warffum et Holwierda. Ces monticules, appelés dans le pays *wierden* ou *terpen*, ont été faits de main d'homme, et quand on les creuse, on y trouve, outre des couches successives de fumier, des objets qui remontent à l'époque du bronze et peut-être même à celle de la pierre (1). On y a aussi déterré quelques antiquités carthaginoises qui montrent qu'en un temps bien reculé ces hardis navigateurs avaient débarqué sur cette côte lointaine. Ces *terpen* sont, à n'en point douter, des lieux de refuge où les anciens habitans se retiraient avec leurs troupeaux lors des hautes marées. Ils auront élevé peu à peu ces monticules en prenant de l'argile tout alentour, et si l'on ne trouve plus trace des dépressions que ces emprunts auraient dû laisser, c'est que la mer, qu'aucune digue n'arrêtait, sera venue les combler de son limon, comme elle fait encore aujourd'hui, quand on prend des terres dans un relais inondé à marée haute. Ces *terpen*, étant constitués d'une argile calcarifère

(1) M. Westerhof à Warffum a réuni une collection très curieuse d'objets trouvés dans les *terpen*, et de nos jours, où tout ce qui se rapporte aux époques anté-historiques attire si vivement l'attention, il serait intéressant de les faire connaître par une publication illustrée.

mêlée à des couches de fumier, devaient contenir beaucoup d'élémens fertilisans. Aussi s'est-on mis à répandre la terre qui en provenait (*terpaarde*) sur les prairies, où elle a produit les plus magnifiques résultats. Non-seulement la quantité de l'herbe a augmenté, mais la qualité s'est notablement améliorée, parce que de meilleures plantes, le trèfle blanc par exemple, ont couvert le sol.

La terre des *terpen* se vend sur place 1 florin le mètre cube, et il en faut 90 mètres pour fumer convenablement un hectare. Il y a de ces *terpen* qui ont produit ainsi de 40 à 50,000 francs, et plus d'un cultivateur s'est trouvé enrichi sans qu'il eût prévu que ces grandes taupinières qui gâtaient la ligne régulière de ses prairies renfermaient des trésors. De l'emploi du *terpaarde* est sortie toute une révolution agricole. Les fermiers du sud achètent pour leurs prairies aux fermiers du nord, qui n'en ont que faire, la terre des *terpen*, et ils leur vendent en échange du fumier excellent pour les champs labourés. La facilité des communications favorise ces profitables échanges, qui s'opèrent presque tous en bateau, car la partie basse du pays est semblable à une grande Venise rurale, et la plupart des fermes sont reliées aux principaux canaux par de larges fossés navigables. On voit par cet exemple comment une agriculture en progrès ne recule devant aucun effort pour augmenter la production. Tandis qu'ailleurs on va jusque sous l'équateur chercher les déjections d'oiseaux marins accumulées depuis des myriades d'années, ici on utilise les lieux de refuge construits jadis par les premières tribus germaniques ou peut-être même par des peuplades des temps antéhistoriques. Seulement le cultivateur doit songer que les *terpen* pas plus que le guano n'offrent des richesses inépuisables, et qu'il faut se mettre en mesure de se passer de ces précieux secours quand le moment sera venu.

Les animaux domestiques de la Frise sont renommés. Les vaches valent celles de la Hollande. Cependant on commence à introduire les taureaux durham pour obtenir une race croisée qui, prétend-on, sans donner autant de lait, produit plus de crème (1) et en même temps s'engraisse plus facilement. A l'exposition agricole ouverte cette année même sous les auspices de la société provinciale d'agriculture de la Frise, j'ai pu admirer de magnifiques bêtes durham qu'un agronome actif et intelligent, M. Van Andringa de Kempenaer, était allé choisir lui-même parmi les plus nobles races de l'Angleterre. Les chevaux frisons à la robe noire, à la tête petite et animée, au long cou de cygne, sont d'excellens animaux de trait : malgré leurs pieds trop plats, ils trottent parfaitement, et quelques-uns

(1) A l'école centrale d'agriculture de Gembloux en Belgique, on a obtenu la même quantité de crème des vaches hollandaises, donnant en moyenne 20 litres, et des vaches durham, qui n'en donnaient que 16.

même l'emportent à cette allure sur toutes les autres races, à l'exception peut-être des fameux trotteurs américains. Les courses où ces chevaux d'élite (*harddraavers*) luttent de vitesse, les *harddraveryen*, sont les fêtes caractéristiques de la contrée. La population entière y prend part et applaudit au vainqueur. Dans toutes les localités un peu importantes, une arène est préparée : ce sont deux voies parallèles et droites où les chevaux courent successivement deux à deux, de telle sorte que les premiers arrivés luttent toujours ensemble jusqu'à ce que la victoire soit assurée à celui qui a triomphé dans toutes les épreuves. L'avantage de ces *harddraveryen*, dont l'origine doit remonter bien haut, c'est que les animaux qui y prennent part sont des chevaux de trait qui continuent en temps ordinaire à faire la besogne de la ferme. On tend ainsi à améliorer une race de service en ajoutant la vitesse à d'autres qualités plus solides. Comme les routes faites en brique sur champ sont très bonnes et très douces et que tous les gros transports se font par eau, les cultivateurs impriment toujours à leurs chevaux une allure rapide. Vous les voyez rarement aller au pas; le foin même se rentre au trot. Sur la glace et en voiture, le Hollandais aime à aller vite. Il sort alors de son flegme habituel : il est saisi par l'enivrement de la course, le vertige du mouvement s'empare de lui, et dans cet automédon fougueux, qui accélère sans cesse le pas des chevaux, vous auriez peine à reconnaître cet homme paisible qui ne se hâte jamais, et que le lent sillage du *trekschuyt*, l'ancien coche d'eau, satisfait pleinement. Les meilleurs chevaux de la Frise sont ceux qu'on élève dans l'île d'Ameland (1) sur les prés protégés par les dunes. Ils ont la jambe plus sèche que les autres et en tout quelque chose des races méridionales. On croit retrouver au milieu des vagues de la Mer du Nord certaines traces du sang des genets andalous autrefois amenés par les Espagnols. Le mouton frison est remarquable de taille, et il porte une énorme toison où la tête et les jambes disparaissent complétement. A le voir, on dirait une balle de laine ambulante. Quoique sa laine ne soit pas fine, c'est une race précieuse à cause de l'abondance du lait qu'elle donne.

En Frise comme dans la Nord-Hollande, on trouve des cultivateurs très riches, mais il y en a moins parce que le nombre de ceux qui sont propriétaires est moindre. L'augmentation continue des fermages a empêché les fermiers de profiter de la plus-value qu'ont ob-

(1) En me rendant de Leeuwarden à Zwolle, la calèche où nous étions cinq personnes, y compris le cocher, était attelée de deux vieux chevaux, dont l'un était boiteux et l'autre aveugle. Ils firent la route, — il y a vingt lieues, — en onze heures, au plus fort de l'été, sans suer ni souffler un moment, et le lendemain ils refirent le même trajet, soit quarante lieues en deux jours. Ces rosses infatigables étaient nées sur l'île d'Ameland quelque vingt ans auparavant.

tenue les produits depuis l'ouverture des communications à vapeur avec l'Angleterre. Les pâturages, dans le *Greidstreek*, se louent maintenant de 170 à 210 francs l'hectare. A ce prix, le bénéfice que le cultivateur peut réaliser n'est pas considérable, d'autant plus que l'épizootie n'a pas complétement disparu, ainsi qu'on peut s'en convaincre en voyant le nombre d'écriteaux de sinistre augure qui, attachés à la barrière d'entrée des fermes, signalent aux passans que la maladie y règne. En 1858, elle enleva encore plus de 4,000 bêtes à cornes, c'est-à-dire 2 pour 100 du chiffre total que possède la province. La durée des baux n'est en moyenne que de sept années, et à l'expiration du contrat les locations se font souvent à l'enchère, parce que le propriétaire n'a pas à craindre ici qu'on épuise le sol, comme on peut l'appréhender pour les terres labourables. Ainsi dans les pâturages du Pô, comme dans ceux du Zuyderzée, le même genre de culture a amené le même système d'amodiation avec les mêmes conséquences fâcheuses pour le locataire, et en Frise non moins qu'en Lombardie on entend plus d'une plainte à ce sujet. D'autre part, il faut l'avouer, la vie du fermier frison de la *région verte* est très facile; ce n'est qu'à l'époque de la fenaison qu'il doit déployer une activité exceptionnelle. Le reste du temps, la reine du logis, la fermière au diadème d'or, gouverne l'atelier de la production agricole, c'est-à-dire la cave à lait et la baratte. Le mari visite les marchés, les amis, les champs de course, ou dresse ses trotteurs. Il ne néglige point non plus la culture de l'esprit, qu'il a naturellement vif et ouvert. Il est fier de ses antiques libertés, de sa langue originale, de ses noms qui, avec leurs sonores finales en *a*, rappellent le gothique, de la noblesse de sa race, qu'il croit être la première de la grande famille germanique; il cite avec orgueil les illustrations nées sous le toit du *hiem* frison, les deux poètes Gysbert Japihs et Salverda, l'illustre philologue Tiberius Hemsterhuis et son fils Frans, l'aimable et profond philosophe que Mme de Staël se plaisait à appeler le Platon hollandais. En somme, la condition des fermiers est encore loin d'être mauvaise. Leurs domestiques et leurs servantes, qui gagnent les uns passé 200 francs, et les autres 150, avec une bonne nourriture, ne sont pas non plus à plaindre; mais le sort des ouvriers est moins heureux. Quoique leur salaire monte l'été à 1 florin, et même plus haut encore au temps des foins, l'hiver ils échappent difficilement à la misère, parce qu'alors l'ouvrage manque complétement. Nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, ce n'est pas d'ordinaire dans les pays de bonnes terres que le simple ouvrier agricole a l'existence la moins dure, sauf quand l'industrie vient à offrir à ses bras un surcroît d'occupation.

III.

Au sud du *Greidstreek* de la Frise s'étend la région des prairies tourbeuses jusqu'au Zwarte-Water, large rivière qui doit son nom aux eaux noirâtres des tourbières de Koevorden que le Dedemsvaart déverse dans le Vecht. C'est là qu'on peut vraiment se faire une idée juste d'une contrée aquatique. De grands lacs, le Fleussen-Meer, le Sloter-Meer, le Tjeuke-Meer, le Boolakkerwyde, et un nombre infini de fossés et d'étangs, l'entrecoupent de toutes parts. La terre, partout au ras de l'eau et partout aussi imbibée d'eau, est parfaitement horizontale; on dirait une mer figée. Rien n'arrête la vue. On n'aperçoit, à la distance de trois ou quatre lieues, que la flèche aiguë d'une église dont le toit disparaît sous l'horizon qui s'abaisse. A l'arrière-saison, d'innombrables troupeaux viennent animer ces prairies; mais, jusqu'au mois de juillet, les seuls êtres vivans qu'on voie dans ces verdoyantes solitudes sont les oiseaux de la mer et des marais : la mouette, qui passe sur ses longues ailes blanches immobiles; le courlis ou le vanneau, qui plane, s'abat, plonge, reparaît et s'envole avec le produit de sa pêche en jetant un cri de joie; les grands échassiers, le héron et la cigogne, endormis sur une patte, et les canards, qui parcourent en paix leur humide royaume. Il faut venir ici pour connaître toutes les nuances du vert : un peintre y épuiserait toute la gamme de sa palette. Au bord de l'eau, c'est le vert gris des roseaux et le vert glauque des joncs; plus loin, le vert rougeâtre des herbes en fleur et en graines, le vert jaune des prés nouvellement fauchés, le vert tendre des herbes qui repoussent, le vert bleuâtre des plantes aquatiques; enfin, autour des villages, le vert noir des ormes à larges feuilles qui projettent sur les maisons une ombre profonde. Partout où vous marchez, le sol cède et tremble sous vos pas. En beaucoup d'endroits, il n'a pas assez de consistance pour porter le poids d'un chariot, et le bateau est le seul moyen de communication des rares habitans perdus dans ce désert de verdure noyée. Souvent on est indécis : ce que l'on voit, est-ce de l'eau ou de la terre? C'est à la fois l'un et l'autre. Tantôt c'est de l'eau qui se transforme en terrain solide, tantôt de la terre tourbeuse tellement délayée qu'il ne reste plus qu'une boue noirâtre qu'emporte le moindre clapotement de la vague des lacs.

Ces régions amphibies présentent un mode d'exploitation vraiment extraordinaire, et qui montre bien comment une population intelligente parvient à rendre productif même un marais inhabitable. Dans les eaux d'une profondeur de 1 à 2 mètres se développent ici avec une incroyable vigueur toutes les plantes de la flore

paludéenne, les nénufars, les roseaux, les typhas, les sparganiums, la nombreuse famille des potamogétons, etc. A l'automne, les débris des feuilles descendent au fond des étangs, et y forment au bout d'un certain temps une couche tourbeuse plus légère que l'eau. Bientôt quelques parties s'en détachent, et, soulevées par les gaz qui se dégagent des détritus végétaux, viennent surnager à la surface. Ces petits îlots flottans ne tardent pas à être envahis par la végétation aquatique, qui ne craint pas l'humidité, mais dont les graines ne lèvent pas sous l'eau : ce sont différentes sortes de carex, le menyanthès aux feuilles trilobées, la caltha aux belles fleurs d'or, certaines graminées et même quelques arbrisseaux, des myricas, des saules et de jeunes pousses d'aulne. Ces îles flottantes s'appellent *dryftillen* en Frise, *rietzoden* en Hollande. Sous l'impulsion du vent, elles se réunissent et forment ainsi des plaines verdoyantes portées par les eaux. Les habitans se hâtent de s'emparer de ces alluvions d'un nouveau genre que la nature ajoute à leur domaine. Ils y fauchent du foin et y envoient paître les vaches, qui savent éviter avec un instinct sûr les endroits trop faibles pour les porter. Veut-on fumer la prairie mouvante, rien de plus facile : on creuse un trou dans la croûte végétale et on retire du fond du lac la boue qu'on répand sur le sol. On parvient même ainsi à cultiver des pommes de terre en bêchant la superficie, qu'on engraisse avec des débris végétaux et limoneux. Seulement il faut avoir soin d'attacher solidement son champ au rivage, sinon le vent le pousse à l'autre bord, et alors peuvent surgir de difficiles questions de droit, car il faudra décider si les *dryftillen*, terrain mobile, sont, oui ou non, chose mobilière. On cite l'exemple d'un procès né au sujet d'une île flottante qui était allée s'attacher au rivage opposé du lac, emportant avec elle un troupeau de vaches, la seule propriété que le juge finit par attribuer à l'ancien possesseur. Les étés très secs sont un autre danger, et plus sérieux, pour ceux qui exploitent les *dryftillen*. Quand, par suite de la sécheresse, l'eau vient à baisser, la couche de gazon qui la recouvrait baisse avec elle jusqu'à ce qu'elle arrive à reposer sur le fond. Alors, si les plantes ont le temps d'y adhérer, la prairie est perdue : elle ne se soulève plus avec l'eau qui monte et qui la recouvre. Dans les étangs peu profonds, on tire parti de cette circonstance. Là où l'on a seulement extrait une mince couche de tourbe, il se forme nécessairement une mare, car le niveau du sol ne dépasse celui des eaux que de quelques centimètres. C'est cette mare qu'il s'agit de rendre à la culture. Voici comment l'on s'y prend. Le propriétaire achète une certaine étendue de terre flottante, puis se place dessus armé d'une grande perche, et amène l'îlot qu'il vient d'acquérir sur la place

qu'il s'agit d'exhausser (1). A la baisse des eaux, l'été, la superficie nouvelle recouvre le fond de vase, et au bout d'une dizaine d'années l'accumulation des détritus végétaux et du limon a recomposé un pâturage. De cette manière, dans l'espace d'un temps assez court, on voit au même endroit paître les vaches, exploiter de la tourbe, pêcher du poisson et de nouveau courir le bétail.

On comprend que les produits de la région que nous venons de décrire ne doivent pas être des meilleurs, et l'on n'a rien fait pour les améliorer. Le terrain est resté tel que la nature l'a formé. On voit ici l'image de ce qu'était toute la contrée qui environnait jadis le lac Flevo, et que les tempêtes du XIIIe siècle ont engloutie en donnant naissance au Zuyderzée. Ce qui a empêché de faire les digues et les moulins nécessaires pour abaisser le niveau des eaux et obtenir ainsi de meilleurs herbages, c'est le régime de propriété auquel ces terres étaient soumises. De grandes étendues étaient possédées en commun par les habitans; on retrouve même encore les traces de l'ancienne coutume germanique indiquée par Tacite dans ce passage, qui a donné lieu à tant de débats : *arva per annos mutant et superest ager*. Le domaine commun est divisé en parts à peu près égales que chacun des ayant-droit possède tour à tour, de telle manière que, quand la rotation est accomplie, tous ont joui successivement de tout le bien. L'égalité de jouissance est ainsi établie d'une manière rigoureuse. Sans doute les copropriétaires indivis auraient pu s'entendre pour faire exécuter les travaux d'assainissement; mais, soit défaut d'argent, soit manque d'initiative, ils n'en ont rien fait. L'hiver, à peu près tout le pays est inondé, et même dans les étés humides il est impossible de faire les foins ou de mettre les troupeaux au pâturage. Sur la route de Zwolle, vers la Frise, avant d'arriver à Staphorst, on peut bien observer la nature de ces prés, toujours imbibés d'eau. Les rhinanthus aux clochettes jaunâtres, les pédiculaires avec leurs charmans épis de fleurs roses, les ériophorums surmontés de leurs flocons cotonneux, couvrent complétement le sol par endroit, et forment çà et là des

(1) Dans ces dernières années, on a fait des *dryftillen* un emploi nouveau et très curieux dans les deux plus grands ouvrages hydrauliques exécutés en Hollande, les digues du lac de Harlem et les jetées qui forment le port du Zwolsche-diep. Celles-ci s'avancent de près de 6,000 mètres dans le Zuyderzée. Après avoir fait le coffre des jetées avec des pilotis et du bois, l'ingénieur van Diggelen eut l'idée de les remplir avec des *dryftillen*. On découpait les gazons flottans sur une longueur de 15 mètres et une largeur de 2 dans les lacs de Wanneperveen; quatre hommes se plaçaient sur ce radeau végétal et l'amenaient jusqu'aux jetées, où on le coulait sur place en y superposant de grosses pierres. Les terres de remblai se transportaient ainsi elles-mêmes, et les digues, revêtues de clayonnage, ont parfaitement rempli leur office. On a fait de la même manière le petit port de refuge Kraggenburg, qui s'ouvre à l'extrémité du Zwolsche-diep. Au lac de Harlem, on s'est servi des *dryftillen* pour les fondemens des digues dans les endroits les plus tourbeux et les plus difficiles.

groupes de couleurs variées très agréables à la vue, mais très nuisibles à la bonne qualité du foin. Ce foin sert en grande partie à la nourriture du bétail de la région sablonneuse qui borde la zone verte du côté de l'ouest. Les cultivateurs des sables viennent l'acheter, parce qu'ils manquent d'herbages. Ce sont généralement des Allemands qui arrivent du Hanovre pour faucher. Ils se répandent par troupes dans les campagnes, où la population manque pour faire un travail qui doit être terminé en quelques jours.

Si l'on veut apprécier au juste tout ce que peut faire la bonne administration des terres, il faut, en quittant le pays de Giethoorn et de Wanneperveen, traverser le Zwarte-Water et visiter le polder de Mastenbroek. Un examen, même superficiel, suffira pour révéler les services que rend une autorité locale chargée de la gestion d'un domaine rural et armée du pouvoir de contraindre chaque propriétaire à participer aux travaux d'amélioration en raison de l'étendue de son bien. Le Mastenbroek est situé entre Zwolle, le Zuyderzée, l'Yssel et le Zwarte-Water. C'est un vaste pâturage de 9,000 hectares. Une partie du terrain est argileuse; le reste est tourbeux, parce que le polder, endigué au xve siècle, a été mis à l'abri des inondations de l'Yssel, avant que les eaux de cette rivière aient pu le couvrir tout entier d'une couche de limon. Comme le Mastenbroek ne s'élève guère au-dessus du niveau de la mer, dès que le vent d'ouest la soulevait en la refoulant sur les côtes, le polder ne pouvait plus se débarrasser de ses eaux, et pendant tout l'hiver il était converti en un véritable marais. Pour obvier à ce grave inconvénient, on avait bien établi trois moulins qui pompaient l'eau et la rejetaient au-delà des digues; mais ces moulins étaient insuffisans, les terres restaient humides, le foin et les herbes étaient de qualité médiocre. Il y a quelques années, l'administration du polder a pris la résolution de ne plus se contenter de la force capricieuse et irrégulière du vent, mais de faire appel à la puissance toujours docile, toujours prête et illimitée de la vapeur : une machine a été montée. Depuis lors, le niveau des eaux est maintenu plus bas qu'autrefois; les terres sont devenues plus sèches et d'un meilleur rapport; par suite, la valeur en a rapidement augmenté. Les plus mauvaises, qui se vendaient de 200 à 300 florins l'hectare, en valent maintenant 500, et les meilleures ont monté de 2,000 à 3,000 florins. Le moulin à vapeur a procuré ainsi une plus-value qu'on ne peut estimer à moins de 2 millions de florins. Les frais généraux pour le service de la machine, l'entretien des digues, des chemins, des cours d'eau, etc., sont couverts, année moyenne, par une contribution de 2,50 florins, 1,50 florin ou 80 cents par hectare, suivant la qualité de la terre et sa hauteur au-dessus de l'eau; mais des événemens imprévus exigent quelquefois des dépenses extra-

ordinaires, par exemple quand la digue vient à se rompre. C'est ce qui est arrivé cet hiver même. Pendant le mois de janvier, une violente tempête soufflant de l'ouest pendant plusieurs jours accumula les eaux de la mer dans l'Yssel, et surtout dans le Zwarte-Water. Elles s'élevèrent peu à peu jusqu'à la crête de la digue, qu'elles entamèrent de leurs vagues. La digue finit par céder non loin de la ville de Hasselt, sur une étendue de plus de 100 mètres, et tout le polder fut inondé. Heureusement hommes et troupeaux étaient réfugiés dans les fermes, toutes bâties sur des éminences, de sorte qu'on n'eut pas de pertes sérieuses à déplorer. Lors des fameuses tempêtes de 1825, il n'en fut pas de même : l'inondation eut lieu en été, et beaucoup d'animaux périrent. Le rétablissement des digues est toujours un travail coûteux et difficile, parce que la force des eaux, envahissant le polder en cascades furieuses, creuse des trous très profonds, appelés *water kolken*, qu'il faut combler pour y asseoir les terrassemens. Le polder est divisé en un grand nombre d'exploitations appartenant à différens propriétaires. Plusieurs fermes entretiennent de 28 à 30 vaches à lait, et autant d'élèves et de bêtes à l'engrais. Il en est même qui nourrissent 100 têtes de bêtes à cornes pendant tout l'hiver. Les meilleurs pâturages sont réservés pour l'engraissement du bétail; les autres sont d'abord fauchés, puis pâturés. Le prix de location varie de 20 à 60 florins par hectare, suivant que le sol est argileux ou tourbeux.

Dans le Mastenbroek, nous venons de constater les heureux effets d'une administration intelligente et les merveilles de la science moderne mise au service de l'agriculture; mais, si l'on veut voir des pâturages naturellement riches, il faut visiter, de l'autre côté de l'Yssel, les *uyterwaarden* du Kamper-Eiland. On entend par *uyterwaarden* les relais de mer ou de rivière formés à une époque récente en dehors des anciennes digues. Ces relais ne sont préservés contre les eaux que par des relèvemens de terre peu exhaussés (*zomerkaden*), de telle sorte que l'hiver ou lors des tempêtes d'ouest ils sont inondés; mais les inondations, si désastreuses pour les terres entourées de hautes digues (*dyken*), sont bienfaisantes ici. Les eaux passent sans faire de dégâts au-dessus des *zomerkaden*, qui ne sont destinées qu'à contenir les petites crues d'été, et en se retirant elles laissent une couche de limon, engrais excellent pour les herbages. La nature se charge ainsi elle-même de féconder tous les ans le sol qu'elle a fait sortir du sein des eaux. Les *uyterwaarden* sont donc les meilleures terres du royaume, et beaucoup de personnes regrettent qu'en élevant les digues on ait empêché les rivières de répandre au loin les élémens de fertilité qu'elles apportent avec elles. Quoi qu'il en soit de cette question encore très controversée, il est certain qu'on ne peut rencontrer de plus beaux pâturages que

ceux du Kamper-Eiland. Vue de la mer, cette île, qui n'est que le delta de l'Yssel, offre l'aspect le plus singulier. Comme le sol, parfaitement horizontal, s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer, il devient invisible à quelque distance, et les grandes fermes, toutes entourées de magnifiques bouquets d'arbres, semblent autant d'îlots de verdure flottant sur les flots, comme ceux que le Mississipi ou l'Amazone entraînent dans leur cours. La petite ville de Kampen est relativement la plus riche des Pays-Bas. Récemment encore elle a accordé à la compagnie du Grand-Central néerlandais un subside d'un million de florins pour qu'un embranchement du chemin de fer la reliât au réseau principal, et elle s'est donné le luxe d'un pavage si soigné que chaque pavé revient, dit-on, à un florin. Située jadis à l'embouchure de l'Yssel, elle a vu la rivière qui baigne encore ses quais combler peu à peu le golfe où elle déversait ses eaux et lui créer un magnifique domaine agricole de 5,000 hectares des plus admirables terres qu'on puisse imaginer. Le prix de location de ces terres a triplé en quelques années, et elles sont louées maintenant en moyenne à 200 francs l'hectare (1). L'étendue des fermes est de 40 à 50 hectares. Tout ce qu'elles produisent, le foin, le beurre, le bétail, est de première qualité, et les fermiers l'obtiennent sans grand'peine. Les trois semaines que dure la fenaison sont le seul temps où ils aient à déployer une activité inaccoutumée. Le reste de l'année, la fermière suffit à surveiller le travail de la laiterie, qui donne le principal produit; mais les agronomes hollandais prétendent que, pour faire face aux hauts loyers qu'ils ont consentis, les cultivateurs du Kamper-Eiland devront à l'avenir renoncer aux doux loisirs que leur faisait la fertilité du sol et s'ingénier à accroître leur bénéfice en améliorant encore leur bétail et en substituant, au moins partiellement, pour les vaches à lait, la nourriture à l'étable au pâturage en liberté.

Afin de marquer davantage les caractères distinctifs de la région des terres basses, j'indiquerai encore le parti que ses industrieux habitans savent tirer de certaines plantes aquatiques partout ailleurs négligées. Lorsqu'au mois de mai on examine la végétation qui tapisse le fond des fossés, on distingue aussitôt une plante aux formes étranges. On dirait un artichaut aux feuilles rondes et terminées en épines. Plus tard, la plante se détache du fond, sa tige s'allonge, et elle vient étaler à la surface de l'eau de charmantes fleurs blanches à la triple pétale des monocotylédonées. C'est le *stratiotes aloïdes*, l'aloès des eaux, que les Hollandais nomment *scheren* et *kaarden*.

(1) Le 27 avril 1859, soixante-treize fermes furent mises en location publique, et pour la plupart le prix fut doublé. Voici un exemple de cette rapide augmentation : la ferme n° 1, d'une étendue de 54 hectares 73 ares, louée en 1846 pour 1,500 florins, atteignit 2,130 florins en 1850 et 4,710 florins en 1859.

Dans beaucoup de marais, les stratiotes croissent tellement serrés qu'ils étouffent toutes les autres plantes, et que bientôt ils remplissent complétement les flaques d'eau. On arrache ces plantes, qui constituent un excellent engrais vert, et on les emploie pour fumer les pommes de terre. Il en faut cinquante charretées par hectare. Le cultivateur les paie très volontiers 3 florins le bateau contenant cinq charretées, et à ce compte il a de l'engrais à très bon marché.

Le roseau, *riet* en hollandais, c'est-à-dire le *phragmites communis*, est aussi l'objet d'une exploitation importante et soignée. Il croît sur les fonds sablonneux sous une profondeur de 50 centimètres à 1 mètre d'eau. Il se développe avec vigueur et se sème de lui-même; mais, partout où les eaux obéissent au flux et au reflux, on profite de la marée basse pour planter le roseau aux mois d'avril et de mai. Avec le pied, on enfonce le rhizome dans la boue, où il reprend facilement. Les frais de plantation sont estimés à 35 florins par hectare; il faut alors attendre trois ans avant de commencer l'exploitation. On coupe les roseaux en septembre quand on veut les avoir avec les feuilles, et après les gelées quand ils sont destinés à couvrir les toits. Le produit d'un hectare est assez élevé; il donne au moins 400 bottes de 1 mètre de circonférence, qui se vendent 9 ou 10 florins les 100 bottes, ce qui fait 80 francs l'hectare, dont il faut déduire une dizaine de francs pour l'enlèvement de la récolte, la mise en bottes, etc. Mais là où le roseau est propre à couvrir les toits, le produit est bien plus considérable, car les 100 bottes valent alors 23 à 24 florins. C'est ainsi qu'en 1858 les 70 hectares du marais de Heusbroek rapportèrent 4,340 florins ou 70 florins par hectare. Les marais de Uithoorn donnèrent encore davantage, 89 florins ou 185 francs par hectare, c'est-à-dire autant que les meilleures terres. On emploie le roseau aux usages les plus divers. Il fournit d'abord aux toitures des constructions rurales une couverture excellente, et qui ne revient qu'à 80 centimes le mètre carré. Le roseau sert ensuite à faire des abris légers et très efficaces, à construire des murs d'argile, à préserver les digues contre le choc des vagues; enfin, arrêtant le limon que les eaux tiennent en suspension, il contribue à élever le niveau des terrains submergés et à transformer des marais en un sol fertile. Ainsi donc il rend aux cultivateurs mille services variés, en attendant qu'il lui crée une terre nouvelle.

Il n'est pas jusqu'au jonc, cette plante considérée partout comme nuisible, dont on n'obtienne un revenu qui égale celui des meilleures prairies. Deux espèces de joncs croissent ici en abondance : le premier, le *scirpus effusus* (en hollandais *rusch*), dans les terrains marécageux, le second, le *scirpus lacustris* (en hollandais *bies*),

dans les eaux peu profondes. Tous deux servent à faire des nattes qui forment dans les Pays-Bas le tapis des ménages pauvres et qui s'exportent jusqu'en Angleterre. On a soin de recueillir tous les joncs qui poussent naturellement dans les endroits qui leur conviennent; mais on fait plus : quand une terre paraît propre à la production de cette plante, essentiellement paludéenne, on y consacre complétement des champs entiers, en y amenant, même au moyen de moulins, l'eau nécessaire à sa végétation. L'une des propriétés les plus productives du grand polder de Mastenbroek est ainsi aménagée, et les joncs qu'on y coupe rapportent plus que du foin de première qualité. Cet exemple montre une fois encore que presque tout dans la nature peut servir à satisfaire les besoins de l'homme, s'il apprend à utiliser les diverses propriétés des choses.

Nous venons de parcourir la *région verte* de la zone basse : ce qui la caractérise surtout, c'est le rôle que l'eau y joue. L'eau y est à la fois une source de richesse et une cause de périls et de désastres; mais elle ne ressemble en rien à ce qu'elle est dans les pays accidentés. Ce n'est plus cet élément vivant et joyeux qui court, se précipite, bondit, gazouille, mugit ou tonne, qui anime le paysage du reflet de son écume argentée, de l'éclair de ses remous et de l'écho de sa voix tour à tour babillarde ou sévère; c'est un corps liquide encore, mais qui semble l'être à peine, tant il est immobile, lourd, opaque, tout chargé de limon ou rempli de plantes aquatiques. C'est pourtant cet élément, d'un aspect si morne, qui est le bienfaiteur de la contrée. Tandis que l'eau joyeuse des hauteurs, charmante, mais perfide, entraîne les terres et restreint la surface habitable, l'eau des terres basses crée d'abord le sol, puis le revêt d'un épais tapis d'herbages qui donne au cultivateur le bien-être et l'abondance; elle féconde et engraisse ses prairies; elle lui offre des chemins de grande et de petite communication; elle lui prépare ou lui conserve d'énormes provisions de combustible, la tourbe; elle nourrit la plante dont il couvre ses toits; l'hiver, durcie par la gelée, elle lui ouvre des routes unies comme un miroir sur lesquelles il glisse avec la rapidité de l'oiseau; enfin, quand la patrie est menacée, elle lui sert de boulevard, et à la dernière extrémité de suprême et héroïque moyen de défense. De l'eau et de l'herbe, ces deux mots résument toute la physionomie de la contrée que nous avons essayé de faire connaître, et cela suffit pour lui assurer un degré de richesse qu'on ne rencontre guère ailleurs. La suite de ces études nous montrera comment la charrue fait naître sur des terres un peu plus élevées des produits non moins abondans, mais d'une autre espèce.

ÉMILE DE LAVELEYE.

UN

POÈTE STOÏCIEN

LES SATIRES DE PERSE.

Nous voudrions intéresser le lecteur à un poète latin que peu de personnes ont le courage d'aborder, dont le langage trop dur et difficile à pénétrer repousse souvent la curiosité la plus intelligente et la plus résolue, et qui mérite pourtant de devenir le sujet d'une grave étude, non pas seulement à cause de son talent incontesté, mais pour avoir été le disciple passionné d'une grande philosophie, le censeur mélancolique de la corruption universelle sous le règne de Néron, l'interprète ardent et candide de la plus noble société romaine, de cette héroïque élite de philosophes et de politiques où s'était réfugiée, comme en un dernier asile, la conscience du genre humain. Sans prétendre explorer et traverser en tous sens les profondeurs de cette poésie obscure, hérissée et touffue, nous voudrions du moins y ouvrir quelques chemins praticables qui permettent à chacun de voir ce qu'il y a de grandeur austère et de sincère tristesse dans ces œuvres poétiques trop doctrinales, mais dont la monotonie ne manque pas d'une certaine majesté. On a beaucoup écrit sur Perse, et son petit livre est comme opprimé par les commentaires, qui malheureusement ne sont pas superflus. Les uns l'ont exalté sans mesure et l'ont loué en raison des peines qu'il leur a coûtées, d'autres l'ont décrié avec la légèreté et l'injustice de l'impatience; le grand nombre a trouvé plus commode de le vanter à tout hasard que de chercher à le comprendre. Pour nous, nous ne pouvons lire qu'avec sympathie et respect un livre où non-

seulement nous voyons éclater sous une forme originale et avec une jeune virilité les sentimens personnels du poète, mais où nous croyons saisir encore les opinions morales, politiques, religieuses et même littéraires de toute une famille stoïcienne aussi célèbre par ses vertus que par ses malheurs immérités, et qui versa son sang pour sa foi civique. On aborde avec plus d'indulgence et de recueillement cette poésie pénible quand on ne songe pas trop à la juger en critique littéraire et qu'on n'y cherche que le sévère plaisir de contempler des convictions généreuses. Aussi n'avons-nous pas le dessein de considérer Perse comme le rival d'Horace et de Juvénal; nous ne voulons étudier en lui que l'adepte du stoïcisme, le jeune enthousiaste patricien, mort à vingt-huit ans, qui a consumé sa courte vie à mettre en vers et à frapper laborieusement de fortes maximes, et qui, depuis son enfance jusqu'à sa mort, n'a fait que célébrer les rigueurs de la sagesse avec la candeur d'un lévite élevé et retenu dans le temple de la philosophie.

C'est en effet une sorte d'enseignement sacré que celui de la morale au temps de l'empire. La philosophie n'est plus comme autrefois une science spéculative, un objet de savantes disputes et l'amusement distingué des plus délicats. Le stoïcisme est sorti des écoles pour se répandre dans le monde, il ne tend plus qu'à la pratique : il a l'ambition de parler aux consciences, de façonner les âmes, et ses préceptes, adoptés avec ferveur, sont devenus des règles de conduite, souvent même des mots de ralliement politique, espèce de protestation superbe contre les mœurs du siècle et le despotisme impérial. Le stoïcisme et le christianisme, sans se connaître, essayaient de répondre également à des besoins nouveaux de perfection morale. Tandis que la foi chrétienne, répandue dans la multitude innomée et poursuivant sa marche souterraine, renouvelait mystérieusement les âmes des humbles et transformait souvent ces déshérités en héros, la vieille doctrine de Zénon, dégagée de son appareil scientifique et marchant au grand jour, conquérait la plus belle partie de la société romaine, lui inspirait des vertus plus provoquantes et la rendait capable d'une autre espèce de martyre. Comme les pauvres mouraient pour leur Dieu, les patriciens et les philosophes mouraient pour l'honneur de la dignité humaine. La philosophie, elle aussi, semble alors avoir sa milice qui prêche dans les écoles, dans les familles, quelquefois dans la rue, qui entreprend de former les hommes sur le modèle d'un idéal sublime, qui exhorte, qui gourmande, qui console. Si l'on veut comprendre la noblesse, la portée et l'accent de ces satires toutes morales de notre poète, il faut d'abord se représenter les caractères nouveaux de cette philosophie active, la gravité presque religieuse de ces sages dont Perse a été l'élève sans jamais sortir de leurs mains, qui l'ont inspiré, surveillé,

encouragé, comme l'enfant chéri et le brillant espoir de la famille stoïcienne.

Déjà vers la fin de la république, mais surtout sous l'empire, à des époques également funestes et fertiles en désastres publics et privés, les plus honnêtes gens s'étaient jetés dans le sein de la philosophie, autrefois si suspecte et si décriée à Rome, et lui demandaient pour eux-mêmes ou pour leurs enfans une discipline morale. Les philosophes ne sont plus de simples professeurs, ils deviennent les conseillers des grands, souvent de vrais directeurs de conscience, guidant la famille dans les chemins de la perfection intérieure, enseignant à bien vivre et à bien mourir, exerçant en un mot une sorte de libre sacerdoce. Qu'on nous permette de rappeler seulement quelques traits de mœurs qui mettent en lumière le prestige et ce qu'on appelait la sainteté de cette philosophie active et militante, et qui font voir aussi quelles étaient les habitudes, l'autorité et l'ambition de ces moralistes-prédicateurs. On vit de ces stoïciens, au milieu des guerres civiles qui déchiraient l'empire, se donner à eux-mêmes une mission pacifique, courir dans les camps, exhorter les soldats, leur prêcher la concorde. Au moment où les légions de Vitellius et de Vespasien allaient en venir aux mains devant Rome, dans une des plus terribles attentes qui aient jamais consterné un peuple, un philosophe, Musonius Rufus, ne comptant que sur son éloquence et la renommée de sa vertu, osa sortir de la ville pour apaiser les assaillans, et dans la naïveté de son courage, bravant les risées et les menaces d'une soldatesque avide de sang et de pillage, il ne se retira qu'au moment où il allait payer de sa vie sa morale intempestive. C'est ainsi qu'après la mort de Domitien, Dion Chrysostome, plus heureux que Rufus, parvint à faire rentrer dans le devoir les légions révoltées et donna à l'empire les Antonins.

De même, dans les afflictions de la vie privée, le philosophe vient offrir des leçons de constance ou des consolations. Quelquefois on l'appelle, on lui confie ses peines, on lui ouvre son cœur, on remet entre ses mains son âme impatiente ou endolorie. La femme d'Auguste, Livie, ayant perdu son fils Drusus, sur lequel reposaient tant d'espérances, fit venir Aréus, le philosophe de son mari, *philosophum viri sui*, leur confident à tous deux, et qui « était initié aux plus secrets mouvemens de leurs âmes. » Ce confident respecté, on pourrait dire ce confesseur, sut apaiser les premiers transports de la douleur maternelle, et Livie déclarait plus tard que ni le peuple romain, ému de ce malheur public, ni Auguste, accablé lui-même par la perte d'un si digne héritier, ni la tendresse du seul fils qui lui restât, ni les condoléances enfin des nations et de sa famille, n'avaient autant calmé sa peine que les discours du philosophe consolateur.

Cet exemple, qui d'ailleurs n'est pas unique, nous paraît d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une femme. La philosophie, on le voit, entre dans l'usage de la vie; elle exerce une sorte de ministère qu'on invoque dans les grandes crises. Les heureux du jour, les gens frivoles, ne se font pas faute sans doute de railler ces sombres personnages, dont la parole austère et le grave maintien est à leurs yeux comme un reproche et une offense; mais il viendra un moment où, dans leur vie dissipée, ils appelleront la philosophie à leur secours et se jetteront dans ses bras. Dion Chrysostome disait d'un air de triomphe : « La plupart des hommes ont horreur des philosophes comme des médecins... Tant qu'on est heureux, on les néglige; mais que votre femme, votre fils vienne à mourir, oh! alors vous appellerez le philosophe pour en obtenir des consolations. » Curieux témoignage qui fait voir clairement quelles étaient les prétentions nouvelles de la philosophie, quelle confiance elle inspirait, quelle en était la touchante efficacité!

Des proscrits qui craignaient de vivre et qui n'osaient mourir recevaient quelquefois de la philosophie un secours inespéré. A cette époque de violences et de meurtres, elle mettait son honneur à aiguillonner les courages, elle excitait les malheureux, non pas seulement à braver la mort, mais à courir au-devant d'elle, se faisant comme un devoir de dérober une proie à la tyrannie. Ainsi un célèbre général, à la tête des légions d'Asie, Plautus, menacé par les sicaires de Néron, voit venir auprès de lui deux philosophes qui l'engagent à préférer une mort courageuse aux angoisses d'une vie précaire.

Souvent le philosophe, comme le prêtre chrétien, assistait les mourans et les condamnés, et leur apportait non plus les exhortations viriles, mais les espérances suprêmes. Caton, résolu de mettre son âme en liberté, après avoir lu deux fois un livre de Platon sur l'immortalité, fait sortir de sa chambre ses amis et son fils, pour échapper à l'importune surveillance de leur tendresse, et ne souffre près de lui que deux philosophes, et s'il finit aussi par les éconduire, c'est que ce rude et fier courage, si sûr de lui-même, se croyait au-dessus des consolations. Thraséas, condamné par arrêt du sénat, quitte la noble compagnie des hommes et des femmes qui l'entourent, pour s'entretenir à l'écart avec le philosophe Démétrius de la séparation de l'âme et du corps, et quand il se fait ouvrir les veines, il garde ce sage à ses côtés, et, tout défaillant, tourne vers lui ses derniers regards. Ces entretiens suprêmes avec les philosophes, ce souci d'une autre vie, cette gravité dans la mort, paraissent être devenus à cette époque un usage et comme une bienséance tragique, et l'on s'étonna à Rome que l'élégant et frivole Pétrone, mourant comme il avait vécu, en épicurien, voulût entendre parler à ses der-

niers moments de chansons et de poésies légères, et non de philosophie et d'immortalité : *nihil de immortalitate animæ et sapientium placitis.*

On voit dans Sénèque un condamné qui, jusque sur le champ du supplice, s'occupe de l'immortalité de l'âme avec *son* philosophe : *prosequebatur illum philosophus suus.* « Je me propose, disait-il au sage qui l'assistait, d'observer, dans ce rapide passage de la vie à la mort, si je sentirai partir mon âme, et dans le cas où je découvrirais quelque chose sur la vie future, il ne dépendra pas de moi que vous n'en soyez informé. » Sénèque a bien raison de s'écrier que jamais homme n'a philosophé plus longtemps, puisque, non content d'apprendre jusqu'à la mort, il a voulu apprendre quelque chose de la mort même.

Voilà bien assez d'exemples qui prouvent que la philosophie n'est plus, comme autrefois, une simple recherche scientifique, un luxe de l'esprit, une distraction élégante et un exercice d'école. On y cherche un refuge, on lui demande de plus en plus des lumières pour la conduite de la vie, un appui, des leçons de courage, des espérances. Dans les malheurs publics et privés, c'est elle qu'on implore. Le monde, revenu de la superstition païenne, a mis sa foi dans l'humaine sagesse et dans ceux qui la professent dignement. Les âmes d'élite, autrefois si paisibles dans le doute, commencent à ressentir de généreuses inquiétudes et une sorte de curiosité émue devant les grands problèmes de la vie. La désoccupation politique, la tristesse des temps, l'incertitude du lendemain, la satiété des plaisirs, d'autres causes encore, ajoutent un nouveau prestige à l'antique autorité de la philosophie. Les sages de profession, se sentant plus écoutés, plus respectés, plus nécessaires, se font un devoir de se charger des âmes, et prennent un accent pressant et impérieux. Ils dirigent, ils consolent, ils réprimandent, et mettent de plus en plus l'éloquence au service de la morale. La doctrine dominante, dont la fière austérité convenait à une société qui avait surtout besoin de courage, le stoïcisme, affecte un ton religieux, établit des dogmes moraux, impose à ses adeptes un maintien, répand ses principes par une active propagande, et fait de son enseignement une sorte d'apostolat. Il ne suffit plus à la philosophie d'éclairer les esprits : il s'agit de former les âmes, de les changer, de les convertir. Comme une religion, elle a sa discipline, ses prescriptions familières, ses conseils appropriés aux diverses situations de la vie, en un mot sa pratique. Telle était, il ne faut point l'oublier, la philosophie qui inspira les vers de Perse; tel fut cet enseignement, plein d'énergie et de foi, qui a pétri l'âme du poète; pareils aussi furent les hommes avec lesquels il a vécu, et qui l'ont échauffé de leur génie et de leur éloquence. En essayant de peindre

son éducation et sa vie, nous allons le voir maintenant au milieu de sa famille, dans cette société de sages ou de leurs disciples dont il fut l'écho, et l'on pourra saisir les opinions et les sentimens d'une illustre maison patricienne sous le règne de Néron, en se faisant une idée de ce qu'on nous permettra d'appeler un salon stoïcien.

I.

Nous n'avons sur Perse qu'une courte notice attribuée à Suétone, mais qui paraît être l'œuvre d'un ancien commentateur du poète. Ce sont de simples indications sur sa vie, sa famille, ses maîtres, ses amis. Toutefois, en suivant ces légers vestiges, en recueillant çà et là tout ce qu'on sait sur les personnages connus qui l'ont entouré, on peut non-seulement se représenter la société dans laquelle il a vécu, mais encore, par des chemins détournés et comme par des portes dérobées, pénétrer dans l'intimité du poète et forcer par plus d'un côté le mystère qui recouvre sa vie et ses ouvrages. Sa vie embrasse les trois dernières années de Tibère, les règnes de Caligula, de Claude et les huit premières années du règne de Néron, c'est-à-dire une des plus tristes époques de l'empire, où la tyrannie cruelle et fantasque des princes et de leurs affranchis ministres et l'horrible désordre des mœurs provoquaient le plus violemment les regrets républicains dans les grandes familles et les protestations silencieuses ou hardies des philosophes. Né à Volaterre en Étrurie, ayant perdu de bonne heure son père, chevalier romain, il fut élevé avec beaucoup de sollicitude par sa mère, Fulvia Sisennia, matrone distinguée, qui, pour achever l'éducation de son fils, l'amena à Rome et le remit à l'âge de douze ans entre les mains d'un célèbre grammairien et professeur de belles-lettres, Virginius Flavus, dont Tacite nous apprend qu'il fut exilé plus tard pour avoir trop excité par son éloquence l'enthousiasme de la jeunesse. Nous verrons que les maîtres, les amis, les parens de Perse seront presque tous tôt ou tard condamnés à l'exil ou à la mort pour la fierté de leurs sentimens et de leur langage. Tous ceux qui l'entourent sont de futurs proscrits.

A seize ans, à l'âge où les jeunes Romains étaient émancipés et ne relevaient plus que d'eux-mêmes, le sage et timide adolescent vint se placer sous la règle et la discipline d'un philosophe renommé, Cornutus, dont il devint le disciple et l'ami, et qu'il ne quitta plus. On sait que, selon un usage antique, les jeunes patriciens épris des nobles études s'attachaient à un homme distingué dont la parole et la conduite pouvaient leur servir d'exemple. Sous la république, quand l'éloquence était pour tous la principale étude, le jeune Romain dont le talent donnait des espérances était confié

par ses parens au plus grand orateur : il le suivait partout, se modelait sur lui, assistait à tous ses discours, se familiarisant ainsi avec les luttes du Forum et apprenant en quelque sorte à combattre sur le champ de bataille même; mais au temps de l'empire, quand l'éloquence fut pacifiée, que par la force des choses et des institutions elle dégénéra en innocente et stérile rhétorique, ou fut obligée de se renfermer dans les exercices pénibles du barreau, les plus graves esprits se tournèrent du côté des philosophes, leur demandant la haute culture morale et les principes de l'honnêteté privée. Le goût de la perfection morale remplaça l'ambition politique, et l'on rêva de devenir un sage comme on rêvait jadis de devenir un grand orateur. Toutefois, selon les mâles habitudes du caractère antique, la vertu n'était pas seulement recherchée comme une satisfaction tranquille du cœur, mais comme une arme propre à une nouvelle espèce de lutte et capable de servir de défense à la dignité de l'homme et du citoyen. Perse se donna donc tout entier à Cornutus comme à un directeur spirituel et à un gardien de son âme. Il demeurait avec lui, recueillant sans cesse ses paroles et ses exemples, essayant de se former sur le modèle d'un maître tendrement vénéré. C'était du reste une des premières et des plus délicates prescriptions de la morale pratique à cette époque de choisir pour compagnon et pour témoin de sa vie un homme irréprochable qui fût à la fois un guide et un médecin de l'âme. Sénèque a fait nettement la théorie de cette direction morale : « Le chemin de la sagesse est plus court par les exemples que par les préceptes. — La voix vive profite plus que la lecture. — Personne n'est assez fort pour se tirer tout seul du vice, il est besoin que quelqu'un lui prête la main et l'en dégage. — Choisissons un guide qui montre ce qu'il faut faire en le faisant lui-même et qu'on admire plus à le voir qu'à l'entendre. — Le philosophe est comme le médecin, qui ne saurait prescrire de loin ce qui convient à un malade; il faut qu'il lui tâte le pouls. » Ces prescriptions de la philosophie sur la nécessité d'avoir un directeur n'ont jamais trouvé une raison plus docile à les suivre que dans ce jeune chevalier élevé par sa mère, et dont l'adolescence timorée redoutait pour sa vertu naissante les périls de la vie. Cornutus, qui fut un de ces sages comme les demandait Sénèque, a eu le bonheur de s'attacher un élève avide de perfection morale et capable de reconnaître les soins donnés à la culture de son âme. Il a dû être un homme de vertu et de grande autorité, s'il est permis de juger le mérite du maître par l'admiration et la reconnaissance attendrie du disciple. On ne trouve pas souvent, même dans les lettres des néophytes chrétiens qui ont témoigné leur gratitude à leurs directeurs, des sentimens si purs exprimés avec une si naturelle effusion et une si délicate sincérité :

« Mon but n'est pas, en vous adressant ces vers, d'enfler une page de bagatelles pompeuses pour donner, comme on dit, du poids à la fumée. Nous parlons ici seul à seul, et je ne résiste pas à ma muse, qui m'engage à vous ouvrir mon âme tout entière. Combien, mon cher Cornutus, mon doux ami, combien vous faites partie de moi-même, c'est un bonheur pour moi de vous le dire. »

. . . . . Quantaque nostræ
Pars tua sit, Cornute, animæ, tibi, dulcis amice,
Ostendisse juvat.

Puis avec des hardiesses de style dont l'effort n'est que l'impatience impuissante qu'éprouve le poète à ne pouvoir dépeindre une amitié si particulière, si vive et si profonde, il continue :

« Frappez un peu là sur mon cœur, vous qui savez si bien distinguer ce qui sonne creux et reconnaître si de belles paroles ne décorent que le vide ; oui, je ne craindrai pas de demander ici le secours de cent voix à la façon des poètes pour dire avec la plus pure sincérité jusqu'à quel point je vous ai fait entrer dans les profondeurs de mon âme, pour exprimer par la parole tout ce que mon cœur renferme de sentimens ineffables. »

Ut quantum mihi te sinuoso in pectore fixi,
Voce traham pura, totumque hoc verba resignent,
Quod latet arcana non enarrabile fibra.

Je ne sais si on trouverait ailleurs dans un auteur profane autant de grâce morale que dans les vers suivans, où Perse déclare lui-même les motifs de sa reconnaissance. Il doit son salut à son maître. A l'âge où commençaient pour lui les périls de la jeunesse et de la liberté, il a trouvé auprès de Cornutus une sollicitude tutélaire. Vers curieux et touchans d'un jeune païen que le plaisir effarouche, que l'indépendance inquiète, et qui court déposer au plus vite son âme entre des mains sûres! On n'a pas dû entendre souvent à Rome des jeunes gens s'effrayer ainsi à la vue de la charmante carrière qui s'ouvrait devant eux. Ce sont là des scrupules bien nouveaux et délicats où nous croyons reconnaître l'influence de l'éducation maternelle et de toute une famille composée, comme nous le verrons, de tout ce qu'il y avait de plus honorable à Rome :

« Lorsque, tout craintif, j'eus déposé la robe de pourpre gardienne de l'enfance et suspendu ma bulle en offrande devant les dieux lares, lorsque, entouré d'aimables compagnons, je dus au privilége de ma robe nouvelle de pouvoir promener mes regards dans le voluptueux quartier de Suburra; au moment enfin où deux chemins s'ouvrent devant nous, où l'âme incertaine et tremblante ne sait pas lequel il faut suivre dans ce carrefour de la vie, je me mis sous votre discipline, et ma tendre jeunesse fut recueillie par vous, Cornutus, dans le sein de votre sagesse socratique. »

Me tibi supposui ; teneros tu suscipis annos
Socratico, Cornute, sinu.

Alors commença cette éducation morale, cette direction spirituelle dont nous avons parlé. Le jeune homme donne au maître non son esprit à former, mais ses passions à dompter; il est entre ses mains comme l'argile sous les doigts du sculpteur.

« Une règle invisible, délicatement appliquée, redresse mes travers l'homme passionné en moi se soumet à la raison et travaille à se vaincre lui-même; mon âme prend des formes plus pures sous les mains de l'artiste. Avec vous, je m'en souviens, je passais des journées entières, avec vous je donnais au dîner la première heure de la nuit. Travail, repos, tout était commun entre nous, également réglé, et c'était un modeste repas que celui qui égayait nos graves pensées. Le ciel, n'en doutez pas, a voulu enchaîner par des rapports constans ma vie avec la vôtre. »

Tecum etenim longos memini consumere soles,
Et tecum primas epulis decerpere noctes.
Unum opus, et requiem pariter disponimus ambo,
Atque verecunda laxamus seria mensa.

Nous aimons à citer ces vers, non-seulement parce qu'ils peignent avec vérité un intérieur domestique et les mœurs philosophiques de Rome, mais encore parce qu'ils ont une certaine grâce facile qui n'est pas ordinaire dans les satires de Perse. Après un premier effort pour témoigner toute sa reconnaissance, pour trouver des expressions rares capables de rendre des sentimens rares aussi, ses vers coulent de source avec une simplicité lucide. La pureté ingénue des sentimens y rayonne et leur donne une sorte de transparence, et, comme il arrive souvent en poésie, les pensées qui font le plus honneur à l'âme honnête de Perse sont de celles aussi qui font le plus honneur à son talent.

Cornutus a dû contribuer à faire un satirique de cet innocent jeune homme, que son ignorance de la vie, son éloignement du monde, semblaient destiner à d'autres occupations poétiques. Ce maître si grave et si doux dans l'intimité paraît avoir eu la parole mordante, et on peut le soupçonner d'avoir fait lui-même, sous une forme ou une autre, des satires. Perse lui dit quelque part : « Vous êtes savant dans l'art malin qui fait pâlir le vice et perce la sottise des traits d'un innocent badinage. »

. . . . . Pallentes radere mores
Doctus et ingenuo culpam defigere ludo.

A la fois stoïcien et philosophe prêcheur, c'est plus qu'il n'en fallait à Cornutus pour avoir le goût et le talent de la satire. On ne prêche pas sur la morale sans peindre les mœurs, sans trouver un certain plaisir à piquer le vice ou la sottise, et plus d'un prédicateur chrétien même a eu besoin de toute sa vertu pour ne pas céder à la tentation de mépriser trop ouvertement les hommes; mais le stoïcien,

qui n'était pas retenu par la charité, qui faisait profession d'être libre et rude dans son langage, pouvait se livrer sans scrupule à ce dédain, et assaisonnait volontiers ses sermons de railleries. Bien plus, une certaine impertinence était le ton convenu de l'école et comme la prérogative de la philosophie. On ne paraissait pas assez vertueux, si on n'était un peu insolent. C'est ce que prouva Cornutus le jour où il fit gratuitement une injure à Néron. Le prince métromane, ayant formé le projet d'écrire en vers toute l'histoire de Rome, crut sans doute faire honneur au savant Cornutus en l'appelant à une sorte de conseil privé où l'on discuta sur le nombre de livres qu'il convenait de consacrer à un si grand sujet. Quelques familiers du prince ayant prétendu que quatre cents livres n'étaient pas de trop, Cornutus se récria, disant avec raison que personne ne lirait une œuvre de cette étendue. « Mais, lui fut-il objecté, votre Chrysippe en a composé bien plus. — Cela est vrai, répliqua Cornutus; mais les livres de Chrysippe sont utiles à l'humanité. » Néron offensé l'exila. Voilà un trait qui fait connaître Cornutus et la plupart des stoïciens. Ce n'était pas assez pour eux de braver le siècle par leur air, leur costume, la liberté morale de leur langage; ils tenaient encore à blesser les hommes et les puissans. La vertu leur semblait molle, si elle ne faisait sentir ses aspérités : ridicule véritable de la secte, que Tacite lui-même a blâmé, qu'il ne faut pas condamner trop sévèrement, parce qu'elle l'a payé assez cher sous les empereurs, ridicule éternel d'ailleurs dans toutes les sectes austères, dont de pieuses âmes aujourd'hui encore ne savent pas toujours se défendre, par cette fausse idée que la foi n'agit pas si elle ne heurte, que l'orgueil sied à la vérité, que l'insolence est le grand air de la vertu, la modestie un lâche abandon des principes, et la condescendance persuasive une faiblesse mondaine.

Autour de ce savant homme, qui fut un grand homme peut-être ou qui parut tel à ses contemporains, se groupaient un certain nombre de jeunes gens distingués, de bonne heure arrivés à la renommée ou à la gloire, qui étaient unis à leur maître et entre eux par une sorte d'amitié philosophique. On cite deux étrangers, deux Grecs, Pétronius Aristocrates et Claudius Agathémère, dont on ne sait rien, si ce n'est que ce dernier était médecin, que tous deux étaient aussi remarquables par leur science que par leur vertu, *doctissimos et sanctissimos viros*, jeunes hommes du même âge que Perse, que le poète admirait, dit-on, en tâchant de leur ressembler. Sans être des philosophes de profession, peut-être étaient-ils des gens du monde, comme on en voyait beaucoup alors, qui prêchaient la morale avec enthousiasme et avec toute l'âpreté stoïque, *acriter philosophantium*. Ils paraissent avoir été de ces hommes de bonne volonté qui se faisaient un devoir et une gloire d'attaquer

les mœurs en tous lieux, dans les conversations du monde, de ces sermonneurs officieux et obstinés, comme les voulait Sénèque, et qu'il encourageait en leur disant : « Ne laissez pas de trêve aux passions d'autrui, revenez sans cesse à la charge, et si l'on vous dit : Jusques à quand déclamerez-vous? répondez : Jusques à quand resterez-vous dans le mal? » On croit entendre Bossuet s'écriant : « Que tout le monde prêche dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations. » Sermonner était devenu une véritable manie à cette époque, l'éloquence ne trouvant plus guère d'autre carrière que la morale. Le devoir philosophique commandait de passer même par-dessus les règles de la discrétion et de la civilité dans cette propagande morale dont certains livres de Sénèque nous donnent à la fois la théorie et la pratique, les préceptes délicats et les plus illustres exemples. On est tenté de comparer à une société de puritains ce groupe de philosophes, de prêcheurs, de mécontens qui condamnent le siècle, et dont Cornutus, l'auteur d'un ouvrage sur la nature des dieux, est le docteur et pour ainsi dire le théologien.

D'autres esprits d'un caractère un peu différent, plus hommes de lettres que philosophes, devaient mêler à ces graves conversations de sages l'intérêt plus doux des entretiens littéraires. La maison était fréquentée par des poètes, entre autres par Cæsius Bassus, qui fut, au jugement de Quintilien, le plus grand poète lyrique de Rome depuis Horace, l'ami d'enfance de Perse, et qui, après la mort prématurée du satirique, demanda à Cornutus et obtint l'honneur de publier les œuvres du défunt. C'était à Rome un honneur en effet et un devoir pieux de se faire, après la mort d'un ami, l'éditeur de ses livres. Là paraissait aussi Lucain, qui venait entendre Cornutus, non pas sans doute pour recueillir des leçons de philosophie exacte, ni pour s'exercer aux sévères renoncemens du stoïcisme, mais vraisemblablement pour profiter d'un enseignement littéraire et entendre des vers, car ce sage si écouté était en même temps un grammairien commentateur de Virgile, de plus un poète composant des satires et peut-être des tragédies. Une certaine espèce de tragédies était alors à la mode, pièces destinées à la lecture, dont celles de Sénèque peuvent nous donner l'idée, où l'on entassait les préceptes de l'école en vers sentencieux, où, sous le nom de personnages fabuleux, de Médée, de Thyeste, on trouvait l'occasion de faire la leçon aux princes et aux contemporains, qui étaient lues dans les cercles choisis des frondeurs politiques, et dont les graves et dogmatiques malices, colportées avec empressement, faisaient en un jour le tour de la ville. Nous savons que Perse et Lucain s'étaient également exercés dans ce genre à l'exemple de Cornutus. On peut

se figurer le ton plein de gravité et de complaisance réciproque qui devait régner dans cette réunion d'élégans esprits appartenant à la même secte et au même parti politique. Le bouillant Lucain, avec l'hyperbole ordinaire de son langage, la première fois qu'il entendit la lecture d'un ouvrage de Perse, poussa des cris d'admiration : « Voilà de la vraie poésie! Mes vers, à moi, ne sont en comparaison que bagatelles! » On reconnaît là l'intempérance de Lucain et la violence de ses premiers mouvemens dans l'admiration ou dans la haine. Perse et Lucain ont-ils été bien unis? On en peut douter. La solidité morale du satirique devait juger sévèrement la fougue inconstante et les déplaisantes contradictions de l'auteur de *la Pharsale*. Sans doute Lucain a pris plaisir dans son poème à se montrer stoïcien, il exalte les héros de la république, il fait sonner haut le mot de liberté; mais ce républicain d'imagination flattait Néron, et, dans le même ouvrage où il glorifiait avec une fierté sans mesure Caton et tous les soldats de la liberté, il adressait des vers adulateurs au tyran jusqu'au moment où, blessé dans son amour-propre de poète par le prince, son rival en poésie, il fit contre lui des vers satiriques qu'il paya de sa vie. Lucain paraît avoir été un mondain entraîné par Sénèque à la cour, dont l'imagination mobile flottait entre tous les extrêmes, à la fois courtisan et déclamateur stoïque, enthousiaste inconsistant, couvrant sa faiblesse de jactance espagnole, qui vécut, comme il écrivait, avec emphase, qui garda cette inconséquence jusque dans sa mort, et, après avoir lâchement dénoncé sa mère pour se sauver lui-même, revint à de meilleurs sentimens, récita à ses derniers momens des vers vaillans de son poème, et crut peut-être mourir en héros pour s'être enivré une dernière fois d'héroïsme épique.

Ce fut pour des raisons analogues, on peut le croire, que Perse se tint sur la réserve avec Sénèque. Il le connut assez tard, dit le biographe, et ne se laissa pas prendre aux charmes de son esprit. On conçoit que Perse ne se soit pas livré à ce stoïcien homme de cour, à la fois philosophe et ministre de Néron, et qui pouvait, aux yeux des hommes sévères, passer pour un transfuge. Sa vie, son esprit, son style, devaient également déplaire aux rigoureux adeptes du stoïcisme et à l'intégrité doctrinale de Perse. Les concessions faites par Sénèque aux nécessités de la politique et aux modes littéraires paraissaient être autant de démentis à sa doctrine. Comme ministre, il trahissait les principes; comme philosophe, il donnait la main à toutes les écoles; comme écrivain, sa manière facile et brillante et sa riche abondance s'éloignaient de la raide concision recommandée par la secte. Jusque dans le style, Sénèque était pour les gens rigides un esprit corrompu, et un corrupteur d'autant plus

condamné que ses exemples étaient contagieux et que presque personne n'avait la force de résister à l'attrait de cette éloquence nouvelle. Nous savons d'ailleurs que Sénèque était sévèrement jugé par les philosophes et les mécontens politiques, et plus d'une fois dans ses ouvrages il s'est défendu à mots couverts, sentant le besoin de faire son apologie et de répondre aux murmures de l'opinion stoïcienne.

Parmi ces esprits d'élite et ces nobles caractères qui entouraient Perse, il faut enfin nommer le plus grand de tous, Thraséas, qui avait pour le jeune poète, son proche parent, une amitié toute particulière. Perse a vécu dix ans dans la familiarité de ce grand homme, et l'accompagnait partout, même dans ses voyages. Tandis que Cornutus a été le théoricien et pour ainsi dire le docteur de cette illustre compagnie, Thraséas en a été le politique militant. Si Thraséas n'était pas si connu, si son nom seul ne parlait pas assez haut, on serait en peine de trouver des paroles qui répondissent à l'admiration qu'inspire ce personnage, dont on a essayé, dans ces dernières années, de rabaisser le caractère en un savant ouvrage que nous épargnons en ne le désignant pas, comme s'il pouvait importer à quelqu'un d'avilir celui à qui Tacite a donné cette louange qu'il était la vertu même! Pour moi, je préfère Thraséas à Caton, qu'il avait pris pour modèle, et je le considère comme le plus bel exemplaire du stoïcisme raisonnable. Je ne sais ce qu'on peut reprocher à ce héros sans jactance, aussi doux que ferme, qui craignait, disait-il lui-même, de trop haïr le vice de peur de haïr les hommes, qui garda une bonne grâce tranquille et de la mansuétude dans des luttes où sa tête était en jeu, qui, sans jamais se soumettre à rien qui pût être réprouvé par sa conscience, n'exposa jamais non plus inutilement sa vie, la ménageant pour le bien public, et, sans faire au pouvoir une opposition jalouse ou tracassière, ni rechercher, comme les autres stoïciens, la popularité de l'impertinence, sut repousser au sénat toutes les mesures injustes, cruelles ou malséantes par son vote ou par son silence, car telle était l'estime qu'il inspirait que tout l'empire tenait les yeux fixés sur lui, qu'on recueillait non-seulement ses paroles, mais, si l'on ose dire, son silence, et que les provinces lointaines s'occupaient de ce que Thraséas *n'avait pas fait*. Néron lui-même était désarmé par ce paisible courage et rendait hommage à l'intégrité de cet homme, dont il aurait voulu, disait-il, être l'ami, et qu'il respecta jusqu'au moment où, fou de terreur après le meurtre de sa mère Agrippine, il ne put plus supporter le regard de cette conscience incorruptible, ni l'importune vertu de ce sénateur qui, seul, ne voulut pas s'associer par sa présence à l'apologie du parricide, et, pendant la lecture de

la lettre de Néron, sortit du sénat. Sa mort, qu'on ne relit jamais dans Tacite sans une émotion nouvelle, est une des plus belles de l'antiquité. Cette dernière promenade dans ses jardins avec ces hommes et ces nobles dames qui s'empressent autour d'un proscrit aimé, cet entretien solitaire avec un philosophe sur l'immortalité de l'âme, sa prière aux assistans de se retirer pour ne pas partager son sort, ses supplications à sa femme qui veut mourir avec lui et qu'il conjure de se conserver pour leur fille, sa joie en apprenant que son gendre n'est pas condamné avec lui, les mâles et paternelles paroles qu'il adresse au jeune questeur lui-même chargé de surveiller sa mort, l'incomparable beauté de son exclamation suprême quand, regardant couler le sang de ses bras, il s'écrie : « Faisons cette libation à Jupiter Libérateur! » tant de grandeur simple dans la mort comme dans la vie laisse à peine comprendre comment il s'est rencontré un écrivain honnête pour décréditer cet homme magnanime, qui, après avoir montré toujours une fermeté bienséante et discrète, a porté sa simplicité et sa douceur jusque dans l'appareil usité d'un trépas stoïcien.

On se figure aisément quelle a été l'influence de Thraséas sur Perse. Une familiarité intime de dix ans avec un si grand caractère a dû élever le cœur du poète, ou du moins le retenir sur les hauteurs où l'avait déjà placé la fière doctrine de Cornutus. Il n'est pas souvent donné à un jeune homme généreux, épris d'études morales, de voir à ses côtés, dans sa famille, le modèle des vertus recommandées par la philosophie. Et combien ne doit-on pas s'attacher à une doctrine sublime quand on peut s'entretenir tous les jours avec l'homme qui dans sa vie en représente les principes! Je sais bien que la sombre ardeur de Perse, sa poétique raideur, ne ressemblent pas à la tranquille et naturelle intrépidité de Thraséas; mais l'un était un jeune homme enivré de fortes maximes, un solitaire échauffé par l'étude, l'autre un homme mûri par l'expérience, mêlé aux affaires et sachant se plier aux nécessités de la vie et de la politique. Pour moi, quand je lis certains beaux vers de Perse, je me figure volontiers qu'ils ont été inspirés par la vue de Thraséas. Qu'on nous laisse le plaisir de croire que le poète pense à lui lorsqu'il s'écrie : « Puissant maître des dieux, pour punir les tyrans, montre-leur la vertu, et qu'ils sèchent de regret de l'avoir abandonnée. »

Virtutem videant intabescantque relicta.

Vers admirable d'énergique concision, où l'on croit voir Néron en présence de Thraséas. Quoi qu'il en soit de ces conjectures qu'on pourrait multiplier, les vers de Perse prennent un intérêt nouveau quand on songe qu'ils ont été écrits sous les yeux de ce touchant

personnage, qu'il les a sans doute approuvés, et qu'ils ont peut-être remué ce grand cœur.

On risquerait de ne pas bien comprendre le caractère de Perse et de ses écrits, si nous négligions de parler des femmes qui l'ont entouré de leur sollicitude, à laquelle le poète répondait, dit la notice, par une tendresse exemplaire. On a vanté l'amour qu'il avait pour sa mère, pour sa sœur, pour sa tante. La douceur de ses mœurs d'ailleurs et sa modestie virginale donnent à penser que son âme a dû beaucoup à la société de ces nobles femmes, d'autant plus que la chétive santé de ce bel adolescent de grande espérance rendait plus empressées autour de lui toutes ces mains diversement maternelles; mais là encore, dans cette élégante et plus douce compagnie de matrones, Perse retrouvait les souvenirs, les traditions, les vertus du stoïcisme. Il a pu connaître dans son enfance une de ses parentes qui avait donné le plus étonnant exemple de ce courage viril que les Romains estimaient avant tout dans les femmes. Elle était en effet de la famille, cette Arria, qui, pour encourager son mari Pætus à se soustraire au supplice par une mort courageuse, se frappa d'abord elle-même, et mourante, tirant de son sein le poignard tout sanglant, le présenta à son mari avec ces paroles immortelles : « Tiens, mon cher Pætus, cela ne fait pas de mal. » Ce trait d'héroïsme stoïque, cité, dit Pline, dans tout l'univers, célébré par Perse encore enfant dans ses premiers vers, aujourd'hui perdus, était le plus beau titre de gloire de cette famille, et devait être pour toutes les femmes de cette maison patricienne comme un modèle proposé à leur émulation. Nous pouvons juger de leurs sentimens par ceux d'une de ces matrones, cousine de Perse, de la seconde Arria, digne fille de la première, qui, malgré les prières de son mari Thraséas, voulut mourir avec lui, et, comme lui, se fit ouvrir les veines. N'est-il pas permis de supposer que ce sont les femmes de la famille de Perse qui, comme nous l'avons dit, se pressent autour de Thraséas condamné et font cortége à son infortune? Il ne faut pas oublier qu'à cette époque les matrones se faisaient quelquefois instruire dans le stoïcisme, que dans ces temps de périls la plus grande gloire pour elles était de ressembler aux hommes, de braver par leurs discours et leur conduite la corruption et la tyrannie du jour. Depuis que sous le règne de Claude, par un affranchissement subit, par une horrible nouveauté pour des Romains, les femmes, qui sous la république vivaient dans l'obscurité et la dépendance, s'élevèrent tout à coup, les unes par l'audace et le génie du crime, comme Agrippine, les autres, comme Messaline, par la fureur inouie de leurs déportemens; quand elles devinrent une puissance, jouèrent un rôle politique, se mêlèrent aux intrigues du palais, et, dans la première

ivresse de leur émancipation, prirent plaisir à violer non-seulement les lois de la vertu, mais les règles de la pudeur, alors, par une réaction naturelle, parurent des femmes honnêtes, étalant leur vertu comme d'autres étalaient leur indécence, demandant à la philosophie, avec des principes solides, des maximes agressives, empruntant aux hommes leur parole sentencieuse et brève, leur langage intrépide, et capables d'ailleurs d'égaler et de surpasser souvent leur héroïsme : vaillantes femmes, dont la force n'était pas toujours dépourvue de grâce, qui voulaient en mourant s'associer à la gloire de leurs époux, comme les femmes de Pætus, de Thraséas, de Sénèque, dont la fidélité et la mâle constance étaient ensuite proposées en exemple, et que, par une sorte de canonisation profane, l'admiration universelle mettait au rang des *femmes stoïques*. Perse n'a jamais vécu éloigné de ce cercle de graves matrones, composé de sa mère, de sa sœur, de sa tante et de ses admirables cousines. Il a trouvé un abri pour sa candeur, un encouragement pour sa jeune vertu dans cette société pudique et sévère où régnait le souvenir de la première Arria, et qui s'armait d'avance de courage contre des périls à venir et faciles à prévoir. Il a pu s'entretenir souvent avec la seconde Arria, qui se montra la digne fille de sa mère; il a contribué sans doute à former l'esprit de la jeune Fannia, fille de Thraséas, celle qui devint la femme d'Helvidius, et qui donna plus tard pour la troisième fois dans cette famille l'exemple du même dévouement conjugal. Ainsi le poète a trouvé autour de lui le stoïcisme sous toutes les formes, dans les doctes entretiens avec des philosophes, ses maîtres et ses amis, dans les conversations familières avec des politiques tels que Thraséas, et jusque sur le visage aimable de ces futures héroïnes (1).

On peut appliquer à toute cette famille ces mots de Tacite parlant de l'un de ses membres, d'Helvidius : « Il suivait les maximes de ces philosophes qui ne reconnaissent d'autre bien que la vertu, d'autre mal que le vice, et qui ne comptent la puissance, l'éclat du rang et tout ce qui est hors de l'âme ni pour un bien, ni pour un mal. Opiniâtre dans l'honnête, inaccessible à la crainte, on ne pouvait lui reprocher peut-être qu'une passion, la dernière dont se dépouille le sage, l'amour de la gloire. *Recti pervicax, constans adversus metus, erant quibus appetentior famæ videretur, quando etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exuitur.* » Ces mécon-

(1) Pline le Jeune a beaucoup connu Fannia, et, en nous apprenant qu'elle ressemblait en tout à sa mère, il nous peint l'une et l'autre : « Quæ castitas illius! quæ sanctitas! quanta gravitas, quanta constantia!... Eadem quam jucunda, quam comis, quam denique (quod paucis datum est) non minus amabilis quam veneranda!... Utramque colui, utramque dilexi, utram magis, nescio. » L. VII, 19.

tens à principes inflexibles et de vertu rigide, dirigés par un esprit dogmatique, stoïciens de doctrine et de conduite, patriciens frondeurs, philosophes contempteurs du siècle, femmes courageuses prêtes, comme les hommes, à tout braver, forment un foyer d'opposition politique, morale et presque religieuse, et l'on est tenté de comparer de loin à une compagnie de jansénistes ce groupe sévère, espèce de Port-Royal romain résistant aux mœurs, aux exemples, aux entreprises d'une cour. Nous n'avons pas besoin de relever les différences. La tyrannie sous Néron est plus violente et plus insensée, le danger plus terrible, la résistance plus farouche, plus altière dans son mépris républicain pour les puissances et les hommes du jour. Qu'on se représente maintenant Perse élevé dans cette société intrépide, n'en étant jamais sorti, jeune, beau, choyé pour ses talens, aimé pour la douceur de ses mœurs, valétudinaire, entouré de ces nobles femmes de sa famille auxquelles il est tendrement attaché, retenu loin des vices par sa faible santé et sa modestie, et l'on verra quelle pouvait être la satire de cet honnête et sédentaire jeune homme sans expérience. Il répétera avec foi les maximes de ses amis, et pour ainsi dire le catéchisme stoïcien; il aura la rigueur, la tristesse, la raideur d'un solitaire; il se plaira aux demi-allusions que l'on ne peut guère comprendre que dans son cercle, il parlera avec l'exagération vertueuse et l'innocence hardie d'un adepte, d'un néophyte qui contemple et juge la vie du fond d'un cloître stoïcien.

II.

Les satires de Perse, que nous allons maintenant parcourir, lues et applaudies dans cette société unie par la communauté des principes, prennent un intérêt tout nouveau quand on les considère, non pas comme les exercices poétiques d'un auteur laborieux, mais comme les professions de foi d'une généreuse famille. Sans doute, à voir d'abord les caractères extérieurs de cette poésie érudite, émaillée de souvenirs classiques, où l'imitation est trop apparente et souvent tient même à se montrer, on peut être tenté de croire que le poète n'a puisé son inspiration que dans les livres : ses satires en effet sentent l'étude et l'école, trahissent un jeune homme qui demeura toujours entre les mains d'un maître, dont l'esprit était asservi à des dogmes, et qui mourut d'ailleurs avant l'âge où le génie s'affranchit de l'imitation, entre en possession de lui-même et ne se laisse plus obséder par les réminiscences; mais il est difficile de croire que ces vers quelquefois si frémissans ne soient que les exercices d'un écolier studieux, qu'ils ne sont pas sortis de l'âme, — qu'ils ne furent point l'expression vivante des sentimens

personnels du poète et de plus l'écho des graves entretiens de cette élite que nous venons de faire connaître et à laquelle ces fières sentences étaient adressées, car le livre ne fut pas composé pour le public et ne parut au grand jour qu'après la mort du poète. Qu'on nous permette donc de supposer que les sentences satiriques de Perse sont le fruit de son éducation domestique, les maximes de sa famille, le formulaire de sa religion, de sa morale et de sa politique. Ces déclarations de principes austères, cette censure chagrine des ridicules du jour, ce hautain mépris des gens à la mode ou en faveur, ces obscurs sarcasmes contre les princes et leurs satellites, tous ces sujets ordinaires de conversation entre patriciens philosophes sont venus se condenser dans les satires mystérieuses de Perse, et nous présentent, avec les sentimens particuliers du poète, les étonnemens, les révoltes, les chuchotemens et les malices de toute une illustre compagnie.

Si nous tenons à connaître d'abord les idées religieuses qui avaient cours parmi les adeptes du stoïcisme, la deuxième satire, qui roule tout entière sur la religion, va nous montrer comment, à cette époque, les hommes les plus honnêtes et les plus éclairés comprenaient le culte qu'il faut rendre aux dieux et les prières qu'on doit leur adresser. Le poète, passant en revue les principales folies pieuses de ses contemporains, flétrit le ridicule odieux de ces prières par lesquelles on demande au ciel la satisfaction de désirs criminels; il se moque de ces naïfs dévots qui s'imaginent que de vaines cérémonies couvrent ou rachètent la perversité du cœur; il fait voir combien ces vœux sont insensés, honteux, inefficaces, injurieux pour la Divinité; en un mot, il veut substituer aux pratiques extérieures et hypocrites de la superstition un culte tout intérieur et moral. C'était là un sujet traité par les sages de tous les temps et qui a dû être de bonne heure une des préoccupations les plus légitimes de la philosophie. Le paganisme en effet, tel que le peuple surtout le comprenait, était une religion toute grossière, sans morale et souvent contraire à la morale; les sacrifices n'étaient offerts que par la peur ou par la convoitise, pour acheter en quelque sorte la faveur divine et pour obtenir des biens matériels; de viles prières n'exprimant que des vœux intéressés ou coupables tentaient de faire des dieux les complices complaisans des hommes. Aussi voit-on que les plus grands philosophes ont fait effort pour épurer la religion et pour la rendre plus digne de la Divinité et de la conscience humaine. Pythagore, Socrate, Platon, Zénon, Épicure, tous les chefs d'école, entreprennent tour à tour de corriger ce culte extérieur ou de le supprimer. Chez les Romains, Cicéron et Sénèque répandent et popularisent ces hautes idées de la philosophie grecque. Les

stoïciens surtout, dont le panthéisme métaphysique pouvait se passer de religion positive, faisaient profession de mépriser les pratiques du culte et les sacrifices. La raison humaine s'élevait de tous côtés et depuis longtemps contre une religion corruptrice qui permettait à l'homme de se croire pieux alors qu'il n'était pas honnête et de s'acquitter envers les dieux avec des cérémonies minutieusement observées. Aussi au moment même où la foi chrétienne, enfermée dans les catacombes, travaillait à extirper des cœurs ce paganisme dépravant, en haut, à la lumière du jour, dans une opulente demeure, dans une autre communauté de belles âmes, la raison profane faisait entendre les mêmes protestations, et sur ce point se rencontrait, sans le savoir, avec les nouveaux enseignemens religieux du christianisme.

Cette satire, à laquelle on pourrait donner pour titre *la Prière*, montre tout le mépris des stoïciens pour la dévotion païenne. Le poète n'attaque pas seulement les pieuses coutumes du peuple ignorant, qui ne mériteraient point les honneurs d'une pareille sortie; il prend soin de nous informer qu'il s'agit ici des grands, des puissans du jour, qui demandent aux dieux avec une horrible naïveté l'accomplissement des plus vils désirs. A cette époque d'abominable corruption, le beau monde était encore dévot, et faisait de sa dévotion un commerce lucratif avec le ciel. On lui offrait des sacrifices comme on essaie de *corrompre un avide usurier*, selon le mot de Platon; on lui adressait de cupides prières à voix basse, pour n'être pas entendu des hommes! Dans une religion formaliste, où la prière n'était pas une effusion du cœur, un hommage gratuit, mais une négociation de sordide intérêt, on priait en secret, non pour dérober humblement sa piété à tous les regards, mais pour cacher de honteuses sollicitations. On allait jusqu'à gagner le gardien du temple qui vendait la permission d'approcher de l'oreille du simulacre divin, ce qui faisait dire au contemporain Sénèque : « Aujourd'hui quelle est la folie des hommes? Ils murmurent à voix basse des vœux infâmes à l'oreille des dieux. Dès qu'on les écoute, ils se taisent. Ils n'oseraient dire aux hommes ce qu'ils disent aux dieux! » On comprend que, dans une pareille religion, des philosophes, Pythagore par exemple, voulussent que la prière fût toujours dite à haute voix, et qu'ils missent ainsi la dévotion qui était suspecte sous la surveillance de l'honnêteté publique. « On embarrasserait bien nos gens, dit Perse à son tour, si on les obligeait à publier leurs vœux, *aperto vivere voto*. »

Perse nous met sous les yeux un de ces grands seigneurs hypocrites, faux philosophes, qui demande tout haut, et en apparence, les biens de l'âme avec les formules consacrées de la philosophie,

mais qui au fond de son cœur, et d'une voix inintelligible, ne forme que des vœux ignobles. « Sagesse, honneur, vertu, voilà ce qu'on demande tout haut, pour être entendu du voisin; mais voici la prière qu'on fait en dedans et qu'on murmure entre ses lèvres : « Oh! s'il m'était donné de voir le magnifique convoi funèbre de mon oncle!... Si mon pupille, dont je suis le plus proche héritier, et que je serre de près, pouvait *recevoir son congé!* Car enfin ce serait un bonheur pour lui : il a des ulcères, la bile l'étouffe et le ronge... » Eh bien! c'est pour faire de pareils vœux, pour les faire bien dévotement, que vous allez le matin plonger la tête dans le Tibre deux fois, trois fois, et purifier vos nuits dans l'eau courante. » Perse, là-dessus, interpelle ce pieux personnage : « Ah çà! dites-moi donc un peu, pour qui prenez-vous Jupiter? » Ces vers sont pleins de force et d'esprit, mais d'un esprit qu'il faut souvent un peu chercher. N'est-ce pas une chose bien observée que le ton doux et charitable de ces vœux meurtriers? Le bonhomme désire la mort de ses parens, mais pour leur bien. On aura la délicatesse de faire à l'oncle de belles funérailles! Ce pauvre pupille, chétif qu'il est, sera plus heureux quand la mort l'aura délivré de sa maladie! Tartufe n'eût pas mieux dit, lui qui sait si bien

> ... Rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de son intention.

Cette polémique religieuse de Perse a de la portée, et n'est pas seulement un jeu d'esprit poétique : ce sont les principes d'une haute philosophie, d'une morale pure, opposés aux pratiques niaisement criminelles de la dévotion païenne. Ainsi parlaient Socrate et les chefs des grandes écoles que nous citerions volontiers ici, s'il ne valait mieux montrer, pour faire honneur à Perse, que ces beaux vers ont encore le mérite de devancer les enseignemens de nos orateurs sacrés. Bourdaloue ne semble-t-il pas avoir présente à l'esprit cette satire de Perse, quand il dit : « Un des désordres des païens, si nous en croyons les païens eux-mêmes, c'était de recourir à leurs dieux et de leur demander, quoi? ce qu'ils n'auraient pas eu le front de demander à un homme de bien... Cela nous semble énorme, insensé; mais en les condamnant n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons? » Fénelon dira : « Ne prétendez pas rendre Dieu le protecteur de votre ambition, mais l'exécuteur de vos bons désirs. » Qu'on nous permette de faire un rapprochement plus singulier et plus curieux de Perse avec Bossuet, dont la brusquerie sublime et la familiarité hardie savent donner quelquefois à une sainte éloquence les allures de la satire. N'est-il pas en effet un grand satirique, Bossuet, quand il fait entendre les prières intéressées des

faux dévots? Admirable dialogue entre l'hypocrite, qui cherche à circonvenir Dieu même par de doucereuses paroles, et Dieu, qui repousse ses indignes prières. « Que vous seriez un grand et aimable Sauveur, si vous vouliez me sauver de la pauvreté! — Combien lui disent en secret : Que je puisse contenter ma passion! — Je ne le veux pas! — Que je puisse seulement venger cette injure! — Je vous le défends! — Le bien de cet homme m'accommoderait. — N'y touchez pas, ou vous êtes perdu! — Mon Sauveur, que vous êtes rude! » Voilà le personnage de Perse : il a changé de religion, mais il est resté le même. Ses demandes, ses plaintes discrètes, telles qu'elles sont exprimées par Bossuet, sa déconvenue, vous paraîtraient même plaisantes et feraient sourire, si l'éloquence impérieuse de la réponse divine ne vous rappelait à de plus graves sentimens.

Après avoir confondu l'hypocrite, le poète libre penseur raille une autre espèce de superstition, celle de ces bonnes gens qui, en accomplissant toute sorte de cérémonies minutieuses et vaines, demandent au ciel, par exemple, de préserver leur enfant du mauvais œil et de lui accorder la richesse, le succès en amour, d'impossibles prospérités, en un mot toutes les faveurs. Perse change de ton et se relâche de ses rigueurs pour décrire de si innocentes folies; dans des vers pleins de grâce, d'une grâce toujours austère et concise, il nous découvre un intérieur romain et nous fait assister à une scène domestique ridicule et touchante dans sa naïveté. — « Voyez-vous cette grand'mère ou cette tante craignant les dieux! elle tire l'enfant du berceau, promène le doigt du milieu sur son front et sur ses petites lèvres humides, pour le purifier avec la salive lustrale. Elle est si sûre que c'est là le moyen de le préserver des mauvais regards! Cela fait, elle le secoue un peu dans ses mains, certaine que cet enfant, maigre et chétive espérance de la famille, va être, grâce à son humble prière, envoyé en possession des domaines de Licinius et des palais de Crassus. Que le roi, s'écrie-t-elle, que la reine le désirent pour gendre! que les jeunes filles se l'arrachent un jour! que, partout où il mettra les pieds, il naisse des roses! Pour moi, ce n'est pas une nourrice que je chargerais de faire des vœux. Ne l'écoute point, Jupiter, quand même elle t'adresserait ces prières tout de blanc habillée. » Le poète stoïcien, fidèle à sa doctrine, n'admet que les prières qui ont pour objet les biens de l'âme, les seuls biens qu'on ne se repentira jamais d'avoir demandés. Quant aux avantages extérieurs et matériels que les nourrices, les femmes et les grands parens ne manquent jamais de comprendre dans leurs vœux à la naissance d'un enfant, ils peuvent devenir précisément une cause de malheur. Dans les sociétés antiques surtout, la richesse,

les honneurs, la beauté, amenaient souvent à leur suite bien des catastrophes, ainsi que Juvénal s'est donné la peine de le prouver dans sa dixième satire par de nombreux exemples tirés de l'histoire romaine. Ces sortes de prières peuvent être pernicieuses, disaient les philosophes; la prière exige beaucoup de prudence : il n'y a rien de plus fou que de demander étourdiment aux dieux des maux en pensant leur demander des biens et de chanter la palinodie un moment après. La prière en effet, chez les païens, établissant entre l'homme et les dieux une sorte de contrat que ceux-ci étaient censés exécuter à la lettre, il fallait bien peser ses paroles de peur de solliciter une chose qui pourrait être nuisible. Aussi les philosophes admiraient-ils la courte et vague prière des Lacédémoniens, qui, sans rien préciser, demandaient simplement *l'honnête avec l'utile*. On vantait beaucoup encore cette autre prière, véritable chef-d'œuvre d'un poète inconnu : « Puissant Jupiter, donne-nous les biens soit que nous les demandions, soit que nous ne les demandions pas, et éloigne de nous les maux, quand même nous les demanderions. » Prière plaisante pour nous, à ne considérer que la méticuleuse prudence des termes, mais admirable pourtant par la confiance qu'elle exprime en la Providence divine! Tout cela fait comprendre pourquoi Perse se moque de ces vœux grossiers qui renferment un danger. S'il s'amuse à dévoiler sur ce point les piéges de la religion, c'est pour engager les hommes à élever leur pensée vers des biens plus nobles, à n'entretenir le ciel que des besoins de l'âme. Sa raillerie n'est pas une fantaisie légère d'irréligion; elle est vive et accablante, tombant du haut d'une grande doctrine.

Toute cette polémique de la philosophie contre la superstition ne procède que par saillies et se découpe en quelques courts tableaux. S'il est des prières dangereuses, il en est aussi de bien embarrassantes pour les dieux. — « Voici un homme qui demande la santé, une vieillesse allègre, il n'y a rien de déraisonnable dans ses vœux; mais cet homme est un grand mangeur qui, par ses excès de table, compromet tous les jours cette santé qu'il veut obtenir. Les plats énormes et les grosses viandes farcies empêchent les dieux d'accomplir sa prière, et Jupiter n'y peut plus rien. » Autre exemple qui montre ce qu'il y a d'illogique, d'absurde dans certains sacrifices. — « Voyez ce paysan qui pour faire fortune immole un bœuf à Mercure, et la main dans le sang : O Mercure, fais prospérer mon domaine, donne-moi du bétail, donne des petits aux mères! — Eh! comment le peut-il, imbécile! quand tu immoles toutes tes jeunes bêtes? — Qu'importe? il égorge, il égorge toujours; la prospérité va venir, le domaine s'étendre, le troupeau grossir. Cela vient, dit-il, cela vient... Cela vient si bien que, déconfit, désespéré, il s'écrie un

jour en soupirant : Je n'ai plus qu'un écu dans ma bourse. » Perse va plus loin encore et ose condamner certaines dépenses inutiles du culte public. On sait, par exemple, que l'or pris sur les ennemis était porté au Capitole, consacré aux dieux et souvent destiné à embellir leurs images. Par cela que les hommes sont cupides, ils s'imaginent que les dieux le sont aussi; ils prêtent à la majesté divine leurs propres convoitises. Dans un beau mouvement d'éloquence qui rappelle certaines apostrophes de Bossuet, il s'écrie : « O âmes courbées vers la terre, étrangères aux choses du ciel! pourquoi porter ainsi dans les temples la bassesse de vos pensées et croire que les dieux seront flattés par ce qui flatte la corruption de la chair? »

O curvæ in terras animæ, et cœlestium inanes!
Quid juvat hos templis nostros immittere mores,
Et bona dis ex hac scelerata ducere pulpa.

Quel langage nouveau! quel singulier choix d'expressions qui seront chrétiennes! Combien ces vers concis renferment de substance religieuse et morale! S'ils nous frappent encore aujourd'hui, ils devaient, dans leur nouveauté hardie, aller bien plus avant dans les cœurs païens dignes de les comprendre. Le poète découvre de plus en plus sa pensée, qui est de substituer à toutes les superstitions ineptes et trompeuses du paganisme un culte tout moral. Qu'importent aux dieux les riches sacrifices? Ils n'ont que faire de notre or; ni l'opulence, ni les titres, ni les prodigalités de la dévotion ne les émeuvent en notre faveur. Il y a quelque chose de plus rare, de plus agréable au ciel. « Que n'offrons-nous aux immortels ce que ne pourra jamais leur offrir, dans ses plats magnifiques, la hideuse postérité de l'illustre Messala? Une âme toute pénétrée des lois divines et humaines, la pureté jusque dans les derniers replis du cœur, un caractère tout imprégné de vertu et d'honneur. Que j'apporte au temple une pareille offrande et je n'aurai besoin que d'un simple gâteau pour faire agréer ma prière. »

Compositum jus, fasque animo, sanctos que recessus
Mentis, et incoctum generoso pectus honesto!...

Cette satire est un véritable sermon sur la prière, et pouvait passer pour un excellent manuel de la piété païenne. La philosophie, dégagée de la superstition, est arrivée de progrès en progrès jusqu'aux confins du christianisme. Ce sentiment si profond de la moralité religieuse chez un poète païen nous causerait plus de surprise, si ces hautes pensées n'avaient été mises depuis, par la foi nouvelle, à la portée de toutes les intelligences, et n'étaient devenues des vérités

communes. Le plus pur esprit de la philosophie antique s'est concentré dans ces denses maximes qu'il faut relire plus d'une fois et méditer, si on en veut recueillir toute la force. On sent aussi que le poète les a tirées du plus profond de son cœur, qu'elles font partie de lui-même. Un certain accent nouveau, la hardiesse des expressions, une brièveté cherchée, laissent voir qu'il s'efforce de faire tenir toute son âme dans cette profession de foi morale et religieuse. A beaucoup de ces vers, il ne manque que d'être plus lucides, plus accessibles, pour devenir populaires et pour être cités parmi les plus beaux de l'antiquité; mais l'obscurité n'est nulle part plus supportable que dans un pareil sujet : ce style d'oracle vous saisit dans cette religieuse matière. Ce sont les ténèbres d'un bois sacré. Ce que Sénèque disait de l'homme de bien, on peut le dire ici de Perse et de sa conviction sincère : « Il y a un dieu en lui, quel dieu? je l'ignore, mais il y a un dieu. »

Quis deus, incertum est, habitat deus.

Quant aux opinions purement morales de Perse, il serait superflu de les exposer en détail; ce sont les principes mêmes du stoïcisme que tout le monde connaît. Le disciple de Cornutus fait la guerre aux passions, à l'avarice, à la mollesse, à l'amour, à l'ambition. Sa pensée maîtresse est qu'il faut acquérir au plus tôt la liberté de l'âme, *libertate opus est*. Les idées en elles-mêmes n'offrent rien de bien rare et se retrouvent dans tous les livres stoïciens; mais une certaine conviction hautaine anime ces vers et les lance avec raideur contre les vices du jour. On croit y voir les mouvemens saccadés de l'impatience que le siècle importune, une sourde colère qui se contient tout en se montrant, et qui frémit d'autant plus qu'elle n'a pas le droit de tout dire. De là tant de traits courts ou tronqués, des allusions lointaines et des épigrammes contre les puissans, contre les princes, et, selon toute apparence, contre la jeunesse folle et débauchée de Néron. Le mécontentement politique respire partout dans ces sentences doctrinales. Ne croyez pas que ces vers ne soient que d'innocentes maximes détachées d'un cahier de philosophie; ce sont des protestations ardentes sous la forme de vérités générales, mais dont la malignité publique savait l'adresse. A cette époque, on aimait à prodiguer le stoïcisme, comme en d'autres temps on a fait abus de la Bible. Les vérités philosophiques ou religieuses ont été souvent des mots de ralliement et le langage convenu du mépris pour tout ce qui est à la mode, en faveur, au pouvoir. Un certain accent de tristesse, l'affectation même de l'obscurité, le mystère d'un langage incomplet, tout cela donnait à penser qu'on

ne disait pas tout ce qu'on avait sur le cœur, et en ce sens la brièveté même semblait une malice. Ces vers à l'air morose ressemblent à ces stoïciens mécontens qui, sans faire d'opposition directe, se promenaient dans les rues de Rome, les cheveux ras, le sourcil haut, le visage chagrin, et qui n'avaient pas besoin de parler pour déclarer leur mécontentement. Les délateurs ne s'y trompaient pas et disaient : Voyez cet homme, c'est un ennemi de l'état! Cette morale d'école dans les satires de Perse, si on en comprend le ton, ne manque pas de courage. Le poète a l'air d'un combattant qui, sans frapper personne, menace tout le monde. Sa tristesse hostile a quelque chose de provoquant. En retournant sans cesse ces maximes déplaisantes aux puissances et qui peuvent être redoutables, il offense, il irrite, et s'il ne se sert pas toujours de ses armes pour blesser, il affecte de montrer à tous qu'il les tient à la main.

Nous ne parlons que de cette hostilité générale sans relever les traits qui sont peut-être des agressions directes ou détournées, mais dont le sens précis nous échappe, et dont il ne serait permis de parler qu'en les discutant. Ici nous ne pouvons qu'étudier l'âme du poète sans toucher à ce qui est incertain et en litige. Ce qu'on ne peut contester, c'est la foi de Perse dans le stoïcisme, c'est son enthousiasme moral qui éclate çà et là en admirables vers et qui sillonne d'éclairs l'obscurité ordinaire de ses ouvrages. Avec la candeur de la jeunesse et une sorte d'admiration fraîche pour les graves enseignemens qu'il a reçus, il voudrait les propager, et, tout agité encore par les paroles de son maître, il se charge de les répandre par la prédication poétique. « Venez, jeunes et vieux, venez apprendre de Cornutus quel est le but de la vie, et faire provision de route pour la misérable vieillesse. » L'indifférence publique pour la sagesse étonne son ingénuité; il ne peut comprendre que les hommes négligent leur perfection intérieure et remettent au lendemain le soin de s'en occuper. Comme les sermonnaires chrétiens qui prêchent contre l'impénitence finale, il blâme cette éternelle attente et cette légèreté qui font toujours ajourner les bonnes résolutions. « Demain je m'y mettrai, dites-vous? — Demain ce sera comme aujourd'hui. — Est-ce trop demander? vous m'accorderez bien un jour, un seul? — Mais ce jour, quand il sera venu, ce lendemain sera perdu à son tour. Ainsi de jour en jour vos années s'écoulent, et vous avez toujours devant vous un lendemain. Vous courez après vous-même, comme la seconde roue d'un char court après la première sans l'atteindre jamais. » Que faut-il donc faire? Dépouiller le vieil homme, *pelliculam veterem*. N'allez pas croire qu'il suffise, pour acquérir la liberté intérieure, de refuser une fois par hasard l'obéissance à ses passions et de dire : J'ai brisé mes fers! Non, vos fers ne sont pas

brisés. « Le chien qui lutte et se tourmente finit par rompre une maille et par s'échapper; mais il traîne après lui dans sa fuite un long bout de sa chaîne. » Alors, dans une vive apostrophe à la jeunesse romaine, il résume les plus grands principes du stoïcisme en quelques vers remarquables que saint Augustin admire et transcrit comme un abrégé de la morale. Les pères de l'église latine ont beaucoup lu Perse, ils le citent volontiers, et quelquefois, sans le citer, ils se servent de ses expressions, le poète ayant résumé avec bonheur les maximes du Portique qui paraissaient avoir plus d'un rapport avec les principes moraux du christianisme. Dans les premiers temps de l'église, les écrivains ecclésiastiques ne dédaignaient point la philosophie; ils se liguaient souvent avec elle, et saint Jérôme ne faisait pas difficulté de dire : « Les stoïciens sont presque toujours d'accord avec nos dogmes, *stoici in plerisque nostro dogmati concordant.* » L'illusion était naturelle, et quand on lit par exemple ces vers de Perse sans trop approfondir le sens stoïque de chaque mot, on croit lire des vers chrétiens : « Instruisez-vous, malheureux, étudiez les lois de la nature. Sachez ce que nous sommes et dans quel dessein nous avons été mis dans le monde, quel est l'ordre établi, comment dans la carrière de la vie il faut avec précaution tourner la borne et revenir au point de départ,... dans quelles limites on peut désirer, à quoi sert la monnaie reluisante, ce qu'on doit faire pour sa patrie et pour sa famille, ce que Dieu a voulu que vous fussiez sur la terre et quel rang il vous a donné dans la société humaine. »

Disciteque, o miseri, et causas cognoscite rerum :
Quid sumus, et quidnam victuri gignimur; ordo
Quis datus. . . . . .
. . . . . Patriæ carisque propinquis
Quantum elargiri deceat; quem te Deus esse
Jussit, et humana qua parte locatus es in re.

Si à la place de ce dieu vague et mal défini du Portique on mettait un dieu personnel, si à cette loi immuable, à cette nécessité plus ou moins aveugle, qui est la puissance suprême du panthéisme stoïcien, on substituait la Providence divine, ces beaux vers, par le fond, la forme et le ton, pourraient passer pour des vers inspirés par le christianisme, et du reste, tels qu'ils sont, ils ont mérité d'être adoptés par lui.

Ces enseignemens ordinaires du stoïcisme sont renouvelés dans les satires de Perse par une foi énergique et une sincérité vivante. Veut-on savoir jusqu'à quel point le poète les aime, voyez comme il les défend quand on les attaque. Il ne manquait pas de gens à

Rome qui riaient de cette haute et sévère morale. Le stoïcisme était souvent forcé de se défendre contre les railleries des mondains et se plaignait de ces épigrammes ou légères ou brutales, comme chez nous les sermonnaires se plaignent des sarcasmes du monde contre la religion et ses ministres. « Moquez-vous, disaient les voluptueux et les incrédules, moquez-vous de ces philosophes austères et arrogans qui censurent la vie des autres, tourmentent la cour et morigènent le public. » Tels étaient les discours des élégans frivoles, des gens du bel air que Sénèque fait parler ici. Perse à son tour nous fait entendre les propos stupides des centurions et des soudards, qui n'estiment que la force du corps, gros rieurs d'autant plus odieux au poète qu'ils étaient les soutiens de la tyrannie. « Un vieux bouc, une bête velue de centurion me dira : Je me trouve assez sage comme cela. Je me soucie bien de devenir un Arcésilas ou un de ces Solons chagrins qui, la tête penchée, le regard fiché en terre, marmottent je ne sais quoi, ont l'air de frénétiques qui mâchent du silence, qui pèsent des mots sur leur lèvre allongée et s'en vont méditant les rêves de quelque vieux cerveau malade, des rêves comme celui-ci : *que de rien ne vient rien, que rien ne peut se réduire à rien!* Et c'est pour cela que tu maigris, philosophe, et que tu te prives de dîner : cela vaut bien la peine! — Là-dessus, le peuple d'applaudir et la grosse soldatesque de pousser de longs éclats de rire. » Le langage de Perse est toujours d'une singulière violence quand il répond aux lourdes facéties des centurions; il ne leur ménage pas les plus dures épithètes. A ces balourds brutaux, il se croit en droit de parler avec brutalité; à ces ignorans glorieux qui se piquaient de ne rien comprendre à la langue philosophique, et qui, au dire d'un ancien, pensaient qu'un coup de pied est un syllogisme, Perse riposte par une sorte de coup de poing poétique. De pareils vers devaient plaire à la société de patriciens et de philosophes hostiles au pouvoir. Avec ces puissances de bas étage, on se mettait à l'aise, on leur répliquait sans façon, et tandis qu'on était obligé d'envelopper sa pensée quand on voulait dire des vérités à la cour, cette fois on avait le plaisir de ne pas se gêner, et si on ne pouvait toucher au prince, on avait du moins la joie de malmener son satellite.

En parlant de ces sentimens hostiles aux princes, gardons-nous pourtant de croire que cette société de frondeurs soit composée, comme on le répète, de républicains faisant la guerre à l'institution impériale. Perse n'est pas plus républicain que Juvénal, sur lequel on a fait tant de phrases vaines. Nous avons trop l'habitude d'appliquer à l'antiquité nos distinctions et nos cadres politiques. La question n'était pas à Rome entre la république et la monarchie par

la raison qu'il n'y avait pas de monarchie. L'empire n'était qu'une forme de la république. Les institutions sont les mêmes, rien ne paraît changé, et si le pouvoir demeure entre les mains d'un seul, c'est une chose dont presque personne ne songe à se plaindre, d'abord parce que sous la république même les exemples n'étaient pas rares de la puissance gardée entre les mains d'un seul, ensuite parce qu'on était persuadé qu'un si vaste empire avait besoin d'une seule tête. Les conspirateurs mêmes ne songent pas à renverser les institutions : ils ne demandent qu'un meilleur gouvernement. Il y a dans Shakspeare un mot d'une profondeur historique admirable et qui peint l'état des esprits à Rome. Quand Brutus, après la mort de César, harangue la foule et annonce qu'il a tué le tyran pour rétablir la république, la foule s'écrie : « Nommons Brutus césar! » Voilà bien les sentimens politiques des Romains depuis cette époque : on aspire à changer les hommes, non les choses. Ni Thraséas, ni Tacite, ni Juvénal, ni Perse, ni les patriciens si fiers, ni les philosophes si agressifs ne réclament une autre forme de gouvernement. Ils regrettent tous les vieilles mœurs de Rome, les anciens usages politiques qui ne sont pas incompatibles avec l'empire, ils s'indignent de voir le sénat envahi par des créatures du prince, par des affranchis : ils s'élèvent contre les abus du despotisme, ils détestent la folie de Caligula, l'imbécillité de Claude, la cruauté de Néron, ils déclament contre la corruption de la cour; mais qu'il paraisse un Nerva ou un Trajan, qu'ils reviennent les temps où il est permis de dire ce que l'on pense et de penser ce que l'on veut, ils se trouveront satisfaits et diront à l'envi qu'on est revenu aux plus beaux temps de Rome. On n'attaque pas l'empire, mais les mauvais princes, et les hommes héroïques qui ont engagé leur vie dans la lutte sont dévoués, non à la république, mais à la chose publique.

Les opinions littéraires de Perse et de ses amis touchent encore à la morale et à la politique. Les stoïciens formaient une sorte de parti dans les lettres, qu'ils ne séparaient pas des mœurs, et ils poursuivaient la corruption jusque dans le style. Chez tous les peuples, quand la littérature déchoit, on ne manque jamais d'imputer cette décadence au gouvernement. A Rome et dans les sociétés antiques en général, ces plaintes étaient assez fondées, car dans ces sociétés libres l'éloquence politique jouait un si grand rôle, elle était si bien le premier mobile des ambitions et des courages, que sa chute a toujours entraîné celle des lettres et des nobles études. Aussi, lorsque sous Auguste la carrière fut fermée aux luttes de la parole, l'éloquence et la poésie, privées de grands sujets, de sujets vivans, furent obligées de se rejeter sur les plus minces matières et

ne s'épuisèrent plus qu'à orner des bagatelles. L'art ne demandant plus ni passions hardies, ni talent vigoureux, chacun put le cultiver. Écrire devint une mode, une manie, une contagion, *scribendi cacoethes*. On s'exerçait à la déclamation, on faisait de petits vers pour les débiter dans les festins, les compagnies et les lectures publiques. Les premiers empereurs encouragèrent ces occupations innocentes, qui substituaient les luttes de la vanité à celles de l'ambition. Mécène, en fin et délicat politique, honora la poésie, admit les poètes à sa table, fit les honneurs de leur esprit, convia à d'inoffensifs débats littéraires les hommes de tous les partis, et parvint ainsi à calmer les courages encore émus des guerres civiles, à les distraire, à les charmer, à les réconcilier même, car le plaisir n'a point de drapeau. Auguste fonda des bibliothèques, des concours de poésie et d'éloquence, combla les poètes d'honneurs, et se faisait un devoir d'assister à leurs lectures. Sous ses successeurs, grâce à la mode, aux encouragemens des princes et à une certaine facilité de versification qui était devenue universelle, cette espèce de maladie littéraire fit de plus en plus des progrès jusqu'au règne de Néron, où dans la personne de l'empereur-poète la métromanie monta sur le trône.

Ce que fut cette littérature mondaine, on le devine en voyant que Néron donne le ton et l'exemple. Chacun se piqua de faire des vers ou d'en citer dans les réunions. Les plus ignorans qui voulaient être du bel air se frottèrent de poésie au plus vite. Rien ne donne mieux l'idée de cette manie poétique que l'histoire de Calvisius Sabinus, un riche inepte et sans mémoire, incapable de retenir même les noms d'Achille ou d'Ulysse, et qui, pour rivaliser avec le monde élégant et pour avoir toujours des citations toutes prêtes, s'avisa de faire apprendre par cœur les poètes grecs à ses esclaves, à l'un tout Homère, à l'autre Hésiode, à neuf autres les neuf lyriques; puis il se mit à persécuter ses convives, à les harceler de citations que lui fournissaient ces esclaves couchés à ses pieds sous la table. On feignit d'être dupe de cette vaste érudition, et on se contentait de faire des plaisanteries que le bonhomme ne comprenait pas. « Vous devriez, lui dit un railleur, vous exercer à la lutte. — Eh ! comment le puis-je, moi chétif et malade ? je me soutiens à peine. — Qu'à cela ne tienne : n'avez-vous pas parmi vos valets quelque gaillard robuste ? » De plus lettrés que Calvisius composaient eux-mêmes leurs vers, des lieux communs, des fadeurs, qu'ils récitaient solennellement dans les lectures publiques, ou qu'ils trouvaient moyen de se faire demander avec instance dans les réunions privées. Perse est le premier Romain qui ait attaqué avec une raison courageuse toute cette littérature de cour, dont les exemples contagieux dépravaient

le goût public. Nulle part il ne s'est montré plus finement original que dans cette satire littéraire. On sent qu'il a vu de près les ridicules qu'il dépeint; il ne parle plus en solitaire étranger au monde, il a dû être invité à quelques-uns de ces prétendus régals poétiques. L'austère jeune homme, accoutumé à de plus hautes pensées, pour qui la poésie est l'objet d'un culte comme la philosophie, ne peut tolérer ces frivoles outrages à un art qui lui est si cher. Il essaie de rire et ne peut que s'irriter. La satire, qui atteint çà et là Néron lui-même, est comme le manifeste littéraire du stoïcisme contre un prince qui, selon le mot de Maternus, profanait l'étude d'un art sacré : *studiorum sacra profanantem.*

Nous craindrions de ne rien apprendre à personne en donnant des détails sur les lectures publiques que tout le monde connaît. On louait une salle, on y disposait des banquettes, on faisait courir des annonces, on lançait ses esclaves par la ville pour inviter les amateurs, puis, le grand jour venu, le poète montait sur l'estrade, bien peigné, avec une belle robe blanche, un grand rubis au doigt, et après avoir adouci sa voix par une gorgée de boisson onctueuse, il lisait ses vers d'un œil tendre et mourant. « Voyez maintenant, dit Perse, nos grands niais de Romains se pâmer d'aise, pousser de petits cris de volupté à mesure que la tirade avance, les pénètre et chatouille leurs sens. » L'admiration est si vive et si bruyante, que le poète lui-même, confus de plaisir et tout rougissant, est obligé d'y mettre un terme en disant : C'est assez! « Et c'est pour cela, ô poète, que tu sèches et pâlis sur les livres! Où en sommes-nous? *En pallor seniumque, o mores!* » Cette scène des lectures publiques se reproduit dans ces riches soupers où, tout en vidant les coupes, nos Romains, bien repus, demandent si on ne leur lira pas quelqu'une de ces poésies charmantes. Il ne manque jamais de se trouver là un amateur qui se lève, et, après avoir balbutié une excuse de sa voix naturelle, où son nez a plus de part que sa langue, change aussitôt de ton, et de son plus doux accent, de sa plus molle prononciation, distille les vers de quelque héroïde galante. La politesse veut que l'on applaudisse avec fureur. La gravité de Perse, sa sincérité, sont choquées surtout de ces exagérations de la louange mondaine, de ces mensonges polis qui vont si mal à des bouches romaines. Il ne voudrait pas pour lui-même de ces éloges de commande qu'on prodigue servilement à de riches métromanes. « Pour moi, s'il m'échappe en écrivant quelque trait heureux (je reconnais que c'est là un phénix bien rare); mais enfin s'il m'échappe un trait heureux, je ne craindrai pas la louange, car je n'ai pas un cœur insensible. Mais que je regarde comme la règle souveraine du goût vos exclamations d'usage : bien! très bien! charmant! non, je n'y

puis consentir; car voyez ce que vaut ce cri : c'est charmant! A quoi ne l'applique-t-on pas? Le refuse-t-on même à l'*Iliade* d'Attius ivre d'ellébore? aux petites élégies que dictent nos grands, lorsqu'ils digèrent, et à toutes les bagatelles qu'on écrit sur un lit de citronnier? » Bien plus, ces louanges sont en quelque sorte achetées : on ne les donne pas, on les vend. Les applaudisseurs sont des convives, de pauvres cliens que l'amphitryon-poète nourrit et habille. « Vous servez sur votre table quelque mets délicat, vous donnez un manteau usé à un de vos cliens transis, et puis vous dites : « J'aime la vérité, dites-moi la vérité sur mes vers. — Eh! comment le peuvent-ils? Voulez-vous que je vous la dise, moi? Eh bien! vous êtes un vieil imbécile de faire de petits vers avec ce gros ventre. » Le trait n'est ni spirituel ni poli, et nous ne le citons que pour montrer jusqu'où va l'impatience de ce satirique philosophe en présence de ces usages mondains qui lui semblent des attentats à la sincérité et à la dignité romaine.

Ces ridicules, assez innocens et pardonnables, du beau monde ne méritaient pas peut-être tant de colère, et Perse, quelque prompt qu'il fût à s'émouvoir, ne les aurait pas attaqués avec tant de mauvaise humeur, si ces travers de la littérature ne lui avaient paru annoncer une dégradation des mœurs d'autant plus dangereuse et haïssable que l'exemple venait de Néron. Le ressentiment politique donnait plus d'amertume à ces protestations littéraires. Mais si la susceptibilité morale du satirique peut nous paraître sur quelques points excessive, il faut du moins lui savoir gré d'avoir vu nettement, et un des premiers, quels défauts menaçaient la littérature romaine. Perse les a signalés avec une précision remarquable. Bien qu'il n'eût pas le goût très pur, et qu'il soit loin d'avoir laissé dans ses ouvrages des modèles irréprochables, son honnêteté et celle de ses amis lui donnèrent une rare pénétration en des matières purement littéraires. Quand on a l'habitude de tenir haut sa pensée, on aperçoit de loin dans toute leur petitesse les ridicules du jour et les modes éphémères. Ainsi, sans parler des fadeurs et des frivolités que nous avons fait connaître, la littérature était en proie à une autre maladie dont il reste des traces profondes même dans les plus célèbres écrits du temps, dans Lucain, Juvénal et Sénèque, je veux dire le goût et la recherche d'un certain sublime, ce que Perse appelle

Grande aliquid, quod pulmo animæ prælargus anhelet.

La récitation répondait au style, et on enflait la voix pour débiter des vers enflés. On se croyait sublime et on n'était qu'ampoulé. Chez nous, Chateaubriand mit à la mode un style pareil dont nous nous

sommes peut-être trop corrigés en nous jetant dans l'excès contraire. A Rome, sous l'empire, les poètes ressemblaient à ce riche original qui, poussant plus loin que d'autres cette magnificence fastueuse, voulait que tout fût sublime chez lui, non-seulement le langage, mais les meubles et jusqu'à ses esclaves, qu'il prenait les plus grands possible pour que dans sa maison il n'y eût rien que de grandiose, *grandia vasa*, *grandes servos* (1). Ce caractère nouveau de la littérature latine n'a point échappé à Perse, qui parle souvent avec une pénétrante ironie de ces beautés boursouflées et vides, et de quelques coups d'épingle crève le ballon.

Une autre fantaisie, qui vient d'ordinaire aux littératures un peu épuisées, est de s'éprendre de ce qui est archaïque et de se plaire aux plus vieux et plus barbares souvenirs de l'histoire nationale. On espère retrouver un peu d'originalité dans la peinture des mœurs qui sont le plus loin de nous, et dont la rudesse peut faire un concontraste piquant avec les élégances du jour. On mettait en vers les origines romaines. Néron n'avait-il pas le projet de chanter l'histoire de Rome en quatre cents livres? De jeunes échappés des écoles osaient entreprendre de grandes épopées, en remontant jusqu'à Romulus. De là un nouveau genre de poésie bizarre, rempli de lieux communs, toujours les mêmes sur les anciens héros. A côté d'apostrophes épiques et d'emphatiques expressions, on risquait les termes les plus bas et des trivialités rustiques sous prétexte de couleur locale, mélange de pompe et de bassesse qui produisait l'effet le plus discordant, et dont Perse fait la parodie dans ces vers : « Voici venir, apportant de grands sentimens héroïques, des écoliers qui jusqu'ici n'ont encore fait que des vers grecs, qui ne savent pas même, selon l'usage des écoles, décrire un bois sacré ni célébrer une riche campagne, et qui maintenant vous chantent pêle-mêle les corbeilles, le foyer, les cochons, les meules qui fument aux fêtes de Palès et Rémus, et toi, Cincinnatus, qui usais le soc dans le sillon quand ta femme accourut pour te mettre sur les épaules, devant les bœufs, la robe dictatoriale, et que le licteur rapporta lui-même la charrue à la maison... allez toujours, courage, ô poète! » Il est impossible de rendre en traduisant toutes les intentions malignes de Perse; il ne se moque pas seulement de cette ambition poétique qui entraîne des jeunes gens sans talent et sans étude à célébrer les plus sacrés souvenirs de Rome : il raille cet art nouveau si plein de rhétorique prévue, où les termes les plus vulgaires et les plus beaux mots se donnent la main, où l'apostrophe est de rigueur et s'élance du sein de la platitude. Dans toutes les littératures, rien

(1) Sénèque, *Suasor.*, 2.

n'est plus vite banal que les hardiesses de mauvais goût, qui sont toujours les plus faciles à imiter. Nous avons assisté en France à de pareils engouemens; il y a une trentaine d'années, une jeune école de poésie exhuma aussi les idées et les images de notre antiquité nationale. Les mêmes prétentions, qui chez tous ne furent pas non plus toujours heureuses, donnèrent naissance aux mêmes défauts, et particulièrement à ce mélange d'emphase et de trivialité qu'on regarda comme une nécessité de genre et comme la langue naturelle du moyen âge. On bâtit même là-dessus plus d'une théorie littéraire qui n'est pas oubliée, et dont les vers de Perse sont une spirituelle critique.

La langue latine, comme le goût, avait fort à souffrir de ce retour à l'antiquité la plus reculée et la plus inculte. La vogue fut aux plus vieux auteurs; on préféra Ennius à Virgile, Lucilius à Horace, et les novateurs rétrogrades allaient même jusqu'à exhumer les mots depuis longtemps enterrés. Les Gracques paraissant encore trop modernes, on remontait jusqu'aux Appius, et plus d'un auteur, pour obtenir des applaudissemens, se piqua de parler le langage de la loi des douze tables. Le public blasé encourageait cette barbarie raffinée. « Après cela, s'écrie Perse, demanderez-vous d'où nous vient ce pot-pourri de locutions étranges qui envahissent notre langue, qui la déshonorent, et font bondir d'aise sur leurs banquettes nos petits-maîtres bien bichonnés? » Ne dirait-on pas que toutes les littératures sont destinées à tourner successivement dans le même cercle d'engouemens et d'erreurs? A nous aussi on a conseillé en des livres de critique d'emprunter des termes du vieux langage français pour relever la fadeur de notre langue classique, comme si on pouvait rajeunir les choses en les vieillissant. On a repris des tournures oubliées, des mots qui souvent n'avaient d'autre mérite que de n'appartenir pas à notre temps. Ceux même qui n'osaient pas innover dans la langue exaltaient du moins nos vieux auteurs aux dépens de nos classiques. On préférait Montaigne à Pascal, Régnier à Boileau. Que de grands écrivains n'a-t-on pas découverts tout à coup dans la poussière du moyen âge! Ce retour à l'antique est du reste assez naturel et s'explique aisément. L'imitation continuelle et banale des plus purs modèles finit en effet par vous dégoûter de l'art régulier, et il arrive un moment où l'on retourne avec plaisir à la naïveté, à la négligence, à la barbarie même de l'antiquité, dont la rudesse paraît être de la force, la gaucherie une grâce, et dont les premiers bégaiemens ont un charme enfantin pour la sénilité littéraire.

Cette trop courte satire embrasse pourtant et étreint dans sa concision nerveuse tous les ridicules littéraires du temps. Rien n'y man-

que, ni la manie d'écrire, ni la frivolité des sujets, ni la vaine ambition du style, ni le retour indiscret aux locutions surannées, ni la mollesse affectée du débit, ni cet art nouveau de payer des auditeurs et de s'assurer une approbation bruyante : tableau historique que d'autres, après Perse, ont essayé de retracer, mais qui n'est nulle part aussi complet et précis, et où le grave jeune homme, plus sage en cela que Quintilien, n'a point pactisé avec ces jeux d'esprit de la vanité, montrant le plus ferme jugement et une remarquable clairvoyance. La haute philosophie qu'il professait, son respect pour les lettres et les bienséances morales, la dignité de sa vie, l'ont rendu plus sensible que d'autres aux travers pernicieux qui commençaient à se montrer alors, dont peu d'esprits voyaient les inconvéniens, et qui devaient aboutir à ces incroyables abus de la rhétorique où périt et disparut la littérature ancienne, où elle s'évanouit pour ainsi dire dans l'inanité de l'ostentation.

Il nous a paru que les satires de Perse, si peu lues et d'un accès si difficile, pourraient obtenir du lecteur un moment d'attention, si nous prenions la peine d'en dégager l'esprit et de dérouler quelques-unes de ses pensées enveloppées dans ces vers trop compactes. Entreprise un peu téméraire, nous le savons, où l'on risque de parler trop longuement d'un poète concis et de ne pas dire assez d'un poète obscur, où il faut oser braver la monotonie d'un sujet toujours sévère qui repousse tout agrément comme une inconvenance et une infidélité; mais nous avons pensé que les tristesses d'une grande âme romaine méritaient d'être expliquées, et si en général on s'intéresse peu aujourd'hui à tout auteur qui paraît au premier abord avoir plus de doctrine que de passion, il ne peut être indifférent à personne de connaître les sentimens des grands personnages qui ont formé notre poète et lui ont communiqué quelque chose de leur vertu héroïque. Ces vers, aujourd'hui refroidis, ont eu de la vie et de la flamme, ces maximes ont été des armes. La philosophie stoïque, déposée par un maître dans le cœur ingénu d'un enfant poète, s'en est échappée plus tard en traits ardens, admirés par les Cornutus, les Thraséas, les Helvidius, les Arria, et par toute une vaillante famille, plus tard proscrite, qui, dans les circonstances les plus tragiques, a pu répéter quelques-uns de ces vers comme le symbole de sa foi; car n'oublions pas que Perse a été le nourrisson d'une forte race d'esprits, le jeune prodige de la famille, l'interprète applaudi de ses mépris et de ses haines, le poète chéri d'un parti politique, et, s'il était permis d'employer un mot déplaisant quand il s'agit d'une société si distinguée et si honnête, le poète prôné d'une coterie.

Il importe peut-être de donner un souvenir à Perse, parce qu'il

est de moins en moins connu, et que bientôt il sera tout à fait délaissé. A mesure que la connaissance précise de la langue latine s'affaiblira, on négligera naturellement les auteurs qui demandent le plus d'effort, et Perse sera le premier qui descendra dans l'oubli. Dans cette étude toute morale que nous avons faite du poète philosophe, nous ne voulons pas juger longuement la valeur littéraire de son petit livre. Perse a les défauts d'un écolier et les qualités d'un homme. Comme il a beaucoup étudié les philosophes et les poètes et que sa mémoire est surchargée de souvenirs, il ne domine pas assez sa matière, il est souvent dominé par elle. Il va d'imitation en imitation, forçant les maximes du stoïcisme à entrer dans les formes poétiques de Virgile ou d'Horace. En voulant imprimer à ses emprunts une marque personnelle, il les retourne sur l'enclume, il martèle les idées et les mots pour dénaturer et rendre siens les débris poétiques dont il forge le métal rigide de ses vers; mais il y a quelque chose de généreux dans ce labeur : il tourmente sa matière à force de l'aimer. A des vérités qui lui sont chères, il voudrait donner une trempe inconnue et une pointe perçante. Jusque dans ses vers les plus originaux, on sent l'effort, et la plupart de ses plus admirables brièvetés ressemblent à des gageures. Les mots mêmes qui sont sortis du fond de son cœur en ont été tirés avec peine; ils ont passé, avant d'arriver à la lumière, par tous les saints replis de cette âme, *sanctosque recessus mentis*, où de froides maximes stoïques ont pris un singulier accent de sincérité émue. Perse est à tous égards le poète du Portique, dont la doctrine recommandait l'effort, la tension de l'âme, l'énergie soutenue. Il semble que, même en écrivant, il ait voulu obéir à ces austères préceptes, et qu'il ait transporté jusque dans son style les habitudes de sa vie morale. S'il n'était pas mort si jeune, si son génie, enrichi par les expériences de la vie, avait eu le temps de prendre de l'ampleur et de la souplesse, il serait peut-être placé au rang des plus grands poètes de Rome, quelques-uns de ses vers permettaient à ses amis de l'espérer; il se serait associé avec enthousiasme aux périls de Thraséas et de sa famille; par son talent, sa vertu, l'audace mal contenue de son langage, il aurait mérité de partager leur sort, et sans doute à une renommée poétique plus brillante il eût ajouté la gloire populaire d'un beau trépas.

C. Martha.

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES

DE

LA CHIMIE PHYSIOLOGIQUE

TRAVAUX DE M. PASTEUR.

I. *Mémoires sur la Fermentation alcoolique*, 1860. — II. *Mémoires sur les Corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère. Examen de la doctrine des Générations spontanées*, 1862. — III. *Études sur les Mycodermes*, 1862. — IV. *Nouveau procédé industriel de fabrication du Vinaigre*, 1862. — V. *Examen du rôle attribué au Gaz oxygène atmosphérique dans la destruction des matières animales et végétales après la mort*, 1863. — VI. *Recherches sur la Putréfaction*, 1863.

On a souvent reproché à la critique de tout détruire sans rien édifier, d'enlever à l'âme humaine ses anciennes croyances sans être capable de lui en fournir de nouvelles, de laisser dans l'esprit un vide que rien ne peut remplir et un ennui que rien ne saurait soulager. La critique peut repousser de tels reproches en affirmant qu'il ne dépend pas d'elle d'y échapper : comme tout ce qui est humain, elle est fille des siècles et se rattache par une chaîne invisible à des événemens dont elle ne peut empêcher le cours. On ne peut choisir sa place dans l'interminable échelle des temps : il ne dépend pas de nous de naître à l'un de ces momens fortunés où l'âme, emportée sur les ailes d'une inspiration spontanée, s'envole joyeuse et libre à de nouveaux rivages plutôt qu'à l'une de ces époques où l'esprit humain, brisé par un violent effort, se replie sur lui-même, analyse le passé et fait le compte de ses espérances trompées. C'est dans le domaine des idées religieuses au reste que se produisent surtout ces vaines objections contre la critique; dans le domaine de la science, on ne les connaît pas. Celui qui renverse un faux système est aussi

bien venu que celui qui bâtit une bonne théorie. L'esprit négatif et l'esprit affirmatif y sont des alliés inséparables. Comme on ne peut renverser une hypothèse en créance qu'en produisant des faits avec lesquels elle se montre incompatible, ces faits mêmes deviennent le fondement solide d'une doctrine nouvelle. Si l'on voulait un exemple saisissant de cette intime solidarité, je citerais les travaux récens d'un éminent chimiste français, M. Pasteur (1), qui tiennent tout le monde savant attentif et qui méritent aussi d'être connus, au moins dans leurs résultats généraux, en dehors du public d'élite auquel ils s'adressent.

Par des études purement chimiques sur les phénomènes qui accompagnent la décomposition des corps organiques, ou ce que l'on nomme la fermentation, M. Pasteur a été entraîné sur le terrain de la physiologie. Toute science à ses débuts a besoin de circonscrire nettement son objet; mais, une fois maîtresse incontestée d'un vaste domaine, elle peut trouver profit à s'aventurer sur ces terrains neutres qui la séparent des autres sciences. C'est là que germent aujourd'hui les découvertes les plus brillantes et les plus inattendues, car il n'y a pas de croisement plus fécond que celui des idées. Voyant la fermentation des substances organiques se lier à l'existence et au développement de certains êtres microscopiques, M. Pasteur a dû examiner à son tour si la génération de ces corpuscules vivans était un acte spontané, ou si elle devait s'expliquer par les lois ordinaires de la reproduction. En analysant tous les élémens de ce délicat problème, qui depuis si longtemps préoccupe les naturalistes, il a réussi à ôter toute valeur scientifique à l'hypothèse qui faisait surgir directement la vie du sein de la matière inorganique, sans l'intermédiaire de germes où fût conservé le principe de l'hérédité et de la transmissibilité de caractères spéciaux.

Le mythe de la blonde Aphrodite sortie toute nue de l'écume amère n'a rien de plus hardi que l'espérance de faire jaillir à volonté un être organisé, si humble qu'il soit d'ailleurs, du sein d'un mélange chimique sans vie propre, sans organes, sans attributions génériques ou spécifiques d'aucune sorte. L'imagination scientifique a partout embrassé avec complaisance la théorie de la génération spontanée, tant il lui importe de saisir un lien entre le monde physique et le monde organisé, entre les corps qui servent de matériaux à la vie et le principe même de l'existence. Au sein même de

(1) Né à Dôle en 1822, M. Pasteur entra à l'École normale en 1846. Il fut quelque temps préparateur de chimie dans cet établissement, puis professeur au collége de Dijon jusqu'en 1849. Il fut chargé à vingt-neuf ans de l'enseignement de la chimie à la Faculté des sciences de Strasbourg; il fut ensuite nommé professeur à Lille et doyen de la Faculté des sciences. En 1857, il a été appelé à la direction des études scientifiques à l'École normale supérieure : l'Académie des Sciences lui a récemment ouvert ses portes.

la matière, dans cet abîme sans nom d'où sortent toute forme et tout mouvement, on s'est complu à chercher une force secrète qui, endormie dans le cristal, s'éveillerait dans la plante et dans l'animal. Ainsi les anciens représentaient le dieu Terme avec une tête humaine et un torse sans jambes : vivant par le haut, rocher par le bas. M. Pasteur a fait écrouler un à un tous les fondemens de la séduisante théorie des générations spontanées. Sa critique fine, ingénieuse, précise, appuyée sur des expériences d'une délicatesse admirable, n'en a rien laissé debout. Il a arrêté au passage, touché du doigt, manié, pesé, analysé les germes qui, sans cesse suspendus dans l'atmosphère, donnent naissance à tant d'êtres dont la génération avait longtemps paru équivoque. Les résultats de ces curieuses recherches ont été consignés dans un *Mémoire sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère.* L'historique de la doctrine des générations spontanées est présenté d'abord dans ce petit volume. Il nous apprend que cette théorie, de notre temps instinctivement repoussée par la philosophie spiritualiste, a été admise sans conteste par toute l'antiquité et par le moyen âge. La distinction entre le monde organique et le monde inorganique n'avait pas autrefois la précision qu'elle a acquise de notre temps. La science, en définissant rigoureusement les objets, soulève en réalité autant de problèmes qu'elle en résout. On a, il est vrai, toujours distingué la substance matérielle du principe de l'âme; mais l'antiquité n'avait pas creusé un gouffre entre la matière vivante et la matière inanimée. La découverte du microscope rajeunit en quelque sorte la doctrine de la génération spontanée : elle ouvrit aux observateurs tout ce monde confus et agité des êtres qui se développent dans les infusions de substances animales ou végétales. Un prêtre catholique anglais, Needham, publia en 1745 à Londres un ouvrage où, sans crainte apparemment de blesser l'église, il appuya la théorie d'expériences directes et systématiques. Il observa le développement d'animaux microscopiques dans des solutions enfermées en vase clos; il avait soin de soumettre préalablement ces solutions à l'action du feu, pour y détruire les germes que l'on pouvait croire attachés ou aux substances mêmes, ou aux parois, ou flottans dans l'air du vase. Buffon adopta les vues de Needham, et sa grande autorité leur donna promptement la popularité. Pendant quelque temps, l'école de Bonnet, qui s'attachait à la doctrine de la préexistence des germes, n'eut rien à répondre au grand naturaliste. Un abbé italien, l'un des plus habiles physiologistes de l'époque, Spallanzani, fournit bientôt à la cause qui semblait vaincue des argumens qui firent passer la victoire de son côté, et qui, presque jusqu'à nos jours, ont semblé décisifs. Il fallait cependant qu'il y eût un point faible, un défaut de la cuirasse, dans la mé-

thode et dans l'argumentation de Spallanzani, pour que récemment on ait vu reparaître de nombreux et chauds partisans de la génération spontanée. M. Pasteur lui-même, pour rendre hommage à la vérité bien plus assurément que pour rehausser l'éclat de ses propres travaux, confesse que Spallanzani ne s'était assuré que les apparences du triomphe, et que « Needham ne pouvait, en toute justice, abandonner sa doctrine en présence des travaux de son adversaire. »

Il est inutile d'énumérer ici toutes les expériences contradictoires qui, depuis celles de Spallanzani, ont obscurci de plus en plus la question des générations spontanées. Tous ceux qui cherchaient à résoudre le problème ne faisaient qu'en rendre la solution plus difficile, et cette question, si longtemps et si inutilement controversée, était, bien que l'Académie des Sciences de Paris l'eût mise au nombre de ses sujets de prix, tombée dans un tel discrédit que, peu de temps avant sa mort, M. Biot, voyant M. Pasteur s'engager dans ce dédale qu'il croyait sans issue, le suppliait de ne pas s'y égarer trop longtemps. M. Dumas lui-même, bien plus porté par le tour de l'esprit que M. Biot aux nouveautés hardies, disait aussi à M. Pasteur : « Je ne conseillerai à personne de rester trop longtemps dans ce sujet. » Bien en a pris au savant et ingénieux professeur de ne pas suivre ces prudens conseils et de n'écouter que la curiosité qui le poussait en avant. Il est bon quelquefois que des mains téméraires touchent aux arbres dont le fruit est défendu. Le haut patronage scientifique a accompli sa mission quand il a protégé les personnes, quand il leur a assuré les instrumens de travail et quelques loisirs : il ne doit jamais chercher à asservir ni même à guider l'esprit, cette force libre qui ne relève que d'elle-même.

La méthode adoptée par M. Pasteur pour découvrir les germes tenus en suspension dans l'atmosphère est des plus simples : elle consiste à faire passer un courant d'air sur du coton-poudre, substance soluble dans un mélange d'alcool et d'éther. Les fibres ténues et enchevêtrées du coton arrêtent toutes les particules solides; elles filtrent l'air en quelque sorte. Toutes les poussières ténues se retrouvent dans la solution du coton-poudre et retombent lentement au fond de la liqueur. M. Pasteur les y recueille et peut à son gré les placer sous le porte-objet du microscope, pour les soumettre à l'étude. On s'assure, en opérant de cette manière, que l'air charrie toujours, avec des granules d'amidon très facilement reconnaissables, et dont la présence s'explique par l'abondance des céréales cultivées, des corpuscules qui ressemblent de tout point aux germes des organismes les plus inférieurs, et qui ont d'ailleurs des volumes et des structures très variés. Les germes ainsi recueillis sont féconds; on peut les semer dans des infusions où l'on a, par

l'ébullition, détruit tous les germes, et qui sont d'ailleurs conservées dans une atmosphère artificielle d'air qui, après avoir traversé un tube de platine chauffé au rouge, ne peut plus contenir aucun organisme vivant. L'on y voit apparaître bientôt une abondance de végétaux cryptogamiques ou de petits animalcules dits infusoires : ce sont des *mucors* ou *mycodermes*, qui couvrent le liquide d'une pellicule grasse et gélatineuse, des *mucédinées*, moisissures formées de petits tubes accolés, des *torulacées*, ou plantes non tubulées, qui s'attachent au fond des vases. Les animaux sont des infusoires, de petites *monades*, des *bactérium*, des *vibrions*. Les *bactérium*, surtout les *bactérium termo*, sont en immense abondance dans l'air. Cet être infime, l'un des plus petits parmi les infusoires, se trouve dans toutes les substances en putréfaction. Les bactérium fourmillent dans le canal intestinal de l'homme, et se retrouvent obstinément jusque dans cette matière blanche qui s'amasse tous les jours entre les dents. On les voit dans le lait caillé en compagnie des vibrions. Ceux-ci sont les plus vivaces peut-être des infusoires; leurs germes ne sont pas tués par une température de 100 degrés centigrades : il faut pousser au-delà pour les anéantir. Les spores des mucédinées sont encore plus réfractaires; ils demeurent féconds jusque vers 120 degrés centigrades. Toutefois une courte exposition à 130 degrés enlève toute fécondité même aux plus impressionnables; mais, dans la nature, ni spores, ni végétaux, ni germes animaux ne sont jamais exposés à une chaleur qui puisse les rendre stériles.

Au lieu d'arrêter les particules solides de l'air sur des bourres de coton-poudre, on peut aussi les retenir sur des tampons d'amiante, et l'on reproduit, en opérant de cette façon, des phénomènes identiques. On a soin préalablement de chauffer l'amiante, pour y détruire tous les germes qui pourraient accidentellement y être logés. En ne laissant arriver l'air à des infusions que privé de germes féconds par une forte chaleur, on réussit à conserver intacts les liquides les plus facilement altérables, les liquides organiques par exemple, pour peu qu'on les ait fait bouillir, afin de détruire tous les germes dans la liqueur elle-même. Le principe d'altérabilité ne se trouve donc pas dans les infusions organiques, et toutes les fois qu'on en écarte les germes atmosphériques, on les voit aussi stables que les liqueurs ordinaires de la chimie minérale. Il n'est au reste pas même nécessaire de conserver les infusions dans une atmosphère artificielle, calcinée dans son passage à travers un tube métallique porté au rouge. On peut les garder vierges dans l'atmosphère ordinaire, si l'on a soin d'étirer le col du ballon de manière à lui donner des courbures diverses : cela suffit pour que les germes ne puissent être transportés jusqu'à la liqueur; ils s'arrêtent

dans les angles et les parties basses du col sinueux, et le liquide du ballon demeure *indéfiniment* sans altération.

Que répondre à une expérience aussi concluante? A celles que j'ai citées d'abord, on objectait qu'en présence d'une atmosphère factice et calcinée, la force générative pouvait demeurer inerte et comme étouffée; mais ici rien d'anormal : la liqueur est plongée dans l'atmosphère ordinaire; on se contente d'arrêter mécaniquement les corpuscules solides que l'air emporte dans ses courans. Les liquides d'ordinaire les plus fermentescibles ne montrent dès lors aucune disposition à se décomposer. Nul symptôme de vie ne s'y manifeste, nulle agitation intestine. Comment croire dès lors que le développement des êtres animés dans les infusions soit un phénomène tout spontané? Comment nier que, dans les circonstances ordinaires où la fermentation se produit, les germes des êtres vivans n'y soient apportés par l'atmosphère?

I.

En portant à la doctrine des générations spontanées des coups dont elle ne semble pas pouvoir jamais se relever (1), M. Pasteur a aussi jeté une lumière toute nouvelle sur les phénomènes les plus obscurs de la vie et de la mort; son œuvre, en ce sens, n'est pas purement négative et critique. La germination des êtres inférieurs intéresse au plus haut point le chimiste, parce que ces organismes infiniment petits lui apparaissent comme un puissant instrument de décomposition; elle éveille aussi l'attention du physiologiste en lui montrant comment le retour des substances organiques à des élémens simples et inertes, la décomposition, la mort enfin, est une véritable source de vie. Les matières organisées sont des composés d'une fragilité, d'une délicatesse extrêmes; l'édifice atomique si savamment construit ne s'écroule jamais plus vite que lorsqu'il est miné par des corpuscules animés. Ces petits êtres voraces ne se contentent pas d'en détruire l'équilibre si instable, ils s'en arrachent toutes les parties, et les dévorent pour traverser plus vite les phases de leur développement éphémère et pour se perpétuer en se dédoublant.

Il y a longtemps qu'on l'a pressenti, celui qui aurait le secret de la mort aurait du même coup le secret de la vie. Bornons-nous aux faits de l'ordre matériel sans parler de la fuite de ce principe qui constitue notre individualité, qui commande à notre volonté, qui illumine notre intelligence : plaçons le savant en face de ce qui

(1) Une étude de M. Janet publiée dans la *Revue* du 15 août a montré quelles conséquences la philosophie spiritualiste pouvait tirer des travaux de M. Pasteur, dont nous cherchons surtout à indiquer ici la valeur scientifique.

est déjà un cadavre; plus de mouvemens volontaires, les nerfs ne conduisent plus d'impressions au cerveau, le sang a cessé de circuler dans ses nombreux canaux, la nuit s'est faite devant ces yeux fixes, la respiration n'entretient plus dans les poumons le foyer d'une puissante chaleur. Cet être humain est bien mort pour vous qui l'aimez, qui le pleurez, qui appuyez un front brûlant sur ce front déjà glacé, qui soulevez cette main raidie et la voyez retomber inerte : il est mort! Mais la science a encore quelque chose à apprendre où vous ne savez que souffrir : elle ne jette pas, comme vous, un linceul sur ces restes inanimés; elle voit encore devant elle des organes, des tissus d'une exquise délicatesse, d'une infinie variété, des composés où la vie a mis longtemps son inimitable empreinte. Que va devenir cet ouvrage élevé par tant de forces mystérieuses et si longtemps demeuré intact? Tant que toutes ces substances, associées par une loi inconnue, ne sont pas retombées dans l'abîme inorganique, il faut que la science reste là, surmontant ses tristesses, ses dégoûts, et voie s'accomplir tout entière l'œuvre fatale de la décomposition.

Après la mort ordinaire, celle qu'il n'est pas besoin de définir, il y a donc comme une seconde mort, si l'on peut appeler ainsi l'ensemble des transformations qui métamorphosent l'être encore composé de substances organiques en élémens purement inorganiques. Cette mort chimique peut être observée partout où une substance fermente, c'est-à-dire se dédouble en matériaux plus simples. Le vin, le lait, tous les produits de l'économie animale ou de la vie végétale, meurent à leur façon; mais, chez l'être vivant lui-même, ne peut-on pas dire que le travail de la vie s'accompagne d'une mort perpétuelle? A mesure que de nouveaux atomes sont entraînés dans le courant de l'existence, d'autres en sont rejetés. La partie de nos alimens végétaux ou animaux qui ne trouve pas sa place dans les tissus, mais qui passe dans la charpente minérale des os, meurt en quelque sorte avant même de sortir de notre corps. Toutes les molécules qui, accidentellement ou non, reprennent dans notre système les formes cristallographiques de la substance inorganisée, les calculs par exemple, peuvent être considérées comme des cadavres charriés dans le tourbillon vital.

De même que le mouvement de la vie s'accompagne d'une mort perpétuelle, le travail de la mort est activé par celui de la vie. A cette loi, il n'y a point d'exceptions. Partout où une matière s'altère, se décompose, se putréfie, la nature a semé des germes qui trouvent leur nourriture dans ces restes livrés à la destruction. La vie est le vrai phénix qui renaît de ses cendres : elle ne s'éteint jamais, elle ne fait que passer d'un organisme dans l'autre; elle circule incessamment dans tous les canaux qui lui sont ouverts. Que

de fois les poètes ont parlé du ver du sépulcre! Mais le ver n'est pas l'agent de destruction qui s'acharne le plus sur les cadavres : la nature a bien d'autres parasites à nourrir; elle jette ses animaux supérieurs en pâture à des légions invisibles que l'histoire naturelle connaît encore à peine, et qui pullulent avec une incroyable rapidité. Ces êtres microscopiques n'ont pas même besoin pour vivre des élémens complexes qu'ils trouvent dans les espèces animales et végétales : toute substance organique abandonnée à elle-même, capable de recevoir librement les germes charriés dans l'atmosphère, les féconde et se décompose à mesure qu'elle leur sert de nourriture.

On ne peut arracher à la nature tous ses secrets à la fois : on n'arrive jusqu'à elle que par de longues approches, pareilles aux tranchées qu'un ingénieur trace patiemment autour d'une citadelle assiégée. L'homme est assurément le terme suprême vers lequel convergent toutes les sciences; mais elles ne peuvent de prime abord le prendre pour sujet de leurs investigations, on ne saurait découvrir des lois simples et générales dans ce composé si complexe, si mobile, si changeant, où toutes les forces connues agissent à la fois. C'est hors de l'humanité qu'il faut chercher le secret de l'homme; aussi n'est-il pas étonnant qu'on n'étudie pas tout d'abord le mystère de la mort dans la décomposition cadavérique, et qu'on recherche en premier lieu la loi de ces décompositions bien plus simples que la chimie produit et règle comme à volonté. Même quand il ne s'agit que de ces phénomènes en quelque sorte élémentaires, on se heurte bientôt à de grandes difficultés, et on ne peut les vaincre qu'avec les ressources de l'analyse la plus délicate. Sur ce point cependant, M. Pasteur est arrivé à des résultats si précis et tellement généraux, qu'ils peuvent désormais prendre la valeur d'une véritable loi naturelle. Il a démontré que la décomposition des matières organiques, ou autrement dit la fermentation, est toujours liée à la présence des êtres organisés.

On a longtemps, sur la foi de Berzélius et de M. Liebig, le savant chimiste allemand, considéré les fermens comme des substances très facilement altérables, qui ont le don d'exciter, comme par sympathie ou plutôt par un ébranlement contagieux, la décomposition des matières organiques avec lesquelles on les a mélangées. Les molécules organiques étant très instables, on pensait que les fermens y détruisaient simplement l'équilibre, et que cette révolution intestine, commencée sur un point, se propageait dans toute la substance. Ainsi un château de cartes s'écroule tout entier quand on le touche en un seul point. L'action du ferment était donc simplement assimilée à ce qu'on nomme les actions *de contact*. Après Berzélius et Liebig, Gerhardt et M. Berthelot, deux esprits pourtant très hardis et novateurs, ont aussi rejeté la pensée que la vie du

ferment fût la force qui présidât au travail de la décomposition. Ils ont admis, comme leurs prédécesseurs et leurs maîtres, que les matières albuminoïdes éprouvent au contact de l'air une action inconnue par laquelle elles acquièrent le caractère *ferment*, c'est-à-dire le privilége d'agir par leur contact sur les matières organiques fermentescibles et d'y provoquer la dissociation des élémens chimiques.

Personne n'ignorait pourtant que dans la fermentation la mieux étudiée et la plus anciennement connue, je veux parler de celle qui se produit dans la fabrication de la bière, le ferment qui porte le nom de *levûre* est une substance organisée. Dès 1680, Leewenhoeck l'avait étudié au microscope et y avait aperçu de petits globules sphériques ou ovoïdes. Thénard avait analysé la levûre; il avait constaté qu'elle donne par la distillation beaucoup d'ammoniaque, et que par conséquent c'est un ferment azoté. M. Cagniard de La Tour, un membre de l'Académie des Sciences dont le nom n'est plus guère associé aujourd'hui qu'à certaines recherches d'acoustique, avait cependant tourné son attention vers la chimie organique : on croyait avant lui que la levûre était simplement un principe immédiat des végétaux, comme l'amidon ou la cellulose; il reconnut qu'elle était bien vivante et formée par un amas de globules susceptibles de se reproduire par bourgeonnement. On continua toutefois à penser que le phénomène vital, l'action physiologique, n'était dans la fermentation qu'un fait en quelque sorte accidentel, que la levûre de bière était simplement le véhicule de forces, ou physiques, ou chimiques, qui se transmettaient aux molécules des infusions, et y déterminaient de nouvelles associations des corps simples. Loin de supposer que la levûre tirât sa vertu de son organisation, on croyait au contraire que la seule portion du ferment qui décomposât le sucre en alcool était la portion déjà morte. On se fondait sur des expériences où il semblait que la levûre fût détruite par le travail chimique de la fermentation.

Toutes ces idées, qui ont eu cours si longtemps sans satisfaire entièrement les esprits, mais sans rencontrer de contradicteurs décidés, doivent aujourd'hui être jetées au rebut. M. Pasteur, dans son beau *Mémoire sur la fermentation alcoolique*, a fait voir que les cellules de la levûre de bière se nourrissent réellement aux dépens de l'infusion sucrée, et la transforment ainsi par une action physiologique et non par une simple action physique ou chimique. L'acte physiologique se lie, il est vrai, de la manière la plus intime à des phénomènes chimiques très complexes : le sucre, privé d'une partie de ses élémens, devenus la nourriture de la levûre, se décompose et donne naissance, non-seulement comme on l'avait cru pendant fort longtemps, à de l'alcool et à de l'acide carbonique, mais encore à

d'autres produits, à de l'acide succinique, à de la glycérine (1), à de la cellulose, de la matière grasse, et sans doute encore à d'autres corps, en quantité très minime, nécessaires à la vie des globules animés.

La fermentation alcoolique n'a donc point la simplicité que les chimistes lui avaient longtemps attribuée, et qu'ils exprimaient hardiment dans leurs formules : — tant de sucre donne tant d'alcool et tant d'acide carbonique; — il y faut ajouter ces autres substances signalées par M. Pasteur, et dont la proportion varie suivant l'abondance, et j'ajouterai aussi suivant l'état de santé du ferment. Certaines matières ajoutées à la solution sucrée favorisent le bourgeonnement et la multiplication de la levûre, d'autres l'interrompent, si même elles ne l'arrêtent. Rien ne paraît lui mieux convenir que les sels d'ammoniaque et les phosphates alcalins; ces organismes infimes sont parfaitement aptes à tirer directement leur nourriture des sels de la chimie : ils consomment les substances minérales, et paraissent les préférer, en certains cas, à des substances qui ont déjà un commencement d'organisation. N'est-il pas bien étrange, par exemple, que l'albumine des œufs frais tue la levûre et agisse sur elle comme un poison? L'albumine du sérum du sang ne lui est point aussi nuisible, sans doute parce qu'elle est accompagnée de quelques matières qui peuvent servir à la nourriture des globules. Ce sont là des faits tout à fait remarquables, et M. Pasteur, qui les a indiqués, fait observer avec beaucoup de raison qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre pour distinguer toutes les matières animales qu'on confond en ce moment sous le nom commun d'albuminoïdes à cause de leur ressemblance avec le blanc d'œuf.

Les fermentations alcooliques, une fois commencées, continuent en quelque sorte indéfiniment, quand on a soin de laisser toujours dans la liqueur un excès de sucre, car les nouveaux bourgeons de la levûre y prennent une partie de leur nourriture, et puisent les autres élémens qui leur sont nécessaires dans les bourgeons déjà morts : la levûre se renouvelle ainsi sans cesse, et les globules se

(1) La présence de la glycérine, partie constituante des matières grasses, dans les vins qui sont les produits d'une fermentation alcoolique, est un fait des plus intéressans, et c'est sans doute à ce principe qu'il faut attribuer une part de leurs bienfaisantes propriétés. Voici à cet égard quelques chiffres qui méritent d'être relevés dans les tableaux d'analyse de M. Pasteur : dans un vin vieux de Bordeaux (bonne qualité) il signale 7,412 grammes de glycérine par litre, — dans un vin de Bordeaux ordinaire 6,97 grammes, — dans un vin de Bourgogne vieux (bonne qualité) 7,34 grammes; — dans un vin d'Arbois vieux (bonne qualité) 6,75 grammes. — Dans ces mêmes vins, l'acide succinique ne figure que pour 1 gramme 1/2 en moyenne par litre. C'est à cet acide que M. Pasteur attribue la saveur particulière du vin, bien qu'il s'y trouve en assez faible proportion. Des mélanges convenables d'eau, d'alcool, de glycérine et d'acide succinique imitent, paraît-il, tout à fait le vin naturel.

dévorent incessamment les uns les autres. L'alcool et l'acide carbonique qui se forment pendant tout ce temps peuvent être considérés en quelque sorte soit comme les excrémens, soit comme les rebuts de ces petits êtres. C'est aux plus impures fonctions des plus humbles animalcules que nous devons donc les liqueurs qui nous sont si précieuses et qui nous donnent joie et santé.

L'alcool, on le sait, se transforme facilement par une seconde fermentation en acide acétique : personne n'ignore que le vin tourne en vinaigre. C'est encore un ferment animé qui est l'agent de cette transformation. Dans le vin, on le nomme la fleur du vin; dans les vinaigreries, la fleur du vinaigre, ou mère du vinaigre. Des pellicules se développent à la surface des liquides alcooliques en voie de transformation; elles se sont formées par l'accumulation de petits végétaux mycodermiques : le mycoderme du vinaigre, *mycoderma aceti*, jouit de la propriété de prendre le gaz oxygène à l'air et de le fixer ensuite sur l'alcool pour le métamorphoser en acide acétique; le mycoderme du vin transporte également l'oxygène de l'air sur l'alcool, mais il brûle entièrement ce dernier et le change en vapeur d'eau et en acide carbonique. Dans ce dernier cas, les propriétés comburantes de la plante sont comme exaltées, et l'acide acétique ne peut se conserver, parce qu'il est brûlé au fur et à mesure qu'il se produit. Pour déterminer la fermentation du vinaigre, il faut que la fleur acétique reste à la surface de l'infusion alcoolique, au contact de l'atmosphère à laquelle elle soustrait sans cesse de l'oxygène. Les mycodermes transportent partout avec eux leurs propriétés comburantes, qui sont, à vrai dire, leur appétit : c'est ainsi qu'ils servent à décomposer non-seulement l'alcool et le vinaigre, mais encore les sucres, les acides organiques, les matières albuminoïdes. L'oxygène, qui brûle tous les débris des êtres organisés, en détruit une bien faible partie par son action directe et purement chimique : c'est par l'exercice d'une fonction physiologique que la nature hâte cette destruction nécessaire. Les êtres vivans deviennent ainsi les réactifs de ce vaste laboratoire où les opérations sont bien autrement compliquées que dans les cornues et les flacons du chimiste (1).

(1) M. Pasteur a fondé sur les propriétés comburantes des mycodermes un procédé industriel de fabrication du vinaigre, pour lequel il a pris des brevets qu'il a du reste généreusement laissé tomber dans le domaine public. Ce procédé est des plus simples : il sème le *mycoderma aceti*, ou fleur de vinaigre, à la surface d'un liquide formé d'eau ordinaire contenant 2 pour 100 de son volume d'alcool, un peu d'acide acétique provenant d'une opération antérieure et quelques traces seulement de phosphates alcalins et terreux. La plante se multiplie au contact de l'atmosphère, et en même temps l'alcool s'acétifie. Quand l'opération est en train, il suffit d'ajouter chaque jour un peu d'alcool, ou du vin, ou de la bière alcoolisée. Les phosphates qu'on ajoute au mélange fournissent aux mycodermes les élémens minéraux qui leur sont nécessaires. Le pro-

La fermentation alcoolique n'est pas la seule que puisse éprouver le sucre : tout comme la levûre de bière se forme quand l'infusion sucrée se dédouble en alcool et en acide carbonique, le ferment dit *lactique* prend naissance chaque fois que du sucre est changé en acide lactique (ou acide du lait). Ce ferment a une organisation très rapprochée de celle du ferment alcoolique. C'est une substance grise, visqueuse, formée de petits globules ou d'articles courts, isolés ou accolés, constituant des flocons irréguliers. Le ferment lactique se montre de préférence dans une liqueur sucrée albumineuse, neutre ou un peu alcaline. Dans la fermentation qui s'établit alors, il ne se forme pas seulement de l'acide lactique ; les produits de la décomposition sont bien plus complexes encore que dans le cas de la fermentation alcoolique : il se fait, outre l'acide du lait, de la mannite, de la gomme, de l'acide butyrique ou acide du beurre, de l'alcool, de l'acide carbonique et de l'hydrogène, le tout en proportions très capricieuses.

Le ferment qui sert à transformer le sucre ou l'acide lactique en acide butyrique n'est pas un végétal, c'est un petit infusoire qui mérite une mention toute spéciale : il se montre sous forme de petites baguettes cylindriques, arrondies aux extrémités, isolées ou réunies en chaînes de plusieurs articles. Ces baguettes avancent en glissant, pirouettent, ondulent, flottent en tout sens dans les infusions, et s'y reproduisent par fissiparité. Ces animaux, qui sont des vibrions, peuvent, comme le ferment alcoolique, être semés dans des liquides qui ne renferment que du sucre, de l'ammoniaque et des phosphates : ils y vivent et s'y propagent en tirant directement toute leur nourriture de substances cristallisables et minérales; mais le point de leur organisation qui mérite le plus d'éveiller l'attention est celui-ci : ces vibrions jouissent de la propriété de vivre et de se multiplier à l'infini sans qu'il soit besoin de leur fournir un seul atome d'oxygène libre. Non-seulement ils peuvent vivre sans air, mais l'air les tue.

Cette propriété singulière distingue essentiellement les mycodermes des vibrions : les premiers, M. Pasteur l'a montré, sont des êtres qui se nourrissent sans cesse d'oxygène, et qui l'empruntent

cédé nouveau a quelques avantages sur la méthode dite d'Orléans, qui est surtout en usage dans le Loiret et dans la Meurthe, et qui s'applique uniquement au vin, aussi bien que sur la méthode allemande, connue sous le nom de méthode des copeaux de hêtre. Dans la première, on laisse du vin s'acétifier lentement avec du vinaigre déjà préparé; dans la seconde, la liqueur alcoolique s'égoutte sur de grands tas de copeaux de hêtre et subit le contact de l'air dans son continuel et lent mouvement. Ces deux procédés, tout à fait abandonnés à la routine, ne permettent pas de régler la fabrication à volonté, comme il est possible de le faire dans le système véritablement scientifique proposé par M. Pasteur.

à l'atmosphère quand ils ne le trouvent plus dans les solutions. Les fermentations nous font donc découvrir deux classes d'animaux inférieurs, les uns se nourrissant d'oxygène, les autres vivant sans ce gaz : tous sont propres à activer la décomposition des corps, et souvent leur action est concomitante. En voici un exemple qui nous montrera encore la fermentation déterminée par un animalcule capable de vivre sans oxygène libre. Qu'on mette du tartrate de chaux sous l'eau avec quelques phosphates ammoniacaux et alcalins, on verra au bout de peu de temps se développer de petits infusoires, le *monas*, le *bacterium termo*, etc. ; ces petits animaux bourgeonnent rapidement en présence des phosphates : très avides d'oxygène, ils soustraient promptement toute la portion de ce gaz qui est en dissolution dans la liqueur. C'est au moment où toute trace de l'oxygène libre a disparu que paraissent les fermens qui vivent sans oxygène. Le tartrate est bientôt dévoré et il est remplacé par un dépôt formé uniquement d'une multitude de vibrions (le vibrion tartrique paraît être différent du vibrion butyrique); pendant que la fermentation est en train de s'opérer, ces petits êtres se reproduisent rapidement par fissiparité et s'agitent sans cesse en replis flexueux. Les infusoires qui, au début de l'opération, ont les premiers troublé le liquide restent à la surface, et servent en quelque sorte d'écran contre l'oxygène atmosphérique en l'empêchant de se dissoudre dans l'infusion. Il y a un moment où les deux espèces d'infusoires peuvent se développer en même temps, les uns au-dessous des autres, les uns dans l'oxygène, les autres hors de l'oxygène.

Plus on étudie les fermentations, mieux on s'assure que l'atmosphère ne joue directement qu'un rôle tout à fait secondaire dans les phénomènes qui déterminent le retour des matières organiques à l'état inorganique. Tant qu'il n'agit que comme réactif chimique, l'oxygène brûle avec une remarquable lenteur les matières que les fermens animés dissocient avec une si étonnante rapidité. Qu'on enferme des infusions organiques en vase clos et dans une atmosphère inféconde ou privée de germes, et l'on sera vraiment surpris de la lenteur avec laquelle cette atmosphère artificielle se dépouillera de son gaz oxygène. M. Pasteur cite à cet égard les expériences les plus concluantes. De l'eau sucrée mêlée de levûre de bière et conservée dans une atmosphère formée d'air ordinaire, mais où accidentellement il ne s'est point trouvé de germes féconds, est demeurée intacte pendant trois ans, et l'air du ballon fermé où pendant ce temps la liqueur avait été conservée n'avait perdu que les trois centièmes environ de son gaz oxygène. Dans des circonstances semblables, M. Pasteur a retrouvé de l'urine à peu près

pure et fraîche après trois ans d'attente; du lait avait également conservé la saveur du lait ordinaire et n'était point caillé. Dans ces expériences, les infusions avaient été portées à l'ébullition au début, afin de détruire les germes qui auraient pu se trouver à l'intérieur; mais M. Pasteur, pour couper court à toutes les objections, ne s'est pas contenté d'étudier des liqueurs privées de germes par l'ébullition : il a réussi à enfermer du sang naturel, tel qu'il sort des artères, et de l'urine fraîche, dans des vases clos renfermant de l'air pur et privé de tous germes. Dans ces circonstances encore, il a pu constater la stabilité des matières organiques en présence de l'oxygène : ces substances ne se sont point putréfiées, et l'atmosphère des vases clos n'a perdu quelques parties de son oxygène qu'avec une excessive lenteur. Combien au contraire le travail de la décomposition organique avance avec promptitude quand les infusions peuvent librement recevoir les germes, se couvrir de mucédinées, de bactéries, de nomades, se remplir de vibrions remuans! Ces petits êtres ont pour mission de ramener à l'atmosphère et au règne minéral tout ce qui a cessé de vivre. A la suite de ces expériences, d'un intérêt si saisissant, M. Pasteur n'avait-il pas le droit de dire : « Les principes immédiats des corps vivans seraient en quelque sorte indestructibles, si l'on supprimait de l'ensemble des êtres que Dieu a créés les plus petits, les plus inutiles en apparence? »

La fermentation butyrique et la fermentation tartrique fournissent les exemples les plus simples de décompositions opérées par des animalcules vivant sans gaz oxygène libre; mais ces phénomènes ne diffèrent en rien de ce que l'on nomme la *putréfaction* des matières animales. Les vibrions sont les destructeurs par excellence de toute substance putride. Ehrenberg, le savant micrographe prussien, qui a passé toute sa vie dans le monde dédaigné des infusoires, a décrit jusqu'à six espèces de vibrions : *vibrio lineola, vibrio tremulans, vibrio subtilis, vibrio rugula, vibrio prolifer, vibrio bacillus.* Dans la putréfaction, comme dans la fermentation butyrique, le travail des vibrions est préparé par les petits infusoires. Pendant vingt-quatre heures environ, aucun phénomène ne se déclare dans les infusions de matière animale, puis un léger trouble se manifeste. Il est causé par les petits animalcules, *monas corpusculum, bacterium termo,* qui voyagent en lignes flexueuses et dans toutes les directions, en quête de tout l'oxygène dissous dans la liqueur. Si l'infusion est gardée à l'abri de l'air, les petits infusoires, après avoir dévoré tout l'oxygène libre, ne peuvent plus vivre, et leurs cadavres tombent au fond du vase; mais si la liqueur est au contact de l'air, après avoir dépouillé cette dernière, ils n'ont qu'à remonter à la surface, et là ils trouvent une source intarissable de gaz. Ils s'y

amassent bientôt en pellicule de plus en plus épaisse; mais dès que cette couche vivante est formée, les germes des vibrions sont fécondés à leur tour, et ces animaux peuvent pulluler à leur aise dans une liqueur qui ne renferme plus d'oxygène. Le vase devient de la sorte un laboratoire à deux étages : dans l'étage inférieur, les vibrions travaillent à la fermentation, c'est-à-dire qu'ils démolissent l'édifice compliqué des matières azotées et convertissent la substance organique en d'autres substances d'une composition plus simple; à l'étage supérieur, les bactérium ou les mucédinées brûlent ces produits nouveaux avec l'oxygène qu'ils tirent incessamment de l'atmosphère et les réduisent à l'état des plus simples combinaisons binaires, eau, ammoniaque, acide carbonique.

Après ce long cycle d'observations, nous touchons enfin à la putréfaction des matières solides animales, et nous nous trouvons ainsi, après de longs détours, ramenés à l'homme et aux décompositions que le cadavre subit après la mort. Le canal intestinal de l'homme, comme celui de tous les animaux supérieurs, est toujours, durant la vie, rempli non-seulement de germes de vibrions, mais encore de vibrions adultes déjà développés. Leewenhoeck les avait déjà aperçus chez l'homme. Ils demeurent inoffensifs tant que le mouvement de la vie fait obstacle à leur développement; mais, la mort arrivée, leur rôle commence. Privés d'air, baignés de liquides nourrissans, ils détruisent, en allant du dedans au dehors, toute la substance qui les entoure. Pendant ce temps, les petits infusoires, dont l'air a attaché les germes dans les anfractuosités de l'épiderme, se développent également et commencent leur travail en allant du dehors au dedans. Comme des mineurs ennemis qui se cherchent sous les remparts d'une place de guerre, les légions remuantes des infusoires finissent par se rencontrer : les vibrions expirent aussitôt qu'ils arrivent près de leurs adversaires et au contact de l'atmosphère; les infusoires eux-mêmes meurent quand ils ont dévoré tous les vibrions. L'œuvre de la destruction est alors achevée, et tout retombe dans l'immobilité inorganique.

II.

J'ai fait connaître, aussi complétement qu'il est possible de le faire sans entrer dans des détails trop techniques, les résultats principaux des recherches de M. Pasteur. Les travaux de l'éminent chimiste ne sont pourtant pas terminés : ils se succèdent si rapidement qu'il n'a pas encore eu le loisir de réunir toutes ses observations en un seul corps de doctrine et de déduire toutes les conséquences de ses nouvelles théories; mais en si peu de temps que de beaux résultats n'a-t-il pas obtenus! Quelle riche moisson de faits

et d'idées ne trouve-t-on pas dans ces mémoires qui paraissent à des intervalles si rapprochés et où l'on peut voir, après la sûreté des méthodes et l'élégance des procédés, la fermeté du style et jusqu'à ce bonheur de l'expression qui s'attache toujours spontanément aux pensées justes et profondes! M. Pasteur a eu la bonne fortune d'entrer dans un domaine presque vierge et de pouvoir approfondir les mystères les plus délicats de la vie en empruntant les secours de sa science favorite. Que de nouvelles et brillantes perspectives ouvertes à toutes les sciences, à la chimie, à la physiologie, à la médecine, à l'industrie elle-même! Les suggestions se pressent comme d'elles-mêmes sous la plume de M. Pasteur, sans qu'il ait le loisir de s'y abandonner et de se laisser entraîner trop loin des sujets immédiats de ses travaux. Voit-il la levûre alcoolique et le ferment lactique se propager dans un milieu entièrement formé de sucre et d'élémens minéraux, il compare ce phénomène au mode de développement de la cellule dans les végétaux; là aussi la séve fournit aux molécules qui s'organisent le sucre, les sels ammoniacaux et les sels alcalins. La vie végétale est donc une sorte de fermentation lente et continue. Ailleurs on le voit frappé de l'analogie qui existe entre les germes et les graines de nos plantes. Comme ces dernières sont toujours prêtes à être fécondées pour donner naissance aux végétaux, les germes atmosphériques sont préparés à vivre aussitôt qu'ils peuvent rencontrer le milieu qui leur est favorable ou nécessaire. Le ferment alcoolique, la levûre de bière, a, si l'on me permet ce mot, une telle soif de vie, qu'il se nourrit au besoin de ses propres globules pour accomplir sa fonction physiologique, qui consiste à engendrer de l'alcool, de l'acide carbonique, de la glycérine et de l'acide succinique. Quand on lui offre en outre du sucre et quelques matières azotées et minérales en minime quantité, sa vie s'exalte rapidement, et la levûre, au lieu de dévorer ses enfans comme Saturne, se multiplie avec une extrême rapidité.

A propos de la fermentation acétique, on a vu comment la nature transporte l'oxygène sur les matières organiques par l'intermédiaire des mycodermes. M. Pasteur compare ce phénomène à celui de la respiration chez les êtres vivans : les globules du sang ne sont point à la vérité des êtres organisés; mais ce sont des cellules vivantes qui jouent le rôle des mycodermes dans notre économie : elles s'emparent de l'oxygène dans les poumons et vont ensuite le transporter, comme des serviteurs dociles, dans toutes les parties du corps pour y brûler à des degrés divers tous les principes que celui-ci renferme. Le phénomène de la nutrition des vibrions, qui se passent d'oxygène libre, a sans doute aussi son équivalent dans l'économie animale et dans bien des actes normaux ou anormaux de notre organisme. S'il y a des espèces animales qui peuvent se développer

hors du contact de l'air, on comprend encore plus aisément que de simples cellules organiques puissent jouir de cette propriété.

Dans un autre mémoire, M. Pasteur fait remarquer l'influence que les germes atmosphériques peuvent avoir sur la santé publique. Bien que l'atmosphère fournisse si complaisamment la semence aux matières fermentescibles, il ne faudrait cependant pas croire qu'elle s'y trouve en telle abondance, que partout et à tout moment toutes les espèces de germes se trouvent réunies. Ceux-ci flottent au gré des courans aériens, tantôt plus rares, tantôt plus nombreux, plus serrés quand on reste dans les parties basses de l'atmosphère, de plus en plus isolés quand on s'élève vers les hauteurs, extrêmement rares sur les hautes cimes couvertes de neiges éternelles. Les lieux habités, il faut s'y attendre, sont les centres autour desquels tourbillonnent le plus de germes; dans quelle abondance ne doivent-ils pas être au-dessus des grandes capitales comme Paris ou Londres, où une si énorme quantité de matière organique est chaque jour livrée à la décomposition! L'air pris sur les flancs du Mont-Blanc ne contient presque pas de germes; ils sont plus nombreux déjà sur les chaînes du Jura, et la quantité en augmente à mesure qu'on descend au fond des bassins géographiques. Ils ne sont sans doute pas sans influence sur le développement et la propagation de certaines maladies épidémiques. L'analyse de l'air au point de vue non plus de sa composition chimique, mais des poussières qu'il renferme, devra être faite désormais dans les lieux où prendront naissance ces maladies, qui ont déjoué jusqu'ici la sagacité des médecins. Qui sait si le choléra, les pestes et tant de terribles fléaux ne sont pas dus à la présence de nuées invisibles qui passent sur un pays en y semant la mort?

Des recherches récentes de M. Davaine sur une maladie très meurtrière qui frappe épidémiquement les moutons pendant les grandes chaleurs de l'été, et qu'on désigne sous le nom de *sang de rate*, augmentent encore l'intérêt qui s'attache à une semblable question. Prenant en quelque sorte la nature sur le fait, M. Davaine a découvert que cette maladie est due à la présence accidentelle d'infusoires dans le sang des bêtes à laine. Dès 1850, il avait examiné avec M. Rayer plusieurs cas de cette maladie, qui faisait alors de grands ravages dans la Beauce. M. Rayer avait inoculé un mouton avec le sang de rate d'un autre mouton déjà mort, et l'inoculation avait déterminé la mort dès le troisième jour. D'autres inoculations montrèrent que la maladie peut être transmise non-seulement au mouton, mais au bœuf, au cheval, à d'autres animaux, qu'elle tue en deux ou trois jours. Le sang, examiné quelques heures après la mort, montra à M. Davaine un très grand nombre de *bacterium* qui ne pouvaient être le produit d'une putréfaction. Les travaux de

M. Pasteur ramenèrent l'attention de M. Davaine sur ce singulier phénomène, et il étudia de nouveau cette année le sang des animaux atteints de l'épizootie. Il y trouva un nombre immense de bactérium tout à fait semblables à ceux qu'il avait observés en 1850. Le 21 juillet 1863, il inoculait de ce sang à deux lapins et à un rat blanc bien portans et vigoureux. Après vingt-quatre heures, le sang de ces animaux était encore sain et ne renfermait aucun infusoire. Quarante-trois heures après l'inoculation, l'un des lapins était mourant. Son sang, recueilli après une incision de la langue, contenait une foule de bactéries semblables à celles du mouton. Le second lapin mourut soixante-trois heures après l'inoculation, et son sang offrit les mêmes phénomènes. Le rat, chose étrange, résista à l'inoculation. L'opération fut renouvelée, et la seconde fois, comme la première, le petit animal n'en souffrit d'aucune façon. Les bactéries du sang de rate sont, d'après M. Davaine, des filamens libres, droits, raides, cylindriques, d'une longueur qui varie entre 4 et 12 millièmes de millimètre, et d'une extrême minceur. Ils n'ont absolument aucun mouvement spontané. Quand le sang se putréfie, les bactéries s'infléchissent en divers sens et se fragmentent. Ces animaux disparaissent complétement quand le sang est en putréfaction, et ce fait singulier les séparerait de toute la catégorie des infusoires qui se forment dans les matières putréfiées, si d'ailleurs ils ne s'en distinguaient déjà par leur développement dans du sang vivant. Ces intéressantes observations de M. Davaine n'ont été soumises à l'Académie des Sciences qu'au commencement du mois d'août; elles nous fournissent le premier exemple bien constaté d'une maladie du sang due à la présence d'êtres inférieurs capables de se développer et de se multiplier dans le torrent même de la circulation. Les bactéries sont des animalcules très avides d'oxygène; on comprend dès lors que, lorsqu'ils se trouvent dans le sang, ils absorbent la plus grande portion de ce gaz fourni par la respiration, et empêchent ainsi la combustion de toutes les substances qui doivent être rejetées hors de l'économie. Le sang s'appauvrit parce qu'il ne sert plus en quelque sorte qu'à nourrir des parasites. Il serait intéressant de rechercher si les merveilleuses vertus toniques de certaines substances, de l'iode par exemple, se rattachent à une action comburante : l'iode, en certains cas, agit sans doute en rendant l'oxygène libre et en le rejetant en quelque sorte dans le courant circulatoire.

Il faut se détourner à regret de tant de problèmes à peine effleurés encore par la science, pour arriver à un autre ordre de questions que soulève cette étude : comment la matière peut-elle sortir de l'immobilité, de l'inertie inorganiques, et prendre avec une structure nouvelle la mobilité, la vie, la faculté de la reproduction?

Comment d'une autre part l'être vivant, esclave du temps, condamné à ne pouvoir retenir que pour quelques instans ses facultés précieuses, retombe-t-il, après avoir traversé les phases éphémères de son développement, dans le gouffre toujours béant de la mort? On peut et l'on doit même poser ces questions en même temps, car, M. Pasteur l'a montré, la vie et la mort sont deux phénomènes connexes; ni l'être vivant, ni les matériaux qui entrent dans la composition de ses organes, ne peuvent être détruits sans répandre autour d'eux la fécondité parmi ces multitudes de germes qui ne demandent qu'à éclore. La vie ne peut sortir spontanément de la matière organisée, pas plus que la matière physique et minérale ne peut spontanément prendre les formes et les vertus attachées à l'organisation.

Creusons pourtant à fond le problème, et demandons-nous si, entre la vie et la mort, il n'y a pas quelque état intermédiaire qui puisse les unir. Examinons, à ce point de vue, ce que deviennent les principes immédiats qui constituent les organes des êtres vivans, quand le jeu de la vie a cessé, et dans le cas où ils sont cependant protégés contre le contact des germes, et par conséquent contre la voracité des êtres inférieurs. Restent-ils ce qu'ils sont au moment où on les arrache à l'être vivant, à l'instant du moins où les fonctions vitales ont cessé? Pouvons-nous, en les soustrayant à cette pluie qui tombe sans cesse de l'ovaire atmosphérique, pouvons-nous leur conserver artificiellement une jeunesse éternelle? Et s'ils se transforment, comment donc se transforment-ils? Quelques expériences de M. Pasteur peuvent encore sur ce point sinon nous donner la solution du problème, au moins y jeter quelque lumière. Le savant chimiste a prouvé que le sang humain, cette substance si essentiellement altérable, conserve néanmoins, et cela pendant un laps de plusieurs années, son odeur caractéristique dans une atmosphère inféconde. Aucun signe de putréfaction ne s'y manifeste; le sang toutefois se modifie d'une certaine façon et ne reste pas identique à lui-même. Les globules du sang disparaissent, le sérum et le caillot se remplissent de cristaux rouges très nets, pareils à ceux qui, dans certaines maladies, ont déjà été reconnus par les médecins. Au bout de quelque temps, le passage de la forme ovoïde, qui caractérise la vie, aux formes anguleuses du règne minéral est achevé. Chaque goutte du sérum renferme des milliers de petites aiguilles, et, sous le grossissement du porte-objet, le caillot les montre mélangées à la fibrine. Il semble donc que, quand une substance cesse d'être protégée par les forces mystérieuses qui président à la vie, elle ne peut conserver indéfiniment sa structure, lors même qu'elle demeure la même au point de vue chimique. Mais voici un autre fait : une masse de chair musculaire peut très facile-

ment être garantie contre les germes extérieurs répandus dans l'atmosphère, et, comme elle ne renferme pas à l'intérieur de germes de vibrions, il est possible de l'empêcher de se putréfier. On n'a, par exemple, qu'à envelopper la viande d'un linge imbibé d'alcool et à la placer ensuite dans un vase fermé pour que l'évaporation de l'alcool ne puisse être complète. Cette viande toutefois restera-t-elle exactement ce qu'elle était au moment où on l'a détachée de l'animal? Non certes. Une sorte de vie toute physique et chimique y continuera, en mettra les divers élémens aux prises et les modifiera les uns par les autres. La viande se faisandera, si elle est en petite quantité, et se gangrénera, si elle en masse considérable. La gangrène, on le voit, diffère essentiellement de la putréfaction en ce qu'elle n'est point, comme cette dernière, provoquée par l'action physiologique des fermens organisés. C'est un des stages placés entre la vie normale et la corruption cadavérique. M. Pasteur compare ingénieusement un organe gangrené au fruit qui continue quelque temps à mûrir après avoir été détaché de l'arbre.

La vie, non plus que la mort, n'est donc quelque chose de simple, d'uni, d'indivisible, comme on le croit volontiers. Les anciens se figuraient que le phénomène de la mort s'accomplissait tout entier dans l'instant où la parque tranchait de ses ciseaux le fil d'une existence; mais la vie ne sort pas de l'organisme avec une telle promptitude, pas plus qu'elle n'y entre tout achevée et complète. Dans la vie comme dans la mort, il y a en quelque sorte des degrés, des nuances : le rotifère desséché, qui n'accomplit plus aucune fonction vitale, n'est pas mort cependant, puisqu'il suffit de le plonger dans l'eau pour qu'il reprenne sa mobilité et exécute ses étranges mouvemens rotatoires. Les germes atmosphériques sont-ils morts? sont-ils vivans? Dans le vaste ovaire terrestre où le vent les fait tourbillonner en tout sens, ils vont partout cherchant la vie, sans pouvoir toujours la trouver. La nature prodigue en condamne un nombre incalculable à la stérilité; mais que quelques-uns rencontrent n'importe où des substances qui puissent les nourrir, ils se mettent à vivre et à se multiplier. Pourquoi la force créatrice s'user-ait-elle dans des générations spontanées, lorsque tant de germes propres à la vie sont détruits chaque jour? Il n'y a guère lieu d'espérer que ce prodige s'accomplisse pour le seul amusement de l'homme; mais, si la nature trouve aujourd'hui assez de germes à féconder sans qu'il lui soit nécessaire de tirer des organismes de la matière inorganique, on ne peut douter cependant qu'elle possède virtuellement cette puissance et qu'elle l'ait exercée autrefois, car la vie a eu un commencement sur notre planète. La géologie nous montre que notre demeure actuelle a été longtemps sans habitans; tout être actuel sort d'un germe, mais d'où le premier germe est-il sorti? La

science ne répond pas à cette question : se contentant d'étudier les rapports des choses, elle n'en recherche ni le commencement ni la fin dernière. Elle vit dans le présent, et ne plonge pas plus volontiers les regards dans les abîmes du passé que dans les ténèbres de l'avenir. Pourtant une logique impérieuse oblige l'esprit humain à remonter à toutes les origines. Nous ne saurions circonscrire l'horizon de la pensée comme nous pouvons circonscrire le cercle de nos observations. Les sciences d'ailleurs, en suivant des voies indépendantes, arrivent à se rencontrer quelquefois, et elles se posent alors des problèmes imprévus. La zoologie se contente d'étudier les êtres actuels, leur fonction, leur embryogénie, leur développement : elle ne remonte pas aux jours lointains de la création; mais la paléontologie lui montre bientôt des multitudes d'êtres aujourd'hui éteints, qui ont peuplé le globe aux divers âges géologiques : elle oblige l'histoire naturelle à élargir ses cadres, à ouvrir une place à tous ces représentans du passé, elle la force à remonter à l'origine même de tous les organismes animés.

Si la science ne voulait pas s'occuper de la création, il faudrait aussi, pour être conséquente, qu'elle cessât de s'occuper de la vie, car, à l'examiner philosophiquement, la vie n'est autre chose qu'une création perpétuelle. La formation de la plus petite cellule dans un végétal, la fécondation d'une graine, la génération des animaux, l'accomplissement de toutes les fonctions vitales, sont des phénomènes qui obligent l'esprit à reconnaître l'existence d'une force particulière, capable d'imprimer à la matière certaines métamorphoses. Pourquoi cette force serait-elle différente de celle qui a fait surgir les premiers et les plus infimes organismes à la surface de notre planète, encore échauffée par les effluves du feu intérieur, dans les mers produites par la condensation des vapeurs qui troublaient l'atmosphère? Nier la seconde force serait implicitement nier la première; reconnaître la première, c'est implicitement admettre la seconde. Pour mieux dire, elles sont identiques, et l'histoire du monde est une création continue.

Les fermentations nous montrent que la vie n'abandonne certaines substances que pour en animer de nouvelles, mais elles nous font voir aussi que les germes féconds n'ont pas besoin de prendre leur substance dans des êtres animés : ils la trouvent également dans les principes immédiats, qui ne peuvent pas être considérés comme doués de vie véritable, bien qu'ils entrent dans la composition de tout ce qui est vivant. En descendant l'échelle organique, on arrive à des principes immédiats si simples qu'on ne saurait trop dire s'ils appartiennent ou non au règne minéral. La synthèse chimique a réussi à les reproduire par la seule action réciproque des corps simples. M. Berthelot a pu fabriquer artificielle-

ment un grand nombre de ces composés, qui sont les matériaux les plus élémentaires de tout organisme. Quand on voit de telles substances, sorties non du sein de la nature, mais des cornues du laboratoire, capables de féconder les germes aujourd'hui existans, n'est-il pas permis de croire qu'au moment où la vie a apparu sur le globe, elle a pu surgir du mélange des élémens primitifs?

La question des générations spontanées, pour être aperçue dans toute sa généralité, ne doit pas être limitée au temps présent. Pour être bien comprise, elle ne doit pas non plus être séparée de l'étude même de ce que nous appelons les germes, et sur ce point, il faut bien l'avouer, la science est encore réduite à la plus grande ignorance. Y a-t-il dans ces corpuscules d'où nous voyons sortir des êtres si variés une fixité de caractères telle qu'ils puissent devenir l'objet d'une classification rationnelle? L'espèce, avec toutes ses propriétés distinctives, est-elle déjà virtuellement contenue dans le germe avant qu'il ait reçu l'action fécondante? Peut-on même dire rigoureusement qu'il y ait des *espèces* parmi ces organismes microscopiques, dont la définition se réduit à un si petit nombre de caractères? Il peut convenir aux savans de se servir, en étudiant ces petits êtres, des mêmes catégories que lorsqu'il s'agit des grands animaux : leur objet est de jeter quelque ordre et quelque méthode dans leurs investigations; mais si les caractères de l'espèce sont si fuyans, si incertains déjà dans certaines classes assez élevées de la hiérarchie zoologique, quelle valeur est-il permis d'attacher à de semblables tentatives? Tout semble indiquer, quand on descend dans les rangs les plus humbles de la création, que la nature a créé seulement quelques types, autour desquels elle s'écarte librement et en tout sens. Les beaux travaux récens d'un naturaliste anglais, M. Carpenter, sur une classe d'animaux inférieurs qu'on nomme les foraminifères montrent que la notion ordinaire de l'espèce leur est inapplicable. Il n'a trouvé d'autres moyens de ranger cette vaste agrégation de formes si diverses que suivant leur degré de divergence, eu égard à certaines formes prises pour termes de comparaison, et il est allé jusqu'à se demander si ces types distincts qu'il s'est trouvé conduit à admettre ne dérivaient pas tous d'un prototype unique. M. Pasteur s'est demandé lui-même si les infusoires qui vivent sans oxygène libre ne pourraient pas être simplement un état particulier des infusoires qui se nourrissent de ce gaz. S'il a pu se poser une telle question et croire possibles de telles métamorphoses, que ne doit-on penser des germes en général! Il faut bien qu'il y ait une certaine plasticité dans ces corpuscules, puisque nous voyons les variétés végétales se féconder mutuellement. Des germes semblables peuvent donc être appelés à la vie sous des influences diverses, et donner naissance à des produits qui ne sont pas tous

identiques. C'est ainsi qu'on pourrait comprendre qu'au début de la création un très petit nombre de prototypes, doués d'une plasticité remarquable, aient en peu de temps pu donner à la matière organisée les formes les plus nombreuses et les plus différentes. Quant à ces prototypes mêmes, ils ne peuvent être que l'œuvre d'une force qui a associé sous des formes nouvelles les élémens de la matière inorganique; cette force, qui est toujours en jeu autour de nous, qui renouvelle sans cesse la population de notre planète, qui remplace les individus par les individus, les espèces par les espèces, les genres par les genres, n'est autre que la vie. Comme toutes les forces, comme la gravitation, comme le magnétisme, on la nomme sans pouvoir la définir : il faut se contenter d'en étudier les manifestations sans tenter d'en connaître le principe; mais, pas plus qu'on ne peut douter de la gravité, parce qu'on ignore quelle est cette affection mystérieuse qui pousse les corps les uns vers les autres, on n'a le droit de nier l'existence d'une force qui ne peut être assimilée à aucune autre qui nous soit connue, et qui préside à la naissance, au développement et à la mort même de tout être organisé. Si l'on ne peut expliquer la fermentation du sucre à l'aide des forces ordinaires de la physique et de la chimie, comment pourrait-on conserver la téméraire espérance d'expliquer ainsi les prodiges du règne animal et du règne végétal? L'embaumement peut défendre les tissus et les organes d'un cadavre contre les agens de la putréfaction; mais ces tissus perdent bientôt leur structure, la peau jaunit et se ride. Cette masse livide se retire et se contracte lentement; elle se conserve dans une sorte d'équilibre artificiel, lentement brûlée par l'air, jusqu'au jour où une main indiscrète fait tomber en poussière ce vain et frêle édifice. La nature tôt ou tard reprend ses droits, et l'homme ne peut lui dérober longtemps sa proie. La physiologie s'égare donc quand elle cherche à fonder l'explication des phénomènes vitaux sur le simple jeu des forces physiques et chimiques : il faut de toute nécessité admettre qu'il y a une force vitale; malheureusement la faiblesse de l'esprit humain nous réduit dans nos vocabulaires à employer le même mot pour désigner les effets de cette force aussi bien que la force elle-même. Par la vie, nous entendons tantôt l'agent même de l'existence, tantôt l'ensemble des actes vitaux. Nous confondons ainsi l'effet et la cause; mais il ne faut point que cette confusion entre dans la science elle-même, et elle devra toujours distinguer les phénomènes de l'organisation de la force mystérieuse et supérieure qui les produit.

AUGUSTE LAUGEL.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

ET LES

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

I.

Quand le suffrage universel fut établi en 1848, tout le monde se dit : « Puisque voilà tous les Français électeurs, il faut se hâter de faire en sorte que tous les Français sachent lire. » Personne ne le dit plus haut que M. de Falloux, qui n'avait pas à s'imputer d'avoir modifié notre système électoral. « L'exercice du suffrage universel, écrivait-il dans un rapport au président de la république (1), est indissolublement lié à l'application d'un vaste système d'éducation populaire. » Il parut si absurde de conférer le droit de suffrage à des citoyens absolument illettrés, que plusieurs membres républicains de l'assemblée constituante proposèrent d'obliger les électeurs à écrire de leur propre main leur vote sous les yeux du bureau (2).

La France jouissait alors, on s'en souvient, d'une ample liberté de parler et d'écrire, surtout pendant les élections. Nous avons encore, à quelques restrictions près, la liberté d'écrire, vingt jours d'assez grande liberté tous les six ans; mais il devient très difficile aux candidats de parler, ou du moins de parler publiquement. On ne tolère plus que des réunions publiques de moins de vingt personnes, ou quelque conciliabule d'amis dans le salon d'un électeur. Que devient dans ces conditions le Français illettré, qui n'a été in-

(1) *Moniteur* du 4 janvier 1849.
(2) Séance du 15 février 1849.

vité dans aucun salon, et qui ne peut lire ni les affiches des candidats, ni leurs circulaires, ni leurs bulletins? Peut-on dire qu'il exerce complétement son droit? Peut-on espérer qu'il remplisse sa fonction avec une pleine intelligence? Une société qui repose sur le suffrage universel ne commet-elle pas, en souffrant qu'il y ait des ignorans dans son sein, la double faute de violer le droit des électeurs et de compromettre ses propres intérêts?

Cela saute aux yeux. Cette raison politique, qui paraît la principale, a peut-être moins de force que celle qu'on peut tirer de l'organisation de la commune en France. C'est un véritable éparpillement; nous avons à cette heure 37,512 communes pour 36,700,000 habitans. Cela fait moins de 1,000 habitans par commune, et les communes de 500 âmes et au-dessous ne sont pas rares. Même dans celles-là, le conseil municipal doit être composé d'au moins dix membres, c'est la règle. Dix hommes instruits, ou, pour parler plus exactement et plus modestement, dix hommes sachant lire et écrire dans une commune rurale de moins de 500 habitans, est-on sûr de les rencontrer toujours? Et quand il y en aurait dix, faudrait-il donc les nommer tous conseillers municipaux par la grâce de leur alphabet? Cependant c'est quelque chose qu'un maire, et c'est quelque chose aussi, dès à présent, qu'un conseiller municipal. Ce sera bien plus encore dans un avenir assez rapproché, car la commune ne peut que croître en attributions et en importance. Le progrès de la commune est le progrès même de la liberté. Hâtons-nous donc de rendre le progrès possible, et songeons qu'il serait plus qu'étrange de réclamer de nouveaux pouvoirs pour un maire qui sait à peine signer et pour un conseil qui ne sait pas lire (1).

On a coutume de dire, quand on propose d'élever le budget de l'instruction primaire, que cet accroissement de dépense sera plus que remboursé à la longue par des diminutions sur le service des prisons et sur celui de l'assistance publique. Cela est vrai; on peut le déclarer au nom de la statistique et de la philosophie. Il faut donc le dire à l'appui de nos demandes, quoiqu'il en coûte de voir marchander l'argent à l'enseignement primaire. Il semble qu'il devrait suffire, pour obtenir des subsides, d'exposer la pauvreté de nos maîtres et l'insuffisance de nos écoles. C'est la seule matière où un bon gouvernement ait le droit et le devoir d'être prodigue. Nous autres Français, qui faisons magnifiquement les choses, qui payons, comme on dit, notre gloire au Mexique et en Cochinchine, et qui renversons les vieilles maisons par centaines pour nous faire la ca-

(1) Lors du dépouillement des votes du 10 décembre, la commission législative dut constater au procès-verbal qu'on n'avait pas trouvé partout le nombre nécessaire de scrutateurs sachant signer leur nom.

pitale la plus moderne et la plus rectiligne du monde entier, nous ne donnons pas proportionnellement à nos écoles la huitième partie de ce que donne aux siennes la petite république de Genève. Puisque nous avons pris si aisément et si rapidement des habitudes de prodigalité, étendons-les au moins jusqu'à l'instruction publique, et n'imitons pas ces pères de famille vaniteux qui donnent un cheval et un laquais à leur fils, et lui refusent un maître de grammaire. Il est possible après tout que les économies sur les prisons et les hôpitaux se fassent attendre; l'argent placé dans les écoles n'en sera pas moins sagement et noblement dépensé. L'industrie nationale et par conséquent la richesse commune y trouveront leur compte. Si on entre le soir dans une école de l'association philotechnique, et qu'on y voie ces ouvriers, jeunes et vieux, suspendus à la parole du maître, oubliant, à l'entendre, les fatigues de la journée, les yeux pleins de résolution et d'intelligence, il n'est pas possible d'échapper à cette conviction que c'est en répandant la science qu'on grandit un peuple, et non pas en versant des flots de sang humain. Entre cet ouvrier éclairé et le manœuvre condamné à l'ignorance et à l'impuissance, comme on en compte par milliers dans nos ateliers, il y a la civilisation presque tout entière. Le travail des siècles est comme non avenu pour cet ignorant; il ne sait pas ce qu'on a pensé avant lui, ce qu'on a senti, ce qu'on a découvert : tout lui manque pour s'avancer dans le monde et pour supporter le monde. Il est au milieu des siens comme chez un peuple étranger dont il ne saurait pas la langue.

Mais descendons plus bas encore, aux petites choses qui sont de grandes choses, car rien de ce qui touche au bonheur des hommes n'est petit; prenons un ouvrier illettré : que sera-t-il toute sa vie? Un ouvrier. Il aura beau avoir du talent, s'il se fait soldat, il ne deviendra pas même caporal. A-t-il un petit capital, il est la proie des gens d'affaires. Même pour le gouvernement de son mince budget, d'autant plus digne de notre sollicitude qu'il est réduit aux plus minimes proportions, toutes les garanties lui manquent. Il ne peut ni tenir un livre de dépense, ni contrôler les mémoires d'un fournisseur. Il lui manque bien autre chose encore, il lui manque ce précepteur et ce compagnon qui peut tenir lieu de tout, que rien ne remplace, et qu'on appelle le livre.

Tous ces raisonnemens sur la nécessité de l'instruction populaire ont été faits et refaits bien des fois; mais il est bon de les rappeler, aujourd'hui surtout que la force en est centuplée par le double courant politique et industriel qui entraîne la société. Le traité de commerce avec l'Angleterre est un argument de plus avec les chemins de fer et les forces mécaniques. Tout le monde est obligé de se mettre

au niveau. Le peuple le moins instruit deviendra prochainement le dernier peuple de l'Europe; c'est inévitable, et ce sera juste. N'est-ce pas le moment de se demander où nous en sommes? D'autres compteront les soldats et les canons rayés pour se rassurer sur l'avenir du pays, ou bien ils examineront à fond nos finances; mais, pour qui sait penser et prévoir, la vraie, la principale, il faudrait oser dire la seule force d'un pays, c'est l'homme.

On est trop enclin, beaucoup trop, à se reposer sur ce qui a été fait et à croire que tout va bien. Si nous cherchons ce qui a été fait en France, depuis des siècles, pour l'instruction du peuple, nous ne trouvons que deux choses vraiment grandes : la loi de 1793, rendue à peu près stérile par les événemens, et celle du 28 juin 1833. Cette dernière loi, abrogée par les lois successives de 1848, 1850 et 1854, et qui est encore après tout le fondement et l'espoir de notre enseignement public, est à peine connue en dehors du monde universitaire; car c'est notre usage en France de tout oublier, le bien comme le mal. Elle avait deux grands caractères, elle était libérale et pratique : libérale, puisqu'elle en appelait tout d'abord à la commune, et ne laissait intervenir le département et l'état que quand la commune faisait défaut; pratique, puisque, tout en conservant au maire et au conseil municipal une juste part d'influence et de surveillance, elle soumettait les écoles à une autorité scolaire, et ne les mettait pas, comme on l'a fait depuis 1850, à la merci des préfets ou plutôt des commis de préfecture. Qu'elle ait réglé le traitement des instituteurs à un taux cruellement insuffisant et laissé tout à faire pour les écoles de filles, c'est ce qu'il est impossible de nier et d'excuser. Cette excellente loi était incomplète; jugeons-la pour ce qu'elle a fait, et non pour ce qu'elle a omis de faire. Elle trouva l'instruction primaire avec un budget de 100,000 francs et dix mille maisons d'école. « Dans les autres, c'est-à-dire dans plus de vingt-sept mille, l'instituteur réunissait ses élèves où il pouvait, dans une grange, dans une écurie, dans une cave, au fond d'un corps de garde, dans une salle de danse, souvent dans la pièce qui contenait son ménage et qui servait à sa famille de cuisine et de chambre à coucher (1). » Grâce à la nouvelle loi, des maisons d'école s'élevèrent sur-le-champ dans treize mille communes. En même temps le budget de l'instruction primaire fut porté pour 1833 à 1,500,000 francs. Il n'y avait que quarante-sept écoles normales; on en créa vingt-huit nouvelles. L'administration étudia avec soin les méthodes, fit faire d'excellens livres, organisa tout le service de l'inspection, et rendit au moins possibles les pro-

(1) M. Charles Jourdain, *Budget de l'instruction publique.*

grès qu'elle ne réalisait pas immédiatement. Jamais un bon citoyen ne pensera à de si grands résultats, accomplis si sûrement et si modestement, sans un profond sentiment de reconnaissance.

Ce qu'on a fait depuis peut se résumer en deux mots : on a amélioré la position matérielle des instituteurs; sous tous les autres points de vue, on a reculé. Reconnaissons loyalement qu'on doit tenir un grand compte de cette amélioration du sort des instituteurs. Avant tout, c'était une question d'humanité; mais c'était aussi une question d'école. C'est une mauvaise condition que d'avoir faim et d'avoir chez soi une femme et des enfans qui ont faim, pour faire la classe tous les jours pendant six heures, et c'est un mauvais spectacle, un mauvais enseignement pour les enfans et pour leurs parens, que de voir l'instituteur vêtu de haillons. Croirait-on bien qu'en 1846, treize ans après le vote de la loi, sur 32,806 instituteurs communaux, 26,000 environ n'avaient qu'un traitement fixe de 300 fr. ou au-dessous? La moyenne totale était de 294 fr. 22 c. En ajoutant au traitement fixe le produit de la rétribution scolaire, on n'arrivait qu'à une moyenne de 454 fr. pour 27,000 instituteurs, presque tous pères de famille, car les instituteurs, il ne faut pas l'oublier, ont des mœurs sévères et se marient jeunes. 454 fr. par an, c'est 1 fr. 25 c. par jour : maigre budget pour nourrir une famille, dérisoire indemnité pour les importantes et pénibles fonctions de maître d'école. Aujourd'hui même, avec les 6 millions que donne l'état et les 16 millions que rend la rétribution scolaire, on compte encore par milliers les instituteurs communaux qui peuvent envier la position d'un bon valet de charrue. La Prusse, dont la population est inférieure de moitié à la nôtre, inscrit annuellement à son budget 22,500,000 fr. Toute proportion gardée, c'est 50 millions qu'elle donne, et nous 6. Après tout, et malgré tout ce qui reste à faire, nos instituteurs, depuis ces dernières années, ont du pain. C'est un progrès.

Le progrès s'arrête là. La plupart des lois qu'on a faites depuis 1850 sont des lois politiques et non pas des lois scolaires. On a voulu punir les instituteurs, ou les dominer, ou les employer, augmenter ou restreindre l'influence des prêtres. L'éducation s'accommode mal de ces fluctuations. Pour faire une loi d'instruction, il faut être uniquement préoccupé de l'instruction. C'est une affaire de grande conscience et de grande expérience dont ne devraient pas même approcher les hommes de parti et les hommes étrangers au métier. On apprend encore tous les jours, en fait d'instruction et d'éducation, après vingt et trente ans de méditation et de pratique. Peut-être cela est-il plus vrai de l'instruction élémentaire que de l'instruction secondaire et de l'instruction supérieure. Cependant,

en même temps qu'on fortifiait l'autorité universitaire préposée aux colléges et aux grandes écoles publiques, on enlevait aux recteurs et on transférait presque complétement aux préfets la direction des écoles du premier âge. L'administration centrale ne se réserva guère que les questions de méthode, et ce qui tend à prouver qu'elle n'était plus elle-même aux mains des hommes compétens, c'est l'excès de réglementation par lequel les bureaux se sont signalés dans ces dernières années. Jamais il ne viendra à l'esprit d'un praticien de soumettre tous les instituteurs aux mêmes règles, de leur imposer les mêmes livres, de mettre dans leur bouche les paroles qu'ils doivent prononcer, et de transformer nos écoles françaises en pagodes. L'art d'enseigner consiste précisément à modifier sa méthode suivant l'esprit et le caractère de chacun. Le moindre inconvénient de cette réglementation à outrance, c'est de décourager les instituteurs et de rendre le dévouement et le talent inutiles.

Il n'y a rien de plus beau ni de plus vrai que les maximes stoïciennes sur la vanité des richesses et des honneurs. Tout homme de cœur doit être convaincu qu'un maître d'école de village, qui n'a que les gages d'un valet et qui remplit courageusement son devoir, est supérieur à ces riches fainéans qui ne sont préoccupés que d'eux-mêmes, et pour qui toute la morale se compose des devoirs de bienséance imposés par la société polie. Mais nos paysans ne sont pas encore des stoïciens : ils voient les haillons, ils ne voient pas la vertu qui les anoblit. Dans beaucoup de communes, le maître d'école est obligé, pour vivre, de se faire sonneur de cloches, fossoyeur; quelquefois il se loue comme valet de ferme pendant la durée des vacances. Cette position dépendante, humiliée, souffreteuse, lui ôte toute influence dans la commune; c'est beaucoup si elle ne diminue pas son autorité sur ses élèves. Comment pourrait-il se plaindre aux parens du peu de soin qu'ils mettent à surveiller l'assiduité de leurs enfans? S'il s'avise de gourmander ceux qui absolument n'envoient pas leurs enfans à l'école, il a l'air de ne songer qu'à augmenter son importance ou son revenu. Quand il parle des avantages de l'éducation, n'est-il pas lui-même la réfutation vivante de ses paroles? Un bon maire, un curé dévoué, feront ce que le maître d'école ne peut pas faire; mais si le maire, ce qui arrive trop souvent, est incapable de comprendre l'utilité de l'école, si le curé désire la chute de l'école laïque, dans l'espoir de la remplacer plus tard par une école de frères, voilà un village où les paysans seront abandonnés à leurs propres inspirations sur cette matière délicate. Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire d'être habitant de la ville pour aimer ses enfans; mais il faut déjà une certaine ouverture d'esprit pour comprendre les bienfaits de l'éducation. En 1833 et 1834,

après le vote de la loi, l'administration chargea un certain nombre de personnes influentes et de bonne volonté de parcourir les villages pour stimuler le zèle des familles et des conseils municipaux. Il est regrettable qu'on n'ait pas publié le récit de ces missions officieuses, il y aurait de quoi faire réfléchir ceux qui croient que l'enseignement primaire fera partout son chemin tout seul, et qu'il suffit qu'une chose soit excellente pour qu'elle réussisse. N'y a-t-il pas, outre l'ignorance, la misère, qui veille à la porte de l'école pour en écarter les enfans? Certaines familles sont semblables à des villes assiégées, où une bouche inutile engendre à coup sûr la famine. Que de mères, dans les villes industrielles, s'efforcent, par tendresse, de frauder la loi sur le travail des enfans dans les manufactures, et que d'autres, dans nos campagnes, au lieu de mettre leurs enfans à l'école, les envoient garder des oies pour gagner 2 sous, 4 sous par semaine! C'est une question de pain. En 1833, les paysans bretons avaient contre cette école une objection que les voies de grande et petite communication, la vapeur et le suffrage universel n'ont pas encore entièrement détruite : ils la regardaient comme une invasion de l'ennemi, et ils n'avaient pas trop tort; c'était la civilisation qui cherchait à pénétrer parmi eux, et qui leur envoyait des maîtres d'école comme autant de sentinelles perdues. « Qu'a-t-on besoin de tant de science pour cultiver la terre? disaient-ils. Je ne veux pas que mes enfans en sachent plus long que moi. »

Ce sont là des faits; c'est de la pratique. Si quelqu'un en doute, qu'il fasse un voyage de quelques lieues en dehors des routes fréquentées; il verra de ses yeux, il entendra de ses oreilles. L'ignorance perd du terrain sans doute, mais avec quelle lenteur! Il y a une vingtaine d'années, dans une ville importante qu'on pourrait citer, on eut besoin d'une salle de bal pour quelque fête officielle. Les commissaires cherchent un local convenable, ils ne trouvent que celui de la bibliothèque; mais ces livres gêneront les danseurs, ils entravent toutes les combinaisons des tapissiers : on les entasse dans des corbeilles, on les porte dans les combles. Ils y étaient encore sept ans après.

Lorsque de pareils faits se passent dans une ville relativement considérable, peut-on s'étonner que les conseils municipaux de pauvres villages, dans des provinces reculées, aient profité avec empressement de la faculté, que leur laissait l'article 9 de la loi de 1833, de se réunir à d'autres communes pour entretenir une école? Ce qui est moins explicable, c'est de voir cette faculté, accordée au début par nécessité, confirmée par la loi du 15 mars 1850. Les législateurs de notre grande révolution ne connaissaient pas ces mé-

nagemens. Non-seulement ils avaient décrété l'établissement d'une école par commune, mais ils prévoyaient le cas où la population serait trop dispersée et celui où elle serait trop agglomérée. « Il y aura une école primaire dans tous les lieux qui ont depuis 400 jusqu'à 1,500 individus; cette école pourra servir à toutes les habitations moins peuplées qui ne seront pas éloignées de plus de 1,000 toises (1). Les écoles seront distribuées à raison de la population, de telle sorte qu'il y ait une école primaire par 1,000 habitans. Chacune d'elles sera divisée en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il y aura en conséquence un instituteur et une institutrice (2). »

Nous avons aujourd'hui en France 63,777 écoles primaires. Dans ce nombre sont comprises les écoles publiques et les écoles libres, les écoles de garçons et les écoles de filles. Sur 48,496 écoles publiques, 18,732 sont consacrées aux garçons, 11,836 aux filles. 17,928 écoles reçoivent des garçons et des filles à la fois. Ce nombre d'écoles, à la rigueur, pourrait être suffisant, si toutes les écoles étaient bonnes, et si la population montrait partout un égal empressement à les fréquenter; mais d'abord nous voyons, dans une statistique officielle qui remonte à 1857, qu'il y a, dans les écoles de garçons 19,650 bonnes écoles, 16,867 passables, 3,619 mauvaises, dans les écoles de filles 12,253 bonnes écoles, 9,943 passables, 1,445 mauvaises. Ainsi plus de la moitié de nos écoles ne méritent pas d'être comptées pour bonnes; 5,064 sont décidément mauvaises. Ce n'est pas tout, il faut savoir par quel nombre d'enfans ces écoles sont fréquentées. Le chiffre total pour les deux sexes, à la date que nons venons de citer, était de 3,753,021. 879,611 enfans, c'est-à-dire 1 enfant sur 5, ne recevaient aucune instruction.

Il faudrait que tout le monde sût ce chiffre par cœur. Il y a en France 879,611 enfans, près de 1 million d'enfans qui absolument n'apprennent ni à lire ni à écrire. Que dire maintenant des enfans qui fréquentent l'école? Et d'abord ce mot de *fréquenter* est-il bien juste? Le maître écrit sur sa feuille tous les enfans présens le jour où il la fait, et il n'est pas fâché d'offrir un beau total à l'admiration de ses supérieurs; le lendemain, il fait un rayon de soleil, on fait sortir les troupeaux de l'étable, la moitié de l'école est aux champs avec eux : écoliers huit jours, bergers le reste de la saison. Ceux qui restent écoutent à peine la leçon; quand les parens sont indifférens, les élèves ne sauraient être attentifs. Savent-ils épeler et, comme on dit dans les campagnes, signer leur nom, vite on les rappelle. Assez de sacrifices comme cela pour la science, il s'agit à

(1) 30 mai 1793.
(2) 17 novembre 1794, articles 2 et 6.

présent de gagner sa vie. Cet enfant de douze ans, qui arrive à déchiffrer une page en un quart d'heure, regarde cette opération comme un travail difficile et non pas comme un plaisir. Il ne trouve à la maison ni livre, ni plume, ni papier, aucune occasion de s'exercer; il est rare qu'au bout d'un an il lui reste quelque chose de ce qu'il a appris à l'école. De là les masses profondes d'ignorans qui nous arrivent chaque année à la conscription. Voici les chiffres de 1860 : sur 306,314 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait 89,878, c'est-à-dire plus de 29 pour 100, qui ne savaient ni lire ni écrire; 9,337 savaient lire seulement, et encore qu'appelle-t-on lire? On n'avait pu vérifier l'instruction de 8,535 jeunes gens. C'est donc un grand tiers, et c'est affreux à penser. Remarquons que la statistique des écoles ne donne pas même un quart d'illettrés, moins de 1 million sur 4 millions d'enfans, et que la statistique du recrutement militaire donne un tiers. Nous avions donc raison de dire tout à l'heure qu'un grand nombre d'enfans n'apprennent rien à l'école, et que beaucoup d'autres oublient ce qu'ils ont appris.

Que faire? Ne parlons pas du remède héroïque auquel ont eu recours la Prusse, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, la Hesse électorale, les grands-duchés de Bade, de Saxe-Weimar, de Saxe-Cobourg-Gotha, de Hesse-Darmstadt, les duchés de Nassau et de Brunswick, la Bavière, l'Autriche, le Danemark, la Suède, la Norvége, tous les cantons de la Suisse à l'exception de trois petits cantons, et de Genève, qui n'a pas besoin de remède, puisque le mal n'existe pas dans cette heureuse république, et que tout le monde y sait lire. Nous sommes si chatouilleux en France en matière de liberté, que le seul nom d'enseignement obligatoire nous fait frémir. On confond comme à plaisir l'enseignement obligatoire avec l'école obligatoire, quoiqu'il y ait un monde entre les deux questions. On affecte de voir dans l'établissement de l'enseignement obligatoire comme un commencement de triomphe pour les doctrines socialistes, quoique la chambre des pairs, assurément fort peu favorable à l'esprit d'utopie, ait émis en 1833, dans un rapport officiel, un vote favorable à cette terrible innovation, et que M. Cousin en ait été parmi nous le premier apôtre. En attendant le jour, qui n'est peut-être pas très éloigné, où le gouvernement proposera d'ajouter un seul mot à l'article 203 du code Napoléon et d'achever l'œuvre de la loi du 22 mars 1841, n'y a-t-il pas d'autres mesures à prendre, des mesures moins radicales, mais en revanche moins controversées, pour obvier à un mal qui devient de jour en jour plus redoutable? Car, il ne faut pas se le dissimuler, en temps de libre concurrence, tout pays qui n'avance pas recule.

L'heure est propice. Tout le monde est d'accord, le gouvernement, l'opposition, la bourgeoisie, le peuple. Si l'on propose de faire un sacrifice pour l'enseignement primaire, de quelque côté que parte la proposition, aucune objection n'est possible. On pourra soutenir que le sacrifice n'est pas suffisant; personne n'osera prétendre qu'il est excessif. Aux dernières élections, dans toutes les réunions d'ouvriers, les premières paroles étaient pour demander une plus grande diffusion de l'enseignement. Il y avait des divergences sur d'autres points, mais la plus grande unanimité sur celui-là. Avant tout, que tout le monde sache lire et écrire : ce mot était dans toutes les bouches. Des ouvriers très instruits et très éloquens, et il y en a beaucoup, surtout à Paris, faisaient des discours qui auraient entraîné une chambre. D'autres venaient, la rougeur au front, déclarer qu'ils ne savaient pas lire, et que c'était le plus grand malheur de leur vie. On les entourait comme des déshérités, comme des victimes. Tous les candidats, sans exception, promettaient de se dévouer à l'enseignement populaire, ce qui prouve péremptoirement la grande préoccupation, ou pour mieux dire la grande résolution du corps électoral. C'en est fait, la France ne veut plus rester au cinquième rang pour l'instruction des masses. Elle est charmée sans doute d'avoir inauguré l'ère du canon rayé et de faire des conquêtes pour ses voisins et pour ses anciens ennemis; mais elle tient à dépenser aussi quelques-uns de ses millions pour faire dans son propre sein des conquêtes sur la barbarie. M. Rouland avait provoqué entre les maîtres d'école un concours sur les besoins de l'enseignement primaire, excellente pensée qui a été féconde, puisqu'elle a montré ce qû'il y a de bon sens et de savoir dans ces obcurs et utiles serviteurs de la civilisation. De toutes parts sont venus des vœux pour la multiplication des écoles; il ne suffit pas d'une école par commune quand la commune est étendue! Un enfant de six ans ne court pas l'hiver, seul, par les mauvais chemins; c'est à l'école de se rapprocher de lui, c'est à la civilisation de l'aller chercher. Ce qui a le moins préoccupé les instituteurs, c'est l'avenir de l'instituteur lui-même. Ce minimum de 600 francs, si péniblement obtenu, sera-t-il le dernier mot de la munificence nationale? M. de Salvandy a le premier fondé pour les instituteurs une caisse de retraite : on a marché depuis dans la même voie; à l'heure qu'il est, malgré tout ce qu'on a fait, les instituteurs ne peuvent pas dire que le pain de leur vieillesse est assuré. Une réforme moins coûteuse, presque aussi nécessaire, c'est de leur rendre quelque liberté dans leur école, d'assurer leur dignité, et, dans une juste mesure, leur indépendance. Ce sera un beau jour pour les amis de l'éducation du peuple que celui où on abrogera la moitié

des règlemens actuels, et où l'on remplacera l'autorité des préfets par celle des recteurs. Tout cela fait, il restera encore à créer l'enseignement des filles, c'est-à-dire à le mettre sur le même pied, à tous égards, pour le nombre des écoles, pour le traitement des institutrices, que l'enseignement des garçons. Pourquoi tarder? pourquoi attendre un mois, une semaine, une minute? Est-ce que par hasard les droits des filles sont moins sacrés? Voilà trente ans qu'elles attendent le bénéfice de la loi qui leur a été solennellement promis. On dirait que l'éducation de l'homme ne commence pas avant six ans, qu'il n'y a pas une école avant l'école, et que l'instituteur peut faire quelque chose des enfans sans le secours des mères!

Mais ce qui vaut mieux peut-être que de créer des écoles, c'est de les faire désirer, de les faire aimer. Quel en est le moyen? C'est ici que nous rencontrons l'institution des bibliothèques populaires.

II.

Il a fallu bien des années pour que l'on comprît que le meilleur moyen de remplir les écoles était de propager le goût de la lecture. C'est tout au plus si la lecture, qui est indispensable comme instrument de travail, rend moins de services comme instrument de plaisir. On accomplit quelquefois un très grand progrès moral rien qu'en substituant un plaisir à un autre. Si jamais la lecture devient l'amusement favori des ouvriers, il faudra doubler le nombre des écoles. Il s'agit donc d'avoir des livres.

Dans les pays protestans, il y a sous chaque toit au moins un livre : c'est la Bible. Tout le monde sait la quantité de bibles qui se donne en Angleterre. A Paris, si vous entrez dans un temple pour assister à un mariage, vous verrez toujours la cérémonie se terminer par le don d'une bible. C'est un acte de religion très bien entendu, et en même temps, à un point de vue profane, c'est une coutume très utile aux pauvres ménages. Il faut avoir réfléchi sur ces grandes questions de l'éducation pour savoir toute la différence qui sépare ces deux situations : avoir un livre, — un seul, — n'en avoir pas. La présence de ce livre unique ravive les souvenirs de l'école, et en perpétue les enseignemens. On trouverait chez les catholiques plutôt un paroissien qu'une bible, et le paroissien même, il faut le dire, est une exception. Dans la plupart des églises, les femmes roulent un chapelet entre leurs doigts; les hommes chantent les psaumes de mémoire. Rentrés chez eux, ils n'ont pas même un journal, pas un almanach. Non-seulement ils ne lisent pas de livres, mais ils n'en voient pas. Le signe sensible de la civilisation est ab-

sent de leurs chaumières, et nous oublions de les en plaindre, comme si cette misère de l'esprit n'était pas la plus dure conséquence de l'extrême pauvreté.

Nos lois semblent toujours moins préoccupées de la nécessité de multiplier les livres que de la crainte d'en laisser répandre de mauvais. Nous avons contre les mauvais livres la loi du timbre, la loi du colportage, les lois sur la presse, les diverses lois qui régissent les professions de libraire et d'imprimeur. Si le livre traite de politique et a moins de dix feuilles d'impression, il est timbré; donc il coûte cher. S'il se débite dans les gares de chemins de fer ou par des marchands ambulans, il lui faut l'estampille de la commission de colportage et le laisser-passer de l'autorité locale. Petit ou grand, brochure ou volume, il risque toujours d'être saisi, condamné, supprimé. Pour paraître, il faut qu'il soit acheté, si l'auteur n'est pas riche, c'est-à-dire il faut qu'il soit jugé bon par un éditeur; ce suffrage est plus important pour lui que l'admiration du public, car il en a besoin, même pour naître. L'imprimeur, de son côté, est très difficile à persuader, et il a cent fois raison, car il répond de tout ce qu'il imprime, et pourtant il ne peut pas tout lire. Il est condamné, comme complice, à la même peine que l'auteur, et aussitôt l'administration peut lui retirer son brevet, ce qui revient à dire que l'auteur est condamné à 2,000 francs d'amende, et l'imprimeur, s'il est riche, à 2,000 francs d'amende et à une perte qui peut s'élever pour certaines maisons jusqu'à près de 500,000 francs. Encore l'auteur a-t-il la consolation de souffrir pour ses idées; mais l'imprimeur est tout uniment victime d'une mauvaise spéculation. Comment pouvons-nous dire, dans de telles conditions, que la censure n'existe pas chez nous? Il y a juste autant de censeurs que d'imprimeurs.

La limitation du nombre des libraires vendeurs de livres est conçue dans le même esprit : c'est toujours la crainte du mauvais livre. Il faut qu'il y ait peu de librairies pour rendre la surveillance facile. Il y a peu de librairies en effet, et il en résulte deux choses : l'une, c'est qu'il y a peu de livres, et l'autre, c'est qu'il y a beaucoup de romans-feuilletons. On ne voit pas, en vérité, ce que peuvent y gagner la morale et la politique.

Il semble au premier abord que restreindre le nombre des vendeurs, ce n'est pas restreindre la quantité de la marchandise; mais le livre n'est pas une denrée de première nécessité : il faut qu'il soit offert. Un nouveau marchand, s'il est habile, peut se créer une clientèle sans rien ôter à la clientèle de son voisin, et l'on peut dire qu'un libraire qui s'enrichit dans ces conditions, si d'ailleurs il ne vend pas de mauvais livres, rend au pays un très grand service. On

compte beaucoup de libraires dans les grandes villes; il y en a peu dans les villes de second et de troisième ordre. Combien de chefs-lieux de préfecture n'en ont qu'un seul! Ce libraire, si on peut lui donner ce nom, vend plus de papeteries et de cartonnages que de livres. Il fait la commission sans intelligence, et le client qui lui demande un livre nouveau lui en apprend en même temps le titre. C'est bien pire encore dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. Là il n'y a ni livres dans les maisons, ni boutiques de livres. Une famille qui a le goût de la lecture est obligée de correspondre directement avec un libraire, de faire de grands frais en correspondances et en messageries. N'est-il pas plus naturel et moins coûteux de s'abonner à un journal? Le journal devient ainsi l'unique ressource de ceux qui veulent lire et qui habitent au fond des campagnes. Tel de nos villages où il ne s'achète pas deux volumes dans l'espace d'une année ferait la fortune d'un libraire en très peu de temps, si du jour au lendemain le commerce de la librairie devenait libre. Il nous semblerait d'abord très extraordinaire de voir chez l'épicier ou le mercier quatre ou cinq rayons couverts de livres à vendre. Cela est pourtant ainsi en Angleterre et en Amérique, et c'est en partie pour ce motif que les Anglais consomment tant de livres et que nous en produisons si peu.

Il y a au fond de tout cela une question qui est tranchée depuis longtemps pour tous les esprits libéraux, mais qu'on agitera toujours. C'est la question même qu'Aristote pose dans sa *Métaphysique*, quand il demande s'il y a des choses qu'il vaut mieux ignorer que savoir. Il s'agit pour lui de décider si la science de certains objets, ou trop petits ou trop ignobles, n'est pas plutôt une diminution qu'un accroissement de la science. Aristote prend le mauvais parti, et se décide pour le dédain. Une autre face du même problème, c'est de savoir si l'augmentation de la richesse intellectuelle totale au sein de l'humanité doit être considérée comme un avantage ou comme un péril. Cela revient à demander si la liberté est bonne ou mauvaise, car liberté, instruction, c'est tout un. La liberté sans lumière, c'est anarchie; la lumière sans liberté, c'est oppression. Il y a une éducation de l'humanité comme des hommes; l'espèce humaine doit marcher constamment vers une plus grande instruction et vers une plus grande liberté. Est-elle dans l'enfance à l'heure où nous sommes, et doit-on encore aujourd'hui lui ménager la vérité? Peut-on exercer sur elle, en plein XIXe siècle, d'autre ascendant que celui de la démonstration? A-t-elle besoin d'une police des esprits, et non-seulement d'une police répressive, mais de cette police préventive dont on ne veut plus nulle part, même dans le monde de la matière? Si la vérité est analogue à la raison, le plus

grand service qu'on puisse rendre à la vérité et à la raison, et par conséquent à l'humanité, c'est d'affranchir l'intelligence. Il faut donc faire tout au rebours de ce que fait la loi française, favoriser l'enseignement sous toutes ses formes, et spécialement la production et la vente des livres, au lieu de la gêner, de l'entraver, de la diminuer, dans la pensée, honorable peut-être, mais à coup sûr inintelligente, d'épargner à l'humanité la connaissance du mal.

Qu'est-ce que le mal? C'est une certaine chose pour les philosophes; c'est cette même chose et quelque chose de plus pour les théologiens. Les philosophes n'ont jamais fait la police des esprits, et même ils sont, par la nature de leurs études, les ennemis de cette police; les théologiens ne la font plus. Qui fait aujourd'hui la police? C'est la politique, et qu'est-ce que le mal pour la politique? C'est ce qui lui nuit. D'où il suit que, quand la politique fait fausse route, ce qui paraît mal à ses yeux, ce qu'elle punit, ce qu'elle proscrit sous le nom de mal, c'est le bien. Il est clair que toute cette réglementation n'est qu'une suite de contre-sens. La justice et la vérité se défendent par elles-mêmes. Quiconque a la vérité pour lui demande à parler et à discuter; quiconque l'a contre lui demande ou exige qu'on se taise.

On objecte qu'à défaut du commerce libre, qui répandrait à la fois les bons livres et les mauvais, on aura des sociétés philanthropiques vouées à la propagation exclusive des bons livres, et qu'elles feront le même bien sans mélange de mal, car c'est toujours là la question qu'on se pose : *Ne cum bonis seminibus spinæ coalescant, vel medicinis venena intermisceantur* (1). Il faut répondre d'abord d'avoir confiance dans la force de la vérité, et ensuite de ne pas comparer, pour leur vertu d'expansion, la philanthropie au commerce. Le commerce est bien autrement puissant, bien autrement actif; il meut bien plus de capitaux, il suscite plus d'écrivains, il crée plus de lecteurs. L'industrie vit par elle-même, tandis qu'il faut que la philanthropie renaisse tous les jours; si le zèle s'arrête un instant, l'œuvre est perdue. Il ne s'agit pas d'ailleurs, entre la liberté et l'action, de choisir, mais de cumuler. En Angleterre, en Amérique, en Suisse, partout où on prend sérieusement à cœur l'enseignement du peuple, on a tout à la fois la liberté de la librairie et des sociétés de bons livres. Le voisinage de la liberté donne plus d'énergie et plus de ressources aux sociétés propagatrices; elle les rend aussi, s'il faut tout dire, plus légitimes, car enfin, dans un pays où les livres ne circulent pas librement, les sociétés propagatrices agissent sous la surveillance de la police; elles font leur choix

(1) Léon X, Conc. Lat., sess. 10.

dans les livres autorisés; les livres n'arrivent au public qu'après un double triage, celui que fait la police, celui que fait la société elle-même. Pour qu'une société des bons livres produise tout le bien qu'elle est appelée à produire, il faut d'abord qu'elle soit libre elle-même, et ensuite qu'elle ait à côté d'elle la liberté.

Ces sociétés sont nombreuses et puissantes chez nos voisins; mais, disons-le sur-le-champ, c'est presque toujours le zèle religieux qui les suscite. Il suffit de rappeler le nom des principales : *the pure Literature society, the Christian Knowledge, the religious tract Society*. De même à Genève nous trouvons la *Bibliothèque d'édification, l'Union chrétienne des jeunes gens*. Cela est tout simple : l'ardeur de la propagande est une conséquence ou, pour mieux dire, une forme de l'esprit religieux. D'ailleurs l'association est facile entre personnes unies par un même dogme. Il en est tout autrement dans le monde de la libre pensée.

Est-ce à cette cause qu'il faut attribuer notre infériorité évidente dans l'œuvre de la propagation des livres? Il est certain que la foi est moins vivace en France, sinon dans le peuple des campagnes, qui est la matière et non l'agent de la propagande, au moins dans la partie éclairée de la population. Au reste, même chez nous, presque tout ce qui a été fait a été inspiré par la foi religieuse.

Ainsi les catholiques ont à Paris la *Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires*, qui publie depuis deux ans un bulletin. L'œuvre de saint François de Sales, fondée il y a dix ans, les œuvres toutes récentes de Saint-Michel et de Sainte-Anne, sans avoir pour unique but la propagation des livres, en répandent un très grand nombre, à très bas prix. Beaucoup de bibliothèques paroissiales ont été fondées en province, comme l'attestent l'existence d'une *Revue des Bibliothèques paroissiales du diocèse d'Avignon* et l'œuvre des bibliothèques cantonales du diocèse de Nancy. Ajoutons à cela des publications périodiques, telles que *la Semaine des Familles, l'Abeille historique et littéraire, l'Ouvrier, le Messager de la semaine*. La société de Saint-Vincent-de-Paul tire à 125,000 exemplaires ses *Petites lectures illustrées*, qui paraissent tous les mois, et coûtent 40 centimes par an.

Les protestans, de leur côté, font de très louables efforts. *Le Lecteur, organe des bibliothèques populaires*, paraît tous les deux mois. Il est imprimé à Montbéliard. Montbéliard a une société spéciale pour la propagation des livres; il y en a aussi à Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Lyon. La *Société des Traités religieux*, de Paris, répand chaque année un million et demi de petits traités. MM. Courtois, banquiers à Toulouse, y ont fondé, il y a une vingtaine d'années, une *Société des livres religieux* qui, dans l'exercice 1861, a

dépensé 91,000 francs, publié 88,113 exemplaires d'ouvrages divers, et fondé 81 bibliothèques. Il convient d'ajouter que ces ouvrages publiés par les protestans et les catholiques sont le plus souvent de très minces brochures, et qu'il en tombe un très grand nombre dans les mêmes mains.

Il ne s'était pour ainsi dire rien fait jusqu'à ces dernières années en dehors des associations religieuses. Une société s'était fondée en 1850 sous le titre d'*Association universelle pour la fondation des bibliothèques communales*. Le ministre de l'intérieur l'avait recommandée aux préfets dans une lettre insérée au *Moniteur* du 31 mai. Elle a avorté. La *Société pour l'instruction élémentaire*, fondée en 1815 sous l'inspiration de Carnot, et qui a eu longtemps à sa tête M. de Lasteyrie, a suscité de bons livres par ses encouragemens; mais elle ne se charge pas de les répandre elle-même. C'est seulement depuis trois ans qu'on peut constater un véritable mouvement en faveur des bibliothèques populaires. Trois faits principaux le caractérisent : une circulaire de M. Rouland, ministre de l'instruction publique, en date du 26 juin 1860; l'autorisation accordée à la *Société Franklin* par le ministre de l'intérieur le 19 septembre 1862, et enfin la fondation de bibliothèques populaires dans plusieurs des arrondissemens de Paris.

Disons sur-le-champ que nous sommes de l'avis des sociétés catholiques et des sociétés protestantes, de l'avis de la circulaire de M. Rouland, de l'avis de la société Franklin, et surtout de l'avis des fondateurs de bibliothèques populaires. Nous trouvons que tout le monde a raison, que tout le monde fait du bien; nous voudrions obtenir la liberté du commerce de la librairie, pour ajouter cette grande force à toutes les forces déjà existantes. Pour un besoin si pressant, pour un intérêt si sacré, ce n'est pas trop de tous les dévouemens et de toutes les ressources. Il y a pourtant dans tout cela des différences de degré et même des différences de principes, puisqu'il y a la propagande religieuse, la propagande par l'état et la propagande par l'action individuelle. Il faut dire pourquoi et dans quelle condition nous acceptons les deux premières, pourquoi nous leur préférons l'action libre, individuelle, laïque, et quelle règle nous lui proposons pour assurer son succès au point de vue matériel et au point de vue moral.

D'abord, pour la propagande religieuse, ce qu'il importe de déclarer avant toutes choses, c'est qu'elle est de droit. Ceux qui s'en plaignent, ceux surtout qui se réjouissent des rigueurs exercées contre elle par certains gouvernemens, n'entendent rien à la liberté. On peut répondre à la propagande de ses adversaires, on ne peut pas l'étouffer. Les catholiques et les protestans ont incontestable-

ment le droit de professer leur culte, et par conséquent de le propager. Ce droit, quoiqu'il soit réclamé pour des communions religieuses, est un droit philosophique. La raison et la loi sont d'accord pour les leur assurer. Il est impossible de les troubler dans l'exercice de ce droit, à quelque degré que ce soit, sans attenter à la liberté de tous, car on ne peut violer la liberté de personne sans violer la liberté de tous. Jamais le droit ne peut être exceptionnel, car alors il serait un privilége, c'est-à-dire le contraire du droit. Quiconque est libéral doit donc réclamer pour les catholiques la liberté d'être catholiques, et par conséquent la liberté de répandre le catholicisme. Voilà qui est évident.

Mais ce droit, que tout esprit libéral accorde de toute nécessité aux communions religieuses, doit-on regretter qu'elles en fassent usage? Pourquoi le regretter, si nous sommes libéraux? Le caractère propre du vrai libéralisme, c'est de compter sur la force de la vérité. Protégeons-nous la vérité par la contrainte, nous ne sommes plus que des oppresseurs. Du moment que nous sommes libéraux, nous ne devons en appeler qu'à la persuasion, à la démonstration. Nous devons croire et nous croyons en effet que, pourvu que tout le monde combatte à armes égales, la victoire restera à la bonne cause, qui est la nôtre. Il ne s'agit donc pas pour nous de permettre que nos adversaires soient libres, mais d'aimer la liberté en eux. On objecte qu'ils sont intolérans : que nous importe? S'ils ne font que prêcher l'intolérance, c'est une doctrine, et une doctrine certainement fausse : nous la réfuterons. S'ils obtiennent au profit de l'intolérance l'appui du bras séculier, c'est autre chose alors, car il ne s'agira plus d'opposer une doctrine à une autre, mais de lutter contre la force. Il nous faut à tout prix la liberté de penser et de parler, mais il nous la faut aussi pour nos ennemis, et même pour les ennemis de la liberté.

En fait, si nous étudions les catalogues des sociétés religieuses, les livres qu'elles répandent peuvent se diviser en trois classes : les livres de polémique, les livres de dogme et les livres de morale. Les livres de polémique ne sont pas nombreux; ils ne sont que l'exercice du droit le plus naturel, quand ils ne contiennent pas d'injures pour l'adversaire qu'ils combattent, et, quand ils en contiennent, à qui nuisent-ils? Nous ne sommes plus aux temps où protestans et catholiques entreprenaient des croisades les uns contre les autres dans les rues d'une même ville. Aujourd'hui tout le monde se fait honneur d'être modéré; on feint de l'être quand on ne l'est pas : la vérité est qu'on l'est un peu trop, car le principe de la tolérance au XIXe siècle est moins encore l'amour de la liberté qu'un fonds regrettable d'indifférence. Les livres de dogme sont plus nombreux que

les livres de polémique; ils ont pour effet ou du moins pour but de raffermir les fidèles dans leur foi. On peut ranger parmi eux un certain nombre de petites brochures consacrées aux récits de miracles ou à des spiritualités qui offensent le bon sens et ne sont pas toujours sans inconvénient pour la morale. Ces publications alimentent la polémique des incrédules contre les religions positives; elles sont désavouées et regrettées par tous les esprits éclairés; elles ne font guère de mal qu'à la cause qu'elles prétendent servir. Restent les ouvrages de morale, et ils forment plus de la moitié des publications religieuses. Beaucoup de livres de piété sont évidemment des livres de morale sous une forme particulière. Cette statistique sommaire suffit pour montrer la vanité des alarmes de certains esprits; la propagande religieuse tourne à la propagande de la morale humaine : elle répand le goût et l'habitude de la lecture; elle doit être en somme acceptée comme un bienfait, même par les incrédules. Il faut être bien aveuglé par les préjugés pour se plaindre de la quantité des publications religieuses, quand on est partisan de la liberté de l'imprimerie et de la librairie. Pourquoi donc aimez-vous la liberté, si vous la croyez si terrible? Et comment l'aimez-vous, si vous la croyez compatible avec des exclusions? Les protestans, qui donnent une bible à chaque couple dont ils bénissent l'union, ne rendent pas seulement service au protestantisme, mais à l'humanité. Pourquoi les communions chrétiennes n'ont-elles pas la pensée de faire imprimer à des millions d'exemplaires le sermon sur la montagne en forme de tableau illustré, et de le répandre dans toutes les chaumières à la place de ces grossières images dont le seul tort n'est pas toujours d'offenser le bon goût? Avec quelle ardeur les libres penseurs n'apporteraient-ils pas leur obole pour concourir à cette œuvre bénie?

Nous dirons un mot de la propagande des livres par l'état. Elle nous plaît moins. Nous ne voulons pourtant pas la repousser, pourvu qu'elle coexiste avec la liberté et l'action individuelle. La liberté est un remède à tout. Il y a cette première différence entre l'action de l'état et celle d'une communion religieuse, que la communion religieuse défend un dogme, et l'état une politique. La religion, quoi qu'elle fasse, parle toujours aux hommes de Dieu et du devoir; la politique, même la plus pure, parle presque toujours à leurs passions. On dira que l'état se mettra au-dessus des questions de partis, qu'il dédaignera les controverses. Cette réponse n'est pas sérieuse. L'état ne parle pas lui-même; ceux qui gouvernent parlent pour lui, et confondent dans leurs écrits leurs intérêts avec les siens. Prenez garde que de petits livres publiés par l'état, quel que soit d'ailleurs le gouvernement, ne seront jamais qu'une forme nou-

velle de la presse officielle. Cette action sera terrible pour la liberté, s'il n'y a pas de presse libre, et terrible pour l'état, s'il y en a une. On peut d'ailleurs signaler cette différence entre la presse religieuse et la presse officielle dans un pays sans religion d'état, que les diverses religions se font contre-poids, tandis que l'état est seul, et transforme aisément toute contradiction en délit politique. L'intervention directe du gouvernement dans la création et la vente des livres et dans la formation de bibliothèques est donc pleine de périls. Si même il ne fait que choisir dans les catalogues des libraires, il est à craindre qu'il n'emploie la fortune publique à récompenser des dévouemens politiques et à porter l'inégalité et le trouble dans la première et la plus importante de toutes les industries. Ce qu'il fait en petit avec les annonces judiciaires, il le ferait en grand avec les achats de livres ou même avec une simple désignation officieuse. Faut-il donc regretter les efforts de M. Rouland et condamner l'état à l'inaction? Pas du tout. Dans notre pays, où on a bien de la peine à agir tout seul, la circulaire de M. Rouland donnera une impulsion au dévouement individuel. C'est un premier et excellent résultat. Tout dépend d'ailleurs d'une question d'organisation. M. Rouland place la bibliothèque dans le local de l'école et sous l'autorité de l'instituteur. Rien de mieux; cela se pratique ainsi dans tous les pays où l'enseignement primaire est fortement organisé. Ces bibliothèques sont quelquefois exclusivement scolaires; quelquefois aussi on ajoute aux livres de classe employés par les instituteurs et leurs élèves des ouvrages d'une autre nature, destinés à être prêtés au dehors, soit aux élèves, soit à leurs parens. M. Rouland a pris ce second parti. Il y a donc en réalité deux bibliothèques sous la même clé, l'une purement scolaire, l'autre communale. Il faut les examiner séparément.

La première, pourvu qu'elle soit bien comprise, n'a rien que de très légitime et de très utile. Le principe en avait été posé, quelque temps après la révolution de juillet, dans un rapport au roi, approuvé le 12 août 1831, et dont voici les dispositions principales : « Une bibliothèque centrale, composée des ouvrages qui auront été jugés les plus propres à l'enseignement primaire, soit en France, soit dans les pays étrangers, sera établie à Paris. D'autres dépôts de même nature seront formés successivement dans tous les chefs-lieux d'académie. Le nombre s'en accroîtra peu à peu, et n'aura de limites que le nombre même des écoles primaires. » Ce projet n'a jamais été complétement réalisé. S'il peut l'être, grâce à l'initiative de M. Rouland et aux efforts de son successeur, pourquoi ne pas leur en savoir gré? On nous permettra toutefois de signaler une transformation assez curieuse qu'a subie cette bibliothèque classique

en passant de M. de Montalivet à M. Rouland. Aux termes du rapport de 1831, elle doit être composée « des ouvrages qui auront été jugés les plus propres à l'enseignement primaire en France ou dans les pays étrangers. » Il ne s'agit donc pas d'imposer à tous les instituteurs les mêmes livres; au contraire, on mettra tous les livres sous leurs yeux, à leur portée, afin qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de cause. En un mot, M. de Montalivet traite les instituteurs comme des maîtres, et non comme de simples rouages administratifs. Vingt ans plus tard, l'Université professe encore la même doctrine. On lit dans une circulaire ministérielle en date du 21 novembre 1851 : « Il importe de laisser à chaque instituteur la liberté de choisir l'ouvrage qu'il comprend le plus facilement, qui lui paraît le mieux approprié aux besoins de son enseignement, aux habitudes de la localité, à l'âge et aux dispositions des enfans; il convient aussi de ne pas faire obstacle aux efforts des auteurs, qui seraient complétement découragés s'ils savaient d'avance que toutes les voies leur sont fermées. » Assurément on ne saurait mieux dire; mais le ministre de 1851 est M. Charles Giraud, c'est encore l'Université de 1831 qui parle. Voici ce que dit celle de 1862 par la voix de M. Rouland : « L'acquisition des livres de classe sera faite par les instituteurs sur une liste préparée chaque année pour toutes les écoles du ressort par le conseil académique, et arrêtée par le ministre. Cette liste ne devra comprendre que des ouvrages approuvés par le conseil impérial de l'instruction publique (1). » Passe encore pour l'approbation du conseil impérial : c'est une vieille pratique universitaire rendue de nouveau obligatoire par l'article 5 de la loi du 15 mars 1850; mais que le conseil académique fasse un choix sur cette liste passablement étendue, que par surcroît ce choix soit soumis au ministre, et il est bien à présumer que l'instituteur n'aura plus qu'à se soumettre humblement. Il prendra les livres de classe de la main des magistrats et des notables qui composent le conseil académique, et qui, étant placés plus haut que lui dans la hiérarchie administrative, doivent posséder à un bien plus haut degré la science de la pédagogie.

Voyons ce que sera la bibliothèque communale placée par M. Rouland à côté de la bibliothèque classique ainsi composée. « La bibliothèque scolaire comprendra, dit l'arrêté (art. 3) : 1° le dépôt des livres à l'usage de l'école (c'est la bibliothèque classique dont nous venons de parler); 2° les ouvrages concédés à l'école par le ministre de l'instruction publique; 3° les livres donnés par les préfets au moyen de crédits votés par les conseils-généraux; 4° les ouvrages

(1) Arrêté du 1er juin 1862.

donnés par les particuliers; 5° les ouvrages acquis au moyen des ressources propres à la bibliothèque. » Nous sommes fort tranquilles sur les ouvrages donnés par le préfet ou le ministre. Les deux derniers paragraphes ont seuls besoin d'un commentaire, et M. Rouland se charge de le donner dans l'article 6. « Aucun ouvrage ne peut être placé dans les bibliothèques scolaires, soit qu'il provienne d'acquisitions, soit qu'il provienne de dons faits par les particuliers, sans l'autorisation de l'inspecteur de l'Académie. » Il ne faut pas en faire un reproche à M. Rouland : l'administration fonde une bibliothèque; elle la surveille et la contrôle dans tous ses détails. Cela est naturel, presque nécessaire; c'est la force même des choses. Dans quel esprit l'administration exercera-t-elle son droit de contrôle, ou plutôt, disons le mot juste, son droit de censure? M. Rouland s'est encore chargé de le dire dans sa circulaire aux recteurs du 24 juin 1862; mais peut-être ici peut-on trouver qu'il se fait une idée un peu exagérée de ses devoirs envers le gouvernement : « Les livres qu'on placera dans les bibliothèques scolaires devront, avant tout, dit-il, être empreints d'un véritable sentiment national et d'une grande impartialité; on aura soin d'en écarter tous ceux qui, écrits sous l'impression d'idées préconçues, s'efforceraient de faire tourner l'histoire au profit d'opinions qui doivent chaque jour s'effacer en présence d'un gouvernement dont la pensée ne tend qu'à la satisfaction légitime de tous les intérêts populaires. » Cette définition de l'impartialité mérite d'être retenue comme la plus haute expression du libéralisme administratif. Nous n'avons rien à y ajouter. Elle montre jusqu'à l'évidence que les bibliothèques scolaires sont plutôt un moyen de gouvernement qu'un moyen de civilisation. Cependant nous ne les repousserons pas, nous ne les dédaignerons pas; nous les accueillerons même comme un service, tant est grande notre foi dans la puissance de la liberté, pourvu qu'à côté des bibliothèques religieuses et des bibliothèques gouvernementales il nous soit permis de placer à notre tour des bibliothèques libres.

C'est dans cette intention qu'a été fondée à Paris la société Franklin, qui a pour président M. Boussingault, membre de l'Académie des Sciences, et pour secrétaire-général M. Meyer. Cette société a été autorisée le 19 septembre 1862 par le ministre de l'intérieur. Voici l'article 2 de ses statuts : « La société a pour objet de proposer l'établissement de bibliothèques municipales dans les localités qui en manquent, d'aider de ses conseils celles qui s'organisent, de leur communiquer le catalogue des livres qui méritent d'être recommandés, de les encourager par des dons en livres ou en argent, de se charger pour elles de leurs acquisitions, le tout sans frais, et sans aucune responsabilité à sa charge. Elle ne s'immisce jamais dans

les détails d'intérieur de ces bibliothèques, à moins d'y être invitée par elles. »

Ce peu de mots expliquent parfaitement le but, le rôle et l'importance de la société Franklin. Elle existe depuis peu de temps et n'a encore qu'un revenu tout à fait insignifiant, qui suffit à peine à quelques dépenses de bureau indispensables. Il est à désirer que le nombre des associés augmente (la cotisation annuelle n'est que de 12 francs), et que la société soit mise à même de faire des dons et des avances. Jusqu'à présent, elle n'a pu que préparer ses catalogues et correspondre avec les fondateurs de bibliothèques qui ont désiré son concours. Elle leur sert aussi, avec grand avantage, d'intermédiaire auprès des éditeurs. Une importante maison de librairie a eu l'idée de mettre à la disposition des bibliothèques communales des caisses contenant, en volumes solidement reliés, une valeur de 200 francs, moyennant une location de 25 centimes par jour. Quand tous les volumes ont été lus, la maison de librairie les reprend et les remplace, sans frais, par une nouvelle caisse. Il suffit donc de payer 25 centimes par jour pour avoir à sa disposition cinquante ou soixante volumes. En prenant quatre caisses, vingt associés, qui payeront chacun 5 centimes par jour, pourront choisir entre plus de deux cents volumes constamment renouvelés. Sur l'invitation de la société Franklin, la plupart des libraires de Paris se sont empressés d'entrer dans cette combinaison. Aucun livre, cela va sans dire, n'est imposé aux locataires. Les catalogues contiennent un très grand nombre de numéros en ouvrages d'histoire, de morale, de religion, de sciences, et même de fantaisie. Une commune rurale, une ville industrielle, une école, un collége, un séminaire, trouvent amplement à s'approvisionner, suivant leurs besoins et leurs tendances particulières. On peut donc dès aujourd'hui fonder une bibliothèque où l'on veut sans dépenser d'argent. Qu'il y ait partout un homme ou une femme de bonne volonté pour prendre l'initiative, et la France, avant un an, sera couverte de bibliothèques.

Déjà le mouvement se propage de tous les côtés. Nos départemens les plus reculés et même nos départemens d'Algérie veulent avoir leurs dépôts de livres. Une société analogue à la société Franklin s'est fondée tout récemment en Alsace. A Paris, c'est une véritable fureur parmi les ouvriers. Qui n'en serait à la fois consolé et réjoui? Ce désir d'apprendre est plus qu'un heureux symptôme, c'est déjà un grand progrès moral. Plusieurs bibliothèques sont fondées, organisées, en exercice. Cinq arrondissemens ont leur bibliothèque. Les livres ne suffisent pas aux demandes. On en prépare une dans le quartier de Chaillot; en huit jours, 194 ouvriers se sont inscrits. Pour peu qu'on y mette un peu d'énergie et que l'on comprenne la

grandeur du but à poursuivre, cela peut devenir toute une révolution dans nos mœurs. La bibliothèque peuplera l'école, elle videra le cabaret, elle donnera un centre et un nouveau lien aux familles. Le grand bienfait commencé en 1833 pourra être enfin réalisé cette année si on le veut.

Les catalogues de la société Franklin sont tellement étendus qu'il est difficile de les considérer autrement que comme un répertoire de livres non dangereux; ce n'est pas un répertoire de livres conseillés. Elle a peut-être bien fait de se tenir dans cette généralité, pour laisser à la liberté une plus grande place. La loi du 15 mars 1850 donne au conseil impérial de l'instruction publique le droit de choisir les livres qui peuvent être introduits dans les écoles communales; mais elle le charge seulement d'indiquer ceux qui doivent être prohibés dans les écoles privées, comme contraires à la morale, à la constitution et aux lois. La société Franklin a pris pour elle cette seconde tâche; elle réserve les conseils pour ses communications privées avec les fondateurs de bibliothèques. Il est certain qu'on ne saurait donner les mêmes conseils partout. Une commune est agricole ou industrielle, éclairée ou attardée, catholique ou protestante. Le goût de la lecture y est déjà répandu, ou bien il y a tout à créer, les lecteurs aussi bien que la bibliothèque. Tantôt il faut fournir des alimens à des esprits déjà avides de science, tantôt il faut révéler à des intelligences paresseuses une nouvelle source de plaisirs. Dans une telle diversité d'aptitudes et de besoins, il est assez difficile d'établir quelques formules générales. Il y a pourtant deux ou trois principes dont il est urgent de ne jamais s'écarter.

Le premier de tous assurément, c'est que la bibliothèque doit être tout à fait irréprochable au point de vue des mœurs. Tout le monde en tombera d'accord; mais la morale est une souveraine très vantée, très respectée et très mal obéie. En voici une preuve singulière. Le théâtre chez nous est soumis à la censure. Évidemment on a composé la commission de censure des hommes les plus intelligens, les plus probes, les plus versés dans la connaissance du cœur humain et dans l'étude de la philosophie morale. Nous ne craindrions pas, pour notre part, la suppression de la censure, nous serions même les premiers à la provoquer; mais du moment qu'elle existe, elle constitue un ministère de l'ordre le plus élevé. Un de ses effets est de rendre l'administration responsable de la moralité de tous les vaudevilles et de tous les mélodrames. Cependant que voyons-nous chaque soir? Pourvu qu'à la fin de l'histoire et pendant qu'on prend son chapeau et son manteau la vertu soit récompensée et le vice puni, tout est bien, tout est dans la règle : c'est

l'avis de la commission et celui du public. Croit-on que le spectateur en soit dupe? Il voit le monde à côté de la comédie; il sait très bien que la vertu et le succès ne sont pas rivés à la même chaîne. Quelle est cette singulière aberration d'aller dire à d'honnêtes ouvriers, qui se sentent honnêtes et qui se savent pauvres, qu'il suffit d'être honnêtes pour devenir riches, ou malhonnêtes pour finir un beau jour par être ruinés? Dites-leur qu'on est heureux, même dans la pauvreté, avec une bonne conscience; dites-leur qu'il faut remplir le devoir à tout prix, parce qu'il est le devoir, et parce que Dieu le veut. Le devoir est austère; si vous connaissiez bien les hommes, et si vous les estimiez ce qu'ils valent, vous sauriez que cette austérité même est un charme. Quand le peuple est attentif, tout ce qui est grand l'enflamme. Il est généreux, il est fier; il aime le récit des grands sacrifices et le spectacle des grands caractères. Un moraliste se plaint avec raison de l'usage où nous sommes d'avoir un langage enfantin, une science enfantine pour les enfans; il faut leur parler du premier coup la vraie langue, — elle n'est pas plus difficile que le jargon des nourrices, — et les initier graduellement, mais sans intermédiaire, à la vraie science : elle est plus analogue à la raison, et en définitive plus accessible que les sottes superstitions par lesquelles on la remplace. De même pour le peuple : c'est une étrange fatuité que de s'abaisser pour lui parler. Il a si peu besoin qu'on lui fabrique des mélodrames que, quand il a le choix, il court à Corneille. Si on lui faisait des lectures le soir, institution qui serait excellente pourvu qu'elle fût libre, le moyen d'avoir du succès serait de choisir Épictète ou Sénèque. Donnez-lui sans hésiter la grande morale, et, autant que possible, donnez-la-lui dans le langage des maîtres, car il ne faut pas séparer ces deux choses, la belle langue et la belle doctrine. Un livre mal écrit n'est pas assez honnête pour le peuple. S'il faut à toute force des spectateurs pour les mélodrames, envoyons-leur nos bacheliers déclassés, notre jeunesse dorée; mais, pour ce grand enfant qu'on appelle le peuple, Corneille, Molière, Racine, Shakespeare, Schiller, ne sont pas trop beaux. C'est presque la même faute, c'est presque un attentat contre la morale que de faire à son usage des ustensiles sans grâce, des gravures ou obscènes ou ridicules. En coûterait-il plus de copier l'antique? Est-ce que la tâche de dessiner un tableau de Raphaël et de le tirer à des millions d'exemplaires pour que le peuple puisse l'avoir à vil prix serait au-dessous de nos premiers artistes? Pourquoi ne chante-t-on pas dans nos rues des airs de Gluck et de Mozart au lieu de ces refrains ignobles dont nous sommes poursuivis, et qui sont une honte, non pour le peuple, mais pour ceux qui se chargent de l'amuser, et qui ne savent l'amuser qu'en le dépravant? Com-

ment s'étonner des erreurs de nos romanciers et de nos écrivains dramatiques quand les gouvernemens donnent eux-mêmes le signal de la démence? S'ils ont quelque fête publique à commander, ils appellent des saltimbanques, ils élèvent des tréteaux : bien heureux s'ils n'ont plus, comme au moyen âge, des fontaines qui versent du vin. Ils ouvrent les théâtres de vaudeville et de mélodrame, et ils ne sont pas avertis par la foule qui se presse pour entendre *Polyeucte* ou *Guillaume Tell.*

Nous n'irons pas jusqu'à interdire un livre amusant qui ne serait qu'amusant. Une erreur, à notre avis, des sociétés religieuses, c'est de publier exclusivement des livres sérieux. Elles ont raison, si leur but est d'édifier les fidèles ou de recruter des prosélytes; mais ce n'est pas par de pareils moyens qu'on accoutumera la foule à regarder la lecture comme un délassement. Douze heures de travail manuel ne sont pas une bonne préparation au travail de l'esprit. Pour quelques hommes intelligens, passionnés, qui préfèrent à tous les plaisirs le bonheur de penser, et qui veulent toujours tirer profit de leurs lectures, combien trouve-t-on d'ouvriers qui ne demandent aux livres qu'un repos et un plaisir, et qui cherchent à échapper par la rêverie aux tristes réalités de l'existence! Les bibliothèques, il n'est pas permis de l'oublier, ont à vaincre deux ennemis redoutables : l'ignorance et le cabaret. Avec une pareille bataille à livrer, elles ne se feront jamais assez attrayantes. Tout ce que nous leur demandons, c'est de ne sacrifier ni à la morale facile, ni au mauvais goût. Jamais nous n'admettrons que le vice soit plus aimable que la vertu, ou le laid plus séduisant que le beau. Il y a de certaines délicatesses et de certains raffinemens qui ne vont qu'aux esprits éclairés; mais cela n'est vrai, dans l'art et dans la vie, que des vertus ou des beautés de convention. Tout ce qui est grand, tout ce qui est éternel s'impose de plein droit à l'admiration des foules et à l'assentiment de la postérité. On a dit que tout le monde avait plus d'esprit que Voltaire; le mot a fait fortune sans être juste. La foule n'a pas d'esprit : elle a du bon sens et du sentiment, et même elle en a plus que tout le monde. Quelque grand qu'il soit, aucun homme n'est aussi grand que l'humanité.

Il est une sorte d'ouvrages qui pourraient être écrits spécialement pour les bibliothèques populaires. Ce sont les livres techniques destinés à propager les découvertes scientifiques et les meilleurs procédés industriels. D'une part les progrès incessans de l'industrie, de l'autre l'avénement d'un très grand nombre d'ouvriers à la vie intellectuelle, rendent les ouvrages anciens tout à fait insuffisans. Le temps n'est pas éloigné où chaque ouvrier voudra savoir quel est l'inventeur du métier sur lequel il travaille, de quels or-

ganes ce métier se compose, à quel engin il a succédé, de quels perfectionnemens il est susceptible. Du métier, la curiosité glissera jusqu'au moteur qui lui donne la vie, et on voudra se faire expliquer la composition de la machine et la nature de la force motrice. D'autres esprits seront attirés par les problèmes économiques et sociaux, et voudront savoir quelle est la part du capital, celle de la science et celle de la main-d'œuvre dans la fabrication d'un produit. N'est-ce pas pour un ouvrier à la fois un vif plaisir et un grand sujet d'émulation que d'apprendre ce qu'était Richard Arkwright avant de devenir baronet et millionnaire? Si jamais tous les hommes qui comme lui ont créé une industrie en créant un instrument sont mis à la place qu'ils méritent dans l'admiration de l'humanité, ce sera déjà un progrès moral que d'avoir remplacé le culte du sabre par celui du génie. Voici donc en peu de mots les conseils qu'on peut donner aux fondateurs de bibliothèques : avant tout, une morale austère, non pas un semblant de morale, une morale hypocrite, mettant certaines conventions sociales au-dessus du devoir, mais la vraie, la généreuse, l'inflexible morale, et de la morale jusque dans les traités scientifiques, jusque dans les ouvrages frivoles : c'est là le premier et le plus grand précepte; en second lieu, un choix habilement et sévèrement fait dans les chefs-d'œuvre classiques : si on a recours aux classiques de l'antiquité ou aux littératures étrangères, que les traductions soient faites avec tout le soin possible et par les meilleurs écrivains; troisièmement, des livres d'agrément en assez grand nombre pour rendre la bibliothèque très attrayante, mais des livres irréprochables pour la morale et pour le style : que ces livres, avant de flétrir et de punir le vice, ne commencent jamais par le rendre aimable, car on entendrait les descriptions et on n'entendrait pas les anathèmes; enfin des livres techniques écrits en langage usuel, simple, correct, pas trop scientifiques pour rester clairs et facilement accessibles, toujours au courant des dernières découvertes de la science, dignes d'être lus par les ouvriers et consultés par les savans. C'est beaucoup demander, mais on ne demande jamais trop quand il s'agit de l'éducation.

Une grande ville du nord, la ville de Gand, qui reçoit cette année dans ses murs un congrès scientifique, a mis au nombre de ses fêtes une revue des écoles communales. L'idée est neuve; elle sera peut-être féconde. Il est beau de voir une ville se parer de ses écoles, lorsque tant d'autres, et des plus illustres, ne savent étaler que les ruineuses et médiocres combinaisons de leurs architectes; mais les écoles, après tout, ne sont elles-mêmes qu'une espérance. Verrons-nous de nos yeux le jour où toutes les espérances des véritables amis du peuple seront réalisées, où chaque commune, chaque fa-

brique, chaque école sera pourvue d'une bibliothèque populaire, où le livre deviendra le guide, le compagnon, l'ami fidèle de l'ouvrier, où le souvenir de la dernière lecture amusera et soutiendra son esprit pendant le travail manuel, rendra la tâche moins dure, l'ennoblira, l'abrégera? Car tel est le glorieux privilége de l'imagination : elle fait oublier la fatigue et la douleur, elle triomphe même de la durée. Quand on visite une de ces redoutables usines où la vapeur mugit, où le fer siffle, où les hommes travaillent sans relâche et soutiennent contre toutes les forces de la nature une lutte acharnée, quel plaisir ne goûte-t-on pas si tout à coup, rien qu'en ouvrant une porte, on se trouve dans la modeste enceinte de l'école, et qu'on y voie la preuve manifeste et en quelque sorte vivante de l'émancipation intellectuelle du travailleur? Les murs sont revêtus de cartes de géographie et de modèles de dessin ou d'écriture; une chaise pour le maître, quelques bancs pour les écoliers, voilà tout le mobilier de cette humble salle; mais sur des rayons se pressent des livres, livres d'art, d'imagination et de science, avidement feuilletés chaque soir. Chaque soir, après le dîner de la famille, l'ouvrier revient, à côté de la machine silencieuse et des ateliers déserts, goûter en liberté le plaisir d'apprendre et le plaisir de penser. Quelles que soient les merveilles qu'on fabrique dans le reste de la maison, c'est là que la civilisation accomplit le plus grand de ses prodiges. Quel homme de cœur ne voudrait avoir écrit une œuvre digne de figurer sur les rayons de la bibliothèque populaire? Qui ne voudrait au moins avoir donné un peu de son temps et de son âme pour aider les ouvriers dans la conquête de la science et de la vie intellectuelle? Il ne s'agit pas de quelques fades histoires ou de quelque insipide lieu commun de morale. Non, c'est la grande science, c'est la grande littérature qu'il faut porter enfin jusqu'à ces lèvres avides de s'abreuver aux sources véritables de la civilisation et de la liberté. Un cri s'élève de tous les ateliers; il serait à la fois insensé et criminel de ne pas y répondre. Mettons-nous donc résolûment à l'œuvre, et commençons de grand cœur une sainte campagne contre l'ignorance.

JULES SIMON.

UN

ÉPISODE CONTEMPORAIN

DE L'HISTOIRE DU MERVEILLEUX.

LE SPIRITISME ET LES SPIRITES.

I. *Révélations sur ma vie surnaturelle*, par M. Daniel Dunglas Home, 1863. — II. *Qu'est-ce que le Spiritisme, guide de l'observateur novice dans les manifestations des esprits*, par M. Allan Kardec, 3e édition, 1862.

Sur la question du surnaturel considérée au point de vue théorique et dogmatique, il n'y a guère de discussion possible. On ne peut qu'affirmer ou nier. Placez deux adversaires sur ce terrain, ils s'escriment sans se joindre, l'un au ponant, l'autre à l'orient, et vous ne parviendrez pas à leur faire croiser le fer; mais au point de vue pratique cette question se présente de nos jours sous une forme particulière. Nous ne professons plus pour les phénomènes qu'on nous donne comme surnaturels le même dédain que nos pères; nous nous faisons au contraire un devoir et un plaisir de les examiner d'un esprit dégagé, de leur appliquer une critique impartiale, de voir s'ils ne renferment rien qui puisse nous instruire. Forts des progrès que nous avons faits récemment dans les sciences, encore étonnés des nouveautés merveilleuses que nous venons de découvrir et du jour inattendu sous lequel beaucoup de phénomènes se sont présentés à nos yeux, nous ne nous refusons point aux récits des gens qui nous affirment que tel fait vient de se passer hors des lois naturelles, comptant bien, si l'on a dit vrai, que ce fait prendra

son véritable rang dans la nature. « Si l'on venait de toutes parts, disait Diderot, me raconter qu'un mort se promène à Passy, je ne me dérangerais pas pour l'aller voir. » Nous autres, nous irions à Passy, nous irions voir si ce miracle n'est point dû à une léthargie ou à une excitation galvanique, ou à toute autre cause assignable.

Au moment de parler d'une forme toute contemporaine de notre goût du surnaturel, reportons-nous à quelques années dans le passé. Quand le bruit se répandit vers 1854 que les tables tournaient par l'imposition des mains, il n'est guère, que nous sachions, d'hommes sérieux, d'ingénieurs, de physiciens, qui n'aient tenté à ce sujet quelque expérience. Qui eût voulu affirmer par exemple que l'électricité fût incapable de produire cette merveille? Un courant qui aurait circulé dans un certain sens à travers la chaîne formée par les mains des opérateurs, un courant inverse dans la table, il n'en fallait peut-être pas plus pour que la table tournât. D'autres explications se présentaient. L'une des plus brillantes assignait pour cause au phénomène l'action involontaire produite par l'imagination des expérimentateurs sur les muscles de leurs mains; la curiosité, l'attente, une sorte d'ennui nerveux, pouvaient donner aux doigts placés sur un objet quelconque, sur une table, sur un chapeau, des trépidations suffisantes pour mettre cet objet en mouvement. C'est même à l'efficacité de cette cause qu'il faut attribuer la vogue singulière qu'obtinrent parmi nous, pendant plusieurs mois et plus peut-être, les essais sur les guéridons et les chapeaux tournans.

Peut-être se rappellera-t-on aussi la *fille électrique*, Angélique Cottin; il y a dix ans, elle vint de sa province à Paris avec ses parens, dont la probité et la bonne foi ne parurent pas douteuses; il s'agissait de faire constater par des hommes compétens le pouvoir surnaturel qui lui était donné de renverser les tables sans les toucher et par la seule énergie de sa volonté. Ce prodige, où l'on pouvait soupçonner quelque effet magnétique, fit grand bruit dans Paris. L'Académie des Sciences ne dédaigna pas de nommer une commission pour examiner les faits (1). Il fut reconnu que cette grosse fille, rusée sous une apparence de niaiserie, savait surtout lasser l'attention de son public et donner, quand on ne la regardait plus, un coup de genou dans le meuble qu'elle voulait renverser.

Que les tables tournantes aient obtenu l'honneur d'un examen sérieux, nous en donnons les raisons, et il n'y a rien là de bien étonnant. Ce qui est plus piquant peut-être, c'est que de cette origine soit née une sorte de doctrine, une théorie des esprits, qui a trouvé un nom tout neuf à se donner, le *spiritisme*, et qui a son chef, ses

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1854, *les Sciences occultes au dix-neuvième siècle.*

néophytes, ses publications. Ce n'est pas que le spiritisme, à proprement parler, nous apporte rien de nouveau. L'histoire du merveilleux a été faite plusieurs fois, et elle est assez uniforme; ce sont au fond les mêmes prodiges et les mêmes idées qui se reproduisent toujours, plus ou moins bien accommodés au goût du temps. On peut même remarquer que les acteurs qui remplissent de nos jours les principaux rôles sur la scène du surnaturel sont bien inférieurs à ceux qui les ont précédés. M. Home ne vaut pas Cagliostro, et les spirites ne sauraient se comparer aux illuminés de la fin du dernier siècle. Tels qu'ils sont cependant, nous devons à cet esprit de tolérance dont nous parlions tout à l'heure de nous en occuper quelques instans. Nous en trouverons l'occasion dans un livre récemment publié par M. Home sous le titre de *Révélations sur ma vie surnaturelle* et dans les écrits de M. Allan Kardec, directeur de la *Revue spirite*. Ce n'est point que les personnes méritent ici par elles-mêmes une étude particulière, et il ne s'agit nullement pour nous de les mettre en relief; mais la vie de l'un, les théories de l'autre nous fournissent, commodément groupés, les traits qu'il nous importe surtout d'étudier dans l'histoire contemporaine du merveilleux.

Commençons par M. Home, et voyons-le tel qu'il se montre à nous dans son livre; nous ne voulons pas le placer hors de ce cadre tracé de sa propre main. La célébrité qu'il a réussi à conquérir est composée de tels élémens que nous ne nous soucions d'y toucher qu'en le prenant pour seul guide. Cela suffit d'ailleurs au but que nous nous proposons; nous avons moins besoin de connaître en lui l'homme que le thaumaturge.

M. Daniel Home est Écossais, Édimbourg l'a vu naître; mais dès l'âge de neuf ans il passa aux États-Unis d'Amérique avec une tante qui l'avait adopté : c'est donc dans la patrie de Barnum qu'il s'est développé. Il était, dès son enfance, d'une santé si délicate et d'un tempérament si nerveux qu'on ne pensait pas qu'il fût possible de l'élever. Il montra bientôt une imagination exaltée et tournée au surnaturel. A treize ans, il eut une vision tellement distincte qu'elle peut être considérée comme un brillant début pour sa carrière. Il s'était lié à Norwich (Connecticut), où habitait alors sa tante, avec un autre enfant, chétif et mélancolique, nommé Edwin, et les deux jeunes amis causaient volontiers des histoires de revenans qu'ils avaient entendu raconter. Ils convinrent un soir que celui des deux qui le premier quitterait la terre viendrait, si la chose était possible, se présenter le troisième jour à son ami. Cette promesse mutuelle fut faite avec toute la solennité qu'elle comportait, et ils prièrent avec ardeur pour qu'elle pût s'accomplir. Deux mois plus tard, comme le jeune Daniel avait quitté Norwich et était allé s'établir à trois cents milles de là, à Troy, dans l'état de New-York, la

convention faite entre les deux amis eut son effet. Daniel venait de rentrer un soir dans sa chambre et se mettait au lit, quand il vit soudain une masse noirâtre obscurcir la clarté de la lune, puis une lumière se dégager de ce brouillard, non point une lumière ordinaire, mais une lumière dont le livre des *Révélations* signale la nature toute spéciale; ce n'était rien moins en effet que la lueur que les esprits répandent ordinairement autour d'eux. L'enfant vit alors, au pied de son lit, l'image lumineuse d'Edwin, dont « la figure était plus nettement dessinée que si la vie l'eût animée. » Le fantôme leva son bras droit vers le ciel, fit trois cercles dans l'air et s'évanouit. Cela indiquait suffisamment qu'il était mort depuis trois jours, à pareille heure, et c'est ce qu'une lettre vint bientôt confirmer.

Le jeune Daniel tenait de race. Sa mère, ainsi qu'il nous l'apprend, était une voyante. En cette qualité, elle connut qu'elle devait mourir prochainement, et en avertit son fils. Un jour, Daniel avait alors dix-sept ans, il eut un violent pressentiment que sa mère désirait le voir. Il habitait avec la tante qui l'avait adopté, mais sa mère était à douze milles de là. Il courut donc jusqu'auprès d'elle, et celle-ci, comme ayant conscience du motif qui amenait son fils, lui raconta la vision qu'elle venait d'avoir. « Votre petite sœur Mary (morte précédemment) m'est apparue, lui dit-elle, tenant quatre lis dans sa main. Après les avoir laissés glisser entre ses doigts l'un après l'autre, elle me dit, quand le dernier eut quitté sa main : — Et alors vous viendrez à moi! — Je lui demandai si les quatre lis signifiaient des années, des mois, des semaines ou des jours, et elle me répondit : — Mois! » Il est inutile de dire que cette prédiction s'accomplit ponctuellement. Daniel, qui, malade et alité, n'avait pu se rendre auprès de sa mère, apprit immédiatement par une apparition qu'elle avait quitté la terre, tandis que sa famille n'en fut instruite qu'une demi-heure plus tard par un télégramme.

Tels furent les débuts du spirite écossais, qui ne manquent point d'une certaine grâce sous la forme où il nous les présente. Cependant sa tante s'inquiétait de ces imaginations maladives; elle cherchait à calmer son neveu, sans pouvoir y parvenir. Ce fut bien pis quand les meubles se mirent à craquer et que le jeune Daniel commença d'entendre dans les tables des craquemens significatifs. La bonne dame, y voyant l'œuvre des démons, appela pour ramener le jeune homme à la raison les trois ministres du village, dont l'un était congrégationaliste, l'autre anabaptiste, et le troisième wesleïen. Tous trois y perdirent leur latin, et les tables de tourner et de se promener de plus belle. « Une fois, dit M. Home, pendant qu'une table était ainsi en mouvement, ma tante prit la bible de famille et la plaça sur le meuble, espérant qu'ainsi elle chasserait le démon; mais, à son grand étonnement, la table s'agita d'une manière plus

gentille, comme si elle eût été flattée de porter un tel fardeau. Alors l'irritation de ma parente n'eut plus de bornes : bien résolue à mettre fin à ces mouvemens, elle se plaça elle-même avec colère sur la table; mais celle-ci s'éleva de nouveau au-dessus du parquet avec son vivant fardeau. » De pareilles scènes, où la gravité de la bonne dame devait être assez compromise, amenèrent une rupture entre le neveu et la tante. Désespérant de guérir le jeune halluciné, inquiétée dans sa foi religieuse, elle pria Daniel de quitter sa maison, et celui-ci se retira chez un de ses amis, à Willimantic. Il avait alors dix-huit ans.

Faut-il dans ces commencemens du jeune thaumaturge faire une grande part à l'exaltation cérébrale qu'amène chez certains malades l'excitation anormale des nerfs sensitifs? N'y doit-on voir que les études préparatoires d'un apprenti charlatan qui se fait la main en famille? C'est une analyse qu'il nous importe peu d'entreprendre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de ce moment il devint brusquement « un homme public, » et qu'il acquit en peu de mois une grande notoriété. La presse américaine, qui va vite en besogne, donna aux premiers essais thaumaturgiques de M. Home un retentissement prodigieux. Or il ne faut pas croire qu'il fût facile à cette époque d'attirer l'attention des *Yankees* par des opérations de ce genre. L'Amérique venait d'être tout récemment envahie par les manifestations des esprits; plusieurs milliers de médiums des deux sexes se partageaient la curiosité publique; il y avait parmi ces sujets, paraît-il, de très belles femmes qui jouissaient d'un grand succès. Pour se faire une place brillante au milieu de tant de concurrens, il fallait une grande habileté. Les séances de M. Home n'avaient point lieu en public, mais dans la maison d'amis chez qui il s'installait pour quelques jours ou pour quelques mois, tantôt à New-York, à Boston, à Saint-Louis, à Buffalo, tantôt dans des villes secondaires. Des personnes choisies assistaient à ces séances, et en signaient les procès-verbaux, que la presse colportait de tous côtés. « Malade ou bien portant, dit M. Home, nuit et jour, ma vie intime était assiégée par toute sorte de visiteurs. Hommes et femmes de toute classe et de tout pays, médecins et savans, ministres de toute secte, artistes et hommes de lettres, venaient étudier cette question brûlante, l'action directe des causes spirituelles sur le monde matériel... Il vint des gens de l'extrême ouest et de l'Amérique du Sud, attirés par les récits des journaux. » Non-seulement la maison où M. Home descendait était assiégée de visiteurs, mais souvent des groupes de curieux se formaient au dehors, dans la rue, pendant tout son séjour. On l'appelait d'ailleurs de toutes parts, et il ne pouvait répondre à toutes les invitations qui lui étaient faites. M. Home prend soin de nous donner quelques échantillons des lettres qu'il

recevait. Un docteur lui écrit : « Mon cher monsieur, je voudrais bien qu'il vous plût de me faire une visite, pour mon instruction et celle de quelques intimes, à votre loisir ou à votre première liberté. Je paierai toutes vos dépenses de voyage, aller et retour, celles de votre séjour parmi nous, et vous donnerai une rémunération de 5 dollars par jour, soit 50 pour les dix jours que vous nous resterez... Si mes offres n'étaient pas satisfaisantes, je vous saurais gré de nous indiquer vos propres conditions. » M. Home se hâte de répondre à ce grossier *Yankee* qu'il n'est pas un médium à gages, et qu'il viendra sans être payé.

Dans les premiers temps de « sa vie publique, » il avait songé à refaire son éducation, qui avait été fort négligée, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, à cause de sa mauvaise santé. La médecine l'attirait, et plusieurs fois, en venant à New-York, il annonça l'intention d'entreprendre sérieusement des études médicales; mais tantôt il en fut empêché par la maladie, car dès lors les médecins constataient qu'il avait un poumon fort endommagé, et il tombait par intervalles dans de grandes faiblesses; tantôt les exigences du rôle qu'il jouait l'entraînaient à de nouveaux voyages. M. Home ne manque point d'ailleurs de se louer des divers obstacles qui ont entravé son instruction, et il y voit le signe d'une élection particulière : les vaines notions d'une science positive ne peuvent que gêner la vie surnaturelle. Bientôt donc il renonça à tout ce qui n'était pas « sa grande affaire. »

Ainsi, pendant cinq années, de 1851 à 1855, il alla à travers l'Amérique, faisant tourner les tables et évoquant les esprits. Il perfectionnait pendant ce temps ses procédés et étudiait les pratiques les plus propres à frapper les imaginations, si bien que lorsqu'au mois de mars de l'année 1855 il s'embarqua à Boston pour se rendre en Angleterre, il était en possession d'un programme d'opérations savamment combiné et qui ne devait pas laisser de causer un certain émoi dans la vieille Europe. Dès son arrivée dans l'ancien continent, M. Home parcourut l'Angleterre, l'Italie, la France, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, partout appelé par les hautes classes de la société, richement défrayé de ses voyages, ne faisant en chaque endroit que de courts séjours, frappant de grands coups par des séances décisives.

Rien de plus uniforme d'ailleurs que ces séances, dont les récits, rédigés et certifiés par une foule de témoins, remplissent le livre des *Révélations*. Huit ou dix personnes sont réunies dans un salon, le plus souvent à la campagne, le soir, par un clair de lune. Point de lumières, ou, s'il le faut, une lampe discrète. On a écarté soigneusement les gens de mauvaise volonté, car c'est une chose reconnue que les esprits éprouvent les plus grandes difficultés à opérer dans un

milieu où ils trouvent des influences contraires, et où « des sentimens de scepticisme sont répandus. » Surtout point de savans; « leurs éminentes qualités se tournent contre eux dans cette nouvelle voie, où la matière est combinée avec le spirituel, » et plusieurs fois, alors qu'il se trouvait dans l'assistance quelque personne de ce genre qu'on désirait vivement convaincre, on ne put obtenir aucune manifestation. A ces causes, M. Home se faisait remettre d'avance la liste des invités et éliminait ceux qui ne devaient point apporter à la séance une émotion sympathique. Cependant les personnes présentes se sont placées au milieu de la chambre autour d'une table qui joue toujours le principal rôle dans ces réunions. Les mains forment la chaîne, et soudain la table tourne, puis s'élève à huit pouces du sol, puis s'abaisse doucement; ce sont les exercices préparatoires. Bientôt la personne que le médium désigne, mettant sa main sous la table, tandis que celles des autres assistans restent placées au-dessus, sent une sonnette qui lui est présentée doucement par une main surnaturelle. Et soudain, quelque soin qu'on prenne de laisser la sonnette immobile, elle s'agite d'une façon significative. — Les mains merveilleuses jouent un rôle brillant dans chaque séance. Chacun sent sur ses genoux, sur ses épaules, « le contact de la main spirituelle. » On peut même la toucher, et elle s'évanouit. Tantôt on sent cette main « humide et chaude et faite d'une chair extrêmement tendre; » d'autres personnes, en sentant cette étreinte, la trouvent « horrible et gluante. » Non-seulement on sent la main, mais on l'aperçoit; quelquefois elle se termine au poignet; dans d'autres circonstances, on voit une partie du bras et un commencement de manche qui se perd dans des draperies. Un jour, « toutes les personnes du cercle qui avaient une bague à leur doigt la sentirent délicatement retirée par la main d'un esprit; on vit ensuite la main paraître, chargée de toutes les bagues, et, se renversant, les répandre sur la table. » Hâtons-nous d'ajouter qu'on n'obtient de manifestations à la surface de la table qu'avec des initiés; dès que l'on n'a pas affaire à des croyans, les choses se passent sous le tapis.

Après la sonnette et les mains merveilleuses vient le tour de l'accordéon magique. Cet instrument s'élève du parquet et se présente de lui-même à la main d'un des assistans; puis, sans aucun secours humain, il joue des airs, « non pas assurément dans toute la perfection de l'art, mais avec une habileté fort estimable. » Parfois c'est « un air sauvage coupé de transitions étranges et traversé de plaintes d'une douceur pathétique. » Souvent c'est un simple murmure, un « silence tissé d'une trame argentine, » une « note exquise qui va diminuant, diminuant à travers l'espace et les ténèbres de la chambre, jusqu'à ce que le son, parvenu aux dernières limites de la

ténuité, se confonde avec le silence; » mais souvent aussi l'instrument exécute des morceaux plus brillans, par exemple un air où sont mises en scène les deux vies, celle d'ici-bas et celle qui vient après. La première de ces deux vies, dit un narrateur, « fut exprimée par des sons d'un désaccord pénible pour l'oreille; dans ma pensée, ce n'était pas rendre tout à fait justice à un monde qui, quoique susceptible de perfectionnement, ne laisse pas d'avoir quelques riches harmonies. Par bonheur pour nos oreilles, la première vie ne dura pas longtemps; la seconde lui succéda et fut rendue par une musique céleste, telle qu'il ne m'avait jamais été donné d'en entendre. » L'accordéon est l'instrument dont M. Home se sert en Europe; en Amérique, il employait une guitare. — Un nuage est venu cependant cacher la lune dont les rayons éclairaient la salle; les assistans sont plongés dans une obscurité complète. Le thaumaturge choisit ce moment pour une de ses plus brillantes expériences. Certain qu'on n'y voit goutte, il dit : « Tout me porte à croire que je vais être enlevé en l'air. » Il ajoute quelques instans après : « Je m'enlève. » Ces phénomènes d'élévation ou de *lévitation*, — c'est le mot consacré, — sont, dit M. Home, tout à fait indépendans de sa volonté; c'est à peine s'il en a conscience. « Je suis, ajoute-t-il, soulevé perpendiculairement, mes bras raidis et relevés par-dessus ma tête, comme s'ils voulaient saisir l'être invisible qui me lève doucement du sol. Quand j'atteins le plafond, mes pieds sont amenés au niveau de ma tête, et je me trouve comme dans une position de repos... Il m'est arrivé de rester ainsi suspendu pendant quatre ou cinq minutes. » Toujours attentif à porter la conviction dans l'esprit des spectateurs, qui à ce moment s'écarquillent les yeux, M. Home, dont la voix a des ressources savamment acquises, a soin de parler pendant son voyage aérien pour que le son de sa parole indique bien le chemin qu'il parcourt. Il ne manque jamais d'ailleurs de se munir d'un crayon avec lequel il fait au plafond des marques que chacun peut voir quand la lumière est revenue. Il a été donné à quelques-uns de toucher de plus près encore le phénomène de la *lévitation;* ce bonheur échut notamment au comte de B..., dans une séance donnée en 1857 près de Bordeaux. « Comme j'avais commencé à être élevé, dit M. Home, le comte quitta sa place, et, venant se placer au-dessous de moi, il saisit mes chaussures. Je repris alors mon ascension, le comte toujours cramponné à mes pieds, jusqu'à ce que mes bottines, qui étaient à élastiques, lui restassent dans les mains. »

Mais voici les grandes manifestations. Il ne suffit plus aux esprits d'agiter une sonnette, de faire vibrer un accordéon, de toucher les assistans de leurs mains surnaturelles, ni d'élever M. Home au plafond. Ils veulent parler. Des craquemens se font entendre dans les meubles, des frappemens retentissent dans les murs. M. Home de-

mande à la table si quelque esprit est présent, et désire faire une communication. La table frappe vivement trois coups, ce qui veut dire oui dans son langage. « Qui est là? demande de nouveau le médium. » Cinq coups lui répondent, ce qui indique l'appel à l'alphabet. La conversation commence, assez lente d'abord, en raison d'un moyen imparfait, car il faut que chaque lettre s'accuse par le nombre de battemens qui en exprime le rang alphabétique; mais bientôt le médium dirige et gouverne l'entretien de manière à le hâter. Mille moyens ingénieux se présentent. Par exemple, « on épela les mots suivans : — Nous désirons que vous croyiez dans le... — On s'arrêta là. On demanda à l'esprit : — En quoi dois-je croire? Dans le médium? — Non. — Dans les manifestations? — Non. — A ce moment, l'investigateur fut doucement frappé sur le genou, et, comme il y porta la main, il y rencontra une croix que l'esprit y avait placée, et qui termina ainsi la phrase d'une façon significative. » Ainsi qu'on le voit, les esprits n'ont pas seulement leur alphabet, leur orthographe, leur grammaire; ils ont aussi des artifices de langage particuliers, leur rhétorique propre. On pourrait, en réunissant un certain nombre de traits épars dans le livre des *Révélations*, mettre dans tout leur jour les méthodes que M. Home emploie pour ne faire tenir aux êtres surnaturels qu'il évoque que des propos de nature à satisfaire et à étonner son public. On verrait avec quelle habileté il manœuvre sur le terrain mouvant où il s'est placé, avec quel art il provoque des personnes présentes les demi-confidences qui doivent servir de thème aux indications des esprits, avec quelle finesse il se sert des moindres ressources, comment il bat en retraite quand il s'est trop compromis, comment il se tire avec éclat d'un mauvais pas, tournant à son avantage ce qui a failli le perdre, comment il se ménage des prédictions brillantes et d'éloquentes évocations; mais nous en avons dit assez pour donner une idée générale de ces séances mystérieuses. Nous savons maintenant ce qui s'y passe, et nous avons pu même quelquefois, chemin faisant, toucher du doigt les procédés du thaumaturge.

Toute cette fantasmagorie a été trop percée à jour depuis quelque temps pour qu'il soit encore utile d'en étudier les ficelles. Nous tirerons un autre genre d'enseignemens de l'examen que nous venons de faire. Où veut en venir M. Home avec cet étalage de choses prodigieuses? Quel but se propose-t-il? De se faire une position dans le monde, dira-t-on, et d'exploiter la thaumaturgie!... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ce n'est pas à ce point de vue que nous nous arrêtons. Nous nous bornons à regarder M. Home sous l'aspect où il veut bien se montrer. Quelle prétention affiche-t-il, quelle idée flatte-t-il dans le public auquel il s'adresse? Dans quels élémens cherche-t-il son succès? Voilà seu-

lement ce qu'il importe d'examiner. M. Home prétend démontrer, il le déclare à chaque instant, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Il appelle ses opérations des « signes faits pour imposer aux hommes la croyance au spiritualisme. » Il affirme que, grâce à ses pratiques, beaucoup de personnes ont senti naître en elles une vive foi dans l'immortalité, « alors qu'elles n'avaient pu être persuadées par aucun autre moyen. » Ici il nous présente un jeune officier qui est « convaincu de la vie éternelle » par les faits que le médium lui fait voir et qui invite ses amis à un souper pour abjurer solennellement ses erreurs. Ailleurs c'est un gentleman qui s'écrie : « Je vois, je crois! » Ainsi M. Home est un défenseur « officieux » du spiritualisme. Je prêche, dit-il, « un spiritualisme révolutionnaire sur lequel les savans ne savent que bâiller. » Et c'est ici qu'éclate un contraste vraiment piquant entre la fin qu'il se propose et les moyens dont il use. M. Home veut établir la spiritualité de l'âme, et les procédés qu'il emploie ne lui paraissent jamais assez matériels pour y parvenir. Il lui faut des étreintes de mains, tantôt chaudes et tendres, tantôt horribles et gluantes; il imagine des tables frappantes; il se fait enlever lui-même en l'air. Tout cela est grotesque sans doute, mais instructif. Toute caricature en effet peut nous donner un enseignement, si nous ne nous bornons pas à en rire, et si nous voulons bien considérer le trait qu'elle exagère, le défaut qu'elle met en relief. Qu'on veuille donc bien, tout en partant des scènes qui viennent d'être décrites, en atténuer peu à peu les couleurs criardes, en adoucir successivement les tons jusqu'à oublier complétement le point de départ; on arrivera peut-être, en formant ainsi une série graduée d'images, à reconnaître dans quelques-unes d'entre elles certaines opinions qui nous entourent sans nous choquer, certains systèmes où se cache sous des dehors plus ou moins acceptés la même contradiction fondamentale qui éclatait tout à l'heure dans le modèle primitif. De tout temps, l'homme, pressé par un invincible aiguillon de sortir du domaine de la matière, s'est élevé à des conceptions métaphysiques et a conçu l'idée d'êtres spirituels. Êtres spirituels, disons-nous, bien que ces deux mots ne puissent être accouplés qu'avec certaines précautions! L'homme, dans la pratique de la vie et de la pensée, a été amené à donner à ses conceptions des formes définies et par cela même très arbitraires. Qu'il doive renoncer entièrement à cette méthode, qui osera le dire? Mais qu'il doive n'en user qu'avec une extrême prudence, qui osera le nier? Si une forme d'un certain ordre est nécessaire, comme il paraît, à nos conceptions spirituelles, nous ne saurions trop nous mettre en garde contre les contradictions auxquelles cette nécessité nous pousse. A ce titre, il n'est point inutile qu'on mette par-

fois sous nos yeux, dans des exemples ridicules, cette équivoque qui consiste à donner une forme matérielle à des êtres spirituels. C'est en effet cette équivoque fondamentale que nous retrouvons à chaque pas, plus ou moins déguisée, dans l'histoire de la pensée humaine. Que de tentatives laborieuses, que d'efforts énormes pour concilier ce qui est inconciliable, pour enfermer le oui et le non dans un même mot, pour mettre le jour et la nuit dans un même lieu et un même instant! De là tant d'imaginations fabuleuses, tant de créations chimériques qui s'évanouissent quand on les regarde en face, parce que, n'ayant pour objet que ce qui n'est pas matériel, on les a taillées cependant en pleine matière, et qu'ainsi leur raison d'être est en même temps leur raison de n'être pas dans la forme où on nous les présente. Nous n'avons pas, bien entendu, la prétention d'indiquer ici, au pied levé, quelles précautions il convient de prendre pour concevoir sainement des êtres spirituels. Nous n'apportons point un criterium dans cette question délicate; nous signalons seulement quelques excès au sujet desquels tout le monde sera sans doute du même avis. Restons donc sur le terrain où nous sommes placé, terrain commode, où nous n'avons guère de contradicteurs à rencontrer, et où il n'est pas nécessaire de garder toujours son sérieux.

On a vu la mission que s'est donnée M. Home, qui est de prouver l'existence des esprits en montrant leur incarnation, en les faisant agir et parler, en agissant et parlant pour eux. Quand je dis qu'il s'est donné cette mission, on comprend bien qu'à l'entendre il l'a reçue. Il n'agit que sous le souffle céleste; il est à cet égard d'une « passiveté complète. » La faculté médianimique, c'est-à-dire le don de communiquer avec les esprits, est d'ailleurs chez lui tout à fait intermittente; elle l'abandonne pendant des mois, pendant des années entières; elle lui revient sans qu'il en puisse découvrir aucune raison. Elle le quitte quelquefois quand il est trop accablé par la maladie; quelquefois aussi elle le soutient dans ses souffrances. « Fréquemment, durant mes plus graves accès de maladie, mes douleurs ont été soudainement calmées d'une façon mystérieuse, et bien des fois, lorsque je n'osais me remuer dans mon lit, craignant d'augmenter mon hémorragie pulmonaire, ma tête a été doucement soulevée, et mon oreiller arrangé par des mains invisibles! » Il a d'ailleurs le pouvoir médianimique à un si haut degré, qu'il le communique par momens à diverses personnes, témoin un jeune officier anglais de l'armée du Canada, qui, pour avoir fréquenté M. Home, vit tout à coup sur son bureau sa plume se dresser d'elle-même et tracer sur le papier des communications surnaturelles. La protection divine, qui couvre M. Home, le garantit

naturellement contre les dangers auxquels il est exposé. C'est ainsi qu'il nous raconte quelque part avec émotion l'histoire d'une énorme branche de chêne, dont la chute inexpliquée faillit lui coûter la vie et ne le laissa vivant que par miracle. Cette branche joue un certain rôle dans l'œuvre de M. Home. On y tailla un billot « de trois pieds huit pouces de haut sur trois pieds de diamètre, » qui accompagna le médium dans quelques-uns de ses voyages et qui devint le siége de manifestations prodigieuses. Il arriva notamment à M. Home, faible et maladif, de soulever cette grosse masse comme une plume, alors que deux hommes vigoureux pouvaient à peine l'ébranler.

On a déjà vu comment M. Home sent instantanément que telle ou telle personne vient de mourir au loin. Son livre est plein de récits de cette nature. Il a dans certains cas la prescience, ce qu'il appelle « le souvenir du futur. » Il opère aussi, quand l'occasion s'en présente, des guérisons miraculeuses. Une mère, dont le fils était sourd depuis quatre ans par suite d'une fièvre typhoïde, vient le trouver, le suppliant de guérir son enfant. « C'était en vérité une entrevue embarrassante pour nous deux, la mère priant pour la guérison de son enfant, et moi ne sachant nullement comment je pouvais servir à le délivrer de cette ancienne et complète surdité; le malade avait été soumis aux traitemens des premiers médecins de Paris, qui avaient fini par juger le cas incurable. Elle prit place sur une chaise près d'un sofa, sur lequel je m'assis, en priant le fils de se mettre à ma gauche. Celui-ci était dans sa quinzième année, d'une stature élevée pour son âge et d'une complexion délicate, avec de grands yeux bleus, dont le regard profond semblait vouloir suppléer au sens perdu. La mère me fit le récit complet de la maladie de son enfant depuis la première attaque de la fièvre jusqu'à la perte complète de l'ouïe. Pendant qu'elle me décrivait les diverses opérations chirurgicales auxquelles on avait soumis le malade, mes sympathies s'étaient soudainement réveillées, et, passant involontairement mon bras autour du corps de l'enfant, je l'avais ramené vers moi, sa tête appuyée à mon épaule. Alors, et pendant que sa mère me racontait quelques détails des plus pénibles, je passai ma main sur la tête du jeune garçon, qui tout à coup, se relevant vivement, s'écria : Maman, je t'entends!... Depuis ce jour, il n'a cessé d'entendre parfaitement. »

M. Home, comme on le pense bien, en s'attribuant un rôle surnaturel, a toujours cherché l'appui de la religion. Il se rencontra toutefois des momens où le fanatisme de certaines populations lui fit courir des dangers réels. Il en fut ainsi notamment à Florence dans l'année 1856. Le bruit s'était répandu parmi le peuple que le thaumaturge « administrait les sacremens de l'église aux crapauds pour

obtenir, au moyen d'évocations, la résurrection des morts. » L'excitation populaire fut grande, à ce que nous apprend le livre des *Révélations*, et M. Home, après avoir été victime d'une tentative d'assassinat, dut, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, cesser de se montrer dans les rues de Florence. Cette même année, il passa plusieurs mois à Rome et demanda à se faire catholique. Il y eut pendant plusieurs semaines « de sérieuses délibérations de la part des autorités cléricales, » émues à l'idée d'introduire ce bizarre néophyte dans le sein de l'église. Il y fut admis cependant, et vint à Paris avec des lettres de recommandation pour l'abbé de Ravignan. Ses rapports avec l'illustre jésuite furent bons dans les commencemens. M. Home était alors dans une période de calme : il paraissait avoir renoncé à toute pratique extraordinaire, et le prêtre essaya de le maintenir dans ces dispositions; mais le médium ne tarda pas à avoir de nouveaux accès de surnaturel. M. de Ravignan lutta quelque temps contre le mal; enfin, fatigué des rechutes incessantes de son pénitent, il abandonna une brebis si compromise et si compromettante. Il cessa de voir « ce fameux médium américain, qui eut, nous dit l'abbé de Pontlevoy, biographe de M. de Ravignan, le triste talent de tourner autre chose que des tables et d'évoquer les morts pour servir de spectacle aux vivans. »

M. Home, repoussé par M. de Ravignan, changea de confesseur; par prudence il tut le nom de son nouveau guide spirituel. Il y eut alors dans un certain monde quelque désir de savoir qui avait accepté cette charge dangereuse. A ce propos, M. Home nous dénonce le subterfuge dont usa une jeune dévote pour satisfaire à cet endroit sa curiosité. « Comme elle avait entendu dire que le nouveau confesseur était un homme distingué, elle fit visite à plusieurs célébrités cléricales, et après quelques minutes de conversation elle demandait brusquement à chacun : Ainsi donc vous êtes le confesseur de M. Home? Elle tomba ainsi sur le véritable, qui fut trahi par son embarras. » Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Home ne put réussir à se concilier ni la bienveillance, ni même la neutralité du clergé. Les prêtres catholiques se montrèrent en général aussi sévères à son égard que les *clergymen* protestans. Le médium ne manque point d'en témoigner son profond étonnement en plusieurs endroits de son livre; il ne s'explique pas que l'église refuse le concours d'un auxiliaire si utile, qui possède les moyens de combattre le scepticisme des masses, et de faire « palper » aux indifférens les vérités éternelles!

Au milieu des voyages qu'il faisait sans cesse d'Angleterre en France, de France en Italie, se trouvant à Rome en 1858, M. Home se maria. Il avait été amené chez une dame russe, la comtesse de Kouchelef. « A minuit, dit-il, nous passâmes dans la salle à manger,

et je fus présenté à une jeune dame que je n'avais pas encore vue et qui était la sœur de la comtesse. Une impression étrange s'empara soudainement de moi, et je sentis que cette jeune personne devait être ma femme. Pendant que nous étions à table, elle se tourna vers moi et me dit en souriant : M. Home, vous serez marié avant la fin de l'année. Je lui demandai comment elle le savait, et elle répondit que c'était une superstition russe, lorsqu'un monsieur était placé à table entre les deux sœurs... Douze jours après, nous étions fiancés... Au mois de juin, nous partîmes pour Saint-Pétersbourg, accompagnés par M. Alexandre Dumas, qui devait servir de parrain à mon mariage... Nous fûmes mariés le 1er août, d'abord dans la chapelle particulière de mon beau-frère, d'après les rites de l'église grecque, et puis à l'église de Sainte-Catherine d'après les rites de la foi catholique romaine. » Mme Home fut bientôt initiée par son mari à la pratique des visions. Elle était dès lors atteinte, comme celui-ci, d'une de ces phthisies pulmonaires qui s'allient souvent à une grande exaltation cérébrale, et elle se trouvait ainsi toute disposée à subir facilement l'influence du milieu où son mariage la plaçait. En France, en Angleterre, en Russie, elle assista aux séances médianimiques, et joua son rôle dans les manifestations surnaturelles. Elle est morte à vingt-deux ans, dans le courant de l'année 1862. Le livre des *Révélations* contient, dans un chapitre intitulé *In memoriam*, deux notes écrites sur cette jeune femme par deux amies. On éprouve à la lecture de ce chapitre une impression singulière. Le personnage de Mme Home y est drapé et arrangé avec un soin particulier. L'auteur du livre ne pouvait rencontrer un plus heureux sujet pour consacrer sa puissance par un exemple décisif, pour montrer que son « spiritualisme révolutionnaire » donne, comme il l'annonce, les preuves de la vie éternelle. Est-ce à dire que nous prendrons pour vrai le portrait qu'on nous trace? Ce n'est point ce que nous entendons; mais ce personnage de convention n'est, hélas! que trop vraisemblable par certains côtés. Cette jeune malade a une foi sincère, on doit le croire aussi, dans les pratiques auxquelles elle assiste; elle a en même temps une sérénité d'âme que rehausse la conscience de sa mort prochaine; elle s'éteint doucement, et l'idée de la mort lui est familière et gracieuse. Son existence, au milieu de ses souffrances, était, nous dit une des deux amies, « un hymne de chaque jour; » de même la mort est pour elle « un poème. » Dans cet état, elle pense sans cesse à revenir sur la terre et ne perd pas de vue les moyens qu'elle aura de s'y manifester. « Elle reçut mon adieu, dit encore son amie, et elle pressa ma main dans sa main amaigrie en ajoutant dans son joli anglais : — Sentez-la, sentez-la bien, afin que vous puissiez vous la rappeler quand je reviendrai près de vous! » Qu'on fasse aux artifices de

l'auteur telle part que l'on voudra, on sent qu'il y a dans ce chapitre *In memoriam* des traits pris dans la nature, et on ne peut se défendre d'un certain trouble en voyant au moyen de quel alliage impur s'obtient parfois le calme devant la mort.

Nous n'avons guère trouvé dans le livre de M. Home qu'un détail incessant de pratiques surnaturelles. S'il pense à les grouper tant bien que mal autour d'un centre commun, il n'a point souci d'établir une doctrine. M. Home n'est qu'un praticien; mais nous allons rencontrer une théorie des esprits dans M. Allan Kardec. M. Kardec écrit beaucoup, et il est le grand patron de tout un genre de littérature. S'il fallait lire, pour se rendre compte de son entreprise, les divers volumes qu'il a publiés, le *Livre des Esprits*, le *Livre des Médiums*, les *Réfutations des Critiques contre le Spiritisme*, les *Voix du Monde invisible*, surtout la *Revue spirite*, ce serait une grosse affaire. Heureusement M. Kardec nous a donné, dans une brochure intitulée *Qu'est-ce que le Spiritisme?* un résumé de sa doctrine. Ce petit livre affecte une forme élémentaire, et s'adresse aux novices, aux débutans, à ceux qui désirent être initiés. Dans quelques entretiens familiers, M. Kardec démontre à un visiteur supposé l'utilité de son *œuvre*, et combat les objections qu'il rencontre le plus ordinairement dans le public. Il donne ensuite les principes de sa théorie sous forme d'articles numérotés pour le soulagement de la mémoire et la facilité de la discussion. Dans une troisième partie, il aborde les principales questions qui ont occupé de tout temps l'humanité, et montre comment le spiritisme fournit pour tous ces grands problèmes des solutions commodes et expédientes, alors que tous les philosophes y ont perdu leur métaphysique.

De fait, ce petit livre ne manque point d'intérêt, et il offre un genre tout particulier d'utilité que l'auteur n'a point cherché. On y trouve une parodie vraiment instructive de l'effort que tant de cerveaux ont fait pour convertir en réalités leurs imaginations. On y surprend dans leur naïve bonhomie ces procédés d'explications qui n'expliquent rien, et qui, mieux déguisés ailleurs, affectant dans des systèmes en renom des allures transcendantes, n'en aboutissent pas moins à des tautologies. Il nous semble enfin qu'un exposé rapide de la doctrine spirite est de nature à rendre bien des faiseurs de systèmes moins présomptueux dans leurs visées, plus sévères sur le choix de leurs argumens, plus prudens dans leurs créations, moins tranchans sur les priviléges et les immunités des conceptions spirituelles. Nous n'avons pas besoin d'ajouter d'ailleurs que toutes les indications qui vont suivre sont scrupuleusement tirées de la brochure *Qu'est-ce que le Spiritisme?*

Il y a dans l'homme trois parties essentielles : d'abord l'âme ou esprit, principe intelligent en qui résident la pensée, la volonté et

le sens moral, ensuite le corps, enveloppe matérielle, lourde et grossière, qui met l'esprit en rapport avec le monde extérieur. Outre cette enveloppe, l'esprit en a une seconde, semi-matérielle, qui l'unit à la première, et à laquelle on donne le nom de *périsprit*. Le périsprit est une enveloppe « fluidique, » impondérable, servant d'intermédiaire entre l'âme et le corps. Ni l'âme n'est localisée dans une partie du périsprit, ni l'être fluidique qu'elle forme avec le périsprit n'est localisé dans une partie du corps. Les deux êtres, l'être fluidique et l'être corporel, sont semblables, et se pénètrent l'un l'autre dans leur ensemble. La naissance les réunit, la mort les sépare. Que vous semble du périsprit? L'invention du périsprit ne laisse pas d'avoir son mérite, et voilà, sans qu'il soit besoin d'autre secours, bien des difficultés aplanies. Quand je dis invention, ce n'est pas que la chose soit précisément neuve; mais M. Kardec utilise cette conception avec tant d'aisance, qu'il lui donne tout le piquant de la nouveauté.

A bien compter, on trouverait encore dans l'homme un quatrième élément. C'est un *lien fluidique* qui unit le périsprit au corps. Ainsi avant la naissance d'un homme et dès qu'il est conçu, l'esprit qui est encore errant dans l'espace tient par ce lien fluidique au corps auquel il doit s'unir. Ce lien se resserre de plus en plus à mesure que le fœtus se développe. Ce n'est point d'ailleurs sans de graves raisons que M. Kardec établit entre les deux élémens qui s'unissent cette espèce de chaîne de sûreté. La mesure est sage. Les facilités que le périsprit donne à l'âme pour sortir du corps sont incontestables; je ne parle point ici de la grande séparation, de la mort, mais de certaines escapades que l'âme se permet quelquefois, pendant le sommeil notamment ou dans les phénomènes somnambuliques. La commodité qu'elle y trouve est extrême, puisque l'âme, à tout prendre, en s'isolant du corps, garde une enveloppe « fluidique, » il est vrai, mais fort présentable, une forme semi-matérielle qui lui conserve tous les dehors de l'humanité. Le lien fluidique empêche ces fantaisies, ou, s'il est assez relâché pour les permettre, il assure du moins la réintégration de l'âme dans son domicile ordinaire. Quel trouble en effet si un esprit, au retour d'une excursion, ne pouvait retrouver son enveloppe corporelle! Quel quiproquo s'il entrait dans celle du voisin! Mais heureusement « pendant la vie, à quelque distance qu'il se transporte, l'esprit tient toujours au corps par un lien fluidique qui sert à l'y rappeler dès que sa présence est nécessaire; ce lien n'est rompu qu'à la mort. » En cela, M. Kardec est d'accord avec M. Home, qui nous montre par un exemple, dans le livre des *Révélations*, l'utilité de ce précieux accessoire : il arriva, pendant que le médium dormait,

que son esprit fit une de ces excursions dont je parlais tout à l'heure; cet esprit eut conscience à un certain moment de sa position singulière, et vit son corps devant lui étendu sans mouvement sur le lit; « le seul lien qui joignît encore les deux formes semblait être une lumière argentée qui procédait du cerveau; » un être surnaturel qui accompagnait l'esprit de M. Home dans son voyage nocturne lui dit alors : « Le lien qui unit les deux formes viendrait-il à être coupé, vous ne rentreriez plus dans votre corps; cependant, comme je vous l'ai dit, cela ne sera pas. » — Il faut toutefois avouer, pour être juste, que la théorie du lien fluidique est seulement ébauchée par M. Kardec, et qu'il ne paraît pas y attacher une importance capitale; ce n'est dans l'ensemble de ses conceptions qu'un détail sur lequel nous pouvons glisser pour revenir aux parties essentielles de sa doctrine.

A la mort, l'esprit quitte le corps, mais il conserve son périsprit, cette sorte de corps « éthéré, vaporeux et de forme humaine. » Il se débarrasse de l'enveloppe grossière, mais il en garde une seconde, « comme lorsque nous quittons un vêtement de dessus pour ne conserver que celui de dessous, comme le germe d'un fruit se dépouille de l'enveloppe corticale et ne conserve que le périsperme. » Dans cet état, les esprits peuplent l'espace et vivent autour de nous et au milieu de nous. Ils se transportent partout avec une grande rapidité; ils pénètrent tout sans qu'aucune substance leur fasse obstacle, mais ce sont des êtres « concrets et circonscrits auxquels il ne manque que d'être visibles pour ressembler aux humains. » Ils ont toutes nos perceptions, mais à un degré bien plus subtil que nous. « La vue chez eux est plus perçante, » et elle n'est point, comme chez l'homme, circonscrite dans un organe particulier : « c'est un attribut de tout leur être, ainsi que toutes les autres sensations. » Les esprits sont donc répandus autour de nous, vivent à nos côtés, s'occupant de nos affaires qui ont été les leurs, nous « coudoyant » sans que nous les sentions, du moins à l'état normal; mais on conçoit facilement que la substance du périsprit, qui est d'ordinaire invisible pour nous, « puisse subir des modifications qui la rendent perceptible dans certains cas, comme la vapeur lorsqu'elle est condensée. » Tout est donc disposé, on le voit, pour que les communications entre notre monde matériel et le monde spirituel soient aussi faciles que possible; il n'y a eu besoin à cet effet que du périsprit et de quelques abus de langage.

Mais, objecte un des visiteurs que M. Kardec nous présente dans ses dialogues familiers, de ce que nous concevons une chose comme possible, il n'en résulte pas qu'elle existe. — Sans doute, répond M. Kardec, toutefois « c'est déjà un grand point. » Et dans cette ré-

ponse simple et sans apprêt il nous paraît trahir un des secrets de sa méthode; pour lui, chose rêvée est plus qu'à moitié vraie. Toutefois c'est aux faits qu'il appartient surtout de répondre. Voyons donc, avec M. Kardec, comment s'opèrent les communications de l'homme avec les esprits.

En quelques rares circonstances, les esprits se manifestent d'eux-mêmes; mais d'ordinaire les manifestations n'ont lieu que par le concours des médiums, qui sont des personnes douées d'une faculté organique spéciale. N'est pas médium qui veut; tout le monde ne va pas à Corinthe. En posant ce principe, M. Kardec n'a pas, que nous sachions, indiqué les rapports qu'il a pu remarquer entre les dispositions organiques des individus et leur faculté médianimique; il établit seulement qu'elle est tout à fait indépendante de leur état intellectuel ou moral, et « qu'on la trouve très développée chez les plus indignes comme chez les plus dignes. » Il est cependant une disposition morale que M. Kardec exige de ses médiums, il faut qu'ils soient modestes et dociles; ils ne sauraient trop se garder de l'orgueil. « Ce sentiment, ajoute-t-il, est malheureusement excité par les éloges dont ils sont l'objet; quand ils ont une faculté un peu éminente, on les recherche; ils finissent par croire à leur importance, ils se regardent comme indispensables, et c'est ce qui les perd. »

Quant aux procédés de communication, ils varient; certains esprits frappent des coups, répondent par oui ou par non, désignent les lettres qui doivent former les mots. « Les coups peuvent être obtenus par le mouvement de bascule d'un objet, d'une table, par exemple, qui frappe du pied. Souvent ils se font entendre dans la substance même des corps, sans qu'il y ait dans ceux-ci aucun mouvement. » Mais ces méthodes primitives sont lentes et se prêtent difficilement à des communications d'une certaine étendue. On les a remplacées par l'écriture, qu'on obtient d'ailleurs de diverses manières. « On s'est d'abord servi et l'on se sert encore quelquefois d'un objet mobile, comme une petite planchette, une corbeille, une boîte, à laquelle on adapte un crayon dont la pointe pose sur une feuille de papier. La nature et la substance de l'objet sont indifférentes. Le médium place les mains sur cet objet, auquel il transmet l'influence qu'il reçoit de l'esprit, et le crayon trace des caractères. » Comme cette disposition ne présentait en somme qu'une sorte de porte-crayon un peu compliqué, on a supprimé des intermédiaires inutiles et mis le crayon dans la main même du médium. C'est par ce moyen que s'obtiennent journellement, sous la dictée des esprits, de volumineuses dissertations que la *Revue spirite* enregistre et propage. Là aboutit l'œuvre de M. Kardec. La *Revue spirite*, al-

mentée par les séances que donne son directeur, est une petite fontaine de morale pratique, qui coule sans aucun effort, et qui rachète son origine suspecte par la parfaite banalité de ses leçons.

Ce n'est point que M. Kardec, en renonçant aux fantasmagories de M. Home, renie les origines du spiritisme; il défend vivement les tables tournantes contre les interlocuteurs de ses dialogues. « Ne se pourrait-il pas, dit l'un de ceux-ci, que les tables fussent préparées? — Il faudrait, dit M. Kardec, un mécanicien bien ingénieux pour leur faire faire tout ce qu'elles font, et jusqu'à présent on ne connaît pas le nom de cet habile fabricant, qui devrait cependant avoir une bien grande célébrité, puisque ses appareils sont répandus dans les cinq parties du monde! — Mais, ajoute l'interlocuteur, un célèbre chirurgien a reconnu que certaines personnes peuvent, par la contraction d'un muscle de la jambe, produire un bruit pareil à celui que vous attribuez à la table : d'où il conclut que vos médiums s'amusent aux dépens de la crédulité publique. — Quelle robuste envie de mystifier il faudrait avoir, répond encore M. Kardec, pour faire craquer son muscle pendant plusieurs heures de suite, quand cela ne rapporte rien que de la fatigue et de la douleur! Sans compter que le muscle craqueur n'expliquerait que bien peu des phénomènes observés! — Vous voyez pourtant que la mode des tables tournantes est passée. — C'est qu'il en est sorti toute une doctrine, et que le spiritisme, après une période de curiosité enfantine, est entré dans le domaine des gens sérieux. »

Cependant le directeur de la *Revue spirite* n'attache à ces phénomènes primitifs qu'un intérêt médiocre; il n'accorde que peu d'attention aux faits physiques, aux coups frappés, aux mouvemens des corps. Il ne paraît pas tenir beaucoup non plus aux médiums qui dessinent sans connaître les élémens du dessin ou qui jouent du piano sans avoir jamais appris la musique. Le médium écrivain, voilà sa spécialité. Il y a d'ailleurs deux variétés de médiums écrivains. « L'esprit agit quelquefois directement sur la main du médium, à laquelle il donne une impulsion fébrile, tout à fait indépendante de la volonté, et sans que celui-ci ait aucunement conscience de ce qu'il écrit : c'est le médium écrivain mécanique. D'autres fois l'esprit agit sur le cerveau; sa pensée traverse celle du médium, qui alors, bien qu'écrivant d'une manière involontaire, a une conscience plus ou moins nette de ce qu'il écrit : c'est le médium intuitif; son rôle est exactement celui d'un truchement transmettant une pensée qui n'est pas la sienne et que pourtant il doit comprendre. Quoique dans ce cas la pensée de l'esprit et celle du médium se confondent quelquefois, l'expérience apprend facilement à les distinguer. »

Ce qui importe surtout, c'est de distinguer les esprits entre eux

et de savoir à qui l'on a affaire; il ne s'agit pas de croire aveuglément tout ce qu'ils nous disent, car les esprits, en passant de cette vie dans l'autre, sont encore tout imprégnés des passions et des erreurs terrestres, et si quelques-uns profitent de leur nouvelle position pour s'instruire et s'améliorer, il y en a beaucoup qui demeurent absolument tels qu'ils étaient sur la terre. C'est dire qu'il y en a beaucoup d'ignorans, de grossiers, d'étourdis, de fourbes, d'hypocrites et de méchans; il y a aussi parmi eux de faux savans, des raisonneurs creux et de mauvais plaisans qui ne demandent qu'à se moquer de tout. Il est même à noter, et c'est, nous dit M. Kardec, une des remarques du spiritisme pratique, que ce sont ces esprits de qualité inférieure qui se communiquent le plus volontiers; ce sont eux seuls d'ailleurs qui produisent les manifestations grossières, les bruits étranges, les coups dans les murs, les mouvemens d'objets matériels sans cause apparente. Quant aux bons esprits, ils ne s'occupent pas plus de ces jongleries « que nos savans de faire des tours de force. » Ces esprits supérieurs, les seuls avec qui nous ayons intérêt à communiquer, ne se prodiguent point, ne se produisent qu'à bon escient; ils ne s'attachent point dans ce qu'ils disent au détail des choses et ne voient pas les affaires humaines par le menu; ils évitent de répondre aux questions que leur pose une curiosité indiscrète; ils aiment à rester dans le domaine de ces idées générales qui forment la littérature du spiritisme. Avec ceux-là, le médium ne court aucun danger; mais encore faut-il qu'il ait soin de bien vérifier l'identité des esprits qui se présentent à lui, car les esprits moqueurs sont toujours là prêts à donner le change aux médiums; les bévues sont à craindre, et il faut éviter de prendre don Quichotte pour Bayard ou M. de La Palisse pour saint Augustin.

Ainsi ce qu'il faut rechercher, et ce que recherche M. Kardec, ce sont les leçons données par les esprits supérieurs. Il s'efface d'ailleurs et se contente de recueillir ce qu'ils ont dicté. Ces dictées, nous l'avons dit, sont d'ordinaire d'assez fades homélies; les esprits supérieurs ne soignent point assez leur style et ne paraissent pas se piquer d'originalité. On trouve pourtant çà et là dans leurs discours quelques indications, qui ont bien leur prix, sur la théorie de l'univers, sur l'histoire de l'humanité, sur la vie future, sur les rapports du spiritisme avec la religion. La certitude de tous ces enseignemens repose en grande partie, pour M. Kardec, sur ce fait qu'ils viennent des esprits : il est vrai d'un autre côté qu'il considère l'existence de ces enseignemens comme prouvant par elle-même l'existence des esprits; mais nous ne lui ferons point cette chicane : il nous répondrait que ce n'est point là le seul exemple d'un sys-

tème si logiquement construit et si bien fermé que tout s'y tienne et qu'on puisse indifféremment y prendre l'objet prouvé pour la preuve ou la preuve pour l'objet prouvé. Voyons donc quelques-uns des enseignemens que donnent les esprits.

Les différentes planètes qui circulent dans l'espace sont peuplées comme notre terre. Les observations astronomiques induisent à penser que les milieux où vivent leurs habitans respectifs sont assez différens pour nécessiter des organisations corporelles différentes; mais le périsprit s'accommode à la variété des types, et permet à l'esprit qu'il recouvre de s'incarner à la surface de planètes différentes. L'état moral, intellectuel et physique de ces mondes forme une série progressive dans laquelle notre terre n'occupe ni le premier ni le dernier rang; elle est cependant un des globes les plus matériels et les plus arriérés. « Il en est où le mal moral est inconnu,... où les arts et les sciences sont portés à un degré de perfection que nous ne pouvons comprendre,... où l'organisation physique n'est sujette ni aux souffrances, ni aux maladies,... où les hommes vivent en paix, sans chercher à se nuire, exempts de chagrins et de soucis.»

Demeurons néanmoins sur cette terre et examinons les hommes. Nous avons déjà indiqué les principes de la physiologie spirite, qui trouve dans l'homme le corps, l'esprit et le périsprit, sans compter le lien fluidique. On a vu comme le périsprit facilite l'incarnation; rien d'étonnant dès lors qu'il mène le spiritisme à affirmer les incarnations successives. Cette croyance se base d'ailleurs sur le raisonnement suivant : les esprits ou âmes doivent évidemment, si la justice n'est pas un vain mot, être absolument égaux entre eux; or nous en voyons sur la terre à des degrés d'avancement très différens, et nous constatons entre eux des inégalités notoires : c'est donc que nous les rencontrons dans des périodes différentes de leur avancement général, dans des incarnations plus ou moins voisines de leur début. Tous les problèmes physiologiques ou sociaux s'expliquent, à la lumière de ces principes, sans aucune difficulté, et il n'y a guère de question qui ne se trouve résolue en même temps qu'elle est posée. — Pourquoi y a-t-il des enfans bons dans un milieu pervers et malgré les mauvais exemples, tandis que d'autres sont vicieux dans un bon milieu et malgré les bons conseils? Pourquoi deux enfans d'un même père sont-ils l'un intelligent et l'autre stupide? Cette différence est le résultat des progrès accomplis dans les existences antérieures. — Pourquoi trouve-t-on chez certaines personnes nées dans une condition servile des instincts de dignité et de grandeur, tandis que d'autres, nées dans les classes supérieures, ont des instincts de bassesse? Ce sont des souvenirs intuitifs de la position sociale qu'elles ont occupée et du caractère qu'elles ont montré

dans l'existence précédente. — Quelle est la cause des sympathies et des antipathies qui se manifestent souvent entre des personnes qui se voient pour la première fois? C'est un ressouvenir confus des amitiés ou des haines d'une vie antérieure. « Ces sentimens peuvent aussi avoir une autre cause. Le périsprit rayonne autour des corps comme une sorte d'atmosphère imprégnée des qualités bonnes ou mauvaises de l'esprit incarné. » Quand deux personnes se rencontrent, leurs fluides tendent-ils à se confondre, l'impression est agréable; tendent-ils à se repousser, l'effet est contraire. C'est ainsi également que l'on peut expliquer le phénomène de la transmission de la pensée. Par « le contact des fluides, » deux âmes se comprennent sans parole. — Pourquoi les uns naissent-ils dans la pauvreté alors que d'autres sont dans l'opulence? Pourquoi y a-t-il des gens qui naissent aveugles, sourds, muets ou affectés d'infirmités incurables, tandis que d'autres sont doués de tous les avantages physiques? Pourquoi y a-t-il des idiots et des crétins? Ce sont souvent des expiations, souvent aussi des épreuves que les esprits choisissent d'eux-mêmes, parce qu'ils y voient un moyen de hâter leur développement. Le crétinisme est une punition infligée à des esprits qui ont abusé de leur intelligence; les muets sont ceux qui ont trop parlé dans une autre vie, et qui ont voulu, dans leur existence nouvelle, se ménager les moyens de réfléchir. — « Pourquoi trouve-t-on au milieu des sociétés civilisées des êtres d'une férocité pareille à celle des sauvages? Ce sont des esprits très inférieurs, sortis des races barbares, et qui ont essayé de se réincarner dans un milieu qui n'est pas le leur et où ils se montrent déplacés, comme si un rustre était tout à coup transporté dans le grand monde. » — Ces pourquoi se multiplient sans fin, et trouvent toujours une réponse aussi facile.

Voici maintenant une ethnologie qui se présente dans les conditions les plus simples : « D'où vient le caractère distinctif des peuples? Il vient de ce que des esprits ayant à peu près les mêmes goûts et les mêmes penchans s'incarnent dans un milieu sympathique où ils trouvent à satisfaire leurs inclinations. » Ainsi voilà qui est entendu : les esprits badins et gouailleurs se font de préférence Français; ceux que leur passion porte à discourir de l'objectif et du subjectif optent pour l'Allemagne; ceux qui aiment à donner le knout se font Moscovites; ceux qui aiment à le recevoir, Polonais. — Comment se fait le progrès des peuples? « A mesure qu'une génération fait un pas en avant, elle attire par sympathie de nouveaux arrivans plus avancés; » ce peuvent être ceux qui ont jadis vécu dans le même pays, s'ils se sont eux-mêmes perfectionnés; ce peuvent être aussi des étrangers; « un Chinois par exemple, qui a

suffisamment progressé et ne trouve plus en Chine un milieu correspondant au degré qu'il a atteint, s'incarne chez un peuple plus parfait. » — Comment les nations dégénèrent-elles? « Si la majorité des nouveau-venus se trouve d'une nature inférieure, les anciens s'en allant chaque jour et ne revenant plus dans un milieu plus mauvais, la nation dégénère et finit par s'éteindre. » — Nous citons longuement, mais nous nous serions reproché d'écourter cette théorie ethnologique, qui nous paraît, en son genre, un petit chef-d'œuvre.

M. Kardec et ses adhérens n'ont point manqué d'adresser aux esprits mille questions sur leur existence pendant les intervalles de leurs vies terrestres, sur le temps où ils mènent, à proprement parler, la vie *spirite*; mais ils se montrent fort réservés dans leurs réponses. Tout au plus donnent-ils quelques indications sur les instans qui suivent la mort. « Au moment de la mort, tout est d'abord confus; il faut à l'âme quelque temps pour se reconnaître; elle est comme étourdie, et dans l'état d'un homme qui sort d'un profond sommeil et qui cherche à se rendre compte de sa situation. La lucidité des idées et la mémoire du passé lui reviennent à mesure que s'efface l'influence de la matière dont elle vient de se dégager et que se dissipe l'espèce de brouillard qui obscurcit ses pensées... La durée du trouble qui suit la mort est très variable; elle peut être de quelques heures seulement, comme de plusieurs jours, de plusieurs mois et même de plusieurs années... La sensation qu'on pourrait appeler physique est celle d'un grand soulagement et d'un immense bien-être; on est comme délivré d'un fardeau, et l'on est tout heureux de ne plus ressentir les douleurs corporelles que l'on éprouvait auparavant... Dans sa nouvelle situation, l'âme voit et entend ce qu'elle voyait et entendait avant la mort, mais elle voit et entend de plus des choses qui échappent à la grossièreté des organes corporels... Dans la mort violente par accident, l'esprit, dégagé à l'improviste, reste d'abord persuadé qu'il n'est pas mort, et cette illusion peut durer plusieurs mois. Dans cet état, il va, vient, et croit vaquer à ses affaires comme s'il était encore de ce monde, fort étonné qu'on ne lui réponde pas quand il parle. » Hors de là, les esprits s'expliquent peu sur leurs occupations extra-terrestres. Quelques renseignemens font augurer qu'ils ne restent pas dans l'oisiveté, ni même dans la pure méditation, et qu'ils ont des occupations assez semblables aux nôtres. On peut, pour se les figurer, se reporter à cette conception antique qui nous montre

. . . . . L'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse;

ou, si l'on veut garder des images plus spirites, on pourra se représenter les périsprits comme habitant des maisons semi-matérielles ou « fluidiques, » se nourrissant du périsperme des fruits et s'entretenant dans un langage tout formé de périphrases. Leur principale affaire d'ailleurs, hors de leurs entretiens avec les humains, paraît être de réfléchir sur leur vie antérieure, d'en tirer les enseignemens qu'elle comporte et de former, en vue de leur prochaine incarnation, des résolutions dont ils perdront le souvenir en entrant dans leur nouveau corps.

C'est assez, nous avons fini. Nous ne prétendons pas avoir tracé du spiritisme une esquisse bien complète; mais le trait principal s'accuse assez nettement. En résumé, on a vu que, depuis les grossières pratiques de M. Home jusqu'aux dictées médianimiques de M. Kardec, le spiritisme emploie un même procédé : il cherche en pleine matière les moyens de s'élever au monde spirituel. Quelle est la valeur de son effort? Celle à peu près de l'effort que le baron de Münchhausen fit, au dire de la légende allemande, pour sortir d'un marais où il était embourbé. Cet illustre personnage saisit, comme on sait, sa perruque à deux mains, et la tira si fort de bas en haut qu'il parvint presque à s'extraire du bourbier!

Sur quel pied le spiritisme vit-il avec la philosophie et la religion? Il a demandé leur amitié sans pouvoir l'obtenir. Il ne paraît pas cependant jusqu'ici qu'elles aient songé à lui déclarer la guerre; mais de plus mauvais jours peuvent arriver pour lui. Voici déjà que vient de paraître un livre où M. Kardec est rudement traité par une plume catholique; ce sont les *Superstitions du paganisme renouvelées ou le Spiritisme dévoilé par un esprit de ce monde.* Cet esprit de ce monde voit dans les séances médianimiques la participation manifeste des démons, et conclut en prédisant au spiritisme le sort d'Ochosias, roi de Juda, qui fut frappé de mort pour avoir voulu consulter Belzébuth. Le spiritisme fera donc bien de se prémunir contre les dangers qui peuvent l'assaillir de plusieurs côtés à la fois. S'il veut assurer son salut par quelque moyen ingénieux, il pourrait méditer cet exemple tiré de l'histoire du même baron de Münchhausen. Le noble sire vit un jour s'élancer contre lui d'un côté un tigre furieux, de l'autre un serpent boa à la gueule béante; sans perdre un instant la tête, il attendit de pied ferme, et au moment où ses deux ennemis allaient l'atteindre il fit en l'air un bond si prodigieux qu'il leur échappa, pendant que le tigre allait s'engloutir dans la gueule du serpent.

EDGAR SAVENEY.

LE

PAIN A PARIS

II.

LA RÉGLEMENTATION MODERNE ET LA LIBERTÉ.

Le système réglementaire qui a pris fin le 1er septembre 1863 a pour point de départ un arrêté du gouvernement consulaire en date du 19 vendémiaire an x (11 octobre 1801). Les partisans de ce régime, ayant à cœur de le mettre sous la protection d'une grande autorité, nous le présentent comme une inspiration spontanée du premier consul, et comme s'il était sorti tout d'une pièce de ce cerveau fiévreux où tant de choses s'élaboraient en même temps. Cette impression, à peu près générale, n'est pourtant pas exacte. Pendant une existence de soixante-deux ans, le règlement de 1801 a subi des transformations qui en ont dénaturé le caractère primitif et la portée commerciale. On sait par exemple que l'idéal du premier consul, en réorganisant la boulangerie parisienne, était de créer une corporation forte et riche, réalisant d'assez gros bénéfices en temps ordinaire pour qu'on pût rejeter sur elle les mauvaises chances des disettes. Au contraire, la boulangerie s'est tellement obérée, est devenue si chétive qu'elle a provoqué par l'importunité de ses plaintes l'expérience économique dont elle s'effraie peut-être un peu au moment décisif. De pareils mécomptes ont presque toujours lieu quand l'autorité se substitue au libre commerce avec la prétention d'assurer les subsistances : les administrateurs sont do-

minés à leur insu par toute sorte d'influences, de préjugés, de vagues frayeurs, et leurs actes sont rarement autre chose que des expédiens. Si l'on veut se faire une idée exacte de la réforme actuelle, il ne faut pas la détacher des incidens qui l'ont amenée. Reprenons donc l'histoire du pain où elle a été laissée dans la précédente étude (1), consacrée à l'ancien régime.

I.

On ne pourrait pas citer beaucoup d'exemples d'un détraquement social pareil à ce qu'on a vu sous le directoire, et cependant on ne connut pas, pendant cette période, les inquiétudes pour les subsistances qui accompagnent presque toujours le désordre politique. Le pain était abondant à Paris et s'y vendait beaucoup moins cher qu'à Londres. Il semble qu'après les sanglantes journées de prairial les conspirateurs aient renoncé à faire entrer dans leurs calculs l'odieux espoir d'affamer le peuple. Dès lors les effets économiques de la révolution se font sentir. Le morcellement des grands domaines avait livré beaucoup de terres à l'ingénieuse activité des paysans. L'enseignement théorique de l'agriculture était installé, et les bonnes méthodes se vulgarisaient rapidement. La production allait croissant et dépassait probablement les besoins. Le gouvernement, qui acceptait en paiement de l'impôt foncier des quantités considérables de grains au prix de 15 francs l'hectolitre, n'était plus forcé d'avoir recours aux réquisitions, ni de faire pour l'approvisionnement des armées une concurrence funeste au public consommateur. Enfin la spéculation sur les denrées, au lieu d'être entravée par tant d'obstacles et de périls, jouissait d'une liberté à peu près complète, et cette amélioration était sans doute la plus efficace de toutes.

A Paris, chacun pouvait fabriquer, vendre ou acheter le pain sans que la police s'en mêlât. Le nombre des boulangers était illimité et pour ainsi dire insaisissable, car il variait incessamment. Quand le blé tombait à vil prix, les boulangers forains ou même des fermiers se mettaient à cuire pour Paris, et y apportaient du pain qu'ils offraient au rabais à domicile, dans des marchés, ou même en pleine rue sur des tréteaux. Beaucoup d'ouvriers du métier s'installaient tant bien que mal, se faisaient une petite clientèle, et parvenaient à gagner leur vie en manipulant chaque jour moins d'un sac de farine. Dans ces veines de surabondance, on estimait que les marchands de pain, établis ou mobiles, étaient au

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

nombre de 2,000 pour une population d'environ 550,000 âmes. Quand ce brocantage n'offrait plus de bénéfices, les campagnards restaient chez eux : beaucoup de petites boutiques se fermaient, et il n'y avait plus en présence du consommateur que les boulangers établis, au nombre d'environ 1,200. Bref, les choses se passaient alors pour le pain, comme aujourd'hui pour les fruits et les légumes. Un pareil régime va paraître monstrueux à bien des gens : tout ce que j'en puis dire, c'est que e public ne s'en plaignait pas. L'extrême concurrence amenait souvent l'extrême bon marché : les bonnes boulangeries se rattrapaient sans doute comme aujourd'hui avec des clientèles de choix, et en définitive l'autorité dormait tranquille.

Une présomption en faveur de cet état de choses, c'est que le gouvernement consulaire le laissa subsister près de deux ans malgré sa vigilance à supprimer les abus signalés par l'opinion. En avril 1801, une hausse inaccoutumée sur les grains se déclara. La récolte de 1800 avait été médiocre, et celle de l'année courante s'annonçait assez mal. Dans les autres pays, surtout en Angleterre, on avait atteint le prix de famine. En mars 1801, on cotait à Londres le quarter de froment 156 schellings, cours qui représente 57 francs l'hectolitre, même en tenant compte de la dépréciation que subissait déjà le papier anglais à cours forcé. Les prix du commerce tendant naturellement à se niveler, il n'était pas étonnant que le blé fût payé de 24 à 25 francs l'hectolitre dans le rayon de Paris malgré les réserves abondantes qui y existaient; mais ce prix faisait ressortir le kilogramme de pain à 40 centimes, et c'était une cherté excessive pour une époque où les salaires n'atteignaient pas à beaucoup près ceux d'aujourd'hui. Puis, c'était l'instant où le premier consul commençait à laisser percer ses projets d'élévation personnelle. Le pays était beaucoup plus agité que les historiens ne nous le laissent entrevoir, et il est probable que les conspirateurs de diverses nuances recommençaient à évoquer le fantôme de la famine. Ce cri : « du pain! » avait retenti dans toutes nos journées révolutionnaires avec un accent lugubre que personne n'avait oublié. Le futur empereur prit l'alarme, et c'est alors qu'il résolut de prévenir par une forte organisation de la boulangerie le vague danger qui amoncelait un nuage sur son avenir.

Il y a des lacunes dans les plus grands esprits. Je ne me permettrai pas de dire que la case vide chez le premier consul était celle de l'économie politique : il est vrai seulement qu'il l'avait meublée de maximes n'appartenant qu'à lui. « Dans sa pensée, l'intérêt politique exigeait impérieusement que l'on fît en sorte que non-seulement le pain ne pût jamais manquer à Paris, mais encore qu'il s'y maintînt à un taux modéré. Il croyait d'ailleurs que le prix du pain

dans cette ville devait être le régulateur du cours du blé et de la farine sur le marché, et que conséquemment empêcher les boulangers d'augmenter la valeur de leur produit, c'était obliger indirectement les commerçans en farine et en blé à réduire leurs prétentions (1). » Une pareille théorie échappe à la discussion par sa singularité. Pratiquement, la conception du premier consul était toute césarienne, et il est curieux de voir comme les mêmes pensées sortent des mêmes situations. Comme les empereurs romains, le général Bonaparte concevait une corporation en dehors des lois ordinaires du commerce, obligée à maintenir le prix du pain dans de certaines limites, et s'arrangeant, comme dans une entreprise à forfait, pour compenser les mauvaises chances de son contrat par les bonnes. Tel est le vrai sens de cette parole si souvent répétée : « Je veux une boulangerie forte et capable de sacrifices. »

L'idée du premier consul n'était pas généralement admirée dans son entourage, et dès cette époque il y avait une sorte de conflit entre la police administrative et le ministère de l'intérieur. Chaptal, éclairé par les progrès de l'agriculture et de l'industrie, assez initié aux réalités du commerce pour savoir ce qu'on en peut attendre quand on le laisse libre, opposait une force d'inertie aux tentatives de réglementation. Une commission spéciale attachée à la municipalité était devenue, après le 18 brumaire, ce qu'on a appelé depuis la préfecture de police. Ce service avait alors pour chef M. Dubois, successivement avocat au parlement, procureur au Châtelet, juge au civil et au criminel : c'est dire que ce magistrat n'était pas dégagé des préventions contre le libre commerce dont on s'imprègne en manipulant les anciennes lois.

Dès les premiers symptômes de la crise alimentaire, M. Dubois avait proposé au ministre d'empêcher la circulation des grains vers les côtes de l'Océan, dans la crainte qu'ils ne fussent destinés à l'Angleterre. Il avait signifié aux boulangers de Paris l'ordre de maintenir le pain à 13 sous les quatre livres; aussitôt les marchands forains avaient disparu et plus de quatre cents fours avaient été éteints. Le préfet de police s'empressa de fouiller dans l'arsenal des vieilles lois, et en tira un édit de 1776, aux termes duquel il déclara que tout boulanger ayant suspendu son commerce ne pourrait plus le reprendre, et serait en outre passible d'une amende de 500 fr. Cette ordonnance, fort approuvée du premier consul, fut appliquée de la manière la plus rigoureuse. On s'applaudissait de voir dispa-

(1) Ce passage est emprunté à une très curieuse *Note sur l'Organisation de la Boulangerie*, rédigée par les deux fils du comte Dubois, d'après les souvenirs conservés dans la famille, et communiquée à la commission du conseil d'état, qui l'a insérée dans son deuxième rapport.

raître les petits boutiquiers, dans la persuasion qu'ils étaient plus nuisibles qu'utiles à l'approvisionnement de Paris. Malgré leur bonne volonté, les boulangers les plus solides ne pouvaient pas vendre longtemps à perte. Le préfet de police se rappela qu'on pesait autrefois sur le cours des farines en faisant verser des marchandises à la halle. Les fameux moulins de Corbeil avaient été vendus comme biens nationaux, et ils appartenaient alors à un spéculateur nommé Robert. Celui-ci, en vertu d'un traité fait avec le gouvernement, qui lui promettait 90,000 francs par an, devait conserver une réserve en farine, et en verser sur le marché de Paris, chaque fois qu'il en serait requis, jusqu'à concurrence de 30,000 sacs. Robert n'avait pas plus que ses confrères le secret de vendre la farine à bon marché quand le grain est rare et cher : il ne put amener que 340 sacs, et le traité fut déchiré.

Vers le milieu de l'année, la crise alimentaire prit un caractère alarmant. « Les fariniers et les boulangers ne faisaient plus d'achats, parce qu'ils voyaient les prix de la farine et du pain inférieurs à ceux du blé... La panique s'empara des esprits. Dans certains quartiers, des rassemblemens d'hommes et surtout de femmes se formèrent aux portes des marchands. Le mal s'aggrava, comme toujours, par la peur qu'on en avait : chacun faisait des provisions de beaucoup supérieures à ses besoins réels; il en résulta que dès huit ou dix heures du matin, dans certains quartiers, les boutiques se trouvaient entièrement dégarnies (1). » Quelques boulangers s'étaient risqués à vendre le pain à 14 sous en dépit de la taxe, qui était restée fixée à 13. Peut-être auraient-ils mérité des remercîmens : on commença par les faire arrêter, « pour opposer une barrière à la hausse du prix du pain. » Il fallut toutefois les relâcher et laisser une certaine liberté à la vente.

Le préfet de police se plaignait d'être paralysé par le ministre de l'intérieur, et celui-ci s'en prenait sans doute au zèle exagéré de M. Dubois : un petit incident mit fin aux tiraillemens. La troisième exposition des produits de l'industrie devait avoir lieu, suivant l'usage, pendant les fêtes commémoratives de la fondation de la république. La cour du Louvre servait de cadre à une espèce de portique comprenant cent quatre arcades destinées aux exposans. Le premier consul s'y rendit en splendide équipage et entouré pour la première fois de vingt-quatre domestiques en livrée verte galonnée d'argent. La foule accourut à ce spectacle; elle cria, comme d'ordinaire, *vive Bonaparte;* mais elle fit retentir en même temps cet autre cri : *vive le pain!* Le premier consul rentra fort soucieux,

(1) Note citée plus haut.

et on l'entendit répéter : « Je ne veux pas qu'un tribun du peuple puisse me demander du pain. »

Sur un de ces ordres qui n'admettaient pas le retard, on se mit à l'œuvre pour organiser la boulangerie parisienne. Il est à croire que Chaptal passa la plume à un subalterne; ce devait être quelque capitaine amputé devenu chef de bureau. La note émanée de cette source, et conservée dans les archives, propose de limiter à 540 le nombre des boulangers, afin que chaque arrondissement en possédât 45; on les aurait en outre enrégimentés en trois classes : les jeunes, ceux de moyen âge, et les vétérans. La corporation devait être représentée par dix-huit délégués choisis au scrutin; mais, pour contenir sans doute les desseins ambitieux, cette assemblée se serait réunie dans un local ne pouvant contenir que dix-neuf siéges seulement, le dix-neuvième devant être réservé pour un agent du pouvoir. La bonne conduite ou les sages conseils auraient été récompensés par une décoration spéciale : des médailles de vermeil ou de cuivre doré. L'auteur insinuait dans une note qu'on pourrait bien « diminuer le nombre des consommateurs de Paris en éloignant un certain nombre de personnes considérées comme parasites ou dangereuses. » A vrai dire, ce dernier procédé aurait pu devenir le plus efficace pour diminuer le prix du pain. Au dernier moment, le ministre de l'intérieur présenta un projet moins déraisonnable; mais déjà la balance penchait en faveur de M. Dubois, dont le système reçut la sanction du premier consul.

II.

L'arrêté du 11 octobre 1801, qui a posé les bases d'une réorganisation, se résumait en ces quatre points : 1° ordre aux boulangers qui veulent s'établir de se munir d'une autorisation préalable délivrée par la préfecture de police; — 2° constitution d'un approvisionnement de réserve fourni par les boulangers eux-mêmes, en exigeant de chacun d'eux qu'il dépose 15 sacs de farine dans un magasin public, et qu'il conserve toujours à domicile une provision de 15 à 60 sacs, suivant l'importance de son commerce; — 3° formation d'un syndicat représentant la corporation auprès de l'autorité, et chargé spécialement de la surveillance des farines déposées à titre de garantie; — 4° défense aux boulangers de restreindre leur fabrication quotidienne sans l'autorisation de la préfecture de police, et de quitter leur métier sans en avoir donné avis à l'administration au moins six mois à l'avance. Les contraventions entraînent la fermeture temporaire ou définitive de l'établissement avec la perte des 15 sacs déposés en garantie.

De ces dispositions, empruntées en grande partie à l'ancien régime, il ressort que le nombre des boulangeries n'est pas encore limité : on était encore trop près de la révolution pour inaugurer une de ces corporations fermées, interdites par la loi de 1791. La taxe régulière du pain ne fut pas encore introduite : elle aurait faussé l'idée du premier consul, qui rêvait, comme je l'ai dit, l'abondance et le bon marché au moyen d'un accord à l'amiable entre le commerce et l'autorité. Dans la pratique, les boulangers fixaient eux-mêmes le prix du pain : le préfet de police ne les chicanait pas sur les bénéfices plus ou moins forts qu'ils s'attribuaient, à moins que la cherté ne lui parût compromettante pour l'ordre des rues : il intervenait alors en décrétant par la taxe une sorte de maximum. L'arbitraire était le principe et le grand ressort du système. Pour que la boulangerie prît des forces et devînt « capable de sacrifices, » on s'appliqua à la concentrer et à l'affranchir de la concurrence. On réduisit à dix le nombre des marchés où les forains pouvaient vendre le pain, et on entrava ce trafic de manière à l'annihiler. Il fallait aussi que la police eût la main haute sur tout ce qui intéressait la panification. On enrégimenta les ouvriers boulangers au moyen des livrets et des bureaux de placement. On réorganisa la halle aux blés et aux farines en rétablissant un corps de facteurs privilégiés pour servir d'intermédiaire aux transactions et constater les cours : c'était inaugurer l'agiotage.

La récolte de 1802 fut mauvaise, et en dépit des nouveaux règlemens il fallut vendre le pain plus cher encore que l'année précédente. Pour comble de malheur, les alarmistes étaient à l'œuvre. Les attroupemens se reformaient à la porte des boulangers. On y parlait de bandes incendiaires parcourant les campagnes. Le 18 octobre, le feu prit d'une manière inexplicable à la Halle aux blés, et il y eut une perte d'environ huit mille sacs de farine. On se hâta de renforcer la garnison de Paris, et on entoura de troupes l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré, dont on avait fait un magasin pour les farines, peut-être à cause de sa ressemblance avec la coupole de la rue de Viarmes. Tout le monde était porté à s'exagérer la crise, et le premier consul plus que les autres. Sa tendance étant de trancher les difficultés par une action vigoureuse du pouvoir, il fut conduit à l'idée de conjurer les périls de tout genre en créant un approvisionnement gigantesque; mais le trésor était vide et l'état sans crédit. Comment bâtir des greniers et entasser des grains sans argent?

Les banquiers les plus considérables de l'époque, Perregaux, Récamier, Fulchiron et cinq autres, sont mandés aux Tuileries : l'honneur de nourrir à leurs frais la population parisienne les touche mé-

diocrement, et ils avouent leur impuissance. Un seul homme pouvait accomplir le miracle : on avait de la répugnance à l'employer; force fut de s'y résigner. Julien Ouvrard est invité à une soirée de la Malmaison; il s'y rend avec Vanlerberghe, le grand munitionnaire des armées. L'entente est bientôt établie. Ouvrard se fait fort de conjurer la crise : il ne demande qu'une commission de 2 pour 100 sur le montant des achats qu'il va faire, et l'assurance que les fonds seront faits à l'échéance pour l'acquittement des traites qu'il va accepter. Quoi de plus juste? En moins de trois semaines, des quantités considérables de grains furent amassées : le calme rentra dans les esprits. Il est permis de croire, tant le succès fut prompt, que le plus grand mal était une panique créée par quelque maladresse administrative.

Vint le redoutable quart d'heure. « Dès la première échéance, c'est Ouvrard qui parle (1), le ministre du trésor, M. Barbé-Marbois, déclara, sans doute à regret, qu'il n'avait pas d'argent. Toutes nos réclamations, toutes nos instances furent vaines pendant dix-huit mois. » Le chef de l'état avait en tête de si grands desseins, qu'il lui était bien permis d'oublier par instans ses créanciers. Il préparait la descente en Angleterre! Les approvisionnemens de la marine pour cette expédition exigeaient un homme habile. On se souvint d'Ouvrard. Celui-ci, que toutes les grandes affaires fascinaient, accepta l'offre bravement. Au mois d'avril 1803, le nouveau compte réuni à l'ancien composait un total de 77,845,000 francs. Cette modeste facture fut présentée au premier consul qui se contenta de dire : « Ouvrard doit commencer à être embarrassé. » On l'aurait été à moins! Il est vrai qu'avec un financier comme Ouvrard les comptes étaient assez difficiles à débrouiller. Dans cette somme de 78 millions, les déboursés effectifs pour achats de marchandises ne représentaient pas la moitié : les frais accessoires d'escomptes, de renouvellemens, portés à des taux usuraires, en raison du discrédit des finances publiques, s'élevaient à 43,296,000 francs. Ouvrard, dont la signature était engagée, dut payer provisoirement. « C'est là qu'ont passé, dit-il, mes terres de Preuilly, d'Azai, avec une forêt de 7,000 arpens, les domaines de Châteauneuf, Saint-Gratien, Saint-Brice, Luciennes, ma moitié de quatre-vingt-quatre fermes réunies devant la ville de Cologne, louées plus de 600,000 francs par an, cinq maisons rue de la Chaussée-d'Antin et de Provence, une maison place Vendôme, l'hôtel de Montesson, etc. » Cette énumération mélancolique est touchante, mais il faut reconnaître qu'Ouvrard, âgé alors de trente-trois ans, n'avait pas mal employé son temps.

(1) *Mémoires*, tome Ier.

Les grains et farines amassés, comme il vient d'être dit, formaient le noyau de la grande réserve à laquelle Napoléon, devenu empereur, tenait plus que jamais. Vanlerberghe en prit l'administration en régie moyennant une allocation de 15 centimes par quintal de farine et par mois. A ce compte, il était responsable des avaries. L'insuffisance et le mauvais état des magasins compliquaient les difficultés de l'expérience. Vers 1808, l'utopie de Napoléon prit dans sa vaste pensée des proportions gigantesques : il décréta la construction des greniers d'abondance dont les bâtimens du quai Bourdon nous ont conservé le spécimen. On y dépensa environ 6 millions. La capacité de ces greniers correspondait, pour cette époque, à une consommation de vingt-quatre jours. On ne tarda pas à constater que les avances à faire pour l'achat des farines, l'intérêt du capital d'établissement, les frais de garde et de manutention, les déchets et avaries grevaient la marchandise, et faisaient ressortir un prix supérieur à celui des plus mauvaises années. Il y avait un autre mal, beaucoup plus funeste que la perte d'argent, mais que les administrateurs de cette époque ne soupçonnaient même pas. L'intention du gouvernement, en accumulant ainsi des blés et des farines, était de les verser sur les marchés, par l'entremise d'agens inconnus, chaque fois que des symptômes de hausse se manifestaient. N'ayant plus pour régulateur le jeu naturel de l'offre et de la demande, se sentant en présence d'un concurrent invisible pour qui la perte n'était rien, les négocians devaient être, les uns d'une réserve excessive, les autres d'une témérité aveugle. A coup sûr, le désordre commercial détruisait beaucoup plus de ressources alimentaires que la prétendue sagesse des administrateurs n'en pouvait recueillir.

Quant à la boulangerie proprement dite, le système inauguré par le préfet Dubois, qu'on pourrait appeler la *compensation arbitraire*, commença par lui être assez favorable. Le blé ayant été abondant de 1804 à 1811, le syndicat pouvait livrer le pain à bas prix, tout en se réservant un large bénéfice. En 1809, par exemple, à la suite d'une récolte phénoménale, on maintint à 30 centimes le kilogramme, qui, suivant les règles actuellement admises, aurait dû être donné à 23 centimes. Certains documens, un peu vagues à la vérité, permettraient d'estimer à une quarantaine de millions la plus-value dont les boulangers parisiens ont ainsi profité pendant une dizaine d'années. M. Dubois voyait avec plaisir tout ce qui tendait à fortifier la corporation, conformément à l'idéal du maître; on comptait encore en 1807 plus de huit cents ateliers. D'accord avec le syndicat, la préfecture de police arrêta que le nombre en serait réduit à six cents au moyen d'une cotisation annuelle, destinée au rachat successif des fonds supprimés. C'est ainsi que s'in-

troduisit la limitation du nombre, et que la boulangerie devint une sorte de monopole. Chaque numéro conservé acquit une valeur transmissible comme la charge d'un notaire.

Le vice de ce système saute aux yeux. Le bénéfice des bonnes années n'était pas capitalisé et mis en réserve pour compenser le déficit des années mauvaises, et quand l'autorité jugea nécessaire de taxer le pain au-dessous de sa valeur réelle, ceux à qui on demanda le sacrifice n'étaient plus ceux qui avaient encaissé les profits. Une crise de ce genre éclata vers 1812. La récolte venait à manquer après que de larges exportations, pendant les années fertiles, avaient vidé les greniers. Si on n'avait pas contrarié les oscillations naturelles du commerce, on en aurait été quitte pour une hausse que les consommateurs auraient fort bien supportée; mais, à part quelques rares économistes, tout le monde à cette époque professait que l'intervention en matière de subsistance est un devoir sacré pour les gouvernemens. Au terrible *que faire?* prononcé dans les conseils, chacun répondit en nommant Ouvrard. Il était sous les verrous : c'était un étrange créancier, dont ses débiteurs ne pouvaient se débarrasser qu'en le faisant mettre en prison. M. Pasquier, le nouveau préfet de police (M. Dubois était tombé en disgrâce), prit la peine d'aller à Sainte-Pélagie. Le prisonnier... pour créance, flatté de cette démarche, improvisa un mémoire. Bien que l'on consultât souvent Ouvrard, on suivait rarement ses conseils, parce qu'ils sentaient la spéculation. Le maître d'ailleurs était dans une disposition d'esprit à ne plus supporter ni lenteurs ni obstacles. Il préparait l'expédition de Russie. Il voulait tout de suite et en même temps de grands approvisionnemens pour ses armées et une réserve considérable pour Paris, afin de ne laisser aucun prétexte de troubles pendant son absence.

Un *conseil des subsistances*, institué dès l'année précédente, reçoit la consigne d'accumuler à Paris 500,000 quintaux de blé et 30,000 sacs de farine. Il commence par accaparer tous les grains qui se trouvent dans le rayon où les boulangers s'approvisionnent : cette concurrence faite au commerce n'a d'autre effet que de déplacer les ressources alimentaires sans les augmenter et de provoquer la hausse. Le comité met en réquisition pour son service les moulins des départemens voisins, et la cherté augmente. Pour la combattre, il fait vendre à la halle des farines au-dessous du cours : la manœuvre est bientôt éventée; les commerçans désertent le marché, et le sac de farine, qui ne dépassait guère le cours de 60 francs au commencement de l'année, saute si lestement d'échelon en échelon qu'il atteint 140 francs à la date du 12 avril. Les conseillers pour les subsistances y perdaient leur science et leur sang-froid.

Il fallait agir : Napoléon l'ordonnait. On fouille les vieux cartons; on s'inspire des traditions du temps de Louis XIV. Défense est faite d'emmagasiner les céréales; tout détenteur, qu'il soit marchand, fermier ou propriétaire, est tenu de déclarer les quantités dont il dispose et de les envoyer à la réquisition de l'autorité sur tel marché qui lui est désigné : on fait des inventaires à domicile pour assurer l'exécution de ces mesures. Moyens impuissans! La volonté souveraine intervient alors directement. Deux décrets impériaux, du 4 au 8 mai 1812, fixent un maximum pour le prix des blés jusqu'à la récolte prochaine. Dans les départemens que l'on supposait suffisamment pourvus pour leur propre consommation, le prix qui ne devait pas être dépassé était 33 francs l'hectolitre. Dans les autres localités, la taxation était abandonnée à la sagacité du préfet. Certains préfets, voulant faire du zèle, se firent un mérite de tenir le maximum très bas; d'autres, mieux avisés, élevèrent au plus haut la tolérance. Or il arriva naturellement qu'en dépit de toutes les polices, les grains se portèrent dans les départemens où ils se vendaient cher : ceux-ci furent suffisamment pourvus. Dans les autres, il fallut substituer au blé des alimens malsains.

Paris et les cinq départemens qui l'environnent avaient été classés dans la catégorie des localités suffisamment pourvues, c'est-à-dire que l'hectolitre avait été taxé au maximum de 33 francs, prix déjà excessif relativement à l'époque. Bien que le conseil des subsistances fît verser au rabais à la halle ou distribuer aux boulangers les approvisionnemens qu'il avait réunis à si grands frais, la farine atteignit des prix élevés, et manqua même quelquefois. Pour employer l'expression consacrée en ces tristes circonstances, « on fit farine de tout. » Le kilogramme de pain, qui, même au compte de la police, revenait en mai à 70 centimes, était taxé à 45 centimes. On rappelait aux boulangers les bénéfices qu'on leur avait laissé faire les années précédentes; on leur promettait des indemnités. Bien peu d'entre eux étaient capables de vendre longtemps à perte. Ils luttaient contre la police pour restreindre leur fabrication; plusieurs se dérobèrent par la faillite aux sacrifices dont on leur faisait un devoir.

La crise étant passée, on fit les comptes. On chiffra à un assez bon nombre de millions les dépenses supportées par l'état : on ne remarqua pas que les consommateurs avaient subi une perte dix fois plus forte par l'élévation artificielle du prix. Les tableaux de douane signalent pour les années 1811 et 1812 réunies une importation de 762,787 quintaux métriques de grains divers pour tout l'empire, qui embrassait alors un tiers de l'Europe : c'était à peine la consommation de deux jours en deux ans. Voilà à quoi avait abouti le con-

seil des subsistances avec ses remuemens et ses rigueurs. La disette était donc en grande partie imaginaire, puisqu'on avait pu la traverser avec si peu de secours étrangers. Personne ne tira cette conclusion, tant il était dans les instincts de considérer la tutelle administrative comme indispensable. Il y a plus. Les plaies étant à peine fermées, on retomba dans les mêmes fautes.

III.

L'année 1816, désolée par des pluies extraordinaires, fut une des plus mauvaises dont on ait gardé souvenir. Pour comble de malheur, la France avait à nourrir des armées de convives qu'elle n'avait pas invités, nos alliés germains et moscovites, et on s'effrayait outre mesure de leur appétit. Il faut que l'état s'en mêle; mais à Dieu ne plaise que la monarchie restaurée imite l'empire! A la place des *conseillers* pour les subsistances, on nomme des *commissaires;* on a soin aussi de remplacer les bonapartistes par des royalistes à toute épreuve. A part cela, rien de changé : autre cocarde et même routine. Impatience de recompléter les greniers d'abondance, achats de blés et de farines autour de Paris en concurrence avec les boulangers, vente à perte sur les marchés pour forcer le commerce à baisser ses prix, tout se renouvelle en 1817; la commission y met seulement un peu moins de malice, et aussi moins de dureté. Au lieu de dissimuler son trafic, elle annonce publiquement qu'elle va vendre à bas prix sur les marchés français les grains qui lui ont coûté cher en Angleterre et en Hollande. Le négoce prend l'alarme et suspend toute opération; le producteur cache ses denrées, et, quand la commission des subsistances a épuisé ses approvisionnemens, les marchés restent dégarnis. Le gouvernement décerne de fortes primes à l'importation du blé, du maïs et même du pain. A chaque annonce de ces expédiens désespérés, la panique augmente et les prix s'élèvent. On cite des contrées où le kilogramme de mauvais pain se vendait 2 francs. Un député renommé pour sa rude franchise, Voyer d'Argenson, a déclaré à la tribune qu'il avait collectionné dans un herbier vingt-deux espèces de plantes sauvages que les paysans des Vosges arrachaient dans les champs pour tromper leur faim.

On ne connut pas ces extrémités à Paris, grâce aux efforts et aux sacrifices que multiplia la commission des subsistances. Elle se vantait dans son rapport au ministre « d'avoir fait baisser le prix du sac de farine à Paris de 178 francs à 103. » La vérité est qu'elle se trouva condamnée à faire à peu près tout le commerce à elle seule. Ses courtiers traitaient de gré à gré avec les boulangers parisiens.

La police de son côté maintenait le prix du pain à des cours sans rapport avec la valeur réelle. La commission des subsistances ne servit en définitive qu'à tripler les prix en troublant les mouvemens naturels du commerce; elle ne réussit pas mieux que sa devancière à augmenter les ressources disponibles. Elle ne put acheter à l'étranger que 1,100,000 quintaux métriques de grains, dont 767,000 destinés à Paris, et le tiers de ses achats n'arriva en France qu'après les souffrances. Un document encore consulté après plus de quarante ans (1), et qui est en effet un des plus judicieux qu'ait produits chez nous le régime parlementaire, a exprimé sur la crise de 1817 ce jugement que la chambre des députés a ratifié : « La disette probablement n'existait pas. C'est la commission qui a pour ainsi dire créé cette famine, si horrible dans quelques contrées de la France, qui a coûté aux contribuables 84,817,690 francs, aux consommateurs, en prix forcé sur le pain, peut-être plus de 800 millions. Cette assertion est grave : malheureusement elle est juste. »

Cette fois l'expérience avait été trop ruineuse pour qu'on n'y fît pas quelque attention. L'enthousiasme qu'on avait pour les greniers d'abondance se refroidit peu à peu, et, sans renoncer tout à fait aux approvisionnemens officiels, on tâcha d'en rejeter la charge sur le commerce. Le côté faible du mécanisme agencé par M. Dubois était, on le sait, de ne pas capitaliser dans les jours d'abondance un fonds de secours pour les temps de crise. On tâcha de réparer cette faute en 1817 en instituant une caisse syndicale, pourvue au moyen d'une dotation fournie par la ville de Paris, d'un droit perçu à l'entrée des farines, et d'un prélèvement sur les bénéfices de la boulangerie; cette institution, assez mal combinée, ne paraît pas avoir fonctionné longtemps. Elle n'existait plus que nominalement, lorsqu'elle fut abolie en 1830. Le compte définitif laissa un découvert d'environ 22 millions de francs.

Il y avait une autre liquidation des plus scabreuses à terminer. La boulangerie, même en employant ces farines que la commission des subsistances lui livrait à moitié prix, avait toujours travaillé à perte. Les indemnités en argent qu'on lui avait données pendant la crise étaient insuffisantes. Pour comble de malheur, la famine ne fut pas rachetée, comme il arrive d'ordinaire, par une série de récoltes favorables. Je remarque que pendant une période de sept années, de 1816 à 1822, le pain fut taxé au-dessous de son prix de revient, et j'estime le déficit qu'il fallut compenser à 52 millions. De là des

(1) Rapport sur la commission des subsistances, par M. Beslay père, député (séance du 20 mars 1820).

comptes fort embrouillés, des récriminations incessantes de la part de la boulangerie, beaucoup de lassitude chez les administrateurs. Il est probable aussi que la taxation donnait lieu à des débats irritans chaque fois qu'on jugeait convenable de faire vendre le pain au-dessous de son prix naturel. Bref, les illusions sur la « boulangerie forte » rêvée par l'empereur étant évanouies, on chercha à remplacer l'arbitraire impérial par des règlemens précis, par un principe qui enchaînât l'autorité comme le commerce, et mît fin aux contestations.

Une ordonnance de police du 24 juin 1823 prescrivit que « le prix du pain mis en vente à Paris serait taxé tous les quinze jours, d'après les mercuriales servant à établir le prix moyen des farines pendant la quinzaine précédente. » L'innovation était bien plus radicale qu'on ne le soupçonnait alors; elle renversait de fond en comble le système de 1801. L'empire disait aux boulangers : « Je vous ferai gagner de l'argent, et vous me garantirez contre les émeutes. » Avec un tel programme, l'autorité devait avoir la main partout. Elle s'arrangeait pour dicter le cours des farines; elle ne modifiait la taxe du pain qu'à des époques indéterminées, et sans autre préoccupation que d'assurer l'ordre des rues. La taxe était en réalité un maximum dicté arbitrairement. La meunerie n'osait prendre aucun essor; la boulangerie avait parfois de bonnes veines. A partir de 1823, la restauration renonce à agir sur la meunerie. Des deux élémens qui composent le prix du pain, farine et panification, le premier, qui entre dans ce prix pour six septièmes, et quelquefois plus, est soustrait à la taxe, et le second est seul limité. La taxe dans ce système n'est plus qu'une formalité à peu près illusoire. Commercialement, il en résulte que le trafic des farines, en possession de la liberté, se constitue d'une façon souveraine. La boulangerie est enchaînée et asservie. Le meunier-farinier tend à devenir un des princes du monde industriel; le panetier n'est plus qu'un ouvrier travaillant à façon avec un tarif insuffisant.

La municipalité, après une série d'expériences pour établir le cours réel de la fabrication du pain, crut assez faire pour le boulanger en lui allouant une prime de 10 francs par sac de farine de 157 kilos représentant de 200 à 204 kilogrammes de pain (1). L'allocation était donc de 10 centimes environ par pain, et ce prix devait comprendre l'achat du fonds, le loyer, les impôts, l'intérêt du capital employé, les frais de combustible, d'éclairage, de sel, de

(1) Le sac de farine, qui est en quelque sorte l'unité dans les comptes de la boulangerie parisienne, pèse 159 kilogrammes avec la toile, ou 157 kilogrammes poids net. On avait autrefois adopté cette quantité parce qu'elle représentait *cent pains de quatre livres*. On en tire un peu plus en réalité.

levûre, et enfin les salaires à distribuer sous toutes les formes. Les calculs très rigoureux de l'administration faisaient ressortir toutes ces dépenses à 8 francs 63 centimes par sac, de sorte que le bénéfice du maître boulanger, pour vendre 100 gros pains de ménage, était limité à 1 franc 37 centimes. On supposait, à la vérité, que la vente du pain de luxe non taxé, la vente de la braise, et autres recettes accessoires, devaient élever la rémunération du boulanger à 6 francs environ par sac, de sorte qu'un atelier où l'on aurait manipulé la moyenne ordinaire de trois sacs par jour aurait donné un bénéfice quotidien de 18 francs.

Les boulangers contestaient ces calculs. Suivant eux, le débit de trois sacs par jour, au lieu de rapporter 6,878 francs de bénéfice, causait une perte annuelle de 2,790 francs. Il y avait sans doute exagération des deux parts. Le plus faible dut se soumettre. En même temps il y eut une recrudescence de sévérité administrative qui s'appliquait aux menus détails du métier. Par exemple, la pâte perdant plus ou moins de son eau pendant la cuisson, on avait toujours admis que le pain de quatre livres pouvait varier de deux onces en plus ou en moins : c'est ce qu'on appelait la tolérance de poids. Cette concession fut retirée, et on exigea que tout pain pesé au moment de la vente atteignît rigoureusement le poids annoncé. La boulangerie de Paris était mécontente : elle se jeta dans l'opposition libérale, et le gouvernement la soupçonna une fois d'avoir mal voté. On voulut la punir. La cotisation perçue depuis l'année 1807 avait fourni une somme assez considérable pour racheter 240 fonds, et le nombre des établissemens se trouvait réduit à 560. La police, prenant à la lettre l'ordonnance de 1807, prétendit que le nombre des boulangeries ne devait pas être inférieur à 600. Une ordonnance du roi autorisa la création de quarante numéros, que la police s'empressa de distribuer à ses protégés. Les maisons ainsi ouvertes par faveur sont encore appelées quelquefois *les fonds de Charles X.*

La boulangerie parisienne se croyait malmenée systématiquement par la restauration. La révolution de 1830 lui rendit l'espérance. Ces sentimens furent exprimés avec énergie dans un mémoire rédigé en 1831 par le regrettable M. Bethmont, et adressé au préfet de police. En voici le début : « Les boulangers de Paris ont depuis quinze années subi un arbitraire qui, en les frappant dans leur fortune, a souvent aussi menacé de les atteindre dans leur honneur. Six cents familles de commerçans souffraient. On prédit à l'autorité leur ruine imminente, et l'autorité nous accabla de dégoûts... Le greffe des faillites est là, qui dépose de nos maux, et nos faillites à nous ont été sans scandale, parce que, précédées par de longs com-

bats, elles ont été suivies de profondes misères. Sur les six cents membres de la corporation, cent ont manqué, deux cents ont fait des traités; il est facile de juger la situation des autres. » Ce cri de douleur n'était pas la plainte banale du boutiquier : l'accent était sincère et touchant. A coup sûr, on aurait voulu donner quelque satisfaction à cette clientèle qui venait au-devant d'un pouvoir nouveau; mais que faire? Les boulangers demandaient la réduction du nombre des boutiques, l'interdiction de la vente du pain sur les marchés par les forains, le rétablissement de la tolérance pour le poids, et enfin une taxe à des époques moins rapprochées. La difficulté en cette matière est qu'on ne peut contenter le marchand sans léser le consommateur. Le commerce, pas plus que l'administration, n'avait à cette époque la notion de la liberté, qui finit toujours par placer les intérêts dans un juste équilibre. On tomba d'accord en définitive pour une augmentation du salaire alloué au boulanger : la prime de cuisson fut élevée de 10 à 11 francs par sac, et elle est restée à ce taux pendant trente-deux ans.

A part cette faveur, la boulangerie ne gagna rien au régime nouveau. Les gouvernemens changent, la bureaucratie est immuable. Sans malveillance aucune à l'égard du boulanger, on s'appliquait par tradition à le tenir serré et à augmenter ses charges. Une ordonnance de 1840 exige que tout pain de taxe, vendu au poids rigoureux, soit mis dans la balance avant d'être livré à l'acheteur, même lorsque celui-ci ne réclame pas le pesage. A défaut de pain ordinaire dans la boutique, l'acheteur a le droit de se faire livrer le pain de luxe au poids et à la taxe. La vente dans les marchés par les forains est facilitée. En 1842, on augmente de trois cinquièmes la réserve en farines que chaque établissement doit posséder, de sorte que la grande boulangerie est obligée d'immobiliser 224 sacs au lieu de 140, la petite 48 sacs au lieu de 30. Ces obligations, ajoutées l'une à l'autre, réduisent petit à petit le bénéfice, déjà trop mince.

On a vu jusqu'ici la famine augmentée, sinon produite, par les terreurs contagieuses de l'administration : la crise si désastreuse de 1847 eut pour cause au contraire une démonstration officielle de sécurité. Vers la fin de 1846, un orateur, ayant sans doute besoin de couleurs sombres pour son tableau, avait insisté sur l'insuffisance de la récolte. Le ministre de l'agriculture, M. Cunin-Gridaine, eut la malheureuse pensée de réfuter cet argument au moyen d'une statistique dressée fort légèrement dans ses bureaux. Les spéculateurs, qui se préparaient à faire de grands achats, éprouvèrent quelque hésitation. On sut bientôt que les chiffres donnés par le ministre étaient démentis par l'évidence. Le commerce, pour re-

gagner le temps perdu, précipita ses ordres et produisit la cherté. L'erreur du ministre fut si bien exploitée par l'opposition, que le public prit l'alarme et que le trouble commercial aboutit aux dangereux effets d'une vraie famine. Il fallut importer 10,172,000 hectolitres de blé à un prix très élevé. Dans plusieurs localités où le pain manqua, il y eut des séditions : celle de Buzançais (Indre) a sa place marquée dans l'histoire à cause de son caractère lugubre et de ses conséquences sociales. Les paysans faisaient signer aux propriétaires l'engagement de livrer le blé à moitié prix; plusieurs magasins avaient été pillés. Un négociant, dont la maison était envahie, s'arma d'un fusil, tua un des assaillans, et fut bientôt mis en pièces. Trois des émeutiers, signalés comme les plus coupables, furent condamnés à mort. Leurs têtes tombèrent sur l'échafaud à la vue de la foule, qu'on voulait intimider. Qu'on relise aujourd'hui ce qui s'est écrit à propos de l'affaire de Buzançais dans les journaux qui parlaient au peuple, et l'on sera étonné que les hommes d'état du jour n'aient pas vu venir la révolution de 1848.

Pendant la crise de 1847, la boulangerie parisienne fut autorisée à employer presque toutes ses réserves, et malgré cela le prix réel du pain monta jusqu'à 60 centimes le kilogramme. La municipalité renouvela un procédé essayé déjà en 1829 : elle distribua parmi les nécessiteux des cartes de différence, c'est-à-dire des bons au moyen desquels on obtenait chez le boulanger le pain à 40 centimes le kilogramme, quel que fût son prix réel. Il fallait aller demander ces bons aux bureaux de bienfaisance, et cela répugnait à beaucoup de gens qui en auraient eu d'ailleurs grand besoin : c'était le côté faible de ce système. La municipalité distribua ainsi en onze mois (de novembre 1846 à octobre 1847) des cartes de différence au nombre de 33,284,800, et près de 400,000 personnes en profitèrent. La dépense totale fut supportée par la ville, et s'éleva à 9 millions de francs.

La république eut une bonne chance : il ne fut pas possible qu'on lui reprochât d'avoir amené le mauvais temps. Une succession d'excellentes récoltes, de 1848 à 1852, permit d'exporter 17 millions d'hectolitres. L'année 1854 s'annonça de manière à donner des craintes sérieuses. Éviter les occasions de trouble, conserver le prestige de la prospérité renaissante, cela devenait pour le pouvoir nouveau un intérêt politique de premier ordre. Il fut décidé qu'on viendrait largement au secours de la population ouvrière, à Paris surtout. On hésitait seulement sur le procédé. Les cartes de différence, outre la perte sèche qu'elles apportent, irritent ceux qui se résignent à faire constater leur détresse, ou laissent dépourvus ceux qui se refusent à cette humiliation. Les souvenirs du premier

empire furent naturellement évoqués. L'idée d'une *compensation* entre les années bonnes et mauvaises avait existé en germe dans l'esprit de Napoléon. M. de Montalivet avait essayé de la développer dans un rapport conservé en manuscrit. Le système du nivellement des prix fut remis à l'étude au sein du conseil municipal, et comme il est séduisant quand on ne se préoccupe pas des embarras qu'il doit infliger au commerce, on ne manqua pas de l'adopter. Un décret impérial du 27 décembre 1853 institua pour Paris la *caisse de la boulangerie*, dont le mécanisme fut agencé avec beaucoup de zèle et de dextérité par le premier directeur, M. Noyon.

La nécessité de surveiller jusque dans les moindres détails la fabrication et la vente du pain entraîna la refonte des anciens règlemens. Une charte complète est alors octroyée à la boulangerie. Le nombre des boulangers, calculé de manière qu'il y ait une boutique pour 1,800 habitans, reste fixé à 601 pour l'ancien Paris. Les établissemens sont divisés en cinq classes, en raison du nombre de sacs de farine qu'ils emploient quotidiennement. Le dépôt d'approvisionnement doit correspondre à une fabrication de trois mois. On exige enfin du boulanger qu'il ait constamment disponible à la caisse de la boulangerie une sorte de cautionnement de 2,000 à 6,000 fr., suivant l'importance de son fonds.

Il y avait beaucoup de hardiesse à inaugurer le système de la compensation à l'origine d'une disette. Ordinairement c'est au milieu de l'abondance qu'on prépare des ressources pour l'avenir. En 1854, on débuta par des sacrifices. La ville de Paris se mit à découvert d'une cinquantaine de millions : elle fit jouer les plus puissans ressorts du crédit. L'administration municipale se montra rigide et vigilante. On ne s'aperçut pas dans les ménages qu'entre 1854 et 1856 le prix du pain avait dépassé 50 centimes pendant vingt-neuf quinzaines. La crise fut traversée sans trouble : au point de vue de la politique, le succès de l'expérience était complet. Le malheur de ces conceptions administratives qui régissent arbitrairement la production et le commerce, c'est qu'à chaque froissement imprévu il faut imaginer un ressort nouveau. Les règlemens s'accumulent ainsi à tel point que le mécanisme en est empêtré. Avec le principe de la compensation, qui exigeait que les moindres mouvemens de farine et tout le débit du pain fussent vérifiés par l'autorité, on en vint à organiser une inquisition insupportable à la boulangerie. Ce système ayant pour effet de faire vendre le pain tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de son prix réel, une spéculation s'établit bientôt sur cette alternative. Les gens de la campagne venaient vendre ou acheter à Paris selon qu'ils y trouvaient profit, et ils participaient ainsi aux avantages de la compensation, sans en suppor-

ter les charges. Il fallut, en 1858, rétrograder jusqu'au régime des douanes intérieures. Une ordonnance de police interdit sous des peines sévères « l'apport et la vente dans le département de la Seine du pain fabriqué au dehors et l'exportation du pain fabriqué par les boulangers établis dans ce département. » L'obligation d'immobiliser un dépôt de trois mois excédait tellement les forces de la corporation, qu'il fallut peser sur elle pendant plusieurs années, et venir à son secours pour que le dépôt arrivât au complet.

Vers 1860, après l'annexion de la banlieue, la réglementation de la boulangerie parisienne semblait être une œuvre achevée. C'était une vaste et belle machine, mais qui avait un défaut : elle accablait les ouvriers destinés à la faire mouvoir. On essaya de la modifier, et on fut entraîné à la détruire.

IV.

On vient de voir que le système réglementaire, loin d'être le premier jet d'une forte pensée, résulte au contraire d'une élaboration de soixante années. Chaque fois qu'on y a mis la main, ç'a été accidentellement pour ainsi dire, sous l'impression d'une crainte exagérée ou d'une prévoyance tardive, avant ou après la disette. La dernière combinaison se résumait ainsi : limitation du nombre et classement des boulangers de manière à former en leur faveur une sorte de monopole, — taxation périodique du pain, — formation, aux dépens de la boulangerie, d'une réserve en farine correspondant à la consommation de trois mois, — compensation des prix extrêmes afin de conserver au pain une valeur moyenne, — affranchissement complet de la meunerie. Les effets de ce régime, étudiés dans la pratique, montreront qu'il était devenu impossible de le conserver plus longtemps.

Tout système tendant à réglementer la boulangerie a pour base la taxe du pain : qu'on la supprime, et l'édifice s'écroule. La taxation serait un non-sens, si elle n'avait pas pour but de brider la rapacité du marchand, de maintenir l'aliment indispensable à un prix toujours accessible. La foule en tout pays est disposée à croire que la chose est possible, et les administrateurs se sont rarement montrés à cet égard plus clairvoyans que la foule. Pour peu qu'on y réfléchisse cependant, on reconnaît que le pain est un produit de nature très complexe, qu'il résume pour ainsi dire une longue série de travaux et de transactions tenant à tous les faits sociaux, et qu'on fait en définitive plus de mal que de bien en essayant de fausser la valeur qu'on lui attribue spontanément sur les marchés. Où prendre la mesure du prix qu'on veut assigner? On a déjà taxé le pain de

bien des manières, en lui attribuant une valeur arbitraire, en prenant pour base soit le blé, soit la farine, en changeant la quantité ou la qualité de la marchandise, en vue d'un prix immuable. Quel que soit le mode adopté, on arrive à forcer le cours naturel du commerce, et il y a beaucoup plus de chances pour élever le prix que pour l'abaisser.

Le système de taxation en vigueur chez nous datait, on l'a vu, de 1823. Pour sortir de l'arbitraire dont on était las, on décida qu'à l'avenir le prix du pain serait la représentation naturelle des deux élémens de la panification, la farine et le labeur du boulanger. On dut chercher dans les mercuriales des marchés, dans le rendement de la farine transformée en pain, dans les dépenses de l'atelier, des moyennes officielles qui ne répondent jamais exactement aux réalités du commerce (1). Avant 1823, — il faut insister sur ce détail, parce qu'on en méconnaît ordinairement l'importance, — la taxe n'était qu'une sorte de maximum dicté arbitrairement dans les jours de crise; mais en temps ordinaire le préfet de police acceptait l'évaluation des boulangers, et ne trouvait pas mauvais qu'ils s'assurassent des bénéfices quand d'ailleurs le prix du pain était suffisamment abaissé. Sauf les temps de disette, où l'autorité la condamnait à de durs sacrifices, la corporation était généralement à l'aise et considérée. Le boulanger était industriel et négociant dans le sens exact de ces mots. Il spéculait sur l'achat des blés; il faisait moudre à façon, et suivant le type qu'il désirait, dans les nombreux moulins qui entouraient alors Paris. Il se réservait un prix convenable pour le travail de cuisson. Le farinier au contraire se mouvait dans un cercle assez étroit, comprimé qu'il était par une autorité qui lui faisait concurrence au moyen de ses approvisionnemens, ou qui s'avisait parfois de donner aux farines des prix de fantaisie. Depuis 1823, la médaille est retournée : le boulanger est asservi, le meunier est émancipé. Le prix du pain à Paris n'étant plus

(1) Il ne faut pas laisser oublier comment on a procédé chez nous pendant quarante ans. On établissait le prix moyen de la farine de première et seconde qualité d'après les mercuriales dressées par les facteurs de la halle de Paris. A ce prix on ajoutait l'allocation attribuée au boulanger, soit 7 fr. par quintal métrique fabriqué ou 11 fr. par sac. On supposait enfin que 100 kilogrammes de farine doivent rendre en pain 130 kilogrammes en raison de l'eau qu'on y ajoute, ou, ce qui revient au même, qu'on doit trouver 204 kilogrammes de pain dans le sac de 157 kilos. Voici un exemple du calcul :

Prix officiel de 100 kilogrammes de farine....	45 fr.
Rémunération du boulanger.....	7 fr.
Total....	52 fr.

La somme de 52 francs étant le prix de 130 kilogrammes de pain, on taxait le kilogramme à 40 centimes.

que la résultante exacte du cours des farines, la tendance instinctive du farinier est d'agir sur le marché régulateur; c'est lui, et non plus la police, qui dicte la taxe.

L'innovation de 1823 coïncidait avec un progrès industriel dans la meunerie, qui en était à peu près restée, sous la révolution et l'empire, au point où l'avaient poussée sous Louis XVI Malisset et Malouin. La mouture dite économique s'était généralisée : elle donnait une farine ronde où le gluten n'était pas énervé, et qui devait fournir d'excellent pain; mais elle travaillait lentement, exigeait des repassages nombreux du blé sous la meule, n'avait pas encore de bluteries satisfaisantes, dépensait une grande force motrice, et en définitive maintenait le prix de la mouture à un niveau élevé comparativement à ce qui s'est vu depuis. En 1816, la disette ayant mis à l'ordre du jour toutes les questions relatives aux subsistances, Louis XVIII se souvint qu'il avait vu pendant son exil des moulins préférables à ceux que nous possédions : c'étaient des machines savantes et compliquées, imaginées en Amérique et perfectionnées en Angleterre. Adaptées à de puissans moteurs hydrauliques ou à la vapeur, faisant jouer plusieurs meules à la fois avec une vitesse de 120 tours à la minute, elles tiraient du blé en deux opérations autant de produits panifiables que la mouture française avec cinq. Ce système donnait une farine très fine et très blanche, un peu altérée peut-être par l'échauffement et la pulvérisation poussée à l'excès : il offrait d'ailleurs à la spéculation l'avantage d'être expéditif et d'abaisser les prix de revient. Le roi convoqua les principaux meuniers du temps pour leur faire part de sa découverte. Il se flattait de les émerveiller : il les trouva froids et inertes. Il ne savait pas que les chefs d'une industrie sont ceux qui résistent le plus aux innovations, parce que le progrès, exigeant le renouvellement du matériel, se présente à eux sous l'aspect d'une grosse dépense. Pour n'en avoir pas le démenti, le roi résolut de prêcher d'exemple. Il se fit meunier, non pas à la façon de son aïeul Louis XV, mais avec une générosité royale. Il prit sur sa cassette les fonds nécessaires pour faire construire à Saint-Quentin, sous la direction d'un ingénieur nommé Mousdly, le premier *moulin à l'anglaise* qu'ait eu la France.

Ici intervient encore Ouvrard. Il n'était pas de ceux que la nouveauté effraie : il la poussait au grandiose. Il conçoit aussitôt, dit-il dans ses mémoires, « le projet de supprimer les disettes en établissant des moulins anglais, mus par l'eau ou la vapeur, avec des moyens de conservation pour les grains. » Aux yeux du duc de Richelieu, Ouvrard était un oracle, du moins en matière de commerce et de finance. Avec l'appui et les éloges du premier ministre, le

grand spéculateur se met en devoir d'improviser un établissement modèle à Bougival. L'ingénieur anglais Philips Taylor est appelé d'Angleterre à grands frais et précipite les travaux. Le plan général comporte une réserve en blé de 4 millions de quintaux métriques; la somme de 90 millions de francs qu'il faut immobiliser sera demandée à la Banque de France à l'occasion du renouvellement de son privilége. La retraite soudaine du duc de Richelieu mit à néant ce projet; la dépense et le bruit qu'on avait faits ne servirent à rien, si ce n'est à vulgariser le nouveau genre de mouture.

Amenée après 1823 dans la voie des grandes spéculations, la meunerie comprit enfin le parti qu'elle pouvait tirer des moulins à l'anglaise. M. Truffaut de Pontoise et peu après M. Benoist de Saint-Denis entraînèrent leurs confrères par l'exemple. Les grandes usines du rayon de Paris se transformèrent en se développant; les petites disparurent (1). La pratique commerciale du meunier se modifiait en même temps que son labeur industriel; il y avait deux parties dans son rôle : disputer à ses concurrens la clientèle à domicile, spéculer à la halle pour modifier les cours de taxe. La fièvre des affaires développa la contagion du jeu. La halle devint une autre bourse dont les facteurs privilégiés sont les agens. L'agiotage est ingénieux. Dans les ventes et achats à terme, on ne règle pas toutes les opérations en soldant des différences : il y a aussi des livraisons effectives. Or si le vendeur à terme pouvait se libérer en livrant des marchandises inférieures, le jeu serait impossible. On a donc imaginé pour les farines des *marques*, c'est-à-dire que certains meuniers de premier ordre, acceptés comme tels par leurs confrères, produisent des farines d'une qualité supérieure et homogène, qu'ils timbrent à leur nom et qui deviennent ainsi la monnaie du jeu. Il est convenu que, si l'on livre en nature au lieu de payer la différence en argent, on fournira une des marques reconnues (2). Ces transactions se font au moyen d'une espèce de warrant appelé *filière*, qui se transmet par voie d'endossement, le porteur de ce

(1) En 1820, il y avait encore 149 moulins à eau ou à vent dans le département de la Seine : il n'y en a plus que 23 aujourd'hui.

(2) Il y avait autrefois les *quatre marques;* on en reconnaît *six* actuellement. Les farines de la maison Darblay, considérées comme supérieures, sont *hors marque*. Au mois de février dernier, il y eut une liquidation fort orageuse; un grand spéculateur avait fait le vide sur le marché en ramassant toutes les six-marques disponibles, de sorte que les vendeurs qui avaient à faire livraison étaient forcés de racheter avec 2 fr. de hausse par sac (ce qui équivaudrait à 4 fr. sur la rente!) ou de payer des différences énormes. Il y eut une sorte de soulèvement contre le privilége des sept grands meuniers, et on convint de créer pour la spéculation un *type-Paris* que tous les meuniers indistinctement pourraient fournir en se conformant au spécimen adopté. Il est douteux que l'agiotage puisse faire longtemps une monnaie courante avec les produits du premier venu.

titre étant censé avoir droit à la marchandise livrable à terme. Cet agiotage est si vivace, a-t-on dit dans un procès récent, que certaines filières, glissant de main en main, ont reçu parfois jusqu'à cinquante endos par jour. Il n'est pas rare d'en voir qui portent plusieurs centaines de noms : le même nom y revient ordinairement plusieurs fois. Le chiffre total de ces prétendues ventes serait peut-être le centuple des qualités réellement vendues.

Les opérations de ce genre sont des espèces de paris qui aboutissent rarement à des ventes réelles, et plus rarement encore c'est le faiseur de pain qui achète. Le farinier qui ne trouverait pas le débit de sa marchandise à la halle est donc forcé de l'offrir à domicile; mais trop souvent il trouve chez le boulanger, ou un commerçant craintif qui ne veut rien livrer au hasard et se contente d'acheter au jour le jour, ou un artisan obéré qui inspire peu de confiance. Qu'arrive-t-il alors? On fait un *marché à cuisson*, c'est-à-dire une convention par laquelle le meunier s'engage à livrer au boulanger une certaine quantité de farine pendant un laps de temps déterminé, trois mois, six mois, un an; le boulanger cuit et vend le pain, et tient compte du prix à son fournisseur suivant la taxe de la quinzaine où la farine est employée, et en réservant pour ses avances et son labeur une rémunération en argent qu'on appelle la prime de cuisson. Quand le boulanger en est là, il cesse de s'appartenir : il n'est plus qu'un ouvrier travaillant à la journée et au rabais pour le compte du meunier.

Il est clair, à la manière dont on manœuvre à la halle, que le commerce des farines y subit des influences étrangères aux lois naturelles de l'échange. Avec le système de la compensation introduit en 1853, une taxe manquant de sincérité pouvait avoir les inconvéniens les plus graves. On voulut en avoir le cœur net. La municipalité institua une commission d'enquête dont il nous reste un curieux rapport de M. Victor Foucher. Il a été constaté que les boulangers n'achetaient pas sur le carreau de la halle la vingtième partie des farines qui alimentent le département. Je remarque en outre que les deux tiers des farines achetées par l'entremise des facteurs sont livrées à des négocians en farines qui les expédient au-delà du rayon de Paris. C'étaient donc les achats de ces négocians qui faisaient osciller la balance et réglaient en définitive le prix que devait payer pour son pain la population parisienne. Or le quintal de farine devant fournir 130 kilogrammes de pain, il suffit d'une hausse de 1 fr. 30 c. par quintal pour élever de 1 centime la taxe de quinzaine. Ce centime de plus, c'est un surcroît de dépense de 120,000 fr. en quinze jours infligé aux consommateurs parisiens, au profit des spéculateurs en farines.

Dans l'état actuel des choses (1862), les expéditions de farines pour la halle ou la boulangerie parisienne sont faites par 506 meuniers des départemens voisins; mais 75 d'entre eux seulement fournissent plus de la moitié des marchandises. On a employé en 1862 dans le département de la Seine 2,256,989 quintaux métriques de farines, qui ont produit en pain 296 millions de kilogrammes, équivalant à une consommation moyenne de 434 grammes par tête et par jour. La boulangerie a fait moins d'achats dans le cours de cette même année que pendant les années précédentes, parce qu'elle avait encombré ses magasins dans la prévision d'une forte hausse, que ses dépôts dans les greniers publics lui ont été en partie rendus, et enfin parce que le rendement de la farine à la panification a dépassé de beaucoup la moyenne officielle (1). La boulangerie n'a eu à se procurer en 1862 que 1,956,000 quintaux métriques, et voici sous quelles conditions elle les a reçus. La meunerie lui a confié 924,000 quintaux sous forme de marché à cuisson; elle a traité, par achats directs et de gré à gré, pour 1,032,000 quintaux. Dans tout cela, les acquisitions faites à la halle, celles sur lesquelles les mercuriales sont basées, fourniraient un chiffre tellement imperceptible, que l'administration a cessé de l'indiquer. Ce n'est plus même un vingtième.

L'intérêt qu'ont les agioteurs à modifier en hausse ou en baisse les mercuriales, et les facilités qu'ils ont pour le faire ayant été constatées dès 1854, la commission d'enquête avait proposé d'élargir les bases de la taxe en faisant entrer dans le calcul des moyennes non-seulement les cours de la halle, mais les ventes particulières à domicile et les marchés à cuisson. Le conseil municipal n'a pas voulu y comprendre les cuissons, parce que ce marché n'étant pour le meunier que le moyen de vendre sa farine plus cher à des gens forcés de subir sa loi, il en serait résulté une élévation de la taxe au profit de ces mêmes meuniers et au préjudice des consommateurs. Dans le dernier règlement, qui vient à son tour de disparaître, la taxe avait pour base le cours de la halle combiné avec les ventes à domicile : de cette manière, la moyenne était prise en apparence sur la moitié des quantités consommées. En réalité, c'était toujours l'agiotage qui faisait la loi. Quand existe un cours public, constaté par des officiers ministériels, il n'est jamais possible de s'en éloigner beaucoup. Si le farinier, quand il fait ses offres, voulait vendre plus cher que le cours, le boulanger irait acheter à la

(1) Le boulanger doit compte à l'administration de 130 kilos de pain pour 100 kilos de farine. En 1861, la farine étant malsaine, il n'a pu obtenir que 126 kilos; en 1862 au contraire, le rendement a pu être aisément porté à 131. Ce contraste montre à quelles vicissitudes le boulanger est exposé sous le régime de la taxe.

halle. Si au contraire on lui faisait des offres au-dessous du prix courant, il s'empresserait d'acheter au-delà de ses besoins pour aller revendre au marché et bénéficier de la différence. De toute manière, le niveau général ne tarde pas à s'établir. En résumé, ce sont les petites quantités négociées par le ministère des facteurs qui font loi pour tout le reste, et comme la bourse des farines est régentée par quelques grands spéculateurs, ces derniers ont sur le prix du pain une influence décisive.

L'autre élément de la taxe, la rétribution du boulanger, est invariable. Comment celui-ci échappera-t-il à la dure loi qui lui est faite? Manipuler les farines et les cuire de manière qu'elles conservent autant d'eau que possible, tirer de chaque mesure une quantité de pain supérieure au rendement légal, telle est devenue la préoccupation constante et instinctive. S'il obtient ainsi du quintal 135 kilogrammes de pain au lieu de 130, c'est pour lui un bénéfice gratuit d'à peu près 2 francs, car il vendra 5 litres d'eau au même prix que 5 kilogrammes de pain. Il fournit ainsi à sa clientèle un élément aqueux, indigeste, assez savoureux peut-être dans sa fraîcheur, mais devenant insipide à mesure qu'il se dessèche (1). Comme la valeur de l'aliment est proportionnelle à sa puissance nutritive, le consommateur paie sans s'en douter la denrée 3 ou 4 pour 100 au-dessus du cours de taxe. En second lieu, le pain réglementaire de 2 kilogrammes pèse rarement son poids, et la petite différence dont le marchand profite constitue à la fin de l'année un bénéfice important (2). Ce gain s'élevait dans les époques de compensation active, où, le pain étant coté au-dessus de sa valeur, le marchand profitait de la plus-value, dont il ne tenait pas compte à la caisse de service.

Les boulangers trouvent encore un dédommagement dans la vente des pains de fantaisie. On considère comme tels ceux qui pèsent moins d'un kilogramme, quelle que soit sa forme, ou qui, étant plus lourds, ont une forme allongée dépassant 70 centimètres. Ces articles n'étant pas soumis à la taxe, le marchand peut leur assigner le poids et le prix qu'il veut. La tendance est de les faire de plus en plus petits. Les enquêtes faites en ces derniers temps mon-

(1) Je ne veux pas dire que tout pain, au rendement de 135, serait nécessairement mauvais. On pourrait arriver à ce chiffre en fournissant une qualité excellente, si l'on employait des farines provenant d'un blé riche en gluten et pas trop affaibli sous la meule; mais dans l'état actuel de la meunerie ce genre de farine serait coté au-dessus du prix moyen servant de base à la taxe.

(2) M. Barral a fait acheter un grand nombre de pains de 2 kilos dans des quartiers différens : il en a trouvé auxquels manquaient jusqu'à 292 grammes. Le résultat de 42 pesées lui a donné un déficit moyen de 88 grammes par pain, soit environ 4 1/2 pour 100.

trent que les amateurs paient très cher leurs fantaisies. Les petits pains faits avec la pâte ordinaire sont débités au prix moyen de 60 centimes le kilogramme. Les petits pains de luxe ou ceux qu'on appelle aujourd'hui *pains riches*, faits avec des farines de premier choix ou de véritables gruaux remoulus, sont vendus à des prix qui portent le kilogramme de 80 centimes à 1 franc. Certaines maisons, qui ont un grand débit de ces qualités, réalisent des bénéfices séduisans.

On sait maintenant à quel point la taxe officielle était illusoire. Au lieu de la subir, c'étaient les fariniers qui la dictaient, et, quant aux boulangers, ils prolongeaient leur pénible existence par des moyens qu'il serait rigoureux de leur reprocher, puisque la taxe même ne leur permettait pas de vivre autrement. Ils faisaient deux parts de leurs marchandises, l'une soumise à la taxe et qui y échappait par l'insuffisance du poids ou la mauvaise qualité du produit; l'autre, non taxée, qu'ils vendaient à des prix excessifs. La taxe était donc impuissante à produire le bon marché. Souvent même elle ne servait qu'à provoquer la hausse. En effet, quand une denrée de nécessité première est rare et recherchée, il n'y a pas d'ordonnance qui puisse empêcher l'exhaussement des prix. Au contraire, lorsqu'il y a surabondance, la taxe officielle est pour le vendeur un point de mire qui l'empêche d'évaluer sa marchandise aussi bas qu'elle tomberait dans l'ordre naturel du commerce. Si une taxe est maximum, c'est une chose mauvaise et que tout le monde condamne; si elle n'est pas un maximum, ce n'est rien.

Combien y a-t-il de commerces à Paris qui pourraient immobiliser une quantité de marchandises égale à la vente de trois mois? Fort peu sans doute, même parmi ceux que l'on considère comme florissans. Que l'on ait imposé une telle charge à une corporation souffreteuse, comme l'est évidemment la boulangerie, c'est un des curieux exemples de cette routine qu'on appelle dans les bureaux la tradition. Lorsqu'en 1801 on mit à la charge des boulangers la formation d'une réserve, le dépôt de farines exigé de chacun d'eux variait, suivant l'importance du fonds, de 23 à 94 quintaux. L'administration, se glorifiant d'une prudence dont elle ne faisait pas les frais, gonfla successivement les chiffres de cette réserve, si bien qu'en 1854, lorsque l'approvisionnement de trois mois fut décrété, le dépôt à effectuer variait entre 212 et 848 quintaux. En novembre 1858, un décret impérial, longuement commenté par une circulaire de M. Rouher, étendit le principe de l'approvisionnement de trois mois aux 161 villes françaises où la boulangerie est réglementée. La population de ces villes, unie à celle du département de la Seine, formerait un groupe de 5 millions d'habitans, et la somme à four-

nir, tant en blé qu'en farine, représenterait une soixantaine de millions, sans compter le capital à immobiliser pour la construction des magasins, le roulement du service et l'intérêt des fonds accumulés. C'était demander l'impossible. Le décret ne fut exécuté nulle part, et le gouvernement lui-même l'a condamné en le retirant l'année dernière, non à Paris, mais partout ailleurs.

Paris se trouvait dans une condition exceptionnelle, grâce à la caisse de service, qui était devenue pour la boulangerie une espèce de banque spéciale, comme l'ancienne caisse de Poissy pour la boucherie. Le mécanisme de la compensation laissant toujours des fonds disponibles, on imagina de les utiliser en les avançant aux boulangers incapables de compléter l'approvisionnement exigé. Il y avait à immobiliser 550,000 quintaux métriques de farine, dont les six septièmes, soit 472,000, devaient être constamment disponibles dans les greniers et magasins publics. Les achats même, faits aux taux les plus favorables, entraînaient une dépense de 15 à 17 millions. La caisse de service, tout en pressant la formation des réserves, offrit aux boulangers de leur avancer les sommes qui leur manquaient, à intérêt de 5 pour 100, sur billets à ordre renouvelables de trois mois en trois mois, et avec le nantissement des sacs déposés. A ce compte, c'était la caisse elle-même qui formait la réserve : il n'y avait pour la boulangerie qu'un impôt et qu'un embarras de plus. Malgré les sacrifices de l'administration, il fallut quatre ans pour pousser l'approvisionnement jusqu'à la limite marquée par les décrets. En 1860, les six septièmes emmagasinés dans les greniers publics étaient représentés par 471,639 quintaux : sur ce nombre, 285,444 étaient donnés en nantissement. La caisse prêtait par quintal environ 27 francs 50 centimes, et elle avait avancé de cette façon 7,893,815 francs.

Le fameux grenier d'abondance ne pouvait abriter qu'un quart de cette accumulation. Il fallut que la ville traitât avec des entrepositaires particuliers, qui approprièrent de vastes magasins à Ivry, à La Villette, à Vaugirard. Les frais de ce service retombaient sur le boulanger, et c'était un rude surcroît de charges, car il faut des manipulations incessantes pour empêcher la farine de s'échauffer, de se peloter et de durcir, et comme la marchandise s'altérerait si on la laissait vieillir en magasin, la nécessité de la renouveler fréquemment infligeait encore des pertes de temps et d'argent. L'intérêt du fonds d'achat, les salaires et transports, les déchets et avaries, pouvaient être raisonnablement évalués à 3 francs par quintal. Le dépôt exigé variait, je l'ai dit, de 212 à 848 quintaux; c'était donc une dépense de 636 à 2,544 francs infligée au boulanger. On lit dans un document émanant de la préfecture de la Seine que

l'approvisionnement forcé était pour les boulangers une spéculation fructueuse, « parce que les farines achetées à bas prix devaient être employées en temps de cherté; » mais nous venons de voir que chaque année une somme de 3 francs par quintal s'ajoute au prix de la marchandise. S'il se passait huit ou neuf ans sans qu'il devînt nécessaire de mettre la farine en consommation, son prix, doublé par la puissance de l'intérêt composé, dépasserait le cours de la halle, même en temps de disette.

Au point de vue de la sécurité publique, l'approvisionnement de trois mois pourrait avoir sa raison d'être dans un pays où les importations seraient défendues ou impossibles. Avec la liberté du commerce, c'est plutôt un danger qu'une garantie. Quel négociant ne tremblerait pas en risquant sa fortune sur des achats de grains à l'étranger, s'il savait qu'il existât à l'intérieur d'énormes provisions pouvant être jetées sur la place du jour au lendemain, selon le bon plaisir des autorités municipales? L'approvisionnement de trois mois pour Paris et les 161 autres villes réglementées devait faire entrer dans les magasins publics 3 millions d'hectolitres de blé. Le déficit de 1861 exigea une importation de 17 millions d'hectolitres. Le commerce récemment affranchi conjura le péril. Si par malheur l'approvisionnement de trois mois avait pu être complété partout comme à Paris, le commerce aurait hésité, et nous aurions eu la famine.

On a une idée suffisante, par tout ce qui précède, du principe et du mécanisme de la compensation. Il y a quelques mots à dire encore sur le rôle financier de la caisse de la boulangerie. Instituée avec une dotation de 20 millions de francs, autorisée à emprunter sous la caution de la ville de Paris, disposant d'un fonds de roulement renouvelé chaque jour par le mouvement des affaires qu'elle centralise, cette caisse est devenue non-seulement une agence pour le nivellement des prix, mais une espèce de banque spéciale faisant des avances sur bonnes garanties aux deux industries dont elle est le trait d'union. Son existence peut être divisée en deux périodes. La première, de 1853 à 1856, comprend les années pendant lesquelles, le pain étant vendu au-dessous de son prix réel, la caisse a dû payer au boulanger l'appoint nécessaire pour maintenir le niveau convenu. La seconde période, pendant laquelle on a pu vendre le pain un peu plus qu'il ne valait pour recouvrer les avances faites, s'étend de 1857 jusqu'en ces derniers jours, où l'institution vient d'être transformée. Dans la pensée créatrice du système, le prix du pain à Paris ne devait jamais dépasser 40 centimes le kilogramme. On fut forcé, à partir de septembre 1854, d'élever à 50 centimes la limite de la compensation, et même de distribuer des cartes de dif-

férence aux indigens. L'appoint à fournir pendant la période des sacrifices s'est élevé jusqu'à 8 centimes 1/2 par kilogramme, et en moyenne 6 centimes. De là une dépense dont le total en quatre ans a été 53,557,947 francs. L'intérêt des bons émis par la caisse de service et les frais d'administration ont coûté 15,533,349 francs : c'est un sacrifice de 29 pour 100 réparti sur six années. La somme totale à récupérer était donc de 69,120,535 francs. Le recouvrement s'est fait moins vite que la dépense, parce que la moyenne des reprises a été maintenue entre 3 et 4 centimes par kilogramme. Au 31 mai dernier, toutes les avances étaient reconquises : il restait même un boni de 250,000 francs.

La caisse de service n'est pas une de ces banques où les millions se remuent en bloc. Ici les totaux se forment par des opérations minimes et multipliées à l'infini, par des transports de centimes d'un compte à l'autre. Tout Parisien, à son insu, y a son compte courant pour chaque bouchée de pain qu'il mange. Les détails de cette liquidation ressortent, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, dans les rapports publiés annuellement par le directeur, M. Pelletier. Les renseignemens curieux qu'il y consigne à propos de l'aliment essentiel éclairent par un coin la vie de ménage, et justifient en quelque sorte le titre ambitieux donné à ces documens : *Compte moral et financier*. La caisse de service ne peut remplir son programme qu'à une condition : connaître minutieusement toutes les transactions, toutes les manipulations qui aboutissent à la vente du pain. Chaque boulanger doit déclarer dans les trois jours les acquisitions qu'il a faites en grains ou en farines, affirmer les conventions de qualité, de prix et de livraison, s'il achète à la halle, de gré à gré ou à cuisson, et enfin justifier son dire par le dépôt des bordereaux et factures. La caisse reçoit par année 60,000 déclarations de ce genre. Le boulanger doit en outre rendre compte du pain vendu, afin qu'on puisse calculer les détaxes et les surtaxes : il est muni de feuilles spéciales où il relève chaque jour, pour l'envoyer à la caisse, le résultat de la fabrication et de la vente de la veille. Sauf le modeste contingent de son bénéfice, l'argent que reçoit le boulanger de ses pratiques ne fait que glisser entre ses doigts : il le porte sans délai à la caisse de service, qui est l'intermédiaire de tous les paiemens à faire aux meuniers; il est même obligé d'avoir toujours à son crédit un dépôt de 2,000 à 6,000 fr. pour la garantie de ses engagemens. Que de calculs et de papier noirci dans les bureaux! Que de démarches et de temps perdu pour les commerçans! Les boulangers se plaignaient de ce que la compensation aggravait leurs charges. Le règlement des surtaxes et des détaxes les laissait souvent à découvert. Ils étaient, disaient-ils,

comme des mineurs ou des interdits, à qui on ne laisse pas le maniement de leur avoir. Les courses incessantes à faire pour porter ou retirer l'argent, la confession perpétuelle de leurs moindres actes commerciaux, l'inquisition dont ils se sentaient entourés, leur étaient insupportables. Beaucoup d'entre eux ont pris leur métier en dégoût et l'ont quitté, et il a fallu plus d'une fois avoir recours à l'intervention des tribunaux pour triompher des résistances. Si l'on n'a pas entendu crier trop fort ce mécanisme si compliqué, où il y avait tant de frottemens pénibles, il faut sans doute en faire un mérite à l'habile direction de la caisse de service.

Ce prétendu monopole des boulangers, consacré par la limitation du nombre, était ainsi devenu une assez dure servitude. La corporation souffrait d'autant plus qu'elle avait le sentiment de sa décadence. Les chiffres officiels ne permettaient aucune illusion à cet égard. Avant l'annexion, le nombre des boulangers était limité à 601 dans l'ancienne enceinte, et on en comptait 490 pour le reste du département. Le Paris nouveau en renferme actuellement 907, et il en reste 162 dans la banlieue. L'aisance de chacun est proportionnelle à la quantité de produits non taxés qu'il peut vendre. On s'enrichit avec une clientèle qui consomme beaucoup de pain de luxe. En ne débitant que le gros pain ordinaire, on vivrait à grand'peine malgré les tours de main que j'ai signalés. Si la corporation n'avouait pas ses embarras, ils seraient révélés par des faits significatifs. En 1862, sur les 1,069 boulangers du département, il n'y en avait que 156 qui pussent se soustraire aux marchés à cuisson; les autres dépendaient des meuniers, soit pour une partie, soit pour la totalité de leur fabrication. Un autre symptôme assez triste est le renouvellement du personnel, plus rapide que dans aucune autre profession. La durée moyenne des existences commerciales correspond au temps nécessaire pour acquérir la sécurité des vieux jours : c'est ordinairement de quinze à vingt ans. Avant 1858, les mutations de fonds dans la boulangerie étaient dans la proportion d'un sur cinq. C'était la critique en action du régime en vigueur. L'administration ne vit là qu'une infraction à la discipline : on y mit ordre en signifiant aux boulangers qu'en vertu des règlemens consulaires ils ne peuvent quitter leur profession que six mois après une déclaration faite à la préfecture de police, que ceux d'entre eux qui abandonneraient leur exploitation avant le terme voulu seraient punis par une amende de 500 francs et par le retrait temporaire ou absolu de leurs numéros. Les mutations n'ont pas dépassé l'année dernière 94, dont 78 pour Paris et 16 pour la banlieue. Cette proportion, quoique réduite au onzième, trahit encore un métier tourmenté, où les déceptions et les sinistres sont fréquens.

V.

Les doléances de la boulangerie datent de loin. Longtemps sans doute on les a prises pour le grognement instinctif du boutiquier. A partir de 1858, c'est-à-dire au moment où l'administration se félicitait d'avoir complété son système réglementaire par l'approvisionnement de trois mois et la compensation, les plaintes se produisirent avec tant de persistance et un accent si désespéré qu'il fallut bien y avoir égard. J'ai sous les yeux un amas de notes et de mémoires, datés de 1858 à 1860, et adressés au ministre du commerce, au conseil d'état, au préfet de la Seine, au préfet de police. Le thème auquel on revient sans cesse, avec la force de l'évidence, est l'insuffisance de l'allocation fixée en 1831. Depuis trente ans, loyer, impôts, salaires des ouvriers, combustible, accessoires, tout a augmenté de prix; la concurrence a introduit dans les boutiques un luxe inconnu autrefois. L'approvisionnement de trois mois, les frais de la compensation, certaines exigences de la police, sont des charges nouvelles. Bref, la panification d'un sac, pour laquelle 11 francs sont alloués au boulanger, lui coûte à présent 13 francs 25 centimes. « Nous reconnaissons sans en rougir, ajoutent les plaignans (1), que nous sommes de simples ouvriers, fabriquant à façon, et fournissant la matière du pain dont l'administration fixe le prix. L'allocation qui nous est due devrait représenter nos dépenses de fabrication : elle ne les représente pas. Elle devrait nous donner le salaire rémunérateur du travail : elle ne nous donne rien, absolument rien. Après cela, comment expliquer le phénomène de notre vie? Par cette triste vérité que nous sommes très misérables. Nous le sommes depuis longtemps, et plus qu'en aucun temps! »

Des lamentations si pressantes eurent du retentissement dans le monde administratif, et on finit par s'en émouvoir. Le problème d'ailleurs était déjà à l'étude au conseil d'état; il y avait été introduit incidemment. La boulangerie, paralysée par sa réglementation, en était restée aux procédés du dernier siècle. L'idée d'appliquer les progrès de la science à la fabrication du pain se fit jour tout à coup : on vit surgir toute sorte de projets basés sur la prétendue amélioration des procédés anciens, ou sur la création de vastes usines où la mouture et la panification seraient réunies, et qui résoudraient enfin le problème du pain à bon marché; mais comme toutes ces combinaisons impliquaient une production et une vente considérables, la limitation du nombre des ateliers, la défense

(1) Mémoire au préfet de police, 1858.

d'ouvrir des dépôts, l'approvisionnement de trois mois, faisaient obstacle. Ceux qui se heurtaient ainsi aux règlemens fortifiaient par leurs récriminations les gémissemens des boulangers. M. le préfet de la Seine avait aussi son idéal de meuneries-boulangeries qu'il aurait fait entrer dans les cadres du monopole en réduisant le nombre des petits ateliers. A la demande du préfet et du conseil municipal, un projet de ce genre fut transmis au conseil d'état par le ministre du commerce.

On avait été ainsi amené, dans les hautes régions administratives, à étudier d'une manière générale les questions relatives à l'alimentation, lorsque la boulangerie poussa son cri de détresse. Le problème s'élargit : une commission d'enquête fut instituée au sein du conseil d'état. On envoya à Londres et à Bruxelles, où la boulangerie est libre, des commissaires spéciaux chargés de comparer ce qui se passe dans ces villes avec la pratique de Paris. M. le conseiller Leplay, dont le nom restera honorablement attaché à la réforme actuelle, eut mission de diriger les études et de les résumer. Plusieurs gros volumes d'enquêtes et des rapports pleins de science, sans épuiser pourtant une question si féconde, aboutissaient à cette importante conclusion, que le régime de la boulangerie parisienne était malfaisant, et qu'il serait bon de « la ramener au droit commun, qui fonctionne à la satisfaction générale dans les autres contrées de l'Europe. » La perspective, même lointaine, de la liberté, l'idée qu'une grande ville trouverait à manger du pain sans la protection de ses magistrats, étaient choses nouvelles et effrayantes à la préfecture de la Seine. Pendant deux ans au moins, l'influence du conseil municipal tint en suspens l'initiative du conseil d'état. Ces irrésolutions aggravaient les souffrances de la boulangerie. Le syndicat obtint une audience de l'empereur, exposa les griefs de la corporation, et emporta la promesse qu'ils allaient être examinés avec l'attention due à d'aussi grands intérêts. On entendit parler quelque temps après de plusieurs assemblées du conseil d'état, tenues sous la présidence de l'empereur avec une solennité inaccoutumée. La décision, imparfaitement connue du public, ne paraissait pas avoir tranché la question, et à la préfecture on se flattait encore de l'assoupir en donnant quelques satisfactions aux plaignans. La caisse de la boulangerie rendit trois septièmes de l'approvisionnement obligatoire, et éleva la prime de cuisson de 11 à 12 francs par sac. Les boulangers ne sont pas fanatiques de la liberté, dont ils ne comprennent pas les effets : ils ne l'ont demandée que comme pis aller, s'il n'y a pas d'autre moyen de sortir d'une situation insupportable. Sans être bien satisfaits des dernières concessions, leurs plaintes avaient cessé; on commençait à croire la

question enterrée, lorsque M. Rouher, en quittant le ministère du commerce, obtint la signature impériale pour la réforme qu'il avait prise sous son patronage.

Le décret du 22 juin est radical : il abolit la limitation du nombre des boulangers, la taxe officielle du pain, les règlemens de fabrication, l'approvisionnement obligatoire et le cautionnement en argent. Le système primitif de la compensation est transformé par un second décret publié le 1er septembre, au moment même où le nouveau régime commercial était inauguré. Au lieu d'un nivellement des prix opéré par des avances et des reprises, un droit d'octroi sera prélevé à l'entrée sur le blé, les farines et le pain. Cette taxe a été calculée de manière à grever d'un centime chaque kilogramme de pain (1). La limite de la nouvelle compensation est fixée à 50 centimes. Dès que ce prix sera atteint, la perception sera suspendue, et pour que ce prix ne soit pas dépassé, l'appoint sera fourni aux boulangers au moyen du fonds capitalisé. La caisse de la boulangerie, dont le personnel est réduit de moitié, est maintenue pour la mise en œuvre de ce système. Elle conserve sa dotation de 20 millions, et le centime d'octroi lui procurera un revenu d'à peu près 3 millions, qu'elle aura rarement occasion d'employer, car il n'est guère à craindre, avec la liberté du commerce, que le prix du kilogramme de pain dépasse 50 centimes à Paris. On avait parlé d'une *taxe officieuse*, qui devait remplacer la taxe obligatoire; on en a reconnu les dangers avant de l'avoir mise à l'essai. On se contente de la dresser dans les bureaux comme moyen de contrôle, sans renoncer au droit de la publier, si on le jugeait opportun. La part d'intervention que se réserve l'autorité, si réduite qu'elle soit, donnera lieu sans doute à des embarras; mais on aurait mauvaise grâce à critiquer une expérience à peine commencée. La lumière de la liberté s'est faite si brusquement, qu'on en est encore à se frotter les yeux.

On voit comment la réforme s'est produite : la boulangerie l'a rendue inévitable par ses plaintes. On ne pouvait ni conserver l'ancien système, ni l'améliorer; on ne pouvait pas rendre le monopole avantageux en sacrifiant le consommateur. Une seule chose était possible : la liberté. Il faut insister sur ce fait, parce qu'il dispenserait de toute autre réponse à ceux qui demandent avec une nuance d'ironie ce que l'on va gagner au régime nouveau. D'ailleurs la

(1) La taxe est de 1 centime sur le blé et le pain, et de 1 centime 1/3 sur la farine. Le blé perd, par l'extraction du son, 30 pour 100 de son poids, qu'on suppose remplacé dans le pain par 30 pour 100 d'eau. Voilà pourquoi on dit communément que 1 kilogramme de blé correspond à 1 kilogramme de pain. On comprend pourquoi la farine est surtaxée dans la proportion de 30 pour 100.

liberté n'a pas besoin d'excuse : il est dans sa nature d'amener la fécondité avec elle, et si la récolte n'est pas à faire à l'instant même, elle sème pour le lendemain.

Plaçons-nous d'abord au point de vue du consommateur. On réclame pour lui le pain à bon marché, et certes on a raison; mais à cet égard la taxe administrative a faussé le bon sens du public. Le prix n'est pas plus une mesure absolue pour le pain que pour le vin. Le bon marché n'existe que relativement à une qualité donnée. La valeur intrinsèque de l'aliment résulte de sa puissance nutritive, il a aussi une valeur de fantaisie dépendant de sa consistance, de son arome, et dont le consommateur seul est le juge. De deux pains de même poids et taxés au même prix, l'un peut être cher et l'autre à bon marché. Nous avons vu que la taxe est impuissante et inexécutée, que les deux catégories débitées par le boulanger parisien dépassent presque toujours en réalité le maximum idéal de l'administration, soit qu'il y ait excès d'eau dans le pain, soit que le pain vendu librement atteigne des prix déraisonnables. Je n'ai jamais compris qu'on ait consacré tant de pages dans les documens officiels pour constater où le pain est le plus cher, de Londres, de Bruxelles ou de Paris : autant vaudrait comparer une bouteille de vin de Bordeaux et une bouteille de vin du Rhin. La taxe est abolie à Londres depuis 1815, dans le reste de l'Angleterre depuis 1836, à Bruxelles et autres villes belges depuis 1857; je ne vois pas qu'on la regrette dans les lieux où elle n'existe plus.

En réalité, le prix du pain, contrairement à celui de toutes les autres choses, a baissé considérablement depuis le commencement du siècle. Le prix nominal n'en est pas beaucoup plus élevé qu'il y a cinquante ans, et depuis cette époque, l'argent a perdu la moitié de sa valeur effective; les salaires et les revenus sont doublés. Le progrès doit donc être cherché moins dans l'abaissement du prix vénal, qui est souvent illusoire, que dans le relèvement de la qualité, qui est déchue, et dans l'adaptation du service au goût ou au besoin de chacun. Cela ne veut pas dire qu'on doive renoncer à l'espoir d'un abaissement de prix : la concurrence fera inévitablement son office. Des études très précises et souvent répétées montrent théoriquement qu'un établissement sur une échelle agrandie, avec les meilleurs instrumens connus, mariant les travaux du meunier et du boulanger, pourrait produire le pain de deux kilos à 10 ou 15 centimes au-dessous de la taxe. Il se peut que la théorie reçoive des démentis dans la pratique; mais il est bon que l'expérience soit faite. Elle aurait été impossible sous le régime réglementaire. C'est là un des principaux argumens en faveur de la liberté.

Les boulangers demandaient un monopole avantageux ou la liberté : on leur a donné celle-ci; ils auraient préféré l'autre combinaison. Je crois qu'en général ils ne se sont pas encore rendu compte de leur situation nouvelle : ils sont comme des gens longtemps comprimés dans des entraves, et qui ont besoin de se dégourdir pour retrouver le complet usage de leurs membres. Il leur faudra un certain temps pour faire entrer dans le calcul du prix de revient les profits résultant de l'abolition des servitudes. La concurrence, à laquelle ils ne sont pas accoutumés, apparaît à la plupart d'entre eux comme une espèce de monstre dévorant, et leur préoccupation est de s'en garantir. Ils craignent surtout la rivalité des gros capitaux. Je crois qu'ils exagèrent beaucoup ce danger. Le capital est sollicité chez nous par tant d'affaires attrayantes et lucratives qu'il ne daignera guère se vouer au rude et minutieux labeur de la paneterie. Il est plutôt à craindre que l'argent fasse défaut aux innovations progressives.

Quant à la perte de leurs charges, car beaucoup de boulangers se considéraient comme des officiers ministériels, elle est plus apparente que réelle. Un *numéro* avait peu de valeur par lui-même. Tout le bénéfice provenant du pain non taxé, le prix du fonds se calculait en proportion du pain de luxe vendu. On traitait sur le pied de 8,000 à 12,000 francs par sac panifié chaque jour, à la condition qu'un quart du sac fût employé en pain de luxe. Dans les quartiers riches, où la fantaisie domine, les fonds montaient à des prix très élevés. Dans les quartiers où on ne débite que la vieille miche populaire, souvent morcelée au détail, les numéros ne valaient plus que 3 ou 4,000 francs par sac. La taxe étant plus nuisible qu'utile dans cette appréciation, on ne voit pas pourquoi la réforme qui la supprime amoindrirait le prix des fonds réputés bons. En somme, la profession était déchue de plus d'une façon : la liberté la relèvera. Le boulanger redeviendra ce qu'il était avant 1823, un négociant dont l'intelligence ne sera plus asservie, dont l'importance et les bénéfices se mesureront aux services qu'il peut rendre.

Il faut aussi considérer l'intérêt social. Ce qu'on appelle réforme économique est toujours l'essor rendu à une faculté comprimée. Dans l'application de ce principe, on ne constate pas toujours des effets directs. Le changement quelquefois n'est pas immédiatement remarquable dans l'industrie réformée; mais un anneau brisé nécessite la rupture d'une autre partie de la chaîne. La liberté s'établit de proche en proche. Une succession de réformes partielles substitue un régime favorisant la production à un autre régime qui la paralysait : alors il se manifeste dans la société une aisance gé-

nérale qui l'élève dans la hiérarchie des nations. Ce phénomène est particulièrement observable à notre époque : notre siècle lui devra son caractère et sa grandeur. Quelles sont au contraire les nations tourmentées d'un sourd malaise, parce qu'elles sont pauvres, en dépit du luxe dont elles font enseigne? Celles précisément où la production est insuffisante, parce que le travail n'y est pas encore suffisamment libre.

A l'appui de cette thèse, M. le préfet de la Seine a fourni sans s'en douter un argument qui mérite d'être médité. Voulant démontrer que la compensation est préférable à la distribution des cartes de différence, il s'exprime ainsi dans le mémoire présenté l'année dernière au conseil général du département : « Il est constaté qu'à Paris, où l'on compte en moyenne trois personnes par logement, il y a 357,687 logemens, contenant 1,073,061 personnes, qui auraient droit incontestablement à des bons de pain, si l'administration se résignait à en donner. Il y a en outre 145,090 logemens d'un loyer de 250 à 500 francs, dont les occupans sont exonérés par la ville de la majeure partie de leur contribution mobilière, et 47,045 logemens de 500 à 1,500 francs, dont les locataires sont dégrevés de la même façon, mais dans une moindre mesure. Les premiers renferment 435,210 personnes, et les seconds 141,135. Quelque disposé qu'on fût à restreindre les secours, il faudrait cependant y admettre une partie quelconque de ces deux catégories. On voit combien c'est peu dire que de porter à 1,200,000 le nombre des bouches qu'il faudrait nourrir pendant les années de disette. » Ainsi, dans la ville qui éblouit l'étranger par ses splendeurs, sur 1,700,000 habitans, il y en a 1,200,000 à qui il serait difficile, sinon impossible, d'ajouter quelques centimes au prix ordinaire de leur pain! Voilà ce qu'a produit le régime qui entravait la libre activité : n'était-il pas temps d'en essayer un autre ?

André Cochut.

LA

COMTESSE DIANE

I.

J'avais une marraine et un tuteur : la destinée les avait faits mari et femme... Ne souris pas, cher Wilhelm, si je commence ces souvenirs, écrits à ton adresse, comme si j'allais te conter *l'Oiseau bleu*. Nous sommes en pleine réalité, et tu vas bien le voir...

Mon tuteur était vieux, dur, farouche; elle était jeune, douce et belle : un faucon méchamment accouplé avec une colombe. Par bonheur, elle avait l'âme haute et fière, ce qui fait qu'elle l'intimidait un peu et qu'il n'osait pas trop la froisser. Je vivais avec eux dans un sombre château des Ardennes, antique repaire féodal planté sur un roc et savamment restauré, sauvage et fleuri tout à la fois : une aire de vautour dans un buisson de myrtes.

— André, me dit-elle un jour que nous chevauchions, pensifs et côte à côte, sous les grands chênes de mes forêts, voici juin qui s'avance, et vous avez vingt ans; le moment est venu, mon enfant, de songer à votre voyage d'Angleterre...

Je ne pensais à rien, et, galopant près d'elle, je m'enivrais d'espace, de liberté : les senteurs du matin, les profondeurs du feuillage où tremblait la rosée, les petits cris d'oiseaux effarouchés dans les taillis, le mystère, le silence, que sais-je? peut-être mes vingt ans qui chantaient en mon cœur, ou la beauté de ma marraine qui rayonnait dans ce printemps, tout avait pénétré mon âme d'un recueillement voluptueux et pur... Je ne pensais à rien.

— J'ai reçu ce matin une lettre de votre cousine lady Clarencey, reprit-elle comme je ne répondais point; elle compte vous voir à

Clarencey-Castle avant de rentrer à Londres... Eh bien! ajouta-t-elle en riant de mon air effaré, êtes-vous muet, André?

En vérité je ne savais que dire; l'idée de ce voyage, depuis longtemps décidé, me surprenait dans une quiétude si pleine d'enchantemens que j'éprouvai un serrement de cœur subit.

— Vous quitter?... m'écriai-je; m'en aller si loin,... tout seul?

— Oh! pauvre petit! dit-elle en allongeant ses lèvres roses dans une moue railleuse. Qu'il est devenu timide!...

Et nous éclatâmes de rire.

Le fait est que ma réponse était étrange, car j'ai cinq pieds quatre pouces de haut, des moustaches blondes suffisamment fournies, et, paraît-il, un petit air matamore dont ma marraine s'efforce de me corriger. Depuis six mois à peine, je venais de quitter l'université de Heidelberg, où, dès l'âge de quinze ans, j'avais vécu sans mentor en qualité d'étudiant non des moins tapageurs, ainsi que pouvait l'attester un grand coup de rapière provenant de mon cinquième duel, lequel, me faisant chasser de la ville, m'avait en outre ramené chez mon tuteur dans un assez piteux état.

— Il ne faut pas avoir peur, ajouta-t-elle; il n'y a point de Croquemitaine en Angleterre,... ni de loups...

— Oui, mais il y a des ogres!

Et nous rîmes de plus belle. Pourtant, quand nous eûmes repris notre sérieux, elle revint à son thème. Je ne sais quel effroi me saisit. Tandis qu'elle parlait, je la regardais silencieux, troublé, et véritablement je me sentais épouvanté à l'idée de m'en aller « si loin et tout seul; » j'étais devenu timide; il me semblait que les confins de l'univers lumineux étaient bornés par l'horizon que pouvait embrasser son regard, et qu'au-delà régnait la nuit.

— Songez-y, mon enfant, dit-elle avec cet air de jeune raison qui lui sied si bien, le riche patrimoine qui vous attend à votre majorité vous impose de grands devoirs; vous devez apprendre la vie et le monde pour savoir répandre en bienfaits le bonheur que le sort met à portée de votre main...

— Le monde?... la vie?,.. mais je connais tout cela sur le bout de mon doigt...

— Certes, monsieur le baron d'Orbach, vous êtes philosophe, je ne l'ignore point, et vous pourriez même prétendre à une chaire, vos diplômes en poche; mais Charles-Quint, disiez-vous l'autre jour, affirmait qu'à chaque langue qu'un homme apprend, il ajoute à sa valeur, à son intelligence, à sa volonté, un nouvel homme, une nouvelle intelligence, une nouvelle volonté... Le grand empereur aurait pu conclure qu'en visitant une autre nation où il sait recueillir le bien, le voyageur double sa vertu civique...

Je dois le confesser à ma honte, j'entendais, mais je n'écoutais point. Nous allions au pas; j'admirais le balancement harmonieux de sa taille flexible, les ondulations de son cou de neige et de roses qui évoquait dans ma pensée le joli vers où Virgile montre Vénus s'offrant, sous les traits et les habits d'une vierge chasseresse, aux regards de son fils Énéas naufragé sur les rives de Carthage :

Dixit et avertens rosea cervice refulsit.

Ce n'est pourtant point à Cypris la blonde que ressemble la comtesse Diane, ma marraine; mais elle n'est pas moins belle, ainsi que chacun peut s'en convaincre en allant à Florence voir son portrait au palais Pitti, où le livret l'appelle, je ne sais pourquoi, la Judith d'Allori. Cette Judith, c'est elle-même, avec tout son charme, toute sa grâce sérieuse et douce à la fois. C'est le même front suave couronné d'abondans cheveux noirs, les mêmes yeux éclatans et humides, ombragés de longs cils bruns qui voilent les paupières et les alanguissent à rendre rêveur un ange déchu, le même teint chaud et laiteux comme un pétale de camélia blanc. Quand elle marche, on dirait une jeune déesse qui erre dans les bois sacrés. Elle est plus vieille que moi juste de trois étés, et lorsqu'à treize ans je perdis ma mère, elle venait d'épouser le tuteur qui eut charge de me recueillir, et son doux sourire a presque consolé mon enfance en deuil.

— Eh bien! que dites-vous de ma petite argumentation? reprit-elle.

— Je dis qu'elle est d'une sagesse profonde.

— Et vous en concluez?

— Rien, sinon que je serai bien loin,... et bien seul!

Au grand soupir que je poussai en répétant ce mot, elle se retourna, et, surprenant mon regard fixé sur son cou, elle se méprit à mon air ravi.

— Vous êtes un moqueur et un impertinent, monsieur mon filleul, s'écria-t-elle, un peu confuse. Vous remarquez, j'en suis sûre, que je suis mal coiffée!

— Oh! au contraire... Je trouve ce léger désordre adorable!

— Bah! fit-elle en me menaçant de sa cravache.

Et nous repartîmes au galop, elle fredonnant un air italien, moi perdu dans des pensées toutes fraîches écloses en cette matinée de juin.

Quand nous sortîmes des bois, je m'aperçus que j'aimais tant ma marraine qu'il m'était devenu impossible de vivre séparé d'elle...

Hélas! Wilhelm, à l'heure où j'écris ces lignes, je suis renfermé

depuis un an dans la maison de fous du docteur Schultz, à Carlsruhe!... Je l'attends toujours... Elle ne vient pas, elle m'oublie!... Non, elle est morte comme moi, et l'on ne veut pas me le dire, de peur que je n'aille la retrouver...

Tu le vois, ami, je réponds au conseil que tu me donnes; je me distrais, j'essaie d'abréger mes longues heures de captivité en écrivant pour toi le roman de ma vie. C'est mon âme que je t'envoie; elle ne peut plus être utile à mon corps captif et découragé. Cependant, te le dirai-je? ce cadavre palpite encore au récit des deux années écoulées depuis que je t'ai quitté, et je trouve une amère volupté à ressusciter mes pauvres joies ensevelies. Sous le rameau d'or du souvenir, elles se lèvent et voltigent autour de moi, pâles comme un chœur de willis se jouant dans un rayon de lune au fond de tes forêts germaines. Je les regarde à travers mes paupières mi-closes, et je retiens mon souffle de peur de les faire évanouir. Il en est une dont je suis épris : elle porte une couronne de bluets entrelacés avec de grands coquelicots rouges; je l'aime, parce qu'elle murmure parfois à mon oreille la chanson de l'espérance, une jolie chanson que je ne puis te redire, car elle est écrite dans la langue du ciel... Moi, je la comprends, mais je n'espère pas!

Ainsi donc, ami, chaque jour, comme aujourd'hui, tu recevras quelques lignes de moi, vrais lambeaux de mon cœur... Je ris d'avance de la déconvenue du docteur Schultz quand il s'apercevra qu'il ne m'en reste plus!... Mais je suis fatigué. A demain la suite de mon roman.

II.

Je reprends mon récit, Wilhelm. Il t'en souvient, je l'ai interrompu hier au moment où, courant la forêt, Diane m'avait si fort ému en me parlant de la quitter. Nous galopions, animés par la course, et je ne songeais point à discuter le sentiment qui me dominait. J'étais heureux et fier d'aimer...

— Chère marraine, je vous obéirai, repris-je enfin; mais ma cousine Clarencey m'attendra bien un mois?

— Oh! rien ne presse, répondit-elle. D'ailleurs notre solitude réveillera bientôt vos goûts voyageurs.

A dix minutes du château, nous longions un petit pré où l'on mettait en chantier les bois de construction du domaine, lorsque nous nous trouvâmes face à face avec le comte Hugues de Maufert, mon tuteur et cousin, qui surveillait les ouvriers en compagnie de son intendant.

Le comte était un des légitimes héritiers de ces anciens Gaulois que les soldats de César contemplaient terrifiés. Il avait près de six pieds, le visage sombre et sévère, la barbe épaisse, des cheveux touffus, à peine grisonnans, bien qu'il eût cinquante-cinq ans. Comme tous les hommes de trop haute taille, il se tenait un peu voûté; mais l'âge avait glissé sur sa nature sèche et nerveuse. Grâce à sa force athlétique, il était aussi fameux que redouté dans le pays.

Arrêté sur le bord du chemin, il nous regardait venir; il souleva son chapeau pour saluer ma marraine, et m'interpellant : — Qui donc, André, vous a permis de monter Ralph? me dit-il d'un ton qui me froissa.

— Ai-je besoin de votre permission, monsieur, répondis-je, pour monter un cheval qui m'appartient?

— Oh! libre à vous de vous casser le cou quand vous êtes seul; mais je vous ai défendu une fois pour toutes de vous servir de cette bête quand vous accompagnez ma femme.

— Monsieur, dit ma marraine, c'est moi qui l'ai prié...

— Ma chère Diane, interrompit-il, je n'admets point qu'une prière, même de vous, puisse autoriser votre filleul à transgresser mes volontés. — Holà! Tony, vous m'entendez! cria-t-il à l'un des deux grooms qui nous suivaient, si vous laissez jamais prendre ce cheval à M. le baron sans mon ordre, vous aurez affaire à moi!

— Monsieur, répliquai-je hardiment, vous oubliez, j'imagine, que je suis d'âge à me passer de permission pour agir comme il me plaît.

— André!... s'écria ma marraine, effrayée de mon audace.

— Qu'est-ce à dire? reprit le comte, s'avançant d'un pas vers moi.

Mais je soutins résolûment son regard, et je répondis frémissant de colère : — Cela veut dire, monsieur, que je ne suis point disposé à reconnaître la tutelle de vos valets d'écurie, et que je cravacherai votre Tony, s'il veut m'empêcher de disposer de chevaux qui sont à moi et que j'ai payés...

— Ah çà! mais il est fou! s'écria mon tuteur.

A ce mot je me sentis pâlir, un frisson d'épouvante me saisit.

— Oh! taisez-vous, taisez-vous! dit ma marraine au comte avec un geste suppliant.

— Pardieu, ma chère, répondit-il brutalement, il a de qui tenir pour être fou!

Il achevait à peine de parler que je me sentis assailli par le vertige. La voix, la terrible voix de ce spectre qui trouble mes rêves poussa son cri. Une clameur lugubre s'éleva autour de moi, m'en-

veloppa tout à coup... Le spectre surgit. Heureusement Ralph est une bête de sang : je lui plantai mes éperons au ventre, et je m'enfuis.

— Oh! monsieur, monsieur! c'est indigne! dit la comtesse à son mari.

J'entendis presque en même temps siffler sa cravache et le sol retentir sous le pas des chevaux qui s'élançaient au galop sur ma trace; mais je ne m'arrêtai pas; la route était unie, j'avais du champ, Ralph volait.

— André! André! cria de loin ma marraine.

Sa voix dominait la clameur; je me retournai, je la vis haletante, éperdue; les deux grooms ne pouvaient la suivre... J'allais l'attendre, lorsqu'entre elle et moi je vis la hideuse sorcière qui me poursuivait : c'était la Folie difforme, horrible et les cheveux ébouriffés; ses grandes ailes de chauve-souris éployées battaient l'air et secouaient leur poussière immonde; je voyais son visage décharné, terreux, livide, ses yeux d'un noir d'enfer. C'était une chasse furibonde. Ralph me comprenait, il avait peur aussi, j'avais lâché les rênes, il volait.

— Arrête! arrête! criait le fantôme, ta mère est morte folle!... ton grand-père est mort fou!... Tu m'appartiens...

— Ha! ha! maudite, atteins-moi si tu peux! répondis-je en m'élançant au plus profond des hautes futaies. Non, la folie n'est pas fatalement héréditaire!... Cours, maudite, nous t'échapperons!

Et les bouleaux blancs fuyaient en désordre de chaque côté de la route avec les chênes centenaires, et tous épouvantés répétaient les hurlemens de l'affreuse gorgone, et la clameur grandissante emplissait les profondeurs des bois. Un loup terrifié par cette tempête satanique traversa le chemin, se sauvant au plus épais du hallier.

— André! André! criait ma marraine.

Elle était seule, les grooms bien loin, et chaque fois que m'appelait sa douce voix, je voyais butter la sorcière, qui se relevait bientôt avec rage et reprenait son vol sinistre; le cheval de Diane la touchait de ses naseaux enflammés, et la chasse continuait effrénée, implacable. Les roches tremblaient, la terre glissait sous les sabots de nos montures, la poudre du chemin s'élevait en tourbillons... La ballade de Lenore me revenait à l'esprit, mais les morts vont moins vite!... En une demi-heure, nous avions fait quatre lieues; nous entrions dans la clairière aux Sangliers. Je venais de former un plan merveilleux : au sommet de la colline que j'escaladais est un abîme à donner le vertige, une crevasse de vingt pieds de large; au fond mugissaient les ondes brisées de la Semoy. Je n'avais qu'à franchir d'un bond le précipice, et la sorcière s'y casserait le cou.

Je me lançai à fond de train,... j'atteignis le plateau... — Hop! hop! *my valorous hunter!*... criai-je à Ralph. J'approchais de l'abîme. Un cri de ma marraine retentit, si déchirant, si plaintif, qu'il me perça le cœur. Je me retournai, son cheval s'était abattu, elle gisait sur le sol. Je m'arrêtai. Le spectre, épouvanté de ce ce désastre, s'enfuit à travers la lande.

Je courus vers Diane. Je la crus morte, je posai la main sur son cœur, il battait à peine. Je la soulevai dans mes bras, à genoux près d'elle, pressant sa tête pâle sur mon sein; aucun secours à espérer, nous étions dans un désert. Pourtant les deux grooms avaient suivi nos traces, j'entendais leur galop précipité, et je les vis bientôt paraître au bas de la côte. Aidé de Tony, je la portai vers une source qui filtrait sous la mousse, à cent pas de nous. Je baignai ses tempes, et je versai quelques gouttes d'eau sur ses lèvres. Je l'appelais en pleurant; elle ne répondait pas...

Il me sembla que le monde allait finir; déjà de vastes nuées noires s'étendaient sur la plaine et montaient de l'horizon vers le plateau, comme pour nous cacher sous un immense voile de deuil. Sa main était inerte et froide, et pour la réchauffer je la serrais sur mon cœur, sur ma bouche; j'aurais voulu lui donner mon sang, mon souffle, ma vie. Enfin un faible soupir sortit de ses lèvres, un ton rose colora sa joue, deux larmes glissèrent sous ses paupières... En me retrouvant à ses pieds, elle crut faire un rêve...

— C'est moi! c'est moi! m'écriai-je.

Sa main seule me répondit par une étreinte.

Cependant je me rassurai, elle était heureusement tombée sur des bruyères et elle n'était pas blessée, mais elle ressentait une accablante lassitude et n'avait pas la force d'essayer un mouvement.

Au bord de la clairière aux Sangliers est une cabane de bûcheron abandonnée; nous brisâmes deux jeunes bouleaux pour faire une litière, j'y entassai des branchages, et nous descendîmes la côte, portant ma pauvre marraine. Tony et Paddy marchaient à petits pas; moi, je restais près d'elle, tenant toujours sa main.

J'improvisai à la hâte un lit de feuilles sèches où nous la déposâmes; puis j'ordonnai à Paddy de courir ventre à terre au château pour en ramener une voiture.

— Mais, si M. le comte me voit arriver avec Agaric en sueur, il me chassera, monsieur! dit-il.

— Prenez Ralph! m'écriai-je, et crevez-le, s'il le faut!

Pauvre Ralph!... Mais elle était si pâle, si brisée... Je tremblais pour elle.

— Souffrez-vous? lui dis-je, les yeux baignés de pleurs, dès que nous fûmes seuls.

— Non, ce n'est rien, j'ai eu grand'peur, voilà tout... Seulement je suis tout engourdie, et mes yeux se ferment malgré moi...

— Reposez-vous, dormez, je resterai là près de vous.

— Merci, dit-elle.

Et elle s'endormit d'un sommeil d'enfant.

III.

De telles prostrations sont l'effet ordinaire des violentes secousses, je le savais; pourtant je ne pouvais me défendre d'une angoisse mortelle; en songeant qu'elle eût pu se tuer dans cette effroyable poursuite, je m'accusais de lâcheté puérile. Ne devais-je pas cent fois me laisser étouffer par le fantôme plutôt que d'exposer ainsi des jours si chers? Penché sur ma marraine, il me semblait que ce sommeil si lourd allait devenir éternel, et je frissonnais à l'idée de ne plus la voir, de ne plus entendre cette voix qui me charmait. Hélas! alors je serais seul au monde!...

Entraîné par ces tristes pensées, j'en vins bientôt à interroger mon cœur, et ce qu'il me répondit me jeta dans un trouble étrange. Jusqu'à ce jour, j'avais vécu près de Diane, m'abandonnant à la douce protection qu'elle étendait sur moi : je l'aimais parce qu'elle souriait à ma jeunesse, à mes espérances, je l'invoquais dans mes rêves comme une fée bienfaisante qui consolait mes ennuis, et une sorte de dévotion se mêlait à mon attachement; mais à cette heure, où je tremblais de la perdre pour toujours, je me surprenais à découvrir en moi des tumultes inconnus, je contemplais comme en extase cette belle et touchante sœur de mon isolement. Je la plaignais de ne pouvoir aimer l'homme brutal à qui le sort l'avait liée, et en même temps je me réjouissais de le voir si indigne d'elle. La jalousie et la pitié, la joie et la tristesse, se disputaient mon âme, et je m'enivrais de sa vue. J'admirais sa beauté sans être gêné par son regard, et pour la première fois j'osai lire dans mon cœur. Je fus comme ébloui en y trouvant l'amour...

Lorsqu'au bout de deux heures mon tuteur arriva, je me levai confus à son aspect, je rougis. Il crut heureusement que c'était de crainte. A sa voix, ma marraine s'éveilla. Je dois rendre justice au comte de Maufert, il était fort ému, et son premier mot fut pour Diane. Elle le rassura aussitôt en riant.

— Je n'ai pas le moindre mal, s'écria-t-elle. Nick m'a déposée gentiment sur des bruyères.

— Bien vrai? vous n'êtes pas blessée? dit-il d'une voix presque tendre.

— Si vous en doutez, je vais marcher... comme Lazare.

Par un effort de volonté, elle se leva, mais elle chancelait. Mon tuteur la prit dans ses bras, l'emporta comme une enfant et la déposa dans la calèche, emplie de coussins et d'oreillers; puis, montant auprès d'elle, il partit sans m'avoir adressé la parole. Perdu dans mes pensées, je revins avec Tony. A mi-chemin du château, nous rencontrâmes le médecin qu'on avait averti. Je m'approchai, je l'entendis qui disait :

— Bon! c'est une forte commotion, voilà tout; un jour de repos, et il n'y paraîtra plus, je l'espère. En tout cas, monsieur le comte, je retourne à Maufert pour plus ample examen.

— Montez avec nous, répondit le comte. Holà! Tony, venez prendre le cheval du docteur.

Et ils partirent; mais ma chère marraine m'avait jeté de loin un sourire.

Arrivé au château, je restai dans le parc pour guetter le docteur; au bout d'une demi-heure, il sortit : je courus à lui et l'interrogeai. Il dissipa mes craintes : Diane garderait le lit deux jours, par prudence seulement. Je respirai, et je gagnai mon appartement. Il fallait éviter le comte; je ne prévoyais que trop une scène fâcheuse avec mon tuteur; je voulais m'y préparer, bien décidé à la révolte contre cette tyrannie trop pesante pour mes vingt ans, et sous laquelle je n'avais plié depuis six mois que pour ne pas chagriner ma marraine. Le soir me surprit au milieu de mes rêveries; j'avais prétexté une migraine pour ne point paraître au dîner, et je m'étais fait servir chez moi. Accoudé aux créneaux de mon donjon, je contemplais les teintes fuyantes du soleil couchant et les grandes ombres qui descendaient des monts : du côté de l'Allemagne, les cimes empourprées et les roches hautaines coupant le ciel plombé; à mes pieds, la vallée remplie de mystères et les méandres de la Semoy, qui murmurait sur les cailloux noirs; au fond, à perte de vue, la forêt des Ardennes, où l'astre venait de se plonger, illuminant encore de ses rayons de flamme le feuillage assombri des chênes géans.

Tout à coup une voix trop connue fit évanouir mes féeriques visions. Mon tuteur était devant moi.

— Nous avons à causer, me dit-il.

Sans répondre, je rentrai, je lui présentai un siége et j'attendis.,

— Il n'a point tenu à vous, reprit-il, qu'aujourd'hui ma femme ne se tuât par suite de votre extravagance, et vous ne pensez point, je suppose, que je sois d'humeur à supporter une seconde fois de pareilles révoltes!

Le moment était mal choisi pour faire appel à ma soumission. Je répondis froidement :

— Ne serait-il pas plus équitable, monsieur, de vous accuser vous-même d'un accident que je déplore? Je ne sache point que, dans ma condition, un homme de vingt ans soit d'ordinaire réduit à la servitude où vous prétendez me retenir!...

— Votre condition?... dit-il avec ironie. Ah çà! où avez-vous pris que votre condition soit celle d'un autre?

— Mais, monsieur, si vous êtes mon tuteur, encore un coup, j'ai vingt ans!... et j'ai assez longtemps vécu en homme, je l'imagine, pour n'être plus tout à fait traité en écolier.

Il me regarda d'un air de pitié.

— Allons, trêve de grands mots, mon cher!... vous êtes malade, et je veux bien me montrer indulgent...

— Je suis malade, moi, monsieur? interrompis-je, et de quelle maladie, je vous prie?

— Bon, bon, ceci regarde le docteur.

— Cependant, monsieur!...

— Ah! écoutez-moi, je vous y engage! reprit-il d'un ton d'autorité, je ne suis point venu ici pour discuter avec vous, mais pour vous dicter mes volontés.

— C'est inutile, monsieur, dis-je nettement, car j'entends vivre désormais à ma guise; la loi vous donne l'administration de ma fortune, mais je puis disposer de la pension que vous êtes tenu de me faire, choisir mes chevaux, les monter quand il me plaît... Si vous connaissez vos droits de tuteur, je connais, moi, mes droits de pupille.

A mon grand étonnement, le comte resta impassible.

— Voyons, mon cher, ne vous échauffez pas, dit-il; vous allez encore vous donner un transport, et j'ai promis de vous ménager... Il faut, à tout prix, vous rendre raisonnable...

Je compris seulement à ce mot le sens de son ironie.

— Prétendriez-vous me faire croire que je suis fou?

— Non, non, dit-il, il y a du remède, je l'espère...

Cette réponse était perfide, mais j'y étais préparé : elle glissa sur moi sans m'émouvoir; d'ailleurs la Folie s'était engloutie dans la lande, et je ne craignais plus rien.

IV.

Wilhelm, je le déclare solennellement, j'en atteste le ciel, les soleils et les lunes, les étoiles et les comètes chevelues, la nature et les hommes assemblés pour m'entendre, le docteur Schultz est un âne, sauf les lunettes!

J'en étais hier à la fin du chapitre que je t'écrivais, quand le vieux Fritz parut annonçant : — Monsieur le docteur! Je cachai bien vite mon papier, et je fis semblant de lire un bouquin.

Le docteur Schultz est un homme de moyenne taille, rondelet, propret; il offre à l'observateur cette physionomie placide et naïve particulière au teutonisme universitaire : il a l'œil doux et honnête, le sourire jeune et des cheveux gris; mais son nez n'était point fait pour porter de fines lunettes d'or, car elles descendent toujours, et il regarde par-dessus : signe révélateur d'un esprit plein d'arrière-pensées. C'est pourquoi je me méfie.

— Eh bien! mon jeune ami, me dit-il en me tendant la main, vous voilà plongé dès le matin dans votre traduction de Pindare?

— Il ne s'agit pas de Pindare, répondis-je *ex abrupto;* je veux sortir d'ici... pour aller patiner en Hollande!...

— Ah! cela se trouve à merveille, répliqua-t-il; je venais justement vous proposer un voyage de ce côté... Avez-vous des patins?

— Non, j'en achèterai.

— J'en ai une paire magnifique, mon cher; permettez-moi de vous les offrir. Je vais donner ordre à Hermann de les polir, car ils sont un peu rouillés... Dans deux jours, ils seront prêts... Nous sommes en septembre, les canaux ne sont pas encore gelés...

— C'est bien, vous me les enverrez, répliquai-je en me levant.

— Eh quoi! voulez-vous partir aujourd'hui... par cette pluie,... avec cet orage?...

— A l'instant; il y a bien assez longtemps que je suis renfermé chez vous!

— Ingrat! s'écria-t-il, avez-vous donc ce mépris pour mon hospitalité?...

— Oh! n'essayez plus de m'en faire accroire,... on ne donne point l'hospitalité dans une maison de fous!...

— Qu'est-ce à dire?... Une maison de santé, je vous prie!...

— A d'autres!... Je vous connais, monsieur le docteur Schultz! Je sais quelles gens vous vous flattez de guérir. Voici ma réponse : vous allez à l'heure même envoyer chercher le bourgmestre, le conseiller Schreiber avec un de ses collègues, le recteur de l'académie et deux professeurs de la faculté. Devant tous, je prétends vous confondre et prouver la rectitude de mon esprit.

— Quelle singulière fantaisie, mon cher!... Personne ici n'a jamais douté de votre bon sens.

— Personne? répliquai-je en dardant sur lui un regard scrutateur, le jureriez-vous?...

Il se troubla, hésita un moment. — Eh bien! reprit-il enfin, puisque vous m'y contraignez par une logique si serrée, je vous avouerai

ma pensée en confidence : oui, il y a une personne qui vous fait cette injure... Vous avez un ennemi.

— Ah! vous le voyez!

— Et... cet ennemi, c'est vous! ajouta-t-il, couronnant sa plaisanterie d'un grand éclat de rire.

Je ne pus garder mon sérieux, et je partageai son hilarité.

— Quel paradoxe de l'autre monde!

— Un paradoxe? Je parie mon Érasme elzévir contre vos eaux-fortes de Rembrandt que vous ne rétorquez pas mon assertion!

— Je tiens le pari.

— Prenez garde! Je vais vous accabler avec Locke, Leibnitz, Kant, Spinoza...

— Bravo! Je vous réfuterai par Schelling et Hegel, et le système de l'identité absolue du subjectif et de l'objectif fera table rase de votre principe de limitation du *moi!*

— Est-ce ainsi? Eh bien, j'accepte l'idéalisme transcendantal de Schelling. Je soutiens que, pour tout être sage et pensant, il n'y a de certain que le réel philosophique!... Me suivez-vous?

— Parbleu! vous voici arrivé à l'école pyrrhonienne... renouvelée des Grecs!...

— École pyrrhonienne, soit!... Quel mortel peut affirmer sa sagesse? Pythagore, Socrate et Platon enseignaient des lois universelles démontrées insensées par l'algèbre des Galilée, des Newton, des Képler...

Et il enfila toute la kyrielle d'argumens des doctrines sceptiques depuis les *hypotyposes* de Sextus Empiricus jusqu'aux dialogues de Berkeley, y compris les *essais* de Hume, opposant à la connaissance logique les illusions des sens, les contradictions et les erreurs de l'esprit, le rêve, la folie partielle et inconsciente...

— Eh quoi! dit-il en finissant, parce que vous raisonnez avec un extrême bon sens, osez-vous affirmer qu'aucun lobe de votre cerveau n'est atrophié? Je n'ai jamais rencontré d'homme qui n'ait son *dada*, comme M. Shandy senior; j'ai mon dada, vous avez le vôtre, qui s'est manifesté dans une avidité de recherches sur les causes de l'aliénation mentale; vous avez lu avec passion tout ce qui s'est publié à ce sujet. Or d'où vous est venue cette ardeur d'étude? D'une préoccupation naturelle résultant de la peur; vous savez que la folie est héréditaire... Ha! ha! mon gaillard, ajouta-t-il avec un rire agressif, gare à vos Rembrandt!

— Bah! vous ne les tenez pas encore!... Je vais répliquer.

— Attendez, je n'ai pas fini. Certes, si jamais j'ai connu un esprit sain et droit, c'est le vôtre!... Pourtant, savant philosophe, n'est-ce point un ver rongeur que cette craintive et puérile curio-

sité de la science? Voulez-vous savoir toute ma pensée? reprit-il en relevant ses lunettes... Eh bien! avec une tête moins forte que la vôtre, cette préoccupation eût pu dégénérer en manie, si, chez vous, le cœur n'avait fait diversion : vous êtes de ces natures chez lesquelles la sensibilité, la tendresse, l'amour enfin absorbent toute la vitalité... Ah! ah! vous êtes inquiet!... C'est ici que mon paradoxe éclate et foudroie votre *dada!* Ce qu'il y a de plus rare chez l'homme, c'est l'équilibre du cœur et de l'esprit. Votre cœur a vingt ans, il n'en sait pas plus long qu'on n'en sait à cet âge; il bat, il vit, il aime. Votre esprit au contraire discute, raisonne, ce qui revient à dire qu'il s'expose à l'erreur, au vertige. Voyez à quel point je suis un profond observateur. Quand j'entre ici, du premier coup d'œil je devine le sujet qui vous préoccupe. Depuis quelques jours, vous étiez vous-même, vous viviez par le sentiment; ce matin, à cette pointe de scepticisme, je jurerais que le courant de vos pensées s'est porté vers certaines inquiétudes à propos de votre cerveau... Si cela est, il y a manque d'équilibre entre le cœur jeune et l'esprit vieux; *ergo :* trouble, désaccord, dada, excentricité, humour!... Et voilà comme quoi vos Rembrandt m'appartiennent.

— Pas encore, m'écriai-je, je vais te confondre!

Il s'agissait de prouver ma sagesse : alors, pour frapper son imagination et le dominer d'un coup, je montai sur ma table : il était tout en bas... Je touchais au plafond, et de ces sommets je laissai tomber ces mots :

— Rhéteur, pédagogue et pédant, regarde-moi, connais-tu les lois de Manou et le Zend-Avesta? — « Manou était assis, la pensée fixée sur un objet unique... » Moi, je suis debout et j'embrasse l'univers, et je porte dans ce cerveau que tu calomnies six mille ans de conquêtes de l'esprit humain. Tout petit enfant, je décrivais du doigt sur le sable ces mouvemens des mondes qu'ignoraient tes Pythagore et tes Platon avec leurs barbes blanches, et j'ai aiguisé ma logique à l'université de Heidelberg! Tu veux me convaincre de fragilité et discuter sur les causes de la démence!... Vermisseau qui n'as puisé ta science que chez tes auteurs gothiques! Ton système est établi sur des billevesées scientifiques. La folie est héréditaire, dis-tu; c'est un fait acquis! Sans regarder à droite et à gauche, tu enfiles ce pont aux ânes, l'air doctoral et réfléchi comme Sganarelle dupant Géronte. Qu'arrive-t-il en l'Odyssée quand l'invincible Minerve demande à Télémaque s'il est le fils d'Ulysse? « J'ignore si ce héros est mon père, répond le jeune prince; tout ce que je sais, c'est que ma mère me l'a dit. » Ha! ha! que devient ton hérédité après cette sage répartie, ignare médecin qui t'en tiens naïvement à l'axiome : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant?...* Es-tu si faible

en droit romain? Et le tiers absent, pour quoi le comptes-tu dans le mariage, dans la procréation d'un citoyen?

Et, parti de ce point, je développai toutes les théories des Broussais, des Dupuytren, des Magendie. A cheval sur la physiologie et la psychologie, j'analysai en détail l'appareil du sensorium, les divers phénomènes de la sensation, et, démolissant pièce à pièce l'échafaudage philosophique de mon adversaire, je le terrassai finalement par une péroraison foudroyante. Mon discours fut très long : le docteur l'écouta d'abord en souriant; mais son incrédulité tourna bien vite à la surprise, puis au trouble, à la confusion; il resta muet. Je descendis de mon trône; j'avais pitié de son embarras; je lui tendis la main, il la saisit; puis tout à coup, succombant à je ne sais quel délire, il se précipita dans mes bras.

— Mon ami, mon frère, mon maître, s'écria-t-il d'une voix suppliante, sauvez-moi, sauvez-moi, car vous seul pouvez me guérir!

— Qu'avez-vous? dis-je, étonné d'un tel transport.

— Ah! je suis le plus infortuné des hommes! je cache une douleur qui me brise, et mon esprit est torturé sans cesse par des transes horribles... Je suis fou!

— Vous, bon Dieu! m'écriai-je.

— C'est un secret que nul n'a pénétré, reprit-il, je vous le confie et je vous implore... Sachez que, comme la vôtre, ma mère est morte folle! J'ai étudié la médecine, espérant me guérir, ma science est impuissante; à la moindre secousse morale, je suis pris d'hallucinations insensées, il faut alors qu'Hermann, mon fidèle Hermann, m'enferme tant que dure l'accès. C'est pourquoi il veille toujours sur moi, lui seul est dans la confidence, car ma femme ignore l'épouvantable vérité. Si elle l'apprenait, elle mourrait de chagrin pour nos pauvres enfans... Ami, ne m'abandonne pas, ta parole est un baume pour mes cruelles angoisses, tu as déjà dissipé une partie de mes terreurs; fais pénétrer dans mon esprit ces lumineuses clartés que tu viens de faire briller à mes yeux; reste près de moi pour me convaincre, et ne me laisse point ressaisir par l'erreur, car, je le sens, tu dis vrai!... Mais j'ai peur si tu me quittes. Je m'adresse à ton humanité, à ton cœur si bon; sauve un père, une mère au désespoir, sauve mes deux enfans!...

Et dans son exaltation l'infortuné s'était jeté à mes pieds; il embrassait mes genoux. Attendri, je ne savais que dire; il vit des larmes dans mes yeux.

— André! André! Ah! vous pleurez!... je puis donc espérer, car mon salut dépend de vous; vous êtes une âme généreuse, et vous vous dévouerez... Un mois, je vous demande un mois seulement.

Trop ému pour résister, j'ai promis de ne point partir et de me

consacrer à sa guérison. L'orage faisait trêve, la pluie avait cessé; profitant d'une éclaircie, je l'ai emmené au jardin. Son regard fiévreux, son geste animé, dénonçaient une agitation extrême que l'électricité répandue dans l'air avait encore surexcitée. Sans qu'il s'en aperçût, j'ai amené peu à peu l'entretien sur ses fleurs, il en a de fort rares, et j'ai réussi à détourner sa pensée de la triste préoccupation qui l'oppresse. Je l'ai laissé fort calme, et je suis rentré chez moi brisé de fatigue.

Pauvre homme! comme il doit souffrir! Wilhelm, je ne m'étonne plus du trouble que je notais à certains jours dans ses idées. Ce matin, il disait que mon cœur est sain et mon esprit malade. Hélas! je sens bien, moi, qu'il se trompe : c'est au cœur qu'est la plaie, c'est là qu'est mon délire, c'est là qu'est mon tourment...

Mais, puisqu'aujourd'hui j'ai ma raison, je veux être heureux et rire tout le jour. Demain, quand ma folie reviendra, je reprendrai le récit de mes tristes amours et de cette saison douloureuse et bénie où ma pauvre marraine m'a pour jamais ravi mon âme.

V.

A peine levé, mon docteur est venu me voir; il ne se ressent plus de la secousse d'hier : il m'a quitté tranquille et rassuré.

L'orage a grondé toute la nuit, balayant les nuages lourds vers le nord; l'air du matin est pur. Un bouvreuil siffle sur les hautes branches du peuplier, et sa compagne amoureuse lui répond du fond de son nid. Ils me connaissent bien, car je les nourris de miettes de pain qu'ils viennent prendre jusque dans ma main, et ils m'amènent leur couvée. Je les appelle Roméo et Juliette. Joyeux petits êtres, ils chantent!... C'est le jour, c'est le jour!... Et le jour ne les sépare point, comme les amans de Vérone; je les vois voleter gaîment sous le ciel de Dieu.

Qu'il est doux d'aimer, même dans l'absence! Le portrait de Diane me sourit, et je vis par la souvenance des heureux jours passés. — Tristes amours regrettées, consolation de mes heures présentes, je veux vous consacrer cette journée!...

Le lendemain de ce funeste accident arrivé à ma pauvre marraine, sachant qu'elle ne quitterait point sa chambre et que je ne la verrais pas, je m'en allai au fond des bois. Je voulais me bercer dans mon rêve, et, je dois l'avouer, Diane elle-même l'eût troublé, car j'étais encore trop ému de la découverte de mon amour pour supporter sans rougir ce doux regard. J'avais soif de solitude pour laisser éclater sans contrainte le ravissement qui me possédait; d'ail-

leurs j'étais plein de son image, et dans tous les sentiers je retrouvais la trace de ses pas. Absente, j'osais lui parler, et l'illusion me suivait : elle marchait avec moi dans les allées ombreuses, et le mystère planait sur nous.

J'allais tout droit à l'aventure; vers midi, je rencontrai un de mes gardes, le vieux Simon, qui m'avait mis le fusil à la main pour ma première chasse. Faraud, son chien, faillit me renverser dans sa joie de me revoir.

— Ah! monsieur André! cria Simon, beau jour et bienvenue chez votre monde! — A bas, Faraud! — Vous avez fait la route à pied, il faut venir vous reposer à la maison et boire un verre de vin. J'en ai encore de celui de M. le baron, votre père... Oh! comme vous lui ressemblez! C'est la Jeanne qui va être contente...

Tout le monde fut en fête, je portais le bonheur avec moi. Jeanne avait passé sa jeunesse au service de ma mère, elle m'avait fait sauter sur ses genoux, et je respirais entre ces deux braves serviteurs comme un parfum de mon enfance; leur familiarité réveillait les fugitives impressions d'autrefois, je revoyais les tourelles de mon vieux château, et ma mère, et Diane, ma marraine, courant avec moi sur les gazons après les libellules; les douces réminiscences du passé se mêlaient aux ivresses du présent et se confondaient dans une note unique qui disait amour!

Je quittai mes vieux amis avec force promesses de revenir bientôt, et je repris ma course errante. L'idée m'était venue de faire un pèlerinage à cette cabane où, la veille, s'était subitement épanoui mon cœur pendant que je veillais près d'elle. J'arrivais à la clairière aux Sangliers, et j'allais entrer dans le reposoir sacré, quand tout à coup je vis apparaître un homme sur le seuil; deux autres étaient dans l'intérieur : je reconnus des contrebandiers du voisinage. Ennuyé de ce contre-temps, j'allais passer outre; mais, du fond de la cabane, une voix m'appela par mon nom : c'était Bastien, un gars de Maufert brave et intelligent, qui m'était dévoué comme un chien pour quelques secours que j'avais donnés à sa mère malade pendant une de ses absences.

— Entrez, monsieur André, et mettez-vous à l'ombre.

Je me rendis à l'invitation. Dans un coin de la hutte étaient rangés des ballots qui exhalaient une forte odeur de tabac. En dépit des lois fiscales, les habitans des frontières n'ont point de scrupule en matière de contrebande; pour eux, ce n'est qu'une industrie pleine de risques, et nul de ceux qui l'exercent ne se méfie de son voisin.

— Ma foi! monsieur André, reprit Bastien, il n'y a pas une heure, nous parlions de vous; nous avons des cigares comme on n'en voit pas souvent.

— Il paraît que tu fais toujours ton joli métier!... Tu te feras prendre, Bastien, fais-y attention, ou tu attraperas quelques coups de fusil.

— Bah! à la guerre comme à la guerre!

Tout en parlant, il jouait machinalement avec un bijou qu'il faisait tourner par sa chaînette, et qui attira mes regards. Il s'en aperçut.

— Ça, dit-il, c'est une trouvaille que nous venons de faire dans ce tas de feuilles.

Je reconnus un petit médaillon d'émail bleu serti d'or, que ma marraine portait souvent en collier. Je me gardai bien d'en constater l'identité, car je savais que Bastien se serait empressé de le reporter à la comtesse Diane, comme on appelait ma marraine dans le pays.

— Je ne sais pas ce que cela vaut, reprit-il; c'est part à trois, et je vais aller à Monthermé voir ce que le père Abraham en offrira... Allons, adieu les autres! continua-t-il en s'adressant à ses compagnons.

— Tu retournes à Maufert? lui dis-je.

— Oui, monsieur André, et si vous voulez que je fasse route avec vous, je suis à vos ordres, la nuit va bientôt venir.

J'acceptai sa compagnie, et nous partîmes.

— Il est très gentil, ce médaillon, dis-je au bout d'un quart d'heure de marche.

— Eh bien! s'il vous plaît, monsieur André, prenez-le, et donnez-m'en ce que vous voudrez pour les autres. Le juif m'écorchera bien sûr!...

Je conclus immédiatement le marché, et j'entrai en possession de mon trésor.

— Voilà ma course faite, dit-il joyeux. Je resterai ce soir à Maufert et je pourrai voir Catherine.

— Tu lui *parles* donc toujours? demandai-je, employant un euphémisme du pays qui signifie « faire sa cour. »

— Dame! nous sommes toujours amoureux.

— Méfie-toi du comte!... Tu sais qu'il n'aime pas qu'on rôde autour des femmes de la comtesse... On dit qu'on t'a vu dans le parc; s'il te guette, il te fera un mauvais parti.

— Oh! il n'est pas assez malin pour m'attraper... J'ai mes moyens!...

Le lendemain, je descendis au jardin avant l'heure accoutumée. Ma marraine, à l'ordinaire fort matineuse, visitait ses parterres aussitôt levée, et je l'aidais à cueillir ses gerbes pour fleurir les vases du château. Je l'attendis, inquiet, troublé, désirant et redoutant à

la fois sa venue : je tremblais de trahir l'ivresse où me plongeait le sentiment qui venait d'éclore en mon cœur; mais j'attendis en vain; la cloche du déjeuner sonna, elle n'avait point paru.

— Ah! vous voilà, dit mon tuteur comme j'arrivais à la salle à manger; je vous sais gré de vouloir bien m'honorer de votre compagnie.

Je restai insensible à son ironie; du premier coup d'œil j'avais remarqué que le couvert de Diane était mis. Au même instant la porte s'ouvrit, elle entra, je courus à sa rencontre. Elle me tendit la main, et je m'arrêtai tout interdit.

Par une habitude d'enfance, quand je l'abordais le matin et quand je la quittais le soir, je baisais cette main qu'elle me tendait. Ce jour-là, je n'osai pas. Elle attribua sans doute ma réserve à la confusion que j'éprouvais de l'accident dont j'avais été cause. Avec un geste charmant et un adorable sourire, elle porta d'elle-même ses doigts à mes lèvres, me donna sur la joue une petite tape qui était en même temps une caresse, et elle passa. Je ne pus me défendre de rougir; pourtant je fus assez maître de moi pour dissimuler mon émotion intérieure. Je sentais à mon cou, près d'une petite médaille de la Vierge que m'avait donnée ma mère, ce bijou que Diane croyait perdu : il me brûlait.

— André, me dit-elle, qu'avez-vous fait hier?

— A coup sûr, il ne s'est guère inquiété de vous, dit mon tuteur.

Je ne fus pas trop fâché de cette sottise de mari, et je souris dédaigneusement à part moi, sachant ce que ma marraine devait en penser.

— Je suis allé voir Simon, répondis-je.

— C'était en effet une fort belle occasion pour vous divertir, reprit M. de Maufert.

— Catherine m'a dit que vous êtes venu deux fois savoir de mes nouvelles; je vous en remercie, mon enfant, ajouta ma marraine. J'étais en vérité si vaillante, que, n'eût été mon obéissance à la prescription du docteur, j'aurais pu m'affranchir d'une journée de réclusion.

A ce moment, M. Placide survint (c'était l'intendant du comte); je bénis cette arrivée qui allait absorber mon tuteur dans un débat d'affaires et m'assurer un tête-à-tête.

— Je vois avec plaisir, me dit l'obséquieux personnage, que monsieur le baron est tout à fait bien ce matin.

— Ce n'est point moi qui ai été malade, monsieur, lui répondis-je sèchement, c'est Mme la comtesse.

Le plat visage de M. Placide se rida, grimace qui chez lui équi-

vaut à un sourire. Je n'aimais point ce Normand finaud et coquin, qui cachait son astuce sous un air bas et doucereux comme son nom. Il était l'âme damnée de mon tuteur, prérogative qui certes eût suffi à me le faire détester. Je l'avais surnommé Tristan l'Ermite.

Le déjeuner fini, le comte interrompit sa conférence avec M. Placide pour dire à ma marraine :

— Vous restez chez vous encore aujourd'hui, n'est-ce pas, ma chère?

— Pardonnez-moi, je vais à l'église pour le mariage de Dorothée; André m'accompagnera. Il est bon que vos fermiers ne vous croient pas tout à fait indifférent à leurs grands événemens de famille.

— Ah! vous pouvez compter qu'ils vous en sauront un gré infini, dit-il ironiquement.

— Je le crois, monsieur, répondit Diane avec un certain ton de dignité que son mari avait appris à respecter.

Délivrés des fâcheux, nous nous en allâmes gaîment par les pentes du parc gagner la porte qui s'ouvrait sur le village. Diane éprouvait encore un peu de faiblesse; elle marchait penchée à mon bras, et un reste de pâleur me rappelait que c'était pour moi qu'elle avait souffert.

— Pauvre chère marraine, lui dis-je, combien je suis attristé de vous voir ainsi dolente par ma faute!

— Chut! interrompit-elle, ne parlons plus de cela... Oh! mais voyez donc la jolie fête!

Tout le village était en émoi, c'était le prélude d'une de ces noces ardennoises qui durent huit jours. Le père Lelut, le fermier du comte, était riche et fort apparenté dans ce pays où tout le monde est cousin. De dix lieues à la ronde étaient accourus les *gros cultivateurs*, entassés avec leurs familles dans les véhicules les plus disparates. La place de l'église n'avait jamais vu tant d'accolades, et sur les joues rebondies des filles en toilettes pimpantes retentissaient des baisers à troubler les oiseaux.

A l'arrivée de la comtesse, Lelut accourut sous le portail menant sa fille, et présenta le marié, garçon à l'air franc, ouvert, intelligent, une de ces natures rustiques dont l'éducation moderne et l'école de Grignon font des *countrymen* que nous enviera bientôt l'Angleterre. Il fit son compliment en parfait langage. A son tour, il présenta sa mère, bonne vieille paysanne appuyée sur son bras, et il accomplit ce devoir de convenance avec un mélange de fierté et de respect qui sauvegardait si bien l'âge de l'une et le rang de l'autre, que ma marraine tendit la main au fils et embrassa la mère. La belle Dorothée rougit de plaisir. Le bonheur de ces deux jeunes

cœurs qui s'aimaient de cette affection honnête et saine qui fait les familles heureuses, me jeta dans une indicible mélancolie. Moi aussi j'aimais, mais mon amour ne serait jamais qu'un songe.

Comme nous sortions de l'église, une fermière d'une cinquantaine d'années qui avait vu Diane enfant vint lui faire sa révérence.

— Ah! madame la comtesse, dit-elle, où est le temps où vous couriez dans nos champs à travers les foins coupés? Ma fille m'en parle bien souvent. Et votre petit!... Il se porte toujours bien, j'espère?

— Quel petit?

— Votre filliot, que vous ameniez boire du lait.

— Mon petit, le voilà, dit Diane en me désignant.

— Ah! Seigneur! ce grand monsieur?... Il a l'air quasiment de votre mari!

— Adieu, Brigitte; embrassez votre fille pour moi, puisqu'elle ne m'a point oubliée... Allons, reprit la comtesse en riant, marchez, monsieur mon mari!

Et nous revînmes plaisantant sur ce thème charmant qui me jetait dans un trouble ineffable, et à l'abri de ce jeu ma marraine m'imposait ce doux servage qui est une des formes les plus exquises de l'amour. Une calèche passa sur la route, où nous reconnûmes une voisine de château; je saluai.

— Perfide! me dit Diane, je vous préviens que je suis très jalouse!... Vous avez souri à Mme de Biermes.

— Vous avez regardé son mari! répondis-je du même ton.

VI.

Quelques semaines s'écoulèrent, chaque matin m'apportant son aubaine. Mon existence était si douce auprès de Diane que je ne sentais plus le despotisme du comte. Oublieux de mes rancunes et de mes grands projets d'indépendance, je ne songeais plus qu'avec ennui à cette époque naguère tant désirée de ma majorité après laquelle je ne pouvais prolonger sans indiscrétion mon séjour à Maufert, près d'un tuteur avare à qui mon train de vie paraissait déjà ruineux, bien qu'il le payât de mes deniers. Ce n'était là pourtant qu'un nuage dans l'azur de mon ciel; tout amoureux vit de l'heure présente. Je voyais Diane à chaque instant du jour; j'étais près d'elle, et, comme le chevalier inconnu de la légende qui semait des violettes sur les pas de sa princesse pour lui rappeler le pays d'où elle était exilée, j'étais fier de répandre secrètement autour d'elle cette atmosphère d'amour qui manquait à son cœur, et de redresser les torts de la destinée. Que pouvais-je souhaiter d'ailleurs? n'étais-je

point l'élu de son âme, qui n'avait d'épanchement que pour moi? J'étais le seul confident de ses tristesses, de ses joies; nous étions tous deux comme isolés dans le monde, et nous n'avions que notre mutuelle affection pour nous consoler du vide que la mort avait fait autour de nous; tous deux, nous étions courbés sous l'âpre rudesse d'un homme défiant, jaloux de toute jeunesse et de toute beauté.

Cependant après le déjeuner le comte partait invariablement avec M. Placide. Il fallait voir alors quel soupir d'allégement dilatait nos poitrines, et quels rayons illuminaient nos visages... Nous nous échappions dans les jardins, tantôt gais et bruyans comme des écoliers en vacances, tantôt mélancoliques et pensifs comme des amans, lisant quelque roman d'aujourd'hui ou quelque poème d'autrefois, et nos cœurs palpitaient... En vérité, nous n'avions qu'une âme, et je tremblais parfois que Diane en fût avertie.

Mais une visite inattendue vint bientôt effaroucher notre chère liberté et lui lier les ailes. Par un matin de juillet arriva au château la baronne de Jonval, une tante de Diane qui, l'ayant recueillie orpheline, avait fait à la triste enfant une existence si vide de tendresse, que, le jour où il s'était agi d'un mariage avec le comte de Maufert, ma pauvre marraine avait cédé, envisageant ce malheur comme une délivrance.

Mme la baronne de Jonval, chanoinesse d'un haut chapitre d'Allemagne, était une dame du plus grand air, alliant aux grâces d'une étiquette surannée des humilités aristocratiques qui trahissaient la chrétienne de fier lignage; il y avait entre elle et M. de Maufert une singulière communauté de sentimens : avares tous deux, mais de cette avarice qui obéit, non sans regret, aux impérieuses obligations d'un grand nom à soutenir, ils s'entendaient à merveille sur toute chose. J'avais peu de sympathie pour cette imposante personne qui venait presque chaque année me gâter mon automne, et je dois avouer qu'elle me le rendait bien; aussi demeurai-je très surpris lorsqu'en descendant de carrosse, elle s'avança vers moi, les bras tendus avec une effusion inquiétante. Derrière elle apparut une jeune fille que je ne reconnus point d'abord.

— Eh bien! André, me dit la dame, vous ne donnez pas la main à Madeleine, votre petite amie d'autrefois?

Madeleine était la fille d'un pasteur de Fribourg en Brisgau, lieu de résidence de Mme de Jonval; c'était une charmante enfant que ses parens s'estimaient heureux de mettre sous le patronage de la noble chanoinesse, sans regarder de trop près à la dissidence des communions : elle était venue plusieurs fois passer quelques jours au château; mais j'avais quitté une enfant, et je retrouvais une demoiselle.

— Quoi!... c'est vous? dis-je avec naïveté.

Elle rougit en me tendant la main, car mon étonnement flattait l'orgueil de ses dix-sept ans. Mon accueil protestait suffisamment d'ailleurs contre toute apparence d'oubli; une franche amitié nous unissait depuis longtemps, et sa présence me semblait du moins un correctif aimable à l'ennuyeuse arrivée de Mme de Jonval.

Cependant, je dois l'avouer, j'éprouvai un grand ennui à cette brusque invasion de mon Éden; il me fallait renoncer à mes excursions avec ma marraine, à cette chère solitude à deux, devenue si pleine de mystérieuses fêtes pour mon cœur. Dès le premier jour, la majestueuse tante s'installa comme pour un long séjour, et Diane, condamnée aux officielles prévenances de l'hospitalité, ne s'appartint plus. Pendant une semaine, c'est à peine si nous pûmes saisir quelques heures de liberté en tiers avec Madeleine sous les ombrages du parc; la baronne était partout sur nos pas. A la fin pourtant nous nous concertâmes pour échapper à notre gêne. La chanoinesse, en dépit de sa dévotion sévère, consacrait de longues heures à sa toilette avant le déjeuner, et, levés dès l'aube, nous accourions tous trois au jardin.

Madeleine était une de ces natures doucement enjouées, auxquelles le sentimentalisme allemand ajoute une grâce exquise; élevée au milieu des tendresses de la famille, elle avait épuré son âme au contact de la pauvreté, son esprit ingénu et cultivé mêlait les hardiesses de l'innocence à je ne sais quelle raison précoce. Elle n'était pas jolie de visage, et elle le savait; mais elle exhalait un tel parfum de jeunesse qu'on avait subi le charme avant de la regarder. Elle rappelait à la fois le Puck de Shakspeare et la Marguerite de Goethe.

Nous vivions donc tous trois dans ces alternatives d'allégresse et d'ennui, lorsqu'un jour Mme de Jonval, qui m'accablait d'aménités surprenantes, me glissa, sous forme de plaisanterie d'abord, un projet fort bizarre : il s'agissait, ni plus ni moins, de me marier avec une demoiselle Hermanegilde de Jonval, fille d'un frère de la chanoinesse colonel au service du grand-duc de Bade. Je n'avais jamais vu cette fiancée qui me tombait du ciel, et en l'état de mon cœur on peut juger comme elle était la bienvenue! Certes mon âge me défendait suffisamment contre cette sollicitude matrimoniale par trop prématurée, mais j'avais affaire à une de ces opiniâtretés féminines qui plient et ne rompent point : par une pente insensible, ce qui n'avait paru qu'un jeu devint bientôt un thème sérieux; mon tuteur lui-même se mit enfin de la partie avec une mansuétude tout à fait nouvelle et qui dénonçait un dessein arrêté de concert entre les deux excellens amis.

Ce parfait accord n'était guère de nature à provoquer ma confiance; mais je me sentais trop maître de la situation pour résister au plaisir de mystifier mes tyrans. J'abondai dans leur sens pendant quelques jours, puis un soir, sous les charmilles du parc, j'attirai la baronne dans un petit guet-apens d'effusion où elle me démontra le grand bonheur qui devait résulter pour moi de cette alliance.

— Car vous êtes assez riche, dit-elle, pour ne suivre que la loi du cœur, joie bien rare, à laquelle les plus belles âmes ne peuvent point toujours s'abandonner.

— En effet, madame, répondis-je, les plus belles âmes sont parfois contraintes à des calculs fort pénibles quand il s'agit d'unir deux cœurs irrésistiblement entraînés l'un vers l'autre... Mlle de Jonval n'a pas de dot, si j'ai bien compris?

— Son père n'est pas riche; mais on pourrait lui assurer des avantages.

— Fi! madame! laissons ces misères! Il me suffit que Mlle Hermanegilde de Jonval m'adore,... ce qui est bien la plus flatteuse conquête que puisse rêver un jeune homme que sa fiancée n'a jamais vu! J'espère que vous ne me ferez point l'injure de supposer mon désintéressement au-dessous du vôtre et du sien... A propos, est-elle blonde ou brune?

La baronne demeura un peu déconcertée de mon air dégagé.

— Elle est brune, répondit-elle, scrutant ma pensée.

— Ah! mon Dieu, madame, la pauvre demoiselle! que va-t-elle devenir?... Je professe le culte des blondes.

Il était impossible de s'abuser plus longtemps sur mon impertinence. Mme de Jonval me lança un regard foudroyant et quitta la place sans ajouter un mot. J'étais ravi de mon équipée; pourtant je ne sais quel pressentiment m'avertit que je venais de prononcer l'arrêt de mon avenir.

VII.

Je m'attendais à trouver le lendemain les fronts rembrunis, je m'étonnai beaucoup de rencontrer une égale bienveillance sur le visage de M. de Maufert et sur celui de la chanoinesse; on eût dit que rien n'avait troublé notre entente. Cependant mon algarade avait fait quelque bruit, car ma marraine me réprimanda.

— Eh quoi! lui dis-je, me reprocheriez-vous de m'être révolté contre des obsessions ridicules, de ne point m'être laissé prendre à ces accès d'une subite tendresse qui prétend disposer de ma vie et me pousser dans le traquenard du mariage avec une Badoise que je ne connais pas et que je déteste d'avance?

— Mon ami, c'est ici que je vous arrête. Refuser en principe de vous marier à votre âge, c'est une raison victorieuse. Je ne plaide point pour ma cousine Hermanegilde de Jonval; mais vous avez eu tort de la mettre en cause en déclarant que vous la détestez sans l'avoir jamais vue : c'était blesser la baronne d'abord, puis, ajouta-t-elle en souriant, c'était parler comme un écervelé... Qui sait si vous ne l'auriez pas adorée?

— Jamais! jamais! m'écriai-je avec véhémence, fût-elle belle et pure comme les trois grâces, fût-elle douée par les neuf muses!

— Quel cœur inaccessible! dit Diane en riant. Si vous êtes si bien cuirassé, je serai fort empêchée lorsqu'il me prendra l'envie de vous marier.

— Je ne me marierai jamais.

— Est-ce un vœu, dit-elle finement, ou est-ce un grand amour qui vous défend déjà?... Ah! vous rougissez!... Fi! le méchant discret! Moi qui aime tant les confidences!... Est-elle jolie?

Ces paroles me plongèrent dans un tel trouble que je n'eus pas la force de répondre; je tremblais de me trahir, et je souffrais à l'idée qu'elle pût me croire épris d'une autre.

— Ah! décidément il y a un secret, reprit-elle; méfiez-vous, je le découvrirai!...

Par bonheur, l'arrivée de Madeleine fit diversion à mon émoi. Je m'empressai d'engager avec elle une causerie sous le premier prétexte venu; mais l'animation de ma parole accusait malgré moi le désir de voiler une préoccupation profonde. J'eus conscience de ma maladresse en remarquant dans les yeux de Diane des éclairs de malice qui me perçaient de part en part. Madeleine elle-même ne cachait pas sa surprise.

— Seigneur! dit-elle, quel débordement d'enthousiasme! André, il vous pousse des ailes...

— Précisément, répondit ma marraine en souriant; mais, rassurons-nous, il ne s'envolera pas au ciel!... Il y a de par le monde une petite main dont il est amoureux et qui le retient par un fil sur notre pauvre terre.

— Hanneton, vole, vole, vole! chanta Madeleine, accompagnant sa chanson d'un geste mutin, comme si elle m'eût tenu par le bout d'un fil.

— Madeleine, reprit Diane, il faut lui ravir le nom de la belle princesse pour qui son cœur soupire!...

— Elle est belle?... alors c'est moi! dit la charmante laide avec une plaisante mine de fatuité.

Leurs éclats de rire me rendirent mon aplomb; prenant Madeleine au mot, je me lançai en plein madrigal, et conclus, comme

un héros de *l'Astrée*, par une déclaration dans le plus pur phébus.

J'aimais trop cependant pour rester impénétrable. Mes deux jolis Argus surprenaient chaque jour quelque indice révélateur, des distractions, des langueurs que je ne pouvais cacher, et les fines railleries allaient leur train. Je m'estimais heureux d'en être quitte à ce prix, quand je crus remarquer bientôt que ma marraine devenait soucieuse; son sourire était contraint, si la folâtre Madeleine me taquinait sur ma secrète passion; je devinais dans ses regards, dans son accent, comme une sorte de pitié... J'avais peur de pénétrer sa pensée.

— André, me dit-elle un matin, puisque nous voilà seuls, il faut que nous causions, mon ami... J'ai des choses très graves à vous dire.

— Parlez, ma chère marraine, je vous écoute... Faut-il être solennel?

— Soyez sincère, répliqua-t-elle en riant; asseyez-vous là... Ce banc représente un tribunal.

— Vous allez me juger? dis-je un peu alarmé malgré mon air d'assurance.

— Je vais vous confesser, prenez-y garde, et vous gronder, ajouta-t-elle presque d'un ton de reproche, car vous humiliez un peu notre amitié.

— Mon Dieu! que dites-vous? moi qui n'ai point une pensée qui ne soit pour vous...

— Osez-vous bien dire qu'il n'en est pas une que vous me cachez? reprit-elle en me regardant dans les yeux.

Je me détournai et je me sentis rougir.

— Bon! nous voilà revenus vers cette fameuse passion que je suis accusé de nourrir dans l'ombre... Mais c'est un enfantillage, une folie!

— Ami, dit-elle gravement, donnez-moi votre parole que vous n'aimez pas, et je vous croirai.

Je me tus; son regard me pénétrait.

— Votre silence est déjà un aveu, dit-elle; mais j'ai su lire au plus profond de votre cœur, et je connais le nom que vous ne voulez pas dire.

— Vous le savez, vous?

— Je ne serais pas femme, si je l'ignorais à cette heure, répondit-elle avec un sourire qui me déconcerta. — Tenez, suivez le bout de mon ombrelle; je vais tracer sur le sable ce mot magique que vous craindriez d'entendre répéter par les roseaux, si je le prononçais.

Je suivis son geste, anxieux comme si j'allais voir apparaître un autre *Mane*, *Thécel*, *Pharès*. Je ne compris d'abord rien aux premiers signes, puis, le mot fatidique achevé :

— Madeleine? m'écriai-je, allégé d'un grand poids.

— C'est toi qui l'as nommée, dit Diane.

— Quoi! sérieusement, vous croyez que c'est Madeleine que j'aime?...

— Et qui serait-ce, je vous prie, beau ténébreux?

— Je vous jure...

— Ne jurez pas, car tout vous dénonce : c'est du jour où Madeleine est arrivée que s'est signalé chez vous ce changement d'humeur que vous n'osez nier... Or, en cet aimable désert, il n'y a qu'elle que vous puissiez aimer... à moins pourtant, ajouta-t-elle ironiquement, que vous ne soupiriez pour les beaux yeux de Mme la chanoinesse...

— Oh! grâce, grâce! dis-je effrayé.

— Vous le voyez, reprit-elle. Je continue. Un autre fait d'importance est acquis à l'instruction : quand ma tante a parlé pour la première fois de vous marier avec une jeune fille sans dot, vous n'avez point protesté; il est évident que vous avez cru qu'il était question de Madeleine, car vous ne vous êtes révolté que le jour où elle vous a nommé Hermanegilde de Jonval... Laissez-moi achever, mon ami; si je violente ainsi une réserve de sentiment que je ne saurais blâmer, c'est que je crains de vous voir former des vœux irréalisables; vous souffririez d'un amour sans espoir, et je veux vous mettre en garde contre vos illusions. Madeleine ne peut vous aimer, elle est fiancée à un de ses cousins, un ami d'enfance, sans fortune comme elle, et qui lui est dévoué de toute son âme; on attend pour les marier qu'il ait obtenu un titre de professeur au collége de Fribourg...

— Et il doit concourir au mois de septembre, interrompis-je; mais je sais tout cela, chère marraine, et j'ai même songé, pour contribuer à leur bonheur, à vous prier de laisser passer par vos mains un peu de ma richesse, afin de constituer à Madeleine une pauvre dot de vingt mille francs que ni elle, ni lui, ne voudraient accepter de moi.

— Que dites-vous? s'écria-t-elle au comble de la surprise.

— Je dis, ma marraine, que rien n'échappe à votre perspicacité; j'aime Madeleine, et mon vœu le plus cher est de la voir bientôt heureuse et mariée avec celui qu'elle a choisi.

— André, mon enfant, dit Diane en saisissant mes mains, vous m'effrayez... Si vous n'aimez pas Madeleine, qui donc aimez-vous? car vous aimez, je le sens, je le vois!

A l'émotion que je lus sur son visage, je fus sur le point de tomber à ses pieds; je me voyais deviné, perdu, contraint de fuir à jamais sa présence : l'excès même de ma terreur me suggéra l'idée de feindre un amour vulgaire pour détourner les soupçons.

— Ma marraine, dis-je enfin en assurant ma voix, il est des faiblesses de mon âge que je confierais à un frère, mais que je ne puis vous confier à vous. Ne cherchez point, je vous en prie, à pénétrer un secret prosaïque dont je rougirais devant vous.

Diane fit un geste d'étonnement; en m'entendant confesser un sentiment inavouable, elle pâlit, son visage se glaça, sa main laissa échapper ma main.

— Pardon, pardon, je vous ai offensée...

— Non répondit-elle, émue, mais tâchant d'être froide; mon orgueil est un peu froissé d'une semblable méprise... Seulement, André, laissez-moi espérer que ce... secret prosaïque, comme vous l'appelez, ne vous fera point oublier ce que vous devez à votre nom.

VIII.

Bien que rien ne fût changé en apparence à notre vie, je ne tardai pas à regretter le trop complet succès de mon mensonge. Je remarquai bientôt une insaisissable nuance de retenue dans les façons de ma marraine. Les témoignages de son amitié, autrefois si pleine d'abandon, semblaient désormais des efforts; je me voyais déchu de mon paradis. Je ne pouvais me faire illusion sur les causes de cette tiédeur subite, et je demeurai atterré du résultat de mon subterfuge. Hélas! il était trop tard pour revenir sur mes pas, je m'étais volontairement dépoétisé. Je réfléchis alors à la folie de cet amour dont l'aveu m'effrayait comme une profanation.

D'autres ennuis vinrent tout à coup s'appesantir sur moi. Un jour j'errais dans le parc, cherchant la solitude; le hasard m'avait conduit près d'un chalet désigné au château sous le nom de *la Régie*, et qui servait de demeure à M. Placide. Je longeais une haie, clôture d'un petit jardin planté devant la maison, quand quelques mots d'un colloque engagé entre l'intendant et un homme que je ne pouvais voir frappèrent mon oreille, et j'entendis prononcer mon nom.

— M. le baron André n'a rien à voir dans ses affaires, disait d'un ton bourru M. Placide; il n'est pas en état de les comprendre, et si demain vous ne payez pas l'arriéré, je vous fais saisir tout simplement en son nom.

— Mais c'est me ruiner, monsieur Placide! Vous savez bien que la récolte n'a pas rendu, repartit une voix suppliante.

— Cela ne me regarde pas. Si on vous écoutait tous, vous ne paieriez jamais! — Empruntez... Moi, j'ai mes ordres.

— Seigneur! où voulez-vous que je trouve deux mille francs d'ici à demain?... M. le baron André ne peut pas être si dur, et, si vous me permettiez de le voir...

— Encore une fois, M. le baron n'y peut rien!... et, si vous essayez d'abuser de sa faiblesse d'esprit, je vous en préviens, Guillot, il ne fera pas bon pour vous!... L'argent est l'argent, et...

M. Placide resta la bouche béante; j'avais tourné la haie, et j'étais devant lui.

— Infâme coquin! dis-je frémissant de colère, vous allez m'expliquer les paroles que vous venez de prononcer...

Il se leva pour fuir dans sa maison, je le saisis au collet et le rejetai sur son banc.

— Monsieur, monsieur! s'écria-t-il pâle de peur, ne portez pas la main sur moi!...

— A genoux, et demande-moi pardon, ou je t'écrase comme une vipère!...

— Au secours! au secours! bégaya-t-il en se débattant.

Dans ma fureur, je lui serrais la gorge à l'étrangler. Guillot, impassible, me regardait faire.

— Grâce! grâce! murmura le misérable.

Sa lâcheté me désarma; j'ouvris les mains, et je le laissai rouler à terre. Il se releva.

— Tu vas à l'instant donner quittance à cet homme! repris-je impérieusement.

Et je fis un pas vers lui.

— Monsieur, je cède à la violence, dit-il consterné; mais monsieur le comte appréciera...

— Pas de réplique! Entre chez toi, je te suis... Venez, Guillot.

Arrivé devant son bureau, l'intendant s'assit blême de rage. Je lui présentai un papier, il écrivit d'une main tremblante le reçu exigé.

— Est-ce tout ce que vous avez à me demander, Guillot? dis-je au fermier.

— Dame, monsieur le baron, vous êtes bien bon, j'ai mon bail qui finit à la Saint-Jean, il va falloir le renouveler; il est déjà bien dur, puisque je peux tout juste m'en tirer dans les bonnes années... M. Placide parle de me l'augmenter encore une fois.

— De combien était votre bail du temps de mon père?

— Quatre mille deux cents francs.

— Et maintenant!

— Cinq mille quatre cents francs, plus cent francs pour M. Placide, ajouta Guillot, qui se voyait soutenu.

— Monsieur l'honnête intendant, repris-je, écrivez un renouvellement de bail au taux de l'ancien fermage.

— Mais c'est impossible...

— Ah! je vous le conseille! répliquai-je sévèrement; ne résistez pas, faites ce que je vous dis.

— Mais, monsieur, je ne suis pas autorisé pour signer des baux...

— Qu'à cela ne tienne, je signerai.

Un mauvais sourire dont j'eusse dû me défier accompagna la soumission de M. Placide. Il prit un dossier dans un carton, en retira l'ancien bail et se mit à copier servilement. Je suivais sa plume des yeux de peur de fraude. Quand il eut achevé, je signai, et, donnant l'acte au fermier : — Maintenant, Guillot, dis-je, vous êtes en règle! Pour l'avenir, si vous aviez à vous plaindre de ce coquin, adressez-vous à moi!

Comme je m'en allais avec mon fermier, je vis l'intendant se faufiler dans une allée écartée et se diriger à la hâte vers le château dans le dessein sans doute d'avertir M. de Maufert. Je m'inquiétai fort peu de sa dénonciation. Enchanté de mon coup de tête et de la correction infligée à l'exécuteur des mauvaises œuvres du comte, je jugeais inutile d'entrer dans aucune explication de ma conduite. Je m'étais fait virilement justice, et j'eusse cru m'amoindrir en me justifiant.

Je ne vis M. de Maufert qu'à l'heure du dîner. Je m'attendais à quelque éclat, il n'en fut rien, et je demeurai assez surpris de le trouver presque aimable. La chanoinesse était toute bienveillance; ma marraine seule paraissait inquiète et elle m'observait avec attention, comme si elle eût redouté quelque imprudence de ma part; elle prit mon bras pour quitter la salle à manger.

— Que vous est-il donc arrivé avec Placide? me dit-elle à demi-voix.

— Rien de bien sérieux, répondis-je : j'ai quelque peu corrigé son audace, voilà tout.

Ma tranquillité la rassura. Le comte, de son côté, était en belle humeur; rien ne dénotait son mécontentement de mon équipée.

Le parc était humide, il avait plu ce jour-là; nous restâmes au salon. Madeleine se mit au piano, mon tuteur et la chanoinesse commencèrent une partie d'échecs; je m'assis près de Diane, qui prit un ouvrage de tapisserie.

— Vous ne sortez pas? me dit-elle à demi-voix au bout d'un instant.

— Non. Pourquoi me faites-vous cette question?

— Pour rien... Je croyais que vous aviez affaire dehors, ajouta-t-elle d'un ton glacé.

— Affaire, moi?... Mais où voulez-vous que j'aille, bon Dieu?

— Je ne sais, reprit-elle. Je croyais que vous désiriez sortir, voilà tout!

— Mais je ne vous quitte jamais à cette heure, à moins que je n'aie quelque lettre à écrire.

— Je ne vous demande point de confidence, dit-elle vivement.

Je la regardai, surpris de cet accent amer. Penchée sur son métier, elle ne levait point les yeux. Je ne sais quel trouble l'agitait.

— Mon Dieu! vous ai-je déplu?

A son tour, elle s'émut de ma crainte. — En aucune façon, dit-elle avec plus de douceur. Je m'imaginais que vous restiez avec nous par complaisance,... et je voulais vous rendre votre liberté.

Elle prononça ces mots avec tristesse. Je pensai que quelque chagrin irritait ses nerfs, et nous gardâmes le silence, écoutant Madeleine qui jouait en sourdine l'*andante* du quintette en *la* de Mozart.

— Ho! ho! baronne, dit tout à coup mon tuteur, vous attaquez rudement mon roi! Le voilà dans une situation aussi désespérée que celle du pauvre Placide cerné par un certain baron de notre connaissance, ajouta-t-il en me jetant un coup d'œil jovial.

Je soutins le trait sans broncher.

— Tudieu! mon cher, continua le comte en riant, il paraît que vous n'y allez pas de main morte avec mes gens! Ce pauvre Placide!... J'aurais voulu voir sa mine!...

— Elle était laide, je vous le garantis, répliquai-je avec le plus beau sang-froid.

— Je crois entendre ses cris de paon quand vous serriez le nœud de sa cravate... C'est le bail surtout qui a dû lui coûter.

— Il l'a fait, c'était l'important, répondis-je d'un air fort dégagé.

— Effectivement, c'était l'important, reprit le comte, de plus en plus allègre.

Et il acheva sa partie.

IX.

Charmé d'avoir si bien réussi à mon premier essai d'autorité, j'avais résolu d'aller visiter quelques-uns de mes fermiers pour recueillir des plaintes que je pouvais aisément prévoir. Avec l'enthousiasme de mes vingt ans, il me semblait glorieux de jouer le rôle de redresseur de torts, d'apparaître ainsi tout d'un coup aux yeux de mes tenanciers comme une providence, et de faire bénir la mémoire de mon père, qui revivait en moi.

Tout plein de mon projet, le lendemain, après le déjeuner, à l'heure où Mme de Jonval rompait nos ébats par son austère présence, je donnai l'ordre qu'on me sellât un cheval.

— Vous sortez? me dit Diane.

— Oui, je vais faire une promenade dans la forêt, du côté de Simon.

— Je ne vous demande point où vous allez, répondit-elle.

Je partis attristé, car j'avais deviné un reproche : il semblait qu'elle m'accusât de l'abandonner à l'ennuyeuse compagnie de sa tante; mais j'avais un devoir à remplir, et je savais qu'elle me pardonnerait quand je lui révélerais le motif de mon absence.

Je ne m'étais point trompé dans mes prévisions, et les quelques fermiers que je visitai m'apprirent qu'ils étaient odieusement pressurés. Je me sentais honteux de ma richesse en songeant que, pour ajouter quelques milliers d'écus aux cinq cent mille livres de rente de mon patrimoine, on avait osé, méprisant des pactes faits par les miens, opprimer en mon nom de pauvres gens qui nourrissaient mon luxe et mon oisiveté. Je revins enflammé des plus généreux desseins. J'avais fait douze lieues au galop de chasse, craignant de rentrer trop tard et d'inquiéter Diane. Comme je parus au salon, Madeleine m'interrogea sur ma promenade et me demanda des nouvelles de la mère Simon, chez qui elle était allée autrefois.

— Je ne l'ai pas vue, lui dis-je; en route, j'ai changé d'idée.

— Vous avez erré dans la forêt depuis ce matin? reprit-elle.

— Ma foi, oui; je me suis laissé conduire par Ralph.

— Il faut supposer qu'il vous a conduit loin, dit ma marraine, car vous l'avez ramené couvert d'écume et presque fourbu.

Elle avait guetté mon retour. Je rougis d'être pris en flagrant délit de mensonge, et je me reprochai d'avoir alarmé sa sollicitude. Je comptais m'excuser le lendemain en lui confiant mon secret. Nous l'attendîmes vainement avec Madeleine, elle ne parut point.

Un matin, j'étais seul dans le parc, quand je vis accourir vers moi ce fermier que j'avais déjà protégé contre l'intendant. Il était si pâle, si défait, que je devinai un malheur.

— Qu'avez-vous, Guillot? lui dis-je. Parlez vite.

— Voilà, monsieur. L'autre jour, en vous quittant, j'avais été pour mes affaires à Monthermé. Je rentrais chez moi bien content de vos bontés, quand ma femme me montra en pleurant un papier apporté en mon absence par un huissier : c'était une sommation de payer dans les vingt-quatre heures les deux mille francs d'arriéré sur mon bail. Je rassurai ma femme en disant que l'huissier était sans doute venu pendant que j'étais ici : j'avais dans ma poche le reçu que vous m'avez fait donner, et je ne m'inquiétai pas; mais voilà que ce matin ils sont venus trois ou quatre, et ils ont tout saisi chez moi.

— Mais c'est impossible; vous avez une quittance en règle.

— Lisez ce papier qu'ils m'ont donné.

Je pris vivement un exploit qu'il me tendait; je le parcourus des yeux et je demeurai indigné : c'était un jugement de saisie à la requête de M. de Maufert, mon tuteur.

— Mon pauvre Guillot, ne vous affligez pas, dis-je, maîtrisant ma colère, tout cela n'est pas grave; il suffit de payer à l'instant les deux mille francs pour faire lever les scellés.

— Mais je n'ai pas la somme, monsieur, et avant que j'aie trouvé à l'emprunter, il sera trop tard!

— Vous allez l'avoir, venez.

Et, l'entraînant après moi, je courus jusqu'au château. Arrivé à mon appartement, je me précipitai vers un bureau où je serrais mon argent. En ouvrant le tiroir, je restai atterré... Trois jours auparavant, un ami d'Heidelberg m'avait écrit pour me demander trois mille francs; je les lui avais envoyés, et il me restait à peine une quarantaine de louis; je l'avais oublié. Guillot me regardait avec stupeur; il se voyait perdu.

J'avais reçu la semaine précédente les deux mille francs que me donnait chaque mois mon tuteur; pourtant, bien que je fusse persuadé que j'essuierais un refus, je me décidai à m'adresser à lui. Je recommandai à Guillot de ne point sortir de chez moi : ce n'était point le moment d'engager une discussion que je prévoyais orageuse avec M. de Maufert, et de réclamer contre des iniquités commises en mon nom; il avait le droit pour lui, et je le savais homme à ruiner sans pitié le malheureux que j'avais rendu imprudemment complice de ma révolte.

Je fis appel à mon courage, décidé à m'humilier pour obtenir une avance sur ma pension, et je descendis en hâte. J'appris que le comte était en tournée avec son intendant jusqu'au soir. Le temps pressait, il ne me restait d'autre ressource que de tenter un emprunt auprès de mon notaire, qui m'avait souvent aidé à couvrir quelques dettes d'étudiant. Guillot se désolait; je lui dis d'aller m'attendre sur la route. Je fis atteler, et nous partîmes pour Monthermé, où nous arrivâmes au bout de deux heures. Par une déplorable fatalité, mon notaire était absent. Je courus chez l'huissier, espérant qu'avec une garantie il consentirait à surseoir pour un jour et qu'il lèverait la saisie. Il me répondit qu'il avait ordre de poursuivre sans délai, et que ma caution de mineur ne pouvait couvrir sa responsabilité. Furieux de mon impuissance, désespéré des angoisses du pauvre Guillot, j'errais dans les rues, quand le hasard me fit rencontrer Bastien le contrebandier, qui me dit, apprenant mon embarras : — Parbleu! vous n'avez qu'à aller chez le père Abraham!

Son idée me parut une inspiration du ciel; dans mon trouble, je n'avais point songé à ce juif, à qui j'avais eu déjà recours dans mes jours de folles dissipations, ou pour des pertes de jeu que mon tuteur n'eût point soldées. Dix minutes après, je frappais à la porte de l'usurier.

M. Abraham, qui ne devait qu'au souvenir du patriarche hébreu l'épithète de *père* accolée à son nom, n'avait rien de l'usurier traditionnel : c'était un homme de quarante ans, aux manières froides et polies; je le trouvai dans un cabinet d'une propreté toute flamande, et dont l'ameublement, presque coquet, était encore relevé par quelques toiles qui n'étaient pas sans prix. Il me reçut et me fit asseoir avec des formes courtoises. Comme tout demandeur d'argent, je commençai par l'exposé des motifs qui me faisaient recourir à lui, et je conclus par une demande de deux mille francs. M. Abraham m'écouta le sourire aux lèvres; quand j'eus tout dit :

— Monsieur le baron, répondit-il, je suis vraiment aux regrets de ne pouvoir vous être utile.

— Quoi! pour deux misérables billets de mille francs? répliquai-je étonné.

— Oh! la somme est une misère en effet. Je voudrais, monsieur le baron, qu'il s'agît de cent mille francs en d'autres conditions.

— Mais vous avez déjà des lettres de change de moi.

— Oui, pour seize mille francs payables à votre majorité.

— Eh bien! vous n'attendrez pas longtemps, je serai majeur dans dix mois.

— Voilà précisément ce qui ne me semble pas bien sûr...

— Mais je ne suis pas poitrinaire, j'imagine! et je paie assez de mine pour vous laisser l'espoir que je vivrai jusque-là.

— Oh! ce n'est pas ce qui m'inquiète, monsieur le baron, car en ce cas-là votre tuteur ferait honneur à votre signature; votre fortune est trop belle pour qu'on ose lésiner sur de telles vétilles.

— Alors je ne comprends pas la cause de votre refus, puisque vous êtes certain, si je vis, d'être encore plus sûrement payé par moi à ma majorité.

— Tout cela est fort juste, monsieur le baron; seulement j'ai lieu de douter que, même en vivant,... vous atteigniez jamais votre majorité.

— Ah çà! vous parlez par énigmes; expliquez-vous.

— Mon Dieu! monsieur le baron, en affaires il faut tout prévoir; j'ai eu quelques démêlés avec M. de Maufert, et je ne suis pas payé pour l'aimer beaucoup, bien que je l'admire... C'est un homme qui sait ce que c'est que l'argent; il est très fort en toute spéculation : la preuve, c'est qu'il a votre tutelle! Eh bien! il est assez habile pour la garder...

— C'est impossible, la loi est formelle.

— La loi, monsieur le baron! mais c'est justement l'arme des gens bien doués. L'illégalité ne peut tenter que les sots... Voyons,

je vais vous donner mieux que de l'argent : je vais vous donner un bon conseil... Oh! acceptez-le sans scrupule, j'y prélève un intérêt : la satisfaction de régler mon compte de rancunes avec votre tuteur en lui jouant un vilain tour qui me paie d'un seul coup tous les ennuis qu'il m'a causés.

Bien que je n'eusse jamais nourri des sentimens très tendres pour le comte, je me sentis froissé dans mon orgueil de race.

— Vous oubliez, dis-je sèchement, que je suis encore le pupille de M. le comte de Maufert.

— Non, non, je ne l'oublie pas, et c'est pour cela que je parle ainsi. Si vous ne m'écoutez pas, vous êtes perdu, car je suis seul assez fort pour avoir deviné les projets de M. le comte, et assez riche pour me moquer de son ressentiment. — Il y a deux ans, je ne l'aurais pas osé. — Vous ne l'aimez pas plus que je ne l'aime... Vous protestez par convenance, c'est fort bien. — Voici mon conseil : si vous m'en croyez, vous partirez aujourd'hui même pour Paris; vous vous y entourerez de beaucoup de parens, de beaucoup d'amitiés, vous vous mettrez de tous les clubs, vous verrez beaucoup le monde, et, quand vous aurez vingt et un ans, vous reviendrez régler vos comptes, accompagné de deux ou trois personnes considérables qui vous auront vu chaque jour pendant dix mois. Sinon...

— Sinon?... répétai-je comme il faisait une pause.

— Sinon, vous courez grand risque de n'être jamais majeur!

— Et pourquoi, je vous prie?

L'usurier parut hésiter un instant; enfin il se décida.

— En voici la raison, monsieur le baron : depuis quelque temps, dans son entourage, votre tuteur a commencé à répandre le bruit que vous êtes fou; ce bruit est venu jusqu'ici, et comme il a fait six lieues, il s'est un peu reposé en route, d'où il suit que, le jour de votre majorité, M. de Maufert changera probablement votre état de mineur en état d'interdit...

— Des preuves, des preuves! m'écriai-je.

— Des preuves? On en fera naître... Il y en a déjà. Ce matin, on racontait que vous aviez battu Placide pour le forcer de donner à Guillot un reçu *gratis*, que vous l'aviez à moitié étranglé pour lui faire renouveler un bail qui vous cause deux mille francs par an de perte sèche... C'est un beau trait, mais c'est une bizarrerie peu commune en notre temps...

— Mais c'est une infamie!

— Si le fait est faux, alors tant mieux... C'eût été un fâcheux précédent qui pouvait servir de base à votre interdiction.

Ce mot me rappela les termes de l'assignation envoyée à Guillot...

Je demeurai un instant confondu. Tant d'émotions m'avaient assailli ce jour-là qu'il me semblait marcher dans un songe. Le délire reprit tout à coup possession de moi. Il me vint à l'esprit que ce juif était peut-être, comme mon tuteur, un suppôt de la Folie, et qu'il voulait me livrer au fantôme ennemi. Pour m'en assurer, je m'approchai de lui, et du doigt je traçai un signe de croix sur son front. Il recula effrayé.

— Ah! je t'ai deviné, lui dis-je avec mépris; tu es un habitant des ténèbres; mais je ne te crains pas. Adieu.

— Monsieur le baron, s'écria-t-il, je vous en prie, ne sortez pas en ce moment.

Et il se jeta au-devant de moi.

— Il faut que je parte, répondis-je.

— Mais vos chevaux ne sont pas reposés.

Il s'accrochait à mon bras, et je voyais le moment où j'allais être forcé de lutter, lorsque Bastien, que j'avais laissé inquiet de moi, parut à la porte. M. Abraham courut à lui, et je surpris quelques gestes furtifs.

— Bastien, mon ami, dit-il vivement, aidez-moi à retenir M. le baron.

— C'est inutile, m'écriai-je d'un ton qui n'admettait point de réplique, on m'attend à Maufert...

Et l'écartant de la main, je voulus passer; mais il me barra le chemin, comme s'il eût prétendu me retenir de force. Bastien s'avança vers moi.

— Monsieur André, dit-il, je vous en supplie, écoutez-moi... Vous savez que je vous suis dévoué corps et âme. C'est Mme la comtesse qui m'envoie : elle vous demande bien vite, elle m'a dit de vous amener moi-même... Venez, votre voiture est en bas.

A peine avions-nous franchi le seuil que j'entendis la porte se fermer derrière nous à grand bruit de verrous. Je fis monter Bastien près de moi dans la voiture, je pris les rênes, et nous partîmes au grand trot à travers les rues. Diane m'attendait.

En moins d'un quart d'heure, nous atteignîmes les bois. J'épiais avec soin les taillis qui bordaient la route, car le spectre eût pu y être caché. Depuis le matin, je me sentais enveloppé par la trahison, et je craignais de tomber dans quelque embûche. Le jour baissait, la forêt était silencieuse comme dans l'attente d'un mauvais coup, et les arbres parfois se rapprochaient comme pour me cerner; mais j'étais calme et fort, je les contemplais sans pâlir, et ils s'écartaient devant mon assurance. Un moment, dans un chemin creux, des branches s'allongèrent en travers de la route comme pour me saisir; l'une d'elles me déchira la joue. Je fouettai mes chevaux, et

je passai. Bastien semblait terrifié, bien qu'il soit brave, et il me regardait éperdu.

— Ne crains rien, lui dis-je; ne vois-tu pas qu'ils tremblent?

Nous arrivâmes enfin à Maufert; il faisait nuit. Bastien voulut m'entraîner dans mon appartement, disant que ma marraine m'y attendait; mais j'avais médité une revanche, et, gravissant les degrés du perron, je me précipitai vers la grande salle, où je savais trouver à cette heure tous les hôtes du château.

En me voyant entrer, Diane fit un geste d'effroi. J'évitai de rencontrer son regard, et je marchai droit à mon tuteur, assis auprès de la chanoinesse.

— Monsieur, dis-je froidement, je viens vous demander compte de vos indignités!

A ces mots, articulés d'une voix assurée, il tourna brusquement la tête, et dans son œil d'oiseau de proie fixé sur moi je vis un éclair d'ironie. Tout à coup il se jeta en arrière, se leva fort ému, courut à la cheminée, et sonna en criant : — Un médecin! un médecin!...

— Oh! monsieur, que faites-vous? dit vivement ma marraine; appeler nos gens!...

Mais, sans l'écouter, il se dirigea vers la porte et l'ouvrit.

— Martin! Louis! au secours! au secours!... Venez! cria-t-il de nouveau.

Je supposai qu'il voulait esquiver une explication ou détourner ma colère.

— Oh! vous m'entendrez, repris-je avec véhémence; j'aurai de vous la pitié que vous avez des autres!... Je viens ici pour vous juger et prononcer la sentence.

Mon attitude résolue les plongeait tous dans un désordre inexprimable. Diane me prit dans ses bras, essayant de me calmer; mais je n'écoutais rien. Les gens étaient venus, M. de Maufert n'osait s'approcher de moi.

— Le malheureux! le malheureux! disait-il en levant les bras au ciel. Vite, un médecin!

— Hélas! dit Mme de Jonval, le pauvre enfant! comme il ressemble ainsi à sa mère!

Je compris... Le sol se déroba sous mes pieds, je sentis faiblir les bras de Diane, et je tombai, comme foudroyé, inerte sur le tapis. Je n'avais pourtant point perdu tout sentiment de souffrance. Le silence et la nuit m'environnaient, un silence inexplicable, une nuit épaisse, lugubre, telle que doit être la nuit du tombeau, et ma pensée veillait seule en ce néant...

XI.

Un accident arrivé au pauvre docteur Schultz est venu brusquement interrompre mon récit, cher Wilhelm, et m'enlever peut-être moi-même à je ne sais quel désordre d'esprit dont j'ai peine à me défendre, quand je m'appesantis sur ces douleurs passées; c'est pourquoi tu n'as reçu qu'un chapitre tronqué. Avant-hier, tandis que j'écrivais, mon valet de chambre, le vieux Fritz, était entré dans mon cabinet, comme il fait souvent, sans que je l'appelle, uniquement pour me regarder travailler ou lire; c'est une licence que je laisse prendre à ce fidèle Caleb, qui m'a vu naître, et qui ne peut rester un quart d'heure sans venir me couver des yeux. Je me ferais scrupule de le troubler, et je suis si bien accoutumé à son innocente manie, il marche avec si peu de bruit, que je finis par ne plus m'apercevoir de sa présence.

Je ne sais depuis combien de temps il était devant moi, lorsque tout à coup je le vis sortir précipitamment; puis il revint au bout d'une minute avec Hermann, qui, très agité, me supplia de courir auprès du docteur, subitement frappé d'un accès. Je le suivis en toute hâte, et je trouvai Schultz enfermé dans sa chambre, tous les volets clos.

— Ah! c'est vous? me dit-il avec égarement, vous arrivez bien!... Ce brigand d'Hermann me retient prisonnier; vous allez me délivrer!

Ma première pensée fut de m'enfuir avec lui; mais en traversant le salon je venais de voir l'infortunée Mme Schultz fort calme, un livre sur ses genoux, et qui donnait une leçon à sa petite fille. Je songeai au désespoir où devait la plonger l'horrible découverte du malheur qu'elle ignorait encore.

— Allons, sortons! reprit le docteur.

— J'avais pourtant à vous parler d'affaires sérieuses, dis-je en feignant de ne point remarquer son exaltation.

— Eh bien! partons, vous me raconterez cela en route.

— Non, restons ici, repris-je, je suis un peu souffrant... D'ailleurs ma communication est tout à fait confidentielle.

— Raison de plus pour sortir! dit-il. Ne voyez-vous pas que la Folie est là, qui vient me chercher, et qui nous écoute?... Là, là, derrière vous! ajouta-t-il avec un geste effaré.

Je frissonnai de terreur et je me retournai, pâle, tremblant : une grande figure immobile, muette, nous regardait fixement et semblait sortir de la muraille.

— Défendez-moi! défendez-moi! dit Schultz, au comble de l'épouvante; elle va me saisir!

Je le vis perdu. Instinctivement je lui fis un rempart de mon corps, et j'osai affronter le terrible spectre. Je n'y eus pas plus tôt jeté les yeux que je reconnus notre erreur.

— Quel enfantillage! m'écriai-je. C'est le portrait de votre oncle, le docteur Wolfgang Schultz.

— Non, c'est *elle* qui se déguise pour nous mieux surprendre... Voyez, elle s'agite dans son cadre... Allez la toucher de la main... C'est elle, vous dis-je, c'est elle!

Il disait peut-être vrai, car elle sait prendre toutes les formes; mais il fallait porter secours à ce pauvre esprit égaré. Je me raidis contre ma peur : je marchai vers l'image. Mon cœur battait... A deux pas du tableau, j'eus la pensée de m'enfuir... Schultz m'observait anxieux, il allait succomber... Par un suprême effort de volonté, je fis un dernier pas, j'étendis la main, je touchai...

— C'est une toile! m'écriai-je triomphant, c'est une toile! Approchez, regardez... Je frappe dessus, elle résiste à mes doigts.

J'étais tout fier de mon héroïsme.

— Vous êtes bien sûr?

— Parbleu! mon cher. Vous avez été dupe d'une illusion, d'un effet de lumière!... Voyez, voyez.

— Peut-être était-ce une hallucination, reprit-il tristement.

— Eh bien! quand cela serait!... La belle affaire! Une mauvaise digestion, un rêve, un cauchemar! Esquirol classe ce phénomène parmi les affections passagères. « Les hallucinations diffèrent du somnambulisme et de la folie, dit-il, en ce que, dans le plus grand nombre de cas, les hallucinés se rappellent toutes les idées qui ont troublé leurs esprits, tandis que les somnambules et les fous ne se souviennent de rien. »

— Vous arrangez cela pour me consoler, dit le docteur en secouant la tête d'un air de doute.

— Sur mon honneur, je cite textuellement, répliquai-je. Voyons, mon ami, raisonnons. Vous êtes un esprit ferme, droit, juste; le fait ici est patent : ceci est une toile; vous voici convaincu de la vanité du fantôme; votre courage seul eût suffi à le faire évanouir. Eh quoi! vous, savant, philosophe, praticien, vous croyez à des apparitions qui renversent toutes les lois de la nature? Vous admettez je ne sais quelle corporalité visible d'une maladie, vous, docteur!... Avez-vous jamais vu apparaître la Phthisie au chevet des mourans que vous assistiez?

— La phthisie, c'est différent.

— C'est même chose!... Faudrait-il donc supposer un monde com-

posé d'êtres informes, hideux, représentant l'un la Peste, l'autre la Fièvre jaune?... Voyez-vous d'ici le Choléra asiatique, qu'une imagination malade affublerait d'un turban et d'un kriss malais; la burlesque et chétive figure du Coryza couvert de givre, et venant dans l'antichambre du grand-duc, un soir de bal, saisir à la sortie le valseur innocent qui s'emmitoufle pour regagner sa demeure!

Un franc éclat de rire du docteur m'annonça que je commençais à donner le change à sa démence; pourtant il redevint encore soucieux.

— Alors vous pensez que la folie est, comme le reste, immatérielle, intangible!... vous ne croyez pas qu'elle prenne corps?...

— Mais ce serait précisément folie de le croire, m'écriai-je en haussant les épaules.

— En ce cas, vous n'admettez pas un monde surnaturel?...

— Au contraire, je l'admets formellement, car la raison est contrainte de reconnaître dans la nature des forces mystérieuses qu'elle ne peut définir. Dans l'ordre physique, nous constatons des fluides impondérables, invisibles, tels que l'aimantation, l'électricité, dont le principe nous échappe. Or la nature a partout les mêmes lois : comme le règne minéral, le règne animal doit avoir des fluides, insaisissables encore pour nous ou mal analysés, tels que le magnétisme, resté jusqu'à ce jour à l'état de science rudimentaire... De là, docteur, à reconnaître qu'il existe une force surnaturelle que nous ne savons point évoquer, et à laquelle notre faible entendement prête le nom de spiritisme, il n'y a qu'un pas! Que nous manque-t-il? La pile de Volta qui nous mette en communication avec cette puissance métaphysique!

Le docteur m'écoutait la tête penchée, comme s'il eût craint de laisser échapper une seule de mes paroles; je l'observais attentivement, je sentais que je rassurais son âme; à un certain moment, comme il me tournait le dos, je vis son visage reflété dans le miroir, il ne portait plus la moindre trace d'émotion; par hasard il rencontra mon regard, il fit un geste de surprise, se troubla, mais ce ne fut qu'un éclair; pour dissimuler sa gêne, il se voila de ses deux mains, pas si vite pourtant que je ne pusse voir un sourire se dessiner sur ses lèvres...

Que signifiait ce sourire? En vérité, c'était à croire que le docteur Schultz n'avait jamais été fou, et que sa démence n'avait été qu'un rêve de mon imagination...

— Parlez, parlez encore, me dit-il pourtant, et prouvez-moi bien ma sottise, prouvez-moi bien que, si je sais comprendre la vanité de mes terreurs, c'est qu'il n'y a dans mon cerveau aucun dérangement organique; prouvez-moi bien que je m'abandonne à des transports

puérils, et que si ma volonté suffit à les dissiper, c'est que j'ai échappé à mon triste héritage...

Ce langage sensé confirmait ma victoire, je n'avais plus qu'à développer les propositions d'un syllogisme dont il me fournissait tous les points avec une admirable clarté. Dans l'élan de l'improvisation, je trouvais des argumens qui me surprenaient moi-même, des déductions irréfutables que mon esprit n'avait jamais formulées et que la pitié faisait jaillir de mon cœur à flots pressés. Je sentais déborder la conviction du foyer le plus intime de mon être, et je la faisais pénétrer radieuse dans ce cerveau obscurci par de maladives visions. Au bout d'une demi-heure, Schultz se leva serein, reposé.

— Merci, me dit-il avec simplicité en me prenant la main, et il ajouta gaîment : — Me permettez-vous maintenant de sortir?

— Descendons au jardin, si vous voulez, répondis-je.

— Non, reprit-il, allons nous promener dans la campagne.

Je me gardai bien de laisser percer l'étonnement où me jetait cette proposition; Schultz me parlait avec un accent si franc et si joyeux que je ne pouvais me méprendre à son intention : nous nous entendîmes par le cœur.

— Partons, dis-je.

Et nous partîmes.

Ce dernier mot te révèle, mon cher Wilhelm, où j'en suis avec mon docteur : je ne suis plus prisonnier... J'ai franchi pour la première fois ces grilles que depuis un an mon tuteur avait scellées sur moi... Je suis libre! libre par la gratitude, libre avec la conscience d'avoir sauvé une âme qui allait peut-être s'égarer dans les ténèbres éternelles! Te le dirai-je, ami? j'éprouve un indicible sentiment d'orgueil, comme si je venais d'accomplir une action d'éclat. Je crois qu'une mère seule peut comprendre cette joie qui m'arrive de protéger un être dont je suis en quelque sorte la règle et la raison. Je m'attache à ce pauvre Schultz, que je détestais, de par cette grande loi d'amour qui lie le créateur à sa créature, et il semble ressentir la même tendresse pour moi, si ce n'est qu'il se mêle à ses épanchemens une sorte de soumission; peut-être aussi a-t-il peur que je ne le quitte.

Tout cela t'explique, ami, pourquoi, libre, je reste encore à Carlsruhe. Je ne pourrais sans cruauté abandonner mon œuvre : Schultz est encore craintif à ce point qu'il me supplie de ne point sortir sans lui. Ce n'est pas en quelques semaines que j'ai pu l'affermir contre toute rechute; il se croirait perdu sans moi. Que ferais-je d'ailleurs? En dehors de ton amitié, je n'ai plus d'avenir; le seul amour qui m'eût fait vivre n'est qu'un songe...

Tu sais maintenant pourquoi j'ai interrompu encore une fois mon récit; je le reprendrai demain.

XII.

Je ne saurais dire ce qui suivit l'effroyable secousse qui m'avait anéanti, aux pieds de Diane, sur le parquet du salon. Quand je repris mes sens, je me trouvai dans ma chambre couché, languissant, alourdi; il faisait nuit, Bastien veillait à mon chevet. En m'entendant murmurer son nom, il jeta un cri de joie.

— Ah! mon Dieu! il est sauvé, dit-il. Monsieur André, est-ce que vous me reconnaissez?

— Mais oui, je te reconnais; pourquoi t'en étonnes-tu?

— Ah! c'est madame la comtesse qui va être contente!... Mais taisez-vous : le médecin a dit que si vous sortiez de votre engourdissement, il fallait vous empêcher de parler... Je vais tout vous raconter pour que vous ne vous fatiguiez pas.

Il m'apprit alors que j'étais au lit depuis trois semaines, frappé par une fièvre cérébrale qui avait fait désespérer de moi, et que depuis deux jours seulement j'étais hors de danger.

— Et ma marraine? lui dis-je.

— Elle ne vous a quitté ni jour ni nuit, ce n'est que depuis avant-hier qu'elle prend du repos quand vient le soir : alors c'est moi qui suis votre garde, comme vous voyez; mais elle m'a bien recommandé, si vous m'interrogiez, de vous dire de sa part d'être bien tranquille et de penser à elle. — Allons, nous avons assez causé, ajouta-t-il, il faut lui obéir; dans deux heures, il fera jour, elle viendra; dormez gentiment jusque-là pour vous reposer.

J'éprouvais une telle lassitude dans l'esprit, qu'il m'eût été impossible de formuler d'autres questions. Il m'avait parlé d'elle d'ailleurs, et c'était plus qu'il n'en fallait pour m'apaiser. Je fermai les yeux m'enveloppant voluptueusement de sa pensée, et je me rendormis bientôt dans mon doux rêve.

Quand je me réveillai, le soleil entrait en nappes lumineuses par la fenêtre ouverte; les parfums du jardin pénétraient dans ma chambre, apportés par une brise matinale... Je crus assister à ma résurrection. Un soupir exhalé près de moi me fit tourner la tête, et je me trouvai sous le regard de Diane, qui, baignée de pleurs de joie, tenait ma main dans les siennes.

— C'est moi, c'est moi, ma marraine chérie ! m'écriai-je, comme si j'étais revenu d'un voyage.

Et je me mis à pleurer comme elle; pendant une minute, nous

restâmes sans parler, nous souriant à travers nos larmes et nous tenant toujours par la main.

— Je vous revois! dis-je enfin au milieu d'un rire et d'un sanglot.

— Mais je ne vous ai pas quitté, André, répondit-elle avec un accent profond.

O moment divin! quelle félicité ou quelle douleur pourrait faire pâlir ta souvenance? Je ne savais plus de quel amour j'aimais, mais nos deux âmes s'étaient fondues l'une dans l'autre et volaient en plein ciel.

J'étais encore trop faible pour supporter une telle ivresse, je me sentis presque défaillir, et Diane me força au silence.

— Il faut être calme, dit-elle, si vous voulez bientôt guérir. Je reste ici près de vous, ne vous fatiguez point.

— Il y a si longtemps que je ne vous ai vue, répondis-je, essayant de résister, j'ai tant de choses à vous dire...

— Non, non, plus tard... si vous m'aimez, obéissez.

— Ah! oui,... je vous... obéis.

Elle dégagea vivement ses doigts de l'étreinte où je les tenais, et sans me répondre, comme on fait pour inviter les enfans à rester sages, elle posa sa main sur mon front. Je m'aperçus qu'elle tremblait un peu.

— Dormez, dormez, dit-elle.

Je fermai les yeux, mais je ne dormis point; elle s'était rassise à mon chevet, et à travers mes cils fermés je la contemplais ravi. Elle était tournée vers moi; un rayon de soleil se jouait dans ses cheveux et lui faisait une auréole. Je remarquai qu'elle était un peu pâlie; un léger cercle de bistre entourait ses yeux, ses traits si purs étaient amaigris. Je me rappelai les paroles de Bastien, je devinai ses veilles et ses angoisses : je pleurai.

— Ah! vous ne dormez pas, dit-elle d'un ton de tendre reproche.

En ce moment, le médecin entrait :

— Il paraît que nous sommes ressuscité! s'écria-t-il joyeux. Ho! ho! quelle mine, monsieur mon sujet! Voyons le pouls... Parfait!... Eh bien! vous voilà tiré d'affaire, et je n'ai plus à vous garder que des imprudences qui retarderaient la guérison.

Moi, je ne voyais que Diane et le contentement qui rayonnait sur son visage. C'était pour elle que j'étais heureux de renaître.

MARIO UCHARD.

(La seconde partie au prochain n°.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1863.

Il est encore un lieu, même en ce temps de vacances, où la politique ne chôme point, et ce lieu est la Bourse. Les moyens de manifestation directe de l'opinion publique étant aujourd'hui fort restreints en France, la Bourse a pris par momens chez nous une très grande importance, comme révélatrice des impressions générales; elle est un des plus gros fragmens de ce miroir brisé où, suivant la pittoresque image de M. Jules Favre, il est donné à la France de se contempler. La Bourse est en effet un *meeting* en permanence, un forum toujours ouvert, un club dont le langage chiffré échappe à toute censure et déjoue toute répression. Animée par l'impétueux et irrésistible mobile de l'intérêt, la Bourse a la prétention et la réputation de tout savoir et de tout prévoir. Elle écoute aux portes des conseils de cabinet, elle pénètre les projets des puissans de la terre, elle surprend les confidences des artisans de révolution, elle est avertie des rhumes des souverains à leur premier éternument. Ce monstre singulier vient d'être en proie à un accès d'impressions brusques et contradictoires, bien fait pour déconcerter ceux qui croient à son infaillibilité. Pendant quelques jours, il a été le jouet des rumeurs les plus diverses, et on l'a vu sauter, d'une heure à l'autre, de l'excès de la confiance à l'excès de la crainte. Un moment la Bourse a cru à l'alliance de la France, de la Prusse et de la Russie; elle s'est attendue à l'octroi d'une constitution à la Pologne et à la Russie, et a souhaité le bonsoir à la question polonaise. Déçue par la fête de l'empereur Alexandre, qui s'est encore une fois passée sans démonstration constitutionnelle, informée par la presse officieuse que l'alliance réactionnaire n'avait aucune réalité, elle s'est tout à coup abandonnée aux pressentimens les plus noirs. Elle a cru que l'archiduc Maximilien refusait le trône du Mexique, que notre gouvernement allait reconnaître la confédération du sud, que le roi d'Italie, gravement malade, se livrait à cette médecine à la Sangrado qui fut si funeste à M. de Cavour;

elle s'est mise à attendre avec une perplexité pleine d'alarmes la publication des dernières notes échangées entre les puissances et la cour de Pétersbourg. La main a dû trembler à ceux qui ont pris part aux émotions de la Bourse de samedi, lorsqu'ils ont coupé la bande du *Moniteur* de dimanche.

L'innocent journal officiel a sans doute apporté une consolation indirecte, mais efficace, aux effrayés en leur apprenant que la nouvelle du jour était, non pas la reconnaissance du sud ou la maladie du roi Victor-Emmanuel, ou même la dépêche du prince Gortchakof, mais le titre de duc conféré à M. de Persigny. On conviendra que les inquiétudes des lecteurs du *Moniteur* ne pouvaient être plus heureusement désappointées. C'est une bonne fortune pour l'ancien ministre de l'intérieur que la publicité donnée à l'honneur dont il est revêtu ait ce caractère rassurant, et vienne en temps opportun dissiper une si chaude alarme. Nous avons un second duc civil. Nous fîmes l'an dernier notre profession de foi sur l'institution des ducs civils, et nous n'avons pas l'intention de la répéter aujourd'hui. Pas plus qu'on ne l'eût compris au temps où la noblesse était une réalité et où les titres avaient une signification sociale, nous ne comprenons des ducs qui ne soient pas d'épée. M. de Persigny rejoignant ainsi M. de Morny, il y a lieu de croire que la classe des ducs civils s'enrichira successivement de noms nouveaux, et que, suivant le mot dont nous nous servions tout à l'heure, nous sommes en présence, non-seulement d'une récompense exceptionnelle, mais d'une nouvelle institution. Les personnes qui cultivent encore parmi nous la science des d'Hozier feront à ce sujet plusieurs observations. Il est à remarquer que, sous le second empire pas plus que sous le premier, on ne fait des marquis. On passe de comte à duc en franchissant le marquisat à pieds joints; c'est encore le cas de dire : Saute marquis! Les marquis ne se plaindront pas de ce système, qui finira peut-être, en diminuant leur nombre relatif, par rendre rare et recherché en France un titre tant raillé par ces terribles moqueurs Molière et Saint-Simon. Une autre remarque, c'est que nous ne suivons pas, quant aux noms, les erremens du règne de Napoléon Ier. Il y a eu des duchés civils sous le premier empire, Plaisance, Massa, Gaëte par exemple; mais, comme on voit, on ajoutait alors des noms de ville au titre : cela sentait son fief, gardait une couleur nobiliaire, et couvrait complétement dans les nouveaux ducs l'origine professionnelle, le jurisconsulte ou le financier. Il n'en est plus ainsi maintenant. Les Espagnols ont une coutume qui semble s'accommoder avec la création d'une noblesse civile; ils accouplent quelquefois le titre avec un mot exprimant une idée morale. Ils ont créé ainsi des princes de la paix, des ducs de la fidélité ou de la victoire. En Espagne, M. de Persigny, devenant duc, eût pu tout naturellement s'appeler duc du dévouement ou duc des élections; mais personne ne regrettera que, dans notre nouvel engouement de noblesse et de titres pompeux, nous n'en soyons point arrivés encore à l'imitation des usages espagnols. Nous ne chicanerons pas au surplus M. le duc

de Persigny sur l'honneur qu'il vient de recevoir. Les chagrins politiques qu'il a pu nous causer ne nous ont jamais empêchés de reconnaître son mérite, et nous avons applaudi sincèrement au zèle sérieux et utile avec lequel il s'est appliqué durant son dernier ministère à l'œuvre si féconde du développement des chemins vicinaux, ainsi que l'atteste l'intéressant rapport qu'il a récemment adressé à l'empereur. M. le duc de Persigny s'est montré d'ailleurs depuis longtemps très particulier et très raffiné sur le chapitre de la noblesse; on se souvient de son discours à la *Diana :* le titre de duc ne pouvait arriver à un homme qui fût plus capable de l'apprécier et de le goûter. Si de tels honneurs font plaisir à quelqu'un, convenons qu'ils ne font de mal à personne. Ils n'excitent plus même la jalousie et le dépit que ressentaient autrefois nos ducs, obligés d'admettre un nouveau-venu dans leur fière compagnie, et nos duchesses aux grands airs, irritées de voir prendre le tabouret à une dame qui jusque-là était restée debout derrière elles, assises. Au contraire, aujourd'hui le nouveau-venu reçoit bon accueil de ses récens prédécesseurs, qu'il fait monter d'un rang en ancienneté, car enfin nos nouveaux nobles n'ont pas été sans avoir entendu dire que la noblesse, comme le vin, ne devient bonne qu'en vieillissant. Cela nous rappelle le mot d'un spirituel doctrinaire qui n'était que de noblesse d'empire. En apprenant que M. Pasquier s'était passé la fantaisie d'être duc : « Ah! tant mieux! dit-il. Me voilà mis dans l'ancienne noblesse! » Nous ne demandons qu'une chose à M. le duc de Persigny : à son prochain voyage en Angleterre, il aura le plaisir de s'entendre appeler « sa grâce; » qu'il veuille donc bien reconnaître que, si l'Angleterre a l'avantage, qu'il fait sonner si haut, de posséder une aristocratie, la France n'aura plus désormais le malheur d'en être totalement dépourvue.

Revenons à l'examen des élémens graves et complexes de la situation politique qui mettent les nouvellistes en frais, et dont la perspective incertaine agite les bourses européennes : la question russe, la question polonaise, les affaires d'Allemagne, les affaires d'Italie, le Mexique, les États-Unis.

Depuis que les trois puissances ont fait parvenir à Pétersbourg leurs dépêches à conclusion identique, il s'est écoulé tant de temps, et il s'est produit en Europe des mouvemens si marqués, qu'il nous semble que la controverse entre la Russie et les puissances a vieilli, et que l'objet de cette controverse ne présente plus un intérêt actuel. Ce qui tenait les esprits en suspens dans la première phase de ce débat, c'est la pensée qu'il pouvait aboutir à une rupture caractérisée, et que l'on pouvait être conduit à passer des paroles à l'action. En un mot, ce qui était dans les préoccupations du public, c'était la question de paix ou de guerre. Les notes des puissances poseraient-elles des conditions qui provoqueraient de la part de la Russie un refus formel; les réponses de la Russie seraient-elles conçues en des termes blessans pour la dignité de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche; les cabinets d'Occident se mettraient-ils d'accord pour soutenir leurs réclamations par la force? Voilà les doutes qui pla-

naient sur la situation. Cette incertitude a été levée par les déclarations présentées à la chambre des lords et à la chambre des communes dans les derniers jours de la session du parlement anglais. Depuis lors, il a été visible que la guerre n'était pas possible, au moins cette année; depuis lors, comme nous l'avons indiqué, il n'y avait plus à suivre à l'égard de la Russie qu'une politique d'observation et d'attente, politique réservée et silencieuse. Depuis lors aussi, on ne pouvait plus attacher une grande importance aux documens diplomatiques échangés entre la Russie et les puissances. Le débat était interrompu pour le moment; il fallait attendre quelques mois pour voir s'il pourrait être repris avec avantage.

Placés à ce point de vue, nous avouons que les dépêches annoncées et attendues du prince Gortchakof ne nous inspirent aucune curiosité impatiente. Le ministre de Russie aurait pu se dispenser de répondre aux dernières notes qui lui ont été adressées. Nous doutons d'ailleurs qu'il y ait répondu longuement. Peut-être même eût-il gardé un silence qui, de sa part, eût été plus digne et plus habile, si sa passion de polémique n'eût été émoustillée par un mémorandum joint à la dépêche française. Ce mémoire est consacré, dit-on, à l'interprétation des stipulations du traité de Vienne relatives à la Pologne et à l'affirmation du droit qu'ont les puissances signataires de veiller à l'exécution de ces stipulations. La question, comme on voit, n'est pas neuve. Le traité de Vienne n'ayant pas rétabli l'intégrité de la Pologne, ayant laissé en dehors du royaume formé avec le grand-duché de Varsovie les provinces que la Prusse, l'Autriche et la Russie tenaient du premier partage, les négociateurs de Vienne s'occupèrent de la Pologne à deux points de vue : au point de vue du royaume proprement dit et au point de vue des provinces démembrées. Il fut décidé que le royaume aurait une existence et une constitution distinctes, et que les provinces seraient dotées d'institutions particulières par les puissances entre lesquelles elles étaient divisées. Le traité de Vienne stipule à ces deux titres pour le royaume et pour les anciennes provinces polonaises. Les archives de la France et de l'Angleterre ont à ce sujet, dans les correspondances de leurs représentans au congrès de Vienne, des explications complètes sur l'esprit et la portée du traité. Lord Russell, dans une de ses récentes dépêches, empruntait à cet ordre de documens une déclaration de lord Castlereagh qui a été remarquée. Nous sommes certains que le prince de Talleyrand, qui avait la question polonaise à cœur, n'a pas non plus laissé notre chancellerie désarmée sur ce point. Lorsque le mémorandum de M. Drouyn de Lhuys sera publié, on verra sans doute que la France a dû tirer profit des termes du traité, expliqués et commentés par le négociateur français. Au surplus, nous le répétons, il n'y a rien de nouveau dans cette interprétation du traité de Vienne, où les puissances puisent le droit d'exiger qu'une constitution soit donnée au royaume, et que des institutions particulières soient données aux provinces. Depuis 1831, lord Palmerston a établi cette

thèse dans deux dépêches connues avec le luxe d'argumentation légale qui le distinguait comme ministre des affaires étrangères. Lord Russell l'a complétement adoptée et l'a en quelque sorte reprise en sous-œuvre. Enfin, depuis 1815, elle est sortie des archives secrètes de la diplomatie; elle a été confirmée par les révélations de l'histoire. M. de Mazade par exemple a divulgué récemment, dans la *Revue* même, des parties curieuses de la correspondance de l'empereur Alexandre avec le prince Adam Czartoryski qui ne laissent pas de doute sur la nature des engagemens pris par la Russie.

L'empereur Alexandre se croyait si bien astreint à donner aux provinces anciennement démembrées des institutions qui leur fussent propres, des institutions polonaises, qu'il s'efforçait de séduire le patriotisme des Polonais en leur promettant de réunir les provinces au royaume pour rétablir ainsi une grande Pologne. En restant même dans les limites du traité de Vienne, les puissances ont le droit de demander que la Russie ne traite pas autrement la Lithuanie et la Ruthénie que l'Autriche et la Prusse ne traitent la Galicie et le duché de Posen. Et comment n'useraient-elles pas de ce droit, lorsqu'elles voient les anciennes provinces polonaises livrées à la cruelle administration de Mouravief et de ses émules, gouvernées révolutionnairement et privées de la protection des lois? La lettre des traités est formelle; quoique incorporées à la Russie, les anciennes provinces polonaises ne font pas partie de l'empire aux mêmes conditions que les autres possessions russes; elles y sont attachées à des conditions particulières, stipulées par les puissances signataires des traités; la Russie est tenue de justifier devant ces puissances qu'elle satisfait à ces conditions. Or la revendication de ce droit, exprimée probablement dans le mémoire de M. Drouyn de Lhuys, va à l'encontre de cette prétention récente de la Russie qui dénie aux provinces de l'ouest leur nationalité polonaise. C'est sans doute le désir de soutenir cette prétention et d'accroître sa popularité moscovite qui aura décidé le prince Gortchakof à prendre encore une fois la plume. Quoi qu'il en soit, nous espérons que la France ne permettra pas au gouvernement de Pétersbourg de trouver dans l'état actuel de la Pologne et dans les témoignages de sympathie que l'Europe donne à la cause polonaise l'occasion de consommer une des plus insolentes usurpations qu'il ait méditées.

Les nouvelles dépêches du prince Gortchakof auront donc une sorte de couleur rétrospective, ressembleront à la discussion d'une thèse d'histoire et n'apporteront aucun changement à la situation. Nous croyons qu'on en a fini, à l'heure qu'il est, avec le roman récemment imaginé pour expliquer un prétendu rapprochement entre la Russie, la Prusse et la France, rapprochement qui se serait accompli au moyen d'institutions constitutionnelles octroyées par le gouvernement russe, et dont le prétexte aurait été une égale jalousie inspirée à ces trois puissances par l'initiative qu'a prise l'Autriche à propos de la réforme de la confédération. Rapprochement, moyen et prétexte, tout était inventé. Il n'y avait de réel que ceci : la question de la réforme du pacte germanique était, par le fait, une sou-

daine et importante diversion apportée à la question polonaise, qui avait jusque-là absorbé l'attention publique. Il y avait là un épisode politique éclatant, bruyant, curieux, faisant naître des préoccupations nouvelles. La foule, qui auparavant faisait cercle autour du prince Gortchakof et de M. Drouyn de Lhuys, a couru à l'autre spectacle; les gouvernemens de France et de Russie, délaissés par les spectateurs, ont interrompu leur partie d'escrime, et se sont mis, comme la foule, à regarder ce qui se passait à Francfort. Il s'est trouvé que la Prusse, qui avait un rôle actif à jouer dans les affaires d'Allemagne, a préféré se tenir à l'écart et a mieux aimé demeurer spectatrice que de se mêler à l'action. L'entreprise de l'empereur d'Autriche a donc eu pour résultat d'interrompre le débat polonais, de fournir un sujet nouveau à la curiosité politique de l'Europe, et d'amener à une même attitude d'observation, par rapport aux affaires d'Allemagne, la France, la Russie et la Prusse. De ce que ces trois puissances assistaient au même spectacle et devaient former, quant au dénoûment de la pièce, le même désir, on s'est cru en droit de supposer qu'elles devaient causer ensemble et se communiquer leurs impressions. De ce que la Russie doit songer à la réorganisation de ses institutions, on a conclu qu'elle élaborait une constitution libérale; une constitution étant préparée par la cour de Saint-Pétersbourg, il était naturel que la Pologne en eût sa part. Une constitution pour la Pologne! Mais la France n'avait rien de plus à demander; l'expédient était admirable pour apaiser le conflit diplomatique. La France, étant satisfaite, redevenait la meilleure amie de la Russie et de la Prusse par-dessus le marché. Une fois de plus, tout allait au mieux dans le meilleur des mondes. Il est vraiment pitoyable que ces imaginations aient pu être accueillies en France avec assez de crédulité pour produire, le jour où elles se sont brisées contre la réalité, une déception véritable.

On a pu juger par là à quel point l'esprit public a été abâtardi chez nous par l'absence de la liberté de la presse. Les amis officieux du régime actuel ont trouvé tout naturel que le gouvernement français pût avoir la politique la plus décousue et la plus inconsistante, et personne ne les a contredits. Ils ont trouvé tout simple que notre gouvernement ne cherchât qu'un prétexte pour enterrer la question polonaise; ils ont trouvé parfaitement logique que notre gouvernement se fît un jeu de ses alliances, quittât sans façon ses amis d'hier et offrît le bras à ses adversaires de la veille. Pour mettre le dernier trait à cette triste imbécillité de l'esprit public en France, il fallait encore, et c'est ce qui est arrivé, qu'en soufflant dédaigneusement sur cette illusion, la presse russe donnât à nos journaux officieux une leçon d'esprit et de dignité. C'est la presse moscovite qui nous apprend que l'œuvre que veut fonder le tsar doit être une œuvre durable et non un expédient, que ce n'est pas sur un terrain encore mouvant que l'on peut établir une constitution solide, que dans les projets de constitution il ne s'agit point d'ailleurs d'un plan fédératif, comme les journaux français l'ont prétendu, que les tendances de l'esprit public en Russie et la logique des

choses n'admettent que le système unitaire, que les bruits d'une alliance nouvelle avec la France sont prématurés, car les esprits sont encore trop animés en Russie pour accepter une semblable combinaison sans préparation et sans transition. Il faut sans doute faire la part de la forfanterie dans ce langage de la presse russe; mais il serait injuste de n'y pas reconnaître une apparence de dignité. Malheureusement pour elle, la presse russe a gâté cette belle attitude en avançant que la cour de Pétersbourg, bien loin de voir dans les projets de réforme germanique un motif de se rapprocher de la France, avait toujours applaudi et donnerait son concours aux tendances unitaires de l'Allemagne. Voilà ce qui peut s'appeler une des gasconnades les plus effrontées que la politique russe se soit jamais permises. La Russie favorable à l'unité allemande! Mais il y a quarante ans que la Russie exploite à son profit les divisions de l'Allemagne. Pendant tout le règne de Nicolas, c'est à l'aide de ces divisions qu'elle avait usurpé sa prépondérance artificielle sur le continent. Ces divisions sont encore aujourd'hui la protection la plus efficace qui la couvre contre les réclamations du libéralisme européen. Le jour où l'Allemagne entrerait en possession d'elle-même marquerait peut-être la fin de la destinée européenne de la Russie. Il n'y a que les peuples libéraux qui puissent voir sans trouble l'Allemagne chercher une vie nationale plus complète et plus forte. Et c'est parce que la France, malgré les tristes et passagères éclipses que la liberté subit chez elle, ne peut être en définitive qu'une nation libérale, que nous croyons qu'il est de son intérêt comme de son honneur de ne point opposer de résistance aux efforts du patriotisme allemand.

En vérité, les amis de notre gouvernement lui ont prêté de bien courtes vues, s'ils ont pensé que l'initiative de l'empereur d'Autriche dût l'émouvoir et le troubler au point de lui faire changer en vingt-quatre heures son système d'alliances. Nous n'avions le droit de faire des objections qu'à l'article du programme autrichien qui aurait fait entrer dans la solidarité germanique les provinces extra-allemandes des puissances confédérées. Ceci n'était plus une affaire fédérale intérieure, et tendait à changer profondément le caractère et le rôle de la confédération dans ses rapports extérieurs avec les autres nations. Cette prétention ne devait point, dans les circonstances actuelles, inspirer une sérieuse inquiétude; une simple observation suffisait pour la faire disparaître, et d'ailleurs le projet autrichien avait si peu de chances d'être immédiatement réalisé, que les puissances étrangères pouvaient compter que cette prétention tomberait d'elle-même. Il n'y a guère que le cabinet de Turin qui ait, croyons-nous, donné à ce propos quelque signe d'émotion. Encore le cabinet italien a-t-il eu le bon goût de ne faire aucun fracas de ses représentations, et de ne point se donner l'apparence ridicule de tenter un grand effort pour enfoncer une porte ouverte. L'article du projet autrichien qui eût pu nous faire dresser l'oreille a été rendu inoffensif par les amendemens qu'il a subis. Il créerait même une situation plus favorable aux puissances étrangères que l'état

présent des choses. D'après la loi actuelle, les décisions qui associeraient l'Allemagne aux conflits extérieurs peuvent être prises par la diète à la simple majorité; d'après l'article voté à Francfort, les trois quarts des voix seraient nécessaires. On voit donc que, pour ce qui touche aux relations extérieures de l'Allemagne, nous serions loin d'avoir à nous plaindre de l'adoption du projet autrichien, et que tout témoignage de mauvaise humeur serait aussi inopportun que maladroit. Que l'on ne perde point de vue en effet qu'il ne s'agit encore que d'un projet, et que ce projet n'est pas près de devenir la loi de la confédération. L'œuvre de la réforme du pacte fédéral ne sera point l'œuvre d'un jour ni d'une année; elle est destinée à être traversée par mille incidens.

Le plus gros incident est celui même qui est né du refus de la Prusse de prendre part aux délibérations de Francfort. La situation intérieure de la Prusse, le conflit de la couronne et de la chambre populaire, la dissolution de la chambre, les prochaines élections, forment un autre groupe d'incidens qui peuvent exercer les influences les plus diverses sur la situation intérieure de l'Allemagne. Un des chefs du parti libéral prussien, M. de Schwerin, vient de donner le mot d'ordre électoral de son parti en déclarant que les élections doivent se faire sur les questions intérieures et prussiennes proprement dites, que les électeurs doivent écarter de leurs préoccupations la réforme fédérale et ne pas songer, dans cette crise, aux justes objections que soulève le projet de l'Autriche. Sera-t-il possible de supprimer ainsi dans la lutte électorale la question générale de la réforme allemande? Si tel est le vœu des libéraux, il est évident que la politique contraire sera celle de M. de Bismark. On annonce que le ministre prussien est en train d'élaborer le contre-projet qu'il veut opposer au programme autrichien. Il est naturel que M. de Bismark se serve de cette manifestation anti-autrichienne pour passionner les élections et tenter de les entraîner à lui; mais M. de Bismark ne court-il pas à l'impossible en poursuivant une œuvre contradictoire? Peut-il être à la fois réactionnaire, défenseur absolu de la prérogative royale dans le gouvernement intérieur de la Prusse, et tracer le vrai programme d'une fédération nationale qui, comme toute fédération, est destinée, malgré les apparences extérieures, à être au fond une république? Tel est le curieux antagonisme dans lequel se débat M. de Bismark, le drame qu'il joue avec lui-même. Nous n'avons jamais méconnu les qualités de cet homme d'état, son activité d'esprit et son courage aventureux; nous eussions aimé à voir ces qualités mises au service d'une cause plus simple, plus nette et meilleure. Malgré les regrets que nous inspire la politique de M. de Bismark, nous ne pourrons pas assister, sans y prendre un vif intérêt, au spectacle qu'il va nous donner.

L'agitation de la Prusse va être pour la curiosité de l'Europe une autre diversion à la lutte héroïque que les Polonais sont décidés à poursuivre contre leurs éternels persécuteurs. Avec les réponses attendues du prince Gortchakof sera clos le débat diplomatique de la question polonaise. Toute

pensée d'appuyer par la force matérielle la cause polonaise étant abandonnée pour cette année, nous allons voir se prolonger, l'œil ému, mais la main inerte, ces scènes de boucherie et de spoliation qui depuis tant de mois chagrinent et humilient l'impuissante Europe. Durant cette période, il ne va plus rester à la Pologne d'autres défenseurs que les orateurs de nos assemblées et les écrivains. Nous faisons des vœux pour que les avocats de cette juste cause ne se laissent point décourager et ne perdent pas, à quelque épreuve qu'elle soit soumise, leur foi dans la force morale de la justice et dans la probité de l'opinion publique. Parmi les secours moraux qui ne sauraient demeurer stériles pour la cause polonaise, nous plaçons au premier rang ces beaux articles que notre ami M. de Mazade vient de réunir dans *la Pologne contemporaine*. Ces pages éloquentes ont été connues de nos lecteurs au moment où elles ont été écrites; mais, rassemblées, elles ont un caractère saisissant de nouveauté et d'ampleur. Tout le drame actuel y est resserré, et l'on y suit tous les degrés, trop oubliés aujourd'hui, par lesquels la protestation de la Pologne, commençant dans les églises, se continuant par le martyre volontaire, a été poussée par une atroce provocation à l'insurrection du désespoir. Ce noble volume est digne de la cause à laquelle il est consacré et digne de la sympathie élevée que l'esprit d'humanité de la France a vouée à cette cause. Nous partageons, quant à nous, entièrement l'opinion de M. de Mazade. Les précautions oratoires prises par notre diplomatie ne donnent le change à personne sur la véritable situation de la France dans la question polonaise. « Il ne faut pas dire (nous nous approprions les paroles de M. de Mazade dans son excellent avant-propos) : Nous parlerons, nous négocierons, nous échangerons des opinions et des récriminations, et nous ne ferons rien! Tout par la paix et à trois, rien par la guerre! Parler ainsi, ce ne serait pas manquer à la Pologne seule, ce serait trahir sa propre cause. Une défection à trois ne serait pas moins une défection, et, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est ni sur l'Angleterre, ni sur l'Autriche que retomberait le poids principal de l'abandon; c'est la France qui serait la première atteinte, c'est sur la France que pèserait le désastre moral. Elle aurait expié d'un coup et la guerre d'Orient et la guerre d'Italie. Et la paix du moment qu'on s'assurerait, cette paix elle-même serait sans sécurité. Rien ne serait fini, tout commencerait au contraire, seulement dans des conditions moins libres et plus périlleuses. »

On dirait que M. de Mazade a la prescience des restaurations nationales que notre siècle semble destiné à voir s'accomplir. Sa perspicacité avait deviné bien avant 1859 la nouvelle fortune de l'Italie; la cause italienne, tant qu'elle a eu besoin du concours de l'opinion libérale, n'a pas eu en France de défenseur plus convaincu et plus chaleureux. Dieu fasse que M. de Mazade soit aussi heureux dans sa croisade polonaise qu'il l'a été dans sa campagne italienne! L'œuvre de l'Italie une est décidément en voie de réussir. En dépit des spéculateurs qui voulaient l'autre jour enterrer le roi Victor-Emmanuel, le nouvel ordre de choses va se consolidant de jour

en jour. Le crédit financier de l'Italie est désormais établi; on assure que l'armée nationale est faite, que les divers élémens de l'Italie y sont complétement fondus, et que le petit noyau piémontais a répandu sur cette organisation son instruction militaire et son excellente discipline. Le seul défaut de l'armée est d'être trop nombreuse, si on la compare aux ressources financières du nouveau royaume. Avec l'armée, ce sont les finances qui constituent la vitalité d'un état. L'Italie mettra plus de temps sans doute à s'élever à l'équilibre financier qu'elle n'en a employé à constituer sa force militaire. L'accroissement des revenus, la productivité des taxes, dépendent en effet des progrès de la richesse générale, du développement de la production et de l'accélération des échanges. La sécurité politique et l'accroissement des voies de communication sont les conditions de ce progrès. Le gouvernement italien fait beaucoup pour les voies de communication; il n'épargne rien pour presser l'exécution de son réseau ferré. Si d'ailleurs l'Italie est obligée de consacrer beaucoup d'argent à ce qu'on pourrait appeler ses frais de premier établissement, il s'en faut qu'elle soit dépourvue de ressources extraordinaires. Nous avons sous les yeux une intéressante brochure d'un membre du sénat, M. Marliani, qui montre le parti que l'Italie peut tirer des biens de mainmorte. Le travail de M. Marliani est adressé à M. Minghetti, ministre des finances, qui saura y trouver d'utiles renseignemens. M. Marliani montre en effet par des chiffres les profits que l'Espagne a trouvés dans l'aliénation des biens de mainmorte. La *desamortizacion* a été pour l'Espagne une mine d'or; elle pourra l'être aussi pour l'Italie. Au point de vue de la sécurité intérieure, la grande difficulté est toujours l'administration des provinces méridionales; mais sur ce point aussi des symptômes d'amélioration se manifestent. Le brigandage décline. Nos conseils de guerre le punissent à Rome; notre gouvernement vient de consentir à l'extradition des brigands arrêtés sur l'*Aunis*, ce qui termine cette délicate affaire de la façon la plus satisfaisante pour le cabinet italien. Les brigands les plus célèbres font leur soumission. Enfin l'actif ministre de l'intérieur, M. Peruzzi, va, dit-on, étudier par lui-même les griefs des populations méridionales, et cette enquête amènera sans doute d'utiles réformes administratives.

L'Italie, pour le moment, ne vient donc pas ajouter un embarras à la liste des nombreux soucis que la politique française rencontre ou s'est suscités à travers le monde. Parmi ces causes d'anxiété, celle qui pèse le plus directement sur nous aujourd'hui est l'affaire du Mexique. Comme si par elle-même notre entreprise mexicaine ne présentait point assez de difficultés, on semble l'encombrer à plaisir de complications nouvelles. Certains esprits frivoles et téméraires voudraient en faire le point de départ d'une déviation regrettable de la politique française et changer une expédition excentrique en un système d'hostilité permanente contre la république des États-Unis. Si ces idées ne s'étaient fait jour que dans des brochures anonymes, nous en serions peu émus. Elles coïncident malheu-

reusement et avec des tendances de la politique de notre gouvernement que nous n'avons point hésité à combattre dès qu'elles se sont manifestées, et avec des conséquences naturelles de notre entreprise mexicaine. Notre gouvernement, depuis le commencement de la guerre civile en Amérique, a montré une partialité fâcheuse pour le parti sécessioniste; personne n'a pu se méprendre sur la portée du projet de médiation que nous avons soumis à l'Angleterre et à la Russie, sur le projet d'armistice que nous avons proposé directement au gouvernement de Washington. Ce caractère de partialité a été d'autant plus marqué que notre situation et notre conduite présentaient le plus étrange contraste avec la situation et la conduite de l'Angleterre. L'Angleterre souffrait bien plus que nous de la fermeture des ports du sud dans son industrie cotonnière; l'Angleterre a un intérêt politique palpable à la dissolution de l'Union américaine; la nation anglaise, par ses traditions, par ses instincts, par tous ses sentimens de peuple, a été entraînée contre le nord et en faveur du sud dans cette lutte. Cependant le gouvernement anglais a scrupuleusement évité tout acte qui l'aurait pu conduire à une intervention entre les parties belligérantes et à une guerre contre le nord. Tout en France se présente sous un aspect contraire. La guerre civile nous imposait de bien moindres souffrances qu'aux Anglais; le maintien de la république intégrale des États-Unis est un point cardinal de notre politique traditionnelle; cette république, nous avons contribué à la faire, et nous avons puisé dans cette œuvre les premières inspirations de notre révolution; l'existence de cette république est en notre faveur une condition de l'équilibre maritime. Enfin, comme nation, nous n'avons pour les Américains que des sympathies; aucune opinion vraiment indépendante et spontanée n'a jamais souhaité chez nous la destruction de l'Union; l'unanimité des organes indépendans de l'opinion publique a déploré comme une atteinte aux intérêts de la France tout ce qui pouvait amener le démembrement des États-Unis. On peut juger de l'inclination prononcée des esprits chez nous par ce qui se passe en ce moment : tandis qu'en Angleterre le gouvernement est obligé de lutter contre le public pour remplir ses devoirs envers les États-Unis et empêcher dans les ports anglais l'armement des corsaires confédérés, chez nous à peine la *Florida* s'abrite-t-elle à Brest, que nos négocians la frappent de saisies conservatoires, et que des constructions navales mystérieuses, qui semblent être faites dans nos chantiers au profit des états confédérés, sont spontanément dénoncées par la presse libérale et démocratique. Toutefois le gouvernement, à l'encontre des tendances naturelles de notre tradition et de l'opinion publique, n'a pas eu la prudence d'écarter ou de dissimuler ses idées défavorables à la république américaine. L'extrême péril de cette partialité manifeste, c'est qu'elle se combine avec les suites que peut naturellement avoir, si l'on n'y prend garde, notre affaire du Mexique.

En essayant de fonder un empire au Mexique, il est malheureusement vrai que nous créons gratuitement un antagonisme entre le patriotisme

américain et la France. Puisqu'enfin nous sommes au Mexique et que nous ne pouvons espérer de nous en dégager graduellement que par l'établissement de l'empire au profit de l'archiduc Maximilien, le bon sens et l'habileté consisteraient à détourner et à reculer le plus loin possible dans l'avenir les difficultés inhérentes à notre situation. La guerre civile n'est pas près de finir en Amérique, et semble devoir nous laisser le temps nécessaire pour poser les bases du nouvel établissement mexicain. Une fois la guerre civile terminée, surtout si la paix devait être prochaine, les périls de notre entreprise sont manifestes. La passion populaire américaine se détournerait du Canada pour se porter sur le Mexique. Dans un pays où le pouvoir appartient au dernier enchérisseur de flatteries adressées aux passions populaires, la présidence irait vite au parti le plus hostile à la nouvelle constitution mexicaine. Les élémens militaires survivront à la guerre civile; il restera une multitude de généraux et d'officiers sans emploi; mille influences pousseront le pouvoir à faire triompher par les armes la doctrine de Monroë. Admettons cependant que le gouvernement américain soit assez modéré pour résister à des impulsions si naturelles; les aventuriers que la paix aura laissé inoccupés ne tenteront-ils pas l'entreprise sans lui? n'aurons-nous pas à résister aux coups répétés du flibustiérisme le plus vaste, le plus énergique, le plus effréné qu'on ait jamais vu? De telles appréhensions ne sont que trop fondées. Un dangereux et laborieux antagonisme avec les États-Unis, telle est la perspective que place devant nous le résultat de l'expédition du Mexique. La question est de savoir si, au lieu de l'éloigner le plus possible dans l'avenir afin d'avoir le temps de quitter le Mexique avant qu'il n'éclate, nous irons le provoquer sur-le-champ en reconnaissant les états confédérés et en allant au-devant d'une guerre avec les États-Unis, guerre cruelle, où la victoire même nous serait fatale, puisqu'elle détruirait une des créations de la politique française les plus fortes et les plus utiles à notre pays.

Il importe que des résolutions immédiates et qu'un parti énergique soient pris sur ce point; il importe que la politique française renonce le plus tôt possible aux fantaisies de partialité qu'elle a jusqu'à présent témoignées à la cause des séparatistes. Nous ne croyons certainement point que le gouvernement français veuille, comme de fausses rumeurs l'ont prétendu, reconnaître le sud; mais il ne suffit pas que cette faute soit évitée pour le présent. Ce qui est nécessaire, c'est que l'on quitte une pente qui mènerait, sans qu'on s'en doutât, plus tôt qu'on ne voudrait, à un conflit avec l'Union américaine. Ce qui est nécessaire, c'est que nous n'ayons pas le chagrin de voir les journaux mexicains publiés sous notre patronage parler de la reconnaissance du sud par le Mexique, et peut-être la honte de laisser compromettre la politique et les intérêts séculaires de la France par la poignée d'émigrés que nous avons conduits à Mexico à la queue de notre armée. Il nous paraît singulièrement impertinent qu'il soit parlé à Mexico de la reconnaissance des états confédérés avant que le nouveau gouvernement

mexicain soit établi, avant que l'on connaisse l'acceptation de l'archiduc, avant que l'empereur Maximilien ait pris le pouvoir. Le seul espoir que nous ayons en effet de voir la France sortir de cette aventure, c'est que l'archiduc veuille bien accepter la couronne qui lui est offerte et consente à remplir la mission difficile et peut-être glorieuse qu'un bizarre caprice de la fortune vient lui proposer. Si l'archiduc Maximilien accepte ce trône hasardeux, il rendra à la France un service dont nous devrons lui être reconnaissans. En tout cas, le plus pressant besoin de la France, c'est que les graves questions où on l'engage soient analysées, discutées, élucidées devant elle. Ce sera pour nous tous un immense soulagement d'esprit que de voir s'ouvrir la session du corps législatif et commencer les débats de l'adresse. On ne pourra pas donner une plus grande satisfaction à la juste curiosité et à la légitime impatience de la France que de lui apprendre où elle en est sur tant de points difficiles et de pousser à fond cette indispensable enquête. Nous espérons que les membres du nouveau corps législatif comprendront leur devoir dans ces graves circonstances, et sauront le remplir.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE COMTE ROSTOPCHINE. [1]

Les catastrophes de l'histoire se résument souvent dans un de ces faits exceptionnels, imprévus et éclatans qui semblent se détacher du cours régulier des événemens et qui parlent longtemps à l'imagination des hommes. Une sorte de couleur mystérieuse les enveloppe comme pour leur donner un cachet plus extraordinaire; la légende ajoute à ce que la réalité a déjà d'assez tragique, si bien que cette pauvre réalité finit par avoir quelque peine à se dégager. Un des plus frappans exemples de la place que peut occuper un seul de ces faits mystérieux dans tout un ordre de catastrophes, c'est l'incendie de Moscou éclatant au moment décisif de la campagne de 1812. Il semble qu'à dater de ce jour la retraite de l'armée française s'accomplisse à la sinistre lueur de la flamme vengeresse, et que dès lors tout soit dit. C'est comme la saisissante image de cette fatalité contre laquelle vient se briser avec fracas la plus prodigieuse fortune. Quelle est cependant la vérité sur cet événement, sur ce colossal embrasement d'une ville qui semble envelopper de ses rouges reflets toute cette triste fin de la campagne de Russie? On la cherche encore au milieu de toutes les contradictions qui se sont élevées. Est-ce l'œuvre spontanée et impersonnelle d'une inspiration nationale poussée au désespoir par l'invasion ennemie, ou le résultat d'un plan combiné et prémédité? Est-ce un acte de sauvage vandalisme détruisant tout sur son passage pour ne rien livrer, ou un sacrifice héroïque accompli dans un mouvement de religieux enthousiasme?

(1) *La Russie en 1812. — Rostopchine et Koutousof, tableau de mœurs et essai de critique historique,* par M. Schnitzler.

Est-ce l'œuvre de plusieurs complices ou de quelque Érostrate du patriotisme ne consultant que lui-même? Et cet Érostrate, quel est-il? Est-ce un *Tartare féroce,* comme on l'a nommé, ou un héros? Est-ce un patriote ou un homme bizarre, audacieux, ne reculant devant rien, pas même devant une célébrité sinistre, sauvant son pays par le hasard d'une destruction gigantesque dont il n'avait pas prévu tous les effets?

Ce qui est certain, c'est que, dans cette campagne de 1812 aux multiples et tragiques épisodes, l'incendie de Moscou domine tout, et qu'à cette destruction d'une ville est attaché le nom d'un homme qui a tour à tour avoué ou désavoué son acte, et qui n'en reste pas moins le grand et unique incendiaire. Cet homme, c'est le comte Rostopchine, dont M. Schnitzler évoque aujourd'hui l'énigmatique mémoire dans un livre substantiel et abondant, tout plein de la connaissance des choses russes, quoique manquant un peu d'ordre et d'unité. Qu'a voulu faire M. Schnitzler? A-t-il voulu retracer l'histoire de la société russe de 1812? A-t-il voulu faire simplement de la biographie en mettant en regard ces deux hommes, Koutousof et Rostopchine, celui qui a conduit la campagne régulière pour la Russie et celui qui s'est chargé de l'acte le plus mémorable, le plus décisif, en dehors de toutes les prévisions de la stratégie? L'intention de l'écrivain reste douteuse, et pourtant le livre est curieux, même dans sa marche un peu incertaine; la discussion et les portraits se succèdent. On va de Saint-Pétersbourg à Vienne, du camp de Koutousof au cabinet du gouverneur de Moscou, et à travers tout apparaît cette figure étrange, originale et assez peu connue de Rostopchine, le plus Russe peut-être des Russes de ce temps par son caractère et par l'emportement d'un patriotisme tout au moins sans scrupule.

La vérité, disais-je, a quelque peine à se faire jour sur un événement qui malgré tant d'explications diverses est resté sinistre, et celui qui a contribué le plus peut-être à jeter des doutes, c'est Rostopchine lui-même, quand il a décliné plus tard la responsabilité de la catastrophe; elle apparaît cependant, et elle se détache invinciblement de l'ensemble des faits. Ainsi il est bien clair que ce ne furent point les Français qui allumèrent l'incendie de Moscou. Il est évident aussi désormais que l'empereur Alexandre n'y était pour rien, qu'il n'avait point donné un tel ordre, qu'il n'avait pas même prévu une telle éventualité; il en fut consterné, épouvanté, et ce fut par la suite une des causes de la disgrâce de Rostopchine. La destruction de Moscou n'entrait pas non plus dans le plan de Koutousof, qui, se croyant hors d'état de livrer bataille, jugeait plus utile de conserver son armée intacte que de défendre une ville, et se contentait de pousser plus loin sa retraite. Rostopchine restait donc seul, comme gouverneur de Moscou, en face de cette situation, à l'approche de l'armée envahissante; seul il avait prévu et débattu en lui-même ce qu'il ferait dans une telle extrémité, et seul il prenait l'initiative d'un acte qui allait peser sur lui en donnant à son nom une gloire aussi retentissante que sinistre. Sans nier ce qu'il pouvait y avoir de haine nationale légitimée par l'invasion et de patriotisme désespéré dans une telle résolution, on peut dire qu'il y avait aussi du Tartare pliant ou brûlant sa tente devant l'ennemi, et cette fois sa tente, c'était la ville sainte de la Russie. L'acte était à la hauteur des circonstances.

Rostopchine avait tout fait pour élever les esprits au niveau de ce sacrifice; il les avait embrasés, et à ce feu, comme il le disait, tous les incendies peuvent s'allumer. Il semblait, en parlant ainsi, confondre sa responsabilité dans celle de tout le monde. Il est vraisemblable cependant que, s'il n'avait pas combiné toutes les mesures de destruction et ordonné le feu, personne n'eût secoué la première torche. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être dans un tel événement, c'est le caractère de l'homme, Tartare, si l'on veut, comme on l'appelait, mais Tartare d'une étrange nature, n'ayant rien de ce qu'il faut pour jouer un rôle sérieux et suivi, mais ayant ce qui était nécessaire pour prendre une résolution extrême et violente : passionné, ambitieux, mécontent, remuant, sarcastique, vieux Russe par-dessus tout, fanatique d'absolutisme, ennemi de toute nouveauté, furieux dans ses haines. Était-ce vanité, était-ce plus tard par dérision de ce nom de Tartare qu'on lui infligeait? il prétendait descendre de Gengiskan. Le comte Rostopchine avait été un moment le favori de l'empereur Paul Ier et son ministre des affaires étrangères; il avait reçu le titre et la charge de gouverneur-général de Moscou de l'empereur Alexandre Ier, dont les velléités libérales ne le trouvaient pas toujours respectueux : personnage original qui faisait des brochures en remplissant ses fonctions, avant de brûler la ville qu'il était chargé de gouverner, et qui à tout le reste mêlait le goût des lettres, un esprit humoristique, un excès de passion frondeuse et agressive très propre à lui faire des ennemis, bienveillant au surplus quand sa passion n'était pas en jeu. C'était évidemment un de ces hommes qui se trouvent mêlés par hasard aux événemens, qui ont un éclair de gloire sans avoir un rôle véritable dans l'histoire et qui disparaissent de la scène après avoir dit le mot mystérieux qu'ils ont été chargés de prononcer, sans se bien rendre compte eux-mêmes de ce qu'ils ont fait. La première fois qu'il vit l'empereur Alexandre après la catastrophe de Moscou, il fut reçu avec une froideur qui tenait de la répulsion; il ne put désormais se présenter à la cour. Son moment était passé, il ne revint plus. Le héros de Moscou erra en Europe, il disparut; il vint surtout en France, où il vécut longtemps. Il ne retourna en Russie qu'au moment de la mort d'Alexandre, et ne reparut un instant à Pétersbourg que pour mourir lui-même aussitôt.

La vie qu'il menait en France était tout occupée de recherches bibliographiques et de plaisirs mondains. On n'aurait point soupçonné l'homme sur lequel pesait une célébrité lugubre et qui s'en défendait au reste, lorsque dans l'Europe renouvelée de 1815 il aurait pu l'invoquer comme un titre. C'est en France qu'il écrivit un jour pour une dame de ses amies cette plaisanterie en quelques pages qu'il intitula : *Mémoires écrits en dix minutes*, et qui commencent ainsi par l'heure de sa naissance : « On me mesura, on me pesa, on me baptisa; je naquis sans savoir pourquoi, et mes parens remercièrent le ciel sans savoir de quoi... » Son existence, il la résumait en ces mots : « J'attends la mort sans crainte comme sans impatience. Ma vie a été un mauvais mélodrame à grand spectacle, où j'ai joué les héros, les tyrans, les amoureux, les pères nobles, mais jamais les valets. » Quant à son premier voyage en France, il le racontait de cette façon : « Je suis venu en France pour juger moi-même du mérite réel de trois hommes célèbres, le duc d'Otrante, le prince de Talleyrand et Potier. Il n'y a que ce dernier qui

me semble au niveau de sa réputation... » Voilà comment finissait l'homme qui avait eu un jour la renommée d'un sauveur de son pays et même de l'Europe. L'humoriste se vengeait des déceptions de la vie. L'heure sérieuse était passée pour lui, et le contraste n'est point le phénomène le moins curieux de cette histoire qui commence par une tragédie et qui finit par le sarcasme.

CH. DE MAZADE.

UN LIVRE SUR LA QUESTION DES ANCIENS ET DES MODERNES (1).

S'il est une question qu'on aurait pu croire épuisée, c'est assurément celle des anciens et des modernes. Voici pourtant un livre qui la reprend dans les termes les plus vifs, et qui essaie de la rajeunir en réunissant les arts aux lettres. Il n'est pas sans intérêt de rechercher comment se transforment et se poursuivent certains débats à plus d'un siècle de distance. Voyons donc ce que sont devenus sous la plume de M. Eugène Véron les argumens surannés de Lamotte et de Perrault. L'auteur, qui a vécu trois ans à l'École normale, ne semble guère se souvenir de la docte maison qu'Augustin Thierry appelait *alma mater*. La méthode qu'il préfère est celle du syllogisme, et ce n'est pas la plus naturelle dans une matière où le sentiment ne doit pas être sacrifié au raisonnement. Tout syllogisme d'ailleurs, on le sait, vaut ce que vaut la majeure. Or M. Véron glorifie le roman et le paysage jusqu'à leur donner, de droit comme de fait, le premier rang dans les lettres et la peinture de nos jours; il préfère Gorgias à Socrate, les sophistes aux philosophes, parce que Gorgias et les sophistes avaient, à ses yeux, une notion plus juste du progrès. Il voit dans Jésus, non le transformateur des idées juives, mais l'héritier des doctrines grecques, sans autre preuve que le voyage contesté de la sainte famille en Égypte et sans autre raison que l'éclat que jetaient alors ces doctrines dans ce pays. Voilà pourtant où conduit l'enivrement de l'individualisme. A force de se persuader qu'il n'y a ni idées générales, ni certitude ou même probabilité dans le consentement unanime, un homme d'un talent réel et vigoureux est amené à ne tenir compte que de ce qu'il pense par lui-même, et, loin de contrôler son opinion par celle des autres, à chercher dans l'arsenal rouillé de la logique des raisonnemens à l'appui de ce qui lui semble vrai.

Il y a donc deux choses dans ce singulier livre : des théories sur le beau et l'application de ces théories aux lettres et aux arts. Le point de départ, l'axiome fondamental, c'est que le progrès est la loi de l'humanité. L'idée n'est pas nouvelle. Si elle est vraie, je n'ai pas à l'examiner ici; je constate seulement que M. Véron l'exagère en soutenant que rien n'échappe au progrès. Bien mieux, M. Véron croit être en possession d'un criterium assuré pour reconnaître le progrès. A l'entendre, le progrès consiste dans le plus ou moins de psychologie, ou, pour parler le langage devant lequel il a le tort de ne pas reculer, dans « le plus ou moins de subjectivité » qui distingue nos pensées. En d'autres termes, plus l'homme s'occupe des choses qui lui sont étrangères, plus il est près de la barbarie; au contraire, plus il s'occupe de lui-même, plus il est avancé dans les voies de la civilisation.

(1) *Supériorité des arts modernes sur les arts anciens*, par M. Eugène Véron.

Et pourquoi, je vous prie? Parce que dans l'univers entier nous ne pouvons connaître que nous-mêmes, nos idées, nos impressions. Tout le reste nous échappe. Du monde extérieur, nous ne pouvons pas même dire qu'il existe, puisque nous ne le voyons qu'à travers nos sensations. On devine les conséquences que M. Véron tire de ces principes. Puisque nous ne savons même pas si les choses existent, comment affirmerions-nous qu'elles sont belles ou qu'elles ne le sont pas? Tout au plus pouvons-nous dire que nous les trouvons belles; la beauté réside donc dans notre jugement, et comme nos intelligences sont variables, il n'y a pas de beau absolu. On ne pourrait admettre cette proposition téméraire que si M. Véron n'avait pas tort d'affirmer la variabilité des intelligences sans réserves ni restrictions. Les intelligences ont cependant une partie commune et par conséquent invariable, cela est sensible par les vérités dites nécessaires, devant lesquelles l'homme de génie est l'égal du pire des sots.

Pourquoi cette communauté de jugement que nous constatons par rapport aux vérités nécessaires ne s'étendrait-elle pas au bien et au beau? Si nous ne sommes pas tous d'accord pour dire que telle chose est bonne ou telle autre belle, personne ne conteste qu'il y en ait qui ont ce caractère. Peu m'importe le reste; le goût a ses vicissitudes : nous aimons la nature, et nos pères du XVIIe siècle n'y faisaient guère attention; Shakspeare nous charme, et Voltaire le trouvait barbare; les Allemands ne sentent pas les beautés de Racine; Platon et Aristote n'ont pas été jugés de même par la scolastique et par la renaissance; mais il y a des choses, comme la lumière du soleil, le ciel et la mer, que tout le monde trouve belles, et il suffit que l'on conçoive la possibilité de cet accord. Décidément le subjectif n'est pas tout, l'objectif n'est pas une chimère, et M. Véron n'a pas raison.

Il veut pourtant prouver son dire, et procède avec assez d'adresse. La poésie, dont il parle avant d'arriver aux arts, pourrait bien lui être un embarras, s'il adoptait une des nombreuses définitions qui en ont été données; mais il en fait « la plus profonde expression du besoin du progrès. » Ces mots caractéristiques sont assez commodes. Alors en effet, si le progrès est la loi de l'humanité, le XIXe siècle est plus poétique que le XVIIe, et ainsi de suite, en sorte que le plus prosaïque de tous serait celui d'Homère. Rien, direz-vous, de plus nouveau et de plus invraisemblable; mais M. Véron n'est pas à bout d'affirmations et de théories. « Les anciens, dit-il, n'imaginaient rien, ils ne disaient que ce qu'ils voyaient, et s'ils omettaient quelque chose, ce n'était pas par cet art suprême qui retranche les détails, pour ne pas nuire à l'effet de l'ensemble, mais parce qu'ils ne voyaient pas. L'image est chez eux l'expression primitive de l'idée, sans nul effort de l'esprit. Leurs métaphores doivent être prises au sens physique, parce qu'ils disaient ce qu'ils voulaient dire, et non autre chose. » Est-il besoin de remarquer à ce propos que M. Véron ne distingue pas assez le sentiment poétique, qui est de tous les temps et qui varie suivant les personnes, de l'expression poétique, plus naturelle et plus facile aux anciens qu'aux modernes? L'imagination des peuples jeunes a une naïveté, une fraîcheur qui peut rendre leurs peintures moins savantes que les nôtres, mais qui les rend poétiques. Nous avons remplacé ce don précieux par un impérieux besoin d'analyse, qui se concilie mieux avec la science

qu'avec la poésie. Racine creuse plus qu'Homère, parce que dans un personnage il étudie une passion unique; les héros d'Homère sont des hommes complets. Par là l'un est plus philosophe et l'autre plus poète. Le concret, quoi qu'on fasse, sera toujours plus poétique que l'abstrait.

Là est le nœud de la question. Il ne faut pas dire que nous trouvons les anciens beaux parce que nous y mettons ce qui n'y est pas, ce qui n'est qu'en nous-mêmes, et qu'au fond entre les scènes les plus pathétiques et les plus froides il n'y a pas de différence. La vérité est que nous analysons savamment ce que les anciens entrevoyaient et exprimaient sous une forme synthétique. Les poètes que nous avons encore sont précisément des hommes qui n'ont jamais éprouvé ce besoin scientifique de notre temps, ou qui ne l'ont satisfait que sur eux-mêmes. Au reste, ils n'échappent pas plus que les anciens aux additions et aux commentaires de leurs lecteurs. Le plus grand des poètes modernes, aux yeux de M. Véron, est Shakspeare. Or, « s'ils sont tous personnels, parce qu'ils savent très clairement que les sentimens plus ou moins généraux qu'ils expriment sont leurs propres sentimens, et qu'ils parlent en leur propre nom, » cette définition de la *subjectivité* n'est applicable, en aucun sens, à celui de tous les poètes qui s'oublie le plus lui-même, qui s'identifie le plus avec ses personnages. Shakspeare est-il plus personnellement dans ses drames qu'Eschyle dans les siens? Et en lisant nos poètes même les plus *subjectifs,* qui nous empêche d'y ajouter du nôtre, comme il paraît que nous le faisons en lisant Homère? Est-ce qu'Alfred de Musset, M. Victor Hugo, M. de Lamartine ont dit sur un sujet donné tout ce qu'il comportait, tout ce qu'il aurait inspiré à d'autres? Ce n'est pas M. Véron qui répondra par l'affirmative, lui qui ne voit dans les intelligences que diversité. Si tout poète ne fait qu'éveiller nos pensées, le mot de *matières,* dont M. Véron veut flétrir les œuvres des anciens, sera juste aussi des modernes, et, à tout prendre, j'y verrais un éloge, puisque le souverain mérite est d'éveiller le plus grand nombre d'idées par le moindre nombre de mots.

L'auteur n'est pas plus juste pour les modernes dans les arts que dans les lettres, et sa tendance au paradoxe est ici d'autant plus fâcheuse que, n'étant qu'un simple amateur, il se laisse égarer par ses opinions personnelles, son système l'obligeant à ne rien chercher au-delà. Un premier tort, c'est de passer sous silence l'architecture, dont la supériorité chez les anciens est si manifeste que nous nous bornons à l'imiter, quand nous n'imitons pas les surprenantes, mais peu raisonnables hardiesses du moyen âge. Une omission de cette gravité nous permettrait de tenir pour non avenue toute cette partie du livre; mais l'auteur ne pèche pas seulement par omission. Il écrit cette phrase étrange : « Les anciens ne comprenaient pas que le beau puisse résider dans l'harmonie des diversités; la règle de leurs pensées, c'est la recherche de l'unité. » Il affirme, pour compléter son erreur, que les Grecs aimaient la symétrie, et il ne voit pas que c'est nous qui l'aimons au point de la confondre avec l'harmonie. Les Athéniens, les Romains eux-mêmes cherchaient l'harmonie dans la variété, comme on peut le voir par la disposition des monumens sur l'Agora et sur le Forum. On a reproché, je le sais, on reproche encore aux anciens leur culte pour les belles formes, et une école éprise de l'art catholique du moyen âge a toujours le nom de

Phryné à la bouche, comme une éternelle et irréfutable objection; mais on a lieu de s'étonner qu'un critique si décidément ami du progrès s'accommode de pareils alliés, et surtout que, parce qu'il préfère une chose à l'autre, il aille jusqu'à nier celle qu'il ne préfère pas. Dans la reproduction de la figure humaine, on peut rechercher ou la pureté des lignes ou l'expression, car les réunir ensemble, cela ne semble guère possible. Qu'on aime mieux l'expression, parce qu'elle fait paraître la vie de l'âme, cela se conçoit : encore ne faudrait-il pas aller jusqu'à préférer les magots d'Ostade aux « académies que nous copions d'après l'antique, » ce qui, pour tout bon entendeur, veut dire aux chefs-d'œuvre antiques; mais faut-il pour cela nier que la beauté réside dans la pureté des lignes, et, pour justifier cette opinion, comparer la Vénus de Milo à la Joconde, c'est-à-dire deux arts qui ne sauraient fleurir dans les mêmes conditions?

Sur la peinture antique, M. Véron ajoute encore d'autres erreurs. Il la voit toute dans les habiletés de métier : il cite triomphalement le raisin de Zeuxis, le rideau de Parrhasius, la ligne d'Apelle, et il ajoute, non sans raison, que les animaux, malgré la sûreté prétendue de leur instinct, se laissent facilement prendre à ces trompe-l'œil, et ne sont pas malaisés à duper, comme peuvent l'attester les chasseurs et les pêcheurs. M. Véron lui-même a vu des moineaux becqueter des perles de verre parmi des miettes de pain; mais il ne fait pas attention que les auteurs mentionnent cette perfection imitative des artistes anciens à titre de tour de force, et non comme le comble de l'art. En réalité, ce sont les ressources du métier qui ont surtout manqué à l'art antique : il ne connaissait ni le clair-obscur, ni la perspective, ni le relief, ni la peinture à l'huile. On ne peignait alors qu'à la détrempe, genre plus propre à la décoration des murailles qu'à la reproduction des détails; mais on avait heureusement le principal, qui est le dessin, et quiconque a vu à Pompéi ou au musée de Naples les monumens trop rares qui nous restent de la peinture antique pourra regretter ce qui manque à cet art, mais non méconnaître la supériorité sensible qu'avaient des peintres même du second ou du troisième rang.

Combien n'est-il pas impie, dirons-nous après avoir lu ce plaidoyer pour les modernes, le vœu de ceux qui nous veulent affranchir des Grecs et des Romains! Quiconque, par situation ou par système, a voulu marcher dans l'ignorance de leurs chefs-d'œuvre ou sans leur aide a dû s'arrêter en route, s'il n'aimait mieux, par des efforts extraordinaires, combler les lacunes de son éducation. Même dans les parties où nous pouvons nous croire supérieurs à nos maîtres, nous ne le serions pas devenus sans leurs leçons: l'étude du passé sera toujours la plus sûre lumière pour s'avancer dans les voies de l'avenir. C'est pour cela que la renaissance demeurera un bonheur à jamais mémorable de l'humanité, qui, grâce à elle, a enfin cessé de marcher à tâtons. Voilà ce qu'il faut reconnaître et proclamer au nom même de la démocratie et du progrès, qui n'ont rien à gagner à n'avoir pas d'ancêtres et à se montrer ingrats. Il sera toujours regrettable de voir dépenser tant de talent, d'esprit et de savoir pour se mettre en opposition avec les lois éternelles, avec le sentiment universel du goût. F.-T. PERRENS.

V. DE MARS.

LES DÉBUTS

D'UN

POÈTE HUMORISTE

LES TRAGÉDIES DE HENRI HEINE.

Que devient l'Allemagne? nous dit-on. La politique a-t-elle absorbé toutes ses forces? Les énigmes des chancelleries suffisent-elles à ce peuple de lettrés, qui se plaisait jadis aux contemplations sublimes? Est-ce la lutte de la Prusse avec son roi, la lutte de la chambre et du ministère qui est la préoccupation du philosophe ou de l'historien? Est-ce le rajeunissement inattendu de l'Autriche qui tient en suspens l'inspiration du poète? N'y a-t-il plus d'œuvres à signaler dans le domaine des choses idéales, plus de ces théories audacieuses qui croient soulever le voile de l'infini, plus de ces rêveries ardentes qui montent vers l'empyrée et nous rapportent quelque chose des printemps éternels? Ces demandes inquiètes ne sont que trop justifiées. Le temps est loin où l'Allemagne voyait ses glorieux enfans, poètes ou philosophes, s'élever d'un même essor aux sphères les plus hautes de la pensée et de l'art. Il est manifeste que la force créatrice languit. La critique seule maintient encore ses droits et continue de représenter le travail des peuples allemands.

Je prends ce mot de critique dans un sens très général. Histoire, archéologie, investigation du passé le plus lointain comme de celui auquel nous touchons encore, en un mot étude de l'homme dans toutes les phases de son existence, de l'homme public et de l'homme privé, de l'homme intérieur et de l'homme du dehors, voilà, depuis

quelques années, le fond des lettres germaniques. Plus de poésie, plus d'imagination; même sur le terrain des sévères études la grande invention fait défaut. Le public d'ailleurs ne semble pas exigeant; il est encore fatigué des systèmes, les efforts des poètes le touchent peu, et il ne songe guère à s'élever au-dessus de l'observation du réel. Quelles sont les œuvres qui dans ces derniers temps ont le plus attiré l'attention? Ce n'est pas *le Magicien de Rome*, ce long récit de M. Charles Gutzkow, qui a pourtant le courage de s'attaquer aux questions brûlantes; il est vrai que l'auteur, enchevêtrant personnages et péripéties dans une intrigue sans fin,

D'un divertissement nous fait une fatigue.

Ce n'est pas non plus la trilogie de M. Frédéric Hebbel, *les Niebelungen*, bien que le sujet soit rajeuni avec art et le drame tracé d'un grand style, comme par un Schnorr ou un Cornélius poétique. Ni M. Gutzkow en exposant à sa manière les luttes religieuses de notre âge, ni M. Hebbel en nous reportant aux Germains primitifs, n'ont réussi à vaincre l'indifférence de la foule. Les œuvres qu'on lit le plus en dehors du public savant et des littératures spéciales, les œuvres les mieux accueillies par cette classe de lecteurs qui exprime l'opinion, ce sont les œuvres d'histoire, surtout d'histoire assez récente, soit qu'elles se rattachent pour les états allemands aux préoccupations de leur politique intérieure, soit qu'elles flattent l'orgueil national. Si cette dernière condition est remplie et qu'il s'y joigne vis-à-vis de la France un esprit de haine ou de dénigrement, la réussite est certaine. C'est ainsi que l'*Histoire de l'Allemagne depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'à l'établissement de la confédération*, par M. Louis Haeusser, a obtenu un succès confirmé de jour en jour; c'est ainsi que M. de Sybel, distrait aujourd'hui par les luttes parlementaires de Berlin, a fait lire quelques-uns de ses mémoires sur les plus vives questions du monde moderne.

La branche la plus riche de cette littérature historique qui fait oublier aux Allemands la décadence de l'imagination, ce sont les travaux consacrés sous toutes les formes à la poésie du passé. Un spirituel académicien disait l'autre jour à propos de notre situation littéraire : « La France a tiré son feu d'artifice; il ne reste plus qu'à ramasser les baguettes. » Cela est plus vrai de l'Allemagne que de la France. Ces ouvrages innombrables sur Goethe, Schiller et leurs contemporains, ne sont-ce pas comme les baguettes du grand feu d'artifice? Je ne parle pas des pages intimes où revit cette période, je ne parle pas de la vaste correspondance de Goethe avec Herder,

Jacobi, Lavater, avec Schiller surtout, avec le musicien Zelter, avec son vieux camarade Knebel, avec la vive et tendre Mme de Stein, avec la noble et religieuse Mme de Stolberg, précieux recueils auxquels s'ajoute en ce moment même le long échange de confidences que se firent pendant plus d'un demi-siècle l'illustre poète et le grand-duc Charles-Auguste. A côté de ces documens réclamés par tous, combien d'ouvrages plus ou moins utiles sur les moindres détails de cette époque brillante! Au premier rang sont les deux volumes intitulés *Charlotte Schiller et ses amis;* à l'extrémité opposée apparaissent les *Reliquiæ* du peintre Tischbein, dont Goethe a parlé si souvent, si cordialement, et qui ne nous dit presque rien de son glorieux compagnon. Le champ est riche et la moisson abonde. Ici ce sont les lettres de Fichte, l'idéaliste inspiré, là celles de Mendelssohn-Bartholdy, le suave compositeur; plus loin, voici de nouveaux renseignemens sur Jean-Paul, sur Schleiermacher, ou des révélations sur le groupe des Stolberg. A Dieu ne plaise que je paraisse dédaigner de telles œuvres! Je remarque seulement que ce sont les débris de la fête d'hier, et je voudrais que, sans renoncer à ces trouvailles, l'Allemagne songeât enfin à la fête d'aujourd'hui. En 1849, l'Allemagne a célébré le centième anniversaire de la naissance de Goethe; dix ans plus tard, ce fut le tour de Schiller; puis sont venues les mêmes cérémonies pour la naissance de Fichte, de Jean-Paul... Que sais-je? C'est maintenant un usage établi, tout le XVIIIe siècle y passera. Bien mieux, les commémorations séculaires ne suffisent plus, on s'est mis à célébrer les cinquantaines. Au moment où nous traçons ces lignes, l'Allemagne achève de célébrer le cinquantième anniversaire du soulèvement de ses peuples contre Napoléon. Depuis l'empereur d'Autriche réunissant dans les salles du *Roemer* le congrès des souverains confédérés jusqu'à ces sociétés de *gymnastes* (1) solennellement rassemblées à Leipzig, chacun, sous des formes différentes, évoque les souvenirs de 1813. Ceux-ci se taisent, ceux-là déclament; qu'importe? Silencieuse ou bruyante, l'inspiration est la même. C'est toujours le passé qu'on appelle au secours du présent, c'est toujours l'ardeur et la fécondité d'un autre âge qui sont chargées de dissimuler la langueur et la stérilité de l'heure actuelle. Aussi à cette question que je posais en commençant : « Que devient l'Allemagne? » j'aurais bien le droit de répon-

(1) Nous n'avons pas d'autre terme pour traduire le mot *turner,* qui se rattache à une institution inconnue chez nous. Les *turner,* organisés après les guerres de 1813 et longtemps suspects aux souverains allemands pour leur exaltation libérale, forment aujourd'hui des sociétés de gymnastique assez semblables par l'esprit qui les anime à ces volontaires anglais dont M. Esquiros a entretenu les lecteurs de la *Revue;* on y développe la vigueur et l'agilité du corps en vue des guerres défensives. Les sociétés de gymnastes réunies dernièrement à Leipzig y ont amené plus de vingt mille hommes.

dre : « Elle fête ses anniversaires de l'autre monde, elle ramasse les vieilles baguettes des fusées évanouies. »

Pour nous, qui ne cessons pas de suivre avec un sentiment d'espoir le mouvement des lettres germaniques, on ne s'étonnera pas que nous soyons réduits souvent à nous taire, à moins de réveiller les choses d'autrefois. Ce sont aussi les baguettes d'un feu d'artifice que nous allons ramasser aujourd'hui : il s'agit des débuts d'Henri Heine. Ici du moins le sujet est neuf, bien qu'il nous reporte quarante ans en arrière. Avant la publication des œuvres complètes du poète humoriste, les Allemands eux-mêmes ignoraient ce singulier épisode de leur histoire littéraire : les tragédies d'Henri Heine! On savait vaguement que l'auteur du *Livre des Chants*, tout jeune encore et inconnu, avait publié en 1823 deux poèmes dramatiques, dont l'un était tombé sur la scène au milieu des sifflets. L'auteur lui-même semblait avoir condamné ces *juvenilia;* le texte était devenu introuvable, et les historiens les mieux informés des lettres contemporaines n'en parlaient que pour mémoire. L'éditeur des œuvres complètes du poète, M. Adolphe Strodtmann, vient de nous donner enfin ces drames avec toutes les variantes de l'auteur (1), car il est bien prouvé que Henri Heine, loin de renier ces productions de sa jeunesse, les remaniait sans cesse avec amour. Il en préparait une traduction française au moment où la mort vint terminer ses souffrances. Et comment aurait-il désavoué ses tragédies sans se désavouer lui-même? L'humoriste y apparaît déjà tout entier avec ses qualités et ses vices. Poésie ardente et passions sauvages, fougue sensuelle et mysticisme éthéré, romantiques fantaisies d'une âme hégélienne qui passera trente ans à se détruire, à se dissoudre dans le néant universel, tout cela éclate dès le premier cri de cette imagination tourmentée. Henri Heine devait aimer ces pages fantasques comme le prélude de sa vie : elles lui rappelaient d'ailleurs ses premières batailles, sa confraternité avec Immermann, les coups qu'il avait reçus en passant du comte Platen, ceux qu'il lui rendit à poing fermé, son entrée belliqueuse et douloureuse dans la poétique arène. C'est aussi ce qui nous invite à y regarder de près aujourd'hui. On peut y retrouver tout un chapitre de l'histoire littéraire de nos voisins.

La première des deux tragédies de Henri Heine, la plus importante par le fond et les développemens, est intitulée *Almansor;* l'autre, plus rapide, plus poignante, a nom *William Ratcliff*. Le poète les nomme des *tragédies*, comme Goethe appelait tragédies le premier et le second *Faust;* à vrai dire, ce sont des symphonies où tous les tons se croisent et se mêlent. En tête de son *Almansor*, Henri Heine

(1) *Heinrich Heine's sämmtliche Werke. — Rechtmässige Original-Ausgabe.* Hambourg 1861-1863. — 18 volumes publiés.

a écrit ces paroles : « Ne croyez pas qu'il soit absolument fantasque, le joli poème que je vous offre d'une main amie! Écoutez : il est tour à tour épique avec sérénité ou dramatique avec violence. Çà et là, dans le détail, s'épanouit mainte fleur lyrique aux corolles délicates. Si le fond est romantique, plastique est la forme, et le tout est sorti du cœur. On y voit aux prises chrétiens et musulmans, le nord avec le sud; à la fin paraît l'amour, qui vient tout apaiser. » Excellent programme, si le poète a su le remplir; le dernier trait surtout est une promesse charmante.

La scène se passe en Espagne au XVe siècle, quelques années après la chute de Grenade. Au moment où la toile se lève, on aperçoit l'intérieur d'un château moresque délabré. Un jeune homme, portant le costume espagnol, la toque sur la tête, le manteau flottant sur l'épaule, l'épée à la ceinture, contemple en rêvant les tapisseries, les colonnades, les murailles couvertes d'arabesques, et d'une voix tour à tour attendrie ou irritée il exhale les émotions qu'éveillent en lui ces lieux pleins de ses souvenirs d'enfance :

« ALMANSOR. — C'est encore l'ancien parquet cher à mon souvenir, le tapis bien connu, le tapis brodé de mille couleurs où marcha le pied sacré des aïeux! Maintenant les vers en rongent les fleurs de soie, comme s'ils étaient les alliés des Espagnols. Ce sont encore les vieilles colonnes fidèles, fiers soutiens de marbre de la fière maison où je m'appuyai tant de fois lorsque j'étais enfant. Oh! pourquoi nos Gomèles, nos Ganzuls, et les Abencerrages et les hautains Zégris, n'ont-ils pas soutenu aussi fidèlement le trône du roi dans l'Alhambra splendide? Ce sont encore les bonnes vieilles murailles, avec leurs bois polis, leurs élégantes peintures, qui toujours donnaient asile au voyageur fatigué. Elles sont restées hospitalières, les bonnes murailles, mais elles n'ont plus pour hôtes que les hiboux et les vautours. (Il va vers la fenêtre.) Personne, nul mouvement! Toi seul, ô soleil, tu m'as entendu! Compatissant à ma peine, tu m'envoies tes derniers rayons, et tu répands ta clarté sur mon sombre chemin. O bienfaisant soleil, écoute mes paroles reconnaissantes : toi aussi, enfuis-toi vers les côtes du pays des Maures et vers les plaines éternellement heureuses de l'Arabie. Oh! crains don Fernand et ses conseillers, qui ont juré une haine implacable à toute belle lumière. Crains doña Isabelle, Isabelle l'orgueilleuse, qui, étincelante du feu de ses diamans, prétend briller toute seule, quand elle aura fait la nuit autour d'elle. Oh! fuis cette mauvaise terre d'Espagne, où s'est déjà éteinte ta sœur, ô soleil, l'éblouissante Grenade aux tours d'or! (S'éloignant de la fenêtre.) Mon cœur est oppressé, comme si le disque enflammé du soleil couchant s'était roulé sur cette pauvre et faible poitrine. Mon corps est comme une braise qui tombe en cendres brûlantes, et le sol se dérobe sous mes pas. Ah! tout est si doux pour moi dans ces lieux, si doux et si cruel! La brise légère qui me rafraîchit la joue m'apporte avec son souffle le salut des jours évanouis. Dans le mouvement des ombres du soir, j'aperçois les légendes de mon enfance; elles se dressent, elles me font des mines, elles me sourient d'un air sensé, et s'étonnent que leur vieil ami soit au-

jourd'hui si triste, si étranger dans sa demeure. Là-bas, c'est ma mère chérie, ma mère trépassée, qui m'apparaît : inquiète, pleine d'angoisses, elle regarde, elle pleure, elle me fait signe, elle me fait signe encore avec sa blanche main. Je vois aussi mon père, là, sur le coussin de velours vert, assis et sommeillant doucement. (Il reste silencieux et plongé dans ses rêves. La nuit est venue. On voit dans le fond passer une forme humaine, un flambeau à la main.) Quel est ce fantôme qui vient de passer avec une vague lueur? N'était-ce qu'une illusion de ma fantaisie trompée? J'ai cru voir le vieil Hassan; était-ce lui? Peut-être que Hassan est couché dans la tombe et que son esprit veille encore sur le château qu'il a fidèlement gardé pendant sa vie. J'entends un mouvement confus, un bruit sourd, qui s'approche, qui s'approche toujours, comme si mes pères sortaient de leurs tombeaux pour me saluer de leurs mains de squelette, et me donner le baiser de bienvenue avec leurs pâles et froides lèvres. Ils viennent,... les voici... Ah! votre salut me tuera. (Plusieurs Maures se précipitent sur la scène, le cimeterre au poing.)

« PREMIER MAURE. — Cela pourrait bien être.

« ALMANSOR, tirant son épée du fourreau. — A moi donc, ma brillante amulette! Toi qui as déjà fait tant de prodiges, protége-moi contre ces mauvais esprits!

« SECOND MAURE. — Que viens-tu faire, étranger, dans notre château?

« ALMANSOR. — Je vous renvoie cette question. Le château m'appartient, et cet avocat (montrant son épée.) va inscrire mon droit sur votre peau en caractères rouges. »

Quel est-il, ce poétique rêveur si prompt à manier l'épée? A son langage, on reconnaît un musulman. D'où vient qu'il porte le costume espagnol? Tout s'expliquera bientôt. Au moment où Almansor épuisé va succomber sous le nombre, arrive un vieillard qui réclame sa part de la vengeance; c'est à lui de donner le coup de mort au chrétien. Il lève le bras, quand soudain, à la lueur d'un flambeau, il aperçoit le visage de la victime : « Allah! s'écrie-t-il en tombant à genoux, c'est Almansor-ben-Abdullah! » Almansor, fils d'Abdullah, est le dernier reste de la noble famille qui habitait naguère ce château, et le vieillard qui allait le frapper dans les ténèbres est le fidèle serviteur de sa maison. Voilà longtemps qu'ils ne se sont vus; après la prise de Grenade, le vieil Hassan s'est jeté dans les montagnes avec ses compagnons pour y continuer la guerre et préparer ses vengeances. Abdullah, emmenant tous les siens, est retourné en terre sainte, dans le pays du prophète. Que de confidences ils auront à se faire, le serviteur et le fils d'Abdullah! Mais à peine Hassan a-t-il reconnu son jeune maître, à peine est-il tombé à ses pieds, qu'une pensée amère lui mord le cœur. Ce costume espagnol qui a failli coûter si cher à Almansor, c'est peut-être la livrée de l'apostasie. Hassan a vu des milliers de Maures renier par intérêt la foi de leurs aïeux; l'enfant qu'il a bercé serait-il un de ces renégats? « Almansor-ben-Abdullah, réponds-moi : d'où vient que tu portes

ce costume? Qui a mis au noble coursier berbère cette peau de serpent brillante et tachetée? Rejette cette venimeuse enveloppe, fils d'Abdullah! Marche sur la tête du serpent, noble coursier! — Toujours le même, répond le jeune Arabe en souriant, toujours inflexible en ton zèle, mon vieil Hassan! Toujours la même foi aux formes et aux couleurs! Ne sais-tu pas que la peau du serpent est une sauvegarde contre le serpent, de même que la peau du loup protége l'agneau humble et sans défense au milieu de la forêt? Malgré cette toque et ce manteau, va, je suis toujours musulman de cœur et d'âme, car c'est dans mon cœur que je porte le turban. »

Ils peuvent donc s'entendre encore, le vieux serviteur et le jeune maître; ils peuvent évoquer les souvenirs du jour funeste qui les a si cruellement séparés. Ici commence un dialogue où les gémissemens se confondent et qui rappelle par instans quelques scènes célèbres de l'antique tragédie. Le rêveur qui va se livrer tout à l'heure à une imagination si fantasque, le poète qui va emprunter à la langue de Shakspeare ses plus folles images, ses métaphores les plus violentes, s'est souvenu des *Perses* ou de l'*Œdipe à Colone* pour peindre le contre-coup des grandes catastrophes. Comme on aperçoit le désastre de Xerxès à travers les lamentations qui remplissent le palais d'Atossa, ainsi l'on voit la chute de Grenade dans les récits désolés du vieillard et de l'enfant. Il y a des momens où le vieillard éclatant en sanglots conjure Allah d'effacer de son cerveau ces horribles images, l'image de la victoire du Christ et de l'expulsion des rois maures; il y revient toujours cependant, il a soif de ces souvenirs amers, il savoure les larmes que lui arrache le récit d'Almansor, et il s'écrie : « Coulez, coulez, mes pleurs, coulez sans jamais tarir comme une source éternelle! » C'est que du fond du château de son père le jeune homme a tout vu. La douleur de sa famille a été la douleur de toute une race. D'un bout à l'autre de l'Andalousie, un même coup a frappé les fils du prophète et extirpé du sol de l'Espagne la belle civilisation moitié arabe, moitié européenne. Oh! jour sinistre, quand un cavalier arriva bride abattue au château d'Abdullah, et, tombant dans les bras de son ami, lui jeta ces mots qui contenaient l'arrêt du destin : « Don Ferdinand et doña Isabelle ont fait leur entrée à Grenade au milieu des fanfares... Le roi Boabdil leur a présenté à genoux les clés de la ville sur un plat d'or... Au sommet des tours de l'Alhambra flotte la bannière de Castille surmontée de la croix de Mendoza! » Oh! jours plus funestes encore, jours de honte éternelle, quand on apprit bientôt la défection des prêtres, la conversion de la multitude, tant d'actes d'hypocrisie et de lâcheté par où l'on renonçait au ciel pour conserver la terre! D'heure en heure croissait le nombre des apostasies, « et de même que le voyageur se précipite la face contre terre quand le simoun brûlant

lui souffle au visage, ainsi, dit Almansor, nous nous jetions sur le sol en pleurant, de peur que le souffle empoisonné des nouvelles sinistres ne nous donnât la mort. »

Nouvelles meurtrières en effet, si l'on songe que les musulmans de Henri Heine joignent à la foi de l'homme d'Orient la tendresse du chrétien et la fierté de l'Espagnol! Le plus douloureux de ces messages fut celui qui concernait le bon Aly. Le bon Aly était le vieil ami d'Abdullah. Pour attacher à cette amitié une bénédiction sainte, Aly et Abdullah s'étaient promis d'unir leurs enfans et de ne former qu'une famille. Almansor, fils d'Abdullah, avait été fiancé dès l'enfance à Zuleima, fille d'Aly. Un jour, aux heures sombres qui suivirent la chute de Grenade, pendant qu'Abdullah pleurait encore, la barbe et les cheveux souillés de cendres, pendant que la famille en deuil emplissait encore le château de ses lamentations, Abdullah fut informé que le bon Aly venait de se faire chrétien.

« A cette nouvelle, pas une larme ne tomba des yeux de mon père, pas une plainte ne s'échappa de ses lèvres, il n'arracha pas un cheveu de sa tête grise; seulement les muscles de son visage s'agitaient en mouvemens convulsifs, ses traits étaient méconnaissables, et du fond de sa poitrine déchirée sortit un éclat de rire aigu. Comme je m'approchais en pleurant doucement, le pauvre père fut saisi d'une folie furieuse. Il tira son poignard, m'appela « engeance de serpent, » et déjà il allait me percer le cœur, quand tout à coup une sorte de souffrance douce sembla se peindre sur ses lèvres. « Enfant, me dit-il, ce n'est pas à toi d'expier la faute. » Et d'un pas chancelant il gagna sa chambre silencieuse. Il y resta muet, sans manger et sans boire, pendant trois jours entiers. Quand il en sortit, ce n'était plus le même homme. Il était calme; il ordonna aux valets de charger tous ses biens sur des mules et sur des chariots, il ordonna aux femmes de nous pourvoir de pain et de vin pour un long voyage. Lorsque tout fut prêt, il prit dans ses bras et porta lui-même le plus précieux de ses joyaux, le rouleau où sont inscrites les lois de Mahomet, l'antique et sacré parchemin que les aïeux avaient apporté en Espagne. Nous quittâmes ainsi les champs du pays natal; nous partîmes, à demi hésitans, à demi pressés, comme si une voix suave, caressante, et de tendres bras invisibles, nous eussent tirés à reculons, tandis que des hurlemens de loups nous poussaient en avant. Comme le baiser d'une mère à l'heure des adieux suprêmes, nous aspirions délicieusement l'arome des forêts espagnoles, des bois de myrtes et de citronniers, tandis que les arbres agitaient leur feuillage avec une mélodie plaintive, que la brise se jouait sur nos fronts mélancolique et douce, et que les oiseaux, en signe d'adieu, voltigeaient çà et là, tristes et muets, autour des muets voyageurs. »

Jusqu'ici, Henri Heine a eu raison de dire : « Si le sujet est romantique, plastique est la forme. » Ces deux hommes qui, la nuit, dans un château abandonné, s'entretiennent des malheurs de leur foi et de leur patrie, parlent une langue aussi noble que touchante.

La poésie n'enlève rien au naturel : ce sont bien des musulmans que nous avons sous les yeux, des musulmans d'Espagne, des Arabes à demi transformés par l'esprit de l'Occident. Le dialogue est vrai; chacun des personnages exprime son caractère, chacun dit ce qu'il doit dire et comme il convient qu'il le dise. On peut croire que le poète veut sérieusement écrire une œuvre tragique, et que le drame annoncé dans les premières scènes va se développer régulièrement. Almansor, après avoir enseveli son père et sa mère dans la terre du prophète, revient en Espagne pour y chercher sa fiancée. Zuleima est-elle chrétienne? A-t-elle renié tout son passé en changeant de religion? Qui l'emportera, de sa foi nouvelle ou de son ancien amour? La tragédie est là, et certes, pour un poète dramatique vraiment épris de son art, nul sujet plus poignant que cette lutte du cœur et de l'âme, de la passion et de la foi. Qu'on le traite au point de vue sublime de notre Corneille dans *Polyeucte* ou au point de vue tout contraire de Goethe dans sa *Fiancée de Corinthe*, c'est toujours une vivante matière de poésie. Ajoutons qu'en plaçant ces tragiques aventures dans l'Espagne du xve siècle, au lendemain de la chute de Grenade, le jeune écrivain pouvait rehausser l'intérêt moral du sujet par l'éclat des contrastes et la richesse du cadre. Malheureusement Henri Heine n'apportait pas au théâtre toutes les fortes qualités qu'il exige. L'auteur d'*Almansor* était à vingt-trois ans ce que nous l'avons vu depuis, un poète lyrique, un poète tout personnel, un rêveur passionné, chez qui la passion a été une perpétuelle souffrance, et qui s'est vengé de la souffrance par l'ironie. Ne cherchez donc ni Maures ni chrétiens dans *ce joli poème qu'il vous offre d'une main amie*; vous n'y trouverez qu'un seul personnage, lequel? le futur auteur du *Livre des Chants*, du *Retour*, du *Nouveau Printemps*, du *Romancero*, de *Lazare*, Henri Heine, et nul autre. Dès cette première œuvre, il est ardent et moqueur, amoureux et fantasque. Il a aimé, il a souffert, et soit qu'il pousse des cris de rage, soit qu'il éclate de rire, il se révolte, au nom de son amour, contre les lois éternelles. Cette façon d'associer l'univers aux émotions de son cœur, cette poétique manie d'animer tous les objets de la nature et d'y voir tour à tour des puissances favorables ou funestes, des complices ou des traîtres, ces étoiles qui le poursuivent de leurs ricanemens, ces rayons de la lune qui sèment son chemin d'épouvantails, ces serpens qui sifflent sous les fleurs, ces nuages qui jettent tout à coup leur voile blafard sur le monde éblouissant, ce monde enfin qui n'est qu'un laboratoire de magie, un atelier de maléfices dirigés contre son amour, tout cela se trouve déjà dans cette première tragédie, cri douloureux d'une âme blessée.

Le changement de ton que je viens de signaler éclate au moment où Almansor annonce au vieil Hassan qu'il va se rendre cette nuit même au château d'Aly. Écoutez ce singulier dialogue, et dites si ce ne sont pas là, au lieu de deux personnages distincts, deux sentimens opposés qui se combattent dans une même âme.

« Hassan. — Ne va pas au château d'Aly! fuis cette maison comme un lieu empesté où germe une croyance nouvelle. Il y a là de petites pinces au cliquetis mélodieux avec lesquelles on tirera ton cœur du fond de ta poitrine, et à la place on te mettra un serpent. On te versera sur ta pauvre tête des gouttes de plomb fondu, brillantes, brûlantes, et jamais ton cerveau ne pourra plus guérir des sauvages douleurs de la folie. On te dépouillera de ton vieux nom et on t'en donnera un nouveau, afin que ton ange gardien, quand il t'appellera comme autrefois, t'appelle inutilement. Enfant insensé, ne va pas au château d'Aly! tu es perdu si l'on reconnaît Almansor.

« Almansor. — Ne crains rien! personne ne me connaît plus. Le chagrin sur mon visage a creusé des rides profondes, le sel de mes larmes a ravagé mes yeux, ma démarche chancelante est celle d'un somnambule, ma voix est brisée comme mon cœur; qui reconnaîtrait en moi le brillant Almansor? Oui, Hassan, oui, j'aime la fille d'Aly! une fois encore, je veux la contempler, la gracieuse vierge; puis quand une fois encore je me serai enivré de cette vue charmante, quand j'aurai plongé mon âme dans ses regards, quand j'aurai aspiré avec délices le parfum de tout son être, alors je m'en retournerai dans les déserts de l'Arabie, et j'irai m'asseoir sur ces rochers à pic où s'asseyait Mœdschnoun, soupirant le nom de Leïla! Sois donc sans crainte, vieil Hassan! sous le costume espagnol, sans que personne me remarque, sans que nul me reconnaisse, je parcourrai le château; la nuit est mon alliée.

« Hassan. — Ne te fie pas à la nuit; elle cache sous son manteau noir mille figures hideuses, des salamandres, des serpens, et avant que tu t'en aperçoives, elle les jettera sous tes pieds. Ne te fie pas à son pâle amoureux, l'astre du ciel sombre, qui là-haut, du milieu des nuages, scintille en faisant les yeux doux; malicieusement, avec sa lumière oblique et grisâtre, il sèmera ton chemin d'épouvantails. Ne te fie pas à sa couvée de bâtards, à ces petits enfans tout dorés qui jettent des lueurs si gentilles, qui prennent des mines si affables, qui font des saluts si caressans, si séduisans, et qui bientôt, avec leurs mille doigts de feu, t'enverront mille signes moqueurs. Ne va pas au château d'Aly! au seuil sont assises trois femmes enveloppées de ténèbres qui attendent ton retour, afin de t'égorger en te serrant dans leurs bras et de sucer le sang de ton cœur en un baiser d'amour!

« Almansor. — Arrête le moulin en te jetant dans ses roues, repousse avec ta poitrine les flots du torrent, retiens avec ton bras la source qui se précipite du haut des montagnes, — mais ne me détourne pas du château d'Aly. J'y suis entraîné par des milliers de fils de diamant enlacés avec toutes les fibres de mon cerveau et toutes les veines de mon cœur. — Bonne nuit, Hassan! mon vieux glaive est mon compagnon. »

Avec ces capricieux humoristes, on craint toujours d'être dupe. Est-ce pour se jouer du lecteur que le poète accumule ces images? A-t-il voulu parodier le style du sujet et railler lui-même sa passion? Oh! non, la raillerie aura bientôt son tour; ici Henri Heine est sincère, et il ne faut attribuer qu'à l'ardeur de la jeunesse l'exubérance de son langage. Dans le plan primitif du poète, c'est là que finissait le premier acte; trois scènes seulement, l'arrivée d'Almansor, le combat dans les ténèbres, l'entretien du jeune Maure et du vieux serviteur, formaient l'exposition. Plus tard, soit que le peu de succès obtenu sur la scène l'ait averti de son erreur, soit qu'il ait reconnu spontanément l'inspiration toute lyrique de ce prétendu drame, il supprima les divisions théâtrales, et ne laissa plus subsister qu'un poème dialogué : c'est sous cette forme que l'a publié M. Strodtmann d'après les manuscrits de l'auteur. On voit bien cependant que l'économie de la pièce n'est pas changée. Le poète, vaincu sur le théâtre, se réfugie dans le libre domaine de la fantaisie; ces suppressions ne veulent pas dire autre chose. Au surplus, tragédie ou poème, ce que nous cherchons ici, ce sont les premières effusions de ce chantre bizarre qui a exprimé d'une manière si poignante plusieurs des maladies morales de notre siècle, et que nous avons vu mourir sur son lit de douleur, mêlant les plus cyniques bouffonneries à la poésie la plus délicate et la plus pure.

Pendant qu'Almansor et Hassan échangent leurs confidences dans le château ruiné d'Abdullah, le château d'Aly est en fête. Zuleima, qu'on nomme aujourd'hui doña Clara, va épouser un gentilhomme castillan, don Enrique. On entend retentir la musique du bal; dames et cavaliers passent et repassent sous leurs brillans costumes, car toute la noblesse du pays a répondu à l'invitation du vieux seigneur maure : soit curiosité moqueuse, soit désir d'honorer les convertis, pas un des conviés n'a manqué à l'appel. Au milieu du bruit de la fête, Aly prend à part don Enrique et lui révèle un secret qui ne peut lui être caché plus longtemps : Zuleima n'est pas la fille d'Aly. L'amitié la plus étroite enchaînait jadis Aly et Abdullah; décidés à unir leurs enfans, ils les avaient échangés dès le premier âge. Aly s'était chargé de faire élever Zuleima sous ses yeux afin de préparer une digne femme à son fils, tandis qu'Abdullah de son côté formait lui-même le futur époux de sa fille unique. « Les enfans grandirent, ajoute Aly, ils se virent souvent, ils s'aimèrent... jusqu'au jour de la tempête. Vous savez comme la foudre tomba sur la haute tour de l'Alhambra et comme les grandes familles de Grenade se convertirent à la religion de la croix. Vous savez que la gouvernante de Zuleima, elle-même chrétienne et pieuse, avait depuis longtemps gagné au Christ le tendre cœur de son élève; vous

savez que Zuleima ne tarda point à confesser publiquement la religion du Sauveur, et qu'avec le sacrement du baptême elle reçut le gracieux nom de Clara. Je pris la même route, suivant à la fois mon propre cœur et ma chère fille adoptive. Je ne doutai pas que mon ami, animé des mêmes sentimens, ne suivît cet exemple; mais c'était un aveugle musulman : il reçut mon message avec une froide fureur et me fit répondre qu'il haïssait l'ennemi de son dieu comme son propre ennemi, qu'il ne voulait plus revoir le visage de sa fille, le visage de la renégate, qu'il allait s'enfuir du pays des serpens, et qu'Almansor, son enfant d'adoption, serait sacrifié à la colère d'Allah, pour que le sang du fils expiât le crime du père. Et il a tenu parole, le forcené! Vainement je courûs à son château; il avait fui déjà, il avait fui avec sa proie. Depuis cette heure, je n'ai point revu mon enfant. Des marchands venus du Maroc m'ont raconté qu'il était mort. »

Henri Heine, en véritable humoriste, s'amuse parfois à placer des marionnettes à côté des vivans personnages de son poème; ce bon Aly, qui se convertit si aisément et paraît tout surpris qu'Abdullah, le type du patriotisme arabe et de la fidélité musulmane, ne se soit pas empressé de l'imiter, ce *bon Aly*, comme l'appelle l'auteur, mériterait sans doute un autre nom. On peut admettre au contraire comme des inventions excellentes quelques figures franchement et satiriquement comiques que l'auteur fait intervenir dans le développement du drame. Il y a là un certain Pedrillo, serviteur d'Aly, qui a changé de religion comme s'il eût changé de livrée. Son maître, en se convertissant, a converti toute sa valetaille. Pedrillo en est encore tout ahuri. Le pauvre diable s'embrouille au milieu des noms espagnols substitués aux noms arabes, et si quelque juron mahométan éclate sur ses lèvres, il se hâte d'en retrancher la moitié pour la remplacer par un juron chrétien. Inutile de dire que, sa religion lui ayant été imposée, il n'en sait pas le premier mot. Sa niaiserie effarée, à laquelle succède par instans une béatitude grotesque, est le sublime du genre. « Moi aussi, s'écrie-t-il à demi triomphant, à demi hébété, moi aussi, j'ai changé de nom. Je ne m'appelle plus Hamahmah, je m'appelle Pedrillo comme saint Pierre dans sa jeunesse. Et Habahbah, la vieille cuisinière, elle se nomme maintenant Petronella, comme autrefois la femme de saint Pierre. » Sérieuse pensée sous un masque bouffon! amère critique et trop fondée, hélas! de la manière dont ces grands intérêts de l'âme sont traités parmi les hommes! Combien de Pedrillos dans nos diverses communions chrétiennes! combien de gens pour qui le christianisme est un simple costume! J'accepte la satire parce qu'elle est de nature à faire penser, et je ne

me demande pas si le railleur a eu l'intention morale que je lis dans ses paroles; c'est parfois le privilége des poètes de dépasser leur propre pensée et d'exprimer plus qu'ils n'ont senti.

Nous accepterons aussi l'espèce de satire à la fois violente et burlesque représentée par don Enrique, le fiancé de Zuleima, et par don Diègue, son domestique. Ce don Diègue est un escroc, un bandit, qui a passé sa vie entière à imaginer des stratagèmes pour vaincre la fortune ennemie, homme de génie dans son genre, quoique ses plans de campagne aient toujours échoué. Or don Diègue a rencontré au bagne de Puente del Sahurro un *caballero* de son espèce, sans nul génie, il est vrai, mais jeune, élégant, de bonne mine,

Les dents belles surtout et la taille fort fine.

Une fois sorti du bagne, il a fait de son camarade un prince, il l'a lancé parmi les nobles seigneurs arabes récemment convertis, il lui a enseigné l'art de parler aux dames, d'éblouir les chrétiennes de fraîche date, d'exploiter à la fois la poésie espagnole et la piété catholique; pour le surveiller de plus près et le diriger à son aise, il a consenti à jouer le rôle du domestique, lui qui est le chef de l'expédition; bref, tout a réussi, don Enrique va épouser Zuleima, et don Diègue, abandonnant la belle à son collaborateur, prendra la grosse part des sequins et des ducats. Il faut l'entendre malmener don Enrique quand celui-ci a fait quelque gaucherie auprès de sa fiancée. « Que voulez-vous? dit Enrique. J'étais troublé, la beauté de doña Clara me remue. » A ce mot, don Diègue s'indigne dans le style qui lui est propre : « Tas de fumier! s'écrie-t-il, aie soin que rien ne te remue! le parfum qui en résulterait ne serait pas le parfum de l'ambre. » Et il ajoute ces conseils bien dignes d'un pareil maître : « Ne t'avise pas d'aimer avec ton cœur, aime seulement d'une façon externe. Les sentimens sont de mauvais enrôleurs d'amour; paroles, grimaces, attitudes, valent mille fois mieux. Si ces séductions ne réussissent pas, appelle à ton secours un visage juvénile habilement fardé, de voluptueux mollets élastiques fabriqués à Madrid, des corsets, une poitrine bien rembourrée, un faux ventre, — toutes les armes de l'arsenal des tailleurs. Et si toutes ces armes s'émoussent encore, en avant l'arsenal des batailles! On n'y résistera pas... Connaissez-vous, señor, les documens que j'ai composés avec de vieux caractères et de l'encre jaunie, les lettres que j'ai perdues à dessein dans le château, que don Gonzalvo a retrouvées, et par lesquelles il a vu... Oui, señor, c'est à moi, c'est bien à moi que vous devez d'être devenu un prince. Maintenant soyez docile, conformez-vous strictement au langage que je vous ai enseigné : parlez beaucoup de religion et de morale; montrez souvent ces blessures que le valet du bourreau vous a faites au bagne,

et appelez-les de saintes cicatrices que vous avez gagnées sur les champs de bataille en combattant pour la bonne cause; faites sonner haut votre courage, mais par-dessus toute chose frisez-vous souvent la moustache! »

Ces bouffonneries ont dû paraître fort singulières au public de 1823. Même sur le théâtre où Immermann et après lui Christian Grabbe se livraient à toutes les violences d'une verve barbare, ce langage cynique prêté à un Espagnol du moyen âge devait choquer également les philistins et les artistes. Aujourd'hui nous connaissons Henri Heine; nous savons que ce dramaturge imprudent est un lyrique fantasque, nous savons que cet humoriste insaisissable est tour à tour plein de grossièretés rabelaisiennes ou de finesses dignes de Goethe; et sous combien de formes différentes l'avons-nous vu accuser la frivolité de la femme qui préférerait à Roméo lui-même un sot brillamment harnaché! Nous pouvons donc admettre les épisodes burlesques d'*Almansor;* ce sont des renseignemens sur l'auteur. A travers les fautes de l'œuvre, il y a là une colère amoureuse qui ne manque pas d'intérêt.

Cette colère qui éclate en invectives bouffonnes contre le fiancé don Enrique, en invectives douloureuses contre la timide Zuleima, et qui tout à l'heure osera s'attaquer au christianisme lui-même, si le christianisme se dresse comme un obstacle entre l'amant et l'amante, cette colère est l'indice d'un événement qui a dû exercer une influence décisive sur l'imagination de Henri Heine. Cherchez ce qui fait le poète, vous verrez que c'est presque toujours la passion, je veux dire la nature qui souffre, qui saigne, et d'où s'exhale, selon l'expression bizarre de Calderon, *la musique du sang.* Un jeune homme, un jeune Israélite de Hambourg, aime une jeune fille de sa race; or il arrive que le père de la belle Juive, par intérêt humain, s'est converti au christianisme, et que la fille, déjà gagnée en secret, a suivi tout naturellement l'exemple de son père; que fera celui qui l'aimait? Si c'est un esprit ordinaire, il se convertira aussi avec indifférence, uniquement pour retrouver sa fiancée, ou bien il l'oubliera sans effort. Si c'est une nature délicate et ardente, sa douleur deviendra poésie, il verra là tout un drame, et pour donner un libre cours à sa plainte, il transportera ses sentimens dans une sphère lointaine. Ce ne sera plus un Juif de nos jours, ce sera un musulman espagnol du xve siècle qui disputera sa fiancée à la religion du Christ; au lieu des comptoirs de Hambourg, nous aurons devant les yeux des châteaux moresques; le père de la belle convertie sera un sot emphatique, le chrétien qui doit l'épouser sortira nécessairement du bagne; en un mot, Henri Heine écrira son drame d'*Almansor*, et quand il y aura épanché toutes ses rancunes, quand il y aura jeté à pleines mains l'exaltation et l'ironie, il possédera le

programme du concert que sa verve lyrique pourra bien rajeunir, mais qui sera le même au fond jusqu'à la dernière heure. Du *Livre des Chants* au *Livre de Lazare*, à travers tous ces recueils dont les accens doux et cruels ont donné le frisson à l'Allemagne, on ne trouverait pas un motif qui ne soit dans *Almansor*. Je n'hésite pas à le dire, *Almansor* est une élégie transposée; sous le voile de ces fantaisies, il y a une histoire réelle. Cette composition singulière qu'il appelle tantôt *une tragédie*, tantôt une *jolie chanson*, ce n'est qu'un chant d'amour en effet, un chant où résonnent des accens mélodieux et des clameurs sauvages. Le drame, avec tout son appareil castillan et moresque, n'a été écrit que pour servir d'encadrement à deux ou trois scènes de tendresse et de délire. Il est temps de placer en face l'un de l'autre Almansor et Zuleima.

Quand Almansor est arrivé aux portes du château d'Aly, toutes les fenêtres étincelaient de lumières, toutes les salles retentissaient du bruit des fanfares. Caché dans l'ombre, il assiste à la fête. « En vérité, dit-il avec un sourire amer, la musique est bien jolie. Seulement, c'est dommage, lorsque j'entends pétiller les sons métalliques des cymbales, je sens au cœur mille morsures de vipères; lorsque j'entends la voix douce et prolongée du violon, une lame tranchante me traverse la poitrine; lorsque j'entends au milieu des mélodies éclater le cri des trompettes, c'est comme un trait de la foudre qui me frappe aux jambes jusqu'à la moelle des os, et lorsque j'entends le tonnerre sourd et menaçant des timbales, des coups de massue me tombent sur la tête. » Ces coups de massue sont inquiétans; seraient-ce les préludes de la folie? Je le croirais volontiers; Almansor est déjà un peu fou, et le jeune poète aussi, puisque la douleur lui inspire de si étranges déclamations germaniques avec accompagnement de *concetti* italiens. Posté devant les fenêtres, Almansor déroule les contrastes qu'il aperçoit entre cette maison en fête et son cœur désolé, puis il s'écrie avec feu : « Ce n'est pas dans ce château qu'est Zuleima, c'est ici, au fond de mon cœur. » Il la peint alors telle qu'il la voit, gentiment installée *dans la chambre rouge*. Quand notre héros tient une métaphore qui lui plaît, il ne s'en détache pas aisément. Vous saurez donc quels sont dans cette chambre rouge les passe-temps de la châtelaine : « elle joue à la balle avec mon amour, elle fait résonner comme une harpe les cordes vibrantes de ma tristesse, ses serviteurs sont mes soupirs, et comme l'eunuque noir qui garde le harem, ma sombre humeur veille à la porte. » En ce cas, quelle est cette autre Zuleima qu'on aperçoit dans la salle de bal, si belle, si richement costumée, et répondant de son mieux aux hommages de don Enrique? L'auteur a prévu l'objection, et Almansor s'écrie : « Quant à cette figure qui là-haut, dans la salle resplendissante, va et vient, magnifiquement parée, qui se pavane en ses

atours, qui penche sa tête aux longues boucles et fait de gracieux saluts à ce drôle en habits de soie galamment incliné devant elle, — cette figure-là, ce n'est que l'ombre froide de Zuleima, c'est une de ces marionnettes à qui on met des yeux de verre dans un visage de cire, et dont la poitrine vide se soulève et s'abaisse au moyen d'un ressort. Oh! malheur! voilà le drôle en habits de soie qui reparaît; il invite la marionnette à danser... Que les jolis yeux de verre lancent de doux rayons! comme l'aimable figure de cire s'anime en souriant! comme le beau sein à ressorts se soulève, se soulève! Le drôle touche de sa main grossière l'œuvre d'art élégante et fragile; il l'entoure d'un bras insolent et l'entraîne dans le flot tumultueux des danses effrénées! Ah! arrêtez, arrêtez! Esprits de mes douleurs, arrachez ce drôle des bras de Zuleima! Éclatez, éclatez, tonnerres de ma fureur! Écroulez-vous, murailles de ce château, et broyez en tombant la tête du profanateur!... » Nous avons entendu ces accens retentir avec plus d'art, avec plus de finesse dans les strophes du *Livre des Chants*. C'est bizarre, c'est subtil, c'est puéril : on ne saurait nier que ce soit poétique; mais, folies charmantes ou puérilités sérieuses, tout cela n'est encore qu'un prélude. La grande mélodie, qui est l'âme de ce poème, c'est le duo d'Almansor et de Zuleima.

La fête est finie; dames et cavaliers, en litière ou à cheval, sont sortis du château. Toutes les lumières sont éteintes; on n'en voit plus qu'une seule briller à une fenêtre sur laquelle sont attachés les yeux d'Almansor. Oh! qu'il la connaît bien, cette fenêtre! Pendant les nuits d'été, à cette même place, combien de fois il a fait résonner son luth, jusqu'à ce que la bien-aimée parût au balcon et lui répondît avec sa voix si douce! Précisément, — admirez comme le hasard sert bien les amans et les poètes, — le luth se trouve encore là. Il le prend, il essaie si le mélodieux talisman n'a pas perdu son prestige, il chante une vieille chanson arabe; Zuleima l'entend et tressaille.

« LA VOIX DE ZULEIMA, dans le château. — Est-ce un rêve qui me berce d'illusions aimables et rappelle à mon oreille des accens chéris? Est-ce un génie méchant qui, pour me séduire, contrefait avec art la voix du bien-aimé? ou bien est-ce l'esprit errant d'Almansor trépassé qui, comme un spectre, rôde dans la nuit autour de moi?

« ALMANSOR. — Ce n'est pas un rêve trompeur qui se joue de tes sens, ce n'est pas un mauvais génie qui veut te séduire, ce n'est pas non plus l'esprit errant d'Almansor trépassé... C'est Almansor lui-même, le fils d'Abdullah. Il est revenu, et il porte encore un vivant amour dans un cœur plein de vie. (Zuleima paraît sur le balcon, une lumière à la main.)

« ZULEIMA. — Salut, Almansor-ben-Abdullah! sois le bienvenu dans le royaume des vivans, car il y a longtemps déjà que ce triste message nous

est arrivé : « Almansor n'est plus ! » et les yeux de Zuleima se changèrent en deux sources de larmes, deux sources qui coulaient sans bruit et sans fin.

« ALMANSOR. — O douces lumières, beaux yeux couleur de violette, vous m'êtes donc toujours restés fidèles, quand l'âme de Zuleima déjà m'avait oublié !

« ZULEIMA. — Les yeux sont les claires fénêtres de l'âme, et les larmes sont le sang incolore de l'âme.

« ALMANSOR. — Ah ! si le sang de l'âme d'Almansor a déjà coulé au tombeau de sa mère, au tombeau de son père, il va se répandre aujourd'hui jusqu'à la dernière goutte sur la tombe où est enseveli l'amour de Zuleima.

« ZULEIMA. — O mauvaises paroles ! ô nouvelles plus mauvaises encore ! vous pénétrez en mon cœur comme une lame tranchante, et l'âme de Zuleima va perdre aussi tout son sang. (Elle pleure.)

« ALMANSOR. — Oh ! ne pleure pas. Comme des gouttes de naphte en feu, ainsi tombent tes larmes sur mon cœur. Mes paroles ne te blesseront plus jamais. Je veux te révérer comme un sanctuaire auprès duquel l'homme qui a du sang à venger brise la pointe acérée de sa lance, auprès duquel la colombe et la gazelle sont à l'abri des flèches cruelles du chasseur, auprès duquel les mains du brigand lui-même, du brigand cupide et féroce, ne se remuent que pour prier humblement. Zuleima, tu es ma kaaba sacrée; c'est toi que je croyais embrasser quand ma lèvre brûlante, à La Mecque, effleura la pierre sainte. Comme elle, tu es douce, mais froide aussi comme elle !

« ZULEIMA. — Si je suis ton sanctuaire, brise la lance acérée de tes paroles, laisse dans le carquois les flèches cruelles qui, fendant les airs, viennent me percer le cœur, et ne joins pas tes mains à la façon de ceux qui prient pour m'enlever plus sûrement ma tranquillité. Il y a déjà bien assez de douleur pour moi dans ces tristes nouvelles : ils sont morts, Abdullah et Fatima ! Je les ai aimés tous les deux comme un père et une mère, et tous les deux aussi prenaient plaisir à m'appeler leur fille ! Oh ! parle, comment est morte Fatima, notre mère ?

« ALMANSOR. — Elle était couchée sur son lit de repos, je m'agenouillai à sa gauche et je pleurai en silence; à droite se tenait Abdullah, immobile et muet. Un rameau de paix à la main, l'ange de la mort planait visiblement sur la tête de la mourante. Je voulais l'arracher à l'ange, la mourante chérie, et dans mon angoisse je lui serrais la main avec force; mais comme la poudre légère dans le sablier s'écoule doucement, toujours plus doucement, ainsi s'échappait la vie de la main de ma mère. Je vis un sourire sur ses lèvres, j'entendis un gémissement, et comme je me penchais vers elle, elle soupira ces mots du fond de sa poitrine : « Porte ce baiser à Zuleima ! » A ce nom, Abdullah poussa un cri de douleur, comme une bête fauve frappée à mort. La mère ne prononça plus une seule parole, seulement sa froide main resta dans la mienne comme une promesse.

« ZULEIMA. — O mère ! ô Fatima ! jusqu'au sein de la mort tu as aimé ta pauvre enfant !... Mais Abdullah me haïssait encore quand il est descendu dans la sombre demeure.

« ALMANSOR. — Non! il n'a pas emporté sa haine au tombeau. Et cependant, si le hasard faisait résonner à ses oreilles les noms d'Aly et de Zuleima, l'orage s'éveillait dans sa poitrine, des nuages s'amassaient sur son front, son œil lançait des éclairs, et de sa bouche jaillissaient les malédictions furieuses; mais un jour, après une de ces tempêtes, le père, épuisé, anéanti, tomba dans un profond assoupissement. J'étais auprès de lui, attendant son réveil. O surprise! quand il ouvrit les yeux, il n'y avait dans son regard, au lieu des flammes de la colère, que bienveillance sereine et religieuse douceur. Au lieu des convulsions de sa folle et sauvage souffrance, un sourire aimable flottait sur ses lèvres, et loin de vociférer d'horribles malédictions, il me dit tout bas de sa voix la plus douce : « La mère l'exige, je ne puis m'y opposer; va donc, mon fils, embarque-toi, retourne en Espagne, va au château d'Aly, cherches-y Zuleima et dis-lui... » Tout à coup vint l'ange de la mort, et de son glaive acéré il trancha en deux la vie et le discours d'Abdullah. (Une pause.) Je l'ai couché dans la tombe, mais non, selon l'usage musulman, la face tournée vers La Mecque; c'est du côté de Grenade, comme il l'avait ordonné, que j'ai placé le visage du mort. Il est là, les yeux ouverts, les yeux fixes, et il me regarde toujours. (Se détournant peu à peu.) O père trépassé, tu m'as vu cheminer à travers les sables du désert, tu m'as vu naviguer vers les côtes d'Espagne, tu m'as vu courir au château d'Aly, tu me vois maintenant... Je suis devant Zuleima; parle, esprit d'Abdullah, que faut-il que je lui dise? (Une forme humaine apparaît, enveloppée d'un manteau noir.)

« L'APPARITION. — Dis-lui : « Zuleima, descends des salles dorées de ton palais de marbre et saute sur le noble coursier d'Almansor. Dans le pays où le palmier répand son ombre fraîche, où le doux encens jaillit d'un sol sacré, où les pâtres chantent en gardant leurs troupeaux, une tente est dressée, une tente en toile de lin d'une blancheur éblouissante, et la gazelle aux yeux intelligens, et les chameaux au long cou, et les brunes jeunes filles au front couronné de fleurs, debout au seuil de la tente ornée de mille couleurs, attendent leur maîtresse... O Zuleima, c'est là, c'est là qu'il faut t'enfuir avec Almansor. »

Cette apparition, vous le devinez, c'est le vieil Hassan qui veille sur son jeune maître. Il craint pour lui les séductions du château d'Aly; il ne veut pas qu'Almansor se fasse chrétien pour épouser Zuleima, et, comme il écoutait les deux amans dans l'ombre, il a profité d'une figure poétique du jeune Arabe pour jouer le rôle de revenant. Ce revenant est aussi un *deus ex machina*. L'auteur cherchait un moyen d'interrompre son duo nocturne afin de le reprendre sur un motif plus souriant et plus frais, aux premières lueurs de l'aube; il a employé ce procédé d'une candeur toute primitive. Le lendemain, Zuleima, que l'apparition du vieux musulman avait fait rentrer chez elle, sort de sa chambre à pas discrets, descend dans le parc, et, tout en s'agenouillant devant un crucifix pour demander à sa foi une arme contre son amour, prend plaisir à rêver

dans le lieu même où elle a revu Almansor. Elle vient de prier, elle se relève, elle se croit désormais victorieuse. Elle peut donc répéter sans crainte le nom d'Almansor; n'est-ce pas le nom d'un frère? Almansor est aux aguets; il l'entend, il se montre, et le dialogue mélodieux recommence. Vainement Zuleima, qui connaît la haine d'Aly pour Abdullah, veut-elle éloigner son ami, croyant qu'un danger de mort le menace; Almansor est inflexible. « Ah! s'écrie-t-il, que personne ne cherche à m'éloigner d'ici! Fût-ce la mort, je ne reculerais pas. » Il sent ses pieds attachés à ce sol par des chaînes secrètes. De toutes part se lèvent les songes dorés de son enfance. Il reconnaît les fleurs, les arbustes, le grenadier où chantait le rossignol, le berceau de jasmin et de chèvrefeuille « où nous nous racontions, dit-il, les jolies histoires de Mœdschnoun et de Leïla, le délire de Mœdschnoun, la tendresse de Leïla, leur amour et leur mort à tous deux. » Que de scènes d'enfance naïvement évoquées! que de témoins joyeux de ses jours d'autrefois venant lui souhaiter la bienvenue! Tout à coup il aperçoit l'image du Christ et fait un mouvement de surprise. « Dis-moi, ma bien-aimée, il y a là une image étrangère, une image qui me regarde... oh! avec quelle douceur! et pourtant aussi avec quelle tristesse! Une larme amère tombe de ses yeux dans le beau calice d'or de ma joie. »

C'est ici pour nous la crise intéressante du drame. On sait quelles sont les contradictions de Henri Heine au sujet de la religion de l'Évangile, et comme il passe aisément de l'exaltation de Hegel à la moquerie de Voltaire. Tantôt il se proclame l'un des chevaliers du Saint-Esprit, sous la bannière du philosophe de Berlin; tantôt, à la suite du patriarche de Ferney, il poursuit de ses ricanemens toute religion positive. Or voici la première fois qu'il rencontre Jésus sur sa route, voici l'image du crucifié qui se dresse entre Almansor et Zuleima; quel sera le langage du poète? Là encore nous retrouvons chez le juvénile rêveur l'inspiration agressive dont il ne saura jamais s'affranchir. Sur ce point, il n'y a eu ni développemens ni luttes intérieures dans sa pensée; tel nous l'avons vu jusqu'au seuil redouté d'un autre monde, tel il nous apparaît ici à l'entrée de sa carrière. Étranges attaches de cette âme aux réalités d'ici-bas! Il y a ordinairement chez la jeunesse un spiritualisme généreux alors même qu'elle cède à ses passions, et volontiers elle méprise la vie tout en s'enivrant de ses jouissances; moins généreuse, mais désabusée, la vieillesse, à son tour, élève ses regards au-delà de ce monde des sens dont elle sait l'amertume et le néant. Rien de semblable chez Henri Heine. Les cheveux blanchis, le corps dévasté par la souffrance, il chantera encore sur son lit de torture les joies de l'existence terrestre, comme il les invoquait à vingt ans avec une impatience fougueuse. Ce droit que Mathurin Régnier appelle *la*

bonne loi naturelle, il l'a réclamé toute sa vie. Toute sa vie (je parle de l'écrivain et ne prétends pas juger l'homme) il a protesté contre la doctrine du renoncement, contre la loi du sacrifice, contre l'exemple de Jésus. Un jour c'était au nom de l'hellénisme qu'il combattait la *religion du mercredi des cendres*, une autre fois c'était au nom du protestantisme mal compris, ou bien, ce qui était plus logique, au nom du panthéisme de Hegel. Toutes les armes lui étaient bonnes. Ici savez-vous quelle bannière il déploie d'une main joyeuse? La bannière de Mahomet. Il y a une scène, une seule, où le chœur paraît comme dans la tragédie antique, et ce chœur, chargé de proclamer le sens du drame, glorifie en termes enthousiastes la belle civilisation moitié asiatique, moitié européenne, le bel arbre aux fruits savoureux planté par les Maures sur la terre d'Espagne. Les Maures espagnols ont gardé de l'Orient la naïve liberté de la nature; ils y ont joint le mouvement et la liberté de l'esprit, empruntés à l'Occident. On dirait que c'est là pour le poète l'idéal des sociétés humaines, et que les vrais chrétiens du moyen âge ont été les musulmans de Grenade. Pur caprice, je le veux bien; ce qui n'est pas un caprice, c'est sa protestation sous toutes les formes contre la morale de l'Évangile. Qu'on ne nous accuse pas d'attribuer une intention polémique à une œuvre de fantaisie amoureuse. Nous avons à cet égard la déclaration du poète lui-même. Une recueil littéraire publié à Hambourg par l'éditeur des œuvres complètes de Henri Heine a donné, il y a quelque temps, plusieurs de ses lettres inédites. L'une d'elles, datée du mois de janvier 1823, est adressée à un libraire de Berlin, M. Ferdinand Dümmler, que le jeune poète voudrait décider à publier ses deux drames. « Mon livre, écrit-il, renfermera premièrement : une petite tragédie dont l'idée fondamentale est une transformation du *fatum* ordinaire, et qui certainement causera une vive émotion dans le public; — deuxièmement, un grand poème dramatique intitulé *Almansor*, dont le sujet a un caractère de polémique religieuse et traite des questions à l'ordre du jour; — troisièmement, un cycle de poésies humoristiques dans le ton populaire. Quelques spécimens insérés déjà dans les journaux excitent le plus vif intérêt, étant loués avec passion par les uns et amèrement censurés par les autres (1). » Ce n'est donc pas seulement le cri de la passion que le poète a jeté dans son drame d'*Almansor*, c'est aussi un cri de guerre contre le christianisme, et voici la scène où sa pensée se démasque : à la vue de l'image du Christ, Almansor a ressenti un frisson d'épouvante; des yeux du crucifié, dit-il, une larme amère est tombée dans le calice de sa joie. Quelle est donc cette figure? — Eh quoi! dit la jeune fille, ne

(1) *Orion, Monatschrift für Literatur und Kunst, herausgegeben* von Adolf Strodtmann; Hambourg, livraison du mois de juillet 1863.

la connais-tu pas? ne l'as-tu jamais vue dans tes rêves, jamais rencontrée sur ton chemin, ô mon frère égaré?

« ALMANSOR. — Oui, je l'ai déjà rencontrée sur mon chemin, cette image, le jour où je revins en Espagne. Sur la gauche de la route qui conduit à Xérès s'élève magnifiquement une mosquée splendide; mais là où le muezzin criait du haut de la tour : « Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son prophète, » on entendait le sourd retentissement des cloches dans les airs ébranlés. Je n'étais encore que sur le seuil, et déjà roulait sur moi un sombre torrent de sons d'orgue impétueux qui mugissaient avec force, et, pareils à la noire liqueur dans le chaudron embrasé du magicien, jetaient en coulant des flots de fumée. Ces accens gigantesques m'attiraient dans l'intérieur de l'édifice comme avec de longs bras, et s'enroulaient autour de mes membres ainsi que des serpens, et pénétraient dans ma poitrine, et me perçaient de part en part... J'aurais dit que le mont Kaff pesait sur mon corps et que le bec de Simourgh me picotait le cœur. Quand j'entrai, j'entendis, pareils à un chant de mort, les accens voilés de personnages étranges, visages sévères, têtes chauves, avec de longues robes chamarrées de fleurs, — et les voix argentines de jeunes garçons vêtus de blanc et de rouge, qui de temps en temps faisaient retentir de petites sonnettes et balançaient de brillans encensoirs d'où jaillissait la fumée. Des milliers de lumières jetaient leurs reflets sur toutes ces scintillations, sur toutes ces paillettes d'or, et partout où se dirigeaient mes regards, partout, dans chaque niche, j'apercevais la même image que je retrouve ici. Partout aussi elle était triste et pâle de douleur, la face de l'homme que représente cette image. Tantôt on le flagellait cruellement à coups de lanières, tantôt il tombait affaissé sous la croix; plus loin on lui crachait insolemment au visage, on mettait à ses tempes une couronne d'épines, on le clouait sur la croix et d'une lance aiguë on lui perçait le flanc... Du sang, du sang, il y avait du sang sur toutes ces images. Je vis encore une femme désolée qui tenait sur ses genoux le cadavre décharné du martyr, tout jaune, tout nu, sillonné d'un sang noir... Soudain j'entendis une voix perçante et sonore qui disait : « Ceci est mon sang. » Tournant alors mes yeux de ce côté, je vis... (il frissonne), je vis le prêtre qui vidait un calice.

« ZULEIMA. — C'est dans la maison de l'amour que ton pied est entré, Almansor; mais le voile de la cécité couvrait encore tes paupières. Tu devais regretter ces joyeux reflets qui folâtrent gaîment dans les vieux temples païens, et cette vulgaire sécurité morale qui habite les salles mornes où prie le musulman. L'amour s'est choisi sur cette terre une demeure plus sérieuse et meilleure. C'est là que les enfans deviennent adultes et que les adultes redeviennent enfans. C'est là que les pauvres deviennent riches et que les riches trouvent la béatitude dans la pauvreté. C'est là que les heureux apprennent le prix de la douleur et que les affligés retrouvent la joie, car l'amour lui-même a paru autrefois sur la terre sous les traits d'un pauvre enfant affligé. Son berceau était une crèche étroite dans une étable; un peu de paille jaune fut le seul coussin où reposa sa tête, et il fut obligé de s'enfuir comme un chevreuil timide, poursuivi par les sots et les docteurs. L'amour fut trahi, vendu pour de l'argent; il fut outragé, flagellé, crucifié;

— mais les sept soupirs que l'amour poussa en mourant brisèrent les sept châteaux d'airain que Satan s'était construits devant les portes du ciel, et quand s'ouvrirent béantes les sept plaies de l'amour, les sept cieux se rouvrirent aussitôt, accueillant pécheurs et fidèles. C'est l'amour que tu as vu comme un cadavre sur le sein maternel de la femme désolée. Oh! crois-moi : à ce cadavre glacé peut se réchauffer encore une humanité tout entière, de ce sang naissent de plus belles fleurs que n'en produisent les orgueilleux jardins d'Alraschid, et des yeux de cette femme désolée coule miraculeusement une huile plus douce que n'en fourniront jamais toutes les roses de Schiraz. Toi aussi, Almansor-ben-Abdullah, tu as ta part de ce corps et de ce sang éternel; toi aussi, tu peux t'attabler au festin des anges, manger le pain et boire le vin de Dieu; toi aussi, tu peux habiter un jour le royaume des élus. Contre l'infernale puissance de Satan, tu seras éternellement protégé, hôte éternel de Jésus-Christ, si tu manges son pain et si tu bois son vin.

« Almansor. — Tu as prononcé, Zuleima, le mot qui crée et qui soutient les mondes, tu as prononcé ce petit mot si grand : « l'amour! » Des milliers d'anges le répètent avec allégresse, et il retentit jusqu'au fond des cieux. Tu as prononcé ce mot, et les nuées s'inclinent là-haut comme la coupole d'un dôme, les ormes frémissent comme des tuyaux d'orgue, les petits oiseaux gazouillent de pieux cantiques, le sol exhale la douce vapeur de l'encens, la corbeille de fleurs se dresse comme un autel,... la terre seule est l'église de l'amour.

« Zuleima. — La terre est un grand Golgotha; l'amour y triomphe, il est vrai, mais au prix de son sang.

« Almansor. — Oh! ne tresse pas des branches de myrte pour en faire une couronne de mort, n'enferme pas l'amour dans un crêpe de deuil! La prêtresse de l'amour, c'est toi, Zuleima! L'amour habite le sanctuaire de ton cœur, il regarde par les claires fenêtres de tes yeux; son parfum s'exhale de tes douces lèvres... O coussins de pourpre aussi doux que le velours, lèvres charmantes, c'est sur vous que trône l'amour, c'est sur vous que voudrait reposer l'âme d'Almansor! N'as-tu pas entendu les dernières paroles de Fatima : « Porte ce baiser à ma fille Zuleima. » (Ils se regardent longtemps et s'embrassent avec transport.)

« Zuleima. — J'ai reçu le baiser de mort de Fatima; reçois en échange le baiser de vie du Christ.

« Almansor. — C'est le souffle de l'amour que j'ai bu dans une coupe garnie de rubis... (Il l'entoure de ses bras.) Je ne te quitterai plus, non jamais plus, Zuleima! Non, quand même s'ouvriraient à moi les palais d'or d'Allah, je ne te quitterais point... Que ton ciel seul, le ciel de Zuleima, soit aussi le ciel d'Almansor, que ton dieu soit mon dieu, que ta croix soit mon refuge, que ton Christ soit mon sauveur! Je veux prier dans l'église où prie Zuleima. Je nage enivré comme dans un océan d'amour au milieu des sons suaves et mélodieux des harpes. Les arbres dansent de bizarres quadrilles. Les anges, pour me taquiner, me jettent gentiment des rayons de lumière et de la poussière de fleurs. Le ciel est ouvert dans sa splendeur radieuse et calme. Des ailes d'or m'y emportent, là-haut, là-haut, parmi les bienheureux! (On entend dans le lointain le tintement des cloches et un chant d'église.)

« ZULEIMA, s'arrachant de ses bras avec effroi. — Jésus! Marie!

« ALMANSOR. — Quels sombres accens viennent déchirer le voile d'or dont m'enveloppait légèrement ce rêve de béatitude! Je te vois tout à coup pâlir, ma bien-aimée! Ma rose est devenue un lis... Dis, ma Zuleima chérie, as-tu donc vu la mort qui vient, invisible, pour nous séparer?

« ZULEIMA. — La mort! elle ne sépare pas; la mort réunit. C'est la vie qui nous sépare violemment. Entends-tu, Almansor, ce que murmurent ces cloches? (Se couvrant de son voile.) Elles murmurent d'une voix sourde : « Zuleima se marie aujourd'hui avec un homme qui ne s'appelle pas Almansor.» (Une pause.)

« ALMANSOR. — Ainsi tu m'as sifflé dans le cœur ton plus mauvais venin, reine des serpens! Sous cette haleine empoisonnée, les arbres se flétrissent à l'entour; la source d'eau vive se transforme en une source de sang, et l'oiseau tombe mort du haut des airs. Ainsi, par tes chants hypocrites, tu m'as attiré dans cette salle de torture que tu appelles l'église! Là, tu me crucifies sur la croix de ton dieu; puis, tout affairée, tirant les cordes des cloches et faisant retentir les orgues, tu veux couvrir par ce fracas la prière de repentir et d'angoisse que j'adresse au trône d'Allah! Ainsi, méchante fée, tu m'as attiré dans ton char de coquillages attelé de colombes, tu m'y as attiré et enlevé jusqu'aux nues pour me précipiter du ciel sur la terre. J'entends encore en tombant tes éclats de rire moqueurs; en tombant, je vois ton char magique se changer en un cercueil à roues de flamme et tes colombes en dragons; je te vois les conduire avec des serpens noirs au lieu de freins, et moi, vomissant des imprécations horribles, je roule, je roule au fond de l'enfer, si bien que les diables mêmes tremblent et pâlissent à l'aspect de mon délire, aux clameurs épouvantables de mon délire, etc. »

Il y a une doctrine au milieu de ces divagations passionnées, c'est que l'amour, l'amour profane, est supérieur à toutes les religions. Ce culte de la chair, que le saint-simonisme proclamera plus tard et qui inspirera aux écrivains de *la jeune Allemagne* tant d'œuvres mortes sous le mépris public, le voilà en germe dans les cris du musulman de Grenade. Or, de toutes les lois religieuses, la loi du Christ étant la plus noblement exigeante pour la dignité spirituelle de l'homme, c'est surtout le christianisme que poursuit Henri Heine. L'Allemagne protestante ne s'y est pas trompée à l'époque où parut la pièce; nous savons par les lettres du poète que ses critiques voyaient dans son héros une figure antichrétienne.

Ai-je besoin de mettre sous les yeux du lecteur les deux derniers actes du drame? Les scènes qui vont suivre ne sont que la confirmation des idées éveillées ici par l'auteur. Au moment où les deux fiancés, Enrique et Zuleima, assis au festin de noces, reçoivent les félicitations des convives, Almansor et Hassan, avec leurs compagnons, envahissent le château. Le jeune Arabe, frappant d'estoc et de taille, se fraie un chemin jusqu'à Zuleima au milieu des seigneurs castillans, et l'emporte évanouie dans les montagnes voisines. Là,

sur des rochers à pic, comme ceux où Mœdschnoun pleurait Leïla, les deux amans se croient dans le royaume de l'amour... Aly, apprenant enfin que son fils Almansor n'a pas été victime du fanatisme d'Abdullah, s'élance pour le sauver, pour sauver Zuleima, pour les unir tous les deux. Il est trop tard : à la vue d'Aly et de ses cavaliers espagnols, Almansor, toujours la tête en feu, se précipite du haut des rochers avec la jeune fille pâmée dans ses bras; le jeune Maure est persuadé qu'il a devant lui le magique royaume où nul ne lui disputera son amie. Mahométisme ou christianisme, que leur importe? Ils suivent tous deux leur rêve jusqu'au fond de l'abîme. Le poète a donc manqué à sa promesse : ce n'est pas l'amour *qui vient tout apaiser*, c'est le délire et la mort.

Le délire et la mort, telle est encore l'inspiration de la seconde tragédie de Henri Heine, *William Ratcliff*. L'auteur a beau nous conduire de l'Espagne du XVe siècle à l'Écosse du XIXe, c'est toujours son âme qui est le théâtre de ces tragiques folies. Maria, fille du laird écossais Mac-Gregor, devait épouser le comte Macdonald; le matin du jour des noces, le comte a été tué dans la forêt voisine auprès des rochers du Schwarzenstein, et le soir même son meurtrier, William Ratcliff, est venu rendre à Maria son anneau de fiançailles. Deux ans après, même aventure. Lord Duncan allait épouser Maria; pendant que la fiancée attendait à l'autel, Duncan tombait au Schwarzenstein sous les coups de Ratcliff, et au moment où la fiancée en deuil se retirait le soir dans sa chambre, Ratcliff, apparaissant soudain, lui rendait son anneau. Quel est ce William Ratcliff? Un étudiant d'Édimbourg, dont le père avait connu jadis Mac-Gregor, et qui, reçu au château du laird, est devenu follement amoureux de Maria; Maria l'aimait aussi, et Mac-Gregor a congédié l'étudiant. William est allé à Londres, s'est jeté dans la débauche, a essayé de tuer son amour; mais, ne pouvant y réussir, il est revenu en Ecosse, où il vit avec les bandits de la forêt, et c'est depuis ce moment que les fiancés de la fille de Mac-Gregor, le matin du jour fixé pour le mariage, sont égorgés par lui au Schwarzenstein. Ce n'est pourtant pas un assassin que ce Ratcliff; Macdonald et Duncan ont été tués en duel, l'amoureux de Maria les avait provoqués loyalement, et loyalement les a vaincus. Non, ce n'est pas un bandit, c'est un possédé. Il ne s'appartient pas. Son amour et son bras ne sont que des instrumens au service d'une puissance occulte. Deux esprits, deux spectres, avec une force irrésistible, l'avaient poussé naguère chez Mac-Gregor et avaient livré son cœur à Maria; quand il s'éloignait de Londres subitement pour revenir en Écosse près du château du laird, les spectres l'entraînaient à cheval; quand il frappait Macdonald et Duncan auprès du Schwarzenstein, les spectres combattaient à ses côtés. Ces fantômes qui ne le quittent

point, ces figures désolées, irritées, qui sans cesse tendent les bras l'un vers l'autre sans pouvoir jamais se réunir, ce sont les âmes de Betty, la mère de Maria, et d'Édouard Ratcliff, le père de William. Édouard et Betty s'aimaient; un dépit amoureux les sépara, William épousa une femme qu'il n'aimait pas, et Betty devint la femme de Mac-Gregor. Ils se revirent, ils s'aimèrent comme avant, si bien que Mac-Gregor, dans les transports de sa jalousie, ne recula pas devant l'idée du meurtre. Édouard, comme une âme en peine, rôdait souvent autour du château; un matin on trouva son cadavre au pied des murailles. Inutile d'ajouter que Betty mourut de désespoir. Vingt ans se sont passés depuis cette aventure; aujourd'hui, pour la punition de Mac-Gregor, l'âme d'Édouard et celle de Betty revivent chez William et Maria.

Les drames fatalistes (*Schicksals dramen*) étaient fort à la mode vers 1820, grâce aux Houwald et aux Müllner; Henri Heine, qui estimait peu cette dramaturgie grossière, est-il parvenu à la relever, comme il l'espérait, en y introduisant le romantisme poétique? Il suffit pour en juger de résumer la pièce en quelques mots. Quand le drame commence, un troisième prétendant, le comte Douglas, vient d'épouser la fille de Mac-Gregor. On pense bien que celui-ci avait pris toutes les précautions nécessaires pour détourner de son futur gendre le sort de Duncan et Macdonald. Des éclaireurs surveillaient les avenues de la forêt voisine, et le château était bien gardé. Déjà Mac-Gregor se félicite d'avoir sauvé le fiancé de sa fille, et comme il ne craint plus que Douglas par intrépidité s'élance lui-même au-devant du péril, il lui raconte une partie de la tragique histoire dont nous venons de parler, le double meurtre de Macdonald et de Duncan au pied du Schwarzenstein. A ce moment-là même, Douglas reçoit un billet signé d'une main inconnue; quelqu'un l'attend au pied du Schwarzenstein pour mesurer son épée avec la sienne. Il part, impatient de venger les deux victimes. Cette fois en effet c'est William Ratcliff qui est vaincu. Les spectres qui l'assistaient naguère ne sont plus là pour diriger son bras, et au contraire les fantômes de Duncan et de Macdonald, l'épée en main, l'assaillent de droite et de gauche pendant que Douglas l'attaque en face. William tombe, et Douglas retourne au château; mais le soir, après la fête, à l'heure où la nouvelle épousée rentre dans la chambre nuptiale, William arrive, éperdu, ruisselant de sang et protégé de nouveau par les spectres. Une force irrésistible pousse Maria sur son cœur. Tantôt elle panse ses blessures en les couvrant de baisers, tantôt elle a horreur de ce qu'elle fait et veut s'arracher aux embrassemens de William. Vains efforts! la mystérieuse puissance qui les domine tous deux les réunit toujours. Enfin, sachant que William Ratcliff a été vu dans le château, Mac-Gregor accourt trans-

porté de rage; William se bat avec l'assassin de son père et l'étend mort à ses pieds, puis il se tue lui-même avec Maria. Lorsque Douglas arrive, il ne voit plus que des cadavres : tous les acteurs de ce sanglant imbroglio ont disparu. Il reste seulement une vieille folle, témoin jadis de l'assassinat d'Édouard, et chargée d'expliquer au milieu de ses divagations le lien qui unit le crime du passé aux sauvages fureurs du présent.

Sur cette trame noire et embrouillée, Henri Heine a beau jeter toutes les couleurs de sa poésie; il ne réussit point à sauver un système faux; le drame fataliste était condamné à mourir. Le *Vingt-quatre Février*, de Zacharias Werner, était plus nettement conçu, plus dramatiquement enchaîné; *William Ratcliff* est plus poétique, plus idéal. Ce sont pourtant des œuvres de même famille, et le fatalisme de l'amour comme celui du crime révèle le profond chaos que traversait alors la scène allemande. La première édition de *William Ratcliff* contenait une dédicace en vers où l'auteur s'adresse en ces termes à son ami Rodolphe Christiani : « D'une main puissante j'ai forcé les portes de fer du sombre royaume des esprits, et là j'ai brisé les sept sceaux mystérieux du livre rouge de l'amour; ce que j'ai vu dans les pages éternelles, je le retrace dans le miroir de ce poème. Mon nom et moi, nous mourrons; mais ce poème vivra éternellement. » L'auteur se trompe : il n'y a ici aucune révélation du monde supérieur, aucune doctrine assurée de vivre à jamais; il n'y a que les confessions poétiquement incohérentes d'une âme en proie au mal d'amour. Il caractérisait son œuvre avec plus de vérité lorsque, dans une seconde dédicace à Frédéric Merckel, il s'écriait trois ans plus tard : « J'ai cherché le suave amour, et j'ai trouvé la haine amère; j'ai soupiré, j'ai maudit, j'ai saigné par mille blessures. Puis j'ai frayé nuit et jour, en tout bien tout honneur, avec la canaille humaine. Ces diverses études terminées, j'ai paisiblement écrit *William Ratcliff.* » Souffrance, fureur, ironie froidement cruelle, voilà les accens nouveaux que Henri Heine faisait retentir au milieu du fatras des drames fatalistes et des fausses imitations shakspeariennes.

De ces deux pièces, la première seulement subit l'épreuve de la scène. Elle fut représentée sur le *théâtre national* de Brunswick le 20 août 1823, et vertement sifflée. Les amis du poète racontent qu'une erreur de nom fut la principale cause de cet échec. Un officier de la garnison, qui vit encore aujourd'hui, s'imagina qu'*Almansor* était l'œuvre d'un certain usurier israélite fort odieux, et commanda si bien la manœuvre des sifflets qu'il fut impossible d'entendre la pièce jusqu'au bout; elle disparut de l'affiche pour toujours. Il faut croire pourtant que des raisons plus sérieuses expliquent la chute d'*Almansor*, puisque aucun théâtre ne voulut re-

commencer l'expérience; le *joli poème*, avec toutes ses bouffonneries, ne convenait guère à la scène. En tout cas, il est curieux de voir dans les lettres de Henri Heine le prix qu'il attachait à ses deux tragédies et l'émotion que lui causait l'attente du jugement public. Ces lettres que l'Allemagne ne connaît pas encore, et qu'une main obligeante a mises sous nos yeux (1), sont le commentaire vivant de la pensée du poète. Quel trouble! que de contradictions! Tantôt il se plaint des coteries qui attaquent les tendances irréligieuses d'*Almansor*, et répond aux censures par des outrages; tantôt il avoue que sa famille elle-même, dans sa gravité judaïque, n'éprouve aucune sympathie pour son œuvre. « Ma mère, — écrit-il à son ami Mosès Moser au mois de mai 1823, — ma mère a lu mes tragédies, mais elle les a médiocrement goûtées; ma sœur les tolère, et rien de plus; mes frères ne les comprennent pas; mon père n'a même pas ouvert le livre. » Un jour il écrit au célèbre poète Immermann : « *William Ratcliff*, c'est ma confession générale, et j'ai la marotte de croire que vous êtes du petit nombre de ceux qui sauront le comprendre. La seule chose que je vous demande, c'est de le lire en bonne disposition d'esprit et de ne pas interrompre votre lecture. Je suis convaincu de la valeur de ce poème, car il est profondément vrai, ou bien moi-même je ne suis qu'un mensonge. Tout ce que j'ai écrit jusqu'à présent, tout ce que j'écrirai encore pourra mourir et mourra... J'en dirais bien plus sur ce point, quoique j'en sois tout confus; mais heureusement le temps me manque. » Deux mois plus tard, écrivant à ce même Immermann, il proteste contre ceux qui chercheront dans ses tragédies quelques traits de son caractère, quelques événemens de sa vie, et il ajoute : « Combien de fois arrive-t-il qu'il n'y a presque nul rapport entre l'appareil extérieur de notre destinée et notre histoire réelle, l'histoire intime de notre âme! Ces rapports, en ce qui me concerne, n'ont jamais existé. » Je recommande en passant cette remarque à d'éminens critiques de nos jours. La méthode au nom de laquelle on prétend disséquer l'homme afin de connaître l'écrivain rencontre là une objection qui vaut la peine d'être méditée. Pour que ce dangereux scalpel ne devienne pas un instrument d'erreur, il ne suffit pas qu'il soit manié d'une main légère et discrète; il faut encore qu'une pensée spiritualiste préside à ses opérations.

Henri Heine, on le voit par ces lettres, avait alors un jeune maître vers lequel se tournaient ses regards. Éclose au sein du romantisme, son inspiration cherchait une atmosphère moins énervante, et la fougue un peu sauvage des premières productions d'Immermann

(1) Les lettres de Henri Heine rempliront les quatre derniers volumes des *Œuvres complètes;* l'éditeur, M. Adolphe Strodtmann, a bien voulu nous communiquer toutes celles qui se rapportent à la période dont nous parlons.

avait pour lui un attrait singulier. Il étudiait ardemment le théâtre, voulant prendre sa revanche de la chute d'*Almansor*, et comme il trouvait chez Immermann les qualités dramatiques dont il était lui-même dépourvu, il lui témoignait une admiration cordiale. « Le grand défaut de mes œuvres, lui écrit-il, c'est la monotonie; drames et poèmes, chez moi, ne sont que des variations d'un thème unique. Vous devez le sentir mieux que personne, vous dont la poésie a pour thème le monde entier, le vaste monde, dans son infinie diversité. C'est ce que je soutenais récemment encore contre M. Varnhagen d'Ense. Vous avez cela de commun avec Shakspeare que vous réfléchissez tout l'univers, et le seul défaut de vos compositions est que vous ne savez pas concentrer vos richesses. Shakspeare l'a su, et voilà pourquoi il est Shakspeare; mais vous aussi vous apprendrez cet art, et chacune de vos tragédies sera meilleure que la précédente. A ce point de vue, votre *Pétrarque* me satisfait mieux que votre *Erwin*, bien que celui-ci soit plus riche... Il m'était plus facile à moi de me concentrer, parce que je n'avais à représenter qu'un petit fragment du monde, un seul et unique thème. Depuis, surtout pendant cet hiver, l'état maladif où je me trouve a ouvert davantage mes facultés réceptives, et quand je livrerai dans quelques années le drame auquel je songe en ce moment, on verra si, après n'avoir fait que reproduire sous maintes formes l'histoire de l'Amour et de Psyché, je suis de taille à chanter aussi la guerre de Troie... » C'est très sérieusement que Henri Heine rapproche du nom de Shakspeare le nom de Charles Immermann; on cherchait alors un Shakspeare, on en voulait un coûte que coûte, comme on appelle aujourd'hui avec impatience le théâtre et le poète de l'avenir. L'Allemagne venait de traverser une crise de langueur. Goethe, avec son éclectisme impartial et ses larges études en tout sens, donnait un spectacle que nous pouvons admirer à distance, mais qui ne répondait guère au réveil des générations nouvelles. Pour ceux-là mêmes qui respectaient encore sa gloire, le vieux roi semblait avoir abdiqué. Il leur fallait un chef, un gagneur de batailles; n'était-ce pas ainsi que Goethe lui-même, cinquante ans plus tôt, avait conduit les contemporains de *Werther* à la conquête d'un monde inconnu? Henri Heine crut avoir trouvé ce vainqueur dans Immermann. « Depuis la mort de Goethe, — écrit-il en 1823, et remarquez bien que Goethe avait encore neuf ans à vivre pour la science et la poésie, — Immermann est avec OElenschläger le premier poète dramatique du monde. » Une autre fois il écrit à Frédéric Steinmann, un de ses camarades d'université : « Connais-tu Charles Immermann? Découvrons-nous tous deux et saluons. C'est une vraie nature de poète, une nature puissante, lumineuse et comme il y en a peu. » Excité par l'attente de la jeunesse au moins

autant que par sa fougue personnelle, Immermann poussait sa fantaisie à outrance et croyait faire du Shakspeare. La belle magicienne qui devait calmer ces orages ne régnait pas encore sur les flots apaisés (1).

Puisque les tragédies de Henri Heine sont venues éclairer un chapitre peu connu de l'histoire littéraire de nos voisins, on nous permettra de signaler un des plus curieux incidens de cette période. La passion shakspearienne était si violente chez les dramaturges que l'un d'entre eux, un élève d'Immermann, un camarade d'Henri Heine, l'impétueux et barbare Christian Grabbe, fut pris un jour de remords et se mit à protester contre la barbarie dont il avait lui-même donné l'exemple; on dirait un homme entraîné sur les pentes périlleuses et qui se retient avec effort. *La Shakspearo-manie* (2), tel est le titre de ce curieux manifeste. « Non, dit le fougueux poète qui tant de fois avait imité Shakspeare à tort et à travers, non, Shakspeare ne mérite pas d'être regardé comme le plus haut modèle connu de la tragédie. Qu'on se rappelle *les Euménides* d'Eschyle, l'*Œdipe à Colone* de Sophocle... » Et après avoir recommandé en nobles termes l'étude de ces œuvres sublimes, il signale aussi aux poètes allemands le profit qu'ils peuvent tirer des grands modèles de la France. « Ils y trouveront, dit-il, tout ce qui leur manque, la gravité, la sévérité, l'ordre, l'effet théâtral, la force dramatique, la marche naturelle et rapide de l'action. Ils y trouveront encore (le croiront-ils?) une foule de caractères tels que Shakspeare n'en a point de meilleurs : chez Corneille Chimène et Médée, chez Racine Iphigénie, Athalie, Bérénice, Phèdre, Néron, et s'il s'agit de ces mots de génie, de ces éclairs tragiques, comme certaines gens les admirent surtout dans Shakspeare, ceux que nous offrent les poètes français sont à la fois mieux rendus et mieux amenés. Écoutez le *moi* de Médée, le *soyons amis* d'Auguste dans *Cinna*, la réponse d'Agamemnon dans *Iphigénie : vous y serez, ma fille!* Ne sont-ce pas des perles étincelantes sur le sombre voile de la Melpomène française? » Il est curieux assurément que ces choses aient été écrites en pleine anarchie romantique et par un des plus violens adeptes de la littérature désordonnée. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est l'hommage rendu à Molière. Il y a quelques années à peine, à Munich et à Berlin, de spirituels critiques répétaient encore les blasphèmes littéraires de Guillaume Schlegel contre l'auteur du *Misanthrope;* Christian Grabbe, en 1825, c'est-à-dire en face de Schlegel, et avant que Goethe eût vengé notre grand poète

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 avril 1858 l'étude intitulée : *le Poète Immermann et la comtesse d'Ahlefeldt.*

(2) Voyez *Dramatische Dichtungen von Grabbe. Nebst einer Abhandlung ueber die Shakspearo-manie;* 2 vol. Francfort 1827.

comique, ne craint pas de lui restituer son rang. Il aime tout chez Molière, la perfection du style, la souplesse du dialogue, la finesse du parler de la cour et la franchise du langage bourgeois; il admire l'étude profonde des caractères, la variété des physionomies, et de Tartufe à Scapin, d'Alceste à Sosie, d'Agnès à Célimène, il n'est pas une figure qui ne l'enchante dans ce monde vivant où Schlegel n'a rien voulu ou su voir. Étranges reviremens du goût! cet hommage si complet rendu à la scène française par un shakspearien forcené est le produit d'une réaction contre cette fièvre shakspearienne à laquelle se rattachent *Almansor* et *William Ratcliff*.

C'est qu'il y avait toujours, à côté des novateurs fougueux, le maître de la beauté pure, et que Goethe n'était pas mort. Quand on voit de 1820 à 1830 les dramatiques essais d'Immermann, de Henri Heine, de Christian Grabbe, envahir tumultueusement la scène où régnait *Guillaume Tell*, il est impossible de ne pas se poser ces questions : qu'en pensait le grand classique de l'Allemagne, celui qui réunissait à la fois Shakspeare et Sophocle en ses vastes formules? Qu'en pensait l'arbitre des hautes élégances, le poète de *Faust* et d'*Iphigénie?* L'année même où paraissait cette folle partition d'*Almansor*, au mois d'octobre 1823, un des meilleurs amis de Goethe, le musicien Zelter, lui écrivait, pendant un voyage en Prusse : « Je viens de faire connaissance à Munster avec le jeune Immermann, dont j'ai lu trois tragédies. L'une d'elles m'a semblé excellente. Il m'a fait hommage d'un quatrième drame et d'un volume de vers dont je suis moins satisfait. Son talent me paraît encore trop dépendant; son amour n'est pas complétement à lui. Il est bien d'âge pourtant à produire une œuvre qui lui appartienne. Sa personne et son caractère m'ont charmé, et, comme il connaît les bons modèles, nous pouvons attendre avec confiance le développement de son inspiration. J'ai mis deux de ses poésies en musique... » Je ne trouve dans les lettres de Goethe ni réponse ni allusion même à ces paroles; seulement, Zelter étant allé voir Goethe à Weimar peu de temps après ce voyage à Munster, il ramena l'entretien sur Immermann, et Goethe, obligé enfin de se prononcer, ne fit guère autre chose que répéter le langage de son ami. « Nous verrons, dit-il, comment il se développera, s'il saura purifier son goût et se régler pour le style sur les meilleurs modèles. Sa manière originale a du bon, mais elle conduit trop facilement dans le faux... » Ces détails nous ont été transmis par Eckermann. On voit que ce groupe des Immermann, des Henri Heine, des Christian Grabbe, à la date où nous sommes, était médiocrement sympathique à Goethe. Il n'a jamais parlé des débuts de Henri Heine, bien que les scènes d'amour dans *Almansor* aient dû le charmer par la fraîcheur du style. C'est plus tard seulement, après le *Livre des Chants* et les *Tableaux*

de Voyage, qu'il signalera d'un mot le poétique humoriste comme un talent original qui a sa place au soleil.

Mais si Goethe gardait le silence, ses disciples parlaient assez haut. L'un d'entre eux ou du moins un des hommes qui admiraient surtout chez l'auteur d'*Iphigénie* le secret de la beauté antique, et s'efforçaient de maintenir en Allemagne ces traditions du grand art, le comte Platen, ouvrit hardiment la campagne contre les néo-shakspeariens. Il écrivit deux grandes comédies aristophanesques où les écoles littéraires du temps étaient censurées avec une verve implacable. La première, intitulée *la Fourchette fatale*, s'attaquait aux Werner, aux Mullner, aux Houwald, à tous les coryphées du drame fataliste; la seconde, *l'Œdipe romantique* (1), était une caricature d'Immermann. Celui que Henri Heine comparait à Shakspeare était livré à la risée du parterre sous le nom à peine déguisé d'un versificateur grotesque, lequel promettait de corriger et corrigeait effectivement l'*Œdipe* de Sophocle d'après les principes de l'art moderne. Henri Heine, sans avoir un rôle dans la pièce, y était nommé en toutes lettres : Immermann, le citant au premier rang de ses émules, voyait en lui un continuateur de Byron associé à un nouveau Pétrarque. C'était une allusion à un journal de Berlin où Immermann n'avait pas craint de rapprocher ces deux noms à propos d'*Almansor* et de *William Ratcliff*. Immermann répondit à Platen par une poétique satire; quant à Henri Heine, qui était si en fonds pour cribler d'épigrammes littéraires l'auteur de *l'Œdipe romantique*, il eut le tort de s'attaquer, non pas au poète, mais à l'homme, et de l'outrager par d'indignes calomnies. Il n'avait pas même le mérite de l'invention; détestable conseillère, sa fureur l'avait fait tomber dans le plus triste des plagiats : il s'était souvenu des accusations infamantes que Voltaire prodigue à Frédéric, et il les jetait au noble poète pour se venger d'une épigramme. On peut lire ces violences au second volume des *Reisebilder*. « J'ai fait tort à Platen, disait Henri Heine plus tard; mais il s'agissait d'une lutte de parti, et l'adversaire était considérable. » Henri Heine s'abusait en parlant de la sorte, il n'avait fait tort qu'à lui-même; le nom du comte Platen est resté pur dans l'histoire des lettres allemandes, et n'a pas plus souffert que celui de Louis Boerne des diffamations de l'humoriste. Ainsi avec la passion et le sarcasme ap-

(1) Le sens donné ici au mot *romantique* par le comte Platen n'est pas celui qui a été consacré par l'histoire littéraire. Les romantiques allemands voulaient renouveler l'art du moyen âge et continuer son mysticisme; ils avaient le goût le plus vif pour les vieilles légendes, et s'ils admiraient Shakspeare, ils aimaient encore mieux les sources où il avait puisé. Telle était l'inspiration de Novalis, d'Arnim, de Brentano. Immermann au contraire aimait dans Shakspeare un des plus puissans interprètes de l'esprit moderne; il l'admirait virilement, tout en l'imitant mal. Immermann et ses amis ne sont pas des *romantiques* dans le sens allemand, ce sont des *néo-shakspeariens*.

paraissait aussi, dès les débuts de Henri Heine, cet autre trait de son caractère, la violence dans les polémiques, ou plutôt le mépris de toute justice envers ses adversaires et ses rivaux.

Nous avons parlé de Goethe, d'Immermann, de Platen, à propos des tragédies de Henri Heine; nous n'avons rien dit des romantiques, les premiers maîtres de l'auteur d'*Almansor*. Que pensèrent-ils, les deux *minnesingers*, les amans du cor merveilleux, en voyant de quelle manière ce turbulent écolier transformait leurs leçons? Un de leurs chefs, le baron de La Motte-Fouqué, après avoir lu *Almansor* et *William Ratcliff*, adressait au poète des strophes où je lis ces mots : « Doux chantre au cœur saignant, oh! j'ai bien compris ton chant et ta plainte; mais cesse de faire retentir ces accens sauvages... Surtout ne prends pas plaisir à jouer avec les serpens. Celui qui joue avec les serpens jusqu'au bord de la tombe, dans le sein même de la tombe les serpens le suivent encore, ils l'enlacent, ils l'enserrent, et quand son cœur veut s'envoler au ciel, ils le retiennent dans la fange. » Le vieux maître avait raison; mais, nous qui jugeons ces choses à distance, nous savons qu'il était un peu tard pour ramener l'auteur d'*Almansor* à l'innocente poésie du romantisme. Il se rendait trop bien compte de ce qui faisait l'originalité de ses poèmes. La note, le cri qui devait retentir dans toutes ses œuvres était déjà sorti du fond de son âme, et il en connaissait la valeur esthétique, lui qui écrivait peu de temps après cette époque : « Rien de plus frais que les chansons de nos maîtres, leurs douces chansons du moyen âge; mais elles vont se perdre aujourd'hui dans le tumulte des combats de la liberté, dans le tapage de la grande fraternité européenne, et aussi dans les douloureux concerts de cette poésie moderne, qui, loin d'afficher une sérénité menteuse, un faux catholicisme moral, dissèque sans pitié tous les sentimens avec un couperet jacobin, cherchant la vérité avant tout. Il est intéressant de voir la dernière de ces poésies emprunter à la première ses formes extérieures; le spectacle est encore plus digne d'intérêt, si les deux poésies se réunissent et se fondent dans une même âme de poète. » Tel est précisément l'intérêt moral que présente l'épisode dont nous venons de parler. *Almansor* et *William Ratcliff* marquent l'instant précis où Henri Heine quitte la poétique abbaye du romantisme, sans en rejeter le costume, pour suivre l'armée du siècle et de la révolution.

Heure décisive dans la destinée du poète! A cette date, il est encore plein d'illusions et de tendresse; la passion vivante lutte avec le scepticisme destructeur; l'ironie qui vient de naître n'est pas séparée de la bienveillance et de la grâce. Ses lettres de 1820 à 1823 ne laissent aucun doute à cet égard. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il est touché jusqu'aux larmes par les vers que Fouqué

lui adresse, bien qu'il prenne plaisir, c'est lui qui nous l'apprend, à taquiner le vieux maître comme un enfant espiègle. Il est pauvre et laborieux; la pensée de l'avenir lui suggère maints projets qu'il embrasse avec ardeur : il veut entrer dans la diplomatie sous les auspices de Varnhagen d'Ense, il écrit une *Histoire du Droit public de l'Allemagne au moyen âge*, et s'il la jette au feu, la trouvant trop au-dessous des exigences du sujet, c'est pour la recommencer bientôt avec une érudition plus forte et des vues agrandies. L'étude du droit ne lui fait pas oublier les demi-dieux de la littérature hellénique, qu'il appelle, avec Wolf, *sempiterna solatia generis humani;* il aime sérieusement sa patrie, il a foi dans sa mission intellectuelle, et l'idée lui vient un jour d'aller se fixer en France pour s'y faire le rapsode de la poésie des Allemands. Si un rire sarcastique éclate parfois sur sa lèvre, c'est une arme qui le défend contre de prétentieuses et arrogantes erreurs : il raille les doctrines de Hegel, qui commençaient à subjuguer la jeunesse, il raille le panthéisme et réclame gaîment au nom de la personnalité humaine.

Que lui manque-t-il donc, à cet esprit charmant, pour entrer dans le pays des songes par la porte d'ivoire? Un peu de bonheur, rien de plus : jamais un esprit si fin ne fût tombé dans la fadeur, et il est permis sans doute de regretter pour lui les inspirations d'une existence heureuse. Mais non; la destinée voulait qu'il connût dès la jeunesse ce que les larmes ont de plus amer : elle le frappa au cœur pour éprouver sa force. Qu'il pleure donc, puisqu'il n'est pas de ceux qui savent cacher leurs blessures, qu'il pleure au milieu de ses folies, et que sa verve éclate à travers ses souffrances! Que le suave rêveur devienne un chantre agressif! qu'il se venge de ses illusions perdues sur tout ce qui est hypocrisie; mais en déchirant les voiles menteurs qu'il n'aille point offenser les vérités éternelles! Le jeu du poète humoriste est de toucher légèrement aux misères d'ici-bas, de châtier les vanités, de démasquer les fourberies; il ne faut pas qu'il désole notre âme et désenchante l'univers... Hélas! paroles tardives, inutiles conseils! Replacés aujourd'hui à l'heure de ses débuts, nous oublions que l'auteur de *William Ratcliff* ne peut entendre notre voix, et nous rêvons pour lui une carrière poétique non pas plus brillante, plus originale, mais plus pure, plus unie, où il y ait moins de contradictions et de mélange. Ses amis, en public ou à voix basse, ont formé toujours ce même vœu. N'est-ce pas là précisément ce que son vieux maître exprimait à sa manière dans ces strophes que Henri Heine ne pouvait relire sans émotion : « Prends garde, prends garde de jouer avec les serpens! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UN

RÉVEIL LIBÉRAL

EN PROVINCE

Paris n'a que trop l'habitude de se regarder comme l'arbitre de la France entière, et cette disposition est fort secondée par le plaisir de vanité qu'éprouve la France à se contempler elle-même dans ce miroir resplendissant. C'est là dans notre histoire un fait ancien qui a exercé une influence souvent remarquée sur le cours de nos révolutions. A en juger par l'apparence, les derniers incidens électoraux ne seraient pas faits pour interrompre cette tradition. L'éclat de certains noms, l'unanimité et la force d'une démonstration inattendue, tout, jusqu'aux efforts de la résistance, s'est réuni pour donner aux dix élections de Paris une importance que toutes celles de France mises ensemble auraient peine à balancer. Si, comme il faut bien l'espérer, une sérieuse renaissance de l'esprit de liberté doit dater parmi nous du mois de juin 1863, ce sera Paris cette fois encore qui en aura donné le signal, et qui paraîtra décider une fois de plus de la destinée de la France.

Il serait fâcheux cependant, pour plus d'un motif, que cette impression fût seule écoutée, et que la situation nouvelle dont les élections de 1863 sont le point de départ conservât ainsi un caractère exclusivement parisien. Si Paris, grâce à cette liberté de mouvement qu'aucune entrave administrative ne peut enlever tout à fait à une grande ville, a eu l'avantage de faire prévaloir dans les élections son vœu tout entier, il serait injuste d'oublier que plusieurs villes, plusieurs départemens même, avec moins de succès sans doute, mais à travers plus de difficultés, ont rendu les mêmes com-

bats. Leur pensée n'a réussi qu'à s'exprimer très imparfaitement; mais peut-être était-elle plus large, plus équitable que celle des électeurs de la capitale. Pourquoi ne pas l'avouer en effet? une seule chose est venue troubler l'heureux augure que tous ceux qui espèrent bien de la liberté aimeraient à tirer des élections parisiennes : c'est le regrettable esprit d'exclusion qui s'est fait voir dans plusieurs incidens de la lutte, et dont le résultat définitif a gardé l'empreinte. Hors une exception (il est vrai qu'elle est brillante), tous les choix faits par Paris appartiennent à une seule fraction de l'opinion libérale, celle qui affectionne tout particulièrement le nom de démocratique, et, dans le sein de cette fraction même, combien les juges se sont montrés difficiles! La couleur a été impitoyable pour la nuance. Il ne suffisait pas d'être de la religion, si l'on n'appartenait pas à la plus stricte observance. Ni de vieux services ni de jeunes talens n'ont pu trouver grâce devant un conseil de guerre très étroit, donnant le mot d'ordre à une armée très disciplinée.

Tout autre a été le spectacle offert au même instant dans plusieurs départemens. Là au contraire, si l'opposition a réussi soit à remporter, soit à disputer la victoire, elle a dû ce succès absolu ou relatif à la concorde qui s'est établie entre des amis de la liberté élevés à diverses écoles, mais oubliant, dans un intérêt commun et supérieur, soit leurs dissentimens passés, soit les points de divergence qui les séparent encore. C'est à un acte de conciliation patriotique de ce genre qu'ont été dues à Marseille les élections de MM. Marie et Berryer, dont le rapprochement seul est éloquent, à Nantes celle de M. Lanjuinais. M. Ancel au Havre, M. Plichon dans le Nord, n'ont pu triompher aussi qu'à ces conditions. Ce sont également les sympathies de tous les amis de la liberté sans distinction qui ont accompagné M. Casimir Perier à Grenoble dans les nobles incidens d'une défaite plus glorieuse que beaucoup de victoires.

Ainsi, tandis que Paris s'abandonnait à un sentiment de puritanisme jaloux, le mouvement libéral dans les départemens cherchait au contraire à grossir son courant, encore bien peu rapide, par le concours de toutes les opinions indépendantes. Tandis qu'à Paris on fermait la porte à tout libéralisme qui n'avait pas au moins quinze ans d'existence et ne se rattachait pas à un millésime fameux, en province elle restait ouverte même au plus récent, au plus tard venu, à celui qui avait attendu pour se réveiller la démonstration complète des inconvéniens du pouvoir sans contrôle. Nous accusons en général assez volontiers la province de se complaire dans un esprit étroit et suranné, de recevoir lentement une impression et de s'y renfermer obstinément quand elle l'a reçue. Nous lui reprochons

de trop se préoccuper de tracasseries personnelles et d'éterniser de petits ressentimens. Cette fois ç'a été le monde renversé : la province a fait preuve, à temps et avant Paris, de l'instinct politique qui consiste à deviner les besoins d'une situation nouvelle, à oublier le passé, ou du moins à ne s'en souvenir que pour en éviter le retour. Qu'aurions-nous appris en effet, et à quoi nous aurait servi de vivre, si nous ne savions pas aujourd'hui, chacun par notre propre expérience, ce que coûte à la liberté la division de ceux qui l'aiment, ce que vaut et surtout ce que dure toute domination exclusive? A moins de nous condamner à tourner éternellement dans le cercle de mêmes déceptions, il faut bien convenir que l'avenir de la liberté ne peut être fondé en France que par le concours de tous ceux qui se rallient autour de cette grande cause, quelles que soient d'ailleurs leur dénomination et leur origine, soit qu'un élan généreux les y ait amenés de bonne heure, soit qu'une réflexion tardive les y ramène. Dût notre orgueil parisien en être humilié, il faut confesser que sur ce point la province a vu plus clair que nous : il faut que notre reconnaissance aille chercher là où ils se sont fait connaître les précurseurs intelligens de l'union libérale.

C'est à ce titre principalement que plusieurs volumes publiés en province depuis quelques années paraissent mériter une attention particulière. Beaucoup de lecteurs de la *Revue* connaissent déjà *Varia* (1) : ils savent que cette publication n'est ni un livre proprement dit, ni un recueil périodique dans la forme accoutumée. C'est une série de dissertations substantielles portant sur les sujets les plus divers de législation et de politique, de philosophie même, et paraissant à des époques indéterminées. Cinq de ces livraisons ont déjà vu le jour, et la plus ancienne remonte à trois ans de date. *Francs Propos*, conçu sur le même modèle, ne compte qu'une année d'existence (2) et n'a encore donné qu'un échantillon. Dans l'une pas plus que dans l'autre série, aucun article n'est signé; on chercherait vainement dans ces deux ou trois mille pages un seul nom d'auteur. Nous ne croyons pourtant commettre aucune indiscrétion en disant tout haut que les deux œuvres, dont la fraternité est évidente, proviennent de réunions formées dans deux départemens de l'est de la France par des hommes intelligens et presque tous jeunes, qui ont pris pour principe de se recruter indifféremment dans toutes les nuances de l'opinion libérale. Des héritiers de noms anciennement considérés que des traditions de famille rattachaient au vieux droit public de France, — des fils de leurs œuvres

(1) *Varia*, 1860-63; 5 vol. in-18, chez Michel Lévy.
(2) *Francs Propos*, 1 vol., à Metz, chez Rousseau Salles, et à Paris, chez Didier.

qui avaient salué avec plaisir le passage éphémère de la république, — des croyans sincères, des esprits moins soumis, qui ne sont peut-être, comme Fontenelle le disait de Leibnitz, que de stricts observateurs de la religion naturelle, — des constitutionnels se plaisant au jeu complexe des institutions parlementaires, des amateurs de la simplicité démocratique, il y a de tout cela dans le groupe amical qui prend part à la rédaction de *Varia* et de *Francs Propos*. Un œil exercé pourrait, à la simple lecture des articles, distinguer ces touches diverses. L'œuvre pourtant a un caractère d'unité qui s'accuse même chaque jour par des traits de plus en plus nets et déterminés. De volume en volume, l'inspiration commune prévaut davantage sur les tendances particulières. C'est donc vraiment l'union libérale qui passait en acte à Nancy et à Metz, pendant qu'elle n'était parmi nous qu'à l'état de projet contesté.

Et, chose remarquable, ce n'est pas ici une rencontre fortuite opérée sur le terrain mouvant de la politique quotidienne, c'est au contraire sur les hauteurs immuables de quelques principes que cette union s'est accomplie. Il ne s'agit point, comme on pourrait le croire et comme on le dira sans doute, d'une coalition de partis opposés, tous également vaincus, faisant un moment trêve à leurs haines pour monter ensemble à l'assaut d'un pouvoir dont la durée les importune. Les événemens du jour tiennent peu de place dans *Varia*, les noms propres n'en ont absolument aucune. Les sujets traités sont habituellement des considérations générales (trop générales peut-être) sur l'état de la France, ses mœurs, ses besoins, son avenir, envisagés en dehors de toute combinaison d'institutions ou de tout accident de dynastie. Les titres seuls font foi de ce but désintéressé. Le moyen de cacher des allusions factieuses sous des têtes de chapitres comme celles-ci : *la Nouvelle génération, les Avantages de la province, Bourgeois et Gentilshommes, l'Éducation politique en France!* Alors même que quelque accident contemporain fournit matière à des réflexions, comme dans l'article sur *la Liberté de la Charité* qui a suivi les mesures prises par M. de Persigny contre la société de Saint-Vincent-de-Paul, ou celui qui traite des décrets du 24 novembre 1861, la pensée est rapidement portée à une élévation théorique qui fait perdre de vue le point de départ. Le tour généralisateur et légèrement métaphysique qui paraît commun à tous les rédacteurs des deux recueils est même ce qu'une critique sévère pourrait leur reprocher, et ce qu'un bon juge n'a pas craint de signaler dans des termes pleins de bienveillance à leur correction. « Je me permettrai, monsieur (écrivait M. Guizot, le 25 juin 1861, au principal rédacteur de *Varia*, dans une lettre insérée en tête du troisième volume), de vous donner un conseil : marchez hardiment dans

votre voie, abordez sans hésiter les questions, les intérêts, les faits dont le pays est préoccupé; jugez avec votre liberté les idées, les incidens, les hommes. » Autrement : touchez terre un peu plus souvent; quand vous pensez aux hommes, appelez-les par leur nom; quand vous voulez parler des choses, servez-vous du langage de tout le monde.

Je m'associerai volontiers à cette remarque, que j'ai moi-même pris la liberté de faire à l'occasion : il est heureux peut-être, à un certain point de vue, qu'il n'y ait pas été tout de suite ni pleinement fait droit. En se maintenant, trop peut-être pour sa propre popularité, dans la région des principes, *Varia* nous fournit la meilleure des réponses aux contradicteurs intéressés qui soutiennent que l'union des partis libéraux dépourvus de principes avoués ne peut avoir que la valeur négative ou destructive d'un instrument d'opposition. La voilà en effet cette union telle que nous pouvons la rêver, en miniature sans doute, mais pourtant en vie : elle parle, elle marche, et loin de songer à dresser aucune machine de guerre contre aucun pouvoir, non-seulement elle ne menace, mais elle ne paraît même connaître ni ministres ni royautés. Loin de vivre de polémique sur les faits et d'équivoque sur les principes, elle paraît au contraire se complaire dans des développemens dogmatiques. Bien d'autres objections encore, insidieuses et sincères, qu'on se plaît à faire aux partisans de l'union libérale, ont leur réponse dans *Varia*. Vous doutez par exemple que sous ce mot de liberté invoquée en commun par des partis autrefois ennemis il y ait un sens précis, et vous mettez au défi ceux qui le prononcent avec ensemble de tomber d'accord d'une définition qui les satisfasse. De quelle liberté parle-t-on? dites-vous. Il y a des libertés de bien des sortes, des libertés constitutionnelles et des libertés démocratiques. Les amis du passé ont une manière d'entendre la liberté qui n'est pas celle de ses détracteurs. Il y a aussi la liberté de l'église et celle de la pensée. Toutes ces libertés-là ont souvent mal vécu ensemble, et l'on peut même dire qu'elles ont réciproquement travaillé à s'empêcher de vivre. Comment s'y prendre pour les accorder? Comment?... *Varia* soutient que la chose n'est pas si difficile qu'elle en a l'air, et se met en devoir de le prouver par son exemple. Sa prétention, c'est que ce n'est point en équivoquant sur le mot de liberté qu'on peut arriver à s'entendre, mais au contraire en l'approfondissant hardiment et en tirant sans crainte toutes les conséquences que l'idée comporte : c'est en un mot qu'il y a une liberté supérieure, une liberté par excellence, une liberté sans épithète, comme on l'a dit spirituellement, dont la vertu est de faire vivre en paix toutes les libertés particulières en commençant par les dépouiller de ces qua-

lifications étroites auxquelles correspondent toujours autant de restrictions sous-entendues.

Précisons davantage. Quel est-il, ce terrain élevé et commun de liberté sur lequel ont pu se rencontrer, en se tendant la main, des hommes qui jusque-là n'avaient pu s'approcher sans se combattre? Les rédacteurs de *Varia* et de *Francs Propos* ne se vantent pas de l'avoir découvert, et ils ont raison : s'ils étaient seuls à s'y placer, personne probablement ne les y suivrait. Tout leur mérite est d'avoir marché d'un pas plus résolu que d'autres dans une voie ouverte déjà par beaucoup de bons esprits, et vers laquelle se portent de plus en plus les regards de la foule. Leur programme n'est autre chose que l'application prudente, mais hardie, de ce qu'on nomme par une expression très impropre la décentralisation administrative. C'est là même, je crois, le titre d'une brochure qui pourrait bien sortir de la même officine que *Varia*, et qui en reproduit les traits principaux (1). C'est dans cette idée de décentralisation largemen conçue et poursuivie sous toutes ses faces qu'ils ont cherché leur élément de conciliation et le but libéral de leurs efforts communs.

Je dis que l'expression est impropre, parce qu'elle est à la fois vague et étroite, parce qu'elle ne rend qu'une partie de leur pensée, et celle-là même très imparfaitement. A ne considérer que l'étymologie du mot, on devrait croire qu'il ne s'agit que de quelques règlemens de bureau à modifier, de quelques questions de voirie, de biens communaux ou d'usines à transporter du ministre de l'intérieur au préfet ou bien au maire, tout au plus d'un amoindrissement de la capitale à préparer au profit du département ou des communes. Les rédacteurs de *Varia* au contraire, sans être insensibles en leur qualité d'enfans de la province à ce côté pratique de leur entreprise, jugent pourtant non sans raison que le vœu public encore mal défini qui appelle instinctivement la décentralisation sans bien savoir ce qu'il demande et sans bien se comprendre lui-même a une tout autre portée. C'est l'expression d'un malaise plus profond qui réclame un remède plus radical. Décentraliser, suivant eux, ce n'est pas seulement faire passer le pouvoir du fonctionnaire qui réside à Paris à celui qui réside à Metz ou à Strasbourg, ce n'est pas même étendre les prérogatives des conseils-généraux aux dépens des préfets, ni celles des municipalités aux dépens des maires, c'est porter la cognée beaucoup plus avant dans les racines de l'arbre administratif. Décentraliser, ce n'est rien moins que soumettre à une révision générale les rapports journaliers de l'état et des citoyens, c'est établir entre les pouvoirs pu-

(1) *Décentralisation administrative*, etc., Paris et Metz 1863.

blics quels qu'ils soient, — quelque nom qu'ils portent, de quelque source qu'ils proviennent, — et la liberté des individus un nouveau partage d'attributions et comme une liquidation sur de nouvelles bases. Ou j'ai mal compris ce qu'ils veulent, ou leur ambition n'est pas moindre. Comment s'étonner dès lors qu'au sein d'une entreprise aussi large beaucoup d'esprits suivant des directions diverses puissent se rencontrer, que, pour l'envisager tout entière, il soit même utile d'être placé à divers points de vue, et que surtout, pour l'accomplir, ce ne soit pas trop du concours de beaucoup d'efforts?

Il est en effet une chose que personne ne remarquait hier et dont chacun commence à s'étonner aujourd'hui. Assurément, depuis quatre-vingts ans tout à l'heure que nous travaillons en constitutions et en révolutions, nous ne nous sommes pas fait faute de discussions remontant aux principes des choses et touchant aux bases de la société. Que de philosophie au contraire nous avons dépensée sur l'origine ou la balance des pouvoirs, sur la souveraineté du peuple ou le droit divin, sur les rapports des puissances exécutive, judiciaire et législative! Nos luttes même les plus cruellement pratiques ont toujours eu ce caractère de théorie. Le sang a coulé dans nos rues pour des idées abstraites, et nous avons fait lire *argumentabor* sur les drapeaux qui surmontaient nos barricades. Eh bien! dans cette recherche de métaphysique sociale, il est une question simple pourtant, et la première même dans l'ordre des idées, qui n'a jamais été abordée de front par aucun de nos constituans. C'est celle-ci : comment convient-il, dans une société bien réglée et qui veut être libre, non pas que les pouvoirs publics soient constitués ou partagés, ou balancés, ou même limités, mais que les rôles soient répartis entre ces pouvoirs, quels qu'ils soient, et les citoyens? Que doit faire l'état? que doit-il laisser faire à l'individu? Quelles fonctions appartiennent naturellement au représentant des intérêts communs d'un peuple? Quelle tâche ne peut être enlevée à l'activité et même à l'intérêt privé des particuliers? Où est la ligne de démarcation? Le bon sens dit qu'il y en a une et l'aperçoit même confusément. Nous nous en tenons à cet instinct confus et n'avons jamais fait effort pour démêler le principe secret qu'il peut recéler. Le bon sens dit par exemple que l'état est par nécessité gendarme, soldat, magistrat, législateur; mais convient-il qu'il soit aussi banquier, commerçant, prêtre, instituteur, aumônier, qu'il prenne à l'entreprise la satisfaction de tous les intérêts moraux et matériels d'une nation, depuis la voirie, la direction des eaux, l'aménagement des forêts, la régularisation du crédit public, les beaux-arts, jusqu'à la charité et à la religion? Il faut bien que nous soyons jugés,

gardés par l'état; devons-nous être aussi par lui enseignés, édifiés, amusés, et, comme dit la vieille comédie,

..... Coiffé, chaussé, ganté,
Alimenté, rasé, désaltéré, porté?

Il y a là sans doute un départ à établir qui vaut bien autant, en fait d'importance, et nous touche chacun de plus près que le fameux partage des pouvoirs si souvent remaniés par nos théories constitutionnelles, car de savoir si c'est un roi ou une assemblée qui doit gouverner, cela intéresse assurément et le roi et l'assemblée, et deux ou trois fois en dix ans ceux qui la nomment; mais de savoir si ce gouvernement royal, parlementaire ou démocratique sera chargé de couper mes arbres et d'arroser mes prairies, de me prêter de l'argent si j'en ai besoin, ou de m'empêcher d'en prêter aux conditions que je puis trouver, de distribuer mes aumônes, d'élever mes enfans, et de prier Dieu pour moi à toute heure, sous quelque humble toit que j'habite, c'est affaire à moi de m'en soucier. C'est cela pourtant dont nos publicistes, jusqu'à ces derniers temps, se sont toujours le moins préoccupés (1). Les attributions de l'état ont été, une fois pour toutes, au début de ce siècle, réglées par l'état lui-même, d'après des traditions de droit romain et d'omnipotence monarchique déjà fort généreuses et plus largement interprétées encore par un grand homme qui, doué de toutes les qualités du lion, avait celle en particulier de savoir en tout se faire sa part. Comme il l'a faite, nous l'avons prise et gardée, tout en nous disputant pour savoir qui en aurait l'usage et la jouissance. Ainsi a passé de dynastie en dynastie et de monarchie en république cette machine énorme que chacun révère sous le nom d'administration, le nom seul et les qualités du possesseur changeant, tantôt déposée en une seule main, tantôt tenue par plusieurs en nom collectif, mais toujours intacte et préservée même de l'altération et de la rouille par un exercice constant. Au plus fort des tourmentes révolutionnaires, il s'est toujours trouvé à point un gouvernement provisoire pour empêcher que la main populaire n'en vînt démonter les ressorts, comme le syndicat d'une succession en litige veille sur la masse indivise, qui est le gage commun des prétendans à l'héritage.

(1) Ces idées, popularisées depuis peu de temps par un grand nombre d'écrivains distingués, sont devenues presque communes, bien que l'application en ait fait encore peu de progrès. Il m'est peut-être permis de rappeler que j'ai été un des premiers à les présenter aux lecteurs de la *Revue*, à une époque déjà éloignée, sous l'empire d'une situation politique différente (nos du 12 mars 1849, *Questions constitutionnelles;* — du 1er et du 15 novembre 1849, *De l'Instruction publique.*)

Que dis-je? non-seulement aucune révolution n'a rien distrait de cette masse, mais il n'en est aucune qui, en certaine mesure, ne l'ait grossie, et cela est tout simple. Du moment en effet où l'effort commun de tous les partis parmi nous a été, — non de restreindre la part de l'état dans les fonctions sociales pour accroître celle de l'activité personnelle des citoyens, — mais au contraire de s'emparer de cette part pour en jouir exclusivement et en user au gré de ses passions, il est tout simple que chaque parti arrivant au pouvoir se soit fait offrir, en qualité de don de joyeux avénement, quelque extension de ces prérogatives, objet unique de son ambition. Les prétextes n'ont jamais manqué pour motiver l'accroissement désiré, et chose remarquable, qui montre combien certains principes sont larges et certaines consciences élastiques, ces prétextes, chaque parti les a puisés dans la somme d'idées particulière qui constituait sa profession de foi et lui fournissait son mot de ralliement. Nous avons vu par exemple des révolutions démocratiques et des réactions conservatrices se succéder rapidement sur la face agitée de notre pays. Réactions et révolutions ont eu, les unes comme les autres, les meilleures, quoique les plus différentes raisons du monde pour enfler le rôle de l'état en atténuant, en exténuant même celui de l'individu. Pour les conservateurs, c'est l'intérêt de l'ordre qui passe avant tout. Or l'ordre, c'est, à n'en pas douter, l'état avec sa force armée et disciplinée, avec ses fonctionnaires et ses factionnaires, aussi fidèles les uns que les autres au poste et à la consigne, avec ses casemates et ses bureaux disposés les uns comme les autres, suivant la même symétrie mathématique, ses cartons pleins chacun du même nombre de dossiers, et ses piles triangulaires formées chacune du même nombre de boulets de canon. Quelle plus belle et plus vivante image de l'ordre! L'individu, au contraire, n'est que caprice : pas deux visages qui se ressemblent et pas deux hommes qui pensent de même. A peine si le même homme fait deux jours de suite la même chose. Évidemment tout ce qu'on enlève à cette force variable de l'individu, qui ne procède que par boutades, pour donner à celle de l'état, qui est la règle par excellence, est autant de conquêtes faites par l'ordre sur l'anarchie. Conservateurs, vous ne sauriez trop aimer l'état, c'est lui seul qui vous défend contre l'émeute.

Seriez-vous démocrate au contraire, et un peu de révolution n'a-t-il rien qui vous effraie, arrivez-vous au pouvoir porté par le flot populaire, alors je vous entends : c'est l'égalité qui est votre grande affaire, et l'état est là encore tout à votre service, car l'état, c'est aussi le niveau égalitaire par excellence, c'est devant l'état encore bien plus que devant la loi que tout est égal. Quelle

plus grande égalité que celle qui fait dépendre les intérêts, la prospérité, peut-être même l'existence du plus riche comme du plus pauvre, du plus illustre comme du plus obscur des citoyens, de quoi? Peut-être de la décision d'un commis de bureau à 1,500 fr. d'appointemens, dont personne ne saura jamais le nom. Si on laissait faire l'individu, on ne sait pas ce qui pourrait arriver, car parmi les individus malheureusement rien n'est égal. Il y a des hommes intelligens et des hommes maltraités par la nature, des laborieux et des paresseux, des économes et des prodigues, des gens de bien et des gens sans conscience. Laissez ces élémens se développer sans contrôle, et c'en est fait de l'égalité : le talent donnera l'influence, l'industrie acquerra la richesse, la vertu se conciliera le respect, les gros capitaux mangeront les petits; peut-être les âmes religieuses et charitables s'attireront la confiance des pauvres : voilà la féodalité tout entière. Démocrates, vous ne sauriez trop aiguiser, trop affiler le ciseau de l'état; il n'y a que lui pour émonder cette végétation inégale du sol qui fait des gros arbres et des petits, des chênes et des buissons, une vraie forêt en un mot au lieu de la belle égalité d'une allée de charmilles. C'est ainsi que l'état s'est toujours trouvé prêt à satisfaire l'instinct particulier de chaque parti, et plus encore celui qui leur est commun, à savoir le goût d'écraser son adversaire et de dominer sans contrôle. Tous aussi ont pris ces droits à cœur en les baptisant du nom qui pouvait les leur rendre particulièrement chers. Pour un royaliste de 1825, les droits de l'état, c'était l'héritage que le roi tenait de sa naissance; pour les démocrates de 1848, c'était le dépôt des droits du peuple. Il n'y a que la liberté individuelle, qui, n'étant jamais sacrée ni par la sainte ampoule ni par le suffrage universel, toujours battue, quoi qu'il arrivât, a toujours aussi payé l'amende.

Cette action commune de forces opposées entre elles, mais convergeant sur un même point, a porté la conséquence qu'on pouvait prévoir. L'état en France a pris pour lui et sur lui tout ce qui se pouvait prendre; il n'a laissé à l'individu que tout juste ce dont il ne pouvait pas le dépouiller sans l'anéantir. Rien n'égale le nombre des attributions dont peu à peu il s'est emparé, si ce n'est le poids de la responsabilité, dont, par suite de la même intempérance, il reste chargé. Que de choses qui, dans la plupart des pays civilisés, se font par la libre initiative des individus, chez nous se font par l'état, et ne se font que par lui! Que de pays ont des écoles, des routes, des ponts, des billets de banque, des hôpitaux, sans avoir comme nous, pour subvenir à tous ces besoins sociaux, des professeurs et des ingénieurs d'état, une banque investie d'un monopole et une administration de bienfaisance officielle! Là même où cet envahis-

sement à peu près universel a dû s'arrêter devant de vieilles habitudes ou d'invincibles répugnances de la nature humaine, l'état semble s'être consolé de ces ménagemens en soumettant au moins au contrôle le plus jaloux ce qu'il ne pouvait pas absorber. Là où la régie a paru inapplicable, nous avons eu le règlement, Dieu sait dans quelle abondance et jusqu'à quelle minutie! Parmi les professions restées libres ou soi-disant telles, combien peu qui ne soient réglées par la loi dans le moindre détail! Combien au contraire dont le régime se rapproche et semble ne se distinguer qu'à regret des fonctions publiques! Nous avons d'abord les professions à monopole (notaires, avoués, agréés, agens de change, — jusqu'à hier bouchers et boulangers, — aujourd'hui encore imprimeurs, libraires, éditeurs), toutes conférées par brevet que l'état accorde, et peut en certains cas révoquer, puis les professions mixtes que l'état confirme, s'il ne les confère pas (tous les ministres des cultes reconnus sont dans cette catégorie), puis encore les professions à diplôme, c'est-à-dire toutes les professions libérales, supposant des preuves de capacité dont l'état est juge, enfin les professions à livret, à savoir presque toutes les professions manuelles et laborieuses, tenues de fournir contre elles-mêmes à la police un moyen constant de surveillance. Tous ces gens-là dépendent de l'état à certain degré, ou au moins à certains momens de leur vie. Que reste-t-il en dehors de cette énumération? Tout au plus le propriétaire, le citoyen par excellence, inviolable, dit l'axiome légal, dans son domicile : inviolable en effet, pourvu qu'il n'oublie pas que le sous-sol de son terrain ne lui appartient pas, et qu'il n'en peut défricher la superficie qu'avec une autorisation, pourvu aussi qu'il ne soit sur l'alignement d'aucune route qui le contraigne à émonder ses arbres et à dresser le talus de son fossé de telle façon et non de telle autre, pourvu surtout qu'il ne rencontre le tracé d'aucun grand travail d'utilité publique qui l'expose à être exproprié! Sous ces conditions, *charbonnier* peut encore à la rigueur se croire *maître chez lui;* mais alors qu'il se garde de sortir de cette retraite privilégiée pour tâcher de s'entendre avec son voisin, censé libre comme lui, en vue de poursuivre en commun quelque but soit d'utilité, soit de conscience, soit même d'agrément. Ce serait là une association, c'est-à-dire la négation même du principe élémentaire de tout le droit public en France, car si aux yeux de la loi française l'individu est déjà un suspect qu'il faut surveiller, l'association, elle, est une coupable qui n'a besoin que d'être reconnue pour être condamnée. Quoi qu'elle fasse et quoi qu'elle veuille, il n'importe, son crime est d'être, et c'est un péché d'origine dont l'autorisation la plus solennelle de l'état ne peut pas toujours la relever. Simple réunion de plus de vingt personnes,

délit; association de producteurs ou de travailleurs, coalition; réunion de prière ou de charité, jésuitisme, ultramontanisme, état dans l'état : quoi de plus digne de toutes les foudres administratives? Ainsi maintenu en permanence dans la gêne et l'isolement, l'individu perd à la fois la force et le désir de se suffire à lui-même. Son découragement croissant sert de prétexte pour achever de le dépouiller de ce qui lui reste, sous couleur de le décharger de ce qui l'accable. Lui-même, à force d'être traité en mineur, prend les sentimens d'un enfant qui s'effraie dès qu'il est seul, et, s'enfermant dans un cercle vicieux qui se resserre sur lui chaque jour davantage, il s'affaiblit parce que l'état l'entrave, et s'abandonne aux bras de l'état parce qu'il est faible.

Telle est sans exagération la condition singulière à laquelle tous, à quelque parti que nous appartenions, nous avons contribué à réduire notre pays. Si nous en sommes las aujourd'hui, et beaucoup d'indices témoignent que cette lassitude commence à se faire sentir, il est assez naturel que tous soient invités à concourir pour réparer le mal que tout le monde a fait. Le péché ayant été commun, la pénitence peut l'être aussi sans la moindre humiliation pour personne. Faire rentrer l'état dans les limites naturelles de son action qu'il a évidemment franchies, lui faire rendre tout ce qu'il a pris, restituer à chacun de nous la part de droits dont il est frustré, dans l'espérance que peu à peu l'exercice nous rendra aussi l'usage de nos forces, cela peut être le programme d'un nouveau parti libéral, qui ne demande à personne l'oubli de ses convictions, mais seulement le sacrifice d'une erreur que tous ont partagée. Encore un coup, république ou monarchie, dynastie de telle date ou de telle autre, peu importe : il y aura toujours en présence un état qu'on appellera roi, assemblée ou président, des individus qu'on appellera sujets ou citoyens, mais dont les rapports essentiels ne seront pas changés parce qu'ils porteront d'autres noms. Si le traité qui règle actuellement ces rapports a été conclu tout entier au profit d'une des parties et au détriment de l'autre, s'il se trouve par là sujet à être attaqué pour lésion énorme et d'outre moitié, c'est un procès que nous avons tous un égal intérêt à soutenir.

C'est le point de vue auquel semblent s'être placés avec une sagacité digne d'éloges les rédacteurs de *Varia* et de *Francs Propos*. Nous en trouvons la trace presque à toutes les pages de leurs volumes, particulièrement dans les remarquables études intitulées *Liberté de la Charité, des Fonctions publiques, de l'Éducation politique de la France*. Nous ne saurions trop les encourager à y donner encore plus de netteté et de hardiesse. Qu'ils ne cessent de réclamer pour nous, non le droit de nous donner un maître, pris dans telle famille,

élu par tel mode de suffrage, un maître à une ou plusieurs têtes, mais le droit d'être maîtres nous-mêmes chez nous, le cultivateur sur son champ, le père de famille au foyer domestique, l'ouvrier à son établi, le prêtre à l'autel, le professeur dans sa chaire, — le droit de faire nos affaires en un mot et même de les mal faire, *jus utendi atque abutendi*, comme disent les jurisconsultes en parlant du droit par excellence, du droit type et source de tous les autres, la propriété. Pour défendre cette grande cause, qu'ils fassent valoir hardiment et tour à tour les argumens appropriés à l'esprit de chaque parti. Qu'ils s'efforcent de bien persuader aux conservateurs, inquiets avant tout du repos public, que la soumission passive à un état abstrait engendre autant de révolutions qu'elle en prévient, et livre à des jours donnés toute une nation à la discrétion d'une émeute maîtresse d'un télégraphe. Qu'ils fassent rougir les démocrates dont l'orgueil ou plutôt l'envie se contente de l'égalité dans la servitude. En toute chose, qu'ils prennent à cœur de substituer à cette police soi-disant tutélaire et en réalité tracassière, qui a la prétention de nous connaître tous par notre nom, pour faire notre éducation et nous rendre bons, l'autorité de la loi, dont le regard froid ne s'arrête sur nous que pour nous punir quand nous avons mal fait. C'est là la vraie liberté, la liberté des hommes faits, celle qui est nécessaire à chacun pour le développement de ses opinions, quelles qu'elles soient, et qui touche tous les gens d'honneur au point sensible qui leur est commun, la dignité. C'est celle-là par conséquent dont la conquête réclame et peut employer le concours de tous les bras.

Après être remontés hardiment aux principes, qu'ils ne craignent pas de descendre aux détails de l'application. C'est là même, si je ne me trompe, la partie vraiment originale et fructueuse de la tâche qu'ils se sont proposée. Bien loin de fatiguer le lecteur, ce sont les détails au contraire qui à la longue peuvent seuls soutenir et réveiller l'attention. Un public comme le nôtre, blasé et tant de fois déçu, n'accorde jamais qu'un demi-intérêt aux considérations générales. On le voit, il est toujours prêt à tomber d'accord des théories pour s'épargner la peine d'y réfléchir, sauf à se rejeter sur les difficultés de la pratique pour se dispenser de faire un effort. Dans le cas présent, combien de gens nous accorderont en thèse générale que l'influence de l'état est excessive chez nous, que l'individu y est à la fois trop asservi et trop protégé, trop empêché et trop dispensé d'agir! Mais ils demanderont tout de suite d'un ton découragé si l'émancipation est possible après tant d'années et un si long usage de la tutelle, si les fils enchevêtrés qui nous lient à l'état peuvent être démêlés sans que le lien social lui-même, celui qui fait l'unité

et la force de la nation, soit relâché en même temps. Voilà les doutes auxquels un examen détaillé seul peut répondre. C'est là une carrière tout ouverte pour des esprits actifs et intelligens, lancés déjà sur la bonne piste. Encore une recommandation. Qu'ils soient sobres d'exemples pris à l'étranger : en général, ces exemples inquiètent les Français plus qu'ils ne les touchent. Sans compter que notre amour-propre en souffre, nous sentons trop bien qu'ils ne nous conviennent qu'à moitié, et que nous ne sommes ni Anglais ni Américains. Ce qu'il nous faut, c'est un plan d'émancipation national, gallican, tenant compte de notre histoire, de notre caractère, même de nos faiblesses. Il y a là matière pour une suite d'études patriotiques qui auraient, entre autres avantages, celui de consolider, par la confiance qui naît d'un travail commun, cette concorde d'élémens divers que les rédacteurs de *Varia* ont eu le mérite d'inaugurer dans leur province.

Est-ce là tout cependant? et, après s'être maintenue tant qu'il ne s'agit que de tracer une ligne de démarcation entre le domaine légitime de l'état et celui de l'individu, cette concorde va-t-elle expirer à la limite même qui sépare ces deux domaines? Entrés dans les régions de l'état lui-même, c'est-à-dire dans celles de la politique proprement dite, nos divisions vont-elles sur-le-champ reparaître? Unis tout à l'heure, devons-nous nous retourner subitement les uns contre les autres, libéraux constitutionnels contre démocrates purs, et monarchiques de telle nuance contre monarchiques de telle autre? Je crois très fort qu'il n'en est rien, et que nous avons encore un long et même très long bout de chemin à faire ensemble.

L'état en effet, c'est bientôt dit; mais de quel état parlons-nous? Il peut être composé de bien des façons et agir de bien des manières. Les attributions qu'un esprit sensé ne peut disputer à l'état, la police, la justice, la levée des impôts nécessaires aux dépenses d'intérêt commun, l'exécution de ces dépenses, la défense du sol national, l'état peut les exercer par différentes sortes d'organes qui se réduisent au fond à trois principaux. Elles peuvent être réunies entre les mains d'une grande autorité constituée au centre du pays et rayonnant ensuite sur chaque point du territoire par l'intermédiaire de délégués qui relèvent d'elle, qu'elle nomme et révoque à volonté, et qui n'ont d'autre tâche que d'obéir à ses commandemens. Ou bien ces mêmes attributions peuvent être réparties entre un grand nombre d'autorités diverses, créées directement dans chaque lieu par l'élection et n'ayant entre elles d'autres liens que celui qui est nécessaire pour qu'elles ne s'entravent pas les unes les autres, et que leur existence simultanée n'engendre pas la guerre civile.

Enfin quelques-unes seulement peuvent être détachées pour être dévolues à des corporations indépendantes qui, une fois créées, se recrutent et se gouvernent elles-mêmes. En un mot, pour sortir des définitions abstraites et montrer les choses sous leurs traits reconnaissables, un pouvoir central chargé de toute l'administration, — des pouvoirs communaux ou provinciaux décidant des intérêts locaux, — de grands corps, comme étaient les universités ou les parlemens de l'ancien régime avec certaine attribution souveraine, — telles sont à peu près les trois seules faces sous lesquelles puisse se dessiner, en regard de la liberté de l'individu, la physionomie de cette force publique qu'on appelle l'état.

De ces divers modes de procéder, chacun sait qu'il en est un que l'état français a jusqu'ici affectionné particulièrement. C'est le premier, c'est celui qui réunit tout le pouvoir au centre, pour le faire découler ensuite, par une série de canaux superposés les uns aux autres et engrenés les uns dans les autres, jusqu'aux extrémités. Toute l'histoire de France a conspiré dans ce sens. Tout le sol a été nivelé, toutes ses eaux vives ont été colligées par des ingénieurs monarchiques ou républicains, pour rendre facile une canalisation de cette espèce. Un pouvoir colossal à Versailles ou à Paris, s'appelant Louis XIV ou la convention, nommant les juges et les intendans des moindres villages, ces fonctionnaires arrivant de la capitale avec ordre de faire rapport de tout et de ne rien décider sans un ordre supérieur, voilà l'idéal toujours poursuivi par tous les pouvoirs, aux applaudissemens de tous les publics, quelquefois dérangé par les circonstances, mais enfin plus complétement atteint qu'un idéal n'a coutume de l'être en ce monde. Quant aux deux autres formes que l'état peut revêtir, il les a toujours considérées ou comme des vêtemens trop étroits qui gênaient ses mouvemens, ou comme des costumes surannés pour jamais passés de mode. Des pouvoirs locaux indépendans, à peine, à aucune époque un peu récente de notre histoire, en avons-nous connu l'ombre. Il serait difficile de dire ce qui était le plus sacrifié ou le plus maltraité par nos maîtres, des assemblées provinciales de l'ancien régime ou de nos conseils-généraux actuels, des échevins de paroisse d'autrefois ou de nos modernes conseils municipaux. Les uns et les autres, traités en véritables mineurs ou interdits, n'ont jamais pu délibérer sans ordre ni prendre une décision qui n'eût besoin d'être confirmée. Ils n'ont été que des rouages, et des rouages souvent inutiles, d'une grande administration centrale. Quant à des corporations maîtresses d'elles-mêmes et remplissant sous leur responsabilité propre quelque grand devoir social, l'ancienne France en connaissait sans doute; mais apparemment elle s'en est repentie, car la nouvelle y a

mis bon ordre. Il n'en reste pas un vestige, et toutes les précautions ont été prises pour en chasser les fantômes des voûtes ou des palais où par habitude ils pourraient avoir tentation de revenir. Nos magistrats inamovibles sur le papier, mais nommés, avancés et mis à la retraite par décret impérial, limités à tout instant dans leur compétence par les arrêts de conflits ou les refus d'autorisation du conseil d'état, ne peuvent guère se faire l'illusion d'être les héritiers des parlemens. Et si l'université de France, fille des rois et adoptée par un empereur, s'est, en raison de cette double origine, quelquefois senti monter au cerveau des fumées d'indépendance, des décrets comme ceux de 1852 sont venus à temps châtier cet anachronisme de vanité.

Ainsi, des trois formes possibles de l'état, il en est une qui a décidément la préférence de l'état français, et effectivement elle présente à l'état lui-même tous les avantages pour l'accomplissement de sa tâche : unité dans le commandement, promptitude dans l'obéissance, commodité, célérité, régularité. Malheureusement, si on regarde d'un autre côté, à l'intérêt par exemple de la liberté des individus, le spectacle se retourne, et il est clair que si cette liberté avait à dire à qui elle aime mieux avoir affaire, elle choisirait dans le sens contraire. Ce n'est pas assez d'avoir, une fois pour toutes, nettement déterminé la part de l'état et celle de l'individu : quelques précautions sont nécessaires pour que la barrière, une fois élevée, ne soit à tout moment franchie. L'individu est faible, l'état est fort; l'individu est désarmé, l'état est en armes. De là tentation constante d'agression d'une part et menace d'oppression de l'autre. Or il est clair que le péril est d'autant plus grand que l'état forme une masse plus compacte, plus unie, plus disciplinée; il s'évanouit au contraire quand l'état est composé de parties mobiles, se faisant équilibre l'une à l'autre. Il est de toute évidence que si j'ai quelque abus à craindre de la part de la force dont l'état dispose, cet abus est cent fois plus redoutable, venant d'une grande autorité centrale, obéie passivement par des milliers d'agens, que de magistratures émanant d'origine différente, se limitant mutuellement, et pouvant se servir de recours et de contrôle réciproques. Il est trop clair que si mon maire, mon juge et mon préfet sont trois personnages indépendans l'un de l'autre, je puis recourir auprès de l'un contre le tort que l'autre me fait, et, frappé à gauche, je puis chercher à droite un défenseur; mais si ce sont trois serviteurs d'un même maître, trois exécuteurs d'une même pensée, trois faces d'un même visage, me voilà pris de tous les côtés, et l'autorité s'élève devant moi comme un mur qui ne laisse aucun jour par où puisse passer un rayon de lumière ou s'exhaler un soupir.

De plus, sous le régime d'une autorité unique et centrale, l'état n'entretient avec les individus que des rapports de commandement et d'obéissance. Il ne me laisse d'autre choix que d'être son fonctionnaire ou son administré, d'exécuter ses lois ou de les subir, deux manières différentes de lui obéir. Il n'y a pas pour un citoyen, sous un tel régime, de troisième alternative. De ces relations toujours ainsi entretenues de haut en bas naît une habitude, ici d'ordre sans commentaire, et là de soumission sans réplique, qui broie dans les âmes le sentiment de l'indépendance et fraie d'avance la voie à toute usurpation illégale. Des pouvoirs moins centralisés au contraire, des communes libres par exemple ou des compagnies indépendantes ouvrent à tout citoyen une entrée directe au sein de l'état lui-même, l'associent à la chose publique sans qu'il ait besoin de courber la tête ou de recevoir la commission d'un supérieur. Cela est vrai surtout des franchises communales, dont la vertu propre est d'établir une sorte de terrain neutre où l'état et l'individu se rapprochent et se rencontrent dans des proportions qui permettent entre eux une égalité cordiale. Une commune libre s'administrant elle-même, c'est une sorte d'être politique mixte qu'on peut appeler à volonté, suivant le point de vue d'où on l'envisage, une liberté ou un pouvoir. C'est l'état encore, car elle représente un intérêt général et a droit de se faire obéir; c'est l'individu déjà, car chacun y siége en vertu de son propre droit et vient y veiller à ses propres affaires; c'est l'individu agrandi et l'état en diminutif : inappréciable intermédiaire qui prévient entre deux forces inégales les contacts directs d'où naissent les conflits inévitablement terminés par des conquêtes.

Bien d'autres considérations encore feraient voir jusqu'à l'évidence qu'il y a sur ce point capital une contradiction manifeste entre les habitudes invétérées de la France et les conseils les plus élémentaires de la liberté. C'est donc là un nouveau terrain de recherches, de luttes et par conséquent d'union pour les amis de l'une et de l'autre, quelle que soit d'ailleurs leur dénomination politique : nouvelle œuvre de réparation commune imposée par les fautes communes du passé. Comment faire pénétrer dans cette unité massive de l'état français, telle que la tradition de tous les régimes nous l'a transmise, des franchises de corporation, de commune ou de province qui allégent le poids dont elle pèse sur la poitrine du pays? Dans ce bloc, comment pratiquer, sans les rompre, des fissures qui permettent à la liberté de s'y faire jour? comment désarticuler l'état sans le détruire? Peut-on rendre aux cours de justice des allures plus indépendantes sans ressusciter les abus des anciennes cours souveraines? Au-dessous de Paris, peut-on créer d'autres centres d'autorité, d'autres foyers de vie publique? A quelles con-

ditions nos municipalités, nos départemens peuvent-ils sortir de tutelle? Ce sont là encore des questions que tous peuvent agiter de concert sans toucher même de loin aux points qui divisent, car, quelle que soit l'organisation supérieure de l'état, il est toujours important de savoir si tout doit procéder de ce sommet unique, si par conséquent le moindre arrêté de police doit tomber sur nous d'une hauteur qui, suivant la loi des corps graves, en triple ou quadruple le poids naturel, ou bien si nous aurons à traiter avec des autorités plus voisines de nous et plus accessibles. Démocrates ou constitutionnels, nous avons tous intérêt à apprendre si nous devrons toujours adresser nos vœux à un dieu suprême qui se cache dans les nuages, ou bien s'il nous sera permis de nous faire des demi-dieux à notre image, qui sachent de quoi nous sommes faits, et dont l'autel, plus près de terre, soit d'un abord plus facile.

On voit quel nouveau et vaste champ s'offre ici aux réflexions des publicistes libéraux. Les articles de *Varia* sur la *Réforme judiciaire* et de *Francs Propos* sur l'*autonomie de l'université* sont des exemples des questions qui peuvent être posées et même des solutions qui peuvent être proposées en ce genre, abstraction rigoureusement faite de questions politiques d'un autre ordre. Tout dans ces travaux ne nous paraît pas sans doute également acceptable, mais tout nous paraît utile, principalement la patience méritoire avec laquelle les auteurs n'ont pas craint de descendre dans certains détails et de rédiger presque des articles de projet de loi; car ici encore, nous en avons la conviction, il faut que l'étude soit détaillée pour être profitable. Des généralités vagues sur la *décentralisation*, comme celles qui remplissent les journaux depuis que *le Moniteur* en a donné le modèle, ne suffiraient pas. C'est de pratique que nous avons besoin, car c'est à la pratique que les difficultés nous attendent. Il ne faudrait pas qu'un mouvement de réaction superficiel nous fît illusion sur la profondeur de la révolution qu'il s'agit d'opérer et du sentiment qu'il s'agit de combattre. La France tient beaucoup plus qu'on ne pense à son unité administrative, dans laquelle, bien à tort, elle voit le symbole de l'unité morale dont elle est fière. Elle s'effraie et se cabre dès qu'on touche à l'image, comme si la réalité était en péril. Cette grande nation, chez laquelle les sentimens, la langue, les mœurs portent à tel point l'empreinte de l'unité, qu'il en résulte même un peu de monotone uniformité dans les caractères, a la faiblesse de croire qu'elle tomberait en dissolution, si tous les préfets n'envoyaient à la même heure la même circulaire dans toutes les mairies. C'est un fantôme qu'on ne peut dissiper qu'en marchant sur lui d'un pas tranquille et résolu, le flambeau des faits à la main. C'est peu à peu, en prévoyant

toutes les objections et en préparant réponse à tout, qu'on peut arriver à convaincre un lecteur français que, si les communes étaient libres de s'administrer à leur gré, elles n'enverraient pas à nos armées des recrues animées d'un sentiment moins national, que si nos cours impériales dépendaient moins étroitement du garde des sceaux, elles n'en appliqueraient pas moins le code civil, et ne songeraient nullement à faire revivre les droits coutumiers, que des établissemens d'instruction assujettis à un régime moins uniforme n'enseigneraient ni le picard ni le breton au lieu de la langue de Bossuet et de Racine, — en un mot que le corset qui enserre les membres de la France n'est pas son corps, encore moins son âme, et qu'on en peut relâcher les mailles sans porter atteinte à l'unité même de l'être moral.

Ainsi émancipation de l'individu, substitution du concours de plusieurs autorités indépendantes à l'unité hiérarchique qui a tout jusqu'ici, telles sont déjà les deux vastes tâches qui s'offrent à l'action commune des partis libéraux; ce sont deux faces de la liberté que nous pouvons tous envisager du même œil. Je le sais bien pourtant, ce n'est pas tout : au-dessus de l'individu émancipé, de la commune ou de la province restaurée, à côté de la justice et de la religion rendues à l'indépendance, il y a encore, — il faut bien en venir là, — ce qui proprement s'appelle gouvernement. Si réduites que soient la part de l'état et dans l'état celle du pouvoir central, encore faut-il que ce pouvoir existe. Si libres qu'on fasse les membres, encore, pour vivre et se tenir debout, leur faut-il une colonne vertébrale et une tête. C'est ici que prennent naissance ces débats constitutionnels de funeste mémoire qui ont fait couler tant de sang et noirci tant de papier sans que nous soyons, après soixante ans, plus avancés que le premier jour. Quel doit être, dans l'origine ou l'exercice de la souveraineté, le rôle du principe de l'élection ou de tel autre, celui de l'hérédité par exemple? Quels rapports le pouvoir qui fait les lois doit-il soutenir avec celui qui les exécute? Faut-il un ou deux corps législatifs issus d'origine diverse ou pareille? Questions sur lesquelles tout homme qui réfléchit a son parti pris, mais dont la discussion tant de fois renouvelée a laissé dans les esprits de la foule plus d'éblouissement que de lumière, questions toujours brûlantes pourtant, pleines d'émotions et de tempêtes. Proposons-nous de les ressusciter, on dirait des blessures toujours saignantes dont on ne peut approcher la main sans que les chairs frémissent. Ces plaies sont aujourd'hui plutôt bandées que fermées par une constitution qui, au mérite déjà grand d'être toute faite et d'exister, joint celui de n'avoir pas la prétention d'enchaîner définitivement l'avenir. Il y aurait des dangers de plusieurs sortes

à essayer de lever ou même de secouer trop fortement ce frêle appareil.

Heureusement, pour constituer l'union des esprits libéraux, rien de pareil n'est nécessaire. Précisément parce que nous avons fait l'épreuve de presque toutes les formes possibles de gouvernement, nous avons appris par la comparaison qu'aucune n'est tout à fait essentielle à la liberté, aucune non plus complétement incompatible avec elle. Nous avons gémi sur plus d'une tyrannie républicaine, comme nous avons vu fleurir plus d'une liberté sous le droit divin. L'expérience fort coûteuse qui a fait passer au creuset des révolutions toutes les sortes d'institutions imaginables nous a permis de dégager, si l'on ose ainsi parler, les conditions élémentaires et comme les degrés *minimum* de température et de pression atmosphérique sous lesquelles la liberté peut se produire. Ce *minimum* se réduit, je crois, à des termes très simples auxquels toute constitution, celle de 1852 comme toute autre, peut aisément se prêter.

Toute constitution en effet qui ne veut être ni la tyrannie avouée ni l'anarchie pure (or quelle constitution n'a la prétention d'éviter ces deux extrêmes?) fait toujours, au moins en apparence, deux parts dans la direction des affaires politiques d'une nation. Elle en réserve une à l'intervention du pays lui-même, appelé à se prononcer par un mode d'élection quelconque; une autre est laissée à la discrétion du gouvernement, sur quelque principe qu'il soit établi. Ce partage est l'essence même de toute constitution, car si la nation n'était consultée sur rien, elle serait ouvertement asservie; si le pouvoir n'avait le droit de rien décider, toute autorité serait mise à néant et toute force manquerait à la loi.

Ces deux élémens sont donc toujours, au moins nominalement, en présence. Or du moment qu'ils existent, dans quelque mesure qu'ils soient répartis et quelque proportion qu'on ait établie entre eux, la liberté peut s'en emparer : il suffit qu'elle exige chez l'un la sincérité et qu'elle impose à l'autre le contrôle de la discussion et le frein de la responsabilité. Si petite que soit la part faite à l'intervention du pays, pourvu que cette intervention soit sincère et que ce soit réellement le pays qui l'exerce par ses véritables organes, c'est un germe que la liberté peut couver patiemment, en attendant de l'avenir l'éclosion inévitable. Une chambre sincèrement élue, quelles que soient d'ailleurs ses attributions, c'est la liberté dans la place. Fiez-vous, pour s'y loger à l'aise, à son invincible élasticité. Si faible que soit l'organe laissé à la voix du pays, si le son en est pur, la liberté lui trouvera des échos. Si grande d'autre part que soit la puissance discrétionnaire laissée par la loi au gouvernement, si l'usage de cette puissance peut être librement discuté, et si ceux

qui en disposent peuvent être sommés à un jour donné d'en rendre compte, la liberté fera la garde à l'entour et les empêchera d'empiéter. Le plus vaste pouvoir du monde, s'il demeure soumis à la critique pendant qu'il s'exerce et peut être pris à partie pour répondre de ses œuvres, est plus efficacement borné par ce contrôle et cette menace que par aucun article de loi écrite. Au fond, il n'y a pour la liberté que trois poisons destructeurs qui sont les alimens mêmes dont le despotisme se nourrit : le mensonge, le silence et l'impunité. Le pouvoir absolu périt du jour où l'on peut quelque part, fût-ce à ses pieds, parler et juger.

Ceci revient à dire que la liberté n'a au fond que trois demandes indispensables et *sine qua non* à faire à une constitution : sincérité dans les élections, droit de discussion à la tribune et dans la presse, responsabilité sérieuse des dépositaires du pouvoir. Une fois rassuré sur ces exigences, tout homme sensé lui conseillera d'être beaucoup plus coulante et moins chicanière que par le passé sur des questions de préséance et de point d'honneur, de s'inquiéter moins par exemple de grandir les attributions du corps électif aux dépens des prérogatives du souverain. Encore un coup, le partage même importe peu : ce qui importe, c'est qu'une fois fait, on s'y tienne, qu'il ne soit pas subrepticement faussé, et que chacun dans sa sphère soit justifiable devant l'opinion de sa conduite. Donnez-moi cette assurance, la liberté vous tient quitte du reste.

Mais aussi tant que la sécurité n'existe pas sur ces points capitaux, il y a, on le voit, même dans l'ordre politique le plus élevé, des conquêtes urgentes à poursuivre, auxquelles peuvent se consacrer de concert tous les libéraux en ajournant après la victoire leurs dissentimens de moindre valeur. Il y a comme un symbole en trois articles que chacun peut signer et défendre, réservant pour soi-même son franc parler, et accordant à autrui la tolérance sur les points douteux. C'est la règle catholique en matière de foi. Je n'imagine pas que personne ait, en fait d'orthodoxie, la prétention d'être plus difficile que l'église. Le bon sens d'ailleurs, la règle de ménage la plus vulgaire indique assez qu'il est ridicule, quand on n'a pas le nécessaire, de se quereller sur les conditions du superflu. Que si cette campagne à soutenir pour obtenir le modeste nécessaire de la liberté devait être longue et laborieuse, si elle devait retenir plus de temps qu'on ne le pense sous le même drapeau des gens qui s'étonnent un peu de s'y trouver ensemble, il n'y aurait peut-être pas lieu de trop s'en affliger, car ces gens y gagneraient de se connaître, peut-être de s'apprécier même les uns les autres plus qu'ils n'ont fait jusqu'aujourd'hui. Rien ne fait tomber les préjugés et ne dissipe les malentendus comme une lutte commune soufferte

pour un but généreux. Peut-être à la longue, le rapprochement des hommes venant en aide à celui des opinions, l'avenir verrait poindre enfin cet accord complet des nobles cœurs dont l'espoir toujours trompé a lassé la patience des générations présentes.

En attendant, l'union, même bornée et temporaire, servira toujours à réveiller, à échauffer ces cœurs libres là où ils existent et à les former où ils n'existent pas. C'est là, avant tout plan d'institution à rédiger, avant même toute garantie à obtenir, l'œuvre présente et pressante d'un nouveau parti libéral. En prononçant le mot d'*éducation politique de la France,* on a tracé le véritable programme : l'éducation prend des enfans et en fait des hommes. Ce sont des hommes qui nous manquent et qu'il nous faut. Il en faut à toute constitution pour la mettre en œuvre, à toute liberté pour en jouir, en user et la défendre. L'homme libre, c'est-à-dire celui qui connaît à la fois l'étendue et la limite de son droit, qui craint la loi, mais ne veut pas concevoir d'autre crainte, c'est là vraiment, pour parler le langage de l'école, la matière de la liberté, dont les institutions diverses ne sont que la forme. Préparez hardiment la matière : la forme viendra à son heure. A quelque couche du sol que se trouve le métal précieux dont on fait l'homme libre, osons l'extraire et le porter au jour, sans nous inquiéter si plus tard, mis en fusion par la chaleur de la vie publique, il ira remplir ou déborder le moule que nos préférences personnelles peuvent lui préparer.

Hélas! même en les cherchant ainsi à tous les points de l'horizon et sous tous les drapeaux, où sont-ils et combien sont-ils, ces hommes libres tels que je viens de les définir, ayant voué à la loi un culte jaloux qu'ils ne veulent offrir à aucune autre puissance de ce monde, ni à la force, ni au nombre, ni à la fortune, ni à la faveur? En vérité, l'espèce en est assez rare, et dans notre état social la croissance assez difficile, pour que nous n'ayons pas la tentation d'éclaircir encore leurs rangs par d'inopportunes exclusions. Tout semble conspirer dans notre atmosphère pour empêcher de tels hommes soit de naître, soit de grandir. Une société où chacun a besoin de travailler pour vivre, mais dans laquelle les trois quarts au moins des emplois possibles ou fructueux de l'activité humaine sont convertis en fonctions publiques dont il faut demander l'investiture à un supérieur, — toutes les voies de la vie ainsi dominées à leur seuil par une voûte basse sous laquelle tout passant doit commencer par courber la tête, — de plus à chaque pas de chaque carrière, même soi-disant libre, des myriades de règlemens inconnus de ceux-là mêmes qui sont tenus de les observer, et dont une administration paternelle peut à son gré faire à ceux qui lui plaisent ou déplaisent la remise ou l'application, — cette administration péné-

trant par mille issues toujours ouvertes dans l'enclos de la propriété privée et jusqu'au foyer domestique, voilà l'école que la sagesse tant vantée de nos aïeux a préparée pour former chez les générations naissantes l'indépendance des caractères. Joignez-y un complément d'éducation que le passé ne connaissait pas et que les temps modernes ont inventé, je veux dire une révolution périodique revenant à peu près tous les vingt ans en moyenne, qui change les maîtres sans relâcher aucun des liens du pouvoir, mais enlève à l'obéissance l'honneur de la fidélité et le prétexte du dévouement. En vérité, quand je songe à ce rouleau qui passe régulièrement sur toutes les têtes pour broyer tout ce qui résiste ou s'élève, bien loin de m'étonner qu'il y ait si peu d'hommes indépendans en France et de me montrer difficile sur le choix, je m'étonne qu'il en reste encore. Il y a, dit quelque part l'Écriture sainte, trois choses difficiles à rencontrer et une quatrième que je n'ai jamais aperçue : *Tria sunt difficilia mihi et quartum penitus ignoro.* Ces trois choses infiniment rares m'ont toujours paru pour la France être un homme qui n'a jamais demandé ou désiré un emploi public, — un homme qui connaisse assez bien tous les règlemens de sa profession pour ne pouvoir être pris en faute, s'il vient à déplaire à son maire ou à son préfet, — un homme enfin qui n'ait prêté qu'un seul serment à un seul pouvoir. Quant à la quatrième, tout à fait introuvable, c'est à mon sens un homme qui n'ait pour lui ni pour les siens, rien en aucun genre à craindre ou à espérer du gouvernement. Dans une société ainsi faite, tout acte d'indépendance est au fond un acte de désintéressement et de courage. Or le nombre des héros est toujours limité et ne forme en aucun pays la majorité du suffrage universel.

Que si quelques-uns ont réussi, au milieu de tant de séductions et d'écueils à conserver intacte la fermeté de leur âme, j'estime que ceux-là ont mieux à faire que de se chercher querelle les uns aux autres sur leurs faits passés ou leurs projets ultérieurs et de soumettre à l'épuration leur bataillon déjà si restreint. En fait de motifs d'exclusion d'ailleurs, j'en tiens d'excellens contre tout le monde au service de tout le monde. Je me charge, si on ouvre la porte aux récriminations, d'excommunier au nom de la liberté tous les libéraux. Si les démocrates par exemple refusent la communion libérale à ceux qui n'ont pas de tout temps juré foi et hommage au suffrage universel, ceux-ci ne seront pas embarrassés de répondre que la souveraineté du nombre, plus sujette qu'aucune autre à s'enivrer d'elle-même, a toujours, partout où elle a régné sans partage, dégénéré en tyrannie, et que les pires despotismes qui aient affligé la mémoire des hommes ont eu à leur origine une délégation populaire. Au nom de la raison émancipée, si on traite la foi d'es-

clavage, les croyans vont se souvenir que chez tous les peuples l'incrédulité a frayé les voies à la servitude. Rien ne manquera à ces dénonciations réciproques, ni les exemples historiques, ni les épithètes provoquantes propres à soulever l'esprit des masses. Aux souvenirs peu goûtés de l'ancien régime on opposera les visions plus redoutées encore du régime révolutionnaire, — aux excès de 1815 les fautes de 1848, au fantôme blanc le spectre rouge. Poursuivi des noms de féodal ou de clérical, on répondra par celui de socialiste. Chacun aura ainsi le plaisir de satisfaire son ressentiment; mais que deviendront dans ce conflit les droits que la liberté pleure, et qu'elle ne peut reconquérir que par les efforts communs de ceux qui s'associent à ses regrets?

Nous remercions les rédacteurs des deux recueils provinciaux d'avoir donné l'exemple d'un libéralisme plus intelligent; nous les remercions d'avoir pensé que, dans l'œuvre de réparation commune qu'il s'agit d'entreprendre en France, tous les partis qui ont essayé sans succès de lui donner la liberté peuvent apporter les qualités qui leur sont propres, et les consacrer à l'expiation des torts dont aucun d'eux n'est exempt. Ils s'applaudissent déjà sans doute du mélange de forces diverses qu'ils puisent dans ce concours. Ils ont bien fait d'emprunter aux démocrates ce que la foi et la démocratie peuvent seules donner, la confiance dans l'avenir, aux constitutionnels les ressources variées de leur intelligence politique, aux représentans d'un passé dont les formes ne renaîtront pas les traditions de respect de soi-même et de dignité personnelle qui sont attachées à l'héritage de la gloire et des vertus. Nous ne leur ferons pas un mérite de ne pas opposer un ostracisme ridicule aux hommes religieux qui pensent que les devoirs de la conscience chrétienne sont le corollaire et le contre-poids indispensable des droits civiques, et que la loi divine est nécessaire pour suppléer aux défaillances de la loi humaine; mais nous ne leur ferons pas non plus un reproche d'avoir ouvert leurs rangs à d'autres que l'esprit d'examen seul anime, pourvu que ceux-ci consacrent leur libre pensée, non pas seulement à secouer le joug de toute autorité morale, mais aussi à se dégager des routines et des préjugés administratifs. Nous félicitons en un mot ces généreux écrivains d'avoir compris que l'œuvre essayée était assez difficile pour ne repousser aucun instrument. En souhaitant beaucoup de succès à leur tentative et beaucoup d'imitateurs à leur sagesse, nous croyons former, dans l'intérêt de la liberté, le seul vœu qui soit encore permis après quatre-vingts années de luttes stériles et d'efforts sans résultat.

ALBERT DE BROGLIE.

LA LITHOGRAPHIE

DANS

SES RAPPORTS AVEC LA PEINTURE

CHARLET, VERNET, DELACROIX, BONINGTON, DEVÉRIA, DECAMPS, RAFFET, GAVARNI (1816-1863).

I. *Raffet, son OEuvre lithographique et ses Eaux-Fortes*, par H. Giacomelli. — II. *Catalogues raisonnés des collections Parguez et de La Combe*, par Ph. Burty. — III. *Charlet, sa Vie, ses Lettres, suivi d'une description raisonnée de son OEuvre lithographique*, par M. de La Combe.

Un demi-siècle ne s'est pas écoulé encore depuis que les procédés de Senefelder ont été importés en France, et déjà la lithographie semble avoir traversé toutes les phases qui précèdent ou qui marquent dans la vie d'un art la période d'affaiblissement et de déclin. Ce moyen d'expression pittoresque, si plein de promesses au début, si rapidement populaire parmi les artistes, ne sert plus guère aujourd'hui qu'à défrayer une industrie vulgaire et à multiplier des produits où la dextérité se substitue à la verve, la jactance dans la pratique aux témoignages discrets du talent. Nous ne parlons pas de ces mille croquis sur pierre, griffonnés et publiés au jour le jour pour nous dénoncer quelque chose des extravagances de la mode, des menus scandales ou des ridicules frais éclos, — sorte de chronique en images dont nos yeux peuvent chaque matin s'amuser tant bien que mal, mais qui, en raison de son principe et de sa destination même, n'intéresse ni le goût ni l'art proprement dit : nous voulons parler d'œuvres moins futiles en apparence, bien que tout aussi étrangères

aux conditions originelles du procédé, et constater malheureusement la décadence de la lithographie là où elle affiche le plus de prétentions au progrès, à la certitude, à la possession absolue de ses ressources. Les fâcheux *exemples de dessin* où l'indication sincère de la forme est sacrifiée à la symétrie des hachures et à d'inutiles tours d'adresse, les reproductions de tableaux où le crayon cherche à simuler dans le ton, dans le modelé, une intensité et un relief qu'il n'appartient qu'au burin d'exprimer, — toutes ces banalités, ces contrefaçons, ces équivoques, ne servent qu'à fausser la notion et l'usage d'un moyen fort net en soi pourtant, fort exactement approprié à certaines conditions de l'art.

La lithographie ne saurait prétendre à une rivalité impossible avec la gravure. Quoi qu'on tente en ce sens, la gravure gardera toujours les priviléges que lui assurent ses élémens mêmes et ses lois nécessaires; mais si la lithographie est forcément impuissante à nous expliquer le fond des choses, s'il lui est interdit de reproduire rien de plus que des apparences un peu sommaires et des formes un peu flottantes, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait, dans les limites qui lui sont assignées, ni une action utile à exercer, ni une part d'honneur à conquérir. Les beaux dessins sur pierre publiés en France, depuis les premiers ouvrages de Charlet et de Géricault jusqu'aux derniers travaux de Raffet et de Gavarni, sont à cet égard parfaitement significatifs. Ils prouvent de reste que le crayon, lui aussi, peut être pour l'art un instrument de progrès, qu'en pareille matière tout dépend des intentions auxquelles l'artiste s'arrête et des ambitions qu'il écarte, qu'enfin le procédé lithographique, judicieusement employé, devient quelquefois plus favorable qu'aucun autre au développement et à la popularité de certains talens. Si secondaires qu'ils paraissent, des succès ainsi obtenus ne laissent pas de compléter la gloire d'une école et d'ajouter un contingent considérable à des titres plus solennels, à des succès plus laborieusement acquis.

L'école française en particulier devait adopter avec empressement et pratiquer bientôt, sans effort ni méprise d'aucune sorte, un moyen si naturellement conforme à quelques-uns de ses plus chers instincts. La lithographie, en vertu même de sa simplicité ou, si l'on veut, de son insuffisance pittoresque, s'adresse à l'intelligence au moins autant qu'aux regards du spectateur; elle laisse à celui-ci le soin d'achever par la pensée ce que le crayon n'a exprimé qu'à demi. Soit qu'elle reproduise sans commentaire un fait ou un trait de mœurs, soit qu'elle en esquisse l'image au-dessus d'une légende explicative, elle suffit pour contenter cet esprit littéraire que nous apportons en général dans l'examen des œuvres de l'art, ou du

moins elle l'intéresse assez directement pour avoir raison d'autres exigences de l'imagination et du goût.

Il y aurait quelque injustice d'ailleurs à ne voir dans la lithographie qu'un art et des procédés absolument frivoles, une sorte d'équivalent du vaudeville. La lithographie serait plutôt à la gravure et à la peinture d'histoire ce que l'opéra-comique est à la musique sérieuse, — quelque chose de mixte, de tempéré, où les inspirations du sentiment se concilient avec des formes d'expression familières, où l'imitation de la réalité sert de laisser-passer à la fantaisie et l'humilité apparente des moyens à la grâce ou à l'énergie des intentions. En faisant de la musique l'auxiliaire et le complément de la parole, les compositeurs français ont excellé souvent à les définir l'une par l'autre et à rendre vraisemblable une association toute factice. Ceux de nos maîtres qui se sont servis du crayon lithographique pour écrire l'histoire contemporaine ont su à leur tour dissimuler les côtés artificiels de l'entreprise et nous ôter le droit de remarquer ce qu'il y a dans ce récit pittoresque d'élémens empruntés à l'ordre purement littéraire ou à d'ingénieuses conventions.

Par quelle singulière défiance des entraînemens de l'esprit les successeurs de ces maîtres s'appliquent-ils si bien aujourd'hui à démentir les premiers exemples et à faire prévaloir sur le reste le travail de la main, de l'outil? D'où vient cette transformation de la lithographie, c'est-à-dire d'un art qui n'existe qu'à la condition d'effleurer les choses et d'en esquisser l'image, en une contrefaçon des moyens matériels exigeant le plus d'insistance dans l'étude et dans la pratique? Les artistes qui, les premiers dans notre pays, ont fait usage du crayon lithographique ont bien su se préserver de ces erreurs. Tout dans leurs œuvres a le caractère de la bonne foi, de l'aisance, de l'adresse naïve; rien ne trahit les stratagèmes de la pratique. Si modestes qu'en soient les termes, de pareils travaux méritent donc une estime sérieuse, surtout lorsqu'on les rapproche des travaux tout différens qui ont suivi, et qu'on met en regard de cette manière sans ambition et sans détours l'habileté recherchée ou les formules laborieuses qui compliquent aujourd'hui l'aspect et la signification des produits de la lithographie.

Il semble au surplus que l'opinion hésite de moins en moins à donner sur ce point raison au passé. Les lithographies publiées il y a trente ou quarante ans ont acquis déjà l'importance qu'on n'attache d'ordinaire qu'aux œuvres anciennes. On se les dispute dans les ventes avec une passion presque égale à celle qu'excitent les gravures les plus célèbres des vieux maîtres, et il n'est pas rare de voir telle humble feuille de papier sortie autrefois avec plusieurs

centaines d'autres des presses de l'imprimeur atteindre un prix beaucoup plus élevé que le chiffre primitivement accepté par l'artiste pour la cession de la pierre originale (1). En outre, des écrivains spéciaux recueillent et décrivent les pièces dont se compose l'œuvre complet de chaque maître lithographe. Ils en dressent le catalogue, en signalent les *états* successifs avec le soin qu'ont apporté Bartsch et les iconographes les mieux famés dans leurs recherches sur les anciens peintres-graveurs. Depuis le livre consacré par M. de La Combe à l'histoire du talent de Charlet jusqu'à celui où M. Giacomelli dénombre et apprécie avec une sagacité remarquable les travaux de Raffet, jusqu'aux très utiles *catalogues* publiés en diverses occasions par M. Burty, on pourrait citer plusieurs ouvrages attestant de nos jours des préoccupations et des efforts de zèle que, fort récemment encore, les monumens de l'art du burin avaient seuls le privilége de susciter.

Que conclure de tout ceci, que signifient ce mouvement du goût public et cette inclination générale à se détourner du présent pour regarder avec un surcroît d'attention en arrière? Est-ce donc que la lithographie a si bien fait son temps parmi nous qu'il ne reste plus désormais qu'à en honorer les reliques? Est-ce qu'après s'être implantée dans le domaine de l'art, elle y a porté ses fruits une fois pour toutes? est-ce enfin qu'en succombant sous les agressions du métier, sous les tristes progrès mécaniques dont la manie des *fac-simile* a été l'origine et la photographie le dernier mot, la lithographie ne laisse à la critique d'autre tâche qu'un résumé purement historique à faire ou une oraison funèbre à prononcer? Nous ne le pensons pas. Il nous semble plutôt que retracer quelque chose des faits qui se sont succédé jusqu'au moment où nous sommes, ce sera travailler en même temps à ranimer des désirs légitimes, à stimuler les progrès à venir.

I.

Nous disions tout à l'heure que les débuts de la lithographie en France ne remontent pas au-delà des premiers temps de la restauration. C'est en effet entre les années 1816 et 1820 que les res-

(1) Pour ne citer que ces exemples, une épreuve des *Deux Chevaux se battant dans une écurie* par Géricault a été adjugée en 1861, à la vente de la collection Parguez, au prix de 560 francs, et une autre pièce du même maître, trois *Soldats du train à cheval*, au prix de 235 francs. Plus récemment, à la vente de la collection formée par M. de Lacombe, telle vignette servant de tête de lettre à une romance et lithographiée par Horace Vernet, par Decamps ou par Delacroix, a été échangée contre une somme d'argent dont on aurait payé, il y a quelques années, l'acquisition d'un dessin unique.

sources du nouveau procédé commencent à être exploitées par des artistes habiles et que les premières imprimeries lithographiques s'établissent. Il ne suit pas de là toutefois qu'avant cette époque personne, dans notre pays, ne se fût préoccupé de la découverte faite de l'autre côté du Rhin. Quelques expériences isolées avaient eu lieu déjà, quelques tentatives s'étaient succédé, dont on peut suivre la série dans certains témoignages assez chétifs d'ailleurs, depuis les pâles croquis tracés en 1804 par un élève de David, Bergeret, jusqu'à une *Sainte Famille* lithographiée en 1809 par Denon. Bien plus, dès l'année 1802, des essais de dessin sur pierre avaient été faits par M. André, et un brevet avait été pris par lui pour s'assurer la propriété légale du procédé. La demande de ce brevet, soit dit en passant, et les dessins dont elle était accompagnée accusent-ils simplement de la part du signataire l'intention de mettre à profit, tant bien que mal, les procédés inventés par Senefelder, ou bien faut-il y voir l'indice d'un fait indépendant des progrès qui s'accomplissaient ou qui allaient s'accomplir en Allemagne? De ces deux suppositions, la seconde peut-être ne serait pas inadmissible, puisque les premiers résultats publics des essais de Senefelder à Munich sont à peine antérieurs à cette même année 1802. De pareilles coïncidences au reste, pour peu qu'on y regarde de près, se produisent assez souvent dans l'histoire des grandes découvertes industrielles ou scientifiques. L'invention de la peinture à l'huile, celle de la gravure ou celle de l'imprimerie, et de nos jours l'invention des procédés héliographiques, n'ont pas été le résultat de suggestions toutes spontanées, d'inspirations absolument personnelles à Van Eyck, à Finiguerra, à Gutenberg et à Daguerre. Ces noms célèbres consacrent et personnifient à bon droit les succès définitifs, ils marquent chacun la conclusion d'une période de tâtonnemens et d'aventures; mais d'autres noms plus obscurs pourraient être rattachés à ceux-là, et représenter dans l'ensemble des faits le souvenir de quelque conquête partielle, de quelque effort préalable. On dirait en effet que, par une sorte de concert secret et sous la mystérieuse influence d'un besoin commun, les intelligences s'accordent à un moment donné pour être travaillées des mêmes ambitions, préoccupées des mêmes problèmes; on dirait que, l'heure venue, telle question se pose de soi, ou que l'atmosphère porte et dissémine certaines semences inconnues qui germeront simultanément çà et là. Il ne serait donc pas impossible, en ce qui concerne les origines de la lithographie, que de notre temps quelque chose se fût renouvelé des faits qu'on rencontre à d'autres époques et dans l'histoire d'autres découvertes. Tandis qu'un pauvre musicien du théâtre royal de Munich réussissait à multiplier par l'impression les

séries de notes qu'il avait tracées avec un crayon gras sur une pierre plus propre qu'une autre à en retenir l'empreinte, peut-être trouvait-il le dernier mot d'un secret qu'on avait cherché à deviner ailleurs en vue d'une application différente, peut-être ne faisait-il que compléter à son insu les recherches tentées par autrui et formuler en termes décisifs ce que de moins habiles avaient su seulement pressentir ou indiquer à demi. Le document que nous avons mentionné ne laisse pas d'autoriser le doute à ce sujet; il témoignerait au moins chez un de nos compatriotes d'un empressement singulier à s'informer du moyen nouveau et d'un louable désir d'en divulguer au plus tôt les bienfaits.

Quoi qu'il en soit, et les questions strictement chronologiques une fois réservées, la lithographie n'existe, à vrai dire, en France et n'y fait ses preuves qu'à partir du moment où les deux Vernet, Géricault, Charlet, entreprennent de l'approprier aux exigences de l'art et aux conditions particulières de leur talent. Encore quelques années s'écoulent-elles avant que ces premiers instigateurs du progrès aient achevé de répudier leurs propres incertitudes pour se fier pleinement à un procédé interrogé d'abord par les uns avec une prudence excessive, par les autres avec une sorte d'imprévoyance et de rudesse voisine de la brutalité. On sait que la lithographie ne permet ni les repentirs, ni les retouches, celles du moins qui auraient pour objet la transformation radicale des contours ou du modelé. Chaque trait, une fois indiqué sur la pierre, y reste et se reproduira sur le papier; chaque forme, défectueuse ou non, que le crayon aura figurée gardera sa signification première, son apparence indélébile. De là, sans doute, les caractères contraires, mais résultant au fond des mêmes inquiétudes, que présentent les œuvres où des artistes bientôt célèbres en étaient encore à expérimenter le moyen. De peur de commettre, dans la valeur relative des tons ou dans l'effet, quelque erreur matérielle qu'il ne pourra réparer, Horace Vernet, par exemple, se condamne à n'esquisser que de maigres silhouettes à peine renforcées d'ombres pâles; de peur de traduire incomplétement les intentions énergiques qu'il lui aura fallu accuser du premier coup, Géricault en exagère l'expression jusqu'à la violence; sans prendre même le temps d'affiner son crayon, il trace d'une main emportée, il charbonne plutôt qu'il ne dessine quelque groupe à l'aspect emphatique comme le *Cuirassier aveugle guidé par un Grenadier manchot,* ou comme ce *Convoi de blessés* dont la belle ordonnance pittoresque disparaît presque sous la grossièreté de la pratique et sous l'ostentation de la vigueur. Les deux maîtres toutefois ne tarderont pas à faire justice eux-mêmes des entraînemens ou des craintes qu'ils auront subis au début. La fou-

gueuse inexpérience de celui-ci cessera de s'afficher pour ne laisser voir que les témoignages d'une verve que la science conseille, et qu'elle règle sans la régenter : sous le crayon de celui-là, la sécheresse et la timidité primitives aboutiront à une manière un peu grêle encore, mais où l'esprit, la grâce facile, la clarté des intentions et du style rachèteront ce qui pourra manquer du côté de la force ou de la grandeur.

L'esprit, la netteté dans le choix et dans la forme des expressions, ne sont-ce pas là en effet les qualités qui distinguent en général les œuvres d'Horace Vernet et particulièrement les lithographies qu'il a laissées? Serait-on fort bien venu d'ailleurs à regretter ici des qualités d'un autre ordre, et la nature des sujets traités ne justifie-t-elle pas de reste, n'excuse-t-elle pas tout au moins ces inspirations modestes, ces familiarités de l'exécution? Si, en dessinant des scènes militaires contemporaines, l'artiste eût prétendu en dégager la signification héroïque, si, à l'exemple de Géricault et de Charlet dans ses premières lithographies, il se fût proposé de consacrer les souvenirs de nos victoires ou de nos désastres, certes on aurait le droit d'être plus exigeant envers lui : on pourrait souhaiter à juste titre que son talent eût des allures moins lestes, des coutumes moins expressément spirituelles, pour tout dire enfin, une physionomie moins gaie; mais le plus souvent Vernet ne veut que nous raconter les anecdotes de la vie militaire, nullement en écrire l'épopée. Nos soldats, au moment où il nous les montre, ont quitté le champ de bataille pour la caserne ou la guinguette, les rudes labeurs pour le repos, quelquefois même pour les galanteries de rencontre ou les ruses de la maraude. Quoi de plus naturel dès lors, quoi de plus opportun dans la représentation de scènes semblables, qu'un art léger et de bonne humeur? Le difficile seulement pour l'artiste sera de savoir s'arrêter à temps, de ne pas trop insister sur le sens et sur l'apparence comiques des choses, de laisser percer la pointe d'ironie qui convient, en se gardant, aussi bien dans les intentions que dans les formes, de l'excès et de la caricature. Ces petites pièces, connues de tout le monde, qui reproduisent tantôt les premières aventures et les délassemens ingénus du conscrit, tantôt les mœurs du soldat rompu de longue main aux bons tours de garnison comme aux exigences du service, ces gentils croquis tracés d'un crayon si rapide, si finement expressif pourtant et si net, prouvent assez qu'Horace Vernet excelle, en pareil cas, à observer la mesure entre l'insuffisance et l'abus.

Mince talent, dira-t-on, que celui qui, se dépensant ainsi en menus propos, n'a d'autre fin que de nous intéresser un moment à des souvenirs de corps de garde ou à des épisodes de chasse, à l'image

plus ou moins vraisemblable d'un fait frivole, d'un accident, d'un ridicule. Soit; n'est-ce rien toutefois, pour parler avec Molière, que « de faire rire les honnêtes gens, » et dans « cette étrange entreprise » en compte-t-on beaucoup qui aient réussi? Parmi ceux qui l'ont tentée en se servant de la langue pittoresque, Horace Vernet, par la date comme par l'agrément de ses ouvrages, mérite de figurer au premier rang. Il est, dans un ordre de travaux secondaires, un des représentans les mieux doués, les plus diserts, de cet art, avant tout ingénieux, où le crayon n'exprime guère, il est vrai, que ce qu'aurait pu exprimer aussi bien la parole écrite, où l'exactitude judicieuse de la narration prévaut sur l'imagination personnelle du narrateur, et la préoccupation ou l'instinct littéraire sur le sentiment pittoresque proprement dit : art tout français d'ailleurs, dont il ne faut pas faire trop généreusement bon marché, de peur de sacrifier en même temps une partie des titres qui appartiennent le plus sûrement à notre école et de répudier certains priviléges intellectuels qui, depuis la raison souveraine de Poussin jusqu'à l'alerte sagacité d'Horace Vernet, se succèdent chez nous sans se contredire, se continuent sous toutes les formes et s'accusent à tous les degrés.

Le genre de mérite qui caractérise les lithographies de Géricault lui-même n'est pas, malgré l'indépendance de la manière, un démenti à ces traditions du génie national. Sans doute on ne rencontrera plus ici les témoignages de cette facilité aimable, de cette élégance d'esprit d'où le talent d'Horace Vernet tire sa signification principale et son charme : vainement aussi l'on y chercherait l'empreinte des longs calculs, des combinaisons patiemment élaborées; mais le fonds de bon sens commun aux artistes de notre pays, et qu'on démêle à l'état d'instinct même sous les dehors les plus capricieux, se retrouve dans les inspirations et dans les œuvres de Géricault. Il n'est pas jusqu'aux premiers essais du maître, jusqu'à ces impétueux croquis dont nous accusions les exagérations il y a un instant, où l'on ne puisse surprendre parfois les indices d'une docilité involontaire aux aptitudes et aux coutumes de l'art français. Qu'on jette les yeux par exemple sur cet *Artilleur* qui, du haut d'un caisson ouvert et démonté où il s'est réfugié pour trouver la mort, menace une dernière fois l'ennemi, ou préférablement encore sur le *Factionnaire suisse au Louvre;* on sentira dans ces deux compositions une vraisemblance intime, une vie morale, dont la nouveauté du moyen matériel employé ne fait en réalité que rajeunir les termes, et qui, malgré les incorrections ou les témérités du style, révèle chez l'artiste une certaine conformité naturelle avec ses devanciers. Suit-il de là que nous prétendions mettre en question

l'originalité du talent de Géricault et discuter de gaîté de cœur une des gloires les moins contestables de l'art moderne? Nous n'avons pas un aussi malencontreux dessein. Ce que nous voulons dire seulement, — et cela à l'honneur de ce talent autant qu'à l'honneur de notre école, — c'est que la physionomie qui le distingue, si personnelle qu'elle soit, reproduit quelque chose des caractères généraux de la race, et que dans la hardiesse même de ses aspirations, dans la libre fierté de ses progrès, il semble garder le souvenir du milieu où il est né, des exemples qui lui ont été légués et des traditions qui l'obligent. Un autre qu'un peintre français n'aurait pas mis en scène les naufragés de la *Méduse* avec cette application à faire ressortir surtout le sens dramatique et la moralité du sujet. Seul aussi, un Français pouvait, en crayonnant des groupes de soldats, d'hommes du peuple, ou simplement de chevaux, donner au tout un intérêt indépendant de la représentation absolument pittoresque, et trouver, sans fausse recherche, sans niaise sensiblerie, le secret de nous attendrir presque sur le sort de trois *Chevaux conduits à l'abattoir* ou sur celui d'un *Cheval mort* au milieu d'une campagne déserte, et déjà convoité par les corbeaux.

Fallût-il d'ailleurs, dans l'examen des lithographies de Géricault, — j'entends celles qu'il fit après les deux ou trois années d'apprentissage, — n'envisager que les côtés extérieurs du travail et les mérites de l'exécution, l'attention, en se concentrant sur ce point, trouverait là un champ vaste encore et de très précieux enseignemens. Où rencontrera-t-on notamment des leçons plus sûres, des exemples plus précis de l'art de dessiner les chevaux, d'en reproduire avec une savante véracité les types et les mouvemens variés, la beauté élégante ou robuste, la docilité ou les colères? L'excellence du talent de Géricault en ce genre est trop bien et trop universellement reconnue pour qu'il ne suffise pas d'y faire allusion en deux mots, et de rappeler, sauf à n'en citer que le titre, les célèbres *Suites* publiées à Londres et à Paris. Peut-être serait-il moins superflu de louer dans ces beaux ouvrages le discernement avec lequel les conditions particulières du procédé sont appréciées et mises en pratique. Les *Suites de Chevaux* en effet ne révèlent pas seulement chez celui qui les a faites l'étude et la connaissance profondes de ses modèles, une habileté rare à ennoblir le vrai, à le revêtir d'une majesté épique, sans pour cela le déguiser : elles attestent aussi, à un point de vue tout technique, les intentions les plus judicieuses, l'intelligence la plus exacte de la tâche qu'il s'agissait d'accomplir. Le crayon lithographique n'est, entre les doigts de Géricault, ni un rival malavisé du burin, ni un improvisateur prolixe, ni un interprète de la pensée pittoresque plus réservé que de raison; c'est un

instrument ayant son office spécial, son champ d'action bien défini, mais qui, sans dépasser aucune limite, sans rien usurper sur autrui, n'en veut et n'en sait pas moins atteindre les confins du domaine où il s'exerce, et user de ses droits jusqu'au bout. La plupart des lithographies de Géricault ont en ce sens une valeur très considérable, parce que l'accent de la verve et les caractères spontanés d'un croquis y laissent néanmoins pressentir l'information scrupuleuse, la science, tous les élémens d'une imitation achevée. Parmi les œuvres de même espèce appartenant à notre école, les premières lithographies de Charlet seraient les seules peut-être qu'on pût impunément rapprocher de celles-ci et comparer sans désavantage à ces modèles de sobriété et de puissance, d'abondance dans les inspirations et de juste mesure dans l'emploi du moyen.

Les premières lithographies de Charlet, avons-nous dit : est-ce donc qu'il faille tenir en estime médiocre les autres travaux du maître? Est-ce que l'admiration due aux énergiques images que traçait son crayon au début nous laissera pour cela indifférens ou insensibles à la véracité délicate, à la verve railleuse, à toutes ces qualités charmantes dont il a pendant tant d'années épuré de plus en plus l'expression et multiplié à l'infini les témoignages? Autant vaudrait, dans un ordre d'art tout différent, supprimer la moitié des œuvres de Moreau, de Saint-Aubin ou de tel autre fécond dessinateur du XVIIIe siècle, et, parmi les pièces si variées que nous a léguées chacun d'eux, n'avoir d'yeux que pour celles qui appartiennent à une certaine classe de sujets, à un genre de talent une fois déterminé. Comme il arrive d'ordinaire aux artistes éminens, Charlet a eu plusieurs manières. Sans renouveler absolument le fond et les principes de ses inspirations, il s'est appliqué du moins à en diversifier les résultats. Tout en demeurant jusqu'à la fin l'historien éloquent de notre armée, il en a retracé tour à tour les hauts faits et les mœurs familières dans un style et suivant des procédés d'exécution conformes soit aux caractères propres des scènes, soit aux exigences successives de son esprit en quête du mieux. Voilà ce qui explique, en en limitant d'ailleurs les conséquences, la distinction que nous avons voulu établir. On peut, dans le riche ensemble des lithographies qu'a signées Charlet, faire son choix, et un choix légitime; on peut préférer, — et nous préférons, quant à nous, — aux œuvres si spirituelles de la seconde époque les œuvres moins piquantes assurément, mais plus vigoureusement originales, qui attirèrent sur ce talent les premiers regards de la foule, et sur ce nom, bientôt populaire, les commencemens de la célébrité. Il serait très injuste toutefois que ces prédilections pour quelques morceaux d'élite aboutissent au dédain pour le reste, et ces sympathies pour le

poète héroïque à des rigueurs envers l'auteur de tant de fines comédies. A quoi bon insister au surplus? L'éloge de Charlet n'est plus à faire, surtout depuis qu'un juge deux fois autorisé en pareille matière s'est acquitté de cette tâche avec toute l'indépendance d'esprit qu'exige la critique et la haute compétence que donne une longue expérience personnelle de l'art et du succès (1). Nous n'avons, quant à nous, qu'à essayer de glaner le peu qui a été laissé, et, sans revenir sur une question générale désormais épuisée, à proposer quelques observations partielles, à recueillir quelques détails.

Lorsqu'en parcourant d'après l'ordre chronologique les onze cents lithographies de Charlet, le regard s'arrête aujourd'hui sur celles qui ouvrent la série, ne lui arrive-t-il pas, au premier aspect, d'être un peu déconcerté par l'extrême simplicité de l'exécution et en même temps trop bien prémuni contre l'effet pathétique des intentions et de la scène? D'une part, le contraste entre cette apparente aridité dans le faire et les progrès matériels qui ont suivi nous porte peut-être à méconnaître ce que de pareils essais ont en eux-mêmes de hardiesse et d'autorité véritables; de l'autre, une longue habitude, des souvenirs continuellement entretenus rendent ici au moins difficile la candeur ou la vivacité des émotions. *Le Drapeau défendu*, *l'Aumône*, *les Français après la victoire*, vingt autres compositions du même genre, si bien connues de notre enfance, et que depuis lors nous n'avons cessé de voir reproduites par tous les procédés, dans toutes les dimensions, sous toutes les formes, — de telles scènes, quelle qu'en soit au fond l'éloquence, ne laissent pas de nous toucher assez peu. Il en va de ces lithographies devenues classiques, comme de certains tableaux dont la beauté nous échappe à force d'avoir été recommandée à nos yeux, comme de ces figures des *Horaces* ou des *Sabines*, que nous n'entrevoyons plus qu'à travers nos souvenirs de collége et le ressentiment des fatigues qu'elles nous ont coûtées. Le talent de David est-il pour cela moins sain en soi, moins bien pourvu? et parce que chacun de nous s'est vu condamné autrefois à copier péniblement, à recopier d'année en année la tête du vieil *Horace* ou celle de *Romulus*, s'ensuit-il que les peintures originales aient perdu quelque chose de leur dignité propre et de leur mérite? Parce que les premières lithographies de Charlet, pourrait-on dire aussi, ont servi de modèles aux fabricans de devans de cheminée et de papiers peints, faudra-t-il imputer au texte les vices ou les banalités de la traduction, ou, en face de ces modèles mêmes, n'apporter qu'une sorte de satiété systématique, des regards distraits d'avance et comme la volonté de ne pas voir? On

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1862, *Charlet*, par M. Eugène Delacroix.

relit, pour les goûter mieux et de plus près, des vers que l'on sait par cœur; on écoute, avec une attention fertile en découvertes, telle composition musicale entendue cent fois déjà : le talent de Charlet a des ressources et une portée assez vastes pour qu'on puisse, en ce qui le concerne, tenter utilement une expérience analogue, et certes il mériterait d'y être soumis.

Aussi bien, parmi ces pièces appartenant à la première manière du maître, tout n'offre pas les mêmes caractères de consécration, le même intérêt prévu, la même apparence surannée. Si, en raison des sujets choisis et des souvenirs patriotiques qui s'y rattachent, beaucoup d'entre elles ont acquis dès l'origine une immense popularité, nombre d'autres, et des plus belles, sont demeurées à peu près ignorées de la foule, parce que, au lieu de représenter quelque grand drame de notre histoire militaire, elles nous en montrent simplement les acteurs hors des rangs et au repos. Et cependant nulle part mieux qu'ici Charlet n'a prouvé la vigueur de son sentiment, la pénétrante justesse de son coup d'œil, la singulière habileté de sa main. Plus d'une fois, en célébrant l'intrépidité de nos soldats à l'heure de la lutte ou leur héroïque fierté dans les revers, il lui est arrivé de donner au panégyrique des dehors un peu trop véhémens, une grandeur un peu théâtrale. Pour ne citer que cet exemple, dont le théâtre d'ailleurs n'a pas manqué de faire son profit, une des lithographies qui ont le plus profondément ému nos pères, la lithographie intitulée *les Grenadiers de Waterloo*, nous apparaît aujourd'hui comme un ensemble de groupes répartis sur la scène au moment de la chute du rideau, comme une sorte de *tableau final*. Là au contraire où Charlet se propose seulement de résumer dans un type, dans l'imitation sincère d'un mouvement ou d'une attitude, la physionomie générale et les mâles coutumes de notre armée, il trouve, pour traduire sa pensée, un style aussi éloigné de l'emphase que de la sécheresse. Veut-on des preuves, et des preuves irrécusables, qu'on examine ces deux figures dessinées en 1822 et représentant, dans d'assez grandes dimensions, l'une un *Voltigeur*, l'autre un *Carabinier* de l'infanterie légère : Géricault n'aurait pas exprimé en des termes plus saisissans l'énergie de l'âme et la force physique; Horace Vernet n'aurait pas surpris avec plus de clairvoyance, ni rendu avec plus de finesse certaines habitudes héroï-comiques, certaines allures à la fois gauches et martiales de ces deux corps faits pour l'action, et qui s'en souviennent jusque dans le calme. En tout cas, ni Vernet, ni Géricault, ne se seraient trouvés en mesure d'établir une harmonie aussi complète entre des élémens qui semblent s'exclure, de mélanger aussi bien l'arrière-pensée spirituelle et l'intention gran-

diose, l'ampleur dans le sentiment de l'ensemble et l'extrême délicatesse dans l'exécution des détails. Vérité du geste, imitation achevée de la forme, expression sans équivoque d'habitudes naturelles ou acquises, tout se concilie ici et se retrouve dans les différentes parties de l'œuvre, comme dans la figure de *Carabinier* qui sert de pendant à celle-ci : figures réellement admirables l'une et l'autre, qu'il ne convient pas seulement de mettre au nombre des meilleurs ouvrages de Charlet, mais qu'il faut compter aussi parmi les spécimens les plus importans de la lithographie, parmi les témoignages les plus propres à nous renseigner sur cet art spécial et sur l'étendue des moyens pittoresques dont il lui appartient de disposer.

Les lithographies successivement publiées par Charlet à partir de l'époque où il eut commencé de modifier sa manière et d'ajouter de nouveaux titres à ceux qu'il avait conquis ou qu'il allait continuer d'acquérir comme dessinateur de sujets militaires, ces nombreuses scènes empruntées aux écoles d'enfans ou aux échoppes, aux mœurs des barrières ou aux événemens de la rue, — toutes ces pièces si neuves dans les intentions et dans les formes achèveraient de prouver, s'il en était besoin, ce qu'il y a dans le talent de l'artiste de naturellement inspiré, de foncièrement original. Au point de vue de l'exécution proprement dite, elles attestent aussi une profonde expérience de l'art, et, — dût le mot paraître un peu solennel, — une science de plus en plus sûre. Seulement, au lieu de se révéler, comme dans les œuvres précédentes, sous des dehors avant tout énergiques, cette science choisira dorénavant pour se produire des moyens d'expression délicats, raffinés même parfois jusqu'à la subtilité. Je m'explique : en aucun cas assurément, on ne saurait accuser le crayon de Charlet de timidité ou d'afféterie. Il excelle au contraire à s'assimiler bravement le fait, à le définir, sans incertitude comme sans préjugé d'aucune sorte sur le sens que ce fait recèle; mais en insistant un peu trop sur la définition, en travaillant avec quelque excès de soin à en aiguiser les termes, il ne laisse pas d'afficher parfois la sagacité, ou tout au moins d'en compliquer les résultats d'une certaine apparence de recherche. Pourtant, à côté d'imperfections assez rares après tout, et résultant chez l'artiste du désir même du mieux (1), que de témoignages ne faudrait-il

(1) Charlet avait si bien ce désir du mieux et ces exigences envers lui-même, qu'il lui est arrivé souvent de biffer un travail complétement achevé et de le recommencer sur nouveaux frais, soit pour modifier seulement quelques détails de la composition, soit pour transformer celle-ci d'un bout à l'autre. D'autres fois la pierre était sacrifiée après avoir fourni deux ou trois épreuves; d'autres fois enfin, des épreuves tirées en grand nombre et déjà mises dans le commerce étaient, au bout de quelques jours,

pas relever où l'on ne rencontrera dans l'expression que de la justesse et de la franchise, dans le dessin qu'une exactitude sans abus, dans les formes du style qu'une délicatesse sans minutie! Encore une fois, louer la verve et l'imagination de Charlet, ce serait s'imposer la plus inutile des tâches et perdre son temps à découvrir ce qui, depuis plus de quarante ans, frappe les yeux de tout le monde. Nous aurons assez fait si nous réussissons à relever d'autres mérites, peut-être moins généralement reconnus, et à indiquer sur quelques points, si l'on veut secondaires, les innovations que ce talent a introduites dans notre école et les bons exemples qu'il a donnés.

Ainsi, parmi les qualités qui caractérisent la manière et les travaux de Charlet, ne faut-il pas apprécier particulièrement l'intelligence avec laquelle le paysage est traité dans ces ouvrages et l'habileté de l'artiste à se conformer, en pareil cas, aux exemples de la nature aussi bien qu'aux strictes conditions du procédé lithographique? Nulle prétention à l'extrême intensité du ton, à la complication des plans et des lignes, à toute cette opulence d'emprunt que la lithographie devait étaler plus tard, et dont elle fait montre surtout aujourd'hui; rien non plus de ce sentiment exigu, de cette avarice dans le faire qui réduisent presque à l'apparence de dessins au trait les paysages lithographiés par Bourgeois, par Bacler d'Albe et par quelques autres contemporains de Charlet. Dans la plupart des œuvres de celui-ci, le paysage, il est vrai, n'est qu'un complément plus ou moins orné, une sorte de cadre pour les figures auxquelles il donne un surcroît de relief et dont il assure la prédominance; mais souvent aussi le paysage a dans la composition une importance principale, témoin, entre autres, cette pièce charmante intitulée *le Voilà!* où quelques paysans, groupés au premier plan et hauts à peine d'un centimètre, suivent de leurs regards avides le passage d'autres personnages plus microscopiques encore et traversant, Napoléon en tête, une vaste plaine qui demain peut-être sera devenue un champ de bataille. Ailleurs ce sont des lisières de bois le long desquelles se glisse quelque garde-chasse ou quelque rôdeur de mauvaise mine, des défilés dans les montagnes où serpente une troupe en marche, des campagnes à perte de vue où manœuvrent des corps d'armée. Tout cela, — terrains, arbres, rochers, — est indiqué avec une telle légèreté de crayon, avec une grâce si facile, qu'il semble qu'une imitation plus littérale n'ajoute-

soustraites par l'artiste à la publicité, le tout au grand désappointement des éditeurs et au préjudice très réel des intérêts matériels de Charlet. De là l'extrême rareté de certaines pièces passionnément recherchées aujourd'hui, et les prix élevés qu'elles atteignent lorsqu'elles viennent par hasard à figurer dans une vente publique.

rait rien ici à la vraisemblance des choses, et qu'elle ne ferait guère qu'en appesantir les formes au détriment de l'unité. Sans doute, parmi les paysagistes de profession qui de nos jours travaillent avec tant de succès à transporter sur la toile la nature inanimée, plusieurs ont étudié plus obstinément leur modèle et en ont plus savamment reproduit les traits partiels. Ont-ils toujours réussi mieux que Charlet à en faire pressentir l'esprit, à en déterminer la physionomie générale? Dans tous les cas, quel rival trouverait-on à opposer au maître parmi ceux qui se sont servis du crayon lithographique? Si remarquables en ce genre que soient certains travaux de Bonington et de Decamps, ils diffèrent trop par le caractère des paysages de Charlet, pour ne pas laisser à ceux-ci leur valeur tout entière, sans compter d'ailleurs le mérite de la priorité.

N'est-ce pas aussi à Charlet que revient l'honneur d'avoir osé le premier choisir des sujets dont les enfans sont les seuls héros, et d'avoir su nous intéresser à des scènes aussi humbles en elles-mêmes. On n'objectera pas, je suppose, ces guirlandes de petits amours ou de génies que Boucher et ses pareils avaient coutume, au XVIIIe siècle, d'enrouler autour d'un plafond ou sur le champ d'un dessus de porte, ni même les figures enfantines, nullement mythologiques d'ailleurs, auxquelles Greuze et surtout Chardin ont donné un rôle charmant, mais accessoire, dans plusieurs de leurs tableaux. Sous le crayon de Charlet, les enfans ont plus que ce rôle épisodique, mieux qu'un intérêt de surface ou qu'une grâce de convention. Soit que le dessinateur les représente au moment des jeux ou aux heures si lentes de la classe, soit qu'il retrace leurs élans d'indocilité ou leurs ruses, leurs amitiés ou leurs querelles, partout l'expression est aussi complète que la donnée même est piquante. Quelque chose d'imprévu et de profondément vrai tout ensemble, un mélange d'invention spirituelle et d'observation ingénue, voilà ce qui donne un charme exquis à ces petites scènes où la naïveté courait le risque d'aboutir si facilement à la niaiserie, l'humilité des élémens à l'indigence de l'aspect, et que, peut-être à cause de cela même, aucun artiste n'avait abordées. Et cependant, à en juger sur les résultats de la tentative, quelles ressources n'offraient pas d'aussi modestes données au point de vue du fait pittoresque et des souvenirs ou des idées qu'il implique? N'eût-il laissé que cette série de scènes enfantines, Charlet n'en demeurerait pas moins un des artistes les plus ingénieux, un des mieux doués de notre temps; mais lorsqu'on voit la même force de talent, la même séve circuler dans les autres parties de son œuvre et les vivifier une à une, lorsqu'on se rappelle tout ce que cet esprit a démêlé, tout ce que cette main a su définir, il faut saluer dans Charlet un véritable initiateur, le

maître-lithographe par excellence, ou plutôt l'inventeur même de la lithographie, car il en est des inventions en matière d'art comme de toutes les découvertes, à quelque objet qu'elles s'appliquent. Une vérité, on l'a dit avec raison, appartient bien moins à celui qui la trouve qu'à celui qui la prouve. Charlet, à ce titre, est un possesseur légitime, et l'ensemble des ouvrages qu'il a produits la plus claire des démonstrations.

Les premiers efforts de Charlet pour naturaliser la lithographie en France, ceux que tentaient en même temps que lui Vernet et Géricault, avaient trouvé d'ailleurs l'opinion bien préparée et, à part la question de talent personnel, les encouragemens et le succès faciles. On sait le mouvement qui s'accomplissait dans les esprits vers le commencement de la restauration et les inclinations, franchement libérales chez les uns, mélangées de quelques arrière-pensées chez les autres, en vertu desquelles certaines innovations étaient avidement accueillies et se répandaient avec une rapidité singulière. La lithographie ne pouvait manquer d'attirer sur elle quelque chose de cette attention universelle à interroger les signes du temps, quelques effets de ce zèle que suscitaient à tort ou à raison la moindre promesse, la moindre apparence de progrès. Aussi, même en dehors des artistes, recruta-t-elle tout d'abord bon nombre de partisans. Plusieurs, il est vrai, se contentaient d'applaudir à la découverte et d'en célébrer hautement les bienfaits, sauf à circonscrire leur enthousiasme dans les limites de la théorie; mais d'autres, au premier rang desquels il n'est que juste de citer M. de Lasteyrie, n'hésitaient pas, pour favoriser l'essor de l'art nouveau, à joindre la pratique et les exemples aux préceptes, à user de leurs propres talens aussi activement que de leur crédit, à hasarder même une partie de leur fortune dans des publications dispendieuses ou dans l'établissement d'une imprimerie. Ajoutons que parmi ceux qui travaillaient alors à populariser la lithographie en France, comme parmi ceux qui en accueillaient avec le plus d'empressement les produits, tous n'étaient pas exclusivement préoccupés de l'art et de ses intérêts. Pour beaucoup d'entre eux même, l'art semblait ici bien moins en cause que le patriotisme, dont les fiertés ou les rancunes devaient trouver un aliment quotidien dans les œuvres de la lithographie.

Quel meilleur moyen en effet que celui-là d'entretenir au jour le jour les glorieux souvenirs ou les regrets ardens de la foule? Quelle manière plus sûre d'écrire, à l'usage de tous, l'histoire des grands événemens qui venaient de s'accomplir ou la satire des faits qui se produisaient dans le nouvel ordre politique? La gravure, avec ses procédés lents et coûteux, n'eût pu tenter une pareille entreprise,

et d'ailleurs le caractère un peu solennel des moyens dont elle dispose lui interdisait de viser à l'expression railleuse et à l'épigramme, sous peine de se contredire elle-même. C'est ce qu'elle a pourtant essayé de faire quelquefois, mais avec un insuccès qui s'explique de reste. Rien de moins piquant qu'une caricature tracée avec le burin, rien de plus déplaisant que ce désaccord entre un mode d'exécution inflexible et la souplesse présumée des intentions, entre ces formules laborieuses et la légèreté des pensées qu'elles traduisent. Là où il s'agissait de se faire entendre à demi-mot, de résumer en quelques traits une fantaisie comique, on n'aura réussi qu'à l'affubler de précision pour ainsi dire et à immobiliser le sarcasme sous des apparences rigides. Avec le procédé lithographique, point de ces contre-sens ni de ces méprises. La rapidité même et la facilité du travail laissent ici à l'intention satirique le caractère d'improvisation qui convient; la verve, au lieu de venir se heurter contre les difficultés et les lenteurs d'une pratique sans merci, trouve pour s'épancher une voie où tout l'invite, où nul obstacle matériel ne se rencontrera pour la détourner du but, pour la décourager par quelque retard.

On conçoit donc l'empressement des artistes à essayer de cette voie nouvelle et, les passions politiques aidant, l'immense succès qu'obtinrent au temps de la restauration les lithographies où les crayons d'Horace Vernet et de Charlet dénonçaient, souvent avec plus d'entrain que de justice, les habitudes surannées ou les secrètes ambitions des survivans de l'ancien régime. Il y avait là, dans ces épigrammes dessinées sur les *Voltigeurs de Coblentz*, en regard des héroïdes tracées par les mêmes mains en l'honneur des *Soldats laboureurs* ou des proscrits du *Champ d'asile*, un commentaire et comme un renouvellement, sous une forme plus populaire encore, des *Chansons* de Béranger et des *Pamphlets* de Paul-Louis Courier. La route une fois ouverte, on s'y précipita, sauf à la côtoyer un peu plus tard et à se frayer quelque sentier en dehors du terrain politique. Tandis que M. Bellangé et plusieurs autres se contentaient de suivre de point en point les exemples de Charlet et d'insister, après le maître, sur les grands souvenirs de l'époque impériale ou sur l'image plus ou moins partiale des infortunes de l'heure présente, MM. Pigal, Henri Monnier, Eugène Lami, cherchaient et trouvaient dans la lithographie un moyen de publicité et de succès pour des scènes de mœurs au-dessous de la dignité du pinceau ou du burin, mais bien en rapport, par leur agrément même, avec les conditions du nouveau procédé. Enfin, au bout de quelques années, un talent doué au fond d'une rare pénétration bien qu'un peu dépourvu dans les formes d'aisance et de vivacité,

Grandville, traçait sur la pierre cette série d'apologues tirés mi-partie de la vie des animaux, mi-partie de la vie humaine, où, sous le titre de *Métamorphoses du jour*, il raille si finement nos travers et châtie si résolûment nos vices : œuvre étrange, mélangée de compassion et d'amertume, d'enjouement voulu en quelque sorte et de très sincère mélancolie, mais en réalité œuvre remarquable, plus considérable même, sous ses humbles dehors, que tel grand tableau un moment célèbre, et destinée, nous le croyons, à survivre longtemps à l'époque qui l'a inspirée.

Cependant, aux yeux de quelques artistes habitués à traiter de tout autres sujets, la lithographie ne devait pas avoir et n'avait pas pour objet unique la représentation des scènes militaires ou une allusion satirique aux faits et aux mœurs du moment. Pourquoi ne serait-elle pas appelée à populariser des scènes ou des idées plus voisines du beau? Pourquoi les peintres d'histoire n'interviendraient-ils pas à leur tour et ne mettraient-ils pas à profit le moyen qui leur était offert de multiplier l'expression de leur pensée sans recourir au talent d'autrui? L'épreuve les tentait d'autant mieux que ce moyen semblait plus simple. Jusque-là les seules ressources dont ils pussent disposer, en dehors des interprétations confiées aux graveurs de profession, consistaient dans les procédés de la gravure à l'eau-forte, procédés admirables sous une main expérimentée, mais d'un emploi relativement difficile, et exigeant dans la pratique une certaine science préalable, une certaine habitude technique. La lithographie n'imposait aux peintres rien de semblable. Ils pouvaient maintenant, sans apprentissage spécial, sans autre expérience que l'expérience même de leur art, faire acte de graveurs, pour ainsi dire, et tracer sur la pierre, presque aussi aisément qu'ils l'eussent crayonné sur le papier, un dessin dont l'impression se chargerait ensuite de multiplier à l'infini les exemplaires.

Beaucoup d'anciens élèves de David, et des plus éminens, n'eurent garde de méconnaître de pareils avantages. Les uns, il est vrai, comme M. Ingres, s'en tinrent à cinq ou six tentatives diversement importantes, quelquefois même, comme Gros, à un nombre d'essais plus restreint encore; mais d'autres, et Girodet fut un de ceux-là, y mirent plus de persévérance et de zèle, soit qu'ils fissent paraître sous leur propre nom des œuvres originales, soit qu'ils aidassent de leur crayon le travail d'un interprète. C'est ainsi qu'après avoir lithographié plusieurs sujets mythologiques et plusieurs portraits, le peintre d'*Ossian* et d'*Atala* participait activement à la reproduction, entreprise par son élève Aubry-Lecomte, des figures qu'il avait groupées dans ces deux tableaux. Vingt grandes pièces, dues à cette collaboration, venaient signaler dans la lithographie des

ressources nouvelles, sans empiéter pour cela sur le domaine de la gravure, sans rien contrefaire de ses procédés : limite nécessaire, mais en pareil cas difficile à observer, réserve délicate dont Aubry-Lecomte, conseillé de près par Girodet, avait su ne pas se départir, et que, vers la même époque, M. Sudre devait garder avec plus de certitude encore dans l'exécution de sa belle lithographie, l'*Odalisque*, d'après le tableau de M. Ingres. Enfin, à l'exemple des chefs de l'école, des peintres moins avancés dans la carrière, M. Léon Cogniet entre autres, des talens à peine consacrés par le succès, demandaient à la lithographie de se faire l'auxiliaire de leur réputation naissante.

Survint, pour parler le langage du temps, la révolution *romantique*, et avec elle un surcroît de crédit attribué à la lithographie par les artistes de la nouvelle école. Rien de plus naturel au surplus. Les innovations introduites à cette époque n'étaient pas de celles dont la gravure s'accommode. Le moyen de rendre avec le burin ces teintes opulentes sous lesquelles les contours se dérobent, ce modelé souvent incertain, ces corps de toute espèce brillamment coloriés, mais plutôt touchés que construits et parfois chiffonnés jusqu'à la confusion des lignes? Nous n'avons pas à apprécier ici, en tant que réforme pittoresque, les mérites très incontestables d'ailleurs ou les côtés défectueux de l'entreprise que l'on tentait, il y a près de quarante ans; nous n'essayons pas de la juger au point de vue des ruines ou des conquêtes qu'elle a faites, des progrès qu'elle a déterminés ou compromis. Ce que nous voulons dire simplement, c'est qu'elle ne devait attendre, pour confirmer ses succès, aucun secours de la gravure, et que là où la pointe d'un Rembrandt eût réussi à peine, le burin des élèves de Bervic ou de Desnoyers ne pouvait, à plus forte raison, s'essayer. Il fallait donc que les chefs du mouvement ne comptassent en ceci que sur eux-mêmes. Aussi n'hésitèrent-ils pas à se mettre à l'œuvre. Le plus éminent d'entre eux, Eugène Delacroix, avait plus d'une fois déjà quitté le pinceau pour le crayon à l'époque où il entreprenait, d'après le *Faust* de Goethe, cette suite de lithographies qui devait être, dans le domaine de l'art, une sorte de pendant à la préface de *Cromwell*, un manifeste à l'adresse de la foule, des croyances et des ambitions de la nouvelle école.

Lorsque aujourd'hui, — à la distance où nous sommes de ces luttes ardentes, mais généreuses après tout de part et d'autre, et très préférables à l'extrême quiétude intellectuelle où nous vivons, — on examine le recueil publié par Delacroix au plus fort de la querelle, il semble qu'il ait perdu beaucoup de l'autorité qu'on lui attribuait alors. Le regard s'étonne peut-être de ces violences dans

la pratique, de ces audaces dans le dessin, plutôt qu'il ne devine ce que le tout pouvait avoir d'excusable, d'opportun même, à un moment donné. Nous craignons d'autant moins d'exprimer nos doutes à ce sujet que le maître lui-même a paru vouloir modifier plus tard et, jusqu'à un certain point, désavouer les formules excessives dont il s'était servi d'abord pour traduire sa pensée ou pour plaider sa cause. En lithographiant, quelques années après la publication de son *Faust*, une seconde série de scènes empruntées cette fois au théâtre de Shakspeare, Delacroix usait de son talent avec une tout autre prudence, avec une volonté beaucoup plus ferme de ne sacrifier aux hasards de la verve ni l'expression vraisemblable des choses, ni les justes exigences du procédé. La scène, entre autres, qui représente *Hamlet* en face du spectre de son père errant le long des murailles de la ville, n'est pas seulement remarquable par le caractère imprévu de la composition et par l'énergie pathétique du sentiment qui l'a inspirée; il y a là aussi un emploi très simple du moyen, un très bon exemple de cette modération dans le faire, dans l'indication de l'effet et du ton, qui est l'élément même, la condition nécessaire de la lithographie, tandis que le burin a pour tâche au contraire de préciser jusqu'aux moindres apparences et de tout expliquer jusqu'au bout.

Plusieurs autres pièces, notamment une jolie vignette intitulée *la Fuite du Contrebandier*, achèveraient de caractériser la manière de Delacroix à son meilleur moment, et mériteraient au moins d'être citées, si deux de ces pièces, d'une importance à tous égards exceptionnelle, ne suffisaient pour faire pressentir la signification du reste, et n'en résumaient hautement les qualités. Nulle part, à notre avis, le crayon de Delacroix n'a mieux prouvé sa certitude et sa souplesse, nulle part il n'a plus exactement approprié les formes de l'exécution au sujet que dans ces deux grandes lithographies représentant, l'une un *Lion de l'Atlas* au fond d'une caverne formée par des rochers, l'autre un *Tigre royal* couché dans un pli de terrain au-delà duquel on aperçoit les lignes sinistres du désert. Tout est en proportion ici, tout est d'accord, — le sombre aspect du paysage et la majesté farouche des hôtes qui s'y sont installés, le ton riche sans faste du pelage et le dessin facile sans négligence des muscles et des os, la vigueur en un mot des intentions générales et l'expression savante des détails. Quelle que soit d'ailleurs la différence entre la nature des inspirations, des talens, des manières propres à chacun des trois maîtres, c'est à côté des plus belles lithographies de Charlet et de Géricault que celles-ci méritent d'être placées. Il n'y aura que justice à les compter, sans distinction d'école ni de drapeau, parmi les meilleurs ouvrages que le crayon ait produits dans

notre pays depuis l'époque où la lithographie y a été importée. Que sera-ce si l'on ne prend pour terme de comparaison que les œuvres appartenant à l'école dont Delacroix était le chef? Malgré l'ardeur de leur zèle et leur extrême fécondité, la plupart de ceux qui, à l'exemple du maître, travaillaient à commenter sur la pierre la nouvelle doctrine, à en propager les formules et l'esprit, — presque tous ces disciples d'un art qu'ils croyaient si bien promis à la vie n'ont laissé que des témoignages à peu près oubliés aujourd'hui, ou qu'on ne revoit plus qu'avec ce triste sourire qui accueille les modes en retard et les audaces surannées.

N'est-ce pas toutefois à ce groupe quelque peu turbulent des anciens romantiques que se rattachent par certains côtés deux talens plus calmes en apparence auxquels la lithographie est redevable de progrès notables dans des genres différens, progrès dont on aurait sans doute à tenir un compte plus sérieux encore, si l'un des deux artistes qui les ont déterminés n'eût succombé avant les dernières années de la jeunesse, si l'autre, après avoir brillamment conquis et nettement marqué sa place, n'eût été condamné, pendant une grande partie de sa vie, à se consumer dans des travaux au-dessous de lui, et à dépenser en menue monnaie une somme de qualités considérable? Nous voulons parler de Bonington et d'Achille Devéria.

Bonington, que son origine anglaise ne saurait exclure du nombre des peintres dont les noms appartiennent à l'histoire de la lithographie en France, puisque c'est dans notre pays qu'il est venu s'instruire et qu'il a ensuite fait ses preuves, Bonington est le représentant le plus remarquable d'un genre bien souvent exploité de son vivant ou après lui, — la reproduction par le crayon des monumens de l'architecture au moyen âge. Dès le début au reste, une occasion précieuse s'était offerte au jeune artiste de révéler à cet égard ses aptitudes. Au moment à peu près où il achevait son apprentissage dans l'atelier de Gros, c'est-à-dire vers 1823, les premières livraisons des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* venaient de paraître, et le temps était loin encore où cette grande publication, si heureusement commencée, si profitable d'abord aux progrès de la lithographie, deviendrait ce que nous la voyons aujourd'hui, une interminable série de pièces dessinées vaille que vaille, entremêlées même d'épreuves photographiques, et n'intéressant plus l'art, à vrai dire, que par les caractères inhérens aux modèles choisis. Enrôlé de bonne heure parmi les dessinateurs qui devaient reproduire les vieux édifices de la Normandie et de la Franche-Comté, Bonington contribua plus qu'aucun de ses collaborateurs au succès qu'obtint dès l'origine et que mérite encore la

partie de l'ouvrage consacrée à ces deux provinces. Les lithographies où il a représenté la *Rue du Gros Horloge* à Rouen, l'*Église de Saint-Gervais et de Saint-Protais* à Gisors, les églises de Brou et de Tournus, d'autres monumens encore, sont, dans cet ordre d'art et de travaux, de véritables petits chefs-d'œuvre : non pas qu'on y reconnaisse, comme dans une *élévation* qu'aurait tracée un architecte, l'étude patiente de chaque forme, l'imitation achevée de chaque détail, mais parce qu'on y sent le goût et la main d'un peintre habile à saisir et à rendre la physionomie générale de son modèle, à la présenter sous son meilleur jour, à voiler, s'il le faut, des beautés secondaires pour mettre d'autant mieux en lumière celles qu'il importe surtout de montrer. Cette science des sacrifices, si adroite déjà là où Bonington n'avait à interpréter que les œuvres de l'architecture ou les données d'un paysage, on la retrouve, et peut-être sous des dehors plus délicats encore, dans les lithographies où il a groupé quelques personnages vêtus la plupart du temps à la mode vénitienne du XVIe siècle, et portant ces étoffes chatoyantes chères aux coloristes de tous les pays. D'ailleurs ne cherchez ici ni des intentions morales très ingénieuses ou très profondes, ni des sujets fort imprévus. Il s'agira simplement d'une conversation entre gens assis ou se promenant sur quelque terrasse aux balustres et aux escaliers de marbre; il s'agira d'un concert, d'un repas ou de telle autre scène aussi peu dramatique. Les lithographies de Bonington n'ont qu'une signification purement pittoresque, un charme tout extérieur; mais ce charme résulte d'une harmonie si facile entre les diverses parties du travail, la valeur relative des tons est indiquée avec une telle légèreté dans la pratique, avec un si vif instinct de l'effet, qu'on passe aisément condamnation sur le reste, et que l'on n'a pas le courage de reprocher à ces gracieuses petites pièces ce qui leur manque du côté de l'invention proprement dite et de la variété dans le choix des sujets.

L'uniformité des thèmes, qui suffisait à Bonington pour donner la mesure de son habileté, n'est pas, tant s'en faut, une habitude caractéristique de la manière d'Achille Devéria. Il semble au contraire que cet infatigable artiste ait pris à tâche de ne laisser hors de la portée de son crayon rien de ce qui pouvait servir d'occasion ou de prétexte à une composition achevée ou à un croquis. Sujets de sainteté, de mythologie et d'histoire, portraits, scènes de mœurs, monumens archéologiques, et jusqu'aux ornemens de fantaisie pour l'*illustration* des livres, il a tout abordé, tout interrogé, tout traduit; bien souvent, nous l'avons dit, au préjudice d'un talent qui ne laissait pas de se compromettre en se prodiguant ainsi, mais souvent aussi avec une ampleur remarquable dans le sentiment et dans

la mise en œuvre. Toute proportion gardée entre la différence des époques et les ressources si inégales des moyens employés, on peut dire que le genre d'habileté propre à Achille Devéria continue ou rappelle en quelque chose les traditions de la vieille école de Fontainebleau, et s'il fallait retrouver les ancêtres de ce brillant talent, ce serait surtout, à ce qu'il semble, parmi les disciples du Primatice qu'il conviendrait de les chercher. Devéria n'a-t-il pas hérité de ceux-ci l'abondance, sinon la profusion des intentions pittoresques, le don des agencemens faciles, l'inclination à la grâce même immodérée, même empruntant, sous le prétexte de s'affirmer davantage, les formes de la convention?

Triste et singulier contraste toutefois! ces facultés qui semblaient exiger pour se produire à souhait les grandes tâches et les grands espaces, ces qualités qui, en d'autres temps, auraient pu se manifester avec éclat dans des travaux de décoration monumentale, on est réduit à les pressentir, à en surprendre çà et là les indices dans une multitude de petites œuvres publiées au jour le jour pour les besoins du commerce ou pour l'amusement des oisifs. A l'exception d'un certain nombre de lithographies sur divers sujets appartenant à la jeunesse de l'artiste, c'est même en dehors des scènes de pure invention, c'est parmi des travaux où l'imagination n'a qu'un rôle et une part secondaires qu'on trouvera les témoignages les moins équivoques, les meilleurs spécimens d'une manière si bien faite en apparence pour les inspirations de la fantaisie. Les portraits en pied ou en buste, dont le nombre est considérable dans l'œuvre de Devéria, nous semblent en effet résumer les mérites principaux et constituer la partie la plus remarquable du recueil. A ne juger que les qualités communes aux pièces dont s'est successivement composée la série, ces portraits se recommandent par l'extrême adresse de l'exécution, et là où les personnages sont représentés en pied, par une véritable hardiesse dans le jet, dans l'expression générale des figures. Ils ont en outre cela de particulier qu'ils nous transmettent dans une suite sans lacune les images authentiques de tous ceux qui, à quelque rang que ce soit, ont participé vers la fin de la restauration aux entreprises de l'armée romantique, — depuis les chefs de corps jusqu'aux simples porte-drapeaux et aux sous-officiers, depuis les hommes dont la plume ou le pinceau passionnait les salons et les ateliers jusqu'aux acteurs chargés de porter la lutte sur un autre terrain et d'intéresser la foule au succès de la nouvelle cause.

Est-ce tout néanmoins, et la facilité de crayon, la signification historique une fois constatées, les portraits lithographiés par Devéria ne sauraient-ils réclamer l'attention à d'autres titres? Beau-

coup d'entre eux, et ceux-là même bien souvent que ne signale à la curiosité ni un nom célèbre, ni quelque souvenir appartenant au public, beaucoup attirent le regard et le captivent par les seuls mérites du travail, par la finesse avec laquelle chaque forme est indiquée, chaque détail caractéristique de la physionomie, du tempérament, des habitudes morales du modèle, aperçu et exprimé. Des nombreuses œuvres de même espèce qu'a produites la lithographie, on n'en citerait aucune, — sauf peut-être quelques *portraits* dessinés par M. Belliard, ou à une époque plus récente par M. Gigoux, ceux entre autres de *Gérard* et des *Frères Johannot*, — on en trouverait bien peu en tout cas qu'on pût rapprocher sans désavantage des portraits dessinés par Devéria, surtout dans la première moitié de sa carrière. C'est lui qui, à vrai dire, est le créateur, le maître du genre, et s'il fallait, pour apprécier la valeur de ses travaux, chercher des termes de comparaison parmi les œuvres contemporaines, quelle pauvre mine feraient à côté de cette manière à la fois souple et précise les molles gentillesses du crayon de Grévedon ou les lourdes insistances du crayon de M. Maurin!

Les premiers travaux d'Achille Devéria marquent à peu près, dans l'histoire de la lithographie en France, la fin de la période d'initiation et de progrès. On a vu la lithographie, après quelques courts momens d'hésitation, entrer bientôt en pleine possession d'elle-même et de ses ressources, arriver à l'excellence dans tous les genres qu'il lui appartenait d'aborder, et préparer pour l'avenir une tradition et des exemples dont on pourra diversifier les formes, mais dont il serait au moins imprudent de répudier l'esprit. Reste à savoir dans quel sens cette tradition s'est modifiée, à quelles variations du goût ces enseignemens ont été soumis et comment ils sont peu à peu devenus stériles. L'âge d'or pour l'art qu'avaient pratiqué Charlet et Géricault n'est pas, il est vrai, si bien clos encore que quelque chose ne se continue dans la phase qui va suivre des faits ou des souvenirs de la première époque. De nouveaux talens pourront surgir, et parmi ceux-ci trois surtout d'une trempe assez forte pour résister aux envahissemens d'un vulgaire esprit d'industrie et pour en retarder les succès; mais si Decamps, Raffet et Gavarni réussissent, chacun à sa manière, à maintenir la lithographie sur le terrain de l'art, combien d'autres la font progressivement dévier jusqu'au jour où, de déception en déception, de faux pas en faux pas, elle semble avoir renoncé même au désir de se relever de ses chutes et s'être installée pour ainsi dire dans la décadence! C'est donc à la période dont nous avons essayé de résumer la physionomie générale et l'histoire que se rattachent les conquêtes principales, les progrès les plus importans de la lithographie. Jusqu'ici,

ces progrès se sont accomplis avec ensemble, avec un succès à peu près égal, bien que dans des voies différentes. Il n'en sera plus ainsi désormais, et l'on peut dire, quelle que soit la valeur des talens qui apparaissent après les quinze ou vingt premières années, qu'il n'y a plus, à partir de ce moment, que des témoignages isolés, des artistes inégalement habiles, là où s'étaient produits d'abord des travaux simultanément inspirés et les efforts heureux de toute une école.

II.

A l'époque où le gouvernement de juillet succédait au gouvernement de la restauration, la révolution commencée depuis quelques années dans le domaine de l'art venait aussi de s'achever. Elle assurait au parti de l'opposition, au parti romantique, sinon un pouvoir sans contrôle, au moins une autorité assez généralement reconnue pour qu'il pût maintenant prendre la direction des affaires et exercer sur la marche de l'école une influence décisive. On sait toutefois ce qui arriva. Ce parti si entreprenant naguère, si hardi dans l'attaque, parut, en face de la victoire, embarrassé de son nouveau rôle et comme décontenancé par le succès. A l'exception d'Eugène Delacroix, qui, une fois le terrain conquis, s'y installa et s'y comporta en maître, ceux qui avaient le plus activement coopéré à la défaite de l'ennemi hésitèrent si bien à profiter de leurs avantages qu'ils négligèrent même de se prémunir contre un retour agressif : aussi le moment ne tarda-t-il pas à venir où ils durent à leur tour se défendre tant bien que mal et lâcher pied. Ce qui, à partir de 1830 à peu près, survit dans la peinture des doctrines et des entreprises récentes n'a donc, en dehors des tableaux de Delacroix, qu'une importance contestable, un éclat qui n'est déjà plus qu'un reflet, des audaces trahissant au fond la lassitude. Il n'en va pas autrement de la lithographie au lendemain du jour où la révolution a eu gain de cause. Même inertie dans les talens et dans les œuvres, même défiance apparente succédant à des témoignages de confiance excessive, à des tentatives intrépides jusqu'à la témérité.

En apparaissant à ce moment, Decamps arrivait avec autant d'à-propos pour ses propres succès que pour l'honneur d'un art qui menaçait de dépérir là même où la séve avait été d'abord le plus abondante et la vie le plus active. Bien des talens en effet, applaudis par tous au début, s'étaient arrêtés en route, bien des vides s'étaient faits dans les rangs de ceux qui avaient le plus sûrement contribué aux premiers progrès de la lithographie. Géricault et Bonington étaient morts; Horace Vernet, tout entier à ses travaux de peinture, ne devait plus reprendre le crayon que dans quelques

rares occasions (1). Seul entre les maîtres appartenant à l'époque primitive, Charlet allait continuer de travailler pendant quinze années encore, mais, nous l'avons dit, non sans modifier assez sensiblement sa manière, non sans la compliquer de quelque recherche dans le style, de quelque coquetterie dans l'exécution. Decamps au contraire, — c'est là son mérite principal, — entendait subordonner l'adresse de la pratique à l'énergie du sentiment, et, tout en interrogeant de fort près le procédé, en ne négligeant, quant au maniement de l'outil, aucun stratagème ni aucune recette, laisser aux choses rudes leur caractère de rudesse, aux formes imprévues leur aspect exceptionnel, bizarre même, s'il le faut, mais strictement vrai.

Que ce parti pris d'accentuer la physionomie distinctive de chaque objet se traduise parfois en exagérations voisines de la caricature, qu'il y ait au fond de ce respect pour la réalité une certaine insuffisance du goût, une sorte d'impuissance à distinguer entre les exemples d'élite et les faits seulement curieux, — c'est ce qu'il faut bien reconnaître. Decamps avait peut-être le besoin de la fermeté dans l'expression plutôt qu'il n'en avait reçu le don naturel et l'instinct. De là, sous sa véracité même, sous l'originalité et les hardiesses de son style, quelque chose d'un peu pénible, de prémédité outre mesure, de systématiquement voulu; de là aussi, en haine de la banalité, ces excès pittoresques dont nous avons parlé, cette inclination à confondre avec les élémens du beau des apparences tout accidentelles ou de pures singularités ethnographiques. S'agit-il de représenter des personnages bibliques ou des chasseurs, des Turcs et leurs coutumes farouches ou des animaux parodiant les mœurs humaines, l'artiste apportera dans l'imitation de ces modèles si divers les mêmes efforts studieux, le même zèle, on dirait presque les mêmes émotions, — si bien que les résultats de cette application uniforme auront entre eux un certain air de parenté, et qu'on courra le risque parfois, en face de telles figures d'hommes, de se souvenir un peu trop des singes que l'on aura vus ailleurs. Le talent de Decamps manque essentiellement de laisser-aller et de souplesse. Chacune de ses œuvres, depuis les compositions les plus importantes jusqu'aux moindres croquis, est certainement caractéristique, en ce sens qu'elle laisse deviner à première vue la main

(1) A l'époque où il remplissait les fonctions de directeur de l'Académie de France à Rome, Vernet lithographia un *Guarda bovi* à cheval qui figure dans un *album* publié à Paris en 1831, trois ou quatre vignettes ou portraits et une pièce, dont il ne fit tirer que quelques épreuves, représentant la *Découverte de la sépulture de Raphaël dans le Panthéon*. Hormis ce petit nombre de croquis faits à Rome entre les années 1830 et 1835, Horace Vernet n'ajouta rien aux deux cent cinquante lithographies environ qui composaient déjà son œuvre, et dont les dernières portent la date de 1828.

qui l'a faite; mais ce caractère tout personnel demeure indépendant du sujet traité. Au lieu de se modifier conformément à la variété des données, cette manière garde en toute occasion une fixité opiniâtre : elle s'immobilise, pour interpréter La Fontaine ou Cervantes, dans les procédés employés la veille pour traduire la Genèse ou pour nous initier aux mœurs modernes de l'Orient. Là est en général le défaut des toiles qu'a laissées Decamps, et, s'il fallait justifier notre opinion par un exemple, nous rappellerions l'espèce de déception qu'éprouvèrent même les plus fervens admirateurs du maître en voyant ses tableaux de toutes les époques placés côte à côte à l'exposition universelle de 1855. La monotonie de l'aspect semblait faire de cette série de scènes différentes une simple collection de redites; afin de restituer à chaque toile sa signification propre, on dut, au bout de quelques jours, disséminer ce qu'on avait d'abord réuni avec plus de respect pour un grand talent que de véritable prudence.

Les lithographies de Decamps, pour être appréciées à leur valeur, auraient de même besoin de n'apparaître qu'à une certaine distance les unes des autres. Lorsqu'on en examine l'ensemble, lorsque le regard parcourt sans intervalle la suite des pièces composant le recueil, il est difficile de ne pas se lasser assez vite de cette méthode immuable, de cette vigueur dans l'exécution manifestée à tout propos et comme attristée par une volonté absolue; mais si, au lieu d'embrasser d'un seul coup d'œil ces dessins ou ces croquis très peu dissemblables dans les formes malgré la diversité des thèmes choisis, on prend le temps de les étudier séparément, nul doute que les mérites de chaque série ou de chaque pièce ne produisent sur l'esprit un effet contraire à l'impression qu'auraient laissée le rapprochement et l'examen du tout. Je me trompe : parmi les suites sur différens sujets publiés par Decamps, il en est une qu'il ne suffirait pas d'isoler du reste, et qu'on voudrait, pour l'honneur du maître, pouvoir absolument retrancher. Tâchons au moins d'oublier ces tristes caricatures où le crayon d'un artiste mieux inspiré d'ordinaire n'a pas craint d'outrager la vieillesse d'un roi, d'insulter aux malheurs d'un proscrit : mauvaises œuvres à tous égards, d'où le talent est aussi formellement absent que le plus vulgaire sentiment de respect, de pitié même, et dont aucun juge, si indulgent qu'il soit, ne saurait excuser la brutalité pittoresque, encore moins absoudre l'esprit. En tenant pour non avenues les regrettables satires crayonnées par Decamps pendant les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, on ne ferait au surplus que s'associer à un désaveu dont il semble de son côté avoir senti la convenance, puisque, après s'être fourvoyé un moment dans cette voie indigne de l'art et de lui-même, il en sortit pour n'y plus rentrer.

On le voit, le talent de Decamps, qui devait, pendant tant d'années, s'obstiner dans la pratique de certains principes une fois adoptés, ce talent s'était d'abord méconnu lui-même, ou tout au moins il avait hésité sur l'emploi à faire de ses propres forces. Avant de demander aux violences de la caricature politique une popularité de mauvais aloi, il s'était essayé, assez timidement il est vrai, dans la représentation des scènes militaires (1), puis dans ce genre sentimental et doucereux que Duval-Lecamus et consorts n'avaient que trop mis à la mode. *Le Petit Savoyard et le Singe*, *une Visite à l'Hôtel-Dieu*, *Pauvre Noir!* d'autres élégies du même ordre insérées dans un recueil périodique, *l'Album*, n'annonçaient rien de plus que les ambitions d'un esprit en quête du succès, quel qu'il soit, et les tâtonnemens d'un crayon qui cherche à se donner confiance, tout en agissant à l'aventure. C'est seulement dans une série de lithographies publiées un peu plus tard et représentant, chacune sur une même feuille, des figures ou des fragmens de figures, des animaux ou des détails de paysage capricieusement rapprochés, c'est seulement dans ces macédoines qu'on dirait transcrites, comme autant de notes pittoresques, d'un cahier de croquis sur la pierre, que la manière de Decamps se définit pour la première fois et que l'originalité de ce style devient manifeste. Je ne parle pas d'autres preuves récemment faites en dehors de la lithographie. A l'époque où il crayonnait ces pièces pour le recueil intitulé *Croquis par divers artistes*, Decamps avait déjà exposé au salon *l'Ane et les Chiens savans*, *une patrouille à Smyrne*, et le succès qui venait d'accueillir les œuvres du peintre avait dû enhardir le dessinateur. Celui-ci néanmoins réussirait-il, sans le secours des empâtemens et des retouches, à transporter sur le papier le mode d'exécution solide que sa main avait su pratiquer sur la toile? La simplicité même du moyen ne paraissait-elle pas lui interdire ici jusqu'au souvenir des innovations tentées ailleurs avec le pinceau? En changeant de procédés, Decamps a eu ce privilége de les ramener tous à une apparente unité et de soumettre à une même méthode, aux exigences d'une même volonté, les conditions les plus diverses et les moyens les plus rebelles. Ses aquarelles n'ont ni moins de relief ni moins de vigueur dans le coloris que ses tableaux : comme ses dessins, les lithographies qu'il a faites ne diffèrent guère de ses œuvres peintes que par leur aspect monochrome. Elles ont dans le modelé une consistance, une épaisseur en quelque sorte qui semble résulter de la pâte même plutôt que des travaux du crayon et qui étonne le regard

(1) L'ouvrage d'Arnault, *Vie politique et militaire de Napoléon*, contient deux grandes lithographies de la main de Decamps : la *Bataille de Mondovi* et la *Bataille d'Aboukir*.

au point de laisser soupçonner quelque fraude matérielle là où il n'y a en réalité qu'un art et des combinaisons légitimes.

En traçant ses *croquis* sur différens sujets, Decamps avait prouvé que, dans la lithographie comme ailleurs, il n'entendait rien démentir, rien sacrifier de la manière et des doctrines que son nom avait commencé de personnifier. A cet égard toutefois, ses intentions n'allaient pas au-delà des caractères extérieurs du travail, et l'on ne pourrait, en effet, attribuer une signification plus sérieuse à ces petites scènes morcelées, à ces formes interrompues comme les inspirations qu'elles traduisent, ou diversifiées, au courant de la fantaisie, suivant l'espace qu'il s'agissait de remplir. Le moment était venu pour le jeune maître de grouper dans des ouvrages achevés, dans de véritables compositions, les élémens qu'il avait jusqu'alors recueillis un à un : il fallait que, tout en continuant un style et un faire particuliers, il les consacrât à l'expression d'idées complètes et de faits vraisemblables. Quelques beaux dessins représentant des scènes ou des paysages de l'Orient, de nombreux *sujets de chasse* et jusqu'à de simples vignettes pour des romances montrent qu'en cédant à ces préoccupations nouvelles, Decamps n'y perdit pour cela ni sa verve primitive, ni l'indépendance de son sentiment. Le tout, au contraire, achève de mettre en relief les qualités que les essais précédens permettaient déjà de pressentir. Plus correctes dans les formes, mais d'une correction sans pédantisme, plus raisonnablement ingénieuses dans l'invention, ces lithographies l'emportent également sur les croquis que nous avons mentionnés par l'habileté avec laquelle le procédé lui-même est manié en vue du ton et de l'effet. Les deux collections de *sujets de chasse* surtout attestent à cet égard un progrès remarquable; elles caractérisent aussi nettement la manière de l'artiste qu'elles nous font comprendre jusqu'où vont, en matière de coloris, les droits du crayon et quelles réserves lui sont imposées.

A ne l'envisager que comme lithographe coloriste, — s'il est permis d'employer ce mot à propos d'œuvres d'où la couleur proprement dite est absente, — Decamps mérite d'occuper une des premières places dans l'école à laquelle appartiennent Bonington et Delacroix. Moins délicat, il est vrai, que le premier de ces deux maîtres, moins instinctivement inspiré que le second, il a de commun avec l'un et l'autre le goût des partis francs, des harmonies ou des contrastes sans équivoque. Il sait vouloir jusqu'au bout ce qu'il veut, dire tout ce qu'il pense, exprimer hardiment ce qu'il a senti. Que ce soit chez lui affaire d'âme ou de cerveau, qu'il y ait sous cette franchise même un fonds de calculs plus ou moins laborieux, dans ce besoin d'être soi plus d'efforts peut-être que d'en-

traînemens naturels, c'est ce que nous ne prétendons pas décider. Toujours est-il qu'innées ou acquises, de pareilles aptitudes suffisent pour honorer un artiste, et que, en face des résultats obtenus, on aurait mauvaise grâce à regarder de préférence aux origines et aux causes secrètes. Le talent de Decamps vit dans des témoignages assez sûrs pour qu'on les consulte à l'exclusion du reste, dans des œuvres assez notables pour qu'on s'en tienne à ce qu'elles expriment. On pourrait faire montre de sagacité en s'aventurant au-delà : on se rendrait coupable d'injustice en récusant comme incomplètes les preuves que l'on a sous les yeux, ou en tenant un compte médiocre du surcroît d'honneur qu'elles ajoutent à l'histoire de notre art national.

Tandis que Decamps introduisait dans la pratique de la lithographie des réformes conseillées à la fois par son sentiment personnel et par le souvenir des récentes tentatives de l'école romantique, un artiste tout autrement inspiré, Raffet, ne travaillait encore qu'à continuer pieusement, à imiter presque sans modification les exemples et la manière de Charlet. Que quelques années s'écoulent, il est vrai, et cette docilité aura fait place à certaines velléités d'affranchissement, puis à des essais d'émancipation de moins en moins timides, enfin à l'indépendance absolue; vers 1830, rien ne faisait soupçonner dans le talent de Raffet une transformation aussi prochaine, ou plutôt ce talent, s'ignorant lui-même, ne semblait ambitionner d'autre rôle, à côté des maîtres du genre, que le rôle modeste de suppléant. Volontairement ou non, il lui fallut se départir de sa réserve et s'élever de progrès en progrès au premier rang; mais, à mesure que ces succès lui vinrent, à mesure que sa réputation grandit, il n'en usa que pour redoubler d'attention à se surveiller et pour se comporter, dans la situation qu'il s'était faite, comme s'il avait encore à la conquérir. Un homme qui a bien connu Raffet et qui a résumé dans quelques pages émues cette vie si probe et si simple, M. Auguste Bry, nous montre l'honnête artiste aussi étranger à tout sentiment de vanité lorsque son nom est devenu célèbre qu'à l'époque où il recevait les premières leçons de Charlet ou les encouragemens bien vifs, bien flatteurs pourtant, de son second maître, Gros. « Raffet, dit-il, possédait la plupart des dons qui font les hommes illustres, et, chose qui rendait les relations avec lui charmantes, lui seul avait l'air de ne pas s'en douter (1). » On pourrait ajouter que cette candeur du caractère se retrouve dans tous les travaux du dessinateur, depuis les croquis frivoles jusqu'aux compositions héroïques, depuis les groupes de deux ou trois figures jusqu'aux scènes les plus compliquées. Certes, au point de vue de

(1) *Raffet, sa Vie et ses OEuvres*, par M. Auguste Bry, p. 112.

l'originalité et de la science, la différence est grande entre les œuvres publiées par Raffet à ses débuts et celles qu'il fit paraître dans la seconde moitié de sa carrière; il y a loin sans doute du disciple et de l'imitateur de Charlet au maître à qui l'on doit le *Voyage dans la Russie méridionale*, le *Siége de Rome* et tant d'autres lithographies traitées avec une habileté consommée. Toutefois, si inégaux qu'en soient les mérites, les ouvrages divers de Raffet se relient entre eux par une expression continue de sincérité, de bonne foi, et là même où l'imitation d'autrui est le moins équivoque, il y a dans cette soumission aux exemples jugés les meilleurs une défiance de soi si ingénue qu'on ne saurait l'accuser bien sévèrement, ni confondre de pareils actes de déférence avec les contrefaçons banales et les larcins.

Il ne serait pas tout à fait juste au surplus de ne voir que l'aveu de l'inexpérience ou une abnégation absolue dans les lithographies où Raffet s'applique le plus soigneusement à reproduire la manière de Charlet. Quelque chose de personnel se fait jour sous ces dehors d'emprunt; un souvenir assez franc parfois de la réalité vivifie ces formules apprises, ce mode d'expression de seconde main, et mêle au moins une promesse pour l'avenir aux témoignages de la docilité actuelle. Du reste, quant aux sujets choisis et aux procédés de la mise en scène, rien que de strictement renouvelé des exemples du maître. Un recueil intitulé, fort modestement d'ailleurs, *Croquis pour l'amusement des enfans* n'offre guère, à la grâce et à la finesse près, qu'une seconde édition des lithographies de Charlet sur les mêmes thèmes. D'autres *albums*, composés de scènes exclusivement militaires, nous montrent sans variantes très sensibles ces *grognards* dont le crayon n'avait pas cessé depuis quinze ans de multiplier les types, ces *conscrits* dont il avait tant de fois déjà raconté les premières émotions guerrières ou les mésaventures, en un mot tout ce qui avait été rappelé, décrit, retracé de la vie passée ou présente de deux générations de soldats. C'est seulement à partir du moment où il remonte, pour le choix de ses sujets, au-delà de l'époque impériale que Raffet, sans affranchir encore très résolûment sa manière, commence du moins à y faire la part plus large aux intentions personnelles et à l'invention.

En transcrivant sur la pierre les faits les plus récens de notre histoire militaire, Charlet, Horace Vernet et après eux M. Bellangé s'étaient contentés de reproduire ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux ou ce dont ils avaient pu être directement informés par les héros mêmes de cette histoire. Venu le dernier, Raffet s'était d'abord imposé une tâche semblable, et à l'exemple de ses aînés il s'était à peu près cantonné dans la glorieuse période qui commence et qui finit avec Napoléon. Obéit-il à quelque séduction involontaire

de l'esprit, ou bien y eut-il chez lui un parti pris d'innovation et un calcul, lorsqu'il essaya de raviver les souvenirs d'une époque antérieure? Je ne sais : ce qui est certain, c'est qu'il s'attacha et qu'il réussit le premier à retrouver, à restituer avec un singulier mélange d'orgueil patriotique et de fine ironie la physionomie complexe des vieilles troupes de la république. Est-il besoin d'insister et de citer ces lithographies connues de tous où l'artiste a si vivement célébré la grandeur misérable et la gloire en haillons de l'armée de Sambre-et-Meuse? Chacun se souvient d'avoir vu, dans les énergiques et spirituels dessins de Raffet, ces représentans du peuple haranguant, la tête empanachée et le corps affublé d'un costume de théâtre, quelque régiment aux pieds nus, aux habits mal rapiécés, aux visages amaigris par les fatigues et par le jeûne. Qui de nous a regardé sans un sourire et en même temps sans une admiration attendrie ce *Bataillon de Loire-Inférieure* dont un ordre du jour récompense la belle conduite sur le champ de bataille en accordant à chaque homme une paire de sabots? On n'a pas oublié non plus ces deux scènes héroï-comiques représentant, l'une des soldats républicains prêts à s'élancer sur l'ennemi qu'un officier monté sur un cheval étique leur recommande d'aborder *franchement, à la baïonnette*, — l'autre, des fantassins embusqués dans un marais où ils ont de l'eau jusqu'à mi-jambe, tandis qu'un sergent les exhorte en ces termes au respect de la discipline et à la patience : *Il est défendu de fumer, mais vous pouvez vous asseoir*. Combien de pièces du même genre ne devrions-nous pas citer, s'il fallait recueillir ici tous les témoignages de cette aptitude à concilier l'appréciation critique avec une émotion sincère, l'intelligence des graves enseignemens de l'histoire avec des arrière-pensées de plaisanterie et presque d'épigramme!

Contraste singulier toutefois! c'est seulement dans l'interprétation de ces sujets si peu plaisans en eux-mêmes, c'est quand il a eu à reproduire les hommes et les choses de nos temps révolutionnaires, que Raffet a rencontré l'expression de raillerie délicate, les vraies formes de la comédie. Partout ailleurs sa bonne humeur a je ne sais quoi de dissonant et de forcé, et les lithographies, entre autres, où il a prétendu tourner en ridicule les faits ou les personnages politiques contemporains prouvent de reste qu'une pareille besogne ne convenait ni aux habitudes de son esprit ni à ses instincts. On peut dire qu'en général Raffet ignore l'art d'égayer pleinement la pensée, et que s'il lui est arrivé parfois de la récréer en glissant quelque fin commentaire à côté d'un texte sérieux, il a le plus souvent échoué là où ce point de départ ou d'appui lui faisait défaut. Contrairement à Charlet, qui n'est jamais mieux à l'aise qu'en face des sujets exigeant dans le style de la rondeur et une verve rabe-

laisienne, Raffet hésite ou se déconcerte quand il lui faut demander ses inspirations aux scènes de cabaret, aux vulgaires événemens de la rue. Ce qui sied à ce talent ami de la beauté morale et des nobles thèmes, ce qui en résume bien les inclinations naturelles, c'est l'image de quelque lutte vaillamment provoquée ou soutenue, d'un acte de dévouement, ou mieux encore de quelque congrès idéal des morts ignorés ou illustres dont les champs de bataille gardent les ossemens. Sans parler du *Réveil*, du *Défilé nocturne*, du *Cri de Waterloo*, et de quelques autres compositions où la réalité des apparences se combine avec le caractère fantastique de la donnée, une pièce justement célèbre, — cette *Revue* d'héroïques fantômes que passe dans la région des nuages l'ombre de Napoléon, — montre assez quelles fortes pensées hantaient l'imagination de l'artiste, et de quelles formes poétiques il savait les revêtir.

Les traces de l'influence que Charlet avait exercée sur son élève achèvent de s'effacer non-seulement dans cette scène d'un caractère tout idéal, mais aussi dans une suite de lithographies publiées vers la même époque et consacrées à l'histoire de l'*Expédition de Constantine*, par conséquent à la pure représentation du fait. Raffet pourtant, quelque indépendante que fût devenue sa manière, n'avait pas encore osé, quant au choix des sujets, agrandir le cercle où ses premiers essais semblaient devoir le confiner. Il avait largement fait ses preuves d'habileté dans un certain ordre de travaux, mais était-il de force à réussir ailleurs? N'y avait-il en lui que l'étoffe d'un peintre de batailles et de scènes militaires? Les cent lithographies dont il a enrichi l'ouvrage de M. Demidof, *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée*, sont une réponse péremptoire à cette question. Qui sait même? peut-être ces beaux dessins ne serviraient-ils pas uniquement à démontrer la transformation imprévue d'un talent, à révéler des progrès tout personnels; peut-être pourrait-on y reconnaître encore les symptômes, sinon les origines, d'autres talens plus voisins de nous, et, sans se méprendre beaucoup sur la filiation, rattacher par exemple à la seconde manière du maître les inspirations ethnographiques et jusqu'aux procédés de M. Bida. En tout cas, et quelle qu'ait été leur influence sur les œuvres qui ont suivi, les pièces dont se compose le *Voyage dans la Russie méridionale* se distinguent très ouvertement, par la franchise du sentiment et la justesse des expressions, de tous les recueils du même genre qu'on avait jusqu'alors publiés dans notre pays.

Nous ne voudrions pas médire de certains grands ouvrages conçus dans des intentions généreuses, et dont l'utilité, au point de vue scientifique, rachète, au moins en partie, l'insuffisance pittoresque; mais n'est-il pas permis de regretter que les artistes qui, dans la

première moitié du siècle, se sont consacrés à de pareils travaux, aient subi en général l'empire d'anciennes habitudes et le joug de la tradition plus docilement encore que l'action directement exercée par leurs modèles? Pendant combien d'années a-t-on cru qu'une contrefaçon de l'antique était la caution nécessaire et comme le passeport dans le domaine de l'art de toutes les nouveautés qu'il s'agissait d'y introduire! Que de gens eussent pensé trahir leur devoir, s'ils n'eussent pieusement dessiné le masque du *Jupiter* sous le turban d'un pacha ou les formes de l'*Apollon du Belvédère* sous la fustanelle d'un pallikare! Les types que Raffet avait à retracer autorisaient, il est vrai, moins que d'autres, ces préoccupations de la beauté classique, et peut-être en face des Tatars et des Tsiganes était-il médiocrement méritoire d'oublier les exemples consacrés ailleurs par le ciseau grec ou romain. La difficulté consistait plutôt dans la mesure à garder entre une imitation superficielle et une copie trop scrupuleuse, entre l'expression incomplète du vrai et la transcription littérale de l'extrême réalité. Or c'est ce point intermédiaire que Raffet a su discerner avec une bien rare clairvoyance; c'est ce mode de traduction à égale distance de la servilité et de l'indépendance, c'est ce style familier sans bassesse, exact sans pauvreté, qui donnent au *Voyage dans la Russie méridionale* une importance exceptionnelle et qui font de ce beau livre un spécimen considérable de la lithographie, aussi bien qu'un trésor de révélations curieuses et de sûrs renseignemens.

Veut-on d'autres témoignages de l'art avec lequel Raffet trouvait les secrets du style dans la véracité même de son crayon, que l'on examine le dernier ouvrage et peut-être le plus émouvant qu'il ait produit, cette histoire du *Siége de Rome*, interrompue par la mort du maître, mais dont plus de trente pièces, publiées à partir de 1850, nous ont raconté les phases successives et les principaux épisodes. Quelle vérité dans les types! et bien souvent quelle éloquence dans l'expression, depuis la physionomie si fièrement calme de ces soldats *prêts à partir pour la ville éternelle* ou de ces *travailleurs allant à la tranchée*, jusqu'à la vaillante charité qui brille sur les traits de ces prêtres protégeant au péril de leur vie des prisonniers et des blessés! Quant aux lithographies représentant les travaux mêmes du siége ou les luttes engagées dans les bastions qui environnent la ville, qu'en dire, sinon qu'elles rivalisent avec ce que Vernet et Charlet ont laissé en ce genre de plus vraisemblabe, de plus ingénieux, de plus animé? Peut-être, à ne tenir compte que des procédés et du faire, y a-t-il çà et là quelque excès d'insistance sur la définition des détails, quelque lourdeur dans cette pratique un peu trop bien informée, un peu trop convaincue pour ainsi dire : en revanche, comment ne pas admirer la grandeur

facile de l'ordonnance, la certitude avec laquelle le sens général de chaque scène est saisi, le fait d'ensemble aperçu et exprimé? C'est le privilége du talent de Raffet de faire sentir la présence de la victoire ou l'imminence d'un échec là même où les yeux ne voient d'abord que des bataillons en marche ou des corps d'armée qui se heurtent. Nul mieux que le dessinateur du *Siége de Rome* n'a réussi à donner à un mouvement collectif la signification d'une action individuelle, à une foule en armes l'unité morale et presque les apparences d'un être vivant de sa vie propre; nul non plus n'a mieux honoré ni résumé avec plus de justesse les qualités que les soldats de notre temps apportent sur les champs de bataille, dans les camps ou dans les fossés des tranchées, et l'on peut particulièrement appliquer à l'image de leurs efforts si patiens ou si hardis devant Rome ce que M. Giacomelli dit avec raison de « cette expression d'impétuosité ardente et disciplinée qui se retrouve dans la plupart des dessins que Raffet a consacrés à la gloire des armes de la France (1). »

Depuis l'époque où Vernet et Charlet avaient fait paraître leurs premières lithographies jusqu'au jour où Raffet était devenu un maître à son tour, la représentation par le crayon des scènes militaires avait donc suscité dans notre pays des talens et des succès non interrompus. En allait-il ainsi des scènes de mœurs proprement dites? L'art qui réussissait si bien à décrire les mâles coutumes et les hauts faits de nos soldats trouvait-il en soi les mêmes ressources pour retracer les incidens de la vie civile, les joies ou les misères de la mansarde, l'oisiveté élégante ou les menus drames du salon? En un mot, quelque artiste avait-il surgi qui, en traitant de sujets tout différens, méritât d'être considéré comme un rival des trois maîtres que nous venons de nommer? Si les lithographies de Gavarni n'existaient pas, la réponse serait négative. On a vu que, même avant les années qui suivirent la révolution de juillet, plusieurs dessinateurs avaient essayé, — et souvent avec une certaine habileté, — de transporter sur la pierre quelque chose des occupations ou des habitudes de la société contemporaine. Leurs ouvrages toutefois se recommandaient par des intentions agréables plutôt que par une grande force d'observation; l'esprit, mais un esprit assez superficiel, enjolivait ces petites scènes où le crayon, de son côté, ne trouvait guère qu'un prétexte à des indications presque arbitraires, à des lazzis plus ou moins adroits. Il appartenait à Gavarni de pénétrer beaucoup plus avant dans l'étude et dans l'explication des faits, d'agrandir aussi bien le cercle des observations morales que le champ même de l'interprétation pittoresque; il lui était réservé de trouver

(1) *Raffet, son OEuvre lithographique et ses Eaux-Fortes*, p. XII.

les inspirations et le ton de la comédie là où ses devanciers n'avaient su rencontrer que les gentillesses du vaudeville, et l'on peut dire par exemple de la *Vie de château* d'Eugène Lami ou des *Grisettes* d'Henri Monnier que ces amusans recueils sont aux œuvres successivement produites par le dessinateur des *Fourberies des Femmes*, des *Masques et Visages*, et de tant d'autres séries de pièces pleines de pensée, ce que dans l'ordre littéraire les *Proverbes* de Théodore Leclercq sont aux œuvres de l'auteur de *la Comédie humaine*.

On ne saurait d'ailleurs pousser fort loin la comparaison entre Balzac et Gavarni. S'ils ont l'un et l'autre le don et le goût de l'analyse, la verve, la fécondité, sur d'autres points les différences sont notables. Quelque bonne envie qu'il ait de faire acte de moraliste, bien souvent Balzac est au fond du parti des passions ou des travers qu'il condamne, des fausses grandeurs dont il semble vouloir nous montrer le néant. Il a pour les triomphes de l'argent une déférence instinctive, pour les énergies, quelles qu'elles soient, une admiration si peu scrupuleuse qu'il qualifiera sans marchander du même mot, — le mot « sublime, » — l'impudence du fripon et l'obscure probité du pauvre, l'effronterie de la courtisane et le dévouement de l'épouse ou de la mère de famille. Ce qu'il peint, il le peint au vif, mais en observateur curieux de toutes les singularités, autant, peut-être plus qu'en artiste épris de certaines vérités qu'il sait utiles. Ce sont au contraire ces vérités, non pas étrangères, mais supérieures au fait, qui préoccupent Gavarni, et qu'il nous laisse pressentir jusque dans l'image des difformités de l'âme ou de l'esprit, jusque dans le tableau des joies cyniques ou des situations équivoques. Il serait fort téméraire sans doute, il serait ridicule d'attribuer l'austère éloquence et l'autorité d'un sermonnaire à qui ne veut et ne fait après tout que nous donner un conseil détourné, que soulever en passant un coin du voile sous lequel se dérobent nos lâchetés ou nos vices, qu'entre-bâiller pour ainsi dire la porte d'où se répandrait pleinement la lumière. Toujours est-il que le rayon qui en jaillit suffit pour accuser la physionomie morale aussi bien que la saillie matérielle des choses, et qu'au lieu d'analyser, comme Balzac, la réalité pour le seul plaisir de l'analyse, Gavarni semble surtout avoir à cœur d'en dégager et d'en résumer le sens. N'est-il pas juste d'ajouter que le style net et concis de l'artiste ne continue ou ne rappelle rien des formules embarrassées, des entortillemens de langage où se complaît le célèbre romancier? Mais laissons là des questions sur lesquelles il serait hors de propos d'insister davantage, et que d'ailleurs il ne nous appartient pas de traiter. Les côtés littéraires du talent de Gavarni exigeraient, pour être bien mis en relief, le tact et l'expérience d'un maître en matière de littérature. Peut-être y aurait-il dans un pareil sujet de quoi

tenter une plume habile entre toutes à nous révéler chez autrui les plus secrètes délicatesses et à y ajouter l'influence de ses propres exemples : qu'il nous suffise d'indiquer quelque chose des caractères extérieurs de ce talent en isolant, autant qu'il se pourra, les mérites du dessinateur des leçons proposées par le moraliste, et la grâce dans l'exécution des hardiesses ou des finesses de la pensée.

Pour les premières œuvres de Gavarni, on n'a pas à établir cette distinction. Il ne s'agit en effet ici que de pures fantaisies pittoresques, d'une suite de *travestissemens* imaginés avec goût, tracés d'un crayon élégant, beaucoup plus spirituel et plus leste que le burin employé alors à l'*illustration* des journaux de modes; mais ce crayon ne fait encore que traduire des intentions absolument frivoles, qu'esquisser des formes tout artificielles et fort étrangères assurément à l'expression d'une idée philosophique, si modeste qu'elle soit. Peu à peu cependant ce qui n'était qu'une image presque inanimée, la simple effigie d'un costume, prend l'accent de la vie et d'une vie aussi fidèlement reproduite dans ses habitudes intimes que dans ses dehors. Au lieu d'apparaître isolément et de servir de prétexte à des ajustemens capricieux, les figures se groupent et participent à des scènes dont quelque souvenir de carnaval fera encore les frais sans doute, mais qui auront du moins une signification définie. Cette veine une fois trouvée, Gavarni l'exploitera avec une intelligence des sujets de plus en plus profonde, avec un mélange singulier de curiosité et de compassion pour les tristes folies, pour les misères fardées de joie qu'il a entrepris de retracer. Pendant plusieurs années, il déroulera dans une série d'épisodes expressifs l'histoire des aberrations de tout genre, des amours vénales, des gaîtés malsaines, dont un travestissement est la livrée, et l'atmosphère d'un bal public, l'aliment; puis, quand le lendemain sera venu pour ces faux plaisirs ou ces orgies, quand le silence aura succédé à tout ce bruit, la première ride à cet épanouissement éhonté de la jeunesse, nous retrouverons l'enfant prodigue sous les verrous d'une prison pour dettes ou l'héroïne amaigrie des bals masqués parmi les comparses de quelque théâtre. Un jour enfin il n'y aura plus pour les complices de tant de fautes lointaines que le regret amer, l'isolement ou l'ignominie, les infirmités ou la faim, et le même crayon qui nous avait raconté les commencemens du roman nous en donnera la conclusion dans deux suites parallèles, — les *Invalides du sentiment* et les *Lorettes vieillies*. Sévère enseignement sous des formes familières, plaisantes même, que cette image en partie double de la vie faite aux hommes qui n'ont pas su se préparer une vieillesse, et aux pauvres créatures tombées du haut de leur luxe dans le ruisseau! Vivante galerie où ne manque le portrait d'aucun de ces vétérans du vice, depuis le Faublas

ou le Valmont édenté supputant, au coin de son foyer solitaire, le nombre des « malheureuses » qu'il a faites jadis jusqu'à la vieille courtisane mendiant dans la rue le pain de la journée et répondant à l'aumône qu'un passant lui jette par ce cri de gratitude sinistre : « Que Dieu préserve vos fils de mes filles!... » Et quelle judicieuse diversité dans les types, quelle franchise dans l'exécution, quelle vive expression de la physionomie, du mouvement, du geste, de tous les élémens extérieurs du vrai!

Le crayon de Gavarni n'a guère de ruses, et il n'a pas de tromperies. S'il révise, comme c'est son droit, la réalité pour l'assouplir au sentiment et la mettre d'accord avec ses propres inclinations, il n'escamote rien des enseignemens qu'elle lui a fournis, des exactes conditions qu'elle lui impose. Sans doute Gavarni a une « manière, » c'est-à-dire un mode personnel et choisi de définir ce qu'il a imaginé ou de représenter ce qu'il a vu; mais cette manière, si facilement reconnaissable qu'elle soit, résulte bien moins du procédé systématique que de la sincérité même, de la justesse tout exceptionnelle avec laquelle chaque attitude est indiquée, chaque forme résumée, chaque trait caractéristique aperçu et reproduit. Les séries de lithographies que nous avons mentionnées suffiraient pour démontrer cette habileté de l'artiste à concilier l'extrême vraisemblance dans la mise en scène avec la délicatesse imprévue ou l'audace de l'invention : combien de preuves nouvelles n'en rencontrera-t-on pas, si l'on parcourt d'un bout à l'autre la collection des scènes qu'il a dessinées sur tous les sujets, des mille figures qu'il a tracées d'hommes, de femmes, d'enfans, appartenant à toutes les classes, animés de toutes les passions, convoitant tout ce que la vie promet ou gaspillant tout ce qu'elle donne! Dans ce tableau complet de nos mœurs, dans ce livre où chaque genre de fraude ou de folie a son chapitre, chaque ridicule au moins une page, que de types franchement comiques ou mélancoliquement expressifs, que d'observations tour à tour piquantes ou sérieuses, mais aussi quelle certitude et quelle grâce dans les moyens employés pour les traduire! Peut-être même ces qualités de l'exécution sont-elles ici plus remarquables encore que la souplesse et la fécondité de la pensée, car en matière d'art bien souvent ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant la chose qu'on dit qu'une certaine manière de la dire. Dans les œuvres de Gavarni, au surplus, la connexité est si étroite entre l'intention morale et le procédé pittoresque, ces heureuses et jolies trouvailles de l'imagination se produisent sous des formes si neuves elles-mêmes, si bien appropriées au sujet, qu'on ne saurait guère apprécier les unes sans tenir compte en même temps des autres, et que le plus facile comme le plus juste sera de se tenir au plaisir indivis qu'il appartient au tout de nous donner.

Gavarni n'est donc pas seulement un homme d'esprit, un littérateur qui dessine; c'est aussi un artiste dans la stricte acception du mot, un imitateur clairvoyant de la nature, aussi bien en garde contre la copie à outrance que contre les formules incomplètes, pédantesques ou convenues. Vraies avant tout par le caractère général, par la physionomie dominante, par l'accent et l'harmonie de l'ensemble, ses œuvres ont aussi cette vérité qui résulte de la ressemblance matérielle, de l'expression exacte des détails. De là l'incontestable supériorité de ce talent sur l'habileté factice des dessinateurs satiriques qui se sont succédé depuis quelques années. Parmi ceux dont les noms sont aujourd'hui populaires, quel rival trouverait-on à opposer à Gavarni? Ce serait faire injure à ses travaux si délicatement inspirés, si variés et si élégans dans la pratique, que de les rapprocher des âpres et monotones croquis de Daumier ou des espiègleries crayonnées à tout propos par Cham. Que le besoin de gaîté et le rire prompt, que le goût pour les épigrammes burlesques trouvent leur compte dans ces dessins, je le veux bien; mais l'art et l'instinct de l'art n'y ont que fort peu à voir, et ce n'est pas là sans doute qu'il conviendra de chercher des exemples d'atticisme pittoresque. Pour rencontrer, sinon des équivalens, du moins des témoignages à peu près analogues aux preuves fournies par Gavarni, il faudrait consulter des œuvres qui n'appartiennent ni à la lithographie, ni à notre époque, et peut-être remonter jusqu'à Hogarth. Encore le peintre du *Mariage à la mode*, de la *Vie d'une Courtisane* et de tant d'autres tableaux de mœurs diversement intéressans a-t-il dans le style une tension et dans le faire une recherche dont la manière du dessinateur français est exempte. Aussi dramatique à ses heures, aussi ingénieux d'habitude que le talent du maître anglais, le talent de Gavarni s'exprime en termes plus clairs et plus faciles. Au lieu de compliquer une scène de mille allusions partielles, de détails laborieusement assortis, il demande seulement au jet d'une figure ou aux rapports de celle-ci avec les figures qu'elle avoisine ce que bien souvent Hogarth s'épuise à chercher dans le rapprochement de certains objets inanimés. En un mot, il rend sensibles au premier aspect les intentions qu'il a eues, les formes qu'il a entendu retracer : chez Hogarth au contraire, les apparences ont quelque chose d'embarrassant pour les yeux comme pour l'esprit, et ce n'est pas sans de longs efforts d'attention qu'on parvient, — si même on y réussit toujours, — à démêler le sens caché sous ces dehors énigmatiques.

A n'envisager les œuvres de Gavarni que dans le milieu même où elles se sont produites et relativement aux autres travaux de notre école moderne, ces modestes œuvres, osons le dire, méritent d'être comptées parmi les meilleures et les plus durables. Qu'on réduise

aussi rigoureusement que l'on voudra le nombre des artistes contemporains dont la postérité aura probablement à s'occuper; que, dans ce petit groupe de talens et de noms promis à l'avenir, on refuse une place à tel nom un moment célèbre, à tel talent aujourd'hui en faveur, — il nous semble difficile, impossible même, que l'exclusion atteigne Gavarni. Il n'a traité qu'un genre secondaire, soit; mais il y a excellé, et en fait d'art, on le sait, l'excellence des résultats est un brevet de longévité plus sûr que la dignité même des principes et des sujets. Il n'a, j'en conviens, voulu ou su manier que le crayon, et il s'est ainsi affranchi de certaines conditions, de certaines difficultés considérables imposées aux peintres proprement dits : est-ce une raison toutefois pour tenir en estime médiocre ce qu'il a fait et pour lui reprocher de n'avoir pas fait autre chose? Depuis quand faut-il dédaigner les tableaux de genre ou les comédies de mœurs, parce qu'il y a des tableaux d'histoire et des tragédies? Que la comédie d'ailleurs soit écrite avec la plume, le crayon ou le pinceau, peu importe, pourvu qu'elle soit bonne, que la scène de mœurs soit bien rendue. Voilà pourquoi, sans prétendre certes élever l'habile dessinateur au niveau de quelques peintres qui sont l'honneur principal de notre école, on est autorisé à dire que ses œuvres doivent survivre, et, le genre une fois admis, que celui qui les a faites est véritablement un maître.

Le nom de Gavarni est, dans l'ordre chronologique, le dernier de ceux qui personnifient les faits principaux de l'histoire de la lithographie en France, le seul qui représente aujourd'hui la vie de l'art en dehors de l'activité stérile et des faux progrès de l'industrie. Depuis un quart de siècle environ, Gavarni est en possession d'un succès que chaque jour presque a renouvelé. Or, tandis qu'il multipliait ainsi les témoignages de son talent et qu'il en confirmait de plus en plus les titres, de plus en plus aussi le vide se faisait autour de lui, non-seulement dans le cercle des travaux auxquels il s'était voué, mais dans le champ même de l'invention, occupé d'abord par tant d'ingénieux artistes, et, quelle que fût la nature des recherches, si bien exploité par chacun d'eux. A l'exception de M. de Lemud, qui, en publiant, il y a vingt ans, *Maître Wolframb* et plusieurs autres lithographies remarquables, semblait nous promettre un œuvre dont les premiers feuillets seuls ont paru, pourrait-on citer dans cette période un dessinateur de quelque mérite ayant fait du crayon lithographique un moyen d'expression pour ses propres pensées? En revanche, le nombre est grand de ceux qui se sont contentés d'interpréter les pensées d'autrui, et depuis les *portraits* lithographiés par M. Léon Noël d'après M. Winterhalter jusqu'aux reproductions des tableaux de Decamps ou de M. Robert Fleury par

MM. Mouilleron et Eugène Leroux, on rencontrera sans doute plus d'une œuvre adroite, plus d'un témoignage matériel d'habileté. Le malheur est seulement que cette adresse soit employée ici à dissimuler l'insuffisance du procédé bien plutôt qu'à nous en faire pressentir les vraies ressources, que cette habileté se dépense en efforts ou en ruses pour donner au travail une apparence décevante de précision et d'achèvement.

La lithographie, nous le disions en commençant, ne saurait essayer de rivaliser avec la gravure sans abdiquer par cela même les priviléges qui lui sont propres, le genre d'autorité, modeste, mais réel, qui lui appartient. Sa fonction principale est de traduire directement une idée pittoresque, de l'inscrire sur la pierre au moment même où elle vient d'éclore dans l'esprit, avec toute la fraîcheur d'une inspiration première, sinon avec le laisser-aller de l'improvisation. Suit-il de là que nous refusions à la lithographie le droit de retracer quoi que ce soit en dehors de l'invention immédiate et de la fantaisie personnelle du dessinateur? Notre opinion n'est pas aussi absolue. Tout en croyant que l'office de l'art qu'ont pratiqué Charlet et Géricault, Vernet et Raffet, Decamps et Gavarni, est surtout de nous transmettre des pensées de premier jet et un travail original, nous n'entendons pas circonscrire toujours dans ces limites l'action d'un instrument qui a fait ailleurs et qui peut faire encore utilement ses preuves. Que le crayon interprète quelquefois les œuvres de la peinture, que, comme la pointe du graveur à l'eau-forte, il résume en quelques traits, il reproduise à sa manière l'aspect et les caractères principaux d'un tableau, — rien de mieux. Ce que nous demandons seulement en pareil cas, c'est que la traduction soit discrète, conforme à l'esprit du texte plutôt qu'à la lettre, à la réserve prescrite par le moyen plutôt qu'à des arrière-pensées ambitieuses et au souvenir de ce que le burin a pu et dû faire d'après des modèles semblables. M. Flandrin donnait à cet égard un excellent exemple lorsqu'en lithographiant, il y a quelques années, la *Frise de la nef de Saint-Vincent-de-Paul*, il extrayait, pour ainsi dire, avec autant de sobriété dans la pratique que de certitude dans le goût, la substance des vastes travaux que son pinceau avait exécutés sur les murailles de l'église.

La fausse ambition dont les dessinateurs lithographes semblent aujourd'hui tourmentés n'est-elle pas après tout un tort qu'ils partagent avec la plupart des autres artistes, et ne pourrait-on appliquer aux arts de notre époque, comme à beaucoup de ceux qui les pratiquent, le mot de La Rochefoucauld sur ses contemporains : « Chacun veut être un autre et n'être pas ce qu'il est? » Au lieu de faire simplement de la peinture pour les yeux et de la musique pour les oreilles, on a, suivant une esthétique nouvelle, attribué

au pinceau je ne sais quelle vertu mélodique; la musique à son tour a affiché des prétentions pittoresques, et l'on a entrepris de représenter avec des sons jusqu'à la lumière. Comment la contagion de pareils exemples n'aurait-elle pas glissé des hauts lieux pour aller envahir les régions inférieures de l'art? Par quelle exception la lithographie aurait-elle résisté à cette manie générale d'usurpation ou de déguisement? — Hélas! elle ne demande même plus à la gravure de vêtir ce qu'elle croit être son indigence. La voilà devenue maintenant la cliente de la photographie : c'est en ramassant les tristes bienfaits de celle-ci qu'elle cherche à alimenter les restes d'une existence humiliée et le peu qui a survécu de son activité d'autrefois.

Il y a quelques années encore, les *portraits* qu'on lithographiait bien ou mal avaient au moins ce mérite d'être exécutés sans le concours préalable d'un appareil mécanique, sans autre intermédiaire que le crayon entre l'original et la copie. Ils pouvaient être et ils étaient souvent en désaccord avec les strictes conditions du procédé : toutefois ce démenti même résultait d'un effort volontaire, d'un calcul erroné, mais d'un calcul; il y avait un souvenir enfin et une trace de l'art jusque dans la dextérité excessive du dessinateur. Dans les *portraits* dont une machine a fourni les exemplaires à la lithographie, tout se réduit à une contre-épreuve plus ou moins fidèle de l'effigie ainsi obtenue; tout garde et doit garder cette apparence figée, cette physionomie équivoque, n'exprimant ni la mort, ni la vie, que la photographie impose comme un masque à la réalité. Franchement, mieux valaient encore, en ce qui intéresse l'intelligence, les formules apprêtées et les coquetteries du crayon. La même préférence n'est-elle pas due aux paysages lithographiés naguère avec une préoccupation un peu trop vive des vignettes anglaises, lorsqu'on rapproche de ces petites œuvres, si artificielles qu'elles soient, les *vues* froidement exactes qui ne viennent aujourd'hui se fixer sur la pierre qu'après s'être déposées une première fois sur la plaque du daguerréotype? Qu'ont de commun d'aussi inertes produits avec les combinaisons même imparfaites de l'art, avec les moindres opérations du talent?

Sous d'autres formes, et sans avoir d'ailleurs la photographie pour complice, les prétendus *principes de dessin* qu'on inflige aux regards des commençans ne sont guère de nature à inspirer plus de confiance, à raviver de meilleures traditions. Quel progrès espère-t-on stimuler, quelle doctrine pense-t-on accréditer en proposant ces modèles mensongers où l'adresse de la main est seule en cause, où l'expression naïve des contours et du modelé est remplacée par l'entre-croisement symétrique des hachures, et l'instructive habileté de l'artiste par l'inutile savoir-faire du calligraphe? Faut-il enfin parler, même en passant, de l'indigne emploi que font de la lithographie

certaines mains salariées dans l'ombre pour renouveler, au talent près, l'entreprise autrefois tentée par Pierre Arétin, Jules Romain et Marc-Antoine, pour enchérir même sur ces honteux exemples? Qu'il nous suffise d'indiquer de loin de pareils méfaits. Il n'est pas besoin sans doute de descendre jusque-là pour recueillir les preuves de l'abaissement de la lithographie. Cette décadence ne ressort que trop bien de l'examen des œuvres qu'on peut du moins interroger en face et des témoignages de divers genres que nous avons essayé de rappeler.

Les artistes qui, après avoir suscité ou confirmé les progrès de la lithographie en France, ont, sauf Gavarni, disparu de la scène, n'ont pas laissé de successeurs parmi nous. L'art lui-même, sans être tout à fait tombé en désuétude, n'a plus aujourd'hui qu'un semblant de vie, un rôle subalterne, soit qu'il se fasse l'auxiliaire de la photographie, soit qu'il approvisionne de ses produits directs les écoles d'enfans ou les magasins d'éventails, de cartonnages, d'autres objets ayant une destination plus humble encore. Un nouveau procédé, il est vrai, la chromo-lithographie (1), a pu dans quelques occasions restituer une certaine importance aux travaux du crayon, ou tout au moins en relever les caractères industriels par la dignité même des modèles. Des ouvrages recommandables ont été exécutés au moyen de ce procédé, et il n'est que juste de citer parmi les meilleurs spécimens chromo-lithographiques les fac-simile des miniatures qui ornent les célèbres *Heures d'Anne de Bretagne* ou d'autres manuscrits précieux, la reproduction par M. Kellerhoven des peintures sur la *Légende de Sainte-Ursule* à Cologne, et surtout la copie par le même artiste du tableau de Memling conservé à l'académie de Bruges, le *Baptême de Jésus-Christ*. Il s'agit toutefois ici de tentatives et de découvertes ne se rattachant qu'indirectement au mouvement que nous cherchons à indiquer, d'une diversion plutôt que d'un progrès. Avec ses conditions et sa fonction toutes spéciales, la chromo-lithographie ne fait qu'apporter un surcroît de ressources à l'art d'interpréter les œuvres d'autrui. Elle ne pourrait que par exception nous transmettre les résultats immédiats de l'invention personnelle, et, dans ce cas-là même, la complication des moyens d'exécution donnerait au travail une physionomie à part, une signification indépendante du sens et des formes d'expression propres à la lithographie.

La régénération de celle-ci ne saurait donc être la conséquence des modifications, quelles qu'elles soient, des perfectionnemens introduits ou à introduire dans la pratique du nouveau procédé. Elle ne peut s'accomplir que par un mouvement de retour vers les doctrines originelles et les traditions de l'art lui-même, par une étude

(1) On appelle ainsi la lithographie coloriée sans le secours du pinceau et par le seul fait des contacts successifs d'une épreuve avec plusieurs pierres préalablement teintées.

plus scrupuleuse des lois particulières qui le régissent, des exemples qui l'ont consacré. Les dessinateurs lithographes doivent-ils cependant imiter systématiquement la manière de tel ou tel de leurs prédécesseurs, et ne rien admettre dorénavant, ne rien chercher en dehors de ce qui a été fait avant eux? La diversité des talens qui se sont succédé depuis Vernet jusqu'à Gavarni prouve assez que, tout en respectant certains principes d'où la lithographie emprunte son caractère même et sa raison d'être, on peut suivre ses inspirations propres et donner carrière à son sentiment. Aussi souhaiterions-nous seulement que les artistes se souvinssent de ces exemples pour concilier à leur tour la liberté dans les intentions personnelles avec les justes exigences et les conditions nécessaires du moyen. Où trouveraient-ils d'ailleurs, si ce n'est dans notre école, de sûrs enseignemens sur ce double devoir? Sans doute, depuis que la lithographie a été découverte, aucun pays de l'Europe n'a refusé, pour un objet ou pour un autre, d'en utiliser les procédés. Combien y en a-t-il toutefois qui revendiqueraient à juste titre une part d'influence considérable sur la marche de l'art? Quel est celui où des artistes se sont produits, qu'on puisse, non pas opposer comme des rivaux aux maîtres français, mais seulement citer après ceux-ci pour l'originalité de la manière, pour la grâce ou la vigueur de l'imagination? Quel nom étranger enfin, sauf le nom de Senefelder, est si étroitement lié à l'histoire de la lithographie qu'il soit impossible de le supprimer sans anéantir en même temps le souvenir d'un fait significatif, d'un progrès?

En Italie, — et cela s'explique par les coutumes et le génie d'une école qui, de tout temps, a proscrit du domaine pittoresque l'expression familière, les intentions et le style de *mezzo carattere* dont se sont accommodées pourtant dans le même pays la poésie et la musique, — en Italie, le rôle de la lithographie est demeuré jusqu'ici à peu près nul. Dans l'école espagnole, hormis Goya, qui lithographia vers la fin de sa vie quelques pièces d'ailleurs bien inférieures par l'exécution à celles qu'il avait gravées autrefois en mélangeant les procédés de l'eau-forte et de l'aqua-tinte, on ne compterait guère d'artistes pour lesquels le crayon ait été rien de plus qu'un instrument d'opérations commerciales. Des portraits de personnages politiques dessinés tant bien que mal à mesure que les modèles attiraient sur eux l'attention ou la curiosité publique, des *vues* topographiques, quelques scènes de l'histoire contemporaine grossièrement retracées, comme cette série d'épisodes de l'*Expédition dans le Maroc*, publiée en 1861, tel serait à peu près le résumé des travaux lithographiques entrepris de l'autre côté des Pyrénées, si un grand ouvrage, exécuté, il est vrai, avec la collaboration de plusieurs dessinateurs français, l'*Iconografia española*, par

M. Valentin Carderera, n'était venu récemment démentir dans une certaine mesure ces humbles coutumes de l'art espagnol et dénoter de plus sérieux efforts. C'est ce qu'on pourrait dire aussi, par opposition aux vulgaires produits de l'imagerie russe, de l'intéressante collection chromo-lithographique éditée à Moscou sous ce titre, les *Antiquités de la Russie.*

En Angleterre, la lithographie a été souvent employée avec succès, mais dans un but archéologique ou scientifique plutôt qu'en vue de l'art lui-même et des ressources qu'il peut offrir à l'expression de la fantaisie. Les recueils où l'on trouve soigneusement reproduits des monumens de l'architecture, des costumes anciens, des spécimens de botanique ou de zoologie, ne sont pas rares chez nos voisins, et depuis les lithographies que Owen Jones a insérées, à côté de planches gravées, dans son beau livre sur l'*Alhambra*, jusqu'à celles dont se composent les ouvrages publiés par M. Gally Knight sur *l'Art ecclésiastique en Italie*, ou par M. John Gould sur les *Oiseaux de l'Australie*, on pourrait citer bien des témoignages de ce concours prêté par le crayon aux travaux de l'érudition anglaise. Il serait plus difficile de rencontrer aux mêmes lieux des œuvres vraiment remarquables dans l'ordre des sujets de mœurs ou de paysage, dans la caricature même : non pas certes que l'école anglaise dédaigne aucun de ces trois genres, mais parce que, au lieu de les traiter à l'aide du procédé lithographique, elle a recours en pareil cas à la gravure sur bois ou à ce mode de gravure bâtard dont les vignettes des *keepsake* offrent de si nombreux échantillons.

Enfin, depuis l'époque des premiers essais lithographiques jusqu'au temps où nous sommes, l'Allemagne a vu se succéder deux générations de dessinateurs habiles, mais d'une habileté vouée tout entière à la traduction des œuvres du pinceau. Encore a-t-il fallu, pour le plein succès de l'entreprise, que les modèles fussent choisis parmi les monumens de l'art national. En essayant d'interpréter par exemple les tableaux flamands ou hollandais, le crayon allemand n'a pas réussi à se départir de ses habitudes un peu raides, à s'assouplir aux conditions imposées par cette peinture à la fois précise et facile. Pour n'invoquer que ce témoignage entre beaucoup d'autres, la partie consacrée à l'école des Pays-Bas dans un grand ouvrage, la *Galerie de Dresde*, par Franz Hœnfstaengl, donnerait une assez fausse idée du mérite des originaux, si l'on en jugeait seulement sur les copies. Il n'en est pas ainsi des recueils où ne figurent que des lithographies d'après les tableaux ou les dessins de peintres nés de l'autre côté du Rhin. Dès l'année 1821, M. Strixner lithographiait avec fidélité, avec une sorte de piété patriotique, la *Collection d'anciens tableaux allemands* appartenant alors aux frères Boisserée et acquise depuis par le roi de Bavière Louis Ier. Plus

tard, les fac-simile, publiés par MM. Mansfeld et Förster, des dessins de Martin Schœn, d'Albert Durer et de plusieurs autres vieux maîtres venaient dignement rappeler les titres de l'école primitive, comme les lithographies d'après les compositions de M. Overbeck ou de ses disciples achevaient de populariser quelques talens éminens de l'école moderne. C'est dans ce genre de travaux surtout, c'est lorsque l'interprétation du modèle n'exige ni un instinct très vif de la couleur, ni un sentiment de l'harmonie en dehors de la pure cadence des lignes, que les dessinateurs allemands prouvent leurs aptitudes et qu'ils accusent nettement leur manière. Ils semblent dépaysés partout ailleurs, ou plutôt la lithographie n'existe pas pour eux en tant que procédé indépendant d'un type fixe et de formes déjà définies.

La lithographie est donc, à vrai dire, un art français, puisque c'est dans notre pays qu'elle a eu les plus brillantes origines, l'activité la plus féconde, les succès les plus variés. En France seulement, elle a été mieux qu'un moyen de reproduction pour des exemplaires fournis par les autres arts ou par la science, mieux aussi qu'un procédé au service des caprices chétifs et des vulgaires fantaisies. Grâce aux talens d'élite qui ont profité de ses ressources sans en forcer l'emploi ni la portée, elle a acquis de bonne heure et elle a gardé longtemps une importance d'autant plus sûre qu'elle se renfermait plus strictement dans son domaine. Tout cela désormais n'intéresserait-il que le passé? Ne saurions-nous, autrement que par le souvenir, ressaisir quelque chose des priviléges que nous avons possédés, des progrès qui se sont accomplis à une époque si près de nous et sur notre sol? Il semble impossible que notre école consente à se démentir elle-même et à s'abstenir de gaîté de cœur d'efforts conformes au fond à ses facultés naturelles, à son génie. Nous espérons qu'elle ne répudiera pas pour toujours un héritage qui lui appartient, des traditions qui l'obligent, des exemples qu'elle seule serait en mesure de renouveler : elle sait trop bien et par une trop longue expérience qu'à côté de la gloire qui récompense les hautes entreprises, une part d'honneur est réservée aussi à des travaux d'un caractère moins grave, à des œuvres n'ayant pour objet que l'amusement de l'imagination. Ce n'est pas sans doute dans la patrie de Callot, de Chardin, de Moreau, de cent autres ingénieux artistes dont les maîtres-lithographes de notre siècle ont fait revivre à leur manière le goût délicat et le fin bon sens, ce n'est pas dans le pays de l'art spirituel par excellence que l'on pourrait craindre sur ce point une disette de quelque durée, ou qu'il serait nécessaire de plaider une cause qui, de tout temps, a eu parmi nous tant de juges intéressés et tant de charmans talens pour défenseurs.

HENRI DELABORDE.

LA

LITTÉRATURE APOCALYPTIQUE

CHEZ LES JUIFS ET LES CHRÉTIENS.

L'APOCALYPSE D'APRÈS LES TRAVAUX DE LA CRITIQUE MODERNE.

Commentar zur Offenbarung Johannes, von Dr G. Volkmar, professor der theologie an der universitat und kantonal-diakon zu Zürich. (*Commentaire sur l'Apocalypse de Jean,* par le Dr G. Volkmar, professeur de théologie à l'université et diacre du canton de Zürich.) Zürich 1862.

Parmi les foyers de libéralisme religieux qui font rayonner leur action, depuis quelques années, avec une intensité croissante, il faut citer avec honneur la charmante petite ville de Zurich, qui mérite à bien des égards le surnom d'Athènes suisse dont l'a gratifiée l'amour-propre helvétique. Il semble que l'esprit de Zwingli, le plus hardi et le plus large des réformateurs du XVIe siècle, se soit réveillé de nos jours dans les lieux témoins de sa courte et belle vie. Cet esprit avait dormi longtemps. C'est à Zurich que la scolastique protestante, qui fit tout ce qu'elle put au XVIIe siècle pour compromettre par un dogmatisme outré les résultats de la révolution accomplie au siècle précédent, rédigea ce maussade *Consensus helveticus* dont le maintien rigoureux eût pour jamais arrêté la science religieuse.

Heureusement les principes essentiels de la réforme furent plus forts que l'étroitesse inconséquente de ses organes. L'influence d'un Gessner, d'un Lavater, plus tard d'un Pestalozzi, sans parler d'un groupe nombreux de philosophes et de savans d'un haut mérite, comme les républiques suisses ont l'habitude d'en beaucoup pro-

duire et d'en beaucoup attirer, n'était pas faite pour consolider le despotisme absolu de la vieille dogmatique. Là comme ailleurs, la transformation religieuse s'accomplit graduellement, insensiblement. Au commencement de notre siècle, J. Schulthess représentait dans les chaires de Zurich ce rationalisme dit vulgaire, dont les petitesses, les ridicules même, ne doivent pas nous faire oublier les services réels. En 1839, une tempête éclata dans l'église et dans le canton. Le gouvernement aristocratique d'alors avait invité le fameux docteur Strauss à venir enseigner la théologie à l'université de Zurich. Eu égard aux circonstances et bien que le célèbre auteur de la *Leben Jesu* n'eût pas encore pris vis-à-vis de l'église la position décidément hostile qu'il adopta depuis cet événement, auquel il fut très sensible, c'était une imprudence que les meneurs du parti démocratique exploitèrent fort habilement. Une révolution éclata au nom de la souveraineté populaire et de la religion menacées. M. Strauss dut renoncer à ce poste, qu'il avait accepté avec empressement. Cependant il y avait trop de malentendus en jeu dans toute cette affaire pour que l'alliance entre la réaction religieuse et la démocratie libérale fût de longue durée, et l'on peut dire que cet orage fut de ceux qui éclaircissent l'atmosphère. Depuis lors un libéralisme religieux moins négatif que celui dont M. Strauss eût été probablement le patron, mais décidé à concilier les résultats de la science indépendante avec les exigences légitimes de la piété chrétienne, s'est développé d'une manière continue et régulière. A Zurich comme partout, il existe un parti conservateur, en politique et en religion, dont il faut louer le zèle en matière d'œuvres de bienfaisance et d'évangélisation populaire; mais, comme partout aussi, il est impuissant à empêcher, autrement qu'en la modérant pour son bien, l'idée progressive dont nous parlons.

Parmi les promoteurs de ce libéralisme religieux, nous devons signaler en premier lieu le respectable M. A. Schweizer, théologien du plus grand mérite, dont la science et le caractère ont beaucoup contribué à imprimer au mouvement une direction puissante, soutenue et sérieuse. Ses nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons celui qu'il opposa à M. Strauss, *de la dignité du fondateur de la religion* (1), et une *Histoire des Dogmes fondamentaux de l'église réformée* (2), ont étendu sa réputation bien au-delà des limites de la petite république. A côté de lui se placent le savant pasteur Hirzel, chef actif du parti libéral, connu aussi par d'importantes publications, et plusieurs jeunes professeurs, MM. Biederman et Keim entre autres, qui promettent de continuer dignement l'œu-

(1) *Uber die Dignität des Religionstifters*, 1837.
(2) *Geschichte der reformirten Centraldogmen*, 1856.

vre de leurs maîtres. Le mouvement dont Zurich est le centre s'est répandu dans toute la Suisse orientale et au-delà. Il a un organe populaire très lu, les *Zeitstimmen* (voix du temps présent). D'après des renseignemens qu'il y a lieu de croire authentiques, un tiers des pasteurs du canton se rattache décidément au parti libéral, un cinquième lui est hostile, le reste ne pourrait encore être classé avec précision. Toutefois l'on peut dire que la presque totalité de la population rurale, la majorité dans les villes, lui sont sympathiques. Lorsqu'on sait à quel degré surprenant l'instruction populaire est poussée dans ce canton, il est impossible de s'étonner de cette rapide extension des idées libérales.

Nous voudrions entretenir nos lecteurs d'une conquête définitive et fort intéressante de la critique moderne, de l'explication rationnelle et scientifique de l'Apocalypse, car il est deviné, positivement deviné, ce mystère des mystères. Tandis que, dans certains cercles religieux, en Angleterre surtout, où l'on a toujours eu un faible pour les calculs apocalyptiques (1), notre siècle voyait recommencer sur nouveaux frais les élucubrations des périodes précédentes, et qu'ailleurs, surtout chez nous, on croyait qu'il fallait renoncer à l'espoir de jamais déchiffrer cet hiéroglyphe en vingt-deux chapitres, la patiente érudition de l'Allemagne creusait sans désemparer ce terrain encombré d'hypothèses ruinées, de systèmes démolis, et parvenait enfin à mettre au jour le trésor enfoui sous dix-huit siècles d'ignorance ou d'oubli. Les universités de Berlin, Gœttingue, Strasbourg, Tubingue, ont contribué, chacune pour sa part, à cette victoire, qui est un bien commun de la critique allemande. Ce n'est pas sans motifs pourtant que le désir d'exposer ici la question apocalyptique nous a fait tourner les yeux du côté de Zurich. C'est là en effet que dès 1781, avec l'*Histoire du Chiliasme* de Corrodi, le jour commençait à reluire sur ce domaine obscur. En 1836, M. Hitzig, alors professeur à Zurich, maintenant à Heidelberg, orientaliste de premier ordre, communiquait à ses étudians la grande découverte faite simultanément par d'autres exégètes, et à partir de laquelle la légitimité de l'explication que nous avons en vue ne pouvait plus être douteuse. Aujourd'hui enfin M. Volkmar, professeur extraordinaire à Zurich, qui s'est voué spécialement à l'élucidation de la littérature apocalyptique, nous fournit l'occasion cherchée; son commentaire sur l'Apocalypse, publié il y a un an, résume les travaux antérieurs et les poursuit avec beaucoup de méthode, de clarté et de pénétration.

La marche que nous avons à suivre pour ne pas fatiguer l'attention est indiquée par la nature même du sujet. Pour comprendre

(1) Voyez, entre autres, l'article de M. J. Lemoinne sur le Dr Cumming, *Revue* du 15 septembre 1855.

l'Apocalypse, il faut avoir une notion claire du genre auquel elle appartient, notamment du livre de Daniel. Il faut ensuite se rappeler la situation politique et religieuse où elle se produisit. Dès lors l'explication de cette œuvre étrange s'opère sans le moindre effort, et il en résulte un jour nouveau et fort curieux sur un moment de l'histoire romaine et de l'histoire de l'église dont peut-être on n'avait pas encore exactement saisi le vrai caractère.

I.

L'Apocalypse, qui au premier abord produit presque l'effet d'un miracle écrit, se *naturalise* vite en quelque sorte, dès que l'on a une idée générale des *apocalypses*. J'entends par là que le nom propre par lequel nous désignons le dernier livre du Nouveau Tesment est en réalité un nom commun qui, dans l'original, devait être suivi du nom de l'auteur pour qu'on sût ce dont il était question (sans quoi il eût signifié simplement « révélation »), et que ses énigmes, en apparence indéchiffrables, se devinent aisément quand on est familiarisé avec le langage et le point de vue constant des nombreux ouvrages similaires que produisit l'antiquité juive et chrétienne.

Le genre apocalyptique, — car ce fut un genre nettement caractérisé de littérature religieuse, — remonte au livre de Daniel (vers 164 avant Jésus-Christ), qui en a fourni le type premier et fixé les formes essentielles. Nous ne voulons pas chercher plus haut l'origine de cette manière de comprendre et de formuler l'histoire. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point elle serait un emprunt fait, avec plusieurs autres, à la Perse par la Judée. Il semble aujourd'hui que dans l'antiquité les emprunts proprement dits sont rares d'une religion à l'autre, et dans les questions de cet ordre le plus probable est ordinairement qu'avant tout contact certains germes existaient, qui d'eux-mêmes eussent probablement donné plus tard ce qu'ils ont donné plus tôt sous l'influence de plantes voisines, analogues, déjà en pleine floraison. C'est ainsi que s'expliquent le mieux les notables ressemblances qu'on peut constater entre plusieurs enseignemens du mazdéisme, la moins polythéiste des religions païennes, et le judaïsme des derniers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Comme les doctrines de la chute, de la résurrection, des anges, des démons, l'apocalyptique juive doit beaucoup aux relations des Juifs avec la Perse, sans qu'on soit tenu pour cela de voir en elle une plante exotique acclimatée artificiellement. En fait, elle pouvait sortir sans violence de l'ancien prophétisme, qui lui-même fut le fruit naturel du vieux monothéisme sémitique.

A mesure en effet que ce monothéisme acquit la conscience de

lui-même et de son isolement sur la terre, à mesure aussi se précisa et s'agrandit l'espérance dont les prophètes d'Israël furent les plus éloquens organes. On comprend qu'à l'idée d'adorer le seul Dieu vivant et tout puissant, tandis que les autres peuples n'adoraient que des divinités inférieures ou illusoires, répondît un jour le sentiment que le peuple choisi par ce seul vrai Dieu l'emporterait infailliblement sur tous les autres, car, selon la foi antique, ce peuple devait être seul favorisé par lui, puisqu'il était le seul qui l'adorât. Ne devait-on pas penser d'ailleurs que ce Dieu, justement jaloux d'être exclusivement adoré par les hommes, détruirait finalement les idolâtries attentatoires au culte qui n'est dû qu'à lui? C'est ainsi que le monothéisme d'Israël s'associa toujours plus étroitement les deux prévisions conjointes de la reconnaissance du seul vrai Dieu par le monde entier et de l'assujettissement du monde entier aux adorateurs du seul vrai Dieu. La croyance en un messie personnel, qui devait accomplir ces grandes choses, ne fut que la dernière pierre posée sur l'édifice des espérances du peuple juif, le peuple le plus ambitieux et le plus humilié qu'il y ait jamais eu.

L'humiliation fut chez lui proportionnelle à sa gigantesque ambition. Les événemens semblèrent se succéder tout exprès pour démentir la théorie. Après la période, plus brillante de loin que de près, des David et des Salomon vint celle des schismes et de la décadence continue. Quelques réveils ardens de patriotisme et de piété ne purent la conjurer. A la fin, il fallut subir la pesante domination chaldéenne. Bien loin de guider son peuple vers ses glorieuses destinées, Jérémie dut pleurer sur les ruines de Jérusalem en compagnie de la vieille mère Rachel, réveillée à Rama, dans son tombeau millénaire, par les gémissemens de ses enfans qui partaient pour l'exil. Néanmoins, si le corps du peuple était détruit, son âme ne l'était pas, et les âmes immortelles se refont de nouveaux corps, ou, si l'on veut, quand un peuple est le porteur d'une idée immortelle, il ne peut pas mourir. Pendant les années d'exil, les prophètes parvinrent à maintenir le feu sacré du patriotisme et de la foi. Ce fut enfin au tour de Babylone de succomber sous les coups d'un conquérant, et, favorisée par le gouvernement doux et sympathique des rois mèdes et perses, l'élite religieuse de Juda put retourner aux lieux sacrés que « l'Éternel avait choisis pour y mettre son nom, » et se concentrer paisiblement sur la grande œuvre de sa restauration religieuse.

Cependant il s'en fallait bien que cet état de choses, dont un peuple plus modeste aurait pu se contenter, réalisât les rêves de l'ardente et inquiète société qui nous occupe. La prospérité matérielle était loin de lui suffire, comme du reste à tous les peuples de sang noble. Le peuple juif était toujours soumis, tributaire, et,

chose particulièrement pénible, il semblait que telle dût être sa destinée perpétuelle. C'est en vain que les Perses, après avoir succédé aux Mèdes comme peuple dominateur, avaient subi à leur tour la loi d'Alexandre, et que l'empire grec s'était substitué en Asie à l'empire persan. Le conquérant meurt, ayant à peine ébauché son œuvre; ses généraux se partagent ses états : rien de tout cela n'émancipe les Juifs. Ils passent d'abord sous le sceptre des Ptolémées, qui avaient reçu l'Égypte pour leur part. Assez bien traités encore par ces princes, ils eurent lieu de regretter leur domination éclairée, quand une série d'événemens fort indépendans de leur volonté les transféra sous celle des Séleucus, rois de Syrie. Ceux-ci ne virent guère dans la florissante Palestine qu'une riche proie à exploiter. L'un d'eux surtout, Antiochus Épiphane, ne tarda pas à devenir l'objet des malédictions et de l'horreur des enfans d'Israël. Ce prince, éminent à plusieurs égards, eut une manie qui lui coûta cher, celle d'helléniser *per fas et nefas* les populations rangées sous son sceptre. Il eut peu de peine à réussir en Syrie, où la transformation était déjà presque accomplie quand il monta sur le trône; mais, sans parler des difficultés qu'il rencontra en Perse et en Arménie, sa politique d'unification vint se heurter contre un obstacle dont il n'avait pas prévu la puissance : l'obstination du peuple juif à rester lui-même.

Cette résistance étonna Antiochus, habitué à l'obéissance passive de ses sujets; il en chercha la cause, et avec un coup d'œil d'une parfaite justesse il la trouva dans la religion exceptionnelle qu'on professait à Jérusalem. Il se fit donc persécuteur par raison d'état. Non-seulement, aux applaudissemens d'un parti que la mode et la peur avaient beaucoup augmenté, il favorisa de tout son pouvoir l'adoption de la langue, des mœurs, des vêtemens et des plaisirs grecs, et les murs de Sion frémirent au bruit des courses et des spectacles qu'il institua dans cette enceinte vénérable, mais encore il proscrivit le culte de Jéhovah, l'observation de la loi et des fêtes nationales, pilla le sanctuaire, et érigea dans le temple un autel en l'honneur de son dieu favori, Jupiter Olympien (168).

A ce dernier coup, les opprimés ne consultèrent que leur désespoir. Une insurrection patriotique et religieuse éclate. Les supplices n'y font rien, ou plutôt l'ère des martyrs, payant de leur sang la liberté des autres, commence. Tout le monde connaît l'héroïque histoire des Macchabées. Une poignée de partisans réfugiés dans les montagnes, bientôt grossie par les mécontens qui accouraient de toutes parts, se battent en guérillas d'abord, bientôt en troupes aguerries, contre les soldats d'Antiochus, les refoulent graduellement dans Jérusalem, et réussissent même à entrer en vainqueurs dans la capitale. Leur premier soin est d'enlever du temple l'autel

abhorré, « l'abomination de la désolation, » et de purifier les parvis sacrés de ce contact impur (165). La guerre avait duré environ trois ans et demi, et, malgré de si brillans résultats, le danger était plus grand que jamais. Antiochus furieux venait de rassembler une armée formidable, et l'envoyait, commandée par son plus habile général, reprendre la capitale juive. Le parti grec relevait la tête, le parti de la transaction baissait la sienne; les patriotes eux-mêmes, tout surpris de leurs succès récens, sentaient leur résolution faiblir, leur foi chanceler.

C'est alors que parut un livre mystérieux qui semblait provenir d'un vieux voyant du temps de l'ancien exil, de ce Daniel dont un prophète avait parlé comme d'un sage et d'un juste par excellence (1). Ce livre se divisait en deux parties. La première retraçait le portrait de ce qu'avait été pendant les mauvais jours d'autrefois un vrai fidèle, un israélite sans peur et sans reproche, austère gardien de la foi héréditaire et témoin de la chute de bien des grandeurs humaines. Elle racontait par exemple comment il avait refusé d'obéir aux injonctions des plus grands rois quand ceux-ci l'avaient sommé d'abjurer le culte du Dieu de ses pères, comment il était resté toujours fidèle, même le jour où on le jeta dans une fosse pleine de lions affamés, comment il avait vu le plus illustre des rois de Babylone, Nébucadnetzar, devenu fou à force d'orgueil, brouter l'herbe des champs pendant des années entières, comment un jour que le roi Balthazar, nageant dans les délices et les magnificences de la terre, profanait les vases sacrés de Jérusalem en les remplissant du vin de ses débauches, il avait interprété les paroles inconnues, présage de ruine entière et soudaine, que la main effrayante avait fait flamboyer sur les parois de son palais.

Tous ces récits, dont nous n'avons pas à rechercher en ce moment la valeur historique, étaient pleins d'allusions au règne et à la personne d'Antiochus; mais la seconde partie du livre était encore plus directement applicable à la situation. Dans une série de visions dont le symbolisme était suffisamment clair pour des contemporains, l'auteur anonyme décrivait, en la résumant, l'histoire du passé, et y trouvait la preuve du triomphe assuré et prochain de la bonne cause, si seulement ses champions tenaient ferme. Dans la principale (ch. VII), celle qui contient la pensée mère du livre, il voyait le trône de Dieu dans le ciel ouvert et quatre animaux se succéder devant la face du Tout-Puissant, un lion, un ours, un léopard et un quatrième sans nom, c'est-à-dire les quatre grands empires qui avaient dominé successivement l'Asie occidentale et en particulier la Palestine. C'était le lion ailé de Babylone, l'ours

(1) Ézéchiel, XIV, 14; XXVIII, 3.

goulu de Médie, le brillant léopard persan et l'animal sans nom qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vu auparavant, qui vient d'au-delà des mers, en qui tout est nouveau, langue, habitudes, couleurs, religion : c'est l'empire grec provenu des conquêtes d'Alexandre. Cet empire a dix cornes, savoir les dix princes grecs qui ont régné sur la Syrie depuis et y compris Alexandre; mais il en pousse une onzième qui a des yeux d'homme et qui vomit le blasphème : cette dernière corne, la plus terrible, n'est autre qu'Antiochus Épiphane en personne (1). Elle n'en est pas moins mise à mort, les animaux qui l'ont précédée sont réduits à l'impuissance, et alors l'image d'un homme, *comme un fils d'homme*, vient sur les nuées du ciel se présenter devant Dieu et recevoir de lui l'empire universel. Cette forme humaine représente le peuple d'Israël concentré dans son Messie, et parvenant sous sa direction à cette domination sur le monde entier à laquelle il aspire. Il ne faut pas contester la belle et grande idée cachée sous ces symboles bizarres, cette idée de la domination finale de l'esprit et de la religion de l'esprit sur la nature et les religions de la nature. D'autre part, on ne peut nier qu'elle revêt aux yeux de l'écrivain juif des formes encore bien étroites et matérielles. Ajoutons que, d'après la prédiction, le temps d'angoisse qui précédera les jours de bonheur et de gloire doit durer trois ans et demi (la moitié du saint nombre 7 et la durée approximative de la guerre de l'indépendance), de telle sorte que les premiers lecteurs du livre de Daniel purent espérer le très prochain accomplissement des espérances qu'il renferme.

Telle fut la première apocalypse, et, comme nous l'avons dit, les conditions du genre furent désormais fixées. Il se rattachait à l'ancienne prophétie en affirmant comme elle, en dépit des apparences les plus décourageantes, le triomphe assuré des bonnes causes; mais il s'en distinguait à bien des égards qu'il importe de préciser.

En premier lieu, autant la prophétie ancienne était spontanée, de premier jet, autant la prophétie apocalyptique est réfléchie, calculée, tranchons le mot, arrangée. Une symétrie rigoureuse relie les diverses parties les unes aux autres. Les symboles, les visions s'enchaînent et s'expliquent mutuellement, et telle énigme posée au commencement du livre ne trouve sa solution qu'à la fin. En un mot, on veut faire désormais, non plus des discours de censure ou

(1) L'identité d'Antiochus Épiphane et de la dernière corne « aux yeux d'homme et proférant des blasphèmes (VII, 8) » ne fait plus doute aujourd'hui dans la science. Les preuves surabondent. Un seul détail de la description qui la concerne laissait encore place à quelque hésitation, savoir les trois cornes arrachées par elle; il est aujourd'hui éclairci. Il résulte en effet de recherches récentes, appuyées sur les *Fragmenta Hist. Græc.*, IV, 558, de M. Müller, qu'Antiochus jeta à bas du trône son prédécesseur Héliodore, fit périr son neveu, fils de son frère Séleucus IV, et passa dans l'opinion des Juifs pour le meurtrier de ce Séleucus lui-même.

de consolation comme autrefois, mais un livre. De plus, la prophétie apocalyptique met en saillie, d'une manière presque exclusive, ce qui n'était qu'un élément secondaire de la prophétie antérieure, je veux dire la prédiction, et c'est à elle surtout qu'est due la confusion qui depuis s'est établie presque généralement entre prophétiser et prédire l'avenir. Ses allures à dessein mystérieuses, son langage perpétuellement symbolique, supposant que ceux qui le comprennent sont initiés à ses secrets et à ses finesses, en font une littérature de gens opprimés, qui ne peuvent parler tout haut, mais qui se consolent de l'oppression brutale dont ils sont les victimes en méprisant, du haut de leur supériorité intellectuelle et religieuse, leurs maîtres du moment, qui ne connaissent pas comme eux les décrets divins, et qui, dans leur orgueilleuse folie, courent en insensés au-devant de leur perte. En particulier, il est un trait de la littérature apocalyptique qu'il faut noter : l'amour du bizarre. Ne voyons là rien d'arbitraire. Ce genre naît en effet des démentis étonnans, crians, que les faits infligent aux espérances fondées sur la foi religieuse, et il aspire à montrer que le croyant doit rester ferme dans sa profession en dépit des contradictions apparentes du moment, quelle que soit, à son point de vue de croyant, la bizarrerie des événemens qui se succèdent. Il est naturel que l'explication de choses bizarres le soit elle-même. De là ce goût de l'étrange, du monstrueux, du colossal, ce goût que la prophétie antérieure chez ses derniers représentans, un Ézéchiel surtout, avait déjà contracté sous des influences ninivites et babyloniennes, mais qui se donnera désormais pleine carrière dans la littérature apocalyptique. Du reste, il s'en faut que tout soit antipathique à notre esprit moderne dans ce genre d'écrits religieux qui sont comme le romantisme du prophétisme. Notre goût s'insurge souvent contre les images impossibles dont il use et abuse. Qu'est-ce qu'une corne qui a des yeux d'homme et qui profère des blasphèmes? A peu d'exceptions près, les descriptions apocalyptiques se refusent à la peinture et à la statuaire; mais on doit fréquemment admirer la vigueur, la terrifiante énergie des tableaux. Il y a des coups de théâtre vraiment imposans, et les auteurs savent, avec un art très réel, disposer leur mise en scène, graduer leurs images, suspendre leurs dénoûmens, de manière à produire de puissans effets de surprise ou de terreur. Enfin, toute réserve faite sur les erreurs, les illusions grossières et les oblitérations du sens moral que le point de vue de ces auteurs engendrait en quelque sorte fatalement, il faut reconnaître que deux grandes et fécondes idées, qui depuis ont fait du chemin dans le monde, prennent leur source dans leurs écrits. La première, c'est que le mal et l'erreur, destinés à être finalement et infailliblement vaincus, ne le sont toutefois qu'après avoir jeté tout leur venin, ma-

nifesté jusqu'au bout leur mauvaise nature : en d'autres termes, c'est l'excès du mal qui présage et amène le retour victorieux du bien. La seconde, c'est que l'histoire n'est pas, quoi qu'en puisse penser un observateur superficiel, un déroulement chaotique, arbitraire, de faits sans lien, subordonnés uniquement aux caprices du hasard, mais qu'elle est soumise à une loi interne qui la régit du dedans, qui se révèle par une symétrie exprimable en nombres fixes, et dont il faut chercher la formule dans le passé pour avoir le secret de l'avenir. C'est en ce sens qu'on a pu dire avec raison que les apocalypses sont autant d'essais primitifs de la philosophie de l'histoire.

Il va sans dire que toutes ces observations, applicables déjà au livre de Daniel, deviennent bien plus frappantes encore lorsqu'on en retrouve la confirmation dans les livres analogues auxquels par la suite il servit souvent de modèle, toujours de type littéraire. Ajoutons seulement qu'un autre trait commun des apocalypses, c'est d'enseigner que « les temps sont accomplis, » d'annoncer par conséquent la venue très rapprochée de la révolution universelle dans laquelle les méchans et leurs méchancetés seront foudroyés par la toute-puissance divine. L'idée de la fin du monde ou plutôt du renouvellement intégral et subit de l'ordre de choses actuel est en quelque sorte le postulat logique du point de vue apocalyptique.

C'est pourquoi la destinée de toutes les apocalypses fut d'être démenties tour à tour par les événemens. Les prédictions du livre de Daniel ne s'accomplirent qu'à moitié. Antiochus, il est vrai, mourut dans une expédition contre les Perses (164), et il est bien probable que l'auteur avait déjà vent de cette nouvelle quand il écrivit son livre. L'indépendance du peuple juif fut reconnue par ses successeurs; mais l'empire universel ne fut pas plus qu'auparavant le privilége du peuple élu. C'était à une autre puissance, plus occidentale encore que la Grèce, qu'il était réservé. De gré ou de force, les princes asmonéens, qui durent à l'héroïsme des Macchabées, leurs ancêtres, de régner sur la Palestine pendant tout un siècle, ouvrirent à ces nouveau-venus une porte toujours plus large qui leur permit de s'immiscer de plus en plus dans les affaires des Juifs. La ferveur première s'était d'ailleurs relâchée, et depuis la mort de Jean Hyrcan le sadducéisme, c'est-à-dire l'indifférence religieuse et les intérêts mondains, dominait la politique intérieure. La famille royale donnait un déplorable exemple par ses divisions intestines et ses mauvaises mœurs. En 64, Pompée entra dans Jérusalem sous prétexte d'appuyer un prétendant, pilla le temple, emmena des prisonniers, traita fort rudement en un mot les « alliés du peuple romain. »

Les violences du général romain furent l'occasion d'une nouvelle apocalypse. Cette fois l'auteur s'adressa au monde entier sous le nom de cette sibylle qui passait pour avoir, dans les anciens temps, prédit le sort futur des états et la série des révolutions de l'histoire. Certains indices donnent lieu de penser que Virgile a lu, sans en connaître l'origine (1), cette production apocalyptique dont le succès engendra les nombreuses imitations juives et chrétiennes réunies aujourd'hui dans le corps volumineux des *Oracula Sibyllina*. La sibylle en effet n'était pas nécessairement une devineresse païenne. Dans les théories mythologiques de l'antiquité, elle passait pour l'organe de la nature primitive, indépendante des sacerdoces et des sanctuaires officiels. Elle était donc comme une prêtresse de la religion primordiale, et voilà pourquoi son nom servit si souvent de couvert aux oracles fabriqués pour consoler les croyans et menacer les impies.

Inutile d'ajouter que la sibylle du temps de Pompée ne fut pas plus clairvoyante que ses sœurs. Loin de là. L'an VI de notre ère, la déposition du roi Archélaüs par ordre de l'empereur Auguste, suivie de la dévolution du pouvoir suprême en Judée à un procurateur romain, ne laissa plus au peuple juif qu'une ombre d'autonomie. Alors éclata la révolte de Juda le Galiléen, révolte qu'il fallut étouffer dans le sang; mais alors aussi se mit à poindre la douce et rayonnante lumière qui devait séparer graduellement la grande espérance du royaume de Dieu des scories qui en ternissaient la pureté, sans toutefois transporter d'emblée hors du cercle apocalyptique les premiers hommes qu'éclaira sa sereine lueur. Les idées apocalyptiques, bien que déjà plus élevées, demeurèrent très puissantes sur l'esprit des premiers chrétiens. Ils attendirent du Christ, lors de son retour, ce que le Christ, pendant sa vie, n'avait pas voulu leur donner, et vers la fin de la génération née avec lui, vers l'an 68, le règne et la personne de Néron donnèrent un nouvel essor à ces rêves ardens. C'est alors que parut la première apocalypse chrétienne, celle que nous appelons l'*Apocalypse*, et qu'il suffit en ce moment de mentionner à sa place historique.

Environ douze ans plus tard, vers l'an 80, sous Titus, parut un nouvel oracle sibyllin qui crut voir dans cette terrible éruption du Vésuve dont Herculanum, Pompéi, Pline l'Ancien, furent victimes, le signe annonciateur de « la fin des temps (2). » Le règne de Domitien, ce second Néron, également maudit des chrétiens et des Juifs, eut aussi son apocalypse : ce fut le livre apocryphe connu sous le nom de *IVe d'Esdras* (3), qui eut la chance malheureuse d'annoncer

(1) Voyez surtout la description de l'âge d'or dans la quatrième églogue.

(2) *Orac. Sibyll.*, IV, 47, suiv.

(3) M. Volkmar vient de publier un commentaire sur ce livre à Tubingue, chez Fries.

la destruction de l'empire romain juste au moment où le règne de Nerva inaugurait la période des Antonins. Sous Trajan, les révoltés de Palestine ayant remporté quelques avantages sur les troupes romaines envoyées à leur poursuite (118), une nouvelle sibylle (1) éleva la voix pour dénoncer les jugemens redoutables que Dieu allait exécuter sur le monde idolâtre. Et quand la suprême convulsion de la nationalité juive, vers l'an 132, mit aux prises Bar-Kochba, *le fils de l'étoile*, avec le colosse impérial, une autre apocalypse, la plus furieuse de toutes, parut sous le nom d'Hénoch, le patriarche anté-diluvien, rentré dans le paradis sans passer par la mort (*Gen.*, v, 24), et qui devait, en qualité de *summus propheta*, avoir prévu la victoire du prétendu messie sur les aigles et tous les animaux des champs (les païens). Depuis lors, la littérature apocalyptique entre en décadence. Aucune production saillante ne vient compenser l'inévitable monotonie du genre. Qu'il nous suffise de mentionner encore au IIe siècle le *Testament des Douze patriarches* fils de Jacob, *le Pasteur d'Hermas*, curieux document du puritanisme romain de l'époque, l'*Ascension d'Ésaïe*, apocalypse semi-gnostique, originaire d'Égypte, enfin le *Carmen apologeticum* de Commodien, découvert il y a quelques années et écrit l'an 250, sous la persécution de Décius, au moment où les Goths passaient le Danube pour la première fois.

Ces rapprochemens historiques permettent de comprendre comment il se fait que, de tous les ouvrages de l'antiquité, ce soient les apocalypses dont il est le plus facile de fixer la date. Il suffit en effet de les placer dans l'horizon historique supposé par leur contenu. Tant que leurs prédictions sont minutieusement conformes à l'histoire, on peut être certain qu'elles sont postérieures aux événemens décrits. Dès que cet accord cesse, la date cherchée se révèle. On doit aussi avoir observé que les auteurs cherchent d'habitude à mettre leurs paroles sous la protection d'un vieux nom vénéré, tant parce que cela rehausse leur autorité que parce que cette apparence d'antiquité reculée augmente l'impression de mystère qu'ils aiment à produire. C'est à la même cause qu'il faut attribuer leur prédilection pour les expressions et les formes archaïques.

On se demandera peut-être comment il est possible que l'engouement pour un genre de prédictions si souvent, si brutalement démenties, ait duré si longtemps. Cela tient à bien des causes, mais entre autres à ce que les chiffres et les symboles dont ces prédictions étaient remplies, devenant toujours plus énigmatiques à mesure que l'on perdait de vue les circonstances momentanées auxquelles ils s'adaptaient, se prêtaient à des interprétations nouvelles,

(1) *Orac. Sibyll.*, v.

allégoriques, arbitraires, transformant par exemple en années ce que les textes donnaient comme des jours, ou bien en choses personnifiées les êtres personnels et concrets figurant dans les descriptions prophétiques. Tel fut surtout le cas lorsqu'une popularité exceptionnelle eut ouvert à deux de ces livres (celui de Daniel et l'Apocalypse de Jean) l'entrée du canon juif et chrétien. Depuis lors, il fut admis d'avance, par tous leurs interprètes, que de tels livres ne pouvaient contenir aucune erreur, et comme chaque siècle eut ses tyrans et ses victimes, ses persécuteurs et ses persécutés, chaque siècle aussi crut s'y reconnaître.

II.

Désormais notre attention se concentrera sur l'Apocalypse proprement dite. De ce qui précède il résulte que, pour faciliter l'intelligence de ce livre si obscur en apparence, il nous faut rappeler avec quelques détails l'état de l'empire et de l'église au moment où il fut écrit.

On était en l'an 68 de notre ère. La Judée était en pleine révolte; les Parthes menaçaient les extrémités orientales de l'empire; Néron venait de tomber du trône. Quatre ans étaient à peine écoulés depuis le terrible incendie qu'il avait fait allumer à tous les coins de sa capitale, afin sans doute de la reconstruire sur un nouveau plan et à moins de frais. Avec une infernale adresse, il avait su détourner sur les chrétiens, déjà mal vus, les colères du peuple, et une persécution atroce avait sévi, surtout à Rome, contre les disciples du crucifié. Très aimé de la populace, assez bien vu dans l'armée d'Italie, qui respectait en lui le dernier des césars, mais détesté de la population honnête et de l'aristocratie, Néron avait disparu subitement, d'une manière mystérieuse, inexplicable, au premier bruit de la révolution qui s'avançait à pas rapides. En même temps sa chute soudaine provoquait le premier grand ébranlement qui, depuis les jours d'Auguste, eût mis en question le maintien de l'empire. Sans doute c'étaient des généraux romains que ces Galba, ces Othon, ces Vitellius, dont les *pronunciamientos* se succédaient coup sur coup; mais ce n'en était pas moins des provinces que la révolution anti-césarienne était sortie. A côté d'eux Vindex, un Gaulois, n'avait-il pas osé arborer l'étendard de l'insurrection? En Afrique, en Germanie, en Gaule, en Mœsie, en Asie, les légions proclamaient à l'envi l'une de l'autre de nouveaux empereurs. Le secret de l'empire était divulgué; on savait désormais qu'on pouvait faire un empereur ailleurs qu'à Rome, et il n'y avait pas de raison bien visible pour que ce gigantesque assemblage de nationalités conquises ne se disloquât point en cent morceaux. L'année qui vit monter Galba

sur le trône, dit Tacite, fut la dernière de sa vie et presque de l'état. Il était temps qu'une main de fer comme celle de Vespasien, fort occupé pour le moment en Judée, vînt resserrer les liens détendus de ce grand corps qui menaçait de s'affaisser sur lui-même, d'autant plus que d'étranges rumeurs circulaient à Rome, en Grèce, en Asie. Les gens les mieux renseignés affirmaient pertinemment que Néron, ayant perdu la tête, s'était fait tuer par un de ses affranchis dans une grotte isolée; mais ils paraissaient trop intéressés à l'affirmer. Le fait est que le peuple ne croyait pas à cette étrange nouvelle, et le bruit se répandait à chaque instant que Néron n'était pas mort, qu'il avait réussi à gagner secrètement l'Asie, et que, très bien accueilli par les Parthes, il allait revenir à la tête d'une armée d'Orientaux pour se venger de ses ennemis et infliger à Rome un châtiment dont le fameux incendie de l'an 64 n'eût été que le faible avant-coureur. Il faut lire dans les historiens les plus accrédités les nombreuses et curieuses tentatives des faux Nérons qui se succédèrent, pour ainsi dire, sans désemparer sous les règnes suivans et trouvèrent constamment des partisans crédules et enthousiastes. Cela prouve ce que l'on soupçonnait déjà, c'est-à-dire que Néron fut plus populaire qu'on ne le penserait à première vue. Il y avait même des gens qui, pour concilier toutes les versions, admettaient qu'en effet Néron avait reçu une blessure mortelle; mais ils ajoutaient que, remis sur pied par un prodige satanique, il réaliserait, sous les auspices et avec l'aide de l'enfer, le terrible programme qui lui était attribué. Dans ceux qui parlaient ainsi, nous pouvons déjà reconnaître des chrétiens et des Juifs pour qui la possibilité d'une résurrection opérée par Dieu ou par le diable n'avait rien d'inadmissible, et qui, ayant de sérieux motifs pour abhorrer leur cruel persécuteur, ne devaient voir en lui que l'instrument infernal des dernières calamités pesant sur le monde. Il est certain qu'un pareil scélérat, qui avait en quelque sorte réalisé l'idéal du vice et du crime, qui, surtout pendant les dernières années de sa vie, s'était plongé publiquement dans les plus crapuleuses débauches, qui avait fait périr ses meilleurs amis, sa femme, sa mère elle-même, devait aisément revêtir l'apparence d'un être surnaturellement mauvais, de quelque chose comme une incarnation démoniaque.

Les Juifs étaient alors dans toute l'exaltation de la lutte désespérée qu'ils avaient engagée contre l'empire. Depuis l'an 66, ce peuple, poussé à bout, avait chassé les aigles romaines et proclamé son indépendance, résolu à la défendre jusqu'au dernier souffle. L'année d'après, Néron envoyait en Palestine Vespasien avec les instructions les plus sévères. En 68, le général romain avait reconquis pied à pied la Galilée et la Samarie, et arrivait sous les murs de Jérusalem, qu'il allait bientôt quitter avec le titre d'empereur,

laissant son fils Titus pour achever son œuvre sanglante. On sait les épouvantables péripéties de ce siége qui dura deux ans, et le point extrême où les Juifs poussèrent la furie de la résistance nous donne une idée de ce que devait être leur disposition d'esprit au moment où l'espoir de vaincre ne leur était pas encore interdit. Sans doute un observateur ordinaire n'eût pas douté qu'à la longue Jérusalem succomberait devant la force; mais dans la croyance ou, si l'on veut, dans l'illusion invétérée du peuple juif, l'extrémité où elle allait être réduite n'était-elle pas précisément le gage du secours miraculeux qui lui viendrait d'en haut et de la réalisation prochaine des incomparables destinées que ses prophètes lui avaient assignées?

De leur côté, les chrétiens, qui sous le règne de Néron avaient beaucoup augmenté en nombre, surtout en Asie-Mineure, en Grèce et à Rome, auraient pu assister au lugubre drame qui se déroulait en Judée comme des spectateurs personnellement désintéressés, émus seulement d'une pitié sympathique pour un peuple coupable, égaré, mais enfin leur parent par la foi, et qui n'en était pas moins le peuple du Sauveur. Eux-mêmes d'ailleurs avaient été les objets de la cruauté raffinée du tyran, et nous savons aujourd'hui combien il s'en fallait alors que la synagogue et l'église fussent encore séparées par un fossé bien profond. Non-seulement dans la Palestine les disciples du Christ se considéraient toujours comme Juifs et même comme les meilleurs des Juifs, et n'avaient renoncé, ni pour eux-mêmes ni pour leurs compatriotes, aux rêves les plus ambitieux du messianisme traditionnel, mais encore la tendance judéo-chrétienne, cette alliance illogique de la loi et de l'Évangile que l'apôtre Paul eût voulu dissoudre entièrement, prédominait dans l'église en général. La grande majorité des chrétiens était donc de cœur et d'âme avec le peuple juif. Sans doute elle se flattait que des événemens aussi formidables l'amèneraient à résipiscence et lui ouvriraient les yeux sur l'erreur qu'il avait commise en repoussant Jésus de Nazareth; mais elle n'entendait nullement que l'étendard du polythéisme idolâtre flottât victorieusement sur les murs sacrés du temple du vrai Dieu. Elle s'unissait donc aux assiégés par ses vœux pour leur délivrance finale, par ses imprécations contre le paganisme et contre celui qui en concentrait la puissance, l'affreux Néron. Le chrétien judaïsant, qui trouvait dans sa double foi de chrétien et de Juif des motifs redoublés de haine contre le polythéisme et l'empire, était au fond plus disposé que personne à les maudire également et à observer ces signes des temps qui semblaient présager qu'une révolution universelle était imminente. Sous le coup des événemens dont il était témoin, sa répugnance contre le libéralisme des doctrines pauliniennes, lesquelles tendaient à diminuer la distance qui,

dans la vie quotidienne, séparait le Juif du païen, cette répugnance devenait de l'horreur. Il y voyait une trahison, une apostasie de la bonne cause, juste au moment où elle requérait le plus de stricte fidélité. Enfin, tandis que les tièdes et les faibles devaient se laisser aller à l'abattement sous le coup de ces persécutions et de cette guerre qui semblaient interdire tout espoir à l'église et à la nationalité juive, les forts devaient puiser, dans cet excès même du mal parvenu à son paroxysme, la certitude de sa prompte défaite. Plus ils étaient accablés, plus leur triomphe éclatant était sûr et prochain. Le moment, la situation, les croyances, les dispositions, tout appelait une apocalypse. Elle vint, et ce fut la nôtre, l'Apocalypse ou révélation de Patmos. Transportée au milieu de la situation politique et religieuse que nous venons de décrire, l'Apocalypse s'explique d'elle-même.

Comme le livre de Daniel, qu'elle imite beaucoup, elle a une introduction instructive, homilétique plutôt que révélatrice, et se compose pour le reste de visions emboîtées l'une dans l'autre par un procédé assez curieux. Elle part de la supposition que le moment de la grande catastrophe est proche (1), et que Jean, serviteur du Christ, a reçu l'ordre d'en faire connaître les indices et les péripéties. Appliquant à sa manière un des chiffres donnés par le livre de Daniel, l'auteur calcule que le monde et la société du moment où il écrit n'ont plus que trois ans et demi à durer (2). Cette proximité fait que les fidèles doivent redoubler de sévérité envers eux-mêmes, d'intolérance envers tout ce qui est païen, et se garder de tout ce qui ressemblerait à une souillure. De là ces messages adressés à sept églises importantes d'Asie-Mineure, représentant évidemment aux yeux de l'auteur la totalité de l'église chrétienne, car le nombre sacré 7 est divin, et signifie, tout le long du livré, ce qui est complet, achevé, à qui rien ne manque, au point que l'esprit de Dieu lui-même se décompose en sept esprits siégeant devant son trône. Ces sept messages, à part quelques différences peu essentielles, roulent sur le même thème : il faut être plus fidèle que jamais. Ce qu'il y a de plus saillant dans les reproches ou les avertissemens qu'ils énoncent, c'est la rudesse avec laquelle l'auteur attaque un parti qu'il stigmatise tantôt comme celui des faux apôtres, « qui se disent apôtres et ne le sont point, » tantôt comme le parti des balaamites ou des nicolaïtes, deux mots qui, le premier en hébreu, le second en grec, signifient « corrupteurs » ou « destructeurs du peuple. » Il n'en a pas fallu davantage pour que les *pères*, se rappelant que parmi les diacres de Jérusalem il y en avait un nommé Nicolas, fissent de ce brave homme le premier des

(1) I, 13; II, 5, 16; III, 11; XI, 14; XXII, 6, 10.
(2) XI, 2, 3; XII, 14.

hérésiarques. La réalité est que nous nous retrouvons ici au milieu de la lutte ardente qui partagea l'église apostolique, et il n'est pas difficile de reconnaître les partisans de Paul sous les traits passablement grossis par l'indignation de l'auteur, judéo-chrétien exalté. Comme de vrais disciples du faux prophète Balaam, qui jadis corrompit le peuple d'Israël, ces faux Juifs, ces faux chrétiens mangent des viandes sacrifiées aux idoles et se souillent par des unions criminelles. Ce sont là précisément les deux principales illégalités que ceux même des Juifs chrétiens qui eussent souffert chez les païens convertis une grande indépendance au sujet des préceptes mosaïques ne pouvaient se décider à tolérer, savoir l'usage des viandes provenant des sacrifices, qu'on vendait en abondance sur les marchés des grandes villes, qu'on servait sur une foule de tables privées, et les mariages, licites au point de vue civil, mais prohibés par la législation de Moïse. Ce qui s'agitait sous cette controverse spéciale, c'est au fond la question de savoir si les chrétiens pouvaient ou non entretenir des relations suivies et amicales avec la société païenne. L'auteur veut, on le voit, que la société chrétienne n'ait absolument rien de commun avec le monde païen. Il les sépare *a mensa et thalamo*. S'il n'attaque pas personnellement l'apôtre Paul, tout en faisant une allusion évidente à ses prétentions apostoliques, selon lui illégitimes, il est certain qu'il n'a aucun égard à ce que cet apôtre a pu enseigner dans les mêmes églises d'Asie-Mineure auxquelles il s'adresse. Plus loin, quand il décrira les murs de la Jérusalem céleste, dont les douze portes présentent chacune un nom d'apôtre, il n'y en aura pas une seule pour l'apôtre des gentils.

En dehors de ce point saillant, cette première partie n'offre rien de bien remarquable. Il faut noter seulement quelques symboles ou expressions apocalyptiques. Ainsi Dieu est l'*alpha* et l'*oméga*, la première et la dernière lettre de l'alphabet, manière rabbinique d'enseigner qu'il contient toutes choses en lui-même. Le Christ glorifié apparaît à l'auteur au milieu de sept chandeliers d'or qui correspondent dans le ciel aux chandeliers de même nombre du temple de Jérusalem et aux sept églises dont nous venons de parler. Ses cheveux sont blancs, comme l'étaient ceux de l'Ancien des Jours ou de l'Éternel dans le livre de Daniel, ce qui signifie que l'éternité est désormais son partage, et en général disons tout de suite que l'Apocalypse applique à la personne du Christ les attributs symboliques de la Divinité, non qu'elle en fasse le Créateur lui-même, mais elle veut indiquer par là que les attributs divins lui ont été conférés, comme ils le seront ensuite aux élus, en récompense de sa sainteté et de sa victoire. C'est ainsi que sous la figure de l'*agneau* immolé il a sept cornes et sept yeux, c'est-à-dire la toute-puissance et la toute-science.

Arrivent alors les visions apocalyptiques proprement dites. Elles sont précédées d'un superbe prélude, d'un *alleluia* entonné par l'univers entier et confirmé par l'*amen* des élus (ch. IV), car le ciel s'est ouvert, un son de trompette (1) s'est fait entendre, et, sans décrire Dieu lui-même, que, selon l'Ancien Testament, nul homme ne peut voir et vivre, le prophète a pu contempler son trône entouré de l'arc-en-ciel, tout resplendissant d'éclairs, tout retentissant de tonnerres, et soutenu par les quatre *chérubins*, ou grandes forces créatrices, qui ne cessent de répéter jour et nuit : « Saint, trois fois saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui sera! » En avant, vingt-quatre anciens, sanhédrin représentatif de l'église, jetaient leurs couronnes au pied du trône, s'unissant aux grandes voix de la nature pour glorifier l'auteur de leur être. Le voyant remarque un livre fermé de sept sceaux : c'est le livre de l'avenir, que tout le monde ignore, mais que l'agneau immolé ou le lion de Juda (car Jésus, doux et vaillant, a droit à ces deux titres) va ouvrir en vertu du droit qui lui est acquis, et dont le cantique nouveau, que chantent désormais la terre, la mer et les cieux, proclame la plénitude et la justice (ch. V). Il y a de puissantes harmonies dans ce livre; les orgues alors n'étaient pas inventées, et il y fait penser à chaque instant : on croit les entendre remplissant l'immensité de leurs accords et de leurs mille voix.

Les sceaux sont ouverts l'un après l'autre, et chacun d'eux donne lieu à l'apparition d'un sinistre présage ou bien à quelque mesure préparatoire aux grandes scènes qui vont se dérouler. C'est en ce moment que défilent devant les yeux stupéfaits du prophète les quatre fameux cavaliers de l'Apocalypse qui symbolisent la conquête, la guerre, la famine et la peste. Ce sont les quatre premiers grands fléaux qui précéderont la fin des temps.

« Je regardai, et je vis un cheval blanc. Son cavalier était armé d'un arc. On lui donna une couronne, et il partit vainqueur et voulant vaincre encore.

« Ensuite un autre cheval parut. Il était couleur de feu. Son cavalier reçut le pouvoir de bannir la paix de la terre et de pousser les hommes à s'entr'égorger, et on lui donna une grande épée.

« Je regardai encore, et un cheval noir parut. Son cavalier portait une balance en sa main, et j'entendis une voix qui sortait du milieu des chérubins et qui criait : « La mesure (2) de froment pour un denier, les trois mesures d'orge pour un denier! »

(1) Les trompettes sonnent à chaque instant dans l'Apocalypse. M. Volkmar a fait à ce propos l'observation ingénieuse que cet instrument ne réveillait nullement dans l'esprit des lecteurs juifs de ce temps les idées belliqueuses ou mondaines qui s'y associent chez nous. Comme les cérémonies les plus augustes du temple de Jérusalem étaient annoncées par un jeu de trompettes, ce son avait quelque chose de vénérable, de sacré, analogue à ce qu'aurait pour nous le son des cloches.

(2) Cette mesure, le *chœnix*, représentait la ration journalière d'un homme, et la

« Je regardai encore, et un cheval pâle parut. Son cavalier s'appelait la Mort, le sépulcre suivait, et le pouvoir lui fut donné de faire périr le quart des habitans de la terre par l'épée, par la famine, par la mortalité et sous la dent des bêtes féroces. »

Il n'y a encore là rien de bien spécial à l'histoire du temps où vivait l'auteur, bien qu'il fasse déjà allusion à certaines calamités qui avaient marqué les années précédentes; mais tout cela n'est encore que préparatoire. Il en est de même des cris d'impatience des martyrs dont le sang crie vengeance, et des ébranlemens célestes qui font que le soleil s'obscurcit, que la lune devient sanglante, et que « les étoiles tombent à terre comme les figues d'un figuier secoué par le vent. » C'est ainsi que d'autres prophètes avaient déjà décrit de grandes révolutions historiques. Tout ce qui précède est contenu dans les premiers sceaux; mais, au moment où le septième allait être ouvert, un temps d'arrêt a lieu, que les anges mettent à profit pour marquer au front les israélites fidèles du signe qui les préservera de l'épouvantable tribulation qui s'apprête. Ici encore le caractère juif-chrétien de l'auteur se révèle. Les élus forment sans doute une grande multitude de toute nation et de toute langue, mais cette multitude est subordonnée aux 144 (12 × 12) mille Israélites que les anges ont désignés comme dignes du salut parmi les douze tribus d'Israël.

Le septième sceau s'ouvre donc enfin; mais, s'il contient le dénoûment, il renferme bien autre chose encore, et il est visible que dans le procédé calculé de l'auteur d'éloigner ce dénoûment au moment où il semblait que rien ne devait plus le retarder, il y a un rapport très ingénieusement figuré avec cette attente apocalyptique depuis si longtemps excitée, qui se croyait toujours à la veille de la fin des choses, et qui ne savait pas qu'il y avait encore des décrets divins qui devaient être exécutés avant que « les temps fussent accomplis. » Le septième sceau ouvert, une demi-heure se passe dans le silence, après quoi le prophète voit défiler les sept archanges, munis chacun d'une trompette. Chacun d'eux en sonne à son tour, et nous assistons à une répétition des plaies d'Égypte qui frapperont un tiers de la terre. Nous devons toutefois signaler la transformation que subit la plaie dite des sauterelles. C'est la cinquième trompette qui les évoque. Elles sortent en foule du puits de l'enfer, semblables à une épaisse fumée, et c'est bien ainsi que ce fléau s'annonce de loin dans les plaines de l'Orient. Mais voici que ces sauterelles prennent la face humaine, et à leur corps de chevaux préparés pour la bataille, à leurs cuirasses de fer, à leurs

journée d'ouvrier étant alors, du moins en Asie, payée un denier, la proportion indiquée ci-dessus suppose que les hommes devront consacrer tout leur gain à leur nourriture. Le cheval blanc dont il est parlé en premier lieu était celui des triomphateurs.

casques dorés d'où tombent des cheveux longs comme des cheveux de femme, à leurs dards qu'elles décochent en fuyant, il est facile de reconnaître la terrible cavalerie parthe. Elle est commandée par un ange de l'abîme qui s'appelle en hébreu *Abaddon* et en grec *Apollyon*, c'est-à-dire *le destructeur* (1), car l'auteur, pour certaine raison que nous saurons bientôt, désire que ses lecteurs connaissent aussi les noms hébreux des êtres malfaisans qu'il amène sur la scène. Ce qui prouve d'ailleurs que c'est du côté de l'empire parthe que la vision nous dirige, c'est qu'au son de la sixième trompette, ordre est donné de laisser le passage de l'Euphrate libre, afin que la redoutable armée puisse venir exercer ses ravages sur l'empire romain.

Il semble que la septième trompette n'ait plus qu'à sonner pour que la fin arrive... Mais non, de nouvelles suspensions à effet dramatique, de nouvelles mesures préparatoires la reculent encore, et plus nous avancerons, plus nous verrons désormais se dérouler l'histoire contemporaine de l'auteur.

Les dernières révélations sont précédées d'un immense roulement de tonnerre. Il semble qu'on batte aux champs dans les cieux pour que tout fasse silence, pendant que l'ange de la toute-puissance, un pied sur la terre, un autre sur la mer, jure au nom de Dieu « qu'il n'y aura plus de temps. » Il faut ensuite que le prophète dévore le petit livre qu'il porte en sa main. Ce livre est petit, puisqu'il ne contient que les quelques jours qui doivent s'écouler encore. Il est doux à la bouche comme du miel, car il annonce que Dieu va venger ses élus, et décidément la vengeance est douce à l'âme de notre Juif chrétien; mais il remplit les entrailles d'amertume, car cette vengeance se révélera par d'affreuses catastrophes. En attendant, le prophète reçoit l'ordre de mesurer le temple de Jérusalem et de s'arrêter, dans cet arpentage, au portique extérieur. En langage apocalyptique, cela veut dire que l'intérieur du saint édifice sera protégé divinement contre les assauts de l'ennemi, et ceci est très important pour la fixation de la date du livre, car il en résulte que l'auteur s'attend bien à ce que Jérusalem et même les abords du temple tombent au pouvoir des païens, mais non pas à ce que le temple lui-même soit pris et détruit. Nous savons en effet par l'histoire du siége de Jérusalem que tel fut l'es-

(1) C'est le passage de l'Apocalypse où de pieux partisans de la sainte alliance se plaisaient à voir décrits dix-huit siècles d'avance les cuirassiers de la garde impériale, en même temps qu'ils rapprochaient le nom d'Apollyon de celui de Napoléon. Il y avait deux malheurs, entre plusieurs autres, inhérens à cette explication. C'est que les cuirassiers de la garde n'avaient pas l'habitude de combattre en fuyant, et que le nom d'Apollyon n'a aucun rapport avec celui de Napoléon, qui doit signifier *Napolitains*, Neapolis étant devenu partout *Napoli*.

poir suprême des derniers défenseurs de Sion. Ce détail atteste donc que l'Apocalypse a été écrite avant l'an 70 (1). Deux prophètes, dont les traits rappellent Élie et Moïse, sont envoyés pour convertir les habitans de Jérusalem et les gentils. C'était un enseignement des rabbins que ce retour des deux prophètes à la veille de la fin des temps; mais il serait bien possible que l'auteur, tout en les décrivant avec leurs attributs historiques, ait pensé à Jacques, frère de Jean, décapité sous Hérode-Agrippa, et à l'autre Jacques, vénéré par la première église comme frère du Christ, lapidé en 62. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont tués par la *bête* montant de l'abîme, c'est-à-dire le pouvoir idolâtre. Leurs corps sans sépulture restent exposés quelque temps aux yeux des païens, lorsque tout à coup ils ressuscitent et remontent au ciel. Alors un tremblement de terre engloutit la dixième partie de la ville, de sorte que le reste se convertit (2). Telle était en effet l'espérance qui permettait aux Juifs chrétiens de concilier leur patriotisme avec le fait que la grande majorité de leurs compatriotes refusait de reconnaître Jésus pour le Messie. A leurs yeux, cette incrédulité ne pouvait être que passagère, et avant la fin des temps il devait arriver infailliblement quelque chose qui ouvrirait les yeux du peuple élu, momentanément égaré. C'est la nation d'Israël représentée par la femme du chapitre XII, tout entourée du soleil, ayant sous ses pieds la lune et sur sa tête une couronne de douze étoiles (les douze tribus), c'est cette nation dans les douleurs de l'enfantement qui donne le Messie au monde, et la nation du Messie ne peut évidemment pas être toujours privée des bénédictions qu'il apporte à tant d'autres.

Mais voici bien autre chose : dans le ciel s'allonge un immense reptile couleur de feu, ayant sept têtes et dix cornes, sur ses têtes sept diadèmes. C'est lui qui désormais remplira le premier rôle dans le drame, car c'est lui, le grand adversaire, le vieux serpent, l'éternel séducteur; c'est Satan, qui, dans la folle ambition de vouloir détrôner Dieu, fait la guerre d'abord aux anges dans le ciel, puis aux saints sur la terre. Alors a lieu ce fameux combat entre lui et l'archange Michel, ce thème si souvent exploité depuis par la peinture et la statuaire. Le résultat en est que Satan, vaincu, expulsé du ciel, va continuer ses sombres machinations sur la terre.

Il commence en effet par poursuivre avec fureur la femme, c'est-

(1) Ainsi tombe d'elle-même la tradition légendaire qui voulait que l'Apocalypse eût été écrite sous Domitien, dans les dernières années du siècle, par l'apôtre Jean, plongé à Rome dans l'huile bouillante et relégué ensuite à Patmos.

(2) L'auteur, qui évalue à sept mille le nombre des victimes de cette catastrophe frappant la dixième partie de Jérusalem, suppose que la population de cette ville était alors de 70,000 âmes. C'est à peu près le chiffre que d'autres inductions feraient adopter.

à-dire la nation qui avait enfanté le Messie, et qui doit se réfugier au désert pour se mettre à l'abri de sa rage. N'aurions-nous pas ici un écho de cette émigration juive-chrétienne qui, vers le temps de la guerre romaine, se réfugia dans les déserts du Jourdain, la Batanée, la région de Pella, et y fonda des églises judaïsantes qui durèrent fort longtemps? Ce que voyant, le monstre s'en va faire la guerre aux enfans de Dieu dispersés sur la terre. Déjà pourtant, au point de vue de l'auteur, la vraie église, l'église mère, est en sûreté. Et alors, debout sur le sable de Patmos, le prophète voit surgir de la mer une bête gigantesque, à laquelle Satan a donné son pouvoir, car elle a comme lui sept têtes et dix cornes; de plus elle a dix diadèmes sur les cornes et des noms de blasphèmes sur les têtes. Horreur! une de ces têtes est frappée à mort, et puis voici que cette blessure mortelle est guérie, que la tête revit, et que toute la terre dans l'admiration suit cette bête et se prosterne devant elle, car elle a reçu l'empire universel. Cette bête, c'est l'empire romain; ses sept têtes sont les sept empereurs qui se sont succédé depuis Auguste; ses dix cornes sont les dix grands royaumes (1) ou nations dont l'ensemble constituait l'empire romain. Et quant aux noms blasphématoires écrits sur les sept têtes, nous comprenons aisément que, pour le rigide monothéisme des Juifs, les titres d'*auguste*, de *divin*, dont se paraient les empereurs, fissent l'effet d'une véritable anthropolâtrie. — A côté d'elle vient se ranger un autre animal ayant deux cornes comme l'agneau, mais parlant comme le dragon; en d'autres termes, il a l'apparence d'un vrai prophète, d'un messie même, mais son enseignement est diabolique. C'est lui qui, en les éblouissant de ses enchantemens et de ses prestiges, persuade à tous les habitans de la terre d'adorer la bête, cet être étrange qui, « bien que frappé à mort, vivait toujours. » C'est lui, son conseiller, qui lui persuade d'enlever jusqu'aux moyens matériels de l'existence à tous ceux qui ne veulent pas reconnaître son pouvoir. Cette bête horrible concentre dès lors l'intérêt sur elle-même, et l'auteur veut absolument qu'on la reconnaisse sans qu'il soit forcé de dire son nom tout haut. Voilà pourquoi nous lisons ici (XIII, 18) :

« *C'est ici qu'est la sagesse!* Quiconque a de l'intelligence, qu'il calcule le nombre de la bête : c'est le nombre d'un homme, *et ce nombre est 666.* »

Là est évidemment la clé du livre, une clé bien vite perdue et retrouvée seulement depuis quelque temps. Ceux qui l'eurent en main au Ier et au XIXe siècle de notre ère ont trouvé que 666 représentait

(1) L'auteur, confondant sans doute la situation générale de l'empire avec celle de son propre pays, gouverné par des rois sous la suprématie romaine, pouvait désigner ainsi les dix grandes contrées réunies dans l'empire : Afrique, Espagne, Gaule, Bretagne, Germanie, Italie, Grèce, Asie, Syrie, Égypte.

précisément la valeur numérique des lettres hébraïques formant les mots *César Néron*.

Maintenant les événemens vont se précipiter. Tandis que les disciples du Christ, réfugiés sur la montagne sainte, chantent le cantique nouveau en s'accompagnant de leurs harpes, et qu'un ange traverse les cieux en sommant les habitans de la terre de donner gloire à Dieu seul, un autre ange survient qui s'écrie : « Tombée, tombée, Babylone la grande! » En même temps d'autres anges volent dans toutes les directions pour accomplir différentes missions; deux entre autres, les anges de la moisson et de la vendange, font que, sur une étendue de mille six cents stades autour de la ville sainte, le sang coule au point que les chevaux y sont plongés jusqu'au mors. Cette mer de sang est due à la destruction présumée de l'immense armée païenne qui se rassemble pour assiéger Jérusalem et son temple.

La fin de la fin va donc venir? Pas encore tout à fait. Un dernier défilé de sept anges, portant les sept coupes qui renferment les sept dernières plaies, doit encore la précéder, et ce suprême retard permet à l'auteur de retracer plusieurs scènes qui sont de nature à rehausser la solennité de la catastrophe finale. Ces scènes nous offrent encore des réminiscences des plaies d'Égypte que l'auteur décrit à sa manière ardente et sombre. Cette fois les plaies terribles affligeront la terre entière. Une des coupes de la colère divine est versée sur le trône de la bête : c'est l'empire romain qui s'écroule. Une autre a pour effet que l'Euphrate est desséché et laisse passer les rois d'Orient (les rois parthes) qui amènent leurs forces au secours de la bête, leur alliée. En même temps trois grenouilles, immondes messagères, vont tout en coassant rassembler les rois des trois autres points cardinaux, c'est-à-dire les chefs supposés des nations qui composent l'empire. Enfin toutes ces armées se réunissent au pied du Thabor, dans la plaine de Megiddo, le champ de bataille classique d'Israël. Bientôt une voix part du trône éternel, prononçant le mot fatal : « C'en est fait! » Et au bruit effroyable de mille tonnerres Rome, la grande Babylone, est réduite en cendres.

C'est là une perspective qui enflamme au suprême degré l'imagination du prophète. Deux chapitres entiers, exhalant la plus implacable rage contre « la grande prostituée, » sont consacrés à la décrire sous les traits les plus injurieux et à reproduire les lamentations, les hurlemens des princes, des marchands, des navigateurs, « qu'elle avait enivrés du vin de ses impudicités, » et qui crient *hélas! hélas!* à la vue de son embrasement, car c'est bien de la cité impériale qu'il est question. C'est elle, cette courtisane vêtue de pourpre et d'écarlate, toute resplendissante d'or et de diamans, la mère des impuretés et des abominations, « la grande ville enfin

qui règne sur les rois de la terre (XVII, 18). » Ivre du sang des saints, elle est montée sur la bête aux sept têtes et aux dix cornes, qui se concentre peu à peu dans la personne de Néron, car c'est bien lui « qui était, qui n'est plus et qui reparaît pour courir à sa perdition (XV, 48). » Et c'est ici que l'auteur explique le plus clairement ses calculs. Il nous dit lui-même que les sept têtes sont sept empereurs dont cinq sont déjà tombés (Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron), un sixième règne en ce moment (Galba), un septième va le supplanter, ce qu'il était, on le sait, très facile de prévoir; mais, comme la fin est proche, ce septième ne régnera pas longtemps (V, 10), et après lui le monstre qui faisait déjà partie des sept, qui n'était plus, mais qui revient, va paraître à la tête de tous les chefs des peuples pour assouvir sur la cité rebelle la soif de vengeance qui les dévore tous, et en même temps pour servir sans le savoir d'instrument aux irrévocables décrets de Dieu.

On le voit, l'Apocalypse, antérieure à l'an 70, a été écrite dans la seconde moitié de l'an 68, quelques mois après la chute de Néron et quand il était déjà certain que le sceptre ne resterait pas longtemps entre les mains débiles de son successeur Galba. Dès le commencement de l'an 69 en effet, ses compétiteurs étaient déjà plus forts que lui. Il en résulte aussi que l'incendie allumé par Néron en 64 n'était aux yeux de l'auteur qu'un essai, une sorte de répétition préalable de l'incendie bien plus terrible encore dont les flammes devaient servir de linceul à la ville abhorrée. On dit quelquefois de nos jours, pour légitimer la tyrannie prolongée de la Rome impériale, qu'elle s'appuyait en réalité sur le consentement tacite des peuples soumis à sa suprématie. Comme nous n'avons guère, pour nous assurer de ce consentement, que les assertions d'historiens romains ou moralement conquis par le point de vue romain, il est difficile de savoir au juste à quoi s'en tenir là-dessus; mais il est évident qu'il faut en tout cas faire une large exception pour les chrétiens de ce temps-là. Jamais on n'a écrit de livre plus révolutionnaire que l'Apocalypse.

Aux *hélas!* des païens consternés répond l'*alleluia* des élus. En même temps, tout glorieux de la vengeance qu'ils ont tirée de Rome, la bête et ses alliés se dirigent sur Jérusalem pour la saccager à son tour et écraser le peuple des justes rassemblé sur la colline de Sion; mais leur orgueil insensé va recevoir sa récompense. Le ciel s'ouvre. Quelqu'un, le Christ, en descend monté sur le cheval blanc des triomphateurs et portant sur son front le nom ineffable. Il est suivi de l'armée céleste, montée aussi sur des chevaux blancs. Il n'a pas même à combattre : la parole qui sort de sa bouche est une épée tranchante qu'il n'a qu'à diriger sur la bête et son armée pour qu'elles soient exterminées. C'est au point que, dès

qu'il a paru dans sa tranquillité sereine, un ange convie tous les oiseaux de proie qui volent sous les cieux à venir se rassasier des innombrables cadavres qui vont joncher la terre. La bête et son faux prophète sont saisis et jetés vivans dans l'étang de soufre et de feu, où ils resteront éternellement.

Alors commence le « règne de mille ans, » idée rabbinique qui n'a cessé de rencontrer des sympathies dans l'église chrétienne, et qui provient originairement de ce que, dans le langage religieux du messianisme juif, on appelait « le jour du Seigneur » le temps de la perfection et du bonheur promis aux fidèles, et que dans un psaume il est dit « qu'un jour est au Seigneur comme mille ans. » L'auteur de l'Apocalypse partage pleinement cette croyance, et prévoit une période millénaire pendant laquelle Satan sera lié et plongé dans l'abîme, tandis que les apôtres, les saints, les martyrs, ceux qui ont résisté à la bête, ressuscités les premiers, régneront paisiblement avec le Christ sur la terre purifiée.

Mais, quand les mille ans sont écoulés, Satan est délié, — pourquoi? on ne le dit pas, — et va rassembler aux quatre coins du monde Gog et Magog, en qui certains réactionnaires de nos jours ont cru reconnaître les démagogues d'aujourd'hui. Pour le critique sérieux, Gog et Magog désignent dans la langue des prophètes les hordes scythes et germaines, dont on n'avait alors qu'une idée encore bien vague, mais dans lesquelles de très bonne heure on discerna comme une menace à lointaine échéance, mais permanente, à l'adresse de la vieille civilisation. Ces multitudes, soulevées par Satan, viennent entourer le camp des saints et la ville bien-aimée, Jérusalem, capitale du royaume millénaire; mais le feu du ciel les dévore, et le diable est jeté, cette fois pour toujours, dans l'océan de feu, où l'attendaient depuis mille ans ses vieux amis, la bête et son prophète. Évidemment nous nageons ici en pleine spéculation apocalyptique, et il serait inutile d'en rechercher la confirmation dans les faits de l'ordre réel.

C'est après cette défaite absolue, définitive, du mal et de l'erreur que s'opère la résurrection universelle et que se tiennent les grandes assises du jugement dernier. Le prophète a vu un ciel nouveau et une terre nouvelle. Il n'y avait plus de mer, cet élément ayant toujours été, paraît-il, antipathique aux enfans de la Judée. Du ciel est descendue la nouvelle Jérusalem, dans laquelle Dieu et le Christ habiteront avec les justes, où il n'y aura plus ni mort, ni larmes, ni lamentations, ni tristesse. C'est la fiancée du Christ, parée comme pour le jour de ses noces. Le voyant en décrit avec complaisance les dimensions, les merveilles, les murs de diamant, les maisons d'or pur, les douze portes qui sont autant de perles d'une colossale grosseur. Un beau trait au milieu de cette exubérance d'imagina-

tion, c'est « qu'il n'y vit pas de temple et que la lumière du soleil y était superflue, vu que Dieu lui-même en était le temple et la lumière. » Le livre se termine par d'énergiques encouragemens à tenir ferme, à ne pas faiblir devant la persécution, car si la bête va revenir, le Christ triomphateur la suit de près. Le temps est proche!

III.

Voilà donc ce livre plein de mystérieux oracles, où tant de générations ont cherché, ont réussi quelquefois à reconnaître leur propre temps, et dont l'auteur lui-même ne prévoyait pas que le monde actuel eût plus de trois ans et demi à subsister au-delà de l'an 69 de notre ère! Quand on pense qu'un Newton a été complétement la dupe de cette illusion dix-huit fois séculaire! C'est bien là certainement un des faits les plus frappans parmi tous ceux qui montrent que le génie ne saurait tenir lieu de l'investigation persévérante, quand il s'agit de retrouver les réalités concrètes de l'histoire.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs se demanderont-ils ce qui autorise la critique moderne à se vanter d'avoir résolu un problème qui défiait depuis si longtemps la sagacité des chercheurs, et jusqu'à quel point l'explication que l'on vient d'exposer n'est pas destinée à rejoindre ses devancières dans le grand tombeau des hypothèses démonétisées. Nous répondrons que cette explication n'est ni catholique, ni protestante, ni antichrétienne. Elle est l'explication scientifique, c'est-à-dire celle qui ne regarde pas le renvoi aux régions surnaturelles comme une explication, et qui ne prétend pas non plus identifier avec le nôtre l'esprit de l'antiquité. Elle a donc l'immense mérite qui faisait défaut à toutes ses devancières, celui du désintéressement le plus complet. Au surplus, nous ne déroulerons pas l'innombrable série de faits grands et petits qui élèvent cette explication à la hauteur de l'évidence. Bornons-nous à résumer ceux qui démontrent que la bête désignée par le nombre 666 n'est autre que l'empereur Néron.

La liste serait longue et curieuse des interprétations qui se sont succédé depuis le IIe siècle jusqu'à nos jours à propos de ce chiffre apocalyptique. On en chercha longtemps le sens en grec, sans réfléchir que l'opération recommandée par l'auteur lui-même du livre était une des pratiques favorites du rabbinisme juif, une *ghématrie*, et que par conséquent il y avait plus de chance de trouver le mot de l'énigme en hébreu qu'en toute autre langue. On sait qu'en hébreu comme en grec il n'y avait pas de chiffres distincts des lettres: chaque lettre représentait un nombre. Là-dessus, partant d'une idée superstitieuse de l'inspiration des livres saints, les rabbins s'étaient

imaginé que la somme obtenue par l'addition des lettres d'un mot quelconque avait une signification mystérieuse qui permettait, en cas de besoin, de substituer à ce mot un autre mot donnant la même somme. C'est ainsi qu'ils corrigeaient certains passages scandaleux au point de vue du judaïsme étroit de leur temps. Par exemple, choqués du sens littéral d'un passage (1) où il est dit que Moïse avait épousé une Éthiopienne, une *couschith* (mot équivalent au chiffre 736), ils avaient substitué à ce terme malsonnant celui-ci : *jephath mareheh* (*de beau visage*), dont les lettres additionnées donnent aussi 736 : il en résultait simplement que le législateur hébreu avait été le mari d'une belle femme, et cela ne les scandalisait plus du tout.

Pour en revenir à l'Apocalypse, où abondent les rabbinismes, l'auteur lui-même n'avait pas négligé d'avertir ses lecteurs (2) qu'il était bon de connaître le nom grec et le nom hébreu des personnages diaboliques mis en scène; mais l'hébreu demeura une langue très peu connue pendant les premiers siècles. L'excellent Irénée, évêque de Lyon à la fin du IIe siècle, l'un des esprits les moins pénétrans et les plus faciles à contenter qui aient jamais existé, s'égara dans des explications qui n'avaient pas le sens commun, toutes grecques, *Evanthas*, *Latinus*, *Titan*. La seconde seule eut un succès prolongé, et compte encore aujourd'hui quelques partisans. Entre autres impossibilités dont elle est chargée, il suffit de rappeler que, dans l'énigme telle qu'elle est posée, le chiffre de la bête doit désigner un nom d'homme. Ce fut une méprise analogue dans laquelle tombèrent et le pape Innocent III en 1215, lorsque, proclamant la croisade contre l'antechrist Mahomet, il assigna à sa domination 666 ans de durée et prédit par conséquent sa fin prochaine, — et Luther qui, faisant dater de Grégoire VII le commencement du papisme antichrétien, espéra que le XVIIe siècle verrait consommer sa ruine totale. Le *nombre d'homme* était par là très arbitrairement changé en nombre de temps. Au siècle dernier, le pieux Bengel, théologien allemand, en fit un des termes de l'équation algébrique dont la solution indiquait le 18 juin 1836 comme le premier jour de la fin du monde. Parmi les noms d'hommes proposés, nous citerons Genséric, un pape du nom de Benoît (probablement Benoît IX), Dioclétien, etc. Ce dernier nom fut adopté par Bossuet, qui écrivait DIoCLes AVgVstVs, comme on fait dans les inscriptions lapidaires dont on veut ainsi fixer la date. Malheureusement il se trouva que, moyennant la même manière de compter, on pouvait lire le nom sacré de Louis, LVDoVICVs, dans le chiffre de la bête.

(1) Nomb., XII, 1.
(2) IX, 11.

En fait d'interprétations plus sérieuses, ce furent Piscator et Jurien qui les premiers conseillèrent de chercher le mot de l'énigme en hébreu. Leur explication à eux-mêmes ne valait rien et fut oubliée. Il fallut attendre l'émancipation de la critique à la fin du siècle dernier. On s'aperçut alors de l'importance extrême des idées millénaires dans l'église primitive. Un peu de rationalisme aidant, on se persuada que les apocalypses ne décrivaient jamais avec quelque précision que les faits et les hommes de leur temps et qu'aucune ne prévoit un long avenir. Le soupçon se forma que l'Antechrist de l'Apocalypse pourrait bien n'être que l'empereur Néron. Corrodi, théologien zurichois, dans son *Histoire du Chiliasme* (1781), Eichhorn, Bleek, Lucke, dans leurs travaux bibliques, fortifièrent toujours plus cette présomption. En 1828, M. Ewald croyait déjà pouvoir lire le nom de César dans le chiffre 666; mais son calcul était arbitraire. Enfin vers l'an 1836, il se trouva que quatre théologiens protestans avaient découvert la vraie solution à peu près en même temps et indépendamment l'un de l'autre. Ils avaient été à la fois frappés d'une même évidence à laquelle un peu de logique et l'érudition acquise devaient infailliblement conduire. C'étaient MM. Fritzsche à Rostock, Hitzig à Zurich, Benary à Berlin et Reuss à Strasbourg. Il s'ensuivit même une controverse assez âpre entre MM. Hitzig et Benary, le premier reprochant à l'autre de lui avoir « soufflé » son explication pour s'en parer devant le public de Berlin. Le fait, dûment attesté, que les deux autres savans étaient, chacun de son côté, arrivés au même résultat, mit un terme à la dispute, et depuis lors, sauf chez les partisans du point de vue traditionnel et chez quelques vieux théologiens, libéraux d'ailleurs, mais qui éprouvèrent jusqu'à la fin une certaine mauvaise humeur contre cette brillante découverte de la jeune critique, on peut dire qu'en Suisse, en Hollande, en Allemagne, dans les cercles qui s'adonnent à la théologie scientifique, le problème est considéré comme résolu.

Rien en effet de plus simple. Il suffit de se rappeler qu'en hébreu les voyelles brèves ne figurent pas dans le corps des mots et d'additionner les lettres hébraïques formant les deux mots *Késar Nérôn*. Cela donne : K 100 + S 60 + R 200 + N 50 + R 200 + ô 6 + N 50 = 666. La seule objection contre ce calcul, tirée de ce que la voyelle *é* dans *Késar* devrait être rendue par un *ê* long en hébreu, a été amplement réfutée par des exemples contraires tirés de la littérature rabbinique et du syriaque. Il y a plus : un détail, au premier abord insignifiant, des écrits d'Irénée a confirmé mathématiquement l'exactitude de cette solution. Cet évêque nous dit quelque part que certains manuscrits de son temps, il ne sait pourquoi, ont

adopté le chiffre 616 au lieu de 666 (1). Cela pourtant n'avait rien d'étonnant. Parmi les copistes du livre, il y en avait qui savaient encore parfaitement de qui le chiffre apocalyptique voulait parler, et parmi ceux-ci il devait y en avoir de Latins ou préférant la prononciation latine à la grecque, c'est-à-dire qu'ils n'écrivaient pas *Nérôn* comme les Grecs, mais *Nero* comme les Romains. Il y avait donc un N ou 50 à retrancher, ce qui faisait précisément 616.

Ce que nous avons dit du manque de pénétration d'Irénée, ou du moins de la timidité avec laquelle se mouvait son esprit méticuleux dès qu'il ne se sentait plus appuyé par la tradition romaine de son temps, n'a rien d'exagéré, si nous observons que l'opinion qui identifiait l'Antechrist et Néron se perpétua longtemps dans l'église, bien qu'à partir du moment où l'église et l'empire entrevirent la possibilité de s'entendre, il ne pût plus en être question dans la théologie officielle.

Ainsi plusieurs sibylles de différentes dates, mais toutes postérieures à la mort de Néron, n'en font aucun mystère. Pour elles, l'Antechrist, c'est le μητροκτόνος ἀνὴρ, l'*homme meurtrier de sa mère*, qui est caché en Orient, mais qui va revenir, ramenant avec lui l'impiété, la guerre et le massacre. Elles savent que c'est chez les Mèdes et les Perses, c'est-à-dire chez les Parthes, qu'il trouvera des alliés, et qu'il sera l'instrument aveugle de la colère de Dieu contre Rome impériale. Citons un seul fragment pour donner une idée de ces curieux oracles :

« Le grand roi de la grande Rome, l'homme égal à Dieu, — que Jupiter, disent-ils, et Junon la déesse engendrèrent, — qui brigue les applaudissemens en chantant sur les théâtres — ses hymnes doucereuses, qui en a tant tué, sans compter sa propre mère, — partira de Babylone, terrible et impie. — La multitude et les grands lui font cortége. — Il a tué, il a tué, et n'a pas même respecté le sein qui l'a porté. — Il s'est vautré dans l'adultère, né lui-même de la prostitution. — Il va vers les rois des Mèdes et des Perses, qu'il a préférés à tous. »

Après quoi la sibylle nous fait assister au sac de Jérusalem et du temple; mais alors le feu du ciel dévore à la fois Babylone, la mer, l'Italie, et la furieuse prophétesse prédit ainsi la dévastation de Rome :

« Le tombeau t'environne : tu as bu le poison! — Chez toi sont les adultères et les vices contre nature. — Ville impie, ville mauvaise, tu mourras misérable! — Malheur, malheur à toi, ville impure de la terre latine! — Bacchante qui joues avec tes vipères, tu t'assiéras veuve au pied de tes collines, — et il n'y aura plus que le Tibre pour te pleurer, prostituée! »

(1) Irén., *Adv. Hær.*, v, 30.

Cette sibylle chantait sous Trajan, cinquante ans après la mort de Néron, et le croyait encore vivant. On retrouve la même croyance chez une autre, qui date de la fin du IIe siècle. Avant elle, *l'Ascension d'Ésaïe* avait dit aussi que Bélial prendrait la forme du roi impie meurtrier de sa mère, qui se ferait adorer, persécuterait l'église et régnerait environ trois ans et demi sur le monde. Au milieu du IIIe siècle, ce Commodien, dont nous avons mentionné l'apocalypse, identifie encore l'Antechrist et Néron, et pensait qu'il allait sortir de l'enfer, où il avait été retenu jusqu'à ce moment. Victorin, mort en 303, évêque de Petau en Pannonie, a écrit un commentaire sur l'Apocalypse, où il reconnaît également la personne de Néron dans la vision du chapitre XIII. Et que disons-nous? Bien que les témoignages directs nous fassent défaut à partir du IVe siècle, nous voyons Lactance, Sulpice Sévère, Jérôme, Augustin, attester que la croyance en Néron l'Antechrist subsistait encore de leur temps, et Chrysostome s'efforcer de concilier la légende et le dogme en établissant que Néron fut, non pas l'Antechrist lui-même, mais son représentant typique.

Tout démontre par conséquent la généralité et la fermeté de cette croyance à l'origine. Quand de plus nous lisons chez les historiens romains que de tous les césars Néron fut celui qui rechercha le plus avidement les honneurs divins, et que par exception à la règle suivie jusqu'alors un sénateur courtisan proposa de lui élever un temple de son vivant (1), qu'il s'efforça de répandre le plus qu'il put le droit de cité romaine, conformément, il est vrai, à la politique permanente des césars, mais avec une prodigalité sans exemple avant lui, que c'est toujours d'Orient, et notamment des bords de l'Euphrate, que partent ces aventuriers qui troublent l'empire à plusieurs reprises en se faisant passer pour Néron, que son retour à la tête d'une armée nécessairement non romaine devait être suivi d'impitoyables vengeances, — comment ne pas reconnaître trait pour trait la bête blessée à mort et pourtant guérie, qui veut que la terre entière se prosterne devant son simulacre, qui tâche de faire en sorte que chacun porte sa marque sous peine d'être exclu de la société des hommes, et qui va revenir, assistée des rois d'Orient et des dix rois chefs des peuples soumis à l'empire? Il n'est pas jusqu'à ce faux prophète qui l'accompagne dont on ne puisse deviner, sinon le nom propre, du moins le nom professionnel, quand on relit de près l'histoire de Néron dans Tacite et dans Suétone en pensant à son caractère apocalyptique.

Ce faux prophète, qui voulait ressembler au Christ et qui parlait

(1) Tacite, *Ann.*, XV, 74.

comme le serpent, est moins clairement désigné que l'empereur. M. Volkmar inclinerait à penser que, dans un excès de zèle judéo-chrétien, l'auteur de l'Apocalypse aurait voulu dépeindre sous ces traits odieux l'apôtre Paul lui-même, ou tout au moins, puisque cet apôtre devait être mort depuis quelques années, le parti paulinien concentré dans sa personne. Il se fonde sur ce qu'aux yeux d'un révolté aussi décidé que notre prophète, les préceptes de Paul relatifs à l'obéissance due aux gouvernemens établis coïncidaient, moins l'exagération, avec les efforts du faux prophète pour propager partout le culte de la bête. Son argumentation, bien que fort ingénieuse, ne m'a pourtant pas convaincu. Il devrait tout au moins y avoir quelques indices plus caractéristiques de la personne de Paul. Comme son maître impérial, il aurait dû être miraculeusement rappelé à la vie pour accomplir sa mission diabolique. Il me paraît plutôt que, malgré sa mauvaise humeur évidente contre les doctrines pauliniennes, l'auteur de l'Apocalypse a laissé de côté la personne elle-même de ce grand apôtre, et que nous trouvons ailleurs la vraie signification du faux prophète.

La grande mode était alors à Rome de rechercher les devins, mages, astrologues, *mathematici*, de l'Orient, pour leur demander des oracles. Bien que poursuivis à chaque instant par les autorités civiles, ces intrigans réussissaient toujours à se fourrer partout, particulièrement à la cour (1). Agrippine les avait chargés de tirer l'horoscope de son fils. Ils avaient tenu plus d'un fil dans les menées qui aboutirent au mariage de Néron avec Poppée. Cette princesse elle-même en était entourée, et, s'il faut en croire Josèphe (2), elle inclinait au judaïsme. Elle devait donc être assez bien initiée aux idées messianiques dont les devins et mages en question se servaient comme d'un thème fort riche à prédictions étonnantes. Enfin Néron lui-même, dans ses momens de superstition, — et il en avait souvent, — avait eu recours à leur art, et Suétone prétend qu'ils lui avaient prédit sa chute, son retour glorieux et la possession « du royaume de Jérusalem (3). » Cela ne nous expliquerait-il pas pourquoi cet ignoble personnage regardait depuis longtemps du côté de l'Orient, lorsque survint la révolution qui le précipita du trône, agitant l'Asie et l'Égypte, nous dit Tacite (4), par des menées secrètes lors de son voyage en Grèce, cherchant toujours à se concilier la bienveillance des Parthes (5), ayant un moment l'idée de

(1) Valère Maxime, I, 3. — Tacite, *Hist.*, I, 22.
(2) Josèphe, *Antiq.*, XX, 8. — Tacite, *Ann.*, XIV, 9.
(3) Suétone, *Nero*, 34, 36, 40.
(4) Tacite, *Ann.*, XV, 36.
(5) Suétone, *Nero*, 47.

se réfugier chez eux quand il apprit l'insurrection de Galba, négligeant les plus vulgaires mesures de précaution en vue d'une défense que le dernier des césars, malgré son atroce réputation, aurait fort bien pu tenter avec l'appui de l'armée d'Italie (1), montrant enfin une foi aveugle en son étoile, — jusqu'au moment où, la réalité de la situation s'étant révélée, il perdit la tête et ne vit plus d'autre ressource que le suicide? Eh bien! le faux prophétisme de l'Apocalypse, c'est celui des astrologues et mages dont nous parlons, qui faisaient servir les croyances messianiques de l'Orient à leurs intérêts, les transformaient en flagorneries adulatrices pour l'empereur, et trouvaient ainsi dans la colossale vanité du maître une alliée, une protectrice. Le culte du césar messie n'était qu'une conséquence toute naturelle de cette profanation de la sainte espérance d'Israël. En leur qualité de devins, ils devaient être foncièrement antipathiques à un écrivain qui prétendait, lui aussi, prédire l'avenir, mais qui le prévoyait diamétralement contraire à celui qu'ils décrivaient. Il est à croire que l'un d'entre eux fut par excellence le *faux prophète*, et si la légende de Simon le Magicien avait quelque solidité historique, nous serions fort tenté de le regarder comme celui dont veut parler l'auteur de l'Apocalypse. Au surplus, historique ou non, cette légende confirme ce que nous disons du caractère moitié messianique, moitié charlatanesque de ces prédicateurs à prodiges qui tournaient tant de têtes du haut en bas de la société d'alors. Quand l'origine première de ces rumeurs, qui persistèrent si longtemps à Rome et dans l'empire sur un prochain retour de Néron, devrait être cherchée dans quelque absurde vanterie de sa façon, inspirée par ces rêveries astrologiques, il n'y aurait rien que de très vraisemblable. A toutes ses folies il pouvait bien ajouter celle-là. Enfin il n'est pas jusqu'à l'expédient dont il usa après le grand incendie pour détourner les soupçons qui circulaient sur son compte, en accusant hautement les chrétiens de l'avoir allumé, qui ne soit en parfaite harmonie avec tout cet ordre de faits. Évidemment les chrétiens étaient innocens, et, à défaut d'autre preuve, le témoignage d'un Tacite qui les déteste suffirait pour nous en convaincre; mais de la part du tyran qui, par ses relations avec les astrologues d'Orient, peut-être aussi par les rapports toujours plus alarmans qui lui parvenaient de Jérusalem, avait une connaissance assez exacte des espérances et croyances messianiques, il y avait une habileté réelle à reporter l'accusation dirigée contre lui sur des gens qui croyaient à l'embrasement prochain du monde, et qu'on pouvait bien soupconner d'avoir eu envie de commencer le feu.

(1) Tacite, *Hist.*, I, 5, 89.

Il reste à examiner une question qui a passé par bien des phases diverses, et qu'on ne peut encore regarder comme résolue, celle de l'authenticité de l'Apocalypse. Par un concours assez curieux de circonstances, il est arrivé que l'orthodoxie la plus arriérée et la critique la plus avancée se sont trouvées d'accord pour affirmer que ce livre avait dû être écrit par l'apôtre Jean en personne. Le fait est que, de tous les livres du Nouveau Testament, si nous exceptons les principales épîtres de Paul, c'est l'Apocalypse dont l'authenticité est appuyée par les plus anciens documens. Dès le milieu du IIe siècle, Justin Martyr la désigne en termes positifs comme l'œuvre de l'apôtre Jean. Toutefois, vers la fin du même siècle, du côté opposé au montanisme, c'est-à-dire à l'exaltation millénaire, et dans l'école d'Alexandrie, on commence à revenir de cette opinion, et on attribue l'Apocalypse tantôt à un inconnu, tantôt à un hérétique, tantôt à un homonyme de l'apôtre connu dans l'antiquité chrétienne sous le nom du « *presbyter* Jean. » A la fin du IIIe siècle, à Alexandrie, on insistait déjà sur les différences notables de style et d'idées qui défendraient en tout cas d'attribuer à un même auteur l'Apocalypse et l'Évangile de Jean. Au temps d'Eusèbe de Césarée, sous Constantin, il est probable que le sentiment le plus généralement répandu parmi les théologiens était celui d'une grande défiance; mais il ne faut pas s'imaginer que cette déviation de la tradition primitive fût tout à fait désintéressée. Elle provenait surtout de ce que les doctrines millénaires, après avoir été si chères à l'église des premiers jours, avaient graduellement perdu de leur prestige depuis la fin du IIe siècle, et depuis la fin du IIIe n'étaient plus goûtées que par des esprits étroits ou chagrins. Ce n'était pas à l'église triomphante, unie à l'empire par une solidarité qui se resserrait chaque jour, de se complaire dans un rêve aussi révolutionnaire que le *millenium*. Or l'Apocalypse enseignait positivement comme prochain le règne de mille ans, et par conséquent devait déplaire aux satisfaits du moment. Toutefois, grâce aux interprétations allégoriques, la vieille tradition de son origine apostolique reprit le dessus et finit par acquérir la valeur d'une croyance catholique.

Lors de la réforme, Luther ne déguisa pas sa mauvaise humeur contre ce livre qui s'intitulait *révélation* et qui était d'une si profonde obscurité. Calvin, qui doit une bonne part de sa renommée théologique à son talent d'exégète, ne se soucia pas de commenter l'Apocalypse. Cependant les protestans en majorité, pendant la période des controverses violentes, aimèrent à penser que les menaces proférées par le prophète de Patmos contre la ville aux sept collines concernaient la Rome papale, et l'authenticité apostolique de son livre, maintenue du côté catholique par les décrets de Trente,

le fut du côté protestant par l'intérêt de la polémique. Au contraire, quand les passions confessionnelles se furent calmées et que le besoin d'un christianisme large et rationnel se fit toujours plus sentir, l'Apocalypse fut un des livres que la critique élimina le plus ordinairement de la liste des écrits apostoliques. On peut même dire qu'il y a une trentaine d'années l'authenticité en était généralement contestée par les théologiens qui se piquaient d'indépendance et de savoir. On avait repris le vieux dilemme alexandrin en le fortifiant d'une foule de considérations très puissantes : ou le quatrième Évangile, disait-on, ou l'Apocalypse est de l'apôtre Jean; mais il est impossible que les deux livres proviennent du même auteur. Et comme on se croyait autorisé à affirmer l'authenticité de l'Évangile, comme au fond l'authenticité de celui-ci paraissait beaucoup plus nécessaire, on rejetait celle de l'Apocalypse. Quelques-uns seulement se demandaient si l'on ne pouvait pas admettre que l'auteur de l'Apocalypse, réfuté par les événemens de la manière la plus péremptoire, se fût débarrassé, sous le coup de cette rude expérience, des étroitesses rabbiniques auxquelles il n'avait que trop sacrifié, et eût échangé son matérialisme religieux contre le spiritualisme élevé qui inspire l'Évangile. D'autres difficultés alors surgissaient. On aurait dû tout au moins trouver dans l'Évangile de Jean des traces de cette crise intérieure, de même qu'à chaque instant, en lisant les épîtres de Paul, on rencontre des allusions directes ou indirectes à sa conversion sur le chemin de Damas.

Vint enfin l'école de Tubingue avec son radicalisme critique. Celle-ci déclara que, des deux livres, le seul qui pût avoir l'apôtre Jean pour auteur était l'Apocalypse qui, par la date et le contenu, remontait évidemment à l'âge apostolique, tandis que l'Évangile appartenait à une période ultérieure du développement de la pensée chrétienne. Voilà comment l'extrême gauche avec sa critique audacieuse, l'extrême droite par esprit de conservation, se donnaient la main sur la question de l'authenticité de l'Apocalypse.

La manière dont à Tubingue on étayait la thèse de l'authenticité ne laissait pas que d'être fort spécieuse. On relevait le ton d'autorité que prend l'auteur vis-à-vis de tout un corps d'églises, le nom de Jean qu'il se donne, et qui en un tel temps, en un tel milieu, ne pouvait indiquer que le Jean connu de tous les chrétiens comme un des apôtres fondateurs de l'église. D'ailleurs, ajoutait-on, tout ce que nous savons de l'apôtre Jean correspond exactement avec ce que l'Apocalypse laisse deviner. Dans les Évangiles, cet apôtre reçoit le surnom de *Boanerge* (1), c'est-à-dire *fils du tonnerre*, par

(1) Marc, III, 17.

allusion sans doute à son caractère impétueux, emporté, et cette désignation convient bien mieux à l'auteur de l'Apocalypse qu'à ce beau jeune homme blond, languissant, rêveur, que la peinture traditionnelle nous présente sous le nom de Jean l'Évangéliste. Il se montre, lui et son frère Jacques, dominé par une ambition non médiocre le jour où tous deux viennent demander à Jésus de leur assigner les deux premières places dans son royaume (1). Il pousse ailleurs l'intolérance jusqu'à ne pas souffrir qu'on fasse du bien au nom du Christ dès qu'on ne le fait pas avec lui (2). Il s'attire une vive réprimande du maître un jour qu'il a émis le vœu que le feu du ciel dévore une bourgade samaritaine qui n'avait pas voulu les recevoir (3). Nous le retrouvons plus tard signalé par l'apôtre Paul parmi les directeurs influens de cette communauté de Jérusalem où le judéo-christianisme était si prononcé, si étroit (4). Tout cela ne concorde-t-il pas trait pour trait avec l'auteur judéo-chrétien de l'Apocalyse, sa haine furieuse contre la société païenne, son antipathie contre les nicolaïtes ou pauliniens, son désir, sa hâte de voir venir le moment où il régnera sur le monde terrifié en qualité de serviteur fidèle du Messie?

Tout cela, je le reconnais, est très frappant. Cependant je suis d'avis avec M. Volkmar que du moins le doute demeure très permis. Dans les premières lignes du livre, l'auteur parle de l'apôtre Jean comme d'un autre, et comme si son but était de rapporter une révélation que cet apôtre avait reçue concernant l'avenir prochain du monde. Il est difficile de penser que le fils du pêcheur Zébédée, le batelier du lac de Génésareth, eût fait des études rabbiniques suffisantes pour être en état d'écrire un livre saturé de rabbinismes comme l'Apocalypse. On s'attendrait à trouver dans ce livre quelques traits dénotant une connaissance personnelle, intime de Jésus, et il n'y en a pas. L'Apocalypse n'est pas un livre de vieillard : elle respire une ardeur, une passion, des illusions toutes juvéniles, et l'apôtre Jean, l'an 68 de notre ère, ne pouvait plus être jeune. Enfin rappelons-nous que la pseudonymie, ou le fait d'écrire sous un nom emprunté, ne fut pas seulement une des habitudes les plus constantes de l'antiquité religieuse, qu'elle fut très spécialement celle des écrivains apocalyptiques. Elle fait partie, peut-on dire, des conditions mêmes du genre. Si l'Apocalypse était authentique, elle serait la seule de sa nombreuse famille qui jouît de ce privilége pendant les trois siècles où cette famille fleurit et prospère. Il se pourra

(1) Marc, x, 35.
(2) *Ibid.*, ix, 28.
(3) Luc, ix, 53.
(4) *Gal.*, ii, 9.

toujours qu'un disciple de l'apôtre Jean, imbu sans doute d'idées, de prévisions, d'espérances puisées à son école, mais en dehors de sa participation directe, se soit cru autorisé à s'adresser à l'église, comme en son nom, pour l'avertir et l'encourager à l'approche des redoutables événemens qui paraissaient la menacer, et, si le caractère et les sentimens du disciple présentent avec ceux de son maître des analogies qui rappellent si souvent l'apôtre, cela est si peu étonnant que le contraire aurait bien plutôt lieu de nous surprendre.

C'est là qu'en est la question pour le moment, et, comme on le voit, elle ne paraît pas encore près de sa solution définitive. Ce qui la complique, c'est la difficulté de raisonner juste en parlant d'un état d'esprit si différent du nôtre. Aucun autre livre ne pourrait nous donner une idée plus frappante de cette différence. A première vue, quand on ouvre ce livre tout plein d'extases, de visions, de symboles, de descriptions fantastiques, fourmillant de détails bizarres ou grandioses, on dirait qu'il n'y a qu'une alternative à choisir : ou celui qui a vu tout cela était un inspiré, honoré de communications miraculeuses, qu'il a rendues comme il a pu, et qu'il faut accepter pieusement, dût-on ne pas toujours les bien saisir, — ou bien c'est un illuminé, un rêveur, et, pour employer l'expression la plus douce, un cerveau mal équilibré. Tout ne semble-t-il pas indiquer une improvisation fébrile, haletante, sans le moindre souci du style et de la forme, et n'aspirant qu'à reproduire, à travers mille solécismes, ce que le voyant en extase a cru discerner dans les mystères divins?

Une étude un peu plus approfondie ne permet pas d'en rester là. Oui, il y a de la passion, une passion brûlante, concentrée, dans cet audacieux manifeste révolutionnaire; mais qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il soit une improvisation hâtive, le jet irréfléchi d'une âme livrée sans défense à une exaltation délirante. Toutes ces visions, toutes ces extases, tout ce fantastique, tout est pesé, calculé, prévu, combiné avec un très grand art : une symétrie vraiment savante relie toutes les parties du livre. Le nombre sept est partout et domine tout : il y a sept archanges, sept esprits, sept églises, sept sceaux, sept trompettes, sept coupes, sept plaies, et je ne sais combien d'autres sept. Très régulièrement le septième sceau engendre les sept trompettes, la septième trompette les sept coupes, la septième coupe le dénoûment attendu. Régulièrement aussi, ces septuples séries sont séparées par des intermèdes ou des préludes. Il s'en trouve surtout entre le sixième et le septième nombre de chaque groupe. Telle image, telle expression qui nous saisit par son originalité vigoureuse, sa forte couleur, n'est pourtant qu'un emprunt fait à quelque ancien prophète, Daniel, Ésaïe, Jérémie. Le livre est

rempli d'emprunts de ce genre, et finit, aux yeux du lecteur attentif, par ressembler à une mosaïque de morceaux rapportés. Il est de toute évidence que les visions sont composées à froid, et n'ont jamais eu lieu. Encore une fois, qui d'entre nous pourrait un seul instant se placer dans l'état d'esprit supposé par un pareil travail?

Cependant cet état d'esprit a existé, puisque le livre existe, et en accuser l'auteur de mauvaise foi, d'imposture, au nom de nos mœurs littéraires, serait faire preuve qu'on ne possède pas le premier mot des antiquités religieuses. En définitive, si l'Apocalypse s'est gravement trompée dans ses prédictions à courte échéance comme dans ses prévisions matérialistes, elle n'en a pas moins eu raison quant au fond, quant à la victoire éclatante que l'Évangile devait remporter sur cet empire des césars qui si longtemps voulut l'écraser. Quelles sont, après tout, les idées mères de l'Apocalypse? Sublimes et saintes, elles ont été de tout temps la consolation des opprimés. C'est l'idée que l'injustice, tout effrayante et puissante qu'elle soit, est déjà condamnée dans le ciel et ne saurait triompher toujours sur la terre; c'est l'idée que le bon droit ne meurt pas, et que, brutalement étouffé, il ressuscite; c'est que le despotisme, la force matérielle, la ruse coalisés, ne peuvent pas empêcher le monde d'aller où Dieu le mène; c'est qu'il faut avoir foi dans le triomphe définitif, éclatant, des saintes et bonnes causes, et que, s'appelât-on César, fût-on adoré du monde entier, eût-on à sa disposition toutes les ressources de l'enfer, on n'en relève pas moins de cette juridiction suprême de l'ordre moral qui domine l'histoire, et dont les arrêts, pour être souvent tardifs, n'en sont pas moins d'une exécution assurée. Quoi qu'en dise l'apparence, le mal mène au malheur; bien qu'il chante son triomphe, le méchant court vers sa ruine : voilà l'esprit de l'Apocalypse. On s'explique ainsi pourquoi dans tous les temps les amis opprimés de la liberté, les justes méconnus, les martyrs incompris, tous ceux qui avaient besoin d'espérer contre l'espérance, ont été ramenés vers ce livre étrange par je ne sais quel attrait. La poésie religieuse, les arts, lui doivent beaucoup, mais la liberté moderne lui doit plus encore, car il a consolé et soutenu ceux qui nous l'ont légué. Il n'est pas de livre du Nouveau Testament dont il soit plus vrai de dire : La lettre tue, mais l'esprit vivifie.

ALBERT RÉVILLE.

LA

COMTESSE DIANE

SECONDE PARTIE.

XIII.

Les jours qui suivirent (1), mon cher Wilhelm, furent les plus radieux de ma vie. Presque à toute heure Diane était près de moi, m'entourant de ces soins touchans qui ressemblent à des caresses, alors même qu'ils ne sont qu'une effusion de charité. Je bénissais ma souffrance : je le voyais bien, la pitié m'avait rouvert son cœur. Volontaire comme un enfant gâté, j'abusais de ma faiblesse pour obtenir mille témoignages de sollicitude qui la rapprochaient de moi; alors je m'emparais de sa main, que je gardais en feignant de m'endormir, et qu'elle n'osait plus retirer de peur de m'éveiller. Parfois pourtant je la voyais rougir comme si elle eût pénétré ma pensée, et je tremblais.

Ma convalescence faisait des progrès rapides. Je pus bientôt me lever et marcher jusqu'à mon salon appuyé sur son bras. Rien n'assombrissait plus l'avenir. Mme de Jonval avait quitté le château; nous allions retrouver notre chère solitude à deux. Je regrettais bien un peu Madeleine; mais j'aimais trop pour que mon cœur pût accepter un chagrin quand Diane me souriait.

Un soir, après la retraite de ma marraine, Bastien me racontait pour la centième fois les épisodes de ma maladie. Je me plaisais chaque jour à lui faire reprendre son récit, parce que Diane y jouait

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

le principal rôle. La curiosité me vint de lui demander quels discours j'avais tenus pendant mes heures de délire.

— Ma foi, répondit-il embarrassé, vous parliez de toute sorte de choses,... comme les gens qui ont la fièvre.

— Mais que disais-je donc?

— Eh bien! vous étiez furieux contre M. le comte,... contre Placide...

— Ensuite?

— Ensuite... je ne sais plus trop; on ne fait guère attention aux propos des malades...

A son air de gêne, il me fut aisé de comprendre qu'il voulait demeurer discret.

— Enfin, demandai-je, étonné de ses réticences, ai-je parlé d'autres personnes?

— Peuh! répondit-il avec une indifférence que je reconnus feinte, un peu de tout le monde.

Cette fois, j'eus peur. — Voyons, Bastien, repris-je en le regardant en face, on croirait que tu veux me faire mystère de ce que j'ai dit devant toi...

— Dame! monsieur André, je ne voudrais pas répéter des choses qu'il ne vous conviendrait pas d'entendre... J'ai promis à Mme la comtesse de me taire,... d'autant plus que c'étaient des rêves de malade, comme elle disait.

— Bastien, je veux tout savoir! m'écriai-je, décidément alarmé, et je t'en prie. J'ai le plus grand intérêt à ne rien ignorer.

— Si c'est comme ça, monsieur André, je ne peux rien avoir de caché pour vous... Chacun est maître de ses affaires, et du moment que vous voulez que je me souvienne,... vous me pardonnerez de ne pas avoir tout à fait oublié...

— Mais tu me fais mourir...

— Eh bien donc! il faut vous dire que, pendant les premiers jours, vous ne reconnaissiez plus personne, et vous étiez si furieux contre M. le comte, que vous parliez sans cesse de le tuer, ce qui fait que le médecin l'a prié de ne plus entrer dans votre chambre; sa présence vous excitait. Alors je suis resté tout seul près de vous avec Mme la comtesse. Elle avait confiance en moi parce qu'elle sait que je me jetterais au feu pour vous, et puis le vieux Fritz n'était pas assez fort pour vous contenir dans vos accès; pourtant Mme la comtesse aurait pu se passer de tout le monde, même du médecin, car sitôt qu'elle vous parlait ou qu'elle mettait sa main sur votre front, vous deveniez bien doux, et vous lui obéissiez comme si vous eussiez été en état de comprendre la peine qu'elle ressentait.

— Je la reconnaissais, elle, n'est-ce pas?

— On aurait pu penser que non, car vous l'appeliez toujours sans

voir qu'elle était là. Enfin une nuit vous étiez assoupi, quand nous vous avons entendu parler doucement, comme en rêve; de grosses larmes vous coulaient le long des joues. Mme la comtesse voulut les essuyer, ce qui vous réveilla; alors vous vous êtes mis à lui dire toute sorte de choses auxquelles je ne comprenais rien, si ce n'est que vous croyiez parler à Mlle Madeleine. « Ce n'est pas vrai, disiez-vous, j'ai menti!... Allez dire à ma marraine que c'est elle que j'aime et que je ne puis aimer une autre femme... Oui, j'ai menti afin de cacher mon amour, qui l'aurait offensée!... » Je ne me rappelle plus bien toutes vos paroles, je m'étais éloigné, faisant semblant de ne pas entendre, parce que je voyais Mme la comtesse très émue et très embarrassée... Enfin, quand elle vous eut calmé, elle vint à moi et me dit : « Il souffre beaucoup, le pauvre enfant! Bastien, il ne faut pas qu'on sache qu'il a le délire; cela inquiéterait. — Oh! madame, ai-je répondu, je suis muet. — Oui, nous pouvons nous fier à vous... Je vous en prie, ne répétez à personne ces propos... C'est la fièvre qui le fait parler. »

— Comme vous le pensez, reprit Bastien, j'ai juré de me taire; mais, bien sûr, mon serment n'était pas pour vous. Je dois vous avertir. Pardonnez-moi, monsieur André, d'être plus avant dans vos secrets que vous ne l'auriez voulu; vous avez si souvent répété le même nom qu'il aurait fallu être sourd pour ne pas comprendre... Vous savez d'ailleurs que je ne suis pas homme à jaser, et le plus méchant n'oserait avoir une mauvaise pensée sur Mme la comtesse, qu'on est forcé d'adorer comme une sainte...

Les révélations de Bastien me jetèrent dans une anxiété profonde. Qu'allais-je devenir une fois que je serais guéri? Diane ne m'éloignerait-elle point, ne fût-ce que pour m'épargner des douleurs?

Lorsqu'elle entra le lendemain, je fus pris d'une si grande émotion que je me sentis défaillir, et je retombai sur mon fauteuil, pâlissant et rougissant tour à tour; il me semblait que mon amour était écrit sur mon front.

— Mon Dieu, André, dit-elle, êtes-vous plus mal?

En parlant ainsi, elle m'entourait de ses bras; elle appuyait ma tête sur son sein, et j'entendais les battemens de son cœur... Je me dégageai éperdu devant cette pure tendresse fraternelle, le meilleur de moi s'indignait et criait à la profanation.

— Ce n'est rien, murmurai-je, une faiblesse!

Pendant toute cette matinée, je passai par des transes inouies. Pour la première fois je remarquais une nuance de réserve qui m'avait échappé les jours précédens; je me rappelais mille indices de trouble qui dénonçaient l'éveil d'une pudeur inquiète ou d'un orgueil froissé. Sa voix avait un timbre que je ne lui connaissais point; tout présageait entre nous l'agitation de deux cœurs d'où la con-

fiance était bannie. J'éprouvais une si cruelle souffrance de l'ennui où devait la plonger ma folie, que j'étais tenté de me jeter à ses pieds, de courir au-devant d'un arrêt que la pitié seule sans doute retenait encore sur ses lèvres; mais n'était-ce point tout briser entre nous? Il est des mots que rien n'efface, et pour lesquels les chastes âmes n'ont point d'oubli.

Et cependant les yeux de Diane étaient plutôt attristés que sévères; une douce mélancolie mêlée à je ne sais quel rayonnement intérieur la transfigurait : c'est ainsi que j'eusse rêvé l'ange de la charité. Avec l'égoïsme de l'amour, je sentis naître en mon esprit une mauvaise pensée : peut-être n'oserait-elle pas me condamner à l'exil; mais je repoussai bien vite cet espoir comme une lâcheté indigne d'elle et de moi, j'avais compris que je ne pouvais plus demeurer au château; je résolus de m'immoler à son repos et de lui épargner du moins le chagrin de me bannir.

— Chère marraine, lui dis-je, faisant appel à mon courage, avez-vous quelques nouvelles de ma belle cousine lady Clarencey?

— Oui!... Pourquoi?

— C'est que je songe qu'elle doit toujours m'attendre et s'étonner de mon peu d'empressement à profiter de ses offres d'hospitalité.

— Elle sait que vous avez été malade.

— Mais je serai rétabli dans quelques jours, je l'espère, et puisque je dois faire ce voyage, il serait bon, je pense, de ne point attendre l'hiver.

— C'est vrai... Mais, mon ami, comptez-vous donc partir ce mois-ci?

Mon effort d'énergie était épuisé.

— Je suivrai vos conseils, balbutiai-je; j'ai peur de paraître ingrat envers elle... ou envers vous...

— Il ne faut suivre que votre convenance, dit-elle d'une voix mal assurée; j'aurais honte de vous retenir ici... Pourtant je crois que le docteur vous dissuadera de nous quitter avant votre complet rétablissement...

— J'obéirai, répondis-je.

Et nous laissâmes ce sujet; mais tout le jour, en dépit de nos feintes pour rappeler l'enjouement accoutumé, l'idée de séparation plana sur nous. Le soir vint; je remarquai, quand elle me quitta, qu'elle ne me donnait plus sa main à baiser comme autrefois. Demeuré seul, je versai d'abondantes larmes; le sacrifice était consommé. A la nuit, Bastien reparut à mon chevet.

— Avez-vous dit à Mme la comtesse ce que je vous ai rapporté hier? me demanda-t-il au premier mot.

— Non. Pourquoi cette question?

— C'est qu'il y a une heure Mme la comtesse m'a fait appeler par Catherine dans la lingerie, et là elle s'est informée si cette nuit vous aviez eu quelque rechute. J'ai répondu que non; mais j'ai vu bientôt que son inquiétude avait une autre cause, et qu'elle voulait surtout savoir si je ne vous avais rien conté de tout ce qui s'est passé pendant votre maladie. Ma foi, il fallait mentir à vous ou à elle : j'ai nié hardiment à tout hasard.

— Tu as bien fait, repris-je, et dis toujours de même, si elle t'interroge de nouveau.

— Ce n'est pas difficile. Du reste, monsieur André, je crois que vous auriez tort de donner à tout cela plus d'importance qu'il ne faut. Vous avez dit tant de choses pendant vos jours de fièvre, que Mme la comtesse ne peut attribuer vos discours qu'à la maladie : quand vous vouliez tuer votre tuteur, par exemple...

— C'est vrai, m'écriai-je frappé d'une idée si simple, et qui ne m'était point venue.

J'avais tant besoin d'espérer que je me rattachai à cette épave de mon naufrage. Diane en effet pouvait-elle donner créance à cet étrange aveu du délire? Certes elle doutait encore, puisqu'elle n'avait point accueilli avec empressement mes projets de départ. Je me rappelai son hésitation à me répondre quand j'avais abordé ce sujet. J'avais trop intérêt à me leurrer pour ne pas me forger mille chimères. Ne me suffisait-il point de tenir mon amour caché au plus profond de mon cœur pour effacer dans son esprit jusqu'à l'ombre du soupçon? Et alors il me serait encore permis de vivre près d'elle!...

Un peu réconforté par ces pensées, je me remis à réédifier mes châteaux dans les nuages, me disant qu'il serait toujours bien temps de souffrir. Le lendemain, comme le médecin me faisait sa visite :

— Docteur, dit ma marraine, André parlait hier de partir pour l'Angleterre; ne vous semble-t-il point qu'il serait imprudent de céder trop tôt à son désir?

— Un voyage!... répondit le docteur. De par la faculté, je m'y oppose; il n'y faut pas songer avant deux ou trois mois.

Bonté divine! je surpris un éclair de joie dans les yeux de Diane!

XIV.

A dater de ce jour, ma convalescence fut rapide. Nous étions en août, et les forces de la nature en pleine maturité semblaient me pénétrer; je me ranimais à vue d'œil. Les absences quotidiennes de M. de Maufert, tout occupé de ses récoltes, nous créaient de longues heures de solitude et de liberté; parfois je partais à travers champs

avec Diane pour visiter les moissonneurs, et à nous voir assis sur des gerbes, au grand soleil, on nous eût pris pour deux amoureux. Un jour je cueillis des bluets, des coquelicots, et je tressai une couronne que je mis sur ses cheveux. Elle était si belle ainsi que je demeurai en extase; elle s'en aperçut et rougit.

Cependant, je dois le dire, notre atmosphère morale était changée. Diane semblait absorbée dans une vision intérieure à la fois terrible et charmante, et je sentais qu'au fond de son âme elle délibérait sur ma destinée.

Je ne voyais plus Bastien que dans les intervalles de ses expéditions hasardeuses, car je n'avais pu le faire renoncer à la contrebande. Un soir je le rencontrai.

— Tiens, monsieur André! me dit-il, je vous vois à propos; je voudrais savoir ce que vous voulez que je dise de votre vie de garçon. Imaginez-vous que, depuis quinze jours, Catherine m'interroge, en fine mouche qu'elle est, sans en avoir l'air, pour savoir si vous ne faites pas la cour à quelque fille du pays, comme autrefois à la Jeanne. J'ai d'abord cru que c'était une simple curiosité de femme, car il n'y a rien qui intéresse une femme comme ces sujets-là; mais elle y est revenue tant de fois que cela m'a semblé louche, et à mon tour j'ai joué mon jeu. Elle a fini par confesser que c'est Mme la comtesse qui l'a priée de me faire jaser sur votre compte, parce qu'elle a peur que vous n'ayez une malheureuse inclination...

— Oh! dis la vérité, répondis-je; affirme bien que je n'ai aucune de ces basses intrigues.

— Suffit, répliqua en souriant le contrebandier; ce soir vous serez blanc comme neige.

Je demeurai un peu inquiet de ma hardiesse, car me disculper ainsi auprès de Diane, c'était encore un danger, et lorsque je la vis au matin, je tremblai. A la façon dont elle me tendit la main, je fus bientôt rassuré. Il me fut aisé de comprendre que, délivrée d'un souci pénible, elle était heureuse de ne plus craindre que je me compromisse dans une liaison vulgaire, indigne de moi.

Mais à côté de mon idylle j'avais toujours les prosaïques ennuis que me causait la dépendance où il me fallait vivre. Pourtant, je l'avoue, depuis ma convalescence j'avais rencontré chez M. de Maufert moins de rudesse, comme s'il avait eu un remords des actes de brutalité auxquels on ne pouvait s'empêcher d'attribuer l'accident qui m'avait mis si près du tombeau. Décidé comme je l'étais à tout subir pour demeurer auprès de Diane, j'évitais avec soin les motifs de querelle. Six mois à peine me séparaient de ma majorité, et la subite indulgence de mon tuteur semblait présager que j'atteindrais sans nouveaux orages cette heure ardemment désirée de mon éman-

cipation... Il fallut qu'un hasard inattendu vînt me révéler l'horrible complot tramé contre moi.

Un dimanche, comme je sortais de la messe, où M. de Maufert accompagnait toujours ma marraine, je marchais derrière eux, séparé par la foule, quand, sous le porche de l'église, je fus accosté par Guillot, qui me dit rapidement à l'oreille : — Il faut que je vous parle, monsieur le baron.

A son air de mystère, je compris qu'il s'agissait d'une affaire grave. — Allez m'attendre à la Saussaie, lui dis-je, j'y serai dans un quart d'heure.

Depuis ma maladie, je n'avais pas revu le fermier; j'avais seulement appris par Bastien que, grâce à l'intervention de ma marraine, le reçu signé de mon nom avait été accepté par le comte.

Arrivé au château, je feignis de rentrer chez moi, et je sortis par une porte du parc pour courir retrouver Guillot.

— Que vous arrive-t-il, mon ami? lui dis-je; maître Placide ferait-il encore des siennes?

— Non, monsieur le baron, répondit-il; on me laisse tranquille à présent. Seulement il s'est passé des choses qu'il faut que vous sachiez, quoiqu'on m'ait menacé de me ruiner, si je vous en parlais; mais M. le baron votre père m'a fait trop de bien, et vous aussi, pour que je vous laisse faire du mal, et l'avocat que j'ai consulté m'a dit qu'on veut vous perdre.

— Me perdre?... expliquez-vous.

— Vous avez su, monsieur André, que le lendemain du jour où nous sommes allés à Monthermé, Mme la comtesse a eu bien des bontés pour nous... Je me croyais sauvé, quand, trois jours plus tard, un papier timbré nous arrive encore. Rien que de le voir, je me suis mis à trembler sans oser le lire... Mais tenez, le voilà, il vous expliquera mieux que je ne le ferais quel autre malheur tombait sur moi.

Je m'attendais à quelque exploit d'huissier. J'eus à peine lu les premières lignes que je demeurai consterné... C'était un ordre de comparaître devant le juge d'instruction, joint à une assignation en police correctionnelle à la requête du sieur Placide. Le sieur Placide se plaignait « de violences exercées sur lui par le nommé Guillot, dans l'intention suivie d'effet d'extorquer divers actes à son profit. » On parlait en outre « de captation d'un mineur *dont les facultés mentales étaient notoirement altérées,* ainsi que pouvait l'attester un renouvellement de bail irrégulier arraché par voies de fait au sieur Placide, qui rejetait toute complicité, et concluait à dix mille francs de dommages-intérêts.

A cette lecture, je devins si pâle que Guillot crut que j'allais défaillir. — Continuez, dis-je en m'efforçant de contenir ma colère, je veux savoir jusqu'où ils ont poussé l'infamie!

— En me voyant menacé des tribunaux, reprit Guillot, je perdis la tête; le papier parlait de la prison... Ma femme me dit qu'il fallait tout de suite aller consulter un avocat. Je courus à Monthermé à la nuit, car j'avais peur d'être arrêté. Un de mes cousins me conseilla de m'adresser à M. Isidore, un clerc d'huissier très malin en chicane. Je lui contai mon ennui, et lui montrai mon assignation. Dès qu'il y eut jeté les yeux, l'habile homme se mit à rire en disant : — Connu, connu! l'affaire Maufert!... Si vous voulez me donner dix francs, je vais tout de suite vous ôter l'épine du pied, et vous souffler le moyen de faire diminuer le prix de votre bail, car au fond tout cela n'est pas mauvais pour vous. — Mon cousin me disait d'avoir confiance; je tirai deux pièces de cent sous de mon sac, M. Isidore les mit dans sa poche. — Mon brave homme, me dit-il alors, vous êtes un présomptueux en vous imaginant que l'on vous persécute... Vous êtes tout simplement la ficelle, quand vous vous croyez le pantin... Ce n'est pas vous qu'on fait danser, et je vais vous prédire, sans être sorcier, ce qui arrivera : vous vous rendrez devant le juge d'instruction, il vous interrogera; le lendemain M. Placide retirera sa plainte, et le tour sera joué!... M. Isidore me conta alors que cette affaire était un complot contre vous, que la plainte déposée avait tout simplement pour but d'établir que vous êtes,... enfin que vous avez l'esprit dérangé,... parce que M. le comte voudrait vous faire interdire. Le lendemain, je vins à Maufert pour vous rapporter tout cela; mais on m'apprit que vous étiez subitement tombé malade.

Il est des catastrophes si brutales qu'on n'a point le temps de les apprécier, des douleurs si aiguës qu'elles vous enlèvent le sentiment. Je me rappelai les avertissemens de M. Abraham, et pourtant ce que me révélait Guillot me paraissait si odieux, si lâche, si insensé, que j'hésitais encore à y croire.

— Qu'arriva-t-il ensuite? dis-je.

— Pas grand'chose, reprit Guillot, car le jour de mon assignation devant le juge, quand je me suis présenté à son cabinet, l'huissier me dit que mon affaire était remise, et depuis je n'ai plus entendu parler de rien.

A travers le conflit d'idées qui se heurtaient dans mon esprit, je crus un moment que j'allais réellement devenir fou; je remerciai Guillot. Je sentais que je touchais à l'heure décisive de ma vie, et je voulais méditer avant d'agir.

Pendant une partie du jour, j'errai dans les bois, luttant contre tant de sinistres alarmes. — On avait osé me déclarer fou! — Parfois la colère m'aveuglait, il me prenait envie d'aller déchirer de mes mains mon tuteur et son misérable intendant; puis je me disais qu'on verrait dans ce châtiment un effet de ma démence... Moi, un

fou!... Ce mot me poursuivait, et je le retrouvais comme conclusion à tout ce que je projetais. J'étais déclaré fou, si je subissais l'outrage en silence,... fou, si je me vengeais!... Irais-je devant un tribunal plaider pour ma raison?...

Étourdi, éploré, il me semblait avoir perdu la perception du réel; je m'observais curieusement, épiant dans ma démarche, dans mon geste des indices de folie : je me mis à compter les arbres un à un pour me prouver à moi-même que le feu sacré de mon intelligence ne s'était point éteint dans la nuit diabolique de l'imbécillité.

Je rencontrai sur mon chemin des groupes de paysans joyeux qui s'en allaient à une fête de village; tous me connaissaient, vieillards, garçons et filles. Ils me saluèrent au passage. Le spectacle de leur joie m'irrita. Je m'éloignai précipitamment; mais je n'eus pas plus tôt réfléchi à cet étrange accès de misanthropie que j'y crus voir encore un symptôme de démence. — Diane! Diane! m'écriai-je éperdu. Et de toutes les forces de mon âme j'essayais d'absorber ma pensée dans ce nom, comme s'il eût été pour moi le mot de la rédemption.

XV.

Après une longue lutte, l'amour triompha de mes terreurs. Je revins au château fermement résolu à m'expliquer avec mon tuteur. Je trouvai M. de Maufert dans son cabinet. Je le priai de m'accorder un entretien.

— Je suis tout à vous, mon cher, dit-il avec cette feinte aménité dont il usait depuis peu envers moi; sans reproche, vos visites ici sont assez rares pour que je les considère comme une bonne fortune,... quoique ce soit presque toujours signe que vous manquez d'argent...

— Ce n'est point là ce qui m'amène, monsieur, répondis-je.

— Ma foi, tant pis, car je suis en fonds. Voyons, asseyez-vous là, de quoi s'agit-il? Si c'est faisable, c'est fait.

— Ce dont il s'agit, monsieur, repris-je d'un ton calme, est bien simple, je viens tout uniment vous demander le renvoi d'un de vos gens.

— Bah!... Lequel?...

— Monsieur Placide, votre intendant.

Le comte haussa les épaules.

— Ho! ho! c'est une grave affaire que vous abordez là. Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce qu'il m'a offensé, répliquai-je froidement.

— Peste! vous n'oubliez point vos rancunes, vous! Comment! vous songez encore à cette drôlerie? Il me semblait pourtant que vous

aviez assez gaillardement pris votre revanche en le rossant d'importance. On n'est point offensé par Placide, mon cher, et votre susceptibilité n'est qu'un enfantillage.

— Appelleriez-vous aussi enfantillage, monsieur, une action judiciaire qui tendrait à m'assassiner moralement en faisant déclarer devant un tribunal que je suis notoirement considéré comme fou?

— Bast! quelque médisance de province, dit-il d'un air indifférent.

— Voici la preuve, monsieur, repris-je en tirant de ma poche la citation que m'avait laissée le fermier.

— Mais cela s'adresse à Guillot, interrompit le comte en parcourant des yeux le papier.

— Oh! j'avoue que M. Placide n'a point été jusqu'à me traduire en police correctionnelle, répliquai-je amèrement.

— Parbleu! après avoir été houspillé par vous d'une si belle façon, le sot aura voulu se venger... et vous piquer au vif tout en vous laissant hors de cause.

— Êtes-vous bien sûr, monsieur, que ce soit me mettre hors de cause, répondis-je en le regardant dans les yeux.

— Et quelle diabolique intention voulez-vous lui prêter?... Il a eu tort d'aller si loin, je le confesse; mais aussi, mon cher, pourquoi avez-vous la main si leste?... J'arrangerai tout cela en lui administrant une bonne semonce, et il ira vous faire des excuses.

— Des excuses, monsieur?... Oh! cela ne me suffit pas.

— Ah çà, mais c'est une véritable *vendetta*, à ce que je vois, dit mon tuteur irrité de mon sang-froid. Croyez-moi, mon cher, il faut savoir borner ses vœux en ce monde. Placide m'est utile, et je ne puis le faire pendre uniquement pour vous plaire. Votre demande est insensée... pardonnez-moi le mot.

— Oh! vous pouvez le prononcer, monsieur, j'y suis aguerri.

— Tant mieux. Alors ne donnez pas d'importance à cette attaque ridicule, et prouvez votre bon sens en vous contentant de la satisfaction que je suis prêt à exiger pour mettre votre amour-propre à couvert.

— Mon amour-propre! m'écriai-je, quand il s'agit d'une insulte grossière! Il est nécessaire que nous nous expliquions nettement, monsieur, car il me paraît que les conséquences qui pourraient résulter de ce que vous appelez une attaque ridicule vous échappent. Je ne suis point dans les conditions ordinaires, moi, monsieur; vous me l'avez dit un jour... Mon grand-père était fou, ma mère était folle...

M. de Maufert ne put réprimer un geste d'étonnement en m'entendant évoquer ces terribles souvenirs.

— Oh! ne vous effrayez pas... Vous le voyez, je suis calme, repris-je d'un ton où perçait malgré moi un peu d'ironie.

Il me regarda en face à son tour; je crus surprendre sur ses lèvres un mauvais sourire.

— Continuez, dit-il.

— Je suis encore assez pourvu de sens, monsieur, pour comprendre la déplorable situation que me fait dans la vie le double malheur qui m'a frappé. Que l'on vous accusât de folie, vous, monsieur, personne ne croirait à une si méchante invention; mais contre moi, vous le savez, une telle accusation devient d'une extrême gravité.

— Peuh! mon cher, dit mon tuteur en haussant les épaules, où voulez-vous en venir? Vous avez des idées bien noires.

— Où j'en veux venir? A ceci, monsieur : quand je ne serai plus protégé par votre tutelle, il se pourrait un jour que quelque parent avide conçût l'idée, — encore plus noire que les miennes, vous l'avouerez, — de me faire interdire; mes cinq cent mille livres de rente sont un bel appât. Or, dans ce cas, vous avez trop d'esprit pour ne point comprendre qu'un document judiciaire attestant ma folie notoire deviendrait une arme terrible contre moi, si je négligeais de me défendre dès aujourd'hui; c'est pourquoi, monsieur, je vous demande d'abord, comme protestation de votre part, le renvoi de votre intendant, quitte à aviser ensuite, s'il y a lieu, à une réparation légale pour assurer mon état dans le monde et sauvegarder mon avenir.

Mon tuteur m'examinait, ouvrant de grands yeux, comme si j'euse parlé hottentot.

— Que diantre signifie cet imbroglio? s'écria-t-il enfin. Voyons, je ne puis admettre que cet imbécile de Guillot vous tienne tant à cœur, et que des craintes si extravagantes aient ainsi poussé tout à coup dans votre esprit. On vous a monté la tête, c'est sûr!

— Je vous prie de croire, monsieur, que j'ai assez de raison pour ressentir de mon propre mouvement les injures contenues dans ce libelle de procédure, et je m'étonne de vous y trouver indifférent.

— C'est qu'en vérité je n'y vois rien de sérieux. La meilleure réponse à de telles billevesées, c'est le mépris. Je ne puis vraiment, pour satisfaire vos puériles susceptibilités, me priver d'un intendant qui m'est indispensable, et encore bien moins me prêter à des chicanes sans but qui n'auront pour résultat que d'amuser les badauds.

— C'est votre dernier mot, monsieur? dis-je d'un ton décidé.

— Placide vous demandera pardon, je vous l'ai promis, c'est tout ce que je puis pour vous.

— En ce cas, monsieur, ne soyez point surpris si j'ai recours à moi-même pour me défendre.

— Que prétendez-vous faire?

— Je l'ignore; mais je me crois suffisamment blessé pour porter plainte à mon tour en diffamation.

— Oh! non, vous ne ferez point cela, mon cher.

— Et pourquoi, je vous prie?

— Parce que je ne vous le permets pas, répliqua-t-il d'un ton bref.

— J'aurai le regret d'agir alors sans votre permission, monsieur.

— Il n'y a qu'une petite difficulté à ce beau projet. dit-il d'un air railleur, c'est qu'on vous rira au nez, car vous ne pouvez intenter aucune action, ni réclamer contre qui que ce soit sans l'agrément de votre tuteur.

— Même si mon tuteur se montrait trop peu soucieux de me défendre? dis-je avec une amertume que je ne pus contenir.

— Ah! vous allez trop loin, s'écria-t-il en se levant; vous oubliez, ce me semble, à qui vous parlez.

— Je ne l'oublie pas, monsieur, puisque je venais me mettre sous votre protection.

— Mais vous êtes aussi sous mon autorité, sachez-le, et je ne permettrai pas que vous engagiez un débat qui accolerait forcément mon nom au vôtre dans une affaire ridicule.

Un tel dédain m'exaspéra.

— Ridicule! m'écriai-je, ridicule! lorsqu'il s'agit de ma dignité, de ma vie! Mais, monsieur, quel intérêt avez-vous donc à ce qu'il demeure établi que je ne jouis pas de ma raison?...

M. de Maufert fit un geste terrible, il marcha un instant par la chambre en proie à une violente colère; puis il revint vers moi; son masque était tombé.

— Croyez-moi, dit-il les dents serrées, n'essayez pas la révolte... Vous savez que je suis peu patient... Ne tentez pas de provoquer un scandale, car, songez-y, c'est vous attaquer à moi!

— J'ignore s'il me faudra provoquer un scandale pour que vous ne me laissiez point avilir, monsieur, répliquai-je fièrement; mais ce que je vous affirme, c'est que je me révolterai contre vous, s'il le faut...

— Tenez, vous me faites pitié, répondit-il; ne me forcez pas à dire aussi que vous êtes fou.

Ce mot me traversa le cerveau comme un fer rouge.

— Vous en avez menti! m'écriai-je.

Mon tuteur répondit par un ricanement... Je sentis chanceler ma pensée; un nuage de sang m'aveugla... J'eus peur de commettre un crime; je m'enfuis...

Hors de moi, indigné, j'allais à travers le parc cherchant Placide, et je l'aurais tué, lui, je crois, quand par bonheur, au détour d'une allée, je me trouvai face à face avec Diane.

— André, dit-elle tout émue, où courez-vous ainsi?

— Laissez-moi, répondis-je, je vais me venger!

Effrayée de mon exaltation, elle voulut me retenir; je me débattis.

— André, André! murmura-t-elle tout éplorée.

— Oh! dites-moi qu'ils ont menti, m'écriai-je, dites-moi que je ne suis pas fou!

— Qu'est-il arrivé, mon Dieu! dit-elle; vous aurez eu une altercation avec le comte, j'en suis sûre!

A son émotion, je compris que j'allais la plonger dans un chagrin profond, si je lui dévoilais les perfidies dont j'étais victime. Je confessai que je venais effectivement d'avoir une discussion très vive avec M. de Maufert, mais je lui en cachai les motifs. Il m'eût été trop pénible de révéler à Diane l'indigne conduite de l'homme dont elle portait le nom, et la rudesse ordinaire de mon tuteur suffisait à expliquer mon trouble. Je ne savais pas d'ailleurs résister à l'empire que Diane avait pris sur mon âme, et sous cette chère influence ma colère s'évanouit. Il fut convenu que j'éviterais mon tuteur ce jour-là, de peur qu'une parole imprudente ne réveillât entre lui et moi une irritation à peine apaisée.

Livré à mes réflexions, je me mis à songer de sang-froid à la conduite inexplicable du comte. Je dois l'avouer, en dépit des répulsions invincibles que je ressentais pour ce singulier protecteur, j'avais méprisé les accusations que le juif Abraham avait osé formuler un jour devant moi. M. de Maufert était riche, et sa sordide avarice faisait une fortune de roi des cent mille livres de rente qu'il possédait, et dont il ne dépensait point le quart chaque année. Je ne pouvais croire que l'amour de l'or fût assez puissant dans son cœur pour y étouffer la fierté de son nom et le pousser jusqu'à un crime de lèse-humanité aussi infâme. Mon orgueil de race se révoltait encore à la pensée qu'un des miens, si éloigné qu'il fût de moi par sa parenté, pût se faire spoliateur et larron!... Mais, à cette heure décisive où je me voyais lâchement abandonné par lui, il ne m'était plus permis de me défendre contre les atteintes du soupçon. Les rapports de Guillot me prouvaient trop bien que la rumeur publique prêtait déjà à M. de Maufert de coupables projets. Le lendemain, je fis chercher Bastien.

— Bastien, lui dis-je, j'ai besoin d'un ami sincère qui ne recule pas devant la crainte de se faire un ennemi de M. de Maufert et qui m'aime assez pour me dire la vérité, si douloureuse qu'elle puisse être... J'ai pensé à toi.

— Ma foi, monsieur André, répondit Bastien, c'est peut-être bien de la hardiesse de me dire un ami pour vous; mais s'il ne s'agit que de risquer sa peau à votre service, vous savez que je n'ai pas peur de grand'chose; j'ai le poignet solide aussi bien que le cœur, faites usage de tout comme vous l'entendrez.

— Merci, j'avais compté sur cette parole; mais c'est de ta franchise que j'ai besoin en ce moment. Jures-tu de me répondre sans rien dissimuler par crainte de m'affliger?

— Dame! monsieur André, dit Bastien embarrassé, cela dépend...

— Il y va de mon avenir, Bastien, de ma fortune, de ma vie!

— Oh! alors interrogez, je suis prêt.

Au moment de soulever le voile, j'hésitai, je l'avoue; mais je me raffermis.

— Que dit-on dans le pays de mes rapports avec mon tuteur?

— Peuh!... On sait que c'est un homme altier, brutal, avare surtout, auprès de qui il ne fait pas bon vivre, et personne n'ignore qu'il n'est pas tendre pour vous.

— Et... de moi,... que dit-on?

— Tout le monde vous aime, vous êtes généreux pour tous autant qu'il est ladre!

— Ce n'est pas là ce que je te demande. Ne parle-t-on pas de... quelque malheur... fréquent dans ma famille?

Bastien se troubla; il ne voulut pas me comprendre.

— Monsieur André, chacun a ses ennemis; mais vous devez être bientôt maître de vos biens... Vous êtes si riche!

— Il ne s'agit pas de mes biens. Allons, tu m'as compris... Tu vois que je suis calme... Traite-moi en homme... Je te demande si l'on dit que je suis menacé de folie comme ma mère.

— Eh bien! s'il faut vous révéler la vérité... Bien sûr qu'à cause de votre famille... Il y a des gens qui ne raisonnent pas... Des bruits que l'on fait courir...

— Ah! on fait courir des bruits sur moi?

— Pardié! J'ai eu encore une querelle l'autre dimanche, à Maufert, avec ce coquin de Placide, qui répétait à trois ou quatre imbéciles que vous avez des accès où vous ne connaissez plus rien!

— Ainsi c'est de lui que viennent ces calomnies?

— Pardié! jamais cela n'était venu à l'idée de personne... On vous voyait si gai, si bon enfant, si bien portant; il a fallu la méchanceté de ce Normand pour qu'on y songeât! Tous les braves gens qui vous connaissent comme moi savent bien que ce n'est pas vrai, et vous défendent... Ainsi il ne faut pas vous en inquiéter.

— Merci, mon bon Bastien, c'est tout ce que je voulais savoir.

XVI.

Je t'écris ces quelques lignes à la hâte, mon bon Wilhelm, de peur que tu ne t'inquiètes de n'avoir rien reçu de moi depuis l'autre semaine : l'état de mon cher Schultz est seul cause de l'interrup-

tion de « mon roman, » puisque décidément c'est ainsi que tu appelles le doux et cruel récit que tu as exigé de moi. Pendant deux jours de suite, il m'a fallu quitter la plume pour aller secourir mon pauvre docteur. J'ai, comme toujours, combattu ces deux accès en faisant appel à sa volonté, et surtout à sa logique, qui vraiment fait merveille dès que je lui prête appui. Je le sauverai, je le sens, car l'empire que j'ai sur sa raison s'accroît de jour en jour, et il y a chez lui un fonds de sensibilité que j'exploite avec trop de succès pour ne point arriver à consolider le cerveau par le cœur. Un exemple te suffira : l'autre matin, comme je le voyais moins docile à la persuasion, j'osai lui amener tout à coup un de ses fils, qui jouait dans le salon voisin; dès qu'il se vit en présence de l'enfant, il se troubla, il s'émut. « Schultz, lui dis-je avec véhémence, Dieu n'est-il point dans le regard de ce doux être? » Le pauvre fou prit son fils dans ses bras et me tendit la main en souriant; l'amour paternel avait triomphé. Une seule chose m'étonna, ce fut de ne point trouver une larme dans ses yeux. Je pleurais, moi; mais l'enfant parti il ne fut plus question de monomanie.

C'est, tu l'avoueras, Wilhelm, une étrange situation que la mienne : soi-disant convaincu de folie, je soigne mon médecin, je deviens le libérateur de mon geôlier! Je rirais, si je n'étais pas si triste! — Tant il y a que je suis contraint de laisser ma plume oisive et mon papier blanc, car Schultz m'occupe toute la journée. Jugeant salutaire de rompre par une fatigue excessive le courant de pensées qui l'oppresse depuis quelques jours, j'ai feint un insatiable besoin d'exercice, et je l'oblige ainsi à m'accompagner en des promenades forcées à travers champs par quelque temps qu'il fasse. Nous rentrons le soir harassés, et je crois, Dieu me pardonne, que ces courses me font autant de bien à moi qu'à lui. Fritz a remarqué que mon sommeil, ordinairement agité, était, à la suite de ces longues marches, paisible comme celui d'une marmotte; mais je te quitte, mon tyran me réclame. Je vais me mettre en route pour faire cinq ou six lieues à pied.

P. S. Mon tyran vient d'entrer chez moi. En me trouvant à mon bureau, il a paru inquiet; il s'est cru sans doute abandonné pour aujourd'hui.

— Vous travaillez? m'a-t-il dit d'un ton timide.

— Non, répondis-je, un mot seulement à mon ami Wilhelm.

— Est-ce que vous lui annoncez que vous irez le voir bientôt?

— En aucune façon.

— Bien vrai? reprit-il, et il me regardait avec anxiété.

Je devinai que son esprit voyageait déjà dans le pays des appréhensions; il me vint tout à coup l'idée de tenter une épreuve en lui communiquant ma lettre.

— Wilhelm est un homme de cœur, à qui je confie sans crainte mes plus intimes secrets, lui dis-je; lisez ce que je lui écris.

Il a déplié le papier; au début, il n'a pu réprimer un geste de surprise. Le premier choc surmonté, il a continué avec calme, approuvant chaque phrase d'un hochement de tête, comme s'il eût commenté la consultation d'un confrère; pas le plus petit signe de trouble au rappel de ce fléau toujours suspendu sur sa tête; il a osé regarder l'ennemi en face... Il est sur la voie du salut... Enfin que te dirai-je, Wilhelm? en découvrant le subterfuge auquel j'ai eu recours : — Allons, a-t-il dit avec un regard malin, partons pour *votre* promenade hygiénique! — Et il s'est mis à rire...

Il a ri, Wilhelm, je ne te dis que ça! Il a ri d'un bon rire franc et sonore, et son regard ne décelait point la moindre inquiétude. Que penses-tu des talens de ton ami le docteur André? Tu n'as plus besoin de t'arrêter à mi-chemin de l'extravagance, je suis prêt à te guérir.

XVII.

J'étais comme aveuglé par l'évidence, et pourtant je ne pouvais me résoudre encore à donner créance à la honteuse trahison de mon tuteur. Je voulais encore n'accuser que Placide; mais comment admettre qu'il se fût ainsi hasardé sans l'aveu de M. de Maufert? Leur complicité n'était-elle point manifeste? Il prenait parti pour son intendant contre moi, et permettait qu'on me déclarât fou!

Pendant toute la nuit, je débattis dans ma pensée les projets les plus extrêmes. Toute illusion était vaine, le péril m'était dévoilé : j'étais perdu, si je me laissais ainsi dégrader sans protestation... Il fallait combattre; mais alors, victorieux ou vaincu, il faudrait aussi quitter le château, et Diane, tout ce que j'aimais! A cette horrible idée, mon cœur cessait de battre, et je me demandais s'il ne valait pas mieux subir l'avilissement dont j'étais menacé et rester auprès d'elle. En proie aux angoisses les plus cruelles, j'essayai le lendemain de dissimuler les agitations qui m'oppressaient. Diane m'interrogea avec sollicitude, et son émoi accrut encore ma peine. Pour la rassurer, je prétextai un accès de mélancolie.

— Eh quoi! me dit-elle, êtes-vous si dénué d'énergie que vous ne sachiez réagir contre un *spleen* maladif? Vous un homme, vous qui avez vingt ans, qui pouvez marcher dans la vie appuyé sur la double force d'un grand nom et d'une grande fortune!... Allons, mon ami, laissez à nous autres femmes les puériles tristesses. Que feriez-vous donc devant une adversité réelle, si vous ne savez vous défendre d'un ennui imaginaire?... Ah! si j'étais homme!

Il y avait dans sa voix un tel accent de fierté que j'eus honte de

mes lâches hésitations; je compris que déserter ma cause serait me dégrader à ses yeux. J'écrivis le soir même un billet à mon notaire pour lui fixer un rendez-vous, et le lendemain matin je me rendis à Monthermé.

Maître Granger était un de ces tabellions de vieille souche dont la province conserve encore quelques types, qui naissent et qui meurent entre deux panonceaux; il avait dressé le contrat de mariage de ma mère, il était membre de mon conseil de famille, et j'étais certain de trouver en lui un appui d'autant plus sûr qu'il n'aimait point M. de Maufert. A huit heures du matin, je le trouvai dans son cabinet; il m'accueillit avec une sorte d'aménité à la fois respectueuse et protectrice.

— Hé! monsieur le baron, dit-il, quel bon vent vous amène? Une affaire grave, m'avez-vous écrit?... Quelque nouvelle équipée, hein? Enfin je suis enchanté du moins que vous me preniez pour confesseur; cela me procure le plaisir de vous voir.

— Mon cher Granger, répondis-je, vous venez de dire le mot qui caractérise le mieux ma démarche : c'est le confesseur que je cherche autant que l'ami et le conseil, car le sujet qui m'amène est des plus sérieux.

— Diable! que me dites-vous là?... Parlez, monsieur le baron, vous savez que je vous suis acquis.

Je commençai alors le récit détaillé des circonstances qui m'avaient révélé des bruits étranges, d'abord acceptés par moi comme des calomnies provoquées par les haines que la dureté de M. de Maufert devait susciter contre lui. Je rapportai enfin ma querelle avec Placide et tout ce qui s'en était suivi, depuis les avertissemens de M. Abraham jusqu'à mon altercation avec mon tuteur. Granger m'avait écouté l'air soucieux, et il me fut aisé de voir qu'il n'était point surpris d'une pareille communication, quand j'eus raconté les faits sans commentaires.

— Maintenant, mon cher Granger, ajoutai-je, soyez juge : peut-être en tout ceci ai-je été trop vivement froissé pour ne point céder à la passion... Il s'agit de mon avenir, je le remets entre vos mains.

Il demeura un instant sans répondre, secouant la tête d'un air réfléchi.

— Monsieur le baron, c'est très grave! dit-il enfin, très grave!

— Ainsi vous croyez vous-même à ces accusations odieuses?

— Non, non, répliqua-t-il vivement, vous interprétez mal mes paroles... C'est chose sérieuse que de soulever de telles questions... Songez que si vos soupçons étaient justifiés, ils n'iraient rien moins qu'à déshonorer M. de Maufert par le retrait motivé de sa tutelle, mesure extrême, que le tribunal ose rarement appliquer.

— Votre avis est-il donc que je doive me laisser en quelque sorte annihiler sans protestation?

— C'est très grave, très grave, reprit encore le notaire : attaquer M. de Maufert en face,... cela peut être fort dangereux pour vous.

— Pourquoi dangereux? S'il trahit ses devoirs de tuteur et de parent?

— Voilà ce qu'il faudrait prouver; vous êtes dans une situation difficile... Votre âge,... votre énorme fortune...

Il hésita, je le compris.

— Parlez sans crainte, mon ami, dis-je froidement, et pour vous aider je vais achever votre pensée : vous craignez qu'effectivement je ne sois menacé de folie...

Il fit un geste d'étonnement en me voyant aborder ce sujet.

— Non, non! ajouta-t-il aussitôt, ce n'est point là ma pensée, je vous l'assure.

— Eh bien! alors un seul mot, repris-je, décidé à le forcer dans ses derniers retranchemens : donnez-moi votre parole que vous ne croyez pas aux coupables intentions de mon tuteur, et je me tiens pour garanti.

— C'est précisément là ce qui m'embarrasse, monsieur le baron, et vous me pressez beaucoup. Ce n'est pas une petite affaire que de se porter garant du comte de Maufert en semblable occurrence!... Certes on ne peut le soupçonner de vouloir s'approprier vos biens; cela lui serait impossible, il le sait. Qu'en ferait-il d'abord?... Il capitalise déjà ses revenus. L'avarice, il est vrai, a d'étranges mystères. Le comte gère très bien votre fortune, trop bien même parfois... Sa passion s'exerce à l'aise; il entasse, il cumule, il tyrannise, il règne enfin sur une quinzaine de millions. Qu'importe au régent d'un royaume de ne point porter la couronne? Il tient le pouvoir dans ses mains, il gouverne... Votre majorité va le contraindre à restituer ce trésor qui animait sa vie. Que voulez-vous que je vous dise enfin?... Non, je ne me porte pas garant pour lui, et je suis forcé de craindre, comme vous, que, profitant de votre situation... tout exceptionnelle, il n'ait beau jeu à commettre une iniquité tentante, avec les penchans que je lui connais! Voilà pourquoi j'hésite à vous conseiller : un éclat peut tout sauver, mais il peut aussi tout perdre!

— Eh bien! soit! répliquai-je; du moins je connaîtrai mon sort, je sortirai de ces anxiétés qui m'amènent à douter de moi-même!... J'y laisserais véritablement ma raison, je vous le jure!... Mais, songez-y donc, rester six mois avec cette pensée qu'au moment où je revendiquerai mon titre d'homme, on va me dépouiller de mes droits, que jusqu'à la fin de mes jours il me faudra plier sous une tutelle, que, plus avili qu'un ilote, je ne pourrai ni parler, ni agir, ni vivre!

Non! non! je suis décidé à tout... Je sais à quoi je m'expose. Je n'ai pas de père pour me défendre; je viens à vous, mon ami : sauvez-moi!... Mais vous me voyez, vous m'entendez... Est-ce un fou qui vous regarde? est-ce un idiot qui vous parle?

— Vous me rendez la confiance, dit-il enfin; seulement mon devoir est de vous dire que c'est une rude partie que nous allons engager... Promettez-moi de ne point hasarder la moindre démarche sans me consulter...

— Je m'y engage.

— Alors, monsieur le baron, qu'il soit fait selon votre volonté! Il s'agit maintenant de bien nous entendre. Dans l'espèce, nous ne pouvons rien arguer contre M. de Maufert; tout porte à croire que Placide n'a osé de telles offenses envers vous que du consentement de son maître, et peut-être d'après ses ordres; mais rien ne le prouve, et il faudrait des preuves accablantes pour que le tribunal prononçât sa destitution de tuteur, lorsque, dans six mois, sa tutelle expire. Il nous faut donc tourner la difficulté et ménager un ennemi formidable. Le seul moyen de trancher la question, c'est de manifester l'envie d'entreprendre un grand voyage, ou quelque chose de ce genre, peut-être mieux encore, le dessein de vous faire soldat... Nous y réfléchirons... Dans ce cas, nous provoquerons tout simplement la réunion de votre conseil de famille, et là, ayant exposé vos projets, vous conclurez par une demande d'émancipation...

— Qu'on ne peut me refuser, ce me semble, dis-je.

— Ah! voilà!... En toute autre circonstance, le succès ne serait pas douteux, quand à peine la moitié d'une année vous sépare de votre majorité; mais il nous faut prévoir les objections de M. de Maufert, et elles lui seront faciles, si les intentions qu'on lui prête ont réellement mûri dans son esprit... Il dira...

— Eh bien! il dira que je suis menacé d'un héritage de folie, que je suis fou peut-être... Je serai présent pour prouver le contraire, et tout sera dit.

— Malheureusement, monsieur le baron, tout ne sera pas dit, et c'est sur ce point sensible que s'engagera le débat. Enfin, quand nous en serons là, puisque vous êtes résolu à lutter, nous lutterons! Après tout, peut-être est-il mieux d'affronter le danger et de forcer le comte à démasquer ses projets.

Il fut convenu que Granger adresserait au juge de paix la demande de convocation du conseil de famille dans le plus court délai, et, après nous être entendus sur la conduite à tenir, nous nous quittâmes.

XVIII.

Confiant dans la légitimité de ma cause, je ne voulais point douter de l'issue d'un débat où j'avais pour arme ma raison, soutenue par la volonté et par l'amour; mais, hélas! de quel prix allais-je payer ma liberté! Quitter Diane! que ferais-je de cette vie qu'elle n'animerait plus par sa chère présence?... Et pourtant, si je faiblissais dans ce duel, dont mon existence sociale était le gage, je devenais aux yeux de tous, à ses yeux peut-être, un objet de pitié...

Cependant j'étais assez maître de moi pour cacher mes ennuis; un mot de mon notaire m'apprit que mon conseil de tutelle était convoqué pour le milieu du mois : c'étaient deux semaines de sursis, et je savourais comme un avare les joies suprêmes de l'heure présente. Mon tuteur s'était décidément mis avec moi sur le pied de guerre. Lorsqu'il me parlait, je devinais dans son accent cette froide et stricte politesse qui est d'usage entre adversaires déclarés.

— Granger a convoqué votre conseil de tutelle, me dit-il un jour; c'est sur votre demande, j'imagine?...

— Oui, monsieur, répliquai-je.

— C'est fort bien, fit-il froidement, et il passa. Je lui sus gré de ne m'avoir point adressé cette question devant ma marraine. Nos discordes ne l'avaient déjà que trop inquiétée. L'amour était toujours le grand apaisement de mon âme, et, repris par le charme de cette douce solitude à deux, j'oubliais le monde et l'avenir. Un matin j'étais allé dans la montagne avec Diane visiter une des chaumières où elle portait des secours chaque semaine, et nous revenions au château, quand, arrivée à mi-pente d'une colline d'où l'on découvre toute la vallée de la Semoy, elle se sentit un peu lasse et s'assit sur une roche couverte de mousse.

— Voyez donc tout là-bas, lui dis-je, au-dessus de la clairière aux Sangliers, les jolis nuages irisés que forment les vapeurs de la cascade.

Elle regarda, et demeura silencieuse comme si un souvenir l'eût attristée.

— Vous êtes bien pensive ce matin, chère marraine, repris-je au bout d'un instant.

— C'est vrai, mon ami, répondit-elle; pardonnez-moi si je suis une compagne aussi taciturne...

— Vous pardonner?... Ah! quel mot! Ne vaudrait-il pas mieux partager avec moi vos préoccupations?

— Oui, je le devrais, André; mais c'est précisément parce que je n'ose aborder ce sujet que vous me voyez ainsi soucieuse... Et pourtant il faut que je trouve la force de parler.

— Vous m'effrayez... Ne croyez-vous plus à mon affection dévouée? Pourriez-vous souffrir d'un chagrin que je ne ressentisse?

— Ah! dit-elle en me tendant la main, ce serait calomnier votre amitié que d'admettre une telle pensée; nos peines et nos joies sont depuis si longtemps communes... Vous êtes mon frère d'élection comme je suis votre sœur.

— Eh bien! qui peut vous faire hésiter?

— La crainte de vous affliger.

— Ah! toute affliction m'est douce, si elle me vient de vous. Songez-y, me cacher la cause de cet ennui que je vois, c'est me déshériter de votre confiance.

— André, mon ami, reprit-elle d'une voix tremblante, vous le savez, n'est-ce pas? vous êtes pour moi la consolation, vous seul apportez la vie dans cette solitude où je n'avais que vous à aimer... Vous savez si je souffrirai quand vous ne serez plus là!

— Qu'allez-vous me dire, mon Dieu?

— Mon ami, le courage me manque depuis longtemps pour oser prononcer ce mot cruel. Il faut que vous partiez...

Devant cet arrêt qui tombait de ses lèvres, j'oubliai que déjà moi-même j'avais préparé mon exil.

— Ah! je suis un malheureux! m'écriai-je, vous avez lu dans mon âme, et vous me chassez.

— André! que dites-vous? Moi, vous chasser!... quand je donnerais ma part de bonheur en ce monde pour que vous du moins soyez heureux...

— Diane, Diane, repris-je suppliant, ayez pitié de moi!... Vous quitter, c'est mourir.

Dans mon égarement, je me précipitai à ses genoux, tenant ses deux mains dans les miennes et les baignant de pleurs.

— Ah! taisez-vous, dit-elle éperdue; André, ne me retirez point l'estime de moi-même.

Et rougissante elle fondit en larmes.

Devant cette douleur, je m'arrêtai honteux; j'allais me trahir, déjà l'aveu sacrilége était sur mes lèvres... Un mot de plus, et l'abîme se creusait pour jamais entre nous.

— Pardon, pardon! murmurai-je.

Oppressée par les sanglots, elle se voilait le visage, et je voyais les pleurs glisser entre ses doigts.

— Je partirai, je vous le jure, dis-je éploré.

Nous restâmes un instant muets tous deux. Enfin elle retrouva un peu de calme.

— Je vous remercie de votre courage, mon ami, dit-elle d'une voix brisée et en détournant les yeux. Je tâcherai d'être aussi forte

que vous. Seulement demeurez encore quelques jours, afin que je me prépare à cette cruelle séparation...

Nous revînmes silencieux. Un trouble indicible m'agitait, j'avais peur de ma pensée.

Comme nous rentrions à Maufert, la visite imprévue de quelques hobereaux voisins vint nous séparer, et je me retirai chez moi.

Diane ne doutait plus de mon amour; tout me l'attestait, ses hésitations, son trouble. Et elle ne m'avait point maudit! et, lorsque j'avais failli me trahir, c'était avec l'accent de la supplication qu'elle avait arrêté le cri de mon cœur... « Ne me retirez pas l'estime de moi-même, » avait-elle dit éplorée. Je me perdais en des rêveries folles; sa clémence ouvrait tout à coup devant moi un horizon enchanté qui m'éblouissait... Bonté divine! me disais-je, si elle m'aimait aussi! Si comme moi elle gardait dans son âme fermée les flammes d'une passion que le sentiment du devoir la contraint d'étouffer! Et alors il se fit dans mon esprit comme une traînée de feu : je me rappelais ces troubles subits, si fréquens chez elle depuis la nuit où, dans le délire de la fièvre, j'avais révélé le secret de mon âme, et cet éclair de joie que j'avais surpris sur son visage le jour où le médecin s'était prononcé contre mon départ pour l'Angleterre. Je me rappelais cette matinée de printemps où, chevauchant près d'elle, j'avais senti mon cœur s'éveiller... Ce jour-là aussi, elle m'avait parlé de partir; mais quel changement depuis lors!

Fasciné par cet espoir et par ces souvenirs, je n'osais ni croire ni douter; ma joie me navrait comme une douleur, et ma douleur m'enivrait; mes yeux voulaient percer l'avenir, et, comme dans une vision enchanteresse, déjà je rêvais entre nos deux âmes une de ces unions mystiques que Dieu réserve aux cœurs déshérités. Purs tous deux, nous resterions dignes de nous-mêmes; jamais un aveu ne souillerait nos lèvres; la conscience de notre amour nous rendrait forts, et nous marcherions dans la vie, assurés, confians, inaccessibles aux misères humaines.

Je passai une partie du jour en contemplation devant cette nouvelle aurore qui se levait pour moi; mon existence avait un but désormais : affermi par la foi, je traverserais d'un pas sûr ces écueils du monde où sombrent les tièdes courages; pour elle, je garderais intactes ces aspirations vers l'idéale beauté qui semblent comme un souvenir du ciel; pour elle, je rechercherais la gloire... Tout à coup mes regards s'arrêtèrent sur une lettre que mon notaire m'avait écrite le matin. Hélas! quelle chute!... Malheureux! je rêvais l'amour de Diane à l'heure où j'étais contraint à plaider pour revendiquer ma qualité de créature raisonnable!

Lorsque je la revis le soir, je l'abordai tremblant et confus. Par bonheur, ses devoirs de châtelaine l'absorbaient. Retiré dans un

coin du salon, je me laissai cerner par un ancien ami de mon père, qui, ravi de me raconter ses épisodes de chasse, me délivrait du souci de causer. Tout en écoutant ses histoires, j'épiais avec anxiété ma marraine, cherchant à découvrir sur ses traits un reflet des orages qui m'agitaient; mais son visage était calme, impénétrable. Pourtant je crus deviner un effort sous l'enjouement officiel de son hospitalité. A un moment, ses yeux rencontrèrent les miens; elle rougit.

On apporta le thé, elle le servit et vint à moi, une tasse à la main; par hasard nous nous trouvâmes isolés.

— André, vous êtes fâché contre moi, dit-elle inquiète et triste.

— Que dites-vous?...

— J'ai remords de la peine que je vous ai causée ce matin...

Anges du ciel! elle semblait implorer mon pardon. Son sein se soulevait sous les battemens précipités de son cœur, et ses paupières rougies étaient encore humides. Mon importun chasseur vint nous séparer, mais j'eus le temps de jeter à Diane un regard attendri qui lui disait si bien la dévotion de mon âme, qu'elle me quitta presque souriante.

Le lendemain, quand elle descendit au jardin, à mon accueil, elle devina la résignation; j'avais compris que je devais lui alléger le fardeau des adieux.

— Vous êtes bon, me dit-elle, et vous voulez m'épargner jusqu'au regret de m'être montrée cruelle... André, vous le savez du reste, le souci de votre bonheur pouvait seul me décider à vous causer un chagrin.

— Oui, je le sais, répondis-je; je vous remercie d'avoir jugé mon affection l'égale de la vôtre... Je veux être digne de vous pour que vous soyez fière de moi.

— Je vous aime ainsi, mon ami; merci encore de votre générosité; cet affreux mot de séparation m'a bien coûté, je vous le jure...

— Chère marraine, si vous ne l'eussiez prononcé, dans quelques jours il me fallait le dire...

— Vous songiez à partir? dit-elle atterrée.

— Oui, je l'avais résolu, mais non sans de tristes combats, je vous le jure aussi, repris-je vivement, et puisque vous venez de soulever cette question de mon avenir, il faut qu'à mon tour je me confie en vous, quelque ennui que vous en deviez ressentir.

— Mon Dieu! vous m'effrayez, André.

— Oh! rassurez-vous, il ne s'agit que d'un débat entre M. de Maufert et moi.

— Mais c'est précisément là ce qui me cause d'horribles transes!... J'ai peur de lui pour vous, et c'est aussi pourquoi j'ai voulu vous éloigner.

— C'était pour cette raison?...

— Où donc aurais-je puisé tant de courage, si ce n'eût été pour vous sauver? s'écria-t-elle dans une effusion qui me remua jusqu'au fond de l'âme.

— Parlez, je vous en prie, continua-t-elle; depuis quelque temps, il se passe entre vous des choses que j'ignore; il sait combien vous m'êtes cher, et, quand je l'interroge, son silence ironique me fait tout craindre... Dites, que vous est-il arrivé?

J'oubliai mon malheur, mon amour, pour ne plus voir que sa sollicitude, et je n'hésitai plus à lui révéler le fatal conflit qu'elle ne pouvait tarder d'apprendre. J'atténuai pourtant mes griefs, soucieux de ne point trop l'exposer à rougir du nom qu'elle portait.

— Luttez, luttez! dit-elle avec animation, l'avarice le rend capable de tout. Ne fléchissez point; défendez votre honneur, sauvez votre vie!

Et dans l'impétueux élan de son indignation elle me saisit les mains, ses yeux si doux lançaient des éclairs. Je ne l'avais jamais vue si belle.

— Que dit Granger? reprit-elle.

— Il espère.

— Fiez-vous à son expérience. Écrivez-lui de venir; je le rencontrerai dans une de nos courses; il faut que je lui parle.

Je dus affecter la confiance pour calmer ses alarmes; d'ailleurs comment désormais douter du succès? Diane était avec moi, je ne pouvais être vaincu.

D'un commun avis, nous décidâmes que je ne devais point quitter le château avant la décision du conseil de famille. Grâce au subterfuge imaginé par Granger, je ne me déclarais point en guerre ouverte contre mon tuteur, puisque ma demande d'émancipation s'expliquait uniquement par des projets de voyage... Une rupture subite et brutale eût tout à coup dénoncé de ma part des vues hostiles et changé ma juste requête en une formelle accusation. Assurés d'un répit, nous oubliâmes nos tristesses, et par un accord tacite le mot de séparation ne fut plus prononcé.

Quelques entrevues avec Granger, auxquelles ma marraine m'avait prié de ne point assister pour qu'il osât tout lui dire, et dont elle me rapportait le moindre mot, nous avaient édifiés sur les hasards que j'allais courir; chaque jour nous conférions tous deux, armés d'un code et discutant à l'avance les objections imaginaires de mon avide tuteur. J'étais émerveillé de la rapidité et de la rectitude des aperçus de Diane; elle me suggérait d'instinct des argumens précis qu'un jurisconsulte n'eût point désavoués.

Un matin nous reçûmes un mot de mon notaire qui nous donnait rendez-vous à un endroit convenu de la forêt.

— L'assemblée est fixée à jeudi, nous dit-il.

— Jeudi!... s'écria Diane, si tôt!...

— Nous ne sommes point maîtres du jour, madame la comtesse; le juge de paix doit nous présider...

— Et croyez-vous, reprit-elle, que tout sera décidé en une séance?...

— Je n'ose l'espérer, répliqua le vieux notaire, car je suis certain maintenant de voir soulever un incident que j'avais prévu, et qui nous engagera peut-être dans un procès. C'est précisément pour discuter ce point que j'ai eu l'honneur de vous appeler ici... Hier, j'ai reçu la visite de M. le comte; il m'a interrogé sur l'objet de cette réunion du conseil. Je crois qu'il ne l'ignorait pas plus que moi; mais enfin c'est une question de forme, et mon ministère m'obligeait à lui répondre, afin qu'il pût préparer les documens nécessaires. Il n'a fait aucune réflexion sur votre dessein, il sait que je serai son adversaire en ce débat; pourtant j'ai une assez longue expérience des hommes pour les comprendre à demi-mot, et je jurerais presque qu'il va s'opposer à votre demande... Êtes-vous décidé, monsieur le baron, à poursuivre cette affaire?

— Plus que jamais! dis-je sans hésiter.

— Il le faut, dit ma marraine. Un désistement trahirait des craintes dont on pourrait tirer avantage plus tard.

— Mme la comtesse a parfaitement compris le danger, reprit le notaire; une fois l'affaire engagée, il nous faudra aller jusqu'au bout, dussions-nous en appeler au tribunal...

Après une longue discussion sur nos chances de succès, nous nous séparâmes. Il restait arrêté que le prétexte de l'émancipation serait mon départ pour les Indes avec mon jeune cousin Clarencey et un projet d'association pour le défrichement de ses terres du Pendjab, lequel voyage, étant supposé devoir durer plusieurs années, nécessitait la régularisation anticipée de mes comptes de tutelle.

Il y avait à peine une heure que nous étions rentrés à Maufert quand je vis accourir Bastien. J'avais désigné ce brave garçon à Granger comme un intermédiaire sûr et fidèle à qui il pouvait se confier, et c'était par lui que passaient nos correspondances, qu'il n'eût point été prudent de livrer à la discrétion fort douteuse des gens du château. Bastien m'apportait ces quelques lignes, écrites à la hâte au crayon sur la feuille déchirée d'un carnet :

« Comme je quittais les roches, j'ai rencontré un assez mauvais drôle, d'une quinzaine d'années, qui doit être un chevrier de Maufert, et qui semblait m'espionner; il m'a suivi sur la route jusqu'à Thilay, sans doute pour s'informer de mon nom à l'auberge où j'avais laissé ma voiture. Pendant qu'on attelle, je dépêche un exprès à Bastien. Tenez-vous sur vos gardes, et rappelez-vous que vos démarches sont épiées. « G... »

— Ce doit être ce méchant gamin de Lazare, le fils au vieux Letourneux le sorcier! dit Bastien. Je vais courir le guetter au retour... Ce sont des connaissances à Placide...

Bastien ne s'était pas trompé. C'était bien Lazare qui avait épié le notaire après sa rencontre avec nous dans la forêt. Le contrebandier n'eut pas de peine à s'en assurer : il promit de surveiller ce drôle. — J'aurai l'œil sur lui, me dit-il, mais méfiez-vous tout de même.

XIX.

Le matin de ce jeudi qui devait être l'aurore ou le pâle crépuscule de ma vie, je fis seller un cheval pour devancer mon tuteur à Monthermé et recevoir les dernières instructions de Granger. En prenant congé de Diane, j'étais ému.

— Du courage! me dit-elle; j'ai bien prié pour vous... Ayons confiance en Dieu.

— Hélas! répondis-je, j'ai peur aujourd'hui du succès, car alors il me faudra vous quitter.

— André, que dites-vous? Accepteriez-vous le bonheur au prix de votre dignité? Songez que votre déchéance m'atteindrait dans ma plus vive affection... Soyez calme et fort, il y va de votre vie et de mon plus cher orgueil.

— Mais, quand je serai loin, que deviendrez-vous?

— Je vivrai de souvenirs, répondit-elle avec une fière mélancolie. Maintenant, mon ami, partez, et que Dieu vous aide!

Et comme je lui tendais la main, elle m'attira doucement et déposa un pieux baiser sur mon front.

Je partis à la hâte, aveuglé par mes larmes. Il me semblait que nous venions de briser le dernier lien d'un passé si doux. Je courais au-devant d'un malheur certain : ma victoire me séparerait d'elle, ma défaite me dégraderait même à ses yeux, et me réduirait pour toujours à une honteuse servitude... Je dévorais l'espace; en une heure, j'arrivai chez Granger. Je le trouvai sérieux et recueilli comme à l'approche d'une grande affaire. Je ne devais point assister au conseil; mon vieux défenseur voulut pourtant me présenter aux amis ou parens éloignés de qui dépendait mon sort. Je devinai sa pensée.

— Vous voulez leur montrer d'abord que je ne suis pas fou! lui dis-je avec un rire amer.

Un domestique vint annoncer l'arrivée de quelques membres du conseil; nous nous rendîmes au salon. Au silence qui se fit à mon entrée, je faillis perdre contenance. Il me fut aisé de deviner que des doutes sur ma raison avaient déjà pénétré dans l'esprit de mes

juges, et l'étonnement se peignit presque sur leur visage quand j'allai saluer chacun d'eux. Je sentais peser sur moi leurs regards; ils m'importunaient, me troublaient, et il me fallut faire un effort d'énergie pour dominer la peur : un mot, un geste qui leur eût paru bizarre, et j'étais perdu sans retour. Par bonheur, Granger fit diversion; je reconquis mon assurance, et je causai de mes projets de voyage avec une liberté d'esprit qui ébranla bientôt les doutes que j'avais vus poindre au début.

L'arrivée de M. de Maufert, suivi du juge de paix, constituant l'assemblée en séance, je me retirai. Mon tuteur me reconduisit jusqu'à la porte du salon avec les formes les plus courtoises, et comme si nous eussions été les meilleurs amis du monde.

Rentré seul dans le cabinet de Granger, je ne pus supporter les angoisses de l'attente, je sortis. A dix pas de la maison, je rencontrai Bastien.

— C'est Mme la comtesse qui m'envoie, me dit-il. Elle m'a commandé de rôder par ici, afin d'être prêt à vous servir, si vous aviez besoin de quelqu'un.

Je bénis Diane du fond du cœur : elle avait pressenti les ennuis de cette heure d'isolement.

— Suis-moi, lui dis-je, et merci d'être venu.

Et nous allâmes devant nous, sans but, pour tuer le temps.

Bastien s'efforçait de distraire ma pensée, il jasait à tort et à travers de tout ce qui nous entourait; mais je ne l'écoutais point : je pensais aux hasards de l'heure présente, je recherchais dans mon esprit jusqu'à la moindre des paroles que j'avais prononcées devant ces juges de qui dépendait ma vie... N'avais-je point divagué?... J'eus peur.

— Bastien, Bastien, m'écriai-je, parle-moi de Diane!

Il me regarda effrayé.

— Voyons, monsieur André, ne vous affectez pas ainsi. Tout cela finira bien. Mme la comtesse me le disait en me dépêchant ici. Elle vous aime trop, bien sûr, pour qu'on ose vous faire un si grand tort!

Les plus cruelles inquiétudes m'envahissaient; j'en venais à douter de moi-même, j'épiais dans les yeux des passans des indices de pitié. A l'angle d'une rue, une jeune fille se retourna et me suivit un instant du regard... Je pâlis et me sentis défaillir.

— Il paraît que vous lui avez donné dans l'œil, dit en riant Bastien; elle est gentille.

Je ne sais combien de temps nous errâmes ni quel chemin je parcourus. Comme nous arrivions dans la rue qu'habitait mon notaire, je vis de loin sortir M. de Maufert et tous les membres du conseil qui remontaient dans leurs voitures. La séance était finie. Une minute après, je rejoignais Granger.

— Ah! vous voilà? me dit-il; je craignais que vous ne fussiez reparti.

A son accent, je devinai un échec.

— Je suis condamné? lui dis-je.

— Non, non, reprit-il vivement. Comme vous y allez, monsieur le baron! On n'exécute point ainsi les gens. Votre procès n'est ni perdu ni gagné, seulement il est ajourné... Mais asseyez-vous là pour m'écouter à l'aise.

— Il faut vous dire d'abord, continua-t-il, que vous avez fait merveille auprès de ces messieurs. Ne vous ayant pas vu depuis un an, ils avaient été ébranlés, je ne vous le cacherai pas, par les calomnies que vous connaissez. Votre attitude vous les a tout à coup gagnés : vous avez été admirable de calme et de simplicité. Après votre départ pourtant, le débat a été vif. Il a fallu mettre le feu aux poudres et placer M. de Maufert dans l'alternative ou d'acquiescer à votre demande, ou de provoquer hautement votre interdiction. Le comte a fini par réclamer une expertise médicale.

A ces mots inattendus, un frisson me courut par tout le corps.

— Une expertise médicale! m'écriai-je.

— Il ne faut pas nous dissimuler, monsieur le baron, que dans six mois comme aujourd'hui vous seriez appelé à subir la même épreuve.

— Ainsi il a osé me déclarer fou!

— Mais le conseil est loin d'être convaincu, puisqu'il a rejeté l'opposition de votre tuteur jusqu'à plus ample informé.

— Et quand doit-on me soumettre à cette humiliation?

— Le jour n'est pas encore fixé... Oh! ne vous effrayez pas; il vous suffira tout simplement de paraître devant le conseil qui vous interrogera; deux médecins seront présens, voilà tout, et vous n'aurez pas plus de peine à triompher que ce matin.

Je pris congé du notaire, et je rejoignis Bastien, atterré de la décision de mes juges.

— J'ai renvoyé votre cheval, me dit-il; Mme la comtesse a pensé que vous me ramèneriez, et elle a fait venir une voiture.

Je retournai à Maufert en proie à une horrible tristesse. A une demi-lieue du château, j'aperçus Diane qui m'attendait sur la route; je descendis précipitamment et donnai ordre au cocher de rentrer sans moi.

— Que s'est-il passé? me dit-elle dès que nous fûmes seuls.

— Il m'a déclaré fou! répondis-je avec une amère agitation, et une assemblée de médecins va être appelée à décider de mon sort.

— Au nom du ciel, calmez-vous, mon ami! s'écria-t-elle. Vous laisserez-vous abattre quand il ne dépend que de vous de gagner un tel procès?

En l'entendant parler, j'avais honte de moi-même. Hé quoi! le ressort de ma volonté s'était-il donc usé au premier effort de la lutte? Je fis appel à mon courage pour être au moins digne de Diane. Je lui racontai alors minutieusement les épisodes de cette journée; elle les discuta, les commenta avec une si charmante confiance qu'elle engourdit ma douleur... Je l'aimais.

Hélas! mes derniers jours de joie devaient luire au milieu des orages, et mon triste cœur s'y sentait mourir. La tendresse de Diane était impuissante à me rendre ma foi. Une préoccupation affreuse et que je n'osais lui dire m'avait saisi; une idée fixe, inexorable, m'assiégeait : qu'allait-on décider de ma vie? Je ne pouvais plus me leurrer, cette calomnie que j'avais méprisée s'était tout à coup dressée devant moi à mon premier pas comme pour me barrer la route du monde, elle avait trouvé créance auprès de ceux que la loi chargeait de me protéger! N'étais-je donc plus dans le droit commun, que l'on osait me condamner à une si humiliante épreuve? Et cette cruelle décision de mes juges, qui craignaient d'affirmer ma raison sans une expertise légale, n'attestait-elle point déjà ma déchéance? Si j'allais succomber dans cette terrible lutte où se jouait ma destinée! si l'émotion, la peur allait paralyser mon esprit! A toute heure du jour, je me représentais ce tribunal glacé scrutant mon visage, épiant ma pensée, pénétrant mes angoisses. Étais-je bien sûr de ma raison, moi qui m'abandonnais à une passion insensée, presque impie? Mon amour même, mon saint amour, me devenait suspect. Diane devinait ma peine, elle m'interrogeait désolée; comment lui révéler d'aussi tristes combats?

Je voulais en vain dompter ma lâche faiblesse, mais les sinistres pressentimens revenaient chaque jour de plus en plus acharnés. La présence de mon tuteur m'était un supplice. Acerbe, implacable, on eût dit qu'il suivait sur mon front les ombres de cette terreur qui m'envahissait. Je soupçonnai bientôt à son humeur agressive qu'il espérait me pousser à quelque déplorable scène devant ses gens, et il fut bien près d'y réussir; mais je lus dans les yeux de Diane une si poignante supplication que je me contins. Je remarquai alors avec un étonnement profond un changement étrange dans l'attitude de ma marraine : cette digne et calme fierté du haut de laquelle elle dominait le comte semblait l'avoir abandonnée, elle n'osait plus me défendre, et parfois je croyais la voir frémir sous le regard de ce mari indigne d'elle, comme si elle eût craint qu'il pénétrât quelque mystère de son âme. Je compris alors que je l'entraînais dans ma chute. De tous côtés, nous voyions se resserrer la sombre trame : sortions-nous dans la forêt, nous trouvions sur nos pas ce petit chevrier en guenilles qui avait une fois suivi Granger jusqu'à Thilay, et que Bastien m'avait désigné sous le nom de La-

zare; dans le parc, il nous arrivait de voir surgir tout à coup Placide au milieu d'une allée, comme s'il nous eût guettés, masqué derrière les buissons, pour entendre nos propos. Je méprisai d'abord ce vil espionnage, mais j'en vins bientôt à redouter de plus noires perfidies : l'obséquieux sourire de l'intendant trahissait je ne sais quelle basse ironie que je n'osais définir; on eût dit qu'il pénétrait le triste secret si profondément caché dans les replis de mon cœur.

Nous vivions ainsi au milieu de terreurs sans cesse renaissantes lorsqu'un matin une lettre de Granger, apportée par Bastien, nous apprit que le jour redouté venait d'être fixé au lundi suivant. Je devins si pâle à cette nouvelle que Diane s'élança vers moi pour me soutenir.

— André! s'écria-t-elle, n'aimez-vous donc rien au monde pour désespérer ainsi de vous-même et de la vie?

Je voulus dissimuler ma faiblesse. — Ah! dis-je, pardonnez-moi d'être lâche; mais je m'épouvante de l'exil auquel je vais être condamné, et je me demande ce que je ferai de mon existence séparée de la vôtre.

— Séparée!... André, ce n'est plus votre cœur qui parle, ce cœur qui, dans nos épanchemens de frère à sœur, concevait si bien les éternelles durées des affections saintes!

— L'amour seul fait de tels miracles, dis-je avec mélancolie.

A ce mot qui s'échappait de mes lèvres comme un soupir de découragement, Diane fit un geste d'effroi; je la vis frissonner.

— Eh bien! reprit-elle aussitôt, sauvez-vous par l'amour!

— Que dites-vous?

— Il y a trois mois, poursuivit-elle d'une voix mal assurée, vous aimiez, André, je le sais, puisque Madeleine et moi nous vous en avons arraché l'aveu... Vous souffriez alors, êtes-vous donc guéri?

— Non, mais celle que j'aime ne le saura jamais!

Ses yeux s'arrêtèrent sur les miens avec une expression indéfinissable et qui me troubla jusqu'au fond de l'âme.

— Qu'importe qu'elle le sache? dit-elle. Il est pour de telles amours des régions plus hautes, où les souffrances sont bénies de Dieu, qui les voit seul.

— C'est le martyre, murmurai-je amèrement.

— Eh bien! soyez un martyr, André, dit-elle avec exaltation; mais si votre main se dessèche dans les tortures de la vie, qu'elle tienne encore le rameau sacré! Que votre idole reste debout, et que l'image évoquée dans vos rêves ne se détourne point de vous avec mépris!

— Ah! répondis-je, je serai digne d'elle, je vous le jure, et digne de vous.

Un cri de joie répondit seul à ce mot. Mon regard chercha le sien, elle m'apparut transfigurée; mais tout à coup, comme épuisée sous

l'effort, elle chancela, et, se dégageant de mon étreinte, elle se couvrit le visage, et, comme ce jour où sur la montagne elle avait parlé de mon départ, elle éclata en sanglots.

— Ma marraine chérie, ne pleurez pas! m'écriai-je éperdu, ne pleurez pas!

Dans le tumulte des sentimens qui m'oppressaient, je ne trouvais pas d'autre mot pour consoler sa peine. J'étais à la fois navré de voir couler ses pleurs et fier d'être l'objet de cette amitié si profonde, qu'elle empruntait à l'amour ses éloquences superbes, ses dédains, ses pudeurs.

— Diane, oubliez une heure de lâcheté! m'écriai-je encore. Ah! votre chagrin m'épouvante plus que ma propre détresse! Pour vous, je veux vaincre les humiliations et les insultes; pour vous, je veux vivre libre, estimé.

— Oui, c'est pour moi que je vous prie! répondit-elle, pour moi qui n'ai d'autre affection que la vôtre!

Elle m'implorait, et je sentais se réveiller en moi ces radieuses illusions qui m'avaient un jour bercé. « Grand Dieu! quel nom béni donner à cet accord de nos âmes? me disais-je. Est-il donc au-dessus des passions terrestres une tendresse sainte, une ivresse innomée que ressentent seuls les anges? »

Retrempé un moment aux sources sacrées de l'amour et de la foi, j'étais sincère et je croyais avoir reconquis ma force; mais, hélas! ce ne fut qu'un éclair dans ma nuit. Le lendemain, les obscures visions qui désolaient mes rêves revinrent acharnées. Dans le désordre de mes insomnies, je perdais le peu d'énergie amassée durant le jour, et je notais avec épouvante le découragement qui m'envahissait. Ma volonté seule, je le savais, pouvait me défendre contre le funeste héritage dont j'étais menacé, et je sentais peu à peu germer dans mon esprit cette effrayante pensée : « je suis peut-être déjà fou! » Puis je me rappelais les nombreux cas de folie engendrés par les tortures morales et les persécutions... « Ils réussiront, me disais-je, ils réussiront! »

Une fièvre nerveuse me consumait, je n'osais plus sortir du château, je devenais farouche; un mot, un sourire, me mettaient en défiance, et, comme je l'avais déjà éprouvé à Monthermé quelques jours auparavant, il me semblait que j'étais le but de tous les regards, de tous les propos. Un matin, comme je m'étais hasardé près d'une source, lavoir public du village, quelques paysannes assemblées se mirent à me regarder; elles s'étaient tues subitement à mon approche, je m'imaginai qu'elles parlaient de moi; une puérile timidité me prit en voyant ces visages curieux, et je m'arrêtai, hésitant à poursuivre ma route. Je ne sais si elles devinèrent mon embarras; les vieilles femmes chuchotèrent entre elles.

— C'est dommage! dit tout haut une jeune fille.

Je rebroussai chemin; j'avais peur que quelque bizarrerie dans ma démarche ne donnât lieu à de fâcheuses remarques. A peine m'étais-je éloigné de quelques pas que j'entendis un éclat de rire... Indigné de ma pusillanimité, je voulus revenir; mais il me semblait encore entendre cette voix émue qui disait : « C'est dommage! » Ce mot revenait à mon oreille comme une plainte, et malgré moi je répétais machinalement : « C'est dommage! c'est dommage! »

Jusqu'au soir, je restai accablé de l'horrible pensée que tout le monde me savait déjà fou. « C'est dommage! c'est dommage! » Plusieurs fois Diane s'étonna de cette parole qui revenait sur mes lèvres et ne répondait à rien; je n'osais lui révéler mon tourment et je tâchais de paraître enjoué.

— André, me dit-elle avec un geste suppliant, cessez, je vous en prie... Vous souffrez, je le vois, et votre gaîté me fait mal.

Au prix de ma vie, j'aurais voulu lui épargner un ennui; mais la fatale manie résistait à mon amour; la robe de Nessus me brûlait, me dévorait. A toute heure, à tout instant, je me disais : — Non, je ne suis pas fou! — Ce refrain incessant résonnait dans mon esprit, battait tous les coins de mon cerveau, comme une houle acharnée les rochers de la grève, et la pauvre image de Diane, que je portais en moi, pleurait, pleurait de mon martyre.....

XX.

Pour n'avoir rien reçu de moi depuis quelques jours, cher Wilhelm, tu m'accuses d'oubli et de paresse, deux mots qui détonnent dans la langue de notre amitié; mais, en dépit de tes feintes, je reconnais sous ta railleuse légèreté les alarmes d'un cœur fraternel, et je veux te rassurer sur ce que tu appelles la désertion de mon âme. — Es-tu donc de ceux qui, ne poursuivant dans la vie que la réalisation de leurs rêves, sont prêts à la rejeter comme un fardeau incommode le jour où l'espérance ne les soutient plus sur ses ailes? Non, ami, non, je ne m'abandonne pas, car il est dans les immenses douleurs d'amour une secrète volupté qui nous épure, nous élève au-dessus des régions humaines.

La souffrance féconde les âmes croyantes, elle ne stérilise que les athées.

Le pauvre Schultz est encore la cause de mon silence. Depuis une semaine, je ne sais quelle tristesse l'accable; il est affaissé comme sous la conscience d'une douleur prochaine. Je n'ose le quitter, je pressens un accès. Il comprend lui-même le danger, car dès le matin il entre chez moi, et je ne le vois un peu rassuré que quand il est certain de me garder près de lui tout le jour. Il me propose

alors une excursion dans la campagne : nous partons, nous déjeunons sous quelque treille jaunie, à la porte d'une auberge isolée. La nature étale autour de nous les splendeurs mourantes de l'automne; nous devisons, nous philosophons à perte de vue. Schultz oublie ses terreurs. J'assiste avec joie à la résurrection de cette belle intelligence, si solide et si profonde. Nous revenons le soir à l'heure du dîner, les enfans accourent au-devant de nous, et je vois mon sublime dialecticien redevenir enfant sous leurs caresses. Les Allemands ont vraiment une simplicité de cœur, une sérénité d'âme qui les rend charmans.

Wilhelm, si tu voyais mon Schultz au milieu des siens, tu comprendrais l'orgueil que je ressens. Mme Schultz est une de ces belles et tendres épouses qu'ont devinées les cantiques de Salomon, et sa grâce, à la fois enthousiaste et rêveuse, répand dans la maison comme un sain parfum d'amour que ne peut corrompre l'adversité. Je passe mes soirées en famille, car depuis quelque temps je prends mes repas à leur table; ils m'aiment tous, puisque Schultz m'aime, et l'on dirait parfois, aux effusions qu'ils me prodiguent, qu'ils ont pénétré le douloureux secret si bien caché entre Schultz et moi. Te voici rassuré, je pense, ami; si donc il m'arrive encore de paraître faiblir à ma tâche, ne m'accuse plus...

Cependant nous étions à la veille du jour redouté. Diane devinait l'état de mon âme. Je la vis si triste un matin, lorsqu'elle interrogea mon visage, que j'eus honte de ma lâcheté. Je ne sais quelle voix de l'air me criait que je fuyais devant une ombre; je résolus, dussé-je y périr, de combattre une à une les défaillances sous lesquelles j'avais plié jusqu'alors.

Je me mis face à face avec le spectre de mes épouvantes en relisant les documens de mon procès. Je m'étonnai de mon calme, et, pour m'aguerrir à la discussion, j'écrivis à Granger une longue missive où je reprenais, avec la minutie d'un légiste, tous les points douloureux de ce procès suprême. Je fus content de moi; pourtant il me fallait aller au village pour charger Bastien de cette lettre. Au moment de partir, un présage funeste ralentit mon pas. A l'idée que j'allais encore revoir les lavandières, un nuage voila mes yeux; je songeai à faire un détour... J'avais juré de ne pas céder, je suivis ma route.

Comme je quittais le château, j'aperçus le petit misérable en guenilles qui m'espionnait au profit de mon tuteur; mais j'avais déjà remporté sur moi-même une trop grande victoire pour m'émouvoir de cet incident, et je ne me retournai même point. J'arrivai au lavoir, je soutins sans trouble les regards fixés sur moi; je ris de mes folles terreurs de la veille. Je traversai hardiment la

grande rue, les gens me saluaient au passage. Je rencontrai le curé, je m'arrêtai pour causer avec lui : rien dans ses discours ne trahit la gêne. Évidemment il ne me croyait pas fou. La confiance me revenait; je comprenais que, cloîtré dans mes sombres pensées, j'avais, sans le savoir, conjuré des fantômes qu'il me suffisait de toucher du doigt pour les faire évanouir. A coup sûr, les diffamations de Placide étaient restées sans écho, et l'indigne complot allait tourner à la confusion de mes ennemis.

Mais à l'heure même où je me croyais sauvé, j'étais sur le bord de l'abîme. J'avais chargé Bastien de mon message, et je revenais, heureux d'avoir enfin secoué le joug de la peur, quand sur la place de l'église je me vis escorté d'une tourbe d'enfans, au milieu desquels gesticulait Lazare, ce mauvais garnement aux gages de Placide que j'avais laissé près du château. Importuné de leurs rires, je m'arrêtai; ils s'arrêtèrent aussi. Irrité, je fis mine de les chasser : quelques-uns s'enfuirent; mais Lazare se prit à me narguer; deux ou trois des plus hardis l'imitèrent, grimaçant autour de moi et criant : — Ohé! monsieur l'innocent, voulez-vous danser?

Au bruit, les habitans parurent sur le seuil des maisons; en un moment, je devins le point de mire de tous les yeux. A me voir le jouet de ces impitoyables enfans, je perdis la tête, et je me lançais à la poursuite de Lazare, que son audace me désignait comme l'instigateur de ce guet-apens,... quand tout à coup, à l'autre bout de la place, j'aperçus Placide qui me regardait avec un rire narquois. Un éclair illumina ma pensée; je devinai qu'il avait machiné cet esclandre. Ma fureur se tourna sur lui : je me précipitai à sa rencontre; il se sauva, et nous fîmes presque le tour de la place au milieu des clameurs qui m'ahurissaient. J'allais l'atteindre quand il se réfugia dans une boutique et s'y renferma. Je m'acharnai contre la porte avec une telle furie, que les vitres volèrent en éclats; on me cria que le coquin avait gagné les champs par une autre issue. Je m'arrêtai; bien qu'aveuglé par la colère, j'avais encore assez de sang-froid pour comprendre le ridicule et l'odieux de cette scène; les paysans m'entouraient, faisant tout haut leurs commentaires.

— Ce pauvre monsieur, il n'est pourtant pas méchant, disait l'un, pourquoi le tourmenter?

— Moi, je dis qu'il n'est pas un innocent, exclamait un autre, vous voyez bien qu'il ne fait pas de grimaces.

— Sa défunte mère était bien bonne tout de même!

— Pardié! dit le meunier, c'est un coup monté par ce gueux de Placide; il aura voulu se revenger des coups qu'il a reçus.

Des pleurs de rage me montèrent aux yeux. J'inspirais la pitié... Je m'enfuis. A la sortie du village, je me jetai à travers bois. — Ils ont réussi, pensai-je; demain je serai fou! J'essayais en vain de re-

trouver mon énergie mourante. — Mais je raisonne, je pense, me disais-je, mon cerveau est sain; je comprends l'infamie que l'on médite contre moi... Je reconnais ces arbres, ces sentiers si souvent parcourus; les souvenirs du passé s'y lèvent en foule nets, lumineux comme autrefois.

Une source murmurait dans le taillis, j'y courus, et je me penchai sur le bassin pour y regarder mon visage; il était si pâle, si pâle, qu'il me fit peur. — Ah! si Diane me voit ainsi, elle va souffrir, m'écriai-je. Et je n'osai rentrer au château. Pendant je ne sais combien d'heures, j'errai autour de ce lieu; je revenais à chaque instant me mirer à la source, je me voyais toujours plus pâle. Je cherchais à me persuader que j'étais le jouet d'une illusion... Eussé-je songé au chagrin de Diane, si je n'avais eu ma raison? D'ailleurs l'eau était limpide, et tous les objets, le ciel, les arbres, mes habits, s'y reflétaient avec leur valeur de tons.

Je ne pouvais douter, et je contemplais stupéfait, fasciné, cette image immobile, exsangue, ces yeux hagards fixés sur les miens. Une crainte horrible m'oppressait; il me souvenait de la légende allemande de *l'homme qui a perdu son ombre*, et je me demandais si, moi, je n'avais pas à jamais troqué l'aspect d'un vivant contre cette lividité d'un mort. Des vignerons passèrent, je me cachai pour ne point les terrifier.

Cependant une si longue absence devait plonger Diane dans les angoisses. Le soir venu, je rentrai au château en escaladant le mur du parc, et me glissai jusqu'à mon appartement sans avoir rencontré une âme; mais là je me trouvai tout à coup face à face avec le vieux Fritz, qui m'attendait.

— On a déjà sonné le second coup du dîner, me dit-il. Monsieur s'habille-t-il?

— Non, va dire à ma marraine que je suis un peu fatigué, et que je la prie de m'excuser.

Il allait sortir, je le rappelai.

— Fritz, lui dis-je, ne me trouves-tu pas quelque chose d'étrange ce soir?

Il me regarda d'un air surpris.

— Rien, monsieur, répondit-il, si ce n'est pourtant que votre jaquette est déchirée en deux endroits... Vous vous serez accroché à des épines.

Dès qu'il fut sorti, mon premier mouvement fut de courir à une glace. L'affreuse lividité m'apparaissait plus intense encore sous les rayons de la lampe. Une sueur froide perla sur mon front; je ne pouvais plus douter, j'étais le jouet d'une hallucination, la folie allait s'abattre sur moi!

Fritz revint, apportant mon dîner.

— Mme la comtesse était fort inquiète, me dit-il : elle voulait venir...

— Ferme tout, m'écriai-je, qu'elle ne puisse entrer!

— Oh! je l'ai rassurée en lui répétant que vous êtes seulement très fatigué.

— C'est bien, laisse-moi, j'ai à travailler.

— Mais vous devez avoir faim, je vais vous servir.

— Non, non, je n'ai besoin de rien, va-t'en!

Je restai seul. . . . . .

La nuit et le silence enveloppaient le château.

J'analysais un à un les terribles symptômes, et je m'effrayais de la lucidité avec laquelle se représentaient à mon esprit les tragiques histoires de gens rendus fous par la perversité de parens avides... Éperdu de terreur, je pris dans ma bibliothèque les œuvres d'Esquirol, de Lelut, de Willis, et je relus leurs études sur les hallucinés; mais je n'y trouvai qu'une nouvelle source de découragement. Chaque portrait de fou me semblait un miroir où je me reconnaissais, et, comme un anatomiste qui ressentirait dans sa poitrine les déchiremens de son scalpel, je passais par les transports, les atonies, les effrois dont je suivais le récit lugubre. Je voulus repousser ces augures infernaux : impossible! Une fascination irrésistible rivait mes yeux sur les pages, et je les dévorais, haletant. Quelque engrenage affreux avait saisi la chaîne de mes idées; il me fallait suivre jusqu'au bout cette horrible évolution d'où j'allais ressortir broyé.

J'ignore combien de temps je restai penché sur cet abîme... A un moment, je me surpris à gesticuler comme un des possédés de Kaulbach... Je me levai, le livre tomba; je me précipitai, mis le talon dessus et le foulai aux pieds avec rage...

XXI.

Quand vint le jour, je m'éveillai dans mon fauteuil, le visage ruisselant de pleurs. Les rayons d'un pâle soleil de septembre glissaient dans les feuilles jaunies, des vapeurs blanches s'élevaient du lac et flottaient sur les gazons comme de grands suaires mouvans; tout semblait mourir, et des corbeaux tournoyaient au-dessus des donjons avec des cris plaintifs.

Je cherchai vaguement en mon esprit pourquoi je me trouvais dans ma bibliothèque. Un bruit léger se fit vers la porte. Fritz s'avança sur la pointe des pieds, et, s'assurant que je ne dormais plus : — Entrez, madame, dit-il.

Au même instant, Diane apparut.

— Vous ici? m'écriai-je, dès que Fritz nous eut laissés.

— Oui, j'étais trop inquiète, répondit-elle; j'ai vu briller votre lumière toute la nuit; je n'ai pas osé envoyer Catherine, et dix fois j'ai eu la pensée de venir... André, que vous est-il arrivé? Vous avez souffert, je l'ai senti!

A ce mot, je me rappelai ma cruelle veillée. — Je m'étais attardé, dis-je en balbutiant, à un travail...

Diane regardait les livres épars sur la table; elle ramassa celui que j'avais écrasé sous mes pieds; je voulus le lui arracher; un feuillet resta dans sa main, elle y jeta les yeux.

— Mon Dieu! dit-elle accablée.

Et nous restâmes un moment sans parler; tout révélait autour de moi les dissolvantes faiblesses de la nuit; la plaie de mon âme était à nu, et elle avait peur de l'irriter.

— Je suis bien pâle, n'est-ce pas? murmurai-je en surprenant son regard sur le mien.

— André! André! dit-elle, pourquoi vous être exposé à cette torture?

— J'ai voulu connaître la mesure de mes forces.

— Imprudent! ne savez-vous donc pas ce qu'une aussi effroyable préoccupation peut amener de troubles dans l'esprit le mieux affermi?

— Oh! je le sais, répondis-je amèrement, puisque j'ai succombé.

— André, que dites-vous?... Au nom du ciel! ne vous laissez point abattre.

— C'est fini, je suis trop las pour soutenir la lutte.

— Mais c'est aujourd'hui que vous devez plaider votre cause... L'avez-vous oublié?

— Non, mais je n'ai plus l'envie de me défendre; je ne paraîtrai point devant ce honteux tribunal... Je vais devenir fou, je le sens, ils ont dit vrai... Ce qui me reste de raison ici s'évanouirait là-bas. Je n'irai pas...

— Mais c'est vous perdre sans retour, André; songez à votre avenir, à votre vie, à votre liberté!

— Je n'ai plus d'avenir, ma vie est sans but, pourquoi leur disputerais-je ma liberté? Qu'ils prennent mes biens! Tout est mieux ainsi... Mon tuteur ne pourra plus du moins me chasser loin de vous, et vous ne gémirez point dans la solitude.

— Je ne gémirai pas, s'écria-t-elle avec un accent de reproche qui fit courir un frisson dans mes veines, je ne gémirai pas quand je vous verrai avili!... André, mon ami, rappelez vos sens qui s'égarent... Quand nous étions enfans, j'ai juré à votre mère de veiller sur vous.

— Mon cœur est mort, et ma pauvre mère est morte, comme je mourrai...

Diane écoutait consternée; pour la première fois j'étais sourd à sa tendresse.

— Non, c'est impossible! interrompit-elle avec un geste de désespoir, Dieu ne peut permettre un tel désastre! André, je vous conjure à genoux!...

Presque délirante à mes pieds, les yeux secs, elle serrait mes mains inertes dans les siennes; sa douleur était déchirante... Moi, j'étais honteux.

— Ah! pardon, pardon! m'écriai-je, je suis un malheureux indigne de vous. J'ai peur!...

— André, si je vous suis chère, ne vous abandonnez pas, ayez pitié de moi... Vous ruinez en un jour toutes mes joies en ce monde! Ne me condamnez pas au deuil éternel de mon âme!

Les sanglots éteignirent sa voix; je la contemplais stupide, effaré, et je répétai malgré moi ce mot qui déjà une fois l'avait tant épouvantée : « C'est dommage! c'est dommage! » Un cri s'échappa de sa poitrine, ses mains se glacèrent, elle s'affaissa presque sur le sol.

Je compris que j'allais la tuer, si je ne dominais ma lâche faiblesse; mais je ne trouvais dans mon cerveau qu'un vide immense, où résonnait comme un écho sinistre : « C'est dommage! c'est dommage! » Et je restais ahuri, béant devant cette désolation que j'eusse voulu calmer au prix de mon sang.

— Ah! je veux mourir! je veux mourir! murmurai-je dans un gémissement.

Diane me regarda d'un air égaré. J'eus un instant la pensée que la démence l'avait saisie comme moi; mais tout à coup, se raidissant contre son affliction : — Ah! dit-elle avec un accent de résolution suprême, qu'importent mon repos, ma dignité, mon bonheur? Dieu me pardonnera... Il faut le sauver!

Et, essuyant ses larmes, à genoux devant moi, les lèvres frémissantes, son regard noyé dans le mien.

— André, dit-elle à voix basse, mais avec un accent si profond que j'y sentis palpiter toute son âme, André, je sais le secret de votre souffrance, vous me l'avez révélé dans une nuit de délire : vous m'aimez!

— Mon Dieu! m'écriai-je éperdu.

— André, à mon tour je vous ouvre mon cœur... Je vous aime!... Voulez-vous encore mourir?

MARIO UCHARD.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

RAPPORTS

DE LA

FRANCE AVEC MADAGASCAR

Naguère encore une étude sur Madagascar aurait eu exclusivement pour objet la richesse agricole, le commerce, les mœurs, enfin tous les élémens qui peuvent servir de base à une œuvre de colonisation dans la grande île africaine. L'intérêt principal eût été dans l'examen du système qui pouvait assurer le succès, sur cette terre lointaine, d'une entreprise tout à la fois industrielle et financière, des moyens de lutter avec avantage contre le climat, de surmonter d'autres obstacles nés de l'organisation politique d'un pays encore à demi barbare. Aujourd'hui nous voici brusquement reportés fort en arrière d'une perspective pareille. Pour bien juger de la conduite que nous avons à tenir après les terribles événemens de Tananarive, il nous faut jeter un regard rétrospectif sur tout le passé, rassembler nos souvenirs et reprendre dans tout ce qu'elles ont eu de caractéristique les relations que la France a entretenues soit avec les Hovas, maîtres actuels de l'île de Madagascar, soit avec les populations qu'ils ont soumises à leur joug. Cette partie de notre tâche nous sera facilitée par des publications antérieures trop peu connues, auxquelles nous aurons souvent recours, et par de nombreux documens que des travaux administratifs ont mis en notre possession.

Une telle étude, même dans ce qui se rapporte à des faits déjà anciens, touche aux questions présentes plus directement qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. C'est un spectacle instructif à plus d'un égard pour notre pays que celui de tentatives si nombreuses

échouant tour à tour par trop de timidité ou par trop d'audace, de tant de projets conçus sans réflexion, sans une appréciation exacte des difficultés à combattre. Et ce qui doit malheureusement nous y frapper le plus, c'est le manque d'esprit de suite chez ceux qui étaient chargés de l'exécution de ces plans, c'est la disproportion des moyens employés et des résultats obtenus. Cependant cette histoire des tâtonnemens de notre politique à Madagascar peut aussi faire comprendre à qui voudra la lire attentivement qu'une sorte de lien se forme et se resserre de plus en plus entre les destinées de cette contrée et le mouvement des intérêts français. Une grave et triste question se pose donc : n'y a-t-il pas là un de ces mille théâtres offerts à notre activité, à notre influence pacifique, et où notre esprit guerrier n'intervient trop souvent que pour retarder l'ouverture de relations vraiment fécondes? Il suffit d'indiquer cette question pour donner à un exposé de nos rapports avec Madagascar depuis Louis XIV jusqu'à nos jours sa vraie signification.

I.

L'île de Madagascar fut découverte en 1506 par Fernan Juarez, qui, à la tête d'une escadre portugaise de huit vaisseaux, fut jeté sur ses côtes par une tempête (1). Malgré les rapports les plus favorables sur la richesse de cette terre et sur les mœurs de la population, le roi Emmanuel de Portugal se contenta d'envoyer quelques explorateurs prendre une connaissance exacte du pays et y organiser un établissement de traite. Les opérations des Portugais à cette époque consistèrent uniquement dans l'achat et l'exportation de quelques esclaves et dans un essai de propagande religieuse. Quelques prêtres vinrent s'établir dans leurs comptoirs, mais ils n'obtinrent aucun succès et furent massacrés par les indigènes. Quoique au XVIe siècle l'attention des gouvernemens européens fût puissamment attirée par les conquêtes récentes de l'Espagne et du Portugal en Amérique et dans l'Inde, plusieurs années s'écoulèrent avant que l'un d'eux songeât à s'occuper de Madagascar. Cependant l'étendue, la fertilité du sol, les ports spacieux et sûrs dont cette île est pourvue, surtout sa position près de la côte orientale d'Afrique, dont elle n'est séparée que par le canal de Mozambique, à l'entrée de l'Océan-Indien, et non loin de la Mer-Rouge, ne pouvaient manquer d'éveiller l'ambition de quelqu'une des grandes

(1) L'amiral portugais Tristan d'Acunha a eu la bonne fortune d'être célébré comme l'auteur de cette découverte par le grand poète Camoëns dans *les Lusiades*. La vérité est cependant que l'amiral ne vint que quelques mois après Fernan Juarez faire l'hydrographie de l'île. Tous les auteurs sont d'accord sur ce point historique.

puissances maritimes et de provoquer ses entreprises. Cette puissance fut la France.

Quelques années avant que son gouvernement prît cette œuvre en main, des négocians français, hardis pionniers des mers comme ces armateurs de Dieppe qui ont posé les fondemens de nos premiers établissemens coloniaux, envoyèrent des bâtimens à Madagascar; mais leur expédition ne fut pas heureuse. En 1642, la *Société d'Orient* fut créée sous le patronage du cardinal de Richelieu, *chef et surintendant-général de la marine, navigation et commerce de France.* Elle était dirigée par le capitaine de vaisseau Rigault. Cette société obtint des lettres patentes qui lui furent confirmées par Louis XIV le 20 septembre de l'année suivante. Le gouvernement lui concédait l'île de Madagascar et les îles adjacentes « pour y ériger colonies et commerce, et en prendre possession au nom de sa majesté très chrétienne. » Par suite de cette concession, M. de Pronis, agent de la Société d'Orient, se rendit sur les lieux à la tête d'une expédition, et occupa, au nom du roi de France, l'île Sainte-Marie, la baie d'Antongil, et s'établit à Manghasia. En 1644, il plaça des postes à Galemboule, Fénériff et à Manahar, et transporta le siége de son principal établissement sur la presqu'île de Thonlangar, où il construisit le fort Dauphin. Par ce système de postes, il dominait entièrement la côte orientale de Madagascar.

Tous les documens qui nous restent de cette première entreprise nous font un triste tableau de la conduite des chefs. M. de Pronis était un homme dur, violent et sans mœurs; il donnait à ses subordonnés l'exemple de tous les excès, et, par ses rapines et ses mauvais traitemens, justifia trop bien la haine implacable des populations sauvages qu'il voulut soumettre à sa domination. Son impéritie égalait seule son immoralité. Il s'établit dans les lieux les plus insalubres; il commença les opérations militaires les plus périlleuses au milieu de l'hivernage; il prodigua l'or et le sang de la France dans des guerres sans motif contre les naturels ou pour les causes les plus injustes; il se livra aux dissipations les plus scandaleuses, et suscita autour de lui des querelles intérieures qui entravèrent tous ses mouvemens. M. de Flacourt, qui fut envoyé pour rétablir les affaires de la société, si gravement compromises, dit dans un de ses rapports « qu'il a trouvé les approvisionnemens gaspillés par les chefs de l'entreprise, et que les malheureux Français étaient le plus souvent, tantôt sans riz et ne mangeant que de la viande, tantôt sans viande et ne mangeant que du riz. »

M. de Flacourt arriva au fort Dauphin avec le titre de commandant-général de Madagascar; il entreprit de soumettre l'île tout entière à la domination de la France et de forcer les populations à

lui payer un tribut. Cette prétention donna naissance à une guerre longue et terrible, qui n'amena qu'une soumission plus apparente que réelle de la part des naturels. M. de Flacourt était un homme énergique et doué de grandes ressources d'esprit. Il aurait pu réussir, s'il avait été secondé par la métropole. Loin de là, abandonné à lui-même, il passa plusieurs années sans recevoir aucun secours de la compagnie, sans appui du gouvernement; il s'épuisa en efforts pour contenir tout à la fois les indigènes, toujours prêts à se révolter, et ses propres nationaux, aigris par les souffrances et les privations. M. de Flacourt revint en France pour réclamer l'assistance du gouvernement. Ce fut alors qu'il suggéra au maréchal de La Meilleraye l'idée de prendre l'entreprise à son compte. Le crédit du maréchal était grand. Il obtint sans peine la rétrocession des droits de la Société d'Orient. Plusieurs commandans furent successivement envoyés au nom du maréchal de La Meilleraye au fort Dauphin; mais leur injustice et leur cupidité ne firent qu'augmenter la haine des naturels contre les Français (1), et notre établissement, dépourvu de vivres et d'approvisionnemens, fut bientôt conduit à deux doigts de sa ruine.

C'est dans cette situation désespérée que le duc de Mazarin, fils du maréchal de La Meilleraye, céda ses droits à une nouvelle compagnie moyennant la somme insignifiante de 20,000 francs. Cette compagnie dut son existence à l'initiative de Colbert. En 1664, la paix venait d'être conclue, et le grand ministre voulait la rendre glorieuse et féconde par les conquêtes du commerce. La nouvelle société, sous ce puissant patronage, prit le titre de *compagnie orientale*, et le ministre parvint à lui assurer, avec le concours du roi, des princes du sang et des plus grands seigneurs, un fonds de 15 millions (2), ressource considérable à cette époque. » Le fort Dauphin fut choisi pour être le chef-lieu de cette *France orientale*, car c'est ainsi que, dans l'enthousiasme qui présidait aux premiers travaux de la nouvelle compagnie, on désignait Madagascar.

M. de Beausse y fut envoyé en 1665 en qualité de gouverneur-

(1) Mémoire inédit de M. Bedier, commissaire-ordonnateur à Bourbon, 1834.

(2) L'édit que Louis XIV rendit à cette occasion au mois d'août 1664 s'exprime ainsi : « Nous avons donné, concédé et octroyé, donnons, concédons et octroyons à ladite compagnie l'île de Madagascar ou Saint-Laurent (*), avec les îles circonvoisines, forts et habitations qui peuvent y avoir été construits par nos sujets, et en tant que besoin est, nous avons subrogé ladite compagnie à celle ci-devant pour ladite île de Madagascar, *pour en jouir par ladite compagnie à perpétuité, en toute propriété, seigneurie et justice.* »

(*) Les Portugais avaient donné ce nom à l'île, parce que, dit-on, ils l'avaient découverte le jour de la Saint-Laurent.

général pour le roi et la compagnie et de président du conseil. Il mourut dans la même année. Rien n'avait été négligé de la part du gouvernement du roi pour donner une grande action à son représentant dans ces parages. Le marquis de Mondevergue y arriva avec le titre « d'amiral et de lieutenant-général de toutes les troupes françaises de terre et de mer au-delà de la ligne équinoxiale. » Quatre vaisseaux portèrent à Madagascar des prêtres, des chirurgiens, des ouvriers de toute profession, avec quatre compagnies d'infanterie. Ce grand appareil semblait promettre de grands résultats. C'est au contraire un échec complet que recueille de cette entreprise si solennellement préparée l'histoire de nos efforts sur Madagascar. Nous ne raconterons pas en détail les fautes qui furent commises, les actes coupables et les folies qui en peu de temps dévorèrent tant de ressources accumulées. « La compagnie royale, lisons-nous dans un tableau fort exact de nos premières relations avec Madagascar (1), avait mal dirigé ses opérations, mal choisi ses postes et ses agens. Elle ne tarda pas à chanceler malgré ses énormes ressources. Ces ressources elles-mêmes, si considérables, si abondantes, furent une cause indirecte de ruine dans un temps où les entreprises commerciales étaient si peu formées à la balance de leurs revenus et de leurs dépenses, où ces colossales expéditions financières étaient confiées la plupart du temps à des aventuriers sans pudeur, à des gentilshommes ruinés, peu habitués les uns et les autres au maniement des capitaux qui leur étaient confiés pour le bien de la France. Le gaspillage s'était installé dès l'origine au sein de la compagnie. Les millions du roi, les millions de la France, au lieu de concourir au grand but politique qui les réclamait, entretinrent et alimentèrent pendant quelque temps les plus odieuses dilapidations. Il fallut renoncer aux espérances les plus légitimes. Notre premier établissement sérieux et de grandes proportions fut compromis de la manière la plus désastreuse. Si l'on ajoute à ces causes déjà si tristes d'autres fermens de dissolution, on verra qu'en dehors du gaspillage financier, cette grande entreprise était sourdement minée par plusieurs autres sujets de ruine, dont un seul eût suffi pour la perdre : c'était la mésintelligence des chefs de la colonie, les hostilités fréquentes des naturels, la détestable administration intérieure, et enfin la discorde qui divisa bientôt les directeurs de la compagnie elle-même. Malgré un secours de 2 millions qu'elle reçut en 1668 du roi de France, la compagnie, jetée par les causes que nous venons d'énumérer dans les plus graves embarras,

(1) Voyez l'intéressant ouvrage de M. Macé-Descartes, *Histoire et géographie de Madagascar*.

fut obligée de faire en 1670 remise de ses droits sur Madagascar entre les mains de sa majesté. »

Malgré cet avortement de notre entreprise, nos droits de souveraineté furent sauvegardés avec une religieuse persistance. Louis XIV ne cessa pas un instant de considérer l'île de Madagascar comme appartenant au domaine de la couronne, auquel un arrêt du conseil d'état de juin 1686 la réunit solennellement dans les termes suivans : « Tout considéré, sa majesté étant dans son conseil, vu la renonciation faite par la compagnie des Indes orientales à la propriété et seigneurie de l'île de Madagascar, que sa majesté a agréée et approuvée, a réuni et réunit à son domaine ladite île de Madagascar, forts et habitations en dépendant, pour sa majesté en disposer en toute propriété, seigneurie et justice (1). »

Les intentions de la France ne se manifestèrent pas seulement par ces actes. Aussitôt la remise au domaine de la couronne des droits sur Madagascar, dix vaisseaux, sous les ordres de M. de La Haye, viennent mouiller dans les eaux de la grande île. Le commandant de cette force navale, muni des pleins pouvoirs du roi, s'établit au fort Dauphin, pour y exercer l'autorité du roi de France; mais, bientôt dégoûté, M. de La Haye reprend la mer avec ses vaisseaux, et ne laisse plus derrière lui, pour représenter la France, que le commandant Charmagou et Lacaze, agent civil, deux Français qui avaient en toutes circonstances noblement maintenu l'honneur de notre drapeau. Malheureusement ils moururent peu de temps après. M. Labretsche, gendre de M. Charmagou, hérita du commandement; mais, sentant son incapacité, il s'effraya des difficultés qui l'entouraient : il prit le parti de s'embarquer nuitamment avec sa famille, pour se soustraire à un complot des naturels qui devait éclater dans la nuit de Noël (du 24 au 25 décembre 1671). Les Français, abandonnés par leur chef, furent massacrés; quelques-uns seulement parvinrent à se sauver dans des chaloupes et à rejoindre le bâtiment sur lequel le commandant Labretsche s'était réfugié (2).

Une période assez longue s'écoule (de 1670 à 1750) sans que nous trouvions aucune trace dans les documens officiels d'un acte caractéristique de notre politique relativement à Madagascar. Des navires français continuèrent à fréquenter les ports de la côte orientale de cette île, mais à leurs risques et périls, et sans aucune protection d'un établissement à terre. Toutefois le gouvernement fran-

(1) Ces droits sont consacrés à nouveau dans les édits de mai 1719, juillet 1720 et juin 1725.

(2) Mémoire manuscrit inédit de M. Bedier, commissaire-ordonnateur à Bourbon, 1834.

çais, n'entendant pas laisser prescrire ses droits, renouvela souvent ses déclarations de souveraineté sur Madagascar, comme annexe de la couronne, et recommanda au gouverneur de l'Ile-de-France d'entretenir des relations suivies avec la grande île africaine en y maintenant quelques agens civils et militaires. C'est ainsi qu'en 1733, M. de Cossigny, ingénieur de l'Ile-de-France, fut envoyé à la baie d'Antongil pour y former un établissement; mais l'insalubrité du lieu fit renoncer à ce projet. M. de La Bourdonnais, en se rendant au secours de nos possessions de l'Inde en 1745, relâcha aussi dans cette même baie d'Antongil, et y trouva les moyens nécessaires pour réparer les avaries de son escadre.

Dans les années qui suivirent, quelques cessions de territoire nous furent faites par les chefs de la côte, par exemple l'île Sainte-Marie, où nous établîmes un poste qui fut massacré un an après. A Fanzahere, cédé à M. de Modave, nous n'eûmes pas plus de succès (1). Au milieu de cette agitation stérile se détache en relief un épisode d'un caractère tout particulier, et qui exerce encore son influence sur les imaginations quand il est question de Madagascar. Nous voulons parler de l'intervention du baron Beniowski dans les affaires de cette île : Beniowski, personnage hybride, mi-nature de héros, mi-nature d'aventurier. Sans nous laisser attirer par le côté romanesque de son histoire, nous en détacherons la partie dans laquelle intervint le gouvernement français.

Évadé des prisons du Kamtschatka, Beniowski, après avoir erré à l'aventure, relâcha à l'Ile-de-France. Là son imagination s'exalta au récit des merveilles qu'on racontait de l'île de Madagascar, et tout aussitôt il conçut le projet de la coloniser; mais il ne réussit pas à inspirer confiance aux autorités de l'Ile-de-France. Il se rendit dans la métropole, parvint à se faire présenter au roi et à exposer ses plans aux ministres. Il fut écouté, et peu à peu communiqua au gouvernement une partie de l'enthousiasme qui l'animait. On lui donna le commandement d'une expédition considérable pour aller mettre ses projets à exécution. Il emmenait avec lui des volontaires de toute nation, des noirs et des blancs des deux sexes et de diverses professions. Il aborda en 1773 à la baie d'Antongil, prit solennellement possession de l'île de Madagascar et se déclara gouverneur-général au nom du roi de France. Rien n'égale l'activité qu'il déploie alors. Il assoit le chef-lieu de son établissement au fond de la baie d'Antongil, sur la rive droite et à l'embouchure de la rivière Thianbalan, et lui donne le nom de Louisbourg. Ce point était

(1) Ces cessions furent faites à Louis XIV dans les formes les plus solennelles par Beti, reine de Foulpointe et des autres pays de la côte est de Madagascar.

bien choisi à cause de la sûreté du port et de la proximité de la mer. Malheureusement là, comme sur les autres parties de la côte, l'insalubrité était grande. La langue de terre sur laquelle Beniowski venait de s'établir était couverte de marécages et noyée, pendant six mois de l'année, par les hautes marées de l'hivernage (1).

Cet obstacle n'arrête pas Beniowski, dont le plan est de rallier à lui quelques tribus favorablement disposées pour les étrangers, de leur fournir des armes, de les enrégimenter, de les discipliner, de leur faire sentir une autorité ferme, mais bienveillante, afin de s'en servir pour dominer toutes les autres populations de l'île. Il ouvre des routes pour assurer ses mouvemens; il entoure son principal établissement de fortifications qui le préservent de toute surprise; il relie entre eux des postes fortifiés et les échelonne très avant dans l'intérieur des terres. Il s'empare successivement d'Angoutzy, de l'île Marosse, de Fénériff, de Foulpointe, de Tamatave et de Manahar. Tout en ralliant ou contenant les indigènes, il empêche les navires marchands de faire la traite des esclaves, dont le gouvernement s'est réservé le monopole, et oblige ceux qui veulent trafiquer à le faire avec des marchandises et non avec des piastres, afin de donner ouverture à un commerce d'échange. Avec l'aide des naturels, Beniowski travaille à tracer des routes et à creuser des canaux. Il envoie dans l'intérieur des agens habiles pour provoquer des traités d'alliance et démontrer aux chefs du pays l'intérêt qu'ils ont à vivre en bonne intelligence avec lui. Il acquiert bientôt un si grand ascendant qu'il est pris pour arbitre par les populations qui sont en guerre les unes contre les autres. Cependant de puissantes tribus restaient en dehors de son autorité. Elles s'effraient de son pouvoir et se liguent entre elles pour obliger Beniowski à quitter la grande terre; mais celui-ci, grâce à son habile politique, avait déjà réuni assez de forces pour résister à cette coalition. Les chefs des tribus malates du sud lui étaient complétement dévoués. Il se met à leur tête, livre plusieurs combats, et poursuit ses ennemis jusqu'à ce que, définitivement vaincus, ils lui demandent la paix.

Beniowski, fertile en expédiens, plein de sang-froid dans le danger, adroit à tirer parti de toutes les circonstances, savait même ex-

(1) La saison où les fièvres ont le caractère le plus pernicieux est celle de l'hivernage, c'est-à-dire la saison chaude. Pendant cette période de temps, qui dure de novembre en avril, des pluies très abondantes et les débordemens des rivières transforment en marécages toutes les terres basses du littoral, et par l'évaporation, rendue très active sous l'influence alternative ou simultanée de la pluie et d'une température élevée, l'air s'imprègne de miasmes morbides que dégagent ces marécages. D'après des relevés statistiques, on peut évaluer de 50 à 60 pour 100 les décès parmi les Européens causés par l'insalubrité du climat. Les naturels eux-mêmes ne sont pas épargnés. (Mémoire manuscrit inédit de M. Bedier.)

ploiter l'ignorance et la crédulité de ces populations barbares. C'est ainsi que, menacé par le fusil d'un mutin qui allait tirer sur lui à bout portant, il s'écrie dans la langue du pays : « Coquin, ton arme ne partira pas! » Le hasard ayant confirmé cette prédiction, tous les naturels épouvantés s'enfuirent, convaincus que Beniowski était un être surnaturel. De même il laissait ou faisait répandre le bruit par une vieille Malgache ramenée de l'Ile-de-France que, vendue avec la fille de Rimini, le dernier chef suprême de la province de Manahar, elle reconnaissait en Beniowski le fils de cette princesse, et par conséquent l'héritier de la dignité souveraine. Ce conte eut sur ce peuple superstitieux toute l'influence d'une légende nationale; les chefs eux-mêmes voulurent proclamer roi le prétendu descendant de Rimini.

Quel instrument puissant qu'un homme tel que Beniowski, si la France avait su s'en servir! Mais l'administration de l'Ile-de-France ne cessa pas de le contrarier et de lui susciter des difficultés. Elle ne voulait rien laisser à son initiative et prétendait qu'il relevait de son autorité. Beniowski lui répondait inutilement en produisant ses instructions, d'après lesquelles il n'avait de compte à rendre qu'au ministre. Ce débat fut soumis à M. de Sartiges, ministre de la marine, qui le résolut en faveur de Beniowski. Cette décision ne fit qu'irriter l'administration de l'Ile-de-France, qui redoubla d'hostilité contre l'entreprise. Beniowski, ne se sentant plus appuyé par la mère-patrie, se fit déclarer roi de Madagascar. Les chefs du pays, préparés par les fables de la vieille Malgache et par des prédictions habilement répandues dans l'île, se réunirent dans un *kabar* (assemblée générale) le 17 septembre 1776 et élevèrent Beniowski à la dignité d'*ampan-zaka-bé* (chef suprême). Tous les princes et rois de la côte orientale, depuis le camp d'Ambre jusqu'au cap Sainte-Marie, composaient cette assemblée, où plus de cinquante mille Malgaches se prosternèrent devant leur nouveau souverain.

Cependant Beniowski ne se prêta à son nouveau rôle qu'après s'être démis régulièrement de ses fonctions de gouverneur-général entre les mains des commissaires envoyés par le gouverneur de l'Ile-de-France et en avoir retiré un certificat constatant la régularité de son administration. Il voulait certainement, au moyen de sa nouvelle dignité, qui le mettait hors de pair vis-à-vis des chefs indigènes, se dégager de tout lien avec l'Ile-de-France et asseoir sur toute l'île de Madagascar la puissance française. C'est ainsi qu'avec la constitution qu'il donna à ses peuples, son premier acte fut de proposer un traité d'alliance et de commerce avec la France. Il voulut même partir pour négocier ce traité, malgré les remontrances de ses partisans qui lui annonçaient que par cette démarche

il courait à sa perte. Beniowski revint en France. Il eut des conférences avec les membres du gouvernement, mais il ne put dissiper les préventions que les rapports de l'Ile-de-France avaient excitées contre lui. Dégoûté, il alla porter ses projets aux autres cours de l'Europe, et après une propagande inutile qui dura plusieurs années il partit pour Nossibé, où les chefs malgaches accoururent avec un enthousiasme et un dévouement que n'avait pu affaiblir une absence de huit années. Nous ne le suivrons pas dans la nouvelle tentative qu'il fit en 1786 à Angoutzy, où il voulut fonder un établissement pour son compte et celui de quelques particuliers. Il n'était plus le représentant de notre gouvernement, et les autorités de l'Ile-de-France pouvaient satisfaire leurs ressentimens contre lui. Elles envoyèrent une expédition contre Beniowski, qui, au lieu des honneurs et des récompenses qu'il avait mérités, reçut la mort dans un combat d'une main française (1).

Si nous nous sommes arrêté sur cette intervention du baron Beniowski dans nos relations avec Madagascar, c'est que nous avons reconnu en lui les traits du génie colonisateur. Il était de la race des Clive et des Hastings, de ces chefs intrépides chez qui de grandes vertus se combinent avec de grands vices, combinaison peut-être indispensable pour dominer des populations barbares et superstitieuses. La France aurait pu, en soutenant et en encourageant Beniowski, établir définitivement sa souveraineté sur Madagascar; mais, distraite par la guerre d'Amérique, elle laissa cet homme énergique épuiser dans un effort stérile ses grandes facultés et d'immenses ressources.

II.

Après l'abandon des établissemens fondés par Beniowski dans la baie d'Antongil, la France n'eut plus qu'un commerce de traite avec Madagascar, et se borna à y conserver, sous la protection d'un agent commercial et d'un petit nombre de soldats, quelques postes pour assurer l'approvisionnement en riz, en bœufs et en salaisons de nos colonies de l'Ile-de-France et de Bourbon. Pendant les guerres de l'empire, ces postes se concentrèrent à Tamatave. En 1810, les îles de France et de Bourbon tombèrent aux mains des Anglais, et en 1811 Tamatave se rendit à une division anglaise. Les forts que nous avions élevés furent détruits, et les vainqueurs, décimés par les fièvres, abandonnèrent bientôt le pays aux indigènes.

(1) La plupart des faits que nous venons de rapporter sont extraits des mémoires de Beniowski, publiés à Londres en 1790. Ils ont été traduits et édités à Paris en 1791. 2 vol. in-8°.

Telle était la situation quand fut signé le traité de Paris le 30 mai 1814. Ce traité nous rendait nos droits sur Madagascar, car l'article 8 stipulait la restitution des établissemens de tout genre que nous possédions hors de l'Europe avant 1792, à l'exception de certaines possessions au nombre desquelles ne figure pas l'île africaine; mais, cet article portant en même temps cession à la Grande-Bretagne de l'Ile-de-France et de *ses dépendances*, quelques personnes prétendirent que cette cession comprenait les établissemens de Madagascar, comme ayant été rangés parmi les dépendances de l'Ile-de-France antérieurement à 1792. Sir Robert Farquhar, alors gouverneur de Maurice, soutint vivement cette opinion.

Cette interprétation erronée du traité de Paris donna lieu à un échange de notes entre les cours de France et d'Angleterre. Cependant le gouvernement anglais reconnut que la prétention élevée par son représentant, sir Robert Farquhar, n'était nullement fondée, et il ordonna à ce fonctionnaire de remettre immédiatement à l'administration de Bourbon les établissemens que le gouvernement français possédait sur les côtes de l'île de Madagascar avant l'année 1792 (1). A la suite de cette rétrocession, le ministre de la marine nomma une commission pour examiner quel parti la France pouvait tirer de ses anciennes possessions de Madagascar. Cette commission proposa de fonder un établissement colonial sur la côte orientale « pour étendre les relations de notre commerce, donner une plus grande activité à notre navigation, ouvrir des débouchés aux produits de l'agriculture et de l'industrie, et fournir des moyens d'existence à l'excédant de la population du royaume, qui commençait à prendre un accroissement inquiétant pour l'avenir (2) ! »

Le plan consistait à s'établir d'abord dans l'île de Sainte-Marie, séparée de la grande terre par un bras de mer très étroit, et qui possède une belle rade, d'un accès facile en tout temps, puis, aussitôt que ce premier établissement serait consolidé, à occuper le port de Tintingue, situé en face de Sainte-Marie, sur le littoral de la grande île, et susceptible de devenir un grand arsenal maritime, à s'avancer de là et à s'étendre dans l'intérieur au fur et à mesure que les moyens de colonisation seraient assurés, à em-

(1) Lettre de lord Bathurst à sir R. Farquhar, datée du *Colonial office* le 18 octobre 1816. Dans une dépêche du 31 décembre 1816 adressée au commandant pour le roi à Bourbon, M. le vicomte Dubouchage, alors ministre de la marine, en chargeant ce fonctionnaire d'entrer en négociations avec le gouverneur de Maurice pour la rétrocession de Madagascar, lui prescrit de demander la restitution pure et simple de l'île de Madagascar comme ayant été laissée à la France en toute propriété par le traité du 30 mai 1814.

(2) Mémoire présenté par M. Forestier, conseiller d'état, vice-président du comité de la marine, 20 mai 1817.

ployer à la culture les naturels, en les traitant soit comme esclaves, soit comme des engagés auxquels l'affranchissement serait donné après quatorze ans de service, et auxquels on réserverait une part dans la distribution des terres.

Avant de mettre ce plan à exécution, M. le comte Molé, devenu ministre de la marine, fit explorer la côte orientale de Madagascar. Parmi les explorateurs figurait M. le baron de Mackau, alors capitaine de frégate. Tamatave, Foulpointe, Sainte-Marie, Tintingue et tout le littoral furent visités. La commission d'exploration prit même possession solennellement, en présence des chefs du pays, réunis en kabar, de Tintingue et de Sainte-Marie. Plus tard Saint-Luce et le fort Dauphin furent réoccupés et reçurent une garnison française. Cependant les dures expériences que nous avions faites ne devaient point nous servir. L'expédition de 1821, qui suivit l'exploration dont nous venons de parler, ne fut pas conduite plus prudemment que les précédentes. Elle arriva pendant la mauvaise saison; on était en plein hivernage. Les maladies attaquèrent les Français avant qu'ils eussent construit les bâtimens qui devaient leur servir d'abri. La mortalité fut si grande qu'ils durent renoncer à l'occupation de Tintingue, base de toutes leurs opérations. Ils restèrent à Sainte-Marie et se bornèrent à recevoir en kabar à la Pointe-Larré des déclarations d'obéissance au roi de France de la part de plusieurs chefs de la côte est.

Cependant le gouverneur de l'Ile-de-France se préparait à susciter à notre expédition les plus graves embarras. Sir Robert Farquhar était un de ces agens que l'Angleterre trouve toujours à son service, qui s'inspirent de leur patriotisme, prennent résolûment l'initiative d'une politique qu'ils jugent utile aux intérêts de leur pays, sauf à se laisser désavouer quand, pour des considérations supérieures, leur gouvernement juge avantageux de le faire. Après les ordres qu'il avait reçus de ne pas considérer comme dépendance de la colonie de Maurice les établissemens français de Madagascar, sir Robert Farquhar imagina d'infirmer les droits de la France par une souveraineté de fait. Il rencontra dans Radama un instrument merveilleusement propre à seconder son dessein.

En 1813, Radama avait succédé à son père, roi des Hovas, qui avait soumis successivement par les armes plusieurs peuplades voisines et grossi le nombre de ses sujets. Radama, actif et ferme, avait l'ambition d'agrandir encore ses états par de nouvelles conquêtes. Sir Robert Farquhar le choisit pour en faire le pivot de toute sa politique contre la France. Il lui envoie un agent de la Grande-Bretagne nommé Hastié, qu'il a initié à ses plus secrètes pensées. Il lui donne pour mission d'entretenir Radama dans le désir d'être seul

souverain de la grande île, d'avoir des ports, une armée, peut-être même une marine. Ces vues ne pouvaient manquer de flatter les sentimens du roi des Hovas. Hastié, pour assurer son succès, était chargé de riches présens, et pouvait promettre des subsides à l'allié de l'Angleterre (1). Bientôt des officiers anglais vont rejoindre Hastié, qui les fait accueillir par Radama pour organiser et instruire ses troupes; puis viennent des missionnaires qui, en répandant les préceptes de la Bible, propagent la politique du gouverneur de Maurice. Il fallait toutefois une sanction éclatante à ces habiles manœuvres. Sir Robert Farquhar la trouva dans un traité qu'il fit signer à Radama pour la suppression de la traite des noirs, traité dans lequel Radama figure comme roi de Madagascar. Sous prétexte de l'indemniser des sacrifices qu'il fait, mais bien plutôt pour le tenir sous la dépendance de l'Angleterre, ce même traité alloue à Radama une pension annuelle de 60,000 piastres.

Après cet acte, sir Robert Farquhar ne craint pas de démasquer son dessein. En novembre 1821, il envoie à Sainte-Marie un bâtiment de guerre demander à quel titre nous y sommes installés et quels sont nos projets sur Madagascar. Le commandant répond qu'il est là par les ordres du roi de France, que tout le littoral oriental de Madagascar appartient à sa couronne, et qu'il proteste à l'avance contre toute atteinte qui serait portée à ces droits. C'était l'occasion que cherchait sir Robert Farquhar de proclamer la politique qu'il venait de faire triompher à Émyrne. En conséquence il déclare qu'il « ne considère Madagascar que comme une puissance indépendante actuellement unie avec le roi d'Angleterre par des traités d'alliance et d'amitié, et sur le littoral de laquelle aucune nation n'avait de droits de propriété, hors ceux que cette puissance serait disposée à admettre, — que cette puissance avait notifié au gouvernement de Maurice et au commandant des forces navales britanniques dans ces mers qu'elle ne reconnaissait de droits de propriété à aucune nation européenne (2). »

Radama, fort de l'appui que lui donnait une pareille déclaration, veut rendre effective sa souveraineté sur toute l'île; guidé par Hastié et aidé par les officiers anglais, sans égard pour les protestations de notre commandant à Sainte-Marie, il marche à la tête d'une armée qui, grossissant chaque jour, atteint le chiffre de cinquante mille hommes sur la Pointe-Larré, s'empare de Tintingue, qu'il incendie, soumet à sa puissance tous les chefs qui s'étaient prononcés

(1) D'après un rapport à la chambre des communes du 10 juillet 1823, les dépenses pour Madagascar du gouvernement de Maurice, de 1813 à 1826, s'élèvent à 1,549,000 fr.

(2) Voyez *Précis sur les établissemens français formés à Madagascar*, publié en 1836 par ordre de l'amiral Duperré.

pour nous, pille les approvisionnemens de notre établissement de Sainte-Marie, puis, pour mettre le comble à notre humiliation, pénètre au fort Dauphin, fait prisonnier l'officier français qui y commande, abat outrageusement notre drapeau, et force la garnison à se réfugier sur un îlot voisin.

Passons vite sur les événemens qui s'accomplirent de 1820 à 1826, sous l'influence anglaise et par l'entremise de Radama. Il serait trop long de raconter en détail la tactique mise en œuvre par nos rivaux pour miner notre autorité, et trop triste d'insister sur le peu de vigilance que nous mîmes à déjouer leurs manœuvres. Notre situation devint telle que, pour faire subsister notre petit établissement de Sainte-Marie, nous fûmes obligés de payer une sorte de tribut, sous la forme de droits de douane, à ceux qui nous avaient expulsés de la grande île dont nous nous disions les souverains. Enfin en 1826 le gouvernement métropolitain, averti de cet état de choses, résolut de tirer une vengeance exemplaire des insultes faites à notre honneur national. Vers la même époque, un événement considérable s'était produit à Madagascar. Radama était mort à l'âge de trente-sept ans. Ses héritiers directs et ceux de ses parens qui pouvaient prétendre à lui succéder avaient été égorgés, et la faction qui avait commis ces meurtres avait appelé au trône Ranavalo, une des femmes de Radama. Une certaine hésitation se manifestait en ce moment dans l'attitude du peuple hova. Une portion voulait changer la forme du gouvernement, abandonner les conquêtes de Radama et entretenir des rapports réguliers avec les étrangers; l'autre, subjuguée par la faction militaire qui avait proclamé Ranavalo, voulait la domination générale sur toutes les tribus de l'île et la continuation du système précédent. Cette partie du peuple l'emporta et exigea de la nouvelle reine le serment de ne jamais consentir aucune cession du territoire de Madagascar aux étrangers.

L'expédition qui partit des ports de France, placée sous les ordres du commandant Gourbeyre, se composait de deux frégates, de deux corvettes et de deux bricks, et devait rallier quelques bâtimens de nos stations du Brésil et de Bourbon. Elle avait ses équipages complets sur le pied de guerre, deux compagnies de Yoloffs (1) et les garnisons de Bourbon et de Sainte-Marie comme troupe de débarquement. L'expédition se présenta d'abord à Tamatave, où elle essaya d'entrer en pourparlers avec les chefs représentans de la reine, puis débarqua à Tintingue, où elle se fortifia. Sommé par les gens de la reine d'expliquer les motifs de cette attitude, le comman-

(1) Soldats noirs du Sénégal rachetés par l'administration et déclarés libres moyennant un engagement de quatorze ans.

dant Gourbeyre répondit en invoquant nos droits et en annonçant qu'il irait prochainement à Tamatave exiger le redressement de nos griefs. La division en effet se rendit bientôt à Tamatave, détruisit ses forts et chassa les Hovas, qui les occupaient. De là M. Gourbeyre se dirigea sur Foulpointe; mais, après avoir délogé l'ennemi des batteries qu'il avait élevées, nos troupes mises à terre furent assaillies par une décharge à mitraille de plusieurs pièces de canon, et malgré le courage de leurs chefs ramenées en grand désordre jusqu'au rivage. Il fallait réparer cet échec. A cet effet, le commandant Gourbeyre se dirigea sur la Pointe-Larré, d'où les Hovas menaçaient tout à la fois nos établissemens de Tintingue et de Sainte-Marie. Après un combat acharné, dans lequel les canonniers ennemis se firent tuer sur leurs pièces, le pavillon français fut arboré sur le fort ruiné des Hovas.

Il aurait fallu poursuivre ces succès pour qu'ils ne demeurassent pas stériles. Malheureusement nos moyens militaires étaient trop limités; les vivres de nos navires étaient épuisés, nos équipages et nos troupes étaient décimés par les maladies, et l'hivernage allait commencer ses ravages habituels. M. Gourbeyre prit quelques dispositions pour mettre Tintingue et Sainte-Marie en état de défense, puis revint à Bourbon pour réunir les moyens d'entreprendre une seconde campagne; mais le ministère de la marine ne voulut pas s'engager plus avant dans la voie des hostilités. M. de Chabrol, qui le dirigeait, donna des instructions au gouverneur de Bourbon pour que la politique française changeât complétement d'attitude à l'égard des Hovas (1). Sans craindre de prendre le rôle de vaincu, le gouvernement français envoya plusieurs agens à Tananarive pour offrir la paix; mais ils ne furent pas même reçus. M. le prince de Polignac, dans une lettre à la reine Ranavalo, n'hésita point à lui demander son alliance, à lui promettre de la part de sa majesté très chrétienne de lui fournir abondamment des armes et des munitions, des subsides, des officiers instructeurs pour discipliner ses troupes, à la seule condition de nous accorder le droit de fonder de grands établissemens dans la baie de Saint-Augustin, dans celle de Diego-Suarez et dans deux ou trois autres ports de l'île (2). Nous voilà donc, après la proclamation si souvent répétée de nos droits de souveraineté, après plusieurs entreprises à main armée, réduits à demander ou plutôt à solliciter du souverain de fait la permission d'occuper quelques points de la côte, et nous lui offrons en retour de lui payer une sorte de redevance! Ces propositions, si peu dignes

(1) *Précis sur les établissemens français de Madagascar*, publié par le ministre de la marine, p. 601.

(2) *Histoire et Géographie de Madagascar*, par Macé-Descartes. — *Times*, 12 mai 1845.

de la France, n'étaient pas même accueillies, et la reine Ranavalo, fidèle à son serment, ne voulait entendre parler d'aucune cession de territoire.

Tels étaient nos rapports avec Madagascar quand éclata la révolution de 1830. Le nouveau gouvernement pensa que l'insalubrité ne permettait pas de conserver Tintingue, où la moitié de la garnison française avait déjà succombé; il ordonna l'abandon de ce poste (1). En même temps les troupes et les bâtimens qui avaient servi lors de la dernière expédition rentrèrent en France, et le gouverneur de Bourbon reçut l'ordre de s'abstenir désormais de discuter la question de souveraineté, pour s'appliquer à rétablir sur le meilleur pied les relations commerciales avec Madagascar.

Jusqu'à présent, nous n'avons vu se produire dans notre politique que l'action du pouvoir exécutif; nous entrons dans une période où celle des chambres va exercer sa part d'influence. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait à faire face à de nombreuses difficultés. Il savait le mauvais vouloir de quelques-unes des puissances européennes, mauvais vouloir que provoquait son origine; il avait à satisfaire aux dépenses et aux nécessités que lui imposait l'héritage glorieux, mais onéreux de la conquête de l'Algérie; pour ne pas s'affaiblir devant l'Europe, pour être toujours prêt à faire ce que l'honneur et la politique lui commandaient, il lui importait d'avoir en toute occasion disponibles sous sa main les forces de terre et de mer. Le gouvernement de 1830 avait le sentiment de cette situation, et les chambres le partageaient. On se décida en conséquence à prendre vis-à-vis de Madagascar une attitude d'expectative; mais pour que cette attitude ne fût pas considérée comme un abandon de nos intérêts, elle fut accompagnée de certains actes qui dessinaient notre politique. On se fit céder par la reine des Sakalaves les îles de Nossi-Bé et de Nossi-Cumba dans le canal de Mozambique et à quelques kilomètres seulement de la côte, et tous les droits de souveraineté sur le littoral occidental de Madagascar. On obtint aussi, par un traité passé avec le sultan Andian-Souli, la possession de Mayotte, la plus importante de ces acquisitions (2).

Le nouveau plan consistait à enserrer la grande île dans une ceinture de stations où flotterait notre pavillon et où nous donnerions protection et refuge aux populations qui tenteraient de secouer le joug des Hovas. Ces petits établissemens, outre l'avantage

(1) Le fort de Tintingue fut évacué et livré aux flammes le 5 juillet 1831.

(2) Ce traité fut ratifié par une décision du gouvernement français le 10 février 1843. Mayotte est la plus au sud et la plus à l'est des îles Comores, à 54 lieues marines de Nossi-Bé et à 300 lieues de Bourbon. La superficie de Mayotte est de plus de 30,000 hectares, non compris les territoires de plusieurs îles qui en dépendent.

d'assurer l'approvisionnement alimentaire en riz et en bétail de notre colonie de Bourbon, devaient inspirer confiance à nos alliés les Betsimsaracs, les Batanimènes, les Sakalaves, destinés un jour à nous servir d'auxiliaires, si nous voulions revendiquer nos droits sur Madagascar. Mayotte avait une valeur particulière. Non-seulement elle pouvait concourir à la réalisation de nos vues, mais de plus elle nous offrait la possibilité de créer un port de refuge à nos navires de commerce et à nos escadres au moyen d'une belle rade, qu'il était facile de défendre avec quelques travaux de fortification.

Cet état d'observation fut maintenu jusqu'en 1844; mais à cette époque survint un événement qui nous obligea de nous en départir. Une petite colonie de commerçans français et anglais, succursale en quelque sorte de Maurice et de Bourbon, s'était établie sur la côte est de Madagascar. Tamatave était le centre de ses affaires. Ces traitans respectaient les lois du pays et restaient étrangers aux querelles locales, afin de ne causer aucun ombrage au gouvernement soupçonneux de la reine Ranavalo. Ils avaient acquis des emplacemens plus ou moins importans et créé des comptoirs. Rien ne faisait prévoir un changement dans nos rapports avec les agens de Ranavalo, lorsque sans motif, sans aucun prétexte même déguisé, le gouverneur de Tamatave notifia aux traitans l'ordre de quitter le territoire dans le délai de quinze jours, à moins de se soumettre à une loi de la reine qui les obligeait de livrer leurs propriétés, de prendre le rang et le costume de la dernière classe de la population, de faire des corvées, d'être astreints à l'épreuve du tanguin en cas de délit, enfin de se soumettre à toutes les coutumes barbares du vasselage malgache. Contre une pareille menace, les traitans réclamèrent la protection des gouverneurs de Maurice et de Bourbon. Les gouverneurs répondirent à cet appel. Le capitaine de vaisseau Romain-Desfossés (1) avec le *Berceau* et la *Zélée*, le commodore Kelly sur la frégate anglaise *Conway*, se présentèrent devant Tamatave. Ils demandèrent un sursis d'un an à l'exécution de la mesure. L'officier anglais invoqua les traités d'amitié qui existaient entre le gouvernement d'Émyrne et celui de la Grande-Bretagne : rien ne put ébranler la résolution des Hovas. Il fallut donc recourir à la force.

Les bâtimens ouvrirent leur feu contre le fort de Tamatave, qui répondit avec énergie. Au bout de deux heures, le feu de l'ennemi se ralentit. Alors des canots, formés sur une ligne, débarquèrent, malgré des décharges à mitraille, des soldats et des matelots des deux nations. L'assaut étant ordonné, ils s'élancèrent sous le feu des batteries, et en peu de temps se rendirent maîtres des ouvrages extérieurs; mais le grand fort restait à prendre : pour s'en emparer,

(1) Aujourd'hui amiral.

il fallait de l'artillerie de siége, car les canons dont on disposait ne pouvaient rien contre une maçonnerie aussi solide. Les Anglais et les Français, après un feu de mousqueterie bien nourri dirigé sur les embrasures et sur les servans des pièces, reconnurent l'inutilité de leurs attaques et l'impossibilité de pénétrer dans le fort. Leurs chefs les rallièrent sous la protection des bâtimens, et bientôt les ramenèrent à bord. Les Hovas, restés maîtres de la position, quoiqu'ils eussent perdu beaucoup de monde, proclamèrent leur victoire contre la France et l'Angleterre réunies. En signe de triomphe, ils étalèrent sur la plage, à la vue des équipages qui appareillaient pour retourner à Maurice et à Bourbon, les têtes des Anglais et des Français tombés sur le champ de bataille.

Ainsi donc cette opération militaire, quoique conduite avec vigueur et prudence par le commandant Romain-Desfossés, n'aboutissait, faute de moyens, qu'à un résultat insuffisant. Dès que cet événement fut connu en France, on jugea qu'une répression vigoureuse devait être infligée aux Hovas pour rétablir le prestige de nos armes. Le ministre de la marine organisa une expédition sur de très larges bases : trois mille deux cents combattans appartenant aux armes de l'infanterie, de l'artillerie et du génie, joints à des équipages de ligne, composaient les troupes de débarquement. La force navale qui appuyait l'expédition comprenait deux vaisseaux, deux frégates et des bâtimens de transport. Le commandement des forces de terre était confié au général Duvivier, qui avait acquis en Algérie une grande réputation d'énergie et d'habileté, celui des forces navales au capitaine de vaisseau Romain- Desfossés, qui avait à venger ses compagnons d'armes tués à Tamatave. Les instructions qui leur étaient remises indiquaient en termes précis le but que se proposait le gouvernement français. « Attaquer les Hovas à la côte orientale de Madagascar, où leur domination est principalement établie, où de récentes agressions, incomplétement vengées, nous appellent surtout à agir, détruire les ouvrages fortifiés élevés sur cette côte et frapper nos ennemis dans ces retraites où une longue impunité leur fait voir un sûr abri, tel est le but militaire que se propose le gouvernement. Vous ne perdrez pas de vue, général, ajoutait-on, que, pour donner à la France cette satisfaction d'honneur, la seule que vous ayez mission d'obtenir, pour la lui donner complète, il faut que chacun des coups que vous porterez soit décisif, que chaque combat soit pour nous un succès, pour les Hovas une défaite, une déroute manifeste (1). » Dans des instructions plus confidentielles encore, le ministre de la marine insistait sur ce point, que la France ne se proposait aucune occupation, aucune conquête, pas même la restauration de ses anciens établissemens.

(1) Instructions préparées pour le général Duvivier.

Le département de la marine avait entouré d'un profond mystère tous les préparatifs de l'expédition. La curiosité du public, mal satisfaite, se plut à soupçonner les plus vastes projets, et le monde politique à craindre que le gouvernement ne voulût engager les forces et les finances du pays dans une entreprise téméraire. C'est dans cette disposition d'esprit que le débat sur les affaires de Madagascar fut porté à la tribune dans la discussion de l'adresse à l'ouverture de la session de 1846. Que ceux qui veulent savoir comment un gouvernement de libre discussion empêche les *expéditions lointaines*, lorsqu'elles ne sont pas commandées par un intérêt sérieux du pays, relisent avec attention la mémorable discussion qui s'éleva en cette circonstance.

L'opposition se recruta sur tous les bancs de la chambre. Les objections néanmoins étaient d'une nature diverse. Les uns condamnaient l'expédition, parce que les renseignemens fournis pour la justifier étaient insuffisans. Cette lacune faisait supposer des vues secrètes qu'on n'osait pas laisser entrevoir; probablement il ne s'agissait pas, comme le disait le gouvernement, de protéger nos traitans et nos petits établissemens aux alentours de Madagascar, mais de faire la conquête de la grande île africaine; c'était une manière de soustraire au contrôle législatif une politique dangereuse, compromettante pour nos finances. D'autres allaient plus loin, et dénonçaient tout un plan de conquête en produisant les pièces à l'appui. C'était une adresse au roi du conseil-général de Bourbon, qui demandait en termes exprès que la France se chargeât de la colonisation de Madagascar. Le combat de Tamatave n'était qu'une sorte d'introduction de la question; maintenant, en invoquant l'honneur national, la colonie se promettait bien d'entraîner la métropole à suivre l'entreprise jusqu'au bout. En résumé, on plaçait le gouvernement dans un dilemme. On lui disait : Les forces que vous avez réunies s'empareront des positions de la côte de Madagascar; que ferez-vous alors? Si vous évacuez, ce sera la répétition de tous les coups sans portée que nous avons si souvent dirigés contre cette contrée lointaine; si vous restez, vous exposez vos matelots et vos soldats à une immolation sans gloire dont se chargera l'implacable climat de ces côtes inhospitalières. Voilà le beau résultat d'un duel d'honneur que vous acceptez de la reine Ranavalo, comme si notre honneur pouvait être engagé avec elle (1)!

Toutefois, si les argumens variaient, les conclusions étaient les mêmes : les orateurs qui blâmaient l'expédition s'appuyaient sur des motifs différens, mais tous demandaient que les droits de souveraineté de la France sur Madagascar fussent scrupuleusement

(1) Ces argumens sont résumés dans le discours de M. Jules de Lasteyrie, qui exerça une influence décisive sur le vote de la chambre.

maintenus (1). Un des organes importans de l'opposition d'alors, M. Billault, formula même cette double pensée dans un amendement qui fut introduit dans l'adresse, et qui était ainsi conçu : « La France n'abandonne aucun de ses droits. Elle ne se refuse à aucun des sacrifices que lui imposent des intérêts aussi graves; mais elle attend de la prudence de son gouvernement qu'il ne s'engage pas sans la nécessité la plus absolue dans de lointaines et onéreuses expéditions. » Cette rédaction fut votée à une immense majorité, M. Billault ayant déclaré qu'il n'en faisait pas l'objet d'un blâme indirect contre le cabinet. Le ministère se le tint pour dit : l'expédition fut abandonnée. Il y avait une autre satisfaction à donner à la chambre : c'était d'empêcher une action isolée de la part de l'Angleterre, qui pourrait mettre en doute les droits de la France sur Madagascar. Le cabinet de Paris s'empressa de s'en expliquer avec celui de Londres. Lord Aberdeen, qui dirigeait la politique étrangère de la Grande-Bretagne, ne fit aucune difficulté de donner l'assurance à M. Guizot que des instructions allaient être immédiatement transmises au gouverneur de Maurice et au commandant des forces navales pour ordonner positivement de s'abstenir de toute démonstration contre Madagascar (2).

Cet épisode de notre histoire parlementaire est-il la preuve que les grandes choses sont impossibles sous un régime de discussion? Il est très vrai que le gouvernement représentatif ne se montre pas disposé à sacrifier le présent à l'avenir, qu'il n'a pas les coudées franches pour engager au loin les finances et les forces du pays, comme les gouvernemens absolus; il est très vrai qu'il est plus lent, plus circonspect, parce qu'à chaque instant il faut qu'il justifie ses actes et dégage sa responsabilité. Néanmoins ces conditions font sa force, car par elles il associe à ses résolutions la nation tout entière; il agit non pas sous le mobile d'une pensée qui reste individuelle, quelque souveraine qu'elle soit, mais sous l'impulsion d'un sentiment public. L'histoire aussi témoigne qu'en fait de grandeur cette forme de gouvernement ne craint aucune comparaison.

A partir de ce moment, la France reprit à Madagascar sa politique d'observation.

III.

Depuis cette époque jusqu'à la mort de la reine Ranavalo, survenue en août 1861, nos rapports avec la grande île africaine se sont

(1) M. Berryer se fit un devoir tout particulier de réclamer une réserve expresse en faveur de nos droits.

(2) Dépêche de l'amiral de Mackau au capitaine de vaisseau Romain-Desfossés (février 1846).

maintenus dans une sorte de régularité paisible. Les Hovas ne commirent pendant cette période qu'un seul acte d'hostilité : en 1849, ils dirigèrent une expédition contre notre établissement de Nossi-Bé; mais ils furent vivement repoussés. Une sorte de tolérance s'était même peu à peu introduite dans la politique du gouvernement d'Émyrne (1) à l'égard des étrangers. Assuré que la France avait abandonné ses projets de conquête, puis, subissant l'influence plus ou moins directe de quelques Européens qui avaient réussi à inspirer confiance à la reine, il laissait dormir la terrible loi contre les étrangers. Quelques Français conduits par l'esprit d'aventure ou par leurs intérêts, tels que MM. Delastelle, de Rontaunay, Laborde, avaient préparé cet heureux changement. M. Laborde, particulièrement appelé par la reine pour établir une manufacture d'armes, ne s'était pas borné à fondre des pièces d'artillerie; il avait aussi établi des hauts-fourneaux pour la fonte des minerais de fer, créé une verrerie et une belle magnanerie. Patient et ingénieux, il était parvenu à transformer les soldats hovas en maçons, en tailleurs de pierre, en charpentiers; il leur avait appris à faire de la chaux, des briques, des charpentes et de la menuiserie (2).

Le calme dont profitaient ainsi les étrangers était dû à l'énergie que la reine déployait dans le gouvernement intérieur de l'île; mais cette énergie était poussée souvent jusqu'à la cruauté. Le règne de Ranavalo fut sanglant. Sa tyrannie s'exerça sans merci contre les populations qui avaient, en maintes circonstances, tenté de reconquérir leur autonomie. Au moindre signe d'insubordination, elle recourait aux plus terribles répressions, et l'idée du châtiment glaçait de terreur toutes les tribus. Quand la reine mourut, elle laissa deux partis en présence au milieu d'une population terrifiée. A la tête de l'un était son fils Rakoto, à qui elle témoignait une grande tendresse. Ce prince, d'un caractère bienveillant et facile, porté par instinct plus que par raison aux actes de générosité et animé de sentimens humains, ralliait à lui tous ceux qui désiraient la fin du régime despotique. Les étrangers qui étaient parvenus à se faire tolérer à Tananarive, les quelques missionnaires méthodistes et catholiques qui y résidaient, recevaient des marques de sa protection et mettaient en lui leur espoir. Un Français, M. Lambert, chez qui les sentimens de la nationalité avaient conservé toute leur énergie, vivait dans l'intimité du prince et se servait de son crédit pour l'amener à inaugurer, au moment de son avénement au trône,

(1) Le nom d'Émyrne, qui revient souvent dans ce récit, est celui d'une rivière qui passe près de la résidence royale.

(2) Relation de la mission du capitaine de frégate Brossard de Corbigny (*Revue maritime et coloniale*, juillet 1862).

une politique de civilisation et de progrès tout à l'avantage de la France (1).

Un neveu de la reine, Ramboasalam, était le chef de l'autre parti; il prétendait au trône en attaquant la légitimité de la naissance de Rakoto (2). Il était soutenu par tous ceux que leurs préjugés ou leur intérêt attachaient au maintien du règne de la terreur. Il avait associé à ses projets le principal ministre de Ranavalo et comptait sur son concours pour s'emparer des rênes du gouvernement à la mort de la reine. Ces espérances furent trompées; des dispositions militaires prises avec une grande énergie assurèrent le triomphe de Rakoto, qui monta sur le trône sous le nom de Radama II.

Le nouveau souverain n'abusa pas de la victoire, même contre ses ennemis. Il se contenta d'exiler son cousin Ramboasalam et l'ancien ministre, qui avaient tenté de lui disputer l'héritage royal. Le nouveau règne s'annonça de la manière la plus favorable. Le *tanguin* fut aboli (3). Les Européens furent appelés et accueillis avec faveur. Le roi témoigna le désir de voir augmenter le nombre des écoles des missionnaires et des prêtres, et les chrétiens en petit nombre qu'on comptait parmi ses sujets purent se croire désormais en repos. M. Lambert, exilé sous le règne précédent à la suite d'un complot qui avait pour but d'obtenir par la force l'abdication de la reine en faveur de son fils, reprenait une position considérable auprès du nouveau souverain, et en usait pour nouer des rapports étroits et d'un intérêt mutuellement avantageux entre la France et sa patrie d'adoption. Il était évident que Radama II voulait ouvrir son pays à la civilisation. Ces symptômes devaient fixer l'attention des deux grandes puissances maritimes. Le gouverneur de Maurice s'empressa d'envoyer une mission à Tananarive pour complimenter Radama à l'occasion de son avénement au trône. Quelques mois après, M. le baron Brossard de Corbigny remplissait une mission semblable au nom du gouvernement français. Enfin, dans le courant de l'année 1862, le couronnement de Radama eut lieu avec une certaine solennité, et

(1) On assure que le prince et M. Lambert étaient liés l'un à l'autre par le serment du sang. On appelle serment du sang à Madagascar l'engagement que prennent deux personnes de s'aider réciproquement pendant la durée de leur existence et de se considérer comme si elles avaient une origine commune. Dans un cas pressant ou de nécessité, l'un des frères de serment a le droit de disposer des biens de l'autre sans que celui-ci puisse s'en plaindre.

(2) Rakoto était né deux ans après la mort de Radama Ier, dont la reine le disait fils en invoquant une fable acceptée par la superstition de ses sujets.

(3) C'est le nom donné à une sorte de jugement de Dieu auquel on soumettait ceux qui étaient accusés d'un crime dont la preuve était difficile à fournir. Les prévenus devaient avaler une amande vénéneuse. Ils étaient reconnus innocens lorsqu'ils résistaient à ce poison.

le commandant Dupré y assista comme représentant de la France.

Sur ces entrefaites, M. Lambert, qui était en possession de la confiance du roi, vint en France. Il vit l'empereur Napoléon III et ses ministres; il leur fit connaître les dispositions favorables du nouveau souverain de Madagascar; il montra Radama animé du désir de donner accès dans ses états à tous les progrès de la civilisation, et en témoignage il produisit les concessions agricoles, industrielles et commerciales que le jeune prince avait mises en ses mains. Les tendances du roi étaient telles que rien ne paraissait plus facile que de lui faire demander le protectorat de la France. Le gouvernement français accueillit ces communications avec un vif intérêt; cependant il ne voulut en user que dans une certaine mesure. Au lieu du protectorat qu'il aurait pu obtenir, il chargea le commandant Dupré de négocier un traité d'amitié et de commerce, et au lieu d'une exploitation directe des priviléges accordés à M. Lambert, il provoqua la formation d'une compagnie qui, sous son patronage, devait s'en charger.

Le traité d'amitié et de commerce fut signé le 2 septembre 1861. Loin de nous être fait assurer par cet acte quelques immunités particulières et exceptionnelles, nous y avons inséré la clause suivante : « Tous les avantages résultant du présent traité d'amitié et de commerce seront étendus de plein droit et sans traité particulier à toutes les nations qui en réclameront le bénéfice. » Ainsi la France appelle toutes les puissances maritimes au partage des immunités que nos précédens et l'influence qu'exercent quelques-uns de nos compatriotes à Tananarive auraient pu l'autoriser à conserver exclusivement pour elle. Rien de plus libéral, rien de plus généreux, et c'est là un changement radical de notre situation dans les affaires de Madagascar.

Les détails historiques où nous avons cru devoir entrer au début de cette étude ont prouvé que, depuis Louis XIV jusqu'à ce jour, la France n'a cessé d'invoquer ses droits de souveraineté sur cette île. A des intervalles plus ou moins longs, elle a fait des actes pour exercer ou constater ces droits; dans la dernière période, comprise entre 1830 et 1848, elle a très solennellement, à plusieurs reprises, fait réserve de ces mêmes droits. Il faut donc examiner ce que valait cette revendication.

En droit des gens pas plus qu'en droit civil, nul ne peut se faire un titre à soi-même. La découverte, la conquête, les traités, sont des actes dans lesquels une nation puise son droit sur un territoire. Lorsque les nations européennes, au XVe et au XVIe siècle, se lancèrent sur les mers pour agrandir leurs états et acquérir de nouvelles possessions, il fut admis qu'elles avaient un droit sur les terres que leurs navigateurs découvraient; mais ce droit n'était pas

absolu : il fallait, pour qu'il eût sa valeur, qu'elles témoignassent de leur intention d'en user par un commencement d'occupation, par une sorte de prise de possession (1). Ainsi les Portugais, qui avaient découvert Madagascar, auraient pu, arguant de leur antériorité, arborer leur pavillon sur l'île, y fonder un établissement, et s'en déclarer souverains. Ils ne le firent pas, et leur abstention permit à la France de venir après eux faire acte de souveraineté sur cette terre. Cependant, pour que la France eût elle-même à l'égard des autres puissances un droit de propriété incontestable, elle dut appuyer sa déclaration de propriété sur un acte matériel. C'est ce qu'elle fit sous Louis XIV en occupant plusieurs points du littoral. On comprend la nécessité de l'occupation pour valider le droit; si cette condition n'était pas remplie, les nations pourraient, moyennant quelques signes extérieurs, se constituer des propriétés sur tous les points du globe sans utilité pour elles, et seulement pour empêcher d'autres d'en profiter. Le droit des gens ne reconnaît la propriété et la souveraineté d'une nation que sur les pays qu'elle occupe réellement et de fait, dans lesquels elle a formé un établissement et dont elle tire un usage actuel. « En effet, remarque Vattel, lorsque des navigateurs ont rencontré des pays déserts dans lesquels ceux des autres nations avaient dressé en passant quelques monumens pour marquer leur prise de possession, ils ne se sont pas plus mis en peine de cette vaine cérémonie que de la disposition des papes, qui partagèrent une grande partie du monde entre les couronnes de Castille et de Portugal. »

Ces droits, comme tous les droits, ont pour corollaires des obligations qui y correspondent. Il faut que la puissance qui se dit souveraine d'un pays se montre en état non-seulement de s'y faire respecter, mais de faire respecter les tiers qui peuvent être en relations avec lui. Supposons des actes de violence, des pillages accomplis dans ces contrées : à qui s'adresseront les intérêts lésés? à qui demanderont-ils réparation des dommages qu'ils auront éprouvés? Contre qui s'exerceront les représailles ou les châtimens que ces actes rendront nécessaires? Si satisfaction ne leur est pas donnée, si dans le pays il ne se trouve pas une représentation officielle et responsable de la souveraineté, si le prétendu souverain n'y occupe pas une position matérielle qui permette de s'en rapporter à lui pour réparer les torts causés et en prévenir le retour, il va de soi que le pays peut être considéré comme vacant, et que les tiers lésés se feront justice à eux-mêmes sans tenir aucun compte de cette souveraineté, plus nominale que réelle.

(1) Les plus grandes autorités, telles que Vattel, Pinheiro-Ferreira, Pufendorf, sont d'accord pour soutenir cette doctrine. (Voyez Vattel, *Du Droit des gens,* liv. Ier. ch. XVIII, édition de M. Pradié-Fodéré.)

Nous avons à certaines époques, on l'a vu, rempli à Madagascar la condition nécessaire à l'affirmation de nos droits; mais depuis 1830, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, la France ne possède pas un pouce de terrain dans l'île de Madagascar. Néanmoins, lors de la discussion de 1846 à la chambre des députés, plusieurs orateurs soutinrent que notre position au sujet de la grande île africaine était absolument la même que celle de l'Angleterre à l'égard de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, la même que celle de la Hollande à Sumatra. C'était une erreur. L'Angleterre, il est vrai, n'occupe que quelques points de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, la Hollande n'a pas absorbé dans sa domination l'autorité de tous les chefs de la grande île de l'archipel asiatique, et cependant aucune puissance européenne ne songe à contester leurs droits de souveraineté sur ces immenses possessions. Pourquoi? C'est que dans ces possessions, quelque éloignées qu'elles soient, l'Angleterre et la Hollande déploient les signes les plus manifestes de leur souveraineté. Elles n'y ont pas seulement arboré leur drapeau : elles y ont constitué des autorités qui les représentent et qui relèvent directement de leur couronne; elles y entretiennent des forces nationales et y exercent leur pouvoir d'une manière assez efficace pour qu'à l'intérieur comme à l'extérieur nul n'ignore qu'elles y règnent. Que des déprédations se commettent sur les côtes de ces îles, c'est aux gouvernemens de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas que les réclamations sont adressées; ce sont eux qui se chargent de la réparation ou de la répression. Qu'il s'agisse de règlemens maritimes, de dispositions douanières pour assurer le traitement équitable de leurs nationaux ou de leurs intérêts commerciaux, les états européens ne songent pas à traiter avec les chefs des tribus barbares ou avec les rajas qui exercent encore dans ces contrées une autorité plus ou moins étendue, mais ils entrent en négociation avec les gouvernemens anglais et hollandais, qui les couvrent de leur souveraineté.

Tel n'était pas notre rôle à Madagascar. Nous n'occupions, il faut le répéter, aucun point du territoire. Non-seulement nous n'y exercions aucun des droits de la souveraineté, mais encore nous avions laissé Radama Ier se proclamer souverain de l'île entière et y agir en cette qualité à l'intérieur et à l'extérieur. Nous n'avions pas même protesté quand l'Angleterre, au lieu de s'adresser à nous, s'était adressée à Radama Ier et avait conclu avec lui, comme roi de Madagascar, un traité pour la suppression de la traite des noirs. L'idée ne nous était pas même venue à l'esprit de soutenir qu'une pareille convention, qui touchait à la culture et à l'exploitation du pays dont nous nous disions les souverains, ne pouvait être faite qu'avec nous. Et plus tard, lorsque les Anglais avaient eu à venger leurs

griefs, loin de nous en reconnaître responsables, nous nous étions considérés victimes comme eux de l'odieuse tyrannie des Hovas, et nous nous étions associés à eux pour obtenir en commun la réparation qui nous était due. Supposons que l'Angleterre eût agi seule, et que, poussant les représailles aussi énergiquement qu'elle a l'habitude de le faire, elle eût exigé du gouvernement d'Émyrne pour désarmer, à défaut d'un dédommagement pécuniaire, une cession de territoire : la France aurait-elle pu légitimement s'y opposer? Oui, moyennant un conflit, car avec la guerre on peut tout en politique; mais en droit strict la France n'aurait rien eu à objecter à cette déclaration de l'Angleterre, qu'elle n'avait pas trouvé à Madagascar d'autre pouvoir que celui des Hovas.

Que valaient donc ces réserves si souvent répétées au sujet de Madagascar? Ce que vaut la menace éventuelle d'une grande nation quand elle l'articule aux yeux du monde entier. Pour Madagascar comme pour les puissances maritimes, c'était un avertissement, une déclaration de notre intention de reprendre à un moment donné, lorsque nous jugerions les circonstances favorables, l'exécution de nos projets d'occupation. Malgré la forme solennelle du langage, ce n'était rien de plus. Cette question de droit est d'ailleurs tranchée aujourd'hui par le traité d'amitié et de commerce du 2 septembre 1861. Par cet acte, où Radama II est intervenu comme roi de Madagascar, nous avons reconnu sans restriction sa souveraineté sur toute l'île. A la suite de cette reconnaissance, deux consuls ont été accrédités auprès de lui, — l'un qui réside à Tananarive, l'autre à Tamatave, — qui n'exercent leurs fonctions qu'en vertu d'un *exequatur* délivré par le souverain réel.

IV.

Depuis, une révolution a éclaté dans laquelle Radama a péri sous les coups du parti hostile au progrès. La nouvelle de cette révolution est arrivée en France au moment où le commandant Dupré portait à Tananarive la ratification du traité (1). On imaginerait difficilement un drame plus horrible que la mort de Radama II. C'est une sombre scène du moyen âge dont, à notre grand étonnement, nous nous trouvons les contemporains.

Plusieurs semaines avant la catastrophe, d'étranges symptômes l'annonçaient. On voyait courir par les rues de Tananarive des individus en proie à des hallucinations réelles ou feintes, et dont les gestes et les convulsions étaient un objet de terreur pour la foule. La reine Ranavalo leur apparaissait et leur ordonnait d'empêcher

(1) Voyez au *Moniteur* du 7 juillet 1863 la lettre de notre consul, M. Laborde, à M. le ministre des affaires étrangères.

l'envahissement des chrétiens. Tout était mis en jeu : c'était la religion du pays, la mémoire de ses rois les plus vénérés, les coutumes et les traditions les plus sacrées du peuple, les tombeaux et les monumens de son culte qui allaient disparaître, si le nouveau gouvernement n'était pas arrêté dans ses tendances criminelles. Ce mouvement était provoqué par les prêtres des idoles et quelques chefs qui voulaient ressaisir le pouvoir.

Les actes de Radama étaient faits pour développer ces fermens de révolution. Par indifférence plutôt que par un juste sentiment de tolérance, il avait frappé d'une amende égale les provocations que les prêtres des idoles et les chrétiens s'adressaient réciproquement; il s'était entouré d'une garde de jeunes gens (les *menamaso*), ses favoris, auxquels il livrait les hauts emplois et les grades les plus élevés. Cet entourage affectait le plus grand mépris pour les anciens usages, et, au lieu de procéder à de sages réformes, abusait de son pouvoir pour commettre des exactions et satisfaire jusque dans le palais du roi des goûts de débauche. Radama, par les faveurs dont il les comblait, assumait sur lui la haine et l'impopularité qu'excitaient ces jeunes gens. Il était considéré comme leur chef; il semblait les encourager dans leurs désordres, leur donner une part de sa puissance en retour des plaisirs et des excès de tout genre auxquels ils l'avaient associé. Enfin il mit le comble à ces folies en promulguant une loi qui autorisait le duel et même le combat de tribu à tribu, de village à village, sans autre formalité que le consentement des deux parties. C'était légaliser la guerre civile. Le peuple s'en indigna, et les ennemis de Radama attisèrent tous ces ressentimens pour assurer leur triomphe.

Le 8 mai, le lendemain où cette loi d'anarchie est rendue, une grande agitation règne à Tananarive. Les grands chefs des Hovas et les principaux officiers de l'armée vont en députation auprès du roi et le somment, au nom du peuple, de révoquer la loi. Le roi hésite : il promet de se rendre à ce vœu, puis, revenant sur sa parole, sous le vain prétexte qu'on veut attenter à son autorité, il déclare péremptoirement que la loi sera maintenue envers et contre tous. La députation se retire pour annoncer au peuple qu'il n'a plus d'autre recours que celui des armes. Le soir, la ville est en pleine insurrection; les habitans s'arment, et la maison du premier ministre devient le centre du mouvement. Là, le plan de la révolution est arrêté. On dresse une liste de proscription qui comprend les favoris du roi; on lance des détachemens de troupes à la poursuite des coupables, avec l'ordre de les enlever au besoin de la demeure royale; on veut contraindre le roi à remettre l'autorité publique dans des mains plus respectables.

Toutes les révolutions prennent, même chez les peuples les plus

civilisés, le caractère d'un acte de force et de violence. Qu'on juge de ce qu'elles doivent être chez ces peuples barbares dont les passions ont conservé toute leur énergie native! Nous ne retracerons pas le tableau sanglant de la révolution de Madagascar. Le roi est sommé plusieurs fois de révoquer la loi qui a motivé le soulèvement; il s'y refuse. Le peuple, excité par cette résistance, enflammé par des orateurs qui le haranguent, se dirige en armes contre le palais. Il le cerne, pousse des cris de mort. Ce n'est plus le retrait de la loi qu'il lui faut, c'est la vie des *menamaso*. Déjà onze sont tombés sous ses coups; ce n'est pas assez, il veut que le roi lui livre ceux qui se sont réfugiés auprès de lui. Radama s'indigne d'une pareille proposition. Alors les meneurs semblent vouloir entrer en compromis avec lui; on lui offre de conserver la vie sauve à ses favoris, mais pour les tenir aux fers à perpétuité. Il s'y refuse encore. Bientôt la reine intervient dans les pourparlers et promet au nom du roi de livrer les coupables à la condition qu'on leur épargnera la vie. Ils sont remis en effet aux mains des chefs de l'insurrection au milieu des cris de mort de la foule. Cependant toute la nuit le palais reste entouré par des hommes armés. Pourquoi continuent-ils le siége de la demeure royale? N'ont-ils pas obtenu ce qu'ils demandaient? Le lendemain, une terrible réponse est faite à ces questions. Pendant la nuit, les chefs de la révolution avaient pénétré dans le palais, et Radama périssait étranglé de leurs mains. Telle a été la fin de ce malheureux prince. Il a régné trop peu de temps pour qu'on puisse se faire de lui une opinion bien exacte. Cependant on peut dire qu'il avait des instincts généreux, une aversion très prononcée pour la tyrannie que sa mère avait exercée, qu'il était enclin par goût aux usages européens, et qu'il aurait ouvert ses états aux lumières de la civilisation. Il manquait toutefois de la persévérance et de la fermeté nécessaires à un souverain réformateur. Sa vie, amollie par les plaisirs, sa mobilité d'humeur, qui livrait le pouvoir à ses caprices et aux caprices de son entourage, le rendaient peu propre à remplir le rôle du tsar Pierre Ier, que ses amis européens avaient rêvé pour lui.

La reine Rabodo, qui a succédé à Radama II, maintiendra-t-elle le traité ratifié en 1861, ou le désavouera-t-elle sous l'influence de la faction qui l'a appelée au trône? Dans le cas où le traité serait déclaré non avenu, la France pourrait-elle reprendre son ancienne position et contester la souveraineté de la reine? D'après ce qui vient d'être dit, on voit que la France ne gagnerait pas grand'chose à reprendre sa position antérieure : aussi est-ce sans regret que nous ajoutons que cela ne lui serait pas possible. Nous avons reconnu au roi de Madagascar la qualité nécessaire pour traiter avec nous de tous les intérêts de l'île; de ce que lui ou ses successeurs

n'observent pas les engagemens contractés, il n'en résulte pas qu'ils perdent cette qualité et qu'on ait le droit désormais de la leur dénier. La France pourra réclamer par voie amiable ou coercitive l'exécution du traité, elle pourra chercher dans des représailles un dédommagement du tort qui lui sera fait, et, une fois la guerre engagée, conquérir par la force la souveraineté qu'elle a reconnue dans la personne de Radama II; mais jusque-là il y aura pour toutes les puissances maritimes, de l'aveu de la France, un roi de Madagascar tout à fait indépendant.

En toute hypothèse, il faut croire qu'instruit par un triste passé notre gouvernement ne recourra pas aux expéditions militaires. On a vu demeurer sans effet toutes les opérations tentées sur le littoral. Brûler des villages, renverser des forts, c'est là un témoignage bien inutile de notre puissance. Les Hovas, sur leur plateau au milieu de l'île, sont à l'abri de nos coups, et attendent avec confiance que nos vivres épuisés et les ravages de la maladie nous forcent à évacuer le pays comme des vaincus. Atteindre les Hovas au cœur même de leur puissance, à Tananarive, est la seule chose sérieuse qui puisse être faite; mais qu'on songe aux difficultés. On n'arrive à Tananarive qu'en gravissant successivement une série de montagnes étagées comme des degrés et coupées dans leurs interstices par des lacs et des rivières. Du point du littoral le plus rapproché, Tamatave, à Émyrne, la distance est de 400 kilomètres, et pour être franchie elle exige quinze jours de marche. On traverse des forêts immenses où les arbrisseaux qui croissent sous les grands arbres et des haies de plantes sauvages opposent à chaque pas des obstacles presque insurmontables. Il faut monter et descendre des sentiers glissans, embarrassés de racines, de troncs d'arbres et de fragmens de rochers. On rencontre des champs de riz inondés d'où s'exhalent des miasmes qui empestent l'air, et le matin il s'élève du fond des vallées de lourds brouillards qui entretiennent l'insalubrité. Avant d'arriver au pays d'Angave, dont Tananarive est le chef-lieu, il faut gravir des mamelons couronnés de petits forts : un ennemi qui s'y logerait y serait inexpugnable. Tous les villages dans cette province sont entourés de fossés taillés à pic, de 2 à 3 mètres de profondeur et de largeur; ils ont un mur d'enceinte, et souvent à une certaine distance d'autres fossés pour servir probablement de chemins couverts à leurs défenseurs. Enfin, sur le plateau de Tananarive, d'une étendue de 50 lieues du nord au sud-est et de 35 lieues de l'est à l'ouest, se trouvent les Hovas dans des camps retranchés. C'est de là qu'ils dirigent leurs expéditions contre les tribus qui veulent se soustraire à leur domination.

L'air est plus sain, dit-on, à Tananarive que sur les côtes. Toutefois M. Brossard de Corbigny, Mme Ida Pfeiffer et même le com-

mandant Dupré, dans sa dernière mission, y ont été atteints des fièvres du pays, qui causent le délire et attaquent le cerveau. Ce sont là, on le voit, de bien grands obstacles à la conquête. Assurément nos soldats sont capables de surmonter bien des difficultés; mais au prix de quels sacrifices faudrait-il payer la conquête de Madagascar? Que d'hommes et de millions! Il ne s'agirait pas d'envoyer quelques milliers de soldats : les Hovas sont un peuple guerrier; il faudrait employer à les vaincre une armée, la ravitailler, l'entretenir et constamment remplir les vides qui se feraient dans ses rangs. Il est plus sage de renoncer à toute idée de conquête sur la grande île africaine. Excités par quelques témérités heureuses, sachons résister à la tentation. Lancés dans une sorte d'intervention permanente dans l'extrême Orient, obligés d'organiser et de faire vivre un nouveau gouvernement au Mexique, appelés à donner une utilité pratique à notre occupation de la Basse-Cochinchine, il est temps de montrer que nous sommes maîtres de nous et que nous ne cédons pas toujours aux entraînemens militaires. Les puissances jalouses de la grandeur et de l'influence de la France pourraient seules désirer la voir s'engager dans une pareille entreprise. La situation doit être acceptée telle qu'elle est. La France a conclu un traité d'amitié et de commerce avec le gouvernement de Madagascar; une compagnie existe pour exploiter les ressources de cette grande île. Ce sont là deux instrumens puissans pour satisfaire une ambition légitime.

La durée du traité d'amitié et de commerce n'est point limitée. Il est dit dans l'article 1er : « Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre sa majesté l'empereur des Français, ses héritiers et successeurs d'une part, et sa majesté le roi de Madagascar, ses héritiers et successeurs d'autre part, et les sujets des deux états, sans exception de personnes, ni de lieux. » Depuis la sanglante révolution d'Émyrne, on a pu croire que le gouvernement sorti de cette révolution réagirait contre la politique de Radama II, et cette opinion ne semble que trop fondée, si l'on tient compte du caractère bien connu et des premiers actes des chefs de l'insurrection victorieuse. Leur premier soin a été de faire déclarer par la reine Rabodo le règne de Radama II nul et comme non avenu. Cependant cette déclaration de nullité, qu'ils peuvent appliquer à leurs affaires intérieures, songent-ils à l'étendre aux affaires extérieures? Ils ont acquis assez de tact politique dans leurs rapports avec les missionnaires pour savoir que lorsque Radama II a traité avec des puissances étrangères, ce n'est point un simple engagement personnel qu'il a pris, et que l'état même se trouve lié par la parole du souverain. Eux-mêmes l'ont reconnu, s'il est vrai, comme on l'a d'abord assuré, que le nouveau gouvernement de Madagascar ait déclaré que les traités seraient

respectés, qu'on laisserait « subsister les relations d'affaires avec les Français et les Anglais. » Or que le traité dont M. le commandant Dupré porte la ratification à la reine soit mis à exécution et observé dans ses principales dispositions, comme nous pouvons l'exiger raisonnablement d'un gouvernement et d'une population à demi civilisés, et la France obtiendra des résultats plus certains et moins coûteux que tous ceux qu'elle pourrait espérer des chances de la guerre. Ce traité permet aux sujets des deux pays d'entrer, de résider, de circuler, de commercer dans l'autre pays, en se conformant à ses lois; ils y jouiront respectivement de tous les priviléges, immunités, avantages, accordés dans ce pays aux sujets de la nation la plus favorisée. Les sujets français auront la faculté de pratiquer ouvertement leur religion. Les missionnaires pourront librement prêcher, enseigner, construire des églises, séminaires, écoles, hôpitaux, où ils le jugeront convenable, en se conformant aux lois. Les Français auront le droit d'acheter, de vendre, de prendre à bail, de mettre en culture et en exploitation des terres, maisons, magasins, dans les états du roi de Madagascar. Les autorités locales n'interviendront pas dans les contestations entre Français ou entre Français et autres sujets chrétiens. Le consul seul en connaîtra. Enfin il est une clause qu'il est bon de signaler plus particulièrement : c'est celle qui assure aide et protection, pour l'accomplissement de leur mission, aux Français qui voyageront dans l'intérêt de la science, tels que géographes, naturalistes, ingénieurs et autres (1). En retour, le gouvernement de l'empereur s'engage, de son côté, à fournir au roi de Madagascar les instructeurs militaires, les ingénieurs civils, conducteurs de travaux, qui lui seront demandés. De pareilles stipulations ouvrent la voie à des conquêtes pacifiques qui valent mieux, à notre sens, que celles qu'on pourrait attendre du succès de nos armes.

A la suite de la conclusion de ce traité, et en quelque sorte pour lui donner toute son efficacité, une compagnie s'est formée pour mettre en valeur les concessions faites par Radama à M. Lambert. Cette compagnie a pris le titre de *Compagnie de Madagascar, foncière, industrielle et commerciale* (2). Constituée avec l'autorisation du roi de Madagascar, elle a pour but l'exploitation des mines, des forêts, des terrains situés sur les côtes et dans l'intérieur. Elle a le privilége exclusif de cette exploitation et la propriété des terres inoccupées qu'elle choisira sur le littoral et dans l'intérieur du pays

(1) Ce traité a été publié dans la *Revue maritime et coloniale*, août 1863.

(2) Cette compagnie s'est recrutée parmi les hommes les plus éminens du monde financier. M. le baron de Richemond, sénateur, a été nommé par décret impérial gouverneur de la société de Madagascar.

pour être mises en culture. Les produits de cette exploitation jouiront du privilége de libre exportation, sans droits de sortie, et les propriétés de la compagnie seront exemptes d'impôts. Le fonds social est fixé à 50 millions; mais, par une sage réserve, il n'a été créé tout d'abord que 6,000 actions de 500 fr., réparties entre les fondateurs, avec l'interdiction de les mettre en circulation jusqu'à nouvel ordre. Avant d'appeler le public à participer à son entreprise, la compagnie a voulu apprécier par elle-même et aux risques et périls de ceux qui étaient à sa tête les chances de succès qu'elle pouvait avoir. Elle a mieux aimé conserver intacte sa responsabilité que bénéficier des primes que la notoriété financière de ses membres et la protection officiellement déclarée du gouvernement semblaient lui assurer. Elle a fait partir sur le vaisseau qui portait le commandant Dupré une commission d'ingénieurs des ponts et chaussées, d'ingénieurs des mines, d'agriculteurs, de savans, chargée d'explorer le territoire de Madagascar et d'étudier sur place l'œuvre de colonisation qu'il s'agit d'accomplir. Cette commission serait-elle obligée de revenir sans avoir rempli sa tâche? Ce que l'on connaît de la situation du nouveau gouvernement et du caractère même des Hovas permet de croire qu'il n'en sera pas ainsi. La reine Ranavalo elle-même, malgré les mesures les plus tyranniques, n'a pu maintenir dans les dernières années de son règne les prohibitions contre les étrangers. L'influence civilisatrice s'est comme infiltrée dans son gouvernement. Des missionnaires avaient réussi à pénétrer jusque dans sa cour, et des entreprises industrielles et agricoles dirigées par des Français s'étaient constituées avec sa participation. Ce mouvement, né sous son règne et malgré les obstacles qu'elle lui suscitait, ne s'arrêtera plus, on peut hardiment le prédire, quels que soient les accidens qui paraîtront devoir le suspendre. Notre confiance à cet égard se fonde sur une particularité des mœurs et du caractère des Hovas. Depuis le souverain jusqu'au plus humble de ses sujets, ils ont tous un goût très prononcé pour le commerce, qui se traduit actuellement en une grossière cupidité. Chez eux, aucun employé civil, aucun militaire n'est salarié. Il faut que ceux qui servent administrativement ou dans l'armée pourvoient par eux-mêmes à leur existence et à celle de leur famille. Aussi les uns cultivent la terre, les autres, et c'est le plus grand nombre, se livrent à une sorte de troque des produits du sol ou se chargent de les faire transporter sur le littoral. Les chefs qui commandent sur les côtes touchent la part la plus considérable de ce trafic et y emploient les troupes sous leurs ordres. Le gouvernement lui-même, tout en proclamant la prohibition du commerce avec les étrangers, y dérogeait à chaque instant pour s'assurer des revenus

au moyen de droits de douane. La reine se relâchait de ses rigueurs quand elle voyait son trésor vide.

La compagnie a tenu compte de cette situation. Elle a voulu intéresser le roi à son œuvre, non pas d'une manière indirecte, par l'effet des travaux qu'elle accomplira dans le pays, mais directement et par une redevance qu'elle lui paiera. Les statuts stipulent que 10 pour 100 des bénéfices nets réalisés appartiendront au souverain de Madagascar. C'est une chaîne d'or qui lie le nouveau gouvernement au succès de l'entreprise, et son avidité l'empêchera, selon toute apparence, de la briser. Peut-être bien ne maintiendra-t-il pas toutes les concessions faites par Radama, peut-être voudra-t-il en reprendre quelques-unes qui semblent aliéner les droits de la souveraineté; elles pourront être modifiées, restreintes, subordonnées à de nouvelles conditions, mais elles subsisteront en principe et fourniront un aliment suffisant pour une entreprise considérable.

Enfin faut-il croire que la politique anglaise, qui n'aurait pas été étrangère, dit-on, aux terribles scènes qui ont accompagné l'avénement de la reine Rabodo, poursuivra sa victoire, et tiendra à faire avorter les projets de la compagnie? C'est encore là une opinion qui ne résiste pas à l'examen. Par de vieilles habitudes d'esprit que justifient des souvenirs dont notre histoire est remplie, on a en France la préoccupation de la jalousie de l'Angleterre. On y est persuadé que tous nos pas sont observés par elle avec une inquiétude ombrageuse, que, lorsqu'elle voit la France sur le point d'obtenir un succès, un agrandissement d'influence ou de territoire, elle se dispose à nous contrecarrer, à miner le terrain sous nos pieds, à nous susciter mille obstacles. C'est une erreur et un anachronisme. Oui, il y a encore quelque trente ans, quand la Grande-Bretagne avait foi dans son système colonial, elle préférait être seule à posséder de grands établissemens maritimes; elle voulait se réserver au loin de vastes marchés, et la compétition d'une autre puissance lui était une cause de soucis; mais depuis qu'elle a pu constater les immenses résultats que son commerce et son industrie ont retirés de la séparation de ses anciennes possessions de l'Amérique du Nord, depuis qu'elle a mis en pratique les principes de la liberté commerciale et profité de ses merveilleuses conséquences, toutes ses opinions à ce sujet se sont complétement modifiées. Pourvu que, comme le fait la France, les établissemens qui se fondent soient basés sur des institutions plus avancées, qu'ils introduisent dans les pays encore barbares les progrès de la civilisation, qu'ils y développent les germes de richesse, d'industrie et de commerce qui s'y trouvent enfouis, loin d'être inquiète d'une pareille conquête, l'Angleterre y applaudit. Pour elle aujourd'hui, toute contrée conquise à la civilisation est

un débouché ouvert au commerce et à l'industrie, et elle est certaine à l'avance d'être parmi les nations modernes celle qui en tirera le plus grand profit. On rencontre, il est vrai, presque partout des missionnaires anglais comme Pritchard et William Ellis, qui nous suscitent des difficultés et se posent en adversaires systématiques de l'influence française; mais, qu'on ne s'y trompe pas, leur zèle, la plupart du temps plus mercantile que religieux, plus religieux que politique, n'est plus d'accord avec les vues et les intentions de leur gouvernement. Le champ est vaste d'ailleurs à Madagascar, et, sans se heurter, les nations peuvent y trouver de quoi satisfaire leur ambition commerciale. Cette grande île, placée sur la route du cap de Bonne-Espérance à la Mer-Rouge, au golfe Persique, à l'Hindoustan, qui commande la côte orientale d'Afrique et le canal de Mozambique, offre une escale utile à tous les navires qui parcourent ces mers. Cette position géographique, déjà si favorable, est destinée à acquérir une bien plus grande importance par l'ouverture de l'isthme de Suez.

Jusqu'à présent, les importations à Madagascar ont été très restreintes. Elles consistent en quelques toiles bleues et blanches de l'Inde, en étoffes peintes des manufactures anglaises et françaises, en aracks provenant des distilleries de Maurice et de Bourbon, en bijouterie commune, en quincaillerie et mercerie, enfin en armes et munitions de guerre. Les exportations se sont composées de bestiaux et de riz nécessaires à l'approvisionnement de Maurice et de Bourbon, de salaisons pour le ravitaillement de nos navires marchands et des bâtimens de la marine militaire, de gomme copale et d'écaille de tortue. Mais ce mouvement commercial s'accroîtrait bien vite par les goûts et les besoins nouveaux que le contact avec les Européens ferait naître dans la population indigène, par la mise en valeur de terres actuellement abandonnées, par la culture de plantes d'une valeur commerciale, telles que l'indigotier, le cotonnier, la canne à sucre, qui croissent spontanément dans cette terre africaine, par l'exploitation du tabac, du cacao, des arbres à épices, par les essences de bois propres aux constructions navales ou à l'ébénisterie qui s'y trouvent en très grande abondance. Toutefois c'est surtout le règne minéral qui a fixé d'abord l'attention de la nouvelle compagnie. Le sol de Madagascar est parsemé de granits mêlés de fer oxydé, qu'on trouve aussi en sillons. D'après des analyses faites avec soin, c'est un minerai analogue à celui de Suède, si renommé par sa qualité exceptionnelle. On rencontre aussi à Madagascar de l'étain en filons et en sables, du mercure, soit à l'état liquide, soit à l'état de vermillon natif, du cuivre et du plomb argentifère très riche et d'une très grande pureté, et déjà employé avec succès par M. Laborde. De toutes ces sources de richesse, la

plus féconde néanmoins serait celle de gisemens houillers. On en a découvert un aux environs de Bavatou-Bé, près de la baie de Passandava. Des échantillons examinés au laboratoire ont donné un rendement en coke de 55 pour 100 et en gaz combustible de 45 pour 100. Ce serait là pour la compagnie le germe d'une immense prospérité, si elle appliquait les procédés d'extraction perfectionnés à l'exploitation de ce charbon minéral, car elle aurait pour tributaires les usines à sucre de Maurice et de Bourbon et les navires à vapeur de toutes les nations qui parcourent l'Océan-Indien.

L'hydrographie de Madagascar présente des conditions aussi favorables. Des rivières sillonnent l'intérieur des terres, et sur tout le littoral des ports ouvrent des baies spacieuses aux navires qui viennent se ravitailler, ou se livrer à des opérations commerciales. Si ceux de la partie orientale que nous avons occupés, tels que Tamatave, Foulpointe, Tintingue, sont par leur insalubrité peu propices à l'établissement de comptoirs, on assure qu'il n'en est pas de même de ceux de la côte nord. Bembetock, chef-lieu des Sakalaves, cette population qui s'est toujours montrée amie des Français, Vohemarou, avec sa baie de 6 à 700 mètres de longueur et de 3 à 400 de largeur, offriraient de très bonnes conditions pour y fonder des établissemens. De tous les ports du littoral, le plus digne de fixer l'attention est celui de Diego-Juarez, situé dans le nord-ouest de Madagascar. Des rivières qui se jettent dans la baie lui ouvrent de précieuses communications avec l'intérieur des terres; il offre un bassin dans lequel des escadres nombreuses pourraient trouver un sûr abri moyennant quelques travaux de fortification peu considérables. Il a en outre l'avantage de posséder une source d'eau douce dans son voisinage. Ce port fut exploré en 1832 d'après les ordres de l'amiral de Rigny, et de l'étude à laquelle se livra un officier très distingué il résulte qu'il est doté de conditions exceptionnellement favorables pour devenir le chef-lieu d'une grande entreprise de colonisation (1).

Ce ne sont là, nous en convenons, que des vues dont la réalisation peut se faire longtemps attendre. Aujourd'hui même rien n'autorise à croire que la révolution d'Émyrne ait déroulé toutes ses conséquences. Que M. le commandant Dupré ne puisse pas remplir pacifiquement sa mission, qu'au lieu d'être reçu en ami il le soit en ennemi, que, porteur du traité ratifié par l'empereur des Français, il se voie interdire par la reine l'entrée du territoire malgache, qu'en un mot le nouveau gouvernement refuse de se reconnaître lié par les engagemens de Radama II, quelle sera la position de la

(1) Mission de la corvette la *Nièvre*.

France, quelle conduite devra-t-elle adopter? C'est une éventualité qu'il faut savoir envisager.

Comme nous l'avons déjà dit, la reine est obligée par le traité qu'a signé son prédécesseur. En ne le maintenant pas après qu'il a été ratifié par l'empereur des Français, elle manque au devoir le plus sacré de sa couronne et fait une injure grave au souverain qui a daigné négocier avec le gouvernement d'Émyrne; mais cet acte irrévérencieux, qui serait de la part d'une puissance respectable un outrage digne de la colère d'une grande nation, de qui émane-t-il? D'un chef de hordes à demi barbares que nous avons été peut-être trop pressés d'élever, par les rapports que nous avons noués avec lui, au-dessus de sa position, qu est lui-même dominé par les passions grossières et les superstitions de son peuple. Agirons-nous vis-à-vis de lui comme vis-à-vis d'un ennemi qui à l'insulte peut ajouter des hostilités redoutables? Lui ferons-nous l'honneur d'armer en guerre pour lui apprendre le respect du droit des gens, qu'il ne connaît pas, qu'il n'est pas en état d'observer? S'il est une conclusion à tirer des incidens militaires et politiques dont nous avons essayé de montrer l'enchaînement, c'est que la France doit régler désormais son attitude à l'égard des Hovas sur l'estime qu'elle fait de leur gouvernement, et ne consulter dans ses relations hostiles ou pacifiques avec eux que son propre intérêt.

Il faut donc le déclarer bien haut, une sage politique et un devoir d'humanité nous conseillent également de nous abstenir de toute expédition sur le territoire de Madagascar. En reprenant toutefois cette attitude expectante, qui fut adoptée en 1846 et maintenue jusqu'à la mort de la reine Ranavalo, on en peut mieux indiquer la signification. Il est possible de la concilier avec quelques actes, qui ne seront que de légitimes représailles. Ainsi nos rapports seraient rompus non pas avec l'île de Madagascar, mais avec le gouvernement d'Émyrne. Il serait aisé au contraire de nouer des relations bienveillantes avec les populations du littoral, qui ne demandent pas mieux que de continuer à fournir des approvisionnemens alimentaires à notre colonie de la Réunion; nous leur témoignerions d'autant plus de sympathie qu'elles seraient plus disposées à secouer le joug des Hovas. Non-seulement elles recevraient de nous un appui moral dans toutes les tentatives qu'elles voudraient faire pour recouvrer leur indépendance, mais une assistance plus efficace, qui se traduirait en fourniture d'armes, en munitions de guerre, en secours matériels de toute sorte. Nous ferions plus encore : nous leur assurerions un refuge sur notre territoire, et à l'abri du pavillon français dans nos établissemens si heureusement placés de Nossi-Bé, de Nossi-Cumba, de Sainte-Marie et de Mayotte,

destinés dès leur origine à la réalisation d'une pareille politique, nous rallierions bien vite autour de nous les Sakalaves, les Betsimsaracs, les Batanimènes, populations de la côte qui ont toujours été animées des meilleurs sentimens pour nous et d'une haine profonde contre les Hovas, leurs oppresseurs. Leur soulèvement entraînerait celui d'autres tribus de l'intérieur, et progressivement nous arriverions au moyen de ces auxiliaires, recrutés dans le pays même, à menacer dans sa capitale le gouvernement d'Émyrne.

Ce plan a été plusieurs fois esquissé, mais jamais on ne l'a complétement exécuté. Il est, dans sa conception première, celui de Beniowski; on le trouve formulé dans les propositions souvent renouvelées des gouverneurs de Bourbon, des hommes qui se sont le plus sérieusement occupés de nos intérêts à Madagascar. Il s'appuie aussi sur les expériences les plus éclatantes, et sur les témoignages nombreux que fournit l'histoire des colonies les plus célèbres du globe. Ce n'est jamais directement que les peuples civilisés ont implanté leur pouvoir sur une terre encore plongée dans la barbarie; jamais ils n'ont songé à engager une lutte corps à corps avec l'ignorance, la férocité, les superstitions des peuplades sauvages : ils ont pris à leur service des instrumens analogues aux résistances et aux obstacles qu'ils avaient à vaincre; ils ont ménagé autant qu'ils ont pu la susceptibilité de la civilisation au moyen d'intermédiaires qui s'interposaient entre elle et ses ennemis. Dupleix et lord Clive tour à tour, quand ils ont voulu asseoir la puissance de leur pays sur l'immense territoire de l'Inde, n'ont pas eu la folle prétention d'accomplir leur œuvre avec la poignée d'Européens qui se groupaient autour d'eux; mais, hommes d'état en même temps qu'énergiques capitaines, ils recrutaient sous leur protection de nombreuses populations indigènes qu'ils opposaient à d'autres forces locales, et dont ils se servaient, grâce à de savantes combinaisons, pour dominer le pays tout entier. C'est une politique semblable que nous devons pratiquer à Madagascar. Avec quelque peu de patience et d'habileté, nous pouvons compter sur un plein succès. Nous serons aidés par le mécontentement des peuplades opprimées, par les divisions qui règnent à Émyrne même, car, s'il y a un parti victorieux en ce moment qui veut rétablir le système d'exclusion contre les Européens, il y a aussi un parti vaincu et qui n'a pas encore perdu confiance. Agissons donc avec fermeté et persévérance dans cette voie que l'expérience et l'humanité s'accordent à nous montrer comme la meilleure; le jour viendra où nous pourrons faire prévaloir de nouveau notre nom et nos intérêts sur cette terre africaine appelée, il y a deux siècles, la *France orientale*.

HENRI GALOS.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA RÉFORME UNIVERSITAIRE EN ITALIE

En essayant de décrire dans un recueil français l'état des institutions scolaires de l'Italie, nous ne pouvons méconnaître ce que cette tâche a particulièrement pour nous de difficile et de délicat. Il n'est pas de sujet cependant qui mériterait plus d'éveiller une attention sympathique dans tous les pays qui portent quelque intérêt aux destinées du nouveau royaume. Organiser l'instruction publique, c'est en effet pour les Italiens une affaire de premier ordre. On a prétendu que le comte de Cavour n'avait imaginé de présenter au parlement des lois sur l'instruction publique qu'afin de détourner l'attention des chambres de certaines questions de haute politique. Rien n'est plus contraire à la réalité non moins qu'aux opinions professées par le grand homme d'état. Il connaissait trop bien l'Europe, il avait trop bien étudié les mœurs de l'Angleterre et de la France, pour ignorer combien les institutions scolaires de ces deux nations contribuent à leur puissance. N'est-ce pas à ses vieux colléges d'Eton et de Rugby, à ses antiques universités d'Oxford et de Cambridge, que l'Angleterre doit en grande partie, non-seulement cet esprit scientifique qui a toujours caractérisé les travaux de la Société royale, mais aussi cette ferme éducation, cette haute instruction classique qui font la force de son aristocratie et de ses classes moyennes? De même les lycées fondés par Napoléon Ier, l'École normale de Paris et les autres institutions universitaires forment un système qui sert puissamment à la grandeur de la France : aussi M. Guizot disait-il récemment dans ses mémoires que le minis-

tère de l'instruction publique est en ce pays le plus populaire des départemens ministériels, celui auquel le public montre le plus de bienveillance. Voilà une leçon dont l'Italie ne saurait trop profiter, car si l'on y rencontre quelques esprits éclairés qui attachent une importance capitale à la création d'un système national d'enseignement et d'éducation, il n'est malheureusement que trop vrai que l'opinion publique ne s'émeut pas, comme elle le devrait, de l'infériorité des écoles italiennes, et ne se préoccupe pas assez de la gloire scientifique et littéraire d'une nation dont les plus beaux titres dans l'histoire sont bien ceux qu'elle a conquis par la culture littéraire et l'invention scientifique. Il faut relever les études dans la péninsule, il faut préparer aux générations qui vont venir des institutions propres à augmenter leur savoir, à fortifier leur jugement et leur caractère.

Peut-être nous sera-t-il permis, à nous qui avons longtemps vécu au milieu des universités italiennes, qui avons même eu l'honneur, à une époque assez récente, de diriger l'instruction publique dans le gouvernement de notre pays, peut-être nous sera-t-il permis d'exposer nos vues sur l'œuvre de la réforme scolaire telle qu'elle est commencée, telle qu'elle devrait se poursuivre. Quel principe nous guidera dans cette étude? Si, pour nous éclairer à cet égard, nous jetons un coup d'œil sur les différentes nations de l'Europe et si nous cherchons quelle est pour chacune d'elles l'idée principale qui préside à l'enseignement, nous verrons d'abord qu'en Angleterre c'est l'église ou plutôt l'influence religieuse qui prévaut dans l'instruction publique. Dans les écoles classiques aussi bien que dans les écoles élémentaires, il s'agit surtout, disent les Anglais, de créer une forte discipline morale. Un règlement récemment établi par le *privy council of education* prescrit que les écoles, pour être assistées, devront appartenir à un culte reconnu et que la Bible devra y être lue tous les jours sur une version autorisée. En France, l'instruction publique, comme toutes les autres parties de l'organisation sociale, ne pouvait être fondée et soutenue que par l'état; c'est une nécessité qui résulte à la fois de la révolution et du génie même de la nation. L'église catholique, c'est un fait, ne peut plus, dans nos sociétés, être chargée de l'instruction de la jeunesse comme elle l'était autrefois; elle n'a point d'aptitude à enseigner les sciences modernes, et parmi les études morales la théologie n'occupe plus le premier rang. La France, comme tous les pays catholiques, a donc été obligée de fonder en dehors de l'église son système d'éducation nationale, et l'état a dû prendre la haute direction des études. L'esprit qui a présidé à cette fondation est indiqué très nettement par l'empereur Napoléon Ier lui-même, dont un rapport de Fourcroy et Fontanes sur l'université cite les paroles : « Parmi les ques-

tions politiques, celle de l'établissement et de l'organisation du corps enseignant est de premier ordre. Il n'y a pas d'état politique fixe, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. Tant qu'on n'apprendra pas dès l'enfance si l'on doit être républicain ou monarchique, religieux ou irréligieux, etc., l'état ne formera pas une nation; il reposera sur des bases incertaines et vagues; il sera constamment exposé aux désordres et aux changemens. » Ce que nous venons de dire de l'Angleterre et de la France s'applique à la plupart des nations de l'Europe, et nous ne connaissons en définitive aucun pays où une organisation scolaire ait pu être établie en dehors de l'église ou de l'état.

Quelques personnes prétendront peut-être que l'Allemagne fait exception à cette règle. On attribue en effet quelquefois à la liberté d'enseignement et à l'institution des *privat-docent* le grand développement intellectuel de ce pays, où tout le monde à peu près sait lire et écrire et où les savans et les esprits spéculateurs sont si nombreux. Cette opinion n'est guère motivée. En réalité, les établissemens d'instruction primaire et les écoles secondaires supérieures ont été fondés en Allemagne par l'initiative de l'état et sont maintenus par son impulsion; plus que jamais ces établissemens et ces écoles reçoivent aujourd'hui un secours puissant des ministres de la religion. Qu'il y ait cependant une spontanéité remarquable dans la vie scientifique des universités allemandes, ce n'est point nous qui le contesterons. Nous ne nous arrêterons même pas à remarquer que cette puissante émancipation de l'esprit qui depuis la réforme a illustré l'Allemagne lui a donné en somme plus de théologie que de religion, plus de science que de volonté pratique. Nous avouerons sans peine qu'il y a dans ces universités une vive curiosité scientifique, une grande ardeur de recherches de toute sorte en l'absence de lois et de règlemens universitaires. L'étudiant en médecine par exemple s'y croit obligé de suivre dans les laboratoires des cours de chimie organique et d'histologie; le docteur en théologie y devient en même temps un philologue versé dans toutes les langues orientales. Nous sommes donc bien loin de dire qu'il n'y ait rien à emprunter à la libre organisation des universités allemandes; mais on se ferait illusion, si on y attachait une trop grande importance, et si on se laissait aller à croire que l'Allemagne s'écarte complétement des principes qui prévalent en France et en Angleterre. C'est toujours l'église ou l'état, suivant l'esprit national et avec les différences propres à chaque peuple et à ses traditions, qui fonde et soutient les institutions d'enseignement.

Que devra faire l'Italie? Si nous regardons le passé, nous voyons qu'il n'a jamais existé dans aucun des états qui la composaient, à part le Piémont, une organisation des études proprement dite, que

tout y a été livré soit aux corporations religieuses, soit aux autorités municipales, qu'aucune grande école n'a jamais fonctionné en Italie pour former les professeurs des gymnases et des lycées, que chaque province, on pourrait presque dire chaque ville, voulait avoir, tant bien que mal, son université. La conduite que nous devons tenir n'est-elle pas tracée par les événemens? Ne devons-nous pas, en même temps que nous fonderons notre enseignement suivant les exigences de l'esprit moderne, le mettre en harmonie avec notre unité nationale? Ne faut-il pas empêcher que le peu de forces vives que nous possédons ne se dissipe faute d'être concentré? Ne faut-il pas, dans l'intérêt de la nation et de la science, refondre plusieurs de ces institutions, qui ne représentent plus que d'anciennes divisions politiques ou des vanités municipales? L'état seul peut obtenir ces résultats en Italie. C'est à lui, soutenu par l'opinion publique, qu'il appartient à la fois de relever le niveau des hautes études et d'encourager l'instruction populaire, maintenant si négligée. Je n'espère point qu'en vingt ans l'Italie puisse renouveler cet exemple fameux donné par l'armée prussienne, où sur deux cent mille soldats il n'y avait, dit-on, que six hommes qui ne sussent ni lire ni écrire. Malheureusement elle renferme des provinces où les termes de cette proportion sont à peu près renversés, et c'est là un état de choses qui appelle un remède énergique. Est-ce à dire que nous demandons des lois coercitives contre les familles qui n'envoient pas leurs enfans à l'école, ou une armée d'inspecteurs pour obliger les enfans d'y aller? De tels procédés ont pu venir à l'esprit des princes absolus, quand il entrait dans leur politique d'éclairer leurs sujets, quand ils luttaient par exemple contre l'église; mais, dans un pays qui est libre ou qui veut le devenir, une loi qui donnerait un caractère obligatoire à l'instruction élémentaire, et qui s'appuierait sur des sanctions pénales, ne pourrait qu'échouer, ou devenir tyrannique. Nous ne voulons qu'une ingérence plus modeste de la part de l'état, quelques agens ministériels bien choisis, voyant de près les écoles élémentaires et secondaires, et capables de leur donner une impulsion efficace et une direction éclairée. Nous demandons qu'on accorde des subsides plus larges aux communes, surtout dans les provinces méridionales, pour les aider à fonder des asiles, des écoles du soir pour les adultes, des bibliothèques populaires; nous demandons des prix et des encouragemens pour les instituteurs qui tiennent le mieux leurs écoles et qui attirent dans leurs classes le plus grand nombre d'élèves.

L'objection dirigée contre le système coercitif n'est pas la seule d'ailleurs qu'ait à combattre celui qui entreprend de réformer les institutions scolaires; il a aussi à lutter contre ces préjugés qui, au nom de la liberté, s'opposent à ce qu'on introduise dans le plan des

études toute idée d'ordre et d'uniformité. « Vous voulez, nous a-t-on dit, traiter nos écoles comme des casernes, mettre toutes les têtes dans un même moule; vous arriverez, par vos études trop réglementées, à étouffer chez les hommes toute spontanéité de l'esprit, à détruire chez les femmes les grâces simples et les vertus de leur sexe! » Il serait facile de répondre à ces critiques que jamais le moule universitaire n'a déformé des têtes de génie. Si les esprits créateurs sont rares dans tous les temps et sous toutes les latitudes, ce n'est point aux règlemens scolaires qu'il faut s'en prendre. Quant aux trente mille élèves de nos écoles secondaires, aux dix ou douze mille étudians de nos dix-neuf universités, ils ne peuvent se passer de règles d'études. Il faut donc leur en donner; il faut surtout leur en donner qui soient conçues dans un esprit plus élevé et plus italien que ce qu'ont laissé en ce genre les anciens gouvernemens. Voilà ce qu'il est impossible que les Italiens ne finissent point par comprendre. Ils ont senti en toute chose le besoin de s'organiser, ils ne doutent point qu'une forte armée, bien disciplinée, ne soit nécessaire à leur existence et à leur gloire : ils en viendront certainement à être convaincus qu'une bonne organisation des études est une suprême nécessité pour le nouveau royaume d'Italie.

I.

Quelques mots sur l'origine des universités italiennes doivent précéder l'examen de leur situation actuelle. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, d'embrasser l'ensemble de leur histoire; ceux qui désirent la connaître en détail peuvent consulter les œuvres célèbres de Muratori, de Tiraboschi, l'histoire de Naplès par Grimaldi, celle de l'université de Pise par Fabbroni, et, parmi les modernes, le livre de M. Cibrario sur l'économie politique du moyen âge, ainsi que l'histoire de l'école de Salerne par de Renzi. Nous voulons seulement, dans les antiques annales de nos universités, qui ont eu un si grand éclat au moyen âge, chercher ce qui peut jeter quelque lumière sur les problèmes qui occupent l'Italie en ce moment.

Au début, nous trouvons le génie organisateur de Charlemagne, qui avait établi dans les principales villes de l'Italie des écoles de grammaire et de belles-lettres, et les avait principalement confiées aux évêques. Les papes, de leur côté, maintenaient dans les monastères le culte des lettres grecques et latines. A la fin du XIe siècle, une sorte d'école de médecine, dont l'origine paraît remonter à la plus haute antiquité, s'organise à Salerne sous la domination des conquérans normands. Cette école réunit des savans juifs, latins, arabes, et institue une étude de la médecine aussi régulière que l'époque le comportait; elle obtient une grande célébrité, et, un

peu plus de cent ans après la fondation, une ordonnance de Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles, prescrit qu'on ne pourra exercer la profession de médecin dans son royaume sans l'approbation du collége médical de Salerne.

Mais il faut arriver au grand mouvement religieux, politique et intellectuel du XIe et du XIIe siècle pour voir naître les premiers germes de nos universités proprement dites dans les républiques italiennes, si agitées alors, mais si vivaces. Bologne donna un exemple qui devait être suivi de résultats heureux, quand, dans l'année 1196, elle appela de Ravenne, où il était juge, le savant jurisconsulte Irnérius, et le chargea d'enseigner publiquement la jurisprudence romaine. Cette grande ville, déjà fière de la devise *libertas* qu'elle portait sur son écusson, allait acquérir de nouveaux titres de gloire et mériter le nom, cher à l'Italie, de *Bologna docta*. Heureusement située au centre de la péninsule, elle réunit bientôt un grand nombre d'étudians qui y accouraient de toutes les parties de l'Italie. A l'enseignement des lois romaines, qui fonda la réputation de l'université de Bologne, se joignit, à partir du XIIe siècle, l'enseignement du droit canonique, de la philosophie et de la médecine. C'étaient d'abord les étudians et les habitans les plus riches de la ville qui se cotisaient pour payer les professeurs; mais le concours des élèves devint si grand, et la ville en tira de tels profits, que le magistrat municipal se crut obligé de se charger de la dépense de l'université. On prétend qu'il y eut un moment où le nombre des étudians rassemblés à Bologne montait à douze mille. La réputation de son université avait franchi les Alpes, et elle attirait des étudians de divers pays d'Europe. Quatorze colléges qui réunissaient les étudians de différentes nations y furent fondés par des papes, par des princes étrangers, quelques-uns par des dotations privées. A côté de ces colléges nationaux s'élevaient des colléges d'une autre nature : c'étaient des corporations principalement chargées de faire subir aux élèves leurs examens et de conférer le doctorat. Elles étaient instituées par des bulles pontificales pour la théologie, et par des décrets impériaux pour la jurisprudence et la médecine, et elles conféraient le titre de docteur au nom de l'autorité pontificale ou impériale.

L'exemple de Bologne, l'éclat de son université, la richesse que le concours des professeurs et des étudians répandait dans la ville, excitèrent l'émulation des autres cités. C'est ainsi qu'aux XIIe et XIIIe siècles on vit successivement surgir des universités, et surtout des écoles de droit, à Padoue, à Modène, à Plaisance, à Verceil, à Parme, à Ferrare, et plus tard, au XIVe siècle, à Pavie, à Pise, à Pérouse, à Sienne et à Turin. Dans toutes les universités, l'enseignement de la jurisprudence et de la théologie domina d'abord. Les études littéraires, celles que nous sommes habitués maintenant à

regarder comme le fondement de l'éducation libérale, n'y furent introduites que plus tard, à l'imitation de la France et de l'Angleterre. Ces études commençaient par le *trivium*, grammaire, dialectique et rhétorique, et on gagnait ainsi le titre de bachelier; on passait ensuite aux arts du *quadrivium*, qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, celle-ci n'étant pas d'ailleurs la science de l'harmonie des sons, mais une sorte de branche de l'arithmétique, ainsi que l'entendaient certains auteurs grecs. Le *trivium* et le *quadrivium*, dans les idées cabalistiques du temps, correspondaient aux deux côtés *trois* et *quatre* d'un triangle rectangle; on y trouvait aussi une liaison mystique avec le nombre sacré des Hébreux et le diagramme nuptial des Égyptiens. En réalité, cette division correspond exactement aux deux groupes de nos connaissances, puisqu'elle sépare les lois qui règlent les quantités et les proportions des lois qui régissent l'expression correcte et précise de nos pensées.

Une vive émulation régnait entre ces diverses universités, nées dans des républiques rivales et qui étaient souvent en guerre. Cette concurrence tourna quelquefois au profit des lettres et des sciences, mais encore plus à l'avantage de ceux qui les enseignaient : les professeurs marchandaient au sujet de leurs appointemens, et ne s'engageaient à rester dans une université que pour un certain nombre d'années; ils menaçaient de partir pour une ville rivale, quand ils voulaient faire augmenter leur traitement. Il se formait même des espèces d'entrepreneurs qui réunissaient une compagnie, une troupe de professeurs, et concluaient des arrangemens d'une part avec ceux-ci, de l'autre avec les villes qui voulaient fonder ou agrandir leur université. On s'occupait surtout de rendre la vie des étudians facile et peu coûteuse. Ainsi, à Bologne, à Padoue, la ville leur fournissait des chambres à un prix modéré, et les exemptait de payer des droits de douane pour leurs effets et leurs vivres. Ils jouissaient aussi de grands priviléges, tels que celui de porter des armes nuit et jour, d'avoir une juridiction spéciale, et de nommer parmi eux soit un recteur, soit un juge qui présidait un tribunal formé de délégués des différens colléges nationaux.

On vient de voir comment le mouvement bolonais s'était propagé dans les différentes cités de la péninsule, surtout dans l'Italie centrale et septentrionale. L'université de Naples nous offrira maintenant quelques traits particuliers. Elle fut fondée en 1224 par l'empereur et roi Fréderic II. Dès l'origine, on y trouve le germe des facultés; elle avait des chaires pour le droit civil et canonique, d'autres pour la philosophie et les mathématiques, d'autres encore pour la médecine. Un étudiant n'y était reçu docteur en médecine qu'après avoir fait trois années de philosophie et cinq de médecine

et de chirurgie. Il fallait cinq années d'étude pour devenir docteur en droit et douze pour devenir docteur en théologie. Pierre de La Vigne, secrétaire de l'empereur, fut chargé de dresser des règlemens pour l'université et de faire traduire les ouvrages grecs et arabes qui devaient servir dans les écoles. On appelait à Naples les savans les plus célèbres de l'Italie et de l'étranger. Saint Thomas d'Aquin, qui y enseignait le droit canonique, recevait une once d'or (61 francs) par mois, et le fameux jurisconsulte Belviso était payé 50 onces d'or par an. On défendait rigoureusement tout ce qui pouvait faire concurrence à l'université de Naples : les lois punissaient de trois ans d'exil les étudians qui avaient suivi des cours privés; il était interdit, sous les peines les plus graves, d'établir des écoles dans les autres villes du royaume, et il n'y avait d'exception à cette règle que pour l'école de médecine de Salerne. En même temps, pour attirer à l'université de Naples les étudians des différentes parties de l'Italie, on leur accordait l'exemption de toute espèce d'impôts pour les objets nécessaires à la vie, et on nommait un magistrat qui n'avait d'autre soin que de défendre leurs intérêts contre l'avidité des marchands de vivres et des loueurs de maisons. Des règlemens spéciaux interdisaient cependant les cours de l'université aux jeunes gens de Milan, de Brescia et des autres villes lombardes qui étaient alors en révolte contre l'empereur; c'est là une sorte d'interdiction dont les universités italiennes ont offert beaucoup d'exemples en raison des luttes politiques qui ont si longtemps agité la péninsule. Les successeurs de Frédéric II jusqu'à la reine Jeanne ne cessèrent de s'intéresser aux progrès de l'université de Naples. Sous cette reine furent publiées les *Pragmatiques*, qui forment un règlement universitaire très complet; elles établissaient des colléges d'examinateurs et réglaient minutieusement la forme des examens, jusqu'à décrire les cérémonies qui devaient accompagner la réception des docteurs. On y remarque la mention de cinq inscriptions ou immatriculations nécessaires pour ceux qui voulaient se présenter au doctorat. Il est curieux d'y trouver indiqués les cadeaux que les candidats devaient faire avant l'examen au prieur du collége et aux examinateurs : un étui d'argent de la valeur de 5 ducats (à peu près 50 fr.), une bourse, des gants, un peigne d'ivoire, un anneau (1). En même temps que se fondèrent les colléges d'examinateurs, des institutions d'enseignement privé s'établirent à Naples, et les cours de l'université cessèrent d'être uniquement suivis. A dater de cette époque, les historiens signalent la décadence des études et l'indulgence excessive apportée dans les examens. Ils se plaignent que l'épreuve du doctorat soit devenue une

(1) L'offre de ces mêmes cadeaux était encore en usage, il y a quelques années, dans l'université de Pise.

vaine formalité et qu'on ait fait docteurs « des lâches et des ignorans qui n'auraient jamais dû obtenir ce grade. » Les choses en arrivèrent au point que la faculté de conférer le doctorat devint le privilége exclusif de la famille des Caraccioli, princes d'Avellino. Ces princes, on le conçoit, ne se montraient pas difficiles sur le choix des docteurs et ne cherchaient qu'à grossir les revenus qu'ils tiraient de cette charge (1). On ne s'étonnera donc pas que l'université de Naples soit tombée en décadence, et qu'elle ait fini par perdre tout crédit, bien que des hommes célèbres, comme Della Porta, Colonna, Léonard de Capoue, aient encore de temps en temps jeté sur elle quelque lustre.

Nous ne terminerons pas cette rapide esquisse de l'histoire des anciennes écoles italiennes sans dire quelques mots de l'université de Pise. Elle a acquis une réputation toute spéciale par la direction scientifique qu'y prirent les études dès sa fondation, et elle peut revendiquer une grande part d'influence dans ce mouvement fécond qui renouvela la science, et qui fonda sur la méthode expérimentale la philosophie naturelle. Galilée est l'inventeur de cette méthode et le fondateur de cette école. Dès l'année 1344, une bulle pontificale parle de l'université de Pise, qui avait commencé comme les autres par l'enseignement des pandectes et du droit canonique; elle y ajouta bientôt des cours de cosmographie et de médecine. C'est surtout à la fin du xve siècle, sous Laurent de Médicis, que cette université prit un grand développement. A cette époque fut bâti le palais de la *Sapienza*, qui est encore aujourd'hui le bâtiment principal de l'université, et une somme de 6,000 florins, environ 72,000 francs, fut affectée au paiement du recteur et des professeurs. Malheureusement l'air de la ville à cette époque n'était pas salubre, et la peste y faisait de fréquens ravages, de telle sorte que l'université tout entière dut se transporter pendant une épidémie dans une autre ville de la Toscane. La vie était d'ailleurs beaucoup plus chère à Pise qu'à Bologne et à Padoue, et enfin, s'il faut en croire les anciens chroniqueurs, les habitans montraient un caractère peu sociable. Pour toutes ces raisons, l'université de Pise n'a jamais eu un grand nombre d'élèves : en 1474, on y comptait 220 étudians en droit et environ 100 étudians en médecine; en 1486, leur nombre total était de 460 : c'est le chiffre le plus élevé que l'on trouve dans les histoires du temps. Pise, comme toutes les autres villes d'Italie qui possédaient une université, a eu des colléges de différentes nations, fondés soit par des évêques, soit par des particuliers, et plusieurs de ces colléges ont subsisté jusqu'à ces dernières années. Les étudians, quand ils étaient reçus docteurs, payaient à la caisse de l'université 4 florins (environ 48 francs) et aux examinateurs 3 florins. Il

(1) Ce système a duré jusqu'à la fin de 1804.

fallait d'ailleurs, pour être admis à subir les examens, justifier de cinq années d'université, ou produire des certificats équivalens des professeurs libres. Les appointemens des professeurs de l'université étaient très variables : ceux qui avaient quelque réputation touchaient 120 écus, il y en eut à qui l'on donna 500 écus; mais ce chiffre était réservé aux grandes célébrités. Le recteur avait 15 florins et le logement. Il arriva souvent que le gouvernement et les recteurs se plaignirent de la négligence que les professeurs mettaient à faire leur cours; les leçons, qui étaient fixées d'abord à cent-cinquante par an, se réduisirent à cent-dix, et plus tard à soixante; c'est alors qu'on fit une loi pour retenir un cent cinquantième du traitement des professeurs pour chaque leçon qu'ils négligeaient de donner. L'université de Pise n'en fut pas moins une des plus glorieuses et des plus utiles à l'Italie. Vouée surtout aux sciences naturelles, elle eut un jardin botanique, un musée d'histoire naturelle et de physique, une école d'anatomie, un laboratoire de chimie, bien avant toutes les autres universités italiennes. On voit encore à Pise, dans l'*aula magna* (1), parmi les portraits des professeurs, ceux de savans illustres tels que Faloppio, Cisalpino, Mercuriale, Castelli, Borelli.

Si maintenant nous cherchons à résumer les traits qui caractérisent les universités italiennes du moyen âge et par lesquels elles se distinguent des institutions analogues qui existaient dans les autres pays de l'Europe, nous verrons que, tandis qu'en France, dans l'université de Paris, la théologie et la philosophie occupent le premier rang, tandis qu'en Angleterre, à Oxford et à Cambridge, ce sont les arts du *trivium* et du *quatrivium*, l'Italie, héritière immédiate des civilisations romaine et grecque, appelée par le voisinage de l'Orient à en recueillir les lumières, dirigea d'abord ses études universitaires vers la jurisprudence, puis vers la médecine, les mathématiques et les sciences naturelles. Que nous reste-t-il de toute cette vie de nos anciennes universités? Il nous reste d'abord les titres de gloire qu'on ne peut pas effacer de nos annales; il nous reste ensuite de précieux exemples, les uns bons, les autres mauvais, de telle sorte que nous pouvons profiter des uns et fuir les autres. Nous pouvons étudier, pour les éviter, les causes qui ont relâché la discipline dans les écoles, qui ont détourné les étudians du travail et les professeurs de leurs leçons. Nous pouvons aussi arrêter notre attention, pour en tirer d'utiles enseignemens, sur les colléges où les étudians vivaient et travaillaient en commun, sur les colléges d'examinateurs, sur les cours faits par de jeunes *privat-docent*, sur cette émulation qui poussait les universités à se disputer les

(1) Salle d'honneur, où l'on a inauguré, lors du premier congrès scientifique italien, en 1838, une belle statue de Galilée.

savans les plus illustres. Il faut reconnaître en définitive que nos institutions scolaires pendant le moyen âge offrent quelques particularités nationales qu'il y a lieu de conserver ou de faire revivre.

II.

On voit quel a été l'enseignement italien pendant le moyen âge. Nous avons hâte maintenant d'arriver à la partie pratique de ce travail, et nous ne dirons des temps modernes que ce qui est nécessaire pour faire comprendre l'importance des réformes à réaliser aujourd'hui. Cet examen nous conduit à prendre l'un après l'autre les divers états dont la réunion a formé l'Italie nouvelle. Pour chacun d'eux, nous chercherons principalement à esquisser en quelques traits rapides le régime que la révolution de 1859 a trouvé et celui qu'elle y a substitué.

Voyons d'abord les provinces méridionales. Si on les examine au commencement de ce siècle, on n'y trouve aucun vestige d'organisation scolaire. Les savans distingués, qui n'avaient point manqué à Naples, avaient été amenés, par l'oppression et par les vicissitudes des dominations étrangères, à entrer en lutte contre les gouvernemens de leur pays ou au moins à se tenir tout à fait à l'écart. On avait bien vu le prince de Bisignano donner sa *villa* pour fonder un jardin botanique et les médecins des hôpitaux fonder à leurs frais des collections d'anatomie; mais l'instruction élémentaire était entièrement délaissée, les colléges étaient abandonnés au clergé, généralement fanatique et ignorant, et on ne faisait d'études un peu complètes que dans les séminaires. Le pays n'attendait plus rien de l'état, et ne trouvait dans les professeurs privés qu'un très médiocre secours. Le régime français de 1806 essaya de relever l'instruction publique. Le frère, puis le beau-frère de Napoléon, firent des lois pour réorganiser l'université de Naples, pour fonder des colléges dans les villes principales, pour établir dans chaque commune une école aux frais de la municipalité. Il y eut un directeur de l'instruction publique, puis un conseil supérieur et des inspecteurs généraux, des jurys d'examen, des facultés universitaires et des écoles préparatoires dans deux ou trois des villes les plus importantes du royaume. On fonda à Naples un collége avec internat pour former des médecins et des chirurgiens, une société royale pour les sciences, des pensionnats pour les jeunes filles et une école des ponts et chaussées; mais cette organisation, brusquement importée de France, n'était pas soutenue par les traditions du pays, et ne trouvait pas dans les esprits des conditions favorables pour se développer. Le temps et la paix lui manquèrent d'ailleurs pour lutter contre les mauvaises habitudes, depuis longtemps enracinées,

et quand revinrent les Bourbons en 1815, elle n'avait rien fondé qu'ils ne pussent facilement détruire. Les Bourbons firent pour l'instruction publique ce qu'ils firent pour tout ce qui pouvait réveiller les sentimens de liberté et de gloire nationale. Ils ne conservèrent que ce qui pouvait favoriser la superstition et la servilité. Les colléges furent confiés aux jésuites. On éloigna de Naples la plupart des étudians en créant dans les provinces de mauvaises facultés, dont la plupart n'existaient que dans les statistiques ministérielles. Ce n'est pas que certains ministres napolitains ne cherchassent à se donner à l'étranger un vernis de libéralisme. Ainsi on appela de France, où il vivait en exil, Melloni, pour faire un cours de physique; mais la chaire ne fut jamais créée. On le nomma directeur de l'observatoire du Vésuve, mais on le laissa manquer des instrumens nécessaires, et quand, de guerre lasse, il les eut achetés à ses frais, on fit mille difficultés pour lui en rembourser le prix. Le désordre était partout, et il n'y avait plus qu'une seule chose organisée dans les écoles, la police. Cette décadence des institutions universitaires profita aux établissemens d'instruction libre, et on vit alors à Naples des *privat-docent* qui réunissaient jusqu'à deux et trois cents élèves. Le gouvernement toléra cet enseignement en le surveillant de près, et en tira quelquefois vanité; mais, s'il y eut parmi ces professeurs libres des hommes distingués, comme Savarese, Pisanelli, Palmieri, la plupart ne s'appliquèrent qu'à gagner de l'argent en préparant le plus vite possible leurs élèves à des examens dérisoires.

La révolution de 1860 a donc trouvé dans les Deux-Siciles le niveau des études très abaissé, mais tout de suite on se mit à l'œuvre pour le relever. Sur le continent comme en Sicile, on s'est empressé de fonder des écoles élémentaires, et on ne s'est arrêté que devant la difficulté de trouver des instituteurs qui ne fussent pas des bourboniens ou des prêtres hostiles à l'ordre nouveau. On improvisa des écoles normales primaires, on nomma une commission centrale d'inspection et des inspecteurs, des conseils provinciaux d'instruction, on donna des subsides aux communes les plus pauvres. A la fin de 1861, les provinces napolitaines, qui ont 1,855 communes, n'avaient encore que 1,054 écoles élémentaires fréquentées par 23,569 garçons et 778 écoles fréquentées par 18,112 filles. Au mois de novembre 1862, elles avaient 1,603 écoles de garçons avec 60,050 élèves et 922 écoles fréquentées par 30,567 filles. Les écoles du soir pour les adultes ont pris surtout un grand développement : le nombre en a été porté de 18 à 911, celui de leurs élèves de 204 à 9,804. L'instruction secondaire n'a pas suivi le même mouvement de progression; c'est qu'elle ne peut s'améliorer qu'à l'aide de professeurs instruits et dressés dans une bonne école normale supérieure.

Quant à l'université de Naples, elle a commencé à se relever de son abaissement : le nombre des chaires et les appointemens des professeurs ont été augmentés, les salles réparées et agrandies, les collections et les laboratoires enrichis. Les autorités napolitaines prétendent que les cours de l'université sont suivis actuellement par 9 ou 10,000 étudians; mais, comme l'inscription n'a point été pratiquée jusqu'ici, ce chiffre n'a rien d'officiel, et quand j'ai visité les salles des leçons dans l'année 1862, les cours ne m'ont pas paru fréquentés par plus de 2 à 3,000 élèves en tout. Ce qu'il y a de certain, c'est que des professeurs illustres sont venus de toutes les parties de l'Italie à l'université de Naples : Vera, Spaventa, Fiorelli, Minervini, Manna, Imbriani, Pisanelli, sont des noms connus dans les sciences morales et politiques, Trudi, de Gasparis, Battaglini, Palmieri, Costa, de Luca, Scacchi, Gasparini, de Renzi, Albini, dans les sciences naturelles et médicales. Il faut espérer que de tels professeurs réveilleront l'émulation des *privat-docent*, dont le crédit n'avait pu se soutenir que par la dépression des études universitaires, et qu'ils se mettront à leur tour en mesure de faire concurrence à l'enseignement officiel régénéré. Un mouvement fécond se manifeste dans les provinces méridionales, et nous sommes persuadé qu'il ne s'arrêtera pas. Le gouvernement de la lieutenance de Naples a publié sur l'instruction publique une loi générale qui est une imitation de la loi piémontaise de 1859, qui lui est même supérieure en quelques points. L'autorité dictatoriale a promulgué, vers la même époque en Sicile, une loi assez semblable à celle de Naples. Il est à regretter que ces deux gouvernemens temporaires aient été si pressés de fonder chacun un système complet d'instruction publique. Nous aurions préféré les voir attendre qu'il fût possible d'organiser à la fois l'enseignement dans tout le royaume.

Les autorités provisoires qui ont gouverné les Marches, l'Ombrie, les Romagnes, Parme et Modène avant leur annexion au royaume d'Italie se sont également empressées de réorganiser tout l'enseignement. Dans les deux premières provinces, les commissaires extraordinaires, dont le pouvoir a cependant duré peu de temps, se sont hâtés de nommer des inspecteurs, d'allouer des secours aux communes pauvres pour la fondation d'asiles et d'écoles élémentaires, d'augmenter le personnel des lycées en profitant des legs dont jouissaient les jésuites et les autres corporations religieuses. Ils ont déclaré libre, c'est-à-dire laissé à la charge des budgets provinciaux et municipaux, l'ancienne université de Pérouse, qui n'avait plus qu'une centaine d'élèves, et celle de Camerino, qui n'en avait que le tiers. La même mesure fut prise par Farini, dictateur de l'Émilie, à l'égard de l'université de Ferrare, qui n'avait, elle aussi, qu'une centaine d'étudians. Certes nous désirons autant que qui

que ce soit voir en Italie de ces institutions scolaires soutenues par les provinces ou les municipes; mais précisément parce que nous désirons voir cette transformation se réaliser, nous craignons que le succès n'en soit compromis par des mesures prises avec trop de précipitation. De tels essais tentés dans de mauvaises conditions ne pourront guère aboutir qu'à des résultats imparfaits et de nature à dégoûter les autorités locales de cette initiative. C'est dans les villes où règne une grande activité scolaire qu'on peut confier aux efforts municipaux les institutions d'enseignement : là le public comprend le profit qu'il en peut tirer et voit ses sacrifices récompensés; mais les universités libres de Pérouse, de Camerino et de Ferrare ne réussiront qu'à donner à grands frais à un petit nombre d'étudians une instruction insuffisante. Nous le répétons, c'est là un danger réel pour le système qu'elles représentent, et il eût bien mieux valu que ces villes se contentassent de quelque bonne école secondaire, ou qu'elles n'eussent du moins, au lieu d'une université complète, qu'une ou deux facultés seulement. L'Émilie, c'est-à-dire la province qui est formée de la réunion des Légations et des anciens duchés de Parme et de Modène, compte, outre l'université de Ferrare, dont nous venons de parler, celle de Parme, qui avait en 1862 268 étudians, celle de Modène, qui en comptait 390, celle de Bologne, qui en possédait 4 ou 500, et qui s'est accrue, paraît-il, cette année même d'un certain nombre d'étudians vénitiens appartenant à l'émigration. Ici encore, sans discuter la valeur comparative de ces universités, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que leur coexistence sur un territoire qu'on parcourt aujourd'hui en quatre heures y sera toujours un obstacle à un concours suffisant d'élèves. On sera surtout frappé de cette superfétation quand on saura qu'elles coûtent 800,000 francs au gouvernement, c'est-à-dire une somme égale à celle qui, dans le budget français, défraie tout l'enseignement supérieur. On ne peut donc que regretter la précipitation avec laquelle l'instruction supérieure a été dans ces provinces, avant l'annexion, réglementée par des lois générales, dont le but principal était d'augmenter le nombre des chaires et les appointemens des professeurs. Hâtons-nous cependant d'ajouter que, sous le rapport de l'instruction élémentaire et professionnelle, l'Émilie et surtout les Romagnes ont suivi après la révolution une marche progressive où nous n'avons rien à blâmer. On pourrait citer vingt villes de ce beau territoire qui depuis trois ans ont quadruplé le nombre de leurs écoles élémentaires, et qui ont fondé des écoles professionnelles et des lycées. Il faut même avouer que les populations des Romagnes, pleines d'activité et d'initiative, habituées depuis longtemps à une excellente administration municipale, encore imbues des traditions de l'ancien royaume d'Italie, se plaignent

aujourd'hui avec raison des entraves bureaucratiques et des superfétations coûteuses que la loi piémontaise sur l'instruction publique a introduites dans le régime de leurs écoles.

Parlons maintenant de la Toscane, dont on peut dire qu'elle fut toujours le plus grand foyer intellectuel de l'Italie. L'enseignement supérieur s'y ressent encore de l'impulsion qu'il reçut en 1838, alors qu'un gouvernement paternel et éclairé appelait à l'université de Pise, à l'école de médecine et au musée de Florence, tous les savans illustres que la persécution politique chassait des autres parties de l'Italie. A cette époque, un ancien élève de l'École polytechnique de Paris, M. Giorgini, esprit juste et administrateur ferme, fut appelé à diriger l'instruction publique en Toscane. Il se signala par plusieurs institutions utiles, et surtout par la fondation de l'école normale de Pise, la seule école, avons-nous déjà dit, qui existe actuellement en Italie pour former les professeurs des lycées. Malheureusement la réforme de 1838 ne s'étendit pas à l'instruction secondaire, qui était presque entièrement entre les mains des frères *scolopes*. Elle n'atteignit pas non plus l'instruction primaire, bien qu'on doive s'étonner de cette négligence de la part d'un prince qui avait pour se guider l'exemple de ses ancêtres. L'enseignement eut d'ailleurs beaucoup à souffrir pendant les dix années de réaction qui suivirent les événemens de 1848. L'université de Pise fut bouleversée sous prétexte qu'elle avait été un foyer d'idées révolutionnaires. L'école normale n'eut plus qu'une vie languissante. L'organisation des écoles secondaires et de l'instruction professionnelle, qui avait été préparée dès 1846, ne vint au jour qu'après avoir subi l'influence de l'esprit réactionnaire du temps. En 1859, les autorités provisoires de la Toscane s'empressèrent de réparer le mal qu'avait fait le gouvernement précédent. Les dépenses de l'instruction publique, qui s'élevaient à 1 million de francs en 1855 pour le grand-duché, se trouvèrent doublées en 1861. Tout en reconnaissant combien cette dépense est lourde pour le budget, il ne faudra jamais oublier les titres que Florence peut faire valoir pour revendiquer une place distinguée dans l'enseignement supérieur de la Toscane et de l'Italie. Chacun connaît ce grand mouvement littéraire, scientifique et national, qui a illustré Florence pendant un demi-siècle, et dont l'un des acteurs les plus modestes, mais les plus utiles, M. Vieusseux, vient de s'éteindre récemment. Florence a deux établissemens dont les annales italiennes ont depuis longtemps enregistré les éclatans services, le musée, dont l'origine remonte à Galilée et au *Cimento*, et dont la gloire s'est continuée jusqu'à nos jours par les travaux des Fontana, des Fabbroni, des Nobili, l'école pratique de médecine et de chirurgie, qui n'a jamais cessé d'être dirigée par des praticiens célèbres, tels que Bufalini et Re-

gnoli, et de former d'excellens élèves. Ces deux établissemens, déjà pourvus de précieuses ressources, pourraient être développés, et on pourrait en faire deux écoles normales pour le royaume, l'une destinée à l'enseignement supérieur des sciences physiques, l'autre à celui de la médecine. Malheureusement la section de l'institut supérieur qui a été fondée à Florence en 1859, et qui embrasse la philosophie, l'histoire, les sciences morales et politiques, n'a pu jusqu'ici acquérir les mêmes titres de gloire. De pareilles institutions peuvent à peine exister dans un grand centre comme Paris, et encore osons-nous émettre l'avis que le Collége de France et le Jardin des Plantes ne perdraient rien à se transformer en écoles normales d'un ordre élevé. Quoi qu'il en soit, Florence avec son musée et son école de médecine transformés, comme nous avons dit, ses bibliothèques, ses galeries, ses archives, Pise avec son université et une école normale, où l'état devrait entretenir soixante élèves, au lieu de vingt, Livourne avec une école pour les élèves de marine, donnent bien à la Toscane la place privilégiée qu'elle mérite dans l'organisation du haut enseignement de l'Italie.

Quant aux anciennes provinces du royaume, si elles ont été les dernières à figurer dans l'histoire intellectuelle de l'Italie, elles y ont pris depuis la moitié du siècle passé un rôle éclatant et décisif. A en juger par les hommes de lettres et les savans, sans compter les hommes d'état et les militaires, que le Piémont a produits depuis cette époque, il semble que le royaume subalpin ait été appelé par la Providence à marcher sur tous les points à la tête du mouvement national. Les princes de la maison de Savoie, toujours attentifs à l'œuvre de la régénération italienne, avaient compris de bonne heure combien il importait de former, par une bonne discipline des études, le peuple qu'ils devaient employer à de si hauts desseins. Les *constitutions de l'université de Turin*, qui furent édictées par Charles-Emmanuel III (1772), sont encore aujourd'hui un monument de haute sagesse, et l'on ne peut lire sans admiration les termes nobles et sévères qui fixent les attributions du *magistrat de la réforme*, à qui ces constitutions donnaient la haute direction de l'enseignement (1).

(1) Cette forte organisation de l'université de Turin paraît avoir produit un grand effet sur l'empereur Napoléon Ier et n'avoir pas été sans influence sur le système qu'il inaugura en France. Nous trouvons cette impression indiquée par M. Rendu dans le passage suivant de son code universitaire : « Bonaparte passait à Turin. Un jour qu'il parcourait le palais de l'université fondée en 1720 par Victor-Amédée II, il se fit présenter les statuts qui régissaient cette institution. Il y vit quelque chose de grand et de fort qui le frappa. Cette grave autorité qui sous le nom de *magistrat de la réforme* gouvernait tout le corps enseignant, ce corps lui-même uni par des doctrines communes et librement soumis à des obligations purement civiles qui le consacraient à l'instruction de la jeunesse comme à l'un des principaux services de l'état, cet ordre de

C'étaient d'excellentes institutions que la vieille monarchie léguait dans le royaume sarde au gouvernement représentatif; parmi les hommes qui ont le plus contribué à conserver ou à améliorer ce glorieux héritage, nous devons citer le comte Balbo, père de l'historien et premier ministre de Charles-Albert en 1848, et plus récemment le marquis Alfieri. Il faut dire cependant que les nombreux ministres de l'instruction publique (1) qui se sont succédé à Turin depuis quinze ans n'ont eu ni le loisir, ni le pouvoir nécessaires, pour accomplir et développer les réformes qu'ils ont à peine pu commencer. L'instruction primaire seule a reçu de grands développemens, et les anciennes provinces ont vu se fonder un grand nombre d'écoles élémentaires et d'écoles normales pour les instituteurs. D'après les dernières statistiques publiées, qui datent de l'année scolaire 1856-57, le royaume de Sardaigne, qui comprenait alors 2,195 communes, possédait 5,792 écoles pour les garçons et 3,158 pour les filles; il avait aussi 215 salles d'asiles organisées par Aporti et fréquentées par 21,000 enfans. On comptait 4,917 instituteurs brevetés et 2,171 institutrices. La dépense de l'instruction élémentaire, supportée principalement par les communes, était de 3,889,700 francs; la moyenne des traitemens était de 486 francs pour les instituteurs et de 350 francs pour les institutrices. Les statistiques nouvelles que nous avons fait dresser, et qui ne doivent pas tarder à paraître, montreront certainement les progrès que les anciennes provinces ont accomplis depuis l'époque mentionnée plus haut. L'enseignement supérieur compte dans l'ancien royaume de Sardaigne quatre universités, celles de Turin, de Gênes, de Cagliari et de Sassari. La plus fréquentée, celle de Turin, comptait en 1862 8 ou 900 étudians; quant à celle de Sassari, qui aurait dû depuis longtemps cesser d'exister, elle n'avait que 25 ou 30 élèves.

Le régime légal des anciennes provinces, pour la plus grande partie des établissemens d'instruction publique, est encore celui de la loi de 1859, publiée au temps des pleins pouvoirs. Cette loi fut immédiatement étendue à la Lombardie et plus tard aux Marches et à l'Ombrie, et en partie à l'Émilie; enfin elle fut introduite avec des modifications diverses à Naples et en Sicile. La seule loi générale que le parlement du royaume d'Italie ait votée relativement à l'in-

professeurs tous choisis parmi des agrégés nommés au concours, cette noble confiance de la puissance souveraine qui donnait au conseil chargé de la direction générale un droit permanent de législation intérieure et de continuel perfectionnement, tout ce plan d'éducation établi sur la base antique et impérissable de la foi chrétienne, tout cela lui plut, et il en garda le souvenir jusqu'au sein de ses triomphes. » Ce remarquable passage, que nous avons voulu reproduire, offre un tableau saisissant de l'antique organisation scolaire du Piémont.

(1) L'Italie ne doit pas oublier les noms de Boncompagni, Cibrario, Cardona, Lanza, Mamiani, etc.

struction publique est celle du 31 juillet 1862, qui a établi les bases principales du régime uniforme des universités italiennes.

Le lecteur a pu comprendre, par ces indications indispensables, quel est dans les diverses parties du royaume italien l'état des institutions scolaires. Quelles sont maintenant les réformes à tenter? Ici nous sommes obligé d'entrer dans quelques chiffres, et c'est vis-à-vis du parlement italien qu'il faut en quelque sorte se placer pour examiner les questions administratives que soulèvent ces réformes. Le budget de l'instruction publique en Italie pour l'exercice 1863, — budget présenté par nous-même à la chambre des députés, — sera notre guide dans l'étude et le classement de ces diverses questions.

III.

La dépense nécessitée par l'instruction publique, qui n'était que de 5,847,009 francs pour tous les états de l'Italie en 1858, et dont le Piémont supportait le tiers, s'est élevée dans le budget pour 1863 à 16,128,078 francs : cet excédant, faible d'ailleurs, sur la dépense de l'année précédente s'expliquait principalement par l'application de la loi du 31 juillet 1862, qui avait élevé les appointemens des professeurs à 4, 5 et jusqu'à 6,000 francs suivant les universités et les années de service. Le fait qui frappe d'abord, c'est que la somme dépensée en Italie pour l'instruction publique surpasse, si on compare les populations respectives, la dépense que font la France et la Prusse pour le même service. En effet, en Prusse, le budget de l'instruction publique est de 12 millions 1/2 ; il est en France de 23 millions, dont 17 à peu près forment la dépense supportée par l'état. Pour que les comparaisons fussent entièrement exactes, il faudrait pourtant ajouter au budget français les fonds consacrés à l'Institut, aux beaux-arts et à certaines écoles spéciales qui figurent dans le budget du ministère d'état et de celui des travaux publics. Ce qu'il importe surtout de corriger dans le budget de l'instruction en Italie, ce qui en forme le vice principal, c'est la mauvaise répartition de la dépense totale entre les différentes branches de cette administration et la faiblesse des recettes qu'amène l'exiguité excessive des rétributions universitaires. Nous arriverons facilement à prouver ces vérités par l'analyse même des chapitres principaux du budget, qui comprennent l'administration proprement dite, — les universités, les établissemens d'instruction supérieure et les écoles spéciales, — les beaux-arts, — l'instruction secondaire, — les écoles normales primaires et l'instruction élémentaire.

Sous le titre d'administration, on entend à peu près en Italie

comme en France le service central, les inspecteurs-généraux et l'administration provinciale ou académique. Dans le budget français, ces différens services coûtent 2,842,950 fr.; pour l'Italie, cette dépense n'est que de 1,240,308 fr. C'est dans cette partie du budget italien qu'on pourrait apporter de notables améliorations en même temps qu'on adopterait une organisation plus simple et plus uniforme. Une seule province a eu depuis longtemps une loi d'administration scolaire. Dans les célèbres *constitutions* de l'université de Turin dont nous avons parlé plus haut, le *magistrat de la réforme* est une sorte de ministre entouré d'un conseil supérieur de l'instruction publique, et nommant des proviseurs pour les écoles secondaires des provinces. Il eût été à désirer que cette organisation si simple, qui donnait à une autorité centrale de larges attributions et une action indépendante, fût arrivée à nous débarrassée des minutieuses formalités propres au temps où elle fut fondée. Malheureusement, depuis 1848 et même un peu avant, les vicissitudes de la vie constitutionnelle ont soumis cette organisation à une série de réformes trop incohérentes et trop brusques. Il faut, dans l'instruction publique surtout, que les changemens ne soient qu'une transformation lente et progressive des anciennes institutions; mais un noble sentiment de patriotisme et de progrès poussait les ministres du roi Charles-Albert à rechercher tous les moyens d'étendre et de développer rapidement l'instruction élémentaire et secondaire dans le pays : de là l'origine d'un si grand nombre de lois, et en dernier lieu de la loi piémontaise de 1859, qui passe pour trop compliquée et trop marquée de l'esprit bureaucratique. Dans tout le reste de l'Italie, il n'y a jamais eu d'organisation scolaire proprement dite; il y avait eu des séminaires et des colléges confiés à certains ordres religieux, des écoles élémentaires et des gymnases dépendant entièrement des autorités municipales, et bien avant qu'on parlât de la liberté d'enseignement, il a existé en Toscane des écoles libres ou privées fonctionnant presque sans surveillance et sans inspection de la part du gouvernement. Le gouvernement italien, en fait d'institutions scolaires, a donc rencontré les mêmes obstacles que dans la plupart des autres branches de son administration. Il y avait d'une part les systèmes et les lois de l'ancien Piémont, fermes, rigides, mais nécessairement compliqués et en tout un peu militaires, et d'autre part, dans le reste de l'Italie, des institutions plus simples, plus économiques, mais généralement plus relâchées. Nous sommes convaincu qu'il n'y a aucune branche du ministère de l'instruction publique qui demande avec plus d'urgence une loi d'ensemble que l'administration générale. D'un côté, nous devons éviter un système compliqué et dispendieux et qui nous forcerait à recourir à un grand nombre d'administrateurs pris gé-

néralement dans le corps enseignant, ce qui, dans les conditions où nous sommes, nous ferait le plus souvent perdre de bons professeurs sans gagner des administrateurs fermes et habiles. D'un autre côté, gardons-nous bien de tomber dans l'excès contraire et de nous laisser entraîner par un préjugé populaire à tout abandonner avec précipitation aux provinces et aux communes. L'état seul peut et doit conserver sous sa main un certain nombre d'écoles secondaires supérieures, où les études classiques trouvent les développemens nécessaires pour devenir la base d'une éducation vraiment libérale et d'une préparation solide aux universités. Les provinces et les communes sauront fournir l'enseignement qu'on appelle professionnel ou *technique*, car le profit qu'on en tire est senti de tout le monde et répond à un besoin suprême de notre époque : c'est justement par cette raison que l'état est plus que jamais tenu de nos jours à pourvoir à l'enseignement classique. On a eu tort en général de multiplier trop les lycées avant d'avoir assez de bons professeurs, d'étendre trop les limites de cet enseignement, et de faire aborder à des élèves trop jeunes les études scientifiques dans lesquelles on réussit bien plus facilement à un âge plus avancé. Il y aura aussi probablement à diminuer l'enseignement oral pour laisser une part plus large au travail spontané des élèves. Qu'on se garde bien toutefois, en organisant les études secondaires, d'enlever à la direction de l'état un certain nombre de lycées destinés à offrir le type des bonnes écoles littéraires.

La condition des provinces méridionales, l'aversion et l'ignorance d'une partie du clergé rendent plus que jamais nécessaire de conserver dans l'instruction primaire et secondaire une ingérence active et efficace de l'état. Qu'il me soit permis de m'appuyer, en soutenant cette opinion, sur le résultat d'efforts personnels. Une loi sur l'administration scolaire a été pour moi un sujet constant d'étude, et on comprendra que mon attention s'y soit portée plus encore quand le ministère de l'instruction publique me fut confié. J'ai consulté sur cette matière les hommes les plus compétens, et je ne crains pas d'affirmer que, tout en réduisant de moitié la dépense, on pourrait avoir à la tête de l'administration, pour conserver les traditions universitaires, un conseil restreint, formé d'hommes notables, qui seraient à la fois administrateurs et inspecteurs, et puis, dans dix ou douze centres convenablement choisis, des délégués du ministère, semblables aux recteurs des académies françaises et armés d'une autorité suffisante pour réaliser véritablement le principe de la décentralisation.

Il faut maintenant examiner les deux sections du budget de l'instruction publique qui comprennent les universités, les établissemens d'instruction supérieure et les écoles spéciales; la dépense

totale s'élève à 5,259,085 lires. C'est bien là la partie la plus lourde du budget de l'enseignement dans le royaume d'Italie et celle qui est malheureusement la plus improductive. Les sept universités de la Prusse coûtent à l'état à peu près 3 millions, et en France la dépense de l'instruction supérieure ou plus exactement celle des facultés figure dans le budget pour 3 millions 1/2, qui ont été en grande partie dans les dernières années remboursés par les rétributions universitaires.

Il n'est pas difficile de s'expliquer la décadence des universités italiennes et de comprendre aussi comment, depuis la dernière révolution, ces universités ont imposé à l'état une dépense toujours croissante, alors même que leur discipline allait toujours se relâchant. Il suffit de se rappeler ce que nous avons dit des universités du moyen âge. On n'y trouvait d'abord que des cours privés, bornés à l'enseignement de la jurisprudence, de la théologie et de la philosophie. A côté des grandes universités, il y avait dans presque toutes les villes un peu importantes des chaires pour expliquer les *pandectes* et les lois romaines. Les municipalités prirent peu à peu les dépenses à leur charge; mais des universités ainsi formées ne coûtaient pas beaucoup, et en effet, si l'on excepte certaines villes qui étaient obligées de payer 7 et 800 et même 1,000 écus par an d'éminens professeurs, les chaires n'étaient d'ordinaire rétribuées que de la façon la plus modeste. A Bologne et à Pavie, le nombre des élèves était d'ailleurs si considérable, qu'il en résultait de grands profits pour les villes. Ainsi nos communes et nos républiques du moyen âge non-seulement tenaient à honneur de posséder des centres d'instruction, mais elles en tiraient des revenus. Il faut arriver à la grande révolution que Galilée et ses disciples firent en inventant la mécanique et la méthode expérimentale pour comprendre la modification profonde que les études supérieures et l'économie des universités ont dû subir depuis cette époque. Les trois quarts des enseignemens supérieurs modernes, et qui datent de cette époque à jamais mémorable pour la science et pour l'humanité, exigent des collections, des laboratoires, des cabinets, des observatoires qui coûtent des sommes énormes; une fois qu'on parle d'enseignement supérieur, on ne doit plus s'arrêter à des moyens imparfaits. A la tête des établissemens de ce genre, il faut appeler des hommes distingués, qui tirent des appointemens donnés par l'état les moyens de se consacrer uniquement au service de la science et ne soient pas réduits à chercher des sources de profit dans les applications industrielles. Qu'est-il résulté pour nos universités de ces exigences? On le devine : les petits états de la péninsule, ayant voulu conserver toutes les universités du moyen âge, ont cherché à y ajouter toutes les branches de l'enseignement moderne; n'ayant

pas assez d'hommes capables, ne pouvant les attirer par de gros appointemens, n'étant pas assez riches pour fonder et développer de grands établissemens, ils n'ont pu nécessairement conserver que des universités languissantes, où la vie intellectuelle et la discipline tendaient toujours à s'éteindre.

Ce n'est qu'en quelques provinces, par des combinaisons locales, par des efforts partiels et presque individuels, qu'un certain degré de vie et de célébrité s'est maintenu. Nous sommes ainsi arrivés à la révolution de 1859 en ayant dix-neuf universités; nous devrions dire vingt et une, car Rome et Padoue sont bien des universités italiennes. Les nouveaux gouvernemens, on l'a vu, se sont tous empressés avec un zèle louable d'améliorer et de développer l'enseignement supérieur en augmentant les appointemens des professeurs, le nombre des chaires, la dotation des établissemens scientifiques, et, comme si dix-neuf universités n'eussent pas été suffisantes, on a créé à Milan une académie de philosophie et de belles-lettres, à Florence un institut complet de sciences morales et politiques, de philologie, de sciences physiques et naturelles et de médecine. En un mot, tous les gouvernemens nouveaux de la Sicile, de Naples, de la Toscane, de l'Émilie, agissant comme si chacune de ces provinces devait devenir le véritable centre intellectuel de la péninsule, ont dû créer ainsi un fardeau insupportable pour les finances du royaume et faire ressortir plus que jamais la mauvaise organisation de l'enseignement supérieur. La plupart de nos universités, fréquentées par un très petit nombre d'élèves, placées dans des centres secondaires de population, manquent de vie; les salles des cours y sont vides, et les professeurs n'y trouvent pas l'aiguillon de la gloire et de l'émulation. Ces mauvaises conditions devaient amener naturellement les conséquences fâcheuses que l'on observe aujourd'hui dans la discipline et dans les examens. La grande majorité des étudians, et il faudrait ajouter de leurs familles, en est arrivée à croire que les universités ne sont faites que pour conférer un titre académique et un diplôme avec la moindre dépense possible de temps et d'argent. En effet, dès qu'on a introduit d'une manière un peu brusque, comme l'a fait la loi de 1859, la liberté pour les étudians de se présenter aux examens de doctorat sans qu'un *minimum* d'années de cours ait été fixé, on a vu des jeunes gens prendre dans une année huit, dix et même douze inscriptions, et se présenter aux examens de doctorat en droit et en médecine après trois et même deux années seulement d'études. Autre exemple : les taxes universitaires étant beaucoup plus fortes à Pavie qu'à Modène et à Parme, les étudians de Pavie ont aussitôt émigré en grand nombre pour aller passer leurs examens dans les universités de l'Émilie. Lorsque nous avons voulu, comme c'était notre

devoir, obliger ces étudians à justifier des études qu'ils avaient faites et des examens qu'ils avaient passés précédemment à Pavie, des troubles ont éclaté, et nous avons dû proposer au roi Victor-Emmanuel de fermer l'université de Pavie. Quant à la faiblesse des examens, nous n'avons qu'à citer des chiffres. Dans la session des examens de l'année scolaire 1861-62, il y a eu, sur 11,865 candidats, 11,147 reçus; le nombre des refusés est donc à peine de 6 pour 100. Si l'on excepte de ce calcul les universités de Naples et de Turin, la proportion des refusés n'est plus que de 3 1/2 pour 100. Il serait superflu de rapporter ici les chiffres relatifs aux universités étrangères : rappelons seulement qu'à l'École de médecine de Paris la moyenne des refusés varie entre 18 et 26 pour 100; à Oxford, ce nombre oscille entre 18 et 38; en Belgique, pour les examens de doctorat, il y a jusqu'à 30 candidats refusés sur 100, et cette proportion monte jusqu'à la moitié pour les examens des élèves universitaires.

Comment l'Italie sortira-t-elle d'une position si contraire à la dignité des études supérieures, si dangereuse pour l'état et pour la société, si désastreuse pour ses finances? Il y a eu toujours, et plus souvent parmi nous qu'ailleurs, des hommes de talent, des érudits, des théoriciens, qui ont imaginé qu'il n'y avait qu'à proclamer la liberté de l'enseignement et à abolir les règlemens pour relever nos universités. Nous n'offenserons point les personnes qui soutiennent une telle opinion en disant qu'elles se placent, par rapport à notre ordre scolaire, dans la même position que les garibaldiens vis-à-vis de l'armée régulière. Nous ne reproduirons pas ici les généralités qu'on connaît sur la liberté d'enseignement : on sait bien que pour les études supérieures cette liberté ne peut fleurir qu'à la faveur d'une grande curiosité scientifique, d'habitudes répandues de travail intellectuel, de rétributions universitaires assez fortes et d'un chiffre élevé de fortune publique. Ce sont des conditions que rencontrent actuellement en Allemagne et en Angleterre les *privat-docent* et les universités libres. Certainement nous ne devons pas empêcher par nos lois que de semblables institutions se développent parmi nous, nous devons même seconder les efforts privés qui peuvent se produire; mais ce serait une illusion de compter sur cette ressource pour arriver à fortifier nos études et à relever notre enseignement supérieur. A l'heure qu'il est, on ne trouverait en Italie ni une ville, ni une compagnie privée qui voulût fonder à ses frais des établissemens de physique, de physiologie, des écoles de mathématiques, de philologie, d'histoire, etc. Et en tout cas, ce n'est pas un état naissant comme le nôtre, ni une nation à peine formée qui peut compromettre son avenir en se dépouillant entièrement de la haute direction des études supérieures. Il ne s'agit ni de couper les

ailes au génie, ni de couler toutes les intelligences dans un même moule, comme le disent nos *garibaldiens* en matière d'enseignement. Nous avons besoin d'apprendre à nos étudians, mal préparés par les écoles secondaires, peu habitués au travail, ce qui leur est nécessaire pour devenir des magistrats, des médecins, des administrateurs; il faut que nous formions des hommes à l'esprit juste et étendu, et qui aient appris, comme disait l'empereur Napoléon, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'université, ce que chacun doit à Dieu, à ses parens, à sa patrie. Le jour où nous serons parvenus (malheureusement nous n'osons encore le croire prochain) à voir chez nous, comme dans les universités allemandes, les jeunes médecins suivre dans les laboratoires des cours d'analyse et de chimie organique, les théologiens se livrer avec ardeur aux études de philologie, alors nous pourrons peut-être impunément jeter à bas les programmes et les règlemens universitaires. Ce n'est pas qu'il soit question ici de renouveler les pratiques pédantesques qui ridiculisaient certaines de nos universités au temps où les jésuites étaient les maîtres de l'instruction publique : nous n'imaginons pas non plus que toutes les universités italiennes doivent suivre rigoureusement les mêmes règles et avoir toutes les mêmes disciplines académiques; mais le premier devoir du gouvernement italien en matière d'enseignement n'en est pas moins d'établir une organisation sur des principes fixes et uniformes, dans l'intérêt de la liberté et de la nation. L'horreur des programmes d'études domine surtout dans l'esprit de certains philosophes. Un hégélien craint peut-être qu'un ministre rosminien ne l'empêche de développer son système, et *vice versâ*. Toutefois, si nous croyons qu'en fait de philosophie un programme rédigé par des maîtres sages et honnêtes peut être utile dans les écoles secondaires, nous pensons que, dans les écoles supérieures, dans les universités, il serait difficile et peu convenable de tracer au professeur son enseignement. Quant aux sciences exactes, aux sciences naturelles, à l'histoire, les programmes sont dans l'essence même de ces sciences, ils ne servent qu'à tracer l'ordre nécessaire suivant lequel il faut les exposer et à en déterminer les limites.

Maintenant que nous avons exposé nos vues sur les écoles universitaires, il sera facile aussi d'indiquer la voie où il nous aurait paru sage d'entrer et de se tenir. Quand nous fûmes appelé par la confiance du roi à diriger l'instruction publique, notre programme était simple : laisser dans quelques villes importantes, aux frais des autorités provinciales, non plus les universités imparfaites qui existent aujourd'hui, mais seulement des facultés de droit ou de médecine, ne conserver qu'un très petit nombre de grandes universités en les complétant sous tous les rapports, fonder dans les grands

centres quelques bonnes écoles pratiques pour les ingénieurs et les médecins, agrandir l'école normale classique de Pise et transformer le musée de Florence en une école normale destinée à créer des savans et des professeurs pour les sciences physiques et naturelles. Malheureusement ce programme n'a pu être appliqué que dans une mesure bien étroite. Quelques jours avant la formation du ministère dont je faisais partie, mon prédécesseur avait présenté aux chambres un projet de loi ne concernant que les universités des anciennes provinces, et réduisant d'un tiers les rétributions universitaires. Ce projet était agréable aux étudians; la commission de la chambre chargée de l'examiner lui était favorable. En ce moment éclatèrent les désordres de l'université de Pavie, et un grand relâchement dans la discipline et dans les examens se manifesta à peu près partout. Je n'ai donc plus hésité à me contenter d'une loi qui, sans embrasser toute l'organisation scolaire, établît du moins partout les mêmes rétributions, améliorât la condition des professeurs, et donnât au ministre la faculté d'introduire dans toutes les universités un même système d'études et d'examens.

Le règlement universitaire qui fut dressé pour l'application de cette loi (du 31 juillet 1862) fut mis en vigueur, dès le mois de novembre de la même année, dans toutes les universités du royaume. Rien de plus naturel, surtout dans ces matières et en Italie, que l'opposition qu'a rencontrée çà et là ce règlement en se substituant à des usages anciens, en corrigeant des abus, en améliorant la discipline et en introduisant partout un peu d'ordre et d'uniformité. Nous laisserons de côté cette querelle de famille, à laquelle nous étions préparé, et qui n'aurait jamais dû avoir d'autre conséquence que de faire sentir plus vivement la nécessité de réformes inévitables. Que nos lecteurs nous permettent de rappeler les traits principaux de ce règlement. J'avais choisi pour m'aider des hommes comme l'abbé Peyron, Cibrario, Piria, Ricotti, Tommasi, Brioschi, de Cavour, de Renzi, Moleschott, etc., et je suis heureux de pouvoir ici les remercier du zèle qu'ils ont déployé. Le nouveau règlement corrige l'abus des vacances, autorise les recteurs et les professeurs à faire des appels ou des inscriptions extraordinaires, donne aux conseils académiques et aux recteurs de plus larges attributions, distribue les matières de chaque faculté en un certain nombre d'années, introduit dans les grandes universités les exercices pratiques de chimie, de physiologie, de pharmacie, et fixe un certain nombre de prix ou de pensions qui doivent être donnés annuellement aux jeunes docteurs les plus distingués, pour qu'ils puissent continuer à se perfectionner. La partie la plus substantielle du règlement est celle des examens. Il y a d'abord un examen d'admission ou d'élève universitaire, comme on dit en Belgique, sur des matières

différentes suivant les facultés; viennent ensuite les examens spéciaux à la fin de chaque cours, enfin les examens généraux de doctorat, qui comportent une thèse et un examen oral. Les programmes des examens, rédigés par une commission unique sur les propositions des conseils des universités, sont divisés en chapitres, dont chacun embrasse, comme les chapitres d'un traité, une large somme de connaissances. Nous avons cru que, les examinateurs étant libres de choisir un point quelconque du chapitre, on éviterait ces réponses préparées d'avance, et qui réduisent les examens et les études des derniers mois à un simple exercice de mémoire. L'innovation qui a le plus blessé les soi-disant priviléges ou plutôt les préjugés de certaines universités, est celle des six commissions nommées par le ministre, embrassant six circonscriptions universitaires et chargées de tous les examens de doctorat dans chaque circonscription. Ce système doit permettre cependant au ministre de choisir pour examinateurs les hommes les plus fermes et les plus estimés, et réduire de 3 ou 400 à 120 le nombre des examinateurs.

On a prétendu que la loi du 31 juillet et le règlement universitaire auraient pour effet de détruire tôt ou tard les petites universités. Qu'il suffise d'affirmer que le règlement universitaire n'a produit aucune augmentation dans le budget, et qu'il était impossible d'imaginer d'autres systèmes d'études et d'examens applicables aux institutions imparfaites de l'Italie en matière d'enseignement. Quant aux établissemens d'instruction supérieure et aux écoles spéciales, on a fait tout ce qu'il était permis de faire. On a réorganisé l'école normale de Pise, en lui donnant un directeur actif et intelligent; des professeurs distingués y ont été appelés de Florence. Des jeunes gens venant de toutes les parties de l'Italie en suivent les cours. Le musée de Florence s'est ouvert aussi à des professeurs éminens, parmi lesquels je citerai un des jeunes physiologistes les plus intelligens de notre époque, M. Schiff, chargé d'enseigner dans cet établissement la physiologie et l'anatomie comparée. Nous avons cru aussi qu'un grand centre d'industrie et de richesse agricole comme Milan devait accueillir avec reconnaissance une école spéciale d'ingénieurs, et nos prévisions à cet égard ont été réalisées.

Je ne m'arrêterai pas ici sur les paragraphes du budget italien relatifs aux archives, aux académies, aux corps scientifiques et aux beaux-arts, et dont les dépenses atteignent à peu près 2 millions 1/2. Ce n'est pas qu'il n'y eût beaucoup à faire pour améliorer ces services tout en diminuant les dépenses. Les petits états de la péninsule possédaient tous des galeries, des archives, des sociétés savantes, et si nous n'avions pas des choses plus urgentes à faire, il y aurait à coordonner ces reliques de notre glorieuse histoire suivant des principes uniformes. Dans presque toutes les villes de l'Italie, il y a des

recherches historiques à entreprendre que nous ne devrions pas abandonner aux philologues étrangers; il y a des monumens et des tableaux à étudier et à conserver. Il serait honteux pour le gouvernement italien de ne pas se montrer jaloux de ces richesses enfouies; nous devrions les laisser exploiter comme des fortunes propres par les différentes provinces, tout en aidant celles-ci des ressources de l'état et en leur donnant une direction commune. C'est dans cette pensée qu'a été fondée à Florence une société d'histoire toscane, comme il en existait déjà une en Piémont, et que des fonds ont été accordés pour assurer la publication de l'*Archivio storico* de M. Vieusseux. Ces sociétés publient des documens, surveillent et dirigent des recherches archéologiques. Un musée d'antiquités a été également fondé à Milan; mais c'est à Naples et surtout en Sicile qu'il faudrait s'occuper de l'organisation des musées et des archives et donner une grande impulsion aux travaux archéologiques. Malheureusement ce genre d'études exige plus de tranquillité et de sûreté publique que ces belles provinces n'en ont pu avoir jusqu'ici.

Les paragraphes du budget de 1863 relatifs à l'instruction secondaire nous apprennent qu'elle coûte à l'état 4 millions. Si l'on excepte les anciennes provinces et la Lombardie, le reste de l'Italie n'a jamais eu, comme je l'ai déjà dit, une organisation complète de l'instruction secondaire. Cette partie de l'instruction secondaire qu'on appelle professionnelle ou *technique* n'a été l'objet d'aucune loi dans aucune partie de l'Italie, si ce n'est dans le Piémont. Les États-Romains, la Toscane, les provinces méridionales, ne possédaient que des gymnases avec des cours d'humanités et de rhétorique, auxquels on ajoutait un peu de géométrie, la philosophie, et rarement la physique. Il n'a jamais existé en Italie aucune autre école normale supérieure que celle de Pise, fondée pour dix ou douze élèves appartenant à la Toscane. Selon les lois piémontaises, les professeurs des lycées doivent avoir des degrés académiques pour se présenter aux concours des chaires vacantes, de même qu'il y a des places d'agrégés aspirans aux chaires des universités. Dans le nouveau règlement des facultés de lettres et de philosophie, on a introduit des cours pratiques et des conférences. Évidemment ces moyens sont encore imparfaits et trop au-dessous des besoins de nos écoles secondaires. Il est juste d'ajouter que, bien avant que la liberté d'enseignement fût écrite dans les lois piémontaises, il y a eu dans les Romagnes et en Toscane surtout des écoles secondaires privées et même quelques colléges entièrement confiés à des administrations particulières, à des corporations religieuses ou aux communes; mais jamais ces colléges et ces écoles n'ont été visités par un inspecteur de l'état, jamais le choix des professeurs et la forme des examens n'ont été soumis à une autorité supérieure. Quelques chif-

fres suffiront pour montrer les tristes conséquences de ce défaut d'organisation dans notre instruction secondaire. Nous avons aujourd'hui 87 lycées, dont 24 seulement sont dans les provinces méridionales, 2 en Sardaigne, et 61 dans le reste de l'Italie. A peu près la moitié de ces établissemens n'a été fondée que dans ces derniers temps, en improvisant en quelque sorte la plus grande partie du corps enseignant. Ces 87 lycées ne sont fréquentés aujourd'hui que par 4,000 élèves, dont à peu près 900 sont de la troisième année et doivent se présenter au dernier examen. Nous avons des lycées qui coûtent à l'état 30 ou 35,000 fr. par an, et qui n'ont que 12 ou 15 élèves. Nous avons en outre 25 *instituts techniques*, suivis en tout par 6 ou 700 élèves, dont un très petit nombre se prépare pour les écoles spéciales. D'où peuvent donc venir les 2,000 étudians qui entrent chaque année dans nos universités? Dans un rapport célèbre, présenté en 1842 sur l'état de l'instruction secondaire en France, M. Villemain se préoccupait avec raison du degré d'instruction qu'auraient dû recevoir dans les lycées un grand nombre d'employés supérieurs dont on n'exigeait aucun titre académique. En adoptant les chiffres de ce rapport et en les appliquant à l'Italie, qu'on accuse si souvent d'un excès de bureaucratie, nous devrions avoir annuellement 1,500 ou 2,000 places de ce genre à conférer. De quelles écoles sortent-ils donc, les *volontaires* et les *appliqués* de nos ministères, de nos préfectures, de nos tribunaux? Mais nous n'avons pas achevé ce triste tableau. En réunissant tous les élèves des gymnases, des lycées et des *instituts techniques* de tout le royaume, nous ne comptons pas 30,000 élèves, c'est-à-dire 1 élève pour 66 enfans, en état de recevoir l'instruction secondaire. La France, qui n'est pas le pays où cette instruction est le plus répandue, avait déjà du temps de M. Villemain une proportion presque double, 1 sur 35.

Les paragraphes 10 et 11 du budget traitent des écoles normales primaires et de l'instruction élémentaire. Bien avant l'année 1848, le Piémont avait établi des écoles de *méthode*, ou écoles normales primaires, qui ont fait un grand bien à cette province et plus tard au reste de l'Italie. C'est ainsi que, sous le rapport de l'instruction élémentaire, le Piémont et la Lombardie ne sont pas inférieurs aux états les plus avancés de l'Europe. Malheureusement on ne peut pas en dire autant des Romagnes, de la Toscane et des provinces méridionales, qui ont encore beaucoup de communes où il n'y a pas d'écoles primaires, surtout pour les filles. Les instituteurs sont généralement mal payés, et les *écoles magistrales* créées à la hâte à Naples et en Sicile n'ont pu produire jusqu'ici que des résultats imparfaits. Sur 3 millions d'enfans qui seraient en âge de suivre les écoles élémentaires, c'est certainement trop peu d'en avoir à peine

1 million. Les provinces méridionales ne figurent dans ce nombre que pour un huitième. La sollicitude des autorités municipales a été éveillée, et des subsides leur ont été fournis pour le développement de l'instruction primaire. Le pays a répondu à cet appel; l'impulsion est donnée, il est certain qu'elle ne s'arrêtera pas. Malgré l'état peu florissant de nos finances, nous sommes sûr que le parlement italien ne manquera jamais au devoir d'aider nos écoles élémentaires; il nous faut de bons livres pour le peuple, des bibliothèques pour les ouvriers, des bâtimens pour établir des asiles; l'état doit réunir dans cette vue ses efforts à ceux des communes et de la charité privée, et poursuivre de grand cœur, comme on le disait dernièrement dans la *Revue* même, une sainte campagne contre l'ignorance.

Tel est dans ses principaux aspects, fidèlement indiqués par le budget de 1863, l'état de l'instruction publique en Italie. Si l'étude que nous venons de faire sans craindre d'en appeler souvent à notre propre expérience avait attiré sur la transformation de nos institutions scolaires l'attention des hommes compétens hors de l'Italie comme dans la péninsule, ce serait pour nous la plus douce des récompenses. Quand une vieille société comme la nôtre se trouve en présence d'une révolution politique radicale, et qu'elle doit transformer sans violence ses mœurs et ses institutions, elle ne peut tout achever à la fois. Tout compte fait, nous ne pouvons que remercier la Providence des résultats que l'Italie nouvelle a obtenus depuis trois ans. Faibles par nos divisions, nous n'avons pensé d'abord, après la guerre de 1859, qu'à nous assurer ce grand bienfait de l'indépendance nationale, source unique de la dignité et du bonheur d'un peuple, et que la France nous avait aidés à reconquérir au prix de son sang. Grâce au Piémont et à ses rois guerriers, il y a aujourd'hui une armée italienne. Voici maintenant qu'un grand développement est donné aux travaux publics; la liberté des transactions commerciales porte ses fruits, active la production dans les différentes provinces et rapproche tous les Italiens. Ce réveil de la vie économique, en augmentant la richesse générale, nous permettra de rétablir peu à peu l'équilibre dans nos finances; mais il est temps que l'on se mette sérieusement à organiser l'éducation nationale, il est temps que les communes, les provinces et l'état entreprennent cette œuvre, chacun dans la sphère de ses devoirs et de ses droits. Les générations se pressent, et l'Italie ne pourra ni consolider ses institutions ni prendre sa place parmi les grandes nations modernes sans relever le niveau général de ses études, sans reconquérir son ancienne gloire dans les sciences et dans les lettres.

CH. MATTEUCCI.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1863.

La grande campagne diplomatique entreprise cette année en faveur de la Pologne est maintenant achevée. Il dépendait du prince Gortchakof de laisser en quelque sorte reposer le débat en donnant à son dernier mot un tour modéré et conciliant. Il lui a plu au contraire de le rompre sur le ton du défi. Tout le monde, les partisans de la paix quand même aussi bien que ceux qui veulent qu'il soit demandé compte à la Russie du droit public qu'elle viole et de l'humanité qu'elle outrage, a le sentiment que les choses ne peuvent en rester là. L'hiver était dans cette discussion un arrêt forcé, une sorte de trêve, qu'on eût pu mettre à profit pour l'élaboration d'une transaction; l'imprudent et faux orgueil moscovite n'a point souffert qu'il en fût ainsi. L'avenir dira si ceux qui ont pris une attitude si altière sont de force à la soutenir.

Personne n'a lieu d'être satisfait de la façon dont le débat diplomatique s'est terminé. Nous n'avons point la prétention de deviner les phases ultérieures que parcourra la question polonaise ; mais le sentiment général de malaise créé par le triste résultat de cette campagne est un premier et grave indice des embarras auxquels tout le monde peut s'attendre. Tout demeure pour l'opinion publique, aussi bien que pour les gouvernemens, incertitude, anxiété, confusion. Personne ne distingue nettement sa voie; chacun est à la merci des incidens, s'abandonne au courant fatal des choses. On ne voit pas de système, pas de conduite tracée; pour nous Français, une telle situation est un supplice. Une note du *Moniteur* nous instruisait, il y a trois jours, de la façon dont s'exerce chez nous l'initiative politique suivant l'esprit de nos institutions. «Sous le régime actuel, disait ce journal taciturne, c'est du souverain qu'émane la pensée qui dirige les affaires. Le ministre n'est responsable que de l'exécution.» La distinction est fondée sans doute, et nous est fort utilement rappelée; mais le public

en France est pour le moment bien plus curieux de connaître la pensée même de la politique suivie à l'égard de la Pologne que d'apprendre d'où elle vient. Aussi remarquons-nous que la réunion de notre chambre des députés est attendue par le public avec une impatience qu'il n'avait point montrée depuis longtemps. On sent que les discussions de la chambre feront cette lumière dont les esprits et les intérêts ont également besoin. On comprend qu'il sera nécessaire d'exposer à la chambre, sous une forme systématique, la politique que nous avons suivie et que nous voudrons suivre dans la question polonaise. On sait que cette politique devra s'éprouver dans un débat au grand jour, et se dessiner d'autant plus nettement qu'elle sera contrôlée de plus près. On a donc hâte de voir commencer la session. La réunion de la chambre se présente cette année comme une garantie de sécurité et de confiance à un pays qui aime à savoir ce qu'il fait et où il va. Il y a dans cette disposition de l'opinion publique le symptôme favorable d'une renaissance vigoureuse du régime représentatif parmi nous. Les observateurs politiques feront bien d'en prendre note et d'en tenir compte.

Le régime représentatif est une école d'enseignement mutuel dont les leçons sont aussi nécessaires aux souverains qui dirigent les affaires et aux ministres qui les exécutent qu'aux peuples, qui doivent inspirer la politique nationale. Il est utile à l'Europe non moins qu'à la nation anglaise que cette école mutuelle ne soit pas tout à fait fermée en Angleterre dans l'intervalle des sessions. Chez nos voisins, tantôt c'est un orateur populaire qui vient dans un *meeting* faire retentir le cri de l'opinion, tantôt c'est un ministre en personne qui, en temps opportun, vient donner au public les informations, aux grands intérêts du pays les éclaircissemens qui leur sont nécessaires. Souvent, nous autres continentaux nécessiteux à qui les communications et les épanchemens politiques sont si avarement mesurés, nous avons à recueillir des renseignemens profitables parmi ces manifestations familières de la libre Angleterre. N'est-ce pas, par exemple, une rencontre heureuse pour nous que les tenanciers du domaine de Meikleour aient eu l'idée de traiter samedi le comte Russell dans le nouvel hôtel de ville de Blairgowrie? A l'humeur conviviale (qu'on nous passe l'épithète anglaise) de ces braves gens, nous devons la première révélation officielle de l'impression produite sur la politique anglaise par les dernières dépêches du prince Gortchakof. Voyez-vous d'ici ces bons habitans de Blairgowrie, une petite ville d'Écosse, s'apprêtant à faire honneur à l'illustre vétéran du libéralisme britannique? Ils vont en procession au-devant du noble lord, de la comtesse et de leur famille à une lieue de leur bourg. Un détachement de volontaires fait escorte et donne à la fête à moitié rustique le petit air guerrier qui partout aujourd'hui est à la mode. Le bailli présente une adresse à lord Russell; on se promène dans la ville en gaîté aux applaudissemens du peuple. A l'heure du dîner, on entre dans le *hall* de l'hôtel de ville, joyeusement décoré, où est dressée une table de cent cinquante couverts. Les tenanciers de Meik-

leour ont confié au ministre de l'endroit la lecture de leur adresse; ce morceau donne bonne idée de la littérature des fermiers écossais. L'allusion classique aux Russell martyrs y est heureusement rajeunie : « le sang de la maison de Russell arrosa la plante de la liberté britannique quand elle était jeune et faible encore... » La noble carrière de lord Russell y est dignement retracée. On dîne; puis de cette scène qu'on croirait lire dans un roman de Walter Scott se détache le discours du principal secrétaire d'état de sa majesté britannique, discours simple, honnête, curieux à lire, discours qui marque de son empreinte la page présente de l'histoire d'Angleterre, discours qui dépasse les humbles murs d'une bourgade écossaise, et qui s'adresse à l'Angleterre, à l'Europe, à l'Amérique.

La Pologne ne tient pas la première et la plus grande place dans cette harangue, bien au contraire. Avant tout, la politique étrangère de lord Russell prend sa base dans la situation intérieure de l'Angleterre, telle que l'ont faite quarante années consacrées à de vastes et progressives réformes. Lord Russell a rempli un des principaux rôles dans ce mouvement réformateur couronné de si heureux résultats. L'adresse des tenanciers de Meikleour est consacrée à célébrer cette grande carrière réformatrice de lord Russell. « En 1822, dit-elle, M. Canning vous prédit une longue et brillante carrière de distinction parlementaire. En même temps il vous demandait de vous arrêter avant de pousser plus loin les questions que vous aviez déja soulevées, et témoigna la plus grande crainte des résultats de vos succès, si en effet le succès devait couronner vos efforts. » Il était piquant de rappeler ces appréciations de Canning aujourd'hui que l'œuvre réformatrice est accomplie et a donné à l'Angleterre la paix intérieure, une prospérité sans égale et la sécurité qu'elle possède seule parmi les nations du monde. Lord Russell, dans sa réponse, a relevé avec bonheur cette allusion aux prédictions et aux appréhensions de Canning. « Vous avez parlé de la réforme parlementaire et des alarmes qu'elle inspirait à un aussi grand homme et à un génie aussi distingué que M. Canning : vous avez eu raison de dire que ces alarmes se sont maintenant évanouies parce que le fruit des réformes n'a point été trouvé amer et a été utile et bienfaisant. Canning lui-même fit un jour cette déclaration remarquable : « Ceux qui ont peur des améliorations parce qu'elles peuvent être accompagnées de nouveautés pourront se trouver contraints un jour de subir des nouveautés qui ne seront pas des améliorations. » Heureusement pour lui, ce pays a évité l'erreur que Canning dénonçait ainsi. Il a opté pour le progrès et a échappé aux innovations oiseuses et malfaisantes. » Aussi l'Angleterre présente-t-elle le spectacle unique au monde de la paix intérieure dans la liberté publique; il n'y a plus de dissentimens fondamentaux sur les questions intérieures entre le parti du gouvernement et l'opposition. Lord Russell a pu comparer le sentiment actuel de l'Angleterre à celui de cet homme qui, ayant construit une route dans les *highlands* d'Écosse, plaça

au sommet de la montagne une pierre avec cette inscription : « Repose-toi et sois reconnaissant. Telle paraît être, a-t-il ajouté, l'opinion actuelle du pays, non que nous n'ayons d'autres routes à construire et d'autres montagnes à gravir; mais il semble pour le moment que le vœu du pays, et je m'y associe, est que notre politique, au lieu d'ouvrir de nouvelles voies, se repose et soit reconnaissante. »

Tel est en raccourci le trait caractéristique de la situation intérieure actuelle de l'Angleterre. Il y a un grand intérêt pour le continent à le bien saisir et à ne le point perdre de vue. Nous autres nations continentales, depuis la Russie jusqu'à la France, nous aurions grandement à profiter des enseignemens que nous a donnés le mouvement progressif et réformateur de l'Angleterre pendant ces quarante dernières années. Malheureusement nous avons présenté durant cette période l'exemple tout contraire, et nous ne semblons pas près de mettre un terme au contraste que nous poursuivons à nos dépens. Naturellement ce contraste se reproduit dans la politique extérieure. Pour nous qui, grâce au système réactionnaire et restrictif qui nous est appliqué au dedans, n'avons presque pas de vie politique intérieure, on nous cherche et nous cherchons nous-mêmes des diversions dans les aventures extérieures. Comprenons que l'Angleterre, dans ses dispositions actuelles, ne peut point apporter les mêmes entraînemens que nous dans sa politique étrangère. Un peuple qui est, comme nous le voyons, amoureux de sa paix intérieure, qui la savoure avec délices, qui y attache d'autant plus de prix qu'il a eu le spectacle des naufrages de la liberté française, ne saurait être différent au dehors de ce qu'il est chez lui. La paix extérieure ne saurait avoir pour lui moins d'attraits que la paix intérieure. Il ne doit pas apporter une moindre vigilance et une moindre prudence à conserver l'une que l'autre. Qu'on en soit donc bien certain, la politique pacifique suivie par lord Russell et par lord Palmerston n'est point le système ou le caprice de ces hommes d'état, elle n'est pas une taquinerie imaginée pour vexer le gouvernement français; elle émane de la nation elle-même, elle est dictée par l'opinion publique anglaise.

La première condition, quand on fait de la politique sérieuse, c'est de voir les choses telles qu'elles sont, de ne pas s'abandonner à la merci des illusions, de ne pas s'efforcer de croire à ce que l'on désire, de ne pas tricher avec soi-même. Ne nous méprenons donc point sur la politique anglaise. Nous venons de montrer la raison profonde et générale du caractère pacifique de cette politique, qu'elle s'applique au Mexique, aux États-Unis, à la Pologne. Il serait facile de signaler des motifs accessoires de l'attitude du gouvernement anglais, si l'on entrait dans l'examen des diverses questions. Prenons par exemple la question polonaise. A-t-on jamais pu croire que les hommes d'état anglais voulussent risquer une guerre avec la Russie en se mettant des œillères, en ne voulant voir que la question polonaise elle-même, sans examiner et peser les intérêts différens, nombreux et com-

pliqués qui pouvaient être affectés par une telle guerre? Avant tout se pose la question de l'équilibre général de l'Europe : aucun politique sérieux doit-il penser que les Anglais puissent avoir sur l'équilibre actuel de l'Europe les mêmes idées que le gouvernement français? Une nouvelle guerre contre la Russie couronnée de succès affaiblirait nécessairement la puissance russe, et nécessairement, par contre-coup, augmenterait la puissance relative de la France sur le continent. Il serait par trop naïf de s'imaginer que l'Angleterre pût envisager avec indifférence une pareille perspective, et voulût généreusement travailler de ses propres mains à nous en donner le profit. Il y a encore l'inconnu de la réaction qu'une grande guerre polonaise pourrait exercer sur l'Allemagne. Qui peut prédire les remaniemens que les vicissitudes de la guerre produiraient dans quelques états germaniques, et n'est-il pas probable que ceux de ces états qui seraient plus ou moins remués et frappés sont justement des pièces que l'Angleterre compte sur son échiquier? Il y a la question des alliances. Sur ce point, on serait impardonnable, si l'on se berçait en France de vains rêves. Elle est finie depuis bien longtemps, elle est allée où vont les vieilles lunes, la lune de miel de l'alliance anglo-française. Pourquoi, dit-on, la France et l'Angleterre ne reprendraient-elles pas, à propos de la Pologne, l'union active qu'elles avaient contractée pour la guerre de Crimée? Nous déplorons, hélas! pour la malheureuse Pologne que cette union ne puisse revivre; mais à quoi servirait de prendre pour une réalité un vœu chimérique? De bonne foi, l'expérience de la guerre de Crimée et de ce qui s'est passé depuis est-elle faite pour donner aux Anglais le goût de recommencer? Avons-nous tenu compte des convenances de l'Angleterre dans la conclusion hâtive de la guerre de Crimée? La Russie, au moment de la paix et après, ne nous a-t-elle pas comblés de prévenances affectées, et ne sommes-nous pas tombés avec empressement dans le piége que nous tendaient ses coquetteries? Un peu plus tard, par un jour néfaste, un Italien vient commettre chez nous un horrible crime. La liberté française fait les frais de cet attentat, qui nous vaut la loi de sûreté générale; l'alliance anglaise en est aussi compromise. On n'a pas oublié les fameuses adresses qui eurent pour conséquence le mouvement spontané des volontaires anglais. Puis vient la guerre d'Italie et la surprise de l'annexion qui a rendu proverbialement suspectes en Angleterre les guerres entreprises pour une idée. Il y a eu enfin une série de malentendus et de petites piques à travers lesquelles il va sans dire que l'Angleterre a eu des torts, a commis des fautes, n'a pas été juste à notre égard. Nous regrettons profondément les difficultés qui ont été si imprudemment accumulées entre les deux pays et qui rendent si peu probable le renouvellement d'une union active de la France et de l'Angleterre. Nous le regrettons dans l'intérêt de la Pologne, que l'accord sincère et résolu des deux pays, entraînant l'Autriche, pourrait arracher aux mains sanguinaires et spoliatrices de la Russie; mais quel

avantage y aurait-il et pour la cause polonaise et pour la politique française à se faire des chimères et à imaginer une politique anglaise qui n'existe pas, et qui ne peut pas exister? Ne serait-ce pas se condamner à une politique de plus en plus irrésolue et décousue que de se repaître ainsi d'une déception volontaire?

Lord Russell ne dit évidemment point tout ce qu'il pense; mais on ne pourra jamais lui reprocher de ne point penser tout ce qu'il dit. Tout autre ministre à sa place, lord Clarendon par exemple, dont on met depuis quelque temps le nom en avant, pourrait être plus agréable à tel ou tel cabinet continental; mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne serait ni plus belliqueux ni plus facile à concerter avec la France une action commune que le présent secrétaire d'état. Lord Russell a une probité et une franchise qu'aucun de ses rivaux ne surpassera : ces qualités sont de précieuses garanties pour ceux qui ont à traiter avec lui. En négociant avec lord Russell, on ne court le risque d'être trompé que par soi-même. Lord Russell a plus de philosophie dans l'esprit que n'en ont d'habitude les hommes d'état anglais; mieux qu'un autre, il sait définir une situation par une idée générale. Dussent même ses généralisations rendre plus choquantes les contradictions de sa position, il n'est pas homme à reculer devant cet inconvénient. Il lui est plus facile ou plus agréable d'être sincère que de paraître adroit. Il a pris dans la question polonaise une attitude qui paraît inconséquente; mais c'est une attitude conforme aux dispositions temporaires de l'opinion anglaise, une attitude fermement voulue, dont les contradictions le gênent si peu qu'il ne perd aucune occasion de les mettre lui-même aussi fortement en relief qu'il est possible. Dès le principe, il a dit qu'il ne voulait pas faire la guerre pour la Pologne; dès le principe, il a dit qu'il n'entrait dans la question polonaise qu'à titre de conseiller, comme organe des jugemens de l'opinion publique et interprète juré du traité de Vienne. Pas de guerre, et des avis ou des appréciations; il ne sort pas de là. Il est resté à Blairgowrie dans le même système. Sa déclaration pacifique a été plus énergique que jamais. « J'ai dit à ma place dans le parlement, et c'est encore mon opinion, que ni les obligations, ni l'honneur, ni l'intérêt, n'exigent que nous fassions la guerre pour la Pologne. » La précaution oratoire est carrée. Une fois cette assise posée, lord Russell reprend avec non moins d'énergie l'autre côté de son rôle, rôle du juge qui prononce l'arrêt, mais qui n'a rien à démêler avec l'exécution de la sentence. « Il est étonné du parti qu'a pris la Russie après cette longue correspondance. Rien n'a été plus scandaleux que le partage de la Pologne au dernier siècle; un éternel reproche s'élèvera contre les puissances qui l'ont accompli. Jusqu'au traité de Vienne, cet acte n'était point admis dans le droit européen. Ce traité, sous la pression des circonstances, donna au partage une sanction rétrospective. Des conditions furent mises à cette sanction; ces conditions, l'Autriche et la Prusse

les ont remplies. La Russie ne les a pas tenues; avertie aujourd'hui par les représentations des puissances, la Russie persévère dans la violation de ses engagemens. Elle renonce donc à la sanction du traité; elle ne peut plus posséder la Pologne que par conquête et usurpation; ses infractions au contrat ont frappé de nullité son titre de possession. » L'arrêt de lord Russell est catégorique; venant de l'homme qui représente la politique extérieure de l'Angleterre, il a une gravité que l'on ne saurait contester. C'est en vain que lord Russell s'interdit de le mettre à exécution de ses propres mains; la portée morale d'un tel jugement n'en subsiste pas moins tout entière. Quoi qu'en puissent penser les Berg, les Mouravief et le prince Gortchakof, devenu leur porteur de paroles, la force morale compte et comptera toujours pour beaucoup dans les affaires de ce monde. Nous croyons que déjà lord Russell a proposé à Vienne de déclarer la Russie déchue de ses droits sur la Pologne. On dit que cette proposition n'effarouche point le cabinet de Vienne, que l'Autriche voudrait même que la déchéance fût étendue à toutes les provinces polonaises possédées par la Russie. Cette combinaison, en rendant possible la reconstitution d'une grande Pologne, offrirait en effet à l'Autriche des perspectives sérieuses, et pourrait dans l'avenir la mettre efficacement à l'abri des agressions russes. Quoi qu'il en soit, la déclaration de lord Russell a une grande importance. Le ministre anglais s'écrie, lui aussi, à sa façon que les traités de 1815 n'existent plus. Tel est le premier résultat des rodomontades provocatrices de la cour de Pétersbourg. Le terrain de la question polonaise est maintenant déblayé de ces vieux parchemins de 1815 où s'était empêtré jusqu'à présent le débat diplomatique. La question polonaise cesse désormais d'être une question d'interprétation de traité. Elle reprend le caractère plus simple, plus vrai, plus émouvant d'une question de droit national, d'ordre européen et d'humanité.

Le prince Gortchakof a sans contredit d'habiles rédacteurs politiques. On prétend que, comme un chef d'orchestre disposant d'instrumens différens pour exprimer la variété des effets musicaux, il a formé un groupe de collaborateurs où sont réunis avec choix des écrivains distingués et de tempéramens divers : l'un, d'un caractère doux, parle avec élégance le langage de la conciliation; un autre sait envelopper sa pensée dans une obscurité pompeuse; un troisième, d'humeur hautaine et cassante, joue au naturel l'impertinence et fait siffler le sarcasme. Le prince Gortchakof a toujours de la sorte au bout de sa sonnette le truchement qui convient à la circonstance. Nous ne critiquons point cet arrangement ingénieux; nous y voyons un hommage rendu par le gouvernement d'une nation à demi barbare à la puissance littéraire, et le talent des organes de la chancellerie russe ne fait point un médiocre honneur au goût du prince Gortchakof. Le prince, lorsqu'il eut à répondre aux premières ouvertures des puissances, lorsqu'il voulut plus tard réparer le mauvais effet de sa seconde

note, adressée à la France, eut la bonne idée de sonner le rédacteur à l'esprit doux et à l'humeur conciliante; mais nous doutons qu'il ait à s'applaudir d'avoir appelé l'écrivain altier et ironique afin d'écrire le romanesque mémoire sur la négociation de 1815 et le refus péremptoire d'accepter la conversation sur les provinces polonaises annexées à la Russie, pour lesquelles il avait été stipulé à Vienne au même titre que pour les provinces polonaises attribuées à la Prusse et à l'Autriche. C'est cette fausse histoire des négociations de Vienne, c'est cette prétention d'exclure de la controverse les provinces polonaises, qui ont amené lord Russell à déclarer que la Russie a perdu le titre de possession qu'elle puisait dans un acte européen. Le prince Gortchakof se figure qu'il a cause gagnée parce que l'Angleterre dit qu'elle ne fera pas la guerre, parce que l'Autriche sera trop heureuse de s'abriter sous l'exemple de l'Angleterre, parce que la France a déclaré que, la question étant européenne, elle répudie toute action isolée, et ne veut rien faire qu'à trois. Soit : nous voilà entrés dans la période souhaitée par la cour de Pétersbourg, la Russie est laissée en tête-à-tête avec sa victime; mais l'Europe en même temps est aussi laissée tout entière au spectacle de ce duel atroce entre l'oppresseur et l'opprimé. Son attention n'est plus détournée et amusée par la diversion de la dispute diplomatique; elle n'est plus aux écoutes pour entendre ce qui se murmure à Vienne, à Londres, à Paris; elle ne perd plus son intelligence à suivre les subtilités des notes; elle n'occupe plus sa curiosité à deviner par quel artifice on pourra du traité de Vienne faire sortir la renaissance de la Pologne. Elle n'aura plus devant elle que le fait brutal, la sanglante tragédie. Ils sont partis, les diplomates s'étudiant au beau style et aux belles manières; il ne reste que les Berg, les Mouravief, les Annenkof, les hommes qui commandent les confiscations et les supplices, qui dirigent l'expatriation et la transportation de populations entières, qui excitent contre les foules désarmées une soldatesque sauvage, et s'efforcent de corrompre les paysans par les tentations les plus perverses, en un mot les Marat et les Carrier d'un terrorisme froidement organisé au nom d'une cause qui se prétend conservatrice et monarchique! Persécution religieuse, meurtre et pillage, voilà les scènes auxquelles la Russie convie l'Europe attentive! Croit-on que ce spectacle sera longtemps enduré? pense-t-on qu'il ne parlera pas aux sentimens de l'Europe avec une bien autre puissance que des notes d'hommes d'état? se figure-t-on qu'il ne fera pas bien plus que des négociations chicanières pour dissiper les défiances qui divisent les peuples dont l'union pourrait sauver la Pologne? Nous acceptons la déclaration de lord Russell : « la domination russe n'a plus de titres; la Russie n'est plus en Pologne, comme au moment du partage, qu'à l'état de conquérante. » Il s'agit donc simplement pour l'Angleterre, pour l'Allemagne et pour nous, de savoir si nous allons renouveler la honte et le scandale du dernier siècle, et si nous laisserons s'accomplir la spoliation nouvelle de la

Pologne avec la lâche inertie qui a déshonoré nos ancêtres. Voilà la situation extrême où la politique russe pousse imprudemment l'Europe; il est impossible que cette politique à outrance, contre laquelle proteste au fond du cœur tout ce qu'il y a d'esprits élevés en Russie, vis-à-vis de laquelle le grand-duc Constantin lui-même n'a point caché son dégoût pendant son passage à Vienne, n'exerce pas sur la situation intérieure de la Russie une influence désorganisatrice et ruineuse; il n'est pas possible que l'Europe en supporte longtemps la vue. Que si, par malheur, de tels excès n'étaient pas réprimés à temps, une chose est certaine, c'est que le monde européen ne les aurait point endurés impunément. Il en résulterait un trouble moral qui tarderait peu à éclater en commotions politiques et en perturbations révolutionnaires.

Il ne nous convient guère d'essayer de deviner l'attitude ou les actes par lesquels notre gouvernement croira devoir répondre aux dernières communications du cabinet de Pétersbourg. Quoique la France ait toujours présenté la question polonaise comme une affaire européenne, commune à trois puissances et où elle n'était pas tenue à d'autres obligations que celles qui s'imposent à l'Angleterre et à l'Autriche, il est inutile de faire observer que nous pouvons difficilement nous retrancher derrière les nécessités de cette politique trinitaire. En principe, il est évident que les affaires du continent nous touchent de beaucoup plus près que l'Angleterre; en fait, il n'est pas douteux que dans la question polonaise nous avons montré plus d'initiative que les cabinets de Saint-James et de Vienne. Presque toutes les propositions sont venues de nous; nos efforts pour lier une action commune sous la forme de notes identiques ne sont point un mystère; enfin la Russie nous a honorés de sa préférence dans ses ripostes : c'est à nous qu'elle a adressé les récriminations les plus aigres et les paroles les plus vives. Au point où les choses en sont venues, il n'est pas permis à notre gouvernement de reculer. Sa marche doit sans doute être circonspecte, il doit prendre son temps et attendre l'occasion; mais il ne peut faire que des pas en avant. Il ne serait pas impolitique de laisser prendre un peu l'initiative à l'Angleterre, qui, dans cette affaire, n'a point caché sa crainte de voir la France la mener et la conduire plus loin qu'elle ne voulait aller. En déclarant la Russie déchue des droits qu'elle tirait du traité de Vienne, lord Russell fait faire à la question un progrès réel et imprime une direction que nous devons suivre. Nos relations avec l'Angleterre étant le grand intérêt de la situation présente, nous comprenons le bruit qui s'est répandu touchant la nomination d'un nouvel ambassadeur à Londres. Il nous paraît naturel que le nom de M. Walewski, qui a utilement représenté la France à Londres pendant les affaires d'Orient, ait été prononcé à cette occasion.

Malheureusement pour la bonne conduite de l'affaire polonaise, la France ne rencontre pas seulement les obstacles qui sont inhérens à la question.

Nous avons ailleurs des embarras et des empêchemens que nous nous sommes suscités par une politique peu conforme aux principes de la révolution française ou peu prévoyante. Le plus grave de ces embarras est, de l'aveu de tous, l'affaire du Mexique. Nous constatons pourtant avec plaisir que de ce côté les perspectives s'améliorent, et que la France pourra se dégager honorablement, dans un temps donné, de cette dangereuse intervention en Amérique. L'acceptation de l'empire par l'archiduc Maximilien paraît aujourd'hui un fait certain. Pendant la période d'établissement du nouveau régime, la France sera représentée à Mexico par deux hommes justement estimés, militairement par le général Bazaine, diplomatiquement par M. de Montholon. Une correspondance du ministre des États-Unis à Mexico, adressée à M. Seward, et que la presse américaine a publiée, contient des informations rassurantes. M. Corwin reconnaît que la population mexicaine est favorable au nouveau régime. Dans ces circonstances, il est à présumer que les capitaux européens, ceux de l'Angleterre aussi bien que ceux de la France, suivront volontiers au Mexique le nouvel empereur. De grands banquiers de France et d'Angleterre se proposent de fonder une banque d'état au Mexique; des maisons considérables offrent de se charger du placement d'un emprunt de 300 millions de francs. Il y aurait là une ressource immédiate où la France pourrait trouver le remboursement de ses frais de guerre. M. Fould verrait ainsi rentrer au trésor des sommes très importantes qu'il avait dû croire parties pour longtemps.

Ne pouvons-nous aussi nous considérer comme affranchis désormais des craintes qui s'étaient répandues, il y a déjà quelque temps, à propos d'un projet de reconnaissance prochaine de la confédération du sud que l'on prêtait à notre gouvernement? Quand un tel acte ne serait pas contraire aux intérêts les plus incontestés de la France et à nos traditions les plus honorables, il faut convenir qu'il serait peu justifié par les circonstances. Il est possible que l'Union ne rétablisse point aussi promptement qu'elle l'espère son ascendant sur le sud, il se peut que quelques échecs partiels ralentissent les progrès marqués des fédéraux; mais l'ensemble des faits démontre le déclin de l'entreprise malheureuse tentée par les chefs de la sécession. Le ministère anglais a tenu dans la question américaine une conduite qui suffirait au besoin à nous mettre en garde contre l'idée imprudente de reconnaître le sud. La partie du discours de lord Russell relative à l'Amérique est très curieuse à étudier à ce point de vue. S'il existait un esprit public organisé parmi nous, et qu'on voulût reconnaître le sud, notre gouvernement n'aurait pas à soutenir contre l'opinion une lutte moins vive que celle que le gouvernement anglais a dû soutenir pour résister au courant d'opinion qui demandait la reconnaissance de la confédération. Le ministère anglais a résisté aux préjugés passionnés de son pays. Il a persisté dans la politique de non-intervention. Cette prudence inflexible a fini par lasser le gouvernement de Richmond. M. Jefferson

Davis a retiré son représentant à Londres, M. Mason. Le dépit et l'impatience du gouvernement de Richmond se comprennent aisément lorsqu'on a parcouru le *Blue Book*. On y voit de fréquentes et longues communications écrites de M. Mason, auxquelles le comte Russell ne répondait jamais que par des accusés de réception d'une brièveté et d'une sécheresse qui lui sont toutes particulières. Le contraste entre les dépêches de l'envoyé confédéré et les deux lignes stéréotypées du ministre anglais finissait par devenir comique. M. Mason a été envoyé en France et associé à M. Slidell. Le séjour de la France lui sera certainement plus agréable que celui de l'Angleterre; mais il n'y recrutera pas de partisans à sa cause. Déjà en Angleterre les sympathies pour les confédérés vont diminuant. Lord Russell a dit que, dans son opinion, les partisans de l'union avaient en Angleterre la majorité numérique. Ce retour d'opinion est curieux; les commissaires confédérés ne peuvent espérer de trouver en France la compensation de ce qu'ils ont perdu en Angleterre.

Un des écrivains les plus éminens de notre cycle littéraire, M. de Vigny, vient de mourir, et la *Revue* perd en lui un de ses collaborateurs les plus distingués. La mort de M. de Vigny a été prématurée, et pourtant il semblait avoir mis fin lui-même, depuis plusieurs années, à sa carrière littéraire. Cet esprit délicat avait débuté sous la restauration par le roman de *Cinq-Mars*. Il fut militant à son heure, et au moment de la lutte romantique il livra bataille sur l'*Othello* de Shakspeare, qu'il voulut approprier à notre scène. Ses vrais joyaux littéraires furent l'œuvre des années d'entrain qui suivirent la révolution de 1830, la révolution qui porte la date rayonnante de la jeunesse de notre siècle. C'est alors qu'il écrivit les *Consultations du Docteur noir*, ces biographies de trois poètes diversement illustres et également malheureux, compositions brodées de fantaisie, et où le sentiment poétique le plus exquis émane de la mise en scène la plus soigneusement arrangée et du style le plus délicatement travaillé. Il n'y a pas moins de finesse de sentiment et d'art dans les scènes qui suivirent, et qui forment le volume de *Servitude et Grandeur militaires;* mais l'inspiration semble ici plus robuste, et la touche plus vigoureuse. On relira toujours avec émotion ces pages du capitaine Renaud, où le roman côtoie la grande histoire. M. de Vigny s'arrêta après ce dernier ouvrage. On a eu de lui plus tard, à de rares intervalles, des poèmes philosophiques; mais il semble que cet esprit raffiné ne fût point de ces natures exceptionnellement vigoureuses qui, après avoir eu les grâces et les élégances de la jeunesse, arrivent à la puissance féconde du talent viril. L'exemple n'est pas rare à notre époque de ces esprits qui ne s'accommodent point aux divers âges de la vie. Quant à M. de Vigny, avec les romans, les nouvelles, les poésies et les drames de sa jeunesse, il avait fourni une œuvre complète. Ce fut peut-être de sa part une coquetterie d'artiste et une preuve de goût d'en rester là, de peur d'altérer l'unité d'une carrière littéraire qui restera comme une des plus pures et des plus nobles de notre époque.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

UN NOUVEL OUVRAGE SUR LA GRÈCE.[1]

La Grèce a été depuis quarante ans l'objet des appréciations les plus contradictoires. Les uns lui ont prodigué le dithyrambe, les autres ne lui ont pas ménagé la satire : ses adversaires n'ont pas été moins passionnés que ses admirateurs. Ceux-ci la condamnaient à une décadence éternelle, ceux-là nous annonçaient déjà le retour prochain des jours de Thémistocle et de Miltiade. On reconnaît aujourd'hui que la vérité est entre ces exagérations. Depuis que les derniers événemens ont ramené sur la Grèce l'attention de l'Europe, on est porté à se prémunir contre les entraînemens du blâme aussi bien que contre ceux de l'enthousiasme, et à juger sans parti pris la situation morale et matérielle des Hellènes.

Un livre qui résume bien cet état de l'opinion est celui qu'a publié récemment Mme Dora d'Istria sous le titre d'*Excursions en Roumélie et en Morée*. Il y a là un tableau presque complet de la Grèce moderne. Animé d'un vif désir de se montrer impartial, l'écrivain a écouté les hommes de tous les partis et interrogé avec autant de soin les chevriers du Parnasse et les pâtres arcadiens que les députés et les ministres. Mme Dora d'Istria raconte ce qu'elle a vu dans les provinces comme à Athènes, dans la cabane des paysans comme dans les salons des Phanariotes. Elle évoque tour à tour, dans un style à la fois sérieux et pittoresque, les traditions de la mythologie, les souvenirs de l'histoire, les beautés de la nature. Il y a dans son livre des faits et des idées, de l'imagination et de la statistique, de la politique et de la poésie. Elle sait décrire et admirer ces montagnes dont les pentes grisâtres se parent le soir des teintes changeantes de l'azur, de la pourpre et de l'améthyste, ces franges d'argent liquide qui couronnent les crêtes radieuses, ces étoiles dont les froides régions de l'ouest ignoreront toujours l'éclat, ce pays favorisé du ciel où « l'îlot le plus stérile, noyé dans un or transparent, a l'air d'un séjour digne des habitans de l'Olympe, » et en quittant le rivage de l'Attique elle se souvient du chœur de la *Médée* d'Euripide : « O heureux fils d'Érechthée, fortunés enfans des mortels, vous qui marchez dans un air pur, plein de lumière et de clarté! »

La Grèce ne se plaindra point d'être observée ainsi. C'est avec un respect religieux que Mme Dora parle de cette nation qui a laissé de si grands souvenirs. Persuadée que les idées libérales sont les seules capables de régénérer l'Orient, elle est également convaincue qu'avec les qualités dont ils sont doués, les Grecs peuvent, s'ils le veulent, triompher de tous les ob-

(1) *Excursions en Roumélie et en Morée*, par Mme Dora d'Istria; Paris, Cherbuliez, 1863.

stacles qui entravent encore le développement de leur prospérité. Elle a trouvé chez eux « un goût pour l'instruction fort rare dans l'Europe orientale, un amour sincère de la patrie, un vif désir de mériter les sympathies du monde civilisé, une foi inébranlable dans l'avenir. » En se reportant à ce qu'était la Grèce à la fin de la guerre de l'indépendance, l'on ne peut, à vrai dire, s'empêcher de reconnaître que peu de pays ont fait en si peu de temps d'aussi rapides progrès. Quand les Turcs l'évacuèrent le 1er avril 1833, Athènes n'offrait que des décombres. Ce n'était qu'une bourgade ruinée, comptant à peine quatre mille âmes. Aujourd'hui c'est une capitale avec deux mille maisons et vingt mille habitans. Le Pirée était comblé, pas une cabane ne s'élevait sur ses rives, et c'est aujourd'hui l'une des plus importantes stations des mers orientales. Sept mille bateaux portant le pavillon de tous les peuples maritimes y abordent chaque année, et le port n'est pas moins animé qu'au temps de Thémistocle. Le voyageur cherchait en vain l'emplacement où fut Sparte, et Sparte, relevée en 1840, est maintenant le chef-lieu de la nomarchie de Laconie. Patras, Argos, Missolonghi, Nauplie, sont sorties de leurs ruines. La population du royaume, qui ne s'élevait en 1834 qu'à 612,000 habitans, en compte à présent 1,200,000, et les dernières statistiques comparées ont établi ce fait curieux que de tous les pays de l'Europe, c'est la Grèce où l'accroissement de la population se fait dans la proportion la plus considérable. La marine marchande des Hellènes joue un rôle important dans les ports de la Mer-Noire et dans les échelles du Levant. En 1838, la Grèce possédait 3,260 navires ou barques de toute grandeur, jaugeant ensemble 88,500 tonneaux. Elle a maintenant 4,000 bâtimens de commerce ou de pêche mesurant 300,000 tonnes et portant 27,000 matelots. En dix-sept années, de 1845 à 1862, les revenus publics avaient augmenté de 68 pour 100. Le mouvement de la marine marchande atteste les sérieux progrès du commerce. Les exportations, qui en 1844 s'élevaient à 10 millions de drachmes (la drachme vaut environ 97 centimes), avaient atteint en 1857 le chiffre de 30 millions de drachmes. L'instruction, qui est gratuite pour l'enseignement primaire comme pour l'enseignement secondaire, s'est répandue dans une proportion étonnante. D'après une statistique de 1860, la Grèce comptait dans ses nombreuses écoles près de 60,000 élèves des deux sexes. Un peuple chez qui l'éducation est aussi populaire, le goût de la littérature aussi enraciné, qui a pour l'étude, pour le commerce, pour la navigation une aptitude si remarquable, qui jouit de tous les bienfaits et de toutes les garanties d'une organisation communale essentiellement démocratique et d'une constitution où sont inscrits tous les principes et toutes les libertés modernes, un pareil peuple tient à coup sûr une noble place dans cet Orient que la civilisation européenne semblait avoir abandonné.

Assurément il y a beaucoup d'ombres à ce tableau, et la Grèce est loin d'avoir encore justifié toutes les espérances que l'Europe a placées en elle.

La mauvaise administration des finances a paralysé les ressources indigènes, l'industrie est restée inactive, l'agriculture n'est pas sortie des voies de la routine, les terres arables du royaume sont évaluées à trois millions d'hectares, et il n'y en a pas la moitié de cultivées; les sciences et les études pratiques ont été trop sacrifiées au goût de la politique et des belles-lettres, aucun chemin de fer ne sillonne le pays, et c'est à peine si l'on a construit quelques routes; l'administration a toujours laissé à désirer, et le système constitutionnel n'a pas fonctionné sans entraves; des questions d'intérêt personnel, de stériles intrigues, des discussions oiseuses se sont souvent produites. Qui donc pourrait s'en étonner? Mme Dora d'Istria le fait remarquer avec raison, il n'est aucune nation de l'Occident qui n'ait cherché péniblement sa voie avant d'entrer en possession de ses libertés, et les Anglo-Saxons des deux mondes, dont on cite perpétuellement l'exemple, ont eu sous ce rapport autant d'épreuves à subir que les races les plus turbulentes du midi.

Si l'on veut être juste, on reconnaîtra d'ailleurs que peu de pays ont passé plus facilement que la Grèce de l'absolutisme au système constitutionnel. Après avoir vécu sous le régime républicain depuis la guerre de l'indépendance jusqu'en 1832, sous celui de la monarchie absolue de 1832 au mois de septembre 1843, la Grèce a obtenu le 30 mars 1844 une constitution modelée presque en tout point sur la charte française de 1830. Cette grande réforme s'accomplit sans l'effusion d'une goutte de sang. Jamais révolution ne fut plus calme, plus pacifique; de tout le mouvement d'un peuple unanime, il ne resta guère d'autre trace que le mot constitution, écrit par dix mille mains sur les murailles de marbre de la résidence royale. Égalité devant la loi, inviolabilité de la liberté individuelle, du domicile, de la propriété, liberté de la presse et de l'enseignement, tels sont les droits acquis au citoyen hellène. « Lois constitutionnelles, salut! s'écrie dans un élan lyrique le poète Alexandre Soutzo. Vous étiez mystérieusement gravées dans le cœur de tous les Grecs; mais vous attendiez pour briller au grand jour les rayons du 3 septembre, comme ces écritures cachées qui n'apparaissent qu'au contact de la flamme. Saintes lois, vous êtes éternelles! Nées dans le jardin sacré d'Épidaure, scellées du sang de nos héros, vous êtes désormais l'évangile politique de la Grèce. »

En vertu de la constitution de 1844, le roi exerce, avec un ministère responsable, le pouvoir exécutif; il partage le pouvoir législatif avec les deux chambres. Les députés sont élus pour trois ans. Ils reçoivent pendant la durée de leurs travaux une indemnité mensuelle de 250 drachmes, et ils doivent être au moins quatre-vingts. Les sénateurs sont nommés à vie par le roi, qui peut élever leur nombre à la moitié de celui des députés, et leurs attributions sont à peu près les mêmes que celles de notre ancienne chambre des pairs. Ce n'est pas seulement une charte que la Grèce nous a empruntée; la plupart de ses institutions sont imitées des nôtres. Elle pos-

sède un conseil d'état, une cour des comptes. Le code français forme la base de la législation et de l'organisation judiciaire. Il y a une cour de cassation (aréopage), deux cours d'appel, dix tribunaux de première instance, trois tribunaux de commerce, des justices de paix, des cours d'assises et le jury. Au point de vue de l'administration locale, on retrouve notre division en départemens, en arrondissemens, en communes; au point de vue de l'enseignement, nos écoles normale, polytechnique, militaire, navale. Comme en France, le suffrage universel est la source des pouvoirs qui régissent la commune, et dès qu'ils ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, tous les membres qui la composent jouissent du droit d'électeur.

Malgré ces emprunts faits à nos mœurs et à nos lois, la renaissance de la Grèce a cela de caractéristique que la nation ne néglige rien pour se rattacher à son passé glorieux et pour évoquer les souvenirs qui ont été la cause la plus efficace de sa régénération. Ainsi reçoivent un éclatant démenti les doctrines d'un ingénieux publiciste allemand qui s'imaginait avoir découvert qu'il n'existait plus de Grecs. Par leurs qualités et par leurs défauts même, les Hellènes ont protesté contre le sophisme de M. Fallmerayer. Des héros se sont montrés qui auraient été reconnus pour les fils de la Grèce à Salamine et à Mycale, et M. de Chateaubriand a pu dire : « Le mépris n'est plus permis là où se trouve tant d'amour de la liberté et de la patrie; quand on est perfide et corrompu, l'on n'est pas si brave. Les Grecs se sont refaits nation par leur valeur; la politique n'a pas voulu reconnaître leur légitimité : ils en ont appelé à la gloire. » Ce n'est pas seulement au moral, c'est au physique qu'ils conservent le type traditionnel de leurs ancêtres. L'auteur de *la Grèce contemporaine*, qui ne peut être accusé d'un enthousiasme exagéré, constate que la race grecque n'a que fort peu dégénéré, que ces grands jeunes gens à la taille élancée, au visage ovale, à l'œil vif, à l'esprit éveillé, qui remplissent les rues d'Athènes sont bien de la famille qui fournissait des modèles à Phidias. M. Cyprien Robert, M. Alfred Maury, M. Beulé, tous les hommes qui ont visité la Grèce et y ont fait de sérieuses études ethnographiques se plaisent à signaler les analogies qu'un observateur impartial ne peut manquer de reconnaître entre la Grèce ancienne et la Grèce actuelle. On retrouve chez les Hellènes l'intelligence, la vivacité, la mobilité d'impression de leurs aïeux, et parmi les reproches que l'on fait à leur caractère, il n'en est pas un seul qui n'ait été adressé à leurs ancêtres. Cette versatilité qui les fait s'exalter tantôt pour une puissance et tantôt pour une autre, cette ambition ardente qui a produit ce qu'on appelle en Grèce la *grande idée*, cet esprit entreprenant qui ne tient pas compte des obstacles, ne sont-ce pas là des souvenirs vivans du passé, et ne pourrait-on pas appliquer aux Athéniens du XIXe siècle le portrait que traçait Thucydide : « Il y a un peuple qui ne respire que les nouveautés? Prompt à concevoir, prompt à exécuter, son audace passe sa force. Dans les périls où il se jette souvent sans réflexion, il ne perd jamais l'espoir; naturellement inquiet, il

cherche à s'agrandir au dehors; vainqueur, il s'avance et suit sa victoire; vaincu, il n'est point découragé. Pour les Athéniens, la vie n'est pas une propriété qui leur appartienne, tant ils la sacrifient aisément à leur patrie. Ils croient qu'on les a privés d'un bien légitime toutes les fois qu'ils n'obtiennent pas l'objet de leurs désirs. Ils remplacent un dessein trompé par une nouvelle espérance. »

Que de détails dans la vie athénienne d'aujourd'hui rappellent l'Athènes des siècles passés! Comme au temps d'Aristophane, l'agora est le théâtre sur lequel le peuple athénien donne un libre cours à ses passions vives et mobiles, à son caractère, qui passe si rapidement de l'admiration à la critique et de l'enthousiasme à l'ironie. Dans ce carrefour, formé par la jonction de la rue d'Hermès et de la rue d'Éole, où se réunissent toutes les classes de la société, où le prolétaire, usant des libertés de la langue grecque, peut sans crainte tutoyer le plus grand personnage et l'appeler frère, ἀδελφέ, quelle activité de discussion, quelle verve satirique, que de groupes passionnés, quelle volubilité de langage! Députés, sénateurs, militaires, publicistes, ouvriers, tout le monde s'occupe de politique avec passion. Les débats littéraires ne sont pas moins bruyans. Chaque année, l'académie d'Athènes ouvre un concours poétique, et elle décerne un prix fondé par l'opulent patriote Rhallis pour l'œuvre la plus remarquable par l'invention et la pureté du style. Le nom du vainqueur est annoncé le 25 mars, anniversaire de la proclamation de l'indépendance hellénique. Ce jour-là, quelle animation dans la ville! que de controverses sur le mérite des concurrens! quelle attention, quel silence lorsque le président de l'académie fait connaître le résultat de la lutte ! quels applaudissemens quand la couronne de laurier se pose sur le front victorieux! En Grèce, le poète accomplit la mission tracée par Horace, il embellit l'existence du pauvre, il charme et il console; *inopem solatur et ægrum.* « Que de fois, dit un écrivain à qui la Grèce est bien connue, M. Yéméniz, et dont la *Revue* a publié quelques études, que de fois, pendant mes courses dans l'intérieur du pays, n'ai-je pas entendu des artisans, des marchands, des voyageurs de la plus médiocre apparence, déclamer à tour de rôle les plus belles tirades de quelque récent poème! » Les chants populaires de M. Rhangabé, *la Voyageuse, le Courrier, le Départ,* sont redits dans tous les villages et sur tous les chemins de la Grèce « par les aveugles qui mendient, par les klephtes qui chassent, par les pâtres nonchalans qui rêvent. » Le culte de la littérature n'est pas seulement une passion pour les Hellènes, c'est l'accomplissement d'un devoir de patriotisme. Sentant qu'ils doivent à leurs aïeux la résurrection de leur patrie, ils ont voulu, comme par reconnaissance, en faire revivre l'antique langage. Ils débarrassent chaque jour leur idiome des locutions étrangères et des empreintes barbares qui le défiguraient, et si ce mouvement continue encore quelques années dans les proportions qu'il a prises depuis la fin de la guerre de l'indépendance, la langue d'Homère et

de Platon, la plus belle, la plus riche, la plus musicale qu'on ait parlée sous le soleil, redeviendra une langue vivante qui aura reconquis, comme par miracle, toute sa splendeur et toute sa pureté.

Tragédie, comédie, histoire, satire, tous les genres de littérature en Grèce cherchent leur unique inspiration dans le sentiment national et populaire, et la pensée qui a guidé tous les écrivains pourrait se résumer par ces strophes de M. Rhangabé : « Souviens-toi que la Grèce est le cadavre sacré d'une morte à laquelle il faut rendre la vie. C'est une énorme pierre précieuse qui est tombée dans l'abîme, et que tu dois, à force de travaux et de sueurs, reporter à la haute cime d'où elle est détachée. C'est un sol sacré, où le pied du passant distrait glisse à chaque pas dans le sang des martyrs, une terre pleine d'espérances qui renferme un germe fécond. Si tu t'es donné pour mission de replacer sur le front de la Grèce ses antiques lauriers, heureuse et digne d'envie la ville qui t'a vue naître! heureuse et digne d'envie la mère qui t'a donné le jour! »

Cette tendance générale de la littérature hellénique n'a peut-être pas été étrangère aux graves événemens dont le récit termine l'ouvrage qui a provoqué ces réflexions. On sait quelles difficultés la Grèce a traversées avant de trouver un nouveau monarque. Le pays a été livré à des agitations aussi stériles que dangereuses, et, pour le préserver d'une catastrophe, il n'a fallu rien moins que l'entente parfaite des trois cours protectrices et leur sincère désir de substituer aux anciennes rivalités des idées de conciliation et de désintéressement. Le royaume hellénique ne doit plus être, comme il le fut au commencement de son existence, le terrain d'influences étrangères qui avaient, entre autres inconvéniens, celui de trop souvent associer à de mesquines intrigues parlementaires le nom des grandes puissances. L'histoire de ces trois partis anglais, français et russe, ayant leurs journaux, leurs hommes d'état, leur système, serait presque l'histoire de la Grèce depuis qu'elle est constituée en un état indépendant. Il existe dans une pièce de M. Rhangabé, *les Noces de Koutrouli,* un chœur célèbre, celui des Influences, αἱ Ἐπιῤῥοαί, où le poète prête un ingénieux langage à l'Angleterre, à la France et à la Russie, promettant tour à tour leur appui à un Grec affamé du pouvoir. C'est d'abord l'Influence russe qui parle : « O toi qui as mis un pied tremblant sur l'échelle du pouvoir, je te tends la main. Ne cherche pas d'autres secours. Géant couché sur les glaces, ma puissance embrasse le levant et le couchant; l'astre polaire est un diamant de ma couronne, mon pas fait craquer les glaciers de l'Oural, et mon souffle fait naître les tempêtes hyperboréennes. L'hiver aux sourcils neigeux veille aux portes de mon empire et en ferme l'accès. Ces portes laissèrent un jour passer les braves de l'Occident; mais elles se refermèrent sur eux, et ils restèrent ensevelis sous un linceul immense. O mortel épris de la gloire, à genoux! Adore et chante hosanna! Baise le talon de ma sandale! Tends ton dos courbé, afin que le knout, aux angles crochus, y découpe d'étroites la-

nières! A ce prix, je te donnerai la puissance, tu seras le pasteur des peuples, tu posséderas l'émeraude et le saphir asiatiques; des ruisseaux d'or jailliront autour de toi. »

Vient ensuite l'Influence anglaise. « L'Océan écumeux, dit-elle, porte la terreur de mon nom jusqu'aux limites de l'onde. Partout où la tempête déploie sur mer ses ailes humides, mon étendard flotte et resplendit comme un météore. Le léviathan, monstre terrible, est mon serviteur; il couve le feu dans son sein et vomit la fumée; il dompte pour moi les flots pressés contre ses flancs nerveux; mes villes fortes s'élèvent jusque sur les confins du monde; le canon proclame de sa voix d'airain mes lois protectrices. La panthère indienne rampe à mes pieds. J'ai asservi la matière et imprimé à la nature le sceau de mon intelligence. La liberté est à moi, elle siége à mes côtés. Heureux mortel! soumets avec reconnaissance tes épaules à mon joug protecteur : tu seras esclave, je serai libre; tu seras le pygmée, moi le géant, et si tu refuses les avantages de mon protectorat, je cours sur toi, boxeur invincible, et, les poings fermés, je t'enseignerai une sage soumission. »

C'est l'Influence française qui parle la dernière, et l'on voit facilement que c'est à elle qu'appartiennent les prédilections du poète. « Semblable, s'écrie-t-elle, au papillon qui vole de fleur en fleur, et qui aspire le parfum des unes, la rosée des autres, je m'élance vers tout ce qui est noble, grand et généreux. Je suis aussi parfois le coq ami des batailles : alors, debout sur les promontoires, je bats des ailes, j'annonce l'aurore aux peuples endormis, je leur chante l'hymne du réveil. A ma voix, les nations tressaillent et ressentent le frisson de la liberté. Donne-moi ta foi, je te donnerai en retour la torche qui dissipe les ténèbres de la superstition, une religion d'espérance et non de crainte, une philosophie souriante, le fil d'Ariane enfin qui conduit à la liberté. »

Bien que le parti français ait joué le rôle le plus important, et que son fondateur, Coletti, ait peut-être laissé la réputation de l'homme d'état le plus remarquable de la Grèce moderne, la France a été la première à conseiller aux Hellènes de s'inspirer d'une politique purement et exclusivement nationale. Depuis la fin de la guerre de Crimée, cette triple désignation de partis français, anglais et russe est tombée en désuétude. Il faut espérer qu'elle finira par être complétement oubliée, et que les Grecs n'auront plus d'autre pensée que la régénération de leur patrie par elle-même. M. Rhangabé l'a très bien dit dans l'un des chœurs de ses *Noces de Koutrouli :* « Celui qui ambitionne le pouvoir doit l'envisager non point comme le fruit de la ruse, ni comme un présent de l'étranger, mais comme la récompense du zèle patriotique. Qu'il ne déshonore pas la Grèce en traînant sa chlamyde aux pieds de l'étranger, ainsi qu'un mendiant ses haillons! »

L'avenir de la Grèce dépend en effet de ses propres efforts. Les puissances lui ont tendu plusieurs fois une main généreuse. C'est à elle de marcher

dans la voie qui lui a été ouverte, et de se montrer digne des sympathies qui lui ont été prodiguées. La conduite adoptée récemment par les trois cours est une nouvelle preuve de leur bienveillance. Dès que la candidature du prince George de Danemark s'est produite et a paru présenter de sérieuses garanties, elles l'ont recommandée aux Hellènes à titre de conseil amical, et lorsque la Grèce s'est prononcée, elles n'ont rien négligé pour faciliter par leurs bons offices l'avénement du règne nouveau. L'élection du 30 mars 1863 avait à peine eu lieu que les plénipotentiaires des trois puissances se réunissaient en conférence à Londres et déclaraient que les événemens accomplis ne sauraient altérer en rien la ferme intention de leurs gouvernemens de veiller d'un commun accord au maintien du repos, de l'indépendance et de la prospérité du royaume hellénique. Les engagemens contractés en 1832 avaient une portée générale; ils survivaient à la dynastie bavaroise, et si les trois cours ne déclinaient aucune des obligations résultant de leur protectorat collectif, de son côté le nouveau monarque assumait celles qu'avait prises la royauté déchue.

En même temps la conférence s'occupait d'une des questions les plus chères à la Grèce, celle des Iles-Ioniennes. Au moment où avait été posée la candidature du prince Alfred, le gouvernement anglais avait annoncé une résolution accueillie avec autant de satisfaction que de surprise. Comprenant que sa domination déguisée sur l'archipel ionien serait la pierre d'achoppement de son influence en Grèce, il se déclarait prêt à se dessaisir du protectorat, pourvu que cet abandon fût demandé par les septinsulaires et accepté par les puissances. En 1815, l'Angleterre avait semblé n'accepter qu'à regret ce protectorat. Elle l'avait offert à l'Autriche dans une conférence tenue pendant le congrès de Vienne entre les plénipotentiaires des cinq grandes cours, et l'opposition de la Russie avait seule empêché cette combinaison de prévaloir. On aurait alors incliné à proclamer l'indépendance absolue des sept îles; mais elles n'étaient pas en mesure de se défendre par elles-mêmes, et à défaut d'un royaume hellénique, qui à cette époque n'existait pas, ce fut la Grande-Bretagne qui fut investie du protectorat par un traité signé à Paris le 5 novembre 1815. Le nouvel état reçut en 1817 une constitution qui fonctionna d'abord d'une manière régulière; mais du jour où le royaume de Grèce fut créé, les vœux des Ioniens se tournèrent du côté des Hellènes, dont ils parlent la langue et dont ils ont les mœurs, la religion, les idées. Depuis lors, le gouvernement anglais ne régna plus que par la force. A la suite de l'insurrection de 1848, qui fut sévèrement réprimée, il avait essayé du système des concessions. Un décret du 22 décembre 1851 avait modifié dans un sens libéral la constitution de 1817, et les réunions du parlement ionien étaient devenues annuelles. L'opposition, au lieu de s'adoucir, ne fit que s'irriter. La mission de M. Gladstone en 1859 n'eut d'autre résultat que de rendre plus éclatante encore l'expression du vœu national.

Le rôle des lords hauts-commissaires était chaque jour plus difficile. Le parlement ionien ne se réunissait jamais sans réclamer l'annexion à la Grèce, et cette démarche provoquait immédiatement une ordonnance de dissolution de l'assemblée. Le cabinet de Londres a eu le mérite de reconnaître les devoirs que ses maximes de droit public lui imposaient en présence de cette situation, et lord Russell a écrit avec une noble franchise, dans une dépêche du 10 juin : « L'amour de l'indépendance dans l'union avec une race homogène a des droits à l'estime d'une nation qui se glorifie de son amour pour la liberté. C'est pour cela que, voulant fortifier la monarchie hellénique et satisfaire aux vœux fréquemment, quoique irrégulièrement exprimés dans les Iles-Ioniennes, le gouvernement de la reine a proclamé son intention de consentir à leur réunion à la Grèce. » De son côté, la cour de Danemark, dès qu'il fut question de la candidature du prince George, reconnut la nécessité pour ce prince d'apporter à ses nouveaux sujets l'annexion des sept îles comme don de joyeux avénement, et elle en avait fait une condition *sine quâ non* de l'acceptation de la couronne. Aussi la conférence de Londres a-t-elle étendu par anticipation à l'archipel ionien la garantie des frontières de la Grèce. Il a été convenu en outre, dans le protocole du 6 juin, converti depuis en traité, que le roi George pourrait ne pas changer de religion, mais que ses successeurs devraient embrasser le rite oriental, qu'en aucun cas la couronne grecque et la couronne danoise ne pourraient se trouver réunies sur la même tête, enfin que les trois cours emploieraient leurs bons offices pour faire reconnaître le roi des Hellènes sous le nom de George Ier par tous les souverains et les états avec lesquels elles sont en relations.

Bientôt le nouveau monarque va paraître au milieu de ses sujets, qui attendent son arrivée comme le signal d'une ère de concorde et de pacification. Espérons que, si des voyageurs sympathiques à la Grèce, comme Mme Dora, la visitent encore, ils y trouveront de notables progrès accomplis. Rarement plus noble tâche fut dévolue à un jeune prince, et l'Europe pourrait répéter à George Ier cette belle parole de Cicéron : « Souvenez-vous, Quintius, que vous commandez aux Grecs, qui ont civilisé tous les peuples en leur enseignant la douceur et l'humanité, et à qui Rome doit les lumières qu'elle possède. »

I. DE SAINT-AMAND.

V. DE MARS.

LES

SCIENCES DE LA NATURE

ET

LES SCIENCES HISTORIQUES

A M. MARCELLIN BERTHELOT.

Dinard, près Saint-Malo, août 1863.

Ici, au bord de la mer, revenant à mes plus anciennes idées, je me suis pris à regretter d'avoir préféré les sciences historiques à celles de la nature, surtout à la physiologie comparée. Autrefois, au séminaire d'Issy, ces études me passionnèrent au plus haut degré: à Saint-Sulpice, j'en fus détourné par la philologie et l'histoire; mais chaque fois que je cause avec vous, avec Claude Bernard, je regrette de n'avoir qu'une vie, et je me demande si, en m'attachant à la science historique de l'humanité, j'ai pris la meilleure part.

Que sont en effet les trois ou quatre mille ans d'histoire que nous pouvons connaître dans l'infini de durée qui nous a précédés? Rien sans doute, et les philosophes de l'école littéraire, hostiles ou indifférens aux résultats venant des sciences naturelles, seront toujours fermés au véritable progrès. L'histoire dans le sens ordinaire, c'est-à-dire la série des faits que nous savons du développement de l'humanité, n'est qu'une portion imperceptible de l'histoire véritable, entendue comme le tableau de ce que nous pouvons savoir du développement de l'univers. Les passions que soulève inévitablement l'étude critique du passé s'opposent d'ailleurs à ce qu'on porte en de telles recherches la froideur et le désintéressement qui sont la condition indispensable de la découverte du vrai. Si les sciences

historiques laissaient le public aussi calme que la chimie, elles seraient bien plus avancées; mais ce qui fait leur danger fait aussi leur noblesse. Avec leurs énormes difficultés, malgré les obstacles qui s'opposent à ce qu'on les traite d'une manière impartiale, malgré leur liaison intime avec la politique et la morale, malgré les froissemens qu'elles sont obligées de causer à une foule d'intérêts ou de préjugés respectables, les études historiques ont le droit de se consoler du dédain qu'elles rencontrent chez plusieurs de vos confrères. Quand je songe à ce que seraient ces études, si elles étaient cultivées par des esprits philosophiques dégagés des habitudes étroites de l'humaniste, je m'encourage à poursuivre des recherches que ceux-là seuls qui ne les comprennent pas traitent d'inutiles curiosités.

Le temps me semble de plus en plus le facteur universel, le grand coefficient de l'éternel « devenir. » Toutes les sciences me paraissent échelonnées par leur objet à un moment de la durée. Chacune d'elles a pour mission de nous apprendre une période de l'histoire de l'être. L'histoire proprement dite est, à ce point de vue, la plus jeune des sciences. Elle nous éclaire seulement sur la dernière période du monde, ou, pour mieux dire, sur la dernière phase de cette période. Ce qu'elle nous apprend, elle nous l'apprend d'une manière imparfaite, avec d'énormes lacunes. L'histoire ne commence à être mise par écrit qu'à une époque où l'humanité est parvenue à un état très avancé de réflexion. L'Égypte et la Chine sont déjà vieilles quand elles arrivent à notre connaissance; les Grecs et le peuple juif nous apparaissent dans la splendeur d'une admirable jeunesse; mais avant cela quelles aventures n'avaient-ils pas traversées! Les origines de Rome seront toujours un mystère, faute de vieux livres indigènes. Que dire du long sommeil que les Celtes, les Germains, les Slaves traversèrent avant de rencontrer des peuples en possession de l'écriture qu'ils aient forcés à s'occuper d'eux?

Notre siècle, par des prodiges d'induction scientifique, a réussi à reculer de beaucoup les bornes de l'histoire. La philologie et la mythologie comparées nous font atteindre des époques bien antérieures à tout document écrit. L'homme en effet parla et créa des mythes avant d'écrire. Certes l'histoire remonte aussi par ses récits fort au-delà de l'époque où vécurent les premiers historiens; mais la transmission des faits un peu anciens est d'une extrême imperfection, tandis que le langage et la mythologie se conservent intacts durant des milliers d'années. Le Lithuanien parle encore presque sanscrit, et M. Grimm a prouvé que les mythes primitifs de la race indo-européenne vivent encore chez les paysans de la

Souabe et du Hartz. Que ne renferment pas les vieux chants populaires ou sacrés, surtout les Védas, les plus antiques, les plus vénérables de tous! Une analyse délicate a ainsi fourni à la science des données capitales sur une époque où l'historiographie n'existait pas et ne pouvait exister. En ce qui concerne notre race en particulier, il est certain que, grâce aux fines recherches de Kuhn, Max Müller, Pictet, Bréal, nous voyons les Ariens primitifs, les ancêtres communs des Grecs, des Latins, des Germains, des Slaves, avant leur dispersion, avec plus de clarté que nous ne voyons certains états sociaux actuels de l'Afrique et de l'Asie centrales. Une analyse semblable appliquée aux antiquités sémitiques permettrait d'entrevoir, quoique avec moins de clarté, le temps où les Syriens, les Arabes, les Hébreux, vivaient ensemble. Si les travailleurs sérieux n'étaient pas si rares, quelles découvertes n'amènerait pas une étude philosophique et critique du chinois, des langues tartares! Une science nouvelle, ouvrant devant nous l'histoire anté-historique, a de la sorte été fondée, histoire d'une autre nature que celle qui résulte des chroniques, n'apprenant ni une succession de rois, ni batailles, ni prises de villes, mais des choses en réalité bien autrement importantes. Les faits qui, à l'heure qu'il est, exercent la plus forte influence sur les choses humaines se sont passés dans cette période reculée. La filiation des races, les lois primitives, la diversité des langues, la constitution fondamentale des idiomes qui se parlent encore, viennent de là. Quand Hérodote écrivait, les Slaves, les Germains existaient déjà depuis des siècles avec leurs traits essentiels, des usages qui se retrouvent de nos jours dans plus d'un village de l'Allemagne avaient force de loi dans quelque canton de la Scythie, la langue de Goethe, de Mickiewicz, était tracée d'avance quant à ses linéamens généraux.

La philologie et la mythologie comparées nous font ainsi remonter bien au-delà des textes historiques et presque aux origines de la conscience humaine. Dans l'ordre chronologique des sciences, ces deux études prennent rang entre l'histoire et la géologie. Cette dernière en effet est loin d'être étrangère à l'histoire de l'homme. Des indices jusqu'ici isolés et douteux, mais qui deviendront peut-être nombreux et concordans, feraient reculer bien plus loin qu'on n'est porté à le supposer l'existence de l'espèce humaine sur notre planète. Au-delà de l'horizon que nous montraient la mythologie et la philologie comparées, lequel s'arrête à la formation des grandes races, il y aura l'horizon de la paléontologie, de la zoologie et de l'anthropologie comparées. Peut-être même une certaine archéologie trouvera-t-elle ici des applications. Pour moi, j'incline à l'opinion qui fait des monumens dits « celtiques » de la Bretagne, du Danemark, des restes de cette humanité primitive qui a précédé

sur notre sol l'arrivée des grandes races. On n'y a jamais trouvé un objet de fer, le bronze même y est très rare. Jamais aucun peuple arien n'a construit de la sorte. Tout cela est encore à l'état de documens épars. Mais ne pensez-vous pas que si la morphologie zoologique était étudiée avec plus de philosophie, avec l'œil pénétrant d'un Geoffroy Saint-Hilaire, d'un Goethe, d'un Cuvier non tourmenté de la manie d'être officiel, ne pensez-vous pas, dis-je, qu'elle livrerait le secret de la formation lente de l'humanité, de ce phénomène étrange en vertu duquel une espèce animale prit sur les autres une supériorité décisive?

Pour moi, j'ai toujours pensé que le secret de la formation des espèces est dans la morphologie, que les formes animales sont un langage hiéroglyphique dont on n'a pas la clé, et que l'explication du passé est tout entière dans des faits que nous avons sous les yeux sans savoir les lire. Le temps fut ici encore l'agent par excellence. L'homme est arrivé à ce qu'il est par un progrès obscur qui dura des milliers d'années et probablement se consomma sur plusieurs points à la fois. Les zoologistes, qui, selon l'expression de la scolastique, voient tout *in esse*, au lieu de tout voir *in fieri*, nient, je le sais, les modifications séculaires des espèces. Pour eux, chaque type animal, constitué une fois pour toutes, se continue avec une sorte d'inflexibilité à travers les âges. Quoi de moins philosophique? Rien n'est stable dans la nature; tout y est dans un perpétuel développement. L'échelle sur laquelle a pu être faite l'expérimentation régulière de la fixité des espèces est imperceptible. On s'en réfère à Aristote, aux hypogées de l'Égypte. Admettons que les identités constatées par ces moyens de contrôle soient bien réelles. Qu'est-ce que cela? Les vraies hypogées à consulter en pareil cas sont les couches géologiques. Or que nous présentent ces couches? Une vie animale et végétale fort différente de celle qui existe. Et comment s'est fait le passage des faunes et des flores révélées par la géologie à la faune et à la flore actuelles? Par des coups brusques, par des destructions et des créations nouvelles? Une telle idée détruit le principe le mieux assis de la philosophie naturelle, à savoir que le développement du monde se fait sans l'intervention d'aucun être extérieur agissant par des « volontés particulières, » comme disait Malebranche. La géologie d'ailleurs est entraînée vers de tout autres hypothèses. L'opinion d'après laquelle les causes actuelles continuées durant des siècles suffisent pour expliquer toutes les transformations que notre planète a subies, cette opinion, qui est, je crois, celle de M. Lyell, pourra un jour être modifiée (peut-être l'est-elle déjà), jamais sans doute l'idée de créations par saccades, de changemens ne sortant pas naturellement de l'état antérieur, ne viendra à un savant sérieux. Plus on

approfondira l'histoire des révolutions physiques et morales qui se sont passées à la surface de notre globe, plus on verra que l'action lente des causes ordinaires rend compte de tous les phénomènes qu'on expliquait autrefois par des causes extraordinaires. Un jour viendra où la zoologie sera historique, c'est-à-dire, au lieu de se borner à décrire la faune existante, cherchera à découvrir comment cette faune est arrivée à l'état où nous la voyons. Il se peut que les hypothèses de Darwin à ce sujet soient jugées insuffisantes ou inexactes; mais sans contredit elles sont dans la voie de la grande explication du monde et de la vraie philosophie.

La période obscure de l'histoire de notre planète durant laquelle l'homme se fit ne nous est donc pas complétement interdite. Les efforts combinés de la géologie et de la zoologie comparée en perceront jusqu'à un certain point le mystère. Ce que la philologie comparée est à l'histoire, l'anthropologie générale le sera à la philologie comparée. Cette dernière science prend l'humanité déjà divisée en familles; l'anthropologie générale cherchera la loi de sa formation même. La philologie comparée, c'est l'histoire avant la réflexion; l'anthropologie sera l'histoire avant le langage et avant la constitution des groupes d'idées qui, devenus le patrimoine de chaque race, dominent encore aujourd'hui la marche de l'humanité. La zoologie et la botanique prendront place dans cette science des temps primitifs comme les plus anciens documens de l'histoire de la vie.

L'histoire de notre planète avant l'homme et avant la vie est en un sens moins hors de notre portée, car elle roule sur des faits d'un ordre bien moins délicat. C'est le géologue qui devient ici l'historien, et qui, s'aidant de la physique générale, fait le récit des transformations que la terre a subies depuis le jour où elle exista comme globe indépendant. Dans aucune période assurément ne se passèrent des faits plus décisifs. Aujourd'hui encore nous sommes gouvernés par des accidens qui eurent lieu bien avant l'existence de l'homme. On peut dire avec vérité que le géologue tient le secret de l'histoire. Quel événement égala jamais en importance les hasards qui ouvrirent le Pas-de-Calais, le Bosphore, les circonstances purement fortuites (dans le sens tout relatif de ce mot) qui réglèrent la forme des continens, les sinuosités des mers, la proportion des surfaces émergentes et des surfaces submergées, la nature des sous-sols destinés à chaque race, et qui ont eu une influence si capitale sur la destinée de chacune d'elles? Que fût-il arrivé, si entre la Méditerranée et les mers du couchant et du nord ne se fût pas allongée cette terre prédestinée à être le cœur de l'humanité; si l'Islande et le Groënland, inclinés de quelques degrés vers le sud, eussent livré une route plus anciennement ou plus régulièrement

suivie d'un continent à l'autre? Toute la destinée de la planète Terre est ainsi, je ne dis pas expliquée, mais explicable. Depuis l'heure où elle mérita un nom à part dans le système solaire jusqu'au point où nous la voyons arrivée, il y a certes pour nous d'innombrables lacunes et obscurités; mais nous saisissons une chaîne suivie, une loi de progrès, une marche du moins, où tout se lie, où chaque moment a sa raison d'être dans le moment antérieur.

Mais notre science historique s'arrête-t-elle là? N'avons-nous aucun moyen d'atteindre une période où la planète Terre n'existait pas? Nous l'avons, puisque l'astronomie nous fait dépasser toute conception planétaire et arrive à un point de vue où la terre n'est qu'un individu dans un ensemble plus vaste. Par l'astronomie, la science humaine sort de la terre, embrasse l'univers, arrive à entrevoir comment la terre s'est formée dans le système solaire; car indubitablement la planète Terre n'a pas toujours eu son existence distincte; elle est un membre d'un corps plus étendu; son individualité a eu un commencement. Le *Système du monde* de Laplace est l'histoire d'une époque anté-terrestre, l'histoire du monde avant la formation de la planète Terre, ou, si l'on aime mieux, de la Terre dans son unité avec le soleil. En réalité, au point où nous sommes parvenus dans notre raisonnement, l'histoire du monde, c'est l'histoire du soleil. Le petit atome, détaché de la grande masse centrale autour de laquelle il gravite, compte à peine. Vous m'avez prouvé d'une façon qui a fait taire mes objections que la vie de notre planète a en réalité sa source dans le soleil, que toute force est une transformation du soleil, que la plante qui alimente nos foyers est du soleil emmagasiné, que la locomotive marche par l'effet du soleil qui dort depuis des siècles dans les couches souterraines de charbon de terre, que le cheval tire sa force des végétaux, produits eux-mêmes par le soleil, que le reste du travail à la surface de notre planète se réduit à l'élévation de l'eau, phénomène qui est directement l'ouvrage du soleil. Ne parlons donc plus de la planète Terre, c'est un atome; parlons de ce grand corps situé à une certaine région de l'espace, et autour duquel gravitent de petits satellites détachés de lui. Avant que la religion fût arrivée à proclamer que Dieu doit être mis dans l'absolu et l'idéal, c'est-à-dire hors du monde, un seul culte fut raisonnable et scientifique, ce fut le culte du soleil. Le soleil est notre mère-patrie et le dieu particulier de notre planète. L'incalculable série de siècles nécessaires pour traduire en durée les révolutions qui ont tiré toutes les réalités actuelles de la masse solaire n'a rien qui doive nous embarrasser. Les milliards de siècles sont à notre disposition. L'infini de la durée est avant nous, et aucun de ses élémens infinitésimaux n'a été vide de faits. L'horizon borné dans lequel on envisage la nature est la prin-

cipale cause de l'impossibilité où sont la plupart des esprits de concevoir d'une manière large et féconde l'histoire de l'univers.

Mais le système solaire lui-même est-il éternel? Ne pouvons-nous le dépasser? Nous le dépassons sans contredit, puisque par l'astronomie sidérale nous apprenons que le système solaire n'est qu'un point dans l'espace, un système entre des milliers de systèmes analogues. Si aucune donnée ne nous reste sur le commencement du soleil, ce commencement néanmoins a dû exister. Les nébuleuses, la voie lactée, sont les documens de cette très vieille histoire; mais, hélas! d'incurables impossibilités nous arrêtent ici. L'astronomie, arrivée à ces distances, ne fait plus que balbutier, et si nous étions réduits à son témoignage, nous devrions croire que le point le plus élevé de notre connaissance est le Soleil. Au-delà, nous ne saurions qu'une chose, c'est que le Soleil n'est pas seul de son espèce, qu'il y a d'autres soleils, sans doute de même nature et assujettis aux mêmes lois que celui que nous connaissons.

C'est ici que votre chimie intervient avec ses souveraines clartés. Beaucoup de petits faits portaient depuis longtemps à croire que les corps répandus dans l'espace sont de la même composition que ceux qui forment notre globe. Bunsen et d'autres que vous connaissez mieux que moi ont démontré cette vérité capitale : la chimie du soleil est la même que celle de la terre; les corps simples du soleil sont les mêmes que ceux de notre planète. La chimie dès lors cesse d'être une science terrestre, comme la géologie; c'est une science qui domine au moins tout le système solaire, et qui très probablement s'étend au-delà. Les expériences de Bunsen s'appliquent-elles dans une mesure quelconque aux étoiles fixes? Je l'ignore; mais la haute analogie de ces étoiles avec le soleil fait croire que la chimie comme nous la connaissons s'y applique également. Cela équivaut à dire que la chimie nous révèle des faits anté-solaires, qu'elle nous fait atteindre une époque de l'histoire où la distinction des systèmes de mondes n'existait pas, au moins dans certaines régions de l'espace. Qu'est-ce que la chimie dans cette conception? L'histoire de la plus vieille période du monde, l'histoire de la fondation de la molécule. Ne pensez-vous pas que la molécule pourrait bien être, comme toute chose, le fruit du temps, qu'elle est le résultat d'un phénomène très prolongé, d'une agglutination continuée durant des milliards de milliards de siècles? Quoi qu'il en soit, la chimie précède évidemment l'astronomie, puisqu'elle nous révèle des lois et un développement antérieurs à l'existence individuelle des globes célestes. Par elle, nous plongeons dans un monde où il n'y a ni planète ni soleil; nous dépassons la période solaire, nous sommes en pleine période moléculaire. Ne pouvons-nous encore remonter au-delà?

C'est vous qui me le fîtes remarquer un jour : la physique méca-

nique est encore antérieure à la chimie, au moins d'une façon virtuelle. Par elle, nous sommes transportés dans un monde composé d'atomes purs, ou, pour mieux dire, de forces dénuées de toute qualité chimique. La mécanique seule régnait en cet état primitif où tout n'avait qu'un visage, où nulle individualité distincte n'existait. Y eut-il un âge du monde où la matière exista ainsi sans qualité intrinsèque, sans autre détermination que la quantité de sa masse? Certes il ne faut pas l'affirmer. Je ne puis cependant m'empêcher de concevoir la gravitation comme quelque chose d'antérieur aux réactions chimiques. La mécanique me semble ainsi la science la plus ancienne par son objet. Son règne fut-il éternel? La force et la masse ont-elles eu un commencement? Quel sens a le mot commencement, quand il s'agit de ce que nous concevons comme primordial et sans antécédent?

C'est ici que notre raison s'abîme, que toute science s'arrête, que les analogies se taisent. Les « antinomies » de Kant se dressent en barrières infranchissables. Comme toutes les fois qu'intervient la notion de l'infini, on entre dans une série sans fin de contradictions et de cercles vicieux! Seraient-ce les mathématiques, serait-ce surtout le calcul infinitésimal, qui nous tiendraient ici le secret? Sans contredit, les mathématiques, par leurs divers ordres d'infini, nous fournissent la seule image qui jette quelque jour sur cette situation étrange de l'esprit humain, placé entre la nécessité de supposer un commencement à l'univers et l'impossibilité de l'admettre; mais ce n'est là qu'une image, les mathématiques ne sortant pas du signe, de la formule, ou en d'autres termes n'impliquant aucune réalité. Les mathématiques en effet seraient vraies, quand même rien n'existerait. Elles sont dans l'absolu, dans l'idéal. Or tout l'ordre des phénomènes où nous nous sommes tenus jusqu'ici est dans le réel. Entre l'existence première de l'atome et les mathématiques il y a un abîme. Les mathématiques ne sont que le développement du principe d'identité, une tautologie d'un secours précieux quand on l'applique à quelque chose de réel, mais incapable de révéler une existence ni un fait. Elles ne fournissent pas de lois de la nature, mais, en donnant d'admirables formules pour exprimer les transformations de la quantité, elles servent merveilleusement à faire sortir des lois de la nature tout ce que celles-ci contiennent. Elles n'apprennent rien sur le développement de l'être, mais elles montrent dans quelles catégories il était décidé de toute éternité que l'être existerait, en supposant qu'il dût exister.

J'en dis autant de la métaphysique. J'ai nié autrefois l'existence de la métaphysique comme science à part et progressive; je ne la nie pas comme ensemble de notions immuables à la façon de la logique. Ces sciences n'apprennent rien, mais elles font bien analyser

ce que l'on savait. En tout cas, elles sont totalement hors des faits. Les règles du syllogisme, les axiomes fondamentaux de la raison pure, seraient vrais comme les mathématiques, quand même il n'y aurait personne pour les percevoir. Mathématiques pures, logique, métaphysique, autant de sciences de l'éternel, de l'immuable, nullement historiques, nullement expérimentales, n'ayant aucun rapport avec l'existence et les faits. Par elles, nous plongeons dans un monde qui n'a ni commencement, ni fin, ni raison d'exister. Ne nions pas qu'il n'y ait des sciences de l'éternel; mais mettons-les bien nettement hors de toute réalité. Dans l'ordre de la réalité, ce que nous voyons, c'est un développement échelonné selon le temps, et dans lequel nous distinguons :

1° Une période atomique, au moins virtuelle, règne de la mécanique pure, mais contenant déjà le germe de tout ce qui devait suivre;

2° Une période moléculaire, où la chimie commence, où la matière a déjà des groupemens distincts;

3° Une période solaire, où la matière est agglomérée dans l'espace en masses colossales, séparées par des distances énormes;

4° Une période planétaire, où dans chacun de ces systèmes se détachent autour de la masse centrale des corps distincts ayant leur développement individuel, et où la planète Terre en particulier commence d'exister;

5° Période du développement individuel de chaque planète, où la planète Terre en particulier traverse les évolutions successives que révèle la géologie, où la vie apparaît, où la botanique, la zoologie, la physiologie commencent à avoir un objet;

6° Période de l'humanité inconsciente, qui nous est révélée par la philologie et la mythologie comparée, s'étendant depuis le jour où il y a eu sur la terre des êtres méritant le nom d'hommes jusqu'aux temps historiques;

7° Période historique, commençant à poindre en Égypte, et comprenant environ cinq mille ans, dont 2,500 ans seulement avec quelque suite, et 3 ou 400 ans seulement avec une pleine conscience de toute la planète et de toute l'humanité.

En somme, ce qu'on appelle l'histoire est l'histoire de la dernière heure, comme si, pour comprendre l'histoire de France, nous étions réduits à savoir ce qui s'est passé depuis une dizaine d'années. Deux élémens, le temps et la tendance au progrès, expliquent l'univers. *Mens agitat molem... Spiritus intus alit...* Sans ce germe fécond de progrès, le temps reste éternellement stérile. Une sorte de ressort intime, poussant tout à la vie, et à une vie de plus en plus développée, voilà l'hypothèse nécessaire. Les vieilles écoles atomiques, qui trouvèrent tant de vérités, arrivèrent à l'absurde faute d'avoir

compris cela. La « chiquenaude » de Descartes ne suffit pas. Avec cette chiquenaude, on ne sortirait pas de la mécanique, et, à vrai dire, ce grand esprit n'en sortit jamais. Il faut la tendance permanente à être de plus en plus, le besoin de marche et de progrès. Il faut admettre dans l'univers ce qui se remarque dans la plante et l'animal, une force intime qui porte le germe à remplir un cadre tracé d'avance. Il y a une conscience obscure de l'univers qui tend à se faire, un secret ressort qui pousse le possible à exister. L'être m'apparaît ainsi comme un compromis entre des conditions opposées; comme une équation qui, dans la plupart des hypothèses, donne des solutions négatives ou imaginaires, mais qui, dans certains cas, en donne de réelles; comme un van qui ne laisse passer que ce qui a droit de vivre, c'est-à-dire ce qui est harmonieux. Mille espèces ont existé ou tendu à exister qui n'existent plus. Les unes n'ont duré qu'un siècle, les autres ont duré cent siècles, parce qu'elles avaient des conditions d'existence plus ou moins étroites (la girafe, le castor, la baleine, expirent de nos jours). Les unes se sont brisées tout net, les autres se sont modifiées; d'autres n'ont eu qu'une existence virtuelle, laquelle, faute de conditions avantageuses, n'a point passé à l'acte. L'univers est de la sorte une lutte immense où la victoire est à ce qui est possible, flexible, harmonieux, où tout s'équilibre, se plie, se balance. L'organe fait le besoin, mais il est aussi le résultat du besoin; en tout cas, le besoin lui-même qu'est-il, si ce n'est cette conscience divine qui se trahit dans l'instinct de l'animal, dans les tendances innées de l'homme, dans les dictées de la conscience, dans cette harmonie suprême qui fait que le monde est plein de nombre, de poids et de mesure? Rien n'est que ce qui a sa raison d'être; mais on peut ajouter que tout ce qui a sa raison d'être a été ou sera.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout développement commencé s'achèvera. Émettre telle assertion n'est pas plus téméraire que d'affirmer que la graine deviendra un arbre, l'embryon un animal complet. Sans doute on n'a jamais le droit de dire cela pour les cas particuliers : il n'est jamais sûr que telle graine ou tel embryon ne traversera pas des chances mauvaises, qui arrêteront son développement; mais ces chances mauvaises se perdent dans l'ensemble. D'innombrables germes de fleurs périssent chaque année; nous savons cependant qu'il y aura des fleurs le printemps prochain. — Or nous saisissons plusieurs phases d'un développement qui se continue depuis des milliards de siècles avec une loi fort déterminée. Cette loi est le progrès, qui a fait passer le monde du règne de la mécanique à celui de la chimie, de l'état atomique et moléculaire à l'état solaire, si j'ose le dire, c'est-à-dire à l'état de masses isolées dans l'espace; qui a tiré de la masse solaire des exis-

tences planétaires séparées d'elle, quoique toujours dans son intime dépendance; qui dans chaque planète, au moins dans la nôtre, a produit un développement régulier : l'apparition de la vie, le perfectionnement successif de cette vie, — l'apparition, le progrès de la conscience, d'abord obscure et enveloppée, vers quelque chose de plus en plus libre et clair, — la formation lente de l'humanité, — le développement de l'humanité, d'abord inconsciente dans les mythes et le langage, puis consciente dans l'histoire proprement dite, — et cette histoire elle-même toujours plus une, plus puissante, plus étendue. Le progrès vers la conscience est la loi la plus générale du monde. La plus haute chose que nous connaissions dans l'ordre de l'existence (c'est-à-dire hors de l'absolu et de l'idéal), c'est l'humanité. Certes nous ne pouvons nier qu'il n'y ait dans d'autres corps célestes des consciences bien plus avancées que celles de l'humanité; mais nous n'en avons nulle connaissance. Il y a plus : nous pouvons affirmer qu'aucune de ces consciences, dont l'existence est plus que probable, n'est arrivée à un degré immensément supérieur à celui que l'homme a pu atteindre. Ce qui constituerait en effet une colossale supériorité pour une conscience intelligente, ce serait d'avoir franchi autrement que par l'induction scientifique les limites de sa planète, d'avoir étendu son action au-delà du corps céleste où elle serait née. Or rien de semblable n'a lieu dans le système solaire. Toutes les *humanités* que ce système peut renfermer sont emprisonnées dans leur limite astronomique, et aucune d'elles n'en sait assez pour agir sur les autres corps du système. Nous ne pouvons en dire autant des autres systèmes solaires; mais certainement aucun être ou classe d'êtres intelligens, sur un point quelconque de l'univers visible, n'est arrivé à une totale action sur la matière, ni à se mettre en rapport avec les êtres vivant sur d'autres corps. Jamais un fait n'a été observé qui exige une telle hypothèse. En dehors de l'homme, on n'a jamais constaté un seul acte libre intervenant dans le courant des choses pour leur faire prendre un cours différent de celui qu'elles eussent pris sans cela.

De la longue histoire que nous connaissons, pouvons-nous tirer quelque induction sur l'avenir? L'infini du temps sera après nous comme il a été avant nous, et dans des milliards de siècles l'univers différera de ce qu'il est aujourd'hui autant que le monde d'aujourd'hui diffère du temps où ni terre ni soleil n'existaient. L'humanité a commencé, l'humanité finira. La planète Terre a commencé, la planète Terre finira. Le système solaire a commencé, le système solaire finira. Seulement ni l'être ni la conscience ne finiront. Il y aura quelque chose qui sera à la conscience actuelle ce que la conscience actuelle est à l'atome. Et d'abord l'humanité, avant d'avoir épuisé sa planète et subi d'une façon fatale l'effet du refroidis-

sement du soleil, peut compter sur plusieurs millions de siècles. Que sera le monde quand un million de fois se sera reproduit ce qui s'est passé depuis 1763, quand la chimie, au lieu de quatre-vingts ans de progrès, en aura cent millions? Tout essai pour imaginer un tel avenir est ridicule et stérile. Cet avenir sera cependant. Qui sait si l'homme ou tout autre être intelligent n'arrivera pas à connaître le dernier mot de la matière, la loi de la vie, la loi de l'atome? Qui sait si, étant maître du secret de la matière, un chimiste prédestiné ne transformera pas toute chose? Qui sait si, maître du secret de la vie, un biologiste omniscient n'en modifiera pas les conditions, si un jour les espèces naturelles ne passeront pas pour des restes d'un monde vieilli, incommode, dont on gardera curieusement les restes dans des musées? Qui sait, en un mot, si la science infinie n'amènera pas le pouvoir infini, selon le beau mot baconien : « savoir, c'est pouvoir? » L'être en possession d'une telle science et d'un tel pouvoir sera vraiment maître de l'univers. L'espace n'existant plus pour lui, il franchira les limites de sa planète. Un seul pouvoir gouvernera réellement le monde, ce sera la science, ce sera l'esprit.

Dieu alors sera complet, si l'on fait du mot Dieu le synonyme de la totale existence. En ce sens, Dieu sera plutôt qu'il n'est : il est *in fieri*, il est en voie de se faire. Mais s'arrêter là serait une théologie fort incomplète. Dieu est plus que la totale existence; il est en même temps l'absolu. Il est l'ordre où les mathématiques, la métaphysique, la logique sont vraies; il est le lieu de l'idéal, le principe vivant du bien, du beau et du vrai. Envisagé de la sorte, Dieu est pleinement et sans réserve; il est éternel et immuable, sans progrès ni *devenir*.

Ce triomphe de l'esprit, ce vrai royaume de Dieu, ce retour au modèle idéal, me semblent la fin suprême du monde. C'est l'humanité qui, à notre connaissance, est le principal instrument de cette œuvre sacrée. L'animal le plus humble, le dernier zoophyte, est à sa manière déjà un commencement de connaissance de la nature par elle-même, un retour obscur vers l'unité; mais l'humanité, par la faculté qu'elle a de capitaliser les découvertes, par le privilége qu'a chaque génération de partir du point où la précédente s'est arrêtée pour passer à de nouveaux progrès, est marquée pour une plus haute destinée. Le règne de l'esprit est l'œuvre propre de l'humanité. En supposant que ce ne soit pas elle qui atteigne le but, elle aura marqué dans la série des efforts pour l'atteindre. Alors nous régnerons, nous tous hommes de l'idée. Nous serons cendres depuis des milliards d'années, les quelques molécules qui font la matière de notre être seront désagrégées et passées à d'incalculables transformations; mais nous *ressusciterons* dans le monde que nous aurons contribué à faire. Notre œuvre triomphera. Le sens moral alors

se trouvera avoir eu raison; la foi, qui croit contre l'apparence, sera justifiée : c'est elle qui aura bien deviné; la religion se trouvera vraie. La vertu alors s'expliquera. On comprendra le but et la signification de cet instinct étrange qui poussait l'homme, sans nulle arrière-pensée d'intérêt, sans espoir de récompense (la vraie vertu est à cette condition), au renoncement, au sacrifice. La croyance à un Dieu père sera justifiée. Notre petite découverte, notre effort pour faire régner le bien et le vrai sera une pierre cachée dans les fondemens du temple éternel. Nous n'en aurons pas moins contribué à l'œuvre divine. Notre vie aura été une portion de la vie infinie; nous y aurons notre place marquée pour l'éternité.

De qui est donc cette phrase qu'un bienveillant anonyme m'adressait il y a quelques jours : « Dieu est immanent non-seulement dans l'ensemble de l'univers, mais dans chacun des êtres qui le composent. Seulement il ne se connaît pas également dans tous. Il se connaît plus dans la plante que dans le rocher, dans l'animal que dans la plante, dans l'homme que dans l'animal, dans l'homme intelligent que dans l'homme borné, dans l'homme de génie que dans l'homme intelligent, dans Socrate que dans l'homme de génie, dans Bouddha que dans Socrate, dans le Christ que dans Bouddha. » Voilà la thèse fondamentale de toute notre théologie. Si c'est bien là ce qu'a voulu dire Hegel, soyons hégéliens.

Je sais que les idées que notre philosophie tout expérimentale se fait de la conscience semblent peu d'accord avec ces aspirations. La conscience en effet est pour nous une résultante : or la résultante disparaît avec l'organisme d'où elle sort; l'effet s'en va avec la cause; le cerveau se décomposant, la conscience devrait donc disparaître. Mais l'âme, la personne, doivent être conçues comme choses distinctes de la conscience. La conscience a un lien étroit avec l'espace, non qu'elle réside en un point donné, mais parce qu'elle s'exerce dans des limites déterminées. L'âme au contraire, la personnalité de chacun, n'est nulle part, puisque l'homme agit souvent plus fortement à mille lieues que dans le canton qu'il habite. L'âme est où elle agit, où elle aime. Dieu étant l'idéal, objet de tout amour, Dieu est donc essentiellement le lieu des âmes. La place de l'homme en Dieu, l'opinion que la justice absolue a de lui, le rang qu'il tient dans le seul vrai monde, qui est le monde selon Dieu, sa part en un mot de la conscience générale, voilà son être véritable. Cet être moral de chacun de nous est si bien notre *moi* intime que les grands hommes y sacrifient leur vie selon la chair, abrégeant leurs jours et au besoin endurant la mort pour leur vraie vie, qui est leur rôle dans l'humanité.

A ce point de vue, qui est plus vivant, à l'heure qu'il est, que

Jésus? Jésus n'existe-t-il pas mille fois plus, n'est-il pas mille fois plus aimé à l'heure qu'il est qu'au moment où il vivait? Il ne s'agit nullement ici de la réputation, de la gloire, qui, sans être une vanité, est souvent d'une criante injustice. Plusieurs des hommes qui tiennent le premier rang dans l'humanité sont et resteront inconnus. « Ils vivent pour Dieu : » ζῶσι τῷ θεῷ, comme dit l'auteur du traité *De Rationis imperio*, un admirable traité écrit par un compatriote et un contemporain de Jésus. Les plus grands saints sont les saints ignorés, et Dieu garde le secret des plus hauts mérites qui aient ennobli un être moral. Une foule d'hommes parfaitement inconnus de la foule exercent en réalité dans le monde une plus grande influence que les hommes dont la réputation est la plus bruyante. C'est en Dieu que l'homme est immortel. Les catégories de temps et d'espace étant effacées dans l'absolu, ce qui existe pour l'absolu est aussi bien ce qui a été que ce qui sera. En Dieu vivent de la sorte toutes les âmes qui ont vécu. Pourquoi le règne de l'esprit, fin de l'univers, ne serait-il pas ainsi la résurrection de toutes les consciences? L'esprit sera tout-puissant, l'idée sera toute réalité : que signifie ce langage, si ce n'est qu'en l'idée tout revivra? La manière dont ces choses s'accompliront ne peut que nous échapper, car, je le répète, dans un milliard de siècles l'état du monde sera peut-être aussi différent de l'état présent que l'atome mécanique l'est d'une pensée ou d'un sentiment.

Ce que nous pouvons affirmer toutefois, c'est que la résurrection finale se fera par la science, par la science, dis-je, soit de l'homme, soit de tout autre être intelligent. La réforme scientifique de l'univers est l'œuvre à peine commencée qui est dévolue à la raison. Mille fois cette tentative sera traitée d'attentat, mille fois l'esprit conservateur s'écriera qu'on fait un outrage à Dieu en touchant à son œuvre; mais le progrès de la conscience est une chose fatale. Mettons que notre planète soit condamnée à n'atteindre que des résultats médiocres, que la routine, sous prétexte de conserver les dogmes dont elle a besoin, étouffe l'esprit scientifique et amène l'annulation de l'humanité pour les grandes choses : que serait une telle perte dans l'ensemble de l'univers? La même que celle d'un grain de blé qui dans les plaines de la Beauce tombe sur un caillou, ou d'un germe de vie qui, dans la nuit mystérieuse de la génération, ne trouve pas les conditions favorables à son développement.

Adieu, cherchons toujours.

ERNEST RENAN.

LA

VILLE DE PARIS

SES FINANCES ET SES TRAVAUX PUBLICS

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

Parmi les questions qui éveillent de nos jours les préoccupations publiques, une des plus intéressantes à coup sûr est celle de l'agrandissement des principales villes de la France, de Paris surtout. Cette question en effet se lie à des problèmes politiques, sociaux et financiers dont il semble inutile de faire ressortir l'importance. C'est un problème politique des plus graves, par exemple, que de mettre le régime municipal de Paris en rapport avec les exigences diverses qui sont nées de l'extension des limites de la capitale et de l'influence croissante qu'elle exerce sur les destinées intérieures du pays. En comparant Londres et New-York à Paris, Tocqueville faisait remarquer que « ce n'est ni la situation, ni la grandeur, ni la richesse des capitales qui causent leur prépondérance sur le reste de l'empire, mais la nature du gouvernement. » Or cette prépondérance paraissait à l'illustre écrivain surtout dangereuse là où l'autorité gouvernementale était le plus centralisée. Si cette pensée est juste, la prépondérance de Paris n'est-elle pas plus réelle, plus redoutable aujourd'hui qu'en 1789, où cependant l'on disait déjà que Paris était la France même? En 1863, Paris, avec son périmètre de huit lieues et demie, avec sa population de 1,700,000 habitans, est à lui seul presque un gouvernement : il est devenu en tout cas le premier organe de la vie française, et nulle part ailleurs il n'importe

plus d'étudier les mouvemens de cette vie inquiète et puissante, d'en suivre les modifications, d'en prévenir, s'il se peut, les crises.

Dans une enquête faite en 1847 par la chambre de commerce et rendue publique en 1851, on comptait 342,000 ouvriers environ attachés à l'industrie parisienne, sur lesquels 205,000 hommes, les apprentis retranchés, ne gagnaient que 2 fr. 49 c. par jour, tandis que le salaire de 113,000 femmes ne dépassait pas 1 fr. 07 cent. Avant l'annexion de la banlieue en 1859, les 1,100,000 habitans de la capitale pouvaient se diviser en deux grandes parts : 600,000 vivant de l'industrie proprement dite, 500,000 commerçans, rentiers, fonctionnaires, employés, domestiques, etc. (1). Depuis l'annexion, le chiffre de la première de ces deux catégories s'est certainement accru, puisque la plupart des communes annexées devaient leur origine et leurs développemens à la création d'établissemens industriels. Le mouvement progressif de la population parisienne a donc eu lieu au profit à peu près unique de l'élément manufacturier; mais cet élément, dira-t-on, ne présente peut-être pas un danger toujours permanent et égal, attendu que dans l'industrie les ouvriers ne sont pas tous sédentaires. Leur nombre s'accroît ou diminue selon que le travail est rare ou abondant; il ne faut donc compter dans la décomposition des habitans de Paris que les ouvriers à résidence fixe. Déjà, d'après l'enquête précitée, le nombre de ceux-ci s'élevait à 334,000 en 1847, soit à plus du tiers de la population. L'annexion a grossi encore cette proportion. En effet, dans les anciennes communes suburbaines, l'aspect des immenses usines qui donnent à cette partie de la capitale une physionomie semblable à celle des métropoles manufacturières de l'Angleterre, la nature même des industries, démontrent que les ouvriers qu'elles emploient se livrent à des travaux permanens, et viennent grossir l'armée déjà si nombreuse des travailleurs sédentaires. Enfin comment s'imaginer qu'une ville où il y a toujours de si grandes entreprises à poursuivre, qui est devenue, grâce aux nouveaux moyens de communications et à l'attrait qu'elle possède, la véritable capitale du monde, cessera un seul instant d'attirer dans son sein les troupes innombrables d'ouvriers de tout genre auxquels les capitaux privés versent tant de salaires et le trésor public distribue une si large part de ses ressources (2)? Ainsi donc, sédentaires ou non, le nombre des ouvriers dans la po-

(1) C'est l'estimation donnée par M. Le Berquier dans son livre sur l'administration de la commune de Paris.

(2) D'après un compte général de l'administration des finances qui remonte à quelques années, sur un total de 2 milliards 739 millions de paiemens faits par le trésor, le département de la Seine avait seul absorbé 877 millions. Depuis lors, sa part ne s'est pas amoindrie.

pulation parisienne formera toujours un élément dont il faut savoir mesurer l'influence sur les destinées mêmes du pays, puisqu'avec le principe de centralisation, sur lequel repose notre gouvernement, la prépondérance de la capitale ne cesse de s'accroître.

La question sociale et la question politique, qu'il s'agisse de la situation de Paris au point de vue général ou seulement au point de vue du régime municipal qui lui est propre, priment de beaucoup toutes les autres. La question financière a cependant aussi son importance, et, après avoir analysé les changemens apportés dans l'organisation administrative de Paris, il ne sera pas sans intérêt de suivre dans chacun des budgets municipaux, depuis le commencement du siècle, le développement des entreprises de tout genre qui ont si complétement modifié la physionomie extérieure de la ville et la vie économique de ses habitans. Que de transformations accomplies depuis 1800! Les diverses administrations chargées du soin de ses intérêts ont à tour de rôle opéré une sorte de métamorphose de Paris. Hôpitaux, hospices, prisons, écoles, voies publiques, monumens, accès plus large ouvert à l'air et à la lumière, distribution plus abondante et clarification des eaux, tout ce qui améliore et embellit l'existence des masses a été l'objet d'entreprises poussées avec plus ou moins d'activité selon les ressources du budget de la grande ville. Interroger les années si remplies qui ont vu s'accomplir ces transformations, contrôler le mouvement politique et moral par l'histoire du mouvement financier, comparer les revenus avec les charges, les dépenses avec les travaux faits, montrer enfin les résultats obtenus par chacune des administrations qui se sont succédé, ce ne sera pas, à coup sûr, une tâche inutile au moment où une impulsion plus vive que jamais est donnée dans Paris aux grands travaux publics.

I. — PARIS EN 1800. — ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE. — PRÉFECTURE DE LA SEINE.

Qu'était Paris à la fin du dernier siècle, après les orages révolutionnaires et les embarras du directoire? Nous avons sous les yeux le plan de Paris dressé en 1800, divisé en douze arrondissemens et quarante-huit quartiers. Les limites de l'enceinte y sont figurées telles qu'elles existaient encore avant l'annexion de 1859. Les murs et les barrières qu'on a récemment démolis avaient été en effet construits sous Louis XVI, et l'on peut dire que dès 1800 Paris avait déjà l'étendue officielle qu'il conservait encore en 1859; mais, si l'enceinte était la même, quelle différence dans le nombre des habitans et des maisons, dans l'état matériel de la cité! Du faubourg Poissonnière

à la porte Saint-Honoré, où la Rue-Royale, nouvellement ouverte, terminait Paris, les boulevards intérieurs n'étaient bordés que d'un simple rang d'habitations. Aucun des quartiers de l'Opéra, de la Chaussée-d'Antin, des Martyrs, Saint-Lazare et Saint-Honoré n'existait encore. Le plan de 1800 contient les noms de quelques-unes des rues aujourd'hui si populeuses de ces circonscriptions; mais elles restaient alors à l'état de véritables chemins ruraux, bordés par des haies ou par les jardins qui entouraient de luxueuses maisons d'été. Le faubourg Montmartre, la Nouvelle-France, les Porcherons et la Ville-l'Évêque formaient de véritables faubourgs, comme étaient il y a quatre ans les communes suburbaines, sans pouvoir cependant être comparés en rien à ces villes industrielles que l'annexion de 1859 a réunies à Paris.

Dans ce Paris de 1800, aussi vaste que celui de 1859, mais où d'immenses emplacemens restaient inoccupés, et qui ne renfermait pas plus de six cent mille habitans, les conditions de la viabilité, de la salubrité, de l'hygiène publique en un mot, différaient singulièrement de l'état actuel. M. Horace Say, dans son livre sur l'administration de la ville de Paris, disait qu'on trouverait peut-être difficilement, même dans les pays méridionaux de l'Europe, une bourgade aussi arriérée, sous certains rapports que l'était Paris il y a trois siècles; or en 1800 la ville n'avait guère changé. Le régime des eaux, l'état des chaussées, l'accumulation des immondices et des boues, l'absence d'éclairage, faisaient toujours de la capitale de la France un séjour insalubre et incommode, d'autant plus qu'elle était mal construite et irrégulièrement percée. Montesquieu disait que les maisons de Paris *étaient en l'air* et interceptaient le jour. La ville entière devait être reconstruite, comme le prouve la déclaration du roi du 10 avril 1783, qui fixait un minimum de largeur pour les rues, un maximum de hauteur pour les bâtimens, et ordonnait la levée d'un plan général de Paris afin de rectifier les rues tortueuses et de rebâtir les maisons. La levée de ce plan, concédée à forfait au commissaire-général de la voirie Verniquet, interrompue pendant la révolution, est rentrée en 1823 dans les attributions de la municipalité. Toutes les décisions ultérieures d'alignement ont été prises d'après ses indications. On peut remarquer que depuis six cents ans le système de la voirie de Paris n'a pas été modifié. Déjà sous Philippe-Auguste deux grandes voies de communication, correspondant aux quatre portes Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint-Antoine et Saint-Honoré, coupaient la ville de l'est à l'ouest et du nord au sud. Aujourd'hui le boulevard de Sébastopol et la rue de Rivoli forment encore ce qu'on appelle la grande croisée de Paris.

Pas plus que les rues de la ville, le grand chemin d'eau qui a été l'origine de sa fortune, la Seine, ne présentait en 1800 un cours commode et régulier. Obstruée de maisons, sans quais, traversée par des ponts couverts et peu nombreux, elle ne servait ni aux usages publics, ni aux besoins domestiques des habitans. Le premier projet sérieux d'amener à Paris un assez grand volume d'eau pour répondre à ce double objet date de 1799. L'illustre auteur du canal du Midi, Paul Riquet, avait fait, il est vrai, les études du canal de l'Ourcq, et en 1788 des machines à vapeur à Chaillot et au Gros-Caillou prenaient l'eau de la Seine pour alimenter quelques fontaines; mais depuis la révolution tout effort pour développer ces entreprises ou commencer de nouveaux travaux avait été suspendu. En 1800, Paris manquait d'eaux salubres. Quant à l'écoulement des eaux pluviales et malsaines, la Seine, la Bièvre, le ruisseau de Ménilmontant, recevaient les unes; les autres étaient versées dans les fossés creusés autour des murailles qui servaient d'égouts, et auxquels des canaux à ciel ouvert amenaient les immondices depuis le centre de Paris. L'infection causée par ce système était telle qu'il fallut, au milieu du XVIIIe siècle, accorder des priviléges pour encourager les Parisiens à bâtir aux abords de l'égout Montmartre, qui ne fut terminé qu'en 1812. L'égout de la rue Saint-Denis ne fut achevé qu'en 1800, celui de la rue de Rivoli en 1807. Pendant la restauration, l'égout de la rue du Ponceau était encore à découvert sur une longueur de 103 mètres. Est-il nécessaire d'ajouter que l'enlèvement des boues de Paris date de l'organisation de la préfecture de police (17 février 1800), et qu'en dépit de la décision de l'assemblée nationale, qui voulut répandre l'emploi des lampes à réflecteur, substituées aux lanternes renfermant des chandelles de quatre à la livre, l'éclairage à l'huile existait à peine dans la première année du siècle? Dix-sept ans plus tard, ce mode d'éclairage, perfectionné alors, et dont un nouveau progrès a si complétement effacé le souvenir, était loin de suffire aux besoins de la population, puisqu'on ne comptait en 1817 à Paris que 4,521 lanternes munies de 10,500 becs d'huile. Enfin en 1800 la longueur totale des rues était de 350,000 mètres, sur lesquels la surface du pavé entretenu ne s'élevait qu'à 2,500,000 mètres carrés, et il n'existait alors aucun trottoir.

L'administration et la police de cette ville sale, mal éclairée et insalubre, laissaient, on le comprend sans peine, beaucoup à désirer. Prisons, hospices, bâtimens communaux, monumens du culte, tout tombait en ruine et appelait d'urgentes améliorations. En pouvait-il être autrement sous l'empire de la législation de l'an III? La commune de Paris formait un seul canton, divisé en douze muni-

cipalités, composées chacune de sept membres désignés par l'élection, et dont l'un était chargé des fonctions d'officier de l'état civil. L'administration générale de la commune était partagée entre ces douze municipalités; mais un bureau central, composé de trois membres *nommés par le pouvoir exécutif*, était chargé de la police et des subsistances. Or la police du directoire a laissé de tristes souvenirs. Ce n'était pas la sécurité ni le bien-être matériel de la population qui la préoccupaient beaucoup. Si la *loi des otages*, rendue à l'occasion des actes de brigandage commis dans plusieurs départemens, permettait aux administrateurs locaux d'infliger, sans formalités judiciaires, aux parens des émigrés ou rebelles, les arrestations, les amendes, la déportation même, à Paris la réquisition des cartes civiques exposait à chaque heure du jour et de la nuit tout citoyen à être appréhendé par un officier de police et emprisonné, s'il n'était point muni de sa carte.

La constitution de l'an VIII vint rendre le calme aux esprits et réformer l'administration municipale. Partout l'*exécution* fut séparée de la *délibération* et attribuée à un seul représentant du pouvoir central. La division de Paris en douze municipalités fut maintenue; mais tous les pouvoirs municipaux furent concentrés dans les mains du préfet de la Seine, véritable maire de Paris. Un conseil municipal de vingt membres, nommé par le gouvernement, délibéra à côté du préfet sur les affaires communes, tandis que les soins de la police furent confiés à un autre préfet, héritier du pouvoir du lieutenant de police de l'ancienne monarchie. Les maires d'arrondissement ne remplirent plus que les fonctions d'officiers de l'état civil. Cette organisation, qui subsista jusqu'en 1834, permit au premier préfet de la Seine, le comte Frochot, d'introduire en bien peu de temps les améliorations les plus essentielles dans toutes les branches de sa vaste administration.

A peine entré en fonction, le préfet de la Seine eut à se préoccuper de l'établissement d'un budget régulier (1). La plus grande difficulté consistait pour toute la France, en l'an VIII, à régulariser la perception des recettes. Depuis la suppression des contributions indirectes, l'état avait perdu le tiers de son revenu. Encore les contributions directes étaient-elles, par la mauvaise confection des rôles et les difficultés de la perception, singulièrement en souffrance. Les administrations locales chargées du soin de dresser elles-mêmes les rôles y apportaient d'autant moins de zèle que ces administrations

(1) Un ancien chef de division de la préfecture de la Seine, M. Saint-Léon, a publié en 1843 le résumé statistique des recettes et dépenses de la ville de 1797 à 1840, qui permet de suivre année par année l'augmentation des unes et des autres.

collectives avaient pour origine l'élection. A Paris, les droits d'entrée, qui sous l'ancien régime formaient l'une des cinq grosses fermes générales, avaient été abolis par la convention en même temps que les contributions indirectes. La nécessité de pourvoir aux dépenses locales les fit rétablir en l'an VII, sous le titre « d'octroi municipal et de bienfaisance, » et l'année suivante on y ajouta un supplément d'un cinquième en faveur des hospices. Un arrêté de l'an XI vint plus tard doubler l'ancien tarif et imposer de nouveaux objets de consommation pour affranchir les petits logemens de la contribution mobilière. Depuis lors, la taxe n'a subi que des modifications peu importantes et une réduction passagère en 1830 et en 1848. C'est donc à l'an XII (1803) que l'on peut rapporter l'établissement définitif de l'octroi (1), qui produisit alors 18 millions de recettes; dans le premier budget dont M. Frochot avait indiqué les bases, l'octroi n'avait donné que 11 millions 1/2, et l'ensemble de ce budget avait atteint seulement le chiffre de 12,530,719 francs 67 centimes. La nomenclature des articles qui le composent semblera curieuse, surtout à ceux qui rapprocheront ces données de celles qu'offrent les budgets d'aujourd'hui (2). La nature des recettes diffère moins ici toutefois que l'importance des chiffres. En 1800 comme en 1863, on faisait figurer dans les revenus de la ville : 1° sous le nom de centimes communaux, une part additionnelle des contributions directes; 2° le revenu des propriétés communales, telles que les immeubles affectés à un service public, les maisons achetées par la ville, les marchés, abattoirs, etc.; 3° le prix des services rendus ou des dépenses municipales dont ceux qui profitent doivent supporter les charges, dépenses de voirie, droits de stationnement des voitures sur les places et dans les rues, etc.;

(1) Le droit d'entrée ou d'octroi frappe sur les objets de consommation usuelle compris dans les cinq divisions suivantes : boissons et liquides, comestibles, combustibles, fourrages et matériaux, etc. La nomenclature des objets de perception ne contenait en l'an VIII que trente-trois articles. En 1840, ce nombre avait doublé. — Il faut observer que les agens de l'octroi perçoivent sur les liquides, outre le droit municipal, un droit d'entrée au profit du trésor pour libérer Paris de l'*exercice*.

(2) De 1805 à 1806, la désignation des recettes comprend dix-sept articles : centimes communaux, octrois, droits sur les ventes dans les halles et marchés, droits de mesurage, droits de voirie, abonnemens d'eaux, caisse de Poissy, entrepôts, locations de places dans les halles et marchés, location d'emplacemens et droits de stationnement sur la voie publique, loyers de propriétés communales, créances diverses, expéditions d'actes de l'état civil, taxe des inhumations, concessions de terrains dans les cimetières, reventes de terrains et matériaux, recettes diverses. — Sous la restauration, on y ajouta la ferme des jeux et le produit des abattoirs, qui n'étaient pas construits en 1815. Aujourd'hui les articles de recettes sont au nombre de seize; il n'y a de supprimé que la ferme des jeux. La plupart de ces droits sont perçus par des agens de la préfecture de la Seine, quelques-uns seulement par des agens de la préfecture de police.

4° enfin les perceptions purement fiscales dont le produit net est employé aux besoins généraux de la ville.

Le premier budget se composait donc ainsi :

Centimes communaux ordinaires, c'est-à-dire part réservée à la ville dans les contributions directes	889,221 fr.	81 c.
Octroi	11,560,529	10
Grande et petite voirie	627	74
Établissemens hydrauliques	385	»
Location des places et abris dans les halles et marchés	1,119	95
Loyer des propriétés communales	63,308	65
Créances diverses	7,354	92
Revente de terrains	172	50
Recettes diverses	8,000	»
	12,530,719 fr.	67 c.

L'octroi, les centimes communaux, le loyer des propriétés municipales, forment dans ce budget presque la totalité des recettes. Les autres articles figurent seulement comme application du principe que les services rendus doivent être payés par ceux qui les reçoivent : aussi les revenus nouveaux qui successivement grossirent le budget municipal provinrent-ils pour la plupart des établissemens commencés ou achevés sous l'administration de M. Frochot dans l'intérêt des habitans de Paris. La ville manquait en 1800 de marchés, de halles, d'abattoirs, d'entrepôts, etc. Tous ces établissemens coûtèrent beaucoup plus qu'ils n'ont rapporté; mais la population y trouva de grands avantages, et par suite les ressources du budget s'en accrurent (1). Aussi, de 12 millions 1/2 en 1800, les recettes s'élèvent à 18 millions en 1804, et l'année suivante à 22 millions. On les voit monter à 27 millions en 1810, et atteindre en 1811 au plus haut chiffre de la période impériale, soit 34 millions. En 1812, elles redescendent à 31 millions, pour tomber à 23 en 1813. Le budget des dépenses suit une marche analogue, et se maintient toujours un peu au-dessous des recettes; chaque année laisse donc une situation dégagée d'embarras, et dont l'économie ne put être dérangée que par les conséquences funestes d'une double invasion. En regard du budget des recettes de l'an IX, il n'est pas sans intérêt de placer

(1) Les abattoirs de Paris, commencés en 1811 et terminés en 1818, ont coûté 18 millions et n'ont longtemps rapporté que 1 million : aujourd'hui le produit s'élève à 1 million 1/2. L'entrepôt a coûté 20 millions et ne donne encore que 380,000 francs de revenu. Les marchés publics, les halles centrales, le service des eaux, ne rendent pas à beaucoup près l'intérêt des sommes qu'ils ont coûtées. Les propriétés communales enfin représentent un très gros capital, et le loyer de toutes ces propriétés ne s'élève encore qu'à 700,000 francs environ.

le budget des dépenses de la même année. L'ensemble ne s'élève qu'à 11,216,117 fr. 27 c., dont voici les principaux détails :

Préfecture, mairie centrale	18,800 fr.	04 c.
Mairies d'arrondissement	302,885	72
Administration des contributions directes	212,471	76
Frais d'administration des travaux publics	30,049	98
— de perception	1,944,836	78
Instruction publique	32,585	42
Hôpitaux, secours à domicile	4,359,453	33
Service ordinaire des eaux	27,873	79
Entretien des établissemens communaux	58,158	60
Dépenses imprévues	460	05
Préfecture de police	2,167,850	67
Garde nationale	16,325	43
Charges de la ville envers l'état	1,935,272	41
Élargissement de la voie publique	1,800	»

Dans ce budget de l'an IX ne figure aucune allocation pour les cultes, pour les travaux publics, pour l'assainissement de la ville : les besoins de l'instruction n'y sont rappelés que pour mémoire; mais de grandes améliorations ne tardèrent pas à s'introduire dans l'établissement du budget, comme le prouve l'examen des dépenses de 1800 à 1812. On constate en effet que, sur un total de 238 millions dépensés pendant ce laps de temps, plus de 65 millions ont été consacrés aux hôpitaux, hospices et secours à domicile, et près de 3 millions aux frais du culte et de l'instruction publique. Le service ordinaire des eaux, qui ne figurait pas dans les budgets antérieurs à l'an VIII, qui obtenait en l'an XII une minime allocation de 21,000 francs, monte jusqu'à 800,000 francs en 1808, et reste en moyenne à 300,000 francs jusqu'à l'année 1812. C'est aussi un article nouveau des dépenses municipales que *l'approvisionnement de réserve*, destiné à chasser des imaginations populaires l'appréhension de la disette, cette fatale conseillère des premiers crimes de la révolution. L'approvisionnement de réserve date de l'an X; en 1812, il avait absorbé 3,284,000 francs. Ce qu'on peut appeler le budget des travaux publics proprement dits ne s'était pas élevé, dans cet espace de douze années, à moins de 45 millions 1/2. Parmi les travaux les plus utiles exécutés durant cette période, il faut compter la construction des ponts aux abords de Paris, la réparation des quais, la création des greniers d'abondance, des marchés, des abattoirs, et le canal de l'Ourcq. Cependant aux ressources annuelles du budget qui pourvurent à ces dépenses vinrent aussi s'ajouter des ressources extraordinaires destinées aux travaux d'embellissement. En 1808, en 1810, en 1811, la ville emprunta successivement une somme de 13 millions, dont la plus forte partie était applicable au

canal de l'Ourcq, et le domaine extraordinaire lui avança près de 8 millions. Enfin l'état consacrait dans Paris des sommes importantes à l'érection ou à la restauration des monumens historiques (1).

De toutes les œuvres accomplies sous l'administration du comte Frochot, la plus importante, celle qui montre avec le plus d'évidence tout le bien que peut produire l'initiative d'un homme éclairé, ce fut à coup sûr la réorganisation du régime des hôpitaux. D'après ce seul exemple, on pourra juger de l'ensemble d'une gestion si riche en résultats, et précisément parce qu'elle ne caractérise pas une époque où la guerre passait avant la philanthropie, une telle réforme mérite par elle-même qu'on s'y arrête un moment. Dès 1787, on avait eu la pensée de remplacer l'Hôtel-Dieu par quatre hôpitaux établis hors de Paris. Les habitans s'étaient empressés de contribuer par des dons et des souscriptions à l'accomplissement de ce projet; mais les événemens politiques le firent avorter. En 1793 néanmoins la convention décréta le transport dans des maisons nationales d'une partie des malades placés dans les hospices, et en 1795 elle établit deux nouveaux hôpitaux, un dans la maison d'orphelins de Beaujon, un autre dans les bâtimens neufs de l'abbaye de Saint-Antoine. Avec l'hospice du faubourg de Sèvres et celui du faubourg Saint-Jacques, c'était le projet de 1787 réalisé; mais le régime de ces établissemens était vraiment déplorable. Dans les hôpitaux consacrés à des maladies ordinaires, le nombre des lits était insuffisant, et les prescriptions les plus simples en fait de dégagemens extérieurs et de salubrité à l'intérieur complétement méconnues. Dans les hôpitaux affectés aux maladies spéciales, plusieurs personnes occupaient souvent le même lit. A l'hospice de la Maternité, les services de l'accouchement et de l'allaitement se trouvaient confondus. Dans les hospices de la vieillesse, à la Salpêtrière et à Bicêtre, on avait réuni des malades, des infirmes, des fous et des condamnés. La Salpêtrière contenait de 7 à 8,000 femmes indigentes et autant de détenues. On y accumulait des femmes et des filles enceintes, des nourrices avec leurs nourrissons, des garçons jusqu'à l'âge de cinq ans, des filles de tout âge, des vieillards

(1) Les palais impériaux et les bâtimens de la couronne nécessitaient une dépense de 62 millions. Le Louvre seul en absorbait 50, on en avait déjà dépensé plus de 21. 6,700,000 fr. avaient été employés à dégager les abords des Tuileries, et 2 millions 1/2 à jeter les fondemens du palais du roi de Rome. Les églises de Sainte-Geneviève, Saint-Denis, Notre-Dame, le palais de l'archevêché, étaient restaurés. Les fondations d'un hôtel pour les postes, pour le ministère des affaires étrangères, pour le palais des Archives, avaient déjà entraîné une dépense de 3,800,000 fr. Enfin en dehors de 17 millions appliqués à d'autres travaux, près de 13 millions avaient été consacrés à la façade du corps législatif, à la colonne Vendôme, au temple de la Gloire, à l'obélisque du Pont-Neuf, à la fontaine de la Bastille.

hommes et femmes, des folles furieuses, des imbéciles, des épileptiques, des aveugles, des incurables, etc. A Bicêtre, même spectacle, plus repoussant encore. Sexes, âges, infirmités, tout y était confondu. Avant l'année 1801, on y comptait 1,505 lits où les malades couchaient seuls, 262 où ils couchaient deux, 144 lits à double cloison et un certain nombre à quatre. Quelquefois le même lit servait à huit personnes, dont la moitié veillait une partie de la nuit pendant que l'autre moitié essayait de dormir. Côte à côte avec l'hospice de Bicêtre se trouvait la prison de même nom. M. Pariset, dans un rapport au conseil-général des prisons fait en 1819, pour peindre d'un mot l'état de Bicêtre au moment dont nous parlons, disait : « J'ai vu Bicêtre à deux époques différentes : dans la première, Bicêtre réalisait l'enfer des poètes ; aujourd'hui, en 1819, il s'administre comme un couvent. » Lorsque le comte Frochot fut appelé à la préfecture de la Seine, l'enfer de Bicêtre prison ne devait pas présenter un spectacle plus horrible que celui de Bicêtre hôpital et maison d'aliénés.

Or c'est presque à son entrée en fonction, c'est-à-dire en février 1801, que le premier préfet de la Seine installa l'administration générale des hospices au parvis Notre-Dame, en face de l'Hôtel-Dieu. Il trouva dans une simple combinaison d'attributions officielles le moyen de porter un prompt remède au mal et de préparer pour l'avenir les plus sérieuses améliorations. Il nomma un conseil-général et une commission administrative chargés du service de tous les hospices et hôpitaux civils, ainsi que des institutions qui s'y rapportent, archives générales, bureau central d'admission aux hôpitaux, écoles de charité et crèches. Les résultats obtenus par une réunion d'hommes animés d'un même esprit, moralement responsables du succès de l'œuvre concentrée dans leurs mains, ardens à proposer et à réaliser eux-mêmes toutes les améliorations, justifièrent promptement la mesure prise dès 1801. En 1806, le nombre des malades admis dans les hôpitaux s'élevait à 28,000, et dépassait 37,000 six ans plus tard. Vingt-quatre établissemens venaient se placer sous l'administration générale des hospices, et dans chaque arrondissement se créaient des maisons de secours avec l'annexe indispensable des écoles de charité. La distribution des secours à domicile se faisait avec ordre et régularité. Bientôt on établit une filature en faveur des indigens, le bureau de la direction des nourrices, la pharmacie centrale et la boulangerie générale. Des réparations extérieures répondaient à ce renouvellement du régime intérieur des hôpitaux. Dès 1801, on ajouta des bâtimens nouveaux à l'hôpital Saint-Antoine, on créa l'école de la clinique interne, on améliora les abords de l'Hôtel-Dieu, on établit dans des maisons différentes l'hospice de l'allaitement et celui de l'ac-

couchement. En 1802, en 1803, on fit des travaux d'agrandissement aux hôpitaux Saint-Antoine, Necker, des Enfans, Saint-Louis, des Capucins, etc. Enfin le régime de la Salpêtrière et de Bicêtre, confié en 1802 à l'administration générale des hospices, devenait peu à peu ce régime de couvent loué en 1819 par M. Pariset. Si la réforme des hospices de Paris valut au comte Frochot l'estime qui entoure son nom, il faudrait néanmoins, pour lui rendre une justice complète, mentionner tous les autres services organisés par lui, dont le plus nécessaire, celui de la perception des droits d'octroi, passa successivement, à travers tant de difficultés, du système de la régie intéressée à celui de la régie simple, qui fonctionne encore. Sans entrer dans le détail de ces nombreuses mesures d'édilité, constatons seulement que, grâce à cette activité persévérante, s'accomplissait, de 1800 à 1815, une œuvre administrative dont les résultats essentiels, en survivant au premier empire, ont créé à M. Frochot des titres considérables à la reconnaissance de la population parisienne.

II. — SITUATION FINANCIÈRE DE PARIS APRÈS LES DEUX INVASIONS. — ADMINISTRATION MUNICIPALE DE 1815 A 1833.

M. de Chabrol, préfet de Montenotte, chargé de la délicate mission de garder à Savone Pie VII prisonnier, se trouvait en congé à Paris, lorsque l'injuste destitution du comte Frochot après la tentative avortée du général Mallet rendit vacante la préfecture de la Seine. M. de Chabrol avait fait en qualité d'ingénieur partie de l'expédition d'Égypte. Tout récemment la modération de sa conduite dans une position difficile avait été appréciée. L'empereur lui confia donc l'administration de Paris; M. de Chabrol la conserva pendant la première restauration, la quitta aux cent-jours, et la reprit ensuite pour l'occuper jusqu'en 1830. A l'inverse de son prédécesseur, qui venait réparer les maux causés par dix années de troubles, et dont la gestion s'était continuée durant une des plus brillantes périodes de notre histoire, il trouvait une situation prospère, une succession liquide; mais tout à coup des événemens funestes en vinrent troubler l'économie. Aussi, pour apprécier avec équité l'administration de Paris sous la restauration, il faut tout d'abord faire la part d'une mauvaise fortune dont la responsabilité échappe à celui qui en resta chargé; la première moitié de son administration fut employée à subir et à réparer de grands désastres, et la seconde à préparer les ressources, à combiner les heureux élémens d'une prospérité qui devait surtout profiter à son successeur.

Comme on l'a vu, les charges laissées par la période précédente se composaient des deux emprunts de 1808 et de 1810 pour des

travaux d'utilité et d'embellissement, et d'un prêt fait pour le même objet par le domaine extraordinaire. Il faut néanmoins ajouter à ces obligations la dette contractée à la suite de la mesure prise en 1811 pour vendre les maisons appartenant aux hospices. Cette mesure, qui priva les hospices de propriétés dont le revenu alors n'était pas considérable pour les abandonner à la ville de Paris, chargée d'en rembourser la valeur au moyen de rentes ou de paiemens ultérieurs, doit surtout paraître regrettable en raison de l'énorme plus-value que ces immeubles présenteraient aujourd'hui, et qui a été perdue aussi bien pour les hospices que pour la ville elle-même, empressée de s'en défaire. Quoi qu'il en soit, et même en y comprenant le capital de 12 millions auquel avaient été évaluées les maisons prises aux hospices, le passif légué par le comte Frochot à son successeur ne présentait rien d'accablant, puisqu'à côté d'une dette sans échéance fixe et d'une charge de 20 millions remboursables à long terme, celui-ci trouvait un budget en équilibre suffisant pour continuer les grandes entreprises commencées. Dès l'année suivante, il est vrai, la situation s'était singulièrement modifiée.

L'occupation du département de la Seine en 1814 ne fut pas longue; elle coûta à la ville de Paris 5 millions 1/2 seulement, perçus au moyen d'une cotisation municipale, à titre d'avance, dont le remboursement se fit aux contribuables chaque année à partir de 1819; mais la seconde invasion et la nouvelle occupation qui la suivit, laquelle dura quatre mois et dix jours, nécessitèrent pour la ville une dépense extraordinaire de 45 millions. La capitale et ses environs furent pendant ce temps livrés aux exigences d'armées ennemies dont le total a dépassé 300,000 hommes. Aux troupes, on dut procurer des casernemens, des hôpitaux, les vivres pour les hommes, les fourrages pour les chevaux, aux généraux des hôtels richement meublés, des bons sur les restaurateurs, des voitures de luxe, aux princes enfin un service de maison qui seul absorba 3 millions de francs. Encore, pour contenir ces charges dans de telles limites, le préfet de la Seine et le préfet de police, M. Decazes, durent-ils montrer une énergie qu'il faut rappeler à leur honneur. M. de Chabrol, pour n'avoir pas voulu frapper les habitans de Paris d'énormes contributions, n'échappa que par l'intervention de M. de Nesselrode à une translation, déjà ordonnée, dans la forteresse de Graudentz. M. Decazes, menacé de la vengeance du général prussien Müffling, gouverneur de Paris, pour avoir fait déchirer sur les murs un ordre du jour abominable, qui autorisait les sentinelles à faire feu sur les passans pour un regard ou un geste, s'enferma dans son hôtel et arma tous ses employés, prêt à repousser la force par la force.

A ces calamités de l'invasion, qui coûtèrent à la France 4 mil-

liards 144 millions, la disette de 1816 et de 1817 vint ajouter ses désastres. La question des subsistances et de l'approvisionnement des villes, grave surtout pour Paris, qui renferme tant d'ouvriers, a reçu des solutions diverses sous les gouvernemens qui se sont succédé en France : chacun d'eux s'est imposé à cet égard des sacrifices dont on ne peut méconnaître l'importance. Le gouvernement consulaire, instruit par la fatale expérience des années 1793, 1794 et 1795, avait ordonné en 1803 la formation d'un approvisionnement de réserve, porté de 150,000 quintaux métriques de grains à 250,000 quintaux. La ville de Paris payait au conservateur de ces grains une prime annuelle de 450,000 francs. En 1811, par suite d'une mauvaise récolte et de l'interruption forcée du commerce maritime, le gouvernement dut faire venir par terre des grains de Hambourg : on calcula qu'il fit alors un sacrifice de 80 millions. En 1816 et en 1817, la perte sur les achats de blé, l'indemnité en argent payée aux boulangers, les sommes affectées aux indigens, entraînèrent une dépense de 60 millions. C'est par l'intermédiaire de la caisse syndicale des boulangers, créée le 15 janvier 1817, que la ville de Paris sous la restauration intervint dans cette dépense. La caisse municipale fournit à la caisse syndicale une dotation de plus de 5 millions, et remboursa 11 millions à l'état des 17 millions d'indemnité accordés aux boulangers. En définitive, de 1806 à 1830, l'approvisionnement et la caisse syndicale ont coûté 30 millions à la ville de Paris. Supprimée par l'épuisement de la réserve en 1829, la caisse de la boulangerie a reparu de nos jours à la suite de la disette de 1859 avec des innovations importantes, principalement avec le système de la compensation; mais nonobstant l'interruption, pendant près de trente ans, de ce mode d'assistance, le gouvernement ou la ville n'avait jamais cessé de subvenir aux besoins des indigens, quand le prix du blé était trop élevé (1).

La disette de 1816 et la création de la caisse de la boulangerie ajoutèrent ainsi aux 43 millions empruntés pour les fournitures faites aux troupes étrangères un nouvel emprunt de plus de 16 millions. Pour régulariser ces dettes, contractées sous diverses formes, — cotisation municipale, émission de rentes, bons à échéance, prêts du trésor, obligations sur l'encaisse du trésorier de la ville, — le préfet de la Seine, tout en obtenant quelques extinctions au moyen des ressources annuelles, proposa l'émission de 31 millions d'obligations remboursables par annuités dans l'espace de douze années. Le budget de 1817 accuse par ses chiffres l'accomplissement de cette liquidation: il s'élève en recettes tant ordinaires qu'extraordinaires à

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 septembre, — *le Pain à Paris.*

plus de 59 millions, et en dépenses à 69; mais dès 1818 l'équilibre est rétabli, même avec un léger excédant de ressources : dès lors le budget de la ville rentrait dans ses limites naturelles; du chiffre donné pour 1817, il retombait comme recettes à 34 millions en 1818, à 38 et 40 millions les deux années suivantes, à 43 millions enfin en 1823, et comme dépenses à des chiffres correspondans. Sur ces budgets annuels, la municipalité, désireuse de solder à prompte échéance toutes les dettes du passé qui n'étaient pas couvertes par l'émission des obligations de 1817, consacrait à l'amortissement une somme qui, jusqu'en 1823, ne s'éleva pas à moins de 5 millions 1/2.

Ainsi le premier soin du préfet de la restauration et du conseil municipal était de fermer le déficit causé par de récens désastres; mais, tout en s'occupant de remettre l'ordre dans les finances, il fallait ne pas laisser longtemps interrompus les grands travaux publics. Les traces de la disette ont à peine disparu que l'on pense à l'achèvement du canal de l'Ourcq et qu'on propose de l'adjuger à une compagnie particulière. En 1819, la ville prend la ferme des jeux pour en consacrer le bénéfice à des œuvres utiles. Un nouveau décime sur l'octroi, des droits de remise sur les ventes aux halles et marchés, enfin un emprunt extraordinaire de 1,200,000 francs sont affectés à la construction de la halle aux vins. L'achèvement de la Bourse nécessite aussi un emprunt spécial. Pour la première fois, on voit figurer au budget un article relatif à l'amélioration de la voie publique (élargissement de la rue des Coquilles) et à l'établissement des trottoirs. « Jusqu'à présent, dit le préfet de la Seine, on a négligé de s'occuper des gens à pied. » Le rapport de l'année suivante, 1820, mentionne un travail d'alignement général pour Paris; il s'agit d'ajouter aux rues et places une surface de 506,378 mètres carrés, estimée à 48 millions. En même temps on trouvait le moyen de dégrever les contribuables : dès 1819, la propriété foncière obtenait une réduction de 700,000 francs; sur divers articles des tarifs, la diminution n'était pas inférieure à 3 millions 1/2, et le dégrèvement ne devait pas s'arrêter là. Mais c'est en 1822 surtout qu'on voit se dessiner la pensée de l'autorité municipale, certaine enfin, sans manquer aux lois de la prudence, de pouvoir se lancer plus avant dans la voie des entreprises. Si de 1818 à 1822 les recettes de toute nature et les dépenses se sont élevées en moyenne à 39 millions, elles dépassent, de 1823 à 1829, le chiffre de 47 millions 1/2. Les dernières années de la restauration sont ainsi marquées, quant à l'administration parisienne, par un développement d'activité que de nouvelles crises politiques ne pourront plus interrompre. Ce qu'il est bon surtout de constater (en additionnant, comme nous l'avons fait pour l'époque impériale, les dépenses et les recettes de Paris de 1815 à 1830), c'est que la part

faite à la bienfaisance et au travail a été considérable. De 1815 à 1830, les recettes de toute nature se sont élevées à 682 millions 1/2, et les dépenses à 684 millions 1/2, sur lesquels les hospices ont absorbé 81 millions, les travaux publics 110, et la dette municipale plus de 122. En retranchant du chiffre de 684 millions de dépenses générales 70 millions pour la police, 155 millions pour les redevances de la ville envers l'état, on voit combien cette administration économe était à la fois bienfaisante et active. N'oublions pas que c'est pendant cette période que Paris a commencé à devenir une métropole industrielle et commerçante. Le mouvement qui précipita la population vers l'ouest de Paris s'est vivement dessiné alors par le morcellement de tous les grands jardins publics situés à l'extrémité occidentale de la ville, tandis que les quartiers de l'est, le Marais, le Temple, etc., se voyaient envahis par les manufactures et les industries de tout genre.

La révolution de 1830 changea plutôt la forme que l'esprit de l'administration parisienne. Au point de vue financier, elle n'eut point toutes les suites fâcheuses qu'on pouvait d'abord redouter. La ville de Paris a souvent fait la triste expérience de ce que coûte la substitution violente d'un régime de gouvernement à un autre; mais cette fois elle put sortir sans trop de peine d'une grave épreuve. Tandis que les deux invasions de 1814 et de 1815 lui avaient imposé 50 millions de dettes, les événemens de 1830 se liquidèrent au moyen d'un emprunt de 2 millions au trésor et de 3,684,000 francs à la Banque de France. Ainsi encore, tandis que la disette de 1816 et de 1817 avait entraîné le pouvoir municipal dans des dépenses de près de 20 millions, le budget de la ville en 1831 ne comprit, dans une année de cherté pour le blé, qu'une allocation de 500,000 fr. pour distribution de soupes et de pain à prix réduit, et le budget de 1832 n'eut à pourvoir que pour 1,500,000 francs aux dépenses extraordinaires nécessitées par l'invasion du choléra. Encore faut-il ajouter que les emprunts faits en 1830 au trésor et à la Banque n'eurent pas seulement pour objet d'effacer d'urgence les traces matérielles de la guerre civile, mais aussi d'ouvrir des ateliers et de distribuer des salaires.

La révolution de 1830 n'en eut pas moins, au premier moment, pour la fortune de la ville, deux résultats regrettables : d'abord la diminution de ses recettes ordinaires, qui baissèrent dans la seule année 1831 de 8 millions; puis l'atteinte portée à son crédit, car elle ne trouva pas de souscripteurs à l'emprunt de 15 millions qu'elle tenta immédiatement de négocier pour parer au déficit des revenus. Heureusement ce ne fut là qu'une secousse passagère, et dès l'année suivante, c'est-à-dire au commencement de 1832, la ville put négocier un emprunt de 40 millions en obligations remboursables en

vingt ans, qui lui servit à liquider les emprunts de 1830, quelques-unes des dettes antérieures, et à consacrer 16 millions 1/2 aux grands travaux publics. Les recettes ordinaires remontèrent presque aussitôt à leur ancien niveau, et après un temps d'arrêt, sous la courte administration du comte de Bondy, qui avait déjà été préfet de la Seine pendant les cent-jours, la marche progressive reprit son élan; un nouvel administrateur, le comte de Rambuteau, vint, pour de longues années, présider au développement d'une prospérité dont les causes méritent d'être examinées de près.

III. — LOI DU 20 AVRIL 1834. — PARIS SOUS LE RÉGIME DE LA LIBERTÉ COMMUNALE.

L'année 1834 doit compter dans l'histoire morale et politique de Paris comme une date importante. Une innovation considérable était apportée au régime municipal de la capitale, qui fut enfin appelée à élire ses conseillers municipaux. A l'exception des deux années pendant lesquelles dura l'œuvre de l'assemblée constituante, violemment détruite au 10 août 1792, ce fut la première fois que la grande cité jouit enfin de cette liberté municipale proclamée par Henri IV comme nécessaire à l'alliance du peuple avec la royauté. Sous la restauration de même que sous l'empire, les membres du conseil-général du département de la Seine, dont un certain nombre composait aussi le conseil municipal de la ville de Paris, étaient directement nommés par le chef du gouvernement. Les lois de 1831 et de 1833 sur l'organisation communale et départementale avaient rendu électives dans tout le royaume les fonctions de conseillers municipaux et de conseillers de départemens. La loi du 20 avril 1834 organisa le régime particulier de la commune, où siégeait le gouvernement central, et celui du département, qui se confondait presque avec elle. Aux termes de cette loi, les douze arrondissemens de Paris eurent à élire chacun trois conseillers, et les deux arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis chacun quatre. Ces quarante-quatre membres formaient le conseil-général de la Seine, et les trente-six premiers le conseil municipal de Paris. Les maires de chaque arrondissement furent nommés par le roi sur une liste de douze candidats désignés par les électeurs de l'arrondissement. Étaient électeurs dans chaque arrondissement tous les citoyens portés sur les listes dressées pour la nomination des députés, c'est-à-dire les censitaires, et en outre un certain nombre de citoyens formant ce que dans le langage de la polémique d'alors on nommait les *capacités*. Ainsi le droit de suffrage se trouvait assez restreint, puisqu'en ajoutant à la première liste électorale les catégories comprises dans la deuxième liste, dite du jury, le nombre des électeurs parisiens ne s'élevait pas à 17,000. Néanmoins, à en juger par le caractère des choix qui se firent sous l'em-

pire de la loi de 1834, on doit reconnaître que les limites apportées au droit de suffrage n'enlevèrent rien à l'indépendance et à la sincérité de la représentation. Non-seulement on vit siéger au conseil municipal des hommes qui combattaient à la chambre la politique du gouvernement, mais encore les partisans des doctrines démocratiques les plus hardies et les prétendus défenseurs des intérêts des masses populaires.

Tout en accordant à la population parisienne une liberté communale efficace, quoique réduite, la loi du 20 avril 1834, qui réalisait une des promesses de la charte de 1830, n'avait pas méconnu ce que la situation particulière de la capitale nécessitait de garanties et de précautions dans l'intérêt de l'ordre et pour la sécurité de la France entière. On ne prétendait point alors que Paris n'appartient pas à ses habitans, que la capitale de l'empire appartient à tout l'empire, et par conséquent que le soin des intérêts parisiens incombe non aux habitans de Paris eux-mêmes, mais au pouvoir central, représentant général du pays. On avait tout simplement reconnu la nécessité d'appliquer à une situation exceptionnelle une organisation exceptionnelle, mais limitant le plus possible les exceptions et laissant au droit commun ce qui lui est propre. Ainsi le régime de 1834 respectait le principe commun que l'impôt doit être voté par les représentans des contribuables qui le païent, et que les contribuables doivent élire librement leurs représentans, c'est-à-dire nommer les conseillers municipaux par qui les charges de la commune sont établies. En même temps les attributions du conseil municipal n'étaient point aussi étendues à Paris que dans les autres communes, et le représentant du pouvoir central se trouvait investi de tous les moyens nécessaires pour maintenir la tranquillité de la capitale. L'administration municipale et la police avaient donc été, comme sous les régimes précédens, réservées au préfet de la Seine et au préfet de police; les maires d'arrondissement demeuraient seulement chargés des actes de l'état civil et des bureaux de bienfaisance. On sait comment la république de 1848 détruisit l'œuvre libérale de la royauté de 1830. Depuis le rétablissement de l'empire, les lois du 5 mai 1855 et du 16 juin 1859 ont confirmé l'exception rétablie par le gouvernement républicain pour la ville de Paris; elles appellent donc bien des réformes, si l'on veut doter Paris du régime municipal concédé à la plus petite commune de France. Sans entrer dans de longs détails à ce sujet, il suffit de rappeler que l'organisation du pouvoir municipal, de 1830 à 1848, ne créa au gouvernement royal et au pouvoir ministériel ni difficultés ni embarras; elle ne justifia en rien les craintes qu'aurait pu inspirer à quelques esprits arriérés l'existence d'une représentation libre de la cité dans la ville où siége le gouvernement. Au reste, pour juger du mérite

d'une institution, il faut la voir à l'œuvre. L'examen des recettes et des dépenses de la ville, de 1834 à 1848, montre comment l'administration municipale, sous l'empire de la loi de 1834, a pourvu aux besoins de la capitale, et quel emploi elle a fait de ses ressources.

Les recettes de la ville de Paris s'étaient élevées en 1831 à 50 millions, et en 1832 à 57, grâce aux ressources extraordinaires nécessitées par des circonstances passagères; à dater de ce moment, les recettes ordinaires ne dépassèrent plus le chiffre de 44 millions, auxquels des ressources accidentelles, provenant de ventes de terrains, ajoutèrent à peine de 2 à 3 millions. Dans chacun des budgets de cette période, les ressources et les crédits ouverts pour les dépenses dépassent cependant, souvent même dans la proportion d'un tiers, cette somme des revenus ordinaires. Les comptes rendus au conseil municipal après la clôture de chaque exercice témoignent aussi de dépenses plus fortes; c'est qu'aux recettes ordinaires et accidentelles on doit ajouter le reliquat des crédits ouverts et non épuisés légués par les exercices antérieurs. Chaque année a laissé à celle qui l'a suivie un disponible considérable, sorte d'encaisse permanent reporté d'exercice en exercice pour l'achèvement des entreprises extraordinaires que la ville ne cessait de poursuivre. Par ce moyen constamment pratiqué, le budget semble plus élevé qu'il ne l'était en réalité.

Après 1830 comme après 1815, la plus importante des recettes ordinaires de la ville est celle de l'octroi. Tombé à moins de 20 millions de francs en 1831, à 21 millions 1/2 en 1832, l'octroi se relève à plus de 27 millions en 1834 et atteint le chiffre de 32 millions en 1837. Les variations de l'octroi reproduisent les vicissitudes de la prospérité publique : c'est, comme on l'a dit tant de fois, le thermomètre infaillible de la fortune de la ville. En 1800, l'octroi municipal produit 11 millions 1/2, et la population parisienne s'élève à 547,000 âmes. Le recensement de 1841 constate 912,000 habitans, et l'octroi fournit 32 millions. Après le recensement de 1856, qui donne 1,174,000 habitans, et avant l'extension des limites de la capitale en 1860, la dernière année de l'existence de l'ancien Paris, 1859, voit le produit de l'octroi s'élever à 54 millions. En soixante ans, la population a doublé et l'octroi quintuplé. Or l'octroi, c'est la consommation. Que représente donc ce progrès? Le progrès du travail et l'augmentation des salaires. Le taux des salaires s'est élevé en effet dans une proportion qui dépasse de beaucoup le renchérissement des denrées alimentaires. A l'exception du logement, l'habitant de Paris n'a pas vu s'accroître le prix des choses nécessaires à la vie : le livre de M. Husson sur les consommations de Paris le prouve avec évidence. Il n'y a aussi qu'à consulter les annales

du commerce pour se convaincre du prodigieux essor du travail parisien et des élémens nouveaux apportés à l'activité des classes ouvrières. On se plaît trop souvent à représenter Paris comme une ville de plaisirs, une arène incessante de discordes politiques; il faut montrer le côté laborieux et moral de sa physionomie. On a trop répété que Paris est une Babylone ou un camp : c'est aussi une ruche, ou, mieux encore, un gigantesque et magnifique atelier.

Les trois premières années du gouvernement de juillet donnent ensemble pour les recettes municipales ordinaires un total de 108 millions, et les trois dernières années s'élèvent à 139 millions; mais entre le commencement et la fin de cette période il convient de faire remarquer qu'une des recettes ordinaires de la ville avait disparu, — le produit des jeux, supprimés en 1838. L'administration des jeux avait été confiée depuis 1819 à la ville moyennant une redevance fixe de 5 millions 1/2 envers le trésor. Les jeux donnaient un bénéfice plus grand, et pendant les dix-neuf années de sa jouissance la ville y trouva une ressource de près de 30 millions. La loi de finances de 1836 donna enfin satisfaction à la morale publique, et le 1er janvier 1838 toutes les maisons de jeux furent fermées. En tenant compte de cette suppression d'un revenu annuel de près de 7 millions, comme le dernier budget des recettes ordinaires préparé pour 1848 s'élève à 44 millions, et que le premier budget présenté par M. de Rambuteau n'en dépassait pas 40, c'est donc une augmentation de plus de 10 millions, soit d'un quart, obtenue pendant sa gestion. De 1830 à 1848, deux emprunts seulement vinrent accroître les ressources du budget ordinaire; encore ne doivent-ils guère être portés au compte de cette période, puisque l'emprunt de 40 millions émis en 1832 servit pour les deux tiers à payer des dettes antérieures, et que l'emprunt de 25 millions autorisé par la loi du 1er août 1847 n'était ni recouvré ni dépensé quand la révolution de 1848 éclata. L'emprunt de 1832, contrairement à la règle suivie par les administrations antérieures, était contracté à long terme et remboursable en 20 années : de plus, la part qui en était réservée aux travaux publics s'appliquait en bloc à toutes les entreprises projetées, au lieu d'affecter, comme précédemment, à chacune d'elles un emprunt particulier, avec un court délai pour l'amortissement.

L'accroissement des recettes permit ainsi d'élever de plus en plus le chiffre des dépenses utiles, et depuis 1834 en effet chaque budget indique une série de travaux projetés, exécutés, achevés. En examinant ces budgets, c'est jour par jour pour ainsi dire qu'on voit élargir les voies de communication, assainir les quartiers populeux, paver les rues, établir les trottoirs, creuser les égouts, distribuer

l'eau et enfin embellir la cité. Le résumé de ces travaux se trouve dans le rapport sur un projet d'emprunt pour la ville de Paris fait par M. Arago, un des plus célèbres adversaires du gouvernement de juillet. L'emprunt dont il s'agit, présenté pour construire les halles centrales, *cette Bourse du peuple*, selon l'expression de M. Arago, rappelle, par les noms des orateurs qui soutinrent et attaquèrent cette mesure, une de ces dissidences fatales dont les événemens de 1848 furent la triste conséquence : le projet de loi, présenté par M. le comte Duchâtel, ministre de l'intérieur, était soutenu par M. Arago, l'un des futurs membres du gouvernement provisoire, tandis qu'il était combattu par M. Dufaure et M. Lacave-Laplagne, peu de jours encore auparavant ministre des finances dans le cabinet que présidait M. Guizot.

Le programme présenté en 1834 au premier conseil municipal élu et le rapport de M. Arago en 1847 à la chambre des députés, voilà deux documens qu'il suffit de rapprocher pour se rendre compte de l'importance des travaux qui se sont accomplis pendant treize ans sous l'empire du régime libéral appliqué à l'administration parisienne. Le préfet de la Seine en 1834 indique au conseil municpal et à la spéculation privée les grandes entreprises qu'il faut mener à bien dans l'intérêt de la circulation et de la salubrité. En 1847, M. Arago apprécie les résultats obtenus : il récapitule le nombre des égouts creusés, des trottoirs établis, des rues pavées, ouvertes et élargies, des lits d'hôpitaux créés; mais de tous les grands travaux exécutés alors, ceux qui frappèrent le plus l'attention publique furent l'élargissement des rues, la plantation des quais et l'achèvement de la distribution des eaux. Quand on se reporte aux antécédens de cette question de la distribution des eaux, agitée depuis Henri IV, abordée seulement sous Napoléon Ier, aujourd'hui à peine résolue, quand on énumère tous les efforts et qu'on relève toutes les dépenses multipliées pour disposer de 7,390 pouces d'eau de diverses provenances donnant environ 148 litres d'eau à chaque habitant, c'est-à-dire plus du double de ce qu'on en distribue à Londres, et qu'on se rappelle l'état de Paris sous ce rapport au commencement du siècle, on est vraiment pénétré de reconnaissance pour les administrateurs qui ont obtenu un pareil résultat, et en particulier pour ceux qui, depuis 1831, ont porté presque au double la quantité d'eau disponible, 148,000 mètres cubes contre 86,000.

Sous le rapport de la salubrité et de la circulation, il est permis de dire aussi qu'à partir de 1834 Paris entra dans une ère toute nouvelle. La préfecture de police par exemple se conduisit en véritable émule de la préfecture de la Seine, et c'est de cette époque que date le service du nettoiement, de l'arrosement et de l'éclairage au gaz des rues. L'accroissement du budget de la préfecture de police, qui

de 7 millions à peine en 1831 s'est élevé jusqu'à près de 11 millions en 1847, montre l'étendue des sacrifices de la ville de Paris (1). On a certainement beaucoup fait depuis quinze ans pour la sécurité des habitans et ce qu'on peut appeler les soins hygiéniques de la ville; mais on n'a pas obtenu des résultats comparativement aussi grands que ceux de l'époque dont il s'agit par rapport aux époques antérieures. Pour n'en citer qu'un exemple, prenons l'éclairage. Le budget de 1846 contient encore, il est vrai, l'allocation nécessaire à la fourniture de 5,177 becs d'huile; mais déjà la substitution du gaz, opérée presque partout, donnait à la capitale cet aspect nocturne qu'on qualifiait de *féerique*. La barrière de l'Étoile, la place de la Concorde, les quais, les boulevards, se dessinaient déjà la nuit par ces brillantes guirlandes que de nos jours on a multipliées partout. Le Paris de 1847 pouvait donner l'idée de celui de 1863, il laissait bien loin derrière lui le Paris de 1830.

Enfin on ne saurait omettre dans cette récapitulation ce qui complète l'œuvre de toute édilité jalouse de bien faire, à savoir l'érection des grands ouvrages d'art et l'achèvement des monumens historiques légués par les générations passées à l'admiration et au patriotisme des générations à venir. Sans parler des millions consacrés par la municipalité de Paris aux édifices du culte, il ne faut pas oublier ce qu'elle fit pour l'arrangement définitif des Champs-Élysées, de la place de la Concorde, et surtout pour l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville. Cette dernière entreprise, votée en mars 1836 avec une prévision de 6 à 7 millions de dépenses, atteignit un chiffre presque quadruple, et ne nécessitait plus aucune allocation dans la dernière année d'un règne dont elle fixera surtout le souvenir sur le sol de Paris.

En retraçant les transformations dont Paris est redevable à l'ad-

(1) Lorsque le premier consul organisa la préfecture de police et lui donna les attributions qui incombaient autrefois au prévôt des marchands, au lieutenant-général de police ou enfin au bureau central du directoire, il ne voulut pas la soustraire au contrôle de l'autorité municipale; le préfet de police dut, comme le préfet de la Seine, requérir l'assistance du conseil municipal. Chacun des deux magistrats dut se mouvoir dans une sphère d'attributions distincte, mais sans qu'il fût possible toutefois, dans bien des cas, d'éviter des embarras et des conflits. La préfecture de police a son budget spécial, ses dépenses et même ses recettes particulières, qui font *sous-budget*, soumis comme celui des hospices au conseil municipal, et qui figure ensuite en un seul chiffre au budget général de Paris. Inutile d'ajouter que, pour la préfecture de police comme pour les hospices, la ville pourvoit à l'insuffisance des recettes. Sous le gouvernement de juillet, les recettes de la préfecture de police se composaient d'un subside de 2 millions donné par l'état pour l'entretien et la solde de la garde municipale, de 2 millions produits par les droits perçus sur les ventes aux halles d'approvisionnement, sur la volaille, la marée, les huîtres, et qui ont ensuite été convertis en *droits d'octroi*, enfin de revenus d'origines fort diverses, parmi lesquels il faut noter le produit des vidanges, celui de l'enlèvement des boues, etc.

ministration municipale de 1830 à 1848, on ne peut laisser de côté les travaux entrepris au compte même de l'état et les crédits ouverts par les chambres pour tous les monumens qui décorent la capitale; l'ensemble de ces crédits s'est élevé à 216 millions, et s'appliquait aux œuvres les plus diverses, depuis le tombeau de l'empereur Napoléon Ier aux Invalides jusqu'au monument de Molière. La plus coûteuse entreprise de ce temps fut la construction des fortifications de Paris; on doit se souvenir qu'on a beaucoup blâmé alors l'administration municipale de n'avoir pas profité de cette occasion pour réaliser en 1842 l'annexion de 1859. Prise en 1842, une telle mesure eût arrêté sans aucun doute le mouvement qui la justifia dix-sept ans plus tard. Les communes suburbaines ne se formèrent autour de l'ancien mur d'enceinte que parce qu'elles étaient encore voisines du centre de la grande ville. Obligées, pour fuir l'octroi, de laisser entre elles et les parties habitées de Paris de larges espaces déserts reculés jusqu'aux murs des fortifications, elles auraient été très certainement retenues dans leur prodigieux essor.

Ainsi de 1830 à 1848 l'autorité municipale n'a rien négligé pour l'amélioration matérielle de la ville. A-t-elle été moins soucieuse des améliorations morales? Ici encore quelques chiffres serviront de réponse.

La subvention fournie par la ville aux hospices a varié d'année en année, parce que cette subvention doit combler le déficit du budget particulier des hospices, et que les revenus de ces établissemens ne sont pas immuables. Le chiffre de la subvention n'implique donc pas une sollicitude plus ou moins grande envers les besoins des hospices. M. Saint-Léon, dans son tableau comparatif des dépenses de la ville de 1821 à 1830 et de 1831 à 1840, a établi que la subvention des hospices dans ces deux périodes a été comme 11 est à 12. De 1840 à 1848, elle s'est toujours accrue : en 1847, elle s'élevait au chiffre de 7 millions 1/2; elle n'était que de 5 millions en 1841; mais pour faire la part entière de ce que ce service nécessitait de dépenses, il faut comparer aux diverses époques les revenus des hôpitaux et des hospices et en déterminer l'emploi. En 1810, les ressources des hôpitaux, y compris la subvention municipale, montaient à 9 millions, en 1830 à 11, en 1840 à 12,250,000 francs. Quant à l'emploi des revenus, on trouve, pour ne parler que du traitement des maladies, qu'en 1810 et en 1820 le nombre des malades soignés dans les hôpitaux ne s'élevait pas à plus de 43,000; en 1830, il est de 60,000, et de 85,000 en 1847. Le nombre des lits, qui en 1803 ne dépassait pas le chiffre de 3,475, atteint celui de 5,700 en 1847. A cette même date, un nouvel hôpital, devant contenir 600 lits, s'achevait près de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Dans les derniers jours du gouvernement de 1830, l'adminis-

tration supérieure des hospices donnait ses soins à quinze grands hôpitaux, quatre grands hospices, sept maisons de retraite pour 10,000 vieillards et infirmes, à 36,000 ménages, composés de 85,000 personnes qu'il fallait secourir et visiter à domicile, à 20,000 enfans recueillis et à 20,000 convalescens après leur sortie des hôpitaux. L'accroissement de la population avait amené cet accroissement dans le nombre des individus secourus, et aujourd'hui le chiffre atteint 160,000 depuis que, par suite de l'annexion des communes suburbaines, la population de Paris elle-même s'est élevée à plus de 1,700,000 habitans.

Toutefois ce que ces rapprochemens offrent de remarquable, c'est que comparativement le nombre des individus secourus a toujours été en s'affaiblissant. En 1804, le nombre des indigens était évalué à 87,000 et en 1813 à 102,000 pour une population de 547,000 habitans. Le recensement de 1844 a donné seulement 66,000 indigens inscrits aux bureaux de bienfaisance sur une population de 912,000 hommes. Nous venons de voir qu'en 1848 le chiffre des pauvres secourus, des vieillards, des enfans recueillis dans les hospices, s'élevait à 135,000 dans une agglomération de 1,155,000 âmes. En 1860, il est de 160,000 pour 1,700,000 habitans (1). Soit donc que l'on considère seulement la quantité des pauvres secourus par les bureaux de bienfaisance, ou tout ensemble celle des pauvres, des vieillards et des enfans recueillis, on voit qu'il n'y a pas augmentation dans le rapport des malheureux avec la population, et c'est là un fait qu'il importe de faire ressortir. Sans aucun doute, il y a lieu de regretter que, sur 170 habitans, 16 se trouvent encore dans la nécessité de recevoir des secours officiels, d'autant plus que ce chiffre, qui ne comprend pas même les malades temporairement traités aux hôpitaux, ne peut faire présumer la quantité de toutes les misères secourues par la charité privée; mais cette diminution du nombre des individus assistés prouve inévitablement l'une ou l'autre de ces deux hypothèses : ou l'aisance générale s'est consi-

(1) Ce chiffre de 160,000 *assistés* comprend les individus reçus dans les hospices de tout genre aussi bien que les individus inscrits aux bureaux de bienfaisance. Le dernier relevé de l'administration de l'assistance publique ne porte, pour les vingt arrondissemens de Paris, que 36,713 ménages inscrits aux bureaux de bienfaisance, contenant 90,287 individus, c'est-à-dire à peu près le même nombre qu'en 1847 pour les douze anciens arrondissemens; mais il est probable que les inscriptions dans les huit nouveaux arrondissemens atteindront un chiffre plus élevé que ne l'indique ce premier recensement opéré à la hâte. M. Husson a donné les chiffres de la décroissance constante du nombre des indigens inscrits aux bureaux de bienfaisance. En 1802, on compte 1 indigent sur 5,99 habitans, en 1818 1 sur 8,08, en 1832 1 sur 11,17, en 1847 1 sur 13,93, en 1859 enfin 1 sur 18,47. Aux indigens inscrits il faut ajouter les vieillards, les infirmes, les enfans recueillis, etc., pour dresser l'état de ce qu'on peut appeler la population souffrante.

dérablement accrue, ou les habitudes de charité privée, en se répandant, ont laissé moins à faire à la charité publique. La quotité des legs laissés aux hospices, les fondations pieuses, les sociétés de charité religieuses ou laïques, si multipliées de nos jours, ne permettent point de douter que ce second résultat n'ait été acquis, et il faut peut-être s'en réjouir au moins autant dans l'intérêt de la société, comme preuve de l'union entre ses diverses classes, que si la misère elle-même avait en général diminué d'intensité.

Pour compléter les résultats de la gestion du conseil des hospices, il faudrait enfin énumérer les améliorations introduites dans le régime alimentaire et hygiénique de tous les établissemens qui lui étaient confiés. Les faits ont donc entièrement justifié l'organisation donnée en 1802 à cet important service; mais la loi du 10 janvier 1849 l'a encore perfectionné en substituant à la commission exécutive un directeur général de l'assistance publique, responsable sous la surveillance du conseil, qui a quitté le nom de conseil général pour prendre celui de conseil de surveillance, plus conforme à ses attributions. L'exercice du pouvoir exécutif sous forme collective avait depuis longtemps, en cette matière comme en toute autre, présenté des inconvéniens auxquels la nouvelle organisation a sagement pourvu, et le progrès réalisé est d'autant plus important que le budget de l'assistance publique, y compris les 9 millions de la subvention de la ville, s'élève aujourd'hui à 30 millions.

Parmi les établissemens de charité qui sous le gouvernement de 1830 ont reçu le plus de développemens, il ne faut pas oublier la caisse d'épargne, dont les nombreux et importans dépôts prirent une telle importance qu'on s'attacha plusieurs fois à les réduire, le mont-de-piété, réorganisé en 1831, et dont les prêts, pour plus de moitié inférieurs à 10 fr., se multiplièrent si vite, enfin les crèches et les salles d'asile, objets de l'ordonnance royale de 1837. C'était en 1801 que Mme la marquise de Pastoret avait créé la première salle d'asile à Paris.

Mais c'est surtout en ce qui intéresse le développement de l'instruction publique que l'administration municipale sous le gouvernement de 1830 laissa bien loin derrière elle toutes celles qui l'avaient précédée. Les dépenses qu'elle s'imposa pour l'enseignement primaire sont à celles qui furent acquittées sous la restauration pour le même objet comme 140 est à 14. En même temps les sacrifices de la ville pour les bibliothèques et les musées avaient doublé. Si les allocations relatives à l'instruction secondaire et aux colléges demeuraient à peu près les mêmes, c'est que l'instruction secondaire restait à la charge de l'état, tandis que les communes prenaient la plus grande part aux dépenses de l'instruction primaire. En 1814, le budget municipal contient pour l'instruction primaire

un chiffre de 82,600 fr.; il s'élève en 1830 à 140,000 fr.; en 1847, il est à près de 1,100,000.

Trente ans se sont déjà presque écoulés depuis que M. Guizot dota la France de cette grande loi de 1833 qui marqua un milieu si sage entre le système de l'éducation gratuite de 1791 et les doctrines de la droite monarchique de la chambre de 1819, et l'on peut regretter sans doute que dans toutes les communes de l'empire les bienfaits de cette législation ne soient pas encore entièrement répandus; mais, en ce qui regarde Paris, les chiffres ont une éloquence irrésistible et dispensent de tout commentaire. Dès que la loi de 1833 eut donné satisfaction à l'opinion publique, aux réclamations des classes supérieures comme à l'impatience trop longtemps méconnue de la population ouvrière, comité central, comités locaux ou d'arrondissement, conseil municipal, représentans du gouvernement, tous s'efforcèrent à l'envi d'améliorer ce qui existait et d'étendre autant que possible les créations nouvelles. En 1830, il existait à Paris trois sortes d'écoles d'origines différentes, appliquant des méthodes variées; on discuta longuement ces méthodes d'enseignement individuel, simultané et mutuel; sous l'aiguillon de la concurrence, l'autorité municipale multiplia les salles d'asile et les écoles primaires, reprit aux hospices les écoles de filles, annexes des bureaux de bienfaisance, et les fit participer aux améliorations apportées dans l'instruction primaire des jeunes garçons. A côté de ces écoles, on fonda les classes d'adultes, les ouvroirs, les classes spéciales de dessin, les écoles primaires supérieures. Tandis que les frères de la doctrine chrétienne, soumis enfin à la mesure du brevet de capacité, continuaient de distribuer gratuitement l'enseignement simultané, le conseil municipal, pour élever le niveau de l'enseignement mutuel, créait ces grands établissemens modèles du faubourg du Roule, de Saint-Merry, des Bernardins, celui de la rue de Charonne, supérieur à tous les autres. L'institution de l'Orphéon, dont la méthode fut si promptement popularisée, révéla à la France une aptitude qu'elle ne se connaissait pas encore. Enfin les écoles communales supérieures achevèrent l'œuvre dont nous signalons l'origine et les progrès rapides. L'école de Saint-Laurent date de 1839 : pour une rétribution mensuelle de 13 francs, on peut, en trois ou six ans d'études, y acquérir une sérieuse instruction professionnelle. L'école François Ier fut ouverte en 1844 par suite d'une sorte de transaction entre les opinions du conseil municipal et celles des autorités universitaires au sujet de la fondation d'un nouveau collége dans les quartiers du nord de Paris. La création de ces écoles supérieures, auxquelles il faut joindre l'école de jeunes filles du passage Saint-Pierre, rue Saint-Antoine, entraînait de lourdes dépenses annuelles en raison du nombre des bourses que le conseil

municipal accordait sur concours. Depuis lors, le collége municipal Chaptal et l'école Turgot ont remplacé avec avantage les deux écoles dont il vient d'être question, et l'enseignement professionnel a pris, grâce aux cours de toute sorte ouverts dans les années suivantes, un développement considérable, en harmonie avec les progrès de l'industrie parisienne.

La loi de 1833 sur l'instruction primaire et la loi de 1834 sur l'organisation municipale de Paris restent les deux actes les plus mémorables de la période si brusquement close par la révolution de février 1848; ils en résument l'esprit, ils en sont le principal honneur. Les deux régimes qui l'avaient précédée s'étaient préoccupés surtout des intérêts matériels de la ville. L'empire lui rendit la sécurité et projeta des embellissemens dignes de la première capitale du continent. Le comte Frochot créa les finances municipales, et laissa un budget de recettes qui, de 12 millions s'était élevé à 23 millions dans un espace de douze ans. La restauration, supportant sans faiblir les charges de son origine, n'émit que 31 millions d'annuités, dont les dernières étaient remboursées en 1829 : elle sut réparer les maux du passé, continuer les œuvres utiles et préparer l'avenir. Le gouvernement de juillet tint une conduite financière aussi sage, puisqu'il vit les ressources municipales s'accroître dans une forte proportion, et n'eut qu'une fois recours au crédit pour des travaux sans précédens jusqu'alors, parmi lesquels l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville figure en première ligne; mais au-dessus des améliorations matérielles il sut poursuivre et réaliser une amélioration politique et intellectuelle sans laquelle les premières ne sont ni enviables ni de longue durée. Le mérite en revient tout entier au système d'organisation municipale inauguré par la loi de 1834, et c'est là ce qui assure à la dernière de ces trois périodes une supériorité réelle sur les deux précédentes.

Toutefois, bien que le gouvernement de juillet ait le premier inauguré un régime municipal en complète harmonie avec les institutions libérales de l'époque, il serait injuste de méconnaître l'influence exercée par l'opinion publique même sous le gouvernement de la restauration. Non-seulement ce gouvernement se montra scrupuleux dans le choix des conseillers municipaux, mais, en dépit des obstacles apportés à la liberté de la presse, l'esprit public du moment, les préoccupations libérales qui agitaient le pays tout entier pénétrèrent dans le conseil de Paris comme partout ailleurs, et la ville fut à peu près administrée dans le sens de ses véritables désirs. Il n'en faut pas moins regretter que dans le conseil municipal d'une ville où les intérêts industriels et commerciaux sont de premier ordre, où les questions de travaux publics et d'améliorations veulent être débattues par des hommes spéciaux, la restaura-

tion ait fait une part excessive à l'élément aristocratique. On y voyait figurer à peine deux ou trois noms de négocians, tandis que la majorité était formée de grands seigneurs que leurs habitudes de vie provinciale rendaient presque étrangers à la capitale. Quelque honorable que fût leur caractère, on ne pouvait attendre d'eux toute l'initiative et l'esprit de progrès qui distinguèrent leurs successeurs. Sous la restauration, on peut le dire, la gestion des intérêts de Paris n'appartenait point encore aux Parisiens. La législation de 1834, tout au contraire, a créé dans Paris une puissance appartenant à la localité, une vraie noblesse municipale, jalouse de s'élever et de s'illustrer dans la pratique des affaires de la ville. Ce qu'était l'ancien échevinage avant la révolution de 1789 par la faveur royale ou la vénalité des charges, le régime de 1830 l'a restauré, en l'améliorant, par la liberté. Avant et depuis cette date, beaucoup de citoyens recommandables se sont fait honneur d'accepter des fonctions municipales; mais on peut affirmer que les membres des conseils directement nommés par le gouvernement à toutes les époques n'ont fait pour la plupart qu'apporter secondairement et passagèrement au service de la commune des aptitudes et une notoriété acquises dans d'autres fonctions, tandis que, sous l'empire de la loi de 1834, gérer les affaires municipales longtemps, et sans autre visée ultérieure, était la principale préoccupation de cette intelligente bourgeoisie.

IV. — ADMINISTRATION DE LA VILLE DEPUIS 1848. — ABROGATION DE LA LOI DE 1834.

La domination éphémère de la seconde république tient peu de place dans l'histoire des finances et des travaux de la ville de Paris, et l'on aura bientôt résumé les souvenirs qui se rattachent à cette période de trois années. Le budget contre-signé en 1849 par M. Recurt n'offre en effet rien de saillant qu'un article qui, sous la simple indication de dépenses imprévues, affecte une somme de 10 millions à la solde et à la nourriture des citoyens armés, à l'entretien et à la destruction des barricades, enfin au paiement de tous les dégâts matériels qu'entraînent les luttes civiles. On sait aussi que le gouvernement provisoire avait décrété une diminution des droits d'octroi sur les liquides, mais l'assemblée constituante rétablit au bout de quelques mois les droits suspendus, et M. Berger, successeur de M. Recurt, retrouva les dépenses et les recettes municipales au taux où les avait laissées l'administration de la monarchie constitutionnelle. Enfin dès le 5 août 1848 il avait fallu préparer un projet de loi pour modifier les conditions de l'emprunt de 25 millions applicable à la construction des halles centrales, et qui avait été autorisé par la loi du 1er août 1847. Aucune portion de cet emprunt n'était

encore réalisée quand éclata la révolution de février; l'émission était désormais impossible aux mêmes conditions, et l'assemblée constituante dut élever le taux de l'intérêt et autoriser un traité provisoire entre la ville et la Banque de France, qui se chargeait de faire une avance de 10 millions à la caisse municipale. Il n'y avait plus d'ailleurs à songer en ce moment à la construction des halles centrales, et les ressources de l'emprunt devaient servir à solder le compte des dépenses occasionnées par la révolution.

L'ordre se raffermit, et en 1851 M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, présenta à l'assemblée législative un projet de loi pour autoriser la ville de Paris à emprunter 50 millions en obligations de 1,000 francs, comme dans le précédent emprunt de 25 millions. Il ne s'agissait plus seulement cette fois des halles centrales, mais encore d'une entreprise vue favorablement par l'opinion publique, du prolongement de la rue de Rivoli. Ainsi, dans l'espace de trois ans, la ville avait dû emprunter 75 millions, tandis que de 1830 à 1848 elle n'avait eu recours au crédit que pour la somme de 40 millions. Le budget présenté en 1847 s'élevait, en dépenses et en recettes, à 46 millions; le budget pour 1853 en dépasse à peine 47, mais déjà le service de la dette municipale absorbe à lui seul 8 millions 1/2; il n'était en 1847 que de 4,592,000 francs. Le résultat de ces trois années s'accuse ainsi nettement, et l'on voit que, sous le rapport de la situation financière non plus qu'au point de vue de son autonomie communale, perdue au lendemain de février et non encore recouvrée, Paris peut sans ingratitude garder un médiocre souvenir de cette courte période de son histoire administrative.

L'année 1853 ouvre une ère toute nouvelle, presque sans analogie avec le passé. Attaqué pour ainsi dire sur tous les points à la fois, ce vieux Paris, dont nous avons esquissé le tableau au début de cette étude, disparaît avec une prodigieuse rapidité pour faire place à une nouvelle ville dont, il y a quinze ans seulement, on n'eût pas même osé rêver la magnificence. Il est loin de notre pensée de méconnaître la grandeur de l'œuvre et la puissante activité qu'on y déploie; mais, avant de tracer le tableau de ce grand développement matériel, nous voudrions d'abord en étudier les causes, signaler les dangers d'un entraînement excessif, et montrer la nécessité d'un contrôle efficace et modérateur. Il faut bien reconnaître en effet que cette immense impulsion n'est point due seulement au retour de la prospérité et au cours régulier des choses; des mesures législatives ont contribué à précipiter le mouvement : on voit que nous voulons parler du nouveau régime administratif de Paris et des changemens introduits dans le système d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les lois les plus récentes concernant l'administration de la ville

de Paris sont la loi du 5 mai 1855, qui n'a fait pour ainsi dire qu'homologuer le décret du gouvernement provisoire de 1848, et la loi du 16 juin 1859, dont le principal objet a paru être, en rendant à la commission municipale instituée par la république l'ancienne dénomination de conseil municipal de Paris, de donner un caractère définitif à ce qu'on aurait pu considérer encore comme provisoire. A ces deux lois il faut ajouter les décrets du 23 mars 1852 et du 9 janvier 1861, qui ont considérablement étendu les attributions du préfet de la Seine. Le résultat de cet ensemble de dispositions législatives est la concentration la plus complète des pouvoirs dans les mains du préfet et la subordination du conseil municipal à son autorité.

Depuis l'extension des limites de Paris, qui de douze a porté à vingt le nombre des arrondissemens, le conseil municipal est formé de soixante membres, nommés directement par le chef de l'état en vertu des lois des 5 mai 1855 et 16 juin 1859. Huit membres, ajoutés en plus pour Sceaux et Saint-Denis, composent le conseil-général du département de la Seine. Avec les deux conseils, le préfet du département, à la fois maire de Paris et préfet de la Seine, le préfet de police et les maires et adjoints complètent ce que dans son ensemble on appelle le corps municipal. Cette organisation répond au principe conservateur reconnu par la loi de 1834, la concentration des attributions municipales dans la main d'un délégué du pouvoir central en raison de la situation exceptionnelle de la commune de Paris; mais pour sauvegarder l'ordre général était-il nécessaire à Paris de sacrifier le principe libéral qui, dans toutes les communes de l'empire, appelle les contribuables à nommer ceux qui votent l'impôt, et de porter une si visible atteinte au principe fondamental du gouvernement lui-même?

On a essayé, il est vrai, de prouver que ce n'est point par dérogation à la loi commune du suffrage universel qu'on enlève aux citoyens de Paris un droit exercé par les habitans de la plus petite commune de France, et l'on a trouvé une formule commode pour justifier cette situation anormale : on prétend que Paris n'appartient point aux Parisiens, et que la capitale appartient à tout l'empire. On a seulement oublié dans cette argumentation que, sans être la capitale de la France, Lyon est soumis au même régime que Paris. Il faut, sans chercher des formules vaines, se contenter, pour défendre l'organisation actuelle, du seul argument sérieux, celui de *la situation exceptionnelle de Paris*, qui justifie un régime exceptionnel. Que la situation de Paris comme siége du gouvernement, comme centre d'attraction pour tant de voyageurs et tant d'ouvriers nomades ou sédentaires exige en une certaine mesure des modifications restrictives dans son régime municipal comparé à celui des

autres communes, cela n'est pas douteux. Non-seulement l'exercice des pouvoirs municipaux est avec raison concentré dans les mains d'un délégué direct du gouvernement, mais il serait peut-être dangereux d'abandonner à l'unique influence de l'élément capricieux qui prévaut dans le suffrage universel l'élection des conseillers qui ont à voter l'impôt et à donner leur approbation au budget. Il est toutefois permis de se demander s'il n'existe pas un moyen efficace de concilier les principes de conservation et l'esprit de liberté en faisant disparaître une anomalie blessante pour une ville comme Paris et attentatoire au suffrage universel. En dehors de sa population flottante, Paris réunit de vastes et nombreuses agglomérations d'intérêts distincts, sortes de corps collectifs ayant leur caractère propre, dont la représentation, par un mode particulier à chacun d'eux, constituerait un ensemble plus sincère, plus conforme à la nature des choses que le système du vote commun, où de la mêlée confuse de tous ces élémens un seul sortirait victorieux. Les gouvernemens qui se sont réservé la nomination directe des conseillers municipaux ont attesté par leurs choix ces diversités d'intérêts, et on leur doit cette justice de reconnaître qu'ils ont cherché à leur donner satisfaction. Le premier empire et la restauration ont admis pour règle constante, afin que le conseil municipal représentât ces diverses catégories, de choisir, à côté de négocians, d'industriels et de propriétaires, des magistrats, des membres de l'université, des artistes et des ingénieurs. Cette sage pratique montre la voie qu'il faut suivre et ce qu'on doit demander à l'élection. Ainsi, à côté des députés élus par le suffrage universel, qui, par une disposition exceptionnelle facilement justifiée, pourraient cumuler avec le mandat de député celui de conseiller municipal, pourquoi ne pas demander aux électeurs du tribunal de commerce d'élire des représentans des besoins commerciaux, et aux électeurs du conseil des prud'hommes de choisir les délégués de l'industrie? Pourquoi l'Institut, le conseil de l'Université, celui des ponts et chaussées, les cours de justice, ne désigneraient-ils pas quelques-uns de leurs membres chargés de défendre les intérêts des sciences, des lettres, des arts, et de représenter les aptitudes spéciales dont l'absence serait si préjudiciable dans les délibérations du corps municipal? Enfin il est une disposition générale à toutes les communes de l'empire, introduite depuis la loi du 15 mai 1818 et toujours maintenue, dont l'application ne présenterait à Paris aucun inconvénient. Dans certains cas, la loi municipale adjoint aux membres des conseils municipaux un nombre proportionnel des habitans les plus imposés. Qui empêcherait, en laissant soit aux plus fort imposés, soit même au gouvernement le soin de désigner quelques-uns d'entre eux, d'admettre

en permanence au conseil de Paris les représentans de la grande propriété?

Il serait d'autant plus nécessaire de rendre à tous ces intérêts divers leur part légitime d'influence dans le conseil municipal, que le décret du 9 janvier 1861 est venu aggraver encore le caractère exceptionnel du régime administratif de Paris. En augmentant les pouvoirs du préfet de la Seine, en l'affranchissant, dans beaucoup de cas, du recours nécessaire à l'autorité supérieure du ministre de l'intérieur, dont le décret du 24 mars 1852 avait maintenu le contrôle sur de si graves intérêts, le décret du 9 janvier 1861 a créé une omnipotence inconstitutionnelle, que les modifications apportées aux lois relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique arment encore d'un nouvel et plus redoutable instrument.

Avant la révolution de février, l'expropriation pour cause d'utilité publique était régie par la loi de 1841, la dernière et la plus complète qui eût été promulguée sur cette importante matière. A cette époque, l'expropriation semblait une cause de ruine contre laquelle ceux qui s'y trouvaient soumis luttaient jusqu'au dernier moment au préjudice de l'achèvement des travaux réclamés par un besoin public. De nos jours au contraire, l'expropriation est devenue généralement une bonne fortune, et l'administration n'a plus à combattre contre de longues résistances. Le mal aujourd'hui ne réside qu'en un point, mais il est grave, la facilité avec laquelle l'utilité publique est déclarée, et par conséquent l'expropriation rendue possible. La loi de 1841, pas plus que les lois antérieures, ne définissait l'utilité publique; il était établi cependant que l'expropriation ne peut être employée qu'après impossibilité démontrée d'exécuter autrement un travail déterminé, et l'article 3 contenait la nomenclature de ces travaux d'utilité générale intéressant l'état, les départemens et les communes, qui peuvent donner lieu à expropriation, mais seulement en vertu d'une *loi*. Le régime de l'ordonnance royale était réservé à des entreprises de minime importance. L'autorité municipale n'avait d'action que pour l'élargissement des rues par voie d'alignement. Proposer une loi, la discuter devant les chambres avec une presse toujours éveillée, c'était entourer de garanties suffisantes l'éviction des propriétés particulières.

Dès 1850, une innovation grave en ce qui concerne les travaux dans Paris fut introduite par la loi du 13 avril sur les logemens insalubres. L'article 3 autorisa la ville à exproprier non-seulement la totalité des immeubles compris dans le périmètre des travaux qui pourraient être rendus nécessaires pour cause d'insalubrité permanente, mais encore les portions de ces immeubles restées en dehors de l'alignement. La loi de 1851, qui autorisa le prolongement de la

rue de Rivoli, rendit spécialement applicable à l'ouverture de cette rue la disposition précédente, complétée par deux articles de la loi de 1807 sur le desséchement des marais; l'un concernait l'élargissement des rues dans les villes, l'autre permettait non-seulement d'exproprier les parties de terrain restées en dehors de l'alignement par suite d'expropriation, mais encore l'immeuble contigu à ces parcelles, quand le propriétaire voisin refuserait de les acquérir. Celui-ci pouvait être soumis à l'expropriation pour l'ensemble de sa propriété, et on lui appliquait le principe de la plus-value. Ces prescriptions de 1851, particulières à l'ouverture de la rue de Rivoli, le décret du 26 mars 1852 les rendit enfin applicables à *toutes* les voies nouvelles.

Ainsi dans les villes et surtout à Paris, la constatation de l'utilité des grands travaux se fait par décret rendu sur la proposition du préfet, et l'expropriation en est la conséquence, dans les limites étendues qu'on vient de voir, sans qu'il y ait aucun recours en ce qui concerne la déclaration d'utilité publique. De récens arrêts rendus par le conseil d'état au contentieux montrent, il est vrai, qu'on a pu utilement repousser les décisions du préfet de la Seine en déclaration d'insalubrité de parcelles restées hors de l'alignement; mais quant à l'ouverture des rues, à la suppression des anciens quartiers, à la création des nouveaux, pour tous ces travaux enfin d'une bien autre importance que ceux dont la loi de 1841 abandonnait l'autorisation à l'ordonnance royale, on peut dire qu'avec l'organisation actuelle du conseil municipal le préfet de la Seine est omnipotent. En remettant au souverain le pouvoir de déclarer par simple décret, sauf quand l'état accorde un subside, l'utilité des grands travaux, qui faisaient auparavant l'objet d'une loi, le sénatus-consulte de 1852 a complété le système d'expropriation actuel, qui dépasse singulièrement, et non sans dommage pour les principes conservateurs, le but que s'étaient proposé les auteurs de la loi de 1841.

La concentration du pouvoir administratif, le facile maniement de l'expropriation, telles sont donc les deux forces qui ont permis au préfet de la Seine d'accomplir cette grande œuvre de la réédification de Paris; mais, sans un contre-poids suffisant, l'action de ces forces a-t-elle été suffisamment ménagée, et, tout en rendant justice à l'ensemble de l'œuvre, ne pourrait-on contester l'utilité de beaucoup de parties et trouver quelque imprudence dans l'excessive rapidité de l'exécution? Ces réserves maintenues, il faut avouer que le développement de la prospérité publique a puissamment secondé l'initiative de l'administration. Le merveilleux accroissement des recettes a favorisé et même surexcité la progression de plus en plus rapide des dépenses. Dans ce budget de la ville de Paris démesuré-

ment grossi, on doit distinguer d'abord les dépenses ordinaires et obligatoires de la ville; pour celles-ci, les ressources annuelles suffisent, et au-delà. Quant aux grands travaux de transformation, dont les générations futures recueilleront le bienfait, il a fallu grever l'avenir en demandant les ressources nécessaires au crédit. Chacune de ces catégories de recettes et de dépenses appelle donc un examen séparé.

V. — RECETTES ET DÉPENSES ANNUELLES DE 1853 A 1863. — RECETTES ET DÉPENSES SPÉCIALES. — EXTENSION DES LIMITES DE PARIS.

Le budget de 1853 se présentait avec 47 millions de recettes et de dépenses annuelles. Le budget de 1863 se compose de 117 millions de recettes ordinaires et de 12 millions de recettes extraordinaires, ensemble 129 millions. Toute l'histoire des dix années se résume dans ces chiffres. Entre la première et la dernière, il est vrai, l'extension des limites de Paris a eu lieu; les communes suburbaines ont versé dans les murs de la capitale une population de près de 500,000 consommateurs contribuables (dans le recensement de 1856, la population des communes annexées est portée à 351,000 âmes, dans le recensement de 1861 à 518,000). L'octroi, dès la première année de l'annexion, a bénéficié de 19 millions. La situation a donc été modifiée, et les points de comparaison ne sont plus les mêmes; mais, si l'on se reporte au dernier budget de la ville avant l'annexion, à celui de 1859, on trouve que les recettes ordinaires montent au chiffre de 73 millions et les recettes extraordinaires à 4, ensemble 77 millions, chiffre déjà bien supérieur à celui de 1853. En comprenant dans les recettes annuelles ce qu'on appelle les recettes extraordinaires, qui ne sont en général que des rentrées sur des ventes antérieures de propriétés, on peut suivre année par année cette progression vraiment remarquable. Le budget de 1854 porte les recettes à 55 millions, celui de 1856 à 62, celui de 1857 à 65, celui de 1858 à 70, le budget enfin de 1859 à 77.

En outre, dans chacun des comptes rendus à la clôture de l'exercice, les prévisions de ces mêmes budgets se trouvent dépassées; les recettes constatées sont supérieures aux recettes prévues de 5 millions en 1856 et en 1857, de 2 millions en 1858, de 6 millions en 1859. L'octroi, les locations d'emplacemens sur la voie publique, les eaux, les marchés, les halles, etc., tous les élémens du revenu se sont développés avec une merveilleuse facilité. L'octroi seul, dans le budget de 1859, dépasse le chiffre total du budget de 1853 : il est évalué à 48 millions, et en réalité il en donne 54. Après l'annexion, le chiffre prévu pour l'octroi monte à 66, et dans le compte de l'exercice 1860, arrêté en 1861, la recette constatée dé-

passe 73 millions. Dans les comptes arrêtés de 1861, l'octroi atteint 76 millions. Pour 1863, le chiffre prévu est de 78 millions (1). Une pareille progression dispense de tout commentaire, et ce n'est pas trop de dire que, pendant cette période, l'histoire de la ville offre le spectacle d'un mouvement qui éclate, et semble le produit d'une force en quelque sorte comprimée et se faisant violemment issue plutôt que la suite du progrès régulier et modéré des périodes antérieures.

Si maintenant on rapproche du chiffre de ces recettes annuelles le montant des ressources spéciales dont on verra la création successive, et si l'on ajoute aussi au budget ordinaire le reliquat des budgets antérieurs compris sous le nom de recettes supplémentaires, on arrive à un ensemble de ressources qui donne encore une plus haute idée de l'œuvre à laquelle préside l'administration municipale. En prenant par exemple le compte du premier exercice réglé par M. Haussman, celui de 1854, on voit qu'il se composait de 61 millions de recettes ordinaires constatés, de 29 millions de reliquat des exercices précédens, et de 44 millions de fonds spéciaux appliqués à des entreprises déterminées, soit ensemble 134 millions. Ce chiffre varie à peine dans les comptes de 1856 et 1857. Il descend à 110 millions pour les comptes de 1858 et de 1859, remonte à 161 millions pour 1860, et atteint, dans le compte définitif de l'exercice 1861, le chiffre énorme de 202 millions 1/2 de recettes. Les quatre sections du budget prévu pour 1863 présentent encore un total de 193,518,697 francs 76 centimes.

On pressent à quels besoins nouveaux, à quel développement des services divers a pourvu cet énorme accroissement des recettes. Dotation de la bienfaisance et de l'instruction publique, assainissement et amélioration de la voie publique, distribution de la lumière et des eaux, construction des édifices religieux, surtout élargissement et plantation des places, des rues, des boulevards, tels sont les articles de dépenses qui forment la contre-partie des budgets de recettes. Chacun des chapitres afférens à ces divers objets a présenté des augmentations considérables. L'allocation pour l'instruction primaire est de 1,100,000 fr. dans le budget de 1848, de 1,400,000 fr. dans celui de 1854, de près de 1,700,000 fr. en 1859, de 2,400,000 fr. dans le budget de 1861, enfin de 3 millions dans celui de 1863. La

(1) En regard du produit de l'octroi, il n'est pas sans intérêt de constater, comme un signe du progrès de la prospérité publique, l'accroissement de quelques autres revenus de la ville. En 1861, la redevance payée par la compagnie du gaz a monté de 22 pour 100, les remises sur les ventes en gros dans les halles de 5 3/4, les droits de location de places dans les marchés de 9 pour 100, les revenus du poids public et du mesurage de 64 pour 100, enfin le produit du droit de voirie de 30 pour 100.

dotation des hospices s'élève à 6,200,000 fr. en 1848, 6,400,000 fr. en 1854, 7,950,000 fr. en 1859, et à plus de 9 millions en 1861, sans compter une subvention extraordinaire de près de 2 millions accordée depuis plusieurs années à l'administration de l'assistance publique. La grande voirie, les travaux d'entretien, les promenades, formaient trois articles d'un ensemble de moins de 4 millions en 1848, et de 5 millions 1/2 en 1854. En 1859, la grande voirie, l'entretien du pavé, les établissemens hydrauliques, les plantations, nécessitent une allocation de 7 millions. Dans le budget de 1861, les mêmes dépenses sont évaluées à 17 millions, dont 12 seulement pour l'entretien de la voie publique. En 1862, elles sont portées à 19 millions, et à plus de 20 dans le budget de 1863. Ces chiffres toutefois ne représentent que les dépenses ordinaires et annuellement obligatoires. A côté se trouvent les dépenses extraordinaires, auxquelles il faut aussi concéder une dotation annuelle. Or tandis que le dernier budget de la monarchie de juillet, celui de 1848, ne comprenait pour dépenses imprévues, grands travaux neufs et service de l'extraordinaire, qu'une somme de 7,800,000 fr., et celui de 1854 qu'une somme de 6,870,000 fr., le budget de 1859 présente pour dépenses extraordinaires en cinq articles, travaux d'architecture et beaux-arts, des ponts et chaussées, hydrauliques, service extraordinaire de la grande voirie, une somme ronde de 19 millions. Dans les comptes de l'exercice 1861, le chiffre des dépenses extraordinaires effectuées, y compris celles que nécessite l'extension des limites de Paris, auxquelles le préfet de la Seine propose de réserver tous les ans une dotation de 15 millions, s'élève au total de 40 millions. La somme prévue pour 1863 atteint encore près de 38 millions. Assurément toutes ces dépenses présentent un ensemble considérable; elles sont néanmoins dépassées par ce que nous avons appelé les dépenses spéciales, comme on va s'en convaincre par l'exposé des grands travaux qui, dans le cours des dix dernières années, ont si profondément changé la physionomie de Paris, et par l'énumération des emprunts successifs qu'ils ont absorbés.

C'est en 1851, on l'a dit, que le premier projet relatif aux embellissemens de Paris fut présenté à l'assemblée nationale par M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur. Ce projet embrassait à la fois la reconstruction des halles centrales et le prolongement de la rue de Rivoli. Des travaux de cette importance ne pouvant s'exécuter avec les ressources ordinaires du budget, la ville de Paris fut autorisée à émettre un emprunt de 50 millions en obligations de 1,000 fr. donnant 5 pour 100 d'intérêt et amortissables en douze années, de 1859 à 1870. La voie était désormais ouverte aux grandes mesures. Les décrets de décembre 1852 et novembre 1853 réglèrent la part contributive de l'état et de la ville dans l'entreprise du déga-

gement des abords des Tuileries et du Louvre. Dans une partie du travail, la ville contribuait pour un tiers, dans l'autre pour la moitié. Deux nouveaux décrets, rendus en 1854, et qui témoignent de l'activité du nouveau préfet de la Seine, ordonnèrent la création d'un boulevard entre l'Hôtel-de-Ville et la place du Châtelet en commémoration de la visite de la reine Victoria, le prolongement jusqu'à la place de Birague, c'est-à-dire le raccordement avec la rue Saint-Antoine élargie, de la rue de Rivoli arrêtée jusqu'alors dans l'impasse de la place Saint-Jean, enfin l'ouverture du boulevard de Sébastopol, dont la gare monumentale de Strasbourg marquait le point de départ, et la place du Châtelet transformée le point d'arrivée. Dans cet ensemble de travaux, évalués à 101 millions, l'état ne prenait qu'un tiers à sa charge. Le boulevard Sébastopol, destiné à percer de part en part les quartiers les plus malsains, les plus populeux, ceux où l'insurrection avait traditionnellement établi ses forteresses, était compris dans le total pour 74 millions à lui seul. Les charges de la ville pour les deux tiers de la dépense n'étaient évaluées qu'à 41 millions, en raison de la revente des matériaux et des parcelles de terrain qui resteraient en dehors de l'alignement; mais, à cause de l'augmentation des dépenses prévues pour les travaux objet de l'emprunt de 1851, la ville se trouvait avoir à faire face à un découvert porté par le préfet à 56 millions. Or, sur les dépenses annuelles, le budget des recettes présentait un excédant de 24 millions. La dette municipale, qui s'élevait en capital à 151 millions, exigeait une allocation annuelle de 12 millions, près de 50 pour 100 de plus qu'en 1853, et ne laissait ainsi que 12 millions applicables aux travaux extraordinaires. Toutefois cette allocation, par suite de l'amortissement successif des obligations, allait tomber à 10 millions en 1857, à 8 en 1859, et à 7 seulement de 1857 à 1870. Fallait-il donc attendre, exercice par exercice, que la diminution de l'allocation pour le service de la dette permît d'augmenter la subvention des grandes entreprises? Était-ce d'une bonne économie et d'une sage pratique? N'était-il pas préférable d'accomplir en cinq ans par exemple, au lieu de quinze, des œuvres telles que le dégagement du Louvre et l'ouverture sur une large échelle du quartier le plus dangereux et le plus insalubre de Paris? La question ainsi posée par le préfet de la Seine reçut un accueil favorable au corps législatif, et la ville fut autorisée à émettre pour une somme effective de 60 millions le nombre nécessaire d'obligations remboursables, avec lots et primes, en quarante années à partir de 1858.

Mentionnons seulement pour mémoire l'emprunt départemental de 50 millions fait en 1856, cet emprunt destiné à la création de la caisse de la boulangerie ne rentrant pas en principe dans les charges municipales, dont on poursuit l'énumération, et la caisse de la bou-

langerie elle-même, par suite de l'application de la surtaxe, n'ayant entraîné jusqu'à ce jour aucune dépense restant au compte de la ville de Paris.

Les années 1857 et 1858 ne furent point signalées par un nouvel appel au crédit, mais l'autorité municipale mit dans ses entreprises une activité qui la força bientôt d'y recourir encore. La loi du 19 juin 1857 engagea l'état et la ville dans les dépenses à faire pour l'ouverture du boulevard de Sébastopol sur la rive gauche de la Seine, l'achèvement de la rue des Écoles et autres travaux dont l'état prenait le tiers à sa charge, sans toutefois que ce tiers pût excéder 12 millions pour le boulevard de Sébastopol et 500,000 fr. pour les dépendances de l'hôtel Cluny et du musée des Thermes. En 1858, la nouvelle convention qui intervint entre l'état et la ville révéla les plus vastes projets qui eussent encore été soumis au contrôle de l'opinion publique. La ville de Paris y prit l'engagement d'exécuter dans un délai de dix ans à partir de 1859 neuf projets désignés dans l'article 1er de cette convention, comprenant la création de neuf boulevards nouveaux : les boulevards du Prince-Eugène, du Nord, du Château-d'Eau, de Malesherbes, de Beaujon, trois autres partant du pont de l'Alma, enfin le boulevard Saint-Marcel; l'ouverture de dix rues de 20, 22 et 40 mètres de largeur : les rues du Château-d'Eau, de Rouen, Lafayette, de Rome, Madrid, la rue Mouffetard élargie à 40 mètres, trois rues au carrefour de Lourcine, la rue de Médicis aux abords du Luxembourg, enfin le raccordement et l'élargissement d'un grand nombre de rues aboutissant aux précédentes, et le percement de quatre nouvelles avenues tenant le milieu comme largeur entre les rues et les boulevards.

Dans le rapport présenté en cette circonstance au conseil municipal, le préfet de la Seine démontre la nécessité d'ouvrir dans Paris de larges voies stratégiques qui assurent le maintien de l'ordre, qui rendent l'accès des gares de chemins de fer abordable et facile, qui embellissent en l'assainissant la capitale de l'empire. Son attention s'est portée sur toutes les extrémités de la ville : après avoir travaillé à l'amélioration du centre par l'érection des halles, l'achèvement de la rue de Rivoli, l'ouverture du boulevard de Sébastopol, il faut à l'ouest créer, du parc de Monceaux au bois de Boulogne, une ville qui sera celle du luxe et de l'élégance, prolonger à l'est vers Vincennes et embellir à l'égal de la précédente la ville industrielle et manufacturière, vivifier enfin au sud ce douzième arrondissement, jusqu'alors la honte du Paris moderne. L'exécution de ce plan, que le préfet pouvait avec juste raison dire inspiré par les besoins de l'ordre, de la salubrité, et aussi par un vif sentiment de l'art, était évaluée à 180 millions, dont l'état assumait 50 à sa charge, et elle devait être réalisée en dix années.

La loi du 28 mai 1858 ratifia cette convention, régularisa le subside de l'état, et consacra les grands projets que la loi du 26 juillet 1860 vint compléter par la cession du bois de Vincennes, destiné à devenir le rival du bois de Boulogne. De tels travaux, on le comprend, nécessitaient un nouvel emprunt. La loi du 1er août 1860 autorisa en effet la ville de Paris à émettre, au meilleur taux que la négociation pourrait offrir, 287,618 obligations constituées au capital de 500 francs, rapportant 15 francs d'intérêt, avec un tirage annuel de lots montant à 600,000 francs, et remboursables en trente-sept années à partir du 1er septembre 1860. Une première moitié de cet emprunt, assimilé en tout à celui de 1855, fut réalisée en 1860; la seconde ne l'a été qu'au mois de novembre 1862, la souscription publique n'ayant en 1860 couvert qu'une partie des obligations émises à 475 francs, tandis que celles de 1855 avaient été émises à 400 francs. Pour la seconde moitié, les obligations ont été souscrites au prix de 450 francs.

Ainsi donc trois emprunts, le premier de 50 millions en 1851, amortissable en 1870, le second de 60 millions en 1855, amortissable en 1899, le troisième de 287,628 obligations remboursables à 500 fr., c'est-à-dire représentant un capital réel de 143,809,000 fr. qui sera payé à la même époque, telles sont les charges que la ville a souscrites pour faire face aux grands travaux spécifiés dans les lois des 4 août 1851, 2 mai 1855, 19 juin 1857, 28 mai 1858. Une loi du 26 juillet 1860 a en outre ratifié le traité passé entre la ville et l'état pour la cession et l'appropriation du bois de Vincennes.

Les entreprises qu'on vient d'énumérer comprennent-elles tout ce que l'administration actuelle a fait pour l'embellissement de Paris? Assurément non, puisqu'il reste à parler de la mesure la plus grave qui ait été prise dans ces dix dernières années : nous voulons dire l'extension des limites de la capitale opérée en vertu de la loi du 16 juin 1859. Les emprunts dont on a donné l'aperçu résument-ils la totalité des charges contractées par la ville sous l'administration de M. Haussmann? Pas davantage, car il faut ajouter aux dettes provenant des emprunts le prix de maisons et de terrains que la ville achète par expropriation ou par voie amiable, dès qu'il faut élargir une ancienne rue ou bien ouvrir une voie nouvelle. Ce prix, dont quelques indemnités récemment accordées par le jury d'expropriation révèlent l'importance, est loin d'être atteint par la revente des terrains acquis en sus de ce qui est applicable à la voie publique. Les opérations relatives à ces achats et à ces ventes, comme à tout ce qui concerne les travaux qui ont été l'objet de lois spéciales, ont été séparées de toutes les autres dépenses municipales et centralisées dans une caisse particulière. Jusqu'au 14 novembre 1858, date de l'établissement de la caisse des travaux, les dépenses des grandes

entreprises exécutées en vertu de lois spéciales avaient atteint le chiffre de 200 millions. Ce chiffre est déjà notablement dépassé par les dépenses que la caisse des travaux a soldés (1).

Ce sont les décrets du 14 novembre et du 27 mars 1858 qui ont institué la caisse des travaux et rendu ses opérations complétement distinctes de celles de la caisse municipale. Pourvue d'une dotation primitive de 10 millions, doublée en 1861, la nouvelle caisse fut autorisée à émettre une quantité de bons qui, limitée d'abord à 30 millions, s'est élevée à la somme de 100 millions en 1860 et 1861, et enfin à 125 millions pour 1862. Pendant les trois années de 1859, 1860 et 1861, la caisse a payé pour expropriations et travaux 257 millions, et elle a émis pour 354 millions de bons. On a calculé qu'il restait encore à dépenser 266 millions à partir de 1862 pour les dépenses spéciales. Dans la session de cette même année, en demandant que les limites pour l'émission des bons de la caisse des travaux fussent portées à 125 millions, le gouvernement avait déclaré que, dès la négociation de la deuxième moitié de l'emprunt municipal de 1860, une partie de ces bons serait amortie, et le préfet de la Seine promettait d'en restreindre la circulation à 75 millions. D'autre part, dans son rapport au conseil municipal à l'appui du budget de 1862, M. le baron Haussmann présentait à côté du passif de la caisse l'actif, qui en est la contrepartie : il montrait que la ville possédait au 31 décembre 1861

(1) Pour compléter le tableau de ce que coûte déjà la métamorphose de Paris, il faut ajouter aux dépenses soldées par la ville celles que l'état s'est imposées pour lui venir en aide. De 1852 à 1858, l'ensemble des crédits alloués sur les fonds de l'état s'est élevé à 203 millions, auxquels il faut joindre les 22 millions que nécessitera la construction du nouvel Opéra.

Détail des subsides accordés par l'état à partir de 1852.

Réunion du Louvre aux Tuileries, de 1852 à 1858	62,500,000 fr.
Élysée	1,400,000
Réparations aux monumens historiques	2,170,000
Monument pour le maréchal Ney	50,000
Boulevard de Strasbourg	3,149,000
— de Sébastopol	23,500,000
Hippodrome de Longchamps	1,[illegible]00,000
Tombeau de l'empereur	865,000
Ministère des affaires étrangères	4,500,000
Bâtimens de l'île des Cygnes	428,000
Palais de l'Industrie	14,880,000
Boulevard de Sébastopol, rive gauche	12,500,000
Ponts des Invalides, d'Iéna, d'Austerlitz, d'Arcole	4,250,000
Cathédrale	3,500,000
Casernes Napoléon, garde impériale	7,850,000
Grands travaux de la loi de 1858	60,000,000
Nouvel Opéra	22,000,000
	225,042,000 fr.

12 millions 1/2, prix à recouvrer de terrains vendus, 27 millions de terrains expropriés à vendre, près de 8 millions, également à vendre, de terrains d'origine diverse. Les parcelles restant à vendre du bois de Boulogne en valaient près de 4, celles retranchées du bois de Vincennes plus de 11, enfin l'expropriation de Bercy donnait un solde à aliéner d'environ 3 millions. A toutes ces ressources il fallait ajouter près de 60 millions, prix de maisons achetées par la ville, mais destinées à être démolies, et dont la portion de surface qui ne serait pas dévolue à la voie publique donnerait seulement un actif réalisable. Toutes ces ressources, d'un total de 125 millions, enlevaient donc aux bons de la caisse qui en étaient la représentation le caractère de dette flottante proprement dite.

L'événement a démenti ces chiffres optimistes. En effet, dans le budget de l'état voté pour 1864, un article spécial a autorisé la ville de Paris à maintenir pour les années 1863 et 1864 la circulation des bons de la caisse des travaux au chiffre de 100 millions, même après la rentrée de la seconde moitié de l'emprunt de 1860, sur laquelle 40 millions devaient être amortis. Ce chiffre de 100 millions sera réduit à 80 en 1865 et à 60 en 1866. Par contre, si l'on en croit l'assertion d'un honorable député, membre du conseil municipal de Paris, émise devant le corps législatif, la valeur des propriétés de la ville, du chiffre de 125 millions donné en 1862 par M. le préfet de la Seine, est tombée à celui de 55 millions par suite de ventes de terrains et de démolitions de maisons. Ajoutons que si, après un emprunt considérable et des aliénations importantes de terrains, les bons de la caisse des travaux n'ont pu être réduits en 1863 à 75 millions, comme le promettait, il y a un an, M. le baron Haussman, il est logique de supposer que, les dépenses nécessitées par l'annexion dépassant les évaluations primitives, on rentrera difficilement en 1865 et en 1866 dans les limites successives de 80 et de 60 millions. En tout cas, et quoique les bons dont il s'agit soient en partie représentés par des valeurs d'une réalisation plus ou moins prompte, ils n'en doivent pas moins être considérés comme une des charges importantes de la ville. En capital, ils augmentent la dette municipale d'une somme dont le chiffre définitif échappe à une exacte évaluation; en intérêts, ils nécessitent une allocation considérable, puisque les bons de la caisse des travaux sont grevés d'un intérêt de 3, 4 ou 5 pour 100, tandis que les terrains dont la ville est propriétaire ne produisent qu'un revenu insignifiant ou nul.

On peut maintenant d'après ce qui précède, sinon déterminer rigoureusement le chiffre des obligations de la ville, du moins arriver à un résultat très approximatif. Le chiffre de 294,338,521 fr. était donné dans le rapport de fin d'année de M. Devinck, membre du conseil municipal, comme représentant en 1861 le capital de

toute la dette de la ville. Cette somme comprend en effet l'emprunt de 50 millions de 1851, celui de 60 millions de 1855, enfin les 144 millions à peu près que coûtera le remboursement en capital des obligations de 1860, ensemble 254 millions. Les 40 millions qui, ajoutés aux trois emprunts, donnent le chiffre de M. Devinck, représentaient quelques charges du passé, comme le prix des maisons des hospices de 1811, le rachat du péage des ponts, enfin la valeur des propriétés achetées par la ville pour les travaux d'alignement, payables à terme fixe. Toutefois, comme le chiffre de 294 millions ne comprend pas ce que pourra coûter la liquidation de la caisse des travaux, et comme les vastes expropriations opérées chaque jour grossissent le chiffre de 1861, ce serait rester au-dessous de la vérité que de porter le capital de la dette municipale consolidée et flottante au chiffre de 300 millions. On voit aussitôt l'importance de l'allocation annuelle que le service de la dette impose au budget de Paris.

Dans la nouvelle classification adoptée par le préfet de la Seine, le service des intérêts, qui figure dans les dépenses ordinaires, réclamait en 1861 12,538,414 fr., et celui de l'amortissement, inscrit aux dépenses extraordinaires, 12,235,666 fr. En 1862, les charges annuelles de la dette se sont élevées à 15 millions, et dans le budget de 1863 elles sont de 14,982,000 fr. Par contre, l'amortissement n'exige plus que 9,900,000 fr. En somme, c'est une charge annuelle de près de 25 millions, qui ne diminuera que progressivement par le lent amortissement des obligations. L'annuité de la dette n'atteignait pas plus de 6 millions en moyenne pendant la restauration, et sous le gouvernement de juillet elle était descendue à 4 millions 1/2. Sous ces deux régimes, les emprunts se contractaient presque toujours à courte échéance. Depuis lors, les termes de remboursement se sont singulièrement éloignés; l'emprunt de 1852, de 50 millions, ne sera amorti qu'en 1870; celui de 1855, de 60 millions, n'est remboursable qu'en quarante années à partir de 1859, et c'est à la même époque que doit être amorti le dernier emprunt de 1860. La charge municipale annuelle doit par conséquent sembler aujourd'hui d'autant plus lourde, comparée à celle des époques précédentes, que le chiffre en aurait été plus élevé, si l'amortissement avait été réparti sur un nombre d'années analogue à celui des emprunts antérieurs. Le recours au crédit, pratiqué de nos jours sur une aussi vaste échelle, n'est pas sans provoquer quelques craintes et quelques réflexions. Fallait-il procéder avec cette rapidité extrême aux entreprises qui ont nécessité des emprunts à long terme? n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'avant le remboursement de ces mêmes emprunts de nouvelles dépenses d'un intérêt urgent ne contraignent encore à grever plus lourdement l'avenir?

Chaque fois que le préfet de la Seine a réclamé l'approbation des plans formés pour l'amélioration de Paris, il n'a pas manqué de faire observer que ces entreprises, outre l'urgence qui en justifiait le prompt achèvement, assuraient à l'avenir de tels avantages qu'il était juste de lui imposer une partie des charges. Il remarquait aussi que, lorsqu'une entreprise est résolue, il en coûte souvent moins, en raison de l'élévation croissante des prétentions particulières, d'aller vite que de procéder par étapes mesurées. Ce seraient là sans aucun doute des circonstances atténuantes, mais non des motifs d'absolution complète, si la ville avait néanmoins entrepris dans le présent plus que ses forces ne comportent et surchargé l'avenir sans aucune prévision de ces catastrophes chroniques qui arrêtent trop souvent l'essor de la prospérité de notre pays. Il serait impie de formuler de semblables craintes, mais la tâche d'une administration irréprochable est de ménager les ressources publiques comme si elle les pressentait, et c'est à quoi les administrations antérieures n'ont pas failli.

En résumé, s'il est juste de reconnaître que, pour des motifs de saine politique et même d'économie bien entendue, on a eu souvent raison d'exécuter rapidement les travaux projetés, on ne saurait néanmoins admettre que toutes ces entreprises aient eu au même degré le caractère d'urgence. Quand des transformations d'un intérêt secondaire ont pu être opérées sans grandes dépenses, l'administration a sagement fait de ne pas attendre; mais elle n'a pas toujours eu cette bonne fortune. Exprimons aussi le regret que, dans la poursuite de ces entreprises, la recherche de la règle droite et du nivellement ait par trop prévalu. Pour beaucoup d'yeux délicats, la ligne droite est brutale et disgracieuse, le nivellement du sol monotone et inutilement coûteux. Grâce à quelques sinuosités, il eût été possible d'épargner de vieux monumens ou de mettre en lumière des vestiges du passé. Grâce à une inflexion prudente, on eût évité des expropriations onéreuses comme aux abords du nouvel Opéra ou au boulevard du Temple, dont les théâtres traditionnels cherchent après leur déplacement une patrie qu'ils ne retrouveront pas, ou qu'on rendra à quelques-uns d'entre eux au prix d'une double dépense. Grâce enfin à quelques pentes plus raides, on n'eût pas suspendu au-dessus d'un abîme des rues nouvellement construites, comme aux abords du Panthéon, ou laissé des quartiers en l'air, comme le long du boulevard Malesherbes. Ce qu'il faudra dépenser pour raccorder aux nouvelles voies à pente adoucie les rues latérales et les maisons hors de niveau met à la charge de la propriété privée un lourd sacrifice. Quant à la ville, une annuité de 25 millions en intérêts et amortissement est, malgré l'élévation de ses recettes, une charge dont la proportion ne devrait pas être dépassée. Il ne faut

pas oublier en effet que l'élément principal du revenu de la ville est essentiellement variable et mobile, et qu'il suffit d'un temps d'arrêt dans la prospérité publique pour influer sensiblement sur le produit de l'octroi. La ville se trouverait alors sous le coup d'une véritable dette flottante pour le remboursement des bons de la caisse des travaux, dont l'échéance varie de trois mois à un an. Enfin, et c'est ici surtout le cas de faire appel à la prudence, il y a lieu de craindre que l'annexion de 1859 n'ait pas encore révélé toutes ses conséquences, et n'entraîne un nouvel accroissement de la dette municipale, même en tenant compte de la diminution obtenue chaque année par l'amortissement.

La loi du 16 juin 1859, qui a renfermé dans l'enceinte de Paris onze communes dont une, Belleville, avait près de 60,000 habitans, dont quatre, les Batignolles-Monceaux, Montmartre, La Chapelle et La Villette, en contenaient chacune plus de 30,000, et qui en outre annexa de vastes portions de treize autres communes, constitue bien certainement l'acte le plus important de l'administration de M. Haussmann. En présentant le projet d'extension des limites de Paris à l'approbation de l'empereur, le préfet faisait valoir la nécessité, sous le rapport de la viabilité et de la police, de soumettre à la tutelle de la capitale des localités qui en faisaient réellement partie, et qui avaient pris un tel accroissement que la population s'y était élevée, de 13,000 habitans en 1806, à près de 500,000 en 1859. M. Haussmann exprimait la certitude que, grâce aux obstacles apportés par la zone militaire, il *serait bien difficile de reconstruire de nouveaux faubourgs*, par conséquent de voir se représenter la nécessité d'une extension nouvelle. Trois ans se sont à peine écoulés, et les faits ont répondu. Pour fuir l'octroi, des villes ont surgi au pied de ces fortifications qui semblaient repousser les constructions futures. Paris a déjà retrouvé sa banlieue grande et petite. La portion des communes restée en dehors des limites a regagné son ancienne importance. Clichy, Saint-Ouen, Gentilly, Saint-Mandé, Boulogne, forment autour de l'enceinte continue un faubourg continu. De nouvelles communes se fondent et révèlent une population agglomérée tout à coup. Entre Neuilly, qui s'est doublé, et Clichy, revenu, malgré l'annexion, au chiffre de sa population, on vient d'ériger en communes les villages Levallois et Champerret, qui réunissent plus de 8,000 habitans. Neuilly en conserve 11,000, Clichy plus de 10,000, Boulogne 20,000, et déjà l'on a parlé du projet de réunir à la capitale toute la presqu'île formée par la Seine du pont de Grenelle au pont d'Asnières. Ce n'est pas tout. On voit déjà se former dans ce que nous appellerons la grande banlieue des centres de fabrication très importans, tels que Suresnes, Puteaux et Asnières. De Paris à Saint-Denis, les hautes cheminées des usines marquent

tous les points de l'espace; du Point-du-Jour à Sèvres, la plaine disparaît. Le mouvement est aussi rapide qu'avant l'annexion, et on peut se dire qu'il faudra bientôt aviser. La même cause a produit le même et infaillible effet, et cette cause c'est l'octroi. Faut-il regretter pour Paris l'organisation de Londres, où la cité s'administre en pleine liberté et où les paroisses qui se sont formées autour d'elle sont autant de centres distincts d'activité sans aucune influence sur les destinées de la cité-mère? Peut-on du moins prévoir que, pour mettre fin à cette lutte entre un pouvoir qui veut tout réunir sous sa tutelle et les intérêts qui se groupent hors des murs, l'octroi municipal sera aboli à Paris comme il l'a été à Bruxelles? Les regrets que pourrait inspirer la comparaison de la vie administrative de Londres et de Paris sont superflus, la différence a sa raison dans la diversité des mœurs et des habitudes nationales. Quant à la substitution d'un nouveau mode d'impôt à l'octroi, source principale du revenu de la ville, la question est tout au moins inopportune. Comment remplacer avantageusement un impôt qui rend avec une si merveilleuse facilité 80 millions par an? Voudrait-on surélever l'impôt mobilier perçu en raison du prix des logemens? Mais sur les 600,000 logemens de Paris plus de la moitié échappent à l'impôt lui-même, et 15,000 appartemens seulement atteignent un loyer de plus de 1,500 francs. Quant à une nouvelle extension des limites de Paris, c'est là une éventualité qui ne semble guère possible, et que nous indiquons seulement comme une preuve des conséquences extrêmes qu'entraîne l'abus de la concentration. Il faut citer aussi à ce sujet un projet consistant dans la suppression du département de la Seine et dans la jonction des territoires en dehors des fortifications aux départemens limitrophes. Paris resterait un territoire neutre comme Washington, cesserait de former une commune et constituerait une sorte d'établissement d'*utilité générale*, de propriété nationale, dont la gestion pourrait être confiée à un *ministre* spécial. Les recettes et les dépenses de Paris seraient discutées devant le corps législatif. L'annexion de 1859 soulève, on le voit, des questions politiques d'une réelle gravité. En ce qui est plus particulièrement du domaine de cette étude, c'est-à-dire la situation financière que l'annexion a faite à la ville de Paris, les résultats en seront onéreux pendant une assez longue période. Les dépenses nécessitées par les conséquences matérielles de l'annexion étaient évaluées *à priori* à 150 millions pour déplacement de l'octroi, nivellement et percement des rues, raccordement des égouts, constructions des bâtimens communaux, service des eaux, du gaz, etc. Ces dépenses justifiaient à elles seules l'émission de l'emprunt autorisé dans l'année 1860, qui suivit l'annexion; mais le préfet de la Seine demanda l'affectation spéciale de l'emprunt aux grands travaux exécutés en vertu des lois

antérieures, et il se proposa d'appliquer aux dépenses résultant de l'annexion les ressources laissées disponibles sur la section des dépenses ordinaires. Tous les ans donc une somme d'environ 16 millions est réservée pour les travaux à exécuter dans les communes annexées. Si la première évaluation du préfet de la Seine ne devait pas être dépassée, dix années suffiraient pour mener à fin cette œuvre importante; malheureusement ces espérances ne peuvent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire. Chaque jour de nouveaux besoins apparaissent, d'incessantes réclamations s'élèvent pour demander que l'on pourvoie à l'éclairage, à la distribution des eaux, à l'enlèvement des immondices, en un mot aux améliorations de toute sorte auxquelles les nouveaux habitans de la ville ont droit depuis qu'ils paient les taxes municipales. L'administration, cette justice lui est due, s'occupe activement d'ouvrir entre les nouveaux quartiers de larges voies de communication transversale qui les relient entre eux, tandis qu'ils n'avaient auparavant accès que vers Paris. On institue des écoles, on construit des églises, on se préoccupe de rendre salubre dans toutes ses parties le département de la Seine, dont un ingénieur a reconnu que le sol tout entier devrait être assaini par le drainage. L'administration fait tout ce qu'elle peut; mais il y a tant à faire, et les réclamations qui s'élèvent de tous côtés sont si pressantes et si légitimes, qu'il ne sera guère possible de ne pas devancer le terme fixé de dix ans, et par conséquent de ne pas recourir de nouveau à l'emprunt.

VI. — CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE 1853 A 1863.

Quel but a-t-on poursuivi avec une rare persévérance pendant ces dernières années? Le moment est venu d'examiner cette question, et de rechercher quels enseignemens l'administration parisienne peut tirer de sa propre histoire depuis le commencement du siècle. Si le préfet du second empire a voulu, non pas, comme on l'a dit, « rendre à son souverain une ville de marbre après en avoir reçu une ville de bois, » mais transformer heureusement l'aspect extérieur de Paris, le succès est réel et incontestable. On ne peut nier que, dans l'histoire de la ville de Paris, le règne de Napoléon III ne soit destiné à tenir une grande place, et que M. Haussmann n'ait écrit en larges traits les annales de ce règne sur la surface de la capitale. Non-seulement Paris a reçu le jour, l'air et l'eau, non-seulement il a vu dans chacun de ses quartiers, et surtout dans les plus insalubres, des améliorations qu'il faut être un enfant de Paris pour apprécier, pour reconnaître pas à pas, mais il a pris dans son ensemble un aspect monumental et grandiose dont la postérité remerciera les auteurs. N'est-ce point un plan nouveau et vraiment

admirable que cette conception du Paris moderne, flanqué d'un côté par le bois de Boulogne et le nouveau quartier de l'Étoile, de l'autre par le bois de Vincennes et la place du Trône, entre lesquels on médite déjà de dessiner sur les hauteurs des buttes Saint-Chaumont un troisième parc, égal aux deux autres par la limpidité des eaux et la fraîcheur des ombrages, supérieur par l'aspect du plus magnifique horizon? De cette hauteur, Paris, vu de jour, avec tous ses boulevards, ses squares, ses larges rues, les dômes de ses monumens, n'aurait rien de comparable au monde que Paris vu de nuit, avec les guirlandes de feu qui en dessinent les contours.

Si, d'autre part, après avoir transformé la ville, on a voulu changer aussi les conditions matérielles de la vie des habitans, élever le salaire des ouvriers par le développement incessant des travaux publics, accroître la consommation, améliorer la condition sanitaire des classes les plus nombreuses, et prolonger ainsi la durée moyenne de la vie, assurément encore il n'y a qu'à se féliciter des résultats obtenus. Il n'est pas besoin de revenir sur la comparaison que nous avons faite entre l'accroissement du produit de l'octroi, l'élévation des salaires et l'augmentation de la population. On peut à coup sûr appliquer aux habitans de Paris ce qu'un des journaux les plus accrédités de Londres disait récemment au sujet de l'énorme importation de denrées introduites en Angleterre : « Cet accroissement, qui n'est pas le fait de l'augmentation de la population ni de la diminution de la production anglaise, prouve que la masse de la nation est mieux nourrie qu'autrefois. » Certes on peut en dire autant de la population parisienne : elle est mieux nourrie qu'autrefois, et sous ce rapport l'amélioration est surtout sensible dans la classe ouvrière.

Il est encore un autre besoin d'un ordre plus élevé, dont la satisfaction s'est étendue jusqu'aux couches les plus profondes de la population : c'est le besoin de mouvement, la promenade soit à l'intérieur de la ville, soit dans les campagnes ou les forêts séculaires qui l'entourent. Il a toujours été dans les habitudes de la population parisienne de se porter en foule aux promenades, aux lieux de réjouissances publiques, et de s'échapper le dimanche en joyeux essaims hors des murs. Quel progrès sous ce rapport depuis ces malheureux *coucous* que notre génération a vus disparaître, et même depuis ces *vélocifères* transportant à grand'peine, à travers la poussière du chemin, quelques centaines de voyageurs à Meudon, à Saint-Germain, à Sceaux ou à Versailles! Aujourd'hui chacune des grandes compagnies qui se partagent le réseau des chemins de fer français, et dont la tête est à Paris, entretient pour les besoins de la capitale un service de banlieue qui, ajouté au service général de la ligne, déverse sur tous les points de la campagne parisienne des flots de promeneurs se comptant à certains jours par centaines de

mille. La vapeur a mis ainsi tout un vaste rayon de verdure et de magnifiques ombrages à la disposition des habitans de Paris.

Sans doute l'administration chargée aujourd'hui des intérêts de Paris ne peut revendiquer pour elle seule un tel changement, dû surtout au progrès de l'aisance générale; mais ses actes y ont puissamment aidé, et il est d'autres améliorations dont il faut lui rapporter uniquement le mérite C'est en effet depuis 1856 seulement qu'on a vu l'établissement dans l'enceinte de Paris, à l'imitation de Londres, de ces jardins dont la végétation purifie l'air. Paris a maintenant les sept squares de la tour Saint-Jacques, des Innocens, des Arts-et-Métiers, du Temple, Vintimille, Sainte-Clotilde et Louvois, qui occupent une superficie de 20 hectares, sans compter le parc de Monceaux, qui en a plus de onze. Belleville, Batignolles, Charonne, Montrouge ont aussi leurs squares. Un parc de 20 hectares va couronner les buttes Saint-Chaumont. Enfin deux délicieuses promenades confinent à Paris : à l'ouest, le bois de Boulogne, de 873 hectares, avec tous les enchantemens dont la ville s'est montrée prodigue, et à l'est le bois de Vincennes, non moins heureusement transformé, et qui ne contiendra pas moins de 876 hectares, dont 375 en prairies et 20 en pièces d'eau.

Une autre amélioration qui saisit moins les yeux, mais qui a, elle aussi, une grande importance pour la population parisienne, c'est une plus abondante distribution des eaux salubres, un plus facile écoulement des eaux malsaines. La ville de Paris est aujourd'hui alimentée par des eaux de provenances diverses, d'un volume total de 153,000 mètres cubes. Le canal de l'Ourcq en fournit seul 105,000. Ces eaux sont distribuées par 20,948 mètres de conduites à l'usage des particuliers, et par 754,852 mètres de conduites publiques. L'administration fait installer encore au quai d'Austerlitz deux nouvelles machines qui augmenteront de 15,000 mètres cubes par jour la quantité d'eau. Enfin on sait qu'elle a recherché jusque dans les départemens de l'Aube et de la Haute-Marne des sources potables assez abondantes pour fournir à tous les besoins des habitans de Paris. Pour amener ces eaux à Paris et pour les distribuer, la ville devra dépenser encore une somme de 60 millions. — Des eaux limpides, il faut bien passer aux eaux malsaines. En 1854, Paris possédait 163 kilom. d'égouts voûtés; il y en a aujourd'hui 330, qui égalent en développement la moitié des rues de Paris (700 kilom. ou 175 lieues). Ce Paris souterrain, dont un poète vient de retracer l'étrange et saisissant tableau, offre le spectacle du plan le mieux combiné par la science de l'ingénieur. Il s'agissait d'obtenir l'écoulement rapide des eaux pluviales, qui dans l'ancien système produisaient de fréquentes inondations, d'entraîner toutes les eaux ménagères et industrielles qui faisaient des ruisseaux de Paris autant

d'égouts à ciel ouvert; enfin il fallait préparer l'écoulement même des vidanges dans les conduits souterrains et le raccordement des nouvelles galeries avec les anciennes. Au moyen de galeries principales où les anciennes viennent se déverser, de *branchemens* dirigés de chaque maison sur les conduites publiques, au moyen enfin du débouché de toutes les galeries dans de grands collecteurs, dont deux, sur la rive droite, traversent Paris de l'est à l'ouest, et dont un, sur la rive gauche, reçoit la Bièvre et se dirige par les quais jusqu'au pont de la Concorde, où il passe le lit de la Seine dans un siphon, les immondices de Paris s'écoulent dans un grand souterrain de 5 kilom., qui part du pont de la Concorde et aboutit à Asnières. A la lueur de lampes-phares, une vraie navigation fluviale, avec bateaux à vannes et écluses mobiles, procède au nettoiement de la grande ville. Quelle immense distance de ce savant système à celui de l'arrosement des ruisseaux par les bornes-fontaines, ouvertes deux heures par jour, et qui constituait cependant un véritable progrès sur l'état antérieur! De telles améliorations ne s'accomplissent pas, on le conçoit, sans beaucoup d'argent : il reste donc, pour compléter le système des égouts, à dépenser 60 millions, dont 20 seront payés par les particuliers pour l'établissement des branchemens entre leurs maisons et les conduites publiques. Disons, pour en finir avec les voies souterraines, que la canalisation du gaz atteint déjà 924 kilomètres. La ville se trouve encore, on le voit, en face d'une dépense de 100 millions applicable à la distribution des eaux salubres et à l'écoulement des eaux malsaines. Quand cette œuvre sera entièrement accomplie, Paris ne laissera rien à désirer sous le rapport de la propreté et des conditions hygiéniques.

Nous n'avons point cherché à diminuer la part qui revient à l'autorité municipale actuelle dans l'amélioration matérielle de la ville de Paris; mais, toute méritoire que soit l'œuvre, elle ne constitue pourtant que la moitié des devoirs imposés à une grande administration. A côté et au-dessus des intérêts matériels se placent ceux de l'intelligence. Or, dans la satisfaction qu'ont reçue les intérêts des habitans de Paris depuis dix ans, les intérêts matériels proprement dits n'ont-ils pas eu la plus large part? Il est presque superflu de le démontrer. Ce n'est pas, et nos chiffres l'ont établi, que l'administration municipale ait négligé le côté moral et religieux de l'œuvre multiple qui lui était confiée. Nous avons vu comment le budget de la bienfaisance publique s'était accru et comment d'autre part la proportion entre le nombre des indigens assistés et celui des habitans de Paris avait diminué. L'administration de l'assistance, confiée à un directeur spécial et responsable devant l'opinion, poursuit et réalise toutes les améliorations que notre propre expérience et celle des peuples voisins peuvent lui enseigner. On ne peut craindre d'ail-

leurs de voir aujourd'hui l'autorité publique marcher avec lenteur quand il s'agit d'améliorer le sort des pauvres. Le pouvoir municipal s'est également préoccupé de satisfaire d'autres intérêts de l'ordre moral, et, sans parler de sa sollicitude pour offrir à l'exercice des cultes des édifices dignes de leur destination, l'administration parisienne, on aime à le reconnaître, a fait de larges sacrifices pour le développement des écoles, puisque les dépenses de l'instruction primaire sont spécialement à la charge des communes. Un peu avant 1848, la ville de Paris consacrait à l'instruction primaire une allocation de 1,100,000 francs au lieu de 140,000 francs dépensés en 1830. Dans le budget de 1863, l'allocation pour l'instruction primaire dépasse 2,900,000 francs. Ces chiffres sont considérables, puisqu'ils ne s'appliquent qu'aux frais ordinaires, sans comprendre toutes les sommes nécessaires pour construire de nouvelles écoles, et sous ce rapport l'extension des limites de Paris impose de grands sacrifices devant lesquels l'administration ne doit pas reculer. C'est ainsi que dans le budget de 1863, outre la somme de 2,900,000 francs destinée à l'instruction primaire, 200,000 francs sont accordés pour l'entretien des édifices scolaires et 500,000 francs pour la construction d'écoles dans la banlieue. Enfin il faut ajouter à ces allocations quelques dépenses pour l'instruction secondaire et des institutions spéciales; néanmoins nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ces dernières sont bien modiques; les quartiers de la rive droite demandent aussi depuis trente ans un troisième collége, et tous les bons esprits seraient heureux de voir une progression plus rapide encore dans les dépenses consacrées à l'enseignement populaire. Qui ne croit sincèrement que le corollaire du suffrage universel ne soit l'instruction universelle? Sans professer dans un sens absolu la doctrine de l'instruction gratuite et obligatoire, il est permis d'émettre le vœu pratique que l'instruction soit distribuée avec tant de munificence et à si peu de frais que tous puissent la recevoir. Paris renferme deux modèles d'enseignement primaire supérieur qu'on ne saurait trop louer : le collége municipal Chaptal et l'école Turgot; mais, bien que la ville y fasse entrer comme boursiers les élèves qui se sont le plus distingués dans les écoles primaires ordinaires, il y a lieu de regretter que cet enseignement ne soit pas mis à la portée d'un plus grand nombre. L'enseignement primaire supérieur n'entraîne qu'une dépense annuelle de 150,000 francs environ; l'instruction secondaire n'obtient comme encouragement qu'une somme moindre encore, sur laquelle le collége municipal Rollin absorbe à lui seul près de 100,000 fr. Ces chiffres sont-ils suffisans, quand on voit par exemple le chapitre des fêtes et réjouissances publiques recevoir une allocation de 700,000 francs?

Nous croyons avoir montré, dans un sincère esprit d'équité, tout le bien produit par l'administration actuelle, et signalé avec ménagement les lacunes et les dangers que peut présenter sa gestion. Selon nous, ces dangers sont tout entiers dans la situation omnipotente faite au préfet de la Seine, et l'on nous permettra d'insister en finissant sur l'étrange anomalie qu'offre ce pouvoir absolu et sans contrôle avec le degré de civilisation où nous sommes parvenus et l'importance des intérêts qu'il gouverne. Le budget de la ville de Paris est plus élevé que celui de toutes les monarchies secondaires de l'Europe, et il atteint presque à la moitié du budget de l'Espagne. Tous les états secondaires, qui en étendue et en population dépassent de beaucoup la capitale de la France, jouissent d'un gouvernement représentatif. Paris est gouverné par un seul homme, dont les volontés s'exercent, sinon sans aucune subordination hiérarchique, du moins sans contestation sérieuse, puisque le conseil municipal siégeant à côté de lui est en fait nommé sur sa présentation, et que le décret de 1861 a soustrait la plupart de ses décisions à l'approbation du ministre de l'intérieur, son chef immédiat. La postérité s'étonnera sans doute qu'un tel régime ait été si longtemps imposé à une telle ville. Une pensée qui peut prêter à des appréciations bien diverses semble avoir présidé à cette concentration de pouvoirs, c'est l'idée de faire de Paris plutôt une ville européenne qu'une ville française. Or, par cela même que Paris aspire à un pareil rôle, il a dépassé comme centre social et comme foyer d'industrie les proportions réclamées par les besoins de la France seule. Des masses d'ouvriers nomades absorbent l'élément parisien et constituent un danger permanent pour le repos de la France entière par la mobilité de leurs sentimens et les exigences de leurs intérêts. Sans vouloir donc amoindrir en rien la grandeur du but poursuivi, il faut en signaler les dangers et chercher à en atténuer la gravité.

Pour arriver à ce résultat, pour concilier avec le rôle extérieur auquel Paris est appelé son rôle intérieur, parisien et français, il n'est qu'un seul moyen efficace : c'est d'introduire à côté du pouvoir exclusif et hardi du dépositaire de la pensée impériale le pouvoir modérateur des représentans de la ville librement élus, et de donner dans la composition même de cette représentation non-seulement la voix aux intérêts démocratiques des masses industrielles, mais encore aux intérêts de toute sorte d'un élément essentiellement stable, — la *bourgeoisie parisienne.* Il faut en un mot une modification de la législation de 1855 dans le sens de la loi de 1834. Avec des représentans élus, aucun doute ne pourrait s'élever contre l'utilité, quelque rapide qu'en fût l'exécution, des plus vastes entreprises. Le juste sentiment des besoins locaux servirait de contre-poids aux

inspirations en apparence étrangères à l'intérêt propre de la cité. Enfin l'esprit de liberté, cet esprit qui ennoblit tout ce qu'il anime, inspirerait une émulation féconde dans la poursuite de tous les progrès, et surtout des progrès intellectuels et moraux.

Quand au début de cette étude nous avons tracé le tableau de Paris tel qu'il existait au commencement du siècle, notre dessein était de le mettre en parallèle avec le tableau du Paris moderne dont nous avons successivement rappelé les transformations. Quel contraste! quel changement! C'est vraiment ici que l'on doit dire : *Voyez et jugez!* Mais ne pouvons-nous aller au-delà? Par les résultats obtenus dans les soixante dernières années, n'est-il pas permis de juger des résultats qu'une période égale de temps promet et assure, alors surtout que les moyens d'action sont plus grands et le goût des améliorations plus vif. Ce n'est pas s'avancer beaucoup que de prédire pour cette époque l'entier achèvement de tous ces quartiers tracés d'hier et cependant déjà plus qu'esquissés, de l'Étoile, du Trône, de l'Observatoire, de Monceaux. Quand en 1899 la dette municipale actuelle sera amortie, c'est-à-dire au commencement du xxe siècle, il est permis d'assurer que la banlieue de Paris s'étendra jusqu'à Saint-Denis, Sceaux et Versailles. Dans cette immense enceinte sillonnée de locomotives, arrosée et purifiée par l'eau, rafraîchie par la verdure des parcs, enrichie par le développement de l'industrie, la moyenne de la vie se sera augmentée sans aucun doute grâce aux soins hygiéniques de toute sorte et aux progrès de la bienfaisance publique et privée. Les sacrifices financiers consentis pour obtenir de tels résultats sembleront minimes alors, et l'on s'étonnera peut-être qu'on ait fait des calculs d'économie d'argent quand il s'agissait d'économiser la vie des hommes. Nous entrevoyons et nous saluons toutes ces merveilles; mais à côté de tant d'avantages matériels nous en appelons d'autres : nous nous demandons quelle sera la situation morale et intellectuelle de ce Paris de 1900, de quel état social et politique il jouira. En même temps que plus de prospérité, de bien-être, de plaisirs, lui aura-t-on ménagé plus d'instruction et de liberté? Le culte de la propriété, de la famille, l'orgueil de la responsabilité personnelle, l'énergie du libre arbitre, ennoblissent les hommes. Si nous avons présenté quelques observations sur la tendance actuelle de l'administration qui apporte une sollicitude exclusive à l'embellissement de Paris, c'est que nous voudrions qu'on songeât encore plus à l'état moral de la société parisienne qu'à son bien-être matériel, et que nos descendans, avec tous les biens de ce monde, possédassent aussi les mâles vertus qui font les grandes nations et les peuples libres.

BAILLEUX DE MARISY.

LA

COMTESSE DIANE

DERNIÈRE PARTIE.

XXII.

Une heure s'était passée depuis que le chaste aveu de Diane était venu m'arracher aux étreintes du délire (1). Lorsque je descendis au salon, M. de Maufert me contempla longtemps et ne put cacher sa surprise. J'avais terrassé le démon du mal, et, la fierté sur le front, le sourire aux lèvres, comme l'archange, j'étais animé du souffle de Dieu. Mon tuteur se tourna précipitamment vers Diane, comme s'il eût deviné qu'elle seule avait produit ce miracle, et il nous enveloppa tous deux dans un regard de haine; mais ce ne fut qu'un éclair.

Diane était pâle, émue et comme frémissante encore de l'aveu échappé de son cœur; c'est à peine si elle osa lever les yeux.

— Vous êtes prêt? me dit sèchement le comte. Partez-vous avec moi?

— Excusez-moi, monsieur, répondis-je; j'ai fait seller Ralph.

— A votre aise.

Et, reprenant son impassibilité dédaigneuse, il alla s'asseoir, sous la vérandah auprès d'une table chargée de journaux. Je me rapprochai de Diane. — Prenez garde, dit-elle vivement, il nous observe!

Ce mot me serra le cœur; il révélait la détresse de cette âme si

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

pure et si fière : pour la première fois, elle tremblait devant son mari; mon bonheur m'oppressa comme un remords.

Un valet vint appeler M. de Maufert, nous demeurâmes seuls. J'avais peur de ce que je lisais dans sa pensée; elle remarqua ma subite tristesse.

— André, me dit-elle, je suis un peu souffrante; ne vous inquiétez pas d'une mélancolie sans cause désormais, puisque je vous vois confiant en vous-même.

— Ah! m'écriai-je, je ne serais pas digne de vous, si je ne vous devinais.

Elle tressaillit. Je continuai.

— Pardonnez-moi de raviver votre tourment, mais je veux le guérir... Ma sœur, Dieu nous voit et nous juge. Ne sentez-vous pas au-dessus de nous l'âme de ma mère qui nous bénit? Il est des attachemens qui nous viennent du ciel. Demain je partirai, et lorsque de loin vous penserez à votre frère, n'oubliez jamais qu'il vous vénère à genoux et que vous l'avez sauvé.

— Oh! dit-elle exaltée, qu'importent mes tourmens, ma vie, si vous échappez au malheur? André, je vous ai donné mon âme, tout ce qui est à moi, et je ne regrette rien... Ne songez qu'à vous, à votre avenir, à votre bonheur. Vous serez fort, n'est-ce pas?

— Que puis-je craindre maintenant? D'un seul mot vous m'avez fait invulnérable. Je défie la démence d'effacer votre souvenir de mon cœur. C'est là qu'est ma foi, mon orgueil, ma raison!

Elle me tendit la main.

— Dieu nous protége, reprit-elle avec un divin sourire, et je n'ai plus peur. Adieu, mon frère, merci de ce doux nom que vous avez évoqué entre nous.

Je partis enivré de cet adieu suprême; si j'étais resté, je me serais trahi devant mon tuteur.

Emporté au galop de Ralph, je respirais à pleins poumons l'air embaumé des bois; je croyais naître à la vie, des bouffées d'orgueil me montaient au front, et j'avais peine à comprimer dans mon sein des enthousiasmes inconnus... L'amour de Diane m'avait fait dieu. Arrivé à la place où j'avais vu un jour m'apparaître le spectre de la folie : — Où donc es-tu, fantôme? m'écriai-je; me voici, et je te brave!

Mes terreurs passées n'éveillaient plus en mon âme qu'un dédaigneux mépris; je croyais, j'espérais. Ainsi que l'idolâtre devant son fétiche, j'allais en extase, le regard perdu dans le ciel profond, infini comme mon amour. Cette épreuve que je m'apprêtais à subir et qui m'avait tant épouvanté ne me semblait plus qu'un jeu. J'étais aimé...

J'arrivai chez Granger radieux, transfiguré. J'aurais voulu avoir

à risquer un de ces actes d'héroïsme que l'amour seul ose tenter. En me voyant, le brave notaire ouvrit de grands yeux, étonné de mon allégresse à cette heure si grave de ma vie.

— Eh bien! qu'avez-vous, mon ami? dis-je en riant.

— Ma foi, monsieur le baron, balbutia-t-il, j'ai... que je suis ravi de vous trouver ainsi... J'avais craint... Enfin la circonstance est si solennelle,... et je vous avais vu si... préoccupé...

— Que ma préoccupation vous a fait perdre votre éloquence, repris-je gaîment. Allons, examinez-moi tout à votre aise, et persuadez-vous que, pour un aliéné, je n'ai pas l'air trop abattu.

— Bravo! j'aime cette vaillance, et nos affaires sont en bon chemin; mais songez que vous allez plaider devant des gens prévenus. Notre succès dépend de votre sang-froid.

— Comptez sur moi, mon cher maître, je suis soutenu par une conviction que rien ne peut ébranler. Les médecins sont-ils arrivés?

— Oui, ce matin même, et je les ai vus : ce sont les docteurs Delatre et Pillaut. Leur haute science et leur caractère nous mettent à l'abri de toute crainte.

Une demi-heure après, dans le salon de Granger, les membres de mon conseil de tutelle étaient réunis. Présidés par le juge de paix, ils étaient assis près d'une grande table recouverte d'un tapis vert : à l'un des bouts, les deux médecins spécialistes et le docteur qui m'avait soigné déjà; de l'autre côté, mon tuteur; en face du président, deux siéges réservés pour Granger et pour moi.

La séance ouverte, M. de Maufert prit la parole.

— Avant de commencer ce débat, messieurs, dit-il, qu'il me soit permis de tenter un dernier essai de conciliation. Nul de nous n'ignore les graves conséquences que peut avoir pour mon pupille, mal conseillé, le rejet d'une demande d'émancipation inopportune, et à laquelle mon devoir m'oblige à résister en y opposant des motifs que l'intérêt même d'André nous engage à tenir secrets. Il est impossible de ne point apercevoir dans cette démarche imprudente une marque évidente d'hostilité contre ma gestion. Pour vous tous comme pour moi, ce voyage aux Indes, si subitement projeté, et qu'on ne peut retarder de six mois, n'est qu'un maladroit prétexte qui déguise à peine une méfiance blessante pour ma loyauté. Les choses en sont donc venues à ce point que notre délibération de famille va aboutir au tribunal, et divulguer des dissentimens fâcheux ou une... infortune irréparable. C'est pourquoi je croirais manquer à mon mandat de tuteur en ne faisant point un dernier appel à la prudence de Me Granger. Mon nom est, je pense, une réponse aux calomnies qu'on essaie de diriger contre moi. Que mon pupille retire sa demande, et je renonce à une enquête qui peut être funeste pour lui.

Granger allait répliquer, je le prévins. — Permettez-moi de par-

ler, mon ami, lui dis-je, puisque aussi bien je suis ici pour faire décider de la lucidité de mon esprit.

Un geste du juge de paix m'encouragea. Je continuai.

— Il ne siérait point à mon âge, messieurs, de repousser les paroles de conciliation que M. le comte de Maufert, mon tuteur, vient de prononcer, et je vais répondre à sa franchise non plus en me retranchant derrière ce qu'il appelle un maladroit prétexte, mais en me confiant à sa loyauté. Un homme à ses gages a osé me déclarer fou. Que mon tuteur proteste contre cette calomnie, je me soumets avec respect à son désir, et j'attendrai avec confiance l'heure de ma majorité.

Au silence qui se fit dans l'assemblée, il était aisé de comprendre que du premier coup je venais de toucher au cœur de la question. M. de Maufert parut hésiter un moment, mais il ne lui était plus possible de reculer.

— Mon devoir et le soin de votre avenir, dit-il enfin en dardant sur moi son regard acéré, me défendent de protester.

— En ce cas, monsieur, répondis-je avec calme, pardonnez-moi de maintenir mes prétentions. Je ne dois sortir d'ici qu'indépendant et réhabilité, ou déchu de mes droits. Je réclame cette expertise invoquée par vous, et, me plaçant sous la protection de mon conseil de famille, je le supplie de régler dès aujourd'hui mon avenir, que vous menacez.

— Persistez-vous dans vos assertions, monsieur le comte? dit le juge de paix, s'adressant à mon tuteur. Dois-je donner lecture des documens sur lesquels vous fondez le rejet de l'émancipation sollicitée par M. le baron?

— Je persiste, monsieur, répondit le comte.

Le juge alors prit sur la table un volumineux manuscrit dont il commença la lecture. Ce fut d'abord la relation brutale du malheur qui s'était appesanti sur ma famille depuis deux générations. Vinrent ensuite des certificats de médecins qui attestaient la folie de mon aïeul et de ma mère. A ce cruel tableau, le magistrat s'interrompit.

— Il y a là de tristes émotions pour vous, monsieur, me dit-il, et si vous désirez vous retirer, votre présence n'est point indispensable...

— Le souvenir de ma mère, monsieur, répondis-je, ne peut qu'affermir mon cœur. Continuez.

Il reprit alors ce navrant récit de mes premières douleurs : la mort de ma mère y était racontée avec son cortége d'épouvantes et d'angoisses; puis, ce lugubre chapitre clos, le mémoire abordait mon acte d'accusation. Au début, c'était un tissu de faits insignifians et bizarres, reliques péniblement disputées aux souvenirs évanouis de

ma première enfance, et recueillies jour par jour avec un tel soin qu'on y devinait déjà la lente préméditation de ma déchéance civile. Je ne pus comprimer un sourire de dédain à ce singulier réquisitoire où mes révoltes d'écolier, mes caprices de pupille, mes gaîtés, mes tristesses, étaient numérotés comme autant de symptômes d'aliénation; mes équipées d'étudiant eurent leur tour. M. de Maufert savait tout, il avait eu sa police à Heidelberg. Le libelle extravagant était minuté avec tant d'art qu'en l'écoutant je finis moi-même par me laisser surprendre; ces excentricités de jeunesse multipliées, exagérées, redites à froid, me paraissaient des énormités... Mais il n'était point une circonstance de ma vie où je ne retrouvasse l'influence ou le souvenir de Diane; son image planait sur tous ces rappels du passé; une pensée unique triomphait en moi : j'étais aimé! Et quand les pages venimeuses entamèrent la chronique de ces derniers mois dont chaque heure avait été comptée par les palpitations de nos cœurs, je fermai les yeux, ébloui de mon rêve. Je revoyais la source qui pleurait sur ma belle marraine évanouie, la cabane du bûcheron, et tous ces jours radieux où nous nous taisions tous deux, craintifs, effrayés du trouble de nos âmes.

J'entendis vaguement que mon tuteur concluait à une perturbation de mon intelligence constatée par des témoins prêts à comparaître devant le conseil; mais je n'écoutais qu'une voix qui semblait toujours murmurer à mon oreille charmée : — André, je vous aime... Voulez-vous encore mourir? — Je fus tiré de mon extase par ces paroles que m'adressa le juge de paix :

— Les témoins appelés, étant aux gages de M. le comte, ne peuvent être entendus qu'à titre de renseignement, monsieur; cependant vous avez le droit de les récuser.

— Dieu m'en garde, monsieur! m'écriai-je; j'ai le plus grand intérêt à ce que cette enquête soit entière et ne laisse rien dans l'ombre.

On introduisit Martin, le valet de chambre de M. de Maufert, inscrit le premier sur la liste. Parmi tous les serviteurs du château, c'était celui qui devait m'être le plus hostile, car je le savais trop avant dans les bonnes grâces de son maître pour ne point me méfier de lui, et je l'avais toujours traité en conséquence. Interrogé par le magistrat, il déclara me connaître depuis mon enfance; il avait toujours remarqué chez moi des bizarreries de caractère, des colères subites, tournant tout à coup à des rires insensés comme en ont les fous; mais c'était depuis mon retour de Heidelberg que mon infirmité s'était principalement caractérisée. Il raconta alors tout ce qu'il avait entendu sur cette fameuse histoire de la forêt, le jour où un de mes accès de délire avait failli coûter la vie à Mme la comtesse; puis ma scène avec Gillot et Placide, et cette soirée enfin où

mon tuteur, forcé d'appeler ses gens à son secours, n'avait dû son salut qu'à la violence extrême de ma rage qui m'avait fait perdre le sentiment. Un autre valet déposa dans le même sens; puis vint un ouvrier, ami de Placide, qui répéta que ma folie était bien connue dans le pays, et assura m'avoir vu la veille danser avec les enfans sur la place du village et les poursuivre, un moment après, comme un furieux.

— Vous n'avez rien à objecter à ces témoignages? me demanda le juge de paix.

— Rien, monsieur, répliquai-je avec dédain.

Tony, un de mes grooms, fut appelé. Ce garçon m'était dévoué, et je fus surpris de le voir là. Intimidé par l'assemblée, embarrassé de son français britannique, Tony baragouinait une appréciation de mes talens équestres et de mes connaissances en hippiatrique, quand le juge l'interrompit.

— Vous accompagniez M. le baron le jour où Mme la comtesse fut renversée avec son cheval aux environs de la clairière aux Sangliers?

— Oui, votre honneur, répondit Tony avec un soupir d'allégement.

— Dites ce que vous savez sur cet accident.

— Votre honneur, le cheval est une bonne bête, et ce n'est pas sa faute; mais ça l'a contrarié d'être arrêté : alors il s'est dérobé et s'est emporté...

— Et M. le baron avait-il l'air d'un homme subitement frappé de folie?

— Faites excuse, votre honneur, M. le baron est trop bien en selle pour s'effrayer; c'est un *gentleman*.

— Ainsi vous affirmez, reprit le juge, que M. le baron semblait avoir tout son sang-froid en ce moment, et, selon vous, il est parti tout à coup parce que son cheval s'est emporté?

— Je crois pouvoir l'affirmer, répondit le groom... Je sais bien que M. le baron a souvent des attaques, sauf votre respect; cela m'a été dit comme aux autres.

— Par qui?

— Par M. Placide.

— Pardon, interrompit Granger, je désirerais que le témoin expliquât ce qu'il entend par ces mots : *cela m'a été dit comme aux autres*. Quels sont donc *les autres?*

— Ceux qui devaient déposer, répliqua Tony naïvement. M. Placide nous a dit ce qu'il faudrait répondre, puisqu'il n'y a que lui qui ait vu M. le baron à ses heures de folie.

Mon tuteur mordait sa moustache avec impatience.

— C'est assez, dit-il, cela n'a pas le sens commun.

— Permettez, reprit Granger, le rôle de cet intendant qui dicte

des témoignages nous est à bon droit suspect, il nous importe de savoir s'il n'y a pas eu pression ou menace...

— Oh! non, monsieur, dit Tony, M. Placide ne m'a pas menacé; au contraire il m'a promis deux cents francs d'augmentation sur mes gages pour dire comme lui.

Mon tuteur bondit sur son fauteuil.

— C'est faux! s'écria-t-il, et c'est niais.

— Je ferai remarquer à monsieur le comte, répliqua Granger avec calme, que son intendant seul est ici en cause, ce même Placide qui se retrouve à la source de tous les bruits répandus contre nous, qui nous a diffamés dans un acte judiciaire, qui seul a vu nos prétendus accès, et dont les rancunes sont tellement évidentes qu'on n'a point osé l'appeler devant nous...

— Assez! assez! dis-je à mon tour en me levant, un tel débat amoindrirait ma cause.

Sur un signe du juge, Tony se retira.

— Je proteste énergiquement contre ce témoignage, dit mon tuteur.

— Le conseil appréciera, répondit Granger; nous requérons maintenant messieurs les docteurs de procéder à leur expertise, et nous attendrons leur déclaration pour plaider et poser nos conclusions.

Ce terrible interrogatoire que j'avais tant redouté n'était plus qu'un jeu pour moi; le moment de confondre la calomnie était venu, je le sentais aux transports de ma foi. Aux questions timides qui me furent adressées d'abord par les médecins, je ripostai par un trait d'audace.

— Oh! ne me traitez point en enfant peureux, m'écriai-je fièrement; je puis sans trouble subir vos épreuves et vous aider moi-même à scruter les cases de mon cerveau. Faut-il répondre à ce pamphlet verbeux que vous avez entendu, à ces témoignages passionnés ou sincères? Aucun fait n'est concluant. L'un de vous m'a vu frappé d'une méningite où j'ai eu le délire; mais vous n'ignorez point, vous, praticiens, que cette fièvre m'eût peut-être sauvé, si j'avais eu alors les principes d'une maladie mentale. Laissons donc là le passé. La monomanie ne s'accuse par aucun symptôme physique, je le sais, et ce n'est que dans mes raisonnemens que vous pouvez saisir les traces d'une aliénation partielle ou intermittente. Vous tremblez de me mettre face à face avec cette folie qu'on vous dénonce? Eh bien! j'irai au-devant de vos investigations, j'oserai pénétrer sans pâlir avec vous dans des régions effrayantes. Je suis fou, dit-on, ou je dois le devenir, parce qu'un héritage fatal pèse sur ma famille depuis deux générations? Interrogez-moi, messieurs, je suis prêt!

— N'avez-vous jamais ressenti d'inquiétudes, sachant que vous

étiez sous le coup d'une telle infortune? demanda le docteur Delatre.

J'eus un instant la pensée d'éluder cette question; mais je songeai à Diane, et je rougis d'avoir recours au mensonge.

— Oui, j'ai éprouvé des terreurs, je l'avoue, répondis-je avec une amère véhémence, car j'ai voulu m'éclairer sur les périls que je courais; j'ai lu tous vos traités sur la folie, et je suis resté parfois de longues heures à mesurer les énergies et les défaillances de mon être... Cela seul est un supplice; mais, vous le voyez, mes facultés n'ont point été ébranlées par cette épreuve. Ici devant vous, qui êtes assemblés pour me juger, pour me déclarer fou, je parle avec assurance de cet épouvantable fléau dont on me dit menacé, et ma raison ne faiblit pas, et je sais qu'un mot imprudent pourrait me perdre. Supposeriez-vous que mon délire ait sa source dans d'autres idées?... Eh bien! en même temps que ma dignité virile, je défends aussi en ce moment la libre possession de ma fortune, et, vous le voyez encore, je n'en parle qu'avec un sourire de dédain, car j'ai vingt ans, messieurs. On vous a dit mes folies d'étudiant... Ah! ces folies, je les confessse, j'ai cru à la jeunesse, à l'enthousiasme, à la patrie, comme je crois encore à la poésie, à la vertu, à l'amour, à l'amour, qui seul me sauverait ici-bas, comme il me sauvera dans l'éternité, — à l'amour, qui défie les obscurs fantômes de la démence, car il est la lumière, la vérité, la vie! Oui, j'ai parfois senti les atteintes de la peur, comme on se sent suffoqué au récit d'un naufrage; j'ai combattu, j'ai souffert... Qu'ajouterais-je? j'ai vingt ans,... j'aime et je suis aimé; vous voyez bien que je ne puis être fou!

Un murmure courut dans l'assemblée; au souffle de ma passion, les plus froids s'étaient émus, et je lisais dans tous les yeux la bienveillance et la conviction. Mon tuteur semblait interdit. Ma victoire était assurée, et je voyais planer au-dessus de moi, invisible pour tous, l'image de Diane qui me souriait et m'encourageait.

— Ah! repris-je exalté, vous ne douterez plus, j'ai ma raison, non point cette raison vaine de l'esprit qui chancelle à chaque pas dans les sentiers inexplorés de la science et de la philosophie, mais la raison du cœur, qui prend sa force en Dieu et nous guide d'un pas sûr dans les voies de l'éternelle sagesse, de l'éternelle beauté! Ne reconnaissez-vous pas à mon front le signe divin? Je ne suis plus cet être débile qui, hier encore, aveuglé par le doute, se débattait dans l'épouvante, cherchant une lueur d'espoir à travers les ténèbres de sa pensée; elle m'a dit : Je vous aime; et la lumière m'inonde, et je vois!...

J'étais debout, frémissant d'une sainte ivresse; ils me regardaient tous haletans.

— Prenez garde! me dit à demi-voix Granger.

— Laissez-le parler, s'écria vivement mon tuteur.

Mais je les entendis à peine. — Non, repris-je avec véhémence en me tournant vers le comte; non, vous n'étoufferez plus ma raison sous vos terreurs maudites, et les misères de votre monde s'écarteront de moi. Le baptême de l'amour m'a racheté de l'enfer où vous vouliez me précipiter. Ah! vous ne voyez pas cette image adorée qui m'assiste et me protége; nous ne formons plus qu'une âme. Elle est là, mes yeux la contemplent; je respire son souffle, sa voix murmure à mon oreille le mot qui me rend invulnérable...

— Il délire! il délire! vous l'entendez, vociféra M. de Maufert.

— Je délire! répondis-je avec un suprême élan de mépris, je délire!... Ah! il s'est trahi; vous ne pouvez plus me déclarer insensé; sa jalousie même atteste que je suis aimé...

— Malheureux, taisez-vous! s'écria Granger.

— Il est fou! reprit mon tuteur, se levant avec colère; vous le voyez, messieurs, c'est un accès de démence.

Les médecins m'entourèrent, je me débattis au milieu d'eux. Je voyais Diane pâle, éplorée; j'entendis un sanglot plaintif s'échapper de ses lèvres.

— Laissez-moi, laissez-moi! m'écriai-je, elle vous regarde...

— Il est fou, il est fou! répétait le comte.

— Ne l'écoutez pas, disais-je, il ment.

Et je voulus m'élancer sur lui; on me saisit. En proie à l'indignation, je résistai avec une force surhumaine. — Malheureux! vous allez la tuer! dis-je, sentant faiblir ma vigueur.

C'était horrible. Diane s'était réfugiée dans mes bras; ils la meurtrissaient de leurs étreintes, et je voyais ses larmes couler de mes yeux, les battemens de son cœur m'étouffaient.

— C'est une hallucination, dit un des médecins.

Ce mot pénétra tout à coup dans mon cerveau comme un fer rouge; le ressort de ma volonté se brisa, un nuage m'enveloppa, Diane s'enfuit en jetant un grand cri, et je tombai sur un fauteuil, inerte, captif, éperdu...

Je sentis sur mon front une impression de fraîcheur; on me baignait les tempes avec de l'eau, j'entendais vaguement leurs propos, comme s'ils eussent parlé dans le lointain.

— La crise n'est pas dangereuse, dit le docteur Pillaut; elle s'explique par une de ces violentes secousses morales si communes dans les monomanies affectives.

— Il y a dans la chambre voisine un lit de repos, dit Granger.

On me transporta à la hâte, et je fus étendu, la tête sur des coussins; j'eus conscience d'une main qui entr'ouvrait mes habits et dé-

nouait ma cravate; puis le bruit s'éteignit peu à peu, et bientôt au trouble de mes pensées succéda un profond sommeil.

XXIII.

J'ignore combien de temps je restai ainsi. Perdu dans des rêves étranges, je fus brusquement réveillé par une sensation brûlante au cou; j'ouvris les yeux, il faisait presque nuit, et je me vis seul avec M. de Maufert. Il tenait à la main le médaillon de Diane.

— D'où vous vient ce bijou? me dit-il d'une voix frémissante.

A peine sorti de mes songes, je ne compris pas tout d'abord, et balbutiai quelques mots.

— Oh! reprit-il, ce n'est plus l'heure des divagations!... Allons, répondez, si vous n'êtes pas un misérable! Ceci est un gage, n'est-ce pas? le gage de ce sublime amour qui vous a sauvé de la folie? C'est elle qui vous l'a donné,... elle, votre maîtresse sans doute?

A cette insulte je bondis, et nous nous trouvâmes debout, face à face, menaçans tous deux. J'eus pourtant assez d'empire sur moi-même pour me dompter.

— Vous me faites pitié, lui dis-je, vos outrages ne l'atteignent pas!

Il fit un geste terrible, je ne bougeai point, et le bravant du regard : — Eh bien, tuez-moi! ajoutai-je avec calme, vous hériterez.

Son visage contracté devint livide, une imprécation sortit de ses lèvres comme un rugissement de bête fauve; mais tout à coup il se dirigea vers la fenêtre qu'il ouvrit, et respira l'air vif du soir, comme si la colère l'eût suffoqué.

J'attendais immobile, silencieux. Quand mon tuteur revint vers moi, toute trace d'émotion avait disparu de son visage, devenu impénétrable.

— Nous allons causer à présent, me dit-il avec un calme effrayant.

Je restai muet.

— Ce médaillon, monsieur, appartenait à ma femme, continua-t-il; il m'est permis, j'imagine, de vous demander par quel étrange hasard je l'ai trouvé à votre cou.

— Elle l'a perdu, monsieur; je l'ai ramassé et je l'ai gardé.

— C'est fort sentimental, dit-il avec une sombre ironie; mais, si éthérées que soient de telles amours, mon honneur en fait les frais...

— Votre honneur! m'écriai-je.

— Vous l'adorez; elle vous a dit qu'elle vous aimait, et je suis jaloux! Vous l'avez proclamé avec orgueil il y a quelques heures.

Une affreuse lueur traversa mon esprit; je me rappelai tout.

— Vous faut-il des témoins de vos paroles? Oh! vous avez été beau d'enthousiasme, et le mari le plus aveugle ne pourrait se bercer d'illusions.

J'écoutais terrifié, je songeais au malheur suspendu sur la tête de Diane.

— Ah! vous vous taisez, reprit M. de Maufert; vous ne vous indignez plus?...

Il me vint une inspiration du ciel.

— Que me contez-vous là, monsieur? lui dis-je avec un éclat de rire forcé. Ne savez-vous pas que je suis fou, et que j'ai toute sorte d'imaginations dans mes accès de délire? Oh! la bonne histoire! ma marraine éprise de moi, et m'en faisant l'aveu!

Et je riais, je riais; c'était à mourir d'une pareille torture.

— Ainsi vous mentiez?

— Halte-là! monsieur, dis-je en jouant la fureur, ce mot n'est point d'un gentilhomme. Vous me rendrez raison en champ clos devant la cour... Quand je vous aurai tué, ma marraine épousera le roi, et moi j'épouserai la reine, que j'aime depuis le jour où elle m'a donné son voile d'or en cachette. Vous trouverez nos amours racontées tout au long dans l'histoire de Wolfgang Hartzfeld de Thuringe, dont les deux volumes sont dans ma bibliothèque. Voilà la vérité.

Pendant cette horrible comédie, mon sang se figeait; je pensais à Diane trahie, dénoncée par moi, abandonnée sans défense aux cruautés de ce maître implacable. Mon tuteur m'observait impassible, un mauvais sourire crispa sa bouche.

— Alors vous avouez que vous êtes fou? me dit-il.

— Distinguons, répliquai-je, je le suis pour vous et pour vos pareils; mais cela m'est bien égal, celle que j'aime apprécie ma sagesse.

A ce moment, Granger entrait avec le docteur Delatre. Je ne pus me défendre de rougir. Le comte poussa une exclamation joyeuse.

— Arrivez donc, mon cher Granger, dit-il, voici votre client qui plaide lui-même sa folie, et je crois, sur ma foi, qu'il va réclamer maintenant la faveur de signer ce procès-verbal de la séance qui vous a tant désespéré.

Je devinai que j'étais condamné : j'éprouvai une défaillance indicible; mais plus que jamais il fallait sauver Diane.

— Je suis prêt à signer, dis-je avec animation, si vous voulez me donner en échange votre consentement à mon mariage avec la reine.

Le notaire eut un geste d'étonnement.

— Ah! vous ne savez encore rien? reprit mon tuteur. Notre pu-

pille est l'amant d'une reine de Thuringe qui lui a apporté cette nuit son voile d'or!...

— Parlez plus bas, elle est là, dis-je en montrant le lit, elle dort.

— Bien, bien! c'est convenu; vous l'épouserez, corbleu! elle est assez compromise... Allons, Granger, apportez le procès-verbal.

— Prenez garde, monsieur le comte, répondit gravement mon vieil ami, il y a ici une mauvaise action.

— Tudieu! vous y mettez du zèle, mon cher, répliqua M. de Maufert avec sécheresse; accordez-vous avec lui, et surtout avec la faculté. Je m'en lave les mains.

Le docteur m'examinait avec attention; il demanda à rester seul avec moi. Je pénétrai sa pensée, je me troublai, j'eus peur...

— Non, non! m'écriai-je, vous m'avez jugé; allez-vous-en!

— Messieurs, soyons discrets, dit mon tuteur; nous risquons d'éveiller la reine, retirons-nous. Nous avons d'ailleurs un dernier détail à régler.

Granger voulut insister, je m'emportai, je l'accablai d'injures; M. de Maufert riait... Enfin ils sortirent.

Demeuré seul, je ne songeai plus à mon désastre, je songeai à Diane, à son désespoir, à son avenir. Si mon tuteur n'allait plus croire à ma folie maintenant que ses soupçons étaient éveillés! s'il allait exercer sur elle quelque ténébreuse vengeance!... Et c'était moi qui l'avais perdue! Je cherchais un moyen de la secourir, il n'en était aucun. Elle était seule, sans famille, sans autre défenseur que moi, et de tous côtés je me heurtais à l'impossible... Il ne me restait que le crime. Lui mort, elle était sauvée!

La nuit était presque venue; immobile, affaissé sous le poids de ma destinée, j'essayais de me convaincre que mes feintes divagations avaient détourné les soupçons du comte, quand une main se posa sur mon épaule. Au seul contact de cette main, je devinai que c'était *lui*... Je me retournai hagard et comme surpris dans l'accomplissement de l'œuvre sanglante.

— Oh! trêve à votre démence! dit-il froidement, nous sommes seuls, et je n'ai plus de prétextes pour écouter vos divagations romanesques. Attendez un nouvel accès, vous ferez mieux le fou. En ce moment, nous avons une autre affaire à régler au sujet de ma femme... qu'il ne me plaît pas de vous voir aimer...

— Je suis à vos ordres, monsieur, répondis-je, comprenant qu'il me demandait une réparation.

— J'y compte parbleu bien! Nous partirons demain matin pour l'Allemagne. Il est inutile de retourner au château; votre ami Granger vous offre l'hospitalité, tenez-vous prêt à huit heures.

— C'est bien, monsieur, je serai prêt.

Il me salua et sortit.

Une immense joie m'inondait, sa provocation me sauvait de moi-même; il venait s'offrir à mes coups; j'allais le tenir au bout d'une épée, face à face, à ciel ouvert, et je pouvais le tuer sans remords... Je me jetai à genoux, et je remerciai Dieu de sa justice.

Il fallait songer à Diane. Mon tuteur sans doute était déjà sur la route de Maufert; mais avec Ralph et par les chemins de traverse il serait aisé de gagner une demi-heure sur la voiture du comte, forcée de faire un long détour pour trouver le pont de la Semoy, que je pouvais passer à gué. Je courus à l'écurie, mon cheval y était encore. En cinq minutes je le sellai, sans vouloir écouter Granger, qui s'effrayait de plus en plus de mon agitation.

— Mon ami, m'écriai-je, regardez-moi bien : vous le voyez, plus que jamais j'ai ma raison; mais après les imprudentes paroles qui me sont échappées dans une malheureuse exaltation il va peut-être la tuer!...

— Ah! mon enfant, dit-il, que Dieu vous garde!

Je partis au galop à travers les rues au risque d'écraser les gens. Enfin j'atteignis la route et lançai Ralph à fond de train, m'abandonnant à son instinct. Dans l'obscurité, de temps en temps, des lumières brillaient, et quelques voitures de roulier me barraient le chemin. Un homme fut heurté par le poitrail de mon cheval, et tomba. Je sautai par-dessus le corps, j'entendis les cris des charretiers; je ne m'arrêtai pas. Mes lugubres pressentimens s'accroissaient. Une minute de retard, et Diane était perdue! Il fallait la décider à fuir, à se cacher, jusqu'à ce que mon épée l'eût délivrée de son bourreau. Déjà sans doute M. de Maufert préparait quelque exécrable trame où il pourrait l'enlacer vivante et prolonger son supplice.

J'atteignis Thilay par la traverse. En franchissant le gué de la Semoy, je n'étais plus qu'à un quart d'heure de Maufert. Déjà, dans l'ombre, je croyais apercevoir la berge, quand je m'arrêtai glacé de stupeur... La rivière, grossie par des pluies récentes, était débordée. J'eus un moment de désespoir indicible. Revenir sur mes pas et regagner la route, c'était compromettre notre dernière chance de salut... Au prix de ma vie, il fallait arriver. Je recommandai mon âme à Dieu et poussai vers le gouffre, résolu à le passer à la nage. Ralph se défendait, tremblant d'effroi. Je lui mis mes éperons au ventre. Dès les premiers pas, il perdit pied et fut emporté par le courant. Je l'encourageais de la voix au milieu du tumulte : on eût dit qu'il comprenait mes alarmes. Je soutenais d'une main ferme ses naseaux hors du courant; mais le bouillonnement des vagues irritées l'aveuglait; parfois je le voyais faiblir, et nous allions ainsi tous deux, naufragés dans les ténèbres...

Pendant dix minutes qui durèrent un siècle, nous luttâmes contre

mille morts. Je vis enfin se dresser devant moi les arbres de la rive opposée; mais Ralph s'épuisait, il râlait... Tout à coup sa tête plongea; plus d'espoir... Je jetai un long cri de détresse, je sautai à l'eau pour le soutenir, il respira; mais, gêné par mes habits, j'avais peur d'être impuissant à le mener ainsi jusqu'au bord, quand, par miracle, je sentis le sol : nous étions hors de péril.

Une fois au sommet du talus, je laissai souffler mon pauvre Ralph; il vacillait sur ses jambes et semblait incapable de me porter jusqu'à Maufert. L'abandonner, c'était le vouer à une mort certaine. Je le traînai par la bride comme je pus pendant quelques centaines de mètres; peu à peu sa noble et généreuse ardeur se ranima : je me remis en selle et repartis.

J'avais par bonheur ma clé de la porte du parc, ce qui m'évitait encore un détour. J'allai vite aux écuries, et confiai Ralph à un de mes gens. A travers la nuit noire, je me précipitai vers le château : il était sombre, lugubre; aucune lumière aux fenêtres du salon, aucune lumière à la chambre de Diane, aucun bruit que le sifflement de la bise, qui roulait dans le ciel de grands nuages opaques et gémissait dans les feuillées. J'arrivai au vestibule, il était désert; j'appelai, personne ne répondit. Le cœur serré, je courus à l'office; quelques rares domestiques s'y trouvaient encore. En me voyant, ils ne purent retenir un mouvement d'effroi. Catherine, la femme de chambre de Diane, était au milieu du cercle; elle vint à moi.

— Ma marraine? lui dis-je.

— Elle est partie, monsieur, répondit-elle étonnée.

— Partie?... Quand? où est-elle allée?

— Mais elle est allée rejoindre M. le baron... Monsieur ne l'a donc pas vue?

— Elle est allée me rejoindre, moi?

— Mais oui, elle est partie bien vite d'après la lettre de M. le comte, qui lui disait qu'il vous était arrivé un accident.

Je pressentis un odieux guet-apens.

— Catherine, expliquez-moi tout. Vous aimez votre maîtresse... Je crains un malheur...

— Monsieur, je ne sais pas autre chose, répondit-elle émue. Vers cinq heures, Martin est revenu de Monthermé avec un mot pour Mme la comtesse et un mot pour M. Placide, qui avait ordre de l'accompagner. Mme la comtesse a trouvé le coupé attelé par M. Placide, qui n'a pas voulu de cocher, et est monté sur le siége pour conduire; ils sont partis... Quand vous êtes arrivé, nous étions tous bien inquiets...

— Placide n'a rien dit?

— Rien; seulement Martin a prétendu que personne ne reviendrait ce soir, ni peut-être demain...

Partie à cinq heures de Maufert, Diane devait être à sept heures à Monthermé,... et je n'avais quitté la maison de Granger qu'après neuf heures. Tout révélait qu'elle était tombée déjà dans le piége tendu par le comte. La pénétrante perfidie de M. de Maufert avait tout prévu. Dans le paroxysme de ma douleur, je n'avais plus une idée. Catherine, aussi pâle que moi, m'interrogeait éperdue.

— Où est Bastien? lui dis-je.

— Il doit être chez lui, balbutia-t-elle en rougissant.

— Ma bonne Catherine, courez à l'instant le chercher, qu'il vienne pendant que je changerai d'habits et que j'attellerai!...

— Mais, monsieur, si l'on me voit dans le village frapper à sa porte la nuit...

— Je vous le jure, c'est pour sauver votre maîtresse... Chaque minute de retard compromet sa vie...

— Oh! monsieur, j'y vais.

Elle partit en courant. Je montai à la hâte chez moi; j'étais glacé, et la sueur me coulait du front. Fritz était couché, je le laissai dormir. En un instant, j'eus des vêtemens secs. J'emplis mes poches de tout l'or que je possédais, je pris à tout hasard mes pistolets et retournai aux écuries. Mon pauvre Ralph gisait exténué sur sa litière; sous mes caresses, il releva sa tête languissante et retomba. Je réveillai un des palefreniers et lui donnai l'ordre de faire sortir mon tilbury de la remise, puis j'allai détacher de sa stalle mon cheval de trait le plus vite. Je commençais à lui mettre les harnais, quand je m'aperçus que le valet d'écurie ne bougeait pas. Je le crus rendormi, et je m'approchai pour le secouer; je le trouvai les yeux ouverts.

— Ne m'avez-vous pas entendu? lui dis-je.

— Oh! bien oui, monsieur, répliqua-t-il; mais ce n'est pas la peine de vous donner du mal à porter tous ces traits, il nous est défendu de vous laisser prendre un cheval.

— Insolent! m'écriai-je; obéis,... ou sinon!

— C'est impossible, monsieur; M. le comte me chasserait.

Je n'étais point dans une situation d'esprit à parlementer : je m'armai d'un manche de fouet plombé.

— Allons, lève-toi! dis-je les lèvres frémissantes.

Il n'osa résister, et s'habilla en criant à un autre homme couché à l'autre bout de l'écurie : —Ohé! Pierre, est-ce que tu n'entends pas?

— Si, répondit l'autre, je viens.

J'achevai alors de harnacher mon cheval; mais, au moment où je bouclais le dernier ardillon, les deux valets se placèrent devant moi, une fourche à la main.

— Monsieur, reprit insolemment celui que j'avais maltraité, nous ne pouvons pas laisser sortir nos chevaux.

— Celui-ci est à moi, répondis-je, et je le prends.

— Je vous en prie, monsieur, ne nous mettez pas dans notre tort, dit Pierre; ça n'est pas raisonnable, puisque nous avons nos ordres et que nous sommes deux contre vous.

— Eh bien! nous sommes deux aussi, dit une voix derrière eux.

Je reconnus Bastien, qui, trouvant la porte ouverte, était entré au bruit de l'altercation.

— Allons, à bas les fourches! reprit le contrebandier, dont la vigueur et le caractère résolu étaient connus dans le pays.

Je montrai en même temps un pistolet. A cette vue, les hommes reculèrent.

— Vous nous faites perdre nos places, Bastien, dit l'un d'eux.

— C'est un malheur, j'en suis fâché; mais il paraît qu'il faut que cela soit ainsi... Les affaires de M. André avant tout!

Il prit une lanterne et tira le cheval par la bride. — C'est moi qui emmène la bête, ajouta-t-il; si M. le comte se fâche, vous me l'enverrez... Et maintenant, les amis, qu'on soit sage,... ou gare à celui qui nous attirerait des curieux!

Sur cet avis, nous sortîmes. Bastien ferma la porte de l'écurie avec un tour de clé. Cinq minutes après, nous étions en voiture.

— Où allons-nous? me demanda ce compagnon dévoué.

— A Monthermé d'abord, puis en Allemagne peut-être... Je ne sais où!

— C'est bien. De quoi s'agit-il?

— De retrouver la comtesse, de la délivrer des mains de Placide pendant que j'irai me battre avec mon tuteur, que je vais tuer!

— Ho! ho! voilà bien de l'ouvrage; mais pour votre service, monsieur André, je n'ai peur de rien : disposez de moi, y compris la peau.

Nous arrivâmes à Monthermé à une heure du matin. Bastien avait dressé son plan.

— Si Mme la comtesse est ici, dit-il, au jour nous l'aurons trouvée.

Il me guida à travers les rues jusqu'à une auberge de mauvaise apparence. — Frappez fort, me dit-il, car on a l'oreille dure là dedans.

Je frappai, nul ne répondit.

— Bon signe, on se méfie, reprit le contrebandier, mon monde y est.

Et à son tour il heurta d'une certaine façon et siffla deux ou trois notes aiguës. On ouvrit aussitôt; nous entrâmes dans une salle basse, enfumée. L'hôte referma la porte en se frottant les yeux.

— Il y a des camarades ici? reprit mon compagnon.

— Trois, répondit le vieillard : l'Alsacien, La Besace et Constant.

— Appelle-les et dis-leur que ça presse.

L'aubergiste obéit, et un instant après les marches de l'escalier de bois craquèrent sous les pas de quelques hommes, parmi lesquels je reconnus deux des contrebandiers que j'avais rencontrés un jour dans la clairière aux Sangliers.

— Maintenant, dit Bastien à l'hôte, fais entrer sans bruit notre voiture dans ta cour, et mets le cheval à l'écurie.

Dès que l'hôtelier fut parti : — Êtes-vous libres? demanda mon guide à ses compagnons

— Dame, ça dépend! répliqua l'un d'eux.

— Bien; ce mot-là veut dire oui. En route! c'est un grand service à me rendre...

— Si c'est comme ça, reprit un autre, parle,... on est des amis.

— Merci, à charge de revanche dans la peine! Partons, je vous donnerai la consigne en chemin.

J'eus un éclair d'espoir; on pouvait tout tenter, dans une entreprise comme la mienne, avec ces hommes que leur lutte constante avec la loi accoutumait à toutes les ruses.

Nous sortîmes en silence; à cent mètres de l'auberge, Bastien me retint en arrière.

— Si vous m'en croyez, monsieur André, dit-il, vous nous laisserez ici;... vous aurez besoin d'avoir demain le jarret solide et la main légère...

— Qu'importe? répliquai-je, j'ai confiance en ma cause.

— Je vous en prie, suivez mon conseil... D'ailleurs vous nous êtes inutile, et... vous nous gêneriez. Nous avons certaines intelligences que mes gens ne seraient pas contens de vous laisser savoir... Je vous donne ma parole que si Mme la comtesse est dans la ville, je l'aurai mise en sûreté au point du jour. Ne nous retardez pas tandis qu'il fait nuit.

Forcé de me rendre à de telles raisons, je le quittai à regret. Il fut convenu que Bastien accourrait m'avertir chez Granger au plus léger indice des traces de Placide ou de ma marraine.

Le brave notaire avait donné l'ordre qu'on attendît mon retour; un souper était prêt. Je bus un verre d'eau et me jetai tout habillé sur le lit pour me débarrasser de l'officieux valet; mais je ne pouvais reposer dans l'état d'anxiété où j'étais. Dès que je fus seul, je me mis à marcher par la chambre. J'ouvris la fenêtre, écoutant le silence de la nuit, épiant le moindre bruit, espérant que quelque rumeur m'apprendrait la réussite de Bastien. Pauvre Diane! où était-elle à cette heure? et quel tourment n'endurait-elle pas?... Mon inertie me dévorait, j'avais remords d'avoir quitté les contrebandiers; la lutte au moins m'eût distrait de ma peine. Pendant quatre

heures, je restai ainsi anxieux, haletant. Je vis poindre l'aube; des gens se montrèrent dans la rue; ils passaient, indifférens ou joyeux, sans que rien décelât qu'ils eussent appris quelque aventure nocturne. Le froid du matin m'avait saisi. Dix fois je voulus m'arracher à ma douloureuse station, je revenais malgré moi à cette fenêtre d'où je pouvais apercevoir le messager qui devait m'apporter le désespoir ou la joie... Enfin Bastien tourna l'angle de la place. A son air découragé, je devinai l'insuccès de ses recherches.

— Le comte est seul à Monthermé, me dit-il en entrant; Mme la comtesse n'y a point paru.

— C'est impossible! m'écriai-je, tu te trompes, tu as mal pris tes informations.

— Je suis sûr de ce que j'avance, reprit-il; le comte est rentré hier soir à huit heures trois quarts chez le baron de Pages. C'est là, vous le savez, qu'il loge toujours quand il vient ici; il n'est plus sorti. Ni Mme la comtesse, ni Placide ne l'ont rejoint. Nous avons des accointances avec tous les hôtels, aucun voyageur n'est débarqué dans la soirée; enfin, dernière preuve et la plus certaine, j'ai vu les gens de l'octroi, où j'ai des amis par état; j'ai parlé aux hommes qui ont pris le service depuis douze heures : ils visitent toutes les voitures à l'entrée, vous le savez; ils connaissent Mme la comtesse, et Placide surtout, qui vient souvent; le coupé n'a passé par aucune des portes de la ville, je vous le garantis.

— Où l'aura-t-on conduite, mon Dieu!

— Ne vous désespérez pas, monsieur André; Constant et l'Alsacien sont en faction à la porte de M. de Pages, où ils surveillent votre tuteur. S'il sort pour aller retrouver madame, nous le tenons... Ils ne regarderont pas à lui chercher une mauvaise querelle devant la maison où il se rendra pour l'empêcher d'entrer. J'ai envoyé La Besace à Maufert; il va suivre, si cela se peut, à partir du château, la piste du coupé, qui n'a probablement pas gagné la grand'route... C'est une chance...

— Bastien, tu vois mon inquiétude... Sur ta vie, sauve-la, sauve-moi!

— Tranquillisez-vous, nous avons des yeux et des jambes. Ah! j'oubliais : cette nuit, une heure après nous, Martin, le valet de chambre de votre tuteur, est arrivé ici en carriole avec une valise; il est aussi chez M. de Pages : nous aurons l'œil sur lui. Vous voilà renseigné; je vous quitte, car si le comte nous mène à sa cachette, il est bon que je sois là pour donner confiance à Mme la comtesse. Nous l'enlèverons, s'il le faut. En tout cas, je vous reverrai avant votre départ; j'aurai le temps de vous glisser un mot.

— Je te laisse le cheval et le tilbury; prends tout de suite cet argent, et paie généreusement ton monde.

Je lui donnai les quatre ou cinq mille francs en or que j'avais sur moi.

— Mais vous, me dit-il, vous ne gardez rien?

— Pour ce que j'ai à faire, il me reste assez; d'ailleurs j'écrirai à Granger. Va, et songe que ma vie est dans tes mains.

— Comptez sur moi. Ah çà! de votre côté, monsieur André, pas de faiblesse là-bas, pas de générosité bête! il en profiterait... Le jarret est-il bon? vous sentez-vous du ressort?...

— Oh! ne crains rien; je le tuerai comme un serpent, sans pitié : il y va du bonheur de ma marraine.

Il me laissa; les résolutions que nous venions de prendre me rendaient l'espoir : Diane ne pouvait en effet échapper longtemps à de telles recherches. Presque rassuré sur elle, je songeai alors à moi. Le comte était un rude adversaire; je l'avais vu souvent manier l'épée, et un combat entre nous n'était point un jeu. J'essayai mes muscles; je fus content de l'examen; la fièvre me soutenait, et je n'éprouvais aucune fatigue physique. Je sonnai alors pour me faire apporter à déjeuner. Le domestique entra bientôt, suivi de Granger.

Mon vieil ami m'aborda la consternation sur le visage, et je dus affecter un stoïcisme qui était bien loin de mon cœur pour apaiser ses alarmes.

— Mais vous ne savez donc pas le résultat de la séance d'hier? me dit-il.

— Je l'ai deviné... J'ai perdu mon procès, on a décidé mon interdit... Eh bien! c'est partie perdue, voilà tout... Consolez-vous, mon cher Granger, et donnez-moi votre main loyale, que je la presse en reconnaissance de ce que vous avez fait pour moi.

— Voyons, mon enfant,... monsieur le baron, il y a un mystère en tout ceci... Que s'est-il passé entre votre tuteur et vous hier soir?

— Je ne puis vous le confier, pardonnez-moi.

— Le docteur a dit qu'à cet instant-là vous feigniez la démence.

— C'était vrai.

— Mais alors vous n'êtes donc pas fou?

— Non, je ne suis pas fou; mais je dois l'être pour un temps aux yeux de tous,... au moins jusqu'à ce que j'aie délivré quelqu'un qui est en péril.

Il me comprit sans doute, car il n'insista plus.

XXIV.

A huit heures, M. de Maufert arriva; il eut l'air d'ignorer ma course de la nuit, il fut presque courtois en me parlant, et jamais son impassibilité ne m'avait paru si implacable. J'étais prêt, la

voiture était à la porte pour nous conduire au chemin de fer. J'embrassai Granger, et nous descendîmes. Comme je passais près de la cuisine, j'aperçus Bastien. Je feignis de vouloir allumer un cigare, et je m'arrêtai.

— Tout va bien, me dit-il vivement. J'avais peur qu'il n'emmenât Martin; il reste, nous le tenons, et le vieux lièvre nous conduira peut-être au gîte. L'Alsacien part avec vous pour suivre le comte au retour,... s'il revient. Aidez-le, qu'il ne vous perde pas, et servez-vous de lui au besoin. Si la chance est pour vous comme je l'espère, à votre arrivée ici allez à l'auberge, il y aura des nouvelles...

Mon tuteur était déjà dans la calèche; je montai près de lui, et nous partîmes. Je remarquai avec étonnement une valise posée sur le siége de devant, et qui m'appartenait.

— C'est votre bagage, murmura le comte.

— M'est-il permis de vous demander où nous allons, monsieur? dis-je froidement.

— A Carlsruhe.

Je m'inclinai en silence. Je trouvais que nous allions bien loin, mais je m'en applaudissais : de la sorte le champ restait libre aux entreprises de Bastien. Le choix de ce lieu d'ailleurs me paraissait fort simple, car le comte y avait des amis, entre autres le colonel de Jonval, oncle de Diane, et pour cet inexplicable duel il devait désirer des témoins discrets.

Nous arrivâmes à la gare; là je fus encore surpris en trouvant un wagon réservé dont l'étiquette portait le nom du comte de Maufert, luxe peu habituel à son avarice. Je pensai, à part moi, qu'il comptait sans doute faire ce voyage à mes frais. A quelques pas de là, je reconnus mon contrebandier vêtu comme un riche bourgeois; il vint s'installer dans le compartiment voisin du nôtre.

Nous partîmes. M. de Maufert, toujours muet, déploya ses journaux. Je ne pus me défendre de payer un tribut d'estime à ce calme résolu. Je m'étendis dans un coin, et je m'abandonnai à mes réflexions. C'était certes un étrange événement que ce combat mortel entre mon tuteur et moi; mais le destin avait prononcé, il fallait que je fusse ou la victime ou le vengeur.

Vers midi, le convoi s'arrêta à un buffet.

— Déjeunez-vous? me dit le comte; nous ne dînerons qu'à Carlsruhe.

Il descendit, je le suivis. Je vis bientôt apparaître l'Alsacien, qui s'assit à côté de nous, prêt à profiter de la moindre de nos paroles; mais M. de Maufert ne prononça pas un mot, je l'imitai. Comme j'allais remonter en wagon, un papier froissé fut glissé dans ma main. Je m'éloignai négligemment de quelques pas, et je lus : « Le

chef de train est un ami; dites-lui ce que vous voulez me faire savoir et l'endroit où vous descendrez. »

La cloche sonnait. — En voiture, monsieur! me dit le chef du train placé près de moi. Où allez-vous?

— Carlsruhe! répondis-je à demi-voix.

— C'est tout?

— Oui.

Nous repartîmes. Bientôt, cédant à la fatigue, je m'endormis et ne me réveillai qu'à la frontière. Il faisait nuit quand nous arrivâmes à Carlsruhe. Le colonel de Jonval, sans doute averti par une dépêche télégraphique, attendait le comte à la gare avec sa voiture. Je me préparais à les quitter, avertissant mon tuteur qu'il me trouverait à l'hôtel d'Angleterre.

— Non, non! venez avec moi, dit-il impérieusement.

A son accent, on eût dit qu'il craignait une évasion. J'allais répliquer d'un ton acerbe quand le colonel m'offrit l'hospitalité en termes si affables que mon hésitation eût été blessante; je ne voulais point d'ailleurs me montrer moins beau joueur que le comte, j'acceptai. Tout cela s'était fait si vite que je n'eus point le temps de songer à l'Alsacien. A peine les chevaux étaient-ils lancés, la pensée me vint qu'il allait nous perdre, car nous marchions d'un train à défier les meilleures jambes. Je me penchai d'un air négligent à la portière; nous étions dans une avenue déserte, je ne vis personne, nulle voiture ne nous suivait.

Ce contre-temps me troubla : comment l'agent de Bastien retrouverait-il nos traces?... J'espérai un moment qu'il m'avait entendu prononcer le nom de l'hôtel d'Angleterre, et qu'il irait s'y loger à tout hasard; mais ce n'était là qu'une espérance bien incertaine. Pour comble de disgrâce, nous nous éloignions rapidement de la ville depuis une demi-heure, et, en supposant que l'homme eût pu courir de loin sur nos pas, il était peu probable qu'il réussît à nous atteindre. Le comte causait avec M. de Jonval sur des sujets indifférens; je crus comprendre qu'un exprès était arrivé avant nous. Le colonel n'avait point proféré le nom de Diane, sa nièce.

Enfin notre cocher s'arrêta devant une maison d'assez belle apparence; pendant qu'on ouvrait la lourde porte, quelques légers coups frappés derrière la voiture et rhythmés nettement attirèrent mon attention; puis, comme les chevaux tournaient, j'aperçus dans l'ombre un homme qui passa en sifflant... Je reconnus le signal à l'aide duquel Bastien, la nuit précédente, s'était fait ouvrir à l'auberge de Monthermé. Mon contrebandier nous avait accompagnés, sans doute juché à la place du valet de pied, resté à la gare pour prendre mon bagage. Délivré de ce souci, je respirai. Nous descendîmes devant un perron à colonnes, et je marchai sur les pas de

mon hôte. Il nous conduisit à l'appartement préparé pour nous; je remarquai que, pour arriver à la chambre qui m'était destinée, il me fallait passer par celle de mon tuteur, et qu'il ne s'y trouvait point d'autre issue. Je ne pus m'empêcher de sourire de cette précaution affectueuse.

— Le souper est servi, nous dit le colonel, je vous attends en bas.

Un quart d'heure après, nous entrâmes dans une salle à manger élégante où la netteté allemande se mêlait avec bonheur au luxe parisien. Les mets qui chargeaient la table éveillèrent en moi le mélancolique souvenir de mes jours d'insouciance à Heidelberg; mais j'en fus presque aussitôt distrait par l'arrivée inattendue d'une jeune fille dont la vague ressemblance avec Diane me frappa.

— Herménégilde, dit M. de Jonval en me présentant, M. le baron André d'Orbach.

Je répondis gauchement au salut qu'elle ébaucha avec une gracieuse timidité; je n'avais pu me défendre de rougir à son nom en me rappelant avec quelle inconvenance brutale j'avais refusé sa main.

Le souper fut presque silencieux, une indicible gêne pesait sur tous; Mlle de Jonval était assise auprès de moi, et deux ou trois fois je surpris ses regards fixés sur les miens avec une expression empreinte de je ne sais quelle tristesse; je m'imaginai qu'elle n'avait point ignoré les projets formés autrefois par sa tante, et mon embarras s'accrut encore du trouble que je crus remarquer dans sa contenance.

Nous passâmes au salon où pétillait un grand feu. Mon tuteur et le colonel s'assirent sur un divan et causèrent à voix basse; Mlle de Jonval prit un ouvrage de tapisserie et s'installa près d'eux. Je crus devoir me montrer discret et demeurai à l'écart, près d'une table encombrée d'albums que je feuilletai machinalement, tout en examinant du regard ma fiancée d'une heure, que je m'étais représentée à tort, sur la foi de son nom pompeux, à l'image de la chanoinesse. Je ne retrouvai plus en elle ces traits de ressemblance avec ma marraine qui m'avaient d'abord séduit: elle était pourtant charmante, et on remarquait sur sa physionomie un grand air de bonté; mais avec ses dix-huit ans elle paraissait moins jeune que Diane, et je cherchais en vain sur son front ces aspirations à la fois chastes et ardentes, cette auréole de poésie dont je gardais le reflet dans mon cœur.

On apporta le thé; elle le servit, M. de Maufert et son ami se levèrent. Ma réserve menaçait de dégénérer en un véritable manque de savoir-vivre; je me rapprochai de Mlle Herménégilde et lui adressai quelques mots auxquels elle répondit avec un enjouement qui

me parut forcé. Dans un moment où son père et le comte nous laissaient isolés, son visage prit tout à coup une expression émue, et elle me dit rapidement :

— Votre fenêtre donne sur le jardin, la clé sera à la grille qui ouvre sur le bois; fuyez dans la nuit!

Je demeurai si saisi de cet avertissement, qu'elle mit aussitôt un doigt sur ses lèvres pour m'empêcher de me trahir. Au même instant, M. de Maufert revenait vers nous.

— Nous vous avons fait veiller tard, ma chère Herménégilde, dit-il, pardonnez-moi, et comme je ne vous verrai peut-être pas demain, je vous fais mes adieux ce soir.

Je m'inclinai en silence en la remerciant du regard; elle répondit par un geste imperceptible qui semblait une prière, et je suivis mon tuteur, que précédait déjà M. de Jonval. A la porte de notre appartement, notre hôte nous quitta. Je jugeai utile de m'édifier sur les desseins du comte.

— Le colonel vous servira sans doute de témoin, monsieur, lui dis-je. Dois-je écrire à deux des amis que j'ai dans la ville pour les prier de m'assister et d'apporter des armes?

Il leva vivement la tête et resta un moment muet; on eût dit que mon calme l'étonnait.

— Dormez en repos, répliqua-t-il enfin, je me charge de tout.

— A quelle heure dois-je me tenir prêt?

— A sept heures, si vous le voulez bien...

J'acquiesçai d'un signe de tête, et je rentrai chez moi; j'eusse cru m'abaisser en paraissant noter les bizarres précautions dont j'étais l'objet. La vue de ma fenêtre me rappela le singulier conseil de Mlle de Jonval. Je pensai qu'elle avait surpris quelques mots qui lui avaient fait pressentir un duel, et, tout en lui sachant bon gré de son intérêt, je ne songeai pas sans quelque froissement d'amour-propre à l'idée qu'elle se faisait de ma bravoure; mais j'avais bien d'autres pensées : tout me secondait à souhait, je touchais à l'heure décisive. Dans quelques heures, j'aurais accompli ma tâche de libérateur, et, en supposant que le comte échappât à mon épée, l'Alsacien était là, et j'étais sûr désormais de découvrir la retraite de Diane.

Le soleil du lendemain se leva radieux, le sol était sec et l'air un peu vif. Réconforté par la nuit, je me mis à songer. Les surexcitations de la veille avaient fait place au grave recueillement qui envahit l'âme à l'approche des déterminations suprêmes : j'allais tuer sans miséricorde l'homme que mon père avait choisi pour le remplacer près de moi, et, bien qu'il se fût dégradé à mes yeux par la plus lâche trahison, j'entendais au fond de mon cœur cette grande voix de l'humanité qui ne reste pas muette, dit-on, même au cœur

des bourreaux. Cependant je ne pouvais fléchir, la vie de Diane était dans mes mains, je devais frapper, aveugle comme le destin.

Un léger bruit se fit à ma porte. J'ouvris, c'était M. de Jonval. Il venait s'informer obligeamment si j'avais besoin de lui ou de quelqu'un de ses gens. Je le remerciai, j'aperçus mon tuteur qui achevait de s'habiller.

— Ah! vous êtes levé? me cria-t-il. Dans un instant je suis à vous.

J'eus l'idée de sortir pour voir si l'Alsacien était à son poste.

— Eh bien! où allez-vous? me dit le comte d'un ton qui me blessa.

— Parbleu, monsieur, je sors. Craignez-vous que je ne m'échappe?

— Peut-être, répliqua-t-il. En tout cas j'attends quelqu'un pour une conférence à laquelle il est indispensable que vous assistiez.

Je me mordis les lèvres jusqu'au sang pour ne point répondre. Au même instant, un valet entra et dit quelques mots à son maître.

— Faites attendre au salon, dit le colonel.

— Mais non, reprit M. de Maufert, que ce monsieur vienne ici, nous serons plus à l'aise pour causer... Est-il seul?

— Avec deux hommes, reprit le valet.

— Je vais le prier de monter, dit M. de Jonval à un signe du comte. Et il sortit.

Je supposai que c'étaient nos témoins; je m'assis dans un fauteuil et pris une pose nonchalante qui dénonçait suffisamment que j'étais disposé à laisser régler cette affaire sans y intervenir. Presque aussitôt le colonel reparut, suivi d'un personnage dont les allures pacifiques ne s'accordaient guère avec le rôle de second dans un combat mortel. Le comte alla au-devant de lui, le fit asseoir, et prit la parole.

— Mon ami de Jonval, dit-il en allemand, vous a informé, monsieur, de l'état des choses?

— Oui, monsieur, dit le personnage, qui me regardait curieusement.

— Il me reste, continua mon tuteur, à justifier près de vous les circonstances qui m'ont amené à prendre cette rigoureuse mesure, et les droits en vertu desquels j'agis. Voici les documens traduits et visés par notre légation.

Et il lui présenta deux ou trois papiers timbrés que le petit monsieur lut avec la plus minutieuse attention. Je pensai que je m'étais mépris sur le caractère de cette entrevue, et que le comte, qui possédait des biens en Allemagne, avait fait venir un homme de loi pour lui confier des dispositions testamentaires assez justifiées par notre duel. J'allais me retirer.

— Restez! me dit M. de Maufert, nous avons besoin de vous...

Laissez-moi d'abord, ajouta-t-il, vous présenter M. le docteur Schultz.

— J'espère, monsieur, me dit alors le petit homme, que vous voudrez bien voir en moi un ami, et que mon hospitalité vous sera agréable.

— Que signifie? balbutiai-je.

— Cela signifie, mon cher, reprit mon tuteur, que vous entrez en traitement chez cet habile aliéniste, chargé de vous rendre sage.

— Je ne comprends pas, monsieur...

Je me croyais le jouet de quelque aberration.

— C'est pourtant fort clair. Vous êtes fou : je vous porte trop d'intérêt pour négliger aucun moyen de vous guérir.

— Prétendriez-vous m'enfermer contre mon gré? m'écriai-je indigné.

— Oh! je ne vous consulte pas. Je viens de remettre à monsieur une ordonnance rendue d'après le vœu émis par votre conseil de tutelle.

— Et vous avez espéré que je me soumettrais à cette infamie?...

— J'ai du moins pris mes mesures pour assurer l'exécution de ma volonté. Ainsi donc votre résistance serait inutile; ne vous échauffez pas, de peur de donner de vous une mauvaise opinion à ce bon docteur Schultz. Il vient vous chercher, vous êtes prêt, je vais vous conduire jusque chez lui.

— Ah! vous ne m'y conduirez pas vivant, je vous le jure.

Et m'écartant soudain, car je me voyais déjà entouré, je bondis à l'autre bout de la chambre, décidé à défendre ma liberté, fût-ce au prix de ma vie.

— Allons, allons, monsieur, me dit le docteur du ton dont on parle aux fous, soyez raisonnable....

— Assez! interrompit le comte; vous avez vos gens, finissons cette scène ridicule.

Le colonel appela, deux hommes parurent sur le seuil. A un mot de leur maître, ils s'avancèrent pour me saisir : je me dégageai avec un effort si puissant que l'un d'eux alla rouler sur le sol à six pas; intimidés par ce premier échec, ils hésitaient. Sur un signe de M. de Maufert, ils revinrent vers moi; mais l'exaspération avait centuplé mes forces, deux fois je les repoussai. Acculé dans un angle du salon, je ne pouvais être entouré; à un moment de répit, je me précipitai vers la cheminée et revins dans mon coin armé d'un candélabre de bronze que je brandis dans une attitude si menaçante qu'un de mes agresseurs prit la fuite. Les domestiques étaient accourus au bruit; le sang m'aveuglait.

— Ah! vous pensez me tenir? m'écriai-je en les voyant indécis;

malheur à vous maintenant!... Je suis fou, je puis vous tuer impunément! Gare à qui se trouvera sur mon passage!

Déjà je prenais mon élan pour me jeter au milieu d'eux et gagner la rue, quand tout à coup la porte à laquelle j'étais adossé s'ouvrit derrière moi : l'homme qui avait disparu me jeta sur la tête une couverture qui m'aveugla, m'enveloppa jusqu'aux pieds... En une seconde, je fus terrassé, garrotté... Étendu sur le sol, je râlais à demi suffoqué. On coupa la couverture pour dégager mon visage.

— Lâches, vous m'assassinez! vociférai-je en délire.

Les hommes s'approchèrent; je me défendis encore, rampant et cherchant à les mordre. Ils avaient peur; mais je succombai enfin sous le nombre : ils rabattirent sur mes yeux le capuchon que formait la couverture coupée, et, comprimant mes cris, ils m'enlevèrent, emmaillotté ainsi, jusqu'à une voiture qui attendait dans la cour. Le docteur Schultz et mon tuteur montèrent auprès de moi.

— Si vous voulez être sage, me dit le comte, à présent on va vous donner de l'air.

Et il fit tomber mon capuchon. Je me tins immobile. Un dernier espoir me restait : l'Alsacien devait être à son poste; il accourrait à mon appel et me délivrerait en ameutant la populace.

La voiture s'ébranla; mais, au lieu de passer devant le perron, elle tourna, entra sous les arbres du jardin; on ouvrit une grille, et nous sortîmes par le bois. Une demi-heure plus tard, j'étais enfermé dans un cabanon de fou.

Je n'ai aucune souvenance de ce qui se passa pendant les trois jours qui suivirent. Quelquefois, à travers un voile sombre, je crois voir confusément, au fond d'une chambre aux fenêtres grillées, un malheureux éperdu, emprisonné dans une camisole de force, et qui veut mourir. Deux hommes le gardent nuit et jour pour l'empêcher de se briser le front contre la muraille. Il a mes traits, mon visage, ma voix : on l'appelle André d'Orbach; mais ce n'était pas moi, car durant ce temps-là j'avais quitté la terre, et je voyageais dans le ciel à la recherche de Diane, que je croyais morte...

XXV.

Wilhelm, je suis désespéré; mon pauvre Schultz vient de traverser une terrible épreuve, et j'ai peut-être perdu d'un seul coup le fruit de mes lentes conquêtes sur sa raison. Il doute, il doute,... comme si quelque ébranlement caché avait ravivé ses alarmes. Depuis deux ou trois semaines, mes lettres, moins fréquentes et plus courtes, t'annonçaient déjà que j'étais souvent contraint de laisser la plume pour secourir mon malheureux ami. Les combats qu'il n'osait m'a-

vouer ont abouti à une crise. J'ai eu recours cette fois encore aux énergies de son cœur en le mettant tout à coup face à face avec sa femme et ses enfans. J'ai réussi, mais c'est là une hardiesse qui me fait trembler; ces êtres si chers ont été jusqu'à ce moment le rempart que j'ai dressé entre lui et la folie : une défaillance de son amour, et c'en est fait de leur bonheur à tous!

Je lutte avec courage... Hélas! je le sens, j'ai épuisé mes plus sûrs dictames, et la blessure de cette âme infortunée saigne encore comme au premier jour. Le germe impitoyable tient aux sources vitales, et il faudrait un de ces coups de foudre que Dieu seul tient en sa main pour le déraciner, car, te le dirai-je, ami? plus j'étudie, plus je reconnais que l'hérédité des affections mentales est inévitable, et que moi-même je n'en ai été sauvé que par ces grands déchiremens de mon cœur qui ne m'ont plus laissé de sensibilité pour souffrir de tout ce qui n'était pas Diane. Que craindrais-je de la folie, moi qui n'ai plus d'espoir? Un jour, moi aussi, comme Schultz, j'ai subi les angoisses du doute; mais alors ma vie était belle!... A cette heure, pourquoi craindrais-je d'être fou? Ce serait peut-être l'oubli. Ce mot te dit ma lassitude, Wilhelm. Si j'avais le droit de déserter la mission que je me suis imposée près de Schultz, avec quelle allégresse je renverrais au néant ce misérable corps qui ne sent plus qu'il existe que par les clous qui le retiennent à sa croix!...

Mais il faut oublier cette dernière alerte et reprendre mon histoire.

Un matin donc, je m'éveillai dans une cellule de la maison du docteur Schultz. Je crus sortir d'un horrible cauchemar. Mon vieux Fritz était près de moi; il était arrivé dans la nuit. Il m'apprit que, le surlendemain de mon départ, mon tuteur lui avait fait transmettre par Martin l'ordre de me rejoindre chez M. de Jonval à Carlsruhe. D'après le temps écoulé depuis mon emprisonnement, Diane était aux mains de son bourreau, si Bastien n'avait point réussi. Ma première pensée fut de tenter une évasion.

Le docteur me fut annoncé. Du premier coup d'œil, il me fut aisé de voir qu'il était un peu embarrassé du rôle odieux qu'il jouait près de moi, il alla même au-devant de mes justes griefs.

— Je désirerais, monsieur le baron, me dit-il, vous inspirer la confiance d'un ami, et, si pénibles que soient pour vous les circonstances qui vous ont amené dans ma maison, je veux vous assurer dès ce moment de ma sincère bonne volonté.

— Ma confiance et mon amitié, monsieur! répliquai-je; oh! c'est beaucoup demander en un jour pour un homme que je ne connais encore que par la plus inique des actions...

— Oui, je le confesse, reprit-il, les apparences sont contre moi;

mais songez aussi que si je n'eusse point accepté cette triste mission, un autre à ma place en eût été chargé...

— Ce qui eût été un dommage pour votre établissement et un profit pour un de vos confrères!...

— D'un mot, monsieur, répondit-il, je puis vous faire regretter ce langage. Je sais que vous êtes persécuté par des ennemis, et c'est pour vous aider à déjouer leurs complots que je leur ai prêté mon concours.

— Ainsi vous ne me croyez pas fou?

— Je ne mériterais pas l'espèce de célébrité qu'on m'a faite, si j'avais douté un seul instant...

— Et vous allez me rendre à la liberté?

— J'en prends l'engagement... dès que la chose sera possible sans danger pour vous...

— Comment! sans danger pour moi?

— Parbleu! vous imaginez-vous que vos ennemis ne se défient pas? Oh! ils ont bien pris toutes leurs précautions? Tenez, ajouta-t-il à voix basse, regardez dans la cour ces deux hommes qui se promènent : ce sont des gens de police déguisés en infirmiers; il y en a un à la porte de votre escalier, d'autres surveillent la maison au dehors; à la moindre alerte, vous seriez entouré, saisi, renfermé je ne sais où, car M. de Jonval est très puissant, et vous êtes signalé comme un fou dangereux. La légation de France ne pourrait vous réclamer, puisqu'elle est obligée de requérir de l'autorité l'exécution d'un arrêt rendu contre vous par un tribunal français.

J'hésitais à donner créance à ces paroles; il s'en aperçut.

— Voulez-vous risquer l'épreuve? dit-il; sortez! Quelque tort qui doive en résulter pour moi, j'aime mieux cela que de passer à vos yeux pour complice d'un crime de lèse-humanité. Rappelez-vous seulement que j'aurai fait mon devoir en vous avertissant. Si maintenant vous préférez attendre ici que la surveillance se soit assez relâchée pour vous permettre de fuir, je suis un médecin et non point un geôlier.

— Et vous me permettrez d'écrire, je pourrai recevoir des lettres de mes amis?

Sans me répondre, il sonna; un homme parut : je reconnus un de ceux qui m'avaient arrêté.

— Hermann, dit le docteur, apportez ici mon pupitre. Si M. le baron vous donne quelques lettres pour la poste, vous les porterez immédiatement; vous exécuterez ses ordres, quoi qu'il vous commande.

L'homme sortit.

— Je ne dois pas vous cacher pourtant, me dit M. Schultz avec

un sourire, qu'il serait imprudent de vous adresser à lui pour une évasion.

Je m'étonnais de plus en plus.

— M'est-il enjoint de ne point sortir de cette chambre?

— Allons faire un tour au jardin, répliqua-t-il en se levant; vous y trouverez de l'air et de l'espace.

Je le suivis, toujours défiant. Il me fit traverser une cour, et nous entrâmes dans un petit parc tenu avec un soin hollandais. Les deux hommes chargés de ma garde, et qu'il m'avait montrés par ma fenêtre, se mirent aussitôt à marcher derrière nous.

— Or çà, vous autres! leur dit M. Schultz impatienté, faites-moi le plaisir de remplir votre consigne sans menacer ainsi mes talons... Vous pouvez nous contempler de loin à votre aise, mais que je ne vous voie pas! Vous viendrez ici tant qu'il vous plaira, reprit-il, s'adressant à moi, j'ai un autre jardin pour mes malades.

Je commençais à être ébranlé dans mes soupçons.

— Ceci n'est peut-être pas la prison que l'on désirait pour vous, ajouta-t-il; pourtant il ne dépend pas de moi que ce ne soit point une prison... Je puis vous assurer, du moins, que tant qu'il vous plaira d'y rester, je vous la rendrai supportable.

Je rentrai chez moi, fort perplexe encore; mais en présence des dangers dont j'étais entouré il eût été imprudent de prendre aucune résolution avant d'avoir des nouvelles du dehors. Profitant donc de la faculté qui m'était laissée et désireux de mettre à l'épreuve la sincérité de mon docteur, j'écrivis à Bastien en des termes qui ne pouvaient compromettre personne dans le cas où ma lettre serait interceptée.

Je passai quatre jours dans des angoisses poignantes, rien n'arrivait de Monthermé; je me reprenais à accuser Schultz. Enfin un matin Hermann entra chez moi, un message à la main. C'était l'écriture de Bastien... Je brisai le cachet avec un battement de cœur affreux, et voici à peu près ce que je lus :

« Je suis bien malheureux, monsieur André, de n'avoir à vous annoncer que de mauvaises nouvelles. Aussitôt après votre départ, je m'en suis allé rejoindre le compagnon qui devait battre le pays autour du point d'où la personne que vous savez était partie. J'avais bien fait de l'envoyer dans la nuit, car il avait pu retrouver les traces de la voiture, déjà effacées sur la grand'route quand je suis arrivé, et il les avait suivies jusqu'à une traverse où elles étaient restées toutes fraîches; il m'attendait là. Nous avons alors marché sûrement, et la direction m'a démontré tout de suite que ce gueux de Placide, qui conduisait, n'avait pas été vers la ville. Au bout d'une demi-heure, nous avons remarqué un endroit où la voiture

avait dû s'arrêter : le sillon des roues était plus profond, et les sabots des chevaux s'étaient mêlés. J'ai cru d'abord qu'ils avaient rencontré du monde, car des empreintes de pieds étaient restées sur la terre molle; mais ces marques ne se retrouvaient point à deux mètres. J'ai compris bientôt qu'à cette place la personne qui était dans la voiture était descendue : la semelle était si petite et l'empreinte si légère qu'on ne pouvait avoir aucun doute. A peu de distance, deux trous creusés par des talons de bottes indiquaient que Placide avait sauté de son siége. J'ai supposé que, s'apercevant sans doute du chemin que prenait l'intendant, la personne lui avait ordonné d'arrêter et qu'elle avait peut-être refusé d'aller plus loin; mais bien sûr elle ne s'en était pas allée seule et était remontée. Tout cela nous a menés jusqu'à la route de Viray, où nous perdions malheureusement les traces.

« Pourtant mon embarras ne fut pas de longue durée; le chemin suivi dénotait qu'ils avaient dû tourner du côté de Viray, car sans cela il aurait profité d'un embranchement sur Broussy. Nous sommes arrivés à Viray sans rien apprendre; mais il était évident pour moi qu'ils ne pouvaient aller par là que pour prendre le chemin de fer. J'ai donc été à la gare; là, j'ai tout découvert : l'homme de la station se rappela très bien qu'une dame qui avait l'air fort triste et un particulier qui ressemblait à Placide avaient attendu près d'une heure le convoi de Dinant. Je n'ai eu bientôt plus de doutes, car, m'étant informé à l'auberge, j'ai trouvé la voiture et les chevaux, que j'ai bien reconnus. J'ai visité le coupé, pour voir si la personne n'y aurait pas laissé quelque signe; il n'y avait rien. Une fois sûr de mon fait, j'ai quitté mon camarade, qui s'est installé dans la maison pour ne pas manquer Placide, qui devait revenir au bout de deux jours reprendre l'équipage, et je suis parti pour Dinant; mais là, monsieur André, à cause du grand nombre de voyageurs qui passent à la gare, je n'ai pu avoir de nouvelles. J'ai pourtant battu à tout hasard les hôtels de la ville, et après un jour de recherches je me suis convaincu qu'ils avaient continué leur voyage sans s'arrêter. Je ne pouvais plus rien faire, sinon m'assurer du retour de Placide. J'ai donc guetté tous les trains, et le second jour, au soir, j'ai aperçu l'intendant dans un wagon de première classe. J'ai monté bien vite en troisième; arrivé à la station de Viray, j'ai couru à l'homme qui prend les petits cartons à la sortie, et je lui ai promis cent sous pour qu'il me mît à part le billet d'un voyageur qui allait passer. Il faisait nuit, je me suis entouré la figure avec mon mouchoir pour n'être pas reconnu, et quand Placide a paru, j'ai poussé le coude à mon homme... Le carton portait le timbre de Spa.

« Enfin, pour finir, en rentrant chez nous, j'ai appris le départ

de votre vieux Fritz, et puis après, pour comble de malheur, l'Alsacien est revenu, m'annonçant qu'il vous avait perdu parce que, tandis qu'il était en faction dans l'avenue où il avait passé la nuit, vous êtes sorti au matin par une porte de derrière avec votre compagnon, qui n'a pas reparu dans la maison de M. de Jonval, et lui a ainsi échappé. Je me suis arraché les cheveux de rage. J'attends vos ordres, vous savez que j'ai des amis. Placide a congédié tous les gens, même Catherine, et il dit hautement que monsieur et madame ne reviendront pas de longtemps. En attendant, je veille; il faudra bien que des lettres arrivent ici du maître au valet : j'examinerai les timbres, et nous verrons. J'ai à peine dépensé cinq cents francs sur votre argent. Je ne bouge pas, parce que le plus sûr moyen, je pense, d'avoir des nouvelles, c'est de garder à vue ce coquin de Placide. En tout cas, vous savez que vous n'avez qu'à me faire un signe et que j'irai de l'avant, soit pour vous rejoindre, soit pour... voyager ailleurs. »

Ces tristes nouvelles me portaient le dernier coup. Diane était à cette heure aux mains de son bourreau, et j'étais loin d'elle, nul ne pouvait la défendre! Insensé! pendant un jour j'avais tenu le comte seul à portée de mon bras! Je cherchais un fil qui me guidât dans ces ténèbres. Il fallait découvrir la retraite où il l'avait emportée et le tuer cette fois sans miséricorde!... Tout à coup il me vint une inspiration. Je fis appeler le docteur.

— Monsieur, lui dis-je, je reçois une lettre fort importante dont j'ai besoin de donner immédiatement communication à mon tuteur. Il n'est point encore rentré en France; il vous a sans doute indiqué le moyen de correspondre avec lui pendant son voyage; je vous serais fort obligé de me renseigner à ce sujet.

— Je voudrais de tout mon cœur vous être utile, répondit Schultz; mais en vérité j'ignore complétement l'endroit qu'habite M. le comte : c'est par M. le colonel de Jonval que je correspondrai avec lui.

Je demeurai consterné.

— Mais rien n'est plus simple, reprit le docteur; je vais faire prier M. de Jonval de venir, il vous dira sans doute ce que vous désirez savoir.

Je me rattachai à ce dernier espoir. Une heure plus tard, M. de Jonval entrait chez moi. Je m'armai d'un calme stoïque et je lui redis ma requête. Il offrit de se charger de ma lettre; puis, comme j'insistais, il déclara formellement que M. de Maufert était en voyage et que sa volonté expresse était de me laisser ignorer sa résidence. J'employai tout, ruse, prière, je ne pus rien obtenir; je me plaignis de mon abandon, je m'humiliai jusqu'à demander grâce : il m'opposa sa parole engagée vis-à-vis du comte.

— Je lui transmettrai notre entretien, me dit-il, et dès que j'aurai sa réponse, je vous l'apporterai.

Il sortit, et la nuit s'épaissit plus profonde autour de moi.

XXVI.

Je tombai dans une morne langueur; le docteur s'en émut bientôt. Un matin il me trouva appuyé près de ma fenêtre grillée, regardant mélancoliquement les murailles grises qui bornaient mon horizon.

— Eh bien! monsieur le baron, me dit-il, vous vous laissez donc abattre? Que diable! il faut secouer ces mauvaises idées et réagir en homme.

— Je ne vois guère, répondis-je avec indolence, ce qui pourrait ici exciter ma gaîté...

— Alors ne restez point ainsi solitaire! Voulez-vous m'aider un peu à vous adoucir l'ennui? Donnez-moi tout simplement de quoi couvrir ma responsabilité, et je vais vous installer dans le pavillon du jardin, où vous n'aurez plus du moins la vue de ces barreaux de fer qui vous rappellent à chaque instant que vous êtes prisonnier.

— Et qu'exigez-vous pour cette faveur signalée?

— Votre parole de ne point chercher à vous enfuir...

— C'est trop cher! répliquai-je, faites votre métier en conscience.

— Comprenez donc, entêté, que j'agis dans votre intérêt... Une évasion avortée... Dieu sait où l'on vous verrouillera!... Ici vous êtes du moins votre maître. Un ou deux mois de patience, et vous serez libre; j'ai quelque autorité, et quand, après un temps d'épreuve suffisant pour justifier ma déclaration, j'attesterai votre raison, nul n'osera me contredire : vous aurez la loi pour vous. Voyons, donnez-moi seulement votre parole sous condition. Vous aurez le droit de la reprendre en m'avertissant vingt-quatre heures d'avance.

— Oui, de telle sorte que, prévenu, vous me tiendrez plus sûrement...

— Bon! ce sont là des boutades de colère dont je ne m'offense pas. Vous savez bien que je ne ferais pas un geste pour vous empêcher de partir, parce que j'ai reconnu que votre détention est arbitraire; mais vous comprenez aussi que je ne puis vous ouvrir la porte : les règlemens m'obligent à vous loger ici...

— Alors observez vos règlemens, répondis-je.

Sur ce mot, il me quitta, et je ne le revis pas de deux jours, car je ne sortais plus. Je trouvais une amère volupté à savourer jusqu'à la lie la coupe enfiellée de mes douleurs. — Diane doit gémir aussi, me disais-je.

Un jour on m'annonça M. de Jonval. — J'ai transmis votre de-

mande à mon ami de Maufert, me dit-il, et je viens, selon ma promesse, vous apporter sa réponse.

— Et sans doute elle n'est point favorable?

— Il était difficile qu'elle le fût, même dans votre intérêt. Comme tuteur, il doit tenter tout ce que la science...

— Oh! monsieur, laissons là ma prétendue folie. Vous n'ignorez pas que ce n'est qu'un mensonge inventé pour me perdre!

— C'est convenu, reprit-il, et je n'essaierai pas de vous faire revenir à des sentimens plus équitables, bien que le comte n'agisse, vous le savez fort bien, qu'avec l'agrément de votre conseil de famille.

— Gagné par lui, répliquai-je.

— C'est à votre avis un complot. Il est cependant une personne en qui vous avez confiance, et dont vous ne suspecterez pas le désintéressement, Mme la comtesse de Maufert, ma nièce, par exemple.

— Que voulez-vous dire, monsieur? balbutiai-je en pâlissant à ce nom.

— Je veux dire que, consultée par son mari, elle approuve elle-même pleinement les mesures que l'on a cru devoir prendre...

— Elle? m'écriai-je. Elle, vouloir qu'on m'incarcère dans une maison de fous!... C'est tellement invraisemblable, monsieur, que je ne le croirais pas quand même vous m'en apporteriez la preuve signée de sa main!

— La voici, me dit-il froidement.

Et il tira de sa poche une lettre qu'il me présenta.

Je fus pris d'un si affreux tressaillement que je craignis un instant de m'évanouir.

— Lisez, lisez! reprit le colonel.

J'avais peur d'ouvrir le papier. Mon nom était sur l'enveloppe, écrit de la main de Diane. M. de Jonval me suivait du regard, il semblait vouloir pénétrer dans mon âme. Je fis un effort de courage, je rompis le cachet, et je lus ces quelques lignes :

« J'ai été bien affligée, mon cher André, en apprenant la rigoureuse décision des médecins à votre égard, et je pleure à l'idée de vous savoir seul, loin de nous; mais cette cruelle épreuve est jugée indispensable. André, je vous en conjure, soumettez-vous, et ne me donnez pas le chagrin de vous voir compromettre votre avenir, alors que quelques mois de patience et les soins du docteur Schultz peuvent délivrer à jamais ceux qui vous sont chers des craintes qu'ils éprouvaient pour vous. J'ai besoin de tout mon courage pour parler ainsi; mais j'espère que vous écouterez une amitié dévouée.

« DIANE.

« *P.-S.* A la fin de l'hiver, j'irai vous remercier de votre résignation. »

Je restai anéanti. Mon cœur protestait contre le témoignage de mes yeux.

— Au prix de quelle torture lui avez-vous arraché cette lettre? dis-je à M. de Jonval en me levant. Cette lettre n'est pas d'elle!

— Pourquoi, je vous prie?

— Pourquoi? répétai-je avec indignation, parce que c'est impossible, parce que...

— Parce qu'elle vous aime, n'est-ce pas? répliqua-t-il en souriant. J'achève votre pensée, que vous n'osez pas dire...

— Monsieur!...

— Ah! pardon... J'ai le droit, ce me semble, de défendre Mme de Maufert, ma nièce, contre des rêves qui finiraient par troubler son repos. Elle nous a tout avoué, monsieur, tout, jusqu'à la généreuse et imprudente feinte qu'elle a risquée pour vous sauver.

— Une feinte pour me sauver? dis-je atterré.

— Avez-vous jamais imaginé, monsieur, que la comtesse de Maufert pût oublier ce qu'elle devait à son nom? Allons! puisqu'il faut vous tirer de votre erreur, je vous raconterai cette histoire... Ma nièce avait découvert la folle passion que vous nourrissiez pour elle; elle était assez sûre d'elle-même pour ne point s'en offenser, vu votre état mental. Le matin du jour où vous deviez comparaître devant les médecins, elle vous a trouvé, nous a-t-elle dit, fort accablé. Elle a voulu encore une fois vous sauver par un pieux mensonge... que votre exaltation vous a bientôt entraîné à révéler devant tous. C'est pourquoi, redoutant aujourd'hui d'aggraver votre erreur, elle désire, comme son mari, que vous ignoriez le lieu de sa retraite. Elle compte sur l'éloignement et sur la réflexion, qui vous rendront raisonnable et lui permettront plus tard de renouer des relations dignes d'elle et de vous. Vous rirez alors tous deux d'un malentendu romanesque.

— Assez! m'écriai-je éperdu, laissez-moi!... Vous me tuez!

Livré à moi-même, je me jetai sur mon lit. Tout s'écroulait autour de moi, il me semblait que le monde allait finir, le soleil s'éteindre avec ma foi. Diane! Diane!... Je voulais douter, mais sa froide lettre était là, mais elle leur avait tout dit!... Cette pure flamme qui alimentait ma vie n'avait été à ses yeux que le rêve maladif d'un insensé qu'elle avait un instant leurré par miséricorde!... Puis je me rappelais les mille preuves de tendresse dont elle m'avait comblé, ses combats muets, ses abandons, ses émois, j'entendais encore l'accent de son aveu, et toute mon âme s'indignait de mes défaillances impies... Mais alors je la trouvais lâche, et je l'accusais d'avoir renié cet amour pour lequel j'eusse subi avec joie le martyre, et de m'avoir livré pour sauver son repos...

Pendant deux jours, je voulus me laisser mourir de faim; mais je

voyais arriver trop vite le terme de mes maux, et puis, mort, elle m'oublierait. Alors je résolus de vivre pour lui donner le spectacle de ma misère.

Les mois s'écoulèrent, Wilhelm, l'hiver finit... Je l'attendais palpitant d'espoir... Elle ne vint pas.

Je la crus morte, et je le dis à M. de Jonval. Quelques jours après, il m'apporta un journal officiel et me fit lire le récit d'un bal de la cour. Parmi les personnes qui y avaient figuré, je remarquai le nom de la comtesse Diane de Maufert. Elle avait passé deux jours à Carlsruhe, puis elle était repartie.

Je vis fleurir le printemps dans ma prison, puis l'été; j'attendais toujours. Elle m'avait dit qu'elle viendrait; elle ne m'envoya même point un mot!... Le seul être qui se souvînt de moi, c'était Bastien. Chaque semaine, il m'écrivait. Le château de Maufert était toujours désert, le comte n'avait pas reparu. Placide recevait souvent des lettres de Carlsruhe; Bastien en vola une, l'ouvrit, elle était de M. de Maufert. Il me l'envoya. Le comte ne révélait point le lieu de sa résidence à son agent damné; il lui ordonnait de toujours adresser ses missives à M. de Jonval, qui les faisait parvenir.

J'ai attendu un an, et ma solitude est devenue de jour en jour plus implacable. J'ai laissé accomplir ma déchéance, je n'existe plus, et pour prix de cette soumission, qu'elle invoquait au nom d'une amitié mensongère, elle ne m'a même point fait l'aumône d'un souvenir! Lassé de mes abnégations stériles, alors j'ai voulu quitter ma prison sans but, sans idée, sans espoir; mais c'est alors aussi, tu le sais, que se dévoila à mes yeux le malheur du pauvre Schultz, malheur que vraiment je ne pouvais soupçonner avant la crise si soudaine que suscita cette discussion sur la folie héréditaire résumée pour toi au commencement de cet intime récit. Dieu me prenait en pitié en me donnant à sauver cette âme qui allait tomber dans l'abîme; j'ai compris cet incommensurable amour qu'une femme ne peut trahir, cet amour qui, du ciel à la terre, vivifie les atomes, crée et féconde, cette inspiration divine qu'on nomme humanité...

Depuis six mois, je veille assidu sur cette raison chancelante que je défends de la folie; je tiens dans ma main le repos de cette famille qui me devient chère, à moi, dont le cœur n'était plus que cendres; je palpite, je tremble, je vis, mais je souffre toujours... Ah! Diane! Diane!

Wilhelm, je ne l'aime plus, je te le jure. Qu'elle vive heureuse, riante, plus belle que jamais!... Elle est morte, celle que je rêvais, et les anges l'ont emportée sur leurs ailes. O mon idéal radieux, dans quelle sphère céleste t'es-tu réfugié? Je ne l'aime plus, Wil-

helm, je te le jure... Mais, hélas! pourquoi des larmes coulent-elles sur mes joues?

XXVII.

Tu me reproches encore mon silence, ami... Qu'ajouterais-je cependant aux pages qui t'ont raconté fidèlement la légende de ma vie? Dois-je t'apprendre que je ne vis plus que pour le pauvre Schultz, et j'allais dire avec lui? Je ressens ses ennuis, ses espoirs, ses découragemens, et j'assiste jour par jour à la résurrection lente de cette intelligence. Triompherai-je? Je l'ignore; mais je lutterai du moins jusqu'à mon dernier souffle. A cette heure, j'ai déjà vaincu les hallucinations des sens par l'exercice de la volonté; il me reste à dompter les chimériques inquiétudes de l'esprit par les saines effervescences du cœur.

. . . . . .

Wilhelm, jette-toi à genoux et adore Dieu!... Elle est ici, je l'ai vue. Elle accourt me chercher. Demain je pars avec elle. Nous allons habiter mon château d'Orbach, où nous avons vécu enfans, où nous avons grandi sous le regard de ma mère.

Wilhelm, ils l'ont trompée, ils l'ont torturée!... Elle ne sait que depuis deux jours ce qu'on a fait de moi... Si tu avais vu comme elle était pâle!... Nous sommes restés quelques minutes sans pouvoir parler, étouffés par nos sanglots. Pour déjouer toute recherche, il l'avait emmenée à Rhodes. Là, sur cette terre presque déserte, il l'a gardée pendant seize mois, il a été son geôlier impitoyable... Je viens de la quitter. Elle m'aime encore : elle ne me l'a pas dit, mais je le sens, je le comprends, je le sais...

Ce matin, je t'écrivais, quand tout à coup ma porte s'ouvre brusquement... Je me retourne, c'était Bastien, rayonnant de bonheur. Je lui crie : — Diane?... — Mais l'émotion l'étouffe, il est incapable de répondre. — Elle est là! — lui dis-je, et je me précipite dans mon salon, où je heurte mon pauvre Schultz à le renverser. Derrière lui, je la vois, émue, tremblante, éperdue de joie...

Quand nous pouvons parler à travers nos larmes pendant un instant, nous ne savons répéter que deux mots : « André! Diane! » mais ces deux mots résument un monde de tendresses, une éternité d'amour. Wilhelm, je ne te l'ai pas dit encore, Diane est veuve!... Le comte est mort dans un duel, tué par un Anglais d'un coup d'épée qui lui a traversé la gorge. Wilhelm, moi qui l'accusais! Tout n'a été pour elle que piége et trahison : ils l'ont arrachée de Maufert en lui disant que je venais d'être frappé d'un accès de démence furieuse qui nécessitait mon transport dans une maison de

santé; on l'appelait à mon secours. Surmontant ses défiances, elle a suivi Placide jusqu'à Spa, où le comte est arrivé le lendemain. Elle a gémi seize mois, ignorante de mon sort, captive dans un château délabré. Enfin un jour ses gens l'ont délivrée... Il était mort... Épuisée par la fièvre et par la souffrance, elle s'est fait porter sur un navire, elle ne songeait qu'à moi... Elle a mis trois semaines pour arriver vivante à Maufert, où nul ne savait ce que j'étais devenu. Par bonheur, mon fidèle Bastien, apprenant son retour, est accouru. Elle a voulu repartir avec lui sur l'heure.

Quelle journée, Wilhelm! Sa lettre était un faux : on a fait imiter son écriture par quelque adroit imposteur. Pour m'abuser, on a traîtreusement livré son nom au chroniqueur des bals de la cour...

Nous ne pouvions rassasier nos yeux, les heures se sont écoulées dans un continuel sourire. Je lui ai confié le malheur de Schultz, mon amitié pour lui, et mes efforts pour le sauver. Il est convenu que nous allons l'emmener avec nous, lui, sa femme, ses enfans; nous achèterons sa maison, s'il le faut, pour le décider; nous lui assurerons un avenir. Je ne puis l'abandonner. Pauvre Schultz! quand on pense, Wilhelm, qu'une secousse de l'âme comme celle que j'ai éprouvée aujourd'hui suffirait pour le guérir à tout jamais!

Nous avons dîné en famille. Le soir venu, il a bien fallu la quitter; elle était brisée de fatigue. La charmante femme du docteur l'a installée dans sa chambre; moi, j'ai regagné mon pavillon, d'où je vois sa fenêtre doucement éclairée par le pâle rayon d'une veilleuse d'albâtre, et je t'écris tandis que, près de moi, sur un lit dressé à la hâte, Bastien ronfle en vrai contrebandier qu'il est. Wilhelm, quel avenir! c'est un rêve...

J'ai passé toute la nuit à savourer ma félicité. Le sommeil m'en eût enlevé la conscience. Au matin, Schultz me trouva les yeux fixés sur la fenêtre de Diane.

— Elle se lève, me dit-il dans son langage bizarre... Ne bouge pas... Je suis l'étoile messagère de ton aurore. Tu vas la voir resplendir.

Au même instant les rideaux s'ouvrirent, et deux gracieux visages s'encadrèrent dans la croisée. Diane, radieuse, animée, me jeta un sourire. A un mot de Mme Schultz, déjà devenue sa confidente, je la vis rougir d'une douce confusion. Presque aussitôt la jolie doctoresse porta à ses lèvres la main de Diane qu'elle tenait dans la sienne, et s'en servit pour m'envoyer des baisers.

— Brava! Mina, brava! cria Schultz en riant.

Alors, saisissant aussi ma main, il se mit de son côté à envoyer des baisers à ma bien-aimée, et moi de rougir comme elle, et tous de rire, l'enivrement au cœur.

— Quel médecin que le bonheur! me dit un moment après Schultz

avec ce naïf enthousiasme d'enfant et de philosophe qui le rend si charmant. — J'étais trop ému pour lui répondre.

— Ah çà! reprit-il quand la vision se fut évanouie, il paraît que tu as formé le dessein de me ravir à ma patrie?

— Mon Dieu! oui, répliquai-je en simulant un flegme joyeux, je t'enlève, et si tu essaies de me résister, je te préviens que je reste prisonnier dans ton hôpital avec Diane jusqu'à ce que tu te décides. Que veux-tu? c'est ainsi... Tu es indispensable à mon bonheur... Je suis malade, il faut que tu me soignes!

— Allons, je t'ai compris, dit-il d'un accent ému, et en me pressant dans ses bras : Merci à ton amitié fraternelle. Va, je te le jure, tu me guériras.

— Bah! la cure est faite, répondis-je.

— Je voudrais l'espérer, reprit-il un peu soucieux; mais nous ne saurons cela qu'à l'automne!... Si aucun accès ne me prend...

— Quand partons-nous? demandai-je en l'interrompant.

— Je crois que nous ferions bien d'ordonner deux jours de repos à Mme Diane. Pendant ce temps, je m'arrangerai avec Steiner, mon élève et mon ami, qui me remplacera ici... Mais descendons au jardin, j'aperçois les enfans... Elles ne doivent pas être loin.

Je le suivis, attristé dans ma joie par la pensée que la moindre crise pouvait éteindre à jamais cette noble intelligence; mais j'étais trop heureux pour n'être pas plein d'espoir. A la fois orgueilleuse et doucement troublée d'une flamme qu'elle osait enfin s'avouer, Diane exhalait les grâces virginales et timides du premier amour. La femme était redevenue jeune fille; ses traits si purs, un peu pâlis par la souffrance, avaient les suaves contours des madones de Guido Reni; ses grands yeux bruns, alanguis par une chaste tendresse, se voilaient à chaque instant sous leurs longues paupières, comme pour dérober aux profanes le secret de son âme. Le plus fugitif accent de sa voix recélait un aveu, et je l'écoutais ravi.

Le lendemain, comme nous étions tous réunis dans le salon de Schultz après déjeuner, un domestique annonça la chanoinesse de Jonval, qui demandait la comtesse de Maufert. Je ne pus me défendre d'un mouvement d'inquiétude; mais, avec une vaillance qui me frappa d'admiration, Diane donna l'ordre qu'on introduisît sa tante. Mme de Jonval entra, l'air raide et compassé. Un geste de surprise témoigna qu'elle s'attendait à trouver sa nièce seule. Diane se leva avec déférence et marcha au-devant d'elle.

— Je m'étonne, ma chère, de vous voir à Carlsruhe dans une autre maison que la mienne, dit la tante d'un ton sec, et surtout d'être forcée d'y venir pour vous rencontrer.

Il s'était fait un silence glacial; on eût presque entendu battre nos cœurs.

— Pardonnez-moi, madame, répondit Diane avec calme, je ne comptais point vous informer de ma présence ici.

— L'aveu est franc, répliqua la chanoinesse; mais je suis venue pour vous entretenir d'affaires de famille, et...

— Parlez, madame, interrompit Diane. Je n'ai rien à cacher aux amis qui m'entourent, car je prendrais leurs conseils : il vaut donc mieux que vous vous expliquiez devant eux.

Mme de Jonval eut peine à dissimuler son dépit; elle hésita un instant, puis enfin se résigna.

— Préoccupés de votre situation, ma nièce, nous avons pensé, mon frère et moi, que, bien que veuve, vous êtes trop jeune pour vivre sans direction; nous avons donc décidé que je vous donnerai un asile et reprendrai près de vous le rôle que je remplissais avant votre mariage. C'est pourquoi, armée de l'autorité que j'ai sur vous, je viens vous dire que je suis prête à vous emmener.

A ces paroles, j'éprouvai une vive émotion; Diane me rassura bientôt.

— Je suis reconnaissante, madame, à mon oncle et à vous, dit-elle, de la sollicitude que vous daignez me montrer; mais j'ai décidé autrement de mon avenir...

— Décidé? interrompit la chanoinesse avec hauteur; sans notre aveu?

— Oui, madame, reprit Diane avec une respectueuse hardiesse; je compte me retirer dans la maison de ma mère pour y vivre de l'humble fortune qu'elle m'a laissée. Je sais ce que je dois au monde, et je me suis assuré déjà une protection qui ne me manquera pas, je l'espère, et que vous trouverez, je le pense, digne en tous points : c'est la protection de M. le docteur Schultz et de sa femme, qui veulent bien consentir à habiter désormais avec moi.

— Mais vous oubliez trop, ce me semble, les droits de votre famille! s'écria Mme de Jonval.

— Les droits de ma famille, madame? dit Diane amèrement. Oh! je ne puis les oublier; ne les rappelez pas. Vous les avez exercés, ces droits, en me liant à seize ans, malgré mes prières, malgré mes pleurs, à un joug qui m'épouvantait. Toujours armée de ces droits, vous avez fait alliance avec celui qui me torturait... Je vous pardonne à tous; mais n'invoquez pas le souvenir de votre protection : je l'ai trop éprouvée.

La chanoinesse se mordit les lèvres, et, prenant une attitude de contrition : — Ainsi vous résistez à nos volontés?...

— Vous m'avez vous-même affranchie de votre autorité, madame, en me mariant : je suis devenue libre et maîtresse de mon sort. Notre fierté de race vous répond de ma dignité à venir. Si j'y manque jamais, j'accepterai vos reproches.

XXVIII.

Trois jours plus tard, par une délicieuse après-midi d'avril, un vaste landau entrait dans la grande avenue de mon château d'Orbach, antique apanage des ducs de Lorraine que mon père avait restauré avec la passion d'un archéologue. Les vieux chênes et les marronniers, déjà couverts d'un tendre feuillage, étendaient au-dessus de nous comme un arc triomphal; les rouges sorbiers, les ébéniers en fleur, exhalaient leurs séves embaumées; dans les buissons voletaient les oiseaux; la nature frémissait d'amour sous les baisers du printemps, et tout ce renouveau semblait nous dire : « Nous refleurissons comme vous! »

Ému, enivré, je tenais la main de Diane; nous revoyions notre enfance, nos jeux, nos courses folles à travers les gazons, et nos deux mères qui nous couvaient du regard et confondaient leurs baisers sur nos fronts. Nous passâmes près d'un petit lac où se jouaient autrefois des cygnes; emportée par le courant du souvenir, Diane me dit : — Te souviens-tu?

Là, je l'avais un jour défendue contre le grand cygne noir, haut fait qui m'avait couvert de gloire aux yeux de tout le château. Ce gentil tutoiement, que nous n'avions point osé reprendre, était revenu sur ses lèvres avec un si naturel abandon qu'elle ne s'en aperçut qu'à mon air ravi. Pour ne point gêner nos effusions, le brave Schultz contemplait la perspective, admirait les splendeurs de mon domaine, et montrait à sa chère Mina les cimes enflammées par les rayons du soleil. Bastien, sur le siége, cueillait au vol les fleurs hâtives des marronniers.

A deux cents mètres du château, nous nous arrêtâmes près d'une grille derrière laquelle apparaissait, au milieu des lilas, un élégant pavillon à l'italienne : c'était la maison de Diane, bâtie au centre d'un petit parc clos de murs et enclavé dans mes terres. Nous avions avancé notre arrivée d'un jour, et nul ne nous attendait. Au cri des postillons, les gens de la maison, Catherine en tête, accoururent avec des éclats de joie. Nous fûmes entourés, fêtés, embrassés par trois ou quatre vieux serviteurs qui nous avaient vus grandir, et que notre bienheureux retour ressuscitait comme nous.

Avant qu'un quart d'heure se fût écoulé, le monde du château, averti par Bastien, faisait irruption; la nouvelle de ma prétendue folie et de ma détention avait attristé ces cœurs dévoués; ils se pressaient autour de moi, heureux de me revoir si allègre et si vaillant. Schultz partageait l'ivresse générale et se frottait les mains, signe naïf qui dénonce chez lui la suprême satisfaction; son regard, toujours empreint de mélancolie lorsqu'il rencontre le mien, comme s'il

craignait d'y lire l'inquiétude qu'il m'inspire, était calme, assuré, confiant; il avait oublié ses craintes, ses tristesses, son malheur. Nous parcourûmes la maison, le parc; les enfans couraient à travers les plates-bandes avec des cris joyeux et nous cueillaient des bouquets. A chaque pas, nous retrouvions, Diane et moi, quelque rappel du passé, et nos cœurs palpitaient, et nos yeux répétaient : *Te souviens-tu?* ce mot charmant que n'osaient redire nos lèvres.

Pendant qu'on improvisait un dîner, nous partîmes pour aller visiter mon château, où je fis mon entrée aux acclamations des gens du village. Ils avaient connu mon père et m'avaient vu naître; ils saluaient en moi le fils d'un bienfaiteur que l'interrègne de mon tuteur et de Placide leur avait encore rendu plus cher.

Le soir venu, quand je me vis seul avec Bastien, il me sembla avoir fait un rêve. D'après le désir de mon père, rien n'avait été changé à mon foyer natal; je revoyais tout ce qui m'avait aimé, et j'évoquais en pensée le féerique mirage de l'avenir. Hélas! pourtant, une ombre passait parfois sur ma félicité; je songeais à mon pauvre Schultz, qu'un coup de foudre pouvait rejeter dans la folie tant que je n'aurais pas vaincu jusqu'à la plus fugitive incertitude de son esprit. Le guérirai-je?...

Le lendemain matin, je fus réveillé par le bruit de petits cailloux qu'on lançait contre ma persienne. C'était Schultz qui venait me faire sa visite accoutumée. Presque aussitôt il entra. — Ho! ho! dit-il en regardant les bougies presque consumées, on a veillé tard ici. Mauvais régime!.. Tiens, voilà que j'oublie que je ne suis plus médecin! ajouta-t-il en riant.

Dès que je fus prêt, nous courûmes chez Diane, où je trouvai Granger, qui venait d'arriver. Sa vue me rappela que j'étais interdit de par la loi... Je n'y avais point encore songé!... Je craignis quelque fâcheuse nouvelle.

— Ah! mon Dieu! lui dis-je, venez-vous me remettre à ma chaîne?

— Quelle chaîne? répondit-il, étonné de mon accueil.

— Pardonnez-moi, mon ami, repris-je tristement, j'avais oublié l'interdiction dont je suis frappé!

— L'interdiction! dit-il en riant, mais il n'est plus question de cela, rassurez-vous.

— Comment?... mais mon conseil de tutelle?...

— Vous n'en avez plus; vous êtes majeur, et le seul témoignage de votre mise en liberté fait cesser les effets du jugement prononcé. Je viens tout justement prendre vos ordres pour une demande en mainlevée qui va vous mettre en possession de vos biens.

Depuis huit jours, tout est terminé, mon cher Wilhelm. J'ai reconquis mes droits, je suis libre, maître de ma fortune, de ma volonté, de ma vie, et je suis en train de donner suite à mon fameux projet... Je m'appauvris en diminuant les baux de mes fermiers, c'est là ma principale occupation. Mon cher, contemple-moi désormais avec respect... Je suis un jeune homme de cinq cent trente-sept mille six cent trois francs vingt-cinq centimes de rente, comme disent les Anglais... Tes deux petits millions me font sourire. Les affaires de Diane sont aussi merveilleusement arrangées; grâce au testament de M. de Maufert, elle n'hérite rien de lui.

Sauf le château, qui est toujours ce que tu l'as vu, j'ai tout à remettre sur pied ici. Je remonte mes équipages; achète-moi une demi-douzaine de chevaux à Paris, des chevaux dignes d'elle. J'ai fait de Bastien mon intendant, je le marie à sa Catherine, je marie aussi Madeleine par l'entremise de Diane, et je vais te marier toi-même, si tu n'y prends garde, tout cela sans préjudice d'un autre mariage que je médite. Accours, si tu veux voir un coin du monde enchanté où l'idéal s'est réfugié. Nous t'attendons.

XXIX.

Wilhelm, je sais tout. Tu n'es qu'un traître. Tu m'as caché ton dévouement sublime, et tu as vécu deux mois près de ton ami, près de Diane, témoin de cette félicité qui est ton œuvre, sans me dévoiler ton âme généreuse. Je te dois tout, Wilhelm; je sais tout, te dis-je. L'adversaire du comte à Rhodes, c'était toi. Et je n'ai pas baisé à genoux cette main fraternelle et vaillante qui a délivré l'ange que j'adore! Cruel, tu te taisais... Et c'est le hasard, non, Wilhelm, c'est Dieu qui m'a tout révélé, Dieu qui veut te donner un frère, prêt à son tour à te donner sa vie!

Sur le navire qui ramenait, il y a trois mois, la pauvre Diane à Marseille, se trouvait un jeune homme qui, la voyant isolée, mourante, l'avait entourée de respect et de soins jusqu'à Paris. Avant-hier, ce jeune homme est arrivé ici.—Tremble, Wilhelm; il s'appelle M. de Varelles, consul à Rhodes. — Je lui ai donné l'hospitalité. Hier soir, en causant, je lui ai demandé s'il savait quelques détails sur le duel du comte avec sir George Ferry.

— Parbleu! me dit-il, j'étais témoin.

Je le priai alors de me raconter cette histoire.

— C'est une aventure assez bizarre, reprit M. de Varelles. Il faut vous dire que ce sir George, grand amateur de ruines, allait chaque jour rôder autour de la forteresse byzantine qu'habitait le comte pour en faire des croquis. Vous avez connu la sombre humeur de

M. de Maufert : il prit ombrage de ces assiduités, y vit peut-être une intention hostile, — tant il y a qu'un matin il voulut défendre à sir George l'accès d'un vieux rempart délabré d'où le regard plongeait dans son jardin. Sir George résista avec l'entêtement d'un antiquaire troublé dans ses recherches ; le comte s'irrita, sir George lui rit flegmatiquement au nez... De là une rencontre pour laquelle le soi-disant Anglais vint me prier de l'assister.

— Comment ! dis-je, le soi-disant Anglais ?

— Oui, c'est là qu'est le mystère, car, comme je l'engageai à choisir de préférence son consul, il me confia qu'il était Français, d'une ancienne famille d'Alsace, et qu'il se nommait Wilhelm Salzmann !...

A ce nom, tu le pressens, j'ai bondi. Ah ! frère, si tu avais senti les palpitations de mon cœur, à la pensée que je possède un ami tel que toi ! Ainsi, plus habile que moi, tandis que je désespérais de découvrir la retraite de Diane, tu avais retrouvé sa trace ! Ah ! notre bonheur à tous est ton ouvrage, et je veux que tu saches combien il est pur et radieux... Mais que te dirais-je ? tu as vu Diane !

Depuis les deux mois que tu as passés près de nous, rien n'a troublé la sérénité de notre cher Schultz ; mon espoir s'affermit de jour en jour. Mais l'automne approche, saison terrible pour les pauvres esprits ébranlés : le moindre accès peut mettre à néant les progrès si laborieusement obtenus. Le sauverai-je ? Diane, qui est dans ma confidence, m'a suggéré l'idée de le faire demeurer au château pendant la saison redoutable ; ainsi je le garderais près de moi la nuit, et je le veillerais.

XXX.

Victoire complète, Wilhelm ! l'automne est passé, nos gazons sont couverts de givre. Schultz n'a ressenti aucune faiblesse. Ainsi que nous l'avions projeté, je l'ai installé au château dans une chambre contiguë à la mienne. Comme bien tu le penses, mon savant docteur n'a point été la dupe de mon stratagème. Ami, le croirais-tu ? presque tous les soirs nous avons ri de la folie, et sa raison n'a jamais été plus ferme ! Enfin, pour couronner l'œuvre, j'ajouterai qu'il a plus veillé sur moi que moi sur lui, car, ayant remarqué que j'allais épier son sommeil, il se glissait deux ou trois fois par nuit dans ma chambre.

— Qu'y a-t-il ? dis-je à la première visite qu'il me fit ainsi.

— Je viens te montrer que je suis vaillant, répliqua-t-il avec ce bon sourire que tu lui connais.

Alors, pour ne point révéler mes craintes, je l'ai laissé faire. Sou-

vent je le voyais entrer doucement, s'approcher de mon lit, écouter mon souffle; je ne bougeais pas et feignais de dormir. Tenir en éveil la sollicitude de ce cœur si bon et si vrai, c'était distraire puissamment sa pensée; tout occupé de m'épargner un souci, il n'a point songé à lui-même... L'amour, l'amitié, le cœur, Wilhelm, voilà peut-être le premier mot de la psychologie médicale, et je dis comme mon Schultz : Quel médecin que le bonheur!

Si tu voyais Diane en l'éclosion de sa grâce, si longtemps voilée par un froid hiver! son printemps s'éveille, elle vit, elle rayonne! Si tu nous voyais dans son petit parc, oasis fortunée où nous passons tous nos jours, tantôt gais et folâtres comme les enfans dont nous partageons les jeux, tantôt recueillis et rêveurs comme des fiancés qui espèrent... Par un sentiment dont tu comprendras la délicatesse peut-être un peu subtile, nous ne nous sommes point encore redit que nous nous aimons toujours; mais chacune de nos paroles est un aveu, chacun de nos regards une caresse. Ah! que nos âmes sont éloquentes!

Cependant, sans lui en rien conter, je fais des folies pour embellir au château l'appartement de ma mère, et le discret curé est en instance auprès de l'évêque pour la dispense que nécessite le doux lien spirituel qui nous a engagés déjà devant les fonts baptismaux.

Ah! si je guéris Schultz, quelle existence enchantée!

Nous attendons ton retour, Wilhelm; ma meute est complète : quarante chiens anglais qui vont un train d'enfer... Je te donnerai Ralph. Tu seras content, veneur émérite! Diane t'espère, elle t'aime comme un frère à moi que tu es... Que serait-ce si elle savait que sir George Ferry, c'était toi...

XXXI.

Deux années se sont écoulées; j'ai un fils de onze mois, blond, rose, un échappé du ciel!

— Cet enfant sera un railleur comme son père! s'écrie Diane faisant sauter notre *baby* dans ses bras.

— Je nie, dis-je énergiquement, c'est à toi qu'il ressemble...

L'enfant nous regarde et se met à faire un long discours dans ce gazouillement enfantin qui est une si belle langue. Schultz hasarde gravement une réflexion philosophique. Une discussion s'engage; Mina intervient contre son mari, il baisse le ton.

Cette scène mémorable a lieu dans le *hall*, immense galerie où s'entassent des meubles antiques, des tapisseries, des objets d'art précieux, à la fois musée, salle de musique et d'étude. Une véranda encombrée de fleurs s'ouvre sur le jardin. Nous nous rassem-

blons là le soir aux heures du *far niente*. Dans le parc, tout est calme, mystère, rêverie, et la nature amoureuse prodigue pour nous les senteurs de mai.

— Que lis-tu donc là, ami? dit Diane, me voyant penché sur un volumineux manuscrit qui m'absorbe.

— Mes lettres à Wilhelm depuis trois ans... Je les lui ai redemandées.

Diane jette un regard inquiet vers le docteur, et ne peut retenir un geste de crainte; elle sait que j'ai médité une épreuve suprême sur l'esprit de Schultz, guéri maintenant. Je veux, pour confirmer sa foi en lui-même, mettre sous ses yeux le tableau de ses misères d'autrefois. S'il supporte cette secousse, il est à jamais assuré contre toute rechute.

Cependant, au moment d'engager ce dernier duel avec sa raison, je tremble. S'il allait succomber! Et, pour mesurer le péril, je parcours ces pages où palpite encore tant de mon cœur; mais à peine suis-je plongé dans cette lecture que mon imagination est saisie par une idée étrange. Ces scènes oubliées de ma vie m'apparaissent tout à coup sous un aspect bizarre : il me semble assister à quelque fantastique légende inventée par un cerveau malade... Je vais d'un trait à ce jour où Schultz me fit l'aveu de sa folie, et je ne sais plus que croire... Je poursuis, je retrouve le récit de ces accès où je le défendais contre ses terreurs; tout cela produit sur moi l'effet d'un mauvais rêve...

Autour de moi tous se taisent. Surpris de ce silence subit, je lève la tête, je les vois immobiles, émus de je ne sais quelle angoisse; les yeux de Diane sont pleins de larmes. Schultz et Mina sont presque tremblans. Bastien, très pâle, est derrière eux... Je comprends tout.

— Tiens, tiens! docteur facétieux, dis-je en souriant, tu m'as joué!... Ce n'est pas toi qui étais fou!

— Comment?... tu penses que...

— Parbleu! je pense que c'était moi! C'est clair comme le jour!

— Bravo! bravo! s'écrie-t-il, la folie est enterrée!

— Oui, dans la lande! dis-je en riant. Ami, viens m'embrasser.

Et je me serre contre ce brave cœur; puis je me jette aux genoux de Diane, elle presse ma tête sur son sein, couvrant mon front de baisers.

— Ange! lui dis-je, ma raison, c'est toi, c'est ton amour!

— Ah! répond-elle, elle ne s'éteindra jamais alors!

Voilà comment je fus sauvé par mon cœur. J'aimais, j'étais aimé! J'avais une marraine, mon cher Wilhelm. Ainsi finit, comme il a commencé, mon conte bleu.

MARIO UCHARD.

LA

GUERRE CIVILE

AUX ÉTATS-UNIS

— 1861-1863 —

—

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, LES ARMÉES ET LES PARTIS.

La guerre civile des États-Unis comptera un jour dans l'histoire comme un des plus grands événemens du XIXe siècle; ce n'est pas en effet seulement une guerre, c'est aussi une révolution. Les principes qu'elle met aux prises, les sacrifices qu'elle impose à une des plus puissantes nations du monde, l'étendue des territoires où elle se développe, les problèmes qu'elle a soulevés et qu'elle est tenue de résoudre, tout l'élève au-dessus de tant de misérables conflits où s'usent des ambitions mesquines et des intérêts surannés. Comment se fait-il pourtant que l'Europe n'ait longtemps prêté et ne prête peut-être encore aujourd'hui à de tels événemens qu'une attention dédaigneuse ou hostile? Nous nous flattons quelquefois que les idées libérales font du progrès dans le monde; mais c'est un triste symptôme que l'indifférence ou l'hostilité en face d'une crise où se débat l'avenir d'une nation que de grands esprits aimaient à nous montrer comme plus fidèle qu'aucune autre aux doctrines du vrai libéralisme.

Le temps n'est plus, dira-t-on, où les mots de liberté, d'égalité, faisaient battre les cœurs avec violence et entraînaient les hommes,

où, dans notre pays, l'opinion, encore animée par le souffle puissant de la philosophie et de la révolution, saluait avec une généreuse sympathie toutes les nobles causes, où, en Angleterre, la grande école des whigs soutenait une lutte glorieuse pour la justice, et ouvrait la citadelle de l'orgueil britannique aux idées de tolérance et de fraternité. Notre temps est froid, calme et mesuré; mais à quoi lui servirait d'avoir perdu la passion, s'il n'avait acquis l'expérience, la sagacité, la prévoyance? Serions-nous séniles sans être habiles? Le vieux monde est-il devenu incapable de juger? L'expérience a répondu à ceux qui déclaraient l'œuvre de la démocratie américaine ruinée sans remède; mais les événemens, on doit l'avouer, n'ont guère moins déconcerté les amis que les ennemis des États-Unis. La plupart des adhérens à la cause fédérale ont, depuis le début de la guerre, borné leurs espérances à voir les états du nord rattacher à l'Union les états frontières et la grande vallée du Mississipi. Ils s'étaient résignés à laisser isolés, dans une sorte d'indépendance farouche, les états du golfe, espérant que l'esclavage y périrait par degrés sous la pression d'une civilisation remuante qui de toutes parts eût entouré cette faible et éphémère confédération. Ces vues ont été exposées avec une grande éloquence par l'auteur d'un livre remarquable sur l'esclavage, M. le professeur Cairnes de Dublin, l'un des rares esprits qui soient restés fidèles en Angleterre à la cause des États-Unis pendant les redoutables épreuves qu'elle a récemment traversées. La réalité dépasse aujourd'hui de beaucoup l'attente de M. Cairnes. Et que faut-il conclure de cette marche des événemens qui trompe aussi bien les calculs des partisans dévoués, mais timorés de l'Union que les espérances de ses ennemis? C'est qu'on s'est trop habitué à considérer la guerre des États-Unis comme une guerre ordinaire, où un retour de fortune peut à tout moment ramener la victoire dans le camp qu'elle avait déserté. Les guerres civiles agitent la société politique jusque dans ses profondeurs : quoi qu'en ait dit lord Russell, si le sud combat pour l'indépendance, le nord ne combat pas pour l'empire, en ce sens qu'il ne lutte pas pour des provinces, des frontières, des positions militaires; il combat pour les principes qui en moins d'un siècle ont fait une nation de l'autre côté de l'Atlantique et l'ont portée à un degré de prospérité inoui; il combat pour ses lois, pour sa constitution, et, on peut le dire sans exagération, pour son existence même, car le gouvernement démocratique devient impossible quand les minorités n'acceptent plus la volonté des majorités, et quand celles-ci ne peuvent plus faire respecter leur souveraineté.

Pour dresser ce qu'on pourrait nommer le bilan de la guerre ci-

vile, il ne suffit donc pas d'exposer les résultats militaires obtenus pendant les deux dernières années; il faut montrer encore quels sont les résultats politiques de la lutte, et faire voir comment les institutions démocratiques ont subi l'épreuve terrible à laquelle la guerre les a soumises. Je ne voudrais pas m'arrêter trop longtemps sur le premier point; quelques épisodes très importans des campagnes de 1862 ont été racontés dans la *Revue* même avec une autorité et un talent qui font de ces récits de véritables pages d'histoire (1). Il convient d'examiner plus longuement quelles sont les conséquences de la lutte dont nous sommes les témoins; ce n'est pas dans le talent des généraux, dans le courage des soldats, dans l'audace de la marine, que je vois le plus de garanties pour le triomphe définitif de l'Union, c'est dans l'esprit politique du peuple américain, dans les vertus de cette constitution qui, faite pour la paix, s'est trouvée bonne pour la guerre, dans les mœurs de cette démocratie jalouse de ses libertés, mais toute prête à armer le pouvoir exécutif, aux jours du danger, d'une autorité presque irrésistible, dans le patriotisme de ces hommes d'état qui, se considérant comme les simples serviteurs de la nation, ne regardent leur pouvoir que comme un pouvoir d'emprunt. Les qualités mêmes qu'a déployées la confédération, à quelle école les a-t-elle apprises? Où se sont formés ses hommes d'état et ses généraux? Quand l'esclavage sera détruit, nul intérêt ne séparera plus les combattans, et qui peut douter aujourd'hui que l'esclavage ne soit déjà frappé à mort? Au début de la guerre civile, nous avons essayé de démontrer que cette institution fatale en était la seule cause, que l'on ne pouvait en chercher une autre dans la prétendue opposition des intérêts commerciaux, dans des questions de tarifs, dans le conflit des nationalités hostiles. A mesure que les événemens se sont développés, une inflexible logique a montré mieux que tous les raisonnemens quel était le véritable caractère de la guerre (2). Aujourd'hui c'est à résumer les événemens, ou, mieux encore, à en préciser les résultats qu'il faut surtout s'appliquer.

I.

Au commencement de l'année 1861, l'Arkansas, la Louisiane, le Texas, le Tennessee, le Mississipi, l'Alabama, la Floride, la Georgie et les deux Carolines avaient rompu le lien qui les attachait à l'Union. La Virginie se laissait peu après entraîner dans la nouvelle

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1862.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1861.

confédération; toute la portion de cet état qui se trouve à l'est de la grande chaîne alléghanienne, et qui depuis a été le théâtre de tant de combats, embrassait avec ardeur la cause de la sécession, et les populations seules de la région orientale et montagneuse demeuraient fidèles au gouvernement fédéral. Le Missouri, le Maryland et le Kansas étaient hésitans; ces états prétendaient maintenir une neutralité impossible entre les deux partis, mais en fait ils ne demandaient guère qu'à suivre la fortune du plus fort. Dès l'origine du conflit, la nouvelle confédération réussit donc à détacher dix états des trente-quatre qui formaient l'Union : elle pouvait compter d'ailleurs sur de nombreux alliés répandus dans les états frontières. Si l'on jette un regard sur une carte d'Amérique, on verra qu'à cette époque la limite entre la région restée fidèle à l'Union et le domaine de la sécession était marquée en traits généraux par les cours du Potomac et de l'Ohio, et, de l'autre côté du Mississipi, par celui de l'Arkansas. Cette ligne, qui traverse le continent dans la direction générale de l'est à l'ouest, depuis l'Océan-Atlantique jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, séparait assez exactement les provinces où les fédéraux restaient les maîtres et celles que prétendait leur disputer la nouvelle confédération. Au sud de cette ligne, il n'y avait pas un point où l'autorité de M. Jefferson Davis ne trouvât plus d'adhérens que celle de M. Lincoln, et au nord même de la limite que j'ai indiquée les canons fédéraux retenaient seuls le Maryland dans une impatiente soumission.

Si les états du nord n'avaient opposé aucune résistance à la sécession et en avaient accepté le principe, ou si les armes confédérées se fussent trouvées assez fortes pour conserver la limite du Potomac et de l'Ohio, la confédération du sud fût sans doute devenue un jour la puissance prédominante du nouveau continent. Son territoire eût été plus vaste que celui des anciens États-Unis, la possession des grands fleuves eût rendu les états de l'ouest tributaires de la nouvelle puissance, ou les eût obligés à lier leur fortune à la sienne. La Californie et les états du Pacifique eussent sans doute cherché à se rendre indépendans; de l'ancienne Union, il ne serait resté bientôt que les états groupés autour du noyau résistant de la Nouvelle-Angleterre. Le monde aurait vu avec effroi se fonder une sorte d'empire noir, proclamant pour la première fois la légitimité, la sainteté de l'esclavage, et appuyant sa redoutable puissance sur une oppression dont l'histoire n'a pas encore montré d'exemple.

Franchissons une année, et nous voyons déjà l'Union redevenue maîtresse de quelques points sur la côte des états confédérés, un corps d'armée établi à Port-Royal dans la Caroline du nord, le drapeau fédéral flottant de nouveau sur la Nouvelle-Orléans; si les armes de l'Union n'ont pas été heureuses dans la Virginie orientale,

en revanche toute la Virginie occidentale s'est ralliée à la cause du nord : les confédérés ont été chassés du Kentucky; la prise des forts de la rivière Tennessee et la bataille de Pittsburg-Landing ont ouvert le Tennessee à l'armée de Grant. La fidélité des états frontières est désormais assurée.

Après la malheureuse campagne de la péninsule virginienne, les confédérés, enhardis par leur succès, prennent le parti d'envahir sur trois points les provinces fédérales. Ils menacent à la fois le Maryland, le Kentucky, le Tennessee occidental. La bataille d'Antietam les rejette au-delà du Potomac; dans le Kentucky, le général Buell repousse Bragg et l'oblige à repasser les montagnes; dans le Tennessee, Rosencranz défait à Corinthe les forces de Van Dorn et de Price, entre dans Nashville, la capitale de l'état, va rejoindre Bragg, lui livre bataille, et l'oblige à aller se retrancher à Tullahoma. Sur tous les points, l'invasion est repoussée.

Si enfin l'on examine en ce moment même la situation respective des deux partis, quels grands et nouveaux changemens! Les armées fédérales n'ont fait, il est vrai, aucun progrès dans la Virginie, la ligne du Rapahannock continue à y séparer les combattans, et les entreprises de Burnside et de Hooker contre Richmond n'ont pas été plus heureuses que celles du général Lee contre la Pensylvanie, le Maryland et Washington. Les forces ennemies se neutralisent dans cette région, dont presque tous les noms, inconnus il y a peu de temps, sont aujourd'hui devenus historiques, terre fatale qui porte malheur à ceux qui la touchent, et qui a déjà englouti plusieurs armées. Dans l'ouest cependant que de glorieux succès! Vicksburg retombé, ainsi que Port-Hudson, aux mains des fédéraux, la navigation rétablie sur le cours entier du Mississipi, toutes les régions situées à l'ouest de ce grand fleuve soustraites à l'autorité de Richmond, les communications interrompues entre les états confédérés de l'est et ces fertiles provinces, d'où ils tiraient tant de ressources; en Tennessee, Rosencranz, sorti d'une longue inaction et devenu maître de Chattanoga, qui lui donne la clé de toutes les chaînes alléghaniennes qui séparent le Tennessee de la Georgie. L'Arkansas, la Louisiane et le Texas redevenus des provinces fédérales, que reste-t-il aujourd'hui à la confédération du sud? Sept états seulement, la Virginie, les deux Carolines, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi, et sur ces sept états il n'en est qu'un seul, la Georgie, où les fédéraux n'aient pas solidement pris pied. Le Mississipi, qui confine au fleuve de ce nom, est occupé sur plusieurs points par les troupes du nord, de même que la Floride; la rivière Tennessee leur donne accès dans l'Alabama; une armée fédérale fait le siége de Charleston dans la Caroline du sud. Dans la Caroline du nord, Port-Royal est devenu une base d'opérations

militaires et le centre d'une nouvelle colonisation. Enfin Meade menace toujours la Virginie, et York-Town, dans la péninsule de cet état, est resté occupé par une garnison fédérale. Au commencement de la guerre, les fédéraux s'étaient promis d'envelopper de toutes parts le territoire rebelle, « comme l'anaconda serre sa proie, » et ils ont à la lettre accompli cet ambitieux programme. Le cercle de fer s'est de plus en plus rétréci, et la confédération nouvelle commence à y étouffer. Des territoires aussi grands que l'Autriche, la France ou l'Espagne ont été ajoutés au domaine de l'Union et enlevés à celui des maîtres d'esclaves. On a remarqué que si les fédéraux ne sont pas toujours heureux sur les champs de bataille, ils ont toujours su garder leurs conquêtes : où ils vont, ils restent. En dépit de tout ce qu'on avait dit des dispositions de la Louisiane, ils ont su la contenir, et leur autorité n'est plus disputée à la Nouvelle-Orléans. Lentement, mais sûrement, ils ont avancé dans le Tennessee, et jamais ils n'y ont reculé. Avec une ténacité que personne n'attendait d'une race aussi impatiente, ils ont repris un à un tous les points que les confédérés avaient conservés sur le Mississipi. Vicksburg et Port-Hudson ne retomberont pas en d'autres mains. La marche progressive des fédéraux est semblable à une inondation : souvent les eaux, arrêtées par un obstacle, usent en vain leur effort, mais jamais elles ne remontent leur pente et ne reviennent en arrière.

Il ne suffit pas toutefois de montrer ce qu'ont gagné les armes fédérales, il faut comparer aussi ce qu'était leur puissance militaire au commencement de la lutte à ce qu'elle est maintenant. Quel contraste! la nation la plus pacifique est devenue en deux années une nation guerrière : l'armée des États-Unis, au moment de la prise du fort Sumter, se composait de six mille hommes, disséminés vers les frontières et occupés à lutter sans gloire contre quelques tribus indiennes. La profession des armes était méprisée dans le nord, et ce dédain imprudent avait abandonné entièrement l'école militaire de West-Point aux influences du sud. Bien que le chiffre de l'armée fût si insignifiant, le nombre des officiers était assez grand; plusieurs des anciens élèves de West-Point rentraient dans la vie civile en emportant avec eux les traditions de cet établissement. Les places de cadets n'y sont pas obtenues au concours, mais s'y donnent sur la proposition des sénateurs et des députés. L'esprit du sud y était entré, grâce au patronage sénatorial, et y était devenu tout-puissant. Dès le début de la guerre civile, on vit les meilleurs officiers de West-Point se grouper sous le drapeau des confédérés, Lee, Johnston, Jackson : ceux qui restèrent fidèles à la cause du nord ont rendu de grands services en organisant l'armée; mais politiquement ils ont créé aux républicains de très graves em-

barras. La plupart se sont montrés, avant la proclamation émancipatrice de M. Lincoln, les exécuteurs rigides et souvent cruels de la loi des esclaves fugitifs, même au milieu d'états rebelles. Politiquement, ils se sont alliés au parti démocratique, ils ont déclaré qu'ils voulaient rétablir l'Union en laissant à l'esclavage toutes les garanties dont il avait joui si longtemps; ces dispositions conservatrices et hostiles au gouvernement se traduisirent militairement en maintes circonstances par un système d'inertie, par une attitude expectante qui pendant longtemps firent croire à l'Europe que le nord était absolument impuissant.

L'ardeur de la lutte a échauffé par degrés les tièdes; la disgrâce a frappé les uns et l'ambition a séduit les autres. L'esprit de West-Point a été d'ailleurs comme noyé dans le patriotisme des volontaires. A l'appel du président, les armées sortirent en quelque sorte du sol. Les juges compétens n'ont pas épargné les reproches à ces « baïonnettes intelligentes : » ils ont critiqué la mauvaise organisation de ces troupes improvisées, leur indiscipline; ils les ont trouvées trop coûteuses, trop dépourvues de ce que l'on nomme l'esprit de corps, trop irrespectueuses envers leurs chefs; ils ont accordé en général toute leur admiration aux armées plus mobiles et plus disciplinées du sud. Cependant le soldat-citoyen du nord a montré qu'il savait se battre et mourir comme ses ennemis, et la responsabilité des défaites subies par les fédéraux en Virginie ne doit, en bonne justice, retomber que sur les généraux et sur les ministres qui ne leur ont pas toujours prêté un concours intelligent. En présence de ce qui a été accompli en deux années par les armées fédérales, il est impossible de nier que l'Américain ne possède les qualités qui font les grandes nations militaires. Ce ne sont pas seulement, comme la calomnie l'a prétendu, les émigrans irlandais et allemands qui ont rempli les cadres tant de fois décimés des armées du nord : il est à peine une famille américaine qui ne porte le deuil de l'un de ses membres. On a vu des jeunes gens s'arracher à toutes les jouissances de la fortune pour aller périr obscurément dans les marécages du Mississipi ou dans les forêts désertes des Alleghanies. Les Adams, les Jay, tous les noms historiques des États-Unis, ont quelque jeune représentant dans les rangs de l'armée nationale. La guerre civile a dévoré des milliers de volontaires avant que le gouvernement fût obligé de recourir à la mesure de la conscription, ce qu'avait fait dès le premier jour le cabinet de Richmond. Peu de gouvernemens en Europe eussent été en état de mettre sur pied d'aussi nombreuses armées en aussi peu de temps, et après de tels efforts nul symptôme d'épuisement ne se manifeste encore dans le nord. Le travail de la grande démocratie américaine n'est ni interrompu ni même diminué, et bientôt 300,000 hommes vont aller

remplir les vides faits par tant de sanglantes batailles. Dans le sud au contraire, on se voit en ce moment forcé d'appeler tous les hommes valides sous les drapeaux. Si cette mesure, qui soulève beaucoup de résistance, peut être exécutée, il ne restera plus aucune réserve pour faire de nouvelles armées, et cependant le gouvernement de Richmond espère à peine obtenir par ce moyen 100,000 hommes. C'est au moment où les combattans vont manquer dans le sud que le nord commence à se familiariser avec les armes et à être pris de la fièvre guerrière.

Dira-t-on peut-être que cette ardeur elle-même est un danger, et que l'armée, aujourd'hui tournée contre les rebelles, pourra quelque jour se tourner contre le gouvernement et remettre la dictature à l'un de ses favoris? Ce serait avoir bien mal compris le caractère des milices de l'Union et les enseignemens donnés par la guerre actuelle. Où a-t-on vu éclater les symptômes de la révolte et de l'insubordination? Du fond de son cabinet, à Washington, M. Lincoln nomme et destitue les généraux, ôte et donne les commandemens sans que l'armée fasse entendre un murmure. Lorsque, devançant l'action du cabinet, le général Frémont proclame l'émancipation de tous les noirs appartenant aux rebelles dans les états frontières de l'ouest, un ordre parti de Washington l'enlève, à la veille d'une bataille, à une armée où sa popularité était sans bornes. Le général fait lui-même un appel au patriotisme de ses troupes, et les conjure de servir fidèlement son successeur. Après la campagne de la péninsule virginienne, le gouvernement n'hésite pas à enlever le commandement au général Mac-Clellan, qui avait su inspirer à l'armée du Potomac une confiance que la défaite n'avait pas affaiblie, et plus tard c'est au lendemain même de la victoire d'Antietam, quand le même général avait repoussé l'armée confédérée de l'autre côté du Potomac, que M. Lincoln lui redemande encore son épée. Burnside et Hooker prirent et quittèrent tour à tour le commandement de l'armée du Potomac, et naguère le président alla chercher dans l'obscurité le modeste général Meade pour le placer à la tête de cette même armée dans les circonstances critiques qui précédèrent la bataille de Gettysburg. Le général Butler, si hautain pourtant et si intraitable, a-t-il opposé quelque résistance quand, sur les sollicitations des gouvernemens européens, le président lui ôta le gouvernement militaire de la Louisiane? Si la discipline militaire des armées des États-Unis est assez relâchée, leur discipline politique, si l'on me permet ce mot, ne laisse rien à désirer. On ne convertira pas facilement en prétoriens des soldats armés seulement pour défendre les lois, et presque tous impatiens de rentrer dans leurs foyers. Sous les drapeaux, ils conservent toutes les habitudes de la vie civile : on leur vend des journaux, même les jours de bataille

et presque sous le feu de l'ennemi; chaque fois qu'un navire fédéral quitte Port-Royal pour retourner dans le nord, il emporte quelques milliers de lettres, écrites par les soldats de l'armée d'occupation à leurs parens ou à leurs amis. Il est malheureusement probable que, longtemps encore après la fin de la guerre actuelle, le gouvernement sera obligé de conserver une armée permanente assez nombreuse; mais, disséminée sur tous les points du continent, elle ne sera jamais en mesure d'exercer la moindre influence sur la marche des affaires publiques. Quelques corps d'occupation répartis sur les points stratégiques les plus importans d'aussi vastes territoires ne se donneront jamais la main pour renverser l'autorité centrale, et en resteront le docile instrument.

Si l'on s'est montré souvent sévère pour l'armée des États-Unis, on a été assez unanime à reconnaître que, depuis le commencement des hostilités, la marine fédérale a reçu de grands développemens et s'est montrée à la hauteur de sa tâche. Il faut se souvenir que, lorsque le mouvement de la sécession éclata, cette marine ne se composait que d'un petit nombre de navires disséminés dans les parties les plus éloignées du globe. Le gouvernement, pour suffire aux exigences d'un blocus étendu sur des côtes d'une immense longueur, fit dès le début les plus grands sacrifices : il mit un grand nombre de navires sur le chantier, acheta tous les vaisseaux marchands qui pouvaient aisément être convertis en navires de guerre. Il se hâta en même temps d'ordonner la construction de quelques-uns de ces engins de destruction tout nouveaux qui sont destinés à remplacer bientôt dans la guerre navale les anciens bâtimens en bois ou en fer. Sans s'asservir aux modèles que, sous ce rapport, pouvaient fournir la France et l'Angleterre, on s'attacha surtout à construire des canonnières blindées, propres à opérer sur les côtes et le long des grands fleuves d'Amérique. Le célèbre duel du *Monitor* et du *Merrimac* apprit bientôt à la vieille Europe que le génie mécanique du Nouveau-Monde avait trouvé une arme maritime toute nouvelle. Tandis que les ingénieurs européens s'attachaient à construire des vaisseaux capables de tenir la mer et de naviguer tout en portant une lourde armure et un grand nombre de canons, les Américains, pressés par le temps, s'appliquèrent à bâtir de petits navires dont la puissance destructive fût en quelque sorte concentrée dans un petit nombre de canons capables de lancer des projectiles d'un poids exorbitant. Les Européens visèrent aux longues portées et aux qualités nautiques; les ingénieurs des États-Unis, sans se préoccuper des dernières, ne cherchèrent que l'invulnérabilité et la puissance que donnent les gros calibres à de petites distances. Toute une marine nouvelle fut construite avec une rapidité inouie sur ces principes. La destruction du *Merrimac* par le *Monitor* prouve que les

États-Unis n'avaient pas fait un mauvais calcul; mais il est un autre incident de la guerre qui est resté sans retentissement, et qui démontre cependant d'une manière bien plus éclatante la justesse des principes qui ont présidé à la construction des *monitors:* je veux parler du combat livré par la canonnière fédérale le *Weehawken* à la frégate blindée *Atlanta* au moment où cette dernière sortait du port de Savannah pour aller détruire les vaisseaux de l'escadre de blocus. L'*Atlanta*, navire construit en Angleterre, était bien plus formidable que le *Merrimac*. Elle s'avança dans les brumes du matin contre le *Weehawken* et lâcha une bordée avant que la canonnière fédérale pût faire usage de ses canons; mais le premier boulet qui en partit mit fin au combat : un projectile de 440 livres déchira l'armure de fer de l'*Atlanta*, traversa sa coque et tua quarante matelots, la plupart par le simple effet de cette formidable percussion. Le *Weehawken* lança encore quatre boulets, et, après un engagement qui n'avait duré que quinze minutes, le capitaine de l'*Atlanta* dut amener son pavillon. L'*Atlanta* avait coûté plus de 5 millions, et en peu d'instans ce beau navire tomba entre les mains des fédéraux.

La marine américaine ne se contente pas de multiplier les *monitors* et de les perfectionner; elle s'occupe à cette heure d'obtenir des navires doués des mêmes avantages et capables cependant d'entreprendre de longues traversées. De ce nombre est le *Roanoke*, vaisseau de même classe que le *Niagara*, le *Merrimac*, le *Minnesota*, le *Wabash*, le *Colorado*, et comme ces dernières frégates construit dès 1855. On l'a blindé entièrement avec des plaques de 4 pouces 1/2 d'épaisseur, et son pont porte aujourd'hui trois tours pareilles à celles des *monitors* ordinaires et renfermant chacune deux canons tournans de 15 pouces, lançant des boulets de 440 livres. Avec ce formidable armement, le *Roanoke* peut filer cependant 10 nœuds à l'heure. Au mois d'août 1863, on a lancé à Boston un vaisseau blindé, le *Canonicus*, et dans divers chantiers on construit huit autres navires du même modèle. Le *Canonicus* aura une vitesse supérieure à celle de toutes les autres canonnières de la marine fédérale et filera 12 nœuds à l'heure. Ses plaques de blindage ont 5 pouces d'épaisseur; son armement consiste en une seule tour logeant deux canons Dahlgren de 15 pouces.

Un dernier perfectionnement vient d'être imaginé pour rendre les navires nouveaux plus redoutables. Dans les débuts, on faisait tourner les tours du pont sur un axe pour amener les canons en face des points d'attaque; mais les boulets ennemis ont plus d'une fois par leur choc dérangé l'appareil rotatoire. Aujourd'hui ce n'est plus la tour qu'on fait tourner, c'est le navire, et on obtient ce résultat en employant, au lieu d'une hélice, deux hélices jumelles,

mises en mouvement par deux machines indépendantes. Le *monitor* ressemble alors à un poisson qui se dirige avec ses nageoires latérales, et sa mobilité supplée à celle des tours primitives. On serait entraîné trop loin, si l'on voulait entrer dans l'examen de toutes les créations et de tous les perfectionnemens récens de la marine fédérale : ce que j'ai voulu faire ressortir, c'est qu'en quelques années, on pourrait même dire en quelques mois, cette marine est devenue très formidable, et que le génie de la race américaine, si fécond dans les arts mécaniques, a très rapidement fourni au gouvernement des États-Unis des armes particulièrement appropriées, il est vrai, à la guerre actuelle, mais capables peut-être de se mesurer avec les plus puissans engins de destruction que l'Angleterre et la France ont laborieusement construits pendant les dernières années. La guerre civile n'a pas seulement donné aux États-Unis une armée, elle leur a encore donné une marine, et les forces nouvelles survivront aux événemens qui les ont fait naître.

II.

La guerre civile des États-Unis, ai-je dit, n'est pas seulement une guerre, c'est aussi une révolution. Les conséquences politiques de la lutte, encore obscurcies par la fumée des batailles, n'en commencent pas moins à se dégager de plus en plus nettement. Avant la guerre, la politique intérieure des États-Unis pouvait se résumer en ces trois termes : triomphe de l'école démocratique, affaiblissement du pouvoir fédéral, extension indéfinie de l'esclavage. Depuis la guerre, elle peut se résumer dans les trois termes opposés : triomphe du parti républicain, extension de l'autorité centrale, destruction de l'esclavage.

De même que les médecins profitent de la maladie pour mieux sonder la structure du corps humain, le philosophe politique peut étudier en ce moment sur le vif, en quelque sorte, la constitution américaine. Quand Tocqueville en fit l'analyse dans un livre célèbre, il jeta un regard inquiet sur l'avenir. Malgré les tendances pessimistes et mélancoliques de son esprit, malgré son instinctive défiance des institutions auxquelles il avait pourtant élevé un si durable monument, il ne prévoyait certes pas que l'heure des grandes crises fût si rapprochée. Cette heure a sonné, et, dès le jour où éclata la guerre civile, la presse et les hommes d'état d'Europe n'eurent qu'une voix pour déclarer que la constitution des États-Unis, et avec elle les principes mêmes des institutions démocratiques, étaient mis à une redoutable épreuve. Il y avait dans ce sentiment assez général une part de vérité aussi bien qu'une part d'erreur. Il est certain qu'en aucun temps, en aucun pays, les idées

démocratiques n'ont été représentées par une société aussi considérable, aussi puissante que celle des États-Unis, dans toute leur intégrité, sans aucun alliage avec les traditions d'un autre âge. Sur le sol vierge d'un nouveau monde, l'homme a tenté de recommencer l'histoire.

Aussi la dissolution de la grande république, fondée sur les principes démocratiques, entraînerait-elle un grand trouble moral dans le monde entier, elle pourrait même sembler un coup fatal porté à la cause du progrès. D'une autre part, on peut nier que la crise actuelle soit le résultat naturel de l'application des idées qui ont triomphé à la fin du siècle dernier sur le continent américain. On peut affirmer hautement que la guerre n'eût jamais éclaté, si le privilége, sous sa forme la plus injuste et la plus cruelle, ne s'était introduit subrepticement dans les lois et dans les mœurs de l'Union : dans les lois par la protection constitutionnelle accordée à l'esclavage, dans les mœurs par les préjugés de race, qui opposent un si grand obstacle à l'émancipation des noirs. On a vu le principe aristocratique fonder et conserver de puissans empires, en assurer la grandeur par la fidélité à de nobles traditions, par la protection éclairée des intérêts populaires; l'histoire n'a jamais montré une démocratie et une aristocratie vivant côte à côte, s'associant aux mêmes entreprises, animées des mêmes ambitions, dégagées de haine et de jalousie. Et que penser d'un ordre social où du sein de l'égalité la plus achevée s'était élevé un privilége qui n'était fondé ni sur la vertu, ni sur le savoir, ni sur des services rendus à la patrie, ni même sur la richesse, mais seulement sur une espèce particulière de propriété, sur la propriété humaine? Cette fatale antinomie de la servitude et de la liberté est la clé de toute l'histoire politique et sociale des états. En la laissant subsister dans la constitution, les fondateurs de l'Union compromirent tout leur ouvrage. Les conséquences de cette coupable erreur se développèrent avec une effrayante rapidité. Les institutions publiques ont été faussées, l'esclavage n'a cessé d'agir comme un dissolvant. Quand un mal a une source profonde, il éclate en symptômes nombreux, qui semblent souvent indépendans les uns des autres, et dont on ne saisit le lien qu'en remontant à la cause première. L'histoire politique des États-Unis depuis la défaite du parti fédéraliste jusqu'au triomphe récent du parti républicain n'est autre chose que l'histoire de l'alliance des hommes d'état du sud et du parti démocratique du nord. Et que se proposaient les hommes d'état du sud, dont pendant cinquante ans les démocrates du nord sont restés les instrumens complaisans et serviles? Le maintien et l'extension indéfinie de l'esclavage.

La constitution investit le président d'un pouvoir très étendu et

parfaitement défini; les démocrates avaient pourtant réussi à l'annuler presque entièrement; ils avaient du moins obtenu des premiers magistrats de la république une sorte de renoncement tacite à l'exercice de leur autorité légitime. Le lustre qui entourait la fonction présidentielle s'était par degrés dissipé. Les premiers présidens se nommaient Washington, Jefferson, John Adams, Madison; les derniers Polk, Taylor, Pierce, Buchanan. Qui ne se souvient des déplorables défaillances de M. Buchanan, pactisant avec l'audacieux mouvement du sud, recevant ses commissaires et parlementant avec eux, autorisant par son inaction le pillage des arsenaux, la saisie des forts de la confédération? Qui ne se rappelle que M. Lincoln, se rendant à Washington pour y prendre la présidence, dut traverser Baltimore la nuit en se cachant, et arriva à la Maison-Blanche comme un fugitif? Y a-t-il aujourd'hui beaucoup de souverains armés d'autant de puissance que celui qui allait alors, au péril de sa vie, réclamer une autorité ainsi disputée?

La crise actuelle a révélé et fait revivre la force du pouvoir exécutif aux États-Unis. « Le président, écrivait M. de Tocqueville, possède des prérogatives presque royales dont il n'a pas l'occasion de se servir, et les droits dont jusqu'à présent il peut user sont très circonscrits : les lois lui permettent d'être fort, les circonstances le maintiennent faible. » Le parti démocratique était parvenu à enchaîner la liberté présidentielle en substituant au mode d'élection indiqué par la constitution le système des *conventions*. Ce système, qui a été une arme puissante entre les mains des hommes d'état du sud, date seulement de la nomination à la présidence de M. Van Buren en 1836. Jusque-là les élections s'étaient faites *bona fide* par le collége électoral. Le droit d'élire le premier magistrat de la république n'avait été confié ni au suffrage universel, ni au corps législatif, mais à un collége spécial. Chaque état doit choisir autant d'électeurs qu'il nomme de représentans au congrès. Pour empêcher que les assemblées d'électeurs ne devinssent un foyer de brigues, on arrêta que ceux-ci voteraient tous un jour donné dans leurs états respectifs, et de chaque état transmettraient au siége du gouvernement central la liste des votes individuels, et non le produit du vote de la majorité. Ce mode d'élection obligeait les partis à diviser, à disséminer leur action. Les meneurs démocrates, en inaugurant le système des conventions, subordonnèrent l'indépendance des électeurs et par là même celle des présidens élus à l'action irresponsable des factions. Les chefs d'un parti forment une convention; des délégués en nombre quelconque sont désignés par ce parti dans les divers états. Ils se réunissent alors dans quelque ville; là, sous la pression d'influences avouées ou clandestines, ils nomment le candidat présidentiel de leur parti. C'est à ce candidat

que les électeurs choisis postérieurement sont tenus de donner leurs voix, et en fait ils ne peuvent les donner à un autre sous peine de les perdre. L'intrigue et la corruption ont donc déjà fait le choix avant qu'il ne soit sanctionné constitutionnellement. On conçoit aisément que l'indépendance du pouvoir exécutif souffre gravement des conséquences d'un tel système : le président arrive à la Maison-Blanche lié par un programme étroit, par des promesses sans nombre faites à tous ceux qui l'ont aidé à triompher; ses ministres sont déjà nommés, on s'est déjà distribué toutes les parts dans cette curée de places qui suit l'avénement du premier magistrat de la république.

Heureusement, en face de circonstances imprévues, nouvelles et terribles, il n'y a point de mandat impératif : plus le président s'est trouvé entraîné loin du programme dont il était dans les premiers jours le représentant encore obscur et timide, plus il a retrouvé de force dans sa puissante prérogative. L'ancien bûcheron (*railsplitter*) de l'Illinois, devenu plus tard avocat, le paisible citoyen, celui qu'on appelait familièrement « l'honnête vieux Abraham » (*honest old Abe*), n'eut qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir une armée d'un million d'hommes. Cet esprit dont la simplicité rustique s'aiguise volontiers d'une pointe d'innocente ironie fut placé en face des plus redoutables problèmes et des alternatives les plus solennelles. Dans ce rôle où le portaient des événemens que nulle prévoyance humaine n'avait devinés, il ne fut soutenu que par sa probité et par cette constitution qui lui prêtait sa force et sa majesté. Le monde était si déshabitué de voir un président des États-Unis exercer sa prérogative, que la solution pacifique de l'affaire du *Trent* causa au moins autant d'étonnement que de satisfaction. M. Lincoln rendit à l'Angleterre les commissaires du sud, saisis par le capitaine Wilkes, sans demander l'avis du congrès, contrairement aux vœux de quelques-uns de ses ministres, sans même consulter le sénat, le corps politique par excellence, celui qui, par ses traditions, par sa composition même, représente éminemment les plus grands, les plus durables intérêts de la république. A l'heure présente, le président commande en chef à une immense armée et à une flotte puissante : il a pu destituer le général Mac-Clellan le lendemain de sa victoire d'Antietam; c'est aux heures les plus sombres et les plus critiques qu'il a revendiqué le plus hautement son autorité; c'est après la défaite de Fredericksburg, au milieu des menaces et des murmures des démocrates, qu'il a mis en vigueur la loi de la conscription. Dès le début de la guerre civile, il a été autorisé par le congrès à suspendre l'*habeas corpus* (1). La proclamation de la loi martiale dans

(1) La constitution porte que l'*habeas corpus* ne peut être suspendu « que dans les cas de rébellion et d'invasion, lorsque la sûreté publique l'exigera. » L'article ne spécifie

les territoires en révolte, la création des prévôts spéciaux chargés de la police de l'armée et du recrutement, le bill de confiscation, ont donné au président des armes terribles, dont il ne se sert que rarement et à regret, mais qui conserveront toute leur puissance tant que durera la guerre civile. Au commencement de la lutte, on s'étonnait de voir un gouvernement si faible, si impuissant contre la révolte; aujourd'hui ses ennemis l'accusent volontiers de sacrifier la liberté à l'union.

En réalité, M. Lincoln ne s'est jamais considéré que comme le mandataire et le serviteur de la nation. Les incertitudes de sa politique ont reflété fidèlement les vicissitudes de l'opinion publique. Il n'a eu d'autre prétention que de découvrir, à travers les clameurs des partis, le sentiment de la majorité, et de donner à la volonté nationale l'appui de la puissance exécutive. D'autres auraient pu avoir des ambitions plus hautes, auraient cherché à guider l'opinion au lieu de la suivre, auraient voulu laisser dans tous leurs actes et leurs discours l'empreinte d'une logique plus sévère, d'une doctrine plus arrêtée; mais qui oserait affirmer que la modestie honnête de M. Lincoln n'ait pas servi son pays? A ces époques troublées où la guerre civile se déchaîne, et où les principes luttent dans les âmes en même temps que les armées sur les champs de bataille, les événemens parlent plus haut que les hommes. Parmi les conséquences les plus importantes de la guerre civile, il n'en est pas qui mérite de fixer plus l'attention que les transformations subies par l'opinion publique et par les partis.

On se souvient peut-être encore, quoique les événemens en aient fait une chose du passé, du programme du parti qui amena M. Lincoln au pouvoir. Ce programme ne renfermait aucune menace directe contre l'esclavage : l'unique prétention des républicains était d'en circonscrire le domaine, et de faire revivre la juridiction du congrès sur les territoires. Par le compromis du Missouri, les territoires avaient été divisés en deux parties, l'une livrée au travail libre, l'autre abandonnée au travail servile; mais le parti démocratique avait obtenu le rappel de ce compromis, et substitué à l'autorité du congrès dans les territoires la souveraineté du premier occupant. Les républicains, en arrivant au pouvoir, protestèrent de leur respect pour les droits constitutionnels du sud, et allèrent jusqu'à promettre de faire exécuter rigoureusement la loi détestée des

point à qui sera dévolu le droit de prononcer la suspension de cet acte. A la suite de vives discussions, il a été décidé que cette prérogative devait appartenir logiquement au pouvoir exécutif, puisque la constitution lui impose la mission de repousser l'invasion et de réprimer les insurrections. M. Binney, jurisconsulte éminent de la Pensylvanie, a écrit sur cette question un mémoire remarquable qui n'a pas été sans influence sur la solution de cette délicate question constitutionnelle.

esclaves fugitifs. M. Lincoln n'appela pas seulement autour de lui les hommes d'état de son opinion; il fit une large place aux démocrates qu'effrayaient les excès de leur propre parti, et qui, en face de la guerre civile, sentaient le besoin de fortifier l'autorité fédérale. Il ouvrit surtout une oreille attentive aux conseils des représentans des états frontières, qui, placés entre le nord et le sud, semblaient naturellement appelés à opérer un rapprochement entre les intérêts hostiles. Le secrétaire d'état, M. Seward, l'homme d'état le plus important du cabinet, appuya de son influence cette politique conciliatrice. Esprit froid et sans passion, cachant de profonds desseins sous une apparente indifférence, trop habile pour ôter toute espérance à ses ennemis politiques, il fit toujours entendre dans les conseils du président la voix de la prudence et d'un patriotisme qui avait bien deviné que l'Europe ne resterait pas une spectatrice tout à fait désintéressée des commotions du Nouveau-Monde. Toutefois les passions du sud se montrèrent intraitables : l'ardeur et les difficultés de la lutte usèrent par degrés la patience du nord. Les républicains furent contraints de contracter une alliance de plus en plus intime avec les abolitionistes. Le lien vivant qui, dès le principe, unit ces deux partis fut M. Charles Sumner, le célèbre sénateur de Boston, qui naguère avait failli payer de sa vie le courage qu'il avait déployé en défendant le Kansas contre l'avide ambition des maîtres d'esclaves, et que M. Lincoln s'était hâté d'appeler à la présidence du comité des affaires étrangères à cause du prestige de son nom et de ses grandes connaissances en histoire et en droit international. La situation de M. Sumner était depuis longtemps trop considérable pour qu'il s'asservît entièrement à un parti. Il n'avait jamais caché ses sympathies pour les abolitionistes à l'époque même où ceux-ci souffraient les plus grandes disgrâces. Sans partager toutes les vues de Garrison, de Wendell Phillips et de leurs amis, il les aimait, les respectait, et reconnaissait en eux les guides intellectuels et comme les lumières morales de la république. Ceux-ci avaient, dès le premier jour, compris la véritable issue de la guerre civile : la sincérité de leurs croyances, dont ils avaient fourni tant de preuves, l'énergie de leurs convictions, cette clairvoyance particulière que donne seule la grandeur morale aux époques où les sociétés humaines sont bouleversées par les révolutions, leur assurèrent bientôt une autorité nouvelle, et leur alliance devint d'un prix inestimable. Néanmoins le rapprochement ne s'opéra pas en un jour: parmi les représentans civils et militaires de la nouvelle administration, beaucoup refusaient de tendre la main à un parti si longtemps persécuté et condamné aux mépris de la foule. Lorsque la guerre commença, M. Lincoln interdit la reddition des noirs fugitifs. Le

mauvais vouloir de quelques généraux détruisit l'effet pratique de cette résolution. Dans l'ouest, le général Frémont proclama libres tous les esclaves des rebelles dans son district militaire; le président fut contraint par ses amis de le désavouer, et lui enleva son commandement. Peu après, M. Cameron, le premier ministre de la guerre du président, parlait d'armer et d'enrégimenter les noirs; le président le fit sortir du cabinet et l'envoya en mission à Saint-Pétersbourg.

Longtemps les républicains se crurent assez forts pour vaincre la rébellion sans saisir les armes que pouvait leur fournir la question de l'esclavage : M. Seward, qui, bien qu'ayant prédit, il y a quelques années déjà, l'*irrépressible conflit* entre l'esclavage et la liberté, n'avait pourtant jamais voulu croire aux menaces du sud, se flatta, quand la guerre eut éclaté, de rétablir l'union en quatre-vingt-dix jours; mais cette confiance fut promptement dissipée, et la lutte ne put rester renfermée dans le cercle étroit où on voulait la contenir. Dans son message au congrès au commencement de 1862, le président parla pour la première fois de l'émancipation; il ne s'y hasarda néanmoins qu'après avoir pris l'avis des maîtres d'esclaves des états frontières, du Missouri et du Kentucky. Plusieurs de ces derniers donnèrent leur adhésion aux idées du président, préférant une compensation pécuniaire à la ruine et à la destruction violente de l'institution servile. Dans ce message, le président avertit les rebelles que, si la guerre continuait, « tous les incidens de la guerre se produiraient, même au risque d'une ruine totale, » menace facile à interpréter pour les moins clairvoyans. Un mois après, le congrès, sur la proposition du président, abolissait l'esclavage dans le district de Columbia, dont Washington est le centre, en accordant une forte indemnité aux propriétaires d'esclaves. Reprenant la juridiction que la constitution lui avait accordée sur les territoires, le congrès décida que l'esclavage ne pourrait plus y être introduit, et ferma ainsi à l'institution du sud les territoires vierges du centre du continent. Quand le général Lee rejeta l'armée de Mac-Clellan sur les bords du James-River et se prépara lui-même à envahir les états du nord, le bill de confiscation fut la réponse des chambres aux cris de victoire des confédérés. Le président accorda aux sécessionistes un délai de soixante jours pour faire leur soumission. Ce terme passé, il avait le droit de déclarer libres leurs esclaves et de confisquer tous leurs biens. Le bill affranchissait tous les noirs fugitifs, et défendait aux autorités militaires de se faire les exécuteurs de la loi relative à ces esclaves; il autorisait aussi le président à organiser les hommes de couleur pour hâter la suppression de la révolte. Bientôt, dépassant les bornes du bill de confisca-

tion, qui n'assurait la liberté qu'aux fugitifs arrivés dans les lignes fédérales, la chambre de commerce de New-York, qui représente les grands intérêts de la première ville commerciale de l'Union, demanda au président de proclamer l'émancipation immédiate et sans conditions de tous les esclaves des états rebelles. M. Lincoln se décida, le 22 septembre 1862, à prendre cette grave résolution; mais il annonça, pour donner une nouvelle preuve de sa modération, que la proclamation n'aurait son effet qu'à partir du 1er janvier 1863. Il parut un moment comme écrasé sous le poids de la responsabilité qu'il avait prise en sa qualité de commandant en chef de l'armée fédérale, muni de pleins pouvoirs pour réprimer une insurrection. La constitution, en confiant au pouvoir présidentiel la mission de lutter contre la rébellion ou l'invasion, ne pouvait le laisser désarmé contre ces dangers, et dès longtemps John Quincy Adams avait déclaré au sénat qu'en face de tels périls le président pourrait abolir l'esclavage pour sauver la nation. Quand quelques abolitionistes allèrent, le 24 septembre, remercier M. Lincoln, il ne voulut accepter aucun éloge, aucune ovation. « Ce que j'ai fait, dit-il, je l'ai fait après mûre délibération, sous un solennel sentiment de ma responsabilité. Je ne puis prendre qu'en Dieu la confiance que je n'ai pas commis une faute. Je n'essaierai de défendre ma conduite par aucun commentaire. Mon pays et le monde me jugeront, et, s'il est nécessaire, agiront selon ce jugement. Je ne puis rien vous dire de plus. » La proclamation émancipatrice a été, en Amérique comme en Europe, l'objet de violentes critiques. On a reproché à M. Lincoln de ne donner la liberté qu'aux esclaves des rebelles, et de laisser dans les fers les esclaves des états demeurés fidèles. On a trouvé immoral que le maintien des droits de propriété des maîtres fût montré en quelque sorte comme le prix de la fidélité ou du retour à l'Union. Il faut répondre à ce reproche que M. Lincoln ne possédait pas le droit d'abolir l'esclavage dans les états qui n'avaient, par la révolte, perdu ou compromis aucun de leurs droits et de leurs priviléges constitutionnels : sa proclamation était une mesure de guerre qui ne pouvait avoir de force que contre l'ennemi.

A ceux qui ont prétendu que le grand acte de M. Lincoln deviendrait le signal d'une épouvantable guerre servile, les faits ont déjà donné une réponse. Ce n'était point une simple proclamation qui pouvait armer les noirs contre les blancs : en émancipant les esclaves, M. Lincoln savait bien qu'il ne les délivrait pas sur-le-champ. Il voulait montrer seulement au sud que le nord était déterminé à ne lui rien céder. Il punissait cette oligarchie arrogante qui avait donné le signal d'une lutte fratricide, il détruisait le prix que les maîtres d'esclaves se promettaient de la victoire. Voici comment le philoso-

phe Emerson mesurait la portée de cette résolution, qui scellait à jamais l'alliance des républicains et des abolitionistes : « Il n'est pas le moins du monde nécessaire que cette mesure soit tout de suite marquée par un résultat signalé et important qui affecte ou les noirs ou leurs maîtres rebelles. L'importance de cet acte consiste à faire entrer notre pays dans la voie de la justice, à obliger les innombrables agens civils et militaires de la république à se mettre du côté de l'équité. Prise par une administration, cette mesure ne peut être révoquée par une autre, car l'esclavage ne surmonte les dégoûts du sentiment moral que par la force d'un usage immémorial. Il ne peut s'offrir à nous comme une nouveauté, comme un progrès dans notre XIXe siècle. Cet acte donne une excuse au sacrifice de tant de nobles soldats; il cicatrise nos plaies, il rend la santé à la nation. Après une victoire telle que celle-ci, nous pouvons subir encore impunément bien des défaites. La proclamation ne nous promet pas la rédemption immédiate de la race noire, mais elle la délivre de notre complicité, de notre opposition. Le président a délivré sur parole tous les esclaves de l'Amérique; ils ne se battront plus contre nous. Nous sommes sortis d'une fausse position pour nous placer sur le terrain solide du droit naturel : tout éclair d'intelligence, tout sentiment vertueux, tout cœur religieux, tout homme d'honneur, tout poète, tout philosophe, la générosité des cités, les bras vigoureux des ouvriers, la patience de nos fermiers, la conscience passionnée des femmes, la sympathie des nations lointaines, voilà désormais nos nouveaux alliés. »

On est d'autant moins fondé à dire que l'émancipation a été seulement un acte inspiré par la vengeance, la rancune et la haine, que M. Lincoln, à maintes reprises, a invité les états à esclaves demeurés fidèles à faire effacer dans leurs constitutions particulières toute trace de l'institution servile, et a invité le congrès à mettre les ressources financières de l'Union entière au service des états qui s'y résoudraient. Cet appel a été entendu : dans le Missouri, dans la Virginie occidentale, qui n'a jamais consenti à suivre la fortune de la Virginie orientale, les législatures locales ont voté des bills qui assurent l'émancipation dans quelques années. Le Kentucky ne tardera pas à suivre cet exemple. Le gouvernement a donné une preuve manifeste de ses sympathies pour la race noire en reconnaissant, ce qui n'avait été fait par aucune des administrations précédentes, la république noire de Libéria, et en nouant des relations diplomatiques avec celle d'Haïti. La présence d'un ambassadeur noir dans les salons de la Maison-Blanche n'aurait jamais été tolérée par un Pierce ou un Buchanan. Enfin les droits de citoyen de l'homme de couleur ont pour la première fois été solennellement reconnus.

Sans doute ils l'étaient déjà dans un certain nombre des états de la Nouvelle-Angleterre, mais jusqu'ici le gouvernement central n'avait jamais donné ouvertement et explicitement droit de cité aux affranchis. En leur ouvrant les rangs de l'armée, le pouvoir exécutif a nécessairement dû les couvrir de sa protection. M. Lincoln ne pouvait demander aux noirs de verser leur sang pour l'Union sans reconnaître qu'ils étaient des hommes et des citoyens; il a exigé que le gouvernement de Richmond traitât de la même manière les prisonniers de toute couleur, et il a menacé de répondre par de sévères représailles à tous les actes qui ne s'inspireraient point du même sentiment d'équité.

La guerre civile n'a pas seulement opéré le rapprochement définitif du parti républicain et du parti abolitioniste, elle a aussi transformé le parti démocratique. Une scission s'est opérée entre ceux qui, tout en critiquant sur quelques points la conduite du cabinet, considèrent la guerre comme une inexorable nécessité et veulent obtenir avant toute autre chose le rétablissement de l'Union, et ceux qui sont entièrement dévoués à la cause de l'esclavage et dont l'hostilité ne recule pas devant la trahison. Les premiers sont familièrement nommés les *war democrats;* les seconds, ou *peace democrats*, que l'opinion a flétris du nom de *copperheads* (1), ne forment plus qu'une minorité méprisée, mais toujours remuante et sans scrupules. Parmi les démocrates partisans de l'Union, beaucoup ont embrassé avec ardeur la cause du gouvernement et en sont devenus les soutiens les plus fermes. M. Lincoln leur a habilement laissé une place importante dans son administration, comme dans les rangs de l'armée. Parmi les transfuges du parti démocratique, je citerai M. Stanton, le ministre de la guerre : M. Stanton fit son entrée dans la vie publique quand M. Buchanan refusa d'envoyer des renforts au major Anderson, enfermé dans le fort Sumter au début même des événemens qui ont amené la guerre civile. A cette occasion, le général Cass quitta la secrétairerie d'état, et, dans le remaniement ministériel qui suivit, M. Buchanan donna à M. Stanton la place d'attorney-général. Aussitôt entré dans le cabinet, M. Stanton employa son influence contre les Floyd, les Thomson, les Cobb et tous ceux qui conspiraient déjà longtemps avant que fût donné le signal de la sécession. C'est par les efforts de M. Stanton, du juge Holt, devenu ministre de la guerre, et du général Dix, que Washington fut alors conservé à l'Union. M. Holt, du Kentucky, s'est aussi rallié au gouvernement de M. Lincoln, bien qu'ayant toute sa vie appartenu au parti démocratique. Combien d'autres ne pourrions-nous citer : le

(1) Le *copperhead* est un serpent d'Amérique.

général Halleck, ancien élève de West-Point, appelé au commandement de l'armée de l'ouest après la retraite de Frémont, et aujourd'hui commandant en chef des armées fédérales; le général Butler, ancien avocat dévoué aux intérêts de la faction démocratique, la plus hostile aux idées abolitionistes, aujourd'hui compté parmi ceux qu'on nomme les républicains *noirs*, c'est-à-dire parmi ceux qui sont les plus ardens pour l'œuvre d'émancipation!

Bien que beaucoup d'hommes influens aient passé du camp démocratique dans le camp républicain, il en reste encore beaucoup qui cherchent à rétablir la fortune d'un parti qui depuis Jefferson s'était habitué à exercer et à garder le pouvoir. Le mot d'ordre de ce parti est : *the Union as it was* (l'Union telle qu'elle existait), *the constitution as it is* (la constitution telle qu'elle existe). Ces formules commodes couvrent le dessein de faire la paix en rendant à l'esclavage toutes les garanties qui peuvent en assurer le développement et la sécurité : on veut d'abord battre le sud, puis lui ouvrir les bras et lui accorder tout ce qu'il lui plaira de demander; les véritables vaincus seraient les abolitionistes et les républicains. On tournerait contre l'étranger les forces combinées des armées aujourd'hui rivales, et on effacerait dans de nouveaux combats les traces sanglantes de la guerre civile. Voilà de quels rêves, de quelles chimères se nourrit aujourd'hui le parti démocratique! Pour reconquérir quelque popularité, il excite le patriotisme américain contre les gouvernemens européens, et critique avec amertume tous les actes du pouvoir qui peuvent soulever quelque résistance dans une partie de la population. Comme il arrive toujours pendant la durée d'une guerre, l'opposition est d'autant plus hardie et plus puissante que les échecs militaires sont plus nombreux et que les opérations deviennent plus lentes. A l'une des heures les plus sombres de la guerre civile, le parti démocratique obtint quelques victoires importantes dans les élections des états : il réussit à faire nommer gouverneur de l'état de New-York l'un de ses chefs les plus influens, M. Horatio Seymour; mais au même moment l'un des orateurs les plus habiles du parti, M. Vallandigham, perdait son siége au congrès dans les élections de l'Ohio. Dans l'état même de New-York, quelques jours après l'élection de M. Seymour, qui enfla beaucoup les espérances des démocrates, les républicains parvinrent à élire le *speaker* ou président de la législature de l'état à Albany. Telle était cependant alors l'irritation des partis hostiles, qu'Albany devint le théâtre des violences les plus regrettables. Des bandes venues de New-York envahirent l'assemblée et essayèrent d'intimider les républicains. Après quatre-vingt-dix scrutins, ceux-ci n'en firent pas moins triompher leur candidat, M. Morgan.

Depuis les élections de la fin de 1862, la scission entre les *war democrats* et les *copperheads* est devenue plus profonde. Des propositions d'arrangement, ayant été faites en secret par quelques meneurs démocratiques aux principaux personnages du gouvernement confédéré, n'y reçurent qu'un accueil dédaigneux. La grande majorité des démocrates se trouva ainsi rejetée dans le parti de la guerre, et les démocrates pacifiques, réduits à l'impuissance, usèrent en vain leurs efforts dans d'obscures intrigues et de coupables trahisons. Un moment cependant, ils purent se croire près du triomphe. Après la sanglante bataille de Chancellorsville, Lee avait passé le Potomac; son armée, enhardie par le succès, menaçait à la fois Washington, Baltimore, Philadelphie. On sait aujourd'hui que les principaux meneurs des *copperheads* étaient dans le secret de cet audacieux mouvement. Voici quel était le programme préparé par les chefs de la sécession et par leurs amis du nord : Lee devait passer le Potomac, battre Hooker, démoralisé par les échecs qu'il avait subis; une insurrection éclatait alors à Washington, à Baltimore et à New-York. M. Lincoln, M. Seward, tous les membres du cabinet étaient jetés en prison. L'insurrection victorieuse appelait Lee, qui entrait en maître à la Maison-Blanche, et refaisait l'Union au profit du sud et de l'esclavage. Voilà le programme qui fut tracé au lendemain des batailles de Fredericksburg et de Chancellorsville. M. Davis, même en cas de nouveaux succès, n'eût pas sans doute tenté de l'accomplir jusqu'au bout, et n'eût probablement pas nourri la folle espérance de reconstruire l'Union à son profit; mais il laissa croire à ses alliés du nord que telle était son intention pour obtenir leur concours, pour provoquer des troubles dans les grandes villes où le parti démocratique recrute ses adhérens les plus nombreux et les plus remuans. La nomination du général Meade au commandement de l'armée du Potomac et la grande victoire de Gettysburg déjouèrent tous ces projets; mais à New-York la poudre était prête et partit toute seule. La plus grande ville commerciale de l'Union fut pendant quelques jours le théâtre de scènes atroces : les mouvemens de la populace irlandaise, qui a toujours été l'armée obéissante du parti démocratique, n'étaient que l'explosion intempestive d'une conspiration dès longtemps nouée, et dont les ramifications s'étendaient jusqu'à Washington et à Richmond. La conscription était le prétexte habilement choisi par les meneurs; mais les infâmes violences exercées contre les noirs affranchis révélèrent le véritable caractère de l'insurrection. Les saturnales de la cause qui ne reculait pas devant le meurtre, l'incendie et le pillage, ne furent pas de longue durée, et bientôt l'écho des grandes victoires obtenues dans la vallée du Mississipi étouffa les derniers murmures de la trahison.

Si nous cherchons à résumer les résultats politiques de la guerre civile, nous constaterons que l'un de ses principaux effets a été l'affermissement du pouvoir exécutif. Une crise aussi terrible devait rendre à l'autorité présidentielle la force que la constitution lui avait sagement assignée, mais qui s'était usée pendant le long triomphe de l'école démocratique. L'augmentation nécessaire de l'armée et de la marine, la création de nombreux impôts qui doivent payer les intérêts d'une dette publique démesurément accrue, contribuent à étendre le patronage présidentiel; les intérêts conservateurs, ébranlés par de si violentes commotions, se rallient avec empressement autour de l'autorité centrale. Dès aujourd'hui, la réaction contre les excès de l'école démocratique a commencé, et le mouvement n'est pas encore arrêté. Il y a quelques années, la réélection d'un président, bien qu'autorisée par la constitution, était devenue chose impossible. Le parti alors triomphant aimait à changer d'instrumens, pour mieux faire sentir à ceux qui le servaient sa puissance et leur débilité. Aujourd'hui l'on parle déjà de maintenir M. Lincoln dans ses fonctions aux élections prochaines, pour éviter les embarras qu'entraîne le changement du pouvoir exécutif au milieu d'une guerre et dans des circonstances aussi critiques. En ce qui concerne les partis, l'influence des événemens n'est pas moins visible. Aux époques révolutionnaires, les partis se décomposent avec une extrême rapidité et sont obligés de chercher de nouveaux points de ralliement. En même temps que leurs cadres se déforment, leurs programmes se modifient: il devient presque impossible de suivre dans tous leurs détours les courans de l'opinion publique, et l'on doit se contenter d'en observer les directions principales. Avant la guerre, le parti républicain repoussait l'alliance du parti abolitioniste, aujourd'hui il la recherche et se ligue avec lui contre l'esclavage; avant la guerre, les abolitionistes n'étaient qu'une minorité dédaignée des hommes d'état, aujourd'hui leur pensée, leur esprit s'impose à l'autorité présidentielle, dicte les résolutions du congrès et du sénat. Il y a quelques années, les abolitionistes, désespérant d'obtenir l'abolition de l'esclavage par les moyens constitutionnels, prêchaient ouvertement la désunion et demandaient au nord de rompre le lien qui l'attachait au sud; le cri de guerre de Garrison était depuis vingt ans : « *No union with slaveholders!* — pas d'union avec les maîtres d'esclaves! » Aujourd'hui les abolitionistes sont devenus les défenseurs les plus ardens de l'union, parce que l'union ne veut plus dire esclavage, mais émancipation. Pour le parti démocratique, il ne faut pas se dissimuler qu'il conserve encore dans le nord une grande puissance : il a gardé en partie le prestige que donne la longue habitude du pouvoir; mais le terrain a manqué en quelque sorte sous

ses pas. Tous les compromis, toutes les concessions que ce parti avait obtenues autrefois du nord en faveur du sud, avaient été réclamés au nom de l'union, et voilà que le sud portait à cette union les premiers coups et s'en déclarait l'irréconciliable ennemi. On vit alors, comme je l'ai dit, ce parti se diviser en deux fractions : la première, qui est la plus nombreuse et la plus influente, reconnut la nécessité de la guerre, et son opposition s'enferma dans les limites de quelques questions soulevées par la guerre civile, telles que la suppression de l'*habeas corpus* et la conscription. La minorité s'usa en vains efforts pour établir un accord permanent entre les meneurs du sud et les démocrates du nord; elle ne réussit ni à ébranler le patriotisme de la nation, ni à intimider le gouvernement; elle n'obtint pas même les honneurs de la persécution et put conspirer en quelque sorte publiquement, même après les sanglans désordres de New-York, qu'elle avait provoqués, mais qui soulevèrent contre elle l'indignation du pays entier.

Si au lieu de jeter les yeux sur le passé nous les tournions un moment vers l'avenir, que de problèmes ne verrions-nous pas surgir! Il n'est pas douteux que le triomphe même de l'Union soulèverait les plus difficiles questions. Même aujourd'hui, quelques-unes des plus délicates s'imposent déjà à l'attention des hommes d'état et des partis. A quel titre les provinces reconquises doivent-elles rentrer dans le concert fédéral? Les démocrates veulent que tous les états aujourd'hui rebelles puissent rentrer dans tous leurs anciens droits et priviléges, qu'ils puissent garder sans changemens leurs constitutions particulières, qu'ils envoient comme jadis leurs représentans au sénat et à la chambre des représentans de Washington; ils veulent que la proclamation émancipatrice de M. Lincoln demeure une lettre morte, et que la réconciliation du nord et du sud ressoude plus fortement les chaînes que la guerre a brisées. Ils disent au gouvernement : Si vous ne reconnaissez plus les Carolines, la Georgie, la Virginie, comme des états, vous n'avez plus devant vous que le gouvernement confédéré, vous ne pouvez plus traiter avec les états séparés et les ramener un à un dans l'Union. Les républicains répondent qu'aucun des états confédérés n'a encore manifesté l'intention d'obtenir une paix séparée : suivant eux d'ailleurs, il n'y a plus d'états là où cesse de flotter le pavillon étoilé, il n'y reste que des territoires appartenant aux États-Unis et que les États-Unis cherchent à reconquérir. Ces provinces, comme toutes celles que les États-Unis ont pu obtenir autrefois par les armes ou par les traités, retombent sous la juridiction exclusive du congrès. Si elles demandent à rentrer dans le concert fédéral, il faut qu'elles se résignent aux conditions imposées aux territoires ordinaires, c'est-

à-dire qu'elles soumettent à l'approbation du congrès la constitution particulière qu'elles prétendent se donner; dans ces nouvelles constitutions, les vainqueurs ont le droit d'effacer toute trace de l'institution servile. Il suffit d'indiquer de telles dissidences pour faire comprendre les difficultés qu'un avenir prochain tient en réserve. Aussi, parmi les amis même de la cause fédérale, beaucoup s'inquiètent déjà des conséquences d'une victoire qu'ils appellent cependant de tous leurs vœux. Ils se demandent si les institutions démocratiques n'auront pas à souffrir des dures nécessités qui s'imposeront pendant longtemps peut-être aux provinces ramenées par les armes dans l'Union; l'opinion européenne, si habituée aux clameurs et aux plaintes des nations opprimées, cède surtout facilement à ces alarmes.

Jusqu'ici, il faut reconnaître pourtant que si le pouvoir exécutif a repris aux États-Unis une grande autorité, le jeu des institutions libres n'a en rien été troublé : tous les partis peuvent faire entendre leurs griefs à la tribune et dans la presse. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les discours tenus par Fernando Wood dans les *meetings* de New-York ou les articles des journaux de la faction démocratique dont il est le chef décrié. Pas une goutte de sang n'a été versée hors des champs de bataille. La liberté des citoyens est aussi respectée que par le passé; la répression ne frappe que la complicité avec l'ennemi. A ceux qui redoutent les conséquences de la conquête dans le sud, on peut répondre que la guerre civile des États-Unis n'est qu'une guerre de principes et n'est pas une guerre de nationalités. Dès que les intérêts qui se groupent autour de l'esclavage seront vaincus, dès que l'institution servile cessera d'être une grande force politique du nouveau continent, rien ne séparera d'une manière définitive les populations aujourd'hui rivales. L'esclavage a mis longtemps comme une barrière infranchissable entre les régions fécondées par le travail libre et les territoires livrés au travail servile. Cette barrière renversée, le courant de l'émigration se portera vers les belles provinces du sud au lieu d'avancer vers les Montagnes-Rocheuses; le bas prix des terres retiendra plus d'un soldat dans les pays où l'auront conduit les hasards de la guerre. Le sud sera vaincu; mais du même coup il sera transformé.

On me permettra de citer encore sur ce point l'opinion exprimée par Emerson dans un discours tenu à Boston il y aura bientôt un an. Philosophe et poète, il a les deux sens cachés qui permettent à quelques âmes privilégiées de lire dans l'avenir. « On ne se rend pas bien compte, surtout à l'étranger, des nécessités qui ont dicté la conduite du gouvernement fédéral. On dit que notre succès est impossible. — Vous ne pouvez, nous dit-on, obliger huit millions

d'hommes à se soumettre contre leur gré à votre gouvernement. — C'est là un étrange argument dans la bouche d'un Européen, quand on pense à ce qu'a été l'Europe pendant les soixante dernières années, à ce qu'a été l'Italie jusqu'en 1859, quand on songe à la Pologne, à l'Irlande, à l'Inde! Mais admettons la vérité de cet aphorisme historique : le peuple triomphe toujours. Il faut remarquer que, dans les états du sud, les lois relatives à la propriété, les coutumes locales et l'esclavage donnent aujourd'hui au système social le caractère aristocratique et non le caractère démocratique. L'oligarchie de ces états a montré d'année en année des dispositions plus acerbes et plus agressives, jusqu'à ce que l'instinct de notre propre conservation nous ait forcés de lui faire la guerre. Et l'objet de cette guerre est précisément de détruire la mauvaise constitution de la société dans le sud, de détruire ce qui en empêche la reconstruction sur une base solide et rationnelle. Cela fait, de nouvelles affinités entreront en jeu. Les vieilles répulsions s'effaceront; la cause de la guerre supprimée, la nature et le commerce nous donneront, ayez-en la confiance, les moyens d'établir une paix durable. Alors cette race malheureuse et souffrante à laquelle la proclamation de M. Lincoln a rendu la vie perdra elle-même quelque chose de cette abjection qui pendant des âges est restée gravée sur ses traits de bronze, de cette langueur qui s'est exhalée dans les soupirs de sa plaintive musique. Cette race, naturellement bonne, docile, industrieuse, qui doit son malheur aux services mêmes qu'elle est si apte à rendre, pourra, dans un âge plus moral, non-seulement défendre son indépendance, mais encore prendre sa place dans une grande nation. »

Les amis de la liberté humaine peuvent à bon droit se féliciter des résultats politiques de la guerre civile des États-Unis, et auraient tort de s'exagérer les périls de l'avenir. La liberté guérira les maux causés par l'esclavage : une démocratie qui a su déployer tant d'énergie, de ressources, de patriotisme et d'intelligence ne laissera pas compromettre l'œuvre des deux dernières années, et prendra des garanties contre le retour des crises révolutionnaires. Les hostilités actuelles ne peuvent finir par de simples traités de paix : il faut qu'elles aboutissent à des actes qui consacrent d'une manière définitive la ruine de l'esclavage; mais que les états même aujourd'hui favorables à l'*institution servile* ne s'effraient pas d'un tel résultat, car la ruine de l'esclavage sera pour eux le commencement d'une vie nouvelle.

AUGUSTE LAUGEL.

UN

VOYAGE AUTOUR DU JAPON

SOUVENIRS ET RÉCITS.

IV.

LES ENVIRONS DE YOKOHAMA ET LA MER-INTÉRIEURE.

I.

Avant de quitter Yokohama, dernière station de mon voyage autour du Japon (1), il me restait à visiter Kanasava, bourgade de pêcheurs renommée par sa situation pittoresque, Kamakoura, la ville des temples, le *Daï-bouts*, colossale statue en bronze d'un bouddha, et Inosima, l'île sainte que la légende japonaise a peuplée de génies bienfaisans. — Kanasava, à 15 kilomètres de Yokohama, se trouve au sud de cette ville, sur les bords d'un petit havre, dont les eaux basses ne permettent pas l'approche des navires européens, mais qui abrite des centaines de bateaux de pêche; sur les cartes marines anglaises, ce havre a été désigné sous le nom de *Goldsborough inlet.* — Inosima est située à 15 kilomètres par le sud-ouest de Kanasava, dans la partie orientale de la grande baie formée par les presqu'îles d'Idsou et de Sagami. C'est une île de formation volcanique, que les marées, en la rattachant à la grande île de Nippon au moyen d'une étroite langue de terres basses et sablonneuses, ont, dans le cours des siècles, transformée en presqu'île. Vue à une faible distance du rivage, elle conserve cependant encore toutes les apparences d'une île. — La ville de Kamakoura, sur la presqu'île de Sa-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1863.

gami, est entre Kanasava et Inosima, à 22 kilomètres de Yokohama et à 7 d'Inosima. Quant au *Daï-bouts*, ce monument se rencontre dans le proche voisinage de Kamakoura, sur la route qui de cette ville conduit à Inosima.

La plupart des résidens de Yokohama avaient visité les différens endroits que je viens de nommer, et tous m'avaient parlé de cette excursion comme de la plus agréable et de la plus intéressante qui puisse être entreprise dans les environs de Yokohama. L'itinéraire en était en quelque sorte tracé d'avance : on m'avait conseillé de me rendre par mer à Kanasava, d'y passer la nuit, et le lendemain de monter de bonne heure à cheval pour visiter, dans le courant de la journée, Kamakoura, le *Daï-bouts* et Inosima. En me conformant à ces instructions, je devais avant la nuit être de retour à Kanasava, et pouvais, si le vent était favorable, revenir le même soir à Yokohama; en cas de vents contraires, il ne me resterait qu'à passer une seconde nuit dans l'auberge de Kanasava, et j'aurais alors, après avoir donné à ma monture un repos suffisant, la journée entière pour me rendre par voie de terre de Kanasava à Yokohama. Cette manière de faire la promenade d'Inosima est celle qu'adoptent la plupart des étrangers. Ils partent d'ordinaire quatre ou cinq ensemble, emportent des provisions de bouche, et forment avec leur suite, palefreniers, domestiques, bateliers et cuisiniers, une caravane assez nombreuse dont le passage cause toujours une certaine émotion parmi la population indigène. J'avais l'intention de suivre leur exemple, et je m'étais entendu avec plusieurs de mes amis pour voyager de compagnie; mais le temps ne nous avait point été propice : une première fois un coup de vent nous avait surpris dans la baie de Mississipi, qu'il faut traverser pour aborder à Kanasava, et nous avait forcés de rebrousser chemin; une autre fois une pluie battante nous avait retenus au logis au moment d'entreprendre le *tour d'Inosima*. Je dus à un coup du hasard de faire cette charmante excursion seul et dans des circonstances dont j'ai gardé le plus agréable souvenir.

Par une belle et fraîche soirée qui avait suivi une brûlante journée d'été, je traversais à cheval les vertes et vastes plaines qui s'étendent à l'ouest de Yokohama, entre la mer et une longue chaîne de hauteurs boisées. Les chemins étaient en bon état, et le *poney* que je montais, animal vigoureux et vif, comme on en voit beaucoup au Japon, me portait rapidement à travers la campagne. Devant moi courait mon *betto*, jeune homme de vingt ans, rasant le sol de ses pieds agiles et poussant de temps à autre un cri particulier destiné à éveiller l'attention du cheval, lorsqu'il s'agissait de franchir un petit ruisseau ou d'éviter de grosses pierres qui çà et là

jonchaient le milieu du chemin. Il s'était successivement dépouillé de presque tous ses habits, qu'il avait attachés derrière la selle du cheval, et il montrait à nu ses membres nerveux, secs, bien proportionnés et bizarrement tatoués. On voyage vite à cheval quand on n'a pas de compagnon : en peu de temps, j'eus traversé plusieurs vallons, gravi deux ou trois montées, et j'étais à une bonne distance de Yokohama, lorsque mon *betto* s'arrêta devant une *maison de thé* en s'informant si je ne voulais pas prendre un instant de repos. Je le vis haletant, baigné de sueur; il n'était pas difficile de comprendre qu'il était fatigué. Je mis pied à terre, et, m'asseyant sous la galerie ouverte (*verandah*) qui entourait la maisonnette, je demandai du thé et du tabac, qu'une vieille femme proprement vêtue s'empressa de m'apporter.

De l'endroit assez élevé où cette première course m'avait conduit, je voyais s'étendre autour de moi la campagne japonaise, si pittoresque, si luxuriante, d'un aspect si paisible, et si parfaitement belle que tous les paysages que j'ai pu voir s'effacent lorsque je veux les comparer à elle. A mes pieds s'ouvrait une large vallée flanquée de collines couvertes d'arbres magnifiques; un peu plus loin, d'autres collines s'échelonnaient de terrasse en terrasse, et finissaient par former à l'horizon l'imposante chaîne de Hankoni, au milieu de laquelle se détachait le pic de Fousiyama, sous la magique lumière du soleil couchant. De l'autre côté de la vallée, j'avais vue sur la mer : elle était calme comme un lac des montagnes, et ses longues vagues, empruntant au ciel du soir des reflets de pourpre et d'orangé, semblaient d'or et de feu. Dans cet endroit, une passe longue et resserrée pénètre assez avant dans les terres, et réunit à la mer un petit lac. De nombreuses embarcations de pêche le sillonnaient; sur les bords, j'apercevais un assez grand village.

Mon *betto*, amateur des beautés de la nature, comme tous ses compatriotes, se fit de lui-même mon cicerone. « Voici, en vérité, dit-il, le plus bel endroit qui soit aux environs de Yokohama! Vous pouvez voir Fousiyama et la mer, et là-bas, à vos pieds, ce village blanc baigné par les eaux du lac, c'est Kanasava; il appartient au vieux daïmio de Fossokawa. » Depuis longtemps, j'avais formé le projet de visiter ce village, et m'en voyant si près, je résolus aussitôt de m'y rendre; mais le jour touchait à sa fin, et si j'étais descendu jusqu'à Kanasava, je n'aurais pu rentrer à Yokohama qu'assez tard dans la nuit. Afin d'ôter tout motif d'inquiétude à mon hôte et de me promener tout à mon aise, je demandai au *betto* si, moyennant une récompense de 2 *itzibous* (5 francs), il voulait porter une lettre à Yokohama et me transmettre la réponse à Kanasava avant minuit. Il s'agissait d'une course de 25 kilom., et le *betto* venait de

fournir une traite assez longue; mais c'est un énergique aiguillon que l'appât de 2 *itzibous* pour un pauvre diable qui n'en gagne que 10 par mois, et la longueur de la route n'avait pas au reste de quoi effrayer un homme aussi rompu que lui aux marches forcées. Le *betto* accepta mon offre avec empressement, et aussitôt que je lui eus remis un billet à l'adresse de mon hôte, et où j'expliquais le motif de mon absence, en le priant de m'envoyer de l'argent et un *revolver*, je vis mon guide s'éloigner au pas de course. Je restai encore un peu de temps dans la maison de thé, puis, passant à mon bras la bride du cheval, je descendis à pied la colline où je m'étais arrêté. Je rencontrai plusieurs Japonais, qui, me voyant cheminer de la sorte, me regardèrent passer avec quelque étonnement; mais aucun d'eux ne manqua de me saluer avec cette respectueuse bienveillance qu'à cette époque même (1862) on avait encore l'habitude de témoigner aux *to-djins* (hommes de l'Occident).

Au pied de la colline, il y avait une vaste rizière que je traversai au trot, et bientôt j'entrai dans le village de Kanasava. Mon apparition causa une sorte d'émeute, bien qu'un assez grand nombre d'étrangers aient déjà visité cet endroit. Hommes et femmes accoururent sur le seuil des portes pour assister à mon passage, et une foule d'enfans se précipitèrent derrière moi, et m'escortèrent de leurs bruyantes et joyeuses clameurs jusqu'à l'auberge que le *betto* m'avait désignée comme la meilleure du pays. Je ne puis pas dire qu'on m'y ait accueilli à bras ouverts; bien au contraire mon arrivée causa un embarras visible à l'hôtesse, qui vint à ma rencontre et me pria en termes polis, mais très clairs, de chercher un gîte ailleurs, prétendant qu'elle n'avait aucune chambre de libre et qu'il lui était impossible de me loger, ni moi ni ma bête. Cette réception ne me surprit pas : je savais par expérience qu'il fallait en attribuer l'apparente rigueur non à la malveillance, mais à l'espèce de terreur qu'inspire un gouvernement soupçonneux, qui, là comme partout ailleurs, s'efforce d'empêcher tout commerce entre les étrangers et les indigènes. Aussi, ne me laissant point rebuter, je mis pied à terre, conduisis moi-même mon cheval à l'écurie, et m'installai ensuite dans la salle commune, située au rez-de-chaussée de l'hôtellerie, et où s'étaient réunis bon nombre de curieux inoffensifs, puis je demandai à boire et à manger; mais la maîtresse de la maison, accompagnée de plusieurs autres personnes, revint alors me prier très humblement de vouloir bien quitter l'auberge. Elle s'exposait à être punie, disait-elle, si elle consentait à recevoir un étranger sans la permission des autorités du village. Je lui répondis que mon cheval était trop fatigué pour me ramener sur-le-champ à Yokohama, que d'ailleurs la nuit était proche, et que je ne me souciais

pas de faire dans l'obscurité une aussi longue course pour rentrer à Yokohama. Je lui conseillai donc de prévenir les autorités et de faire appeler un *staban* ou *yakounine* (sergent de ville, officier), avec lequel je saurais bien m'entendre. Un homme fut expédié, et quelques minutes après, je le vis revenir, marchant à grands pas et accompagné de deux officiers à l'air grave et important. Ils m'abordèrent poliment; l'un d'eux tira un carnet de sa ceinture, et, prenant note de tout ce que je disais, il se mit à me demander mon nom, mon état, ma nationalité, d'où je venais et où j'allais. J'aurais pu laisser toutes ces questions sans réponse, puisque je n'étais point sorti des limites territoriales en dedans desquelles les étrangers ont le droit, d'après les traités, de circuler librement; mais discuter un point de droit avec un agent subalterne au service d'un des mille petits tyrans qui fourmillent au Japon ne m'aurait conduit à rien, et je subis de bonne grâce l'interminable interrogatoire de mon interlocuteur, qui agit en cette circonstance avec autant de solennité que si les plus graves intérêts eussent été en jeu. Lorsqu'il eut épuisé toutes ses questions, je lui en adressai de mon côté quelques-unes dont la solution me touchait davantage. Je lui demandai s'il était enfin permis à l'aubergiste de pourvoir à mes besoins, de me donner pour de l'argent un repas et une chambre, et d'avoir la conscience en repos sur les conséquences d'un acte si peu illégal. Le *staban* fit encore quelques difficultés. La cuisine japonaise ne convenait pas au goût des étrangers, il n'y avait point de lit dans les chambres, et je ne voudrais pas coucher sur des nattes. Il était de toutes façons plus convenable, selon lui, de m'en retourner d'où j'étais venu. La soirée était belle et calme. Il se chargeait de me procurer un canot qui me reconduirait sain et sauf à Yokohama, et en outre il s'engageait à m'y envoyer mon cheval dès le lendemain à la pointe du jour. Décidé à ne pas faire de concession à ce sujet, je menaçai de porter mes plaintes au gouverneur de Yokohama, si on cherchait à m'entraver dans ce que j'avais l'intention et le droit de faire. La discussion n'alla pas plus loin, et le *staban* et son acolyte se retirèrent pour aller faire leur rapport au magistrat du lieu. Je n'entendis plus parler d'eux, et je présume qu'il fut convenu dans le conseil d'état de Kanasava qu'il fallait me laisser en paix.

J'ai insisté un peu sur les détails de cette scène, parce qu'on en voit sans cesse de pareilles se renouveler au Japon, et qu'elle montre par certains côtés la nature de nos rapports avec la population japonaise. Cette population est placée sous la tutelle d'un gouvernement despotique, et n'ose faire un seul pas sans quêter l'agrément de ses maîtres. Ceux-ci, pour des raisons qui nous ont paru

mériter une étude spéciale (1), sont hostiles aux étrangers, et se plaisent à les représenter comme des êtres dangereux et barbares. Ils appréhendent par-dessus tout de voir diminuer le respect dont le bas peuple les entoure, en autorisant la libre circulation d'hommes qu'ils savent fort peu enclins à leur prodiguer des marques de déférence, et ils s'opposent, pour ce motif, de toutes leurs forces à l'établissement de relations intimes et amicales entre Japonais et Européens. Aussi, au-delà des murs de Yokohama et de Nagasacki, et souvent même dans l'intérieur de ces villes, où les étrangers ont plein droit de cité, un Européen ne peut guère aborder un Japonais sans voir bientôt apparaître à ses côtés l'inévitable *yakounine*, qu'il faut supporter comme intermédiaire dans les transactions les plus mesquines, et dont la tâche semble consister à rendre les relations aussi difficiles que possible. Les plaintes répétées de nos ministres n'ont rien changé à cela. On s'est contenté de leur répondre qu'on agissait ainsi par mesure de précaution et dans l'unique intérêt des étrangers, et puisqu'on rendait le gouvernement japonais responsable de leur sécurité, celui-ci n'excédait pas la limite de son droit en les entourant d'une surveillance qu'il jugeait nécessaire. Ce fâcheux état de choses ne cessera d'exister que lorsque le taïkoun aura enfin compris que ses nouveaux alliés sont aussi ses amis naturels, et qu'il doit s'efforcer de gagner leurs sympathies, afin de pouvoir les opposer efficacement aux prétentions du mikado et des daïmios, qui, pour des raisons plus ou moins spécieuses, accusent le gouvernement de Yédo d'avoir violé la constitution du Japon en concluant des traités avec les nations occidentales.

Ma craintive hôtesse de Kanasava, dès que sa responsabilité eut été mise à couvert par l'intervention d'un agent de l'autorité, changea de ton envers moi. Elle ordonna qu'on s'occupât de mon cheval, me conduisit dans une petite chambre bien propre, et me fit servir un repas à la japonaise, composé d'une soupe au poisson, de poissons bouillis et crus, de riz, de sucreries et de fruits, le tout arrosé, à mon choix, de *sakki* et de thé. La cuisine japonaise est très variée et tout à fait celle d'un peuple civilisé. J'insiste là-dessus, parce que j'ai remarqué que la question : *Que mange-t-on au Japon?* est une de celles qu'on m'a le plus souvent adressées. La réponse est bien simple : les Européens mangent là-bas ce qu'ils ont coutume de manger chez eux, c'est-à-dire du bœuf, du mouton, de la volaille, du gibier, du poisson, des légumes. La seule particularité d'un repas européen pris au Japon, c'est que le riz au *curry*, plat favori de tous les colons, y figure invariablement, qu'il s'agisse d'un dîner de

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1863.

cérémonie ou d'un repas ordinaire. Quant à la cuisine du pays proprement dite, elle a des traits essentiels qui la distinguent de la nôtre. D'abord la viande de boucherie y fait absolument défaut; le règne animal n'y est représenté que par la volaille et le poisson. Les pauvres gens ne consomment que du riz et des légumes; ils relèvent cette nourriture un peu fade en l'assaisonnant avec force raifort et piment. Parmi les gens plus aisés, on accompagne le riz de poisson cru et bouilli, d'œufs durs, de fruits, tels que pommes, poires, raisins, oranges, et de sucreries. Ce n'est que dans les grands galas que j'ai vu servir à table des soupes au poulet et des fricassées de volaille; mais chez les riches comme chez les pauvres le riz forme la base de l'alimentation, et tient lieu tout à la fois de pain et de viande. La boisson ordinaire et universelle est le thé. On boit aussi, mais par exception, du *sakki* (eau-de-vie de riz) et du vin doux d'Osaka, dont l'agréable saveur rappelle de loin celle du vin de Tokai; cependant l'occasion de prendre de ces boissons n'est pas rare, attendu que le Japonais, l'homme le plus sociable du monde, accepte très volontiers une invitation à dîner, et qu'il aime à rassembler des amis à sa table. Dans cette circonstance, le *sakki* chaud ou froid remplace le thé, surtout vers la fin du repas, quoiqu'on ne s'abstienne jamais de cette dernière boisson. En général, les Japonais, comme tous les habitans de l'extrême Orient d'ailleurs, Chinois, Indiens, Malais, Annamites, sont très sobres, et je n'en ai pas vu un seul se livrer à des excès de table jusqu'à en perdre la raison. Un bon cuisinier japonais possède aussi bien qu'un Vatel l'art de préparer des mets qui plaisent aux yeux, et même dans les classes infimes de la société on s'efforce de servir les repas d'une manière appétissante. La malpropreté y est à ce point inconnue que je n'ai jamais eu aucune plainte à faire ou à entendre à ce sujet. Aussi ce fut de fort bon appétit et sans la moindre répugnance que je fis honneur au repas qui me fut servi à l'auberge de Kanasava.

Le soleil s'était couché, la nuit paisible, belle et sereine, couvrait le lac et les collines environnantes, la mer et les montagnes que j'avais aperçues à l'horizon. Les nuits japonaises sont d'une grande beauté. L'atmosphère est d'une transparence tellement remarquable que les météorologistes qui ont visité le Japon y ont vu un phénomène tout particulier dont ils se sont efforcés de découvrir les causes. Les voyageurs, sans partager ces savantes préoccupations, sont unanimes à vanter le charme indicible qu'ils ont éprouvé sous le ciel étoilé de « l'empire du soleil naissant. »

J'avais pris place sous la *verandah*, et prêtant une oreille distraite à la conversation des hôtes de l'auberge, qui, groupés sur le

seuil de la maison, s'abandonnaient au passe-temps favori des Japonais, — fumer en buvant du thé, — je suivais du regard une pêche aux flambeaux qui avait lieu sur le lac, à une faible distance de l'endroit où je me trouvais. C'était un spectacle fantastique et dont l'image s'est fixée dans ma mémoire. Il y avait là cinq ou six bateaux, chacun monté par une demi-douzaine d'hommes; une dizaine d'entre eux étaient armés de torches qui brûlaient d'un feu rougeâtre et qui répandaient une épaisse fumée dont l'odeur résineuse arrivait jusqu'à moi. A cette lueur incertaine, réfléchie dans l'eau qui la brisait en la faisant miroiter sur ces courtes vagues ridées par une faible brise, je vis se mouvoir, silencieuses comme des ombres, des formes humaines qui se baissaient, se relevaient, et semblaient se livrer à un labeur étrange et mystérieux. De l'autre côté du lac, j'aperçus une maison dont le premier étage était illuminé par un grand nombre de lanternes. Bientôt je distinguai les sons perçans que les Japonais tirent du *sampsin* en frappant d'un morceau d'ivoire les cordes de soie de cette espèce de guitare et les notes plus douces produites par l'instrument appelé *khoto* (harpe à treize cordes). Des voix d'hommes et de femmes qui se mêlaient de temps en temps à cette musique complétaient le concert. On célébrait évidemment une fête dans cette maison, et, me fiant aux mœurs hospitalières des Japonais, je résolus de voir de plus près ce qui s'y passait.

La maîtresse de l'auberge ouvrit de grands yeux étonnés lorsque je lui demandai de me faire conduire à la maison éclairée, que je désignai du geste; pourtant elle ne s'opposa pas à mon dessein et appela un petit garçon qui, tel que la nature l'avait fait, sans vêtement aucun, sortit d'un coin de la chambre où il avait dormi sous une épaisse couverture. Il se frotta les yeux sans parvenir à en chasser le sommeil, passa sa petite robe qui, grande ouverte par devant et tombant jusqu'aux genoux, ne lui couvrait que le dos, prit la lanterne, et marcha devant moi d'un pas mal assuré et en suivant plutôt l'impulsion de ma main que l'accent de ma voix. C'était un véritable somnambule. En entrant dans la maison, où, dans une salle du rez-de-chaussée, quelques Japonais se tenaient accroupis autour d'un *brasero*, l'enfant se réveilla pour quelques instans, éteignit, en poussant un gros soupir, la lanterne qu'il portait à la main, et se laissa tomber dans un coin; il avait de nouveau fermé les yeux avant que j'eusse eu le temps de souhaiter le bonsoir à mes nouveaux hôtes. Ceux-ci parurent fort surpris d'abord et même inquiets de ma visite inattendue; mais, lorsque je leur eus expliqué que j'étais venu de l'autre côté du lac afin d'entendre de plus près la musique qui se faisait chez eux, ils se mirent à sou-

rire et me souhaitèrent la bienvenue; l'un d'eux, un domestique, se leva pour annoncer mon arrivée à ses maîtres; il revint presque aussitôt et me pria de le suivre. Je gravis un escalier étroit et roide et parvins ainsi au premier étage de la maison.

Dans une grande chambre éclairée par des lanternes en papier et quelques mauvaises chandelles, je vis une joyeuse compagnie de Japonais; elle se composait de quatre hommes, de leurs femmes, de deux enfans et de quatre chanteuses : ces dernières étaient placées dans un angle de la chambre, tandis qu'au milieu les autres se tenaient accroupis autour de plusieurs plateaux chargés des débris d'un repas. Les figures animées des convives, leurs yeux brillans et l'absence de tout embarras et de toute crainte en me voyant entrer, me firent comprendre que je les surprenais au milieu d'une de ces petites fêtes de famille si fréquentes chez les Japonais. Un homme d'un certain âge, probablement le chef de la maison, se leva et me souhaita fort poliment la bienvenue; les autres m'invitèrent par gestes à prendre place parmi eux : les femmes et les enfans me regardaient avec une curiosité naïve. Je tâchai d'expliquer l'objet de ma visite, et j'eus quelque peine à me faire entendre; mais j'en eus bien davantage encore pour saisir le sens de ce qu'on me répondit. Mes hôtes n'avaient jamais échangé une parole avec un Européen, et le langage qu'à Yokohama j'avais la prétention de donner pour du japonais ne semblait pas avoir droit de cité dans tout l'empire. En général, le japonais que parlent la plupart des étrangers diffère essentiellement de la langue pure et choisie des indigènes. Aussi ai-je remarqué souvent que, pour converser avec des marchands venus de l'intérieur, les commerçans de Yokohama se servaient de leurs domestiques comme interprètes. Cependant la difficulté que nous eûmes à échanger quelques phrases ne refroidit pas l'excellent accueil qui me fut fait, et que les Européens trouvent toujours au Japon lorsqu'il n'y a pas de motif particulier de les éviter ou de les craindre. On m'offrit du thé, du riz, des fruits, du *sakki*, et l'on s'amusa beaucoup de la maladresse que je mis à me servir des deux petits bâtons qui remplacent le couteau et la fourchette. Je restai plus d'une heure en compagnie de ces braves gens, et ils m'auraient retenu longtemps encore, si je n'avais prétexté la fatigue du voyage et la nécessité où j'étais de me lever de grand matin. Les hommes m'accompagnèrent jusqu'au seuil de la porte; l'un d'eux insista même pour me reconduire jusqu'à l'auberge où je devais passer la nuit, et il ne se retira qu'après m'y avoir vu entrer sain et sauf.

Les souvenirs que m'a laissés l'hospitalité japonaise n'étonneront aucun des Occidentaux qui ont vécu à Yokohama ou à Nagasacki, et

plusieurs d'entre eux y ont reçu un accueil semblable. Le peuple au Japon aime en effet les étrangers; il ne nie point leur supériorité, et semble instinctivement reconnaître en eux des libérateurs, destinés à briser le joug que fait peser sur lui l'aristocratie féodale. Les relations entre commerçans japonais et européens ont été généralement agréables, et n'ont eu d'autres inconvéniens que les péripéties communes à toute transaction commerciale. Nous avons rencontré la malveillance, l'opposition systématique seulement dans la classe noble, qui prévoit clairement, avec l'introduction de l'élément étranger, une révolution tout à l'avantage de la démocratie, et qui, en résistant de toutes ses forces au mouvement où elle se sent entraînée, reste, pour ainsi dire, dans le cas de légitime défense. Son opposition ne cessera définitivement que le jour où le parti libéral sera sorti victorieux de la lutte qui divise aujourd'hui l'empire en deux factions hostiles.

II.

Après quelques heures d'un bon sommeil sur les belles nattes qui composaient mon lit dans l'auberge de Kanasava, je fus réveillé à la pointe du jour par mon *betto*, qui, sans témoigner la moindre lassitude de la course supplémentaire de la veille, me remit le *revolver* et l'argent que je l'avais envoyé chercher à Yokohama. Je me levai aussitôt, et à la suite d'un déjeuner à la japonaise, composé de riz et de thé, je me mis en route par le beau chemin qui mène à Kamakoura. Le temps était magnifique. Donnant les rênes de mon cheval au *betto*, je traversai lentement à pied le joli village de Kanasava. Je passai devant un vieux temple entouré de figuiers des pagodes, dont les puissantes branches descendent jusqu'à terre et reprennent racine, formant ainsi un véritable édifice de verdure. Après avoir franchi la colline sur laquelle est bâti le palais du prince de Kanasava et traversé un village dont les maisons bordent un ruisseau qui va se jeter à peu de distance dans la mer, je débouchai au milieu d'une grande plaine, terminée par une longue ligne de hauteurs boisées. A l'entrée de la plaine se trouve un cimetière; un convoi funèbre qui s'y rendait défila devant moi; en tête, deux prêtres récitaient des prières; puis venait le cercueil, en forme de boîte carrée, et porté sur un brancard par quatre hommes; derrière, suivaient les parens et les amis du défunt, tous habillés de blanc, couleur du deuil en Japon comme en Chine. Le cérémonial des enterremens tel qu'il est observé par certaines sectes bouddhistes et sintistes est simple et touchant. Le cercueil, orné de fleurs, est porté au temple et placé devant l'autel. Les prêtres récitent des

prières et entonnent des chants funèbres; puis à un moment donné un des assistans sort du temple et rend la liberté à un pigeon blanc qu'il avait tenu enfermé dans une petite cage. Cet acte symbolique terminé, tout le monde quitte l'église. Le cercueil est placé sur un brancard et porté au cimetière. Il est d'usage de marcher alors à grands pas, sans parler ni pleurer. Ces convois blancs, passant vite et en silence, ont quelque chose de singulièrement lugubre et laissent dans l'âme une vive impression de tristesse et de douleur. Je dois remarquer cependant qu'en général les Japonais entourent la mort de moins de regrets que ne le font les peuples chrétiens.

Sur le haut des collines, à l'extrémité de la plaine, je m'arrêtai quelques instans dans une *maison de thé*, où je fus servi par une vieille bonne femme qui me vendit et m'expliqua le plan de la cité sainte de Kamakoura. Les *maisons de thé* sont, comme je l'ai déjà fait observer, extrêmement nombreuses dans toutes les parties du Japon. Le choix des sites où on les construit d'ordinaire caractérise bien un goût généralement répandu chez les Japonais : le sentiment des beautés de la nature. Chez aucun autre peuple, je ne l'ai vu développé à ce point. Dans tous les lieux accessibles d'où l'œil peut embrasser un paysage attrayant, une *maison de thé* invite les passans à s'arrêter pour jouir un instant du spectacle qui se déploie devant eux. Sur les routes fréquentées, l'établissement devient une grande auberge où une vingtaine de jeunes filles alertes font le service des nombreux voyageurs. Dans les lieux plus écartés, c'est tout simplement une maison en miniature, bâtie en bois et en papier et couverte d'un toit en chaume; une famille, composée du père, de la mère et d'une nichée d'enfans, gagne là sa vie, Dieu sait comment. Jusque dans les endroits qui paraissent tout à fait abandonnés, et où les caprices de la fantaisie conduisent le promeneur par des sentiers couverts d'une herbe épaisse qui semble n'être jamais foulée, sur le bord des ruisseaux, près des lacs et des cascades que l'on rencontre fréquemment, sont disposés de gracieux bosquets, quelquefois vides, mais le plus souvent habités par une vieille femme qui a établi sur un banc son modeste ménage ambulant : quelques tasses, des théières et un *chibats* ou *brasero*. Pour un *szeni*, c'est-à-dire pour la centième partie d'une pièce de monnaie qui ne vaut pas quatre sous, le voyageur japonais reçoit en échange une tasse de thé et une petite coupe de riz; il ne s'éloigne pas avant d'avoir fumé quelques pipes pendant qu'il jouit silencieusement du spectacle qu'il a sous les yeux.

En descendant des collines au sommet desquelles je m'étais reposé, on traverse une nouvelle plaine dont les beaux arbres, les champs bien cultivés, les nombreux villages, les fermes et les tem-

ples forment un tableau d'une grande richesse et d'une agréable variété. Au bout de cette plaine se trouve la ville de Kamakoura, célèbre dans les anciennes annales du Japon. Au XIIe siècle, elle servait de résidence à Yoritomo, général fameux par ses exploits et son ambition, et qui contribua beaucoup à faire passer le gouvernement du pays des mains du mikado entre celles des chiogouns ou taïkouns. A la suite d'une grande bataille livrée dans le voisinage de Kamakoura, cette ville fut presque entièrement détruite; cependant elle a conservé de magnifiques vestiges de son antique splendeur. Les rues y sont aussi larges que les plus belles de Yédo; les ponts, construits en pierre, ont résisté au temps et à l'abandon; le vaste parc qui environne les temples est le plus beau que j'aie vu au Japon. Une longue allée, bordée de chaque côté par un double rang d'arbres centenaires, conduit jusqu'à l'entrée du bocage sacré. Avant d'y pénétrer, le pèlerin passe sous plusieurs portails en granit qui, dans leur simplicité nue, sont d'une beauté imposante. Un fossé large et profond protége les approches du parc; sur l'eau qui l'alimente s'étalent les feuilles et les fleurs du lotus et du nénufar. On passe ce fossé sur deux ponts, l'un en pierre de taille, l'autre en bois verni de couleur rouge. Au-delà des ponts une place vide, de médiocre étendue, précède un vaste édifice défendu par des portes massives couvertes de plaques en cuivre : c'est la principale entrée du parc. Une douzaine de moines, ayant cet air stupide et insolent que donne un pouvoir incontesté et immérité, y montent la garde et examinent ceux qui entrent ou qui sortent. De cet endroit on embrasse d'un coup d'œil les principaux édifices du monastère de Kamakoura : à droite et à gauche s'élèvent deux temples antiques; en face, un magnifique escalier en pierre mène à une plate-forme qui sert d'assise à trois autres temples; celui du milieu, le plus grand et le plus beau, est la sainte et vénérée *mia* de Kamakoura. Le parc renferme encore beaucoup d'autres édifices de ce genre, bien bâtis, richement ornés et parfaitement entretenus, une belle pagode et plusieurs corps de logis qui servent d'habitations aux moines et aux nonnes de la communauté.

Il ne me fut pas permis de visiter l'intérieur de ces divers édifices. A peine avais-je mis le pied sous la porte d'entrée du parc qu'il se fit dans toute l'enceinte un mouvement extraordinaire; on s'empressa de fermer, à l'aide de contrevents en bois, non-seulement les temples, mais aussi les habitations des prêtres et des prêtresses de la *mia*. On me donna plusieurs raisons de cette mesure tout à fait inusitée : les uns me dirent que le couvent renfermait des femmes adultères de haute naissance, qu'elles y expiaient leur faute, et que la vue des hommes leur était interdite; d'autres, dont

l'explication plus simple est bien plus probable, me firent entendre que les moines de Kamakoura ne voulaient pas admettre dans l'enceinte sacrée les barbares chrétiens, daus la crainte que leur présence ne portât atteinte à la sainteté du lieu et ne diminuât le respect qu'avait pour cet édifice le peuple japonais. Je ne puis passer sous silence un monument unique que contient le parc de Kamakoura : c'est une large pierre, haute d'environ trois pieds, et sur laquelle la nature a grossièrement sculpté les parties sexuelles de la femme; elle est entourée d'une enceinte en bois et se dresse à l'ombre d'un vieil arbre. Cette idole étrange, qui est tenue en grande vénération par tout l'empire, porte le nom d'*Omanko-sama*. De toutes parts on y vient en pèlerinage, et on y dépose de pieuses offrandes. Les femmes stériles surtout y vont demander la fin d'une infirmité qui est regardée en quelque sorte comme honteuse; les nouveaux mariés, les jeunes filles et même les enfans y font aussi leurs prières. L'arbre qui encadre de ses branches l'*Omanko-sama* est couvert d'*ex-voto*. On m'a assuré qu'il n'existe dans aucune autre partie du Japon de monument semblable.

Après une longue promenade dans le parc de Kamakoura, je retournai à l'hôtellerie, où le *betto* m'attendait avec mon cheval. Le long du chemin, un grand nombre d'enfans s'attroupèrent autour de moi et me suivirent avec des rires joyeux et en criant : *To-djin! to-djin!* Cette foule turbulente était cependant inoffensive, et toutes les fois que je me retournais, elle se dispersait en tous sens, me laissant libre de mes mouvemens et m'amusant autant que je l'amusais. On a évidemment tort de se plaindre, comme on l'a fait souvent, de la curiosité dont les étrangers sont l'objet au Japon : cette curiosité sans doute est souvent gênante, quelquefois indiscrète, mais elle n'est certes pas plus grande que celle dont le public des grandes cités européennes a entouré les ambassadeurs japonais.

A l'auberge, je trouvai l'inévitable *yakounine;* il ne montra pas moins d'empressement que son collègue de Kanasava à s'informer de beaucoup de choses qui me concernaient, et qui, selon moi, ne l'intéressaient en aucune façon; mais la charmante promenade que je venais de faire, la beauté des paysages que j'avais vus, la douceur de la température, tout enfin, jusqu'aux clameurs joyeuses des enfans, m'avait mis de fort bonne humeur, et j'accueillis le *yakounine* de manière à me rendre tout à fait populaire à Kamakoura. Il y a peu de gens aussi faciles à égayer que les Japonais : toute plaisanterie, bonne ou mauvaise, provoque leurs éclats de rire, et, semblables aux enfans, lorsqu'ils ont commencé de rire, ils continuent sans raison. Ma conversation avec le *yakounine* de Kamakoura eut lieu

dans la grande salle de la maison de thé, devant une assemblée nombreuse. Elle ne put être fort logiquement conduite, puisque j'entendais à peine ce qu'on me disait, et que je pouvais difficilement me faire comprendre; mais eussé-je eu l'*humour* de Falstaff, je n'aurais pas mis mon auditoire en plus joyeuse disposition que je le fis en répondant sans trop de malice aux questions du *yakounine* tout ce qui me passait par la tête. Je pus en partant lire sur tous les visages la plus franche bienveillance, et déjà j'étais à cheval et loin des hôtes de la maison de thé, que leurs éclats de rire retentissaient encore à mes oreilles.

Au-delà de Kamakoura s'étend une plaine bordée à droite par une rangée de collines. Le long de ces collines sont éparpillés des villages et des fermes au-dessus desquels s'élèvent plusieurs temples renommés. Le plus remarquable porte le nom de Quanon-hatsedera-kaïkoso; il renferme une statue colossale de la déesse Quanon-sama, placée derrière l'autel principal, au fond d'un obscur sanctuaire. Deux lanternes en papier, suspendues, à vingt-cinq pieds de haut, devant la figure de la déesse, éclairent ce lieu, d'un aspect singulièrement mystérieux. Dans le voisinage de ce temple se trouve, au milieu d'un petit jardin, et entouré d'arbres, le *Daï-bouts* de Kamakoura, l'idole la plus intéressante que les étrangers puissent voir au Japon. C'est une statue en bronze haute de cinquante pieds et représentant Bouddha; la base n'a pas moins de cent vingt pieds de circonférence, et tout l'ensemble de cette figure gigantesque est d'une symétrie parfaite. L'intérieur même de la statue forme une espèce d'oratoire qui a trente pieds de long sur vingt de large. Autour de l'idole, on a disposé de larges plaques de cuivre sur lesquelles on a gravé avec une rare perfection quelques passages des livres sacrés du Japon. Après avoir admiré le *Daï-bouts* et acheté son image, qui, au dire du gardien du temple, devait me guérir de plusieurs maladies et me préserver de certaines autres, je me rendis au grand trot à Inosima, située à cinq ou six kilomètres du *Daï-bouts*. Le chemin suit le rivage de la mer à travers une plaine sablonneuse, et n'a rien de particulier.

Inosima est une île volcanique, d'environ 2 kilomètres de circonférence et exhaussée de trois cents pieds au-dessus du niveau de la plage, à laquelle elle se rattache, comme il a été dit, par une étroite lagune. Elle a une population fort mêlée, qui se compose de quelques familles de pêcheurs et d'un nombre considérable d'aubergistes, de marchands de curiosités, de moines et de voyageurs. Les pêcheurs sont disséminés le long du rivage, les aubergistes et les marchands se sont établis dans la petite ville qui sert de chef-lieu, et les moines habitent les nombreux couvens et temples qui cou-

vrent la plus grande partie de l'île, notamment les hauteurs. Parmi ces temples, qui sont tous en grande vénération, et où l'on se rend en pèlerinage des provinces les plus éloignées du Japon, les plus remarquables sont consacrés aux déesses Benten-sama et Quanon-sama; ils sont l'un et l'autre entourés de bosquets et de maisons de thé dont l'entretien ne laisse rien à désirer.

Il était midi lorsque je descendis de cheval devant la principale hôtellerie d'Inosima. Un jeune homme s'offrit à me servir de guide, et, comme je voulais retourner le même soir à Kanasava, je partis aussitôt avec lui pour faire l'ascension de l'île et visiter en passant les plus curieux édifices. La ville, que je traversai, est construite sur le flanc escarpé de la montagne. Dans la plupart des maisons, on vendait des coquillages, des poissons volans séchés, des coraux, et autres produits de la mer; tout cela ressemblait à autant de jouets d'enfans, se donnait à bas prix, et ne valait pas grand'chose. Les pèlerins, à ce que m'apprit le guide, avaient l'habitude d'acheter ces bagatelles, pour les suspendre dans leurs maisons en guise de talismans contre l'influence des mauvais esprits. Au sommet du rocher, à l'endroit d'où l'on jouit d'un magnifique panorama, je ne pouvais manquer de trouver une maison de thé; il y en avait une en effet, et à la porte on avait dressé sur un tréteau une longue-vue de fabrique indigène, et à l'aide de laquelle je distinguai la jolie île d'Oo-sima et le cap d'Idsou, où est située la ville de Simoda, célèbre dans l'histoire de nos premières relations commerciales et politiques avec le Japon (1). Non loin de la maison de thé s'élèvent les temples de Quanon-sama et de Benten-sama. Je les visitai à la hâte, et ils ne me paraissent guère mériter l'attention du voyageur, surtout lorsqu'on connaît déjà le temple de Quanon-sama à Yédo (2), le modèle en quelque sorte de tous les édifices consacrés à la même déesse. Je remarquai pourtant un trophée en manière d'*ex-voto* et d'une nature singulière : à la porte de l'un des temples, on avait suspendu par milliers des sandales en paille de toute dimension. C'est une offrande à l'adresse d'une divinité dont le nom m'échappe, et dont les pèlerains japonais avaient voulu s'assurer la protection durant leur voyage.

Après avoir quitté le sommet de la montagne, je pénétrai dans une grotte creusée fort avant dans le rocher, et que la superstition populaire désigne comme la demeure d'un grand nombre de divinités. Cette grotte, étroite et basse, a presque trois quarts de kilo-

(1) C'est à Simoda que M. Townsend Harris, le ministre des États-Unis, et M. Henry Heusken, son secrétaire, vinrent résider après la conclusion du premier traité entre le Japon et l'Amérique.

(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

mètre de long; elle est garnie d'idoles, et à certaines époques de l'année on y célèbre des fêtes qui tiennent une place importante dans le calendrier japonais. Au milieu à peu près, dans un enfoncement humide, obscur et malsain, j'aperçus, accroupi sur une litière de paille à moitié pourrie, un moine. Il se réchauffait au feu d'un *brasero* sur lequel bouillait une théière; il fumait, et par terre, à côté de lui, on voyait une de ces boîtes en bois verni, taillées en forme de tirelire, que les bonzes frappent à temps égaux en récitant leurs prières. Une lanterne en papier, accrochée à la muraille, éclairait cette scène. J'allais m'apitoyer sur le sort d'un homme que ses croyances religieuses condamnaient à vivre dans ce lieu infect; mais j'appris qu'il habitait une jolie maison en plein air sur le plateau d'Inosima, et qu'il ne passait tous les ans qu'un nombre de jours très limités dans son affreuse cellule. J'aurais été en effet bien surpris qu'il en fût autrement, car, d'après ce que j'ai vu, je ne crois pas qu'il soit aisé de découvrir au Japon une seule victime du fanatisme religieux. Sous ce rapport, les Japonais ressemblent beaucoup à leurs voisins et anciens maîtres les Chinois : superstitieux en théorie, ils se montrent dans la pratique plus affranchis de préjugés religieux que les nations les plus raisonneuses de l'Occident.

La lumière du jour me surprit agréablement, lorsque je sortis de la grotte. Une trentaine d'hommes et de petits garçons complétement nus guettaient mon retour pour m'inviter à mettre leur adresse de plongeur à l'épreuve. Je jetai quelques *tempos* (monnaie de billon qui vaut quatre sous environ) dans un trou assez profond, à proximité de la grotte et en communication avec la mer. Les plongeurs restèrent trente ou quarante secondes sous l'eau, et ne reparurent pas une seule fois à la surface sans avoir retrouvé la pièce qu'ils avaient été chercher. Ils nageaient avec une aisance merveilleuse, et me rappelaient les fameux plongeurs d'Aden et de Ceylan, qui sont capables, dit-on, de nager plusieurs heures sans ressentir beaucoup de fatigue. Les plongeurs d'Inosima forment une sorte d'association placée sous la direction d'un ancien. Lorsqu'ils n'ont pas occasion de pratiquer leur exercice favori, ils se livrent à un genre de pêche assez pénible : armés d'un couteau, ils descendent au fond de la mer, et en arrachent des coraux et des coquillages qu'ils vendent aux marchands de la ville. Ce sont des hommes robustes et bien bâtis, mais d'une figure passablement laide, et qui m'ont semblé plus sauvages que le reste de leurs compatriotes.

Je repris pour m'en retourner le chemin que j'avais déjà suivi, et au bout d'une heure et demie j'étais à Kanasava. Là je trouvai le

consul hollandais, mon hôte de Yokohama, qui était venu en bateau à ma rencontre. Il me dit qu'à Yokohama on avait répandu le bruit que quatre cents *lonines* allaient nuitamment attaquer la ville et massacrer les étrangers. Sans attribuer beaucoup de croyance à ce conte invraisemblable, il avait cependant voulu m'éviter les risques d'une longue excursion à travers un pays accidenté, et me proposait de revenir avec lui par mer à Yokohama. Je m'empressai d'accepter cette offre aimable, et, après avoir remis mon cheval au *betto*, qui pendant vingt heures n'avait guère fait autre chose que marcher et courir, je montai sur l'embarcation, et je fus transporté en trois heures, à travers les baies de Mississipi et de Yokohama, à Bentendori-no-hattoban, le débarcadère du consulat hollandais à Yokohama.

III.

C'est un triste moment que celui des adieux, et bien qu'on acquière en voyageant l'habitude de bien des séparations, la douleur qu'on en éprouve, pour être moins vive en apparence, n'en est que plus profonde. En s'éloignant une première fois de ses amis, en leur disant au revoir, on s'imagine les retrouver tôt ou tard tels qu'on les a quittés, et l'on goûte même par avance, dès le jour du départ, la joie que l'on rêve pour le moment du retour. Plus tard l'expérience amène la désillusion et justifie ce mot amer : « Les absens ont tort. » En prenant forcément l'habitude de ne plus voir ses amis, on s'accoutume insensiblement aussi à ne plus penser à eux; au bout de quelques mois déjà, leur souvenir ne se présente plus que de loin en loin; de nouvelles affections succèdent aux anciennes, et en remplaçant ses vieux amis par d'autres, on comprend qu'on soit remplacé dans leur cœur par de nouvelles amitiés. « Nature le veut par faveur de l'inconstance humaine. » En disant adieu à ses amis pour longtemps, on doit craindre de leur dire adieu pour toujours.

Après un séjour de près de quatre ans dans les diverses contrées de l'extrême Orient, je me vis obligé de retourner en Europe. Le *Saint-Louis*, ce même navire qui m'avait conduit de Nagasacki aux établissemens russes de la Mandchourie, puis à Hakodadé et à Yokohama, devait, au mois de septembre 1862, me transporter à Shanghaï en me faisant passer par la *Souvo-nada* ou mer intérieure du Japon, et me permettre ainsi de compléter mon voyage autour de cet empire. Mes amis européens continuèrent jusqu'au dernier moment à m'entourer de cordiales attentions, à me témoigner cette franche bienveillance que tous les voyageurs ont obtenue d'eux, et qui fait le charme de ces petites communautés étrangères reléguées

aux dernières limites du monde civilisé. Quant à mes amis japonais, ils semblaient tenir aussi à ce que j'emportasse d'eux un affectueux souvenir : dès qu'ils connurent mon prochain départ de Yokohama, ils vinrent en grand nombre prendre congé de moi; plusieurs d'entre eux, selon la coutume du pays, m'apportaient de petits cadeaux, tels que des éventails, des tasses à thé, des coupes en bois verni; tous, en me quittant, prononçaient quelques formules d'adieu consacrées par l'usage et empreintes de cette grâce particulière, facile et naturelle, qui rend si agréables les relations sociales avec les Japonais. « Nous sommes affligés de vous voir partir, disaient-ils. Nous vous remercions de nous avoir connus. Nous vous prions de nous garder un souvenir amical, et nous espérons vous revoir bientôt. *Seianara maté tadaïma.* »

Le jour de mon départ, M. de Graeff van Polsbroeck, mon excellent hôte, réunit la plupart des Européens et des Américains que j'avais plus particulièrement connus à Yokohama, et le soir nous montâmes tous dans un grand bateau illuminé par des lanternes de couleur, et qui allait me conduire à bord. La nuit était belle; les eaux calmes de la baie reflétaient un ciel magnifiquement étoilé. Lorsque nous nous approchâmes du *Saint-Louis*, l'un de nous entonna la vieille chanson écossaise, si populaire à l'étranger : *Auld lang syne;* nous continuâmes tous en chœur, et ce fut ainsi que nous arrivâmes à l'échelle du navire :

And here's a hand my trusty fere,
And gi'es a hando' thine,
And we'll take a cup o'kindness yet
For auld lang syne.

Mes amis montèrent avec moi sur le pont; là, je leur serrai la main une dernière fois, et leur dis à tout hasard : Au revoir! Bientôt après je les vis s'éloigner sur le bateau qui m'avait conduit à bord.

Le *Saint-Louis* était plein de passagers qui se rendaient à Shanghaï, et toutes les bonnes places avaient été retenues longtemps à l'avance. Je trouvai cependant un canapé vide; je m'y jetai tout habillé, et malgré le bruit des conversations je m'endormis profondément. Vers le matin, je m'éveillai; une chaleur lourde et désagréable régnait dans la cabine. Je montai sur le pont. La cloche d'un des navires de guerre en rade de Yokohama sonna quatre heures; les matelots firent entendre leur cri accoutumé : *all is well;* puis tout rentra dans le silence. Aux premières lueurs du jour, le *Saint-Louis* parut s'éveiller; on chauffa la machine et on fit les préparatifs du départ. Bientôt j'entendis le chant particulier aux matelots lorsqu'ils lèvent l'ancre, et à cinq heures nous quittâmes le port.

Les bateaux à vapeur qui se rendent de Yokohama à Nagasacki et de là à Shang-haï peuvent passer par le détroit de Van-Diémen au sud de l'île de Kiou-siou, ou par la Mer-Intérieure (*Souvo-nada*) qui sépare la grande île de Nippon des îles de Sikok et de Kiou-siou. C'est cette dernière route que choisit le *Saint-Louis;* mais quelques mots sur la première, que j'avais prise en 1859, lorsque j'allai de Yokohama à Nagasacki, ne seront pas, je le crois, sans intérêt.

Le détroit de Van-Diémen a trente milles de long sur une largeur moyenne de vingt milles. Le passage présente peu de difficulté, même aux bâtimens à voile, quand on le suit de l'est à l'ouest, car le navire est porté alors vers la sortie du détroit par un courant qui a une vitesse de deux milles à l'heure. Ce courant est probablement le même que celui qui, dérivé du grand courant équatorial, remonte au nord, le long de la côte orientale de Formose, rentre dans l'Océan-Pacifique par le nord de l'archipel de Lou-tchou, et va se confondre avec le courant du Kamtchatka, au nord du Japon. Si le détroit de Van-Diémen n'est pas renommé par sa beauté, c'est qu'il n'est pas connu : la mer, couverte de jonques et d'embarcations de pêche, baigne des plaines cultivées, des collines boisées, de hautes montagnes aux formes hardies et grandioses; le ciel, chargé de ces immenses nuages d'un éclat extraordinaire qui sont dus au voisinage des volcans en activité, imprime à tout cet ensemble pittoresque un caractère de beauté singulière. La plus remarquable des montagnes est le pic de Horner, à l'entrée occidentale du détroit; de forme triangulaire et tronquée au sommet suivant un plan parallèle à la base, elle est d'une régularité telle qu'on la croirait l'œuvre des hommes, si l'imposante grandeur de ses proportions ne forçait de l'attribuer à la nature. Le pic Horner forme la pointe sud-ouest de l'île de Kiou-siou. A vingt et un milles au sud, deux volcans, dont une fumée épaisse cache les sommets pendant la plus grande partie de l'année, s'élèvent sur une même ligne, séparés l'un de l'autre par une distance de quinze milles. L'un, situé dans l'île de Kouro-sima, a 2,132 pieds de hauteur; l'autre, dans l'île d'Ivoga-sima, atteint à 2,345 pieds. Entre ces deux îles et plus au sud se dressent trois énormes rochers, hauts de 2 à 300 pieds, et dont l'aspect désolé se marie admirablement avec le caractère sombre de cette partie du paysage.

Lorsqu'on a dépassé le pic Horner (en venant de Nagasacki pour se rendre à Yokohama), on voit s'ouvrir au nord une baie profonde de trente milles, large de dix milles, et au fond de laquelle se trouve la ville de Kago-sima, l'un des plus considérables entrepôts du commerce de l'île de Kiou-siou. On sort du détroit de Van-Diémen en doublant

le cap Tchitchatchef, la pointe la plus méridionale du Japon; ensuite on navigue au sud des îles de Sikok et de Nipon, et après avoir parcouru une distance de 600 milles, on entre dans le golfe de Yédo. Cette route par le détroit de Van-Diémen se fait d'ordinaire, en bateau à vapeur, dans l'espace de quatre ou six jours; la distance entre les deux ports est de 800 milles.

Le *Saint-Louis*, en partance pour Shang-haï, *via* Nagasacki, quitta Yokohama le 3 septembre 1862. Le vent, d'abord favorable, avait permis de sortir rapidement du golfe de Yédo; en pleine mer, il devint contraire, et il fallut plus de trois jours pour atteindre le canal de Kino, qui conduit, entre les îles de Nippon et de Sikok, dans la Mer-Intérieure. Ce détroit, long de 80 milles, est très large à l'embouchure. Vers le milieu, il est coupé en deux bras par l'île d'Avasi-sima; le bras oriental, par lequel passent les navires, mesure à l'entrée 5 milles de large seulement. Avasi-sima, qui a 30 milles de long sur 10 de large, appartient au prince d'Ava, un des dix-huit pairs ou grands daïmios du Japon. Ce prince entretient sur l'île une forte garnison, en partie chargée de la garde des portes de la Mer-Intérieure.

A l'extrémité nord du détroit de Kino, la côte de Nippon s'incline brusquement vers l'ouest et forme un angle au sommet duquel on voit apparaître Osakka, la plus opulente ville de commerce de l'empire. D'après les traités, cette ville devait être ouverte le 1er janvier 1863 aux étrangers, qui n'auraient pas manqué de s'y installer, si la promesse s'était réalisée; mais la diplomatie japonaise, en obtenant l'ajournement de l'ouverture de Yédo, réussit également à faire retarder l'ouverture d'Osakka. Dans un temps prochain cependant, cette ville cessera de nous être interdite : on connaît trop l'importance, les richesses d'Osakka, l'esprit entreprenant et libéral des habitans, les seuls négocians du Japon, à ce qu'on assure, qui, dans leurs rapports avec l'aristocratie, aient su conquérir une certaine indépendance, et pour tous ces motifs on insistera avec fermeté sur l'exécution d'une des plus importantes clauses des traités de 1859. On n'a pu jusqu'à présent obtenir sur Osakka que des renseignemens assez vagues. Cette ville est le plus beau fleuron du domaine du taïkoun, de l'empereur temporel, comme on persiste en Europe à désigner le lieutenant du mikado. Il la fait administrer par un *o-boungo* ou gouverneur; Osakka, bâtie dans une plaine fertile, à quatre milles au-dessus de l'embouchure du fleuve Jodo-kava et sur le *to-kaïdo*, la grande voie qui traverse l'empire depuis Nagasacki jusqu'à Hakodadé, est éloignée d'environ 50 kilomètres de Kioto ou Miako, capitale du Japon et résidence du mikado. D'après un plan japonais que j'ai eu sous les yeux, elle aurait une circonfé-

rence de 16 kilomètres. Le nombre des habitans s'élève, au dire des indigènes, à un million. Le Jodo-kava, qui la traverse en se divisant en plusieurs bras, n'est navigable que pour des bâtimens d'un faible tonnage. Une ville voisine, Hiogo, sert de port maritime à Osakka : c'est là que les jonques débarquent leurs marchandises, qui sont transportées à leur destination par voie de terre ou sur de petits chalands. Les rues d'Osakka sont larges, tirées au cordeau et coupées à angle droit; les habitations des marchands y dépassent en dimensions, en luxe, en commodités, celles des autres bourgeois japonais; ceux-là ont su s'affranchir jusqu'à un certain point de la tyrannie des règlemens somptuaires, dont l'observance est partout rigoureusement exigée. Osakka possède un magnifique château, résidence des anciens *chiogouns* (1), un vaste théâtre, beaucoup de temples, et, comme Yédo, une quantité innombrable de *maisons de thé* et de lieux de plaisir.

Non-seulement Osakka est la principale ville de commerce du Japon, mais on peut même la compter parmi les grandes cités marchandes du monde. Elle a des relations fort étendues, et on assure que la plupart des marchands japonais établis à Yokohama ne sont que les agens des maisons d'Osakka. Les artisans et artistes partagent avec ceux de Kioto le renom d'être les meilleurs et les plus habiles du pays : ils fabriquent des meubles et ustensiles en bois verni, ils sculptent l'ivoire, le bois, la pierre; ils coulent le bronze et travaillent avec beaucoup d'imagination et d'adresse l'or, l'argent et les autres métaux précieux. Ils excellent surtout à fabriquer les armes blanches et à tisser les plus riches étoffes de soie (2). A Osakka est l'entrepôt des thés japonais, à Kioto celui des soies gréges. Toutefois il est probable qu'après l'établissement des étrangers on y fera d'importantes affaires en soie.

Hiogo, le port d'Osakka, devait également être ouvert le 1er janvier 1863; il ne le sera qu'après la franchise d'Osakka. C'est déjà une ville florissante, qui compte environ 150,000 habitans; le port peut abriter les plus grands navires, et au point de vue de nos relations commerciales il sera probablement un jour à Osakka, mais sur une plus vaste échelle, ce que Yokohama est aujourd'hui à Yédo, à savoir l'entrepôt des marchandises expédiées d'Europe et d'Amérique.

(1) Hiéas, le fondateur de la dynastie des taïkouns ou chiogouns actuels, vint s'établir à Yédo. Plusieurs de ses prédécesseurs avaient résidé à Osakka, notamment le fils de Taïko-sama, Fidé-Jori, victime de l'ambition d'Hiéas, son tuteur, qui l'assassina.

(2) Les plus belles porcelaines japonaises sont fabriquées dans les provinces de Fisen et d'Oudri. Celles de Fisen apparaissent sur le marché de Nagasacki; celles d'Oudri sont transportées à Yédo et à Osakka.

La côte orientale d'Avasi-sima, qui se développe devant Osakka et Hiogo, forme avec la côte de Nippon un triangle de 200 kilomètres de circonférence, et qui enferme un des plus beaux lacs du monde. Nous y entrâmes au moment où le soleil descendait dans la mer, embrasant les hautes montagnes qui apparaissaient à l'horizon, dorant les champs et les prés, rougissant les flots, et enveloppant le paysage entier d'un glorieux manteau de pourpre et d'or. La mer était calme et l'air d'une transparence extraordinaire. Sur la côte de Nippon, j'aperçus plusieurs palais de *daïmios*, reconnaissables aux grandes murailles blanches qui les environnent. Sur la côte de l'île admirablement boisée d'Avasi-sima, je distinguai des forts bien entretenus, des villes et des villages, des temples et des fermes. Nous laissâmes derrière nous un grand nombre de jonques à la lourde mâture et de barques à la poupe effilée et bardée de lames de cuivre; leurs grandes voiles carrées étaient détendues, et à l'ombre reposaient des hommes à moitié nus, à la peau basanée, attendant la venue de la nuit pour se livrer à la pêche aux flambeaux, très commune dans tout le Japon. Quelques-uns de ces hommes étaient négligemment occupés à raccommoder des filets, d'autres fumaient ou dormaient; ils levaient les yeux en nous voyant passer, et plusieurs nous saluaient d'un geste ou d'une parole amicale. De temps en temps nous rencontrions de gros bateaux chargés de marchandises; de vigoureux rameurs les conduisaient en accompagnant leur travail d'un chant monotone. La paix, le bien-être, le bonheur, semblaient régner partout. Les passagers du *Saint-Louis* étaient montés sur le pont, et si imposante était la beauté de la nature qui se déroulait sous leurs yeux, que tous, même les plus bruyans, se recueillirent et devinrent graves et silencieux.

La Mer-Intérieure, la *Souvo-nada* des Japonais, située entre les 33e et 35e parallèles de latitude nord et les 131e et 136e degrés de longitude est, a 400 kilomètres de longueur; dans les endroits les plus larges, elle atteint une étendue de 100 kilomètres; dans certains passages, elle se resserre au point de ne pas présenter plus de 10 kilomètres de large. Enfermée entre les trois grandes îles du Japon, Nippon, Sikok et Kiou-siou, elle correspond avec la mer japonaise par les détroits de Kino et de Boungo à l'est et à l'ouest de Sikok, et avec la mer de Corée par le détroit de Van-Capellen, qui n'a que 5 kilomètres de long sur 3/4 de large. La Mer-Intérieure contient un grand nombre d'îles volcaniques, presque toutes habitées et bien cultivées; les principales sont Siodo, Navo, Nanga et Yatousiro. Ces îles ne font pas obstacle à la facilité de la navigation, et par la variété des aspects elles coupent l'uniformité et empêchent l'ennui du voyage. Il semble, en passant de l'une à

l'autre, qu'on pénètre dans une longue suite de lacs. Nous traversâmes en quarante-huit heures ce charmant archipel, et le soir du 9 septembre nous nous présentâmes à l'entrée du détroit de Van-Capellen. Le *Saint-Louis* jeta l'ancre en face de la ville de Simonoseki, et attendit le moment favorable au passage du détroit, que traverse un courant très rapide. Quelques voyageurs abordèrent à terre, d'autres se livrèrent au plaisir de la natation. Un missionnaire voulut profiter de cette halte forcée pour distribuer à la hâte aux bateliers japonais, qui étaient venus à l'envi offrir leurs services, des traductions de quelques enseignemens sur la religion chrétienne : l'un d'entre nous, qui savait avec quelle rigueur le gouvernement du Japon poursuit encore ceux de ses sujets qui paraissent incliner au christianisme, avertit les bateliers que ces écrits enseignaient la doctrine des chrétiens; tous, à l'instant même, s'empressèrent de les jeter à l'eau.

Simonoseki est une riche et grande ville, renommée surtout par ses maisons de thé, qui sont regardées comme les plus belles du Japon. Anciennement les ambassadeurs hollandais s'y arrêtaient en se rendant de Nagasacki à Yédo par voie de terre; mais depuis la conclusion des derniers traités elle n'a été visitée que par sir Rutherford Alcock et sa suite, lors du dernier voyage que des Européens ont fait à travers le Japon (mai 1861). Les environs de Simonoseki sont charmans, et la Mer-Intérieure forme dans le voisinage de la ville un lac d'environ 200 kilomètres de circonférence, qui, pour la beauté à la fois calme et grandiose, ne le cède en rien au lac d'Osakka. Cet endroit, où nous passâmes une nuit paisible, a été depuis le théâtre d'un conflit sanglant. Un prince japonais, irrité sans doute de la présence des flottes anglaise et française dans le golfe de Yédo (1), eut l'audace d'attaquer un bateau à vapeur américain, le *Pembroke,* qui allait de Yokohama à Shang-haï. Le *Pembroke,* bâtiment marchand et assez mal pourvu d'armes et de munitions, ne dut son salut qu'à l'habileté de son capitaine et à la rapidité de sa marche. Peu de jours après, le 9 juillet 1863, un vaisseau de guerre français, le *Kein-chang,* qui portait la malle du Japon en Chine, subit le feu des batteries japonaises établies sur la côte septentrionale du détroit de Van-Capellen, dans les domaines de Mats-daïra, prince de Nangato. A la suite de ces agressions, trois navires de guerre, français, américain et hollandais, la

(1) La présence de la flotte anglaise dans le golfe de Yédo avait pour but d'appuyer les demandes du colonel Neal, chargé par le gouvernement anglais d'obtenir satisfaction d'une attaque meurtrière faite en septembre 1862 sur quatre sujets anglais, dont un avait été tué et deux autres grièvement blessés.

Sémiramis, le *Wyoming* et la *Méduse*, se rendirent tour à tour à Simonoseki, bombardèrent la ville et les forts, détruisirent les batteries, incendièrent un village, firent sauter le magasin de poudre, tuèrent un certain nombre d'hommes, et coulèrent la petite flotte japonaise qui stationnait dans ces parages. Ainsi procède l'œuvre de la civilisation.

Nous quittâmes Simonoseki à la pointe du jour; le courant nous porta rapidement à l'extrémité du détroit de Van-Capellen. Les pilotes japonais qui avaient guidé le navire à travers la Mer-Intérieure nous quittèrent, et nous entrâmes dans la pleine mer, renonçant au projet de nous arrêter à Nagasacki et dirigeant notre course vers Shang-haï. Une forte brise nous chassait loin du Japon; avant le coucher du soleil, je vis disparaître les dernières montagnes de Kiou-siou, et à la tombée de la nuit mon œil n'embrassait plus que le spectacle grandiose et désolant de l'immensité des eaux. Je dis alors adieu à ce pays, qui m'avait été hospitalier, que j'avais vu à une époque des plus intéressantes de son histoire, au commencement de la grande révolution causée par l'intrusion de l'élément étranger dans la société japonaise, et que je quittai au moment où l'assassinat de M. Lennox Richardson allait lui attirer des châtimens sévères de la part de l'Angleterre et précipiter les changemens politiques qui se préparaient depuis trois ans. Cette révolution n'est pas encore terminée; cependant, quelle qu'en soit l'issue, « l'empire du soleil naissant » restera éternellement beau, et la vigoureuse race qu'il nourrit conservera les qualités éminentes qui font d'elle la première et la plus intéressante nation de l'extrême Orient.

RODOLPHE LINDAU.

HUIT MOIS DE GUERRE

ET

DE DIPLOMATIE EN POLOGNE

I. *Éphémérides polonaises.* — II. *Documens diplomatiques anglais.* — III. *Notes françaises et autrichiennes.* — IV. *Documens russes.* — V. *Dépêche du gouvernement national de Pologne.* — VI. *The Insurrection in Poland,* by a recent traveller; London, John Campbell, etc.

L'Europe, depuis trois quarts de siècle, a vu passer bien des scènes de guerre et de révolution, elle a vu des chocs sanglans, d'effroyables massacres, des compressions sans limites, tous les abus de la conquête, comme aussi d'infatigables protestations, des révoltes sacrées, les périodiques explosions des nations vaincues. Nulle part et jamais, je pense, elle n'a vu au même degré qu'aujourd'hui en Pologne cette lutte sans merci entre la force et le droit. Rien n'a égalé jusqu'ici ces scènes qui attristent et enflamment le sentiment universel, cette tragédie où chacun a son rôle, l'insurrection polonaise par une indomptable ténacité, la Russie par une impuissance irritée et hautaine, la diplomatie de l'Occident par des démonstrations consciencieusement obstinées et fatalement inutiles. Rien ne peut être assurément comparé à ce duel étrange, plein de péripéties, où ce ne sont plus deux gouvernemens qui s'étreignent, où ce sont deux races, deux sociétés qui s'entre-choquent devant une Europe troublée, agitée de velléités médiatrices, et réduite à voir chaque jour s'élargir l'abîme qu'elle prétend fermer avec des paroles.

Depuis huit mois en effet, là, dans ces provinces polonaises déchirées par les partages, de la Warta au Dniéper, sur le Niémen et

sur la Vistule, autour de Varsovie comme dans la Samogitie et dans les forêts lithuaniennes, une nation tout entière est debout. Des armes, elle n'en a guère; elle n'a que la faulx du paysan, les armes qu'elle prend à l'ennemi, ou celles qu'elle peut arracher par quelque fissure d'une frontière étroitement gardée. Seule, sans assistance et sans appui, ne recevant d'autres secours que ce courant électrique de sympathie qui lui arrive de l'Occident à travers l'espace, cernée de toutes parts, n'ayant d'issue ni par la terre ni par la mer, elle se débat comme dans un cirque sanglant avec une énergie prête à tout braver et une confiance prête à tout espérer. Ses chefs les plus populaires tombent dans le feu ou vont illustrer le gibet, d'autres se lèvent à leur place; ses bandes sont vaincues ou dispersées, d'autres bandes surgissent un peu plus loin. Là où elle n'est pas en insurrection matérielle, elle est en insurrection morale. Un gouvernement ostensible, elle ne l'a pas, elle ne pouvait l'avoir : elle s'en est fait un anonyme, inconnu, insaisissable et religieusement obéi, étendant partout son action, ayant son armée, sa police, son administration, sa diplomatie, joignant la dextérité à l'audace, et animant de son souffle invisible toute cette résistance héroïque. Cette insurrection, on lui donnait quelques semaines de vie, peut-être quelques jours : elle a duré huit mois et elle dure encore, elle n'a fait que grandir. Depuis huit mois aussi, la Russie s'acharne contre cette apparition importune qu'elle ne peut parvenir à étreindre. Elle accumule les forces, elle campe dans les villes, elle sillonne les campagnes de ses colonnes volantes, et à quoi est-elle arrivée? A étonner le monde par le contraste bizarre de la pompe de ses bulletins et de la stérilité de ses victoires. De succès en succès, la Russie en est venue à être complétement tenue en échec par cette poignée d'*outlaws* marchant sous un drapeau mutilé et toujours flottant. Si encore elle faisait la guerre uniquement avec les armes permises du soldat! Malheureusement cela n'a plus suffi : ce n'est pas la guerre qu'elle fait, c'est la dévastation qu'elle laisse après elle, c'est le gibet qu'elle dresse pour des patriotes vaincus comme pour des criminels vulgaires, c'est la coupe réglée des déportations en Sibérie qu'elle renouvelle, c'est la propriété qu'elle dissout; en un mot, ce n'est plus seulement un ennemi armé qu'elle combat, c'est une société qu'elle veut détruire par un système avoué d'extermination et de dépossession, et dans cette œuvre elle porte visiblement l'impatience irritée et fiévreuse de la force qui se sent impuissante, que la défaite aveugle et exaspère, qui frappe, frappe encore pour en finir.

Depuis huit mois enfin, la diplomatie s'ingénie à faire accepter des médiations et à combiner des solutions. De grandes puissances,

telles que la France, l'Angleterre et l'Autriche, s'interrogent entre elles sur ce qu'elles peuvent ou doivent faire. Elles s'entendent, se concertent, subtilisent sur la façon de présenter une note à la Russie, s'engagent dans de périlleux dialogues et nouent des actions décousues sans savoir au juste où elles vont. Ici, il faut en convenir, la Russie retrouve ses avantages : elle n'est point heureuse sur le terrain du combat, elle prend sa revanche sur le terrain diplomatique. Elle triomphe des impossibilités qu'elle suppose, des contradictions de politiques, des divergences de situations et d'intérêts qu'elle entrevoit, mêlant la souplesse à l'opiniâtreté, la dextérité à la hauteur, amusant l'Europe et la défiant.

Et après ces huit mois d'étreintes sanglantes et de paroles inutiles, où en est la guerre, où en est la diplomatie en Pologne?... Ce qui est certain, c'est que l'insurrection polonaise est sortie désormais du domaine des échauffourées populaires dont la répression matérielle a raison : elle existe. Chaque élan d'héroïsme ou chaque cri de détresse retentit au cœur de l'Occident de toute la force d'un droit violé; chaque coup qui s'appesantit sur cette nationalité indomptable est un déboire, un défi pour ceux qui se sont faits ses témoins. Enfin on en est venu à ce point où il n'y a de choix qu'entre une victoire nécessaire qui se lie à tout un ordre nouveau de politique et une défaite qui aurait un contre-coup profond en Europe par la situation confuse et humiliée qu'elle créerait, par les luttes nouvelles dont elle nous laisserait la redoutable perspective.

Elle existe donc, cette virile insurrection, qui est devenue dès sa naissance et qui reste un des plus éclatans événemens de ce siècle. Elle a déjà son histoire toute palpitante, presque légendaire, — tant les violences, comme l'héroïsme, comme les souffrances, y prennent des proportions étranges, — et d'où elle se dégage avec ses caractères, avec ce qu'elle a de local, de national, et ce qu'elle a d'européen. D'un côté, c'est la lutte directe, passionnée, implacable entre la Pologne et la Russie; d'un autre côté, c'est l'antagonisme progressivement aggravé entre la Russie et l'Europe. Voilà le drame noué sous le coup du recrutement dans une nuit d'hiver, et qui depuis cette première heure n'a fait que se resserrer, se compliquer, se précipiter en mettant en présence la civilisation elle-même, dont la Pologne est le soldat avancé, dont la diplomatie européenne n'est jusqu'ici que l'arrière-garde, et cette pensée d'extermination dont la Russie est la triste et malheureuse exécutrice.

Je ne voudrais que rappeler comment s'est formée cette tragique et complexe situation, comment a éclaté l'orage. Qu'on n'oublie pas ce qu'était cette Pologne, remuée par deux années de luttes morales, au moment où venait s'abattre sur elle une proscription pré-

méditée et calculée sous le nom de recrutement. Pour tous les esprits, pour toutes les opinions, il n'y avait sans doute en définitive qu'un même but tout patriotique, tout national : l'indépendance plus ou moins lointaine. La division commençait dans le choix des moyens, et c'est ce qui faisait la différence la plus réelle des partis. Pour l'un, — le parti de l'organisation, de la tradition, ou si l'on veut le parti modéré, qui se composait des propriétaires, des classes les plus éclairées, qui avait à sa tête la Société agricole, le comte André Zamoyski, et dans les provinces ses représentans secrètement élus sous le nom d'hommes de confiance, — pour ce parti, il n'y avait d'autre politique possible que de se servir de toutes les armes légales, de saisir toutes les occasions d'affirmer le droit de la Pologne devant la Russie, de travailler sans cesse à développer les forces de la nation, l'unité morale intérieure par le rapprochement des classes, par l'admission définitive des paysans à la propriété et des Juifs à toutes les prérogatives civiles, par la tolérance religieuse et la libéralité d'une éducation patriotique. Aller plus loin pour le moment, c'était risquer de se briser. C'est ce parti qui avait fait accepter par le pays les élections pour les conseils de palatinats ou de districts, et qui, les élections une fois faites, avait décidé les conseils à se réunir.

D'un autre côté était le parti de l'action, de l'insurrection, qui avait lui-même plusieurs nuances et qui se recrutait surtout dans la jeunesse. Ce parti avait aussi son organisation, quoique moins étendue et moins forte d'abord que celle du parti modéré; il avait son comité central, ses affiliés, qui s'engageaient par ce serment : « Je m'oblige à verser mon sang pour la patrie et je jure d'obéir. » Pour ces hommes ardens, rien n'était possible que sous un gouvernement national. Faute de cette condition première de l'indépendance, on serait arrêté à chaque pas qu'on ferait; la Russie se hâterait de briser tout essai qu'elle verrait poindre. Les efforts mêmes des modérés seraient vains, témoin la dissolution de la Société agricole dès qu'elle était apparue dans sa force, témoin le droit que s'attribuait la Russie de dissoudre les conseils dès qu'ils se montraient un peu fermes. L'insurrection était donc le préliminaire indispensable de toute organisation nationale, le *porro unum est necessarium*. C'était le programme unique des hommes de l'action.

De ces deux partis celui que la Russie redoutait le plus n'était pas le plus hardi et le plus exalté, à qui elle laissait même une certaine liberté de propagande. Elle s'inquiétait bien autrement du parti modéré, qui représentait à ses yeux l'importance sociale, les richesses, les lumières, qui agissait au grand jour et formait devant

elle une sorte de corps moral impénétrable; c'est ce parti qu'elle s'efforçait d'atteindre dans son influence, dans son organisation, et qu'elle finissait par frapper à la tête en bannissant brusquement l'homme qui personnifiait avec le plus d'éclat le système légal, le comte André Zamoyski. Il en résultait que, soit calcul, soit imprévoyance, la Russie faisait à la fois tout ce qu'il fallait pour décourager le pays de toute espérance, pour l'irriter par la recrudescence de ses répressions, en affaiblissant ou écartant d'un autre côté toute influence modératrice; de sa propre main, elle donnait au parti qu'elle savait le plus prompt à l'action, mais qu'elle croyait pouvoir vaincre plus aisément, une force et une autorité qu'il n'aurait point eues dans des conditions moins violentes. Quant au caractère de la politique russe et à la signification du recrutement, ils ne sont même pas douteux; ils sont écrits comme un aveu dans les conversations du prince Gortchakof avec l'ambassadeur d'Angleterre, dans les dépêches de lord Napier : « Le gouvernement russe avoue que son autorité ne peut être maintenue par la stricte légalité. *La légalité nous tue*, dit-il. Et il confesse que le recrutement a dû être employé comme un moyen de disperser, de bâillonner et réduire à l'impuissance ses adversaires politiques... Le gouvernement russe se flatte d'affermir sa position matérielle en effectuant cette levée de soldats et même en provoquant et étouffant l'insurrection, car il force ainsi ses ennemis à se déclarer, et il lui sera possible de les écraser en plus grand nombre et sur un champ plus vaste... » C'est ce recrutement que la diplomatie russe, par un euphémisme officiel, a depuis appelé un prétexte saisi par les Polonais. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait un autre motif pour risquer cette aventure. Assailli à l'intérieur de l'empire par le mouvement croissant des opinions, par les sociétés secrètes, il sentait le besoin de tenter quelque violente diversion, d'étouffer le murmure des partis et d'imprimer une secousse au patriotisme russe en le précipitant sur cette grande et triste proie de la Pologne reconquise et domptée. Seulement la Russie, selon toute apparence, ne croyait pas aller si loin; elle ne soupçonnait pas que là où elle pensait trouver une faction, une poignée de jeunesse offrant l'occasion d'une campagne facile, elle allait rencontrer une nation surgissant spontanément et défiant toute une armée.

Ici tout se presse, et le drame commence à poindre dans les premières et soudaines excitations du recrutement. C'était pourtant encore un moment d'étrange anxiété et d'incertitude pour ces esprits ardens du comité d'action de Varsovie, placés en face d'une insurrection à laquelle ils semblaient aspirer sans cesse, et qui ne les surprenait pas moins, pour laquelle ils n'étaient pas prêts. Le re-

crutement leur livrait des soldats dans tous ces fugitifs qui quittaient déjà Varsovie; ils n'avaient ni armes, ni ressources, ni moyens de soutenir la lutte au-delà de quelques jours. Ils se demandaient ce qu'on pouvait faire : jeter le pays tout entier, autant qu'on le pouvait, dans cette tragique aventure, ou se résigner encore et laisser la Russie proclamer devant l'Europe la Pologne soumise et vaincue sans combat. Une première réunion eut lieu, il n'y eut d'abord que deux voix pour l'insurrection immédiate. Quelques-uns des membres du comité étaient si vivement pénétrés du péril d'un mouvement prématuré que pour l'empêcher à tout prix ils ne reculaient pas devant une résolution aussi extraordinaire qu'héroïque : ils proposaient à leurs compagnons de se rendre tous le lendemain à midi chez le grand-duc Constantin et de se livrer à lui. Le pays serait ainsi averti qu'il restait abandonné à lui-même, qu'il ne devait attendre aucune direction; ceux qui étaient déjà en armes sauraient qu'ils étaient seuls, sans espoir de secours, et à ce prix de la vie de quelques chefs, tout au moins de leur liberté, une catastrophe pourrait encore être détournée. Ce n'est pas ce qu'il y avait d'héroïque dans un tel acte d'abnégation qui arrêta ces hommes énergiques; mais ils virent bien vite que, ne fussent-ils plus là, d'autres plus jeunes, plus emportés et placés à côté d'eux, allaient s'emparer du mouvement en lui donnant un caractère plus dangereux, que leur sacrifice serait inutile, et tout fut décidé. Le grand-duc Constantin n'eut pas la visite de ces hôtes inattendus, et de toutes parts le signal de l'action fut lancé.

Ainsi s'ouvrait ce duel inégal et naissait cette insurrection, personnifiée tout d'abord non-seulement dans des bandes improvisées surgissant partout à la fois, mais encore dans ce comité qui, toute délibération cessant, se mettait à l'œuvre avec une audace surprenante, concentrant dans ses mains la direction du mouvement, suppléant à tout ce qui lui manquait par la force d'une résolution indomptable, agissant sous les yeux mêmes des autorités russes, qui n'y voyaient rien, et opposant gouvernement à gouvernement. Ceux qui à l'origine étaient entrés dans ce comité formé par eux, et qui maintenant recevaient, un peu de leur propre hardiesse, un peu des circonstances, la mission redoutable de diriger une révolution, étaient douze jeunes gens obscurs, sans nom, sans grande position, mais prêts à tout entreprendre et toujours prêts à mourir. Ils n'avaient d'autre titre pour s'imposer au pays qu'une foi patriotique poussée jusqu'à l'exaltation, une jeunesse aspirant le combat, et c'est avec cette ardeur mêlée d'habileté qu'ils avaient réussi à créer, même à côté de l'organisation plus légale et plus ostensible du parti modéré, cette organisation secrète, aux allures conspiratrices,

qui au jour de la crise devenait une force devant laquelle la Russie s'est sentie impuissante. C'était leur œuvre de deux années. De ces douze jeunes gens de la première heure, combien en est-il de vivans aujourd'hui? Un seul peut-être; les autres ont péri sur les champs de bataille ou dans les supplices. Sigismond Padlewski en était, il a été fusillé à Ploçk. Comme avant l'exécution le général russe l'interrogeait une dernière fois, lui laissant entrevoir un pardon possible et même un avenir brillant dans l'armée du tsar, s'il voulait se rendre au camp des insurgés pour les engager à déposer les armes, il reçut cette proposition comme un outrage, et marcha fièrement au supplice en demandant pour toute grâce de n'avoir pas les yeux bandés devant la mort. Léon Frankowski, un autre des chefs des premières bandes, tout jeune encore, pris un jour parmi des blessés, a été traîné à Lublin, soigné pendant deux mois, guéri, — et pendu! D'autres ont eu une mort plus obscure.

Lorsque cette insurrection du 22 janvier 1863 a eu envahi la Pologne tout entière comme un irrésistible incendie, et que cette protestation du premier moment a pris la forme d'un énergique et sérieux soulèvement, la Russie n'a rien trouvé de mieux que de chercher à voiler sous cette immense explosion l'acte qui mettait le feu à tout un pays : elle a cru habile d'abriter ses provocations derrière ce grand et souverain argument d'une défense légitime contre une agression préméditée, contre un plan systématiquement combiné; elle a fait briller aux yeux de l'Europe cette sombre et sanglante fantasmagorie de *vêpres polonaises*, d'une Saint-Barthélemy des soldats russes accomplie partout à la fois, à heure fixe. Sans doute la Pologne s'était relevée depuis deux années et s'était sentie revivre; une séve nouvelle animait ce corps si souvent meurtri par les répressions. Cette organisation dont je parlais existait, et puis il sera toujours vrai de dire que dans toute pensée polonaise il y a un complot d'affranchissement qui n'attend qu'une occasion; mais ce qui est curieux justement, c'est que si l'insurrection était le rêve invariable des esprits ardens, si les hommes de l'action en parlaient sans cesse, comme on parle de ce qu'on désire, au dernier moment tout échappait au calcul; rien n'était prévu ni préparé. Le signal suivait l'action plus qu'il ne la précédait, et de là le caractère du mouvement à sa naissance. Tout était spontané; des bandes se rassemblaient sans savoir où elles allaient, poussées par l'instinct de la défense. Des chefs improvisés, inconnus de ceux qu'ils commandaient, étaient obligés de discipliner leurs soldats entre deux engagemens; on se battait sans armes, sans munitions. Rien ne peint mieux la physionomie de l'insurrection polonaise dans ces premiers temps que cet héroïque combat de Wengrow, dans le palatinat de

Lublin, où deux cents jeunes gens, quelques-uns n'ayant pas vingt ans, tous à peine armés, se précipitaient sur l'artillerie russe, qui vomissait sur eux la mitraille. Ils restèrent tous sur le sol; mais ils avaient réussi à arrêter l'ennemi, et ils avaient laissé au gros de la bande le temps d'échapper par la retraite à la destruction. C'était la période de l'enthousiasme, de la révolte soudaine et passionnée de cet instinct viril que le recrutement avait fait éclater, et qui s'exaltait dans le combat.

Jusque-là cependant il n'y avait rien de plus. Des fugitifs jetés dans les bois par le recrutement, un mot d'ordre lancé par le comité de Varsovie, tous les impatiens de combat allant rejoindre les bandes, un frisson électrique courant dans le pays soulevé par une sympathie instinctive et par les premiers excès de la répression russe, c'était toute l'insurrection. Le parti modéré, sans être étranger d'âme et d'intelligence au mouvement, n'y avait point pris part encore. Le comité central ne s'y méprenait pas : il sentait bien que son énergie avait pu commencer l'insurrection, que l'héroïsme des combattans avait pu lui donner le premier lustre, mais que l'intervention seule des propriétaires, de la noblesse et de la bourgeoisie pouvait lui donner la consistance, les ressources et surtout la force de l'unanimité du pays. Il pressait les modérés de se joindre à lui, et leur montrait le danger de laisser le mouvement dégénérer par désespoir, prendre un caractère purement révolutionnaire. Les modérés voyaient bien le danger. Ils sentaient que, s'ils n'avaient eu aucune initiative dans l'insurrection, ils ne pouvaient rester à l'écart une fois qu'elle avait éclaté et livrer les combattans armés pour la cause commune, que c'était risquer de provoquer dans le pays des divisions profondes et préparer peut-être des déchiremens redoutables au jour de la défaite. Ce qui avait pu diviser les partis jusque-là n'existait plus en présence de l'insurrection et des excès de l'armée russe. Seulement les modérés demandaient que le gouvernement prît une forme plus régulière, plus visible, moins exclusive, qu'il y eût en un mot un pouvoir nouveau faisant flotter aux yeux du pays, non le drapeau d'un parti, mais le drapeau national.

Où pouvait être alors ce pouvoir, si ce n'est dans un camp? Ce fut là l'origine de la dictature de Langiewicz, de celui de tous ces jeunes chefs qui s'était montré le plus habile, le plus heureux, qui avait infligé aux Russes de véritables défaites, et qui était devenu populaire en quelques jours. Ce n'est pas l'ambition de Langiewicz qui allait au-devant de la dictature, c'est la dictature qui allait au-devant de lui, et j'ajouterai que le comité de Varsovie n'hésitait pas un instant à reconnaître ce pouvoir nouveau qui s'élevait comme le gage du rapprochement des partis et d'une action désormais

commune. C'était pourtant une faute, nécessaire peut-être, inévitable au moment où l'on se trouvait, et qui n'était pas moins réelle, dont les conséquences éclataient presque aussitôt. Personnifier l'insurrection dans un homme qui portait dans son camp la fortune de la cause nationale, c'était le désigner aux coups des Russes : on ne le croyait pas, et puis on ne soupçonnait pas à cette époque ce qu'il pouvait y avoir de puissance et de ressources dans un gouvernement anonyme. Langiewicz succomba, victime d'une situation impossible, accablé par les forces accumulées aussitôt contre lui, et en cherchant à briser le cercle de fer resserré autour de lui, en essayant, comme il l'avait fait d'autres fois heureusement, de se frayer un chemin par la lisière de la Galicie, il n'échappait aux Russes que pour rester prisonnier de l'Autriche.

C'était pour l'insurrection une crise décisive, dont on ne vit que les dehors en Europe, et qu'on crut mortelle parce qu'on n'en pénétrait pas le sens intime. Elle était grave assurément, et ressemblait à une catastrophe. A l'observer de plus près, c'était plutôt, si j'ose le dire, une crise de transition et de croissance où étaient venus se résoudre d'anciens dissentimens, et qui laissait après elle une situation fondée sur l'union des partis. Par la défaite de Langiewicz, ce n'était qu'une création de circonstance qui disparaissait; ce qui restait, c'était ce rapprochement scellé pour l'action, survivant à la dictature qui en avait été l'expression éphémère et demeurant le signe de la complicité universelle. Au premier moment, il est vrai, dans cette sorte d'interrègne, il y eut un sentiment rapide d'anxiété et d'embarras; on était engagé des deux côtés, et il n'y avait plus de gouvernement. On n'avait point à hésiter. Aussitôt l'ancien comité, recomposé, formé d'hommes des deux partis, reprenait hardiment son pouvoir anonyme, et au cœur même du pays, à Varsovie, sous le regard des Russes, se constituait définitivement en gouvernement national. Par cet acte hardi, il ne laissait place à aucune incertitude. L'insurrection, à peine un instant ébranlée, se retrouvait avec une direction raffermie, des ressources plus étendues, un caractère plus permanent et plus durable. Ce n'était plus seulement l'élan et l'enthousiasme des premiers jours, la charge furieuse et chevaleresque de Wengrow; c'était une guerre nouvelle qui commençait, ayant son système et sa tactique, coordonnée dans sa confusion même, toujours passionnée et pleine d'héroïsme sans doute, mais visant à régulariser l'enthousiasme, se servant de la faulx populaire, mais cherchant en même temps d'autres armes pour une lutte un peu moins inégale, se proposant en un mot de durer, de harceler sans cesse la Russie, et de provoquer l'Europe à reprendre en main cette cause du malheur et du droit.

Il ne s'agissait plus d'une protestation contre le recrutement, c'était bien contre la domination moscovite elle-même que tout le monde se réunissait d'âme et de volonté. Cette gradation, ce travail de croissance et de transformation du mouvement polonais, se laissent voir en traits distincts dans les dépêches du consul anglais à Varsovie, le colonel Staunton, qui n'était point précisément favorable aux insurgés, ou qui du moins jugeait leur entreprise sans illusion et sans confiance, comme bien d'autres politiques en Europe.

Au début, c'est une échauffourée qui ne peut avoir véritablement rien de sérieux, qui n'est faite que pour provoquer follement une effusion de sang. « Il est difficile d'imaginer, dit le colonel Staunton, que le mouvement puisse offrir une résistance sérieuse aux forces qui sont à la disposition du gouvernement... Il ne peut y avoir de doute dans ma pensée sur l'issue du soulèvement. C'est tout au plus l'affaire de quelques jours; on peut espérer que la tranquillité sera bientôt rétablie et que la portion des habitans du royaume encore irrésolue comprendra la folie d'une résistance aux forces accablantes de la Russie. » Bientôt cependant le colonel Staunton change de langage; il a au moins des doutes, et il écrit : « Quoiqu'il soit presque impossible, mylord, de supposer que les Polonais puissent réussir, laissés à leurs propres ressources, à gagner des avantages décisifs sur les troupes impériales, il est actuellement évident que, même avec les moyens très limités dont ils disposent, ils peuvent leur disputer la possession du pays... » A l'origine, le mouvement n'est l'œuvre que d'un petit noyau d'hommes exaltés, des artisans des villes; la majorité du pays y reste étrangère. Bientôt ce n'est plus cela, on parle d'armée nationale, d'insurrection nationale, et le diplomate anglais ajoute : « La haine qu'on éprouve pour les Russes dans toutes les classes, à l'exception des paysans peut-être, est à présent si forte que je crains, mylord, qu'aucune offre de liberté politique n'allant pas jusqu'à l'indépendance complète, même si elle était faite par les Russes, ne satisfasse les Polonais et ne soit suffisante pour pacifier le pays... » Le colonel Staunton parle ainsi au mois d'avril, et il s'accomplit en effet dès ce moment une sorte de rupture violente qui creuse plus profondément l'abîme.

Un jour c'est le conseil municipal qui refuse de rester en fonction, un autre jour ce sont les Polonais membres du conseil d'état qui donnent leur démission. L'archevêque de Varsovie lui-même, Mgr Felinski, ne veut plus garder son titre de conseiller d'état, et écrit à l'empereur Alexandre cette lettre aussi touchante que courageuse : « Le sang coule à grands flots, et la répression, au lieu d'intimider les esprits, ne fait qu'augmenter l'exaspération... Sire, prenez d'une main forte l'initiative dans la question polonaise.

Faites de la Pologne une nation indépendante, unie à la Russie seulement par le lien de votre dynastie... Le temps presse, n'attendez pas l'issue définitive du combat. Il y a plus de vraie grandeur dans la clémence qui recule devant le carnage que dans une victoire qui dépeuple un royaume. »

Ainsi grandit et s'aggrave la révolte morale et matérielle, enflammée, irritée par tout ce qu'on fait pour la réduire, graduellement fortifiée de tous les élémens, de toutes les classes, nobles, paysans, prêtres, juifs, femmes, enfans et vieillards, tous obéissant à l'impulsion invisible, ou agissant spontanément et se rencontrant dans la même pensée. La défaite de Langiewicz, catastrophe apparente et momentanée, crise organique de l'insurrection, marque en réalité cette heure où la lutte s'étend et puise une énergie nouvelle dans le sentiment de solidarité qui lie plus ou moins la nation tout entière à un gouvernement inconnu et accepté. Au point de vue pratique de la direction du mouvement, elle montrait surtout deux choses : la première, c'est que vouloir faire de la stratégie régulière, rassembler des corps trop nombreux et se laisser tenter par l'appât de quelque victoire décisive en bataille rangée, c'était se préparer d'inévitables désastres; la seconde, c'est que résumer politiquement l'insurrection dans un pouvoir visible et ayant un nom, c'était désigner un but à la répression et dénaturer en quelque sorte un mouvement qui trouvait dans le mystère et dans l'anonyme son originalité et sa force.

Désormais c'est sous cette double forme de la guerre par bandes et du gouvernement anonyme que va se développer cette insurrection d'une nationalité allant de la frontière de la Galicie jusqu'à Dunabourg, du duché de Posen jusqu'à l'extrémité de la Lithuanie et à la Volhynie, n'occupant pas les villes par les armes, il est vrai, mais tenant la campagne et remplissant les forêts. « Aller aux bois » est devenu une expression proverbiale en Pologne. Quand je dis que c'est la guerre par bandes, ce n'est point évidemment que ce soit la guerre isolée et à l'aventure, sans direction, sans combinaison et sans lien. Dès les premiers momens, il y a eu toute une organisation divisant le pays en circonscriptions diverses stratégiquement reliées et ayant leurs chefs supérieurs. Sous l'impulsion de ces chefs principaux, ou bien souvent aussi livrés à eux-mêmes, marchent tous ces chefs de détachemens, dont chacun a sa sphère d'action, et qui occupent à la fois les palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, de Kalisch, de Podlachie, d'Augustowo, de Ploçk, sans compter la Lithuanie. Tout récemment encore, il y avait plus de cinquante détachemens en action. Ces bandes ne se battent pas toujours; elles disparaissent ou se reconstituent au premier signal. Elles épient

l'occasion, et le moment venu elles se jettent sur les colonnes russes ou elles font face à l'ennemi, auquel elles ont infligé souvent d'humiliantes défaites. Vaincues, elles se retirent, se dispersent en apparence et se rallient bien vite à l'abri des forêts pour recommencer le lendemain. Il y a eu des momens où des détachemens se sont trouvés cernés sur le Niémen par plus de quarante mille hommes envoyés contre eux de divers côtés à la fois et ont réussi à se frayer un chemin à travers les lignes russes pour aller se recomposer plus loin. Le pays est ainsi sillonné, véritablement occupé dans une certaine mesure, et c'est assurément une des choses les plus curieuses que cette multitude de bandes se mouvant à la fois, combattant ou se dérobant, opposant tour à tour à la stratégie russe déconcertée l'élan de leur intrépidité ou la souplesse de leurs évolutions. Ces volontaires, on le comprend, sont devenus des soldats façonnés à cette guerre, vivant de périls, de privations et des plus dures fatigues.

Il y a un Anglais honnête et sérieux, d'un esprit aussi éclairé que sincère, qui s'est donné récemment le plaisir d'un voyage en Pologne dans les régions les plus agitées par la guerre, et qui vient de raconter ses impressions. Un jour il rencontre sur son chemin des insurgés au nombre de quatre ou cinq cents. Ces hommes avaient une ferme contenance et paraissaient de solides marcheurs; leur visage était bronzé, et ils avaient un air martial; ils marchaient en bon ordre, observant la discipline, ayant des uniformes assez variés et un léger bagage qui eût réjoui la simplicité de sir Charles Napier. On fait halte dans un village, et l'Anglais, avec les officiers du détachement, reçoit l'hospitalité dans la maison du seigneur. Le dîner fut des plus gais, et on n'eût pas dit que c'était là le repas d'hommes qu'on appelait des insurgés, qui d'un instant à l'autre pouvaient être surpris. On s'entretint de l'Europe, on porta des toasts à l'Angleterre, à la reine Victoria; de jeunes officiers se mirent au piano, et le voyageur ajoute qu'il ne pouvait contempler sans tristesse « ces enfans perdus d'une cause désespérée. » L'honnête Anglais pouvait être triste aussi en se demandant ce que faisait le puissant gouvernement de son pays pour ce peuple dont les défenseurs portaient des toasts à la libérale Angleterre, à la reine, et n'étaient après tout que les *enfans perdus* de la civilisation.

Guerre singulière, aux scènes émouvantes tous les jours renouvelées et à demi voilées d'obscurité! armée nationale étrange qui a livré plus de combats que l'armée la plus éprouvée, que le feu dévore sans l'épuiser, et qui a vu déjà passer à la tête de ses bandes deux ou trois générations de chefs se succédant comme de viriles apparitions, résumant dans leur vie et dans leur mort toutes les pas-

sions généreuses de cette lutte d'indépendance, toutes les tragédies intimes de leur pays! Après ceux de la première heure sont venus ceux qui combattent encore. Un des plus énergiques, Lelewel, succombait récemment les armes à la main dans le palatinat de Lublin, où il avait réussi pendant quelques mois à déjouer tous les efforts des Russes. Quelques-uns de ces chefs sont assurément des figures saisissantes de cette guerre.

Narbutt avait été l'un des premiers à lever le drapeau national à Lida, dans la Lithuanie. C'était le fils d'un historien éminent de la Pologne; il avait trente-trois ans, une physionomie grave et séduisante, une parole tranquille et ferme, et une intelligence de la guerre que la Russie avait pris le soin de lui donner en l'envoyant dès sa jeunesse, au sortir de l'université, à l'armée du Caucase, puis au siége de Kars pendant la guerre de Crimée. Il revint en Lithuanie avec une blessure, et c'est là que le trouvait l'insurrection. Il n'hésita pas à répondre à l'appel qui partait de Varsovie; il n'avait d'abord que sept compagnons. Sa bande se grossit bien vite, et c'est avec cette bande, tout animée de son feu, qu'il soutenait pendant deux mois la lutte la plus extraordinaire, au point d'inspirer aux Russes une sorte de superstitieuse terreur. Il était devenu en quelques jours si populaire dans toute la Lithuanie que tous les chefs prenaient son nom. Un instant il y eut, tout bien compté, onze Narbutt. Les Russes croyaient toujours avoir tué le vrai Narbutt; ils ne réussissaient pas à l'atteindre. Ce qu'on ne pouvait faire par les armes, on le fit par trahison. Ce fut un garde forestier qui livra Narbutt. Cerné de tous côtés, blessé dès les premiers coups de feu, porté par ses compagnons d'armes, il commandait encore avec la même énergie et avait déjà réussi à percer les lignes ennemies, lorsqu'une balle nouvelle venait le frapper au cœur. Il expira en disant : « Mon Dieu, je meurs pour ma patrie! » On permit à quelques dames polonaises d'aller sur le lieu du combat ramasser les morts et les blessés, et ici c'est un officier impérial, acteur du drame, qui raconte la scène dans un récit publié par *l'Invalide russe* lui-même. « Parmi ces dames, dit-il, se trouvaient deux sœurs de Narbutt qui venaient réclamer le corps de leur frère. La plus jeune, ne pouvant maîtriser sa douleur, se mit à pleurer; l'aînée cherchait à l'apaiser en lui disant : N'as-tu pas honte de pleurer devant les Russes? — Un de nous demanda à une autre dame : Vous aviez probablement aussi un frère ici? — Tous ceux qui combattent pour la Pologne sont mes frères, répondit-elle. Elles s'occupèrent ensuite à panser les blessés et à ensevelir les morts... » Le lendemain, c'était toute la population qui se pressait aux obsèques du patriote dans la petite église de Dubiczany.

Il en est un autre de qui un journal anglais a dit : « Celui-là est mort de la main des soldats à qui il avait fait tant de bien. » C'est Sigismond Sierakowski. L'empereur Nicolas l'avait enveloppé tout jeune encore dans une de ses proscriptions et l'avait fait soldat dans le corps d'Orenbourg, où il avait eu sous les yeux la misérable servitude dans laquelle vivait le soldat russe. Au commencement du règne d'Alexandre II, il avait été rappelé à Saint-Pétersbourg et était devenu officier d'état-major. Dès ce moment, Sierakowski n'eut plus qu'une pensée fixe, celle de faire cesser le dégradant régime militaire dont il avait été le témoin. Il multiplia les travaux, les enquêtes, les mémoires, et c'est en réalité un de ceux qui ont le plus contribué à l'abolition des peines corporelles dans l'armée russe. Il avait assez attiré l'attention des généraux de Pétersbourg pour se faire écouter d'eux, pour être envoyé successivement à un congrès de statistique à Londres, puis en France et en Algérie. C'était un homme nerveux et agité, d'un cœur ardent, d'un esprit infatigable, d'autant plus accessible à un certain mysticisme qu'il avait plus souffert, sans haine d'ailleurs pour la Russie, mais Polonais avant tout et nourrissant toujours en lui-même le rêve d'une patrie indépendante.

Quand l'insurrection éclata, il donna ostensiblement sa démission d'officier russe et se tint prêt à servir la cause nationale. Il commença avec une petite bande qui grossit rapidement et arriva bientôt à compter plus de deux mille hommes. C'était une force redoutable entre de telles mains, et qui pendant quelque temps soutint énergiquement la lutte. Malheureusement Sierakowski, engagé dans un combat inégal à Madejki, fut blessé d'une balle qui atteignit l'épine dorsale. Le lendemain, il fut pris dans une petite ferme où il avait été recueilli avec quelques-uns de ses compagnons. Auprès de lui était un jeune homme brillant et riche, le comte Kossakowski, qui n'avait point été blessé dans le combat et qui aurait pu facilement se cacher dans une de ses propriétés voisines, mais qui ne l'avait pas voulu, parce que, disait-il, il ne pouvait pas abandonner son général dans le malheur. Sierakowski fut traduit devant un conseil de guerre. Vainement il demanda à être jugé régulièrement; on ne l'écouta pas. Il fut condamné à être pendu. Tout blessé, ne pouvant se mouvoir, il fut porté au supplice. Là il écouta son arrêt, niant énergiquement quelques-unes des accusations dirigées contre lui, confirmant les autres du geste et de la voix. Au dernier moment, il se redressa d'un effort désespéré et se débattit contre les exécuteurs. Puis ce blessé, qui ne pouvait se tenir debout, fut hissé au bout d'une corde par ces soldats mêmes qu'il avait contribué à affranchir du bâton et des châtimens dégradans. Sierakowski ne pouvait plus vivre avec sa blessure; il fut pendu

pour l'exemple, a-t-on dit, et la Russie ne s'est pas douté que par cette mort infamante ce n'était pas l'homme qu'elle déshonorait, c'était le gibet qu'elle illustrait.

Et le jeune Paul Suzin, lui aussi, était de cette race de soldats. Il était d'une de ces vieilles familles de Lithuanie que la Russie veut à tout prix dénationaliser en les déportant périodiquement à l'extrémité de l'empire. L'empereur Nicolas avait jeté le père de Suzin à Orenbourg, et, le père mort, il avait pris les enfans, plaçant une jeune fille à l'institution des demoiselles nobles à Pétersbourg, les jeunes gens à l'école des cadets, et les faisant élever dans l'oubli total de leur origine polonaise. Les enfans ne parlaient que le russe, ne connaissaient que la religion russe. Devenu officier d'artillerie et allant par hasard tenir garnison en Lithuanie, Paul Suzin sentit se réveiller en lui avec une vivacité prodigieuse l'instinct national, et avec cette généreuse impatience d'une âme ardente qui se croit en retard de patriotisme, il se hâta de quitter l'armée russe, de se refaire polonais en tout, et il fut même obligé d'émigrer. Il vint à Paris, alla à Londres, où il connut Hertzen, puis à l'école polonaise militaire de Gênes au moment de l'insurrection. Paul Suzin venait de se marier à Paris avec une jeune femme qu'il aimait; il ne partit pas moins, plein de feu et d'espérance. « D'autres, disait-il, n'ont pas besoin de prouver leur amour pour la patrie; moi, j'ai méconnu mon pays, j'ai servi fidèlement la main qui s'est appesantie sur nous... » Quelques jours après, il écrivait à sa jeune femme : « Depuis cinq jours, me voilà chef; j'ai un détachement peu nombreux encore, mais plein de valeur. Mes compagnons me sont tous attachés, je les aime aussi. C'est une belle et brillante jeunesse, impatiente de combattre... Prends la carte, suis le Niémen, cherche au nord... tu vois des forêts. Encore un peu au nord!... c'est là que je suis... » On accourut sous son drapeau. Ce jeune homme de vingt-quatre ans avait une énergie extraordinaire, une beauté mâle dans l'action, une fermeté douce qui gagnait la confiance, et il n'avait pas tardé, lui aussi, à devenir populaire. Ses premiers engagemens avec les Russes furent des plus heureux, et son détachement était devenu redoutable. Il y avait chez Suzin une séve généreuse qui débordait. « Je veux vivre et je vivrai, » s'écriait-il. Quelques jours après, dans un combat contre trois compagnies de la garde impériale qui passaient par le village de Braczale, au moment où il donnait un ordre, il reçut une balle en pleine poitrine.

Ceux-là sont morts, et c'étaient des soldats! A côté, c'est le prêtre, c'est Maçkievicz, qui a été d'abord, je crois, chapelain dans le corps de Sierakowski, et qui, devenu lui-même chef d'une des bandes les plus considérables, tient toujours vers le Niémen, si-

gne vivant de l'alliance de toutes les classes dans l'insurrection. C'est le type du prêtre-soldat, ne séparant pas la religion de la patrie, marchant d'habitude la soutane relevée, le sabre au côté et le *revolver* à la ceinture, entouré de quelques jeunes officiers en *czamarka*. Un de ceux qui l'ont vu, un volontaire admis dans son camp, peint cette étrange figure. « Son visage hâlé, ses traits saillans, sa longue barbe brune, ses sourcils épais, son front ridé, forment un ensemble sévère, plein d'énergie et de force, qui, malgré vous, vous pénètre de respect. — Sais-tu tirer et obéir? me demanda-t-il laconiquement. — Je le sais. — Sais-tu prier? — Ma mère me l'a appris. — Sauras-tu mourir? — Je ne l'ai pas essayé. — C'est bien. » Maçkievicz a son camp dans une de ces forêts immenses, impénétrables, que décrit en traits merveilleux Miçkiewicz dans son poème de *Thadée*. « Qui scrutera les profondeurs infinies des forêts lithuaniennes?... Le pêcheur entrevoit à peine du rivage le fond de la mer, le chasseur parcourant la lisière des forêts de la Lithuanie connaît à peine leur contour et leur physionomie extérieure. Quant à leur cœur, c'est un mystère insondable; on ne sait pas ce qui s'y passe. » Au centre de l'immense forêt aux arbres touffus, aux détours infinis et coupés de marais invisibles, une légende populaire place comme un sanctuaire, comme une contrée inconnue, où sont déposées les semences de toutes les plantes, où il y a un couple de chaque espèce d'animaux. Ces animaux, qui se reproduisent sans cesse, ne périssent jamais par la main du chasseur. Quand ils sentent leur fin approcher, ils rentrent et rapportent leurs restes au cimetière commun, « et même le menu gibier, quand il est blessé ou malade, court s'éteindre au pays natal. » Image poétique et touchante de cet instinct qui fait qu'on aime à revenir mourir là où l'on est né, et qui devient un poignant regret pour le banni!

C'est dans une de ces forêts mystérieuses décrites par le poète que Maçkievicz s'est établi et reste jusqu'ici inexpugnable, faisant rayonner ses détachemens et les ramenant toujours dans le camp invisible. Les soldats impériaux ont même fini par éprouver une sorte de crainte superstitieuse dès qu'ils approchent du bois. « La vue d'une forêt, écrit un officier russe, produit maintenant sur nos soldats une impression singulière qui ne s'effacera de longtemps; ils ont l'imagination tellement frappée qu'ils croient que chaque arbre abrite un insurgé. Une fois surtout nous étions sûrs d'avoir vu des rebelles, nous nous avançons, et ce que nous prenions pour des insurgés n'étaient que des ruches juchées très haut sur les arbres. » Et en réalité les forêts restent encore la citadelle de l'insurrection comme elles ont été son premier asile et son premier foyer, dans la Lithuanie aussi bien que dans le royaume.

Militairement, comme résistance active et armée, c'est dans ces bandes, dans le camp de ces chefs se succédant sans cesse au combat, dans ces scènes du champ de bataille que se concentre l'insurrection; politiquement, c'est dans ce gouvernement caché à Varsovie et par ce gouvernement qu'elle vit, qu'elle a vécu jusqu'ici depuis huit mois. Le mystère enveloppe ce pouvoir à la fois insaisissable et réel, se manifestant partout par ses agens et se dérobant lui-même. L'anonyme est son nom, et sa seule signature est le sceau avec les armes nationales. C'était sans doute une première condition de sûreté, et certainement la domination russe n'a pas peu contribué à développer cette habitude du secret, cette habileté dans l'action occulte; mais c'est aussi un phénomène moral qui dérive de tout un ordre d'épreuves intimes, qui peint une société réagissant sur elle-même avec une sorte de passion. On dirait que cette malheureuse Pologne, victime des ambitions étrangères et aussi de ses propres entraînemens, tient à se racheter et à rompre avec tout ce qui a pu être une cause de désastre. Aucun peuple n'a été plus accusé d'anarchie que la nation polonaise; aujourd'hui elle a des docilités extraordinaires, elle se discipline volontairement et elle obéit à un gouvernement qu'elle consent même à ne pas connaître. Dans la vie publique telle qu'elle était organisée autrefois, avec sa royauté élective et ses libertés orageuses, tout était merveilleusement propre à favoriser l'ambition, les rivalités des familles se disputant la couronne, l'action individuelle, l'excès de la personnalité, et c'est ce qui a rendu infructueux les efforts d'une nation condamnée à être perpétuellement dominée, passant d'une convulsion à une autre convulsion, trop forte pour mourir, trop divisée et trop faible pour ressusciter. Aujourd'hui les souffrances et les humiliations qui sont résultées d'un tel régime ont provoqué par une réaction énergique une tendance toute contraire, et chez un peuple d'une nature poétique il était simple que cette tendance nouvelle eût pour précurseur un poète, ce *poète anonyme* dont la nation s'est inspirée pendant près de vingt ans. Dans la vie active et politique elle-même s'est développée bientôt et a grandi cette idée du patriotisme désintéressé, du renoncement à la gloire personnelle. La Société agricole, qu'était-elle autre chose qu'une vaste société anonyme avec un seul nom connu? Partout où il y a eu des Polonais, ce sentiment est allé grandissant, et l'insurrection actuelle est venue lui communiquer une nouvelle force en lui offrant l'occasion de se déployer dans des proportions plus larges. C'est ainsi que les chefs militaires eux-mêmes, dès qu'ils entraient dans la lutte, renonçaient le plus souvent à leur personnalité. Sierakowski s'appelait Dolenga. Le chef mort tout récemment dans le palatinat de Lublin ne s'appelait pas

Lelewel : c'était le directeur d'une fabrique de Varsovie, qui avait demandé l'autorisation de prendre le nom du patriote de 1830, de l'historien de la Pologne. Beaucoup d'autres noms qui retentissent quelquefois ne sont que des fictions. C'est ainsi surtout que s'est formé ce gouvernement, dont l'anonyme est la loi, l'originalité morale et la nécessité.

Je lisais récemment une lettre, venue de Varsovie, où cette tendance de la Pologne contemporaine et ce caractère du gouvernement de l'insurrection se trouvaient caractérisés avec une saisissante simplicité. « Pendant deux cents ans, disait-on, les grandes familles polonaises se sont jalousées, parce que chacune ambitionnait la couronne, et voilà que de notre temps il se forme en Pologne un gouvernement qui n'excite aucune jalousie, que toute ambition voit sans crainte. Ses ordres s'exécutent comme jamais ordres d'un pouvoir politique n'ont été exécutés, et nul ne sait le nom de ceux qui le composent. Ceux pour qui la puissance politique est inséparable d'une certaine ostentation extérieure, qui ne se figurent un ministre que logé dans un palais, au milieu d'une nuée de serviteurs, ceux-là ne peuvent comprendre l'existence de ce gouvernement dont les membres sont obligés de ne se distinguer en rien des autres citoyens. Arriver au pouvoir, cela est d'ordinaire synonyme de gloire et de fortune; chez nous, le pouvoir, c'est le danger suprême, le fardeau suprême. On gouverne le pays le glaive sur la gorge. On commande, mais à la condition d'être à chaque moment prêt à monter sur l'échafaud. Si l'on pouvait comparer ce gouvernement à quelque chose, ce serait au gouvernement des temps primitifs de l'église. Pendant trois siècles, les chefs suprêmes de la chrétienté étaient forcés de rester ignorés. On les connaissait, on respectait leur personne au fond des catacombes; au grand jour, sur la place publique, le pape lui-même ne se distinguait en rien des pauvres chrétiens qui habitaient alors les faubourgs de Rome. » On voit ici ce mélange de foi patriotique et de dévouement réfléchi s'alliant à un certain mysticisme ingénieux.

Ce qui est vrai, c'est que ce gouvernement ainsi constitué sous sa forme anonyme commande bien réellement, comme on le dit; il multiplie les actes, les décrets, les proclamations. Il a su acquérir une puissance que la Russie elle-même a fini par ne plus nier, parce qu'elle la rencontre sans cesse autour d'elle, devant elle, se mêlant à son action, la combattant pied à pied, annulant ou modifiant ses règlemens. Il y a toute une organisation qui s'étend à la Lithuanie et à la Ruthénie, en laissant néanmoins à ces deux parties de la Pologne insurgée une certaine autonomie, et au-dessous de cet organisme supérieur il y a des ministères ou directions, —

intérieur, finances, guerre, relations extérieures, police. La direction de la presse, germe d'un futur ministère de l'instruction publique, a pour le moment la mission de rectifier les fausses nouvelles, de réagir sur l'opinion publique et de surveiller les publications privées. L'administration des provinces a été refondue et organisée sur le modèle des anciens palatinats, en laissant absolument de côté la division russe en gouvernemens. Il y a aujourd'hui huit palatinats dans le royaume, treize dans la Lithuanie et la Ruthénie, des districts, des arrondissemens, et à peu près quatre mille paroisses ou communes. Chaque palatinat a son gouverneur, chaque district a son chef. La ville de Varsovie a même son administration particulière, et cette machine étrange fonctionne régulièrement; elle a a sa hiérarchie d'employés, son action quotidienne.

L'activité de ce gouvernement a été tout simplement prodigieuse en six mois, et elle a eu un double but : d'un côté frapper la Russie d'impuissance en détruisant ou paralysant tous ses moyens d'action, de l'autre créer et organiser les ressources nationales. Les moyens d'action de la Russie, le gouvernement occulte les a atteints directement et singulièrement en opposant à la police ennemie une police plus habile, qui voit tout, qui sait tout, qui est arrivée parfois à intercepter des dépêches destinées au grand-duc Constantin ou émanées de lui, en défendant de payer les impôts au gouvernement russe, de faire des contrats avec lui, de lui livrer des fournitures, en faisant saisir des fonds jusque dans les caisses du trésor public à Varsovie, en frappant d'inaliénation toutes les propriétés nationales et en abolissant la loterie. L'action nationale, le gouvernement l'a organisée et développée en se substituant lui-même en réalité au gouvernement russe dans l'administration des provinces, dans le prélèvement des contributions, en se manifestant par tout un ensemble d'actes à l'intérieur et par les agences diplomatiques qui représentent la Pologne au dehors. Ce qui est plus curieux que l'existence même de ce gouvernement et ce qui seul le rend possible, c'est la spontanéité et la facilité avec lesquelles le pays tout entier lui obéit. Il y a eu plus d'une fois des ordres dont on ne comprenait pas le sens parce qu'ils ne pouvaient être expliqués ou qui semblaient inutiles et qu'on ne respectait pas moins. L'acte qui est resté, je crois, le plus sans effet a été à un certain moment l'ordre donné aux habitans de ne plus se servir des chemins de fer et aux employés polonais de ces chemins de donner leur démission. C'est une exception. Le gouvernement a interdit de voyager sans un passeport scellé de son sceau; tout le monde s'est servi du passeport; il y a eu même des Russes résidant en Pologne qui se sont munis de cet étrange sauf-conduit délivré par des in-

surgés. Il suffisait, pour avoir le passeport, de déposer sa demande à un endroit indiqué. Je crois même que le comité a fait au grand-duc Constantin, lors de son départ, la politesse de lui envoyer des passeports pour sa sûreté.

Le fait le plus extraordinaire sans nul doute a été le succès du gouvernement national dans le recouvrement de l'impôt, succès qu'on a pu appeler miraculeux. Ce n'était nullement un acte capricieusement imaginé et arbitrairement accompli : un décret avait établi l'impôt. Les bulletins étaient faits dans une forme régulière et sur des données assez positives. Tout le monde a payé l'impôt. Il n'y a pas longtemps, dans un des palatinats il ne restait qu'une somme relativement minime, un peu plus de 100,000 francs, en retard; des fonctionnaires du gouvernement russe, le gouverneur de la banque, le directeur de l'intérieur, ont eux-mêmes reçu leurs bulletins et se sont exécutés. Le voyageur anglais dont je parlais, et qui a visité récemment la Pologne, raconte une circonstance qu'il n'ose garantir, tant elle semble surprenante : c'est que le grand-duc Constantin lui-même aurait payé la contribution, fixée à 10,000 roubles, dans des conditions assez imprévues, il est vrai. Le grand-duc reçut un jour son bulletin, et il envoya un de ses aides de camp porter la somme requise en donnant en même temps à la police l'ordre de cerner secrètement la maison indiquée comme lieu de paiement. L'officier trouva un vieillard qui prit la somme et passa dans une autre chambre pour faire une quittance. Ne voyant revenir personne, l'officier appela la police, pénétra dans l'appartement voisin : il n'y avait qu'une institutrice tout étonnée; l'homme avait disparu, et le propriétaire de la maison protesta qu'il ne connaissait rien de ce vieillard. Ce qui ajoute à la bizarrerie du fait, c'est que, lorsque l'officier revint un peu confus au palais, la quittance était déjà entre les mains du grand-duc.

Il en est ainsi de tout. Un jour les autorités russes veulent détruire une maison pour les besoins de la stratégie. On appelle des ouvriers; mais les ouvriers ont reçu l'ordre de refuser leur concours, et pas un ne paraît. La maison n'est pas sauvée, mais il faut employer des soldats. Le jardin de Saxe est un lieu de réunion à Varsovie, où tous les étés on fait de la musique. Cette année, on ne négligeait pas de se mettre en règle en demandant une autorisation au gouvernement national, qui ne la refusait pas, à la condition toutefois qu'on ne jouerait pas de la musique légère et joyeuse. Un jour on s'oublia, on se mit à jouer une mazurka; on avait à peine commencé que le chef d'orchestre reçut un billet lui prescrivant de cesser et de ne plus faire de musique désormais. On cessa aussitôt; rien ne put déterminer les musiciens à continuer, et depuis on n'a plus fait de musique.

S'il est une chose enfin de nature à révéler la puissance de ce gouvernement, c'est cette sommaire et redoutable justice qui s'accomplit quelquefois en son nom. Trouver jusqu'à des exécuteurs volontaires, c'est résoudre un singulier problème que n'a pas résolu, quant à elle, la Russie, qui a trouvé un refus de concours jusque dans le bourreau, et qui a été obligée d'y suppléer par ses soldats. C'est là sans doute le côté sombre de cette action occulte. Il faut dire pourtant que le gouvernement de Varsovie n'agit que pour sa défense, que ses rigueurs n'ont atteint en général que des espions et des traîtres, qu'il a prévenu assez souvent avant de recourir au châtiment, que, même en cette extrémité, il y a une sorte de régularité, un jugement, une sentence publiée et affichée. Alors l'exécution est terrible et foudroyante. On a vu l'exemple de cet agent de la police russe qui, condamné à mort à Varsovie, croyait pouvoir se sauver à Pétersbourg, et qui là même, jusque dans la capitale de la Russie, était suivi par la redoutable justice qui le frappait. Les journaux sont certes aussi une des manifestations les plus curieuses de cette situation extraordinaire. Outre le journal officiel, *l'Indépendance* (*Niepodleglosc*), et sans parler des journaux qui paraissent dans la Lithuanie et dans la Ruthénie, on compte à Varsovie une multitude de feuilles, *le Mouvement*, *le Journal national*, *la Pologne*, *l'Aigle blanc*, *la Voix du Prêtre*, *la Cloche religieuse*, *le Réveil des chants nationaux*. Tous ces journaux sont imprimés, distribués, vendus; ils vont jusque dans les provinces. Comment s'impriment-ils? Quelques-uns pourtant sont d'une exécution assez soignée, d'une dimension comparable à celle de nos journaux, et supposent un matériel assez considérable, assez varié.

Il y a encore aujourd'hui en Europe bien des esprits pour qui ces faits n'ont rien de possible, et ne sont que le roman passionné et sincère d'imaginations douloureusement exaltées, qui ne peuvent arriver à comprendre tout ce mouvement de choses : gouvernement insaisissable, ordres qui s'exécutent, impôts méthodiquement perçus, journaux qui se publient en face et sous les yeux mêmes d'un pouvoir formidablement armé. D'abord pour l'impôt il n'y a pas à douter : les journaux russes eux-mêmes en ont parlé plus d'une fois. « Le gouvernement clandestin, a dit *l'Invalide*, continue à percevoir les impôts avec une énergie croissante. Les Russes ne sont pas exemptés : un propriétaire russe, M. M..., nous a montré un imprimé qu'il avait reçu, et qui était revêtu du sceau du gouvernement national. » En outre, à un point de vue supérieur, et sans s'arrêter à des détails, le secret de cette situation est bien simple : il est dans la complicité universelle, il est dans l'impuissance radicale d'une domination réduite à l'isolement et à l'embarras de la force au milieu d'une nation à laquelle elle est restée absolument étrangère, dont elle n'est

jamais parvenue à atteindre l'intégrité morale. Si le gouvernement russe se sert de Polonais, il risque d'être enveloppé par la trahison; s'il se sert de Russes, ses agens ne connaissent ni le pays, ni son esprit, ni ses mœurs, ni même souvent sa langue. Un instant, dit-on, il a fait venir à Varsovie des agens prussiens qui ont été encore plus impuissans. Les uns et les autres passent à travers une société où il suffit d'un signe, d'un geste, pour se comprendre, où tout sert de ralliement, la couleur des vêtemens, la forme de la coiffure, où il y a une sorte d'émulation spontanée à déjouer tous les efforts, à favoriser tout ce qu'on suppose émané du gouvernement clandestin, où l'on est arrivé enfin à cette conviction, que tout faire pour le pays et se prêter à tout, ce n'est nullement conspirer. On ne conspire pas en Pologne, on fait partie de l'*organisation nationale*, même souvent sans connaître les organisateurs. Il en est résulté cet état merveilleusement caractérisé par un mot attribué au général de Berg peu après son arrivée à Varsovie : « Eh bien! lui aurait dit le grand-duc Constantin, avez-vous découvert quelque chose? — J'ai fait une découverte importante, répliqua de Berg, c'est que, hormis votre altesse impériale et moi, tout le monde ici fait partie du comité. » L'ouvrier qui imprime un journal, l'enfant qui le distribue, le passant qui le lit, le contribuable qui paie l'impôt, celui qui exécute un ordre comme celui qui le donne, tout le monde est de l'organisation nationale.

Et cette attitude de toute une population s'explique elle-même par une sorte d'exaltation naturelle qui est devenue l'essence d'une société que la compression a surexcitée sans la dompter. On finit par vivre dans le feu comme dans un élément assez normal. La perspective de la mort ou de la Sibérie n'est plus rien. Les femmes comme les hommes, plus encore que les hommes, ont le mépris du danger et de la vie, témoin cette mère héroïque, la comtesse Plater, venant d'assister à l'exécution de son fils, le jeune Léon Plater, et disant à ses filles en larmes : « Imitez-moi, mes enfans, je ne pleure pas, moi. Oh! si mon fils eût tremblé devant les balles moscovites, je pleurerais; mais je l'ai vu dans la prison, je l'ai vu sur la place du supplice ferme et confiant en Dieu. J'ai prié avec lui, je l'ai béni, je l'ai vu mourir en homme de cœur et en chrétien. Ne pleurons pas la victoire du martyr : imitons son courage et restons dignes de lui! »

Celui que vous avez vu hier encore est aujourd'hui à la citadelle, peut-être pendu; demain ce sera votre tour, et on continue. On s'est si bien accoutumé à cette atmosphère qu'on n'y songe plus. J'ai entendu un Polonais, venu en passant à Paris, dire tout simplement : « Il me semble extraordinaire de songer tous les soirs ici que

je me retrouverai le lendemain matin libre et vivant. » Certes Varsovie a été cruellement éprouvée et l'est chaque jour davantage, et cependant jusqu'à ces derniers temps tout suivait son cours. Le mouvement et l'aspect n'avaient point changé. Rien ne dénotait que c'était là une ville au sein de laquelle se livrait le combat le plus dramatique et qui d'un instant à l'autre pouvait s'enflammer. Parce que cette éclatante revendication d'indépendance a pris nécessairement la forme insurrectionnelle, on s'est hâté d'y voir une œuvre de propagande révolutionnaire et socialiste. La Russie était la première intéressée à la représenter ainsi, et elle n'y a pas manqué; d'autres y ont cru. En réalité, il n'y a point eu de révolution moins révolutionnaire, si j'ose ainsi parler. Où donc est ce caractère? Est-ce dans le décret qui donne aux paysans les terres dont ils avaient la jouissance? C'était la solution polonaise de la question des paysans, et c'est la Russie qui l'a seule ajournée. Il y a longtemps que les propriétaires eux-mêmes en Pologne ont adhéré à ce principe. — Est-ce le décret d'abolition de la loterie qui est révolutionnaire? Est-ce le décret qui abolit les confiscations russes? — Ce qu'on peut dire au contraire, c'est qu'en général ce gouvernement anonyme, né d'une immense crise, vivant au milieu des difficultés les plus redoutables, a évité tout ce qui pouvait ressembler à une atteinte aux principes sur lesquels repose la société européenne. Parce que l'insurrection polonaise a retenti dans tous les cœurs libéraux en Europe, et a eu pour premiers auxiliaires les émigrés qui l'avaient attendue, qui avaient travaillé, comme c'était leur droit, à préparer la délivrance de leur patrie, la Russie s'est efforcée de la signaler comme une œuvre cosmopolite dont toute la force était dans l'impulsion qui lui venait du dehors, qui était fomentée et dirigée par des exilés. Une des choses curieuses du mouvement polonais au contraire, c'est son caractère tout intérieur, et on pourrait dire que le gouvernement de Varsovie a mis un soin presque jaloux à maintenir ce caractère sans repousser les complicités généreuses qui s'offraient à lui et sans rechercher aussi les auxiliaires européens compromettans, en reconnaissant l'émigration comme la personnification extérieure naturelle de la révolution naissante, et en se réservant l'indépendance de son action intérieure. Tout a été spontané dans cette œuvre réellement nationale, et je ne sais s'il y a rien de comparable à cet énergique travail d'une société se reconquérant elle-même en quelque sorte, se débattant pendant huit mois seule, avec ses propres ressources, arrivant à dissoudre une domination ennemie et à se substituer à elle sous ses propres yeux, en face de ses irritations et de ses répressions.

C'est là en effet le caractère de cette lutte inégale et dramatique

où, en présence de cette Pologne personnifiée dans ses chefs de bandes et dans son gouvernement anonyme, la répression en vient à se sentir impuissante, s'irrite de son impuissance, et, après avoir commencé par des tentatives de répression partielle et préventive, finit par une politique d'extermination appliquée à tout un pays. Un fait assez sensible à travers tout, c'est que la Russie, dans le premier instant, a été évidemment surprise de son propre ouvrage et des résultats de sa politique. Elle ne croyait pas à une explosion si prochaine. Elle pensait au contraire détruire la possibilité même de tout mouvement sérieux en Pologne et étouffer d'un coup l'agitation en prenant les devans par un acte qui décimait la population intelligente et virile. Si une insurrection pouvait naître de là, elle n'y voyait qu'une échauffourée sans péril pour elle, qui ne pourrait que lui offrir l'occasion d'en finir avec le fantôme polonais. Ce qui est plus étrange encore, c'est qu'en tentant cette aventure, en faisant ce recrutement que le prince Gortchakof a regretté depuis dans une conversation avec lord Napier, — peut-être uniquement parce qu'il n'avait pas réussi, — le gouvernement russe ne croyait pas moins faire une chose simple, naturelle et permise. Que voulait-on après tout? « Se débarrasser, comme on l'avouait, d'une quantité d'individus malintentionnés, » pour pouvoir ouvrir une voie à l'accomplissement pacifique des réformes. On ouvrait une voie de légalité et de progrès en violant les lois qui existaient déjà et en mettant le feu à un pays! Ce qui achève enfin de caractériser cette politique, c'est qu'après avoir jeté le défi à ce pays et l'avoir mis en feu, la Russie, se dévoilant tout à coup, en est venue à chercher dans ce résultat sanglant provoqué par elle le prétexte d'un système coordonné et gigantesque de destruction. Ici, après avoir trouvé devant elle la Pologne indignée et frémissante, elle a rencontré l'Europe, je veux dire l'Europe diplomatique. Du même coup elle ravivait la question polonaise tout entière sous sa double forme, et d'elle-même elle se plaçait dans cette extrémité où sa domination n'avait plus désormais, aux yeux de l'Europe attentive et remuée comme aux yeux de la Pologne en armes, d'autre titre que la force. Tout ce qu'elle tenterait désormais ne serait plus l'acte d'un pouvoir régulier défendant un ordre revêtu d'un caractère quelconque de légalité; ce serait l'œuvre de la force entrant en lutte avec les sentimens les plus irrésistibles, avec l'image même du droit se relevant en Europe.

En réalité, dans cette carrière qu'elle a ouverte de sa propre main, la Russie a commencé par l'impuissance. Ce n'est pas cependant qu'elle ne fût très suffisamment armée. Elle a jeté jusqu'à 250,000 hommes en Pologne; dès les premiers mois, elle avait

déjà, combattant ou arrivant en toute hâte, 95,000 hommes d'infanterie, 12,000 hommes de cavalerie régulière, 10,000 Cosaques et 8,000 artilleurs avec 200 bouches à feu dans le royaume, sans compter les troupes amassées dans la Lithuanie et dans les autres provinces polonaises. Cette armée avait naturellement toutes les ressources d'armes perfectionnées, tous les moyens de guerre dont dispose un des plus puissans états militaires. L'insurrection ne comptait pas encore plus de 20,000 hommes rassemblés spontanément, n'ayant d'autre discipline que le lien du désespoir et de l'enthousiasme patriotique, mal vêtus, à peine armés et sans munitions. Et pourtant l'armée russe a été tout d'abord plus que battue dans des rencontres de tous les jours; elle s'est vue réduite à borner son occupation permanente aux villes principales, en hasardant tout au plus quelques colonnes dans les campagnes laissées aux insurgés; elle s'est sentie aussitôt débordée et déconcertée par le mouvement grandissant. Il lui a fallu plus de deux mois pour atteindre une armée qui se formait devant elle et autour d'elle, pour obtenir un avantage qui n'était décisif qu'en apparence, car ce n'était plus, après ces deux mois, une insurrection à dompter, c'était une nation tout entière à soumettre et à reconquérir.

Ce mouvement national tout-puissant et invincible, les généraux russes eux-mêmes ont peut-être contribué à le laisser grandir par le décousu de leurs opérations, par l'incertitude de leurs combinaisons et de leurs plans, surtout par une action qui semblait douter de son propre droit et de sa propre efficacité. Ils n'ont pas été habiles, je le veux bien, on l'a dit, et c'est leur faiblesse qui a fait un moment le succès de l'insurrection; mais ce qui a surtout donné au mouvement sa puissance et son énergique vitalité, c'est le caractère même des premières répressions, le déchaînement de toutes les passions d'une soldatesque laissée à ses instincts, l'excès de la violence dans l'impuissance; c'est enfin ce genre de guerre d'une armée se vengeant de n'avoir pu atteindre les insurgés sur les villages qu'ils traversaient et sur des populations sans défense, pillant et dévastant au lieu de combattre et laissant sur son passage la trace lugubre des scènes de Wengrow, de Tomaszow, d'Ojcow, de Siemiatycze, de Woislawice. L'impuissance de l'armée russe a tenu sans doute à la force incompressible de l'insurrection; mais elle est venue aussi en grande partie de ce système de guerre et de la démoralisation qui s'en est suivie. Une fois dans cette voie, la Russie ne s'est plus arrêtée, et si l'on voulait marquer le moment où l'excès d'une politique exaspérée par l'impuissance d'une action régulière n'a plus de bornes, ce serait l'heure où, cette vaine amnistie du 1er mai écartée, Berg étant à Varsovie, Mouravief à Wilna, Dlotowski à Duna-

bourg, Annenkof dans l'Ukraine, la Pologne est renfermée dans cette sorte de quadrilatère d'une répression sanglante et véritablement incendiaire.

Le trait essentiel de cette répression ascendante, c'est d'être, je n'oserais dire une guerre, — une chasse à tout ce qui est suspect non-seulement d'être dans l'insurrection, mais de pactiser secrètement avec elle, de porter un cœur polonais; c'est de n'être plus qu'une succession de scènes terribles où le gouvernement russe lui-même se fait un promoteur d'anarchie par la licence effrénée de ses soldats et par la nature de sa politique. La guerre, il faut le dire, c'est désormais le ravage et le meurtre organisés, et les contrées où il y a le plus de sécurité sont celles que les insurgés occupent en force. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les documens officiels qui parlent. Une multitude de rapports des autorités provinciales répètent avec une monotonie désespérante : « Les insurgés sont passés hier, ils n'ont point fait de mal; les troupes impériales sont arrivées aujourd'hui, elles ont commis des excès regrettables. » C'est le consul anglais, le colonel Staunton, qui le dit : « Je n'ai pas encore entendu parler jusqu'ici d'excès commis par les insurgés; ils ne font que prendre les armes, la nourriture et les chevaux dont ils ont besoin... De nombreux récits retracent les excès et les cruautés des troupes russes... » Un jour, dans le gouvernement de Kowno, sur la route de la petite ville de Soloki, deux compagnies d'infanterie et une *sotnia* de cosaques passent près du domaine de Lodz, propriété d'un enfant mineur. Quelques cosaques somment le gérant, qui était couché, de leur livrer une voiture, et comme celui-ci n'avait pour le moment que des chevaux à leur offrir, ils commencent par le rouer de coups, puis le jettent sur un des chariots de la colonne en marche. D'autres soldats arrivent, et on met le feu aux bâtimens; on poursuit tous les gens de la maison à coups de fusil. Six personnes tombent mortes, six sont blessées. La femme du gérant paraît, tenant un enfant dans ses bras; elle n'échappe au meurtre que par hasard, et les soldats s'en vont, laissant les bâtimens en flamme, abandonnant les morts et les blessés, emmenant les autres gens du domaine prisonniers. Un autre jour, l'intendant d'une propriété, rencontrant sur son chemin un détachement impérial, met son cheval au galop et court au village. Par malheur il est midi en ce moment, et la cloche de l'église retentit. Le détachement accourt, prétend que c'est l'intendant qui a couru pour faire sonner le tocsin, et se jette sur les habitans étonnés, pillant et incendiant leurs maisons. Depuis, on a mieux fait : un village est-il soupçonné d'avoir prêté secours aux insurgés, une colonne arrive, dévaste, détruit tout par le fer et le feu, et la population tout entière est

transportée en Sibérie. Chaque jour ce sont des scènes semblables.

Ce n'est pas là cependant ce qu'il y a de plus caractéristique dans les procédés russes. Ce qu'il y a de plus redoutable, c'est cette politique de destruction calculée et implacable attaquant une nationalité, toute une société dans sa religion, dans son intelligence, dans sa constitution morale et matérielle, et comme les anciennes provinces polonaises incorporées à l'empire, la Lithuanie et la Ruthénie, sont celles qui tiennent le plus au cœur des Russes, qu'ils s'attachent le plus obstinément à représenter comme une terre russe, c'est dans ces provinces que s'est déployé tout d'abord avec le plus d'intensité ce système personnifié à Vilna par Mouravief, ce vieillard qui emploie ce qui lui reste de vie à amasser sur sa tête le désespoir d'un peuple. Il ne suffit plus, — et je ne fais que résumer les circulaires du proconsul de la Lithuanie, — il ne suffit plus de ne point être dans l'insurrection; il faut dénoncer ceux qui y prennent part, révéler la composition des bandes, leurs points de rassemblement, les noms de leurs chefs, « sans qu'aucun lien du sang et de parenté puisse être pris en considération, » c'est-à-dire qu'il faut que les mères dénoncent leurs enfans, les femmes leurs maris. S'absenter, être dans une ville est un crime; il faut être sur sa propriété pour attendre les troupes au passage, pour leur fournir les vivres dont elles ont besoin, les indications qu'elles réclament, sauf à être exposé alors au sort des propriétaires de Woislawice ou de Lodz. Si un meurtre est commis, si les insurgés se sont ravitaillés sur une terre, tous les habitans sont complices et responsables, et au bout de chacune de ces prescriptions il y a pour sanction invariable la mort, la déportation en Sibérie, la confiscation.

Chaque jour a eu sa liste funèbre de fusillés et de pendus de tous les rangs, de toutes les classes, de tous les âges. Il y a des maréchaux de la noblesse comme Vincent Biallozor; il y a des ouvriers, il y a des étudians, même des femmes et des prêtres. Nulle part peut-être plus qu'en Lithuanie le clergé catholique n'a compté de victimes, depuis l'évêque de Wilna, déporté au fond de l'empire comme l'archevêque de Varsovie, jusqu'à ce jeune vicaire Iszora, qui est allé avec une sérénité courageuse se livrer au bourreau pour sauver son curé, emprisonné et près d'être pendu à sa place. Ces exécutions se comptent par centaines; les déportations en Sibérie ne se comptent plus, elles se font par masses obscures. Chaque jour aussi a eu sa liste de confiscations. On comptait déjà, il y a deux mois, dans le seul gouvernement de Wilna, 397 personnes dont les biens ont été séquestrés; 192 appartiennent à la classe des grands propriétaires fonciers, 145 sont de la petite noblesse, de la bourgeoisie et même des paysans; on voit sur cette liste 8 arbitres ou

juges de paix, 15 prêtres, 5 médecins, 10 fonctionnaires, etc. Parmi ces spoliés, il y en a 100 qui ont été atteints pour révolte à main armée, 22 pour avoir « participé » à l'insurrection, 37 sur le soupçon « d'avoir été favorables au soulèvement, » 17 parce qu'un de leurs enfans est au nombre des insurgés, 34 pour avoir fourni des vivres à une bande, 10 pour avoir quitté leur demeure sans autorisation, 7 parce que « le gouvernement ignore ce qu'ils sont devenus, » 1 parce qu'il est sorti de chez lui la nuit; un des plus riches propriétaires du pays a été frappé pour avoir été déjà transporté à Viatka et pour « les mauvais desseins qu'il a nourris. » Les arrêts officiels se taisent sur les motifs de 75 séquestrés. Les biens sont ravagés; on y met un employé russe, ou à défaut d'un employé le malheureux qui s'est fait dénonciateur, et ici se révèle cette audacieuse pensée d'en finir en étouffant l'insurrection de nationalité dans une guerre sociale, en poussant les classes les unes contre les autres, et dans tous les cas en tentant l'expropriation en masse de la société polonaise.

Confisquer les biens des Polonais, ce n'est point certes ce qui est nouveau; prendre ces biens et les offrir comme prix de la délation aux paysans, dont la masse a d'ailleurs résisté à cette tentation corruptrice, c'est là ce qui constitue une politique nouvelle. Rien n'est plus curieux qu'une circulaire du général Mouravief qui est le résumé de tout un système. « Dans l'insurrection actuelle, dit l'étrange législateur, il se trouve parmi les personnes de diverses classes qui y prirent part un grand nombre d'hommes appartenant à la petite noblesse et même d'*odnovortsi*, qui ont la prétention de descendre de familles jadis nobles. Ces personnes se trouvent pour la plupart domiciliées sur des terres appartenant à des associations de paysans, soit de la couronne, soit temporairement obligés; elles abandonnent leur domicile et se joignent aux rebelles ou portent secours aux bandes de rebelles en leur fournissant des provisions, en cachant aux autorités militaires le lieu de leur retraite et en donnant asile à des gens malintentionnés. Trouvant juste de retirer à ces personnes *le droit de jouir des avantages et des profits réservés à la classe paysanne fidèle* au milieu de laquelle ils vivent, j'ordonne que les terrains et métairies où sont établis des *odnovortsi*, des hommes de petite noblesse et autres personnes de basse condition, soient immédiatement confisqués aux individus qui se sont joints aux rebelles ou qui sont convaincus de leur prêter la main, et que les terrains soient donnés, avec tout ce qu'ils renferment, aux sociétés de paysans de la couronne ou de paysans temporairement obligés dont les coupables font partie, aux conditions suivantes : 1° les sociétés devront accorder la jouissance de ces terrains aux

paysans qui n'ont pas reçu de champs en partage; 2° ces terrains devront être distribués par les sociétés aux paysans qui se distinguent par l'honnêteté de leur manière de vivre, et de préférence à ceux qui ont rendu des services particuliers en aidant à poursuivre et à anéantir les rebelles; 3° l'entrée en possession de ces terrains n'aura lieu que par décision de la communauté... » Je supprime les recommandations faites aux paysans de courir sus aux malintentionnés, tels que gentilshommes, prêtres, propriétaires, sauf, s'ils ne le font pas, à être dépouillés eux-mêmes de leur part des biens de la communauté.

Ce fragment est doublement précieux. D'abord il met à nu dans un éclair sinistre cette prétention obstinée de la Russie à représenter la Lithuanie comme une terre russe par l'assimilation de constitution territoriale. La commune dont Mouravief fait le pivot de son système, « non la commune occidentale formant une agglomération d'individus propriétaires, selon l'expression de M. Bakounine, mais la commune économiquement solidaire, seule propriétaire de la terre, » cette commune est effectivement le fait social de la Russie; elle n'existe pas en Lithuanie, de telle sorte qu'en dehors de toute autre considération, si l'on veut saisir la vraie frontière entre les deux pays, entre les deux sociétés, on peut dire que là où la commune existe, c'est la Russie, et là où elle n'existe pas, c'est la Pologne.

N'aperçoit-on pas en outre dans toute sa nudité cette théorie qui dépouille absolument la propriété de son caractère individuel et de son droit inaliénable pour en faire une récompense gracieusement accordée par le tsar ou retirée à volonté? On sourit tristement quand on rapproche de ces faits les accusations de socialisme dont on cherchait à flétrir à l'origine l'insurrection polonaise et ce que disait le prince Gortchakof dans ses conversations avec lord Napier, lorsqu'il parlait pour l'Europe. « Le prince, dit lord Napier, représenta cette insurrection comme un soulèvement de la classe la plus pauvre de la noblesse, des artisans des villes et des membres cosmopolites de la conspiration révolutionnaire du dehors. Il me dit que pas un propriétaire foncier de quelque importance n'avait pris part à la révolte, dont le caractère socialiste était démontré par la proclamation du comité de Varsovie, qui accorde aux paysans la pleine propriété des terres qu'ils occupent. Les paysans, d'après le prince, sont demeurés favorables au gouvernement, et cette disposition se changerait en assistance active, si le gouvernement impérial entretenait la moindre espérance d'une confiscation des terres en leur faveur, ou même cessait de soutenir les droits des propriétaires. Le vice-chancelier ajouta avec beaucoup

d'emphase que l'empereur n'avait jamais cédé, depuis le commencement de l'insurrection, au moindre sentiment d'impatience... » Le prince Gortchakof se trompait sur un point essentiel : ce n'est pas de l'Occident que le socialisme arrive vers la Russie, c'est de la Russie qu'il arrive vers l'Occident, conduit par ces *raskolniks* auxquels on a livré un moment les propriétés dans la Livonie polonaise et par ce Gracchus tartare qui saccage la malheureuse Lithuanie.

Il y a là dans ces circulaires de Mouravief, qui mériteraient d'être recueillies, tout un code, toute une littérature de l'expropriation, de la dépossession violente. Vienne maintenant dans l'empire même un autre Pougatchef conduisant les paysans à l'assaut de la propriété russe, il n'a qu'à puiser dans ce code. Et comme le grotesque se mêle souvent aux choses sanglantes, après Mouravief survient un chef militaire de Wilkomir qui, lui aussi, a ses circulaires, qui, lui aussi, s'adresse aux prêtres et aux propriétaires. Quant aux prêtres, qui ont « un penchant avéré au brigandage et à la rébellion, penchant commun à tout le clergé catholique, depuis le saint-père Pie IX et les cardinaux à Rome jusqu'au dernier desservant de la plus pauvre église de Lithuanie, » quant à ces prêtres, ils devront aller avec la croix et l'Évangile au-devant des insurgés, pour les soumettre même au risque de leur vie. S'ils ne le font pas, ils seront jugés et exécutés. « S'ils font cela, ajoute cet étrange proconsul, je m'empresserai de rapporter leurs exploits à l'évêque de Wilna et au pape Pie IX à Rome, pour que ces prêtres martyrs n'aient pas trop longtemps à attendre leur canonisation. » Pour les propriétaires, ils sont invités à faire des concessions aux paysans, à se bien conduire, sinon on ira « faire un peu le ménage de leurs propriétés à leur place. » On mettra sans retard sous séquestre les biens « de ceux qui seront reconnus décidément incapables de gérer leur fortune, » et on emploiera leurs revenus à étouffer la rébellion.

Voilà le régime auquel toute une nation est soumise depuis huit mois. Et par une logique naturelle, irrésistible, ces scènes deviennent chaque jour plus lugubres. Ce qui se fait à Wilna et à Dunabourg se fait aussi à Varsovie. On a vu tout récemment le sac sinistre des palais du comte André Zamoyski : un attentat est commis contre le général de Berg devant un de ces palais. Qu'on admette, si l'on veut, une irritation du moment, une répression instantanée; mais ce n'est pas même sous le coup de la première impression, c'est quelques heures après, que la soldatesque envahit le palais, pille, dévaste, saccage et arrête tout le monde, une population de plus de huit cents locataires. Il y avait un homme d'une grande science dans les langues orientales, M. Kowalewski, qui a

eu pour son malheur une destinée bizarre, qui a été d'abord autrefois déporté en Sibérie, ensuite gracié depuis le règne d'Alexandre II et envoyé comme professeur à Kasan, puis rappelé à Varsovie l'an dernier pour professer à l'université reconstituée, et qui a vu tous ses papiers, tous ses manuscrits dévastés et détruits. Il y avait un autre homme, le prince Thadée Lubomirski, connu pour sa bienfaisance et pour son savoir, qui, lui aussi, avait des livres, des manuscrits du plus grand prix : ceux-là ont eu le même sort, de même que les collections d'objets d'art et les bibliothèques du comte Zamoyski. Quoi encore? Il n'y a pas jusqu'à un piano ayant appartenu à ce pauvre Chopin, et qui n'a point certes désarmé les envahisseurs! Et tout, piano, collections, livres, manuscrits, meubles, tout a été jeté, entassé dans une cour, puis livré aux flammes. « La scène a commencé par le pillage pour finir par l'eau-de-vie, » suivant un mot du correspondant du *Times*, après quoi les maisons ont été confisquées et restent occupées militairement.

Je ne m'étonne pas que le grand-duc Constantin lui-même, associé à cette répression pendant plusieurs mois, ait fini par ressentir un certain dégoût, dont il a porté l'expression à Pétersbourg. On a essayé de voiler des dissentimens qui n'ont pas moins existé, dit-on. Le grand-duc n'était point d'accord avec ceux dont l'empereur subit l'influence. « Il faut un médecin, aurait-il dit, on veut un chirurgien, je ne serai pas cet homme. » Et il est parti précipitamment de Pétersbourg la veille même des fêtes de l'anniversaire du couronnement. Il est passé à Vienne assez sombre, fort dégoûté, pour aller tomber malade en Crimée. Le chirurgien opère aujourd'hui, et la Russie, dans cette voie où elle ne s'arrête plus, en allant d'excès en excès, ne fait que mettre à nu d'une façon plus éclatante sa situation, qui est celle d'une puissance virtuellement et moralement déchue en Pologne, n'ayant plus d'autre titre que la force et d'autre procédé pour se soutenir que l'extermination, condamnée par sa propre impuissance et par la nature des moyens qu'elle est réduite à employer : si bien qu'entre ces deux gouvernemens en présence à Varsovie et dans toute la Pologne c'est un pouvoir clandestin, anonyme, qui a l'apparence d'un gouvernement régulier plus que l'autorité russe elle-même.

Ainsi s'enflamme chaque jour et se déroule cette lutte, faisant du sol polonais tout entier le théâtre d'une poignante tragédie nationale, résumant d'un côté le duel intérieur de la Russie et de la Pologne, et d'un autre côté attirant invinciblement l'Europe de toute la force d'un intérêt d'humanité, de droit, de civilisation, d'équilibre universel. C'est là le résultat de ces événemens : ils placent la Russie entre la Pologne, qui se débat, qui se relève sous son

étreinte sanglante, et l'Occident, provoqué à regarder de nouveau en face l'inévitable problème; ils ont fait de l'insurrection polonaise une question qui dépasse les frontières pour devenir européenne. Européenne, elle l'était à coup sûr par tous les caractères de la lutte, par le retentissement de cette détresse héroïque d'un peuple dans l'opinion, par le rapport intime qui la lie à tout ce qui s'agite dans le monde, et par la nature même de la domination russe en Pologne, domination définie par des traités, limitée et balancée par un ensemble de garanties incorporées en quelque sorte au droit public. De plus, elle se présentait comme une question que l'Europe avait essayé de soulever au moment où elle évoquait la question italienne dans le congrès de Paris, en 1856, et devant laquelle elle ne s'était arrêtée que sur la foi des promesses, des engagemens moraux du gouvernement russe, offrant de faire pour la Pologne plus qu'on ne pourrait lui demander.

Ce n'était pas beaucoup cette tentative de 1856, c'était un germe caché dans le secret des délibérations d'un congrès, et c'était en outre la preuve palpable que l'Occident ne se désintéressait pas des affaires polonaises, laissées pour l'instant dans l'ombre et comme en réserve. En suivant la politique la plus malheureuse, la mieux faite pour enflammer la Pologne sans la satisfaire, en excitant des espérances aussitôt violemment déçues, en se rejetant sans cesse des concessions apparentes dans une recrudescence de répression, en tentant au dernier moment ce coup hardi du recrutement qui soulevait la Pologne, la Russie remettait tout à coup l'Occident en présence d'une situation qu'il avait essayé d'éluder. Elle ravivait une plaie, elle jetait un défi à l'opinion, toujours prompte à s'émouvoir, et elle rappelait sur elle, sur sa politique, sur le caractère de sa domination en Pologne, l'attention des gouvernemens. En un mot, elle créait une de ces complications qui impriment une secousse à l'Europe tout entière et s'imposent à toutes les politiques. Tant que l'insurrection n'en était qu'à sa première explosion et n'apparaissait que comme un soulèvement spontané aux proportions indistinctes, l'Europe cependant ne se hâtait point : elle était plus troublée, plus remuée et plus incertaine que résolue à une action diplomatique précise. L'opinion pouvait saisir aussitôt, par une inspiration instinctive, la portée de ce réveil irrésistible d'une nationalité; pour les gouvernemens, il n'y avait encore qu'un fait provoqué évidemment par la politique russe, attestant une fois de plus la condition misérable et impossible de tout un peuple, mais ne dépassant pas la mesure d'un mouvement local.

Comment cette situation changeait-elle rapidement? D'abord sans doute par la force, par le développement irrésistible et chaque jour

croissant d'une insurrection qui, après avoir été jugée impossible et insensée, en venait à tenir tête à une puissance redoutable; mais en outre c'est un incident imprévu qui venait mettre en relief le caractère européen de ces événemens en provoquant la diplomatie occidentale, en constituant une alliance de gouvernemens au service de la répression. C'est la Prusse voulant venir en aide à la Russie ou poussée par un sentiment effaré de son propre péril, c'est la Prusse qui risquait cette aventure en allant aux premiers jours de février signer à Pétersbourg une convention pour la répression commune de l'agitation polonaise. Désavouée depuis, morte aussitôt que née devant un sentiment universel de répulsion même en Prusse, cette convention de février, œuvre de M. de Bismark, n'était pas moins la porte par où la diplomatie entrait dans la question. Puisque la Russie et la Prusse s'isolaient de l'Europe et se liguaient de leur côté dans une action commune, l'Europe à son tour avait le droit de prendre un rôle dans ces événemens, d'élever tout au moins la voix.

Le droit, elle l'avait assurément sans cela; la convention russo-prussienne était une occasion, une sorte de mise en demeure, et c'est ainsi que le ministre des affaires étrangères de France, M. Drouyn de Lhuys, caractérisant cette œuvre mal venue, pouvait dire dans une dépêche qui marquait le point de départ de toute une situation : « L'inconvénient le plus grave de la résolution prise par la Prusse, c'est d'évoquer en quelque sorte la question polonaise elle-même... Jusqu'ici, l'insurrection était entièrement locale; elle demeurait concentrée dans les provinces du royaume de Pologne. En intervenant d'une manière plus ou moins directe dans le conflit, le cabinet de Berlin n'accepte pas seulement la responsabilité des mesures de répression adoptées par la Russie; il réveille l'idée d'une solidarité entre les différentes populations de l'ancienne Pologne. Il semble inviter les membres séparés de cette nation à opposer leur union à celle des gouvernemens, à tenter en un mot une insurrection véritablement nationale. » Une fois sur ce terrain, la question grandissait naturellement d'elle-même. Se tourner vers la Prusse seule, c'était, selon une expression de lord Cowley, « laisser le grand coupable comparativement en dehors du blâme, » et c'est ainsi que la question, se dégageant de cette confusion première, de ces premiers embarras, se posait directement entre l'Europe et la Russie. Il y a une logique des choses supérieure à toutes les raisons et à tous les subterfuges diplomatiques. Ce qui est bien clair, c'est que, le jour où, en présence d'une nation soulevée pour son droit, l'Europe se tournait vers la puissance qu'elle appelait « le grand coupable, » elle avait fait un acte décisif, elle se faisait moralement l'alliée de l'insurrection naissante.

Étendre la main sur cette cause polonaise pour la ramener à la juridiction de l'Europe, c'était là l'évidente pensée d'un acte d'intervention diplomatique accompli à ce moment; mais sous quelle forme pouvait se produire cette pensée? Jusqu'à quelle limite pouvait aller cette intervention? Quelles étaient les puissances qui pouvaient se rallier sur un terrain commun, et dans quelles dispositions les événemens de Pologne trouvaient-ils par le fait ces diverses puissances? Il y en avait une d'abord de qui l'on ne devait rien attendre qu'une hostilité possible : c'est la Prusse, liée par cette récente convention de février, qui se serait changée depuis peut-être en une alliance plus active, si M. de Bismark ne se fût senti intimidé par l'opinion publique en Prusse et par le sentiment universel de l'Europe.

La Prusse du reste, la Prusse telle que la fait M. de Bismark, ne s'est nullement cachée. Non-seulement elle s'est toujours refusée à toute sollicitation collective ou isolée de concessions libérales à Pétersbourg; elle n'a même pas craint d'avouer que depuis deux ans elle n'avait cessé de donner des conseils contraires. Sir A. Buchanan, ministre anglais à Berlin, se charge de transmettre ces confidences à lord John Russell, à qui il écrit : « M. de Bismark dit... que ce qu'il m'a laissé entrevoir au sujet du dangereux voisinage qui résulterait nécessairement pour la Prusse d'une Pologne indépendante a dû me convaincre que le gouvernement prussien ne pouvait pas insister auprès de la Russie pour lui faire adopter des mesures dont l'inévitable tendance serait le rétablissement de la nationalité polonaise. Il dit que les concessions que le gouvernement de la reine recommande à l'empereur de Russie d'accorder à ses sujets polonais ne les satisferaient pas. Tout ce qu'ils obtiendraient aujourd'hui ne leur servirait que comme un moyen d'arriver à l'indépendance future et d'arracher les provinces polonaises à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse. Le gouvernement de la reine ne saurait donc espérer que la Prusse puisse se joindre à lui dans les mesures qu'elle croyait conduire à un tel résultat... » Dans une autre occasion, sir A. Buchanan insiste, essaie de piquer M. de Bismark en lui montrant les sympathies européennes se retirant de la Prusse, et M. de Bismark répond « qu'il est impossible à la Prusse de changer la politique qu'elle a suivie depuis deux ans. Après avoir pendant tout ce temps averti l'empereur de Russie des conséquences inévitables des encouragemens aux aspirations nationales de la Pologne, la Prusse ne peut lui recommander maintenant d'accorder aux Polonais l'autonomie qu'on réclame. » La Prusse moins libérale que la Russie et gourmandant celle-ci pour ses encouragemens aux aspirations polonaises, voilà tout juste où M. de Bismark en était la veille de l'insurrection!

Ce qui était possible en présence d'une crise grandissante, c'était une intelligence entre la France, l'Angleterre et l'Autriche moralement et progressivement détachée de ce faisceau d'oppression dont la Pologne a été la malheureuse victime, et ici encore de singulières difficultés surgissaient à chaque pas. Je ne parle pas même de ces embarras intimes que les événemens des dernières années ont pu susciter, des souvenirs que la guerre d'Italie a pu laisser comme un nuage entre l'Autriche et la France, des défiances que l'annexion de la Savoie a pu faire naître entre la France et l'Angleterre, de ce malaise enfin qui travaille l'Europe tout entière et fait de toutes les politiques une véritable énigme. Au fond, devant cette question de Pologne se réveillant tout à coup de la façon la plus émouvante, ce qui semblait possible pour la France et l'Angleterre pouvait ne pas l'être également pour la cour de Vienne; les considérations qui avaient le caractère le plus sérieux pour l'Autriche pouvaient avoir moins de valeur ou être tout à fait indifférentes pour les deux autres puissances. Pour la France, rien n'était plus simple que de répondre à cet appel d'une nation aspirant à revivre et de se montrer prête à entrer dans une intervention qui, sans conduire nécessairement à une action plus décisive, pouvait cependant en laisser entrevoir la possibilité. Ses traditions, le sentiment d'un intérêt éclatant, la logique de sa situation en Europe, la force de l'opinion, tout la portait en avant, et les rapports de courtoisie mutuelle qu'elle avait paru quelquefois accepter ou rechercher dans ces dernières années avec la Russie n'étaient point de nature à lui imposer le sacrifice d'une question qui répond à toutes les aspirations de sa politique. On pourrait dire, je crois, que la France était d'instinct à la disposition des événemens.

Pour l'Angleterre, l'insurrection polonaise ne la trouvait pas assurément insensible. Le peuple anglais a ce souverain mérite, que l'oppression le révolte partout où elle éclate, que la violation du droit et de la dignité humaine provoque chez lui une indignation virile, et qu'il n'hésite pas à dévoiler dans toute leur nudité les excès de la force, comme il dévoile parfois ses propres plaies. L'insurrection polonaise faisait vibrer ce sentiment libéral qui retentissait dans la presse, dans le parlement, dans les *meetings*. Les peintures les plus inexorables des scènes qui se passent en Pologne ont été tracées par des Anglais; les paroles les plus dures, les plus acerbes, adressées à la Russie, sont dans les dépêches de lord John Russell; mais en même temps c'était une illusion de croire que cette manifestation de la conscience anglaise, provoquée par la politique russe, impliquait la pensée d'accepter les conséquences d'une intervention résolue. L'Angleterre avait une théorie, c'est que les traités

lui donnaient indubitablement le droit d'intervenir, sans lui en faire une obligation, et c'est ce qui explique en partie ces contradictions bizarres, quoique toujours sincères, dont les discours de lord John Russell sont la plus naïve et la plus honnête expression. L'Angleterre était certes prête à témoigner en faveur de la Pologne, à ouvrir un débat diplomatique avec la Russie; au-delà, elle réservait l'indépendance de sa politique. Peut-être aussi, à travers une question d'humanité et de droit, entrevoyait-elle des complications où la France pourrait prendre un trop grand rôle.

Quant à l'Autriche, ses impressions étaient complexes comme sa situation. Elle n'hésitait pas à faire peser sur la politique russe la responsabilité de l'insurrection; elle refusait nettement de s'associer à la convention négociée entre la Russie et la Prusse, se séparant ainsi, bien que sans éclat, de l'alliance fondée sur un intérêt commun de domination en Pologne, et je ne ferai que rappeler un mot échappé au chef de la chancellerie du grand-duc Constantin : « La conduite de l'Autriche sera une des choses curieuses du mouvement actuel. » Devenue à demi libérale, l'Autriche trouvait dans cette situation nouvelle une sécurité inattendue, et c'est avec une sorte de satisfaction que M. de Rechberg disait à lord Bloomfield que douze mille hommes suffisaient dans la Galicie, lorsque la Prusse accumulait soixante mille hommes dans le grand-duché de Posen; mais en même temps l'Autriche ne pouvait oublier que sa situation n'était point celle de la France et de l'Angleterre, qu'elle était une des puissances copartageantes de la Pologne. Touchant à la Russie par une longue frontière, ayant la Galicie dans ses domaines, elle se défendait d'une intervention qui pouvait conduire à un choc avec sa redoutable voisine et surexciter l'esprit polonais dans une de ses provinces.

S'il y avait eu à Vienne un homme d'état hardi et pénétrant, il aurait vu sans doute que l'Autriche, atteinte dans sa fortune en Italie, pouvait trouver dans cette question de Pologne une occasion unique de rentrer victorieusement sur la scène avec l'appui de l'Occident; il aurait vu que depuis le jour où la Russie a ouvertement travaillé à dénationaliser la Pologne, à détruire par une assimilation violente cette ombre de nationalité qui était encore comme une barrière morale entre les deux empires, ce partage néfaste qui pesait comme un remords à l'âme de Marie-Thérèse, que la diplomatie autrichienne a plus d'une fois désavoué, ne laissait plus subsister qu'un danger permanent, et que le moment était venu de chercher dans d'autres conditions le secret d'une nouvelle grandeur. L'Autriche n'en était pas là; elle hésitait, et cette hésitation, lord John Russell la caractérisait assez pittoresquement. « La conclusion à ti-

rer, disait-il, est que l'Autriche ne voit pas clairement son chemin dans le sentier que lui montre le gouvernement français, sans qu'il y ait lieu de la croire tout à fait opposée à la politique dont on lui présente le contour. » Au fond, le système de l'Autriche semble avoir été tout entier, au premier moment, dans ce mot de lord Bloomfield : « Le comte de Rechberg n'a jamais laissé tomber un mot approuvant le partage de la Pologne; mais il croit de son devoir de traiter la question polonaise du point de vue actuel des intérêts de l'Autriche, qui est que les arrangemens territoriaux doivent rester tels qu'ils sont établis. »

La difficulté était de lier dans une action diplomatique commune des puissances de situation, de vues et d'intérêts si divers, sans compter les défiances. De là des divergences inévitables et tout un travail accompli au bruit des chocs sanglans qui désolaient ce pays dont on adoptait la cause, que la diplomatie européenne s'engageait à sauver de la mort. C'était avant tout une grave question de savoir comment on allait procéder, si l'intervention se présenterait à Pétersbourg sous la forme de notes identiques ou par la voie de notes distinctes. On finit par s'entendre en adoptant le système des notes séparées remises le même jour. Cette difficulté même tranchée, le langage différait comme le point de vue. Ainsi, pour l'Angleterre, la question était dans la violation permanente des traités de 1815. « Le désastreux état actuel des choses, disait lord John Russell, doit être attribué à ce fait, que la Pologne n'est pas dans les conditions où les stipulations de ces traités voulaient qu'elle fût placée. » L'Autriche, sans invoquer les traités, se fondait sur les considérations de sa sûreté. La France, sans faire appel ni aux traités, ni à des considérations de sûreté propre, élevait la question et lui rendait le caractère d'un grand problème moral et politique. « Ce qui caractérise les agitations de la Pologne, disait-elle, ce qui en fait la gravité exceptionnelle, c'est qu'elles ne sont pas le résultat d'une crise passagère... Ces convulsions, devenues périodiques, sont le symptôme d'un mal invétéré; elles attestent l'impuissance des combinaisons imaginées jusqu'ici pour réconcilier le royaume de Pologne avec la situation qui lui a été faite. » Il y avait pourtant une déclaration commune dans ces notes distinctes et simultanées : c'est que la situation de la Pologne était une menace permanente pour la paix de l'Europe, et attestait la nécessité d'arriver à une solution propre à replacer ce malheureux pays dans les conditions d'une paix durable.

Et voilà comment se nouait au mois d'avril l'action diplomatique qui, deux mois après, allait aboutir à ces six points, programme laborieusement débattu de l'intervention : — amnistie générale, représentation nationale semblable à celle qu'établissait la charte du

15 novembre 1815, nomination des Polonais aux emplois publics et administration nationale distincte, liberté de conscience et abrogation des entraves mises au culte catholique, adoption de la langue polonaise comme langue officielle, établissement d'un système de recrutement régulier et légal. — C'était la pensée de 1815 résumée sous une autre forme, un peu atténuée même, et complétée par une double proposition, celle d'un armistice arrêtant l'effusion du sang, et celle de la réunion d'une conférence européenne composée des huit puissances signataires des traités de Vienne. L'Autriche toutefois n'appuyait la suspension d'armes que dans un langage assez enveloppé, ne parlait qu'en termes généraux d'une représentation nationale sans rappeler la charte de 1815, et elle ne disait rien de la réunion d'un congrès.

C'était certes le minimum des conditions possibles, c'était à peine un retour aux traités de 1815, qui formaient pourtant l'unique titre de domination légale de la Russie. Ces six points ne répondaient pas aux espérances de la Pologne : c'est la Russie qui les repoussa avec hauteur après avoir paru un moment accepter l'idée d'une négociation. Ce n'était peut-être pas bien surprenant : ainsi engagée, cette médiation européenne courait entre l'impossibilité et l'inefficacité. Allons au fond des choses. Prendre les traités de 1815 pour point de départ et pour règle d'une solution, n'était-ce pas replacer cette grande et douloureuse question polonaise sur un terrain vieilli, effondré, qui croule de toutes parts? N'était-ce pas chercher une force dans un droit qui a perdu son prestige, que les peuples seuls n'ont pas secoué, que les gouvernemens eux-mêmes ont violé audacieusement dans l'intérêt de leur domination. De plus c'était se créer à soi-même une difficulté et s'exposer à provoquer ce mot singulier de l'Autriche à l'adresse de la France, que la stricte exécution des traités était « un des avantages qu'elle avait toujours proclamés, mais qui demandait une application générale, et ne devait pas être limité seulement aux stipulations de 1815 relatives à la Pologne. » Aller vers la Russie ces traités à la main, c'était se préparer une défaite presque aussi certaine que si on eût demandé simplement l'indépendance pour la Pologne, puisqu'on se trouvait en face de l'interprétation permanente de la diplomatie russe, qui ne voit dans l'acte de Vienne que ce qui consacre le pouvoir souverain et absolu du tsar, et nie le caractère international des garanties assurées à la nationalité polonaise. Et puis, quand même la loi de 1815 eût été solennellement rétablie et eût reçu de l'Europe une sanction nouvelle, qu'en serait-il donc résulté? Ces traités existaient jusqu'ici ou étaient censés exister, et c'est pendant qu'ils existaient que la Pologne a été soumise au régime de la destruction; ils ne

l'ont protégée ni dans le droit de sa nationalité, ni dans sa religion, ni dans sa langue, ni dans ses mœurs. Et cela est si vrai que l'impuissance de ces traités est la raison même de l'intervention.

Il y avait une autre cause évidente de faiblesse et d'inefficacité dans la forme même de cette démonstration, qui n'était qu'à demi collective : c'était la différence de langage. Des notes entièrement semblables eussent représenté un accord réel, une pensée commune, une volonté nette et arrêtée; des notes séparées et différentes laissaient entrevoir ce qu'il y avait de distinct, peut-être même parfois de contradictoire, dans des politiques un moment rapprochées sans être alliées. Il y avait ou un piége pour la Russie, si l'entente était plus réelle qu'elle ne le paraissait, ou un péril d'inefficacité. La France, si je ne me trompe, le sentait et le disait, et si, après avoir proposé les notes identiques, elle accédait au système des notes séparées, si elle recevait des mains de l'Angleterre le programme des traités de 1815, des mains de l'Autriche les six points, c'était pour ne point diminuer la force collective de la démonstration, pour maintenir la question polonaise sur le terrain d'une grande affaire européenne. Faire vivre cette entente formée en présence de l'insurrection polonaise, c'était sans doute un point gagné. Seulement pour l'instant l'apparence de l'action commune masquait à peine les difficultés intimes. C'était la faiblesse de l'intervention et la force de la Russie.

La Russie, à vrai dire, ne s'y est point trompée, et depuis le premier instant elle a déployé une tactique supérieure dans ce duel diplomatique, faisant face aux uns et aux autres d'un ton qui variait suivant les cabinets auxquels elle s'adressait et suivant les momens où elle parlait. Elle a bien vu ce qu'il pouvait y avoir dans cette intervention d'embarras naissant de situations diverses, de préoccupations ou de défiances cachées. Au fond, elle n'avait qu'une pensée, celle de gagner du temps. Placée en face d'une insurrection formidable et d'une intervention européenne qui, étant un secours moral, une promesse pour la Pologne en armes, pouvait changer de nature, elle a proportionné son action, son attitude et son langage aux circonstances. Au premier moment, lorsque l'été commençait à peine, elle n'a point opposé à la démonstration diplomatique de l'Europe un refus qui eût créé peut-être la nécessité d'une résolution immédiate. Elle se montrait presque conciliante, ironiquement courtoise, facile à toutes les négociations, et mettant une dextérité railleuse à amuser l'Europe de dialogues diplomatiques, tandis qu'elle frappait en Pologne. Trois mois après, l'été s'avançait, et elle se relevait dans sa hauteur. — On lui parlait des traités de 1815; elle voulait bien encore accorder à l'Europe « le droit de les

interpréter à son point de vue, » ajoutant toutefois que « l'exercice d'un tel droit ne peut aboutir à aucun résultat pratique, » et se réservant à elle-même le soin de fixer la limite de ses engagemens. — On proposait à la Russie la réunion d'une conférence européenne; elle évinçait audacieusement la France et l'Angleterre, et, par une diversion d'une habileté trop transparente pour réussir, elle conviait l'Autriche à une conférence des puissances copartageantes de la Pologne. On lui présentait les six points; elle triomphait en montrant que rien de tout cela n'était à faire, qu'on lui demandait ce qu'elle avait accordé depuis longtemps déjà. — On proposait une suspension d'armes; elle répondait que le seul armistice possible, c'était la soumission absolue de la Pologne. Et ce n'est pas même une dépêche hautaine qui était la réponse la plus significative de la Russie à l'Europe : cette réponse, c'était le redoublement des rigueurs en Pologne, l'excès croissant des répressions, Mouravief envoyé à Wilna, les exécutions et les confiscations se multipliant au moment même où l'intervention européenne parlait d'humanité, de paix, de justice et de droit.

Quoi encore? Lorsque l'Europe, ralliée après un instant de surprise, a voulu faire une dernière tentative, en mettant la Russie en face de la responsabilité qu'elle assumait, le prince Gortchakof a répondu lestement qu'il était inutile de prolonger ce débat, et que la Russie acceptait volontiers la responsabilité de sa politique. Quel sens, quel résultat pouvait avoir une telle déclaration, qui ne laisse plus même une fissure par où la diplomatie puisse se glisser? C'était évidemment un décret d'abrogation du droit public dédaigneusement promulgué et jeté à l'Europe comme un défi, et la conséquence la plus palpable, la plus irrésistible, c'est celle que lord John Russell laissait entrevoir récemment dans le discours qu'il adressait aux convives du banquet de Blairgowrie. « Quelle conduite, disait-il, pourront suivre les différentes puissances de l'Europe? Ce n'est pas une question dans laquelle je puisse entrer avec convenance. Je désirais seulement vous faire remarquer que les conditions qui sont contenues dans le traité de Vienne, et en vertu desquelles la Russie a obtenu le royaume de Pologne, n'ont pas été remplies, et que sans les conditions de l'engagement le titre lui-même peut difficilement être maintenu. » De telle sorte qu'après ces huit mois de guerre et de diplomatie, de luttes sanglantes et de négociations infructueuses, la Russie apparaît tout à la fois — moralement déchue de son titre de gouvernement régulier en Pologne, condamnée par sa propre impuissance autant que par la nature de sa politique, — diplomatiquement déchue aussi par la conséquence irrésistible de la violation de tous les droits et de ce refus dédai-

gneux par lequel la domination russe constate elle-même l'incompatibilité de sa situation et d'un ordre régulier en Europe.

Voilà le dernier mot de cette redoutable crise qui depuis huit mois amasse les sympathies et les controverses passionnées autour d'une cause qui a pour elle le droit, l'héroïsme et le malheur. Et maintenant, qu'on ne s'y trompe pas, aujourd'hui comme hier, plus encore qu'hier peut-être, le problème est là, debout et poignant. Ce n'est plus le moment de choisir une politique. Au premier jour sans doute, l'Europe pouvait s'arrêter, elle pouvait s'abstenir de toute intervention, de toute démarche ostensible; ce n'eût pas été absolument héroïque, c'eût été une neutralité définie d'avance, une neutralité sans engagemens et sans devoirs. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. L'Europe s'est placée d'elle-même dans une voie où elle s'est avancée peut-être sans croire à la guerre, et où elle est allée trop loin pour rétrograder jusqu'à une paix dans laquelle s'affaisserait sa politique humiliée. Ce n'est pas par un mot ou par des traités que l'Europe est engagée; elle est liée par une situation tout entière, par l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis de la Russie, par ses déclarations multipliées, et bien avant de reconnaître diplomatiquement l'insurrection polonaise, elle l'a reconnue moralement. Le ministre des affaires étrangères de France lui a imprimé le sceau de la légitimité le jour où il a écrit : « Le soulèvement dont nous avons le spectacle a été provoqué par une mesure qui, dans l'état des esprits, ne pouvait manquer d'avoir les plus fâcheuses conséquences. La Pologne y a répondu en faisant appel non aux passions révolutionnaires, mais à ce qu'il y a de plus élevé dans le cœur des hommes, aux idées de justice, de patrie et de religion. N'est-ce pas un fait d'une notoriété incontestable que la nation polonaise tout entière, chacun et chaque classe selon ses moyens, activement ou passivement selon les lieux et les circonstances, est acquise corps et âme à l'insurrection? » Et quand l'autre jour lord John Russell proclamait publiquement la fin des traités de 1815 en ce qui touche la Russie, n'élevait-il pas le droit de la Pologne renaissante sur la ruine du seul titre légal de la domination russe?

Il y a un fait qui lie peut-être plus étroitement encore l'Europe, c'est que de son intervention est né sous quelques rapports le caractère de la lutte sans merci dans laquelle se débat aujourd'hui la Pologne. On a vu, depuis un siècle, d'autres chocs sanglans entre Russes et Polonais; ils se livraient plutôt entre le pays conquis et le gouvernement de Pétersbourg sans que la nation russe elle-même s'y mêlât activement. Ce qui fait la nouveauté et la gravité de la lutte actuelle, c'est l'excitation d'une passion nationale en Russie, sa complicité dans les répressions, et cette passion, c'est l'interven-

tion diplomatique qui l'a provoquée ou en a été le prétexte. C'est pour répondre à l'Occident que les adresses au tsar se sont multipliées en Russie et qu'on a accepté tout, même Mouravief : de telle façon que l'Europe a sa part de responsabilité dans la situation extrême de la Pologne, qu'elle se trouve liée par cette solidarité indissoluble avec tout un peuple qu'elle a compromis par une protection jusqu'ici peu efficace. Et quand on se livre à toutes ces controverses sur l'action diplomatique et l'action effective, sur l'action collective et l'action isolée, c'est qu'en vérité on dénature toute une situation. La question n'est pas de savoir ce qui vaut mieux de la guerre ou de la paix, de l'action collective ou de l'action isolée, mais de savoir si en présence d'un devoir accepté on peut collectivement ou isolément se réfugier dans une défaillance qui le lendemain trouverait la Pologne morte, la Russie triomphante et pesant de tout son poids sur l'Europe, l'Autriche de nouveau vassale du tsar, la France rejetée au-delà de la guerre d'Italie et de la guerre de Crimée. Ceux qui cherchent à énerver l'action de l'Europe et particulièrement de la France semblent ne pas soupçonner ce terrible lendemain où, faute d'avoir cédé à la tentation généreuse de reconstituer un peuple fait pour vivre, on se trouverait en présence de complications bien autrement redoutables, nées d'une défaillance. Ils croient avoir tout dit quand ils ont représenté l'union persistante des cabinets comme une victoire, quand ils ont montré l'Europe étendant sa protection théorique sur la Pologne, et la Russie isolée. Étrange victoire, qui ne représenterait qu'une ligue de l'inaction, si l'Europe devait en rester là ! Étrange protection, qui n'épargnerait à son protégé ni une convulsion ni une torture, si elle ne s'attestait pas d'une façon plus énergique ! Et quant à l'isolement infligé à la Russie, ce n'est peut-être pas le cabinet de Pétersbourg qu'il fatiguerait et embarrasserait le plus. La Russie ne demanderait pas mieux pour le moment que de rester isolée, et parce qu'on la laisserait seule, on n'aurait point fait un pas vers une solution : on aurait simplement laissé s'accomplir l'immolation. Je n'ignore pas que la politique a ses secrets et ses lenteurs, elle a des combinaisons qu'on ne pénètre pas toujours ; mais du moins qu'on ne prolonge plus ce spectacle de puissances assistant de leur inaction ceux qu'elles réprouvent publiquement et abandonnant sans secours ceux qu'elles couvrent de leurs sympathies ! Faites ce que font des témoins d'honneur qui, ne pouvant séparer deux hommes, égalisent du moins le combat. Et, pour tout dire, ne laissez pas plus longtemps l'atmosphère européenne souillée de cette odeur de tuerie qui ne nous arrive purifiée qu'à travers la généreuse fumée du sang des martyrs !

CHARLES DE MAZADE.

L'IRLANDE

ET

LES CAUSES DE SA MISÈRE

I. *Considérations sur l'état de l'Irlande et sur son avenir*, par Camille de Cavour; Londres 1845. — II. *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, par Gustave de Beaumont, nouvelle édition; Paris 1863. — III. *The Condition and prospects of Ireland and the evils arising from the present distribution of landed property*, etc., by Jonathan Pim; Dublin 1848. — IV. *Letter of the most Rev. Dr. Cullen to the Rt. Hon. Thomas O'Hagan, M. P., on National Education*, etc., Dublin 1863.

L'année 1863 laisse à l'Irlande une bonne récolte : blés, avoines, foins, pommes de terre, rien ne manque. Quand la terre y nourrit les habitans, l'Irlande n'a plus guère à supporter que les malheurs ordinaires de l'humanité. Dans les pays où la richesse s'est accumulée de longue main, le capital national supplée en partie au déficit de la récolte; il sert de grenier d'abondance, et, grâce à lui, les crises de subsistances se transforment en crises financières ou monétaires. En Irlande, où il n'y a de réserve ni en denrées ni en capitaux, l'insuffisance de la récolte produit son effet direct, la famine. Il faut saluer la venue de cette bonne récolte, mais ne pas se faire illusion : les causes qui ont rendu en Irlande la détresse habituelle et la famine périodique n'ont pas disparu. On n'a qu'un instant de répit, et l'on doit en profiter pour étudier les raisons de cette misère qui résiste à la civilisation, et fait presque douter de sa vertu.

L'Irlande (l'occasion s'est offerte de le dire dans la *Revue*) (1) est libre, aussi libre que l'Angleterre; elle possède la liberté civile, la liberté politique, la liberté religieuse, la liberté commer-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1860.

ciale. Entre l'Irlandais et l'Anglais, entre le catholique et le protestant, l'égalité devant la loi est complète. Si cinq fonctions sont interdites aux catholiques, — celles de régent du royaume-uni, de lord-lieutenant d'Irlande, de chancelier d'Angleterre, de chancelier d'Irlande et de président de l'assemblée générale de l'église d'Écosse, — ce sont des exceptions qui, sauf une, se justifient par la nature des attributions, des exceptions qui, comme on dit, confirment la règle. Partout où s'étend l'action de l'état, l'égalité pratique fait des progrès. Après plusieurs lords-lieutenans qui ont gouverné dans un esprit de justice et de réparation, l'Irlande possède aujourd'hui un vice-roi qui est de tous les hommes d'état anglais le plus dévoué à l'Irlande, et dont on peut dire, comme des Fitz-Gerald : « Plus Irlandais que les Irlandais (1). »

Il faut aussi le répéter : en matière fiscale, l'Irlande est traitée équitablement et plutôt favorisée. Sauf l'*income tax*, et, si l'on veut, les patentes, tous les impôts perçus par l'état sont des impôts de consommation : douanes, excise, timbre et postes. L'Irlandais paie ainsi par tête infiniment moins que l'Anglais. Toutes les sommes perçues en Irlande y sont dépensées, et au-delà. Si l'Angleterre ruine l'Irlande, c'est assurément sans profit pour ses finances. En même temps la propriété est fortement imposée pour le soulagement de la misère; la taxe des pauvres est de tous les impôts fonciers et locaux le plus considérable. Depuis l'établissement de cette taxe en 1846 jusqu'en 1861, on a dépensé 13,800,000 livres sterling (345 millions de francs). Comme la taxe est locale et s'élève avec la misère, elle a dans certains lieux et en certaines années dépassé le montant du revenu de la propriété. Il a été en outre établi des dispensaires où l'on donne des secours et des remèdes gratuits, et qui coûtent annuellement, en dehors de la dépense publique pour les hôpitaux de comtés, plus de 100,000 livres sterling (2,500,000 francs). Enfin l'éducation primaire est gratuite, et la somme dépensée par l'état pour les écoles nationales a monté en 1861 à 350,000 livres sterl. (8,750,000 francs).

Au moment de la grande famine, le gouvernement du royaume-uni a donné ou prêté aux comtés d'Irlande des sommes suffisantes pour entretenir pendant plus d'une année 3 millions de personnes. Depuis, des fonds importans sont annuellement votés pour servir de prêts à l'agriculture et d'encouragement aux améliorations agricoles. D'autres sont également alloués en faveur des pêcheries, et pour aider les marins à se procurer des engins de pêche. Par instans, l'Angleterre a su dominer ses préjugés religieux et sociaux :

(1) Lord Carlisle.

la taxe des paroisses pour l'entretien des édifices du culte anglican a été supprimée; on a sécularisé, pour en faire emploi dans un intérêt général, une partie des biens de l'église établie; on a changé la dîme ecclésiastique en une rente qui en a diminué singulièrement le montant, et qui doit être payée par le propriétaire, au lieu d'être payée par le fermier. A l'égard de la propriété, on a adopté une mesure radicale : la cour dite des *Encumbered Estates* a été instituée pour vendre, en les divisant, les propriétés surchargées d'hypothèques. Cette cour et celle qui lui a été substituée, avec des pouvoirs plus larges, sous le nom de *Landed Estates Court*, ont en douze ans vendu au profit des créanciers et divisé une masse de propriétés pour la valeur de 31,130,000 livres sterling (778 millions de francs). La transformation de la grande propriété en propriété moyenne, de la propriété obérée en propriété liquide, se poursuit sans relâche au moyen de ces nouvelles cours de justice. En même temps que la propriété se divise, la culture de la terre tend à s'agglomérer. Sur les 300,000 locations au-dessous de cinq acres, 200,000 ont été jointes à des exploitations plus considérables. Depuis longtemps, la loi odieuse qui rendait les sous-locataires parcellaires responsables des faits du locataire principal a été révoquée, et l'on vient d'essayer, bien que sans succès pratique, de résoudre la question des droits du tenancier en cas de plus-value donnée à la terre.

Toutefois l'Europe ne veut pas croire que, depuis la fin du dernier siècle, l'Angleterre soit entrée dans une carrière de réparations. Elle se dit : « Ces libertés sont une vaine apparence, un mensonge, une hypocrisie, quelque chose de semblable à ce qu'est l'égalité des blancs dans les pays à esclaves. Si l'Irlande n'était pas opprimée et dépouillée, elle ne serait pas mécontente et misérable. » La plus simple réflexion montre cependant que l'union de l'Irlande opprimée avec l'Angleterre libre sous un même parlement devait amener, avec le cours du temps, la liberté pour l'Irlande. L'égalité politique des citoyens devait à son tour conduire à l'égalité entre les hommes professant des cultes différens, à l'émancipation des catholiques, et cette émancipation elle-même devait avoir pour conséquence la taxe des pauvres, qui, si l'efficacité pratique de cette taxe est contestable, a du moins le mérite d'être une rançon payée par la richesse à la pauvreté et une reconnaissance des devoirs de la société envers les plus malheureux de ses membres. Que les ennemis de la liberté anglaise me permettent de le dire, ils ne se font pas une idée suffisante des vices de l'oppression et de l'intolérance. La tyrannie produit ses effets après que la tyrannie a cessé d'exister, comme les dettes d'un gouvernement prodigue grèvent les générations à venir. Il y a quelque chose de plus effrayant qu'une Ir-

lande opprimée et dépouillée à laquelle on pourrait rendre justice : c'est une Irlande libre qui est mécontente et offensée, c'est une Irlande peu imposée, en proie à la détresse et à la famine. Écoutez ce qui s'est dit, lisez ce qui s'est écrit, voyez ce qui se prépare cette année même, l'une des plus calmes, l'une des plus heureuses qu'ait connues l'Irlande.

Au mois d'août 1863, sur la colline de Dunamon, dans le comté de Tipperary, s'est tenu, par une pluie battante, un *meeting* en plein air auquel assistaient huit cents cultivateurs et paysans. Le président commença par recommander au peuple de ne pas se fier aux orateurs et au parlement britannique pour le redressement de ses griefs. « Les Irlandais qui veulent servir leur pays doivent courtiser la déesse Liberté de la seule manière dont on puisse mériter ses faveurs. Prenons exemple sur les Polonais! Cela peut être dangereux, je l'admets; mais le but ne sera pas atteint sans danger, sans sacrifices et sans souffrances. Avant longtemps, les braves *Finiens* (1) s'assembleront dans leur force... » Une résolution fut proposée aussitôt et fut soutenue en des termes qu'il faut reproduire textuellement :

« Ce que nous voulons, c'est un gouvernement national, et l'Angleterre nous le refuse. Lord Palmerston a dit au parlement qu'il ne voulait pas intervenir dans les affaires intérieures des Irlandais et qu'il fallait les laisser eux-mêmes livrer leurs batailles entre *landlords* et *tenants*. L'Angleterre ne se soucie pas de l'Irlande, et les ministres anglais ne s'inquiètent pas de savoir si vingt propriétaires sont tués par jour et si cinquante paysans sont pendus pour chaque propriétaire assassiné! (*Une voix :* Ils voudraient qu'il y eût plus de paysans de pendus! *Une autre :* Ils le veulent! — *Applaudissemens et cris :* A bas les propriétaires!) Le gouvernement anglais entretient la police pour massacrer les restes de la population irlandaise. (*Cris de fureur.*) C'est pour cela que la police a des épées et des fusils, ce n'est pas pour arrêter les meurtriers et les assassins. L'aristocratie irlandaise est une troupe de chiens avides de sang; elle n'a idée ni de la liberté ni de la patrie; elle est, sous forme de bipèdes, la dernière classe des êtres de la création! Aucune nation chrétienne n'a été soumise au même degré d'humiliation, de tyrannie et de persécution que l'infortunée race irlandaise... » (*Tonnerre d'applaudissemens.*)

« Nous n'avons pas besoin d'aristocrates (dit un second orateur, venant appuyer la motion du premier); nous avons besoin de mains durcies par le travail, de cœurs forts et intrépides, d'hommes capables de saisir la pique. Les Irlandais doivent se rappeler que jamais une nation n'a conquis l'indépendance sans verser plus ou moins de sang. (*Applaudissemens.*) Si après des années de pétitions au parlement anglais, si après des années où l'on a envoyé des représentans, — des non-représentans! — au parle-

(1) Dans le langage des associations secrètes, les Irlandais s'appellent *Finiens*.

ment, notre cause n'est pas gagnée, comment la gagner? (*Une voix :* Par la pique!) Nous sommes sans armes, mais les faulx serviront, si l'on nous provoque par trop. Que les patriotes se rallient autour du drapeau vert, jusqu'à ce qu'il soit planté pour toujours au-dessus du drapeau rouge, sur le plus haut parapet de Dublin! »

On adopta une motion tendant à déclarer qu'il n'y avait plus lieu de songer aux moyens légaux pour le redressement des griefs. Pendant que l'on discutait ainsi, le drapeau vert, avec la harpe et sans couronne, flottait sur la hauteur appelée Meagher's-Rock.

Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que piques, faulx, chiens et sang ne sont que de simples tours oratoires. Personne ne songeait à s'insurger à Dunamon. Ce *meeting*, comme le *meeting* semblable d'il y a huit jours (octobre 1863), n'a produit aucun effet en Irlande, et les journaux anglais n'en ont parlé que comme d'un trait de caractère. La seule chose sérieuse, c'est que le langage de la haine est le langage habituel de la partie la plus nombreuse de la population; il est, avec les différences que peuvent apporter l'éducation et la responsabilité, celui de quelques hommes considérables. Dans un écrit récent sur les écoles nationales, le docteur Cullen, archevêque catholique de Dublin, parlant de lord Palmerston et de sir Robert Peel, s'exprime en ces termes : « Ces *messieurs* (1) ne peuvent pas épargner un shilling pour secourir le pauvre affamé; mais ils sont généreux pour soutenir le système le plus vil qui ait jamais été imaginé par la perversité humaine et la plus grande tromperie qui ait jamais été pratiquée dans ce pays. »

On me permettra quelques détails, car cet écrit jette un grand jour sur les difficultés du gouvernement en Irlande. De toutes les institutions tentées en faveur de l'Irlande, si l'on excepte la cour des *Encumbered Estates*, une seule a jusqu'à présent réussi : ce sont les écoles nationales, qui réunissent sur les mêmes bancs, pour leur donner une instruction commune, les enfans de toutes les croyances. Les plus grands soins ont été pris pour que chacun puisse recevoir l'éducation de son pasteur et pour que toute tentative de prosélytisme soit écartée. Le gouvernement a remis ses pouvoirs entre les mains d'un comité composé en nombre égal de catholiques et de protestans, et un heureux hasard a fait qu'à l'origine de l'institution il y eut en même temps à Dublin un évêque anglican et un évêque catholique également éclairés et également tolérans, qui ont choisi ou composé les livres dont on doit faire usage dans les écoles nationales. Comme de raison, l'institution a été attaquée

(1) Il y a dans le texte *noblemen*, qui ne signifie pas noble, mais lord, et cette expression ne peut pas s'appliquer à sir Robert Peel.

des deux côtés, par le clergé protestant d'abord, par le clergé catholique ensuite; mais le peuple irlandais, avide d'instruction, a tenu bon, et aujourd'hui 800,000 enfans, dont plus de 600,000 catholiques, fréquentent les écoles nationales. Ces écoles sont l'honneur du pays, elles en sont aussi l'espérance; c'est le seul point sur lequel l'Irlande soit supérieure à l'Angleterre. Un Irlandais catholique, membre du parlement et membre du comité des écoles nationales, ayant été nommé attorney-général d'Irlande, fut soumis à la réélection et fit devant ses électeurs l'éloge des écoles nationales. C'est à cette occasion que le docteur Cullen a publié une réponse qui est le manifeste de la partie la plus active, si elle n'est pas la plus nombreuse, du clergé catholique d'Irlande.

Il est difficile d'analyser un pamphlet dont chaque mot fait allusion à des querelles locales et contient une attaque contre les personnes; mais le fond de l'argumentation du docteur Cullen est celui-ci : il n'y a pas égalité dans le comité des écoles nationales, parce que le nombre des membres protestans est égal à celui des membres catholiques, tandis que la population catholique est plus nombreuse que la population protestante. D'ailleurs il importe peu que les catholiques soient en nombre égal ou supérieur, si ce sont des laïques; les laïques, et même les prêtres qui n'ont pas reçu mission spéciale de leurs évêques, ne sont pas aptes à se mêler d'instruction publique; ce droit appartient exclusivement aux évêques, comme successeurs des apôtres auxquels Jésus-Christ a dit : « Allez et enseignez. » L'archevêque de Dublin ne s'arrête pas là; il fait, au nom du clergé, la guerre au catholicisme laïc, qui ne rappelle pas assez au peuple sa nationalité, ses griefs et ses souffrances; il signale nominativement à la défiance du peuple les catholiques qui acceptent des fonctions publiques et qui votent au parlement sans l'assentiment de leurs propres évêques.

Je n'ai pas à discuter la politique du docteur Cullen, et je n'ai cité son manifeste que comme un des symptômes de l'état des esprits. Je dirai seulement que de tels écrits font comprendre la froideur nouvelle de beaucoup de protestans libéraux, l'empressement à se rallier du plus grand nombre des catholiques éminens, l'éloignement pour la vie publique chez la plupart des hommes modérés, la disparition des whigs dans les colléges électoraux d'Irlande et la nomination d'une majorité tory, enfin la conduite des émigrans, qui, en brisant les liens qui les unissaient à la patrie, brisent ceux qui les attachaient au clergé.

Il y a cette année dans l'émigration un caractère nouveau qui est un signe de l'état social. Si l'émigration a d'abord eu pour cause la misère et a été alors encouragée par le gouvernement et par les

propriétaires, elle s'est développée ensuite d'elle-même et a été pratiquée à l'aide des fonds envoyés par les premiers émigrans. Pendant l'année de la famine, les Irlandais des États-Unis ont envoyé aux Irlandais d'Irlande plus d'un million sterling (25 millions de francs). Aussi, durant les dix dernières années, le nombre des émigrans a-t-il dépassé le chiffre de 1,200,000. Il y avait lieu de croire que la bonne récolte de l'Irlande et les troubles des États-Unis arrêteraient un peu cette année le courant de l'émigration. Cette espérance ne se réalisera pas; la pensée de l'émigration s'est emparée des esprits. On saisit l'opportunité d'une bonne moisson, on craint de ne pouvoir pas plus tard payer les frais du passage. L'idée de la guerre excite au lieu d'effrayer; on se dit que, la guerre civile terminée, les États-Unis feront la guerre à l'Angleterre; on se berce de la pensée de combattre l'ennemie nationale sur le sol américain. C'est là, soit dit en passant, ce qui par contre rend populaire dans la Grande-Bretagne l'expédition française du Mexique; elle est fêtée comme un moyen de détourner vers le sud la colère des États-Unis et de sauver le Canada sans dépense d'hommes ni d'argent. L'émigration va donc prendre un nouvel essor. On s'était trompé en déclarant qu'il était impossible de transporter des populations entières d'un côté de l'Atlantique à l'autre. Malheureusement on ne s'était pas trompé en ce qui touche l'efficacité de ce remède cruel. Ce sont en général les hommes dans la force de l'âge qui émigrent; la quantité et la qualité du travail diminuent donc bien plus que le nombre des bouches à nourrir. L'Irlande souffre beaucoup sans doute d'une propriété en quelque sorte viagère et des locations, qui ne sont d'ordinaire qu'à l'année : combien doit être encore plus préjudiciable à la production le désespoir ou l'attrait qui pousse une population à abandonner le sol qu'elle cultive, et qui ne lui fait voir dans son travail qu'un moyen de gagner les 100 ou 150 francs nécessaires pour payer le passage! Quand même l'émigration aurait les mérites économiques qu'elle n'a pas, elle serait fatale, au point de vue matériel, par ses effets moraux. Il n'y a pas de progrès possible chez une population qui vit déracinée sur la terre où elle est née et où elle ne veut pas mourir.

Quelles sont donc les causes de cette misère, ou, pour parler plus correctement, de ces famines, tantôt locales, tantôt générales, qui menacent toujours une portion de la population irlandaise? Assurément l'histoire d'Irlande est lamentable : c'est la conquête, jamais achevée et sans cesse recommencée, les guerres religieuses succédant aux guerres de race, puis l'oppression du grand nombre par le petit nombre, du catholique par le protestant, du pauvre par le riche. On comprend les haines. Soixante-dix ans de liberté civile,

soixante ans de justice politique, trente ans d'émancipation religieuse, n'ont pu effacer les souvenirs laissés par tous les genres d'oppression. L'état économique, l'état social, l'état religieux sont tels que les a faits la tyrannie. La liberté n'a encore eu le temps de créer ni les capitaux, ni les situations, ni les mœurs que donne la liberté, et, à mesure qu'elle s'est développée, elle a fait sentir plus vivement les injures du passé et les souffrances du présent; mais que les choses aient tant de rancune en Irlande, tandis que les hommes ont si peu de mémoire ailleurs, voilà ce qu'il est difficile de concevoir. Il devrait être, ce semble, indifférent à l'économie publique qu'un champ appartienne au fils d'un soldat de Cromwell ou au descendant d'un chef de clan, qu'il soit cultivé par celui-ci ou par celui-là, qu'une inégalité ait pris la place d'une autre inégalité. Comment l'ordre social qui n'a pas empêché le développement de la richesse en Angleterre a-t-il produit en Irlande la détresse et la famine? L'Angleterre s'en étonne, car pour elle le bien ou le mal, c'est ce qui est ou ce qui n'est pas comme en Angleterre. Après avoir donné à l'Irlande le bienfait de la législation anglaise, elle ne sait que faire, et s'indigne contre l'obstination des Irlandais à mourir de faim. En Irlande même, on est divisé sur toutes les questions, depuis la pomme de terre et la culture à la main jusqu'à la nationalité et à la religion. Chacun accuse une race, une classe, un culte; aucun cri unanime ne s'élève pour diriger le législateur. Il n'y a de reconnu que le mal et l'inefficacité des remèdes.

Suivant M. Gustave de Beaumont, les maux de l'Irlande doivent être attribués à une mauvaise aristocratie, à la mauvaise constitution de la propriété. Le vice originaire a été aggravé par des circonstances particulières à l'Irlande, qui ont produit la ruine des riches et la misère des pauvres, la dureté des uns et les crimes des autres. A l'appui de l'opinion de M. de Beaumont, il faut citer celle de M. de Cavour, dont l'écrit sur l'Irlande n'est pas assez connu et étonnerait grandement, s'ils le lisaient, les nombreux admirateurs et les plus nombreux ennemis que compte en Irlande le ministre de l'Italie. « M. de Beaumont, dit-il, a montré dans son remarquable ouvrage sur l'Irlande que presque toutes les souffrances de ce pays peuvent être attribuées à une mauvaise aristocratie. Il est évident que, dans un pays où la propriété est la base de presque tout le pouvoir, rien ne peut être plus funeste que de voir d'un côté la classe des propriétaires et de l'autre la masse du peuple appartenir à des races différentes et à des religions opposées. On ne pourra jamais trop souvent répéter que là est l'origine fatale des maux sans nombre qui vicient toutes les institutions politiques et sociales de l'Irlande. »

Ajoutons à ces deux autorités le témoignage d'un Irlandais mieux placé que personne pour savoir et pour apprécier. Dans son livre sur la *Condition de l'Irlande*, M. Jonathan Pim, secrétaire du comité de la Société des Amis pour la distribution des secours pendant la grande famine d'Irlande, assigne à la détresse de son pays des causes qui peuvent se résumer ainsi : une législation qui rend facile d'endetter la propriété et impossible de la vendre; — une propriété échelonnée entre des propriétaires à titres différens, et des locations avec des sous-locations successives; — des propriétaires à tous les degrés n'ayant qu'un intérêt viager et des cultivateurs n'ayant qu'un intérêt annuel; — enfin un état social aristocratique avec une aristocratie absente et des lois politiques démocratiques sans classes moyennes pour les mettre en œuvre.

Il est impossible de ne pas partager l'opinion exprimée par les autorités qui viennent d'être citées; elle est aujourd'hui universellement adoptée. L'Angleterre l'a sanctionnée en créant la cour des *Encumbered Estates*, l'Irlande en acceptant cette institution comme un bienfait. Indépendamment de toute théorie, on ne pouvait laisser se perpétuer un état de propriété qui donnait à gérer au chancelier d'Irlande, année moyenne, de 35 à 40 millions de revenus territoriaux pour cause d'insolvabilité de propriétaires incommutables. Les expropriés eux-mêmes ont senti la nécessité du coup qui les frappait. Est-il juste cependant de rejeter le méfait entier sur la mauvaise constitution de la propriété et l'absence des propriétaires? Est-il certain que, si l'on détruisait les vices de la propriété, on chasserait la misère de l'Irlande? Je ne le pense pas. L'état de la propriété est une des causes des maux de l'Irlande, comme l'état du fermage en est une autre. Il y a des malheurs généraux qui dominent ici les vices particuliers, qui attachent la misère à l'Irlande, qui corrompent toutes les améliorations, qui, dès que l'Irlande s'élève, la font retomber dans le creux de la vague. En voici la preuve. Les obstacles qui gênaient les manufactures irlandaises ont été brisés, les lois de douane qui empêchaient l'importation des produits irlandais en Angleterre ont été détruites, et l'union n'a pu être défavorable à la venue des capitaux. Dans les manufactures, il n'y a ni souvenirs de confiscation, ni législation féodale, ni propriétaires absens, ni locataires intermédiaires. Eh bien! sauf l'industrie des lins, qui, en se développant, se cantonne de plus en plus dans un district particulier, toutes les industries irlandaises sont en décadence depuis le commencement du siècle. Le sort des pêcheries est le même : il y avait, en 1845, 93,000 pêcheurs irlandais; il y en a, en 1861, 50,000, et ce sont les marins anglais qui font la pêche du hareng sur les côtes d'Irlande. On a en partie modifié l'état territo-

rial. La cour des *Encumbered Estates* a, comme on dit dans nos colonies, blanchi un quart de la propriété. Une classe moyenne territoriale commence à se former; elle est presque tout irlandaise d'origine et souvent catholique. La plupart des conseils donnés par M. de Cavour ont été suivis. L'état prête à l'agriculture; des voies de communication sont partout ouvertes; les routes d'Irlande valent celles d'Angleterre; le pays est sillonné de chemins de fer; les paquebots transatlantiques s'arrêtent à Cork et à Derry, il en part de Galway pour les États-Unis; les banques et les institutions de crédit couvrent l'Irlande... Cependant la misère est toujours là. Adopterait-on les excellentes suggestions de M. Pim, qui aboutissent à la mobilisation de la propriété, à la liberté et à la fermeté des contrats territoriaux, une des causes de la misère n'existerait plus, la détresse existerait toujours. Disons les deux raisons fondamentales des maux de l'Irlande moderne, et commençons par le mal que personne ne pouvait empêcher, ni gouvernement, ni propriétaires, ni fermiers, car il est moins dur de subir la tyrannie du sort que la tyrannie de son semblable.

En cent quarante-six ans, la population de l'Irlande a doublé, elle a quadruplé, elle est même devenue huit fois plus considérable. Elle était en 1695 de 1,034,000 habitans, en 1788 de 4,040,000; elle avait atteint, en 1841, avant la famine, le chiffre de 8,175,000. On comprend que, fécondée par le travail de l'agriculture, une même terre puisse nourrir un plus grand nombre d'habitans, et que le travail industriel puisse, par ses produits, donner à une population nouvelle de nouveaux moyens de subsistance; mais les choses ne se sont pas passées ainsi en Irlande : il est unanimement reconnu que la fertilité du sol n'y a pas augmenté et que l'industrie y a diminué. Ainsi huit personnes ont dû vivre avec les ressources qui en faisaient vivre une seule. Admettons, si l'on veut, l'inexactitude des anciennes statistiques; reconnaissons que la population de l'Irlande avait diminué avant 1695 de 300,000 habitans par suite des guerres civiles; disons que la portion de terre cultivée est aujourd'hui d'un cinquième ou d'un quart plus considérable qu'alors; réduisons les chiffres de moitié. Il restera toujours que quatre personnes au lieu d'une devront tirer leur aliment d'une même terre douée d'une même fertilité. Dans aucun pays de l'Europe, il n'y a d'exemple ni d'un accroissement si grand de la population, ni d'une augmentation si petite des facultés productives. Si la fécondité de la terre ne s'est pas développée, l'introduction d'une denrée alimentaire nouvelle, singulièrement productive dans ce sol et sous ce climat, a permis à une population quadruple de subsister. Aussi une partie considérable de la population vit-elle sans rapports économiques

avec les autres classes; elle n'achète pas de denrées, elle ne reçoit pas de salaire, elle connaît aussi peu l'argent que le pain. Les pommes de terre sont tout pour elle; elles sont sa nourriture et son moyen d'échange. Un certain nombre de journées de travail paie la location de la parcelle de terre où poussent les tubercules. En comparant le chiffre de la population qui vit exclusivement sur la pomme de terre avec le nombre d'acres où on la cultive, on arrive à ce résultat effrayant, que trois ou quatre personnes ont dû vivre sur le produit d'un acre de terre. Naturellement la perte des pommes de terre en 1846 a produit une famine complète parmi la population qui s'en nourrit exclusivement, et les manques partiels de récolte, si fréquens aujourd'hui, produisent chez la même population des demi-famines, c'est-à-dire des famines qui durent quelques mois, au lieu de durer une année. Les sages disent : « Ne cultivez plus la pomme de terre, » et ils ont raison. Pourtant cette malheureuse population a encore plus raison de s'obstiner à la cultiver. Avec les pommes de terre, si la récolte est bonne, elle peut vivre sur la parcelle de champ qui seule est à sa portée; avec le blé, avec l'avoine, même en cas de bonne récolte, elle ne peut avoir pour trois mois de subsistance. C'est donc la pomme de terre que l'Irlandais préfère cultiver, et quand elle manque, rien ne donne une idée de l'horrible détresse où il tombe. Ce n'est pas ici une crise alimentaire qui frappe tout le monde en tombant plus cruellement sur les pauvres; c'est encore, c'est surtout la perte d'une classe entière, celle qui cultive la pomme de terre, s'en nourrit et en trafique. Son moyen de subsistance lui est enlevé, et elle n'a pas de moyen de travail; elle est dépourvue comme un naufragé sur un rocher nu. Laissez-moi cependant aller plus avant encore et rechercher ce que sont devenus le travail et le capital.

On reproche au peuple irlandais de s'abandonner à la paresse, à l'imprévoyance, à l'ivrognerie; il ne se soucie ni de la manière dont il est logé, ni de celle dont il est vêtu. Je le crois bien : il est misérable et il a les vices de la misère. Ce qui est merveilleux, c'est que, sous l'accablement de ces maux, il ait conservé la beauté, l'intelligence, la vivacité d'esprit, la soif d'apprendre et le tour poétique du langage. On lui dit : « Fais effort! travaille! » Mais il n'y a pas de travail en Irlande; il n'y avait pas de travail pour le nombre des bras avant la famine, il y en a encore moins depuis que la maladie des pommes de terre a fait perdre en une seule année au capital national une valeur en subsistances estimée 16 millions sterling (400 millions de francs). Les seuls changemens notables sous ce rapport sont l'émigration et la loi des pauvres; mais l'émigration enlève les bras valides, et la maison de charité empêche le travail-

leur de mourir de faim sans accroître le travail. On pourrait multiplier les citations : les documens officiels sont nombreux et s'accordent à démontrer que, depuis longtemps, une partie considérable de la population agricole reste inoccupée, même à l'époque de la moisson du blé et de l'avoine. En 1846, les inspecteurs de la loi des pauvres rapportent que dans l'union de Milford, comté de Donegal, sur une population rurale de 38,108 personnes, il n'y avait que 779 hommes et 287 femmes occupés durant la semaine finissant le 11 septembre, c'est-à-dire en pleine moisson irlandaise. Le nombre des personnes pouvant compter sur un emploi constant était de 341 hommes et de 152 femmes. Dans un des districts de cette union, il n'y avait que 4 hommes employés sur 2,006 habitans. La situation était à peu près la même dans la plupart des comtés de l'ouest pour la portion de la population vivant sur le système des *conacres*, c'est-à-dire sur la culture d'une parcelle de champ plantée en pommes de terre, et dont le loyer est payé quelquefois en argent, plus souvent en journées. Cette situation s'est depuis améliorée, et elle est aujourd'hui, toute compensation faite des différences, moins douloureuse qu'avant la famine de 1846, car c'est une partie spéciale de la population, disséminée à peu près partout, plutôt que la population irlandaise en général qui est atteinte. Les grandes et moyennes fermes prospèrent dans toutes les régions, les petites dans l'Ulster, et le salaire des ouvriers d'état est égal en Irlande à ce qu'il est en Angleterre. Il n'en est pas moins vrai qu'une portion de la population rurale d'Irlande est constamment dans une situation analogue à celle où la disette du coton a jeté les populations industrielles du Lancashire; elle a les chômages et le travail à journées, à heures et à salaires réduits. Pendant les cinq mois d'hiver, la population agricole ne travaille pas; pendant l'été, elle ne travaille pas tous les jours. La journée de travail commence à sept heures du matin et dure dix heures. Ce temps si court est mollement employé et faiblement rétribué. L'ouvrier travaille comme on le paie, le maître paie comme on travaille, en sorte qu'avec des salaires insuffisans le prix de la main-d'œuvre est en réalité aussi cher en Irlande que dans les pays prospères, ce qui fait obstacle à l'accroissement du travail comme au développement des améliorations agricoles. Il est douloureux de le penser et pénible de le dire, mais, en considérant la production du travail, on retrouve ce qui avait frappé en examinant la production du sol. Si une partie de la population rurale d'Irlande produit quatre fois moins de travail que les populations agricoles d'Angleterre ou de France, il est presque impossible qu'elle ne soit pas quatre fois plus mal logée, quatre fois plus mal vêtue et quatre fois plus grossièrement nourrie.

Malheureusement, s'il n'y a pas de travail en Irlande, il y a encore moins de capital. La situation économique et sociale empêche le capital de s'y former, et la situation politique l'empêche d'y venir. Chaque année, l'Irlande se vide; chaque année, elle est dépouillée de son capital, comme un champ de ses fruits après la moisson. Il est impossible que la population du *conacre* et celle des fermiers d'un ou deux acres, dont le sort est analogue, puissent faire aucune épargne. Les bonnes années, elles vivent sur les pommes de terre qu'elles ont récoltées et qu'elles consomment. Dans les années médiocres ou moyennes, elles comblent le déficit au moyen de farine de maïs venue des États-Unis, et vont remplir les maisons de charité. Elles diminuent ainsi le capital national et tombent à la charge de la propriété. L'état improductif, dépensier malgré la misère, de la population qui vit de ses bras, de celle qui chez nous accroît sans cesse le capital national et augmente sans cesse la valeur de la propriété, est certainement un des embarras économiques les plus graves de l'Irlande.

Il y a moins de différence dans la situation des fermiers comparée à des situations analogues dans d'autres pays; mais les habitudes et les mœurs sont venues aggraver les difficultés. On sait que, l'accroissement de la population ayant rendu le travail incertain et les salaires précaires, la compétition a été ardente pour le loyer de la terre. Le prix des locations est donc plutôt élevé, excessif pour les mauvaises terres divisées par parcelles, raisonnable pour les bonnes terres et les grandes fermes; mais on ne loue pas seulement la terre, on vend en même temps le loyer. Le fermier entrant doit acheter la bonne volonté du propriétaire ou la bonne volonté du fermier sortant, souvent celle de tous les deux, par la remise immédiate d'une somme qui monte parfois à cinq, six années de loyer, et plus. Un témoin digne de foi, cultivateur lui-même, écrivant d'Irlande à un journal écossais pour démontrer que la misère de l'Irlande tenait à la diminution de fertilité causée par une culture épuisante, raconte ce fait significatif et presque général. Deux fermes de son voisinage venaient d'être louées à leur valeur avec des baux assez courts, et pour chacune la bonne volonté avait été achetée 13 livres sterling (325 fr.) l'acre, dix fois la valeur de l'ancien loyer. Que devient, avec ce système, le capital de culture? Il va chez le propriétaire, ou passe de fermier à fermier sans jamais féconder le sol. On ne donne rien à la terre, on en retire tout. Le fermier s'est obéré pour entrer en jouissance; il lui faut se libérer au plus vite et se hâter de pratiquer les deux axiomes de l'agriculture irlandaise : « pas de jachères et pas d'engrais. »

L'usage de faire payer la faveur d'une location indépendamment

de la rente annuelle n'a pas eu seulement pour conséquence directe de rendre inévitable la mauvaise agriculture dans les terres à bail, et pour conséquence indirecte de maintenir sans baux et avec de simples locations annuelles une grande partie des terres, ce qui est devenu encore plus funeste à l'agriculture; il est le sujet de perturbations, de violences et de crimes. Le fermier qui a payé un prix d'entrée en jouissance veut garder la ferme quand il n'en paie pas les loyers. Le paysan qui cultive sans bail n'admet pas que la parcelle de terre où il vit soit, comme on dit en Irlande, *consolidée*, c'est-à-dire réunie à une ferme plus considérable. Peut-être, en approfondissant, découvrirait-on là le secret de cette question mal définie qui agite étrangement les esprits, le *tenant's right*, le droit au fermage comme en Ulster. A l'époque de la confiscation des terres dans cette province du nord, à l'époque dite des plantations, il y eut, ce semble, une sorte de compromis entre les nouveaux occupans et la population dépossédée, d'où vint cette coutume, que le fermier présenterait au propriétaire son successeur. Si l'on argumente au parlement sur les droits du fermier en cas d'une plus-value imaginaire donnée à la terre, en réalité il s'agit de donner au cultivateur le moyen de conserver, en cas de non-paiement, son fermage et le droit de présenter son successeur, en d'autres termes de lui attribuer la portion du prix du fermage qui se paie à l'entrée en jouissance. Cette question terrienne, comme on le voit, ressemble assez à la question de l'investiture des bénéfices, qui pendant trois siècles a troublé l'Europe; c'est une partie du droit de propriété cachée sous le droit de simple présentation à la jouissance du fermage.

On doit le dire aussi, la pression des lois pénales ayant longtemps retenu dans la pauvreté la grande masse de la population, et le poids de cette masse ayant empêché le reste de s'élever, les situations intermédiaires sont rares, et commencent seulement à se former. Il en est résulté que ce pays de riches et de pauvres a pris tout entier les mœurs de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté, qui sont assez semblables en ce qui touche la prévoyance. La statistique officielle du royaume d'Irlande en donne la preuve quand elle dit avec un naïf orgueil : « Toute personne qui a au-dessous d'elle des sous-locataires prend la position et l'état d'un *gentleman* (1). » Aussi n'existe-t-il en Irlande aucune classe de *yeomen respectables*, c'est-à-dire aucune classe de laboureurs riches cultivant eux-mêmes leurs terres. Dans le commerce comme dans l'a-

(1) *Gentleman*, comme on sait, ne signifie pas gentilhomme; le vrai sens de *gentleman* serait ici : un monsieur en habit noir.

griculture, on vit donc en *gentleman*, ce qui veut dire en bon français que l'on dépense plus que l'on n'a, et que les hommes de loi font seuls fortune.

Si les classes qui produisent ailleurs consomment ici, doit-on s'attendre à ce que la classe qui partout consomme et ne produit pas vienne combler les vides du capital national? Ce serait se faire une idée exagérée des vertus de l'aristocratie en général, et une idée bien fausse de la situation particulière de l'aristocratie irlandaise. Il y a deux catégories de propriétaires irlandais, les absens et les résidens. Les absens sont ou des grands seigneurs anglais dont les ancêtres ont reçu aux diverses époques des guerres civiles de larges concessions de terres, ou des propriétaires, sans distinctions de race ni d'origine de propriété, qui aiment mieux vivre en Angleterre qu'en Irlande. Pour les uns et les autres, le calcul économique est facile à faire : ils enlèvent chaque année à l'Irlande une partie de ce que l'Irlande produit chaque année. Ce n'est pas une exportation qui se balance avec une importation; le capital tiré d'Irlande sous la forme de grains ou de bestiaux n'y rentre pas, la perte pour l'Irlande est complète. Toujours prendre et ne jamais rendre, toujours recevoir et ne pas dépenser, c'est une véritable dévastation. Quel que soit le système de répartition de la propriété, le revenu de la propriété doit être dépensé ou épargné; il doit se transformer en salaires pour le travail, en achats de denrées, en accroissement de capital. S'il est enlevé en masse et transporté dans un autre pays, l'appauvrissement général devient inévitable, et l'un des vice-rois d'Irlande, lord Normanby, avait raison lorsqu'il disait à une députation de propriétaires : « La propriété a des devoirs aussi bien que des droits; qu'elle remplisse ses devoirs pour que l'on respecte ses droits! »

La même responsabilité morale ne pèse pas sur les propriétaires résidens : s'ils ne remplissent pas toujours leurs devoirs, ils sont dans la plupart des cas les victimes du sort et autant à plaindre qu'à blâmer. Le système aristocratique donne à la propriété une valeur politique et morale indépendante de la valeur du revenu; il a pour fondement les substitutions, qui ne laissent au possesseur qu'un intérêt viager, quelquefois opposé à ses autres intérêts; il s'appuie sur une loi civile qui rend l'hypothèque réelle et en fait une dette de la propriété seule. De ces trois causes combinées doit résulter nécessairement une propriété foncière surchargée d'hypothèques. Maintenant que, par l'interversion des conditions économiques ordinaires, le revenu de la terre chez un même peuple devienne en tel lieu plus élevé que n'est le revenu de l'argent dans tel autre, que la terre rapporte 6 comme en Irlande et l'argent 4 comme à

Londres, la dette de la propriété dépassera la valeur du capital de la propriété. Cette situation donnée, si le revenu de la terre s'abaisse tout à coup, si, développé par l'accroissement de la population, il est subitement anéanti par la détresse et par la famine, la ruine d'une partie de la propriété sera inévitable. C'est le fait de l'Irlande avec cette circonstance aggravante que la plupart des capitaux empruntés sont des capitaux anglais, et que les arrérages des emprunts doivent être payés à Londres. Il y a donc de la part des propriétaires résidens enlèvement involontaire et partiel des produits annuels de l'Irlande, comme de la part des propriétaires absens enlèvement total et volontaire; il y a l'absentéisme des capitaux comme celui des personnes. Ajoutez que, pour une partie des propriétaires résidens, la propriété n'est pas complète. En recevant des concessions de terres confisquées, les anciens concessionnaires furent souvent embarrassés pour les faire valoir. Ils les livrèrent à d'autres à perpétuité moyennant une faible rente et en se réservant ce qu'on appelle le droit de *head-landlord*. Une nouvelle portion du revenu annuel quitte ainsi l'Irlande pour n'y pas revenir. Comment résister à un pareil délabrement? La terre, le travail et le capital font défaut. De ces malheurs, que l'on peut résumer et définir ainsi : accroissement de la population sans accroissement de fertilité, de travail ni de capital, — le plus grand est la disparition du capital.

Vous ne comprenez pas la misère de l'Irlande, et vous accusez une classe, une race, une religion; mais la perte continue et progressive du capital, savez-vous bien ce que c'est? Une série de souffrances qui conduit à la décadence. Le plus grand désastre de l'humanité, la destruction de la civilisation romaine et l'invasion des Barbares, n'a pas eu d'autres causes. Si l'Irlande du XIXe siècle est exposée aux famines du moyen âge, c'est que l'Irlande, comme le moyen âge, n'a pas de richesse accumulée; mais à trois heures de l'Irlande, sur l'île-sœur, comme on l'appelle, existe la plus merveilleuse accumulation de capital qu'ait jamais connue le monde. Que le capital anglais, qui va se répandre sur tous les points du globe, consente à féconder l'Irlande : à l'instant même, la propriété secouera la chaîne de ses dettes, le travail fertilisera le sol, et la production renaîtra. Sous le rapport économique, et sous ce rapport seulement, l'Irlande est de plusieurs siècles en arrière des pays qu'elle égale en lumières; d'un seul élan, elle peut conquérir le bien-être de la civilisation, à laquelle elle a conservé jadis le dépôt des sciences et des lettres.

En appréciant l'influence de l'accroissement de la population, on comprend pourquoi, à mesure que les anciens maux sociaux dimi-

nuent, ils deviennent plus difficiles à supporter. Ils sont mis en relief par la détresse, ils sont jugés à la sinistre clarté de la famine. Ne disons pas que la justice et la civilisation n'ont rien produit! Chaque fois qu'on revoit l'Irlande, on sent une amélioration, on reconnaît un progrès, on est certain que les plus mauvais jours sont passés. Si les faits généraux ne le constatent pas, c'est que, comme les moyennes de la statistique, ils ne rendent pas compte des cas particuliers, qui produisent, en se multipliant, de nouveaux faits généraux. Il y a du pire et du mieux; le mieux est ce qui restera. Évidemment l'Irlande est entrée dans une phase nouvelle le jour où elle s'est élevée du régime de l'oppression au régime de la liberté, et il s'agit moins aujourd'hui de rechercher les causes de sa vieille misère que de signaler celles qui empêchent encore ce pays de se relever. Là aussi on rencontre un malheur général qui domine les vices particuliers.

Pourquoi le bien, la justice, la liberté semblent-ils en Irlande frappés d'impuissance? Les choses n'y portent pas leurs conséquences naturelles; la générosité ne soulage pas la misère, le travail n'accroît pas les produits, l'émigration ne donne pas de place à ceux qui restent, les améliorations sont stériles, et les lois, à peine promulguées, deviennent caduques. Il serait bon assurément de modifier plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les lois civiles, et meilleur de supprimer les obstacles imposés sans raison par la législation et par la jurisprudence; mais, il faut le savoir, le résultat serait à peine sensible. La société n'est pas assise; il n'existe pas de société dans le sens moral du mot. Tout est incertain, controversé, ennemi : la nationalité, la propriété, les religions. Chacun a deux patries, l'Angleterre ou les États-Unis, aussi bien que l'Irlande. On ne sait même pas si la terre peut nourrir ses habitans. Des populations diverses occupaient l'Irlande. La conquête, la guerre civile et l'intolérance avaient créé des divisions nouvelles de races, de classes et de religions, sans que jamais l'opprimé cédât dans sa conscience à l'oppresseur. Tous les faits avaient été des faits de force; à tous avait répondu la rébellion morale. Quand l'oppression disparut, il se trouva qu'elle n'avait rien fondé, et, à mesure que la lutte nationale devenait moins vive, le conflit prit le caractère d'une guerre entre la religion des riches et la religion des pauvres.

La difficulté économique de l'Irlande, on a pu le voir, est moins encore la mauvaise répartition de la richesse que l'insuffisance générale de la production. Quant à la difficulté sociale, elle vient plutôt du trouble causé par le désaccord des idées, des sentimens, des croyances religieuses, que de telle ou telle partie de la législation. Lorsqu'on a vécu dans une société formée de longue main sous

l'impulsion du mouvement national, on a peine à se rendre compte de l'impuissance et de l'agitation qui tourmentent une société où il n'y a pas de vie commune. En Irlande, les habitans foulent le même sol, respirent le même air; mais celui-ci n'en est pas moins pour les uns un usurpateur et un damné, celui-là pour les autres un rebelle et un idolâtre. Les riches s'absentent, les pauvres émigrent, et ceux qui restent campent en ennemis, au lieu de vivre en voisins. Le sentiment qui fait donner en une fois une partie de la valeur annuelle du loyer, qui fait tirer de la terre tout ce qu'on peut sans s'inquiéter du lendemain, cette façon de courir après la poule aux œufs d'or pour l'égorger, le train violent et inconstant des choses, la multiplicité des entreprises inachevées, l'ardeur des polémiques, la mollesse des actions, les crimes et la popularité des criminels, toutes les fautes individuelles ou collectives viennent de l'instabilité sociale. Je le sais, il y a du faux en même temps que du vrai dans tout ce qu'on peut dire sur l'Irlande, car il y a de tout en Irlande. Les rapports de la propriété et de la culture s'améliorent; la civilisation moderne est partout, si elle n'a nulle part pénétré dans les cœurs; les lignes de chemins de fer traversent les campagnes sauvages, la vapeur siffle au milieu des marais, et la mauvaise agriculture se sert d'outils perfectionnés. La liberté est entrée dans les mœurs, le pouvoir est stable; mais la désunion sociale empêche le progrès de prendre racine, et comme la cause du mal est morale, on n'a rien fait tant qu'on n'a pas tout fait.

Malheureusement les deux causes de la détresse de l'Irlande, le trouble de la société comme la disparition du capital, sont de tous les maux les plus rebelles à l'action d'un gouvernement. Il semble qu'on ne puisse les vaincre qu'à l'aide du temps ou de l'un de ces événemens qui font en un jour la besogne des siècles. C'est encore un de ces cercles vicieux qu'on ne sait comment briser. A dire vrai, si le mystère semble impénétrable, c'est qu'on ne veut pas l'éclaircir, c'est que les uns veulent garder leur suprématie, et les autres leurs griefs. Aussi vrai qu'un trouble social maintient l'Irlande dans la misère, un seul effort de justice, un seul après tous les autres, donnerait la stabilité, créerait le travail et sauverait des multitudes. Il suffirait que l'intolérance religieuse fût moins impitoyable que ne l'ont été les haines de races ou de classes.

Je laisse de côté toutes les questions secondaires, toutes celles dont la solution est impossible, ou ne produirait qu'un changement éloigné et douteux. Je viens au point capital, l'état du clergé catholique en Irlande. Aucun clergé n'est plus justement populaire que le clergé catholique irlandais. Il a combattu pour la foi, pour la liberté, pour la pauvreté. Il a été la vie morale d'un peuple qui

serait tombé sans lui dans la dégradation du malheur. Il a ennobli les maux de la vie présente par l'espérance de la vie future. Si, dans une situation matérielle souvent comparée pour la souffrance au servage ou à l'esclavage, les âmes sont restées libres, si le peuple irlandais est moralement l'égal des peuples heureux, c'est grâce au clergé catholique. Ce clergé doit s'attribuer des droits sociaux et politiques d'une nature particulière, et l'on ne peut pas s'étonner si, dépouillé et offensé en cessant d'être opprimé, il porte aujourd'hui l'esprit d'opposition sociale et politique au-delà de ce qu'exigent les circonstances et au-delà de ce que demande l'intérêt des classes malheureuses. Uni à la pauvreté par tant de liens, vivant de l'aumône des misérables, il doit partager les passions qui conduisent aux crimes, tout en imposant un frein efficace aux crimes. Ses services l'ont rendu puissant, et la puissance l'a fait ambitieux; le lecteur a pu en juger par l'analyse du manifeste de l'archevêque de Dublin. Qu'il soit permis de le dire, en reconnaissant toutes les justifications du passé et même celles du présent, si l'ordre est impossible avec un état dans l'état, comme on dit en France, l'ordre est encore plus impossible avec une théocratie sociale dans une société fondée sur le principe de la liberté civile. Ce qui a été le salut du peuple dans les temps d'oppression devient dans un temps de liberté un grand obstacle à l'amélioration de son sort. La paix sociale ne peut s'établir, si un clergé que sanctifient la foi et la nationalité vient séparer d'abord sans doute le catholique du protestant, mais ensuite, quelles que soient les croyances et la nationalité, le pauvre du riche, le paysan du propriétaire, l'ignorant de l'instruit et le justiciable du juge.

En même temps il est impossible que le clergé catholique d'Irlande consente à désarmer devant le gouvernement et devant la société, impossible qu'il abdique son action politique et sociale, si une réparation éclatante ne lui est pas offerte, si une justice complète ne lui est pas rendue. Son seul vice est l'orgueil; en recevant un salaire, il craindrait de paraître déserter la cause nationale : il n'abandonnera pas l'aumône du peuple pour le traitement de l'état, le secours des pauvres pour la protection des riches. Rien ne sera accepté par lui, hormis le partage des terres et des dîmes entre l'église anglicane et l'église catholique.

La mesure qui établirait l'égalité entre les deux clergés serait d'elle-même un traité d'union politique et sociale, d'union entre l'Angleterre et l'Irlande, d'union entre les pauvres et les riches. Par la reconnaissance légale de l'existence du clergé catholique, on effacerait les souvenirs de la défaite nationale et l'amertume des persécutions religieuses. Donner à l'Irlande la liberté civile, la liberté

politique et l'émancipation des catholiques, puis maintenir la suprématie protestante, refuser l'égalité au clergé catholique d'Irlande quand on a reconnu les droits du presbytérianisme en Écosse, sous prétexte que l'Irlande a été une conquête et l'Écosse une annexion, c'est agiter le drapeau rouge devant le taureau dans l'arène, c'est pousser le peuple à la haine, c'est perpétuer le souvenir de l'oppression chez ceux auxquels on a donné les armes de la liberté, c'est maintenir le clergé catholique dans une situation qui n'est bonne ni pour la société, ni pour le gouvernement, ni pour la religion. Il y a vingt ans, quand M. de Beaumont et M. de Cavour écrivaient sur l'Irlande, on ne pouvait pas mesurer l'importance relative des diverses questions; les griefs étaient trop nombreux et trop mêlés les uns aux autres. Aujourd'hui, après toutes les réformes accomplies et le peu de succès des efforts, après vingt ans d'émigration, quinze ans de loi des pauvres et douze ans de la cour des *Encumbered Estates*, après tous les chemins de fer et toutes les institutions de crédit, il apparaît clairement que la cause fondamentale du malaise social qui perpétue la détresse est une cause morale et religieuse. Rendons hommage à M. de Beaumont et à M. de Cavour; ils ont senti et exprimé avec force les malheurs qui résultent de la situation du clergé. Le livre de M. de Beaumont est trop répandu pour qu'il soit besoin de le citer; mais le lecteur sera sans doute bien aise de connaître l'opinion de M. de Cavour en faveur du clergé catholique d'Irlande. Je la transcris (1), sans me faire solidaire de la façon sommaire dont est traité un clergé protestant que son savoir et ses vertus rendent digne de tous les ménagemens.

M. de Cavour commence par rappeler tout ce qui a été fait en faveur de l'Irlande depuis l'émancipation des catholiques; ensuite il examine successivement, sous les divers rapports financiers, économiques, sociaux et religieux, en quoi l'union de l'Angleterre et de l'Irlande a pu être avantageuse ou contraire à ce dernier pays, et il conclut en faveur de l'union. Parlant de la question religieuse, il s'exprime ainsi :

« Si le rappel de l'union avait lieu, la conduite d'un parlement irlandais à l'égard de l'église anglicane ne serait pas longtemps douteuse : on la réformerait, ou plutôt on la renverserait de fond en comble. O'Connell prétend que les droits actuels des possesseurs seraient respectés. J'en doute

(1) L'écrit de M. de Cavour sur l'Irlande a été publié en français sous la forme de lettres insérées dans la *Bibliothèque universelle* de Genève (décembre 1843, janvier 1844). M. de Cavour lui-même composa de ces lettres un corps d'ouvrage qui fut traduit et publié en anglais. Je n'ai que le texte anglais; mais la traduction est telle qu'on lit en quelque sorte le mot français sous chaque mot anglais.

fort : les catholiques, enivrés par le succès de leurs luttes prolongées, n'agiraient probablement pas avec beaucoup de ménagement et de délicatesse envers un clergé qu'ils considèrent comme la cause première des humiliations et des souffrances que les membres de leur propre église ont endurées pendant des siècles. Les protestations d'O'Connell m'inspirent peu de confiance. Constant dans l'objet qu'il a en vue, il ne se fait aucun scrupule de changer son mode d'action : il laisse de côté les engagemens qui le gênent et oublie aujourd'hui les promesses d'hier. Quant à moi, je considérerais le clergé protestant comme très heureux, si, après le rappel, la révolution était conduite simplement d'une manière légale, et si les masses s'abstenaient d'agir comme elles ont agi, il y a quelques années, en Espagne, à l'égard des couvens. Néanmoins la réforme de l'église établie est si essentielle au bien-être de l'Irlande qu'on ne doit pas être trop scrupuleux sur les moyens par lesquels elle s'accomplira, et je n'hésite pas en conséquence à déclarer que si le rappel de l'union était indispensable pour atteindre ce but, je ne pourrais m'empêcher de désirer le rappel, quelque nuisible que cette mesure puisse être à tous autres égards; mais heureusement ce n'est pas le cas... La réforme de l'église établie aura lieu d'une manière ou d'une autre. Sous un parlement national, elle serait soudaine et absolue; mais elle serait probablement accompagnée de violences, d'injustices et peut-être de cruautés. Avec l'union, elle aura lieu lentement, par des moyens réguliers et légaux. Je comprends qu'on préfère le premier mode d'action; mais, si grand que soit notre goût pour les révolutions, nous ne pouvons nous cacher à nous-mêmes combien l'humanité souffre des conséquences désastreuses que des mesures soudaines et violentes entraînent après elles. »

M. de Cavour est sans doute trop confiant lorsqu'il décide du sort de l'église établie en Irlande avec l'esprit qu'il portera plus tard dans sa lutte contre le saint-siége. L'affaire n'est pas aussi aisée qu'il semble le penser, quand il dit plus loin : « La réforme radicale de l'église établie n'est pas seulement compatible avec le maintien de l'union, elle est un événement probable, si la violence des catholiques irlandais n'arrête pas le mouvement de l'opinion publique en Angleterre. » Depuis l'époque où M. de Cavour émettait de telles idées, le concours des circonstances a fait perdre du terrain aux idées de tolérance. D'abord la famine de l'Irlande en 1846 a détourné les regards de ses griefs moraux et les a fait porter exclusivement sur ses maux matériels. En Angleterre, l'amour de la liberté a diminué à mesure que la liberté réalisait ses conquêtes, et l'amour de la liberté est celui de la justice. L'économie politique a pris la place de la politique; on n'a plus vu les hommes qu'à travers les choses, et, les anciens partis n'ayant guère conservé d'eux-mêmes que leur nom, les hommes d'état ont gouverné comme les paysans irlandais cultivent leurs terres, sans penser à l'avenir. Pen-

dant que le parlement passait le temps à glaner dans le champ moissonné par sir Robert Peel, l'apparition du puséyisme excitait les craintes du protestantisme, et les affaires d'Italie ses espérances. La malencontreuse division de l'Angleterre en provinces ecclésiastiques (ce qu'on a appelé « l'agression papale ») est venue surexciter la passion nationale. Chaque jour le docteur Cullen multiplie les obstacles; les catholiques ont perdu leur influence au parlement, et la question dont dépend l'avenir de l'Irlande paraît plus que jamais éloignée d'une solution.

Néanmoins, bien que les apparences soient aujourd'hui contraires, il n'est pas impossible qu'un parlement britannique réforme une église protestante et rende justice à une église catholique. Il ne s'agit pas ici de l'église anglicane en Angleterre, mais de l'église anglicane en Irlande; il ne s'agit pas d'une église protestante pour les protestans, mais d'une église protestante pour les catholiques. Autant les personnes sont respectables, autant l'institution est monstrueuse. Déjà l'aristocratie anglaise a brisé les priviléges de l'aristocratie irlandaise pour ne point paraître complice de la misère de l'Irlande. L'église établie d'Angleterre à son tour trouvera qu'il est dur d'être tenu responsable de la famine d'un pays, et le peuple anglais se demandera si la satisfaction d'avoir dans chaque paroisse d'Irlande un *gentleman* accompli, qui ne peut pas toujours réciter son sermon, parce que les règlemens exigent la présence de trois personnes, n'est pas achetée bien cher quand elle est payée par le mécontentement, la rébellion et la détresse d'une nation entière. Il se demandera si c'est un bon calcul d'avoir à côté de soi le dénûment et la misère, quand, par un simple acte d'équité, on créerait la prospérité et la consommation. Espérons, car l'Angleterre est un pays libre et une société chrétienne. Son sentiment religieux s'est égaré en ce qui touche l'Irlande; il peut revenir à la justice. S'il n'est pas vrai, comme on le prétend, que la vapeur et les chemins de fer aient détruit les distances morales, étouffé les haines nationales et rendu les guerres impossibles, nous sommes cependant dans un siècle où l'on se demande quelquefois : Ce qui est doit-il être?

JULES DE LASTEYRIE.

LES

ARTS INDUSTRIELS EN FRANCE

L'EXPOSITION DE 1863

Il y a quelques années, la supériorité de la France dans l'art industriel n'était guère l'objet d'un doute. Dans ce domaine, où l'habileté matérielle ne saurait régner que disciplinée et corrigée par le goût, nous ne connaissions pas de rivaux. A l'exposition de 1855 encore, le privilége des tentatives ingénieuses et des créations élégantes nous était resté. Cependant l'année dernière un fait remarquable s'est produit : l'art industriel français avait trouvé à l'exposition universelle de Londres un concurrent, un émule inattendu, presque un vainqueur : c'est l'art industriel britannique. Comment expliquer ce soudain triomphe de nos voisins? Par quel secret avaient-ils en cinq ans conquis les qualités précieuses dont nous étions si justement fiers? Telle est la question que ceux qui prennent intérêt à une alliance plus étroite de l'art et de l'industrie en France ne se posaient pas, il y a un an, sans une légitime inquiétude. Aujourd'hui cette question se représente, et il semble qu'à l'exposition ouverte depuis quelque temps aux Champs-Élysées l'art industriel français lui-même ait voulu, en présence de son nouveau rival, s'interroger sur ses propres forces, soumettre au jugement du public ses plus nouvelles créations, rechercher quels ont été dans ces dernières années les progrès accomplis, et se demander quels progrès il lui reste à faire. Cette préoccupation du progrès dans quel-

ques branches de l'art où nous avions longtemps cru être supérieurs n'est certainement pas à blâmer; elle témoigne d'un vrai sentiment des exigences de notre époque. Nous vivons dans un temps où les rangs se déplacent facilement, où il faut (et il en est des peuples comme des individus), si l'on veut conserver la position acquise, redoubler d'efforts en se tenant toujours dans la direction vraie. Est-ce assez cependant que de se connaître, de compter avec orgueil les richesses qu'on possède, de constater avec regret celles qu'on a perdues? Non sans doute, et la France, il faut bien le dire, abuse un peu trop des expositions. Des exhibitions répétées à de courts intervalles ne sauraient avoir une influence bien sensible sur l'art. Nos voisins procèdent avec moins d'apparat et plus de logique, et ici nous sommes ramené à la question que soulevait l'exposition universelle de 1862. Celle-ci du moins nous apprenait un fait important : c'est qu'en dix années à peine l'Angleterre nous avait presque dépassés dans la voie des applications de l'art à l'industrie. Or l'explication de cette heureuse fortune de l'Angleterre est dans la part qu'elle a faite non aux expositions, mais à l'étude même de l'art. Ces années, ce n'est point à s'admirer elle-même qu'elle les a passées; c'est à s'instruire, à se fortifier devant les grands modèles; c'est à développer en un mot chez elle l'enseignement de l'art industriel dans les plus larges proportions.

A la suite du grand concours international inauguré par l'exposition de Londres en 1851, l'Angleterre avait eu le sentiment de son infériorité dans cette portion du domaine industriel qui relève plus particulièrement de l'art. Un noble esprit, dont la mémoire est justement honorée, le prince Albert, signala courageusement les causes de cette infériorité, et prit l'initiative de ces améliorations, qui en dix années devaient presque complétement changer la face des choses. L'Angleterre possède aujourd'hui huit ou neuf cents sociétés dont la mission est de propager le sentiment de l'art et du goût. Ces sociétés libres comptent 200,000 membres, qui mettent en mouvement 100 écoles d'art et près de 300 écoles pour l'industrie privée. Des musées de toute sorte ont été créés pour chaque industrie, avec enseignement public et exposition spéciale pour chaque genre de fabrication. Puis à ce déploiement d'efforts est venu s'ajouter l'achat des livres, des dessins, des gravures qui peuvent servir de modèles et de renseignemens. Ce vaste ensemble entraîne dans sa sphère une masse considérable de fonds et toute une pléiade d'hommes intelligens, dévoués à l'art, qu'une juste rémunération attache solidement à ces institutions. Nous avons vu en 1862, dans la Cité de Londres, quelques spécimens des travaux de ces nouvelles écoles d'art industriel, et nous devons convenir que, si les élèves ne sont pas

plus adroits que ceux de nos écoles, ils arrivent, grâce au choix heureux des modèles, à une incontestable supériorité.

En regard de ce beau mouvement des écoles d'art industriel que nous présente l'Angleterre, où en est aujourd'hui la France? L'exposition de 1863 nous l'a montré, car on a eu la pensée heureuse, et qui mérite d'être encouragée, d'appeler les écoles de tout le pays à ce concours industriel. Eh bien! il faut que la France sache reconnaître ce que l'Angleterre s'est avoué il y a dix ans : c'est que son enseignement de l'art industriel est à réformer complétement. L'étude de la nature et des maîtres, la seule féconde, qui se manifeste en Angleterre par de si importans résultats, nous n'en trouvons dans les dessins d'élèves exposés aux Champs-Élysées que de bien faibles traces. La plupart de ces dessins trahissent les procédés fâcheux qu'on applique à l'éducation de nos jeunes artistes industriels, retenus d'ordinaire dans une salle close, en face d'un ennuyeux plâtre ou de ces lithographies pénibles et tourmentées dont l'enfant doit imiter avec soin pendant des mois la fabrication laborieuse. Que de temps perdu à faire ces hachures symétriques en forme de filets, qui font oublier et le but du dessin et le sujet même qu'on copie! Si encore ils avaient autour d'eux les objets élégans et précieux qui décorent les palais, peut-être leur imagination, éveillée par la comparaison du beau, ne sortirait pas des règles du goût; mais ce milieu froid de l'école ou de l'atelier n'est guère fait pour donner à la jeunesse ce goût pur et élevé que la grandeur des œuvres divines peut seule inspirer. Ce n'est qu'au dehors qu'on trouve ce soleil vivifiant qui révèle aux yeux les mystères de la couleur, ces arbres et ces gazons qui les reposent des noires vapeurs du charbon, ces parfums de fleurs, ces baumes de vie qui relèvent l'esprit abattu et lui donnent l'enthousiasme et la force (1).

Il manque donc une bonne direction à nos écoles, et voilà pourquoi sans doute depuis dix ans notre art industriel a vu décroître

(1) Parmi les œuvres des adultes, celles de l'école municipale de la rue Volta, dirigée par M. Lequien, viennent à l'appui de ce que nous avançons par leur contraste même avec les dessins qu'ont envoyés les autres établissemens. Il y a des fleurs d'après nature dessinées sur papier gris bleu, ainsi que des ornemens de panneaux des jeunes élèves Lelong, Huguenin, Kastli, Bourgogne et Fontaine, qui méritent tous les encouragemens, et montrent bien quelle est la route que doit indiquer un guide intelligent. Ce ne sont là toutefois que des exceptions, et quant aux écoles de province, elles sont dans une direction plus mauvaise encore que celles de Paris. Il faut noter cependant l'école de Charleville, dirigée par M. Blanchard. Il y a là des têtes d'enfans d'après M. de Rudder, où le dessin du maître est copié largement, simplement et sans que la fabrication apparaisse comme le but unique du dessinateur. Sans doute les élèves de cette école ne sont pas plus adroits que les autres; mais le modèle bien expliqué les a conduits dans le vrai chemin.

son ancien prestige. Ce fait bien établi, passons de l'enseignement aux œuvres qu'il produit, et il sera aisé de montrer par quelques exemples caractéristiques ce que l'exposition des Champs-Élysées nous révèle sur les tendances et sur les efforts du génie national dans un domaine où il était si habitué à triompher autrefois.

Au milieu de cette collection considérable de dessins d'ornement exposés dans les salles du premier étage du Palais de l'Industrie, que trouvons-nous? Un seul décorateur dans le vrai sens du mot. Homme de goût et coloriste par excellence, M. Mazerolles a exposé diverses toiles, parmi lesquelles nous citerons de préférence *la Belle au Bois dormant*, modèle d'une tapisserie exécutée à Aubusson par MM. Braquenié frères. Nous avons vu la tapisserie, et nous n'hésitons pas à dire qu'elle est digne de soutenir la comparaison, au point de vue décoratif, avec ce que faisaient les Gobelins avant la perte des traditions et des secrets de métier. Comment la manufacture d'Aubusson n'a-t-elle pas exposé ce tapis de tenture, au lieu de la monstruosité que MM. Requillart et Roussel offrent à nos yeux attristés : un tapis de salon, représentant une formidable armature de bronze doré qui encadre en haut relief des tableaux de fleurs et des trophées de musique? La porte d'une prison ne serait pas aussi solidement charpentée. Ni le talent, ni le soin, ni l'argent n'ont fait défaut à ce travail; il n'y manque que le goût et le sentiment du décor. C'est ce goût, ce sentiment, qui recommandent au contraire les travaux de M. Mazerolles, sa charmante frise de *Diogène cherchant un homme* par exemple, ou son esquisse du plafond du théâtre de Bade. Toutefois dans sa frise pour salle à manger, *la Cuisine*, il a oublié de changer les pinceaux du peintre contre ceux du décorateur. Ce serait un malheur s'il ne s'arrêtait à temps sur cette pente, car il est le seul, s'il veut choisir entre le style décoratif et le style de la peinture historique, qui soit capable de décorer dignement un théâtre ou un palais. Et d'ailleurs en quoi son mérite serait-il abaissé? Sa composition, son dessin, ont-ils besoin d'être moins purs, sa couleur moins belle? Ce n'est donc que l'abandon du trompe-l'œil et du fini, où viennent souvent se perdre la verve et l'inspiration, que nous voulons lui demander.

Non loin de M. Mazerolles, on remarque des peintures d'éventail d'un goût charmant, les paysages de M. Allongé, par exemple, d'une finesse et d'une couleur exquises. A côté de ces produits, qui relèvent directement de l'art, il en est d'autres où l'industrie domine, et qui méritent également un examen attentif. Il y a certainement dans ces dessins de tapis, de châles, de dentelles, de meubles et de bijoux, qui couvrent les murailles, une habileté extrême; mais tous, dessinateurs, graveurs, lithographes, ciseleurs, nielleurs et émailleurs, s'imaginent que c'est en atteignant dans leur

travail le degré suprême d'égalité et de monotonie d'une mécanique, qu'ils arriveront à la perfection. Ils abdiquent toute expression dans leur tracé, et croient toucher le but lorsqu'ils ont rendu leur main semblable à cette tige d'acier de la machine à piquer et à tracer dont ils font un trop fréquent usage. Que de temps perdu, que de peine, pour vaincre ainsi ses muscles, détruire toute manifestation de la vie, de l'esprit, toute inspiration en un mot de cet art suprême qui ne se trouve que dans les œuvres émues, si nous pouvons ainsi parler, c'est-à-dire dans les œuvres où la généreuse agitation du sang se fait sentir et détruit l'implacable uniformité! Cette grande rectitude, qui préoccupe avant tout l'artiste industriel de nos jours, l'empêche de saisir la poésie, la philosophie de son travail, et par conséquent de l'aimer. Ce n'est plus qu'un automate chargé d'exécuter mécaniquement le dessin qu'on lui donne. Là se borne son art, il en ignore complétement les procédés divers. Dès lors comment l'ouvrier peut-il être indépendant de l'entrepreneur? S'agit-il par exemple de faire une simple coupe d'argent, une timbale, un couvert, ou bien une reliure, un coffret, un objet quelconque enfin : il faudra s'adresser à vingt personnes différentes. Celui-là fournit la matière, cet autre donne la forme, un troisième la polit; puis l'œuvre passe en d'autres mains pour les soudures, les guillochés, la gravure des ornemens, celle des chiffres, et ainsi de suite, de telle sorte que chaque ouvrier, habile pour un détail, mais incapable de comprendre l'ensemble, n'est que le rouage infime d'un tout sans caractère et sans unité.

Est-ce un luxe bien enviable que de posséder la plupart des choses que nous examinons ici? Voyez tous ces bronzes, ces pendules, ces statuettes, ces candélabres : quelle fatigue dans l'agencement et quelle prétention! Comme tous, à bien peu d'exceptions près, sont tourmentés! Quel oubli absolu des lois d'unité, d'harmonie, qui doivent relier les diverses parties et en faire un tout, un monument enfin! Hélas! chaque morceau est fait à part et en vue de quelque autre objet. Ce pied de lampe va servir à un calice, à une torchère, à un chandelier; cette statuette peut à volonté se tordre sur une pendule, ou supporter une corbeille dorée, un vase, que sais-je encore? Si le goût est borné, l'imagination en ce genre est fertile. Tous ces objets brillans d'or et d'argent sont-ils en cuivre, en fer ou en zinc? Approchez, et vous verrez au-dessous galvanoplastie, alfénide, orfévrerie Christofle, zinc d'art, etc. On le voit, le fabricant, fier de ses résultats industriels, ne cherche plus à tromper l'acheteur; c'est ce dernier qui aura le soin dans son salon de tromper ses amis, et de leur faire croire à un luxe qui dissimule souvent bien des misères, mais ne cache assurément pas le mauvais goût.

Ce n'est pas que nous voulions interdire à la foule ces petites

vanités qui appartiennent, dans toutes les conditions, à la race humaine. Nous sommes loin de repousser en lui-même le métal économique, nous regrettons seulement l'abus qu'on en fait. Avec du zinc ou du plomb, du fer ou du cuivre, il n'est pas impossible souvent à un artiste de goût d'obtenir de plus beaux résultats qu'avec de l'or. Le zinc est assurément un métal assez laid à l'œil : il a une couleur terne, une oxydation froide, qui ne se prêtent nullement à des œuvres d'art, si l'on ne lui donne pas galvaniquement les tons des métaux riches; mais alors l'avantage qu'il avait sur le cuivre ou le bronze par la modicité du prix se trouve sensiblement diminué. Et puis de l'or, toujours de l'or! Rien n'est plus antipathique à l'art véritable que cette dorure éparpillée partout. Qu'on se représente la Vénus de Milo dorée tout entière : à cette seule pensée, un artiste frémira. Cherchons donc, pour remplacer ce faux luxe, des alliages où le zinc, l'étain, le cuivre, le plomb, l'argent, le fer, l'aluminium, les divers métaux enfin puissent se combiner, et nous aurons des vases, des ustensiles, des bijoux, mille objets où le goût, domptant la matière, charmera les yeux par l'harmonie des formes et des couleurs. Examinez ces métaux si habilement alliés que les Chinois et les Japonais appliquent à toute chose : ici ce sont des jaspures d'or dans un bronze florentin, là une poussière d'argent fixée par un enduit d'abord, ensuite au feu, dans le sillon d'une gracieuse arabesque, si finement gravée qu'on ne saurait comprendre comment la main humaine a pu faire de pareilles incrustations. Parlerons-nous de ces aciers tordus ensemble et redressés au marteau, dont les moirures, les zébrures et les alliages donnent aux vases et aux armes de Perse et de Syrie un aspect si précieux? Ces bijoux du Tonkin avec ces animaux et ces fleurs en relief, où l'acier noir et irisé, l'or et l'argent se combinent harmonieusement, ne montrent-ils pas quel parti on peut tirer des métaux les plus communs pour en faire des objets d'art? car c'est la main-d'œuvre et non la substance qui doit ici servir à fixer la valeur. En Égypte, en Perse, en Syrie, en Chine, les plus grossiers ustensiles sont pour les yeux de l'artiste une source inépuisable d'étude et d'admiration. Toujours les lois de la forme et de la couleur y sont respectées, toujours on y reconnaît l'œuvre inspirée, c'est-à-dire obéissant aux vrais instincts du beau, qu'une fausse civilisation n'a pas éteints. Ce vase a poussé comme pousse l'herbe des prés, et si vous demandez à l'enfant qui vient d'en modeler l'argile et de le mettre au soleil pour le faire durcir sur quel modèle il l'a copié, il vous regarde en riant et comme étonné d'une question si naïve. Il n'y a donc rien de ce qui est exposé ici en matières premières, — métaux, bois, tissus, si communs qu'ils soient, pourvu qu'ils obéissent aux conditions de la durée, qui est une loi primordiale, — rien

qui ne mérite et nos études et notre admiration. Lorsque les moyens nous manquent pour avoir ce luxe d'or et d'argent, de marbre et de porphyre, qui se répand partout, remplaçons-le par le zinc, par le *simili-pierre* et le *simili-marbre*, par les terres cuites et les émaux, ou par toute autre matière que les inventeurs nous déclarent indestructible; mais au moins que la forme, la couleur, le goût, président à la construction et à la décoration de nos maisons, de nos meubles, ainsi qu'au tissu de nos étoffes. Un simple morceau de marbre poli pour faire une pendule ne vaut-il pas cent fois ce *Serment des Horaces* en clinquant, qui ferait prendre en haine tous les bronzes et toutes les pendules? On fait depuis longtemps un abus déplorable de la nature humaine dans l'ornementation. Pourquoi ne pas mieux respecter notre image, qui se prête d'ailleurs fort mal au style décoratif, et qui devient insupportable lorsqu'elle n'est pas l'œuvre du génie? La preuve est surabondamment fournie par ces chevaliers en vert-de-gris, ces Vénus rouges, ces Callot avinés qui s'étalent sur tout un côté du Palais de l'Industrie; le burlesque, le laid et le difforme semblent ici la devise des auteurs. La renaissance avait abusé de la figure humaine, mais sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI les arabesques, les fleurs, les oiseaux, les amours, qui ne sont pas tout à fait des humains, entrèrent à peu près seuls dans l'agencement des meubles, des bronzes, des décors en un mot. C'était à la fois d'une exécution plus facile, plus élégante et moins coûteuse; il était aisé de varier les détails, tandis qu'une statue en pied doit se reproduire par centaines, si l'auteur et le commerce veulent en tirer parti, et dès lors ce poncif, trop souvent médiocre, fatigue et rebute. On ne saurait trop le répéter, le bien-être et le luxe ne consistent pas dans ces inutilités prétentieuses qui encombrent les meubles, tachent les murs, et ne permettent aux yeux de se reposer nulle part.

Celui qui visiterait l'exposition actuelle en s'inspirant de tels principes trouverait à chaque pas l'occasion d'exprimer son blâme ou ses regrets. Après avoir signalé le défaut commun à la plupart des objets exposés, il pourrait cependant s'arrêter devant quelques tentatives où l'on reconnaît le désir de concilier sérieusement les exigences de l'art avec celles du luxe moderne. Dans cet ordre d'essais recommandables, on rencontre quelques meubles en ébène pour bibliothèque et salle à manger d'une proportion charmante, sobres de détails, sans maigreur, et dignes en un mot de servir d'exemple. Ce sont les seuls à peu près sans défauts que nous puissions citer. Mme veuve Fossey d'une part et M. Jeanselme de l'autre, qui les exposent, feront bien, dans leurs compositions, de s'en tenir à cette élégante simplicité. Nous avons remarqué aussi les bronzes de M. Choiselat. Ils se distinguent par l'ampleur, la bonne composition et

l'absence du tourmenté, du compliqué, qui est le type de notre moderne fabrication. Il y a là un souvenir des meilleurs groupes de Versailles. De beaux enfans, des amours, c'est tout comme, grimpent après une sorte de palmier qui forme le candélabre. Tout cela, de grandeur naturelle et de vrai bronze, compose une décoration magistrale qu'on aime à citer.

Dans un genre tout opposé, les bronzes émaillés de M. Legost sont dignes d'attention. Quoique imités de ces émaux cloisonnés qui, depuis la prise du palais d'été de l'empereur de Chine, sont devenus presque communs en France, ils en diffèrent sur bien des points; ainsi l'émail cloisonné chinois, presque d'une seule pièce, a pour but d'imiter un vase en porcelaine. Le cuivre qui forme les alvéoles où se coule l'émail n'apparaît que comme une fine niellure. Ici au contraire le métal domine et enchâsse les émaux comme il le ferait pour des pierres précieuses. Les produits de ce travail s'appellent *émaux affleurés*, et non pas *émaux cloisonnés*. Nous avons remarqué particulièrement un petit chandelier à deux branches, d'une couleur exquise, et dont le travail est exécuté comme le serait une œuvre de bijouterie. On doit reprocher à M. Legost ses formes parfois un peu lourdes; mais, pour l'harmonie de ses couleurs, il ne mérite que des éloges. Ce qui frappe généralement, à vrai dire, parmi les bronzes exposés au Palais de l'Industrie, c'est moins l'absence que l'abus du talent, c'est l'effort et la recherche au lieu de la simplicité. Ainsi MM. Barbedienne, Delesalle, Carrier-Belleuse et tant d'autres ont assurément dans leur exposition des objets qui prouvent l'étude et le savoir-faire. Qu'y manque-t-il donc? Ce goût épuré, cette distinction que recherche une société autre que celle trop connue maintenant sous le nom de demi-monde. Nous préférons à ces objets pompeux le simple étalage d'un serrurier, M. Vigneron, qui nous montre dans un cadre des guirlandes de fleurs en fer relevées au marteau, des heurtoirs de porte, des girandoles et des clés en fer forgé et soudé sans brasure, d'une simplicité et d'un fini précieux.

Le goût prétentieux dont l'empreinte est si visible dans les meubles d'ornement et les bronzes se retrouve dans les étoffes et les papiers peints. Le petit nombre de spécimens qu'on rencontre en ce genre à l'exposition attirent l'œil par des tons durs et sans vibrations, qui rendent impossible toute harmonie. Les étoffes pour meubles, rouges, vertes, jaunes ou bleues, offrent comme nouveauté une imitation de dentelle noire qu'on croirait cousue sur l'étoffe. Les châles français révèlent, comme les papiers, la plus malheureuse entente des couleurs. On se demande comment des industriels qui ont sous les yeux ces cachemires de l'Inde, les plus beaux et les plus harmonieux du monde, lorsqu'ils ne sont pas faits d'après des des-

sins européens, peuvent fabriquer avec tant de soin des tissus aussi mal teints, des dessins aussi vulgaires et des combinaisons de couleurs aussi pauvres! Faut-il attribuer cette impuissance à la lumière affaiblie de notre soleil, ou ne serait-ce pas plutôt la prétention de faire mieux qui nous aveugle tous?

En arrivant à la céramique, nous nous rapprochons de l'art véritable. La céramique occupe sans contredit la place la plus considérable à cette exposition, et la faïence y joue le principal rôle. En porcelaine, que trouvons-nous cependant? Qu'y a-t-il en verrerie? Aucune fabrique importante n'a voulu se montrer. Sèvres comme les Gobelins ont laissé leurs produits enfermés, ne daignant pas se mettre en ligne avec de si pauvres adversaires. Les verreries de Baccarat et de Clichy ont suivi cet exemple. Parmi les rares exposans d'objets en porcelaine, nous n'en apercevons pas un seul qui ait le sentiment de la forme et sache se tenir dans les limites assignées par le goût à l'art décoratif. Assurément, dans les porcelaines-biscuit de M. Gauvin, il y a de grandes difficultés vaincues; mais l'effet général n'en est pas moins fâcheux. Tantôt c'est un portrait vigoureux et comme peint à l'huile, dont le fond noir, entouré d'une surface claire, perce de part en part le ventre du vase qu'il est chargé de décorer; tantôt une forme impossible vient détruire tout ce qu'il y a de mérite dans la décoration. Que de forces mal dirigées et perdues! Quelle fatigue inutile! Quel oubli même des convenances! Pensez-vous donc qu'un vase ne soit fait que pour être regardé sous un globe de verre? Ceux-là mêmes qui sont des objets de luxe ne doivent-ils pas contenir soit des fleurs, soit des lampes, ou des candélabres, en un mot être utiles en même temps que beaux? Mais ces goulots étroits, de forme pompéienne plus ou moins pure, qui avaient certainement leur raison d'être jadis, ne sont plus aujourd'hui que des inutilités et perdent dès lors leur seul mérite.

Toutefois, au milieu de ces porcelaines sans goût, il faut distinguer l'exposition d'un genre tout nouveau de MM. Gillet et Brianchon. Les tons nacrés des perles, les reflets irisés des plus belles coquilles sont fixés sur cette porcelaine et charment par la délicatesse des nuances. On dirait que les rayons du soleil ont éte surpris et fixés par l'émail en fusion. Malheureusement le choix des formes ne répond pas à la beauté des couleurs. Voilà un progrès réel cependant, que la manufacture de Sèvres n'a pas su faire, et que peut-être même elle ne sait ni voir ni comprendre. Elle aime mieux rester dans l'impasse où la fabrication de la porcelaine dure l'a entraînée. Persuadée, lorsque le kaolin fut découvert, qu'elle ne devait rechercher que le blanc le plus éclatant et le maximum de dureté, elle employa le kaolin pur pour le biscuit, et se servit du feldspath sans mélange comme de couverte. Une telle méthode entraînait

nécessairement l'emploi de la température la plus élevée, c'est-à-dire 3,300 degrés, qui dévore toutes les couleurs, le cobalt excepté. Comme cet émail de la porcelaine dure ne saurait se ramollir que sous l'influence d'une chaleur très intense, il devint dès lors impossible de décorer autrement que par touches minces sans hardiesse, sans profondeur, et avec des tâtonnemens de feux multipliés à l'infini.

La porcelaine dure qui doit rester blanche a certainement une solidité que ne possède pas la composition qu'on appelle porcelaine tendre; mais pour l'art la supériorité est tout entière à celle-ci. Si donc la porcelaine dure veut sortir de l'impasse où Sèvres persiste à rester, si elle veut retrouver ses succès passés, il faut qu'elle fasse, comme en Chine, des mélanges de kaolin qui lui permettent d'allier un émail tendre à sa pâte : alors elle unira les avantages de la faïence à ceux du kaolin, avantages qui permettraient de conserver dans cette pâte fine toutes les délicatesses de la sculpture, sans qu'une épaisse et lourde glaçure vienne empâter les détails.

L'exposition nous offre plusieurs pièces destinées à imiter le vieux Japon. On sent tout de suite, en les voyant, que ces imitations, comme celles des fausses pâtes tendres de Sèvres, n'ont d'autre but que d'enrichir les marchands de bric-à-brac. Un connaisseur découvrira facilement la fraude, mais il n'en sera pas de même du public. Pour nous d'ailleurs, le mérite de cette fabrication est sensiblement diminué par la servilité même de l'imitation. On ne peut qu'applaudir tous ceux qui s'inspirent des belles choses que produisent les céramistes chinois et japonais, ces maîtres qu'on ne saurait trop étudier, mais à une condition, c'est que les élèves deviennent à leur tour des créateurs.

Quand on passe des porcelaines aux verreries, on remarque d'abord les produits de MM. Duponchet et Gosse. Ce qui caractérise surtout cette fabrication, c'est le désir d'imiter la porcelaine. Assurément le verre et la porcelaine se touchent de bien près; faites des verres opaques d'un côté, de l'autre des porcelaines transparentes, et la ligne de démarcation est franchie. A quoi bon? La transparence du verre n'en constitue-t-elle pas le mérite, la vertu? Pourquoi donc l'en dépouiller? Du café dans une tasse en verre et du vin dans une coupe de porcelaine nous semblent déplacés. Tous ces renversemens d'idées, par lesquels on croit faire du nouveau, ne sont que de l'anarchie; c'est la route fausse, c'est le *non-sens*, comme disent les Anglais. Que nos fabricans y prennent garde, l'exposition de Londres nous a fait voir par comparaison l'avance qu'aujourd'hui l'Angleterre a sur nous dans la fabrication du verre. Les salles de Kensington, où l'on vit réunis les plus merveilleux échantillons des verres qui se fabriquaient à Tyr, à Sidon, à Byzance, à Bagdad

et au Kaire, à Venise et à Rhodes, ont fait voir à tous comment l'art se marie à l'industrie. Les artisans anglais de la Cité n'ont pas manqué d'en faire leur profit.

Les cristaux gravés par M. Kessler au moyen de l'acide fluorhydrique nous révèlent au moins un procédé nouveau. Je ne connais pas la méthode qu'il emploie, mais je suppose qu'il réserve, comme dans la gravure à l'eau-forte, à l'aide d'une résine ou d'un enduit quelconque, les parties qui ne doivent pas être attaquées. M. Kessler a, parmi ses verres, un petit cabaret à liqueurs en cristal blanc et orange gravé par ce procédé, qui est charmant; nous n'en saurions dire autant de ses impressions bleues et roses qui se trouvent à côté: elles ressemblent aux fleurs d'étoffes perses qu'emploie la potichomanie.

Les faïences d'art ont pris, en France comme en Angleterre, un développement considérable, qui ne date que de quelques années. Depuis que la porcelaine est venue remplacer la faïence dans les usages de la vie, on ne songeait plus guère à celle-ci; mais les artistes et les amateurs, fatigués du manque de spontanéité et de largeur de la peinture sur porcelaine, ont remis en honneur ces faïences persanes, italiennes et françaises du moyen âge, qui atteignent dans les ventes des prix fabuleux. Cette vaisselle de Henri II si finement incrustée, ces poteries de Bernard Palissy, ces majoliques persanes à reflets métalliques fabriquées en Europe par les Arabes de Majorque, et dont maestro Georgio surprit les secrets, les sculptures émaillées même de Lucca della Robbia, sont aujourd'hui l'objet des recherches des céramistes. Les uns, plus ou moins habiles, mais n'ayant pas l'art industriel pour but, sont entrés dans une impasse et y resteront. Les autres au contraire, s'ils savent concilier nos besoins de luxe avec les lois véritables de l'art décoratif, ont un champ illimité devant eux, et pourront réaliser toutes ces merveilles des contes de fées dans lesquels on voit des palais de rubis, d'émeraudes et de saphirs s'élever comme par enchantement.

Parmi ces derniers, prenons le chef, le céramiste par excellence, celui qui par ses découvertes marche avant tous. Plus d'un visiteur de l'exposition passera peut-être sans s'arrêter devant son modeste étalage. En effet, vous ne trouverez là rien de *confectionné* comme l'exigent et l'art et le commerce; mais ce que vous trouverez, c'est la base et le secret de ce qui, dans le grand laboratoire de Dieu, se prépare et se combine pour servir à l'application de la céramique. Le potier de Rungis, comme il s'appelle lui-même, chercheur infatigable, chimiste expérimenté, a étudié dans toutes les industries qui constituent la céramique les causes de sa splendeur et de sa décadence. Briquetier, potier, faïencier, porcelainier, verrier,

émailleur, il connaît tous les secrets de ces branches diverses de la science-mère. La terre où il se trouve, sur laquelle il marche, est par lui promptement analysée, divisée et reconstituée : cette partie pour l'émail, cette autre pour la coloration, cette autre pour la pâte même du vase, et ainsi de suite. Saisissant le secret de formation dans le laboratoire même où la nature travaille, il constitue les agates, les porphyres, les marbres, les lapis, toutes les pierres enfin, comme elles se constituent elles-mêmes par des agrégations secrètes, et en varie à son gré les jaspures et les nuances. Remarquez bien que ce ne sont pas des imitations de marbres et de porphyres qu'il vous donne, ce sont les marbres, les porphyres, les agates et les jaspes mêmes. Avec ces *monestrolithes*, car il leur a donné son nom, M. de Monestrol se fait fort de daller les palais ou de les revêtir suivant les caprices du décorateur, en y dessinant, comme sur un tapis de Smyrne, des arabesques de tous les tons et de toutes les nuances. C'est une mosaïque enfin qui, au lieu de se composer de petits cubes de marbre ou de verre, est faite d'une seule pièce. Au lieu d'être ébauchée dans un bloc de marbre ou d'albâtre, une statue sera façonnée, coulée comme un plâtre, et n'aura plus qu'à recevoir le dernier coup de ciseau du maître. Aussi n'est-ce pas une difficulté pour M. de Monestrol de calculer d'avance le retrait des terres à la cuisson; il peut aller à volonté de 0 pour 100 à 50 pour 100, ou encore, au lieu du retrait, produire une extension considérable. Ces couleurs métalliques, ces rouges de feu, ces nacres, ces cantharides, toutes ces irisations enfin où se reflète et se joue, miroite et flotte le spectre changeant de la lumière, et dont l'Orient avait le monopole, ne sont plus qu'un jeu pour cet enchanteur.

M. Pull, qui est aussi un céramiste sérieux, est assurément moins libre dans ses travaux. Pour cet imitateur patient, il n'y a qu'un maître, Bernard Palissy. Il s'est tellement identifié avec ce genre qu'on serait tenté de croire à la transmission des âmes, et nous avouons en toute humilité que, malgré notre habitude de la céramique, nous serions fort en peine de distinguer l'original de la copie. Les critiques que nous ferions des travaux de M. Pull s'adresseraient au maître et non pas à lui, qui n'a qu'un but, et sait l'atteindre sans tenter d'aller au-delà.

M. Barbizet et quelques autres ont aussi cherché leurs modèles dans Bernard Palissy; mais ici nous n'avons affaire qu'à de très honorables commerçans qui n'ont pas, je le suppose, d'autres prétentions. Leur tort, dans leur intérêt commercial même, est d'appliquer à toute chose un genre qui ne s'applique plus à rien de nos jours, et dont le seul mérite serait dans la pureté de l'imitation. En

effet, à part le talent hors ligne de celui qui inventa ou développa ces faïences rocailleuses à une époque où les plats, les aiguières et les groupes en faïence servaient uniquement à la décoration des dressoirs, qu'y trouvons-nous? Peu de formes élégantes, pas de couleur et un usage impossible. Qu'un artiste comme M. Pull s'applique à refaire ces objets d'art avec le scrupule et le respect qu'ils méritent, nous l'approuvons fort; mais qu'on jette dans le commerce en profusion ces vases soi-disant Palissy où des branches de corail peintes en vermillon après la cuisson heurtent l'œil en même temps que le goût, nous ne saurions que blâmer ou passer outre, en regardant cela comme objets de pacotille. M. Barbizet aurait mieux fait de n'exposer que ses pièces principales, qui méritent les égards du critique, lors même qu'elles ne le séduisent pas.

Près de là, nous rencontrons le pompeux étalage de M. Devers. Cet artiste est plus un sculpteur qu'un céramiste. Il a choisi, lui, pour patron Lucca della Robbia. Son rêve est de remplacer la statuaire de marbre par la statuaire de faïence, afin d'adjoindre la couleur inaltérable à la sculpture. Italien lui-même, il est tout naturellement de cette école italienne dont Bernard Palissy a été en France le reproducteur aussi intelligent qu'original. Quel que soit le talent des imitateurs de ces styles divers, nous ne saurions approuver la direction qu'ils suivent; nous la croyons radicalement fausse et absolument en dehors des facultés de l'art céramique. C'est donc aux maîtres mêmes de qui ils procèdent que notre observation doit s'adresser.

Il y eut en Italie, à cette époque de renaissance où l'art cherchait des manifestations supérieures, un engouement pour la représentation de la figure humaine qui, ne pouvant se contenter de la peinture et de la sculpture de grand style, s'intronisa dans toutes les industries. Un manche de couteau ou de fourchette, une pelle, un soufflet, une table, un vase en faïence, tout fut sculpté, modelé, repoussé, tailladé en saints du paradis comme en dieux de l'olympe. En tout et partout, on dépassa le but en mêlant sans circonspection l'art élevé à sa suprême puissance avec l'art décoratif et industriel. Des statuettes en terre cuite où se retrouve, sinon le modelé, tout au moins le premier jet de l'inspiration, passe encore, mais des statues émaillées, c'est un rêve auquel il faut renoncer. Eh quoi! cet art de la représentation humaine, qui demande à s'exprimer surtout par la pureté des lignes que donne le modelé du marbre et du bronze, par la saillie des muscles, le moelleux des chairs, en un mot par la finesse des détails, vous avez la prétention de le réaliser avec un émail épais qui coule et s'amoncelle dans tous les creux et sur tous les penchans des corps, avec une terre qui subit en outre un

retrait incalculable! Vous arrivez tout juste ainsi à reproduire ces bergers et ces bergères en terre cuite, ou ces bustes peinturlurés de rouge et de bleu qu'on aperçoit encore parfois dans les jardins de province. Si, de ces médaillons de Lucca della Robia, de ces vierges entourées de feuilles vertes à fruits jaunes, ou de ces chemins de croix, vous retranchez le mérite du sculpteur, que reste-t-il donc? Absolument rien comme couleur, un ton froid et blafard, un aspect lourd et monotone. A quoi bon alors revêtir d'un habit si pauvre un travail qui aurait gardé toute sa finesse et sa valeur, s'il était exécuté en marbre, en bois, en pierre ou même en terre cuite? Vous appelez cela ressusciter les bonnes traditions, et parce qu'un artiste de talent, qui appartient à cette époque de la renaissance dont on se croit obligé d'admirer toutes les œuvres, a eu le caprice d'appliquer à son art les procédés d'une industrie, vous en concluez, sans trop réfléchir, que ces procédés tout personnels doivent être repris et continués! J'ai entendu d'habiles joueurs de violon qui imitaient parfois la flûte avec leur archet, mais je n'en suis pas moins persuadé que pour jouer de la flûte il vaut mieux ne pas se servir de violon.

De M. Jean, céramiste d'un autre genre, nous n'avons pas grand chose à dire. Il invente trop souvent des formes, et parfois même, lorsqu'il en prend de pures et de magistrales comme celles de son grand *sebil* arabe, il y ajoute sans scrupule des pieds de marmite. Ce sont là ses compositions! La plupart de ses ornemens, empruntés au style de la renaissance, sont disposés par un habile dessinateur des Gobelins; puis il revêt cela d'un cobalt si épais et si uni de ton, qu'il apparaît noir. Les rinceaux jaunes et verts, découpés par un trait de manganèse, forment une association de couleurs qui hurlent ensemble. La rectitude, la sécheresse même d'un dessin trop exact lui donnent cet aspect d'impression mécanique qui est le défaut de l'art moderne. Toutefois son grand candélabre et sa fontaine ont des détails charmans, et le sculpteur qui les a modelés mérite des éloges.

M. Deck n'est pas non plus un harmoniste; il trouve souvent moyen de faire dur avec les tons les plus tendres. La mauvaise qualité de son émail donne un aspect gommeux à tous ses revêtemens, et par son craquelé involontaire révèle un désaccord complet avec la terre qu'il emploie. Il y a néanmoins dans son exposition quelques plats peints hardiment par des artistes comme MM. Hamon, Ranier et Gluck, qui sont d'une très bonne entente décorative au point de vue de la couleur. Il faut le répéter sans cesse à propos de M. Deck et de tant d'autres, l'industrie cherche trop aujourd'hui des moyens nouveaux, et tombe ainsi dans cette divagation qui se

fait sentir en tout et partout. Le bon goût ne demande pas tant d'efforts, et à tous ces fabricans de secrets importans que chacun croit posséder seul, celui-ci un bleu inconnu, cet autre un rouge mystérieux ou un jaune à reflets métalliques, nous dirons : Il ne suffit pas d'avoir du rouge, du vert ou du bleu, il faut surtout savoir s'en servir.

Un autre céramiste, M. Longuet, n'a que peu d'objets exposés, mais ils sont d'une réelle valeur. Dans ses plats persans, il faut louer autant la forme que la couleur. M. Collinot est dans la même voie, mais avec plus de variété. C'est en effet à l'art oriental dans ses manifestations les plus diverses qu'il demande ses inspirations. L'Égypte, l'Inde, le Japon et la Chine surtout, ces pays de l'art industriel par excellence, doués d'un sentiment décoratif si parfait, lui fournissent les plus purs modèles de leurs exquises poteries, tandis que la Perse, qu'il connaît, lui sert d'exemple pour la grande décoration céramique monumentale. Persuadé qu'on n'invente pas une forme, il se contente de chercher dans ces pays de la couleur les tons et les harmonies reconnus les plus suaves par tous les amateurs. Il pourrait vous dire l'histoire de tous ses vases : l'un, cette bouteille sassanide, fut enlevé chez un Juif de Constantinople, qui l'avait pris dans la plus ancienne synagogue du Fanar; l'autre, cette lampe arabe détachée du *turbèh* célèbre du sultan Kalaoün, toujours victorieux, relate les hauts faits de ce prince; puis ce bol de Damas, avec ses émaux si habilement faits sur cru et par empâtement, promet, dans ses légendes kouffiques, la paix, la santé à son possesseur, ainsi que la bénédiction de Dieu. Ce grand plat d'ablution, avec les beaux caractères persans du xve siècle, recommande au pécheur de purifier son cœur avant de purifier son corps, afin que Dieu satisfait lui donne une longue paix et une courte pénitence. Nous n'en finirions pas, s'il fallait énumérer toutes ces richesses décoratives choisies dans les plus belles collections et portant toutes l'empreinte d'un art supérieur. Cette question de l'architecture polychrome, si souvent agitée et que pas un architecte n'a osé encore aborder, est largement résolue par l'élégante construction que M. Collinot vient de faire au bois de Boulogne. Élevée sur le modèle d'un palais de Téhéran, cette habitation est un spécimen de ce qu'un architecte intelligent pourrait faire à l'aide de cette peinture céramique qui se prête mieux que toute autre à la décoration.

L'exposition des arts industriels vient de nous révéler les causes qui les menacent de décadence et d'infériorité en France. Le mal est dans une anarchie de systèmes et de procédés arrivée à son comble; mais à côté du mal il convient maintenant d'indiquer le remède. Il est dans la direction qu'on saura donner aux écoles d'art

industriel. La véritable médecine n'est-elle pas l'hygiène, et n'est-ce pas la semence qui donne la récolte? Avant donc que ces jeunes cerveaux soient faussés par la vue des objets qui nous entourent, mettez-les au milieu de ce qui est pur, de ce qui est vrai, développez en face de la nature leurs précoces instincts du beau : alors ils marcheront droit, sachant où se renseigner; alors les jeunes artistes, en sortant de l'école, ne penseront pas qu'il suffit d'essayer des sujets historiques et de grand style pour arriver à la gloire. Ils sauront qu'avec du talent et du goût on peut, sans prétendre si haut, arriver à la fortune et à la renommée. Forcés de restreindre leur vol trop ambitieux, ils voueront à l'industrie leur adresse et leur savoir.

Nous demanderons aussi aux grands maîtres de l'art de ne pas dédaigner l'industrie et de lui accorder leur concours, de ne pas s'imaginer enfin que l'art n'est pur qu'à la condition d'être inutile matériellement, et que du moment où il touche du pied la terre, il est par là même voué au mépris. Nous leur rappellerons que Raphaël dessinait des arabesques sur les murs des palais, des modèles d'étoffes et de tapisseries pour vêtemens et pour tentures, que Titien, Tintoret, Paul Véronèse, et tant d'autres, agissaient de la même façon, et savaient qu'en imposant aux diverses industries une action magistrale, ils augmentaient l'influence, la gloire et la richesse de leur chère patrie. C'était dans leur atelier qu'ils élevaient et choisissaient les artistes destinés, d'après leurs penchans, celui-ci à la fabrication des mosaïques, cet autre aux verreries célèbres, aux faïences de Murano, de Gubbio, d'Urbino, aux étoffes que les marchands du Rialto vendaient aux princes de la terre, aux armes enfin et aux bijoux recherchés du Ponte-Vecchio, de la Merceria et du Palazzo-Reale. Ayant souci de l'art, ils ne se laissaient pas imposer par des marchands illettrés les formes, les couleurs qu'acceptent et qu'exécutent sans rougir nos artistes industriels, parce qu'ils n'ont dans l'art ni le rang ni la puissance nécessaires pour leur résister. Nous avons en France des forces vitales et des élémens qui ne sauraient nous faire défaut. Cette époque du moyen âge, que le commerce intelligent des républiques italiennes fit briller de tant d'éclat, où l'art ne fut si élevé et si sain que parce qu'il n'oublia jamais de prendre l'utile pour point d'appui, doit nous servir d'exemple. Mettons-nous à l'œuvre avec courage, et que de notre légitime sollicitude à la vue des progrès de l'industrie anglaise l'art industriel français sorte régénéré.

ADALBERT DE BEAUMONT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1863.

La mort de M. Billault, avec ce qu'elle a eu de subit, de prématuré, d'imprévu, n'est pas seulement un de ces accidens qui surprennent et attristent l'opinion; le rôle public attaché à l'homme donne à cette mort le caractère d'un événement politique dont la portée doit être prise en considération.

Les vicissitudes de notre temps ont jeté à plusieurs reprises un trouble profond dans les relations de la vie politique; les vieilles liaisons ont été plus d'une fois rompues : ceux qui avaient marché ensemble se sont souvent séparés et ont fini par se trouver fort éloignés les uns des autres. On a beau avoir choisi des voies différentes de celles que M. Billault a préférées, on ne saurait pourtant demeurer insensible à la perte soudaine d'un homme de ce mérite. Nous ne pouvons oublier les débuts et les succès laborieux de ce modeste avocat de province dont l'ambition parlementaire éveilla et excita le talent, et qui parut destiné à faire honneur au régime représentatif dans notre pays. M. Billault n'était point un orateur politique du premier ordre, ce n'était point un esprit fertile en idées et en conceptions, ce n'était point une âme prompte aux explosions passionnées; à entendre ses discours, il était visible que sa nourriture en fait d'histoire, de droit public, d'économie politique, de finances, de toutes ces connaissances que digèrent et s'approprient les hommes d'état bien trempés, n'était point très forte : son style oratoire ne donnait pas non plus idée d'une éducation littéraire perfectionnée. M. Billault cependant, au-dessous du premier rang, était encore un orateur remarquable. Il appartenait à la famille de ceux que les Anglais appellent des *debaters*. Ce sont des hommes très précieux, fort utiles à l'élaboration des questions et à l'expédition des discussions dans les assemblées représentatives, que ces habiles dissertateurs qui savent exposer avec clarté une affaire, la disséquer à la pointe de l'argument, l'analyser, la déduire, la présenter avec ordre et la couler pour

ainsi dire dans l'esprit des auditeurs. Pour remplir ce rôle dans les assemblées délibérantes, M. Billault avait de notables aptitudes. C'était un esprit net; il avait la parole lucide, la voix claire, le geste sobre. Ne pouvant attraper la grandeur, il fuyait l'emphase; la chaude éloquence n'étant point à sa portée, il ne visait qu'au bon sens et à la précision.

Sa carrière oratoire s'est divisée en deux parts : la première partie comprend son rôle d'opposition de 1840 à 1848, la seconde sa fonction d'orateur du gouvernement devant le corps législatif et le sénat. Nous ne parlons pas de sa phase républicaine, qui ne profita guère à sa renommée. Dans sa campagne d'opposition, il fut quelquefois sur les derrières de M. Guizot un fourrageur gênant. Le talent de M. Billault parut avoir grandi dès qu'il fut devenu ministre-orateur. La tâche était plus difficile, car il ne s'agissait pas alors d'attaquer, mais de défendre. En revanche, il était porté par la grandeur des questions dont la discussion lui était confiée, par l'autorité des informations officielles qui garnissaient ses dossiers, et aussi par cette forme alternativement vague ou mesurée où s'abritent volontiers les questions de politique étrangère, dont il avait fait son domaine exclusif devant les chambres. Il faut convenir encore que ce qu'il avait à défendre n'était guère attaqué, et qu'un ministre triomphe aisément, lorsque, devant un auditoire unanimement favorable, il n'a affaire qu'à deux ou trois antagonistes. Une épreuve décisive manquait donc à la réputation de M. Billault : c'était de tenir ce rôle d'apologiste officiel en face d'une opposition forte par le nombre et le talent. Le spectacle de cette épreuve semblait nous être promis; nous l'attendions avec une curiosité à laquelle l'intérêt d'art se mêlait naturellement à l'intérêt politique : nous étions impatiens de voir M. Billault, avec ses qualités et ses lacunes, aux prises par exemple avec M. Thiers, avec un homme d'un esprit vif et bien armé, qui a pratiqué les grandes affaires en chef ayant à la fois l'initiative et la responsabilité, qui d'ailleurs sait d'abondance les traités, la géographie, les finances, la guerre, qui, pour pousser une puissante argumentation politique, n'a pas besoin de demander du temps, et n'a qu'à puiser à l'instant même dans son propre fonds, enrichi par une ancienne, profonde et constante culture. La mort n'a pas voulu nous laisser connaître si M. Billault était capable de sortir à son avantage d'une telle rencontre.

Quel que soit au surplus le rang qui lui appartienne parmi les orateurs contemporains, personne ne contestera que M. Billault n'ait été le produit de cette grande école parlementaire qui a fécondé pendant plus de trente années la vie politique de la France. Cette école peut revendiquer pour elle le talent de M. Billault; ceux-là mêmes pour lesquels ce talent était, dans ces derniers temps, devenu une force et une parure auraient mauvaise grâce à n'en pas convenir. La vie parlementaire était la grande éducation politique du pays; elle formait des hommes. Quelle est aujourd'hui l'éducation politique de la France? quels hommes forme-t-elle? Il est impossible

de ne point poser avec anxiété cette question quand on voit s'éclaircir les rangs déjà si peu pressés du personnel politique officiel, et lorsqu'on a le sentiment du grand vide que fait la mort d'un homme tel que M. Billault.

Si en effet l'historien, le critique littéraire, peuvent se donner la tâche de supputer le mérite intrinsèque d'un homme d'état et d'un orateur, ce n'est pourtant pas de la sorte que se mesure pour les contemporains la valeur pratique d'un homme politique. Cette valeur est essentiellement relative, elle dépend des circonstances et de la façon dont elle s'y adapte. C'est surtout par ce côté que doivent être appréciées l'importance de M. Billault et la gravité de sa perte. Les aptitudes de M. Billault ont indirectement, mais très efficacement coopéré aux petits progrès accomplis récemment par nos institutions. Si l'empereur n'avait pas eu M. Billault sous la main, qui sait si l'évolution du 24 novembre eût été possible et se fût réalisée? Après les dernières élections, il parut nécessaire de faire encore un petit pas en avant : on fit le décret du 23 juin; ce fut surtout autour de la personnalité de M. Billault que durent pivoter les arrangemens devenus nécessaires. On nous rappela bien à cette occasion que rien n'était changé aux bases posées dans le plébiscite de 1852, que les ministres demeuraient responsables envers l'empereur, que les principes fondamentaux du plébiscite de 1852 ne pourraient être changés que par un plébiscite nouveau. Cependant on nous rappelait aussi que l'on avait voulu, par le décret du 24 novembre, donner aux grands corps de l'état une participation plus directe à la politique générale du gouvernement, que la création des ministres sans portefeuille était due à cette pensée, que l'on jugeait maintenant convenable d'aller plus loin, et que l'empereur, par le décret du 23 juin, substituait aux ministres sans portefeuille le ministre d'état, le ministre chargé des rapports du gouvernement avec les grands corps de l'état, afin « d'organiser plus solidement la représentation de la pensée gouvernementale devant les chambres. » Ce qui donna un sens précis à ces explications, ce fut la nomination de M. Billault au ministère d'état. M. Billault s'ajustait si bien à la nouvelle institution, qu'elle semblait être faite pour lui, qu'elle s'incarnait en sa personne. Le ministre d'état ne devait plus avoir d'attributions administratives; il devait être l'intermédiaire entre la pensée dirigeante du gouvernement et les chambres. Les autres ministres, les ministres administrateurs, étaient, si l'on nous passe un barbarisme du jour, des spécialistes; le ministre d'état, organe de la pensée générale du gouvernement, devenait en fait le généralisateur du cabinet. Cette fonction donnait au ministre d'état une position à part et une position inévitablement supérieure à celle de ses collègues. Ce n'était pas encore la présidence du conseil dans l'ancien sens du mot, mais c'était un acheminement vers la place d'un premier ministre. C'était un rôle de distinction et peut-être de transition. Or personne n'y était plus propre que M. Billault. Son caractère s'y prêtait autant que son talent. M. Billault n'avait pas d'angles

dans le caractère; il n'avait dans l'humeur rien de cassant, nulle vanité impérieuse, nulle prépotence; il n'était pas homme à changer en joug pour ses collègues l'ascendant qu'eussent pu lui donner sa position et l'utile éclat de son service oratoire. Associé dès l'origine au gouvernement actuel, il en possédait de première source les traditions; n'étant point en politique un créateur, un inventeur, il n'était pas exposé à tomber dans les entêtemens et les susceptibilités orgueilleuses de l'esprit de système; toujours maître de sa parole, la mesurant à son gré, il ne donnait point à craindre les indiscrétions, les saillies, les emportemens, en un mot tous les périls inséparables de l'imagination, de l'irritabilité ou de la passion chez les orateurs politiques. Une grande ductilité d'opinion, une commode facilité de caractère, une parfaite dextérité de langage, faisaient de lui l'homme unique et par excellence de la situation nouvelle.

L'instinct général a promptement démêlé les qualités qui rendaient M. Billault si précieux au gouvernement dans les circonstances actuelles, il a compris sur-le-champ combien la réunion de ces qualités est difficile à rencontrer en un autre homme, combien M. Billault sera difficile à remplacer. Il y a dans cette mort un pressant avertissement dont il nous semble impossible que le gouvernement ne sente pas la gravité. Quand on songe au mouvement que la mort de M. Billault doit déterminer dans le personnel gouvernemental, on est frappé de la pénurie d'hommes où nous a laissés une trop longue interruption de la vie publique, telle qu'elle est réclamée par les conditions de la France moderne. Il faut désormais au ministère d'état un orateur, car nous ne supposons pas qu'on revienne sur l'arrangement du 23 juin, et que l'on consente à faire le pénible aveu que l'existence d'une institution est subordonnée à la vie d'un homme, et que l'on est obligé, faute d'hommes, à renoncer à une combinaison constitutionnelle exigée par l'état du pays. Le cercle des candidats est prodigieusement restreint. En cherchant un successeur à M. Billault, l'opinion publique ne pressent avec faveur que M. Rouher; mais alors qui remplacera M. Rouher au conseil d'état? Là encore il faut un orateur et un orateur politique. Devra-t-on arracher M. Baroche au repos du ministère de la justice? C'est un souci sérieux pour les esprits réfléchis, c'est aussi, qu'on en soit convaincu, une cause d'inquiétude vague pour l'opinion que cet état de disette où nous sommes tombés en fait d'hommes. « Il ne suffit pas, disait le premier Napoléon, que les hommes capables de gouverner un pays existent et se connaissent eux-mêmes; il faut encore qu'ils soient connus. » Où sont-ils, les hommes connus? Au prix de quels troubles est-il donné aux hommes de se révéler tout à coup et d'improviser leur renommée? Pour les sociétés destinées à être libres, c'est une condition de sécurité que de se familiariser longtemps d'avance avec les personnages publics appelés à participer tour à tour à la direction des affaires. Et cependant, nous le demandons avec tristesse, est-il possible de discerner aujourd'hui parmi nous ces coureurs du grand poète destinés à se passer de main en main le

flambeau de la vie? Faire des hommes devrait être la première application de ceux qui sont maîtres de la vie politique de la France, et comment faire des hommes sans la liberté? La véritable compensation à la perte de M. Billault, ce serait, à notre avis, de brusquer la période de transition dont on semblait lui avoir remis la conduite, et d'entamer d'emblée le large développement des libertés constitutionnelles.

Aussi bien c'est à la veille d'une session que celui qui était destiné à être le *leader* de nos chambres est enlevé tout à coup de la scène politique. Dès le début de la session, à la vérification des pouvoirs, la question de la liberté jaillira d'elle-même, et des voix puissantes la feront pénétrer profondément dans la conscience du pays. La contradiction la plus manifeste du système actuel se posera là dans sa forme la plus saisissante. Nous vivons sur le pacte du suffrage universel et de la souveraineté populaire, et cependant nous affichons dans nos lois et dans nos pratiques administratives la défiance la plus illogique et la plus injuste du suffrage universel. Nous affirmons dans le langage le droit émané du suffrage universel, et nous le contestons par nos actes. Nous refusons au suffrage universel la liberté de la presse et la liberté de réunion, qui sont les conditions de son initiative, de sa spontanéité, de son discernement et de son indépendance, et cela ne nous suffit point : nous avons la prétention de peser sur lui de tout le poids de l'administration. Nous traitons comme un administré cet électeur qui en présence de l'urne doit être un souverain.

Nous attendons pour notre compte avec impatience les débats qui s'engageront à propos de la vérification des pouvoirs sur le système électoral du gouvernement. Les dossiers des élections vont apporter les révélations les plus curieuses sur les pratiques administratives. L'opposition compte un nombre de membres suffisant pour que ces dossiers soient dépouillés avec l'attention convenable. Elle possède des orateurs assez éminens pour mettre en relief et faire éclater aux yeux du pays la contradiction choquante qui existe entre le principe du suffrage universel tel qu'il est posé par la constitution et les entraves que les lois restrictives sur la presse et les droits de réunion et d'association, jointes aux influences administratives, mettent à sa liberté. Nous sommes sans inquiétude sur le résultat d'une pareille discussion : la raison et l'honnêteté publique prises à témoin ne peuvent rendre qu'un verdict favorable à la liberté.

La discussion de l'adresse suivra la vérification des pouvoirs. L'examen des questions intérieures y sera amplement complété. Parmi ces questions, il en est une qui ne peut manquer d'être approfondie, c'est la situation financière. Nous n'anticiperons point sur ce grave débat. Déjà cependant, en dehors de la chambre, les questions financières ont donné lieu à des études approfondies. Les objections de l'opposition à la marche suivie, ses prévoyans et prudens avertissemens, n'ont point manqué, et à ce propos il serait injuste de ne point rappeler les remarquables travaux de M. Casimir Perier. Ces travaux, revus et coordonnés, viennent d'être réunis par

M. Perier en un volume sous ce titre : *les Finances et la Politique*. Les lecteurs de ce livre instructif regretteront qu'il n'ait pas été donné à M. Perier de porter lui-même au corps législatif, en face de la contradiction ministérielle, les critiques si bien justifiées qu'il élève sur les actes financiers du gouvernement. C'est là surtout que M. Perier eût pu démontrer avec autorité et efficacité le lien si étroit qui unit la bonne gestion des finances à la liberté politique. Sur ce point-là, nous ne saurions trop applaudir à ses doctrines. Nous ne partageons point toutes ses idées sur quelques détails ou sur certaines questions de forme. Nous croyons qu'il n'attache pas assez d'importance aux réformes introduites par M. Fould dans notre comptabilité financière. Nous n'avons sans doute jamais pensé que ces réformes pussent être efficaces, si le gouvernement et les chambres se laissaient aller à l'entraînement des dépenses inconsidérées. Nous avons cru et nous croyons encore que, si les réformes de M. Fould n'étaient pas capables par elles-mêmes d'arrêter le mal, elles avaient du moins l'avantage d'en rendre la révélation plus claire, et d'en laisser plus nettement la responsabilité à ceux qui ne voudraient pas ou ne sauraient pas le prévenir. L'expérience nous donnera raison. Si des viremens de crédit ont été opérés cette année, il sera facile à la chambre d'en apprécier pour ainsi dire tout de suite les motifs et les effets politiques, tandis qu'avec l'ancien système des crédits extraordinaires le contrôle, arrivant trop tard, eût été illusoire. De même on saisira plus tôt et mieux les conséquences financières de l'expédition du Mexique. Par un bien triste contre-temps, ce fut au moment même où M. Fould entreprenait d'améliorer la situation du trésor que le gouvernement s'engagea dans l'affaire du Mexique. Cette coïncidence et les conséquences financières qu'elle a eues, clairement visibles aujourd'hui, vont être un sujet d'utile méditation et un sérieux enseignement pour les hommes politiques. Voici le curieux spectacle auquel nous avons assisté. D'une part, un ministre des finances s'applique à nous tirer de l'embarras d'une dette flottante d'un milliard; pour cela, il a recours à l'expédient héroïque de la conversion facultative du 4 1/2; il obtient dans cette opération un succès inespéré. Notre dette flottante, considérablement atténuée, est ramenée à des proportions normales. En même temps, d'un autre côté, l'entreprise du Mexique s'engage et se développe : humble au début, traversée bientôt par des incidens qu'on n'a pas su prévoir, elle prend des dimensions inattendues et nous impose des charges énormes. Nous avons souvent insisté sur un des dangers les plus graves de notre système politique, qui est le défaut d'unité et le désaccord qui se manifeste parfois entre les diverses branches du gouvernement. Y a-t-il jamais eu une démonstration plus saisissante de ce péril que celle que nous signalons ici? Pendant que le ministre des finances fait des miracles pour opérer des économies et obtient de la masse des rentiers le sacrifice sans exemple de la fameuse soulte déposée sur l'autel de la patrie, les départemens des affaires étrangères, de la guerre et de la marine sont occupés d'une opération qui certes n'a été

du goût ni des contribuables ni des rentiers, et qui, nous le craignons, nous impose une dépense extraordinaire beaucoup plus considérable que l'économie, assurément fort extraordinaire aussi, que M. Fould était parvenu à réaliser. En fin de compte, la présentation du prochain budget nous apprendra peut-être que, grâce à l'expédition du Mexique, nous ne sommes guère plus avancés, au point de vue de la situation du trésor, que nous ne l'étions en 1861.

La question financière est donc un des principaux élémens que l'on doive avoir en vue dans le jugement qu'il y a lieu de porter sur l'affaire du Mexique. Hélas! ce n'est point le seul. Si c'était le seul, et s'il était possible d'espérer que la présence de l'archiduc Maximilien à Mexico pût suffire à l'établissement d'un gouvernement régulier et stable au Mexique, la difficulté ne serait pas grande. Le nouveau gouvernement mexicain contracterait aisément un emprunt à Londres et à Paris; sur le produit de cet emprunt, nous retrouverions vite les millions que nous coûte le Mexique, et nous allégerions ainsi notre dette flottante. Malheureusement la question n'est pas si simple, et il n'est guère possible de remettre les responsabilités futures de la France au hasard de l'acceptation de l'archiduc. Ce prince ne refuse point la couronne que la France lui transmet. Plusieurs personnes s'étonnent de cet empressement d'un prince de la maison d'Autriche à accepter un patronage français. Nous ne partageons point leur surprise : s'il était permis en un si grave sujet de se livrer à une saillie de dilettantisme historique, nous rappellerions que la maison d'Autriche ne tient que par les femmes aux anciens Habsbourg, que par les mâles elle n'est autre que la maison de Lorraine, qui a connu jusqu'à une époque peu éloignée de nous le patronage français, et nous trouverions enfin qu'il y a quelque chose de piquant à la fois et de naturel à voir un prince lorrain rentrer dans l'orbite de la France. Mais à quelles conditions l'archiduc acceptera-t-il la couronne? C'est une question qui est sérieusement posée dans un écrit récent d'un député au corps législatif, M. de Belleyme, *la France et le Mexique*. M. de Belleyme ne veut point que la France, dans l'établissement du nouvel empire mexicain, aborde l'avenir dans le vague. Il n'est que trop facile de prévoir que l'archiduc Maximilien, en se laissant conduire au trône par la main de la France, nous demandera pendant une certaine période l'appui d'un corps d'armée français. On est même allé jusqu'à indiquer le chiffre de 15,000 hommes comme exprimant le contingent militaire que la France devrait lui fournir. M. de Belleyme s'élève avec une fermeté éloquente contre une telle perspective. « Le gouvernement de Mexico, se demande-t-il, paierait-il les frais du corps d'occupation que la France aurait à maintenir sur son territoire? Ceci soulève la question de savoir si, aux termes de nos lois, le gouvernement français pourrait mettre une partie quelconque de notre armée au service d'un gouvernement étranger, s'il pourrait, pour ainsi dire, la rendre mercenaire. Il ne faut pas oublier que le service militaire est gratuit en France, et, s'il fallait

quinze mille hommes au Mexique, comment pourrait-on demander à quinze mille jeunes gens de sacrifier sept années de leur vie pour aller défendre à deux mille lieues de la France un gouvernement étranger? » Il est clair que si l'archiduc Maximilien prend la couronne sans être assuré pendant un certain temps de l'appui militaire de la France, sa situation sera des plus précaires et des plus fragiles. Adieu alors aux projets d'emprunt mexicain! adieu au mirage du remboursement intégral et prompt des frais de la guerre! adieu à l'expédient qui nous aurait permis de réduire les découverts du trésor! Mais la question vaut la peine d'être envisagée avec une virile franchise et d'être tranchée avec une mâle résolution. Mieux vaudrait à coup sûr empocher, comme on dit vulgairement, la perte sèche des frais de l'expédition du Mexique que de nous engager dans une nouvelle série d'aventures sous une forme qui compromettrait gravement les intérêts de la France sans couvrir suffisamment son honneur. Notre politique en Amérique ne nous a point porté bonheur jusqu'ici. Il peut être chevaleresque, mais il n'est nullement prudent d'aller braver sans nécessité, en dehors du courant de nos intérêts naturels, contrairement à nos traditions les mieux établies, les États-Unis et leur doctrine de Monroë. Qu'on le fasse sans péril tandis que l'Union est déchirée par une effroyable guerre civile, nous le voulons bien; mais pourrait-on de gaîté de cœur charger notre avenir du danger d'une collision avec la grande république américaine? Ne goûtons-nous pas déjà les fruits de notre fâcheuse attitude envers les États-Unis? Croit-on que nous ne sommes pour rien dans ces ovations aux officiers russes dont New-York, la cité impériale, nous envoie le triste retentissement?

Tout le monde a reconnu déjà depuis longtemps que notre action dans la question polonaise est paralysée par notre situation au Mexique. La presse officieuse vient de nous donner dans la question polonaise un spectacle étrange. Dix jours après le discours de lord Russell, les organes de cette presse, comme réveillés en sursaut, ont découvert qu'il y avait à tirer un grand parti de la déclaration du ministre anglais touchant la déchéance des droits que la Russie tenait des traités sur la Pologne. Les traités de 1815 n'existent plus, se sont-ils écriés d'un air triomphant, la question polonaise n'a jamais cessé d'être une question européenne, et la France, qui n'y est pas plus intéressée que les autres puissances, y mesurera son action à celle des autres gouvernemens. Ces assertions frivoles et emphatiques ont semblé à une certaine portion du public comme l'inauguration d'une ère nouvelle où allaient disparaître toutes les responsabilités périlleuses qui peuvent atteindre la France dans le drame douloureux où se jouent encore une fois les destinées de la Pologne. A ceux qui redoutent que les affaires polonaises nous entraînent à la guerre, aussi bien qu'aux journaux qui ont l'air de croire que nous pouvons, dans cette question, mesurer à notre fantaisie les responsabilités de la France, il faut rappeler que ni les gouvernemens ni les peuples n'ont sur les évé-

nemens de ce monde un pouvoir arbitraire; ni les uns ni les autres ne peuvent évoquer ou congédier à leur gré les révolutions. Il ne suffit point que les questions soient importunes pour qu'on ait le droit et la puissance de les écarter ou de les supprimer; elles s'imposent à nous au moment que nous n'aurions pas choisi, et même quand nous voulons être réfractaires aux impulsions qu'elles nous donnent, elles nous poussent malgré nous-mêmes à des conséquences que nous n'eussions ni souhaitées ni prévues. Il en est certes ainsi de la question polonaise : un essai de conciliation devait être tenté auprès de la Russie; on n'y a point épargné la patience. Cette tentative a radicalement échoué. Maintenant deux choses seules sont possibles : ou laisser écraser la Pologne, permettre à la Russie d'y rétablir sa domination par la plus effrayante terreur et le plus cruel despotisme, ou bien apprêter avec résolution et vigueur les combinaisons et les mesures nécessaires pour arracher la Pologne à l'oppression moscovite.

Si l'on prenait le parti de laisser écraser la Pologne, peut-on s'imaginer sérieusement que pour que l'honneur de la France fût sauf il suffirait de dire : « La France n'a pas pu agir, parce que l'Angleterre et l'Autriche n'ont rien voulu faire? » Une pareille façon de s'absoudre serait ridicule et pitoyable. Dans l'impuissance avouée de l'Europe, la France aurait nécessairement sa part, et serait inévitablement affectée dans ses intérêts et dans son prestige par la désolante influence d'un tel aveu. La destruction de la Pologne accomplie par les moyens que la Russie emploie sous nos yeux aurait deux ordres de conséquences, les unes morales, les autres politiques, et pour peu qu'on y veuille réfléchir de bonne foi, on sera forcé de reconnaître que ces conséquences atteindraient la France plus gravement que les autres états. Les conséquences morales seraient la perturbation que le sacrifice de la Pologne jetterait dans la conscience des peuples. Croit-on que les idées de justice, de droit national, d'équité politique, n'aient pas plus de prise sur la conscience de la France que sur celle des autres peuples, et que la conscience de notre pays ne sera pas plus émue, plus agitée, plus ébranlée à la vue du désastre de la Pologne que celle des autres nations? La France actuelle, la France de la révolution, pour se disculper à ses propres yeux, ne pourrait plus même avoir la honteuse excuse de dire, comme au dernier siècle, qu'elle n'est après tout que la France de Louis XV, de la Dubarry et du duc d'Aiguillon. Les conséquences politiques touchent aux intérêts : la Pologne détruite n'affecterait presque en rien les intérêts politiques de l'Angleterre; elle obligerait l'Autriche, qui est un gouvernement et non une nation, de se rapprocher de la Russie; ce vieux pacte du partage, qui a été au fond le vrai ciment de la sainte-alliance, reprendrait toute sa force, et la France, irritée autant qu'humiliée, se retrouverait en présence d'une nouvelle coalition du Nord. Comment peut-on vouloir donner à croire un seul instant que, quelle que soit l'issue de la question polonaise, les intérêts de la France et son honneur se puissent dégager par la fiction d'une responsabilité collective?

Il n'est donc point raisonnable de chercher à endormir l'opinion française dans une fausse sécurité, et à l'amuser par des interprétations superficielles et inexactes des déclarations d'un ministre étranger. On a bien à tort donné le change sur la portée du discours du comte Russell en y voyant la répudiation des traités de 1815. Dans un contrat entre particuliers, quand l'une des parties n'a point rempli ses obligations, elle perd son droit aux avantages réciproques qu'elle pouvait prétendre; mais la partie lésée, en lui signifiant cette déchéance, ne la dispense point de ces obligations : elle entend, à son heure et à sa convenance, faire valoir les droits qu'elle tire de cet acte, et jamais le contrat n'a plus de force qu'au moment où il est ainsi dénoncé à ceux qui l'ont violé. Il en est de même pour les traités internationaux. La Russie n'a pas rempli envers la Pologne les conditions qui lui étaient imposées par les traités de 1815; lord Russell lui déclare que, puisqu'elle n'a point rempli son engagement, elle a perdu son titre, et, bien loin de répudier les traités de 1815, nous sommes certains que lord Russell n'en a jamais plus entendu affirmer la valeur légale qu'au moment où il prononçait contre la Russie cette solennelle sentence. La presse officieuse a donc commis une méprise maladroite, et très peu utile à la cause de la Pologne, en confondant la déchéance du titre diplomatique de la Russie sur la Pologne avec la déchéance générale des traités de 1815.

La déclaration de lord Russell peut devenir sans doute le point de départ avantageux d'une nouvelle phase de la question polonaise. Pour qu'elle ait ce caractère, il n'y a aucun intérêt à se dissimuler qu'il faut qu'elle soit le préliminaire de l'emploi des mesures de coercition contre la Russie. Après avoir proclamé que la Russie a perdu le titre légal qu'elle puisait dans les traités à la possession de la Pologne, si on ne veut pas laisser périr une nation que l'on déclare injustement conquise et possédée désormais, il faut avoir la franchise et le courage de le dire, il n'y a plus qu'une chose à faire : c'est la guerre. Dans cette situation, il faut redoubler encore de franchise et de courage pour s'avouer à soi-même ce qu'on veut et ce qu'on peut. Il résulte évidemment du langage du gouvernement français que s'il y a la guerre, il entend la faire à trois. Nous ne disons point qu'il ait tort; mais ici encore il faut bien se garder de croire qu'il y ait égalité de chances et de devoirs entre les trois puissances. Aucune des trois n'a dans un conflit avec la Russie les mêmes intérêts à sauvegarder, des périls égaux à braver et des contingens également efficaces à fournir. Cette guerre ne ferait courir aucun danger à l'Angleterre, et ce pays n'y pourrait apporter un concours militaire décisif. La France, n'étant pas à la portée de la Russie, serait exposée à peu de risques, et pourrait donner une armée. La puissance qui encourrait les plus grands dangers, qui pourrait aussi porter à la Russie les coups les plus sensibles, est évidemment l'Autriche. Une guerre européenne pour la Pologne contre la Russie n'est pas possible sans le concours de l'Autriche. Si donc on veut continuer dans l'action l'accord des trois puissances que l'on a établi pendant la négociation, on

reconnaîtra que l'Autriche doit être le pivot de toutes les combinaisons militaires et de tous les arrangemens diplomatiques qui se rapporteront à la guerre. L'Autriche, qui peut-être au fond répugne moins à la guerre qu'on ne l'imagine généralement, ne peut entrer dans une politique coercitive contre la Russie sans obtenir de grandes garanties préalables. Si elle se joint à l'entreprise de la reconstruction d'une grande Pologne, elle doit compter qu'elle ne conservera pas la Galicie; il faut lui assurer des compensations. Les garanties, qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer, il n'y a que le désintéressement proclamé de la France qui puisse les donner à l'Autriche. Quant aux compensations, elles ne nous semblent pas pouvoir être promises par l'Angleterre, dont le gouvernement ne contracte jamais d'engagemens éventuels, et ce serait encore la caution de la France qui devrait être réclamée. Nous n'irons pas plus loin dans ces indications; mais si la diplomatie travaille activement à la question polonaise, c'est à préparer des combinaisons semblables qu'elle doit être occupée. Nous sommes au moment où il faut jouer le grand jeu, et nous allons voir si les acteurs sont à la hauteur des rôles que la situation leur impose. E. FORCADE.

M. EDWARD ELLICE.

M. Edward Ellice, membre du parlement, est mort le mois passé dans le nord de l'Écosse, à l'âge de quatre-vingts ans. Il était un des plus parfaits modèles du *gentleman* de la vieille roche, type qui malheureusement disparaît tous les jours. Tous nos hommes politiques l'ont connu et pratiqué, et il avait presque autant d'amis en France qu'en Angleterre. Whig pur sang et sagement libéral, il disait avec vérité et non sans un certain orgueil qu'il était citoyen du monde. En effet, personne ne fut plus exempt de préjugés et de passions, plus prompt à reconnaître et à louer le bien partout où il le rencontrait. Il entra à la chambre des communes en 1826, et depuis cette époque il n'a pas cessé de représenter la ville de Coventry, où d'abord il avait été élu. En 1830, lorsque lord Grey, à la famille duquel il était allié, devint premier ministre, M. Ellice fut nommé secrétaire adjoint de la trésorerie, et pendant la lutte passionnée qui eut lieu à l'occasion de la réforme parlementaire, il exerça dans la chambre les fonctions de *whipper-in*. Ce terme est emprunté au vocabulaire de la chasse : il désigne le veneur chargé de ramener les chiens sur la piste. Par métaphore, on donne le même nom au confident du chef du cabinet (ou du chef de l'opposition) qui veille à l'union intime des membres du parti. Relever le courage des timides, retenir les emportés, apaiser les mécontens, négocier avec les neutres et en faire des alliés, telle est la tâche du *whipper-in*.

Dans ces temps difficiles où la chambre comptait un grand nombre de membres nouveaux et peu disciplinés, cette tâche ne pouvait échoir à un homme mieux qualifié pour la bien remplir. La loyauté connue de M. Ellice, sa finesse, son tact, sa profonde connaissance des hommes, surtout son remarquable *entregent*, contribuèrent puissamment au succès du bill de réforme. Il excellait à ménager les amours-propres, à calmer les susceptibi-

lités, à rallier dans un effort commun toutes les fractions du parti libéral. Après la victoire, il résigna ses fonctions à la trésorerie, et sur les instances de ses amis politiques accepta la place de secrétaire d'état du département de la guerre, qu'il occupa jusqu'en 1834 en y laissant les plus honorables souvenirs. Depuis lors, il refusa toujours une place dans le cabinet ou dans la chambre des lords. Dans la chambre des communes, où il continua à siéger, son expérience de la tactique parlementaire lui donnait une influence considérable et une autorité reconnue parmi les membres de son parti. Il parlait rarement, mais il était toujours écouté avec faveur, car, lorsqu'il prenait la parole, c'était d'ordinaire pour proposer quelque moyen pratique de dénouer une question difficile. M. Ellice avait été lié d'amitié avec les hommes les plus illustres de son temps, entre autres avec lord Byron. Ils avaient été ensemble directeurs du théâtre de Drury-Lane. Ce ne fut pas la plus sage action de la vie de M. Ellice, mais il s'était fort amusé en essayant de faire fleurir l'art dramatique. Il y avait perdu beaucoup d'argent, dont il se souciait peu, et avait appris quantité d'anecdotes qu'il racontait de la manière la plus agréable. Dans la société anglaise, où tout le monde a un sobriquet, on l'appelait le *Bear,* l'ours. Je n'ai jamais su l'origine de ce surnom, qu'il ne répudiait nullement, mais qui contrastait fort avec son caractère enjoué et ses manières gracieuses et polies. Il aimait le monde et y était recherché. Peu d'hommes ont eu au même degré le don de plaire au premier abord; à quelque personne qu'il s'adressât, à un pair d'Angleterre ou à un paysan, c'était avec un air de cordialité et de bonne humeur auquel il eût été difficile de résister. Il était particulièrement bien venu auprès des femmes; il savait leur parler et les écouter. Les mal mariées, les demoiselles avec des inclinations contrariées savaient qu'elles trouveraient en lui un conseiller indulgent, sensé et d'une discrétion à toute épreuve. Il aimait la jeunesse, excusait les folies des étourdis; mais il était sévère pour les Catons en herbe et les raillait impitoyablement. On ne pouvait l'accuser d'être *laudator temporis acti;* cependant il blâmait la mode du cigare et regrettait le temps des causeries d'hommes à table après le dessert et le départ des dames. C'était là, disait-il, qu'il avait appris tout ce qu'il savait. M. Ellice savait beaucoup, car toujours il avait dîné en bonne compagnie.

Tous les ans, il passait quelques semaines en France et s'informait curieusement de toutes les nouveautés. Il allait l'été au fond de l'Écosse s'établir dans une coquette petite maison au bord d'un beau lac, entourée de hautes montagnes, sur lesquelles, au moyen d'une lunette, on voit errer des troupeaux de cerfs sauvages. Là il réunissait les hommes les plus distingués dans la politique, les sciences et les arts. Beaucoup d'étrangers y étaient invités. Les femmes à la mode, les beaux esprits de Londres, tenaient à honneur de passer quelques jours dans le *cottage* de Glenquoich. On était prévenu qu'on allait au désert et qu'on y serait logé à l'étroit, comme à bord d'un vaisseau. C'était bien le désert en effet, mais le désert le plus pittoresque, et pourvu de toutes les recherches d'un luxe de bon goût et d'un cuisinier français. Ce qui valait encore mieux, c'est l'accueil charmant qu'on y trouvait, c'est un savoir-vivre parfait qui, laissant à chacun liberté entière, établissait en peu de temps une douce intimité entre tous les hôtes

de Glenquoich. M. Ellice faisait le plus noble usage de sa fortune. Il était toujours prêt à venir en aide à un ancien ami tombé dans le malheur, à encourager le mérite encore obscur, à soulager les infortunes imméritées. On ne saura jamais tous les bienfaits qu'il a répandus avec la plus noble délicatesse. Honoré, aimé de tous, il était parvenu à l'âge de quatre-vingts ans sans aucune infirmité, sauf quelques attaques de goutte. Il disait souvent qu'il avait été toujours heureux. Il n'ajoutait pas qu'il avait toujours mérité de l'être. Une mort soudaine, exempte de toute souffrance, a couronné sa belle et longue vie. On peut appliquer à M. Ellice ce que M. Mignet a dit de Franklin : « Sa vie constamment heureuse est la plus belle justification des lois de la Providence. » PROSPER MÉRIMÉE.

Histoire de Nice et des Alpes-Maritimes, par M. Fervel (1).

A peine annexé à la France, le comté de Nice est déjà le sujet d'une intéressante monographie. M. le colonel Fervel ne s'est point borné à extraire les récits enfouis dans les compilations italiennes; il a parcouru le pays dans tous les sens, et il le décrit non point seulement avec la précision qui convient à un officier du génie, mais encore avec la passion de l'érudit et de l'antiquaire qui recherche l'origine des vieux monumens, évoque tous les souvenirs et interroge tous les sillons. Et en effet que d'événemens se sont accomplis, combien d'hommes, et des plus illustres, ont passé sur ce petit coin de terre, à commencer par Hercule, fondateur de Monaco et de Villefranche! Dans sa longue carrière de plus de vingt et un siècles, Nice, fondée et baptisée du nom de Victoire (Nikê) par les riches colons de Marseille, s'est vue mêlée aux plus grands événemens de l'histoire. Conquise par César, elle a pris part aux sanglantes luttes de Rome contre les Barbares. Au moyen âge, elle a successivement reconnu la domination de la maison d'Anjou, de la maison d'Aragon, de la couronne de Savoie, défendant toujours ses institutions républicaines et ses franchises municipales, fière de son commerce, de son luxe, de sa civilisation, reflets lointains, mais ineffaçables, du génie de la Grèce, qui l'avait éclairée à son berceau. Plus tard, lorsque l'Europe était toute remplie par la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, Nice a reçu dans ses murs les deux monarques et le pape Paul III, leur impuissant médiateur. Ville de guerre de premier ordre, elle a soutenu presque à chaque siècle des siéges mémorables; elle a repoussé les Turcs, elle s'est défendue contre les armées de Louis XIV. Aucun genre de gloire, aucune épreuve ne lui a manqué, et chacune de ces péripéties se rattache aux événemens les plus importans de l'histoire de l'Europe.

Tous ces faits, avec les épisodes qui leur appartiennent, sont retracés par M. le colonel Fervel dans la monographie qu'il a consacrée au comté de Nice. Il nous suffit d'avoir indiqué le sujet des principaux chapitres pour signaler l'intérêt que présente ce travail, où se rencontrent souvent, à côté des récits de la chronique, les sérieuses appréciations de l'histoire. C. LAVOLLÉE.

(1) Paris, Hetzel et Dumaine, 1862.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1863

Livraison du 1er Septembre.

La Famille du Docteur, Scènes de la vie de comté en Angleterre, par M. E.-D. FORGUES 5

Souvenirs d'un Diplomate anglais. — II. — La Suède et Gustave III, le Partage de la Pologne et Frédéric II, par M. Casimir PERIER 45

Les Luttes de la Liberté a Rome, Caton et les Gracques, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française 71

Le Rire, le Comique et le Risible dans l'esprit et dans l'art, par M. Charles LÉVÊQUE 107

Un Voyage autour du Japon, Souvenirs et Récits. — III. — La seconde capitale du Japon, le Chateau et la Cité de Yédo, par M. Rodolphe LINDAU 140

Les Prédictions météorologiques. — La Lune, les Étoiles filantes et les Vents, par M. H. BLERZY 170

Les Fouilles de Pompéi depuis la révolution italienne et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, par M. MARC-MONNIER 197

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire 233

Revue dramatique. — Le Théatre en 1863, par M. Félix FRANK 245

Livraison du 15 Septembre.

Ce que dit le Ruisseau, par M. George SAND 257

L'Économie rurale en Hollande, Scènes et Souvenirs d'un Voyage agricole. — I. — Les Terres basses, le Beemster, la Région verte de la Frise et de l'Over-Yssel, par M. E. de LAVELEYE 267

Un Poète stoïcien a Rome et les Satires de Perse, par M. C. MARTHA..... 291
Les Découvertes récentes de la Chimie physiologique. — Travaux de M. Pasteur, par M. Auguste LAUGEL..... 326
L'Instruction primaire et les Bibliothèques populaires en France, par M. Jules SIMON, de l'Institut..... 349
Un Épisode contemporain de l'Histoire du Merveilleux. — Le Spiritisme et les Spirites, par M. Edgar SAVENEY..... 376
Le Pain a Paris. — II. — La Réglementation moderne et la Liberté, dernière partie, par M. André COCHUT..... 400
La Comtesse Diane, première partie, par M. Mario UCHARD..... 436
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 478
Essais et Notices. — Le Comte Rostopchine, etc..... 490

Livraison du 1er Octobre.

Les Débuts d'un Poète humoriste. — Les Tragédies de Henri Heine, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 497
Un Réveil libéral en province, par M. Albert de BROGLIE, de l'Académie Française..... 530
La Lithographie dans ses Rapports avec la Peinture et les Peintres de l'École française, par M. Henri DELABORDE..... 554
La Littérature apocalyptique chez les Juifs et chez les Chrétiens. — L'Apocalypse d'après les Travaux de la Critique moderne, par M. Albert RÉVILLE..... 600
La Comtesse Diane, seconde partie, par M. Mario UCHARD..... 637
Les Affaires de Madagascar. — Rapports de la France avec Madagascar depuis la Découverte jusqu'a nos jours, par M. Henri GALOS..... 675
L'Instruction publique et la Réforme universitaire en Italie, par M. Charles MATTEUCCI..... 712
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 741
Essais et Notices. — La Grèce a propos d'un Livre de Mme Dora d'Istria.... 752

Livraison du 15 Octobre.

Les Sciences de la nature et les Sciences historiques, par M. Ernest RENAN, de l'Institut..... 761
La Ville de Paris, ses Finances et ses Travaux publics depuis le commencement du siècle, par M. BAILLEUX DE MARISY..... 775
La Comtesse Diane, dernière partie, par M. Mario UCHARD..... 827
La Guerre civile aux États-Unis. — 1861-1863. — Le Gouvernement fédéral, les Armées et les Partis, par M. Auguste LAUGEL..... 872
Un Voyage autour du Japon, Souvenirs et Récits. — IV. — Les Environs de Yokohama et la Mer-Intérieure, par M. Rodolphe LINDAU..... 898
Huit Mois de Guerre et de Diplomatie en Pologne, par M. Ch. de MAZADE. 922
L'Irlande et les Causes de sa Misère, par M. Jules de LASTEYRIE..... 964
Les Arts industriels en France et l'Exposition de 1863, par M. Adalbert de BEAUMONT..... 986
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1002
Essais et Notices. — M. Edward Ellice, par M. Prosper MÉRIMÉE..... 1012

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9077